



HAL
open science

Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ? : les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années Vingt.

Jean-Etienne Dubois

► To cite this version:

Jean-Etienne Dubois. Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ? : les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années Vingt.. Histoire. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2013. Français. NNT : 2013CLF20031 . tel-01084821

HAL Id: tel-01084821

<https://theses.hal.science/tel-01084821>

Submitted on 20 Nov 2014

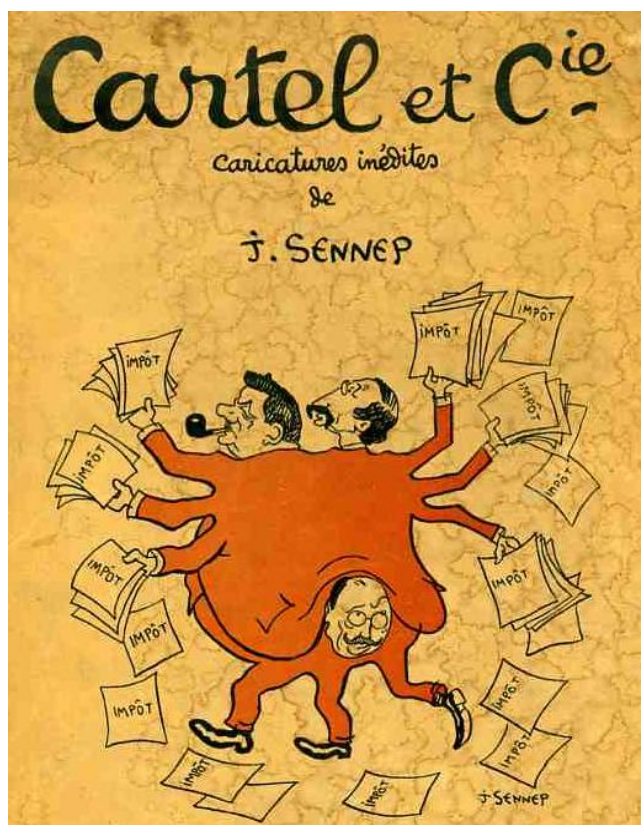
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ?

Les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années Vingt.

Jean-Etienne DUBOIS



Membres du jury :

BERNARD Mathias (Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II), directeur de la thèse

DARD Olivier (Université de la Sorbonne – Paris IV)

LACHAISE Bernard (Université Michel de Montaigne – Bordeaux III)

LUIS Jean-Philippe (Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II)

MONIER Frédéric (Université d'Avignon)

Université Blaise Pascal

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC, EA 1001)

Ecole doctorale des Lettres, Sciences humaines et sociales de Clermont-Ferrand

Thèse soutenue le 11 décembre 2013

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Mathias BERNARD, pour sa disponibilité et les conseils précieux qu'il m'a donnés tout au long de mon travail. Je remercie mes proches, famille et amis, de leur soutien constant, et en particulier mes parents, pour la patience et la conscience dont ils ont fait preuve dans la relecture de l'ensemble des pages suivantes (toutes les erreurs ou coquilles qui pourraient rester dans le texte relèvent évidemment de ma seule responsabilité). Que l'ensemble des personnels des bibliothèques et des archives que j'ai consultées soient enfin remerciés de leur accueil et de leurs conseils pour m'aider dans mes recherches.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	p.7
Prologue : La France des années vingt, éléments de contexte économique et social	p.31
Chapitre I : 1923-1924, la bipolarisation de la vie politique française et la victoire ambiguë du Cartel des gauches	p.44
PREMIERE PARTIE : Un pour tous ou chacun pour soi ? D'une simplification souhaitée de l'anticartellisme de droite à sa complexification de fait	p.146
Chapitre II : Les appels à l'unité et à la refondation face a un Cartel uni (été 1924 – été 1925)	p.148
Chapitre III : L'émiettement croissant de l'anticartellisme de droite (été 1925 – été 1926)	p.205
Chapitre IV : La porosité et le maintien des clivages au cœur des droites anticartellistes	p.291
DEUXIEME PARTIE : Pluralité des thématiques et des acteurs de l'anticartellisme	p.305
Chapitre V : Le retour de la question religieuse au premier plan de la vie politique	p.307
Chapitre VI : La menace cartelliste contre les intérêts nationaux de la France	p.353
Chapitre VII : Les questions financières et monétaires, talon d'Achille du Cartel	p.379
Chapitre VIII : De l'anticartellisme à l'antiparlementarisme : le Cartel, parangon des défauts du régime parlementaire	p.419

TROISIEME PARTIE : L'anticartellisme à la conquête de l'opinion publique	p.473
Chapitre IX : L'enjeu de l'imprimé : les dépendances réciproques entre presse et monde politique	p.475
Chapitre X : L'anticartellisme à la conquête de l'espace public	p.526
Chapitre XI : La difficile mesure de l'opinion publique	p.604
QUATRIEME PARTIE : Le rôle des mobilisations anticartellistes dans la chute du Cartel et dans la prévention de son retour	p.686
Chapitre XII : La fin du Cartel, un événement parlementaire lié aux mobilisations cartellistes ?	p.688
Chapitre XIII : Juillet 1926 – avril 1928 : le maintien de la vigilance anticartelliste sous l'union nationale	p.738
Chapitre XIV : Les élections législatives de 1928, une sanction du Cartel des gauches ?	p.777
Chapitre XV : En guise d'épilogue : création et pérennité du mythe repoussoir du « Cartel »	p.836
CONCLUSION GENERALE	p.873
ANNEXES	p.890
TABLE DES MATIERES	p.1041

Liste des sigles utilisés

Organisations politiques et confessionnelles nationales et groupes parlementaires

AD ou ARD : Alliance démocratique ou Alliance républicaine démocratique

AF : ligue d'Action Française

ALP : Action libérale populaire

ANR : Action Nationale Républicaine

CPRN : Centre de propagande des républicains nationaux

ERD : Entente Républicaine Démocratique

FNC : Fédération nationale catholique

FR : Fédération républicaine (de France si pas mention contraire)

GDR : groupe parlementaire de la Gauche démocratique républicaine

GR : groupe parlementaire de la Gauche radicale

JP : Jeunesses Patriotes

LDP : Ligue des Patriotes

LRN : Ligue Républicaine nationale

PCF - SFIC : parti communiste français, Section française de l'Internationale Communiste

PRDS : Parti républicain démocratique et social

RG : groupe parlementaire des Républicains de gauche

SFIO : parti socialiste unifié-Section Française de l'Internationale Ouvrière

UF : Union fédérale

UC : union catholique

UD : union diocésaine

UNC : Union nationale des combattants

URD : Union Républicaine Démocratique

Organisations politiques départementales

En Ardèche

UNRSA : Union nationale républicaine et sociale de l'Ardèche

UPCA : Union Patriotique (?) des Catholiques Ardéchois

En Meurthe-et-Moselle

URE : Union républicaine de l'Est

Dans le Puy-de-Dôme

CRF : Comité Républicain Fédéral

PRF : Parti Républicain Fédéral

FRSPC : Fédération Républicaine et Sociale du Plateau Central

Dans le Rhône

FR du Rhône : la Fédération républicaine du Rhône

UCR : Union des Comités Républicains

Organisations économiques

CGCI : Confédération des groupes commerciaux et industriels

CGPF : Confédération générale de la production française

FNCIM : Fédération nationale des commerçants et industriels mobilisés

RF : Redressement français

SEIE : Société d'études et d'informations économiques

UIE : Union des Intérêts Economiques

UIMM : Union des industries métallurgiques et minières

Raccourcis pour les sources

AD : archives départementales

AD A : archives départementales d'Ardèche

AD ML : archives départementales du Maine-et-Loire

AD MM : archives départementales de Meurthe-et-Moselle

AD PDD : archives départementales du Puy-de-Dôme

AD R : archives départementales du Rhône

AM : archives municipales

AML : archives municipales de Lyon

AN : Archives nationales

AN AP : Archives nationales, archives privées

ASP : Archives de Sciences Po Paris

APP : Archives de la Préfecture de Police de Paris

INTRODUCTION GENERALE

En publiant, en 1977, sa *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, Jean-Noël Jeanneney souhaitait rapprocher la situation politique de son temps d'un précédent historique largement occulté par la mémoire collective¹. Aux élections législatives de 1978, la gauche socialiste et communiste pouvait devenir majoritaire à l'Assemblée nationale et se trouver, pour la première fois de la Ve République, dans une situation de cohabitation avec un président de la République de droite, Valéry Giscard d'Estaing. Cette configuration politique lui rappelait, dans l'histoire politique française, la victoire du Cartel des gauches à la Chambre des députés en 1924, chassant de la présidence de la République Alexandre Millerand, qui, à l'encontre de l'interprétation républicaine des institutions de la Troisième République, avait pris parti en faveur de la reconduction de la majorité de Bloc national au cours de la campagne électorale. Autre analogie historique relevée par Jeanneney entre les deux périodes, l'hétérogénéité de la gauche : socialiste et communiste en 1977, radicale et socialiste en 1924, ne partageant ni le même programme, ni la même culture politique. En historien, Jeanneney prévenait ses contemporains que gagner les élections était finalement chose assez facile, le plus dur étant de ne pas gâcher l'expérience du pouvoir. En retraçant l'expérience du Cartel des gauches et de son échec, il entendait donner à ses contemporains une « *leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir* ».

En paraphrasant le titre de cet ouvrage, nous entendons exprimer une forme de fidélité à son projet dans notre propre objet d'étude. Nous entendons réévaluer, 35 ans après lui, l'importance historique de l'expérience du Cartel des gauches dans l'évolution de la vie politique française de l'entre-deux-guerres. A partir de 1924, le retour à une nette bipolarisation entre gauche et droite eut un effet structurant sur le champ politique français, qui n'avait plus connu une telle configuration politique depuis le début du XXe siècle. Si les élections législatives de 1902, 1906 et 1914 s'étaient déjà faites autour d'un clivage gauche-droite, le maintien de cette bipolarisation après les élections, dans la pratique gouvernementale, n'avait été vraiment effectif qu'après les élections de 1902, avec le ministère Combes. Comme en 1924, la majorité de gauche à la Chambre était alors numériquement fragile, et la poursuite d'une politique de gauche nécessitait sa cohésion. En 1906, le premier ministre Clemenceau pouvait gouverner avec une majorité de gauche beaucoup plus large, et prit des libertés avec elle, n'hésitant pas à aller chercher au-delà de son périmètre un soutien parlementaire en faveur de sa politique de répression des mouvements sociaux. En 1914, l'entrée en guerre de la France moins de trois mois après les

¹ JEANNENEY Jean-Noël, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, Paris, le Seuil, 2003 (1977)

élections, et la formation d'un gouvernement d'union sacrée, ne permit pas une pratique gouvernementale clairement appuyée sur une majorité de gauche. Les élections de 1924 marquèrent donc une césure, dont il convient de réévaluer l'importance politique, alors que les travaux historiques tendent à négliger cette période depuis trente ans¹.

De l'expérience politique de 1924-1926, vécue par elles dans l'opposition, les droites françaises pouvaient tirer un certain nombre de leçons, si ce n'est les droites contemporaines², du moins celles de l'entre-deux-guerres, notamment suite à leurs nouvelles défaites en 1932 et 1936. La principale était que le verdict des urnes pouvait être renversé en cours de législature : en juillet 1926, la majorité cartelliste, affaiblie par les contradictions entre socialistes et radicaux face à une crise financière et monétaire qui s'aggravait, laissa définitivement place à une majorité d'union nationale, réunie sous l'autorité du principal adversaire des gauches lors de la campagne de 1924, Raymond Poincaré. Pour les droites vaincues en 1932 et en 1936, c'était un précédent à retenir. Autre leçon, les mobilisations anticartellistes, dans leur diversité, au sein du champ politique ou du champ social, avaient contribué à affaiblir la majorité cartelliste : l'action militante, politique et sociale, avait une capacité d'influence non négligeable au sein du régime parlementaire de la Troisième République. De 1924 à 1926, les organisations de droite développèrent une culture et des pratiques politiques d'opposition qu'elles firent rejouer tout au long de l'entre-deux-guerres. Ce basculement dans l'opposition de 1924 à 1926 ne fut pas qu'une parenthèse pour les droites françaises, entre leur nette victoire de 1919 et leur retour au pouvoir à partir de juillet 1926 et jusqu'en 1932 : cette période apparaît comme une rupture politique dans leur histoire.

Le passage dans l'opposition, porte d'entrée de l'étude d'une rupture politique

« On ne saisit la nature d'un parti que s'il a dû joindre à la pratique du pouvoir l'expérience de l'opposition »³. En faisant le constat qu'une famille politique se révèle autant par son comportement dans l'opposition que par la façon dont elle use du pouvoir, René Rémond invitait les historiens du politique à s'intéresser au devenir des organisations

¹ Sans inclure les manuels ou les ouvrages de synthèse sur les années Vingt ou sur l'entre-deux-guerres, nous n'avons retrouvé que trois travaux spécifiquement consacrés à la période du Cartel des gauches, tous datés de la fin des années 1970 ou du début des années 1980. Outre celui de Jeanneney, il s'agit de SOULIE Michel, *Le Cartel des gauches et la Crise présidentielle*, Paris, Jean Dullis, 1974, et de NERE Jacques, *Le Problème du mur d'argent. Les crises du franc (1924-1926)*, La Pensée universelle, 1985.

² Si nous nous permettons de relever, en conclusion, quelques points communs entre l'attitude de la droite dans l'opposition en 1924 et telle que nous pouvons l'observer, à chaud, à près d'un siècle d'écart, depuis sa défaite aux élections présidentielles et législatives du printemps 2012, l'enjeu de notre travail n'est nullement de prétendre pouvoir servir de leçon à la droite contemporaine.

³ REMOND René, « La droite dans l'opposition », WINOCK M. (dir.), *La droite depuis 1789*, Paris, le Seuil 1995, p.285

politiques dans les moments d'alternance. Pendant dix ans, de 1914 à 1924, les droites françaises, dans leur diversité, des modérés aux membres de *l'Action française*, qu'elles fussent ou non représentées au sein des gouvernements, se considéraient comme partie prenante de la majorité politique, sous le nom d'« union sacrée » pendant la guerre, prolongée dans « l'union nationale » à partir de 1919 dans l'optique, une fois la victoire militaire acquise, de « gagner la paix ». La victoire des gauches radicales et socialistes en 1924, réunies dans un « Cartel des gauches », plongea la droite dans une période de crise et de renouvellement¹. Alors qu'elle pensait représenter les aspirations profondes du peuple français depuis l'entrée en guerre, elle se retrouvait en minorité dans les instances de pouvoir, et devait affronter une gauche dynamique, qui avait profité de ses mauvais résultats électoraux de 1919 pour réorganiser ses structures, sa propagande et sa stratégie électorale au sein d'un champ politique concurrentiel (concurrence SFIO/SFIC, parti radical/Ligue de la République).

Le passage de la droite dans l'opposition fut à l'origine d'une véritable rupture dans ses pratiques politiques, ses discours, ses façons de se percevoir et de concevoir son action au sein du champ politique français. Rupture dans l'histoire des organisations politiques tout d'abord. En effet, la Grande guerre, puis la large victoire du Bloc national en 1919, avaient entraîné leur mise en sommeil, sommeil dont certaines, comme *l'Action libérale populaire*, ne se réveillèrent pas. Les velléités de modernisation et de réforme de la vie politique française exprimées au lendemain de la victoire furent vite oubliées et, de 1919 à 1924, l'essentiel de l'activité politique des droites se concentra au Parlement². Aucun renouvellement pérenne des structures partisans n'avait été engagé, les organisations politiques restant dans une logique notabiliaire et parlementaire : l'essentiel de leur activité consistait à organiser des banquets politiques, où les parlementaires avaient une place de choix. Au moment des élections, ces organisations délivraient leur investiture à des candidats qui, s'ils en retiraient généralement quelques subsides, s'organisaient localement de façon indépendante. A l'extrême droite, *l'Action française* se préoccupait davantage du développement de son journal que de celui de

¹ Précisons d'emblée que l'emploi métonymique du terme de « droite », au singulier ou au pluriel selon les différentes acceptions caractérisées plus loin, n'implique nullement que nous en fassions un être collectif qui serait doué d'action. Le terme désigne de façon englobante, par commodité de rédaction, l'ensemble des acteurs politisés investis en politique, à quelque degré que ce soit : parlementaires et élus locaux, cadres d'organisations politiques, journalistes de la presse modérée ou conservatrice, etc. Son emploi comme à dessein les nuances politiques existant au sein de ce groupe social divers, et que notre travail de thèse s'emploie à retracer, et exprime alors ce qui, par delà ces différences, lui donne une certaine cohérence.

² ROUSSELLIER Nicolas, *Le Parlement de l'éloquence*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1997

sa ligue¹. Dans ce contexte, la défaite électorale de 1924 fit l'effet d'un électrochoc. Beaucoup des organisations qui avaient survécu à la guerre, modérées comme d'extrême-droite (*Fédération républicaine, Action française, Ligue des patriotes*), renouvelèrent leur direction et leurs structures, et de multiples initiatives politiques nouvelles virent le jour (*Ligue républicaine nationale, Parti démocrate populaire, Jeunesses patriotes, Faisceau*). Les travaux monographiques ou de synthèse consacrés à ces organisations accordent souvent une place importante à la période du Cartel des gauches : David Bensoussan en date le « *réveil des droites bretonnes* »², alors que l'historien américain Robert Soucy fait de la victoire de la gauche en 1924 le point de départ de la « *première vague* » du « *fascisme français* »³. Parmi les initiatives politiques nées de la défaite, la *Ligue républicaine nationale*, dirigée par Alexandre Millerand, fut la tentative la plus aboutie de rassemblement de l'ensemble des droites républicaines pendant l'entre-deux-guerres, sans avoir, jusqu'alors, fait l'objet d'une étude approfondie⁴.

Le passage de la droite dans l'opposition en 1924 marqua également une nette évolution dans l'ordre du discours politique, en raison des nouveaux enjeux nés de l'arrivée du Cartel au pouvoir. Les acteurs politiques eurent à se positionner par rapport au retour de la question religieuse au premier plan du débat public avec la forte mobilisation des catholiques contre les projets laïques du Cartel. Il exista une concurrence entre organisations politiques pour tenter de capter électoralement ce mécontentement catholique. Autre question au cœur des débats politiques de la période, la question nationale, soit l'enjeu de la défense de l'intégrité du pays, menacée de l'intérieur par les communistes et leurs alliés cartellistes, et de l'extérieur par l'Allemagne. Le tournant de l'abandon de la politique extérieure de fermeté au profit d'une politique d'arbitrage international suscita des reclassements à droite. Nécessité des acteurs politiques de droite de se positionner, enfin, autour de la question du régime suite à la réactivation des discours révisionnistes et antiparlementaires, dans un contexte

¹ Même si un effort de réorganisation des structures de la ligue fut entrepris dès 1920 par son secrétaire général, Marius Plateau : PREVOTAT Jacques, *L'Action française*, Paris, PUF, 2004, p.44-49

² BENSOUSSAN David, « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 1998, n°57, pp.57-75.

³ SOUCY Robert, *French Fascism, The First Wave, 1924-1933*, New Haven, CT, Yale University Press, 1986 (traduction française, *Le fascisme français 1924-1933*, Paris, PUF, 1989)

⁴ Olivier DARD constatait ce déficit historiographique à propos de la LRN dans la conclusion de DARD Olivier et SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2009, p.274. La LRN a tout de même été rapidement analysée par VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°109-3, 2002 ; et par BERNARD Mathias, *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003, p.119-122.

d'instabilité ministérielle, et d'arrivée au pouvoir de Mussolini en Italie depuis 1922, créant un précédent d'instauration réussie d'un régime autoritaire.

Tous ces reclassements idéologiques et partidaires à l'œuvre, à l'occasion du passage des droites dans l'opposition à partir de 1924, eurent des conséquences et des échos dans la vie politique française jusqu'au milieu des années Trente. Ils nous ont amené à définir les lignes directrices suivantes pour guider ce travail :

- étudier l'ensemble des recompositions qui affectèrent le champ politique, compris au sens large, de l'anticartellisme de droite, dans ses structures et ses discours ;
- saisir l'évolution des mobilisations anticartellistes, d'origine politique ou sociale, dans leurs différentes modalités et leur ampleur, dans le but de gagner l'opinion contre le Cartel ;
- tenter de mesurer le rôle de ces mobilisations dans le remplacement de la majorité cartelliste de 1924 par la majorité d'union nationale de juillet 1926 ;
- suivre l'utilisation du vocabulaire de la lutte anticartelliste, les références et allusions à l'échec du Cartel de 1924-1926, tout au long de l'entre-deux-guerres, pour mesurer à quel point, et jusqu'à quand, l'épisode cartelliste fut fondateur dans la reconstruction de la droite après la guerre et dans sa perception renouvelée du jeu politique français.

Par rapport à une historiographie des droites dans l'entre-deux-guerres largement monographique, notre démarche consiste à centrer le cœur de l'étude sur les deux années du passage des droites dans l'opposition, précisément de mai 1924 à juillet 1926, pour en élargir la focale à l'ensemble du champ politique de l'anticartellisme, dans une acception large : partis et ligues politiques, des plus modérés aux plus extrêmes, monde de la presse, forces associatives à la frontière du champ politique et qui se sont mobilisées à un moment ou à un autre contre le Cartel des gauches (catholiques contre sa politique laïque, commerçants et industriels contre la pression fiscale, milieux d'affaires contre les projets d'impôts sur le capital ou de consolidation forcée de la dette flottante). Le choix d'un grand angle pour observer le champ politique divers de l'anticartellisme nous a permis de mettre à jour les relations entre ces différents acteurs, les porosités organisationnelles ou idéologiques à l'œuvre, mais aussi le maintien de clivages, dont les lignes se déplaçaient selon les enjeux (question religieuse, nationale, du régime), et qui empêchèrent l'unité souhaitée de l'ensemble de la droite face au Cartel.

Ce choix d'un regard englobant sur l'ensemble du champ politique des droites se distingue au sein d'une histoire politique et d'une histoire des droites inscrites en grande partie dans une logique monographique. Depuis les appels au renouvellement de l'histoire

politique et de l'histoire des droites lancés au tournant des années 1980 et 1990¹, l'historiographie sur la vie politique, et notamment sous la Troisième République, s'est enrichie de nombreux travaux, et a renouvelé une partie de ses problématiques et de ses outils d'analyse.

Une étude ancrée dans une histoire politique et une histoire des droites renouvelées

Le déficit historiographique, constaté par Jean-François Sirinelli en 1992, en regard de l'histoire des gauches, est désormais largement comblé, de même, à l'intérieur de l'histoire des droites, que le déséquilibre entre l'historiographie des mouvements extrêmes et celle de la droite parlementaire ou modérée². Les travaux produits relèvent pour l'essentiel d'une démarche monographique, portant soit sur une organisation politique particulière, soit sur une région ou un département. Plusieurs organisations politiques de droite de l'entre-deux-guerres ont eu leur historien, et sont désormais bien connues, notamment, pour notre période, la *Fédération républicaine* (FR)³, les *Jeunesses patriotes* (JP)⁴, le *Parti démocrate populaire* (PDP)⁵ ou encore la *Fédération nationale catholique* (FNC) qui, sans être un parti politique à proprement parler, en partageait de nombreux traits communs et avait des liens complexes avec la sphère politique⁶. Des travaux récents ont étudié les différentes ligues de la Troisième République⁷, des organisations de la Belle-Epoque⁸ ou des années Trente⁹. Concernant les

¹ REMOND René, *Pour une histoire politique*, Paris, le Seuil 1988. SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*, 3 vol., tome I (*Politique*), II (*Cultures*) et III (*Sensibilités*), Paris, Gallimard, 1992. BERSTEIN S. et MILZA P. (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998.

² Cf. entre autres les monographies sur *l'Alliance démocratique* et la *Fédération républicaine* et les ouvrages collectifs sur les « modérés » ou le centrisme en France au XIXe et XXe siècles : SANSON Rosemonde, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation de centre (1901-1920)*, Rennes, PUR, 2003 ; BERNARD Mathias, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998 et VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres. La Fédération républicaine, 1919-1940*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Lille 3, 1999 ; GUILLAUME Sylvie (dir.), *Le centrisme en France aux XIXe et XXe siècles : un échec ?*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 2005 ; ROTH François (dir.), *Les Modérés dans la vie politique française (1870-1975)*, PUN, 2000.

³ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, et BERNARD Mathias, *op. cit.*

⁴ PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues. Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes, 1919-1944*, thèse pour le doctorat d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, 1999

⁵ DELBREIL Jean-Claude, *Centrisme et démocratie chrétienne en France, le Parti démocrate populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990

⁶ BONAFUOX-VERRAX Corinne, *A la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004.

⁷ DARD Olivier et SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2009.

⁸ Nous pensons notamment à la thèse récente sur l'ALP : JANET-VENDROUX Evelyne, *Jacques Piou et l'Action libérale populaire (1901-1914)*, Thèse (Gilles LE BEGUEC dir.), Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 2012.

⁹ THOMAS Jean-Paul, *Droites et rassemblement du PSF au RPF. 1936-1953. Hommes, réseaux, cultures; rupture et continuité d'une histoire politique*, thèse de doctorat (Serge Berstein dir.), IEP Paris, 2002 ; KESTEL

monographies régionales, nous pensons aux travaux de David Bensoussan sur les droites bretonnes¹, ou ceux de Mathias Bernard et de Kevin Passmore sur le Rhône². La biographie historique est restée, également, une porte d'entrée amplement utilisée en histoire politique³. Ces ouvrages mêlent, pour la plupart, les éléments classiques de l'histoire politique (événementiel politique, études électorales, programmes et idéologies), à des réflexions et des démarches prosopographiques, anthropologiques et culturelles, inspirées de l'histoire sociale, de la sociologie politique et de l'histoire culturelle du politique. Ils insistent sur les notions de réseaux, de notabilité, de sociabilité, élitaire ou militante, sur la construction ou l'héritage de cultures politiques, sur les phénomènes de génération⁴.

Au sein de cette production historique, notre travail s'inscrit résolument dans une histoire politique enrichie d'apports de l'histoire culturelle et sociale du politique, et de cadres analytiques tirés de la sociologie politique. Il entend compléter les approches monographiques par l'étude de l'ensemble du champ politique de la droite française des années Vingt, lors de son passage dans l'opposition en 1924.

Laurent, *La conversion politique. Doriot, le PPF et la question du fascisme français*, Paris, Raisons d'Agir, 2012.

¹ BENSOUSSAN David, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale : les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 2006.

² BERNARD Mathias, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; PASSMORE Kevin, *From Liberalism to Fascism: The Right in a French Province, 1928-1939*, Cambridge, 1997.

³ Concernant le personnel politique de la Troisième République, de nombreuses biographies sont parues depuis les années 1990. Plusieurs figures de républicains socialistes ont fait l'objet de travaux récents. Deux ouvrages récents se sont intéressés à la figure de Paul Painlevé : FONTANON Claudine et FRANK Robert (dir.), *Paul Painlevé, un savant en politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, et ANIZAN Anne-Laure, *Paul Painlevé. Science et politique de la Belle-Epoque aux années trente*, Rennes, PUR, 2012, ouvrage issu de sa thèse. L'autre leader des républicains socialistes, Aristide Briand, a fait également l'objet de travaux de Christophe Bellon, dont un *Aristide Briand. Artiste de la politique*, est à paraître chez Perrin cette année. Enfin, François Dubasque a consacré sa thèse à la figure de Jean Hennessy, au carrefour du monde des affaires et du monde politique : DUBASQUE François, *Jean Hennessy (1874-1944). Argent et réseaux au service d'une nouvelle république*, Rennes, PUR, 2008.

Concernant le personnel politique de droite, des modérés ont également fait l'objet de biographies nouvelles : deux travaux consacrés à la figure de Henri de Kerillis : LOVIGHI Christian, *Henri de Kerillis, 1889-1958*, doctorat d'histoire IEP Paris, 2 vol., 1993, BOULIC Jean-Yves et LAVAURE Anne, *Henri de Kerillis : l'absolu patriote*, Rennes, PUR, 1997 ; MONNET François, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Paris, Fayard, 1993 ; TELLIER Thibault, *Paul Reynaud. Un indépendant en politique. 1878-1966*, Paris, Fayard, 2005 ; après Jean-Noël Jeanneney, Denis Woronoff s'est intéressé à la figure de François de Wendel : WORONFF Denis, *François de Wendel*, Paris, Presses de Sciences po, 2001.

Enfin, des figures d'extrême-droite ont également fait l'objet de travaux récents : GOYET Bruno, *Charles Maurras*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000 ; JOLY L., *Xavier Vallat (1891-1972). Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat*, Paris, Grasset, 2001 ; DARD Olivier (études réunies par), *Georges Valois, itinéraire et réceptions*, Berne, Peter Lang, 2011.

⁴ Cf. l'article de François AUDIGIER, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°96, octobre-décembre 2007, p.123-136. Pour un point récent sur l'histoire politique culturelle sous l'angle de l'héritage et des générations, cf. BANTIGNY Ludivine « L'héritage en partage », in BANTIGNY Ludivine et BAUBEROT Arnaud (dir.), *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIXe – XXe siècle)*, Paris, PUF, 2011, p.1-19.

Une étude des mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années Vingt

Il convient d'explicitier les termes de notre sujet d'étude. Celui de « mobilisation » est pris dans une acception large. Il recouvre la diversité des gestes et discours d'agents socialement et politiquement divers, motivés par la volonté de modifier les équilibres intérieurs du champ politique, dans des rapports de concurrence avec les autres acteurs, et cherchant à gagner, à l'extérieur de ce champ, l'opinion publique dans son ensemble, pour la retourner contre le Cartel des gauches. Se mobiliser contre le Cartel, c'est d'abord mobiliser son camp, pour espérer toucher les parties les plus larges possibles de l'opinion. Le terme de « mobilisation(s) » recouvre donc à la fois l'idée d'action politique et de campagne de propagande. Elles sont le fait d'acteurs politiques divers¹, et de forces sociales à la recherche de relais politiques pour faire aboutir leurs revendications spécifiques². L'analyse sociale de ces mobilisations est faite, en grande partie, à une échelle collective, celle des groupements engagés dans une action à finalité politique, qu'ils appartiennent eux-mêmes au champ politique ou à ses marges. Elle reste centrée sur les discours et agissements des cadres dirigeants, plus facilement accessibles dans les sources dépouillées, et ne descend pas au niveau des militants de base.

Concentrer notre étude sur les mobilisations de « droite » exclut les mobilisations communistes, très anticartellistes également, qui correspondent à une culture politique qui se construit dans une position de marginalité à l'intérieur du champ politique français des années Vingt, avec un mode d'organisation, un profil sociologique, et des pratiques politiques singulières. Le terme de « droite » recouvre l'ensemble des forces politiques hostiles au Cartel, et plus ou moins fidèlement représentées, à la Chambre des députés, par les groupes topographiquement situés à la droite des radicaux indépendants, eux-mêmes divisés sur leur soutien aux majorités cartellistes. Ces groupes et forces politiques se réclamaient rarement, eux-mêmes, de la « droite » : le terme continuait d'être associé, dans les années Vingt comme aux débuts de la Troisième République, à l'opposition monarchiste au régime républicain. Les conservateurs catholiques et royalistes étaient les seuls à se réclamer de droite. Les acteurs de la droite républicaine se revendiquaient comme de gauche, à l'instar des groupes du centre-droit à la Chambre des députés en 1924, composés de députés élus, lors des élections, par des voix conservatrices ou libérales hostiles aux socialistes et aux radicaux-socialistes, mais qui

¹ Les différents partis et ligues politiques qui se partagent le champ politique.

² Comme les catholiques ou les commerçants, cherchant à faire pression sur la classe politique pour qu'elle prenne en compte leurs revendications, en instaurant un rapport de force grâce à leurs efforts de conquête de l'opinion : cf. TILLY Charles, *la France contestée, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, p.541-551.

s'intitulaient « gauche républicaine et démocratique » et « républicains de gauche »¹. La gauche elle-même parlait moins de « droite » pour qualifier ses adversaires, que de « réaction » et, à partir de 1922-1923, de « fascisme », sans toujours distinguer entre les plus modérés et les plus conservateurs. La nomenclature en cours dans le champ politique de l'époque est riche de signification sur la façon dont les contemporains percevaient leur place en son sein. Mais reprendre sans commentaires, aux fins de l'analyse, la terminologie des acteurs peut porter le risque de prendre partie et de porter un jugement politique sur les compétitions politiques de l'époque². Autre précaution nécessaire : nommer est un acte de classement qui a tendance à figer les positions des acteurs au sein d'un champ politique toujours mouvant. La logique classificatoire en sciences sociales porte en elle des « *effets performatifs induits par l'acte même de classer* », qui tendent à « *naturaliser* » les appartenances politiques, notamment en surévaluant la place de l'idéologie au sein de la compétition politique³. Un débat épistémologique autour de cette logique classificatoire s'est développé, en France, dans les controverses à propos de la thèse d'une immunité de la France au fascisme⁴.

Des besoins d'intelligibilité nécessitent malgré tout de nommer et de distinguer les différents groupes d'acteurs engagés dans une compétition. Du moins faut-il expliciter les termes employés, pour éviter des connotations indues. Nous donnons un caractère essentiellement relationnel aux termes employés pour décrire et analyser le fonctionnement du champ politique des années Vingt en France : nous n'étudions pas des tendances politiques à l'identité bien définie et hermétiques les unes aux autres, mais les relations entre ces tendances aux contours flous, en constant repositionnement les unes par rapport aux autres. Nous utilisons une variété de dénominations, en fonction de l'échelle d'analyse, des agents de l'anticartellisme :

¹ SIEGFRIED André, *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1930, p.177-178.

² Ainsi Daniel Gaxie met-il en garde contre l'emploi du terme « extrême » dans l'analyse du champ politique, au risque, ce faisant, d'« *entériner subrepticement l'affirmation du caractère anormal, brutal, excessif, outré et immodéré du mouvement ainsi labellisé* » : GAXIE Daniel, « Des penchants vers les ultra-droites », in COLLOVALD Annie et GAÏTI Brigitte, *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute, 2006

³ La critique des logiques classificatoires a été menée, sur la question du fascisme, par le sociologue et politiste Michel Dobry : « La thèse immunitaire face au fascisme. Pour une critique de la logique classificatoire », in DOBRY Michel (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, A. Michel, 2003). Elle est reprise par le politiste Laurent Kestel dans son ouvrage sur la conversion politique de Doriot : KESTEL Laurent, *op. cit.*, p.8 et 12. Selon lui, reprenant les analyses de Paul Veyne, d'Emilio Gentile et de Robert Paxton, « *l'idéologie n'est pas à la racine de l'action. [...] Les idées servent à se différencier des autres compétiteurs politiques ; elles n'ont de sens que relationnellement ; elles constituent un vecteur des luttes politiques autant pour la conquête des postes électifs que pour le contrôle de l'appareil ; elles participent enfin de la cohésion du groupe* ».

⁴ FORLIN Olivier, *Le fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, La Découverte, 2013.

- A l'échelle englobante de l'ensemble du champ politique français, marqué par l'opposition entre le Cartel et ses opposants de droite, nous qualifions l'ensemble hétéroclite de ces opposants par les termes, au singulier, de « droite » et d'« opposition anticartelliste ». L'emploi du singulier n'induit nullement l'unité politique ou sociale de cette opposition, au contraire très diverse et clivée.

- Pour l'analyse interne du champ de l'anticartellisme de droite, le pluriel devient de rigueur¹. Il vise à distinguer deux constellations d'organisations politiques, séparées pour l'analyse selon un critère fonctionnel, c'est-à-dire selon les modes d'intervention privilégiés dans le champ politique pour aboutir à un même résultat, à savoir éloigner la gauche, au moins sa composante marxiste, du pouvoir. Nous utilisons indistinctement les termes de « modérés » et de « républicains nationaux », selon le vocabulaire de l'époque, et celui, rétrospectif, de « droite républicaine », pour caractériser les acteurs acceptant que la lutte politique se joue en priorité à l'intérieur du cadre institutionnel en place, espérant renverser le Cartel par le jeu de recompositions majoritaires au sein de la Chambre ou par des élections. Nous les distinguons de ce que nous appelons, diversement, la « droite ligueuse », la « droite activiste », l'« extrême droite », ou les « ligues activistes », construisant préférentiellement leur action en dehors du Parlement, et appelant généralement au remplacement du régime parlementaire par un régime plus autoritaire, qu'il soit de nature républicaine ou monarchiste. Le choix du terme « extrême » pour qualifier cette droite ne vise nullement, dans notre esprit, à la disqualifier, mais à décrire une « *topographie relative (dans un état du champ politique) [...] pour désigner et situer des mouvements qui, de surcroît, déclarent parfois eux-mêmes se placer à la droite de la droite* »².

- Enfin, au sein de la droite républicaine, nous distinguons généralement deux sensibilités. Les « modérés » du centre droit étaient favorables à la concentration républicaine avec les radicaux, restaient attachés à la laïcité, et se montraient favorables, dans leur ensemble, à la politique de détente internationale initiée par le Cartel. D'un point de vue organisationnel, ils gardaient des structures partisans souples. A leur droite, les « nationaux » étaient prêts à prendre en compte une partie des revendications catholiques, se montraient plus intransigeants vis-à-vis de l'Allemagne en politique extérieure, et excluaient un compromis politique avec

¹ GAUCHET Marcel, « La Droite et la Gauche », in NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. III, *Les France*, vol. I, *Conflits et partages*, Paris, Gallimard, 1992, p.2572 : « s'il y a mythiquement une gauche, en bref, il y a pratiquement des droites. La dissymétrie entre les deux bords tient pour une part non négligeable à cette opposition entre une symbolique à propulsion unitaire et une identité irréductiblement plurielle ».

² GAXIE Daniel, « Des penchants vers les ultra-droites », in *op. cit.*, p.223 : il préfère pour sa part employer le terme d'« ultra-droite » à celui d'extrême-droite. Nous avons préféré garder la dénomination classique d'« extrême droite », plus usitée dans l'historiographie existante, et, de surcroît, peu utilisée dans le vocabulaire politique de l'époque.

les radicaux alliés des socialistes. Ils militaient davantage pour la constitution d'un « grand parti national » visant à concurrencer les organisations politiques de gauche.

Ces différentes tendances de droite ne forment pas des blocs hétérogènes et étanches l'un à l'autre. Notre travail entend éclairer les porosités qui se créèrent, au gré des évolutions politiques conjoncturelles, sur un temps court, entre ces organisations, ou, au contraire, les lignes de clivages qui persistèrent ou apparurent entre elles¹. Des organisations se trouvaient plus particulièrement à l'interface de plusieurs tendances, comme la *Ligue des Patriotes* de Castelnau, peuplée de parlementaires, et, selon les évolutions de la conjoncture politique, les *Jeunesses patriotes*. Un parti comme la *Fédération républicaine*, tout en restant fidèle aux institutions, chercha à développer, à partir de 1925, des pratiques de militantisme et d'occupation extraparlamentaire de l'espace politique qui pouvait la rapprocher, à ce titre, des ligues. Cohabitaient en son sein à la fois des « modérés », dans la ligne politique originelle du parti, et des « nationaux », sensibles au durcissement du discours, du programme et des pratiques politiques du parti, suite à l'arrivée de Louis Marin à sa présidence.

Afin de garder une cohérence et une continuité du discours, nous avons par ailleurs choisi de continuer à qualifier d'anticartellistes des acteurs politiques qui ont pu soutenir, entre 1925 et 1926, les gouvernements dirigés par Painlevé et Briand, majoritairement composés par des hommes de gauche, mais qui cherchaient une majorité parlementaire de reclassement, en raison de la défection intermittente des socialistes et d'une partie des radicaux sur leurs projets financiers. Cette continuité sémantique permet d'étudier l'évolution des actions et des conceptions politiques de ces modérés, depuis le moment très politisé de la campagne électorale de 1924 et du premier gouvernement Herriot, auquel ils furent hostiles, jusqu'aux élections de 1928. Reste ainsi qualifiée d'anticartelliste une partie du centre qui accepta pourtant, en 1925 et 1926, de gouverner avec les radicaux, dans l'espoir de les détourner définitivement de l'alliance socialiste, tout en dénonçant la virtualité d'une reconstitution du Cartel des gauches sur les bases politiques de 1924.

Notre sujet se propose de considérer les mobilisations anticartellistes dans la France des années Vingt. Les bornes chronologiques 1924-1928 constituent le cœur de l'étude. La treizième législature de la Chambre des députés débuta par la victoire du Cartel des gauches, qui entendait être la seule majorité gouvernementale pour l'ensemble de la législature. Suite aux progressifs reclassements politiques, aboutissant au ralliement partiel des radicaux à la

¹ Nous nous plaçons ici dans la lignée des travaux de Mathias BERNARD sur les liens entre la droite et l'extrême-droite : BERNARD Mathias, *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003, dont la version abrégée a été publiée sous le titre *La guerre des droites de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007.

majorité d'union nationale conduite par Poincaré en juillet 1926, le retour d'une majorité parlementaire nettement cartelliste demeura, de 1926 à 1928, une virtualité dans l'horizon des contemporains¹. La droite resta ainsi mobilisée contre un éventuel retour du Cartel au pouvoir jusqu'au renouvellement général de 1928. En amont, nous sommes remontés jusqu'au début des années Vingt, au moment des premiers rapprochements politiques entre radicaux et socialistes, pour étudier la réaction de la droite face à la progressive sortie des radicaux des formules d'union nationale. L'analyse des élections législatives de 1928 met un terme à notre étude des organisations politiques anticartellistes et de leur capacité à gagner l'opinion publique à leur vue. Concernant l'étude des représentations politiques, nous avons poursuivi nos investigations en aval, jusqu'aux élections législatives de 1936, pour saisir les formes et l'ampleur du rejeu du souvenir du Cartel, comme élément de propagande mobilisé par la droite pour prévenir tout retour de la gauche au pouvoir, et comme un précédent politique dans le souvenir duquel la droite put puiser pour guider son action lors de ses retours postérieurs dans l'opposition.

Les années Vingt sont donc au cœur de notre sujet. L'historiographie politique de la période de l'entre-deux-guerres a eu tendance à privilégier l'étude des années Trente, dans une recherche étiologique des conditions de l'avènement du régime de Vichy. Dans l'opinion publique actuelle, la période du Cartel des gauches est un épisode politique oublié, occulté par victoire de la gauche en 1936 et la politique menée par le Front populaire². Jean-Noël Jeanneney explique ce silence historiographique et mémoriel par le fait que l'héritage politique du Cartel fut très mince : en ne léguant aucune mesure symbolique importante, « *il a été comme oblitéré par le Front populaire qui a installé dans l'intervalle ses grands élans, ses grandes fêtes et ses conquêtes réelles* », notamment sur le plan social³. Le Cartel suscita pourtant à l'époque, dans l'opinion de gauche, un enthousiasme et des espoirs comparables à ceux de 1936⁴.

¹ Pour l'économiste et philosophe Pierre Livet, le « *virtuel* » désigne des possibles qui ont plus de factualité que de simples possibles de représentations : in DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°59-3, 2012/3, p.9

² Mais en 1932, l'alliance électorale de la gauche ne déboucha pas sur une entente sur un programme politique minimum. Les oppositions à ce que l'opposition considérait comme un second Cartel, dans le contexte de la crise économique et des scandales politico-financiers, suscitèrent de nombreux travaux historiques consacrés aux ligues antiparlementaires et au 6 février 1934.

³ JEANNENEY Jean-Noël, *op. cit.*, p.7

⁴ Cf. chapitre I et le jugement de Jean Touchard à ce sujet : TOUCHARD Jean, *La Gauche en France depuis 1900*, Paris, le Seuil, 1977, p.90.

Un cadre chronologique restreint pour une étude interactionniste et historicisée du champ de l'anticartellisme

Un cadre chronologique restreint permet d'accorder une attention fine aux évolutions conjoncturelles qui modifient en permanence les horizons d'attente des acteurs du champ politique et expliquent leurs comportements et leurs positionnements. Ce souci d'historicisation se retrouve aujourd'hui dans la plupart des sciences sociales et a nourri de récentes mises au point historiographiques¹. Les historiens doivent s'attacher à « *recréer dans la recherche les conditions, vécues par les acteurs, d'ignorance de la suite (« mettre entre parenthèses le résultat² »), c'est-à-dire refuser de faire intervenir l'issue d'un processus dans le raisonnement sur son déploiement* »³. Pour les acteurs de l'époque, il y avait en effet d'autres futurs possibles que celui advenu, que l'historien ne doit pas négliger sous peine de laisser échapper des clés de compréhension des actions et réflexions des agents du passé⁴. Il faut refuser de « *penser le déroulement du temps et de l'histoire politique de façon linéaire et développementaliste* », au profit d'une attention aux incertitudes de l'histoire⁵. Des chaînes de causalité linéaires ont souvent été mises en avant par les historiens de l'entre-deux-guerres européen, s'attachant à ne relever, dans une démarche téléologique, que les éléments explicatifs des drames et bouleversements de la Seconde guerre mondiale ou de la mise en place des régimes totalitaires ou autoritaires. Il n'est pas dans notre projet de montrer que le passage de la droite dans l'opposition en 1924, par la rupture qu'il a produite dans ses façons d'agir et de se concevoir, aurait ouvert la voie à un processus de radicalisation linéaire et cumulatif jusqu'au régime de Vichy. Cette rupture eut certes des conséquences politiques importantes sur le devenir de la droite, mais sa radicalisation politique dans les années Trente n'était pas contenue tout entière dans celle à l'œuvre au moment de son opposition au Cartel des gauches.

¹ VAN DAMME Stéphane, « Histoire et sciences sociales : nouveaux cousinages », *op. cit.*, p.51-53. DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°59-3, 2012/3, p.70-95. Voir également BANTIGNY Ludvine et DELUERMOZ Quentin (dir.), « Historicités du XXe siècle. Coexistence et concurrence des temps », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, numéro spécial, n°117, 2013/1.

² DOBRY Michel, « “Penser = classer ?” Entretien avec André Loetz, Gérard Noiriel et Philippe Olivera », *Genèses*, n°59, 2005, p.158.

³ COLLOVALD Annie et GAÏTI Brigitte, « Questions sur la radicalisation politique », in *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, *op. cit.*, p.30-31

⁴ Pour une synthèse rapide et éclairante des régimes d'historicité et de leur usage par les historiens, nous renvoyons à OFFENSTADT Nicolas, *L'historiographie*, Paris, PUF, 2011, p.9-23. Voir également DOBRY Michel, « Avant-propos », in DOBRY Michel (dir.) *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, A. Michel, 2003, p.13 : l'historien doit rester attentif à « *l'histoire en train de se faire* » en considérant toutes les potentialités envisagées par les acteurs, même non advenues, pour comprendre les raisons et motivations de leur comportement politique.

⁵ DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007, p.100

Pour comprendre les mutations politiques au sein du champ de l'anticartellisme dans les années Vingt, il faut les contextualiser finement au regard de l'évolution de la conjoncture : les politiques menées par les gouvernements cartellistes et les réactions qu'elles suscitèrent dans le corps politique et social, les changements qui s'opérèrent entre les forces de gauche, les attentes électorales des scrutins intermédiaires. Jusqu'au retour de Poincaré en juillet 1926, les acteurs de l'anticartellisme ne savaient pas si le Cartel se dissocierait définitivement ni si, de 1926 à 1928, il n'allait pas se reconstituer et renverser le gouvernement d'union nationale. La prise en compte du contexte international, et notamment européen, est également fondamentale pour reconstituer l'horizon d'attente des acteurs politiques de l'époque. L'Allemagne restait perçue comme une menace, sentiment renforcé par l'élection d'Hindenburg à la présidence de la République de Weimar fin avril 1925, un an après la réorientation de la politique étrangère française par Herriot, et la fin de la politique de fermeté que l'invasion de la Ruhr avait symbolisée. Une partie de la droite nationaliste, de Marin à *l'Action française*, voyait dans cette élection la confirmation de ses conceptions essentialistes d'un peuple allemand agressif et revanchard. Si l'évolution de la vie politique allemande eut finalement peu de conséquences à l'intérieur du champ politique français, il n'en alla pas de même de celles de l'URSS et de l'Italie. La crainte d'une extension révolutionnaire en Europe et en France sous l'impulsion de Moscou était une peur constante de la droite française depuis la fin de la guerre. Elle fut renforcée fin 1924 par la reconnaissance diplomatique de l'URSS par la France et l'ouverture d'une ambassade soviétique à Paris en octobre 1924, suivie un mois plus tard par l'imposant défilé communiste lors des cérémonies de panthéonisation des cendres de Jean Jaurès. Cette peur réactivée du complot anticommuniste, après son apparition dans l'immédiat après-guerre, était un élément explicatif essentiel de la perception anxiogène du champ politique français par la droite¹. L'évolution de la situation politique intérieure italienne eut également des conséquences importantes. Arrivé au pouvoir en 1922, Mussolini donna un tournant autoritaire à sa pratique du pouvoir à partir de l'assassinat du député socialiste Matteotti en juin 1924 : entre 1925 et 1926, plusieurs mesures transformèrent le régime italien, encore drapé d'un vernis de démocratie parlementaire, en dictature fasciste². Pendant toute la durée du Cartel, des exilés politiques italiens arrivaient en France, et les organisations partisans et syndicales de gauche

¹ MONIER Frédéric, *L'apparition du complot communiste en France (1920-1932)*, thèse dirigée par Jean-Jacques BECKER, Paris, Université Paris X Nanterre, 1995, 2 volumes

² Interdiction des journaux, syndicats et partis autres que fascistes, création d'une police politique, création de la fonction de « chef de gouvernement » avec le pouvoir de gouverner par décrets-lois, nomination des pouvoirs politiques locaux : FORLIN Olivier, *Le fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, La Découverte, 2013, p.20

se mirent à dénoncer dans les ligues nationalistes françaises des avatars du fascisme italien, explicite dans le cas du *Faisceau* de Valois, et soupçonnèrent la droite républicaine d'accointance avec elles.

La restriction du cadre chronologique de notre investigation historique nous permet également d'envisager l'étude de l'anticartellisme de droite dans le cadre théorique de la sociologie des champs développé par Pierre Bourdieu¹, largement réutilisé en histoire². Le monde et la vie politique des années Vingt constituent un « *champ* », c'est-à-dire un espace structuré dans lequel les professionnels de la politique cherchent à parvenir au pouvoir ou à le conserver. Dans ce lieu hautement concurrentiel se fabriquent des formes de perception, d'action et d'expression politiques, offertes aux citoyens ordinaires pour essayer de capter leur faveur électorale. Loin d'être un espace où les positions entre les différents acteurs seraient figées, le champ politique est en perpétuelle évolution en fonction de la conjoncture politique ou d'évolutions économiques et sociales plus profondes. Chaque force politique bénéficie en son sein d'un « *capital* », qu'elle entend faire fructifier auprès des citoyens. Pour les organisations politiques de cette époque, partis et ligues, ce capital était multiple : il dépendait de leur ancienneté dans le champ politique³, de leur force électorale ou militante, de la capacité de leurs dirigeants à répondre et correspondre aux attentes d'une partie de l'opinion en renouvelant leurs discours et/ou leurs pratiques, etc. Chaque organisation occupe une « *position* » au sein du champ politique, qui la distingue de ses concurrentes en maintenant avec elles un « *écart distinctif* »⁴. Ce positionnement distinctif donne au champ politique et à ses acteurs, ou agents, une autonomie spécifique et un caractère fondamentalement interactionniste⁵. Chaque position au sein du champ politique est doublement relationnelle : vis-à-vis des autres acteurs politiques qui occupent une position

¹ BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Le Seuil, 2001, p.213. Bourdieu utilise également les termes de « *jeu* » et de « *marché* » comme synonymes de celui de « *champ* ».

² L'intérêt des historiens pour la sociologie de Pierre Bourdieu est particulièrement sensible dans les travaux d'histoire sociale produits depuis une vingtaine d'années : VAN DAMME Stéphane, « Histoire et sciences sociales : nouveaux cousinages », in GRANGER Christophe (dir.), *A quoi pensent les historiens*, Paris, Autrement, 2013, p.49. L'apport de la sociologie à l'histoire est également mis en avant par NOIRIEL Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006, et DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007.

³ La FR ou le PRDS issu de l'ARD bénéficient par exemple de leur antériorité dans le champ politique : ils ont été parmi les premiers partis politiques fondés au tout début du XXe siècle au moment de l'Affaire Dreyfus, l'ARD dès 1901 et la FR en 1903, et elles peuvent remobiliser à l'envi les figures de leurs fondateurs, inscrits dans la mémoire politique collective : celle de Pierre Waldeck-Rousseau pour les alliancistes, et de Jules Méline pour les progressistes.

⁴ BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p.220

⁵ A l'encontre de l'analyse marxiste classique, le champ politique ne peut ainsi pas être réduit, pour Bourdieu, « à une sorte de manifestation épiphénoménale de forces économiques et sociales dont les acteurs politiques seraient en quelque sorte les marionnettes » : *Ibid.*, p.227. Dans notre travail, nous utilisons de façon indifférenciée les termes « d'acteurs » et « d'agents ».

politique différente (lutte interne au champ politique), et vis-à-vis des profanes (lutte externe au champ politique visant à conserver ou à conquérir de nouvelles clientèles). Ainsi pour Bourdieu, « *les mouvements politiques n'existent que dans et par la relation d'opposition sans cesse renouvelée, par l'effet même de la lutte, qui les unit aux mouvements concurrents* »¹.

Pour saisir l'ensemble des interactions politiques au sein du champ de l'anticartellisme de droite, nous avons concentré l'essentiel de notre étude sur la période 1924-1926, celle où la droite se considérait dans l'opposition politique, et se présentait comme une solution de rechange, une alternative, à la politique menée. L'aggravation de la situation financière et monétaire du pays à partir de 1925, débouchant sur une instabilité ministérielle croissante, permit aux acteurs anticartellistes, des plus modérés aux plus contestataires, d'élargir leur champ des possibles, possibles dont l'avènement était rendu moins improbable qu'avant. L'ouverture de l'horizon d'attente politique des contemporains suscita une compétition féroce parmi les acteurs de l'anticartellisme de droite, notamment à partir de l'automne 1925. Ce passage dans l'opposition et une situation de crise multiforme, sous le Cartel des gauches, entraîna de profonds changements politiques dans les discours et les pratiques des organisations anticartellistes, étudiées de façon synoptique, dans leurs interrelations.

Une approche multiscalaire du champ politique anticartelliste des années Vingt

Le choix d'un grand angle pour observer le champ politique divers de l'anticartellisme permet de mettre à jour les porosités organisationnelles ou idéologiques à l'œuvre, mais aussi le maintien de clivages au sein des droites. Pour filer la métaphore photographique, nous avons estimé que des zooms étaient nécessaires pour compléter et nuancer la prise de vue d'ensemble. Ils prennent la forme d'études de cas départementaux. Le choix de l'échelon départemental s'explique par l'abondance et la richesse, bien qu'inégale, des sources produites par les administrations préfectorales sur les acteurs politiques et sur les élections. Ces focus ont deux fonctions distinctes dans notre démarche. Tout d'abord une dimension analytique, reposant sur les critères politiques et électoraux qui ont présidé à la sélection du corpus. L'étude des comportements d'acteurs évoluant dans des départements aux profils politiques divers, permet de saisir la présence, ou non, de décalages entre les initiatives et les prises de position des états-majors parisiens et des situations politiques locales particulières, d'étudier leur résonance et leur dissonance en fonction des rapports de forces politiques

¹ *Ibid.*, p.231-232

locaux. L'évolution politique de la droite anticartelliste fut en effet fort dissemblable selon que l'on se trouvait dans un de ses bastions ou au contraire dans une terre de mission¹. L'étude des résultats électoraux, permettant de saisir la réussite ou l'échec de l'opposition anticartelliste à convaincre l'opinion, ne prend toute sa signification que dans la confrontation entre les résultats nationaux, présentés sous une nomenclature politique unifiée par les services du ministère de l'Intérieur ou la presse parisienne, avec le sens politique réel que ces élections eurent au niveau local. Nous avons donc décidé de mettre en regard la situation politique étudiée au niveau national, échelle macroscopique, et celle de départements aux tempéraments politiques divers, échelle « mésoscopique ». Nous atteindrons par moments une échelle « micro », située au niveau des individus, grâce au dépouillement d'archives privées d'acteurs politiques de l'époque, nous permettant de saisir leur perception du champ politique et de saisir l'évolution de leur horizon d'attente. Nous mobiliserons ces études de cas, dans une perspective comparative et analytique, dans les chapitres confrontant les différentes formes prises par les mobilisations anticartellistes, politiques ou sociales, en fonction de profils politiques distincts, et dans ceux qui s'intéressent aux répercussions électorales de ces mobilisations. Ces départements nous ont aussi fourni un corpus de presse diversifié, que l'on aurait pu trouver ailleurs, largement utilisé tout au long de la thèse pour étudier l'évolution des discours et des représentations politiques.

L'étude du comportement des acteurs politiques et sociaux de l'anticartellisme, dans leur diversité, et la réception de leurs actions en direction de l'opinion, nous a amené à dépouiller trois grands types de sources retrouvées dans les dépôts d'archives nationaux et départementaux : les fonds publics de surveillance politique, les archives privées d'hommes politiques, et un ensemble de titres de la presse anticartelliste². Pour l'étude des organisations politiques au niveau national et parisien, le fonds F7 des Archives nationales a été particulièrement utilisé, ainsi que les archives de la Préfecture de Police et des versements revenus de Russie conservés à Fontainebleau. Au niveau départemental, les fonds 1M ou 4M de surveillance préfectorale et policière des organisations politiques ont été systématiquement dépouillés. Ces informations sur les organisations politiques ont été complétées par l'étude de la presse partisane locale et nationale, quand elle a été retrouvée, et par le dépouillement d'archives privées d'hommes politiques conservées aux Archives nationales, aux archives du ministère des Affaires étrangères, à Sciences Po Paris, et dans les archives départementales ou

¹ Cette question a fait l'objet d'un colloque en 2009, organisé par l'université de Poitiers, avec le soutien de l'université Bordeaux 3 et du Comité d'histoire politique et parlementaire, les 24 et 25 septembre 2009, et intitulé *Fiefs, bastions, terres de mission et déserts électoraux de la Révolution à nos jours*. Actes à paraître.

² La critique externe et interne de ces sources est faite au fil des chapitres, au gré de leur utilisation.

municipales de nos départements d'étude. L'étude de la propagande anticartelliste a été réalisée essentiellement par le dépouillement d'un large panel de presse d'opinion et d'information, riche de 55 titres, 44 retrouvés dans nos départements d'étude et 11 issus de la presse parisienne¹. La mesure de l'impact de cette propagande sur l'opinion a été réalisée à partir des rapports de surveillance préfectoraux ou policiers de l'état d'esprit des populations conservés dans la série F7 des AN, et par une analyse détaillée des résultats des élections intermédiaires, à savoir les élections municipales et départementales de 1925 et les élections législatives partielles, comparés à ceux des renouvellements législatifs généraux. Ces résultats ont été retrouvés dans la presse dépouillée, la série C des AN, la série 3M des archives départementales, et dans certains documents présents dans des archives privées.

Le dépouillement systématique de l'ensemble de ces sources nécessitait, pour des contraintes matérielles et temporelles, de restreindre le nombre de ces observatoires politiques départementaux. Nous avons arrêté notre choix sur cinq départements. L'élaboration de ce panel reposa sur deux critères principaux : disposer de profils politiques et électoraux variés, dans lesquels les gauches et les droites, dans leur diversité, s'affrontaient selon des rapports de force asymétriques, au sein d'environnements économiques et sociaux divers² ; et profiter de la présence, passagère ou de long terme, de personnalités politiques ayant laissé des traces de leur activité politique, dans la presse ou dans des archives privées. Notre choix s'est arrêté sur deux départements majoritairement de gauche : le Puy-de-Dôme, terrain déjà pratiqué³, et le Rhône ; deux départements majoritairement de droite : le Maine-et-Loire et la Meurthe-et-Moselle ; et un département où gauche et droite étaient d'influence égale dans les années Vingt : l'Ardèche⁴. Le choix de ces cinq départements permettait d'étudier des cultures politiques de droite variées. Toutes les nuances de droite coexistaient dans chacun d'eux, mais certaines d'entre elles étaient, localement, particulièrement influentes.

¹ Concernant la presse parisienne, nous avons dépouillé des titres de presse représentant les différentes sensibilités de droite : *L'Action française*, *Le Nouveau Siècle*, *L'Echo de Paris*, *Candide* pour les plus conservateurs ; *La Liberté*, *L'Avenir*, *Le Temps* et *Le Journal des débats* pour des titres plus modérés ; *Le Petit parisien*, principal tirage des années Vingt, pour avoir le ton de la grande presse dite d'information. Nous avons également dépouillé deux journaux de partis politiques : *La Nation* pour la *Fédération républicaine de France* et *L'Action libérale populaire*. Pour une présentation détaillée de ce corpus, nous renvoyons au chapitre IX consacré à la presse.

² Pour ne pas alourdir la démonstration, nous présentons de façon plus détaillée les profils socio-économiques des départements choisis dans le prologue.

³ DUBOIS J.-E., *Les députés du Puy-de-Dôme de 1919 à 1942*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 2004

⁴ J'habitais dans ce département au commencement de ma thèse, ce qui influença, pour des raisons pratiques, ce choix.

En Ardèche et dans le Maine-et-Loire, la droite catholique et conservatrice, voire explicitement royaliste, était très présente, et même encore politiquement majoritaire en Anjou en 1924. Ces deux départements présentaient comme autre point commun d'être encore très majoritairement ruraux, et clivés socialement et politiquement, comme l'avait repéré André Siegfried : montagne conservatrice contre plaine progressiste en Ardèche ; structure agraire hiérarchique et conservatisme de l'Ouest angevin contre les pays de petite propriété, républicains, dans l'Est du Maine-et-Loire¹.

En Ardèche, Xavier Vallat, ancien député vaincu en 1924, était un représentant de cette droite conservatrice et catholique. Suite à sa défaite électorale, il s'engagea activement au sein de la *Fédération nationale catholique*, dont il devint l'un des principaux orateurs. Sans jamais appartenir officiellement à *l'Action française*, il en était proche : il collabora au journal de Maurras sous le pseudonyme de Vivarès, et défendit Léon Daudet, en 1925-1926, lors du procès sur la mort de son fils Philippe. Il est un bon exemple des liens existant entre monde politique et associations religieuses².

Le Maine-et-Loire votait massivement conservateur depuis 1871. Son attitude politique était l'une des plus anciennes et des plus invariables de France, remontant aux temps de la Révolution française, où « *la cause catholique et la cause royaliste se sont alors trouvées indissolublement mêlées* »³. La superposition d'une carte de la pratique religieuse et du vote à droite dans l'entre-deux-guerres montre la complémentarité des deux facteurs selon une division Est-Ouest suivant le cours du Loir et du Layon⁴. A l'Ouest, la pratique religieuse était plus forte et le vote plus conservateur. La forte influence du catholicisme s'appuyait sur un encadrement scolaire catholique aussi important que l'enseignement public à l'échelle du département, mais surtout sensible à l'Ouest⁵. Sous le Cartel des gauches, le Maine-et-Loire fut le théâtre d'une élection sénatoriale partielle particulièrement suivie et commentée en juin 1925, suite à la décision de Léon Daudet d'être candidat dans ce département. Sa candidature, présentée au nom de la lutte contre le Cartel, ne fit pas l'unanimité à droite, et révéla des lignes de fractures importantes au sein de l'anticartellisme politique et religieux, au niveau

¹ SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, A. Colin, 1913, et *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République*, Paris, A. Colin, Cahiers de la Fondation nationales des sciences politiques, 1949.

² Ses archives privées, consultées, sont déposées aux Archives municipales de Lyon. La biographie de Laurent Joly sur Vallat a été réalisée en grande partie par leur dépouillement : JOLY Laurent, *Xavier Vallat (1891-1972). Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat*, Paris, Grasset, 2001

³ GABILLARD P., *L'extrême-droite en Maine-et-Loire de 1919 à 1934*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1980, p.266

⁴ *Ibid.*, p.267

⁵ Plus de détails à ce sujet dans le prologue.

national et départemental, au point de provoquer son échec. Celui-ci eut des conséquences importantes au sein de la FNC, et nourrit une opposition farouche de l'AF envers les organisations de la droite républicaine.

En Meurthe-et-Moselle coexistaient deux tendances politiques bien distinctes, autrefois adverses, mais réunies dans l'union nationale depuis la guerre, puis dans l'anticartellisme à partir de 1924¹ : les républicains de gauche, laïques, dont le chef dans le département était Albert Lebrun ; et les républicains catholiques et nationalistes représentés par Louis Marin. Ce dernier était une des principales figures de l'opposition au Cartel, en tant que président du principal groupe de l'opposition à la Chambre, *l'Union Républicaine Démocratique*, puis, à partir de juin 1925, en tant que président de la *Fédération républicaine*, qu'il s'efforça de relancer dans une optique militante et de structuration territoriale solide dans tout le pays. Grâce à ses archives conservées à Paris et à Nancy, nous pouvons suivre conjointement ses initiatives politiques nationales et locales, fort dissemblables. Les années Vingt virent également le développement d'un courant démocrate-chrétien dynamique qui commença à se structurer à partir de 1924. La proximité de la frontière avec l'Allemagne, et les craintes concernant la sécurité extérieure du pays, furent un élément favorable au développement des ligues nationalistes dans ce département. La Meurthe-et-Moselle offre ainsi au regard de l'historien un panel de l'ensemble des droites anticartellistes de l'époque. Ce département très industriel permet aussi d'étudier les liens entre les milieux d'affaires, notamment de la sidérurgie et des mines, et le monde politique. Étudiée par Jean-Noël Jeanneney, la figure de François de Wendel, proche de Marin, est de ce point de vue omniprésente, puisqu'il finançait des organisations politiques et des titres de presse tant à Paris que dans son département d'origine².

Dans le Rhône et le Puy-de-Dôme, les rapports de force politiques étaient tout autres, les droites se trouvant cette fois nettement minoritaires face aux gauches.

Dans le Puy-de-Dôme, la droite locale était essentiellement modérée, de tendance progressiste et républicaine de gauche, en tout cas majoritairement laïque. A partir de 1924, son principal représentant fut Jacques Bardoux, fils d'Agénor Bardoux, ministre des débuts de la Troisième République, et grand-père de Valéry Giscard d'Estaing. Enseignant à l'École libre des

¹ ROTH François, *op. cit.*, p.35

² JEANNENEY J.-N., *François de Wendel en République, L'Argent et le pouvoir*, Paris, le Seuil, 1976. Les archives de François de Wendel, conservées aux Archives nationales, ont été utilement consultées.

sciences politiques et à l'Ecole militaire, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques à partir de janvier 1925, collaborateur de nombreux journaux parisiens et de province, c'était un intellectuel libéral bien installé dans les réseaux politiques, culturels et journalistiques de la droite parisienne. Désireux de devenir parlementaire, il chercha à s'implanter politiquement dans le département où son père avait été élu député et avait exercé sa profession d'avocat. Pour soutenir ce projet, il créa en 1924 un nouveau parti qui ambitionnait de réunir l'ensemble des forces anticartellistes du département : le *Parti républicain fédéral*. La richesse de ses archives privées, déposées aux archives départementales du Puy-de-Dôme, permet de suivre pas-à-pas cette initiative politique locale, ainsi que l'évolution politique nationale de son promoteur, l'un des principaux théoriciens de la droite républicaine. Le patron des gauches dans le département était le sénateur-maire radical de Riom, Etienne Clémentel, ministre des Finances du premier gouvernement Herriot en 1924-1925, dont les archives personnelles, également conservées aux AD du Puy-de-Dôme, offrent des perspectives sur la situation politique du département et sur les oppositions à la politique financière du gouvernement Herriot.

La diversité sociologique et le poids démographique du Rhône et de son chef-lieu permettaient la coexistence de plusieurs types de droites : droite modérée historiquement dirigée ou influencée par les milieux d'affaires libéraux¹, et qui était la plus influente dans le département ; droite catholique, avec une tentative de renaissance de *l'Action libérale populaire* lyonnaise ; droite ligueuse dans sa variété. La *Fédération républicaine du Rhône*, était l'organisation départementale des républicains modérés la plus dynamique du pays, développant un véritable militantisme de droite². Son activité fut relancée par sa défaite en 1924, perdant tous ses élus au profit du Cartel. La FR du Rhône entama alors un processus de radicalisation qui n'alla pas sans tensions, notamment avec Laurent Bonnevey, l'un de ses fondateurs. Ses archives privées, conservées dans le Rhône, témoignent de son éloignement de la FR du Rhône et de la FR de France en raison de divergences politiques et de réticences face à la radicalisation de leurs discours et de leurs pratiques politiques. Une polémique l'opposa à Louis Marin au printemps 1926, témoignant de deux conceptions différentes de l'opposition en politique. Enfin, Lyon présentait la particularité d'être dirigé par celui qui

¹ ANGLERAUD Bernadette, « Laurent Bonnevey et les élites lyonnaises », in BENOIT Bruno et VERGNON Gilles (dir.), *Laurent Bonnevey, le centrisme, les départements et la politique*, Lyon, Stéphane Bachès, 2009, p.28-29.

² Etudiée par BERNARD Mathias, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998.

symbolisait le Cartel au niveau national, Edouard Herriot, qui fit l'objet d'attaques particulièrement virulentes dans la presse conservatrice locale¹.

L'organisation de la thèse

Pour ordonner le fruit de nos dépouillements et de nos réflexions, nous avons élaboré un plan en quatre grandes parties, visant à répondre aux problématiques précédemment exposées. Ces parties font suite à un prologue dressant un court tableau de la situation socio-économique de la France et de nos départements d'étude dans les années Vingt, ainsi qu'à un chapitre introductif portant sur la constitution du Cartel des gauches et les réactions de la droite à son encontre, sur la campagne électorale de 1924, et proposant une relecture des résultats électoraux du 11 mai 1924 (chapitre I).

La première partie étudie les conséquences de la défaite électorale sur les organisations politiques anticartellistes. Deux temps ont été distingués. Celui des bonnes intentions et de l'appel à l'unité pendant la durée du gouvernement Herriot et jusqu'à l'été 1925, unité qui fut en passe d'être réalisée, concernant la droite républicaine, sous l'égide de la *Ligue républicaine nationale* (chapitre II). A partir de l'été 1925, suite aux résultats décevants de l'opposition aux élections municipales et cantonales et aux premières recompositions de la majorité gouvernementale à la Chambre, les forces centrifuges l'emportèrent sur les forces centripètes, et l'anticartellisme politique de droite s'émietta (chapitre III). Ces recompositions politiques entraînèrent un certain nombre de rapprochements et de porosités entre organisations, mais n'empêchèrent pas le maintien de clivages traversant le champ de l'anticartellisme, pour des raisons tactiques ou idéologiques (chapitre IV).

La deuxième partie se concentre sur les thématiques développées par l'opposition anticartelliste pour faire campagne contre le Cartel des gauches et sur les liens qu'ont pu tisser certaines forces politiques avec des acteurs associatifs, posant la question du type de rapports entre milieu associatif et monde politique, qui oscillaient entre liens de dépendance, de domination ou de collaboration. Quatre grands thèmes furent au cœur des critiques contre le Cartel au pouvoir. Tout d'abord, chronologiquement, la question religieuse, dont la résurgence dans le champ politique suscita une imposante mobilisation catholique (chapitre V). La question de l'intégrité nationale, menacée à l'extérieur par l'Allemagne, et à l'intérieur par les menées communistes, constitua une autre critique récurrente à l'encontre d'un Cartel accusé de pusillanimité dans la défense de la patrie, la droite cherchant alors à

¹ Les archives d'Edouard Herriot furent consultées au ministère des Affaires étrangères.

s'attribuer le monopole de la représentation et de l'expression de l'intérêt national (chapitre VI). Le troisième thème, présent sur l'ensemble de la période, gagna en acuité pour devenir prépondérant à partir de l'automne 1925 : c'est celui de la question financière et monétaire, permettant d'étudier les liens multiformes entre milieux d'affaires et monde politique (chapitre VII). Nous avons enfin étudié l'ensemble des critiques institutionnelles développées sous le Cartel des gauches, depuis la dénonciation des pratiques de pouvoir cartellistes, dévoyant le bon fonctionnement du parlementarisme, jusqu'aux appels à la dictature. Quelles furent les occurrences de ces critiques ? Quelles forces politiques de droite les relayèrent ? Y a-t-il eu contagion du modèle fasciste italien sur ces questions ? (chapitre VIII)

La troisième partie s'intéresse aux modalités de diffusion de ces critiques et à leur influence sur l'évolution de l'opinion publique. Deux vecteurs principaux furent privilégiés, considérés comme les plus efficaces pour retourner l'opinion contre le gouvernement : la presse (chapitre IX), et l'organisation de réunions et de manifestations dans tout le pays (chapitre X). Nous proposons un essai de mesure de l'impact de ces campagnes de presse et de réunions sur l'opinion publique à partir de deux sources principales : les rapports administratifs de surveillance de la population, et l'étude des résultats des élections locales de 1925 et des élections partielles qui ponctuèrent les années 1924-1926 (chapitre XI).

Enfin, la quatrième partie présente, selon un déroulement chronologique, une étude du rôle des mobilisations anticartellistes dans la chute du Cartel et dans la prévention de son retour, de l'été 1926 au milieu des années Trente. Quelle part ces mobilisations eurent-elles dans le retour au pouvoir de Poincaré à l'été 1926, dans un contexte de recompositions parlementaires à l'œuvre depuis l'été 1925 (chapitre XII) ? Une fois la chute du Cartel acquise, les organisations anticartellistes restèrent vigilantes pour prévenir tout retour à une majorité cartelliste jusqu'aux élections générales de 1928 (chapitre XIII). L'étude de la campagne électorale et du résultat des élections permet de revenir sur l'image communément admise d'une nette victoire de la droite et d'une sanction de la majorité cartelliste sortante (chapitre XIV). Le dernier chapitre s'emploie à étudier comment la droite fit progressivement du terme « Cartel » la métonymie d'une gauche sectaire et mauvaise gestionnaire des deniers publics, et étudie le rejeu mémoriel de l'épisode cartelliste dans le débat politique français jusqu'au milieu des années Trente (chapitre XV).

Au terme de la démarche, nous chercherons à comprendre pourquoi, malgré leurs effets structurants, ces mobilisations n'ont pas permis aux droites françaises de reconquérir une opinion publique de plus en plus majoritairement acquise à la gauche.

**PROLOGUE : La France des années Vingt,
éléments de contexte économique et social**

Avant d'entrer dans le vif, politique, du sujet, il nous paraît opportun de présenter rapidement, dans le cadre d'un prologue contextuel, les principales caractéristiques démographiques, économiques et sociales de la France et des départements de notre corpus dans les années Vingt. Ces cinq départements présentent des profils démographiques, économiques et sociaux politiques très divers, et faisaient partie d'une France qui achevait alors, au milieu des années Vingt, sa reconstruction.

I) L'économie et la société française des années Vingt

A) L'ombre portée de la guerre : stagnation démographique et sociabilité ancien-combattante

Les conséquences démographiques de la Grande guerre furent particulièrement importantes pour la France. Avec près de 1,4 millions de morts, la population active masculine s'était trouvée amputée de 10,5% de ses effectifs par rapport à l'avant-guerre. Aux morts directs, il convient d'ajouter un déficit des naissances de l'ordre de 1,5 millions¹. Le vieillissement de la population française, qui caractérisait déjà la France par rapport à ses voisins européens en 1914, se trouvait accentué². Après un phénomène de rattrapage des naissances de 1919 à 1922, la France connut une stagnation de sa démographie dans les années Vingt. Entre les recensements de 1921 et de 1926, la population française était passée de 39,3 millions d'habitants à 40,7 millions, soit une augmentation de 1,5 millions, due à plus de 60% à l'immigration³. Ces immigrants s'installaient dans les régions les plus industrielles, à savoir dans le Nord, l'Est et le Midi méditerranéen⁴.

¹ SCHOR Ralph, *Histoire de la société française au XXe siècle*, Paris, Belin, 2004, p.124.

² De 1901 à 1931, les moins de 20 ans étaient passés de 34,7% du total de la population à 30,3%, et les plus de 60 ans, de 12,4% à 14% : *Ibid.*, p.131

³ ZIMMERMANN Maurice, *op. cit.*

⁴ Entre 1921 et 1926, le nombre d'étrangers résidant en France passa de 1,5 millions à 2,5 millions, soit de 4 à 6% de la population totale du pays en proportion : *Ibid.*, p.133. Ils provenaient pour l'essentiel de pays européens, et en premier lieu d'Italie, secondairement des pays d'Europe centrale et orientale, notamment de Pologne, et dans une moindre mesure, d'Afrique du Nord. Cet afflux, destiné à pallier les déficits de main d'œuvre, provoqua dès les années Vingt, avant la crise économique, des peurs chez beaucoup de Français, qui les

La société française restait marquée par l'ombre portée du conflit : le port du deuil, l'omniprésence des blessés, invalides ou mutilés¹. Le souvenir de la guerre était omniprésent, sollicité par les commémorations nationales et locales, par les monuments aux morts qui couvrirent progressivement l'ensemble des communes de France dans les années Vingt. Les anciens combattants formaient un groupe social très important. Selon l'analyse démographique d'Antoine Prost, près de 90% de la population masculine des classes 1890 à 1919, soit les hommes adultes ayant entre 20 et 50 ans en 1920, avait porté l'uniforme². En considérant l'ensemble de la population masculine née avant 1901, 60% était composée d'anciens combattants au sortir de la guerre et 55% en comptant les étrangers et naturalisés. C'est à l'époque du Cartel des gauches que le pourcentage des hommes de plus de 20 ans anciens combattants tomba sous la barre symbolique des 50%. Le clivage générationnel entre la « *génération du feu* » et ses aînés venait de ce constat objectif : l'expérience de guerre avait été démographiquement sélective selon les classes d'âge³. Les associations d'anciens combattants entendaient représenter les intérêts de cette catégorie de la population transclasse et transgénérationnelle. Si les premières organisations de blessés et mutilés furent créées pendant la guerre, les grandes associations d'anciens combattants furent créées après la victoire. Le décollage du nombre de leurs adhérents ne démarra souvent que dans la deuxième moitié des années Vingt, notamment entre 1927 et 1931, années pendant lesquelles leurs effectifs doublèrent voire triplèrent⁴. Officiellement apolitiques, les deux principales associations d'anciens combattants avaient des accointances plus ou moins fortes avec une partie du champ politique, même si les spécificités départementales étaient nombreuses. *L'Union fédérale* (UF) était plutôt orientée vers le centre gauche, alors que *L'Union nationale des combattants* (UNC) était une organisation plus proche de la droite. Concernant nos départements d'étude, voici les effectifs des adhérents à l'UF et à l'UNC recensés par Antoine Prost pour l'année 1928.

considérait comme des populations porteuses de maladies, et plus enclines à la délinquance, sans toujours admettre que ces pathologies sociales et sanitaires étaient liées à leurs mauvaises conditions de travail et de vie.

¹ SCHOR Ralph, *op. cit.*, p.124 : il y avait eu 2,8 millions de blessés, dont 1,1 millions d'invalides, parmi lesquels figuraient 300 000 mutilés.

² PROST A., *Les Anciens Combattants et la Société française, 1914-1939*, 3 vol., Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, vol II. Sociologie, p.5

³ *Ibid.*, p.7.

⁴ *Ibid.*, p.34 : le cycle d'adhésion semble avoir été le suivant pour l'ensemble des associations : « *croissance jusqu'en 1922-1923, stabilisation de 1924 à 1926, croissance de 1927 ou 1928 à 1931, prolongée parfois jusqu'en 1933, déclin plus ou moins accusé ensuite, de 1934 à 1939.* » Une des principales raisons de l'essor à partir de l'année 1927 vient notamment de la création à cette date de l'Office et de la carte du combattant, leur offrant quelques avantages, puis de la retraite du combattant en 1930, destinée aux bénéficiaires de la carte, carte distribuée par les associations d'anciens combattants. A partir de 1931-1932, les distributions de carte se ralentissent, de même que les adhésions à ces associations.

Nombre d'adhérents de l'UF et de l'UNC en 1928¹		
	Adhérents à l'UF	Adhérents à l'UNC
Ardèche	5 500	
Maine-et-Loire	7 200	17 500
Meurthe-et-Moselle	17 131	1 780
Puy-de-Dôme	15 000	11 603
Rhône	14 043	16 553
Total France métropolitaine	403 189	371 981

B) Des évolutions économiques et sociales contrastées : salarisation accrue de la population active, croissance économique et déséquilibres financiers hérités de la guerre

L'évolution sociale la plus importante de l'après-guerre fut l'accélération de l'exode rural, au rythme de 80 000 migrants ruraux vers les villes chaque année. En 1926, les ruraux restaient majoritaires, de peu, sur les urbains. L'urbanisation se poursuivait à un rythme modéré, de l'ordre de 0,75% par an tout au long des années Vingt. La plus forte croissance urbaine concernait Paris, qui gagna 1,3 millions d'habitants entre 1911 et 1931, principalement une population ouvrière venue s'embaucher pendant la guerre dans les usines d'armement. Dans les villes, la question du logement était très importante, la plupart des habitations étant de qualité médiocre².

La population active française resta stable, entre 21 et 22 millions d'actifs, entre 1913 et 1926, mais sa composition évolua. Les années d'après guerre furent marquées par une accélération de la chute du nombre d'agriculteurs : ils étaient près de 9 millions en 1921, mais seulement 8,1 millions en 1926. Grâce à l'inflation et aux bénéfices réalisés pendant la guerre, où les prix étaient hauts, beaucoup avaient pu acheter ou étendre leurs exploitations : le propriétaire exploitant en faire-valoir direct devenait la norme dans de nombreuses régions. Si la récolte céréalière de 1924 fut encore médiocre et contraignit à importer, celle de 1925 atteignit les niveaux les plus élevés depuis la guerre. Mais la moyenne de production agricole pour la période 1926-1931 retrouva tout juste le niveau de la période 1906-1913. Cette stagnation globale cachait en fait une progression significative des rendements à l'hectare et de la productivité du travail agricole puisque le nombre de travailleurs agricoles diminua

¹ *Ibid.*, p.60-61

² SCHOR Ralph, *op. cit.*, p.160.

significativement par rapport à l'avant-guerre¹. L'électrification des campagnes se poursuivait à un rythme soutenu, au contraire de l'adduction en eau². Parallèlement, l'activité industrielle progressait avec la reconstruction des régions libérées. La reconstruction des immeubles et des capacités de production détruites était réalisée à 80% à la fin de l'année 1924. Cette reconstruction, si elle se fit à l'identique dans certains secteurs, s'accompagna dans d'autres d'une modernisation de l'appareil de production³, ce qui explique que l'indice de la production industrielle du pays, base 100 en 1913, atteignit 98 fin 1923, 113 fin 1924, 116 fin 1925 et 130 au milieu de 1926. Cette croissance économique fut portée par l'accroissement spectaculaire des exportations, qui bénéficiaient de l'affaiblissement du franc sur le marché des changes, rendant les produits français meilleurs marchés que les produits anglais et américains. L'équilibre du commerce extérieur, structurellement déficitaire depuis la fin du XIX^e s., fut atteint en 1923, et devint excédentaire à partir de 1924 jusqu'à la crise économique des années 1930. En 1924, les travailleurs industriels étaient plus de 7 millions. Une certaine féminisation de la main-d'œuvre industrielle s'opérait, y compris dans des secteurs traditionnellement masculins, comme la métallurgie, la mécanique, la chimie ou l'électricité. Concernant le cadre d'activité, le travail en usine progressait, mais les petites et moyennes entreprises demeuraient majoritaires⁴. Le secteur tertiaire passa de 6 millions d'employés en 1921 à 6,3 millions en 1924. Cette hausse sensible était essentiellement due au tertiaire privé, le nombre de fonctionnaires n'étant passé que de 470 000 en 1914 à 544 000 en 1924. Le développement de l'industrie et la multiplication des emplois de bureau dans le tertiaire se conjuguèrent à expliquer la baisse de la part des classes moyennes indépendantes au sein de la population active, de façon tant relative qu'absolue, passant de 41% de la population active en 1913, à 37,7% en 1926⁵.

Si la reconstruction économique du pays était en grande partie achevée dès 1924, les conséquences financières de la guerre pesaient encore de tout leur poids au milieu des années

¹ La productivité par travailleur agricole progressa de 20% environ par rapport à l'avant-guerre, même si les coûts de production français restaient plus élevés que dans les pays européens voisins : ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1984, tome 2 « De 1919 à la fin des années 1970 », p.28

² SCHOR Ralph, *op. cit.*, p.144 : sur un total de 38 000 communes, le nombre de celles raccordées au réseau d'électricité passa de 7 500 en 1911 à 18 000 en 1927 et 36 000 en 1938. Concernant l'adduction d'eau, seul un tiers des communes était raccordé en 1939.

³ *Ibid.*, p.155 : ainsi dans le Nord, particulièrement touché par la guerre, 4% de la production était assurée par des procédés mécaniques en 1913 et 86% en 1927.

⁴ *Ibid.*, p.157 : 40% des entreprises avaient moins de 10 salariés et 25% en avaient de 11 à 100.

⁵ En chiffres absolus, les « chefs d'établissements et petits patrons indépendants » selon les termes des recensements, passèrent de 8,3 millions (sur une population active de 20,3 millions) en 1913, à 7,9 millions en 1926 (sur une population active de 21 millions de personnes) : cf. RUHLMANN J., *Ni bourgeois ni prolétaires : la défense des classes moyennes en France au XX^e siècle*, Paris, le Seuil, 2001, annexe 10, p.427

1920 : en 1929, sur 100 francs d'impôts, 41 étaient affectés au service de la dette, ce qui en faisait le premier poste de dépenses budgétaires. Si l'on ajoute le montant des pensions versées au titre de la guerre, qui représentaient 16 francs, plus de la moitié du budget national était consacré dans les années 1920 au règlement financier de la Grande guerre¹. En France, comme dans d'autres pays européens, le souvenir de la stabilité monétaire et des prix durant tout le XIXe siècle explique que l'opinion, les gouvernements et les experts étaient mal armés pour comprendre les déséquilibres induits par la guerre dans ces domaines. Les relations existant entre le pouvoir d'achat intérieur des monnaies et leur taux de change faisait l'objet d'une incompréhension générale². La crise inflationniste de la fin du conflit se manifestait par trois types de déséquilibres étroitement liés entre eux³ :

- En premier lieu, une hausse des prix de gros et de détail. Les prix étaient passés d'un niveau de référence 1 en 1913, à 3 en 1922, et à 6 en 1926, soit un doublement en quatre ans, cette hausse connaissant une accélération en 1925-1926⁴. La « vie chère » demeurait un souci quotidien pour une grande majorité des Français. A part le prix du pain et le montant des loyers, fixés par la puissance publique, tous les autres prix étaient libres, et leur hausse était due à la détérioration du change français depuis la fin de la guerre. Même si le niveau de vie réel des Français, même des couches populaires, avait augmenté dans les années 1920, au niveau de la perception des contemporains, la hausse des prix jusqu'en 1926 laissait penser que le pouvoir d'achat diminuait fortement⁵.

- Deuxième type de déséquilibre : la dépréciation du cours du franc sur le marché des changes. La parité-or de 1914 n'ayant pas pu être rétablie au lendemain de la guerre, le franc

¹ ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, tome 2, *op. cit.*, p.14. En 1921, les intérêts de la dette absorbaient 45% des recettes budgétaires, et les dépenses de la reconstruction culminèrent à 17% du revenu national : Jean-Charles ASSELAIN, Bertrand BLANCHETON, Christian BORDES, Marc-Alexandre SENEGAS : « L'inflation française de 1922-1926, hasards et coïncidences d'un *policy-mix* : les enseignements de la FTPL », <http://sceco.univ-poitiers.fr/franc-euro/articles/JCAsselainBBCBMAS.PDF>, p.4

² ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, tome 2, *op. cit.*, p.19. Bertrand Blancheton nous invite à exclure de cette condamnation unanime les membres de la direction du Mouvement général des Fonds à partir d'avril 1922 et quelques économistes, notamment Charles Rist qui fut le premier, dès 1921, à envisager comme indispensable une dévaluation/stabilisation du franc : « *par opposition aux années 1931-1935 (sur la question du maintien de la surévaluation du franc), elle [l'élite administrative française] n'est pas unanime à prêcher l'erreur* » : BLANCHETON Bertrand, *Le Pape et l'empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, Paris, Albin Michel, 2001, p.221.

³ Cf. en annexe 1, les graphiques présentant l'évolution des prix, des cours du franc, du poids de la dette, issus de Jean-Charles ASSELAIN, Bertrand BLANCHETON, Christian BORDES, Marc-Alexandre SENEGAS : *op. cit.*, p.4-7

⁴ « *Ce n'est pas une "inflation galopante", mais c'est néanmoins une hausse sans précédent en période de paix* » : ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, tome 2, *op. cit.*, p.20

⁵ *Ibid.*, p.29 : « *ce n'est que rétrospectivement que les années 1920 apparaîtront comme une grande période de prospérité* »

conservait un cours flottant, dont les fluctuations expliquaient pour l'essentiel l'évolution des prix à l'intérieur du marché français. La baisse du franc fut sensible à partir de décembre 1922 : le franc perdit 46% de sa valeur jusqu'en mars 1924, sous le gouvernement Poincaré, avant de connaître une revalorisation par l'action de la Banque de France sur le marché pour enrayer la spéculation. Il perdit à nouveau 24% de sa valeur de mai 1924 à mai 1925, puis la baisse s'accéléra, le franc perdant 65% de mai 1925 à mai 1926, et encore 41% en deux mois de panique financière et monétaire, du 19 mai au 21 juillet 1926¹.

- Troisième type de déséquilibre : un déficit budgétaire permanent, que l'Etat finançait en ayant recours aux emprunts, extérieurs et intérieurs², ou à la création monétaire par le biais de la Banque de France³. Cette augmentation de la circulation monétaire nécessitait le vote d'une loi et produisait un impact considérable sur l'opinion, qui assimilait cette mesure à une sorte de faillite⁴. Malgré tout, l'augmentation nominale de la dette dans les années 1920 s'accompagnait d'une baisse de son poids relatif en part du PIB grâce à la forte croissance économique du pays et à l'inflation qui allégeait le poids réel de la dette libellée en franc courant.

Ce sont ces difficultés financières au sens large, gestion de la Trésorerie, crise des changes, équilibre budgétaire, qui expliquèrent les principales difficultés des gouvernements de gauche entre 1924 et 1926, mettant au grand jour les divergences programmatiques et idéologiques sur ces questions entre les socialistes et une partie des radicaux, plus libéraux.

II) Les profils socio-économiques de nos départements d'étude

Si l'on en vient à l'étude des départements de notre corpus, on peut distinguer trois profils socio-économiques différents. Pour leur description, inégalement précise, nous

¹ BONIN Hubert, *L'argent en France depuis 1880, banquiers, financiers, épargnants dans la vie économique et politique*, Paris, Masson, 1989, p.153. Nous renvoyons aux chapitres VII et XII pour des développements plus conséquents sur cette crise des changes.

² Les emprunts intérieurs passaient notamment par l'émission de bons du Trésor ou de la Défense nationale à échéance de un, trois, six ou douze mois : BONIN Hubert, *Ibid.*, p.255

³ Les dépenses de guerre n'avaient été financées par l'impôt qu'à concurrence de 15%, le reste provenant de l'emprunt et de la création monétaire. Ainsi, en 1918, la circulation fiduciaire a déjà quintuplé par rapport à 1913.

⁴ ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, tome 2, *op. cit.*, p.21

avons été tributaires de la bibliographie trouvée localement, dans les études monographiques. A cette aune, l'Ardèche et le Maine-et-Loire font figure de parents riches, la Meurthe-et-Moselle et le Rhône de parents pauvres, le Puy-de-Dôme se retrouvant dans une situation intermédiaire. Il ne s'agit toutefois ici que de donner des éléments généraux du contexte socio-économique de chacun de ces départements.

A) L'Ardèche et le Maine-et-Loire : des départements très ruraux et à la démographie déclinante

L'Ardèche connaissait une baisse démographique continue depuis le milieu du XIXe siècle, principalement en raison du départ des travailleurs agricoles non propriétaires, partis s'employer dans l'industrie et les services, assez peu présents dans le département. Cette baisse se poursuivit jusqu'à la Libération. La répartition de la population était très inégale. Schématiquement, elle se concentrait plus au Nord, à proximité de Lyon, qu'au Sud, et plus à l'Est, le long de la vallée du Rhône, qu'à l'Ouest, terres d'altitude. Les cinq plus grandes villes du département, dont une seule, Annonay, dépassait les 10 000 habitants, ne rassemblaient que 15,5% de la population totale¹.

Au recensement de 1926, l'Ardèche comptait près de 290 000 habitants et restait un territoire toujours très rural, avec 78% de la population vivant dans les campagnes, et 62% ayant une activité agricole². En 1926, l'industrie et les transports employaient 26% du total des actifs. Plus de 15 000 personnes travaillaient dans l'industrie textile soit 42,1% de la main d'œuvre industrielle. L'Ardèche avait une tradition industrielle de la soie dans l'orbite lyonnaise : production de soie au Sud du département, tissage au Nord (Annonay et Tournon). L'industrie ardéchoise était faiblement concentrée³. Les industries autres que textile étaient plus concentrées géographiquement et se situaient essentiellement dans les vallées : travail des peaux et papeterie à Annonay, chaux et ciments entre Cruas et Viviers, métallurgie à La

¹ En 1931, Annonay comptait 15 427 habitants ; quatre autres villes seulement comptaient entre 5 et 10 000 habitants : Le Teil avec 8 250 habitants, Aubenas avec 7 525 habitants, Privas avec 7 230 habitants et Tournon avec 5 043.

² Cette présentation de l'Ardèche est tirée de PIERRE R., *La Drôme et l'Ardèche entre-deux-guerres (1920-1939), le mouvement ouvrier, le Front populaire*, Valence, Notre Temps, 1977, p.6-9 ; et de CELLIER Serge, *La SFIO en Ardèche entre 1928 et 1934*, TER, Université des Sciences sociales de Grenoble, 1979, p.8-15

³ En 1926, 1 100 des 3 801 chefs d'entreprise du département ne comptaient aucun salarié et l'industrie textile était disséminée dans 120 bourgs et villages. 39% des salariés du département travaillaient dans des entreprises de plus de 100 salariés. Il s'agissait essentiellement de femmes travaillant dans l'industrie textile.

Voulte, industrie alimentaire à Privas¹. Par ailleurs, les ateliers de la compagnie de chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée (PLM), au Teil, constituaient une concentration ouvrière où se développait un véritable esprit de classe, exemple assez unique dans le département. Les commerces, les banques et les actifs occupaient le reste de la population active soit 12% en 1926.

Plus que les critères socio-économiques, le critère d'appartenance religieuse jouait un rôle important dans la détermination des choix politiques de la population ardéchoise². La pratique religieuse restait forte dans les régions d'altitude, du Haut-Vivarais aux Cévennes, et était plus relâchée dans la vallée du Rhône. La minorité protestante représentait environ 12% de la population totale, soit environ 35 000 personnes en 1931. Elle occupait les mêmes zones géographiques depuis le XVIe s. : la vallée de l'Eyrieux, et la région de Vallon³. Les protestants votaient en moyenne beaucoup plus à gauche que les catholiques, alors que les paysans catholiques pratiquants des cantons d'altitude avaient un vote très conservateur. Ce facteur religieux jouait essentiellement quand il y avait un contact direct entre populations catholiques et protestantes dans certains cantons du centre du département. Là où il n'y avait pas de protestants, les catholiques étaient souvent moins pratiquants, et les considérations sociales prenaient le pas sur les considérations religieuses dans le vote⁴. A ce titre, la partie septentrionale et occidentale du département, fief d'Hyacinthe de Gailhard-Bancel et de Xavier Vallat, était particulièrement conservatrice.

Le Maine-et-Loire était également marqué par un exode rural continu et hors du département depuis le dernier tiers du XIXe siècle. Sa population avait fortement chuté entre 1911 et 1921, passant de 509 000 habitants à 475 500, avant de se stabiliser en 1926, gagnant même 3 000 habitants⁵. Cet exode provenait pour l'essentiel d'une population restée très majoritairement rurale : en 1936, on ne comptait que 35,5% d'urbains. Angers était la plus

¹ Le BTP emploie plus de 4 000 personnes ; la métallurgie et les cuirs et peaux plus de 3 000 ; l'habillement, les industries alimentaires et la céramique et matériaux de construction plus de 2 000.

² SIEGFRIED A., *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République*, op. cit., p.55-58 ; STIEAU Robert, *Les forces religieuses et les attitudes politiques dans les cantons de la Drôme et de l'Ardèche sous la IVe République*, TER, Université des Sciences sociales de Grenoble, 1971, p.78-79.

³ Ils étaient majoritaires dans trois cantons : Vernoux, La Voulte et Saint-Agrève ; dans six autres une forte minorité de 29 à 46% de la population : Saint-Pierreville, Lamastre, Saint-Péray, Chomérac, Privas et Vallon. La pratique religieuse varie dans le département, plus forte dans les régions intérieures, notamment d'altitude, que dans la vallée du Rhône : cf. annexe 2 les cartes administratives, naturelles et de la pratique religieuse de l'Ardèche.

⁴ SIEGFRIED A., op. cit., p.70. Siegfried en arrive à la conclusion suivante : « *il y des cantons de gauche qui ne sont pas protestants, mais tous les cantons protestants sont de gauche* » : *Ibid.*, p.113.

⁵ Chiffres retrouvés sur le site du Conseil général du Maine-et-Loire : <http://www.conseil-general.com/conseil-general/conseil-general-maine-et-loire-departement-49.htm> (2013)

grande ville du département, située au contact du bassin parisien et du massif armoricain, et comptait un peu plus de 85 000 habitants¹. Les ouvriers y représentaient 30% de la population alors que les classes populaires et moyennes étaient les plus nombreuses.

Comme nous l'avons mentionné en introduction, la pratique religieuse était très forte dans ce département et corrélée au vote conservateur. Cette forte influence du catholicisme s'appuyait sur un encadrement scolaire catholique aussi important que l'enseignement public à l'échelle du département, mais surtout sensible à l'Ouest². Il y avait autant de classes publiques que de classes privées alors que le ratio dans le reste de la France était en moyenne de 15 classes privées pour 100 classes publiques³. En 1923, le Maine-et-Loire était le premier département français pour l'enseignement libre⁴. Il scolarisait plus de 70% des élèves dans la région de Cholet, de 50 à 70% dans celle de Segré, de 40 à 50% dans le centre-ouest à partir d'Angers, mais seulement de 30 à 40% dans l'Est du département⁵. Il existait cependant une différence sensible, dans les années Vingt, entre les filles, scolarisées aux deux tiers dans l'enseignement privé, les garçons, scolarisés aux deux tiers dans l'enseignement public⁶. Cette très forte implantation de l'enseignement privé se retrouvait dans l'enseignement secondaire et jusque dans l'enseignement supérieur avec l'Université catholique de l'Ouest à Angers. Cette université catholique et les écoles qui en dépendaient, notamment l'École Supérieure d'Agriculture, étaient des centres de recrutement importants pour l'extrême-droite angevine : l'essentiel des Camelots du Roi s'y recrutaient et les *Jeunesses Patriotes* y fondèrent une phalange universitaire⁷.

Le Puy-de-Dôme et la Meurthe-et-Moselle se distinguaient de ces départements très ruraux par une urbanisation et une industrialisation plus avancées.

¹ BOURLION J., *Les élections législatives à Angers pendant l'entre-deux-guerres (1919-1936)*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1998, p.12. La population d'Angers augmente peu dans l'entre-deux-guerres : 86 260 habitants en 1921 et 87 988 en 1936. La population de la ville vieillit : elle connaît même un déficit naturel tout juste compensé par un flux migratoire venant des campagnes.

² LAMBERT C., *La question scolaire en Maine-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1996, p.55 : cf. carte de la répartition scolaire en annexe 3.

³ GABILLARD P., *op. cit.*, p. 273

⁴ *Le Réveil démocratique de Maine-et-Loire* du 20 janvier 1923

⁵ ROLLAND B., *Les gauches en Maine-et-Loire de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université catholique de l'Ouest, 1987. Les chiffres donnés concernent l'année 1922.

⁶ LAMBERT C., *op. cit.*, p. 44

⁷ *Ibid.*, p. 275

B) La Meurthe-et-Moselle et le Puy-de-Dôme, des départements industrialisés et en forte croissance démographique¹

La Meurthe-et-Moselle, département industriel autour de la sidérurgie et des mines, connut une hausse démographique importante durant l'entre-deux-guerres. Sa population avait progressé de 10% entre 1921 et 1926, passant de 504 000 à 552 000 habitants, soit une augmentation de près de 10% en 5 ans². Nancy était la principale ville du département et dépassait les 100 000 habitants³. Sa population se caractérisait par une forte pratique catholique, notamment dans les arrondissements de Nancy et de Lunéville⁴. Mais, à la différence du Maine-et-Loire, cette pratique n'était pas liée à un vote conservateur, la Lorraine ayant été une terre précocement gagnée au républicanisme. S'il n'y avait pas de corrélation absolue entre pratique religieuse et vote à droite, comme le prouvait l'arrondissement de Lunéville, de tendance radicalisante, les républicains nationaux se posaient généralement en défenseurs des libertés religieuses. Ils se voulaient également de farouches défenseurs du territoire national face à une Allemagne frontalière toujours regardée avec méfiance⁵.

Au lendemain de la Grande guerre, la population du Puy-de-Dôme connut une assez forte croissance, passant de 490 600 à 515 400 habitants entre 1921 et 1926, soit une croissance de l'ordre de 5% en cinq ans⁶. La population du département restait majoritairement rurale, à hauteur de 63% en 1931⁷. Dans les villes, de nombreux ouvriers étaient par ailleurs des « *premiers urbains dans des familles restées rurales* », et

¹ Voir annexes 4 et 5 pour des cartes sur ces départements.

² ZIMMERMANN Maurice, « La population de la France d'après le recensement du 7 mars 1926 », *Annales de Géographie*, 1927, t. 36, n°202, pp. 328-335.

³ D'après la présentation du département faite dans l'inventaire des sources des AD, Nancy comptait 121 000 en 1936, et 160 000 pour son agglomération, contre 145 000 pour l'agglomération en 1914.

⁴ COLAS Jean-François, *Les droites nationales en Lorraine dans les années 1930 : acteurs, organisations, réseaux*, thèse de doctorat (Le Béguet dir.), Université Paris X-Nanterre, 2002, p.300-304. Dans le diocèse de Nancy, les zones de forte pratique religieuse sont les paroisses rurales des arrondissements de Nancy et de Lunéville : les secteurs les plus fervents sont les cantons de Blâmont, Gerbeviller, Vézelize, Haroué et Nomeny. Les zones de faible pratique sont le Toulois et le « Pays haut » (Briey), où se poursuit l'industrialisation.

⁵ ROTH François, *La vie politique en Lorraine au XXe siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1985, p.161

⁶ ZIMMERMANN Maurice, *op. cit.*

⁷ EXBRAYAT Laurent, *La droite ligueuse dans le Puy-de-Dôme de 1934 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 1993, p.11

« *continu[ai]ent à pratiquer les aller-et-retour entre la ville et le village* »¹. L'exode rural s'était accéléré, notamment dans les régions montagneuses du Livradois-Forez, à l'Est du département. La guerre avait renforcé le poids industriel de Clermont-Ferrand, où la manufacture Michelin dominait désormais la vie économique, employant près de 50 000 personnes². De 1914 à 1926, Clermont-Ferrand avait connu une très forte croissance démographique, passant de 65 400 habitants à 111 700, soit une augmentation de l'ordre de 60% du nombre d'habitants en 12 ans. A Thiers, l'industrie coutelière employait environ 20 000 personnes et permettait le maintien d'un certain dynamisme économique. Par ailleurs, le département connaissait une activité économique saisonnière non négligeable dans les cinq grandes stations thermales de Royat, Le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Nectaire et Châtelguyon³. La pratique religieuse était peu importante et, à part dans l'arrondissement d'Ambert, où les luttes religieuses du début du XXe siècle avaient laissé des traces, il n'y avait pas de corrélation entre la pratique religieuse et le vote⁴.

C) Le Rhône, un département urbain à l'économie diversifiée⁵

Le Rhône était l'un des départements les plus peuplés du pays malgré sa petite taille. Sa population était passée de 956 6000 à 994 000 entre 1921 et 1926, soit une augmentation de l'ordre de 4% en cinq ans⁶. Lyon et son agglomération pesaient d'un poids prépondérant, rassemblant près de 700 000 habitants à elles seules⁷.

¹ FRYSZMAN Aline, *La victoire triste ? Espérances, déceptions et commémorations de la victoire dans le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre (1918-1924)*, thèse pour le doctorat d'histoire, EHESS, 2009, p.17. Ces liens des ouvriers avec le monde rural sont particulièrement forts dans les petits bassins miniers autour de Saint-Eloy-les-Mines, au nord-ouest du département, dans les Combrailles, et dans celui de Brassac-les-Mines, dans le sud du département, où les 5 000 mineurs « *sont alors souvent des ouvriers agricoles exerçant une pluriactivité* ».

² EXBRAYAT Laurent, *op. cit.*, p.12

³ FRYSZMAN Aline, *op. cit.*, p.17

⁴ EXBRAYAT Laurent, *op. cit.*, p.13-14. Le taux de pascalisants avait chuté sous la barre des 50% entre 1919 et 1923. Les zones les plus pratiquantes étaient les montagnes de l'Est et de l'Ouest du département, alors que les plaines centrales de la Limagne étaient davantage déchristianisées.

⁵ Cf. annexe 6 la carte des cantons du Rhône.

⁶ ZIMMERMANN Maurice, *op. cit.*

⁷ ADR, 6 MP 1/811 et 812 : recensements de la population du Rhône de 1921 et 1926. En 1926, l'arrondissement de Lyon dans son ensemble comptait 856 500, soit près de 40 000 habitants de plus qu'en 1921 : la ville de Lyon 570 000 habitants, les communes limitrophes de Lyon Caluire-et-Cuire 13 500, Oullins plus de 15 000, Bron 8 700, Sainte-Fons 9 300, Vaulx-en-Velin 3 700, Vénissieux 11 500 et Villeurbanne 63 700, soit environ 700 000 habitants pour Lyon et son agglomération. Dans ce même arrondissement, Givors compte près de 15 000 habitants. De 1921 à 1926, la croissance de la population de cet arrondissement est d'abord concentrée dans les communes limitrophes de Lyon, notamment à Villeurbanne qui gagne plus de 7 000 habitants en 5 ans. L'arrondissement de Villefranche comptait quant à lui en 1926 137 400, soit le même nombre d'habitants qu'en

C'est dans un pays aux évolutions démographiques et sociales localement contrastées que des mutations politiques importantes se déroulèrent à partir de 1923. La progressive formation du Cartel des gauches suscita des réactions contrastées au sein de la classe politique et de l'opinion, des attentes de l'électorat de gauche aux craintes de l'électorat de droite. Cette bipolarisation du champ politique fut particulièrement sensible lors de la campagne électorale en vue du renouvellement général du 11 mai 1924.

1921, dont 5 600 à Amplepuis, 11 700 à Tarare, 8 400 à Thizy et Bourg-de-Thizy, 6 000 à Cours et 17 300 à Villefranche même.

**CHAPITRE I : 1923-1924, LA
BIPOLARISATION DE LA VIE
POLITIQUE FRANÇAISE ET LA
VICTOIRE AMBIGUË DU CARTEL DES
GAUCHES**

La rupture de l'union nationale par les radicaux à partir de 1923 constitua un changement important dans la vie politique française : le retour à une nette bipolarisation du jeu politique français, pour la première fois depuis la formation de l'union sacrée en 1914. Les radicaux décidèrent en effet de se tourner vers leur ancien allié socialiste, débarrassé des plus révolutionnaires de ses membres depuis le congrès de Tours en décembre 1920 et la création de la Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC). Les contemporains, de gauche comme de droite, y virent une réactivation du « Bloc des gauches » de l'avant-guerre. Ce rapprochement politique était en grande partie contraint par la loi électorale alors en vigueur, qui favorisait la constitution de listes de large rassemblement politique, et dont les gauches socialistes et radicales avaient pâti aux élections de novembre 1919.

Ce rapprochement suscita un réel enthousiasme et nourrit des attentes de réformes de la part de l'électorat de gauche, poussant radicaux et socialistes à s'entendre sur un programme minimum de gouvernement en cas de victoire électorale. La formation de ce cartel électoral fut par contre dénoncé par la droite, qui accusait les radicaux et socialistes de s'associer par simple opportunisme électoral et appétit politicien, les deux partis ayant des doctrines politiques largement incompatibles. La campagne électorale de 1924 fut d'ailleurs particulièrement polémique et mouvementée, signe de l'importance pour les contemporains de ce scrutin très politisé et bipolarisé. Elle mobilisa largement l'électorat qui participa massivement au scrutin.

Ces élections marquaient une nette progression des partis de gauche par rapport à 1919. Les nombreux gains en sièges des gauches radicales et socialistes à la Chambre étaient dus largement aux primes majoritaires dont les listes cartellistes avaient bénéficié. Mais la victoire cartelliste était ambiguë : le Cartel *stricto sensu* était minoritaire en voix dans le pays, et sa majorité parlementaire dépendait du bon vouloir d'un groupe du centre gauche à la Chambre des députés. Pour la droite, cette défaite avait un goût amer et déclencha une forme de « droit d'inventaire »¹ vis-à-vis de la politique suivie par les gouvernements du Bloc national depuis 1919.

¹ L'expression, due à Lionel Jospin à propos des années Mitterrand, n'existait pas dans le vocabulaire politique de l'époque.

I) La préparation précoce des élections législatives de mai 1924

A) Les reclassements politiques de l'année 1923

Avant d'étudier en détail la campagne des élections législatives de 1924, il nous faut revenir rapidement sur les mutations politiques survenues à la fin de la législature du Bloc national. On appelait Bloc national l'entente des partis républicains non-marxistes qui avaient accepté que leurs membres puissent s'unir sur des listes communes pour les élections de 1919. La grande nouveauté de ces élections fut l'accession à la Chambre des députés d'une majorité nouvelle par rapport à celle de l'avant-guerre, une majorité de centre et de droite allant de la droite républicaine libérale et progressiste aux républicains de gauche du centre sans que le soutien des radicaux ne soit nécessaire pour obtenir la majorité. Jusqu'en juin 1923, les radicaux se trouvèrent cependant associés à tous les gouvernements au nom de l'union nationale.

1) La préfiguration du Cartel : la création de la Ligue de la République et du Quotidien et la campagne en faveur de l'union de la gauche

Malgré l'association des radicaux au pouvoir avec le centre et la droite républicaine, la nostalgie du retour à l'union des gauches se fit rapidement sentir dans les milieux radicalisants et plusieurs personnalités de cette mouvance politique fondèrent en octobre 1921 la *Ligue de la République*¹. Initialement créée pour rassembler l'ancien « parti républicain », la *Ligue de la République* en redéfinit les contours politiques dans le contexte de l'après-guerre et de la victoire du Bloc national : ce parti républicain incluait le parti radical, la SFIO et les partis républicain socialiste et socialiste français, mais excluait les modérés du PRDS en raison de leur soutien à l'apolitique du Bloc national et parce que leur présence interdirait celle de la SFIO². La ligue avait un but électoral très précis, avec les élections de 1924 en

¹ AN, F7/12948, dossier sur la Ligue de la République, rapport du 8 août 1923

² ANIZAN A.-L., « La Ligue de la République et la modernité politique dans l'entre-deux-guerres », in DARD O. et SEVILLA N. (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2009, p.118

ligne de mire¹. Son but était de convaincre radicaux et socialistes que les points communs entre eux l'emportaient sur les désaccords. Elle entendait préparer, par la victoire électorale, « la réalisation pratique des réformes sociales, économiques et politiques, qui constituent l'idéal républicain »². Elle n'était pas un parti en tant que tel mais une structure fédérative offrant un lieu de réflexion permettant de dépasser les querelles partisans internes à la gauche. Ses trois présidents étaient Paul Painlevé, député de Paris, ancien président du Conseil et membre du parti républicain socialiste³, le plus investi dans la ligue ; Edouard Herriot, député du Rhône et président du parti radical et radical-socialiste ; et Charles Debierre, sénateur du Nord, membre du même parti. Gaston Doumergue, radical-socialiste, président du Sénat et futur président de la République, en était membre. Son secrétaire général était René Chavagnes, un publiciste⁴. Le programme de la ligue s'inspirait d'un discours prononcé par Paul Painlevé le 16 octobre 1921 à Avignon, qui développait un certain nombre de mesures susceptibles de réunir l'ensemble de la gauche non-communiste⁵ : en politique étrangère, acte de foi dans la Société des Nations (SDN) et réparations tenant compte des possibilités de paiement de l'Allemagne ; en politique économique et sociale, extension du droit syndical, participation des salariés à la gestion et aux bénéfices des entreprises, développement des coopératives, réforme du système éducatif pour ouvrir l'enseignement secondaire et supérieur à tous ; en matière politique, strict respect de la laïcité que le Bloc national était accusé de malmener et organisation d'une représentation directe et constitutionnelle de la production et de la consommation⁶. Si ce programme fut évoqué de manière élogieuse par la presse socialiste, la SFIO resta sourde aux appels de la ligue. Les socialistes unifiés furent invités à rallier son action, mais ils demeurèrent rétifs, préoccupés de ne pas donner aux communistes des raisons de surenchérir sur le thème de leur trahison de classe par leur alliance avec les partis bourgeois. Les adhérents de la ligue, au nombre de 30 000 en 1923, étaient donc essentiellement des radicaux et des républicains socialistes ou des socialistes indépendants. Au fil du temps, la *Ligue de la République* et son président Paul Painlevé s'imposèrent comme des précurseurs du Cartel des gauches. L'alliance électorale des radicaux et des socialistes était vue comme la condition *sine qua non* d'une victoire de la gauche en 1924. Les orateurs de la ligue, dans les réunions qu'ils animaient, mettaient en

¹ ANIZAN A.-L., « La Ligue de la République, un pont entre socialisme et radicalisme ? », in CASTAGNEZ N. et MORIN G. (dir.), *Socialistes et radicaux. Querelles de famille*, L'OURS, 2008, p.63-76.

² AN, F7/12948, *Ibid.*

³ Il est le président d'honneur de ce parti à partir de 1925 : cf. ANIZAN A.-L., article et *op. cit.*, p.75

⁴ AN, F7/12948, *Ibid.*

⁵ Les journaux annoncent la création de la Ligue de la République le 19 octobre 1921.

⁶ ANIZAN A.-L., article et *op. cit.*, p.65

avant l'idéal de la République sociale et insistaient sur les thèmes fédérateurs de la paix, de la laïcité et de l'amnistie des soldats condamnés pendant la Grande guerre et des cheminots grévistes de 1920. Cette propagande menée dans tout le pays, notamment à partir du début de l'année 1923, contribua sans doute à persuader une partie de l'électorat socialiste que l'union de la gauche était nécessaire pour espérer remporter les élections législatives de 1924 avant même que l'état-major socialiste ne se ralliât à cette stratégie, du bout des lèvres, au début de 1924.

Cette propagande pour l'union des gauches fut relayée dans tout le pays par un certain nombre de journaux appartenant à la nébuleuse radicalisante. *L'Œuvre*, qui tirait à 150 000 exemplaires et *L'Ere nouvelle*, à l'audience beaucoup plus restreinte mais très lue dans les milieux politiques, faisaient figure d'organes officiels de la *Ligue de la République* dès sa création, annonçant ses meetings et réunions, ainsi que des journaux de province, comme l'influente *Dépêche de Toulouse* dans le Sud-Ouest¹. La création par Henri Dumay, en février 1923, d'un nouveau journal, *Le Quotidien*, amplifia l'élan de rapprochement de la gauche non-communiste. Grâce à un appel à la souscription de lecteurs favorables à l'union des gauches, le journal disposa de fonds importants et toucha rapidement un large public, son tirage atteignant plus de 200 000 exemplaires dès l'été 1923 et jusqu'à 360 000 en mai 1924, pendant la campagne électorale. Dès son lancement, le *Quotidien* se voulait un journal de combat contre le Bloc national et entendait réunir toutes les forces de l'opposition de gauche à l'exception des communistes, autour d'un programme politique cohérent et acceptable par tous². Son conseil politique était composé de radicaux situés à la gauche du parti comme Ferdinand Buisson, également président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, et l'historien Aulard, et des socialistes de l'aile droite de la SFIO comme Renaudel. Parmi les collaborateurs plus ponctuels du journal, on retrouvait des socialistes comme Varenne, Paul-Boncour et Auriol ; les radicaux Herriot, Godard, François-Albert ; Painlevé et Hennessy pour les républicains socialistes ; ainsi que des artistes et des universitaires connus pour leur engagement à gauche comme Anatole France, Charles Seignobos, Gaston Jèze... On le voit, les mêmes hommes politiques étaient souvent impliqués dans la vie et le développement de la *Ligue de la République* et du *Quotidien*. Pendant toute la campagne électorale, ce journal joua un rôle important, voire moteur, pour la constitution du Cartel des gauches, notamment par la

¹ *Ibid.*, p.72 et ANIZAN A.-L., « La Ligue de la République et la modernité politique dans l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p.125-126 : la ligue put également compter sur le soutien de *Paris-Soir*, qui tirait entre 120 et 150 000 exemplaires.

² ALBERT P., in BELLENGER C., GODECHOT J., GUIRAL P. et TERROU F., *Histoire générale de la presse française*, t.III, 1871-1940, Paris, PUF, 1972, p.570

création d'associations d'amis du *Quotidien* dans beaucoup de grandes villes comme Lyon, Lille ou Bordeaux, ce qui contribua localement au rapprochement de militants radicaux et socialistes, à côté des loges maçonniques et des sections de la *Ligue des Droits de l'Homme*. Si l'impact du journal dans l'électorat doit cependant être relativisé, notamment en province¹, aux yeux de l'opinion informée de l'époque, pendant toute la campagne électorale et pendant l'expérience au pouvoir du Cartel, il apparut comme l'organe de presse officieux du Cartel des gauches.

Ce processus de rapprochement des gauches se manifesta, en juin 1923, par la rupture entre le parti radical-socialiste et le gouvernement Poincaré au pouvoir.

2) Juin 1923-avril 1924, une clarification en demi-teinte du champ politique : les limites d'une opposition bloc contre bloc

Edouard Herriot, président du parti radical depuis septembre 1919, tenta de restaurer l'influence du parti en lui redonnant une visibilité et une clarté politiques perdues lors de sa collaboration à l'union sacrée pendant la guerre². Sensible à la volonté des adhérents de base du parti d'en revenir à une union des gauches avec les socialistes comme avant-guerre, il resta très prudent au Parlement avant d'engager son parti sur la voie de l'opposition au gouvernement Poincaré en place depuis janvier 1922³. C'est en juin 1923 que l'occasion lui fut donnée de rompre officiellement, quoique imparfaitement, avec la majorité du Bloc national dans un contexte politique marqué les agressions de *l'Action française* contre des hommes de gauche suite à l'assassinat de leur secrétaire général Marius Plateau. Le 15 juin, lors d'un vote de confiance ne reposant pas sur la politique extérieure, le député Ybarnégary, du groupe parlementaire de l'Entente républicaine démocratique (ERD), rassemblant la droite républicaine catholique et libérale, demanda à Poincaré de prendre clairement la tête d'une majorité politique en vue des élections législatives de 1924. Répondant à Ybarnégary, Poincaré condamna le collectivisme et l'idée de la lutte des classes et déclara qu'une « *majorité républicaine de gouvernement* » devait *exclure* « *soit ceux qui professent directement ces doctrines, soit ceux qui se flattent de pactiser avec eux* », ce qui revenait à

¹ DUBASQUE F., « *Le Quotidien* (1923-1936), instrument de conquête électorale et relais d'influence », *Le Temps des médias*, 2009/1 n° 12, p. 192 : il cite un rapport du préfet des Deux-Sèvres, département où la liste du Cartel emporte les élections de 1924, indiquant qu'en janvier 1924, *Le Quotidien* ne se classait au sixième rang de la presse parisienne, et représentait moins de 4 % des ventes

² BERSTEIN S., *Histoire du parti radical*, t.I, *La Recherche de l'âge d'or, 1919-1926*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980, p.139-176

³ Mais dès les élections cantonales de 1922, sans accord officiellement conclu entre les états-majors du parti radical-socialiste et de la SFIO, candidats avaient pratiqué la « discipline républicaine » : cf. *Ibid.*, p. 360

condamner le processus de rapprochement en cours entre les radicaux et les socialistes. Herriot annonça alors la rupture du soutien gouvernemental du groupe radical-socialiste de la Chambre en dénonçant la « *politique de droite* » et « *de conservation* » menée par la législature du Bloc national depuis 1919, et l'absence de réaction du gouvernement face aux menées de *l'Action française* : lors du vote du 15 juin 1923, les quatre cinquièmes des radicaux et des républicains socialistes votaient contre le Bloc national¹. Suite à cette séance de la Chambre, le comité exécutif du parti radical réuni le 20 juin adopta un ordre du jour de franche opposition au gouvernement et enjoignit aux trois radicaux membres du gouvernement de le quitter². Dans les votes à la Chambre, cette rupture des radicaux avec le Bloc national fut peu effective concernant la politique extérieure, le groupe radical votant généralement en faveur de l'action du gouvernement³. Cependant, lors des votes des mesures financières et fiscales de janvier et février 1924, les radicaux furent très majoritairement hostiles au gouvernement. En posant systématiquement la question de confiance sur les trois mesures prises pour combattre la crise du franc⁴, Poincaré accepta que sa majorité se restreigne au centre et à la droite. Le 26 janvier 1924, il endossa le rôle de chef d'une majorité de gouvernement en précisant que seuls les députés ayant soutenu ces mesures financières pourraient se revendiquer de l'action et du bilan de son gouvernement aux élections à venir⁵. On semblait alors s'acheminer à un affrontement bloc contre bloc pour les élections législatives : le Bloc national conduit par Poincaré contre le Cartel des gauches associant socialistes et radicaux en rupture avec le gouvernement. Après la chute surprise de son gouvernement le 26 mars 1924, Poincaré en forma un nouveau qui laissait une place importante au centre-gauche. A quatre semaines des élections, Poincaré parvenait encore à diviser les radicaux socialistes en trois tronçons⁶ et à reconstituer une majorité parlementaire allant « *des catholiques modérés de l'Entente à une partie importante des radicaux-socialistes marqués par la culture politique "nationale" issue de la guerre* »⁷. Au sein de cette large majorité, le groupe des 170 députés de l'Entente avait été le plus fidèle à Poincaré, soutenant

¹ ROUSSELLIER N., *Le Parlement de l'éloquence*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1997, p.218-219

² BERSTEIN S., *op. cit.*, p.366 : il s'agissait d'Albert Sarraut, Strauss et Paul Laffont.

³ Les analyses d'Herriot en politique extérieure rejoignaient en grande partie celles de Poincaré mais Herriot estimait que le pacifisme des radicaux permettrait à la France d'assumer plus clairement une politique d'apaisement européen : cf. *Ibid.*, p.238

⁴ Le gouvernement décida d'engager sa responsabilité à propos du double décime (soit une augmentation de 20% de l'ensemble de la charge fiscale pesant sur les Français), des décrets-lois permettant une série d'économies administratives et de la révision des dossiers d'indemnités concernant les dommages de guerre.

⁵ ROUSSELLIER N., *op. cit.*, p.244

⁶ *Ibid.* : 26 radicaux-socialistes votent la confiance au nouveau gouvernement, 44 votent contre et 10 se sont abstenus.

⁷ *Ibid.*

le gouvernement sur l'ensemble de sa politique, aussi bien extérieure qu'intérieure¹. Mais, en tant qu'ancien président de la République, il cherchait à perpétuer son statut d'homme d'Etat républicain au service du seul intérêt général et à préserver son avenir politique dans l'attente du résultat des élections législatives dans lesquelles, en tant que sénateur de la Meuse, il n'était d'ailleurs pas directement engagé².

En dehors de l'enceinte parlementaire, la lutte politique semblait beaucoup plus nette. La campagne électorale opposait d'un côté le Cartel des gauches formé dans une majorité de circonscriptions, et de l'autre le centre et la droite se réclamant de l'œuvre du Bloc national. La presse de gauche, les réunions électorales, ou encore la propagande la *Ligue de la République* concouraient à bipolariser les élections en appelant à sanctionner le Bloc national, tandis que la droite jetait l'anathème sur les socialistes et leurs alliés radicaux³. Ce contexte de bipolarisation politique permet de comprendre la décision de la commission exécutive du parti radical, le 5 mars 1924, d'exclure cinq députés et deux ministres radicaux, Albert Sarraut et Paul Laffont, en raison de leur vote en faveur des décrets-lois du gouvernement Poincaré de février 1924 pour faire face à la chute du franc, contre la décision du petit congrès du parti radical du 6 février⁴. Le parti radical voulait se donner l'image d'un parti politique discipliné et cohérent à l'image du parti socialiste avec lequel il s'alliait le temps de cette campagne électorale⁵.

¹ *Ibid.*

² ROUSSELLIER N., *op. cit.*, p. 251 et 280

³ Cf. ci-dessous la deuxième partie de ce chapitre.

⁴ BERSTEIN S., *op. cit.*, p.369-370 : le cas de Strauss, autre ministre membre du parti radical-socialiste et mentionné à la page précédente, n'est pas évoqué par S. Berstein.

⁵ ROUSSELLIER N., *op. cit.*, p.262

B) La formation ambiguë du Cartel des gauches : entre enthousiasme militant et réserves au sommet

1) Les tractations des états-majors politiques

Les campagnes de la *Ligue de la République* et de la presse radicalisante en faveur de l'union de la gauche non-communiste sur des listes communes aux élections législatives de 1924 n'aurait pas été suffisante sans l'accord des principaux partis politiques concernés, donnant investiture officielle et argent de campagne à leurs candidats. Or, si pour le parti républicain socialiste de Painlevé et de Briand, la question ne faisait pas problème, il n'en alla pas de même pour le parti radical et pour la SFIO.

Le parti radical fut en effet l'objet, à l'été 1923, d'une offensive des modérés du *Parti républicain démocratique et social* (PRDS)¹ qui lui proposa une union contre les réactionnaires et les cléricaux à droite, contre les communistes à gauche. Mais Herriot avait reconstruit le parti radical sur une ligne de gauche et espérait, comme sa base militante, parvenir à renouer l'alliance des radicaux et des socialistes comme à l'époque du combisme. Cependant, les réserves de la SFIO envers toute alliance avec un parti considéré comme bourgeois depuis la motion Bracke de 1919, expliquaient la prudence du parti et de son président dans le processus de constitution d'un cartel électoral avec les socialistes. Le parti radical prit les devants pour placer les socialistes devant leurs responsabilités : le congrès de Paris du parti radical d'octobre 1923 vota sans équivoque en faveur de la formation du Cartel des gauches aux prochaines élections². A gauche, étaient exclus les communistes, et à droite, quatre conditions étaient posées aux modérés tentés de les rejoindre³ : acceptation sincère de la SDN, respect des lois ouvrières, notamment de la loi des 8h, respect et application stricte de l'impôt sur le revenu, respect de la laïcité de l'Etat et de l'Ecole ; conditions auxquelles s'ajoute à partir de février 1924 le refus des décrets-lois du gouvernement Poincaré. Une fois ces conditions posées, Herriot laisse à la SFIO le soin de répondre à cette offre d'entente électorale.

Le type de scrutin proportionnel avec une prime majoritaire avait fortement désavantagé la SFIO en 1919 : malgré sa forte progression en terme de suffrages recueillis ne s'était accompagnée d'un recul de son poids parlementaire, car les listes autonomes

¹ C'était, depuis 1921, le nouveau nom de *l'Alliance républicaine démocratique*.

² BERSTEIN S., *op. cit.*, p.371-374

³ Ces conditions ont parfois été appelées « les quatre barrages d'Herriot ».

socialistes avaient été pénalisées par la loi électorale par rapport aux listes de large union du Bloc national. L'intérêt tactique d'une entente électorale avec les radicaux pour les élections de 1924 était donc fort pour les socialistes mais ils n'ont jamais, au niveau de la direction du parti tout au moins, exprimé le moindre enthousiasme devant la perspective de sa réalisation. Dès juillet 1923, Compère-Morel exprima la nécessité d'un accord électorale avec les radicaux si la loi électorale n'était pas modifiée d'ici les élections mais sans que cet accord ne débouche, en cas de victoire, sur la participation ministérielle de la SFIO. C'est « *la mort dans l'âme* » que les socialistes devaient s'allier avec les radicaux¹. C'est au congrès de Marseille du 30 janvier au 4 février 1924 que la question de la stratégie électorale fut tranchée par le parti². C'est la motion centriste qui l'emporta, contre la motion de gauche visant à une alliance avec les communistes, et la motion de droite favorable à une entente durable et un programme de gouvernement commun avec les radicaux. Cette motion centriste fut résumée de la façon suivante par le même Compère-Morel : « *Il ne peut être question d'un programme commun. Instituons un Cartel d'une minute, temps suffisant aux électeurs d'avant-garde.* ». La formule de cartel acceptée par la SFIO n'était pas pensée comme durable mais comme une nécessité stratégique en raison la loi électorale en vigueur. En cas de victoire du Cartel, les socialistes n'entendaient pas participer au pouvoir.

Ainsi, pour le parti radical comme pour la SFIO, le Cartel des gauches se limitait à une opération électorale conjoncturelle plutôt qu'à une formule parlementaire pérenne.

2) Des situations locales contrastées

L'acceptation du cartel par les états-majors ne signifiait pas son application uniforme dans toutes les circonscriptions, une certaine autonomie d'appréciation de la situation politique étant laissée aux fédérations départementales des deux partis, notamment du côté des socialistes³. En effet, toutes les fédérations socialistes n'étaient pas semblablement favorables au Cartel. Certaines, comme dans l'Eure, le Puy-de-Dôme, l'Hérault ou la Corrèze poussaient dans le sens d'une entente avec les radicaux ; d'autres, comme dans le Nord, étaient beaucoup plus réservées car elles étaient en butte aux critiques de communistes localement influents les accusant de pactiser avec des partis bourgeois. Ainsi, la position de la SFIO fut de n'autoriser des listes de Cartel que dans les départements où une liste commune

¹ *Le Midi socialiste* du 22 juillet 1923.

² BERSTEIN S., *op. cit.*, p.374-376

³ SOULIE M., *op. cit.*, p.189-203

apparaissait comme une nécessité électorale à la défaite des listes de Bloc national. La répartition des places sur chaque liste entre les différentes composantes du Cartel se fit généralement en proportion des résultats obtenus par chaque parti aux élections législatives de 1919. Mais si, dans certains départements, comme l'Ardèche autour du républicain socialiste Antériou et dans le Puy-de-Dôme autour du socialiste A. Varenne, le Cartel se forma dans l'enthousiasme, dans d'autres départements, comme dans le Gard ou dans la Loire, c'était « *sans chaleur, comme une machine électorale imposée par les circonstances* »¹.

La carte ci-dessous montre la répartition géographique des listes cartellistes, les départements où il y eut union ou au contraire division de la gauche non communiste. Par « gauche non-communiste », nous désignons les radicaux-socialistes, les républicains socialistes et les socialistes unifiés, clairement hostiles au gouvernement Poincaré. Ont été considérées comme de « droite » les listes où des radicaux voisinaient avec des républicains de gauche, souvent en opposition avec une liste cartelliste, et soutenant le gouvernement sortant². Les listes de Cartel proprement dites, qui réunissaient radicaux, socialistes, parfois des républicains socialistes et des socialistes-communistes, voire des républicains de gauche, s'étaient constituées dans 58 circonscriptions réparties dans 55 départements³, dont plus de la moitié, à savoir une trentaine, se trouvait au sud de la Loire⁴. Les fédérations socialistes du Sud de la Loire avaient été en général plus favorables au Cartel que celles situées au Nord⁵. On remarque ainsi, parmi les zones sans listes de Cartel, le Nord-Pas-de-Calais, l'Ouest normand, breton et ligérien, l'Alsace, mais aussi une écharpe courant de la Marne aux Landes en longeant les bordures Nord et Ouest du Massif Central, et plusieurs départements pyrénéens. Dans la Seine, le Cartel se forma dans les 1^{er}, 2^e et 4^e secteur, mais pas dans le 3^e où le socialiste Bracke voulut, comme en 1919, maintenir l'isolement de la SFIO et ne pas la compromettre avec des alliés bourgeois. Il en allait de même dans l'Allier ou dans le Nord, départements où la tradition guesdiste était très importante. Dans la majorité des cas,

¹ *Ibid.*, p.194

² Listes que Serge Berstein avait classé au « centre droit ».

³ La France comptait alors 90 départements divisés en 97 circonscriptions : les départements des Bouches-du-Rhône, de Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire et du Pas-de-Calais étaient divisés chacun en deux circonscriptions électorales et le département de la Seine en quatre circonscriptions.

⁴ Notre comptage des listes cartellistes diffère de celui de Michel Soulié, *op. cit.*, qui en compte 53, et de celui de Serge Berstein, *op. cit.*, qui en compte 55. Nous avons fait la synthèse de ces deux ouvrages, puis nous l'avons confrontée avec les listes mentionnées par Georges Lachapelle dans *Elections législatives du 11 mai 1924, résultats officiels*, Paris, G. Roustan, 1924. Michel Soulié ne mentionne pas de liste de Cartel dans le Cantal, en Ille-et-Vilaine, en Meurthe-et-Moselle, en Moselle, en Savoie et dans l'Yonne, alors que Serge Berstein si (et notre étude de la Meurthe-et-Moselle le confirme pour ce département). A l'inverse, Serge Berstein n'en compte pas dans le Morbihan, la Somme et le Var alors que Michel Soulié donne des informations précises sur la constitution de listes cartellistes dans ces trois départements.

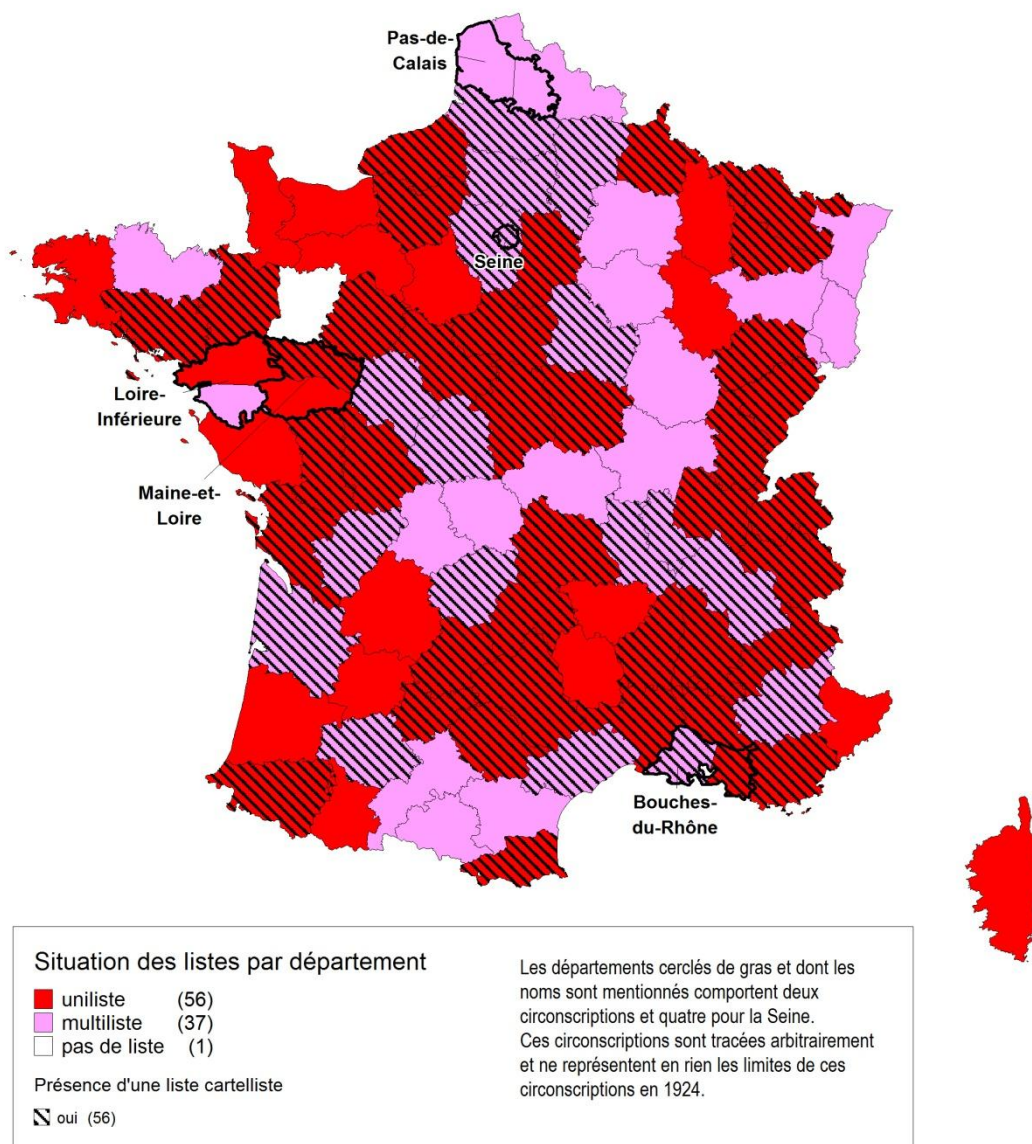
⁵ JUDT T., *La Reconstruction du parti socialiste, 1921-1926*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, p.167

l'existence de listes radicales et socialistes distinctes était le fait des socialistes qui, parce qu'il s'estimaient en position de force à gauche, avaient décidé de faire cavalier seul ou de s'allier avec les socialistes-communistes, comme dans le Calvados, le 3^e secteur de la Seine et la Côte d'Or. Dans certains départements, ils refusèrent même d'entrer en pourparlers avec les radicaux, comme dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Haute-Vienne. En Loire-Inférieure, les socialistes ne voulurent pas négocier avec Briand, qui, selon eux, par son parcours politique, avait trahi le socialisme. Des questions d'inimitié personnelle et/ou politique jouèrent également dans les échecs à l'établissement de listes cartellistes, comme dans l'Aube et dans l'Aude¹.

¹ SOULIE M., *op. cit.*, p.192-203

Elections législatives du 11 mai 1924

Union et division de la gauche non communiste



Au total, des listes de Cartel furent présentes dans un peu plus de la moitié des circonscriptions du pays. Dans les deux tiers des cas, ces listes elles étaient sans concurrence à gauche, en dehors des communistes. Dans 19 circonscriptions, la gauche non-communiste était divisée en plusieurs listes¹. La SFIO présenta des listes autonomes dans 18 départements regroupant 20 circonscriptions, et des listes d'union avec les socialistes-communistes dans 3 circonscriptions². Par ailleurs, la SFIO fut absente dans 21 départements, alors que les radicaux-socialistes présentaient, en dehors du Cartel, des candidats dans tous les départements, excepté en Mayenne³, en Loire-Inférieure et dans la deuxième circonscription du Maine-et-Loire. Dans 14 cas, ils se présentaient sur des listes communes avec des républicains socialistes, des socialistes indépendants, voire des républicains de gauche⁴ mais sans concurrents SFIO et pouvaient donc être estampillés de gauche. Dans 26 cas, les radicaux étaient en position centriste, combattant à la fois les socialistes et la droite, comme dans l'Allier avec la liste Lamoureux. Dans le Var, cas unique, un radical figurait sur une liste de Bloc national⁵.

Nous retrouvons cette diversité de cas de figure dans nos départements d'étude.

a) Le Cartel précoce et enthousiaste : Ardèche, Puy-de-Dôme et Rhône

Dans ces trois départements, le souvenir douloureux de l'expérience électorale de 1919 joua un rôle important dans la formation du Cartel. Comme le montre le tableau ci-dessous, la division d'une gauche majoritaire en voix face à une droite unie et arrivée en première position avait permis à cette dernière d'emporter une majorité, ou en tout cas le plus grand nombre des sièges à pourvoir. S'ils avaient été unis, radicaux et socialistes y auraient emporté la totalité des sièges. Pour éviter une nouvelle déconvenue, des contacts furent précocement pris entre radicaux et socialistes, parfois même avant les décisions des appareils nationaux.

¹ Il s'agit de l'Aisne, des Basses-Alpes, de la première circonscription des Bouches-du-Rhône, de la Charente, de la Corrèze, du Gers, de la Gironde, de l'Hérault, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, de l'Isère, de la Loire, de l'Oise, de la Seine-et-Oise, des quatre circonscriptions de la Seine et de la Somme.

² La troisième circonscription de la Seine, le Calvados et la Côte-d'Or.

³ Aucune liste ne peut d'ailleurs être classée de gauche dans ce département.

⁴ Les républicains de gauche élus sur les listes de Cartel ou avec des radicaux ont siégé par la suite au groupe de la gauche radicale à la Chambre, entrant dans la majorité de Cartel, et non à celui des républicains de gauche.

⁵ BERSTEIN S., *op. cit.*, p.377-382

Résultats des différentes listes en 1919 et répartition des députés en Ardèche, Puy-de-Dôme et Rhône					
	Liste(s) de droite, score (% des suffrages exprimés) et nombre de députés		Liste(s) de gauche, score (% des suffrages exprimés) et nombre de députés		
Ardèche	Liste libérale : 47% 4/5		Liste radicalisante : 32,5% 1/5	Liste SFIO : 18,5% 0/5	
Puy-de-Dôme	Liste d'union nationale : 35% 3/7		Liste radicalisante : 33% 2/7	Liste SFIO : 30% 2/7	
Rhône¹	Liste de l'UCR : 38% 7/12	Liste AC : 8,5% 0/12	Liste radicale : 25% 2/12	Liste rép soc : 5,5% 0/12	Liste SFIO : 25,5% 3/12

C'est dans le Puy-de-Dôme que l'entente entre radicaux et socialistes fut la plus précoce. Au lendemain d'élections cantonales qui avaient consacré le retour de la discipline républicaine entre radicaux et socialistes, le 24 septembre 1922, un banquet républicain réunit le président du Conseil général, l'ancien ministre Etienne Clémentel, président de la *Fédération républicaine, radicale et radicale-socialiste du Puy-de-Dôme*, et les deux députés socialistes du département, Varenne et Claussat. Ils firent part de leur souhait de voir radicaux et socialistes s'allier pour les élections législatives de 1924 pour défendre les lois laïques et sociales, sur la base d'un programme minimum comportant un certain nombre de réalisations immédiates². Dans le Puy-de-Dôme, le principe d'une union des gauches pour les élections de 1924 était donc accepté un an avant les initiatives nationales d'Herriot en ce sens auprès de la SFIO. Ce rapprochement était facilité par l'orientation politique de la fédération SFIO du Puy-de-Dôme et de son fondateur, Alexandre Varenne, membre de la « droite » du parti, favorable de longue date à l'alliance avec les radicaux et militant pour que les socialistes assumassent à leurs côtés les responsabilités du pouvoir. Après l'accord des instances nationales des partis radical et socialiste unifié, c'est donc sans surprise que pour les élections du 11 mai 1924, une liste de Cartel des gauches associa quatre radicaux et trois socialistes³. Si l'on met à part la liste communiste (2% des voix)⁴, cette liste eut pour principale concurrente

¹ Dans le Rhône, UCR pour Union des Comités républicains, comités électoraux très proches de la Fédération républicaine du Rhône ; AC pour Anciens combattants ; et rép soc pour républicaine socialiste : liste incomplète de trois candidats emmenée par Augagneur.

² ADPDD, 7BIB 4036 : « Le Bloc des gauches et les Républicains-Démocrates dans le Puy-de-Dôme », rapport présenté par Robert Thomas au Congrès fédéral du 22 avril 1923, p.13-14

³ Pour les radicaux, il s'agissait des députés sortants Jean-Baptiste Marrou et Guillaume Huguet, devenu conseiller général de Lezoux en 1923, et de deux anciens députés, Eugène Chassaing, candidat en 1919 et Joseph Reynouard, conseiller général de Besse, ancien député de la circonscription d'Issoire. Pour les socialistes, des deux députés sortants Joseph Claussat et Alexandre Varenne, et d'Albert Paulin, déjà candidat en 1919.

⁴ La liste de Bloc ouvrier et paysan est emmenée par Camille Rault, professeur d'histoire à l'école primaire supérieur de Gannat, et est composée de : Jean Chareyras, ouvrier plombier ; Pierre Coulon, cultivateur ; Jean

une liste de droite républicaine : par rapport aux élections de 1919, le jeu politique s'était clairement bipolarisé.

Le Rhône était le département d'Edouard Herriot, maire de Lyon, président du parti radical et député depuis 1919. Son département lui servit de laboratoire pour initier le rapprochement des gauches auquel il aspirait au niveau national. Selon Laurent Bonnevey, la première manifestation du Cartel dans le Rhône eut lieu en août 1923 au Conseil général avec l'élection d'un bureau uniquement composé de « *conseillers adhérents au nouveau Cartel* »¹. Cette manifestation d'union des gauches faisait suite à la rupture parlementaire des radicaux avec le gouvernement Poincaré. A l'approche des élections législatives, une liste commune emmenée par Herriot et associant radicaux-socialistes et socialistes unifiés fut réalisée². Elle comportait sept radicaux³ et six socialistes⁴. A sa gauche, elle affrontait une liste communiste⁵. A sa droite immédiate se constitua une liste de concentration républicaine également hostile au Bloc national et au Cartel⁶. Mais son principal adversaire était la liste de l'Union des comités républicains, réplique de celle qui avait emporté la majorité des sièges en 1919. La liste de concentration républicaine était emmenée par Jean Appleton, professeur à la Faculté de droit, membre de la *Ligue de la République* et de la *Ligue des Droits de l'Homme*. Personnalité du « parti républicain » dans le Rhône, il aurait constitué cette liste pour protester de n'avoir pas été retenu comme candidat sur la liste cartelliste⁷. Cette liste insistait, dans sa profession de foi, sur le respect nécessaire des lois laïques à l'intérieur, sur le rôle de la SDN et de l'arbitrage international dans les problèmes extérieurs. Ces éléments de programme et la personnalité de son meneur nous poussent à considérer cette liste comme une liste de gauche, de centre gauche plus précisément, plutôt que comme une liste de droite. C'est ici un cas

Courtois, cordonnier ; Jean-Marie Lamirand, tailleur ; Jean Roche, ouvrier coutelier ; et Joseph Sudre, caoutchoutier.

¹ BONNEVAY L., *Histoire politique et administrative du Conseil général du Rhône (1790-1940)*, Lyon, Joannès Desvignes, 1946, p.71

² En 1924, le Rhône bénéficie d'une représentation de 13 députés, contre 12 en 1919.

³ Outre Edouard Herriot lui-même (député sortant, maire et conseiller général de Lyon, président du parti radical-socialiste), il s'agit de Justin Godart (député sortant, adjoint au maire de Lyon), Emile Bender (maire et conseiller général de Belleville), Louis Chazette (adjoint au maire de Lyon), François Vermare (conseiller général de Saint-Genis-Laval), Charles Lambert (avocat) et Jean-Marie Fillon.

⁴ Il s'agissait de Etienne Rognon et Marius Moutet, députés sortants, ainsi que de Jean Breton (conseiller général de Anse), André Février (conseiller municipal de Lyon), Victor Darne (conseiller général de Anse) et François Gerboud.

⁵ La liste communiste était composée du député sortant Georges Lévy ainsi que d'André Avoud (ou Avond), Emile Boyer, Joseph Brun, Georges Chavassieux, M. Debrial, Jean Dognin, Anthelme Duroure, Joseph et Jean Faure, Antoine Marchand, Léon Pernet et E. Romond.

⁶ Elle s'était constituée autour de Jean Appleton, professeur à la Faculté de droit, et constituée de Claude Valansio, Jean Brally, Louis Grumet, Claudius Vallin, Pierre Putier, Guy Aroud, Charles Hoffherr, Claudius Chevillard, Jean Faure, Albert Dubois, Fernand Bernascon et Joannès Sabot.

⁷ SOULIER M., *op. cit.*, p.192

limite par rapport à la définition de la droite anticartelliste que nous avons donnée en introduction car elle est à la fois hostile au Cartel *et* à la politique menée par Poincaré.

En Ardèche, il existait une tradition d'entente entre radicaux et socialistes remontant à la fin du XIXe s¹ et, à l'approche des élections législatives, la gauche non communiste s'organisa rapidement. Une réunion préparatoire du Congrès républicain eut lieu le 6 janvier 1924 et décida de la répartition des places sur une liste cartelliste : une place fut réservée à la SFIO, qui peinait pourtant à se reconstruire en Ardèche suite à la scission des communistes². Le premier congrès fédéral de la SFIO en Ardèche tenu depuis la scission de Tours se réunit le 16 mars 1924 et désigna Sully-Eldin pour figurer à côté du républicain socialiste Antériou, député sortant, proche collaborateur de Painlevé, et des radicaux Astier et Chante. Cette liste cartelliste affrontait, comme dans le Rhône, une liste communiste à sa gauche³, et à sa droite une liste de républicains de gauche laïques mais fidèles à Poincaré, ainsi qu'une liste d'Union nationale composée des quatre députés de droite sortants.

Ces trois exemples montrent l'importance du type de scrutin et du souvenir de ses conséquences électorales sur la représentation parlementaire de la gauche en 1919 dans les motivations du rapprochement entre radicaux et socialistes. Dans ces départements, ils avaient eu une audience électorale assez proche en 1919, mais insuffisante pour emporter la majorité des sièges face à une droite unie. Additionnés, les résultats des radicaux et des socialistes dépassaient, parfois très largement, la majorité absolue. Pour ne pas récolter, comme en 1919, la portion congrue de la représentation parlementaire, l'union de leurs forces paraissait une évidence pour espérer emporter l'intégralité des sièges à pourvoir en 1924. Au-delà d'un simple accord électoral, l'entente entre radicaux et socialistes était envisagée comme la préfiguration de la collaboration gouvernementale à venir, souhaitée par les bases militantes de ces deux partis. On peut bien, dans ces cas de figure, parler d'un Cartel « enthousiaste ». Les représentants des fédérations radicales et socialistes de ces départements avaient milité, dans les congrès nationaux des deux partis, en faveur de la généralisation de ces ententes esquissées localement à l'ensemble du pays.

Mais tous les Cartels conclus ne le furent pas si précocement ni avec le même espoir de victoire à venir.

¹ *Ibid.*

² CELLIER Serge, *La SFIO en Ardèche entre 1928 et 1934*, TER, Université des Sciences sociales de Grenoble, 1979, p.20

³ Elle était composée de Marius Argout, Henry Aymard, Hector Magnet et André Mazellier.

b) Le Cartel laborieux ou impossible : la Meurthe-et-Moselle et le Maine-et-Loire

Contrairement aux départements précédents, la gauche était électoralement très minoritaire dans le Maine-et-Loire et la Meurthe-et-Moselle¹. Des listes de Cartel furent constituées, ou seulement envisagées, mais la perspective de victoire électorale étant beaucoup plus faible, elles le furent sans grand enthousiasme.

En 1924, comme en 1919, le département du Maine-et-Loire était divisé en deux circonscriptions électorales. La 1^{ère} circonscription regroupait les arrondissements de Baugé et de Saumur, ainsi que les cantons urbains de l'arrondissement d'Angers. Elle avait élu trois députés en 1919 et en reçut un supplémentaire le 9 avril 1924 pour les élections du 11 mai suivant. La 2^e circonscription, très conservatrice, regroupait les arrondissements de Cholet, Segré et les cantons ruraux de l'Ouest de l'arrondissement d'Angers. Elle passa quant à elle de quatre à trois députés à pourvoir. Ce sectionnement faisait débat dans la presse locale. Les radicaux y voyaient un moyen d'empêcher un vote clair avec trois listes en présence, les conservateurs, les républicains du BN et les cartellistes : il favoriserait l'élection de conservateurs dans l'Ouest du département. Pour les conservateurs au contraire, il était fait, comme dans la Loire-Inférieure, pour limiter leur succès à l'Ouest du département².

Le 1^{er} juillet 1923, les républicains de gauche et les radicaux du Maine-et-Loire s'étaient regroupés dans la *Fédération départementale des comités républicains de Maine-et-Loire*, qui rassemblait les différents comités républicains locaux tout en respectant leur autonomie. Cette fédération avait pour but de les mettre en relation les uns avec les autres. Elle était favorable à une « *large et effective concentration républicaine [...] entre tous les éléments des plus modérés aux plus avancés [...] soucieux de conserver la République* »³. Le respect et la défense de la législation laïque était le ciment de ce rassemblement. Son but avoué était de concurrencer électoralement le « *parti monarchiste* » en Maine-et-Loire en opposant un « *bloc des gauches* » au « *bloc des droites* »⁴. Le 28 octobre 1923, cette fédération avait tenu, sous les auspices de la *Ligue des Bleus de l'Ouest*, sa première assemblée générale, réunissant 500 délégués. Son bureau avait été officiellement désigné. Le Dr Tardif en était le président, Boyer, Emeriau, Landais, George et Milon les vice-présidents.

¹ En 1919 dans le Maine-et-Loire, la gauche socialiste avait réuni moins de 35% des voix dans la première circonscription et environ 10% dans la 2^e. En Meurthe-et-Moselle, elle ne recueillit qu'environ 25% des voix en 1919.

² *Le Progrès de l'Ouest* du 9 mars 1924.

³ *Le Réveil démocratique de Maine-et-Loire* du 7 juillet 1923, article du président de cette fédération, Jean Hérard.

⁴ *Ibid.*

Les trois tendances républicaines du département, républicaine de gauche, radicale et radicale-socialiste, étaient ainsi représentées. Avait été émis le souhait de former un « *cartel des forces de gauche* » pour les élections législatives dans le Maine-et-Loire, et un appel en ce sens lancé à la fédération socialiste, sous réserve de l'acceptation du programme minimum du parti radical¹. Cet appel aux socialistes fit éclater la fédération en provoquant le départ des républicains de gauche, Edmond Boyer en tête, qui expliqua, dans sa lettre de démission de la fédération, refuser « *la constitution d'une liste commune avec le parti socialiste* »². Avec ce départ des républicains de gauche, elle devint, dans les faits, la fédération radicale et radicale-socialiste du département³. Lors de la campagne de 1924, le clivage gauche-droite traversait le parti républicain, séparant les partisans et les adversaires de l'alliance avec les socialistes, remplaçant temporairement le clivage monarchistes-républicains qui prévalait jusqu'alors.

Favorable à la constitution d'une liste cartelliste, la fédération socialiste du Maine-et-Loire désigna un candidat, le 6 avril 1924, pour figurer sur une liste de Cartel avec les radicaux dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire : son secrétaire général, Louis Chevalley. Réunis en congrès le 30 mars 1924, les radicaux avaient désigné leurs deux candidats : le radical-socialiste Jean Hérard et le radical Edouard Tardif⁴. Le quatrième candidat, désigné le 9 avril 1924, fut le radical-socialiste Emile Landais⁵. Deux listes étaient en concurrence avec cette liste cartelliste dans la 1^{ère} circonscription : une liste communiste à sa gauche⁶, et une liste d'union républicaine à sa droite.

Dans la 2^e circonscription d'Angers, quatre listes de trois candidats s'affrontaient : une liste d'union nationale composée de conservateurs et emmenée par le député sortant Ferdinand Bougère, une liste « *républicaine de concorde nationale* » de républicains modérés et emmenée par le député sortant Anatole Manceau, une liste socialiste et une liste communiste⁷. Il n'y eut pas de liste cartelliste dans la 2^e circonscription. Ce n'est pas par un refus des socialistes, car, comme dans la 1^{ère} circonscription, ils y étaient favorables. L'échec vint des radicaux qui ne réussirent pas à trouver des candidats disposés à s'allier aux

¹ Voir plus bas.

² ROLLAND B., *Les gauches en Maine-et-Loire de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université catholique de l'Ouest, 1987, p.35

³ Son nom ne changera qu'en 1927, devenant la « Fédération des comités républicains radicaux et radicaux-socialistes du Maine-et-Loire ».

⁴ ADML, 3M319 : rapport de police du 31 mars 1924. Jean Hérard était le secrétaire général de la Fédération et Edouard Tardif en était le président. Ce dernier était également conseiller général de Longué.

⁵ Emile Landais était conseiller d'arrondissement de Saumur-Sud, maire de Chacé et vice-président de la Fédération

⁶ Elle est composée de Henri Barre, Jean Robert, Armand Poirier, Albert Brandeau.

⁷ La liste socialiste est composée de Jean Greffier, Eugène Chiron et Julien Moreau ; la liste communiste est composée de Léon Dubresson, Louis Lenfant et Roger Crosnier.

socialistes et s'opposer à la liste d'Anatole Manceau. Ce dernier bénéficiait de sympathies au sein de la Fédération des comités républicains, dont celle de son président Tardif¹. Au final, aucun candidat de la *Fédération des comités républicains* ne fut présent dans la 2^e circonscription, ni sur la liste Manceau ni sur celle des socialistes. Les maigres perspectives électorales et les sympathies radicales existant pour la liste Manceau expliquent donc leur faible enthousiasme à constituer une liste cartelliste dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire. Ils préférèrent concentrer leurs efforts sur la 1^{ère} circonscription, moins conservatrice.

En Meurthe-et-Moselle, trois listes s'affrontèrent en 1924 : une liste d'union nationale sur le modèle de celle de 1919, une liste de Cartel des gauches associant radicaux et socialistes, et une liste communiste². La liste de Cartel des gauches fut décidée laborieusement après deux réunions entre radicaux et socialistes le 21 mars 1924 et le 29 mars 1924³. Elle ne fut établie que le 25 avril 1924 et était composée de quatre radicaux et trois socialistes⁴. Cette liste se présenta comme un « *cartel* » où chacun combattait sous son étiquette et aucun programme commun ne fut esquissé. Cette liste ne justifiait son existence que comme nécessité tactique pour lutter contre « *la réaction* » et le bilan du Bloc national⁵. Mais l'absence de perspective électorale explique le peu d'entrain et de combativité manifestée par cette liste

On le voit, contrairement aux départements où le Cartel a été voulu très en amont des élections par des partis de gauche qui, unis, étaient en position de force par rapport à la droite, dans les départements où la gauche était faible, le Cartel se constitua tardivement, à peine plus d'un mois avant la date des élections. Ces listes n'avaient que peu de temps et peu de moyens pour mener campagne pour une élection qu'ils estimaient de toute façon perdue face à une droite en position de force. Il nous faut maintenant voir de quelle manière la dynamique

¹ ADML, 3M319 : rapport de police du 31 mars 1924. Au congrès de la Fédération des comités républicains du 30 mars 1924, un délégué annonça que Manceau souhaitait la présence d'un radical-socialiste sur sa liste. L'assemblée, divisée entre les partisans de cette solution et ceux favorables à la réalisation d'un Cartel des gauches, trancha pour cette solution, mais le congrès ne parvint pas à désigner de candidats. Il a donc été décidé que le bureau désignerait les candidats de la liste de Cartel ou négocierait de placer un ou deux candidats sur la liste Manceau après avoir obtenu des gages concernant la proportionnelle scolaire.

² Elle est composée de MM. Ancé, Aubert, Dubroca, Herbst, Longchamp, Mauret, Thévenaux.

³ ADMM, 1 M 603, rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle du 17 avril 1924.

⁴ Parmi les radicaux, Victor Chaize, entrepreneur à Nancy et amputé de guerre ; Paul Marie, maire de Longuyon et conseiller général, Emile Blanc, un typographe mis à la tête de l'Imprimerie des mutilés, et Henri Julliot, agent industriel à Nancy. Les socialistes étaient représentés par Charles André Doley, avocat à la cour d'appel de Nancy, Raymond Léonard, avocat à la cour d'appel de Nancy, tous deux membres de la SFIO et Emile Pilant, employé de chemin de fer et secrétaire du syndicat des cheminots de Conflans-Jarny, républicain socialiste

⁵ *L'Etoile de l'Est* du 28 mars 1924.

cartelliste, au niveau national et local, a influencé la préparation de la droite pour les élections de 1924.

C) Des droites dans la continuité des élections de 1919

Face à la dynamique du Cartel des gauches, les droites se retrouvèrent dans une position défensive. Suite au refus du parti radical de collaborer avec le PRDS¹, les différentes organisations politiques du centre et de la droite parlementaire négocièrent localement leur alliance dans des listes communes ou au contraire se divisèrent sur des listes différentes. Pourtant, à l'échelle nationale, plusieurs initiatives furent prises pour éviter ces divisions. Ainsi, à l'hiver 1923-1924, les principales organisations de droite se retrouvèrent au siège de *l'Union des Intérêts Economiques* (UIE), en présence des frères Ernest et Louis Billiet, respectivement vice-président et délégué de ce groupement, pour préparer les élections de 1924. L'UIE avait été créée en 1919 pour rassembler les donations privées destinées à financer les partis hostiles au socialisme et au communisme. Pour le PRDS étaient présents Antony Ratier, le président du parti et vice-président de l'UIE², Mamelet, le secrétaire général, et André François-Poncet, délégué du parti. Pour la *Fédération Républicaine de France* (FR), le président Auguste Isaac était accompagné du secrétaire général Maurice Halay et du secrétaire général adjoint Jean Guiter. *L'Action Nationale Républicaine* (ANR)³ et *l'Action Libérale Populaire* étaient représentées par Xavier de la Rochefoucauld et Dufresne. Enfin, trois représentants de la presse nationale, Emile Buré, directeur de *L'Eclair*, Henry Simond, directeur de *L'Echo de Paris*, et Louis Bailby, directeur de *L'Intransigeant*, étaient présents⁴. Il s'agissait de reproduire l'union nationale de 1919 mais cette fois sans les radicaux. La réunion de ces partis au siège de l'UIE était symptomatique de l'importance de la répartition de l'argent électoral entre ces différentes organisations. Les conclusions du rapport parlementaire de 1925 sur le financement de la campagne électorale de 1924

¹ Voir plus haut.

² Information trouvée dans SOULIE M., *op. cit.*, p.193

³ *L'Action nationale républicaine* fut fondée au début de 1922 pour tenter de coordonner, sans grand succès, l'action politique des différents groupes appartenant à la majorité de Bloc national, à l'exception du PRDS qui refusa d'y adhérer pour garder contact avec les radicaux : cf. VAVASSEUR-DESPERRIERS J., « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°109-3, 2002, p.61-64

⁴ AN/AP, fonds Louis Marin, 317 AP 75.

montrèrent que Billiet distribua cet argent personnellement et n'en laissa aucune trace¹. Billiet encouragea la constitution de liste d'union de la droite et du centre, et selon les cas des listes radicales dissidentes, voire communistes, pour diviser les voix de gauche². Il aurait joué un rôle important dans le suivi des élections dans les départements, se rendant chaque semaine au ministère de l'Intérieur pour confronter ses informations avec celles de l'administration. Contrairement aux idées reçues, Poincaré s'intéressa de près à ces élections, et semble avoir voulu contrôler l'utilisation de l'argent électoral : il demanda à son ancien ministre des Finances, Charles de Lasteyrie, de faire le tour des banques et de le tenir informé de l'utilisation de cet argent, car il ne souhaitait pas qu'il fût directement distribué aux différents partis sans contrôle³.

Autre initiative de rassemblement, dès la fin de l'année 1923, la *Ligue des Rénovateurs* de Probus, pseudonyme de Jacques Corréard, annonça sa volonté de coordonner les efforts des listes favorables à la politique de Poincaré en créant une « *fédération où puissent se rencontrer et se grouper autour des mêmes idées tout aussi bien des hommes appartenant à un parti politique que d'autres ne se réclamant encore d'aucuns partis* », cette fédération prenant le nom de *Fédération des Républicains Novateurs*. Raymond Poincaré accepta de figurer au Comité d'honneur de la ligue⁴. La ligue soutenait 161 candidats dans tout le pays⁵. Dans nos départements d'étude, Edouard de Warren en Meurthe-et-Moselle, Etienne Fougère dans le Rhône et les sept candidats de la liste d'union nationale dans le Puy-de-Dôme avaient accepté d'être parrainés par cette fédération.

Les élections de 1924 reproduisirent donc à droite la logique de coalition électorale temporaire, à l'image de la campagne de 1919. Toutes les sensibilités politiques de droite, à l'exception de *l'Action française*, acceptèrent de s'unir face à une menace révolutionnaire⁶.

Mais le centre et la droite étaient caractérisés par des structures partisans très souples, voire inexistantes en province, et c'est au niveau local que les alliances et/ou les divisions se

¹ MAIER Ch. S., *Recasting Bourgeois Europe, Stabilization in France, Germany and Italy in the Decade after World War I*, Princeton University Press, 1975, p.103-104 et 474. En 1924, les fonds de l'UIE vinrent en grande partie des compagnies de chemin de fer.

² *Ibid.*

³ AN/AP, fonds Louis Marin, 317 AP 168, rapport non daté présent dans le dossier intitulé « les élections de 1924 en Meurthe-et-Moselle ».

⁴ *Ibid.*

⁵ 37 candidats dans la Seine et 124 répartis dans 41 départements. Sachant qu'il y a 579 députés à élire, et qu'il y a au moins une liste de droite dans chaque département et plus d'une dans 39 départements, le nombre de candidats de droite doit être compris, approximativement, entre 579 et 1 000 candidats.

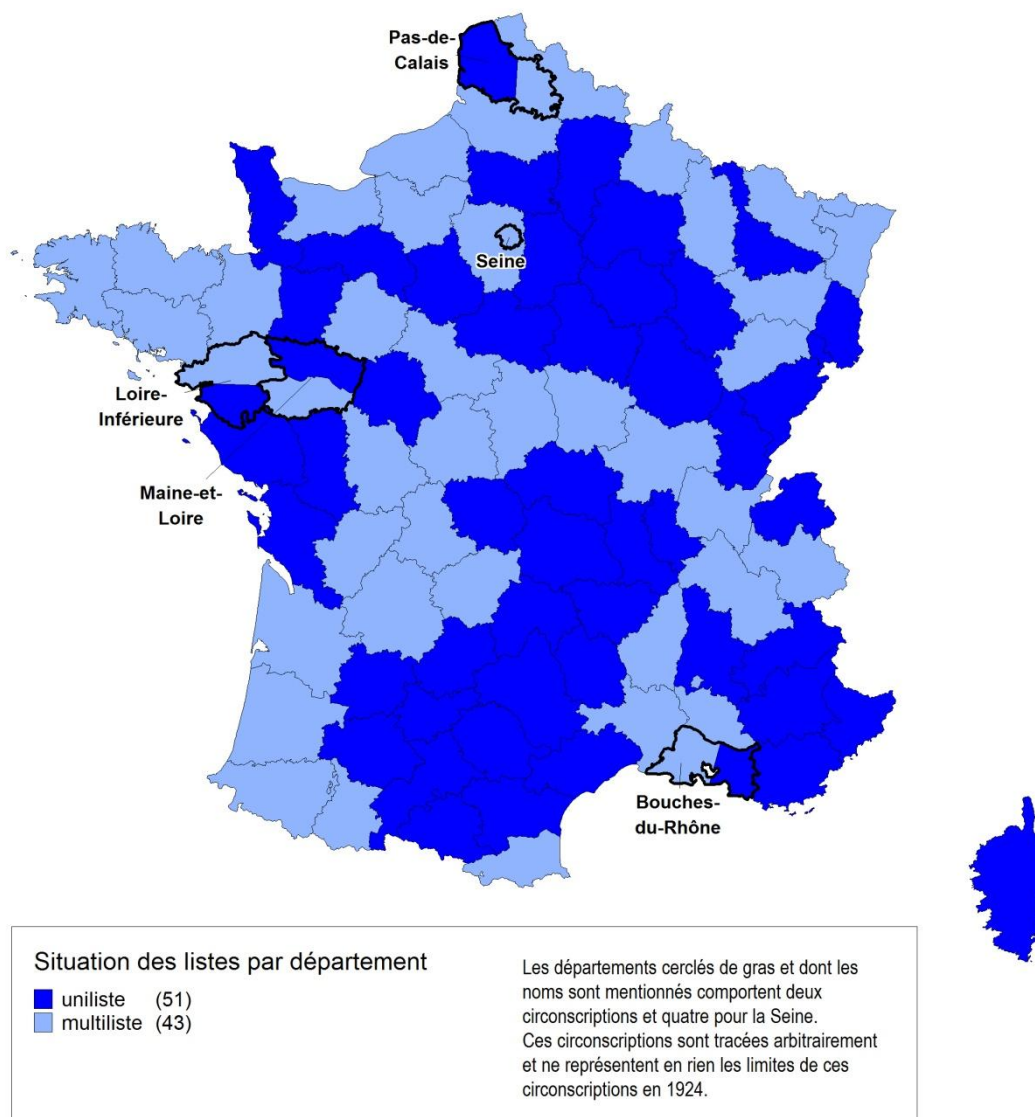
⁶ BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003, p.118

nouèrent pour faire face à la gauche. La carte ci-dessous montre que les droites furent unies dans 51 circonscriptions et divisées sur plusieurs listes dans 46 circonscriptions, dont les 4 circonscriptions parisiennes. Comparativement, la gauche non-communiste partit moins divisée que la droite aux élections de 1924, à la différence de celles de 1919, en étant unie dans 56 circonscriptions et divisée dans seulement 40 circonscriptions¹. Géographiquement, les droites furent plus unies dans le centre et centre-sud-ouest, en Charente, dans l'est du Bassin parisien et dans le sud-est. Si l'on compare avec la répartition des listes de gauche, on constate que cette répartition de listes uniques à droite correspond en grande partie à la présence d'une liste unique, cartelliste ou non, à gauche.

¹ Il n'y a aucune liste de gauche non-communiste en Mayenne. Par contre, une liste communiste s'oppose à la liste d'union nationale.

Elections législatives du 11 mai 1924

Union et division de la droite et du centre anticartellistes

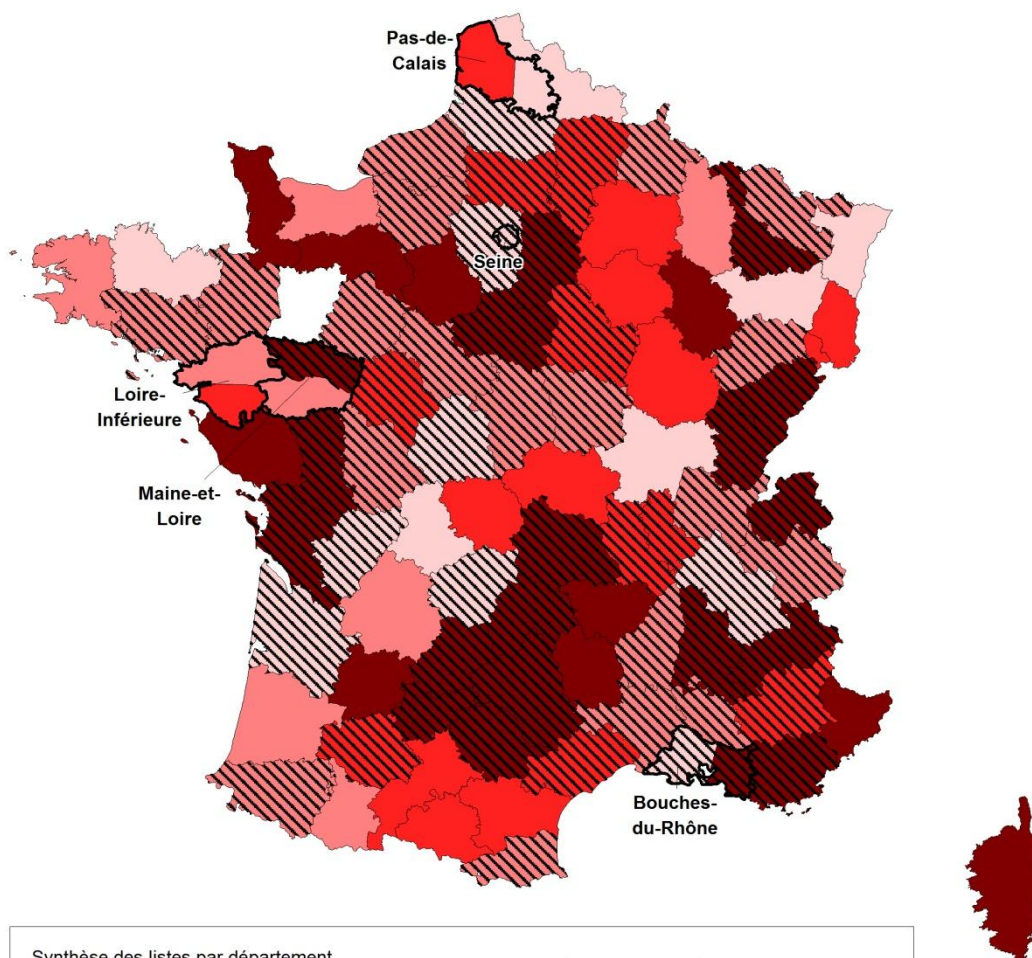


La carte de synthèse récapitule la situation électorale de la droite et de la gauche dans les différents départements. Un affrontement bipolaire gauche non-communiste-droite eut lieu dans 29 circonscriptions, soit un tiers environ du total des circonscriptions. La droite fut divisée face à une gauche non-communiste unie (liste cartelliste, liste radicale sans liste socialiste concurrente et inversement) dans 27 circonscriptions. La gauche se retrouva divisée face à une droite unie dans 21 circonscriptions. Enfin, la gauche non-communiste et la droite furent toutes deux réparties sur plusieurs listes dans 19 circonscriptions, dont les 4 de la Seine. Ce fut également le cas en Gironde où la droite se divisa en deux : Georges Mandel s'était en effet brouillé avec une partie de la droite locale. A gauche, une liste cartelliste s'était formée autour de la personnalité du socialiste Adrien Marquet, une liste dissidente de radicaux refusant le Cartel se constitua, et un radical rejoignit la liste poincariste de Mandel¹. Il n'y a pas, là encore, de géographie électorale évidente à distinguer. Tout au plus peut-on constater que la gauche non-communiste fut un peu plus unie que la droite pour les élections de 1924, à l'inverse des élections de 1919. Ces unions traduisaient l'impact des lois électorales sur les comportements politiques. Cette loi de compromis entre représentation proportionnelle intégrale et scrutin majoritaire à deux tours était critiquée par tous les partis comme une loi bâtarde cumulant les défauts des deux autres types de scrutin. Aucun accord n'ayant été trouvé pour la modifier avant les élections de 1924, les partis s'y adaptèrent à la lumière des enseignements des élections de 1919. Les droites perdirent les accords locaux qu'elles avaient pu obtenir des radicaux en 1919 et les gauches radicales et socialistes s'unirent dans une majorité des circonscriptions pour tenter de faire jouer en leur faveur les primes majoritaires pour l'attribution des sièges dont avaient largement bénéficié les droites lors du précédent scrutin. Face à une union des gauches réactivée et dynamique, la situation des droites apparaît défensive, espérant simplement préserver l'essentiel des acquis de 1919.

¹ SOULIE M., *op. cit.*, p.195-196

Elections législatives du 11 mai 1924

La situation de la droite et de la gauche non-communiste



Synthèse des listes par département	
	uniliste droite et gauche (29)
	uniliste droite - multiliste gauche (21)
	multiliste droite - uniliste gauche (27)
	multiliste droite et gauche (16)
	uniliste droite - pas de liste de gauche (1)
Présence d'une liste cartelliste	
	oui

Les départements cerclés de gras et dont les noms sont mentionnés comportent deux circonscriptions et quatre pour la Seine. Ces circonscriptions sont tracées arbitrairement et ne représentent en rien les limites de ces circonscriptions en 1924.

© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
 Georges Lachapelle - Elections législatives du 11 mai 1924, résultats officiels - situation des listes par département en 1924
 Et Serge Berstein - Histoire du parti radical, t.I, Presses de la FNSP, 1980
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Il convient maintenant d'étudier dans nos départements d'étude les raisons pour lesquelles la droite s'unit, ou au contraire se divisa, face à la gauche.

1) Des listes de « Cartel des droites », gage d'efficacité électorale face à la gauche

Dans le Puy-de-Dôme, le Rhône, la Meurthe-et-Moselle et la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire, la droite s'unit en une seule liste pour poursuivre la politique d'union nationale et affronter le Cartel des gauches. Dans le Puy-de-Dôme et le Rhône, la droite était dans une position défensive face à une gauche électoralement majoritaire. En Meurthe-et-Moselle et dans le Maine-et-Loire, elle était au contraire en position de force et dominait largement le champ politique local.

a) L'impératif d'union en terrain hostile : les exemples du Puy-de-Dôme et du Rhône

Ces deux départements connaissaient une situation politique assez comparable en 1924. Avant la guerre, ils étaient des terres acquises en majorité aux gauches radicales et socialistes. En 1919, leur division avait profité à une droite unie qui avait bénéficié de la prime majoritaire pour conquérir une représentation parlementaire beaucoup plus importante qu'avant guerre. Dans les deux départements, la droite était considérée comme la grande vainqueur des élections : elle emportait 3 sièges sur 7 dans le Puy-de-Dôme, contre aucun en 1914, et 7 sièges sur 12 dans le Rhône, contre 3 en 1914. Mais en terme de suffrages obtenus, la droite restait assez largement minoritaire face à l'addition des score des listes radicales et socialistes¹. En toute logique, face à la constitution précoce de listes cartellistes dans ces départements, la droite était de nouveau unie sur une seule liste en 1924.

Dans le Puy-de-Dôme, une liste de droite républicaine se constitua comme en 1919 mais avec quelques évolutions. Elle était composée de deux des trois députés modérés sortants, Georges Courtial et Antoine Trincard-Moyat², mais dirigée de fait par Jacques Bardoux. Ce dernier avait été candidat sur la liste radicalisante de 1919 aux côtés d'Etienne Clémentel. Mais il avait coupé les ponts avec les milieux radicaux après leur passage dans

¹ Voir le tableau ci-dessus.

² Le troisième, Georges Tixier, n'avait pas souhaité se représenter.

l'opposition au gouvernement Poincaré en 1923, et s'était rapproché des milieux anciennement « progressistes ». Découragé par Ernest Billiet de se présenter sur une liste parisienne du 2^e secteur de la Seine pour les élections de 1924¹, il retenta de s'implanter dans le Puy-de-Dôme, lieu de résidence estivale de sa famille² et département où son père, Agénor Bardoux, avait construit sa propre carrière politique, ayant été maire de Clermont-Ferrand et député de ce département³. Cette évolution politique se traduisit concrètement dans le Puy-de-Dôme par la fin de la collaboration de Jacques Bardoux avec le quotidien radical *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, commencée avant guerre. Bardoux se mit alors à publier des articles dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le quotidien catholique et conservateur du département⁴, véritable animateur de la droite puydômoise de l'après-guerre sous la houlette de sa directrice Gabrielle Dumont, veuve d'Ambroise Dumont, le fondateur du journal⁵. Dumont avait été à la manœuvre pour les élections de 1919, et le journal fut encore le pivot de la campagne de la liste de droite en 1924. Ce « *puissant organe* » de combat suppléait l'absence de structures partisans de droite dans le département depuis la fin de la guerre, notamment dans les périodes électorales⁶. Certains conservateurs puydômois critiquaient le recentrage de la liste par rapport à 1919 du fait de la présence de Bardoux et de son leadership sur cette liste. Mais dans un département traditionnellement à gauche, Gabrielle Dumont, influente dans ces milieux, parvint à les convaincre qu'il n'y avait pas de place pour deux listes de droite⁷. Les conservateurs, qui ne représentaient plus une force électorale importante dans le département depuis la fin du XIX^e s, n'étaient donc pas présents sur cette liste. Les autres candidats aux

¹ ADPDD, fonds Bardoux, 142 J 93 : lettre d'Ernest Billiet à Jacques Bardoux du 1^{er} mars 1924.

² Les Bardoux possédaient une maison familiale à Saint-Saturnin, au Sud de Clermont-Ferrand.

³ Agénor Bardoux fut maire républicain de Clermont-Ferrand en 1870-1871, député du Puy-de-Dôme de 1871 à 1881 puis élu sénateur inamovible en 1882. Il fut conseiller général du canton de Saint-Amant-Tallende de 1871 à 1895 et président du Conseil général du Puy-de-Dôme de 1878 à 1883. Il eut des responsabilités ministérielles, ayant été ministre de l'Instruction publique de 1877 à 1879.

⁴ Cf. Archives départementales du Puy-de-Dôme (AD PDD), Fonds Bardoux (FB), 142 J 228, lettre du 16 juillet 1923 de J. Bardoux à J. Dard, rédacteur en chef du *Moniteur*, prenant acte de la fin de leur collaboration.

⁵ BOUCHET J., *Le verbe et la plume : L'Avenir du Puy-de-Dôme et la politique nationale : questions religieuses et scolaires (1899-1906)*, mémoire de Master 2, Université Blaise Pascal, 2007

⁶ La récente *Fédération des Républicains Démocrates du Puy-de-Dôme* l'affirmait à son congrès de 1923 : ce journal « *constitue dans la région du Centre une force politique de première importance* » et cette influence a été mesurée en 1919, « *en envoyant au Parlement trois des candidats soutenus par ce puissant organe* » : ADPDD, 7BIB 4036 : Le Bloc des gauches et les Républicains-Démocrates dans le Puy-de-Dôme. Rapport présenté par Robert Thomas au Congrès fédéral du 22 avril 1923, p.18-19

⁷ ADPDD, fonds Bardoux, 142 J 228 : lettre de Gabrielle Dumont à Jacques Bardoux du 27 février 1924. Dans une lettre du 12 mars 1924, elle lui annonça qu'un professeur de philosophie de la faculté de Clermont-Ferrand, Emile Lasbax, très à droite et très catholique, envisageait de présenter une liste soutenue par l'UIE. Billiet aurait pensé que cette liste enlèverait des voix aux radicaux, alors que, selon elle, elle était un danger potentiel pour la liste Bardoux. Elle demanda donc à Bardoux de s'entretenir avec Billiet pour le dissuader de poursuivre ce projet. Par ailleurs, une grosse partie de l'argent électoral versé par l'UIE à la liste Bardoux devait servir à susciter une liste radicale dissidente, ce qui n'a pas pu se faire : cf. *Ibid.*, 142 J 358 : lettre de Marc Blatin à Jacques Bardoux du 20 mai 1924.

côtés de Bardoux sur cette liste anticartelliste étaient Marc Blatin, médecin et conseiller général de Clermont-Sud ; Pierre Dubost, industriel à St-Rémy-sur-Durolle, déjà présent sur la liste de Bloc national de 1919 ; Félix Lecoq, ingénieur et propriétaire exploitant ; et Joseph Python, avocat et ancien député d'Issoire de 1910 à 1914. Ces quatre candidats étaient des progressistes de tendance ERD, de même que le député sortant Trincard-Moyat. Jacques Bardoux et Georges Courtial représentaient la tendance des républicains de gauche. La liste se réclamait d'ailleurs du patronage du *Parti Républicain Démocratique et Social* (PRDS) après une démarche de Bardoux, membre de la Commission exécutive permanente de ce parti, en ce sens¹, et était affiliée à la *Fédération des Républicains Rénovateurs de Probus*². Ces affiliations à des organisations nationales permettaient de recevoir l'argent électoral de l'UIE et n'étaient conditionnées à aucun engagement politique véritablement contraignant. Les membres de la liste du Puy-de-Dôme s'étaient simplement engagés à approuver le programme que Bardoux rédigerait, lui laissant toute latitude de ce côté-ci. Seul Bardoux semblait être un adhérent actif de ces organisations. Pour sa propagande, la liste était soutenue par tous les journaux conservateurs du département : *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le seul quotidien de droite du département, mais aussi par les hebdomadaires *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, conservateur, et par *La Croix d'Auvergne*, l'hebdomadaire catholique proche de l'évêché qui, sans appeler explicitement à voter pour cette liste, la jugea positivement alors qu'il critiquait durement, au contraire, le bilan passé du Bloc des gauches.

La situation était assez semblable dans le Rhône³. La logique de la liste d'union nationale élaborée en 1919 était reconduite, avec une nette domination de la FR du Rhône qui présentait 9 des 13 candidats de la liste, aux côtés de 2 candidats du PRDS et de 2 candidats de l'ALP. Elle était composée des 6 députés sortants : Auguste Isaac, ancien ministre, président de la *FR de France*, président honoraire de la Chambre de Commerce de Lyon,

¹ ADPDD, fonds Bardoux, 142 J 228 : lettre de Jacques Bardoux à Gabrielle Dumont du 8 mars 1924 : il annonçait à G. Dumont qu'il comptait demander dans les jours prochains à la Commission administrative du PRDS de « [lui] confier le mandat de diriger la campagne, de dresser la liste et de gérer la caisse électoral dans le Puy-de-Dôme ». Un contrat non daté mais signé des sept candidats de la liste stipulait que tous les candidats acceptaient, au nom de l'investiture donnée par le PRDS, le programme rédigé par Bardoux, et l'argent électoral du PRDS devait être déposé sur un compte au nom du parti à la banque Chalus. Jacques Bardoux et Marc Blatin détenaient seuls le pouvoir de dépenser cet argent pour les besoins électoraux collectifs de la liste. L'argent versé par le PRDS provenait lui-même de l'UIE. Cf. *Ibid.*, 142 J 358, lettre de Bardoux à Billiet le 7 avril 1924.

² ADPDD, fonds Bardoux, 142 J 358 : lettre d'Auguste Isaac à Jacques Bardoux du 30 mars 1924 : Bardoux a également demandé Auguste Isaac le soutien de la FR de France, qui lui a été accordé même si nous n'avons trouvé trace de ce soutien sur aucun document électoral. Peut-être ce soutien a-t-il consisté en une aide financière.

³ Cf. l'étude de la campagne électorale dans le Rhône menée par Mathias Bernard dans sa thèse, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.261-267.

président de la Caisse d'Épargne du Rhône, et président de la *Plus grande famille*, organisation nataliste ; Alphonse Gourd, vice-président du groupe de l'ERD à la Chambre¹, membre du Comité directeur de la *FR de France*, conseiller général du 1^{er} canton de Lyon, ancien vice-président du Conseil général ; Pierre Pays, maire de Collonges-au-Mont-d'Or, conseiller général de Limonest ; Pierre Lenail, dirigeant de l'*Action Libérale Populaire (ALP)* lyonnaise ; et Francisque Regaud, conseiller municipal de Lyon, administrateur de la Caisse d'Épargne de Lyon. Le septième député sortant, Laurent Bonnevey, conseiller général de Lamure-sur-Azergue et figure politique majeure du département², avait été élu le 13 avril 1924 sénateur du Rhône à une élection partielle visant à remplacer le Dr Ruffier, décédé³. Les autres candidats de la liste d'union nationale étaient Etienne Fougère, conseiller général du 7^e canton de Lyon, conseiller municipal de Lyon, membre de la Chambre de Commerce de Lyon et de la Chambre de Commerce internationale, membre de la *Fédération des Républicains Rénovateurs* ; Jean Balloffy, agriculteur, maire de Dracé ; Stanislas Coste-Labaume, docteur en médecine, conseiller municipal de Lyon, administrateur des Hospices Civils de Lyon ; Jacques Dunand, maire d'Irigny, président du Comice agricole de Givors ; le Dr Francillon, ex-interne des Hôpitaux de Lyon ; Joanny Giroud, maire de Saint-Marcel-l'Éclairé, président du syndicat d'élevage du canton de Tarare ; Paul Huvelin, président de la *FR du Rhône*, professeur et vice-doyen à la Faculté de droit, chargé de mission par le gouvernement de la République ; et Julien Riboud, propriétaire agriculteur, conseiller municipal de Saint-Christophe-la-Montagne, président du Comice agricole du Haut-Beaujolais.

Cette liste se présentait comme un « *Cartel des républicains de gouvernement* » soutenu par la *FR de France*, l'ALP, l'ERD, l'*Union républicaine et sociale*⁴, le PRDS et les radicaux indépendants. Ce large cartel avait été critiqué par le quotidien conservateur le plus diffusé du département, *Le Nouvelliste de Lyon*, qui eût souhaité une liste plus homogène et libérale au sens de l'époque. *Le Nouvelliste* critiquait notamment la présence d'Etienne Fougère, qu'il accusait d'être à l'origine d'une phrase de la profession de foi de la liste reconnaissant la laïcité et la neutralité religieuse de l'État, et d'avoir mis sa démission en jeu

¹ L'Entente Républicaine Démocratique nom du groupe de la droite parlementaire le plus important à la Chambre des députés et dominé par la FR.

² Plusieurs travaux universitaires lui ont été consacrés, notamment BERNARD Mathias, *Laurent Bonnevey (14870-1957) ou l'indépendance en politique sous la Troisième République*, Paris, ENS-Paris IV, 1990 ; et plus récemment BENOIT B. et VERGNON G. (dir.), *Laurent Bonnevey, le centrisme, les départements et la politique*, Lyon, Stéphane Bachès, 2009

³ Bonnevey avait affronté le radical-socialiste Robert Lacroix, maire de Theizé et conseiller général du canton de Bois-d'Oingt. Il avait été élu dès le 1^{er} tour de scrutin par 8 voix de majorité, ce qui laissait présager, pour la presse de droite locale, le succès à venir aux élections législatives du 11 mai.

⁴ Nous n'avons pas trouvé d'informations sur cette appellation.

pour obtenir qu'elle y figurât¹. Le journal estimait que les catholiques ne sauraient admettre une telle phrase et invitait explicitement les électeurs à rayer le nom de Fougère de la liste modérée. Cette position fut critiquée par *L'Express de Lyon* des 2 et 3 mai 1924 qui répondit qu'il ne fallait pas rayer le nom de Fougère car cela enlèverait une voix à la liste toute entière pour le calcul du nombre de sièges qu'elle pouvait obtenir². Ce journal estimait que cette liste rassemblait largement les républicains modérés et qu'il fallait accepter les différences qui pouvaient exister entre les candidats. *Le Nouvelliste* publia les jours suivants une lettre de Fougère démentant toute pression sur ses colistiers pour insérer cette phrase et une lettre de l'ensemble des candidats qui se déclarèrent solidaires de la profession de foi de leur liste³. La polémique s'éteignit la veille des élections quand les organes de l'évêché, *La Croix du Rhône* et *L'Echo de Fourvière* appelèrent explicitement les électeurs à voter pour toute la liste Isaac, sans ratures⁴.

Ces deux départements montrent bien ce que la victoire, réelle ou relative, des droites en 1919 devait aux contingences de la loi électorale en vigueur et à la division de ses adversaires radicaux et socialistes. Face à des gauches unies en 1924, elles furent obligées de rester groupées pour espérer sauver quelques sièges, ce qui, au vu des résultats cumulés de la gauche aux précédentes élections, paraissait ne pas être acquis.

Dans des départements où la droite était en position de force face à la gauche, la poursuite de l'union obéissait à une logique différente.

b) La poursuite de l'union nationale dans des bastions de la droite pour conserver les acquis : la Meurthe-et-Moselle et la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire

Dans ces deux circonscriptions, la droite unie avait été largement majoritaire face à une gauche désunie en 1919, emportant une large majorité des voix : plus de 61% des suffrages exprimés dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire et plus de 71% en Meurthe-et-Moselle. Dans les deux cas, les listes d'union nationale de 1919 rassemblaient des républicains de gauche et des progressistes, dans une répartition favorable à ces derniers : dans le Maine-et-Loire, le républicain de gauche Alfred Rabouin voisinait aux côtés des deux progressistes Ambroise Montprofit et Georges de Grandmaison ; en Meurthe-et-Moselle, les

¹ Le Nouvelliste de Lyon du 1^{er} mai 1924.

² *L'Express de Lyon* des 2 et 3 mai 1924.

³ *Le Nouvelliste de Lyon* des 4 et 6 mai 1924.

⁴ *La Croix du Rhône* du 11 mai 1924 et *L'Echo de Fourvière* du 10 mai 1924.

trois républicains de gauche Albert Lebrun, Georges Mazerand et Charles Fringant figuraient aux côtés des quatre progressistes et libéraux Louis Marin, Edouard de Warren, Désiré Ferry et François de Wendel. Dans les deux départements, les élections de 1919 reproduisirent les équilibres électoraux datant de 1914, les républicains de gauche et les progressistes se partageant déjà la représentation parlementaire de ces circonscriptions dans les mêmes proportions¹. Mais par rapport à l'avant-guerre, François Roth souligne une évolution politique importante due à la période de guerre et à l'Union sacrée : le passage à droite des républicains de gauche, c'est-à-dire l'essentiel du parti républicain en Meurthe-et-Moselle comme dans le Maine-et-Loire. Pour la Lorraine, il constate que pendant la guerre, *L'Est républicain* et les républicains de gauche cessèrent leurs hostilités avec les catholiques. L'objectif de la victoire et du retour de l'Alsace-Lorraine scella, pendant la guerre, le rapprochement du centre gauche des « républicains de gauche » et du centre droit des « républicains progressistes » séparés depuis 20 ans². La virtualité de ce glissement politique, que beaucoup pressentaient avant guerre, devint donc une réalité pour tout l'entre-deux-guerres, les anciens adversaires de l'ARD et de la FR étant amenés très souvent à collaborer aux élections ou au Parlement, alors qu'avant guerre les républicains de gauche cherchaient prioritairement l'alliance avec les radicaux. Mais leur choix constant de l'alliance électorale avec les socialistes de 1924 à 1936, poussa les républicains de gauche à se tourner vers leur droite sur le plan électoral. Ce jugement repose évidemment sur la conception, que nous partageons avec François Roth, d'une division gauche-droite évoluant de la défense de la laïcité républicaine, voire encore de l'acceptation du régime, avant guerre, à celle de l'acceptation ou non de la collaboration avec les socialistes. Cette nouvelle ligne de démarcation politique gauche-droite entre cartellistes et anticartellistes prit nettement corps aux élections de 1924.

La large avance de la droite aux élections de 1919 aurait pu laisser penser qu'en 1924, le centre et la droite se dissocieraient pour défendre chacun ses couleurs face à une gauche reléguée au second plan du jeu politique local. La poursuite de la politique d'union fut pourtant décidée dans ces deux circonscriptions, dans la lignée des élections de 1919, même si des tensions pouvaient exister, comme dans le Maine-et-Loire.

¹ Dans le Maine-et-Loire, la première circonscription d'Angers avait élu le progressiste Dumesnil, celles de Saumur et de Baugé Rabouin et de Grandmaison. En Meurthe-et-Moselle, l'arrondissement de Nancy avait élu les libéraux et progressistes Marin, de Ludre et Driant, celui de Briey le progressiste de Wendel et le républicain de gauche Albert Lebrun, celui de Lunéville le radical Méquillet et celui de Toul Fringant, alors classé lui aussi comme radical.

² ROTH François, *La vie politique en Lorraine au XXe siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1985, p.35

Dans la première circonscription du Maine-et-Loire en effet, la liste « *d'union nationale et d'union républicaine* » fut longue à constituer en raison des tensions entre progressistes et conservateurs. Jusqu'au 9 avril 1924, la liste ne devait comporter que 3 députés. Les députés sortants Alfred Rabouin, républicain de gauche investi par le PRDS¹ et conseiller général de Seiches, et Georges de Grandmaison, progressiste ERD, avaient décidé de s'adjoindre le conservateur Adrien Planchenault, conseiller général du canton d'Angers Sud-Est et premier adjoint au maire d'Angers, pour éviter la constitution d'une liste conservatrice opposée à la leur. Devant trouver un quatrième candidat à partir du 9 avril, leur choix se porta sur le républicain de gauche Edmond Boyer, en rupture de ban avec les radicaux du département en raison de son opposition à la constitution d'une liste de Cartel des gauches, et qui cherchait à réunir autour de lui une liste républicaine du centre. Malgré l'opposition initiale des conservateurs, cette candidature fut acceptée le 17 avril et une seule liste anticartelliste se présenta dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire². Elle eut le soutien des principaux journaux du département.

En Meurthe-et-Moselle, dans la continuité de la liste d'union établie pour les sénatoriales en janvier 1924 associant les républicains de gauche Lebrun et Michel au conservateur Michaut, la reconduction d'une liste d'union nationale semblait acquise. Mazerand et Fringant, les élus les plus à gauche du département parmi les députés sortants, y étaient favorables, de même que Marin, qui représentait pour les républicains de gauche l'élément le plus à droite de la représentation parlementaire du département³. Ainsi, tous les députés sortants furent reconduits, soutenus par la FR et le PRDS⁴. Représentant la tendance libérale et progressiste, Louis Marin, député de Nancy depuis 1905, conseiller général de Nomeny depuis 1910 et récemment nommé ministre des Régions libérées dans le nouveau cabinet formé par Raymond Poincaré le 3 avril 1924 ; Désiré Ferry, docteur en droit ; Edouard de Warren, ancien officier militaire, grand propriétaire agricole en Tunisie et président de l'Union lorraine des syndicats agricoles à partir de 1924. Ces trois candidats représentaient également l'arrondissement de Nancy. Le quatrième progressiste était François de Wendel, maître des Forges et président du Comité des Forges depuis 1918, gestionnaire du patrimoine industriel de sa famille en Moselle et à Joeuf, actionnaire de la Presse de l'Est depuis 1905 et conseiller général de Briey depuis 1900. Il représentait l'arrondissement de

¹ *La République démocratique*, organe officiel du PRDS, du 27 avril 1924.

² BOURLION J., Les élections législatives à Angers pendant l'entre-deux-guerres (1919-1936), mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1998, p.72-73

³ ADMM, 3 M 92, rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle du 31 janvier 1924.

⁴ *La République démocratique*, organe officiel du PRDS, du 27 avril 1924.

Briey, où étaient situées les possessions industrielles de sa famille. Trois républicains de gauche figuraient sur cette liste aux côtés des progressistes. Pour l'arrondissement de Lunéville, Georges Mazerand avait été choisi en 1919 : c'était le directeur des usines de Cirey et de Paris, et il était maire et conseiller général de la ville et du canton de Cirey. L'arrondissement de Toul était quant à lui représenté par Charles Fringant, le plus à gauche des candidats, classé radical en 1914 puis comme républicain de gauche en 1919, viticulteur dans la région de Toul. Albert Lebrun ayant été élu sénateur en janvier 1924, il fallut lui trouver un remplaçant, représentant comme lui l'arrondissement de Briey. L'initiative en revint à un comité d'élus du canton de Longwy rassemblés sous la présidence de M. Dreux, président du Conseil d'administration des usines de Mont-Saint-Martin et conseiller général ERD de Longwy. Pour empêcher la candidature du radical Marie, que Marin refusait d'accepter sur sa liste, Dreux poussa Louis Petitier, brasseur et maire de Longwy, à poser sa candidature malgré ses réticences initiales. Il se présentait comme républicain de gauche, ce qui devait permettre de conserver l'équilibre politique de 1919. Mais selon le préfet, ses idées politiques étaient particulièrement proches de celles de Marin¹. Il était encore peu connu et sa candidature ne suscita aucun commentaire dans la presse. Il mourut deux semaines après avoir été élu, le 27 mai 1924 et n'eut pas même le temps de siéger dans la nouvelle Chambre.

Comme dans le Maine-et-Loire, la constitution de la liste ne se fit pas sans tensions. Les journaux de droite, notamment *L'Eclair de l'Est* et *La Croix de l'Est*, proches de l'évêché, auraient préféré écarter Mazerand et Fringant et faire une liste libérale homogène. Le 13 avril 1924, *La Croix de l'Est* publiait la lettre d'un électeur catholique influent disant qu'il barrerait les noms de Fringant et Mazerand. Mais le journal appela finalement à voter pour la liste entière pour éviter le risque qu'elle n'obtienne pas la majorité absolue.

Dans ces quatre circonscriptions, c'est donc l'union qui prévalut à droite, soit pour combattre le plus efficacement possible une gauche cartelliste abordant les élections de 1924 en position de force (Puy-de-Dôme et Rhône), soit pour s'assurer une représentation égale à celle de 1919 où des listes d'union de progressistes et de républicains avaient remporté l'intégralité des sièges face à une gauche mal implantée et peu structurée (Maine-et-Loire et Meurthe-et-Moselle). Mais au niveau national, il y eut davantage de circonscriptions comptant plusieurs listes anticartellistes de droite qu'une seule liste d'union. L'Ardèche et la

¹ *Ibid.*

deuxième circonscription du Maine-et-Loire nous permettent de comprendre certaines raisons de cette division.

2) L'union imparfaite ou inconcevable : les cas de l'Ardèche et de la deuxième circonscription du Maine-et-Loire

Ces deux départements ne présentaient pas un profil identique. En Ardèche, une liste de droite dominait clairement le champ électoral, une deuxième liste, plus centriste, s'étant tardivement constituée pour protester contre la formation du Cartel des gauches dans le département. Dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire, très conservatrice, la division des droites traduisait une opposition plus structurelle entre des traditions et des cultures politiques de droite incompatibles.

a) En Ardèche, la bipolarisation électorale annoncée perturbée par une liste de protestation

En Ardèche, la principale liste d'opposition s'intitulait « *liste d'Union nationale républicaine et sociale* ». Elle était composée des quatre députés de droite élus en 1919. Parmi eux on comptait deux progressistes membres de l'ERD à la Chambre, Jules Duclaux-Monteil, conseiller général des Vans et député de l'arrondissement de Largentière depuis 1902, et Pierre Vallette-Viallard, diplômé d'HEC et industriel ardéchois ; et deux conservateurs ayant siégé avec les Indépendants à la Chambre, Hyacinthe de Gailhard-Bancel, conseiller général de Saint-Martin de Valamas et député de Tournon de 1899 à 1910 puis de 1912 à 1919, ancien opposant virulent à Combes sur la politique religieuse, et Xavier Vallat, conseiller général de Saint-Félicien. Ce choix fut ratifié le 26 janvier 24 à Vals-les-Bains par un congrès de *L'Union nationale républicaine et sociale de l'Ardèche* (UNRSA), organisation départementale souple réunissant périodiquement les différents comités électoraux locaux¹. A ce congrès, il y eut des tensions au sujet de Xavier Vallat, jugé trop proche de l'*Action française* (AF), de la part des « *progressistes d'Annonay* » emmenés par M. Escoffier². Finalement, les représentants des différents arrondissements du département se prononcèrent

¹ *Le Courrier de Tournon*, le 3 février 1924. Ce congrès, présidé par Auguste de Lafarge, réunit les conseillers généraux, d'arrondissement, les maires ou adjoints de droite du département. Au total, 220 délégués représentant toutes les communes de l'Ardèche étaient présents. L'ordre du jour adopté à l'unanimité entérinait les candidatures des 4 députés sortants.

² ADD, fonds Hyacinthe de Gailhard-Bancel, 1-1-2 : élections législatives. Le conservatisme de Vallat était critiqué dans une lettre adressée à Gailhard-Bancel par les « *progressistes d'Annonay* ».

en faveur de la reconduction de tous les députés sortants, ainsi que Jean Frachon au nom de l'Union Populaire des Catholiques Ardéchois (UPCA), et Alphonse Thibon au nom des paysans ardéchois. Mais dans le *Clairon de l'Ardèche*, hebdomadaire royaliste dirigé par le commandant de Pampelonne, le journaliste Marc Vincent faisait la distinction entre ceux qu'il estimait être de bons candidats, Vallat et Gailhard-Bancel, et les deux autres, Vallette-Viallard et Duclaux-Monteil. Malgré ces tensions, les élections de 1924 étaient considérées comme particulièrement bien préparées, notamment dans la presse, même s'il manquait 50 000 francs pour la campagne des candidats, pour lesquels le soutien de l'UIE fut demandé¹. Au cours de la campagne électorale, la liste d'union nationale bénéficia du soutien explicite des catholiques ardéchois, exprimé par une affiche de l'UPCA appelant à voter pour elle, ainsi que d'une large majorité de la presse ardéchoise, y compris, finalement, du *Clairon de l'Ardèche*. Mais la presse radicale prétendait que les tensions persistaient à droite suite au congrès de Vals, et notamment de la part des royalistes qui, au cas où la liste n'aurait qu'un seul élu au quotient, recommandaient de barrer les noms de Vallette-Viallard et de Duclaux-Monteil pour permettre l'élection de Vallat ou de Gailhard-Bancel². Duclaux-Monteil, le plus modéré de la liste d'union nationale, était inquiet de ces manœuvres et avait peur que la liste centriste des républicains de gauche, tardivement constituée, ne lui enlevât des voix par ailleurs.

Une deuxième liste anticartelliste s'était en effet constituée en 1924, sous le nom de « *liste républicaine de gauche démocratique et sociale* ». Cette liste vint perturber la campagne bipolaire qui avait débuté entre la liste d'union nationale et celle de Cartel. Elle fut constituée tardivement, le 9 avril 1924, et était composée de quatre républicains de gauche : Félix Chalamel, ancien député d'Aubenas et maire de Bourg-Saint-Andéol ; Jean Casteran, secrétaire de mairie à Saint-Georges-les Bains ; le Dr Etienne Astier, conseiller général de Rochemaure, neveu de feu le sénateur Astier ; et Pierre Glaysal (ou Gleysal), maire de Sarras. Cette liste se plaçait sous le patronage du PRDS dont le président d'honneur était Raymond Poincaré et dont Chalamel, au moins lui, été membre³. Elle entendait rejeter à la fois la réaction et la révolution. Dans leur profession de foi, les candidats insistaient sur la nécessaire « *paix intérieure* » pour permettre à la France de se relever à l'abri du « *danger de la démagogie socialiste et communiste* », ils voulaient constituer le « *Bloc du bon sens* » face

¹ *Ibid.*

² *La Haute Ardèche* du 3 mai 1924.

³ AD PDD, fonds Bardoux, 142J320 : dossier sur les rapports de Bardoux avec l'ARD/PRDS : Chalamel était membre du Comité de direction politique du PRDS en 1921 d'après une liste officielle émanant du parti.

aux « *exaltés de droite ou de gauche* »¹. Le classement politique de cette liste est malaisé. Elle marquait d'abord, de la part de Chalamel, une protestation envers les radicaux, sur la liste desquels il avait été associé en 1919 face à la liste de droite et à la liste socialiste. Cependant, comme dans le Maine-et-Loire et en Meurthe-et-Moselle, le clivage gauche-droite recouvrait, aux élections de 1924, l'acceptation ou le refus de la collaboration politique avec les socialistes. Refusant cette alliance et se posant en ferme défenseur de l'œuvre de Raymond Poincaré, cette liste de centre était donc nettement anticartelliste. Le positionnement central ambigu de cette liste était confirmé par les réactions de la presse radicale et de droite à son encontre. La presse de droite la considérait comme une liste radicale en raison de son attachement « *aux lois sacro-saintes du laïcisme* »². Elle devait donc enlever des voix à la liste cartelliste et non à la liste d'union nationale³. La presse radicale estimait au contraire que cette liste avait été suscitée par les « *Aragouins ardéchois* », hostiles à la présence de deux royalistes, Vallat et de Gailhard-Bancel, sur la liste d'union nationale⁴. Elle était donc une menace pour la liste d'union nationale, risquant de mordre sur son électorat. Mais les positions des uns et des autres au sujet de cette liste n'étaient pas figées et ces jugements furent progressivement retournés. *La Haute-Ardèche* estima en effet que cette liste était soutenue par Billiet pour diviser les voix républicaines, donc pour enlever des voix au Cartel, et faire ainsi le jeu du Bloc national⁵. Une partie de la droite en vint quant à elle à considérer que cette liste se présentant comme fidèle à la politique de Poincaré et du Bloc national pouvait être un danger pour la liste d'union nationale⁶.

Quoiqu'il en soit, la droite anticartelliste était belle et bien divisée en 1924 au moment des élections face à une gauche radicale et socialiste unie. Cette division traduisait le maintien de clivages politiques forts parmi les forces anticartellistes ardéchoises, clivées entre les libéraux et conservateurs d'un côté, les progressistes et les républicains de gauche de l'autre.

¹ ADA, 3M 616 : professions de foi des quatre listes en présence aux élections législatives du 11 mai 1924.

² *La Gazette d'Annonay* du 8 mars 1924.

³ Cf. par exemple *La Croix de l'Ardèche* du 13 avril 1924 ou *L'Echo de Largentière* et *L'Impartial ardéchois* du 19 avril 1924.

⁴ ADA, 3M 616, affiches électorales des élections législatives de 1924.

⁵ Cf. *La Haute Ardèche* du 19 avril.

⁶ *La Croix de l'Ardèche* du 27 avril 1924.

b) Les divisions structurelles de la droite anticartelliste dans la deuxième circonscription du Maine-et-Loire

On retrouve le même type de clivage, de façon encore plus sensible, dans la deuxième circonscription du Maine-et-Loire. Dans cette circonscription, les gauches avaient échoué à constituer une liste de Cartel et les listes socialiste et communiste n'étaient pas considérées comme un danger électoral. En 1919 en effet, les deux listes de droite, une liste conservatrice et une liste républicaine modérée, avaient réuni à elles deux près de 90% des suffrages exprimés, se répartissant les voix à peu près également avec environ 43% des voix chacune et un léger avantage à la liste modérée, avantage qui lui permit de remporter, grâce à la prime majoritaire, trois des quatre sièges de députés à pourvoir.

En 1924, deux listes se disputaient à nouveau la prééminence au sein du champ politique de droite dans cette circonscription, selon le même clivage politique qu'en 1919¹. La liste conservatrice d'union nationale, soutenue par *L'Echo de Paris*², était composée de Ferdinand Bougère, député sortant, de Geoffroy d'Andigné, propriétaire terrien et membre d'une des plus anciennes familles de l'Anjou, conseiller général de Segré, et de René Blachez, maire de Montjean, conseiller général de Saint-Florent-le-Vieil et président du Conseil général du Maine-et-Loire. Dans la liste « *républicaine de concorde nationale* » figurait Anatole Manceau, ayant reçu l'investiture du PRDS³, député sortant, Victor Bernier, maire radicalisant d'Angers et conseiller général du canton d'Angers Nord-Ouest, et Gustave Jourdin, conseiller municipal de Pouancé. Les deux listes soutenaient la politique de Poincaré, mais seulement la politique extérieure pour les conservateurs, beaucoup plus réservés sur le bilan de sa politique intérieure. La liste Manceau fit très peu campagne, au contraire de la liste Bougère qui déployait une grande activité et dont la propagande était relayée par l'hebdomadaire local, *Le Mercure segréen*⁴.

Les principales lignes de fracture politique entre ces deux listes se situaient au plan institutionnel, refus ou acceptation du régime républicain, et sur le terrain de la politique religieuse. Un tract électoral du *Comité conservateur* accusait Anatole Manceau d'être laïque, de penser à ses intérêts personnels en ayant voté le relèvement de l'indemnité parlementaire à 27 000 francs, d'accepter l'héritage de la Révolution française, et d'avoir soutenu le

¹ Ces listes sont réduites à trois candidats, le septième siège de député du département ayant été accordé, pour des raisons démographiques, à la première circonscription le 9 avril 1924.

² *L'Echo de Paris* du 5 mai 1924.

³ *La République démocratique*, organe officiel du PRDS, du 27 avril 1924. Membre de l'ALP, il avait participé au banquet de ce parti à Paris le 30 janvier 1924 : *L'Action libérale populaire*, le 1^{er} février 1924.

⁴ ADA, 3M 616 : rapport du sous-préfet de Segré le 26 avril 1924. Selon le sous-préfet, seul le panachage pourrait permettre à Manceau de garder son siège de député et d'être élu aux côtés de Bougère et d'Andigné.

gouvernement Briand, bref d'être un radical déguisé qui se prétendait catholique¹. L'acceptation du régime républicain et de l'héritage de la Révolution française demeurait une ligne de partage politique toujours vivace dans cette circonscription très conservatrice. La presse départementale était partagée entre ces deux listes mais favorisait la liste Manceau. Les hebdomadaires les plus conservateurs, *Le Progrès de l'Ouest* et *L'Express d'Angers et de l'Ouest*, soutenaient la liste Bougère. La liste Manceau pouvait compter sur le soutien des deux quotidiens à grand tirage du département, *Le Petit Courrier* et *L'Ouest*, ainsi que de l'hebdomadaire *Le Messager de l'Ouest*. Elle pouvait aussi compter sur le soutien implicite du *Réveil choletais*, pourtant radical. L'absence de liste radicale mais le soutien explicite d'une partie d'entre eux, dont Tardif, donnait à la lutte politique dans cette circonscription l'allure d'une opposition entre les blancs conservateurs, les bleus progressistes et républicains modérés, et les rouges socialistes et communistes très minoritaires.

Les cas de l'Ardèche et de la deuxième circonscription du Maine-et-Loire montrent que la bipolarisation Cartel-anti-Cartel à l'œuvre dans une majorité des départements français à l'occasion des élections de 1924 n'a pas été sensible partout. Dans les régions de force de la droite la plus conservatrice, les divisions subsistaient entre défenseurs et adversaires du régime républicain. La défense des intérêts catholiques était également un enjeu très important dans ces régions souvent très pratiquantes. Bref le XIXe siècle politique était encore bien présent dans ces circonscriptions rurales et catholiques. Il faut cependant distinguer ces deux départements : la lutte anticartelliste fut au premier plan de la campagne électorale de la droite en Ardèche, alors qu'en l'absence de liste cartelliste et en raison de la faiblesse structurelle de la gauche, ce sont les motifs de division au sein de la droite qui animèrent le débat politique dans la deuxième circonscription du Maine-et-Loire.

L'étude des forces en présence lors des élections de 1924 permet de comprendre les raisons de l'union ou de la désunion de la gauche et de la droite au niveau local, parfois en contradiction avec les initiatives nationales des différents partis. Les rapports de force politiques et la contingence du maintien de la loi électorale de 1919 expliquaient en grande partie les configurations électorales dans chaque département. Mais les questions de tactique et de calculs électoraux ne furent pas les seuls déterminants des situations locales. Des clivages idéologiques perduraient. Ainsi s'explique l'existence de petites listes sans espoir de

¹ ADML, 3 M 319, affiches électorales des élections du 11 mai 1924.

réussites électorales, mais constituées souvent en manière de protestation contre la bipolarisation du débat politique entre cartellistes et anticartellistes, comme en Ardèche et dans le Rhône avec des petites listes du centre. Ces candidatures témoignaient de l'existence de nuances politiques centristes refusant de se laisser enfermer dans la bipolarisation gauche-droite¹. Elles étaient caractéristiques de l'émiettement de la vie politique française en de multiples tendances politiques chargées chacune de références historiques et symboliques qui en faisaient autant de cultures politiques durables. Au sein de chaque liste de large union, à droite comme à gauche, chaque candidat ou chaque parti revendiquait sa liberté et sa spécificité politique, ne s'alliant à d'autres qu'en raison des contingences de la loi électorale alors en vigueur. La constitution de ces listes n'engageait nullement les députés élus à collaborer au Parlement et au pouvoir. Le caractère purement électoral de l'alliance cartelliste à gauche fut d'ailleurs à l'origine d'un décalage entre une opinion de gauche prompte à s'enthousiasmer pour le Cartel et des partis très prudents à s'engager sur les suites politiques de son éventuel succès électoral².

Cette prudence n'empêcha pas la campagne électorale de 1924 d'être particulièrement vive. La bipolarisation des enjeux du scrutin au niveau national entraîna une radicalisation des discours et des pratiques politiques dès la campagne électorale de 1924.

II) Une campagne électorale clivée : étude discursive du premier anticartellisme

Si le ton et les thématiques de la campagne électorale de la droite nous intéressent au premier chef, il convient d'étudier également, dans ces grands traits, la campagne menée par le Cartel contre ces adversaires de droite au nom du rejet du bilan du Bloc national pour appréhender l'atmosphère générale de la campagne électorale de 1924.

¹ On ne peut exclure en Ardèche que cette liste fut effectivement suscitée, de façon purement tactique, par l'UIE pour diviser les voix républicaines et affaiblir le Cartel. Mais, même dans ce cas, cette liste n'eut aucun mal à justifier son existence par un positionnement politique centriste existant de longue date.

² TOUCHARD J., *La gauche en France, 1900-1981*, Paris, Le Seuil, 1977, p.90.

A) La campagne du Cartel des gauches contre le Bloc national : du passé faisons table rase

L'opposition accusait le Cartel de n'être qu'une coalition d'appétits pour conquérir des sièges à la Chambre, et de ne proposer aucun programme positif à la France en raison des divergences existant entre radicaux et socialistes. La motivation politique première du Cartel des gauches était en effet d'abord négative : faire échec au Bloc national.

1) Le Cartel des gauches, l'anti-Bloc national attendu par la France

La profession de foi de la liste cartelliste du 2^e secteur de la Seine, sur laquelle figurait Léon Blum, ne cachait pas que le Cartel était d'abord conçu comme une arme électorale contre le Bloc national :

« Parti socialiste SFIO, Parti socialiste français, Parti radical-socialiste engageant, dès à présent, la bataille électorale unis dans un esprit d'étroite solidarité. Pourquoi ? Aucun de vous ne l'ignore : Pour abattre le Bloc national !... Les radicaux restent radicaux, les socialistes restent socialistes, mais une volonté nous anime : délivrer le pays de la réaction qui l'étouffe. »¹

Serge Berstein note que le reste de cette profession, à l'image de celles de l'ensemble des autres listes cartellistes dans le pays, n'était qu'un long réquisitoire contre le bilan du Bloc national et ne comportait aucune ligne d'un programme qu'appliqueraient socialistes et radicaux en cas de victoire électorale². Par leurs attaques contre le Bloc national, les cartellistes voulaient capitaliser à leur profit le mécontentement de la population en 1924. Trois critiques principales furent mises en avant : la dénonciation d'un danger clérical sur la République, symbolisé par l'ouverture d'une ambassade au Vatican et la tolérance de congrégations non autorisées ; la dénonciation de nouvelles taxes à la consommation favorisant la vie chère, très impopulaire dans les classes moyennes et ouvrières ; et enfin la politique extérieure agressive n'ayant pas amené l'Allemagne à payer et dangereuses pour l'avenir de la paix en Europe³. Dans tous nos départements d'étude, les forces cartellistes

¹ BERSTEIN S., *op. cit.*, p.383

² *Ibid.*

³ MAIER Ch. S., *op. cit.*, p.472

insistaient sur la situation de désordre financier due au Bloc national. Un article du *Réveil démocratique du Maine-et-Loire*, le 8 mars 1924, faisait le bilan de quatre ans de Bloc national et résumait bien la tonalité de ces attaques :

« Désordre financier, emprunt à jet continu ; gaspillage éhonté et impuni des deniers publics ; agiotage, spéculation et mercantilisme maîtres de la Bourse et du marché ; fiscalité d'infortunes et de catastrophes sociales, adoptées dans le vertige du gouffre béant ; [...] classes moyennes menacées dans leur existence même ; masse ouvrière réduite à la portion congrue ; familles nombreuses accablées ; [...] le dollar à 24 francs et la livre sterling à 104 francs ».

Le Cartel accusait le Bloc national d'avoir fait la vie chère en protégeant les spéculateurs, et en se faisant le serviteur docile des puissances d'argent comme l'UIE et le Comité des Forges, que François de Wendel présidait, forces d'argent accusées de vouloir contrôler les élections par l'argent qu'elles distribuaient aux candidats du Bloc national¹.

Le deuxième type de critiques reposait sur l'idée que le Bloc national mettait en danger la République et ses acquis, notamment sur le terrain social et de la laïcité. En Meurthe-et-Moselle, une affiche cartelliste² dénonçait un danger de dictature menaçante du Bloc national, amalgamant la reprise des relations avec le Vatican et le retour des congrégations ainsi que la remise en cause des lois sociales. Dans ce département industriel, la dénonciation des atteintes contre la loi de huit heures de travail journalier, en mobilisant les exemples de la plupart des usines métallurgiques des environs de Nancy qui dépassaient cette durée légale, était plus prégnante qu'ailleurs.

L'étude des professions de foi montre l'importance accordée aux questions économiques et fiscales durant la campagne électorale, au côté de questions politiques traditionnelles. André Tardieu faisait ce constat à la veille des élections, soulignant que l'électeur se préoccupait des problèmes économiques dont dépendait son avenir, et qu'il était en revanche totalement indifférent à la question religieuse³. Jusqu'en 1914 en effet, le monde économique était stable et cohérent, et les mutations sociales se déroulaient sur un rythme lent. En 1919, on espérait un retour rapide à ces certitudes économiques d'avant-guerre et la

¹ Affiche précédente ; ainsi que dans le Puy-de-Dôme, ADPDD, 3 M 2383 (affiche) ; et dans le Maine-et-Loire, *Le Réveil démocratique du Maine-et-Loire* du 23 avril 1924.

² ADMM, 3 M 92

³ KESSEL J. et SUAREZ G., *Le Onze mai* (préface de François Le Grix), Paris, Éditions de la "Nouvelle Revue française", 1924, p.205

campagne s'était centrée sur le danger révolutionnaire. En 1924, après cinq ans de reconstruction, l'édifice économique paraissait toujours instable et les mutations sociales s'accéléraient, notamment l'exode rural. Les Français étaient donc plus sensibles qu'auparavant aux questions économiques¹.

2) Des quatre « barrages d'Herriot »² au programme de gouvernement : le fragile consensus programmatique du Cartel

La difficulté d'élaborer un programme commun était présente à l'esprit des radicaux dès l'origine : un programme précis de gouvernement avec la SFIO ferait éclater le parti radical et diviserait les socialistes. La *Ligue de la République* avait proposé, dès 1921, une plateforme programmatique susceptible de convenir à l'ensemble de la gauche non-communiste. Le parti radical s'était fortement inspiré de ces propositions pour poser, à son congrès de Paris d'octobre 1923, les « quatre barrages d'Herriot », soit les engagements politiques minimums permettant s'associer avec lui aux élections : acceptation sincère de la SDN, respect des lois ouvrières, notamment de la loi des 8h, respect et application stricte de l'impôt sur le revenu, respect de la laïcité de l'Etat et de l'Ecole ; conditions auxquelles s'ajoute à partir de février 1924 le refus des décrets-lois du gouvernement Poincaré. Ce programme pouvait entraîner l'accord des socialistes et limitait dans le même temps les opportunités d'association avec les républicains de gauche, refusant pour la plupart de condamner l'œuvre du Bloc national.

Sur le terrain électoral, l'étude des professions de foi cartellistes permit à Serge Berstein de constater que le programme positif de ces listes était mince³.

¹ SAUVY A., *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, t.I, 1918-1931, Paris, Fayard, 1965

² AN, fonds Kayser, 465 AP 4: programme minimum du parti radical pour les élections de 1924.

³ BERSTEIN S., *op. cit.*, p.384-385.

Programme des listes cartellistes aux élections législatives du 11 mai 1924, d'après l'étude menée par Serge Berstein		
Points de programme présents dans les professions de foies des listes cartellistes		Pourcentage de leur récurrence
Politique extérieure	Règlement de la question des réparations en accord avec les Alliés et le plan des experts	80%
	Confiance exprimée dans la SDN pour assurer la paix en renforçant ses moyens d'action	
	Condamnation de la politique impérialiste dans la Ruhr	23%
	Reconnaissance de l'URSS en échange de l'indemnisation des épargnants français des emprunts russes	
Politique intérieure	L'attachement à la laïcité républicaine, jugée menacée par le Bloc national	69%
	Réformes scolaires allant dans le sens de l'école unique	58%
	Réduction du service militaire à un an, ce qui contribuera à diminuer le déficit budgétaire	55%
	Abrogation des décrets-lois Poincaré	32%
	Retour au scrutin d'arrondissement (concession de taille faite par la SFIO aux radicaux)	25%
	Loi d'amnistie pour les délits d'opinion sanctionnés pendant la guerre et pour les révocations de cheminots suite aux grèves de 1920	20%
Politique économique et sociale	Réforme de la fiscalité sur la base d'une amélioration du rendement de l'impôt sur le revenu et de la réforme ou de la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires	75%
	Maintien et renforcement des monopoles d'Etat et lutte contre les monopoles privés	48%
	Attachement à la propriété individuelle à laquelle tous doivent accéder (concession de taille de la SFIO marxiste) et, en attendant, participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise	40%
	Instauration d'un impôt sur le capital (exceptionnel ou permanent)	17%

Ce tableau compile les thèmes présents dans ces professions de foi et le pourcentage de listes cartellistes s'y référant, sachant que près de 20% d'entre elles ne comportaient aucun programme positif et n'étaient qu'une collection d'aphorismes contre le Bloc national. Les propositions les plus consensuelles concernaient la politique extérieure : il fallait poursuivre les initiatives de Briand de 1921-1922 en faveur de l'internationalisation du problème des réparations dues par l'Allemagne et des questions de sécurité internationale. Les deux autres grands thèmes de consensus, en politique intérieure et économique, étaient de vieilles revendications de la gauche : la défense de la laïcité et l'application stricte de l'impôt sur le revenu. Les deux derniers thèmes apparaissant dans une majorité des professions de foi, mais dans une mesure moindre que les précédents, portaient sur la revendication de l'instauration d'une école unique permettant l'accès des élèves de tous les milieux à l'enseignement secondaire et supérieur en fonction de leur mérite ; et sur la réduction à un an du service militaire, source d'économie budgétaire. Ce tableau montre bien la prééminence des deux grands enjeux préoccupant l'opinion publique au printemps 1924 : les relations

internationales et le problème des réparations d'un côté ; les problèmes budgétaires et fiscaux de l'autre. Les cartellistes proposaient des solutions alternatives à celles, impopulaires, mises en place par le Bloc national.

La profession de foi de la liste cartelliste du Rhône emmenée par Herriot, considéré par l'opinion publique et la classe politique comme le véritable chef du Cartel, donnait le ton général de la campagne cartelliste¹. Elle insistait sur le fait que le Cartel n'était pas la négation des programmes des radicaux et des socialistes, aucun ne renonçant au programme de son parti. Instruits de l'expérience de 1919 et des leçons de la loi électorale toujours en vigueur, Ils s'étaient unis en 1924 pour défendre la « *République Démocratique et Sociale [...] menacée par la plus effroyable campagne de corruption que notre pays ait jamais connue* ». Herriot et ses colistiers dénonçaient la campagne du « *Bloc des droites* » financée par l'UIE de Billiet. Le programme de la liste reposait sur la défense de la laïcité, la volonté de mettre fin à la politique d'emprunts, d'appliquer strictement l'impôt sur le revenu, de lutter contre les spéculateurs, les accapareurs et les détenteurs de monopoles privés, d'instaurer l'école unique. Dans le domaine social, les cartellistes proposaient la mise place un régime d'assurances sociales et le développement des libertés syndicales des fonctionnaires. Dans les relations internationales, ils défendaient une politique de conciliation internationale qui renforcerait le rôle de la Société des Nations. Les autres listes cartellistes de nos départements reprenaient ces différents éléments de programme². En Ardèche, Meurthe-et-Moselle et Maine-et-Loire, les cartellistes demandaient explicitement la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires. Sur le plan fiscal, la liste cartelliste de la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire réclamait l'instauration d'un prélèvement exceptionnel sur la fortune acquise au-delà de 500 000 francs.

Au lendemain de la victoire du Cartel, le programme de gouvernement en dix points qu'Edouard Herriot envoya à Léon Blum, sur lequel les socialistes s'engagèrent à apporter leur soutien parlementaire, reprit l'essentiel de ces propositions. Il proposait une série de mesures symboliques destinées à effacer la politique du Bloc national : suppression des décrets-lois, rétablissement du monopole des allumettes, amnistie générale sauf pour les insoumis et les traîtres du temps de guerre et réintégration des cheminots révoqués suite aux grèves de 1920. Il souhaitait revenir à une politique de laïcité en supprimant l'ambassade de France ouverte au Vatican en 1921 et en appliquant la loi sur les congrégations. Le premier pas vers l'école unique passait par la suppression du décret Bérard sur l'obligation du latin et du grec dans l'enseignement secondaire. Dans le domaine budgétaire, un rigoureux équilibre

¹ ADR, 3 M 1684

² Nous n'avons pas retrouvé la profession de foi de la liste cartelliste du Puy-de-Dôme.

budgétaire devait être établi après inventaire de la situation léguée par le Bloc national et par l'application intégrale de l'impôt sur le revenu. Le volet social du programme comportait le respect de la loi de huit heures, des droits syndicaux qui devaient être reconnus aux fonctionnaires, et le vote des assurances sociales. La politique étrangère du futur gouvernement entendait renforcer les prérogatives de la SDN, rétablir des relations normales avec l'URSS, et régler la question des réparations allemandes en suivant le rapport des experts et en privilégiant les négociations multilatérales, politique qui devait à terme permettre de réduire la durée du service militaire en France¹.

B) La campagne de la droite contre le Cartel

Michel Soulié a insisté sur l'importance des moyens de propagande à disposition de la droite pour la campagne électorale. Les « cinq grands » quotidiens parisiens liés à l'agence Havas étaient, tous, quoique avec des nuances importantes, dans le camp hostile au Cartel². A eux cinq, ces journaux tiraient quotidiennement à environ trois millions d'exemplaires, alors qu'à gauche, *Le Quotidien* et *L'Œuvre*, les deux grands quotidiens favorables au Cartel, n'étaient diffusés, de façon cumulée, qu'à 500 000 exemplaires. Il faut ajouter au tirage de la presse les affiches et les tracts diffusés à plusieurs millions d'exemplaires dans toute la France par l'UIE présentant les dangers de l'impôt sur le capital, la mauvaise gestion des monopoles industriels d'Etat, notamment les téléphones, en enfin l'origine allemande de l'argent électoral du Cartel³. Ces tracts étaient envoyés dans toutes les communes par courrier sous enveloppe à de nombreux particuliers⁴.

Cette supériorité de la presse anticartelliste se retrouve dans les départements où celle-ci est en situation de quasi-monopole politique. Dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire, la liste d'union nationale disposait du soutien des deux principaux quotidiens du département, *Le Petit Courrier* (35 000 exemplaires) et *L'Ouest* (15 000 exemplaires), ainsi que de la quasi-totalité des hebdomadaires locaux. Les journaux anticartellistes, quotidiens et hebdomadaires confondus, tiraient à plus de 110 000 exemplaires contre 10 000 pour les journaux radicalisants, soit un *ratio* supérieur à 1 pour 10⁵. En Meurthe-et-Moselle, à la veille

¹ BERSTEIN S., *op. cit.*, p.395

² Il s'agit du *Petit Parisien* de centre-droit, du *Petit Journal*, au centre gauche, du *Matin*, organe quasi-officiel de Millerand, du *Journal*, plus neutre, et de *L'Echo de Paris*, journal conservateur du général de Castelnau.

³ ADD, fonds Hyacinthe de Gailhard-Bancel, 1-1-2, Elections législatives

⁴ *Ibid.*

⁵ ADML, 1M 89 : Etat mensuel des journaux publiés dans le département.

des élections, la liste d'union nationale avait le soutien des principaux journaux du département. L'ensemble des journaux hostiles au Cartel et soutenant la liste d'union nationale tirait en effet à plus de 165 000 exemplaires dans l'ensemble du département contre un peu plus de 16 000 pour la presse radicale et socialiste soutenant le Cartel des gauches, soit un rapport de un à dix là encore¹. Cette supériorité se retrouvait en Ardèche, où le rapport électoral gauche-droite était pourtant équilibré. L'influence de la presse anticartelliste départementale était sans commune mesure avec celle du Cartel : elle représentait plus des trois quart du tirage total de la presse départementale entre fin 1923 et début 1925².

Dans le Rhône et le Puy-de-Dôme, le rapport de force était en faveur de la gauche. Dans le Puy-de-Dôme, nous ne disposons que des chiffres de 1939 concernant le trois grands quotidiens du département³. *L'Avenir du Puy-de-Dôme* tirait à 50 000 exemplaires, *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, quotidien faisant encore office d'organe des radicaux sous le Cartel, alors passé sous la coupe de Pierre Laval⁴, 45 000, et le quotidien socialiste d'Alexandre Varenne, *La Montagne*, à 31 000 exemplaires, soit un rapport approximatif de deux tiers pour la gauche contre un tiers pour la droite, à l'image de la répartition gauche-droite dans ce département. Dans le Rhône, en 1923, *Le Progrès*, proche des radicaux-socialistes, avait le plus fort tirage, à 230 000 exemplaires, devant le quotidien conservateur *Le Nouvelliste de Lyon* à 130 000 exemplaires⁵. Si l'on additionne les tirages des quotidiens de gauche, on obtient un total de 280 000 exemplaires⁶. Pour les quotidiens de droite, on arrive à un total de 190 000 exemplaires⁷. La gauche, comme dans le Puy-de-Dôme, bénéficiait d'un avantage sur la droite au niveau de la diffusion de sa propagande, à l'image des rapports de force électoraux.

¹ ADMM, 3 M 92, rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle du 31 janvier 1924.

² ADA, 1 M 332.

³ ALBERT P., in BELLENGER C., GODECHOT J., GUIRAL P. et TERROU F., *Histoire générale de la presse française*, t.III, 1871-1940, Paris, PUF, 1972, p.604

⁴ Avant son rachat par Pierre Laval en 1927, qui le dépolitise progressivement.

⁵ ADR, 4 M 453 : surveillance de la presse.

⁶ *Le Lyon républicain*, radical-socialiste tire à 50 000 exemplaires.

⁷ En ajoutant les tirages du *Sud-Est républicain*, progressiste, 15 000 exemplaires ; de *L'Express de Lyon*, affilié à l'ALP, 10 000 exemplaires ; et du *Salut Public*, modéré, 35 000 exemplaires.

1) Le programme des droites : le soutien à Poincaré et la continuité de la politique du Bloc national

Le premier défenseur du bilan du Bloc national ne fut pas Raymond Poincaré, qui en était pourtant l'âme depuis 1922. Plus que le président du Conseil, ce fut le président de la République, Alexandre Millerand, qui s'engagea pour soutenir la majorité sortante, notamment dans le discours d'Evreux prononcé le 14 octobre 1923¹. Allant contre la tradition de la neutralité présidentielle, Millerand prit la défense de l'œuvre du Bloc national et appela une réforme des institutions dans le sens d'une plus grande stabilité à donner au pouvoir exécutif. Ce discours n'était pas nouveau dans la bouche de Millerand : il l'avait déjà tenu lors de son élection à la présidence en 1920, de nouveau en avril 1922 dans un discours à Philippeville, puis en juin 1923 à Paris. Pour Nicolas Roussellier, ce discours ne fut pas vécu comme un événement considérable, en tout cas durable, l'évolution de la politique extérieure du gouvernement accaparant toute l'attention en cette rentrée parlementaire de l'automne 1923². Sans dénoncer explicitement le rapprochement en cours entre radicaux et socialistes, Millerand mettait en garde contre les illusions des pacifistes et faisait de la Russie soviétique un repoussoir absolu aux adversaires de la propriété privée. Cette condamnation visait évidemment les communistes, mais également les socialistes. La presse de gauche, notamment le *Quotidien*, s'indigna de cette prise de position politique contraire aux habitudes institutionnelles, surtout à l'approche des élections législatives. S'assumant en chef du Bloc national, Millerand devrait tirer les conséquences d'une éventuelle défaite de son camp en 1924³.

A l'approche des élections, l'adversaire principal du Bloc national à ce scrutin devenait plus clairement le Cartel des gauches. *L'Echo de Paris*, soulignait la bipolarisation du scrutin : « *le Bloc français contre le Bloc caillautiste et révolutionnaire* »⁴. Le journal mettait en garde contre les dangers de la multiplication des listes et du panachage des noms entre différentes listes : il souhaitait que la majorité sortante soit unie dans des listes communes pour obtenir un vote discipliné. Il regrettait qu'à Paris, on comptât dans certains secteurs jusqu'à 16 listes différentes dont trois ou quatre listes se réclamant de l'Union nationale. Dans son tract-programme pour les élections, la *FR de France* estimait également

¹ AN, fonds Alexandre Millerand, 470 AP 87, discours d'Evreux du 14 octobre 1923.

² ROUSSELLIER N., *op. cit.*, p.234

³ Sur la crise présidentielle de 1924, sur laquelle nous ne reviendrons pas en détail, cf. SOULIE M., *op. cit.*, Paris, Jean Dullis, 1974

⁴ *L'Echo de Paris* du 5 mai 1924.

que pour les élections de 1924, « à part quelques indépendants sans importance numérique, deux forces considérables s'affront[aient] » : d'un côté le Bloc des gauches avec radicaux-socialistes, socialistes et les communistes à leurs côtés prêts à les dominer ; de l'autre « les radicaux désabusés et affranchis de la domination socialiste, les républicains de toutes nuances, les libéraux, tous les défenseurs de la politique nationale et républicaine »¹. Dans le Puy-de-Dôme, la profession de foi de la liste Bardoux² insistait également sur l'enjeu clair des élections : deux choix se proposaient aux Français, celui d'« un Bloc des gauches hétéroclite » ou d'« une majorité vraiment républicaine », du retour de « la Chambre de 1914 » ou d'« un Parlement renouvelé », d'« un retour aux querelles stériles » ou d'« un effort de réorganisation nationale », et enfin celui de « la Révolution » ou de « la Réforme » et de « la Guerre » ou de « la Paix ». Dans les circonscriptions où une liste cartelliste était présente, les droites se définissaient donc d'abord par leur rejet du Cartel.

Contre le Cartel, elles revendiquaient la continuité avec l'œuvre du Bloc national qui, bien que reconnue comme imparfaite et insuffisante, avait mené à bien la reconstruction du pays et avait entrepris l'assainissement des finances. Elles étaient généralement unies dans le soutien au bilan du gouvernement Poincaré et dans la volonté de poursuivre cette œuvre et cette collaboration au-delà des élections. Elles justifiaient le vote des nouveaux impôts, votés en janvier et février 1924 dans le contexte de la chute du franc, par l'intérêt supérieur du pays, et cherchaient à faire des élections un plébiscite en faveur de Poincaré, qu'elles pensaient être populaire dans le pays. Mais si la droite se plaçait sous la patronage de Poincaré, celui-ci tarda à se présenter comme le chef de la coalition de Bloc national.

Concernant le programme de gouvernement, le PRDS et la FR, s'entendaient sur l'essentiel³. Il s'agissait en politique extérieure de poursuivre l'œuvre de Poincaré, seule apte à défendre les intérêts vitaux du pays. Sur le plan économique, il fallait continuer la lutte contre la vie chère et contre la chute du franc et assainir de la situation financière du pays par un programme d'économies administratives et de cession des monopoles industriels détenus par l'Etat, notamment les allumettes et les téléphones. Les deux partis souhaitaient encourager l'accession à la propriété des travailleurs pour répondre à la question sociale. Sur le plan institutionnel, ils insistaient sur la nécessité de rendre plus simples et efficaces les rouages du gouvernement et les méthodes parlementaires, par une révision de la constitution pour la FR, par une modification du règlement de la Chambre pour le PRDS. Ils étaient favorables à la

¹ AN, fonds Marin, 317 AP 75 pour le programme de la FR.

² ADPDD, fonds Eugène Laudouze, 6 J 37, élections législatives de 1924.

³ AN, fonds Marin, 317 AP 75 pour le programme de la FR et AN/AP, fonds André François-Poncet, 462 AP 6, pour *La Politique générale du PRDS*, programme du PRDS présenté en mars 1924 par André François-Poncet.

représentation proportionnelle intégrale, et la FR demandait le vote des femmes. Enfin ils insistaient sur la nécessité d'achever la pacification intérieure, sur le plan social par une politique de collaboration des ouvriers et des patrons, et sur le plan religieux par une application des lois de laïcité de la République « *dans l'esprit libéral où elles [avaient] été conçues* »¹.

Des différences subsistaient cependant. Le PRDS insistait sur son attachement à la laïcité de la République et à la neutralité de l'Etat à travers les lois sur l'enseignement primaire, sur les associations (loi 1901) et la loi de 1905 sur la Séparation des Eglises et de l'Etat. Pour pacifier et réconcilier les Français sur les questions religieuses, il avait toutefois été favorable au rétablissement de l'ambassade au Vatican, et il insistait sur la tolérance qui devait présider à l'exécution des lois laïques. Mais le PRDS subordonnait ses alliances électorales à la reconnaissance, par ses partenaires, de l'intangibilité de la laïcité républicaine. Il entendait réaliser des listes de concentration républicaine allant des républicains socialistes et radicaux-socialistes hostiles au Bloc des gauches jusqu'aux modérés de la FR à droite. Ceux-ci étaient beaucoup plus discrets sur la question de la laïcité car cette question ne faisait pas un consensus absolu au sein du parti : si personne ne remettait explicitement en cause les lois de laïcité, certains étaient favorables à leur révision concernant la loi sur les associations et la loi sur l'enseignement.

Un fascicule présent dans les archives de Louis Marin résumait de façon très détaillée les programmes des différents partis aux élections de 1924, à travers l'étude de différentes professions de foi départementales². La majorité des professions de foi des listes qualifiées de « Bloc national » reprenait les éléments de programme développés par la FR et le PRDS, ces deux partis en étant les principaux parrains politiques. Mais plusieurs points de désaccords se faisaient jour :

- dans le domaine économique, la politique d'emprunts ne faisait pas consensus. Certaines listes, comme dans l'Aisne, étaient contre tout nouvel emprunt, alors que d'autres estimaient qu'un emprunt de consolidation était nécessaire. Il existait également des désaccords sur la politique fiscale : certaines listes étaient pour la suppression des impôts sur le chiffre d'affaires et sur les bénéfices industriels et commerciaux (Cher) ; d'autres pour la simplification de ces taxes par la généralisation d'un système forfaitaire (Corrèze). Par contre,

¹ *Ibid.*, La Politique générale du PRDS.

² AN, fonds Louis Marin, 317 AP 70. Dans ce fascicule, sont étudiées les professions de foi du parti communiste, de la SFIO, des radicaux-socialistes, du Cartel des gauches, du Bloc national, et de l'Action Française.

une unanimité existait pour dénoncer la mise en place d'un impôt sur le capital, proposé par les socialistes et certains cartellistes pour résorber les dettes.

- sur la politique religieuse, nous retrouvons les divergences évoquées entre le PRDS et la FR. Certaines listes militaient pour le respect absolu des lois de laïcité (Côtes-du-Nord) alors que d'autres étaient favorables à une révision éventuelle de ces lois considérées comme non-intangibles (Aveyron, liste dirigée par le général de Castelnau). Dans le domaine scolaire, si l'ensemble des listes soutenait la liberté de l'enseignement, certaines étaient favorables à l'institution de la représentation proportionnelle scolaire (Moselle) alors que d'autres revendiquaient la défense de l'école publique.

Face aux listes de gauche et aux listes modérées, les conservateurs plus ou moins proches de l'AF avaient constitué leurs propres listes. C'étaient le cas des listes patronnées par l'AF dans les quatre secteurs de la Seine, ainsi que de quelques listes conservatrices en province, à l'instar de la liste Bougère dans le Maine-et-Loire. Leur programme était beaucoup plus radical que celui des modérés¹. Au niveau institutionnel, l'AF souhaitait qu'un chef d'Etat indépendant du Parlement exerçât une dictature pour redresser la France, prenant l'exemple de Mussolini en Italie dont l'exercice du pouvoir était jugé favorablement. Elle souhaitait que le vote familial remplaçât le vote individuel. Concernant la politique religieuse, sa position était très tranchée : elle était explicitement favorable à une révision des lois de laïcité, notamment des lois d'association et d'enseignement, ainsi qu'à la RP scolaire, dans le but de rechristianiser le pays. Dans le domaine social, elle souhaitait le développement d'associations professionnelles corporatives. Dans le domaine économique et financier, elle réclamait la suppression des « impôts Caillaux » (impôts sur les salaires, sur les revenus, sur les bénéfiques, le chiffre d'affaires) et celle de l'impôt sur les successions directes. La demande de suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires et de celle sur les salaires n'était pas surprenante puisque les conservateurs de la Chambre ne les avaient pas votées. Elle préconisait le relèvement des finances et du change par le paiement de ses dettes par l'Allemagne grâce à l'occupation de la Ruhr, à la révision des dettes interalliées, à la cession des monopoles industriels de l'Etat. Son programme en politique extérieure était tout de fermeté et de méfiance envers l'Allemagne. Sur un plan plus strictement électoral, Charles Maurras invita à voter pour les listes AF ou pour les listes les plus à droite dans les autres circonscriptions : *« partout où on le peut, il faut remplacer le Bloc national par des nationalistes véritables et partout où l'on ne peut faire mieux, il faut maintenir les positions*

¹ Le programme de l'Action française est également tiré du fascicule trouvé dans les archives de Louis Marin : AN, fonds Louis Marin, 317 AP 70

du Bloc national », car, même si ses membres n'étaient que « *des centristes pâles et veules* », ils étaient du moins « *bien intentionnés* », alors que les candidats de gauche étaient considérés comme « *des gauchers destructeurs bornés et sectaires* »¹. Une fois n'est pas coutume sous la plume d'un habituel pourfendeur du suffrage universel, Maurras appela les Français à voter, estimant que « *l'abstention serait une erreur, et criminelle !* », signe de l'importance politique accordée aux élections de 1924 et de la menace fortement ressentie que la constitution du Cartel faisait peser sur la droite.

Nous pouvons remarquer à l'issue de cette étude que, si un relatif consensus existait sur la politique économique et extérieure de la France, une double ligne de fracture continuait de traverser la droite en 1924 : celle de la nature du régime, qui maintient l'AF et les conservateurs en dehors du jeu politique républicain ; et celle de la place respective de la religion et de la laïcité, qui traversait le camp des républicains modérés. La défense de la laïcité républicaine rapprochait les républicains de gauche des radicaux, alors que les libéraux et certains progressistes étaient favorables à une révision des lois de laïcité, plus proches en cela du programme de l'AF que de celui du PRDS.

Les professions de foi des listes d'union nationale en Meurthe-et-Moselle, dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire² et en Ardèche³ reprenaient les éléments des programmes de la FR et du PRDS et ne mentionnaient aucun des thèmes qui divisaient les droites, notamment la question laïque. La cohabitation de républicains de gauche aux côtés de libéraux, voire de conservateurs en Ardèche et dans le Maine-et-Loire, sur de mêmes listes expliquait ce silence sur cette question clivante.

Dans le Rhône et le Puy-de-Dôme, les professions de foi de la liste Isaac⁴ et de la liste Bardoux⁵ ne se distinguaient des autres que par la mention de leur attachement à la laïcité et à la neutralité de l'Etat, tout en dénonçant une politique d'intolérance et d'oppression à l'égard des catholiques par une application sectaire des lois laïques. Dans ces départements assez peu pratiquants sur le plan religieux, ces listes constituées sans concurrence à droite savaient pouvoir compter sur le vote des catholiques et des conservateurs, et cherchaient, par cette profession de foi laïque, à convaincre l'électorat du centre-gauche de voter en leur faveur.

¹ *L'Action française*, le 6 mai 1924.

² ADML, 3 M 319, profession de foi de la liste Rabouin.

³ ADMM, 3M 92, profession de foi de la liste Marin ; et ADA, 3M 616 : professions de foi des quatre listes en présence aux élections législatives du 11 mai 1924

⁴ ADR, 3 M 1684

⁵ ADPDD, fonds Eugène Laudouze, 6 J 37, élections législatives de 1924.

Dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire, les choses étaient bien différentes en raison de l'absence d'une liste cartelliste et de la division des droites entre les conservateurs de la liste Bougère, et les modérés de la liste Manceau. Une grande partie du programme des deux listes était commun, notamment concernant la poursuite de la politique étrangère engagée par Poincaré et la politique économique. Les divergences apparaissaient sur les questions religieuses et scolaires. Si les deux listes réclamaient le respect de la liberté de conscience, s'opposaient à la reprise des querelles religieuses et défendaient la liberté de l'enseignement, la liste Bougère réclamait la mise en place de la répartition proportionnelle scolaire, question sur laquelle la liste Manceau ne s'engageait pas. Les conservateurs, fidèles à leur tradition politique, tenaient à se faire les champions de la défense religieuse. Malgré tout, les programmes des deux listes étaient très proches, leurs divergences étant plus de l'ordre de la culture politique que des idées politiques¹.

Les listes de droite n'avaient pas attendu Poincaré pour élaborer leur programme et mener campagne contre la gauche. Le président du Conseil finit pourtant par s'engager à la fin de la campagne électorale dans un discours prononcé au banquet de clôture du congrès de la FR de France présidée par Auguste Isaac, le 24 avril 1924². Il est intéressant de comparer le programme esquissé à cette occasion avec celui défendu par les listes se réclamant de sa politique. Poincaré défendait une réforme du règlement de la Chambre des députés pour permettre au Parlement et au gouvernement de travailler plus efficacement. Il égrena ensuite les différentes responsabilités de la prochaine législature. En politique intérieure, il fallait achever la reconstruction des régions dévastées, restaurer les finances et préserver le franc de nouvelles attaques, déterminer les droits des fonctionnaires, autoriser les congrégations d'utilité publique mais protéger le régime de laïcité scolaire à l'exception de l'Alsace-Lorraine, stimuler la production et améliorer l'outillage national pour diminuer le prix de la vie, soutenir une politique nataliste et d'immigration pour combler le déficit démographique du temps de guerre. En politique extérieure, défendre les intérêts français et aboutir à un règlement général des réparations allemandes en conservant le gage de la Ruhr pour s'assurer de la coopération de l'Allemagne.

¹ Les conservateurs angevins étaient à l'image de ceux de la Bretagne dont David Bensoussan a étudié la culture et le projet politique catholique, traditionnaliste et rural : BENSOUSSAN David, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale : les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 2006.

² AN, fonds Marin, 317 AP 86 : congrès de la FR le 24 avril 1924.

Il y avait donc convergence de vues dans le programme défendu par Poincaré et par les partis et listes se réclamant de son action. Cette convergence se retrouvait dans les attaques portées par la droite contre le Cartel des gauches.

2) **La condamnation du Cartel des gauches, mariage « de l'eau et du feu »**
(Raymond Poincaré)

Dans un jeu mimétique, la droite et la gauche insistèrent moins, pendant la campagne électorale, sur leurs propositions que sur le danger que représenterait la victoire de l'adversaire politique. Les droites anticartellistes voulaient ainsi persuader les électeurs que mieux valait la continuité politique que le saut dans l'inconnu. Les journaux, affiches et professions de foi allaient répétant que l'arrivée du Cartel au pouvoir ouvrirait une crise politique, une crise économique, une crise morale et sociale, et enfin une crise extérieure. Le tableau ci-dessous a été constitué à partir des thèmes les plus fréquemment notés dans la campagne des droites contre le Cartel. Nous avons relevé les occurrences de chacun d'eux dans les journaux, tracts ou affiches dépouillés dans nos départements d'étude ou trouvés dans la presse nationale.

Thématiques de la campagne anticartelliste de la droite en vue des élections législatives du 11 mai 1924 ¹						
Thématiques anticartellistes		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en % ²
Enjeu de l'élection : pour ou contre Poincaré	Titres	<i>La Presse angevine</i>	<i>Le Journal d'Annonay L'Ouest ; La Petite Loire de Saumur ; L'Impartial de l'Est ; Le Journal des Débats</i>	<i>Le Clairon de l'Ardèche ; L'Eclair de l'Est ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Sud-Est républicain</i>	18%	18%
	Nombre	1 / 4 (25%)	5 / 20 (25%)	4 / 31 (13%)		
Augmentation et gaspillage des dépenses publiques	Titres		<i>Le Journal d'Annonay ; La Petite Loire de Saumur ; Le Temps ; Le Journal des Débats</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; L'Echo de Largentière ; Le Clairon de l'Ardèche ; L'Echo de Largentière ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Echo de Longwy et de la Moselle ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; L'Echo de Fourvière</i>	25%	43%
	Nombre		4 / 20 (20%)	10 / 31 (32%)		
Augmentations d'impôts et/ou impôt sur le capital	Titres		<i>Le Journal d'Annonay ; Le Temps ; Le Journal des Débats</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; L'Echo de Largentière ; Le Clairon de l'Ardèche ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Eclair de l'Est ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon</i>	20%	47,5%
	Nombre		3 / 20 (15%)	8 / 31 (26%)		
Reprise de la guerre religieuse et des divisions des Français	Titres		<i>Le Journal d'Annonay ; Le Messenger de l'Ouest ; Le Petit Courrier ; La Petite Loire de Saumur ; L'Echo saumurois ; L'Impartial de l'Est ; Le Temps</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; L'Echo de Largentière ; Le Courrier de Tournon ; La Croix de l'Ardèche ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Echo de Longwy et de la Moselle ; Le Journal de Lunéville ; Le Nouvelliste de Lyon ; L'Echo de Fourvière</i>	29%	48%
	Nombre		7 / 20 (35%)	9 / 31 (29%)		
Alliance des contraires conclue par appétit des « places »	Titres		<i>Le Journal d'Annonay ; Le Messenger de l'Ouest ; Le Petit Courrier ; La Petite Loire de Saumur ; L'Impartial de l'Est ; Le Temps</i>	<i>Le Courrier de Tournon ; La Croix de l'Ardèche ; L'Echo de Largentière ; L'Eclair de l'Est ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; Le Sud-Est républicain ; L'Action Libérale Populaire</i>	27%	58%
	Nombre		6 / 20 (30%)	9 / 31 (29%)		

¹ Cf. Chapitre IX pour le classement politique des titres de presse nationaux et locaux dépouillés.

² Les pourcentages de tirage ne portent que sur la presse de nos cinq départements d'étude, non sur la presse parisienne.

Abandon de la politique extérieure de fermeté envers l'Allemagne	Titres	<i>La Presse angevine</i>	<i>Le Journal d'Annonay ; Le Messenger de l'Ouest ; Le Petit Courrier ; L'Echo saumurois ; L'Impartial de l'Est ; Le Temps ; Le Journal des Débats</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; L'Echo de Largentière ; Le Clairon de l'Ardèche ; Le Courrier de Tournon ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy et de la Moselle ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; L'Echo de Fourvière ; L'Action Française</i>	38%	62,5%
	Nombre	1 / 4 (25%)	7 / 20 (35%)	13 / 31 (42%)		
Allemagne souhaite la victoire du Cartel	Titres	<i>La Presse angevine</i>	<i>Le Journal d'Annonay ; Le Messenger de l'Ouest ; Le Petit Courrier ; La Petite Loire de Saumur ; L'Impartial de l'Est</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; L'Echo de Largentière ; Le Mercure segréen ; L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy et de la Moselle ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; Le Sud-Est républicain</i>	25%	62,5%
	Nombre	1 / 4 (25%)	5 / 20 (25%)	9 / 31 (29%)		
Danger socialiste de suppression de la propriété privée et d'étatisation de l'économie	Titres		<i>Le Messenger de l'Ouest ; Le Petit Courrier ; La Petite Loire de Saumur ; L'Impartial de l'Est ; Le Journal des Débats</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tournon ; L'Echo de Largentière ; L'Eclair de l'Est ; L'Echo de Longwy et de la Moselle ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; Le Sud-Est républicain</i>	24%	56%
	Nombre		5 / 20 (25%)	8 / 31 (26%)		
Cartel mené par les traîtres Caillaux et/ou Malvy	Titres		<i>Le Journal d'Annonay ; La Petite Loire de Saumur ; L'Echo saumurois ; L'Impartial de l'Est</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; Le Clairon de l'Ardèche ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy et de la Moselle ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Sud-Est républicain ; L'Action Française ; L'Echo de Paris</i>	25%	22%
	Nombre		4 / 20 (20%)	11 / 31 (35%)		

A la lumière de ce tableau, on peut résumer ainsi les principaux arguments utilisés par les droites, dans leur diversité, contre le Cartel : il s'agissait d'une alliance purement tactique inspirée par les traîtres Caillaux et Malvy, visant à conquérir les places et les sièges, renouant avec la tradition d'union des gauches d'avant-guerre qui n'avait su ni prévoir ni conduire la guerre. Sa victoire mènerait inexorablement le pays à sa ruine à cause des nouveaux impôts que la gauche dépensière ne manquerait pas d'adopter, de la reprise des querelles religieuses entre les Français, de l'abandon de la politique de fermeté envers l'Allemagne, et de la trop grande tolérance vis-à-vis des communistes et des socialistes soucieux de révolution et d'étatisation de l'économie et de la propriété privée. La prédominance des inquiétudes internationales ressort nettement du tableau : les critiques sur ce thème étaient reprises par la plupart des journaux à grand tirage.

Le 24 avril 1924, Raymond Poincaré critiqua à son tour la constitution du Cartel des gauches¹. Il dénonça les « *alliances hétérogènes* » en vue « *d'un résultat éphémère* » : renverser sa majorité de gouvernement. Les socialistes unifiés et les radicaux-socialistes ayant des doctrines « *opposées* », il se demandait, en cas de victoire, lequel de ces deux partis ferait des concessions à l'autre pour pouvoir gouverner : « *ne reste-t-il pas qu'à vouloir marier l'eau et le feu, on expose le feu à s'éteindre et l'eau à s'évaporer ?* ». Il rappelait que les socialistes avaient constamment refusé de voter les recettes des budgets et demandait comment des républicains pourraient gouverner avec eux : « *Toutes ces ingénieuses combinaisons électorales seront sans lendemain : si elles ont une journée, ce sera la journée des dupes* ». Il s'opposait à cette coalition en invoquant le patronage posthume de Waldeck-Rousseau, Gambetta et Ferry, ses trois inspirateurs politiques, des modérés favorables à l'entente de tous les républicains à l'exclusion des extrémistes inconstitutionnels et des révolutionnaires de droite et de gauche. Contrairement à l'image traditionnellement donnée d'un Poincaré resté en dehors de la lutte électorale en 1924, ce dernier prit fermement position contre le Cartel des gauches et en faveur de la reconduction de la majorité qui soutenait son action à la Chambre. Cette prise de position fut cependant tardive et unique, trahissant sa volonté de ne pas être totalement identifié comme le chef de la majorité sortante. Il ne condamnait d'ailleurs pas les radicaux en tant que tels, mais leur alliance temporaire avec les socialistes. Ce discours permit à la droite anticartelliste de se revendiquer plus légitimement du soutien du président du Conseil : voter pour les listes d'union nationale, c'était voter pour Poincaré ; voter pour le Cartel des gauches, c'était voter contre Poincaré.

¹ *Ibid.*

La campagne électorale de 1924 se déroula dans un climat de bipolarisation et de radicalisation du jeu politique. Le Cartel des gauches comme le Bloc national ramenèrent le débat politique à un affrontement de deux blocs que tout opposait. Pour le Cartel, la poursuite du Bloc national menaçait la République d'une dictature, dont les décrets-lois ne seraient que le prodrome. Pour le Bloc national, une victoire du Cartel ouvrirait la voie aux révolutionnaires et conduirait le pays à une ruine certaine. Cette radicalisation du discours politique augurait mal d'éventuels compromis postérieurs en vue de réaliser une concentration républicaine au Parlement. La victoire de l'un ou l'autre bloc allait s'accompagner d'une continuation de la bipolarisation du jeu politique au Parlement et dans la politique gouvernementale, pour la 1^{ère} fois, de façon aussi nette, depuis 1906, voire 1902.

Les élections de 1924 furent en effet, selon André Siegfried, des « *élections d'opinion* », où l'électorat se mobilisa fortement¹. La population se sentit très concernée par les enjeux politiques et économiques qui affectaient directement ses conditions de vie. La faillite très récente de l'Allemagne, les attaques contre le franc, les incertitudes liées à l'occupation de la Ruhr, tous ces sujets étaient source d'inquiétude chez les Français. Les cartellistes et les anticartellistes firent alors de ces élections un enjeu déterminant pour l'avenir du pays. Même si l'accord électoral du Cartel avait été très prudemment conclu par les socialistes et les radicaux, il suscita dans l'opinion l'idée d'une alternance crédible au Bloc national. Il existait donc bien en 1924 un choix entre deux politiques différentes, à la différence du flou politique qui avait entouré les élections de novembre 1919.

Le Cartel sortit vainqueur de cette consultation électorale. Toute la presse parla de sa victoire et de la défaite du Bloc national. Pourtant, cette victoire était à nuancer fortement, les droites conservant des positions importantes dans l'électorat ainsi qu'au Parlement. Nous entendons offrir des résultats de ce scrutin une nouvelle interprétation politique et historique.

¹ SIEGFRIED A., *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1930, p.134

III) Les élections législatives de 1924, une tentative d'interprétation historique

A) La fragile victoire du Cartel des gauches

La campagne électorale fut très suivie par la population qui espérait en finir avec les séquelles de la guerre. Cette attention soutenue de l'opinion s'était traduite par la très forte participation électorale en regard de celles de 1914 et de 1919. Au niveau national, elle fut de 83%, soit 12% de plus qu'en 1919, dans un contexte de démobilisation et de non-révision des listes électorales qui avait quelque peu perturbé le déroulement du scrutin, et 5% de plus qu'en 1914, élections pourtant très politisées et à fort enjeu¹. Cette participation record permit de voir si les élections de 1919 étaient une parenthèse dans la domination de la République par la gauche, ou si, dans la continuité de 1919, les Français privilégiaient désormais la défense de l'ordre économique et social établi face aux menaces révolutionnaires.

1) Une droite majoritaire en voix ?...

D'après le décompte des voix réalisé par Georges Lachapelle, les droites étaient toujours majoritaires en voix dans le pays, rassemblant un peu plus de 51% des voix, comme le montre le tableau ci-dessous². Nos propres calculs, pourtant réalisés à partir de la compilation des résultats départementaux regroupés dans l'ouvrage de Lachapelle, diffèrent concernant le poids relatif des grandes tendances au niveau national. Nous contestons le choix de Lachapelle de regrouper en une seule catégorie centrale les « *radicaux nationaux et républicains de gauche* ». La catégorie de « *radicaux nationaux* » recouvre des radicaux non affiliés au parti radical socialiste de la rue de Valois. Or, si certains étaient opposés au Cartel, d'autres y étaient favorables, comme Marcel Astier en Ardèche ou Edouard Tardif dans le Maine-et-Loire. Il nous semble abusif de les classer, pour ce qui concerne notre analyse, comme anticartellistes.

¹ C'est le chiffre d'abstention le plus bas dans l'histoire de la Troisième République à cette date. Seules les élections législatives de 1932 (16,4%) et de 1936 (15,7%) eurent un taux d'abstention plus bas.

² LACHAPELLE G., Elections législatives du 11 mai 1924 : résultats officiels suivis de l'application de la RP départementale, Paris, Roustan, 1924

Au niveau national, Georges Lachapelle répartit la droite anticartelliste en trois grandes tendances :

Résultats nationaux des élections législatives du 11 mai 1924 et poids relatif des nuances politiques au sein de la gauche et de la droite anticartelliste selon G. Lachapelle			
Partis et/ ou grandes tendances politiques	suffrages obtenus	% national	Poids relatif au sein de la droite anticartelliste d'un côté ; de la gauche cartelliste et communiste de l'autre (%)
Conservateurs et Action française	328003	3,7	7,2
Union républicaine et concorde nationale	3190831	35,9	70,3
Radicaux nationaux et républicains de gauche (AD)	1020229	11,5	22,5
Total droite anticartelliste	4539063	51,1	100
Cartel des gauches	2644769	29,7	61,9
SFIO	749647	8,4	17,6
Total de la gauche cartelliste	3394416	38,1	79,5
Parti communiste	875812	9,8	20,5
Total de la gauche cartelliste et communiste	4270228	47,9	100
Divers	89235	1,0	
Total suffrages exprimés	8898526	100	

- la droite nationaliste et conservatrice, proche ou affiliée à *l'Action Française*, comme la liste Bougère dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire. Elle sortit affaiblie de ces élections par rapport à 1919. Son représentant charismatique, Léon Daudet, fut battu à Paris. Réalisant moins de 4% des voix au niveau national, elle était aussi très minoritaire au sein de la droite puisqu'elle ne représentait que 7% de l'ensemble de la droite anticartelliste.

- la droite parlementaire la plus fidèle au Bloc National, qui se réclamait du président de la République Alexandre Millerand et du président du Conseil Raymond Poincaré. Ce sont les candidats regroupés par Lachapelle sous le terme « *Union républicaine et de Concorde nationale* ». Parmi nos départements, peuvent être regroupées dans cet ensemble les listes d'union nationale d'Ardèche, de la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire, de Meurthe-et-Moselle, du Puy-de-Dôme et du Rhône. Cette droite républicaine rassembla près de 36% des suffrages au niveau national, représentant le groupe politique qui pesait le plus lourd au sein de la droite anticartelliste avec 70% des voix.

- le centre droit, « *radicaux nationaux et républicains de gauche* », favorable à un gouvernement des centres, dit de « concentration », avec la participation des radicaux-socialistes. Dans nos départements, correspondent à cette tendance les listes Chalamel en Ardèche, Manceau dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire, et Appleton dans le Rhône.

Selon Lachapelle, ces candidats de centre réunirent 11,5% des voix au niveau national, pesant 22,5% des voix anticartellistes de droite.

Face à cette droite majoritaire en suffrages au niveau national, les listes de Cartel n'obtinrent, elles, qu'un peu moins de 30% des suffrages exprimés. En ajoutant les 750 000 voix des listes socialistes homogènes, les candidats cartellistes réunirent soit 3,4 millions de voix, soit 38% des suffrages. Les communistes, qui se situaient hors du cartel électoral de la gauche, eurent 875 000 voix, soit près de 10% des suffrages exprimés. Au total, la gauche dans toutes ses composantes avait obtenu, selon Lachapelle, 4,3 millions de voix environ, soit 48% des suffrages exprimés.

Le tableau ci-dessous, issu de nos propres calculs électoraux réalisés à partir de la compilation des résultats de toutes les listes électorales, département par département, fournit un autre aperçu des grands équilibres politiques à l'issue des élections de 1924.

Résultats nationaux aux élections de 1924 (en % des suffrages exprimés)		
Partis	Nombre de voix	%
Conservateurs, droite, FR, républicains de gauche	4224173	46,7
Radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes, SFIO	3938332	43,6
Communistes	875812	9,7
Total suffrages exprimés	9038317¹	100
Inscrits	11070360	
Votants	9191809	83,0

Selon nous, la droite anticartelliste au sens strict, c'est-à-dire sans les listes radicales indépendantes, était minoritaire dans le pays avec 4,2 millions de voix obtenues, soit 46,7% de suffrages exprimés. La gauche avait réuni 4,8M de voix, soit 53,3% des suffrages exprimés, et était largement majoritaire dans le pays. Nous avons calculé les voix de la gauche en déduisant, par département, les voix obtenues par la droite du nombre de suffrages totaux exprimés. Pour distinguer la gauche cartelliste des communistes, nous avons gardé les chiffres donnés par Lachapelle pour ces derniers en raison de la clarté de leur positionnement politique, et, conséquemment, de la faible probabilité de trouver des résultats différents. Le score des communistes étant le même, c'est évidemment le score de la gauche non communiste qui se trouve augmenté dans nos calculs : de 3,4M de voix selon la Lachapelle, elle obtint selon nous 500 000 voix de plus, avec 3,9M de voix. Préférant ne pas classer les

¹ Il y a une différence de l'ordre de 100 000 voix entre le nombre de suffrages exprimés d'après Lachapelle et d'après nous. Nous ne nous expliquons pas cette différence car nous n'avons fait que compiler les résultats donnés départements par départements par Lachapelle lui-même.

radicaux indépendants parmi les voix anticartellistes, c'est à peu de chose près, la moitié du groupe central distingué par Lachapelle que nous avons retranché des voix anticartellistes.

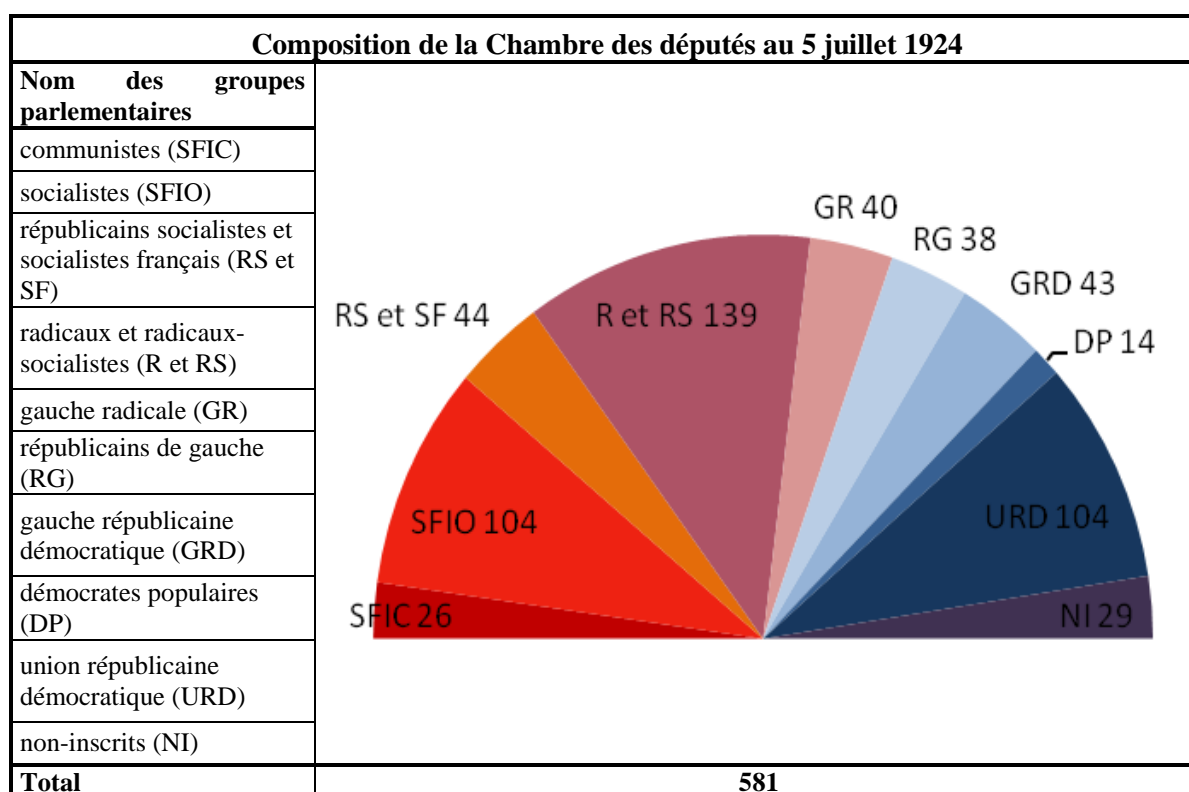
La gauche non-communiste restait minoritaire en voix dans le pays, et était même légèrement en retrait par rapport à la droite anticartelliste, de l'ordre de 300 000 voix. Coalition électorale victorieuse, le Cartel a donc dès l'origine un certain manque de légitimité démocratique. En mai-juin 1924, l'heure est pourtant au triomphe politique du Cartel.

2) ... mais minoritaire en sièges

Grâce à la loi électorale et à sa prime majoritaire, les élections de 1924 firent figure de succès politique indéniable pour la gauche non communiste. Quand des listes obtenaient la majorité absolue des voix dans les départements, elles emportaient la totalité des sièges à pourvoir, comme ce fut le cas pour les listes cartellistes dans le Puy-de-Dôme et dans le Rhône¹. Or à l'époque, les résultats nationaux par partis comptaient moins que leur traduction en sièges à la Chambre. Et la gauche, communistes compris, obtint la majorité des sièges. Comme machine électorale, le Cartel avait parfaitement fonctionné : la gauche avait retenu la leçon de sa défaite de 1919 et tiré profit de la loi électorale. Michel Soulié a calculé que dans les 53 circonscriptions où une liste cartelliste était présente, 187 élus sur 238 sièges en jeu, soit 78% des sièges à pourvoir dans ces circonscriptions, allèrent au Cartel². Ainsi, sur toute la France, les partis favorables au Cartel frôlaient la majorité absolue des sièges, comme le montre le diagramme circulaire ci-dessous.

¹ Cf. le détail des résultats ci-dessous.

² SOULIE M., *op. cit.*, p.232



Le Cartel des gauches au sens strict comptait 287 députés : 104 socialistes, 139 radicaux, 44 républicains socialistes. Il lui manquait quelques députés pour avoir la majorité absolue à la Chambre, de 291 voix. Les partis associés dans le Cartel ne pouvaient pas compter sur les 26 députés communistes, hostiles à tout soutien à un gouvernement « bourgeois ». Mais ils purent compter sur le soutien d'une bonne moitié du groupe de la Gauche radicale, comprenant 40 députés radicaux indépendants, souvent élus sur des listes de centre-gauche avec des radicaux, mais parfois contre des listes cartellistes¹.

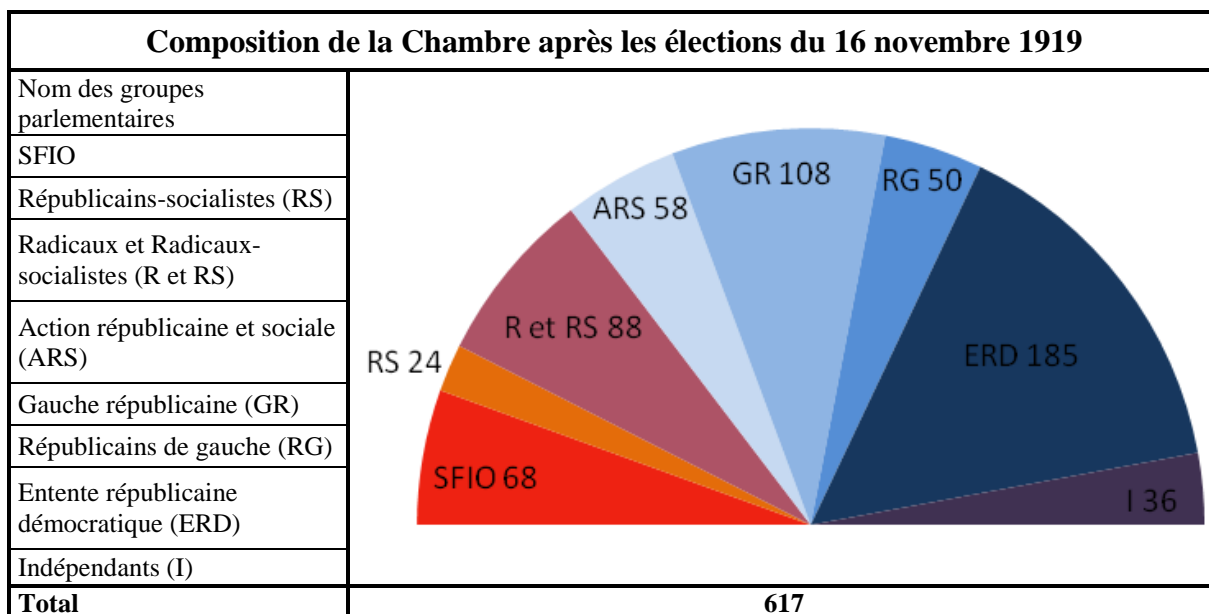
La droite républicaine comptait 199 députés dispersés dans quatre groupes parmi lesquels le groupe de *l'Union républicaine et démocratique* (URD), héritière de l'ERD de 1919-1924, groupe le plus nombreux qui rassemblait 104 députés. Entre la gauche radicale et l'URD se trouvaient les députés de centre-droit, à savoir 43 députés de la *Gauche républicaine démocratique* (GRD), 38 *Républicains de gauche* et 14 *Démocrates populaires*, nouveau groupe créé en 1924 rassemblant les députés proches du catholicisme social et de la démocratie chrétienne. Ces trois groupes rassemblaient 95 députés au total. A la droite de l'URD siégeaient 29 non-inscrits, souvent proches de *l'Action Française* mais pas seulement².

¹ L'autre moitié du groupe de la Gauche radicale fut moins constante dans son soutien au Cartel mais ne le considérait pas comme un adversaire en tant que tel.

² Pierre Laval, alors socialiste indépendant, en fait partie.

Au total, on comptait donc au maximum 228 députés anticartellistes, soit 80 voix de moins que le Cartel au sens strict.

Pour se rendre compte du bouleversement politique provoqué par ces élections, il convient de rappeler la composition de la Chambre précédente à l'issue des élections du 16 novembre 1919.



Les partis du Cartel, qui comptaient 180 députés en 1919 en gagnèrent plus de 100. Le centre et la droite connurent une véritable hémorragie, passant de 401 députés à moins de 200¹. Les non-inscrits perdirent 7 sièges, dont celui, très symbolique, de Léon Daudet.

3) Les raisons d'une victoire

Pour beaucoup de contemporains ou d'historiens, les élections de 1924 étaient un vote de protestation contre l'agitation politique ambiante : l'occupation de la Ruhr, la guerre monétaire pour sauver le franc, les augmentations d'impôts... Les Français voulaient plus de tranquillité, moins d'héroïsme et surtout moins d'impôts². Selon Frédéric François-Marsal, dernier président du conseil du Bloc National en juin 1924, « *la France a[vait] voté pour le calme, la paix sociale et la tranquillité* » que la majorité sortante n'avait pas su lui apporter, notamment en fin de mandat, alors que le Cartel promettait de les lui rendre³. Le rôle des

¹ Beaucoup de meneurs de ces groupes furent battus, comme nous le verrons dans le chapitre IV, créant un problème de leadership à droite.

² MAIER Ch. S., *op. cit.*, p.477 ; SIEGFRIED A., *Tableau des partis en France, op. cit.*, p.134

³ KESSEL J. et SUAREZ G., *Au camp des vaincus, ou la Critique du 11 mai*, Paris, Éditions de "la Nouvelle Revue française", 1924, p.102-104

petits fonctionnaires était également mis en avant, jouant un rôle de relais important du Cartel dans l'opinion. Ils craignaient en effet des suppressions massives de leurs emplois en cas de victoire de la droite par le biais des décrets-lois¹. La gauche aurait su, mieux que la droite, capitaliser les voix des nouveaux votants par rapport à 1919, le chiffre de voix obtenues par la droite étant resté quasiment stable alors que le nombre d'électeurs avait crû de 900 000 voix. La victoire du Cartel suscita, notamment en province, un enthousiasme et une ferveur encore plus importants, selon Jean Touchard, que ce qu'ils furent lors de la victoire du Front populaire². La victoire du Cartel des gauches fut en tout cas perçue, positivement ou négativement, comme un événement politique majeur de l'après guerre par l'opinion de l'époque. André Siegfried, six ans après ces élections, était convaincu qu'elles marquaient une « *bifurcation essentielle* » de l'histoire politique française depuis la guerre³.

Pour tenter de mesurer le basculement électoral que ces élections auraient représenter, il convient de les comparer aux résultats des élections précédentes.

B) Les élections de 1924, traduction d'un basculement à gauche de l'opinion ?

Les élections de 1919 sont un point de comparaison essentiel, s'étant déroulées selon le même type de scrutin. Seulement, le flou entourant le positionnement politique de nombreuses listes comportant radicaux, républicains de gauche et progressistes rend cette comparaison ardue. Nicolas Roussellier a étudié en détail les élections de 1919 et a justement montré la difficulté d'en tirer des enseignements politiques clairs et nationaux⁴. Le nouveau type de scrutin n'avait pas entraîné selon lui un changement d'habitudes électorales, la possibilité de panacher les listes permettant à l'électeur de « *perpétuer l'habitude de choisir des personnalités plutôt que des partis* »⁵. La tentative d'estimer le poids électoral national de chaque parti à ces premières élections législatives d'après-guerre serait d'ailleurs d'autant

¹ SIEGFRIED A., *op. cit.*, p.134

² TOUCHARD J., *La Gauche en France depuis 1900*, Paris, le Seuil, 1977, p.90. Michel Soulié retrace l'atmosphère régnant à Lyon en cette fin de dimanche 11 mai 1924, à l'annonce des premiers résultats donnant la liste cartelliste conduite par Herriot victorieuse : des « acclamations » et des « bravos » montent de la foule rassemblée devant les bureaux du *Progrès* qui annoncent les dernières tendances du dépouillement, des chants s'élèvent et des fanfares se mettent à jouer, et jusqu'au matin, « les rues regorgent de promeneurs, un peu ivres de la victoire et des "pots" de beaujolais qu'on a levés pour la célébrer » : SOULIE M., *op. cit.*, p.11-12.

³ André SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 134

⁴ ROUSSELLIER N., *op. cit.*, p.24-48

⁵ *Ibid.*, p.35

plus vaine selon lui que les différents partis n'étaient pas perçus comme identiques du Nord au Midi de la France et, qu'à l'époque, les milieux politiques ne concevaient pas un électorat unifié à l'échelle de la France : la répartition des sièges entre groupes à la Chambre des députés comptait bien plus que les scores de chaque tendance ou parti politique au 1^{er} tour des élections. La clarification de l'enjeu politique des élections de 1924 n'impliquait pas une plus grande nationalisation des clivages politiques à l'échelle nationale. David Bensoussan dresse ce constat pour les élections pour la Bretagne¹. Au niveau local, les candidats républicains de gauche et radicaux étaient perçus comme de « *gauche* » en raison de leur attachement à la laïcité, face à des candidats de « *droite* » attachés à la défense du catholicisme et souhaitant réviser la laïcité républicaine. A ces élections, les candidats de « *gauche* » remportèrent plus de voix mais moins de sièges que la droite en raison de leur division sur plusieurs listes. Mais dans leurs professions de foi, ils se revendiquaient du bilan du gouvernement Poincaré et souhaitaient la poursuite de sa politique. Aucune liste cartelliste ne fut d'ailleurs conclue en Bretagne entre radicaux et socialistes, notamment en raison de la faible implantation de ceux-ci. Au final, sur 44 députés bretons élus en 1924, seuls 12 étaient des cartellistes et 32, soit 73%, pouvaient être classés comme anticartellistes au niveau national, dont 8 élus du camp laïque mais ouvertement poincaristes.

1) Les élections de 1924 : un recul relatif de la droite par rapport à 1919 mais une amélioration de son implantation nationale par rapport à 1914

a) Essai de comparaison des résultats électoraux de la droite depuis 1914

Est-ce à dire que toute tentative de comparaison est vouée à l'échec ? Nous pensons que non, malgré la difficulté de la tâche et les réserves importantes liées à la difficulté de classement politique des listes ou des candidats. Les élections de 1919 nous ont posé de réels problèmes, concernant le périmètre des voix considérées comme de gauche et de droite. Il nous a semblé à propos de remonter aux élections de 1914 pour avoir un autre moment de comparaison, moins marqué par les spécificités de la sortie de la guerre. Les élections de mai 1914, qui s'étaient déroulées au scrutin d'arrondissement uninominal à deux tours, avaient été une victoire électorale de la gauche radicale et socialiste. La comparaison des résultats électoraux de 1914 avec ceux de 1919 permet de se faire une idée plus juste du poids relatif

¹ BENSOUSSAN D., Combats pour une Bretagne catholique et rurale : les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres, Paris, Fayard, 2006, p.71-75

de la gauche et de la droite dans certains départements sujets à débat. Le tableau et les cartes ci-dessous donnent ainsi, à partir des compilations réalisées par Georges Lachapelle¹, les résultats des élections de 1914, 1919 et 1924 par départements. Pour permettre la comparaison, nous avons tenté de classer comme de « droite », en 1914 et en 1919, les forces politiques qui furent anticartellistes en 1924. Cette démarche à rebours vise à tenter de mesurer de grandes tendances électorales au sein d'un champ politique marqué une certaine stabilité, dans sa composition, entre 1914 et 1924.

Pour les résultats de 1914, nous n'avons pas tenu compte des contextes locaux, que nous ne maîtrisons pas tous, mais des étiquettes données par Georges Lachapelle : nous avons par exemple classé les candidats de la Fédération des gauches à droite, en raison de leur opposition à l'alliance électorale des radicaux et des socialistes à ces élections. Il en est de même pour les simples « républicains » ou « républicains indépendants ». Par contre nous avons classé à gauche tous les radicaux, même indépendants. Par ailleurs, il n'y avait aucun candidat classé comme de droite dans le Gers, les moins à gauche étant étiquetés radicaux.

Pour les élections de 1919, notre travail de synthèse électorale par départements s'est appuyé sur l'étude de Serge Berstein des listes sur lesquelles figuraient des candidats radicaux². Ils étaient présents sur trois types de listes : il y avait ceux présents sur les listes de Bloc national, classés à droite ; ceux présents sur des listes de centre droit, en association avec des républicains de gauche, et ceux présents sur des listes radicales plus homogènes de centre-gauche. La différence de pourcentage et d'élus qui apparaît dans le tableau et sur les cartes dépend si l'on compte les listes radicales de centre-droit comme des listes de droite, ou non³. Le 1^{er} chiffre donné, pour le pourcentage et le nombre d'élus, correspond au suffrage des listes de droite sans compter comme telles les listes radicales classées au centre-droit par Serge Berstein. Le 2^e chiffre est au contraire l'addition des listes de droite et de ces listes radicales de centre-droit. Pour les pourcentages et le nombre d'élus, nous avons indiqué en rouge les résultats qui semblent les plus probables en fonction des élections de 1914 et de 1924. Concernant les cartes, nous en avons réalisé trois pour les élections de 1919 : une carte représentant uniquement le score des listes de droite, une carte additionnant le score des listes de droite et des listes radicales de centre-droit, et enfin une carte de synthèse correspondant

¹ LACHAPELLE G., Elections législatives des 26 avril et 10 mai 1914, Angers, Grassin, 1914 ; LACHAPELLE G., Elections législatives du 16 novembre 1919 : résultats officiels avec application de la R.P. départementale, Paris, Roustan, 1920 ; LACHAPELLE G., Elections législatives du 11 mai 1924 : résultats officiels suivis de l'application de la RP départementale, Paris, Roustan, 1924 ; LACHAPELLE G., Elections législatives 22-29 avril 1928. Résultats officiels, Paris, Roustan, 1928

² BERSTEIN S., *op. cit.*

³ Ainsi, dans le Puy-de-Dôme, malgré la présence de Jacques Bardoux sur la liste radicale, celle-ci reste à nos yeux une liste de centre gauche, alors que Berstein en fait une liste de centre droit.

aux résultats apparaissant en rouge dans le tableau, c'est-à-dire ceux qui nous semblent les plus probables en regard des scores de 1914 et de 1924.

Pour les élections de 1924, nous avons compté comme de droite l'ensemble des listes anticartellistes.

Pour la réalisation des cartes, nous avons utilisé le logiciel cartographique Mapinfo. Nous avons d'abord réalisé la carte de 1924, à partir de laquelle nous avons dû choisir des césures de suffrages exprimés, dont la valeur peut toujours être contestée car elles aboutissent à classer dans des catégories différentes des résultats parfois très proches. Pour tenter de dessiner une géographie électorale des droites et donner de l'intelligibilité aux chiffres, nous nous sommes résignés à ce résultat imparfait. Nous avons essayé d'obtenir des catégories regroupant un nombre assez égal de départements, et de distinguer deux catégories au-delà de 50% des voix, les départements où la droite obtient plus de 60% des voix étant considérés par nous comme des « bastions » de la droite. Pour faciliter la comparaison, nous avons gardé les mêmes césures et les mêmes catégories pour les autres élections étudiées.

Résultats de la droite aux élections législatives de 1914 à 1924						
Départements ¹	Résultats de la droite 1914		Résultats de la droite 1919 ²		Résultats de la droite 1924	
	(%)	Elus droite / nb d'élus	(%)	Elus droite / nb d'élus	(%)	Elus droite / nb d'élus
Ain	30,0	1/6	44,1	4/6	41,3	1/5
Aisne	41,6	0/8	33,6	4/8	34,6	5/8
Allier	18,6	0/6	55,2	6/6	38,6	1/5
Basses-Alpes	38,8	3/5	66,9	4/5	46,2	0/3
Hautes-Alpes	40,5	1/3	50,8	3/3	44,1	0/3
Alpes-Maritimes	69,8	4/6	72,8	6/6	47,5	3/4
Ardèche	50,5	4/5	46,8	4/5	50,6	1/4
Ardennes	34,2	0/6	61,3	6/6	49,1	4/6
Ariège	18,7	0/3	25,3	0/3	14,7	0/3
Aube	41,3	2/6	28,3	1/6	38,0	3/3
Aude	15,9	0/5	35,6	1/5	28,1	1/4
Aveyron	51,5	4/7	43,3	7/7	48,8	3/5
Bouches-du-Rhône	37,0	3/9	34,0-49,5	2-3/9	33,4	2/10
Calvados	87,1	7/7	61,2-90,4	7/7	85,7	6/6
Cantal	23,6	0/4	54,1	4/4	44,8	0/3
Charente	65,8	5/6	65,4	5/6	57,9	4/5
Charente-Inférieure	42,6	2/7	41,2	5/7	37,2	0/6
Cher	26,3	0/5	21,6-61,2	1-4/7	37,8	1/5
Corrèze	13,8	0/5	37,3	3/5	28,8	1/4
Corse)	65,0	3/5	41,6	2/5	47,3	2/4
Côte-d'Or	34,6	0/5	70,2	5/5	47,5	3/5
Côtes-du-Nord	61,1	4/9	89,3	9/9	77,8	8/8
Creuse	10,7	0/4	10,5	0/4	26,5	1/4
Dordogne	62,6	3/6	59,7-74,6	6/6	37,5	1/6
Doubs	45,9	1/5	43,4	4/5	45,2	1/4
Drôme	16,6	0/5	27,7	1/5	34,4	0/4
Eure	78,7	5/6	50,8	6/6	61,5	3/4
Eure-et-Loir	57,2	3/5	65,7	5/5	43,1	0/4
Finistère	60,7	6/11	42,2-77,3	6-8/11	75,1	9/11
Gard	20,9	0/6	33,1	4/6	37,9	1/6
Haute-Garonne	21,0	0/7	31,3	4/7	30,0	1/6
Gers	-	0/5	48,2	3/5	45,2	1/3
Gironde	71,8	10/12	74,0	12/12	49,9	4/11
Hérault	16,6	1/7	33,1-65,4	3-5/7	29,7	0/6
Ille-et-Vilaine	78,1	6/8	83,6	7/8	78,8	8/8
Indre	55,1	3/5	66,0	5/5	40,7	1/4
Indre-et-Loire	35,0	0/5	30,1	1/5	27,0	0/5
Isère	41,6	1/8	60,2	6/8	37,6	0/7
Jura	49,9	1/4	47,6-83,3	3-4/4	41,9	0/3
Landes	62,3	2/5	50,8	2/5	40,9	0/4
Loir-et-Cher	48,5	2/8	59,9	4/4	53,8	1/4
Loire	38,2	1/3	45,4	5/8	38,3	0/9
Haute-Loire	52,4	2/4	66,9	4/4	42,5	0/4

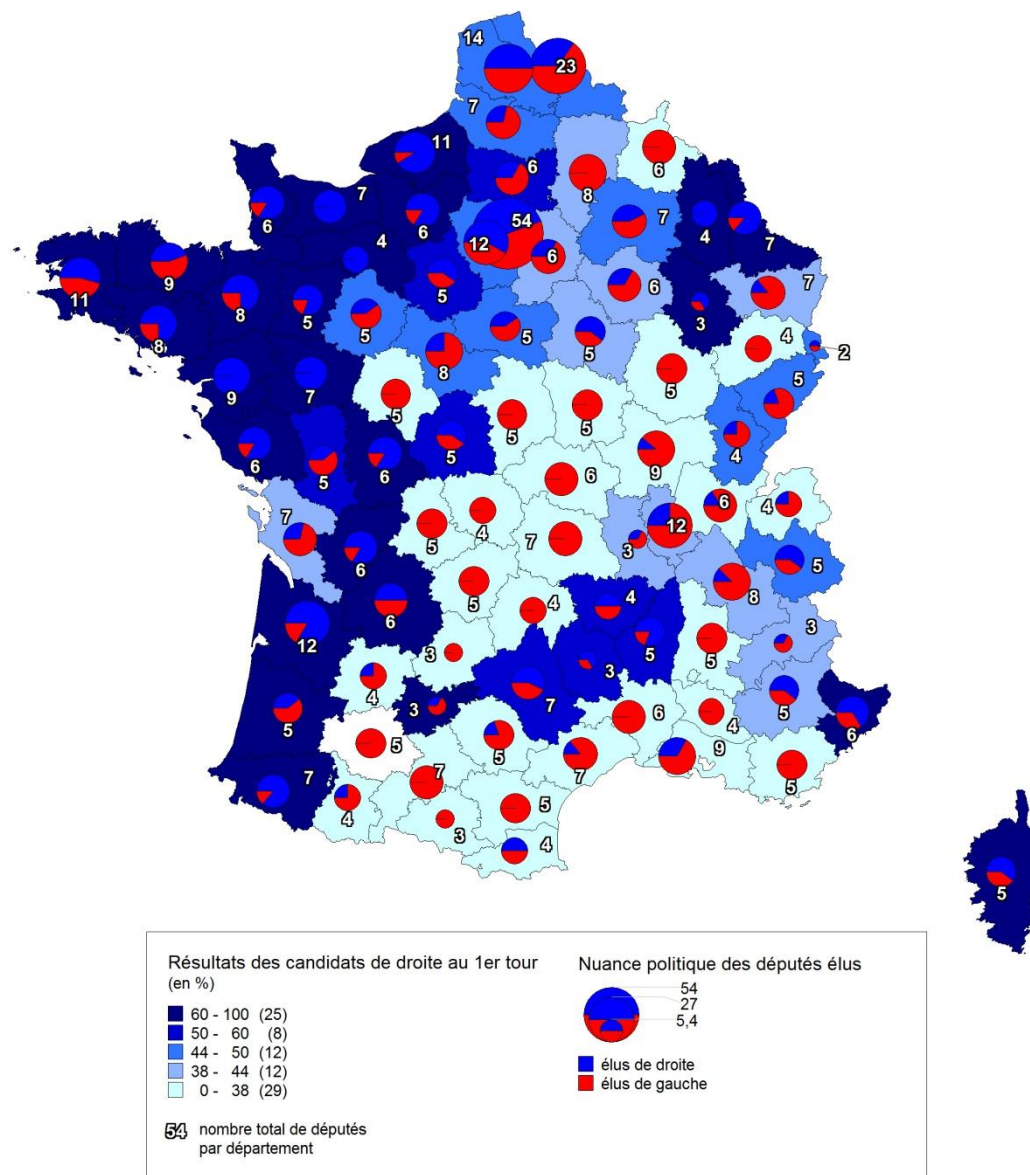
¹ Nous n'avons pas distingué les éventuelles diverses circonscriptions par département aux élections de 1919 et 1924 et nous donnons dans ces quelques cas la moyenne départementale.

² Le 1^{er} chiffre donné, pour le pourcentage et le nombre d'élus, correspond au suffrage des listes de droite sans compter comme telles les listes radicales classées au centre-droite par Serge Berstein. Le 2^e chiffre est au contraire l'addition des listes de droite et de ces listes radicales de centre-droit. Pour les pourcentages et le nombre d'élus, nous avons indiqué en rouge les résultats qui semblent les plus probables en fonction des élections de 1914 et de 1924.

Loire-Inférieure	89,1	9/9	66,4	6/9	63,6	5/9
Loiret	46,7	2/5	47,0	3/5	38,3	0/4
Lot	7,3	0/3	48,1-80	3/3	42,1	0/3
Lot-et-Garonne	33,5	1/4	66,1	4/4	37,7	2/3
Lozère	50,9	2/3	59,9	3/3	59,3	3/3
Maine-et-Loire	79,8	7/7	75,5	7/7	72,5	7/7
Manche	74,2	5/6	80,0	6/6	70,7	6/6
Marne	45,4	3/7	40,1	2/7	33,7	2/7
Haute-Marne	61,4	2/3	52,5-85,2	3/3	48,0	2/3
Mayenne	79,9	4/5	51-95,2	5/5	78,9	4/4
Meurthe-et-Moselle	89,6	6/7	68,7-71,3	7/7	68,1	7/7
Meuse	97,3	4/4	86,7	4/4	80,4	4/4
Morbihan	68,6	6/8	43,0	3/8	88,2	8/8
Moselle	allemande en 1914		64,2	8/8	68,6	8/8
Nièvre	36,5		49,6	4/5	44,4	0/3
Nord	48,8	8/23	18,3-55,1	5-11/22	48,0	10/24
Oise	51,2	2/6	44,9	4/6	38,1	2/6
Orne	99,2	4/4	70,9	4/4	62,3	4/4
Pas-de-Calais	48,3	7/14	56,0	6/14	43,6	8/14
Puy-de-Dôme	32,8	0/7	35,1	3/7	34,9	0/7
Basses-Pyrénées (79,0	6/7	86,8	7/7	68,3	5/6
Hautes-Pyrénées	29,2	1/4	51,2	3/4	55,2	1/3
Pyrénées-Orientales	37,8	2/4	49,3	3/4	40,8	0/3
Bas-Rhin	allemand en 1914		53,3	9/9	48,6	7/9
Haut-Rhin	allemand en 1914		62,1	7/7	52,7	7/7
Rhône	39,2	3/12	37,6	7/12	34,1	0/13
Haute-Saône	34,9	0/4	52,1-88,4	4/4	77,5	4/4
Saône-et-Loire	27,3	1/9	55,6	9/9	32,2	2/8
Sarthe	47,6	2/5	47,8-79,7	4-5/5	42,8	0/6
Savoie	48,8	3/5	38,7-73,4	4-5/5	45,9	0/3
Haute-Savoie	29,7	1/4	50,6-84,8	4/4	45,1	0/3
Seine	39,7	24/54	51,6	37/54	37,1	27/56
Seine-Inférieure	76,3	10/11	66,7	11/11	52,9	8/12
Seine-et-Marne	38,7	2/6	34,2-76,5	2-4/6	34,4	1/5
Seine-et-Oise	44,9	7/12	50,4	12/12	39,3	6/12
Deux-Sèvres	58,8	2/5	52,489,9	5/5	40,8	0/5
Somme	45,5	2/7	30,976,2	2-3/7	69,8	7/7
Tarn	30,1	1/5	41,171,6	4/4	38,2	0/4
Tarn-et-Garonne	60,3	1/3	50,2-89,0	3/3	40,2	0/3
Var	10,0	0/5	52,5	5/5	35,5	0/4
Vaucluse	25,3	0/4	25,6	1/4	30,8	0/3
Vendée	78,6	5/6	93,9	6/6	52,6	6/6
Vienne	61,2	5/6	40,4-83,3	2-6/6	70,8	4/5
Haute-Vienne	18,4	0/5	46,5	0/5	11,9	0/5
Vosges	40,9	1/7	32,3-59,0	4/7	59,9	6/7
Yonne	41,3	3/5	50,9	5/5	45,2	3/4
Territoire de Belfort	44,5	1/2	40,3	0/2	36,0	0/2
Moyenne nationale obtenue par la droite	48,4%		50,3%- 60,7% - 57,8%		46,7%	

1er tour des élections législatives du 26 avril 1914

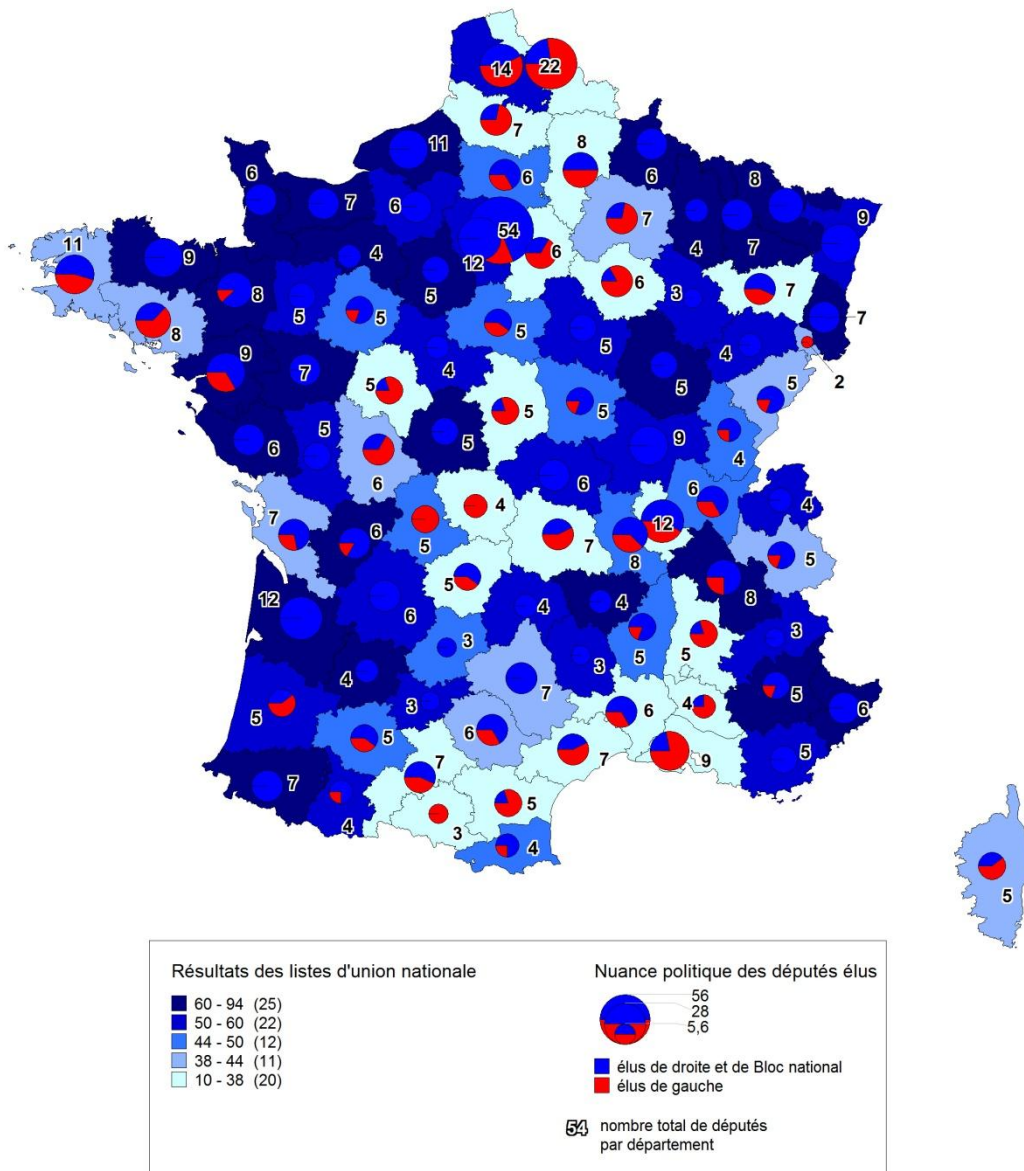
Résultats des candidats de droite
et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives des 26 avril et 10 mai 1914, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1914
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Elections législatives du 16 novembre 1919

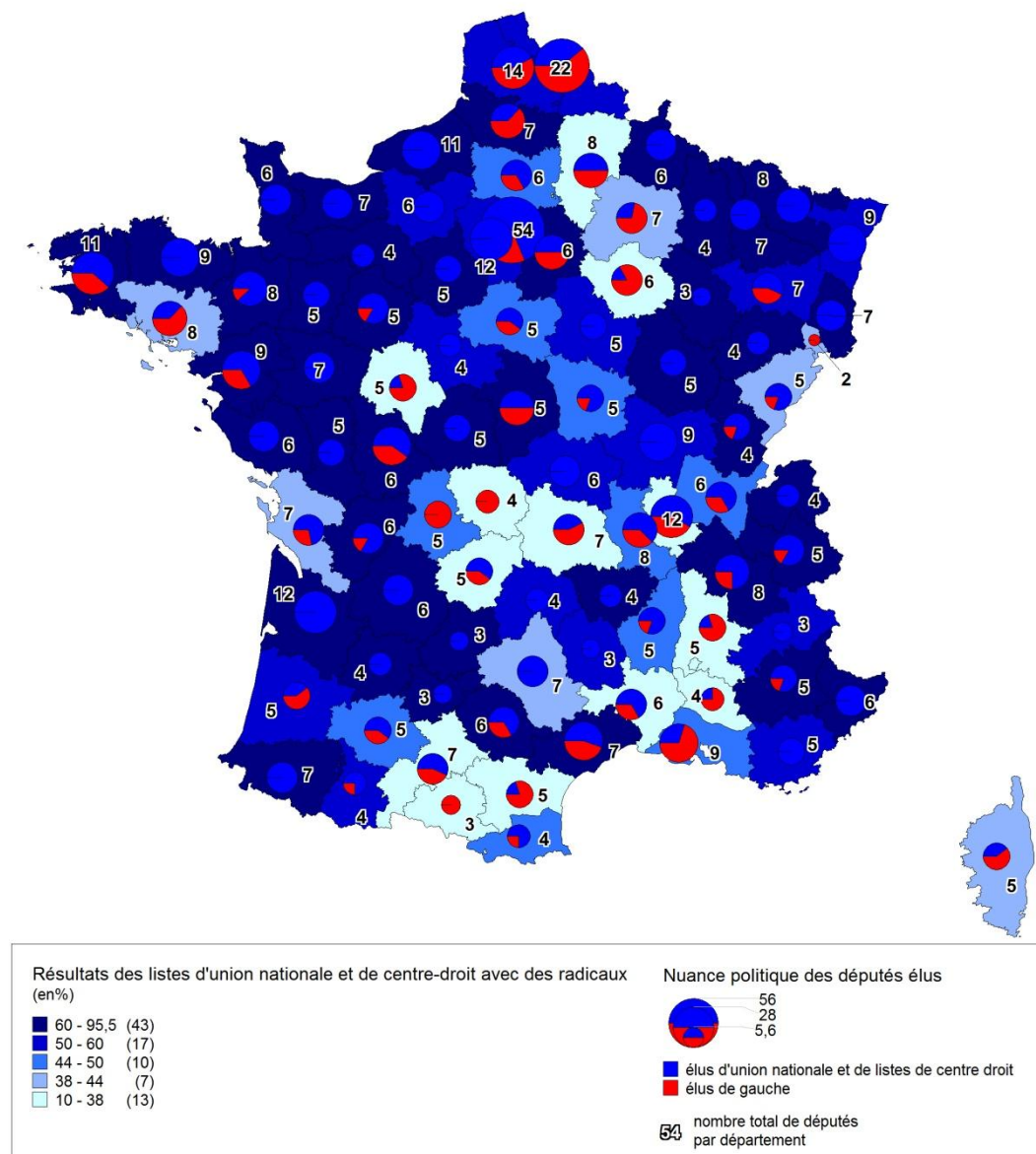
Résultats des listes d'union nationale et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives du 16 novembre 1919, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1919
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Elections législatives du 16 novembre 1919

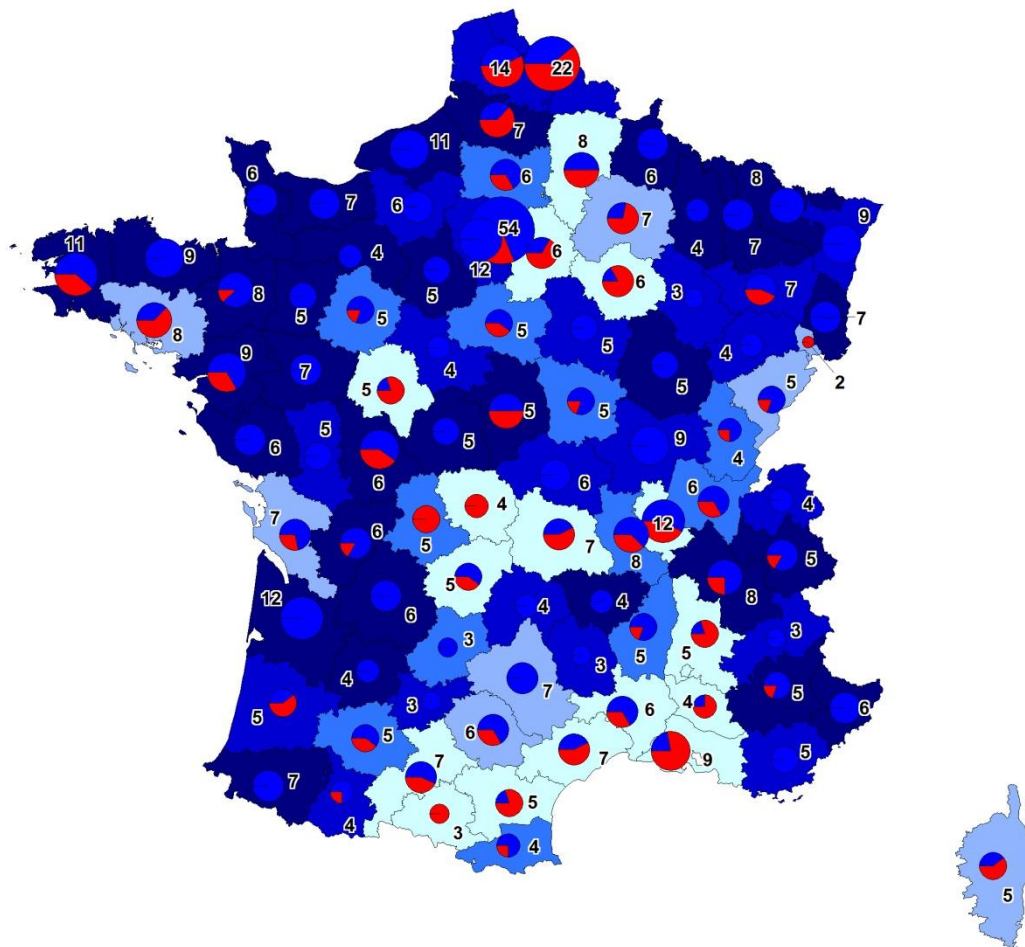
Résultats des listes d'union nationale
et de centre droit avec des radicaux
et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives du 16 novembre 1919, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1919
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Elections législatives du 16 novembre 1919

Résultats des listes d'union nationale et de certaines listes de centre droit avec des radicaux et répartition des sièges dans chaque département



Résultats des listes d'union nationale et de certaines listes de centre droit avec des radicaux en fonction des situations locales (en%)

60 - 95,5	(32)
50 - 60	(22)
44 - 50	(12)
38 - 44	(8)
10 - 38	(16)

Nuance politique des députés élus



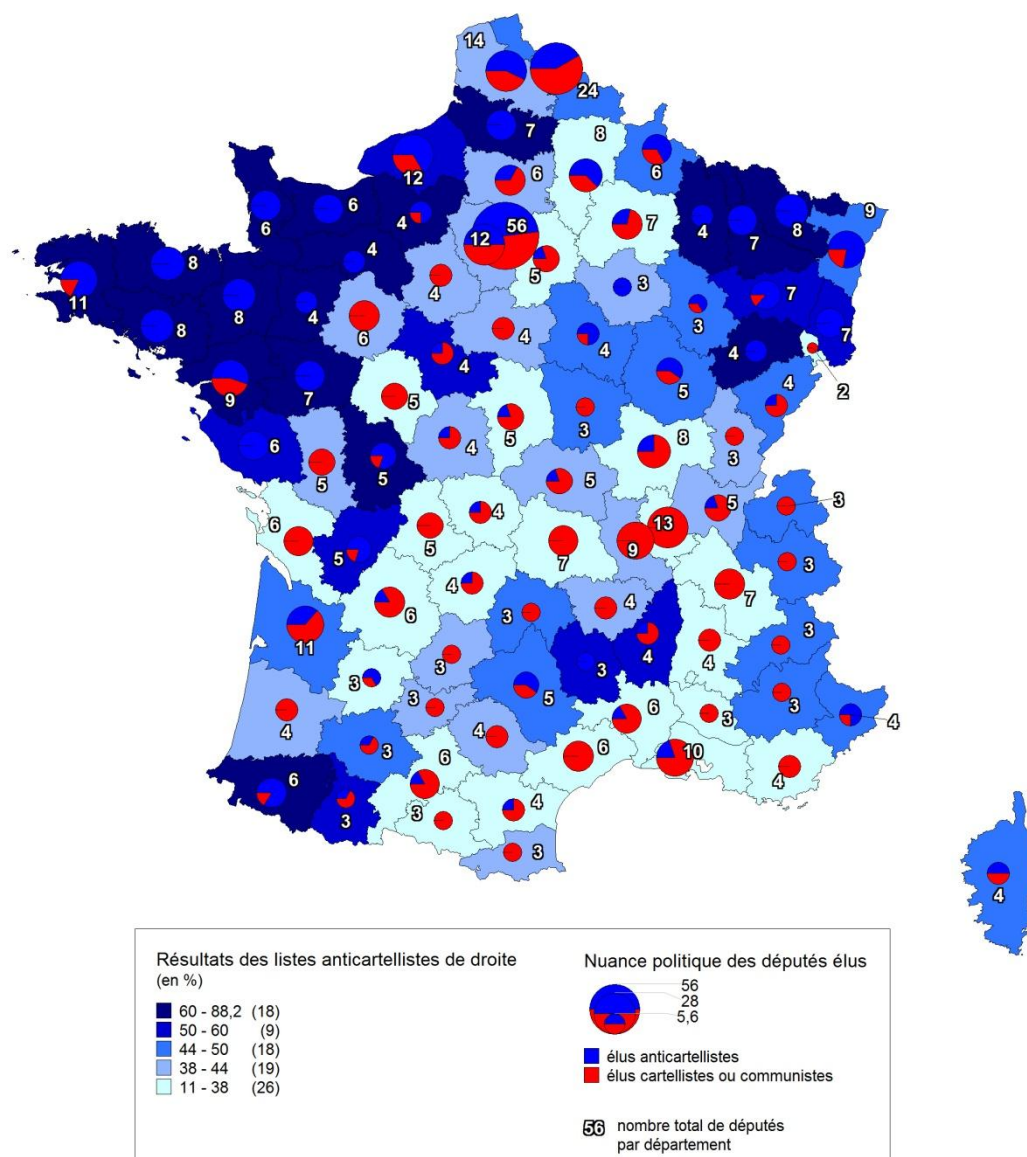
■ élus de droite et de centre droit
■ élus de gauche

54 nombre total de députés par département

© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives du 16 novembre 1919, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1919
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Elections législatives du 11 mai 1924

Résultats des listes anticartellistes de droite
et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives du 11 mai 1924, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1924
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Au niveau national, nous avons compilé les résultats électoraux de 1914 à 1924 établis par Georges Lachapelle selon trois catégories¹ : celle des communistes seulement pour les élections de 1924 ; celle des partis composant la majorité cartelliste de 1924 à savoir les radicaux, radicaux-socialistes, républicains socialistes et socialistes unifiés ; et enfin les forces politiques à la droite de ce dernier groupe. Le même problème de comptage s'est posé pour les élections de 1919. Nous avons préféré indiquer les trois résultats possibles mais nous penchons pour le score mixte reposant sur la comparaison des élections de 1919 avec celles de 1914 et 1924.

Résultats nationaux aux élections de 1914 à 1924 (en % des suffrages exprimés)										
Partis	1914	%	1919 strict	%	1919 mixte	%	1919 large	%	1924	%
Conservateurs, droite, FR, républicains de gauche	4004291	48,4	3975292	50,3	4566473	57,8	4802508	60,7	4224173	46,7
Radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes, SFIO	4268268	51,6	3931523	49,7	3340342	42,2	3104307	39,3	3938332	43,6
Communistes									875812	9,7
Total suffrages exprimés	8272559	100	7906815			100		9038317		100
Inscrits	11177499		11445702					11070360		
Votants	8629288	77,2	8130803			71,0		9191809		83,0

Résultats nationaux de la droite de 1914 à 1924 (% des inscrits)					
	Elections de 1914	Elections de 1919			Elections de 1924
		Au sens strict	Au sens large	Synthèse	
Nombre de voix obtenues par la droite	4004291	3975292	4802508	4566473	4224173
Nombre d'électeurs inscrits	11177499	11445702			11070360
Moyenne des voix de droite par rapport aux inscrits	35,8%	34,7%	42,0%	39,9%	38,2%

¹ LACHAPELLE G., *op. cit.* Nous reprenons ici les résultats obtenus dans le tableau regroupant les résultats départementaux. Concernant les ouvrages de Lachapelle, nous nous sommes servis de la recension des résultats par département pour chacune de ces élections mais nous corrigeons les chiffres de synthèse qu'il donne concernant la droite et le nombre de suffrages exprimés car ils ne correspondent pas à nos propres recoupements dûment vérifiés et pourtant réalisés à partir des chiffres donnés par Lachapelle lui-même. Les résultats obtenus par la gauche ont été déduits du total des suffrages exprimés moins les voix obtenues par la droite. A partir de 1924, nous conservons les résultats nationaux qu'il donne pour les communistes : la simplicité de leur positionnement politique ne nous semble pas avoir permis d'erreurs de grande ampleur.

Résultats nationaux de la gauche de 1914 à 1924 (% des inscrits)					
	Elections de 1914	Elections de 1919			Elections de 1924
		Au sens large	Au sens strict	Synthèse	
Nombre d'électeurs inscrits	11177499	11445702			11070360
Nombre de voix obtenues par la gauche	4268268	3931523	3104307	3340342	4814144
Moyenne des voix de gauche par rapport aux inscrits	38,2%	34,3%	27,1%	29,2%	43,5%
Nombre de voix obtenues par la gauche non communiste					3938332
Moyenne des voix de la gauche non communiste par rapport aux inscrits					35,6%
Nombre de voix obtenues par les communistes					875812
Moyenne des voix des communistes par rapport aux inscrits					7,9%

Si l'on étudie les résultats nationaux, on constate que la droite a progressé au niveau national entre 1914 et 1919, de 2 à 12% des suffrages exprimés selon les scores que nous prenons en compte. Si l'on considère les résultats de synthèse pour les élections de 1919, cette progression est de près de 10% des suffrages exprimés de plus d'un demi-million de voix en plus. Il faut toutefois se rappeler qu'en 1914, en raison du suffrage arrondissementier, il n'y avait pas de candidats de droite dans toutes les circonscriptions des départements. Il n'y en avait même aucun dans le Gers. Mais comme ce constat était aussi valable pour la gauche, on assiste à un déséquilibre électoral avec des départements où la droite est en situation de monopole en raison de l'absence de candidats de gauche, et inversement. En 1919, le suffrage de liste permit à la droite, comme à la gauche d'ailleurs, d'être présente partout. Mais la complexité des alliances politiques sur les listes empêche d'avoir une idée précise du poids national de la droite.

Comparativement à celles de 1919, les élections de 1924 marquent un recul de la droite de 4 à 14% (11% si l'on considère les chiffres de synthèse) en termes de suffrages exprimés. Concernant le nombre de voix obtenues, le recul est moins fort, notamment si l'on compare avec les résultats « mixtes » de 1919. Mais dans le même temps le nombre de suffrages exprimés progressa de 14%. En terme de poids électoral par rapport aux électeurs inscrits, la hausse de 1919 par rapport à 1914, et la baisse consécutive par rapport à 1924, sont sensibles : +6% de 1914 à 1919 (synthèse) et – 4% de 1919 à 1924.

Si l'on compare maintenant les résultats de 1924 avec ceux, plus nets, de 1914, la situation de la droite est ambiguë. En terme de suffrages exprimés, elle recule de près de 2%.

Mais si l'on considère son score en fonction des inscrits, elle profite de la forte mobilisation électorale de 1924 pour gagner 200 000 voix soit 2,5% du corps électoral. Dans le même temps, la gauche dans son ensemble gagna 600 000 voix, soit près de 5% du corps électoral, mais seulement 2% des suffrages exprimés. Ce comptage est évidemment artificiel au niveau de la distinction gauche-droite puisqu'en 1914, des forces que nous comptons comme de droite étaient très clairement considérées comme de gauche, à l'instar des républicains de gauche en Meurthe-et-Moselle ou dans le Maine-et-Loire. Mais pour savoir si les élections de 1924 représentent une poussée à gauche dans l'histoire électorale française, il fallait élaborer des outils statistiques de comparaison.

En 1924, la gauche a connu une véritable poussée électorale par rapport à 1919, de façon relative et absolue. Elle améliore même légèrement ses résultats par rapport à 1914. Mais au sein de la gauche, les communistes étaient de farouches adversaires du Cartel des gauches. Si l'on défalque le score des communistes en 1924, les forces politiques cartellistes étaient donc légèrement en retrait par rapport à celles de la droite anticartelliste qui fut le principal adversaire politique du Cartel dans le pays et au Parlement.

b) La géographie du Cartel et de l'anticartellisme et son évolution¹

D'un point de vue géographique, on peut dire que la victoire du Cartel fut celle de la province sur Paris, qui vota majoritairement à droite et secondairement à l'extrême gauche pour les communistes. Et même la victoire de la province méridionale : le Sud de la Loire fut beaucoup plus cartelliste dans ses votes que le Nord. Sur les 27 circonscriptions où des listes de Cartel ou des listes radicales soutenues par la SFIO obtinrent la majorité absolue, emportant tous les sièges à pourvoir, 24 étaient situées dans la moitié sud de la France, dans le centre du Massif Central, le long de la vallée du Rhône et de la côte méditerranéenne. A l'inverse, comme le montre la carte des résultats de 1924, la droite conservait des bastions dans la France du Nord, notamment à Paris et dans le Nord-Est, et dans la France de l'Ouest². L'Alsace, la Lorraine, la Haute-Saône et le Sud-Est du bassin parisien, terres industrielles et agricoles, restaient des bastions de la droite républicaine nationaliste et catholique : la très grande majorité des élus anticartellistes en étaient originaires. L'Ouest normand et breton,

¹ Pour faciliter la comparaison, nous avons repris et rassemblé ci-dessous les cartes des élections de 1914, de 1919 (résultats mixtes), et de 1924.

² Jean Vavasseur-Desperriers, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres. La Fédération républicaine, 1919-1940*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Lille 3, 1999, p.211 : il note que 55% des 104 députés du groupe URD formé en juin 1924 viennent de 13 départements seulement, tous situés au Nord de la Loire, à l'exception de la Charente.

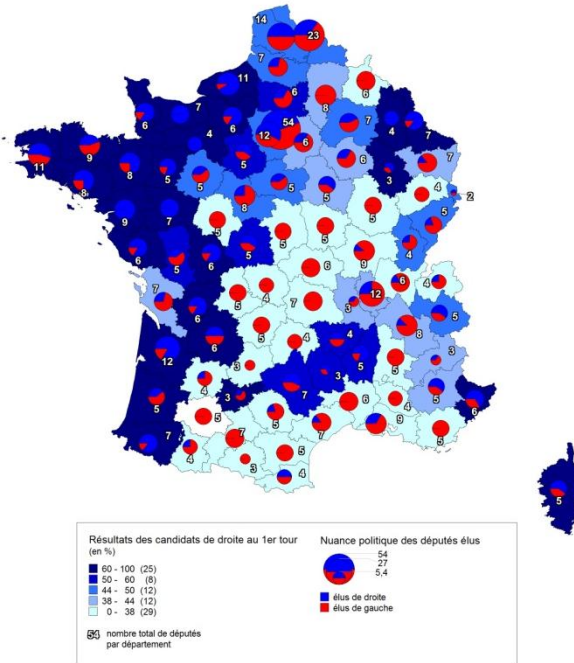
encore très rural, conservait sa confiance aux représentants d'une droite catholique républicaine ou conservatrice. L'Est alpin et l'Ouest aquitain et pyrénéen votaient de façon équilibrée entre droite et gauche, mais les listes cartellistes y emportèrent souvent la majorité des sièges.

Les régions les plus puissantes économiquement, à l'exception du Nord et du Pas-de-Calais, où la SFIO demeurait puissante, étaient donc majoritairement anticartellistes. Les milieux d'affaires de ces riches régions se montrèrent par la suite hostiles à la nouvelle majorité de gauche, ce qui, en temps d'instabilité monétaire et financière, leur donna une réelle capacité de nuisance politique à l'encontre de la nouvelle majorité politique¹.

¹ Sur la mobilisation des milieux d'affaires contre le Cartel, cf. chapitre VII.

1er tour des élections législatives du 26 avril 1914

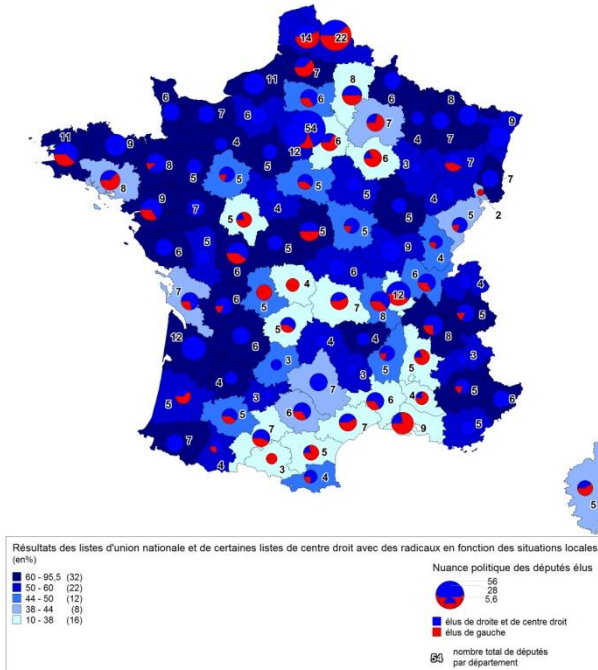
Résultats des candidats de droite et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives des 26 avril et 10 mai 1914, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1914
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Elections législatives du 16 novembre 1919

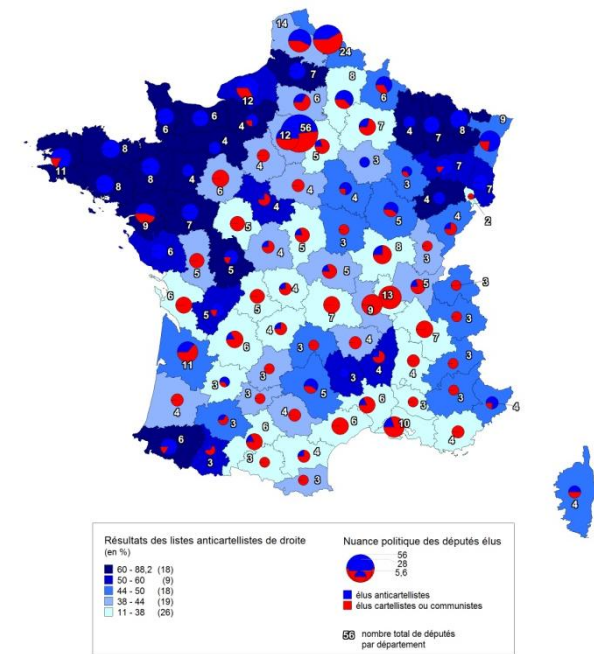
Résultats des listes d'union nationale et de certaines listes de centre droit avec des radicaux et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives du 16 novembre 1919, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1919
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Elections législatives du 11 mai 1924

Résultats des listes anticartellistes de droite et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives du 11 mai 1924, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1924
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Par rapport aux élections précédentes, on constatait une certaine stabilité des zones de force de la droite. Par rapport aux élections de 1919, en 1924 la droite recula sur les « zones marginales de tous ses bastions traditionnels », qu'elle conservait par ailleurs : l'Ouest, l'Est lorrain, Paris, le Sud du Massif Central mais « chacun d'eux – surtout ce dernier – considérablement rétréci par rapport à 1919 »¹. Le recul de la droite était particulièrement net dans la plus grande partie du Sud-Ouest et dans le Sud-Est. Il était aussi net par rapport aux élections de 1914, où les clivages nationaux étaient beaucoup plus marqués qu'en 1919. Par rapport à 1914, on note la même érosion du bastion de l'Ouest, notamment dans les Charentes et l'Aquitaine, déjà dans le Sud-Est du Massif Central (Haute-Loire et Aveyron) et dans l'extrême Sud-Est (Alpes-Maritimes et Corse). Par contre, à 10 ans d'écart, les bastions de l'Ouest normand et breton ainsi que de l'Est lorrain restaient intacts. Ailleurs, en raison de la présence de listes de droite et de gauche dans tous les départements, grâce au nouveau type de scrutin, les contrastes électoraux étaient moins marqués qu'en 1914.

Zones de force et de faiblesse de la droite de 1914 à 1924					
Catégories de suffrage	1914	1919 droite	1919 mixte	1919 large	1924
60-100	25	25	32	43	18
50-60	8	22	22	17	9
44-50	12	12	12	10	18
38-44	12	11	8	7	19
0-38	29	20	16	13	26

A un niveau purement comptable, les départements où la droite avait réuni plus de 60% des suffrages, ses bastions, avaient diminué entre 1914 et 1924, après avoir fortement augmenté de 1919. En pourcentage, ils passèrent de 29 à 20% du total des départements français, après être montés à un tiers en 1919 si l'on considère les résultats mixtes pour 1919. A l'inverse, les départements où la droite réunit moins de 38% des voix diminuèrent, en raison de la présence de listes de droite dans toutes les circonscriptions en 1924, ce qui n'était pas le cas en 1914. Ce furent donc sans surprise, avec cette généralisation de la présence électorale à l'ensemble du territoire, les catégories centrales, celles comprises en 38 et 50% des voix qui progressèrent le plus.

La comparaison des résultats nationaux permet de relativiser la poussée à gauche de 1924, par rapport à 1919 et 1914. Elle est indiscutable depuis 1919, aidée par la clarification du positionnement politique des radicaux. Mais, par rapport à 1914, les droites ont progressé

¹ GOGUEL F., *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1970, p.42-44

d'avantage que les gauches. Il faut maintenant voir si, au niveau local, avec une vision plus exacte des positionnements politiques, ces remarques nationales se confirment.

2) Tempérament politique, loi électorale et résultats électoraux

Nos départements d'études confirment cette répartition géographique : les départements du Sud, Ardèche, Puy-de-Dôme et Rhône élurent une majorité, quand ce ne fut pas la totalité, de députés cartellistes, alors que nos deux départements du Nord et de l'Ouest, la Meurthe-et-Moselle et le Maine-et-Loire, eurent une représentation parlementaire entièrement anticartelliste. Ces départements nous permettent de faire la part du tempérament politique des populations et des modalités de la loi électorale pour expliquer la composition de leur représentation parlementaire élue en 1924.

Les tableaux ci-dessous ont été réalisés à partir des résultats cantons par cantons, pour chacun de nos départements, pour toutes les élections de 1914 à 1936¹. L'addition des scores des différentes tendances politiques ne tombe pas toujours juste avec le nombre de suffrages exprimés. Nous avons pourtant reproduit les chiffres de nos sources, à la fois préfectorales et journalistiques quand les premières faisaient défaut. Si les chiffres ne sont absolument exacts, les ordres de grandeur ne changent pas radicalement.

¹ Sauf dans le Rhône, où nous n'avons pas retrouvé les résultats par cantons pour les élections de 1936.

Les résultats électoraux de 1924 : Ardèche, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme et Rhône												
Départements	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	% inscrits-votants	exprimés	liste d'Union nationale	%	liste d'union républicaine démocratique et sociale	%	liste cartelliste	%	liste communiste	%
Ardèche	93947	78599	83,7	77805	36 348	46,7	3 665	4,7	36 709	47,2	1 688	2,2
					liste d'union nationale et d'union républicaine	%			liste cartelliste	%	liste communiste	%
1 ^{ère} circonscription du Maine-et-Loire	70969	58571	82,5	56929	30 083	52,8			23 528	40,2	2 247	3,8
					liste d'union nationale	%	liste républicaine de concorde nationale		liste SFIO	%	liste communiste	%
2 ^e circonscription du Maine-et-Loire	67022	57398	85,6	55648	30 168	54,2	21 372	37,2	2 282	4,0	777	1,4
					liste d'Union républicaine et nationale	%			liste cartelliste	%	liste communiste	%
Meurthe-et-Moselle	124690	104694	84,0	102695	69 984	68,1			20 649	20,1	10 665	10,4
					moyenne de la liste Bloc national	%			Liste cartelliste	%	liste communiste	%
Puy-de-Dôme	154325	128174	83,1	126941	44 318	34,9			78 932	62,2	2 485	2,0
					liste de l'Union des comités républicains	%	liste des comités de concentration républicaine	%	liste cartelliste	%	liste communiste	%
Rhône	225512	195268	86,6	193540	59 661	30,8	6 501	3,4	111 023	57,4	15 400	8,0

Les résultats électoraux en Ardèche de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD, républicains de gauche et républicains indépendants	%	candidats radicaux, radicaux socialistes et républicains socialistes	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	106829	84398	79,0	83065	35 653	42,9	45 243	54,5	2 136	2,6		
1919	100577	70949	70,5	69523	32 658	47,0	22 552	32,4	13 024	18,7		
1924	93947	78599	83,7	77805	39 408	50,6	36 709		47,2		1 688	2,2
1928	92431	76965	83,3	75861	28 066	37,0	28 213	37,2	12 910	17,0	6 673	8,8
1932	91199	72306	79,3	71370	22 619	31,7	28 662	40,2	17 568	24,6	2 510	3,5
1936	90405	74096	82,0	72664	31 373	43,2	22 482	30,9	17 825	24,5	4 538	6,2

Les résultats électoraux dans la 1 ^{ère} circonscription du Maine-et-Loire de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats réactionnaires, progressistes (URD) ou républicains de gauche	%	candidats radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	78978	65586	83,0	64294	37 308	58,0	25 724	40,0	1 279	2,0		
1919	74371	52446	70,5	49863	30 591	61,3	12 040	23,0	6 197	11,8		
1924	70969	58571	82,5	56929	30 083	52,8	23 528		40,2		2 247	3,8
1928	72905	61047	83,7	58702	37 234	63,4	12 904	22,0	5 706	9,7	2 806	4,6
1932	72040	61914	85,9	60825	33 465	55,0	24 613	40,5	2 172	3,6	1 108	1,8
1936	72010	62077	86,2	60472	35 358	58,5	21 420	35,4	3 280	5,4	2 258	3,6

Les résultats électoraux dans la 2 ^e circonscription du Maine-et-Loire de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats réactionnaires, progressistes (URD) ou républicains de gauche	%	candidats radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes ou Jeune République	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	76538	63677	83,2	60053	51 987	86,6	7 703	12,8	363	0,6		
1919	70367	54605	77,6	52625	46 617	87,0	3 792	6,9	1 700	3,2		
1924	67022	57398	85,6	55648	51 540	91,4			2 282	4,0	777	1,4
1928	67212	59397	88,4	58265	43 542	74,7	12 206	20,9	1 096	1,9	1 313	2,2
1932	67013	58374	87,1	57303	38 272	66,8	16 977	29,6	1 488	2,6	566	1,0
1936	67082	57968	86,4	56081	38 449	68,6	15 626	27,9	1 409	2,5	1 295	2,2

Les résultats électoraux dans la 2 ^e circonscription du Maine-et-Loire de 1914 à 1936														
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats conservateurs	%	candidats URD, républicains de gauche ou PDP	%	candidats radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes ou Jeune République	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	76538	63677	83,2	60053	39 162	65,2	12 825	21,4	7 703	12,8	363	0,6		
1919	70367	54605	77,6	52625	22 670	43,1	23 947	43,9	3 792	6,9	1 700	3,2		
1924	67022	57398	85,6	55648	30 168	54,2	21 372	37,2			2 282	4,0	777	1,4
1928	67212	59397	88,4	58265	24 228	41,6	19 314	33,1	12 206	20,9	1 096	1,9	1 313	2,2
1932	67013	58374	87,1	57303	11 420	19,9	26 852	46,9	16 977	29,6	1 488	2,6	566	1,0
1936	67082	57968	86,4	56081	6 249	11,1	32 200	57,4	15 626	27,9	1 409	2,5	1 295	2,2

Les résultats électoraux en Meurthe-et-Moselle de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD, républicains de gauche et PDP	%	candidats radicaux, radicaux socialistes et Jeune République	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	136644	108058	79,1	101075	62 837	62,2	29 818	29,5	8 338	8,2		
1919	128941	83481	64,7	81494	58 619	71,9	3 826	4,7	17 908	22,0		
1924	124690	104694	84,0	102695	69 984	68,1	20 649		20,1		10 665	10,4
1928	132926	116414	87,6	114150	75 423	66,1	20 375	17,8	9 822	8,6	7 992	7,0
1932	137395	117227	85,3	114724	70 996	61,9	13 695	11,9	20 951	18,3	7 701	6,8
1936	141313	120716	85,4	117584	61 191	52,0	17 221	14,6	23 866	20,3	11 958	10,2

Les résultats électoraux en Meurthe-et-Moselle de 1914 à 1936														
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD	%	candidats républicains de gauche et PDP	%	candidats radicaux, radicaux socialistes et Jeune République	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	136644	108058	79,1	101075	38 687	38,3	24 150	23,9	29 818	29,5	8 338	8,2		
1919	128941	83481	64,7	81494	58 619		71,9		3 826	4,7	17 908	22,0		
1924	124690	104694	84,0	102695	69 984		68,1		20 649		20,1		10 665	10,4
1928	132926	116414	87,6	114150	57 894	50,7	17 529	15,4	20 375	17,8	9 822	8,6	7 992	7,0
1932	137395	117227	85,3	114724	53 368	48,5	18 903	16,5	13 695	11,9	20 951	18,3	7 701	6,8
1936	141313	120716	85,4	117584	49 712	42,3	11 479	9,8	17 221	14,6	23 866	20,3	11 958	10,2

Les résultats électoraux dans le Puy-de-Dôme de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD, républicains de gauche et PDP	%	candidats radicaux , radicaux socialistes et républicains socialistes	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	166059	127131	76,6	124620	44 374	35,6	57 871	46,4	22 075	17,7		
1919	158273	111873	70,7	109254	38 399	35,1	35 915	32,9	32 406	29,7		
1924	154325	128174	83,1	126941	44 318	34,9	78 932		62,2		2 485	2,0
1928	154113	126369	82,0	124913	36 270	29,0	48 418	38,8	35 307	28,3	4 762	3,8
1932	152006	125122	82,3	123284	20 755	16,8	48 520	39,4	49 513	40,2	3 460	2,8
1936	150514	124875	83,0	122545	36 934	30,1	41 379	33,8	41 379	33,8	11 834	9,7

Les résultats électoraux dans le Rhône de 1914 à 1932												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD, républicains de gauche et républicains indépendants	%	candidats radicaux , radicaux socialistes et républicains socialistes	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	212556	162616	76,5	159832	73 442	45,9	59 901	37,5	35 096	22,0		
1919	222271	156049	70,2	152292	70 753	46,5	46 217	30,3	38 459	25,3		
1924	225512	195268	86,6	193540	66 162	34,2	111 023		57,4		15 400	8,0
1928	233629	193830	83,0	191405	67 905	35,5	55 617	29,1	43 309	22,6	24 141	12,6
1932	237016	189345	79,9	186916	65 192	34,9	69 043	36,9	38 517	20,6	13 955	7,5

c) La dynamique électorale du Cartel dans le Rhône et dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire

Dans le département de l'homme du Cartel, Herriot, les élections de 1924 furent un véritable plébiscite pour le maire de Lyon et un camouflet pour les modérés. La liste cartelliste obtint près de 57,5% des suffrages, contre près de 31% à la liste de l'UCR, 8% à la liste communiste et 3,5% à la liste Appleton de centre gauche. En 1914 comme en 1919, le score des modérés et des indépendants, comme les anciens combattants en 1919, avait avoisiné les 45% des suffrages exprimés. En 1924, les modérés connurent un décrochage électoral important : même augmentés de la liste de concentration républicaine, anticartelliste mais hostile au Bloc national dans le même temps, ils n'obtinrent que 34% des suffrages, soit une perte de 10% des suffrages exprimés. Par rapport à 1919, les modérés et assimilés perdaient 4 000 voix sur un total de votants beaucoup plus important, à hauteur de 40 000 personnes. En 1919, les listes modérée et anciens combattants avaient obtenu la majorité des voix dans 14 cantons non lyonnais sur 21, soit deux fois plus qu'en 1914, essentiellement à l'Ouest et le Sud-Ouest du département, zone d'influence électorale la plus forte pour les modérés du Rhône. En 1924, ils n'obtinrent la majorité que dans 6 cantons, parmi les plus à l'Ouest du département. Si l'on élargit la comparaison aux élections de 1928 et surtout à celles de 1932, également marquées par la poussée à gauche, les élections de 1924 furent celles du minimum électoral de la droite de 1914 à 1932, preuve de la réalité de la dynamique de Cartel en 1924.

Dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire, la liste d'union nationale réunit en 1924 près de 53% des voix, donc l'intégralité des sièges à pourvoir. La liste cartelliste parvint à capitaliser 40% des suffrages et la liste communiste près de 4%. Par rapport à 1919, on note un resserrement de l'écart de voix entre la droite et la gauche : l'écart passe de 26 points en 1919, en additionnant les scores des listes radicale et socialiste, à 13 points en 1924, et 9 en comptant les communistes. La droite perdit plus de 8 points en passant de 61 à moins de 53% des suffrages exprimés. Alors qu'elle était majoritaire dans tous les cantons de cette circonscription en 1919, la gauche la dépassa dans cinq cantons en 1924, contre 3 en 1914. La droite était même minoritaire dans l'ensemble de l'arrondissement de Baugé, où se trouvaient les 3 cantons les plus fidèles à la gauche. La poussée à gauche était plus importante en 1924 que ce qu'elle fut en 1914, la droite perdant près de 5% des suffrages exprimés entre ces deux élections. Il y eut bien une dynamique cartelliste en 1924 alors même que, plus qu'en 1919, la

liste d'union nationale était composée de façon à séduire un panel d'électeurs très large, les plus modérés pouvant se retrouver dans les candidatures de Boyer et de Rabouin, les plus conservateurs dans celle de Planchenault. Preuve supplémentaire de cette dynamique cartelliste, les élections de 1924 marquèrent le point haut de la gauche dans cette circonscription, devant celles de 1932.

d) Le *statu quo* politique : la Meurthe-et-Moselle et le Puy-de-Dôme

En Meurthe-et-Moselle, la liste d'union nationale des députés sortants emporte, en 1924, 68% des suffrages et la totalité de la représentation parlementaire, face à une liste cartelliste rassemblant 20% des suffrages et une liste communiste à hauteur de 10% des suffrages. A Toul et à Lunéville, le score de l'union nationale fut de 75% en moyenne, généralement aux dépens des communistes à gauche, alors qu'à Nancy et à Briey au contraire, elle n'obtint « que » 65% des voix. A Briey, se sont les cartellistes qui profitèrent le plus de cette baisse en obtenant 28% des voix ; à Nancy ce furent les communistes, avec 13% des voix au lieu de 6 à 7% dans les autres arrondissements¹. Par rapport à 1919, la droite connaissait un léger effritement de son score, passant de près de 72% des suffrages exprimés à un peu plus de 68%, soit une baisse de 4 points. Cette baisse relative ne profita pas à la liste de Cartel, qui obtint un score inférieur à celui des listes radicale et socialiste de 1919. A gauche, les vainqueurs de ces élections furent les communistes, qui regroupèrent près de 10,5% des voix, soit près de la moitié des voix obtenues par les seuls socialistes en 1919. En ce qui concerne la droite, son score en 1924 était supérieur de 6% à ce qu'il était en 1914, sachant que nous avons alors compté comme de droite les candidats républicains de gauche, qui étaient considérés comme de gauche par les contemporains de l'époque. Par rapport à l'avant-guerre, la progression de la droite était très nette puisqu'en 1914, la gauche était majoritaire dans une majorité de cantons, 15 sur 29, alors qu'en 1919 et 1924, la droite était majoritaire dans tous les cantons du département sans exception. En élargissant la comparaison aux autres scrutins de l'entre-deux-guerres, les élections de 1924 ne furent pas un bon cru pour la gauche, comparé aux élections de 1932 et de 1936, marquant un affaiblissement de la droite, chutant de plus de 68% en 1928 à moins de 62% en 1932 et à 52% en 1936. En 1924, la situation électorale en Meurthe-et-Moselle était donc celle d'un

¹ Ce furent les cantons de Nancy Nord, Est et Ouest et de Saint-Nicolas qui donnèrent le plus de voix aux communistes, de 20 à 25% environ.

statu quo relatif par rapport à 1919. Le déclin de la droite dans ce département ne s'amorçant que dans les années 1930.

Dans le Puy-de-Dôme, la situation électorale en 1924 fut également très semblable à ce qu'elle avait été lors des scrutins précédents. La liste cartelliste regroupa plus de 62% des suffrages contre 35% pour la liste Bardoux et 2% pour les communistes. On note une grande stabilité de la répartition des votes dans le Puy-de-Dôme, en tout cas en ce qui concerne le rapport gauche-droite au 1^{er} tour. En 1914, les candidats progressistes, conservateurs ou républicains de gauche, présents dans toutes les circonscriptions, avaient réuni 36% des suffrages au 1^{er} tour des élections législatives, soit sensiblement le même score qu'aux scrutins de liste de 1919 et 1924. Par ailleurs, il n'y eut pas de basculement important du nombre de cantons votant majoritairement à droite : de 9 cantons sur un total de 50 au tour décisif en 1914, on passe à 5 cantons en 1919 et 4 en 1924, ce chiffre restant stable en 1928 et 1932, puis culminant à 15 cantons aux élections de 1936¹. Ces cantons favorables à la droite étaient principalement situés dans le Nord de la plaine de la Limagne et dans le Sud de la vallée de la Dore. Les élections de 1924 marquèrent un étiage de la droite dans ce département, mais à un niveau semblable à ce qu'il était en 1914 et 1919. Mais la gauche radicale et socialiste avait su s'adapter aux contraintes de la loi électorale : avec un score similaire, la liste de droite avait compté trois élus en 1919, mais aucun en 1924.

e) Les élections de 1924, apogée de la droite de 1914 à 1936 : la 2^e circonscription du Maine-et-Loire

Dans la deuxième circonscription du Maine-et-Loire, on peut parler de monopole électoral de la droite, puisque les listes socialiste et communiste obtinrent à peine 5% des voix à elles deux en 1924. Les deux listes de droite, la liste conservatrice de Bougère et la liste modérée de Manceau, se partagèrent les suffrages des électeurs, à l'avantage de la première qui obtint plus de 54% des voix, devançant largement la seconde qui en réunit environ 37%. La situation était la même qu'en 1919 : une liste conservatrice affrontait une liste modérée, dans une circonscription où les listes de gauche, radicale et socialiste en 1919, socialiste et communiste en 1924, ne parvenaient pas à toucher l'électorat². A elles deux, les listes de

¹ Mais il faut souligner qu'après les élections de 1928, où sept candidats de droite, pour huit circonscriptions, se sont présentés, aux élections de 1932 et 1936, la droite locale, notamment le *Parti républicain fédéral* (PRF) de Jacques Bardoux, a préféré ne présenter de candidats que dans les circonscriptions où leur chance de succès était la plus grande, délaissant les circonscriptions les plus à gauche.

² Les radicaux et les socialistes réunis n'obtinrent que 10% des voix en 1919.

droite réunirent 91% des suffrages en 1924, contre 87% en 1919¹. Cette légère progression de la droite tenait à l'absence d'une liste radicale ou de Cartel dans cette circonscription. On aurait pu imaginer que le vote de gauche qui s'était manifesté en 1919 se fût reporté sur la liste modérée. Or on constate le phénomène inverse : par rapport à 1919, la liste conservatrice gagna des voix par rapport à la liste modérée conduite par Anatole Manceau. Les deux listes avaient réunis à peu de choses près le même nombre de voix en 1919, autour de 43% des suffrages exprimés, avec un léger avantage à la liste Manceau, qui avait ainsi emporté trois sièges sur les quatre à pourvoir. En 1924, la liste conservatrice la devança de 17 points, avec 54% des suffrages exprimés contre 37% à la liste modérée, emportant tous les sièges. L'accent mis par la gauche sur la défense de la laïcité et le danger agité par la droite d'un retour des persécutions religieuses du temps de Combes en cas de victoire de la gauche peuvent expliquer l'attitude de l'électorat très catholique de cette région. Les conservateurs apparurent comme des défenseurs plus intransigeants des intérêts catholiques par rapport aux républicains modérés, même en l'absence d'une liste cartelliste ou radicale dans le département en 1924.

Les conservateurs prirent leur revanche sur les modérés en 1924, puisqu'ils remportèrent les trois sièges à pourvoir et qu'ils furent majoritaires dans 13 des 17 cantons de cette circonscription contre 5 cantons seulement en 1919. Par rapport aux élections de 1914, la situation de la droite restait sensiblement la même puisque celle-ci avait réuni, dans son ensemble, plus 86,5% des suffrages. Avant guerre, le poids des conservateurs dans l'Ouest du département était encore plus important par rapport aux progressistes et aux républicains de gauche puisqu'ils représentaient plus de 65% des suffrages exprimés, contre près de 21,5% pour les seconds. A l'échelle de l'entre-deux-guerres, les élections de 1924 marquèrent le meilleur score des conservateurs, leur influence diminuant sensiblement par la suite, notamment à partir des élections de 1932.

f) L'imbroglie ardéchois ou les limites de la bipolarisation

Au contraire des quatre autres départements, les résultats électoraux en Ardèche manquèrent de netteté, la liste Chalamel venant perturber leur interprétation. Or il n'y eut que 350 voix d'écart entre la liste cartelliste par rapport à celle du Bloc national. Si l'on ajoute à la liste cartelliste les voix qui se sont portées sur les communistes, la gauche réunit à ces

¹ Si l'on additionne avec les résultats de la gauche, le total ne tombe pas rond. Nous avons pourtant utilisé les résultats officiels. Encore une fois, les ordres de grandeur comptent plus ici que les chiffres précis.

élections 49% des voix. La liste Chalamel obtint 3 700 voix, soit près de 5% des suffrages exprimés. Il y eut un débat dans la presse pour savoir si les voix qui s'étaient portées sur elle étaient des voix qui auraient pu aller à la liste du Cartel ou à la liste d'Union nationale. Les candidats malheureux de la liste d'Union nationale accusèrent cette liste d'avoir été montée pour leur faire perdre les élections, ces candidats se réclamant comme eux du bilan du gouvernement Poincaré¹. Mais, face à la présence de Vallat et de Gailhard-Bancel, la liste Chalamel représentait une alternative pour les électeurs de centre gauche soutenant l'action de Poincaré mais ne souhaitant pas voter pour des candidats de défense catholique². Pour essayer de savoir sur quel électorat cette liste mordit, la comparaison avec les élections de 1919 permet d'avancer quelques hypothèses. Bien que le nombre de votants ait été beaucoup plus important en 1924 qu'en 1919³, la comparaison des résultats de la liste d'Union nationale entre 1919 et 1924 montre qu'en terme de suffrages exprimés, il n'y eut que très peu d'évolution : le score de cette liste fut d'une remarquable stabilité dans la 2^e circonscription de Privas et dans la 1^{ère} de Tournon, et ses résultats furent en hausse de 3 points dans celle de Largentièrre. Ils ne marquaient qu'une très légère baisse dans la 1^{ère} circonscription de Privas (-1%) et dans la 2^e de Tournon (-2%). Dans ces deux circonscriptions, la liste Chalamel réalisait respectivement 3,8% et 5% des voix, soit bien plus que la baisse enregistrée par la liste d'union nationale. Ici et de façon encore plus nette dans les autres circonscriptions, il semble que la liste Chalamel ait plutôt mordu sur un électorat qui avait ou aurait voté radical en 1919 plutôt que sur celui de la droite. Se dégage l'impression d'une grande permanence du poids électoral relatif de la droite entre les élections de 1919 et de 1924, autour de 47% des suffrages exprimés.

Elle perdit cependant la majorité absolue dans deux cantons par rapport à 1919, celui d'Annonay, où la liste Chalamel enregistra un score assez important de 6% des suffrages, et celui de Serrières, à la pointe Nord du département, où le score de la liste Chalamel fut pourtant plus faible, à 3,6%. Ceci dit, la liste Chalamel étant une liste anticartelliste, on doit additionner ses voix avec celles de la droite pour obtenir l'ampleur du vote anticartelliste en Ardèche. L'anticartellisme de droite apparaît alors légèrement majoritaire avec 51,5% des suffrages exprimés et est majoritaire dans 15 cantons sur 31. Mais si l'on considère qu'une

¹ *La Gazette d'Annonay*, 24 mai 1924, lettre de remerciement de Vallat, Vallette-Viallard et de Gailhard-Bancel à leurs électeurs : ils auraient eu la majorité des voix « *si une liste voisine n'avait enlevé à la nôtre des voix dont la majorité lui eût été acquise* ».

² « Les résultats des élections en Ardèche », *Le Courrier de Tournon*, le 1^{er} juin 1924 : avant l'élection, la liste Chalamel avait été très attaquée par les radicaux-socialistes mais il était possible que sans cette liste, la liste Antériou obtienne la majorité absolue car « *il n'était pas possible que les 3 200 électeurs de MM. Astier et Casteran votent tous pour liste Vallat ou se soient tous abstenus* ».

³ Près de 8 000 électeurs de plus se sont rendus aux urnes le 11 mai 1924 par rapport au 16 novembre 1919.

bonne partie des voix de la liste Chalamel se serait sans doute portée sur la liste cartelliste, au moins autant que sur la liste de droite, si cette liste n'avait pas été constituée, on peut conclure que ces élections à fort enjeu n'ont pas été marquées par une forte poussée en faveur de la droite ou de la gauche par rapport à 1919. C'est une impression de stabilité des votes qui domine donc, malgré une participation plus forte.

Au niveau des élus, la loi électorale qui avait permis à une droite minoritaire d'emporter 4 sièges sur 5 en 1919 face à une gauche divisée, profita à la liste de Cartel, qui fit élire 3 candidats sur quatre grâce à la prime à la plus forte moyenne, qui joua pour l'élection de deux candidats. Les élus de gauche furent Louis Anteriou, député sortant républicain-socialiste, Sully Eldin, socialiste SFIO et Marcel Astier, un radical. A droite, la liste d'Union nationale n'obtient qu'un élu, Duclaux-Monteil, le moins marqué à droite des candidats.

Ce vote en faveur de Duclaux-Monteil par rapport à ses colistiers suscita des remarques acerbes, en privé, de la part de Xavier Vallat et de Hyacinthe de Gailhard-Bancel. Vallat accusait Duclaux-Monteil d'avoir manœuvré contre eux, de leur avoir fait perdre et la majorité absolue, et la plus forte moyenne, sous-entendant par là que Duclaux-Monteil n'aurait pas été pas étranger à la constitution de la liste Chalamel, dont il était politiquement proche¹. Gailhard-Bancel estimait que Duclaux-Monteil était arrivé en tête de liste « *grâce au quotient et grâce à des voix que lui procur[èrent] parmi [leurs] adversaires l'appui du préfet* », lui permettant d'avoir plus de voix que ses colistiers². Gailhard-Bancel suspectait donc l'influence préfectorale comme raison première de la défaite de la liste d'union nationale, raison fréquemment mobilisée par la droite comme nous le verrons.

Comparer les résultats de 1924 à ceux de 1914 et du reste de l'entre-deux-guerres pose un problème majeur en Ardèche : dans l'arrondissement de Privas, la droite ne présentait généralement aucun candidat de poids, face à une gauche très majoritaire dans cette région. Selon Siegfried, les électeurs de droite préféraient alors pratiquer la politique du pire en votant pour les candidats socialistes ou communistes contre les candidats radicaux jugés les plus anticléricaux³. La comparaison du poids de la gauche et de la droite en Ardèche était donc faussée au profit de la gauche. On note ainsi un net décrochage de la droite en 1928 et 1932, sous la barre des 40% des suffrages exprimés, par rapport aux deux scrutins de liste de 1919 et 1924 où elle regroupait 47% des voix. Si l'on considère l'ensemble des forces anticartellistes, en adjoignant aux voix de la liste d'union nationale les voix de la liste

¹ ADD, fonds Hyacinthe de Gailhard-Bancel, 5-2-1, correspondance avec des hommes politiques.

² *Ibid.*, 1-1-2: cahier dactylographié sur ses campagnes électorales, p.77.

³ SIEGFRIED A., *op. cit.*, p.101

centriste Chalamel, on monte à un peu plus de 50% en 1924, soit 3 à 4% de plus qu'en 1919. Mais cette liste centriste avait essentiellement mordu sur l'électorat de gauche. Par contre, concernant la composition de la députation du département, si un seul député sur quatre était de droite en 1924, ils furent trois sur cinq en 1928, alors que le score de la droite était beaucoup plus faible à l'échelle du département. La droite conserva, de 1914 à 1936, son emprise sur les arrondissements traditionnellement les plus conservateurs : Tournon (deux circonscriptions) et Largentière.

Les élections de 1924 ne marquèrent donc pas une situation électorale particulière en Ardèche si l'on considère la période 1914-1936. Seule la prime majoritaire de la loi électorale expliquait le basculement de la représentation du département vers la gauche en 1924 par rapport à ce qu'elle était en 1919, alors que le score obtenu par les différentes forces politiques restait remarquablement stable. Cependant, si l'on considère les résultats par cantons, et pour la seule liste d'union nationale en 1924, ces élections marquèrent un étiage électoral pour la droite de 1914 à 1936¹. En effet, en 1924, la droite ne fut majoritaire que dans 10 cantons sur 31, les plus à l'Ouest et élevés en altitude du département, contre 13 en 1914, 12 en 1919, un maximum de 15 en 1928 et de nouveau 13 en 1936.

3) Le rôle du type de scrutin et des situations électorales particulières dans l'explication des résultats

a) L'impact de la configuration électorale sur les résultats

Dans l'étude de la campagne électorale, nous avons distingué et cartographié quatre grands types de situations électorales dans les circonscriptions concernant la gauche non-communiste et la droite anticartelliste sous toutes ses formes, en fonction de l'unicité ou la multiplicité des listes dans chacun de ces camps. Le tableau ci-dessous permet d'analyser l'impact électoral de ces différentes configurations.

¹ Mais nous n'avons pas retrouvé les résultats par cantons en ce qui concerne les élections de 1932. Ces élections ne marquèrent toutefois aucun changement dans la représentation parlementaire de l'Ardèche, les deux circonscriptions de Tournon et celle de Largentière restant acquises aux candidats de droite.

Tableau sur l'impact électoral de la présence de listes cartellistes et de la situation électorale dans les départements aux élections de 1924			
Moyenne nationale de la droite anticartelliste aux élections de 1924		46,7%	
Type de situation électorale	Nombre de circonscriptions concernées	Moyenne de la droite anticartelliste	
uniliste droite et gauche	29	45,2%	
uniliste droite - multiliste gauche	20	35,9%	
multiliste droite - uniliste gauche	28	58,2%	
multiliste droite et gauche	17	43,8%	
Présence d'une liste cartelliste	58	45,3%	
Absence de liste cartelliste	39	49%	
Présence d'une liste cartelliste	uniliste droite et gauche	19	42,3%
	uniliste droite - multiliste gauche	8	36,5%
	multiliste droite - uniliste gauche	20	54,3%
	multiliste droite et gauche	9	41,5%
Absence de liste cartelliste	uniliste droite et gauche	10	51,7%
	uniliste droite - multiliste gauche	12	35,6%
	multiliste droite - uniliste gauche	8	69,2%
	multiliste droite et gauche	8	46,6%

La première partie du tableau montre que l'émiettement des listes constitue un atout face à un camp rassemblé. Les moyennes obtenues par la droite étaient proches, autour de 44-45%, dans les situations très bipolarisées et, à l'inverse, d'éparpillement de l'offre politique dans les deux camps. Dans ces configurations, les listes de droite se situaient très légèrement en retrait de la moyenne nationale. Par contre, la droite unie était comparativement plus faible face à une gauche émiettée (35,9%) et à l'inverse beaucoup plus forte quand elle était divisée face à une gauche unie (58,2%). La multiplicité des listes dans un camp était un signe de position de force électorale dans le département. Face à un risque de perdre limité face à l'autre camp, la concurrence pouvait alors jouer à plein, comme dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire où s'affrontèrent deux listes issues d'une droite en situation de quasi-monopole politique. Ainsi, la comparaison de la carte de la situation de la droite dans les départements au moment des élections avec les cartes des résultats des élections de 1914 à 1919 montre que, dans les départements où la droite était majoritaire avant 1924, il y eut fréquemment plusieurs listes qui s'affrontèrent¹. A l'inverse, l'unité de la gauche et/ou de la droite fut de mise dans les départements apparaissant, au vue des élections antérieures,

¹ A savoir dans le grand Ouest, de la Normandie à la côte basque, dans l'Est lorrain, le Sud du Massif Central et les Alpes.

comme des déserts électoraux ou des régions de forte concurrence avec l'autre camp. Les résultats de 1924 confirmèrent d'ailleurs largement la prééminence de la gauche et/ou de la droite dans les départements où luttaient de multiples listes de chaque camp. La corrélation entre fief électoral et division des listes n'était pas absolue mais expliquait la majeure partie de ces situations.

La deuxième partie du tableau s'intéresse à l'effet électoral proprement dit de la présence d'une liste cartelliste. Un écart de 4 points est à noter selon qu'une liste cartelliste était présente ou non. Le tassement électoral de la droite dans les cas de présence d'une liste cartelliste permet de supposer l'existence d'une dynamique unitaire en faveur du Cartel, là où il fut constitué, au détriment de la droite, comme dans le Rhône où la droite perdit plus de 10% des voix entre 1919 et 1924.

L'existence de cette dynamique cartelliste fut confirmée par la troisième partie du tableau distinguant les situations électorales et leurs résultats selon qu'une liste cartelliste était présente ou non. En cas d'affrontement bipolaire entre listes de gauche non communiste et listes de droite, ces dernières obtenaient un score inférieur de près de 10 points face à une liste cartelliste (42,3%) plutôt que face à une liste de gauche non cartelliste (51,7%). Par ailleurs, la droite était la plus forte dans les cas d'une diversité de listes de son côté face à une liste de gauche non cartelliste (69,2%) plutôt que face à une liste cartelliste (54,3%). Ces différents cas de figure confirment l'existence d'une dynamique électorale non négligeable en faveur du vote cartelliste là où l'offre existait.

b) Une prime majoritaire favorable à la gauche unie par rapport à 1919

Nous avons déjà dit que la gauche cartelliste avait largement bénéficié du système électoral et de la prime majoritaire accordant tous les sièges à pourvoir aux listes dépassant la majorité des voix. Cette disposition explique que l'émiettement de l'offre politique, bénéfique au plan électoral sur le plan comptable, pouvait devenir un obstacle relatif à l'élection des députés. La carte des résultats de 1924 montre ainsi que dans 10 départements où la droite anticartelliste était majoritaire, la gauche parvint à faire élire des députés puisqu'aucune des listes de droite n'obtint la majorité des voix¹.

Dans nos départements d'études, nous retrouvons cette influence de la loi électorale sur la composition des députations envoyées à la Chambre des députés. Le tableau ci-dessous

¹ Cette situation se retrouve en Ardèche, en Charente, dans l'Eure, le Finistère, le Loir-et-Cher, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, la Seine-Inférieure, la Vienne et les Vosges. La Loire-Inférieure est un cas à part, étant sectionnée en deux circonscriptions pour permettre aux républicains d'avoir des élus.

rappelle les résultats dans les départements, le nombre de députés qui aurait été obtenu en cas de représentation proportionnelle intégrale, et ceux effectivement élus.

Les résultats électoraux de 1924 : Ardèche, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme et Rhône						
Départements	Ardèche	1^{ère} circonscription du Maine-et- Loire	2^e circonscription du Maine-et- Loire	Meurthe- et-Moselle	Puy-de- Dôme	Rhône
% listes d'Union républicaine	46,7	52,8	54,2	68,1	34,9	30,8
Députés à la RP intégrale	2	3	2	6	2	4
Députés élus	1	4	3	7	0	0
% listes du centre	4,7		37,2			3,4
Députés à la RP intégrale	0		1			
Députés élus	0		0			
% listes cartellistes ou socialistes	47,2	40,2	4,0	20,1	62,2	57,4
Députés à la RP intégrale	2	1	0	1	5	8
Députés élus	3	0	0	0	7	13
% listes communistes	2,2	3,8	1,4	10,4	2,0	8,0
Députés à la RP intégrale	0	0	0	0	0	1
Députés élus	0	0	0	0	0	0

Le Puy-de-Dôme et le Rhône étaient représentatifs du Cartel triomphant au niveau national puisque les listes cartellistes de ces deux départements enlevèrent la totalité des sièges. Dans le Maine-et-Loire et la Meurthe-et-Moselle la prime majoritaire joua de la même façon que précédemment, mais cette fois-ci en faveur des listes anticartellistes qui emportèrent tous les sièges à pourvoir. Ces deux départements étaient représentatifs de la France anticartelliste non entamée par la campagne cartelliste. Dans l'Est industriel lorrain, la droite nationaliste et catholique maintint sa prééminence. Dans le Maine-et-Loire, la tradition agraire et catholique continua de dominer ce département rural, du moins dans l'Ouest, l'Est du département étant plus ouvert à l'influence cartelliste. En Ardèche, la loi électorale modifia le rapport de force à la marge : arrivée très légèrement en tête, la liste cartelliste

bénéficia de la prime majoritaire lui attribuant un siège de plus que dans le cas d'une représentation proportionnelle intégrale. Au niveau national, la gauche dans son ensemble obtint l'intégralité des sièges de députés dans 30 départements, pour un total de 135 députés, contre 17 départements et 100 députés pour la droite.

Comme le montre le tableau ci-dessous, à l'échelle de nos départements d'étude, le gain net de députés pour la gauche cartelliste fut de 6 sur 38, soit 15% de plus qu'en cas de RP intégrale, 5 sièges étant pris à la droite et 1 aux communistes. Ce différentiel en faveur de la gauche se retrouve au niveau national. G. Lachapelle, fervent défenseur de la représentation proportionnelle intégrale, fit la synthèse des gains et pertes pour chaque grande tendance politique par rapport à un cas de RP intégrale. Sur 568 députés, il compte que le Cartel obtint un gain net de 49 sièges, soit un peu moins de 9% du total des députés¹. Les principales victimes du scrutin furent d'ailleurs les communistes, avec une perte de 30 sièges, plus que la droite anticartelliste, qui accusa un déficit de 13 sièges.

Différence entre les sièges obtenus en cas de RP intégrale et députés effectivement élus			
	RP intégrale	Députés élus	Ratio +/-
En Ardèche, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme et Rhône			
Union républicaine	19	15	- 4
Centre	1	0	- 1
Cartel et socialistes	17	23	+ 6
Communistes	1	0	- 1
Total	38		+/- 6
Au niveau national d'après la comptabilité de Georges Lachapelle			
Cons. et Union rép	224	229	+ 5
Rép de g. et rad nat	65	47	- 18
Cartel et socialistes	217	266	+ 49
Communistes	56	26	- 30
Divers	6	0	- 6
Total	568		+/- 54

¹ LACHAPELLE G., *Elections législatives du 11 mai 1924, op. cit., Erratum de la p.27*

C) Les rancœurs d'une droite à la recherche d'explications à son échec électoral

Au lendemain des élections, les journaux de droite constatèrent la défaite du Bloc national mais la tonalité des articles n'était pas marquée par la surprise, plutôt par la résignation. Les partisans du Bloc national cherchèrent à tirer les leçons du scrutin du 11 mai, pour prévenir une nouvelle défaite à l'avenir. Le tableau ci-dessous recense les principales raisons mentionnées dans la presse pour expliquer la défaite, raisons que nous avons regroupées en trois thèmes principaux.

Thématiques de la campagne anticartelliste de la droite en vue des élections législatives du 11 mai 1924 ¹							
Thématiques anticartellistes			centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en % ²
La faute à la majorité du Bloc national et à son chef, Raymond Poincaré	Maintien de l'administration préfectorale combiste	Titres		<i>Le Petit Montagnard</i>	<i>L'Eclair de l'Est ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; L'Action française ; L'Action Libérale Populaire ; L'Echo de Paris</i>	11%	11%
		Nombre		1 / 20 (5%)	5 / 31 (16%)		
	Poincaré a refusé d'endosser le rôle de chef de la majorité sortante	Titres		<i>Le Messenger de l'Ouest ; Le Petit Courrier</i>	<i>L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est</i>	7%	15%
		Nombre		2 / 20 (10%)	2 / 31 (6%)		
	Poincaré/la majorité a délaissé la politique intérieure	Titres		<i>Le Messenger de l'Ouest ; Le Petit Courrier ; L'Impartial de l'Est</i>	<i>L'Echo de Largentière ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; L'Action française</i>	13%	49%
		Nombre		3 / 20 (15%)	4 / 31 (13%)		
	Vote de nouveaux impôts impopulaires juste avant la consultation électorale	Titres		<i>L'Est républicain</i>	<i>L'Impartial ardéchois ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Action française</i>	7%	13%
		Nombre	1 / 4 (25%)		3 / 31 (10%)		
	La majorité s'est laissée gouverner par des hommes de gauche	Titres		<i>Le Petit Montagnard</i>	<i>L'Echo de Largentière ; Le Nouvelliste de Lyon ; L'Action Libérale Populaire</i>	7%	35%
		Nombre		1 / 20 (5%)	3 / 31 (10%)		
Total		Nombre	1 / 4 (25%)	4 / 20 (20%)	10 / 31 (30%)	27%	72%
La loi électorale est une mauvaise loi favorisant les coalitions immorales		Titres		<i>Le Journal d'Annonay ; L'Ouest ; La Liberté</i>	<i>L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; Le Courrier de Tourmon ; Le Nouvelliste de Lyon ; L'Echo de Paris ;</i>	14,5%	38%
		Nombre		3 / 20 (15%)	5 / 31 (42%)		
Les organisations de droites ont été dépassées par celles de gauche		Titres			<i>L'Eclair de l'Est ; L'Action Libérale Populaire ; L'Echo de Paris</i>	5%	3%
		Nombre			3 / 31 (10%)		

¹ Cf. Chapitre IX pour le classement politique des titres de presse nationaux et locaux dépouillés.

² Les pourcentages de tirage ne portent que sur la presse de nos cinq départements d'étude, non sur la presse parisienne.

1) La responsabilité du Bloc national et de son chef, notamment en politique intérieure

Les responsabilités de Poincaré, secondairement de Millerand, et de la majorité sortante de Bloc national furent mises en cause de façon privilégiée parmi les critiques formulées, notamment dans la presse conservatrice, légèrement surreprésentée par rapport à la presse modérée. Léon Daudet accusa Poincaré d'avoir « zigouillé » le Bloc national en faisant voter le double décime à la veille d'une consultation électorale et en ayant délaissé la politique intérieure¹. Millerand et Poincaré étaient des « lâches », s'effondrant « dès que les ennemis de leur politique élev[èrent] la voix » et incapables de combattre énergiquement le Cartel des gauches². Il s'en prit également à la majorité du 16 novembre composée d'« un nombre considérable de forts braves gens, bien intentionnés, bons patriotes, bons catholiques », mais qui n'avait pas su imposer le renouvellement de l'administration préfectorale laïque datant des ministères radicaux d'avant guerre et qui avait favorisé les candidats cartellistes³. La Chambre du 16 novembre, hantée par les problèmes de sécurité extérieure, avait cru devoir gouverner « avec des hommes empruntés aux vieux partis, qui lui semblaient avoir une plus grande expérience du pouvoir » et dont les députés du BN avaient été les dupes en votant pour les gouvernements en place, au nom de l'intérêt national, sans oser imposer le changement du personnel administratif⁴. Pour une large partie de la presse de droite, la personne de Poincaré était directement en cause dans la défaite du Bloc national⁵. D'autres journaux ne mettaient pas en cause la personne de Poincaré, dont ils louaient la politique extérieure, ainsi que la décision difficile, de voter de nouveaux impôts pour redresser le cours du franc⁶.

¹ DAUDET L., *L'agonie du régime. Panorama des hommes, des clans et des crimes 1919-1925*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1925, p.240-241. Du côté de l'AF, ce reproche à l'encontre de Poincaré d'avoir négligé la politique intérieure fut repris par Jacques Bainville, in KESSEL J. et SUAREZ G., *op. cit.*, p.130, et par Georges Valois, in *La Révolution nationale*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1924, p.31-33.

² *Ibid.*, p.311

³ *Ibid.*, p.306 et dans *L'Action française* du 18 mai 1924. Ce reproche du maintien d'une administration acquise aux radicaux fut reprise par Antoine Salvetti dans *L'Action Libérale Populaire* du 15 mai 1924.

⁴ *Le Petit Montagnard* du 18 mai 1924. *L'Echo de Paris* du 12 mai 1924.

⁵ « *Le désastre national du 11 mai est l'œuvre de M. Poincaré, aidé par l'incroyable apathie et la confiance incorrigible des députés du Bloc national* ». Par son comportement envers la majorité sortante, Poincaré avait trahi la « *France libérale et patriote* » : *L'Eclair de l'Est* du 21 mai 1924.

⁶ *L'Est républicain* du 13 mai 1924.

2) Un type de scrutin inique

La défaite de la majorité du 16 novembre fut également imputée à la loi électorale en vigueur. Cette loi avait pourtant permis, en 1919, l'élection d'une majorité de droite telle que la France n'en avait pas connu depuis 1871. Camille Aymard, directeur du quotidien parisien *La Liberté*, et Georges Bonnefous, le spécialiste des questions électorales à la FR, incriminaient les défauts de la loi électorale en vigueur pour expliquer la défaite de la majorité sortante¹. L'application de la proportionnelle intégrale aurait entraîné l'élection de 305 députés favorables à « *une politique de liberté et de progrès dans l'ordre et la légalité* »². Cette loi combinait les mauvais aspects des deux grands types de scrutins possibles, le scrutin d'arrondissement à deux tours et la RP intégrale, en incitant la droite comme la gauche à constituer des « *cartels* » immoraux³.

3) Des organisations politiques de droite inadaptées à la vie politique de l'après-guerre

Autre cause de la défaite relevée à chaud, l'inorganisation de la droite à ces élections face aux radicaux et socialistes, qui étaient « *les deux seuls partis organisés dans le pays* », ayant « *partout des comités, des fédérations et des journaux ardents à la lutte* »⁴. La droite anticartelliste devait les imiter pour espérer prendre sa revanche. Edouard Soulier, député de Paris, estimait que le Cartel était une formation électorale moins homogène que celle du Bloc national mais mieux organisée, notamment au niveau de la propagande contre les décrets-lois pour s'attirer les votes des petits fonctionnaires, acteurs essentiels à ses yeux de la victoire cartelliste, et pour dénoncer la cherté de la vie et les augmentations d'impôts auprès des contribuables⁵. La gauche avait profité de son passage dans l'opposition pour créer une « *organisation-type où la presse secondait la propagande par la parole et réciproquement* », et qui avait su « *créer des légendes* » pour exploiter les sujets de mécontentement⁶. La

¹ *La Liberté* du 14 mai 1924.

² *L'Echo de Paris* du 7 juin 1924.

³ *L'Ouest* du 13 mai 1924.

⁴ MARCELLIN L., *Voyage autour de la Chambre du Cartel des gauches*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1925, p.69

⁵ KESSEL J. et SUAREZ G., *op. cit.*, p.121

⁶ *L'Action Libérale Populaire* du 1^{er} juin 1924.

nouvelle opposition anticartelliste devait imiter le Cartel et entreprendre sa reconquête de l'opinion « *par l'action, par la propagande, par l'organisation* »¹.

Passant du constat à l'initiative, Jacques Bardoux exprima, dans des lettres envoyées le 14 juin 1924 à différents hommes politiques, la nécessité de créer, « *un parti outillé et organisé à la moderne* » avec des organisations départementales à la base et un chef élu et unanimement obéi à la tête. Il demanda à Charles Reibel et à Frédéric François-Marsal de s'entretenir avec Millerand, tout juste démissionné, de cette initiative². Au niveau local, il entreprit une action en ce sens. Dès le lendemain de la défaite, le 12 mai 1924, le rédacteur en chef de *l'Avenir du Puy-de-Dôme*, Maurice Vallet, reconnaissant la défaite de son camp, annonçait que « *déjà l'on songe[ait] à doter [le] département de l'organisation disciplinée qui permettra[it] de réparer la défaite d'aujourd'hui* »³. L'emploi du pronom indéterminé cachait mal Jacques Bardoux, et cette « *organisation disciplinée* » vit le jour sous le nom de *Parti républicain fédéral (PRF)*⁴.

¹ *L'Echo de Paris* du 12 mai 1924.

² ADPDD, fonds Jacques Bardoux, 142 J 281 : lettres du 14 juin 1924 envoyées à Charles Reibel et à Frédéric François-Marsal.

³ *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 12 mai 1924, « Aujourd'hui et demain ».

⁴ Cf. chapitre III.

Conclusion

Les élections de 1924 furent marquées par une certaine stabilité par rapport à celles de 1919. En nombre de voix au niveau national, les droites anticartellistes et les partis de Cartel maintinrent leur niveau de 1919. Les communistes semblaient finalement les grands bénéficiaires de l'accroissement du nombre de votants en 1924 par rapport à 1919. En poids relatif, la droite perdait donc du terrain face à la gauche prise dans son ensemble. Localement, les situations étaient diverses. Le Cartel eut une véritable dynamique qui déboucha sur une diminution sensible du poids de la droite dans plusieurs départements, dont celui du Rhône et dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire. Dans ces deux cas, la droite atteignit son point d'étiage de tout l'entre-deux-guerres. Dans nos autres départements d'étude, une impression de stabilité des votes domine par rapport aux élections de 1919. Dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire, la droite progressa par rapport à 1919, notamment la droite la plus conservatrice, aux dépens de la droite modérée, en l'absence d'une liste de Cartel ou d'une liste radicale. En 1924, chaque département vivait dans un temps politique qui lui était propre, lié à son histoire et à sa tradition politique. En tout cas, le Cartel des gauches ne représenta pas un basculement net et massif de l'opinion en faveur de la gauche dans l'ensemble du pays. Son succès électoral fut d'abord dû à son adaptation à la loi électorale et sa prime majoritaire qui lui permit, quoique minoritaire dans le pays, d'emporter majorité relative des sièges à la Chambre des députés.

Nombreux à droite souhaitaient tirer les leçons de cette défaite, et mettre à profit le retour de la droite dans l'opposition pour en renouveler les structures et les pratiques politiques et travailler l'opinion à la base, à la manière de la gauche cartelliste depuis 1923, voire 1921 avec la création de la *Ligue de la République*. De nombreux projets de réorganisation et de simplification du champ politique de l'anticartellisme furent alors élaborés, mais diversement appliqués.

Première partie :
Un pour tous ou chacun
pour soi ?

D'une simplification
souhaitée du champ de
l'anticartellisme à sa
complexification de fait

Après une courte période d'abatement suite à la défaite électorale, la droite se ressaisit. La fragilité de la coalition cartelliste apparut rapidement et la droite put espérer revenir au pouvoir avant la fin de la législature. Pour hâter cette perspective, les leaders politiques de la droite entreprirent un important effort de réorganisation des organisations partisans existantes ou en créèrent de nouvelles pour s'adapter à la nouvelle conjoncture politique issue de leur défaite. Ainsi, des projets d'organisation se développèrent rapidement sous la plume de certains dirigeants ou journalistes de droite.

La période du Cartel peut être découpée en deux périodes d'un an autour de la césure de l'été 1925 :

- du 11 mai 1924 à la victoire électorale de la gauche aux municipales de mai 1925, le Cartel semblait un bloc, et l'opposition anticartelliste appelait à l'unité de son camp pour le combattre efficacement : c'était le temps des appels au rassemblement au sein de la LRN, de la LDP ou de la Légion de Rédier (chapitre II) ;

- à partir de l'été 1925, la nouvelle conjoncture politique, centrée sur la crise du franc et des finances publiques ainsi que sur des questions politiques, entraîna des fissures de plus en plus larges au sein du Cartel, rouvrant l'horizon des possibles politiques de la droite. Mais des divisions se firent jour sur la stratégie adéquate : maintenir une opposition sans faille, ou dissocier le Cartel en acceptant de gouverner avec les radicaux. Cette nouvelle période fut marquée par un émiettement croissant du camp de l'anticartellisme partisan (chapitre III).

Cette fluidité du champ politique de l'anticartellisme explique les nombreuses porosités observées entre organisations. Mais de nombreuses divergences se maintenaient sur des points de doctrine, et des questions stratégiques et de lutte pour la conquête d'un leadership en son sein (chapitre IV).

CHAPITRE II

LES APPELS A L'UNITE ET A LA

REFONDATION FACE A UN CARTEL

UNI (ETE 1924-ETE 1925)

La période étudiée ici court de mai-juin 1924, date de la victoire cartelliste et de la mise en place du premier gouvernement Herriot, jusqu'à l'été 1925, après sa chute et les élections municipales de 1925, au moment de la première dissociation parlementaire du Cartel sur le budget Caillaux. Cette année fut celle du réapprentissage de l'opposition par une droite qui entendait tirer les leçons de sa défaite. Année de bonnes intentions politiques et d'initiatives rassembleuses pour contrer un Cartel qui, malgré quelques signes de faiblesse, faisait bloc autour du gouvernement Herriot et d'une politique de remise en cause de l'œuvre du Bloc national.

I) L'unité de la droite, seul recours face à un Cartel des gauches victorieux

A) Le gouvernement Herriot, un Cartel des gauches déterminé à rompre avec le Bloc national et à gouverner à gauche

Il s'agit moins ici d'apporter de nouveaux éléments concernant la vie interne du Cartel des gauches, que de rappeler les grandes lignes de la première année du Cartel¹. Ce rappel doit permettre de contextualiser les évolutions de la droite, celle-ci réagissant d'abord à la force ou faiblesse supposée de son adversaire cartelliste. La première année de l'expérience cartelliste fut celle du Cartel triomphant, à la différence de la deuxième. Nous verrons que les réactions de la droite ne furent pas les mêmes selon qu'elle redoutait un Cartel uni sur la durée ou le voyait au contraire s'effriter progressivement sur le plan parlementaire et électoral.

Avant même la constitution du premier gouvernement Herriot, la crise présidentielle mit en lumière, dès le mois de juin 1924, la faible marge de manœuvre parlementaire du Cartel victorieux. Alexandre Millerand avait démissionné le 10 juin de la présidence de la République du fait d'une grève parlementaire de la nouvelle majorité cartelliste, à la Chambre

¹ Cette rapide synthèse de l'évolution politique sous le Cartel des gauches s'appuie essentiellement sur les ouvrages suivants, auxquels nous renvoyons dans leur ensemble plutôt que d'avoir à y renvoyer constamment : BECKER J.-J. et BERSTEIN S., *Victoire et frustrations (1914-1929)*, Paris, le Seuil, coll° « Nouvelle histoire de la France contemporaine », n°12, 1990 ; BONNEFOUS E., *Histoire politique de la IIIe République*, t.IV, *Cartel des gauches et Union nationale, 1924-1929*, Paris, PUF, 1960 ; JEANNENEY J.-N., *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir*, op. cit. ; SOULIE M., op. cit.

comme au Sénat, signe du relatif consensus sur le fait qu'il avait outrepassé, par son engagement politique, l'esprit des institutions, à défaut de leur lettre. L'Assemblée Nationale, réunie le 13 juin 1924, élit à sa place le président du Sénat, Gaston Doumergue, par 515 voix contre 309 à Paul Painlevé, candidat désigné du Cartel. Painlevé fit le plein des voix cartellistes de la Chambre, mais non du Sénat. Mais la personnalité du président élu ne pouvait pas faire de sa victoire une sanction sans nuance du Cartel. Doumergue, un protestant, était un des dirigeants historiques du parti radical d'avant-guerre, ancien président du groupe de la Gauche démocratique rassemblant les sénateurs radicaux, puis président du Sénat depuis février 1923 et membre de la *Ligue de la République*. Les radicaux du Sénat avaient d'abord voté pour l'un des leurs, Doumergue étant toujours membre du parti radical-socialiste, alors que Painlevé ne l'était pas. La manœuvre de la droite consistant à ne pas présenter de candidat et à soutenir Doumergue avait certes largement contribué à son succès. Mais il fut surtout élu par l'Assemblée Nationale comme un gage de retour à la tradition républicaine, celle du retrait du Président de la République des luttes politiques. La presse de droite fut satisfaite de l'élection de Doumergue car elle était considérée comme une première victoire contre le Cartel¹. Mais il s'agissait pour elle d'une victoire par défaut, puisque ce n'était pas l'un des siens, et loin s'en fallait, qui accédait à la magistrature présidentielle. Doumergue avait profité d'une conjoncture politique favorable pour assouvir son ambition, sans véritable danger pour la République ou pour la gauche, puisque tous les candidats en lice étaient peu ou prou du même camp politique. Le véritable enseignement de cette crise présidentielle était donc la conditionnalité de l'appui du Sénat à la politique cartelliste. Cette réserve du Sénat se confirma lors de l'élection du président du Sénat, le 18 juin 1924, après la lecture de la déclaration ministérielle : Justin de Selves, membre de l'aile droite du PRDS, fut élu contre Jean-Baptiste Bienvenu-Martin, candidat au nom du Cartel, par 151 voix contre 134².

A la Chambre, Paul Painlevé fut élu à la présidence de cette assemblée et, le 19 juin 1924, la déclaration ministérielle d'Herriot fut adoptée par une majorité cartelliste forte de 313 voix contre 234. L'opposition était alors composée de 26 voix communistes et 208 voix du centre et de la droite³. Herriot avait annoncé un certain nombre d'engagements, repris de la lettre-programme envoyée par Herriot à Blum le 2 juin, et sur lesquels les socialistes avaient accordé au futur gouvernement leur soutien sans participation.

¹ Une partie de la presse de gauche fut en revanche critique envers cette élection de Doumergue : cf. Berstein S., *op. cit.*, p.393

² Sur la couleur politique de de Selves, cf. SANSON R., *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation de centre (1901-1920)*, Rennes, PUR, 2003, p.492

³ Nous menons une étude de l'évolution des majorités gouvernementales de 1924 à 1926 dans le chapitre XII.

Le programme du premier gouvernement Herriot d'après la déclaration ministérielle du 17 juin 1924	
Politique intérieure	Amnistie générale des condamnations du temps de guerre sauf pour les insoumis et les traîtres
	Suppression de l'ambassade au Vatican
	Application de la loi sur les congrégations
	Abolition du décret Bérard sur l'obligation du latin et du grec dans l'enseignement secondaire, premier pas vers l'école unique
Politique économique et sociale	Suppression des décrets-lois Poincaré
	Rétablissement du monopole des allumettes
	Inventaire de la situation financière laissée par le Bloc national et application intégrale de l'impôt sur le revenu
	Réintégration des cheminots révoqués
	Respect de la loi de huit heures et des droits syndicaux
Vote de l'application des assurances sociales	
Politique extérieure	Rétablir des relations normales avec la Russie soviétique
	Renforcer le rôle de la SDN
	Régler la question des réparations et de la sécurité sur la base du « rapport des experts » avec une évacuation progressive de la Ruhr contre des contreparties financières et militaires
	Réduction du service militaire en lien avec le renforcement de la sécurité collective

Le gouvernement Herriot appliqua progressivement une bonne partie de ce programme, et revint prioritairement sur un certain nombre de mesures du Bloc national grâce à une majorité cartelliste relativement constante : suppression des décrets-lois et rétablissement du monopole des allumettes, abolition du décret Bérard. La politique étrangère fut la principale préoccupation du début du gouvernement Herriot, avec la Conférence de Londres en juillet et août 1924, puis la normalisation des relations avec l'URSS fin octobre. La politique intérieure ne fut pas oubliée. Dès le 17 juin, un projet de loi d'amnistie pour les condamnés du temps de guerre et les cheminots révoqués en 1920 fut déposé à la Chambre et voté par 325 voix le 14 juillet¹. En septembre, une congrégation de Clarisse fut dissoute par application de la loi sur les congrégations, entraînant une forte résistance des catholiques. Le 23 novembre 1924, un ordre du jour de confiance au gouvernement fut voté par 318 députés contre 202 alors que l'opposition, par la voix de Pierre Taittinger, dénonçait le risque de révolution communiste suite aux défilés accompagnant le cortège des cendres de Jean Jaurès au Panthéon. Ce défilé provoqua une véritable peur sociale au sein de la droite et entraîna la

¹ Mais cette loi n'est définitivement adoptée qu'en janvier 1925 suite à l'obstruction du Sénat.

constitution de groupements d'hommes prêts à agir contre tout risque révolutionnaire¹. Le 26 janvier 1925, Herriot annonça que le régime concordataire serait maintenu en Alsace-Lorraine mais confirma sa volonté de supprimer l'ambassade de France auprès du Vatican, suppression votée le 2 février 1925 par la Chambre par 314 voix contre 250². Le 1^{er} mars 1925, le budget du ministre des Finances Etienne Clémentel fut adopté par 314 voix, dont celle des socialistes, contre 194. Bref, de juin 1924 à mars 1925, la majorité cartelliste bénéficia d'une majorité constante et non négligeable à la Chambre. Cette majorité s'effrita avec la révélation du dépassement des plafonds d'émission de billets autorisés par la Banque de France et la falsification de ses bilans. Signe de cette fragilisation du Cartel, le 2 avril, le ministre des finances Clémentel démissionna pour ne pas cautionner l'instauration d'un impôt sur le capital tel que l'envisageait Herriot pour redresser les finances du pays. Au niveau parlementaire un affaiblissement sensible de la majorité cartelliste apparut lors du vote de la Chambre le 10 avril, jour du renversement du gouvernement Herriot par le Sénat : il n'avait obtenu de la Chambre un ordre du jour de confiance que de 290 voix contre 246.

Malgré la chute du gouvernement Herriot, la majorité cartelliste restait en place et entendait bien poursuivre la politique choisie par les électeurs le 11 mai 1924, surtout à l'approche des élections municipales des 3 et 10 mai 1925. Ces élections, préparées en amont par les deux camps et très politisées, devaient pour la droite traduire le rejet du Cartel par le corps électoral alors que, pour les cartellistes, elles devaient au contraire compléter et confirmer la victoire du 11 mai. Paul Painlevé, deuxième homme fort de la campagne électorale cartelliste de 1924, forma le nouveau gouvernement. Le siège de président de la Chambre, qu'il laissait libre, revint à Edouard Herriot. Cependant, dans sa déclaration d'investiture le 21 avril 1925, Painlevé décida d'abandonner plusieurs des décisions prises ou projetées par le gouvernement Herriot : il annonça en effet officiellement le maintien d'un représentant de la France au Vatican, l'abandon du projet d'impôt sur le capital et du projet d'extension des lois laïques en Alsace-Lorraine. Ce programme marquait clairement une rupture avec le programme cartelliste d'Herriot de juin 1924 et ouverture en direction du centre³, des sénateurs tombeurs du gouvernement précédent, et des milieux d'affaires. La nouvelle priorité politique devenait en effet la question financière et monétaire et Painlevé entendait rassembler une large majorité de consensus à ce sujet. Mais la présence de Joseph

¹ Cf. supra pour les conséquences de ce défilé sur l'émergence de ligues activistes et le chapitre VI sur le rapport de la droite au risque de révolution sociale intérieure.

² Mais le Sénat repoussa l'examen de ce projet de loi qui ne fut finalement jamais adopté.

³ Ouverture symbolisée par la présence d'un membre du groupe des républicains de gauche au gouvernement en la personne de Laurent-Eynac au sous-secrétariat d'Etat à l'Aéronautique.

Caillaux aux Finances, dont la droite avait combattu féroce­ment l'amnistie, maintint le clivage cartelliste/anticartelliste à la Chambre puis­que, le 21 avril 1925, jour de sa présentation aux Chambres, le gouvernement Painlevé obtint la confiance grâce à 304 voix cartellistes contre 217 et 41 abstentions. Peu après, les élections municipales furent en faveur du Cartel, notamment dans les grandes villes¹. La chute d'Herriot pouvait donc ne paraître qu'une péripétie ne remettant pas en cause l'orientation cartelliste du pays, avant que la majorité cartelliste de la Chambre n'éclate nettement sur les projets financiers de Caillaux en juin et juillet 1925.

De l'été 1924 à l'été 1925, l'opposition anticartelliste affronta donc un adversaire solidement installé au pouvoir et bénéficiant d'une dynamique politique favorable, concrétisée par la poussée de la gauche aux municipales de mai 1925. Nombreux à droite pointaient les insuffisances de leur propre camp pour expliquer cet élan cartelliste. La victoire du Cartel des gauches suscita ainsi de nombreuses réflexions et de nombreux projets d'organisation.

B) La droite à la recherche d'un modèle pour un grand « parti national » pérenne et unitaire

En 1924, les partis de droite étaient des organisations de notables dont la vocation était essentiellement électoraliste. Leur but consistait à présenter et faire élire un maximum de candidats se ralliant de près ou de loin à leur bannière « *en leur concédant par avance le privilège de leur libre arbitre* »². Au début du XXe siècle, l'ALP avait essayé d'organiser les catholiques selon une logique partisane se rapprochant du modèle socialiste : recherche d'une capillarité sociale et géographique étendue, recrutement interclassiste et volonté d'éducation populaire ne réduisant pas le parti à son activité électorale³. Son but était alors de combattre les gouvernements du « bloc des gauches », qui menaient un combat laïque vigoureux. Mais cet effort fut temporaire et l'ALP perdit de son caractère militant dans les années 1910, avant de s'endormir pour ne plus se réveiller après la Grande Guerre⁴. Après la défaite électorale de

¹ Une étude détaillée des élections intermédiaires est faite au chapitre XI.

² ROUSSELLIER N., *op. cit.*, p.28

³ Cet effort d'organisation poussée, avec des résultats probants, au moins temporairement, a été mis en avant dans le cadre du Puy-de-Dôme par Mathias BERNARD, « A la recherche des militants : la Droite républicaine du Puy-de-Dôme sous la Troisième République », in *Siècles, Cahiers du Centre d'Histoire Espaces et Cultures*, n°11, 2000, pp. 113-130. Sur l'ALP, cf. la thèse récemment soutenue de JANET-VENDROUX Evelyne, *Jacques Piou et l'Action libérale populaire (1901-1914)*, Thèse (Gilles LE BEGUEC dir.), Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 2012.

⁴ Voir plus loin.

1924, l'opposition anticartelliste s'attela à nouveau à cette tâche, entendant se discipliner et renforcer sa cohésion politique pour lutter plus efficacement contre le Cartel des gauches.

1) Un appel à l'union des droites face à une gauche victorieuse

De nombreux appels à l'union se retrouvèrent dans la presse dès les lendemains de la défaite du 11 mai, et jusqu'à la constitution du gouvernement Poincaré à l'été 1926. De nombreux éditorialistes dénonçaient le défaut d'organisation de la droite par rapport à une gauche qui s'était montrée active sur ce terrain depuis 1919. Ainsi dans *l'Echo de Paris*, le sénateur du Doubs, Gaston Japy expliquait la défaite du Bloc national par sa division et sa propagande insuffisante pour dénoncer les « mensonges radicaux ». Il appelait les partisans de l'union nationale à entreprendre un « travail continu et méthodique » pour préparer le succès à l'horizon 1928¹. Ces premiers appels à l'union furent significativement lancés dans la presse libérale ou nationaliste. Pour cette partie de l'opinion politique, le Bloc national avait été vaincu de n'avoir pas assumé suffisamment son ancrage à droite, à la fois au cours de la législature et de la campagne électorale. Mais l'ensemble de la presse de droite n'était pas à l'unisson, dans un premier temps du moins, de ce discours. Ainsi, pour les journalistes du *Temps* ou les hommes du centre, la majorité sortante avait au contraire été victime de la bipolarisation politique et de son identification à une droite conservatrice que le pays n'aimait pas. La priorité politique était donc de dissocier le Cartel et de retrouver une politique de concentration républicaine². Mais, quelque soit la nuance politique mise en avant, l'ensemble des droites anticartellistes conçut la nécessité d'une plus forte cohésion politique de l'opposition anticartelliste.

A l'automne 1924, alors que la rentrée politique d'Alexandre Millerand et la création d'une nouvelle ligue ayant pour objet de fédérer les différentes organisations de l'opposition se préparait activement, le constat de la division et de sa stérilité électorale fut de nouveau repris³. Il s'agissait de susciter une forte attente dans l'opinion anticartelliste envers la nouvelle entité politique en gestation, censée répondre au déficit d'organisation de la droite et aboutir à la bipolarisation de la vie politique française entre cartellistes d'un côté et « nationaux » de l'autre⁴. Ce rassemblement était jugé d'autant plus urgent qu'une échéance électorale importante se profilait avec les élections municipales de mai 1925. Les conseillers

¹ *L'Echo de Paris*, 2 juin 1924.

² *Le Temps*, 14 mai 1924.

³ *Le Temps*, 8 novembre 1924.

⁴ Sur l'appropriation du qualificatif « national » par la droite, cf. chapitre VI.

municipaux représentant le principal contingent des grands électeurs aux élections sénatoriales, le scrutin de mai 1925 était jugé très important par les deux camps en vue du renouvellement sénatorial de 1927. Dans le *Sud-Est Républicain*, quotidien lyonnais, le journaliste Roure-Robur mettait en garde l'opposition de son retard de préparation électorale vis-à-vis de la gauche, donnant l'exemple des radicaux qui avaient inscrit à l'ordre du jour de leur congrès de Boulogne d'octobre 1924 les élections municipales de 1925. L'opposition devait sans tarder s'employer à opposer au Cartel, « *dans quelques mois, une organisation active et puissante* »¹. Même urgence sous la plume de Désiré Bouteille, député de l'Oise, en octobre 1924. Il saluait les « *milliers de bonnes volontés* » à la base et en appelait aux « *chefs de l'opposition* » pour leur donner un cadre national et les coordonner².

Les défaites relatives de l'opposition aux municipales et cantonales de mai et juillet 1925, puis lors d'une élection législative partielle dans le deuxième secteur de la Seine en mars 1926, suscitèrent de nouveau, à droite, des appels à plus d'organisation. La campagne de conférences entreprise par la *Ligue républicaine nationale* (LRN) dans de nombreuses villes du pays pour les élections municipales, n'avait pas permis de toucher un électorat large et d'aboutir à une sanction électorale du Cartel des gauches. Ainsi dès le mois d'août 1925, puis de nouveau après la défaite parisienne de mars 1926, les appels à l'organisation et à l'union se firent plus pressants, et, dans le même temps plus précis : un « *grand parti national* » était appelé des vœux des publicistes et hommes politiques de droite. Tirant les leçons des échecs de la LRN, et donc d'une formule fédérative, le grand parti national envisagé devait être plus qu'un « *cartel* » ou qu'un « *bloc* » sur le modèle du Bloc national, mais, selon les mots d'Henri de Kerillis dans *L'Echo de Paris*, « *un parti unique* » de l'opposition, « *avec ses chefs à lui, ses cadres administratifs à lui, ses troupes* »³.

De mai 1924 à juin 1926, les appels à l'union et à l'organisation étaient donc récurrents, signe des difficultés à organiser cette union concrètement. Celles-ci provenaient en partie des désaccords concernant le périmètre politique de ce rassemblement.

¹ « Les élections de 1925 », Roure-Robur, *Le Sud-Est Républicain*, 27 septembre 1924.

² « Le réveil français », Désiré Bouteille, *L'Echo de Paris*, 12 octobre 1924.

³ « Un grand parti national », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, 17 août 1925.

2) Le périmètre politique du rassemblement en débat

Les limites de la large union politique souhaitée restaient très souvent floues. Dans les terres catholiques de l'Ouest, on la voulait la plus large possible. *L'Echo saumurois*, soulignait la nécessité pour l'opposition de transposer le célèbre « *Pas d'ennemi à gauche* » en « *Pas d'ennemi à droite* »¹. Il condamnait implicitement l'isolement politique des catholiques conservateurs, souvent associés à l'ancienne « *droite* » monarchiste, et dont son département constituait encore l'un des bastions. L'emploi du terme de « *droite* » était d'ailleurs loin d'être anodin à une époque où les forces politiques situées topographiquement à droite des radicaux à la Chambre, la partie « *droite* » du champ politique, n'avait de cesse de se qualifier de gauche. Le même mot d'ordre « *Pas d'ennemi à droite* » fut d'ailleurs réutilisé pendant la campagne électorale de Léon Daudet aux élections sénatoriales partielles dans le Maine-et-Loire en juin 1925, et par Xavier Vallat, avocat de Daudet et ancien député de l'Ardèche, dans plusieurs de ses articles dans *La Gazette d'Annonay*². Pour concrétiser cette union, il en appelait à la création d'une « *grande fédération des hommes d'ordre* » faisant émerger de nouveaux « *chefs de groupe* », plutôt que des « *vétérans usés sous le harnais* », parmi lesquels se distinguerait un « *Fédérateur suprême* ».

Mais cette union souhaitée la plus large possible et sans exclusive à droite n'était pas unanimement partagée au sein de l'anticartellisme. Il est intéressant de s'attarder sur le point de vue d'un des représentants qualifiés du centre droit, le républicain de gauche, membre du PRDS, Pierre-Etienne Flandin. En avril 1925, il considérait que le rassemblement politique de l'opposition devait s'étendre des républicains de gauche aux libéraux catholiques « *en mettant de côté provisoirement ce qui les sépare* » au profit de la défense de « *l'ordre politique et [de] l'ordre social* »³.

Ces considérations politiques sur les limites à donner à la souhaitable fédération des droites se sont accompagnées de réflexion sur le modèle politique à adopter.

¹ « Contre l'Internationale du désordre. Comment engager la lutte ? », Antoine Barbier, *L'Echo saumurois*, 29 octobre 1924.

² Pour la campagne électorale de Daudet dans le Maine-et-Loire, cf. chapitre XI. Pour Vallat, cf. *La Gazette d'Annonay*, le 7 novembre 1925.

³ « Les devoirs de l'opposition », Pierre-Etienne Flandin, *L'Echo de Longwy et de la Moselle*, 29 avril 1925.

3) La recherche d'un modèle partisan de référence

La première référence fut évidemment celle du vainqueur du jour. A droite, nombreux furent ceux qui attribuèrent la victoire du Cartel à sa capacité de mobilisation électorale grâce à la qualité de son organisation et de sa propagande. Ainsi Auguste Isaac, lors d'un déjeuner de la *Fédération républicaine de France* (FR), invita-t-il les membres de son parti, et plus largement de l'opposition, à adopter les « *méthodes de combat* » et la « *persévérance* » des organisations cartellistes qui se donnaient pour mission de convertir les Français à leurs idées¹. Même écho chez Frédéric François-Marsal, sénateur du Cantal, vice-président de la LRN, en août 1925. Il souhaitait que l'opposition, « *sans la servitude humiliante du Cartel, [...] s'inspirât de sa discipline* »².

D'autres références furent cherchées du côté de l'étranger, du côté des partis démocrate et républicain américains, pour leur investissement dans la presse ou dans la réalisation de tracts au niveau local pour faire l'éducation du peuple³, mais surtout du côté britannique. Pour le journaliste Rémy Anselin, l'opposition anticartelliste devait s'organiser à la manière des conservateurs anglais qui disposaient de trois atouts, qui étaient autant de gages d'efficacité politique et électorale : « *une organisation puissante* », « *un nom simple et clair* », et « *un programme net et positif* »⁴. Ce propos était une critique en creux de l'émiettement et de la faiblesse des partis politiques en France, et notamment à droite, ainsi qu'une attitude d'opposition jugée trop stérile car ne présentant pas une véritable alternative crédible et claire à la politique menée par le Cartel au pouvoir⁵. Il précisait son constat quelques jours plus tard en décrivant les structures politiques de l'opposition : « *les salons et les académies, la conférence Molé et les deux palais législatifs, les parlotes et les comités sont des théâtres d'opposition* »⁶. Ces structures et ces lieux, suffisants dans les « *temps heureux* »,

¹ « La lutte contre le Cartel, une grande manifestation de la Fédération républicaine », *L'Eclair de l'Est*, 4 décembre 1924.

² « L'orientation politique du cabinet Painlevé », interview de Frédéric François-Marsal, *L'Echo de Paris*, 19 août 1925.

³ « Nous pouvons nous organiser », Gaston Japy, *L'Echo de Paris*, 6 juillet 1924.

⁴ « A la manière de... », Rémy Anselin, *L'Eclair de l'Est*, 20 novembre 1924.

⁵ Cette même critique de l'indiscipline traditionnelle de l'opposition se retrouvait dans *Le Salut Public*, quotidien modéré lyonnais, le 10 janvier 1925, dans le *Sud-Est républicain* sous la plume du secrétaire du PRDS, Albert Mamelet, le 22 janvier 1925.

⁶ Les « parlotes » et les conférences, notamment la Molé-Tocqueville ont été étudiées par Gilles Le Beguec, (« Les conférences d'éloquence parlementaire à la Belle Epoque : déclin ou renouveau ? », actes du 57e Congrès de la Commission Internationale pour l'histoire des Assemblées d'Etat, à télécharger sur le site Parlements.org, lien en bibliographie). Remontant au début du XVIII^e siècle, la « parlote » était une conférence « *dans laquelle les jeunes avocats se familiarisaient avec les techniques de l'argumentation juridique et du débat contradictoire* » (p.1196). La conférence Molé-Tocqueville était une conférence parlementaire, peuplée de jeunes, souvent avocats ou étudiants de l'Ecole libre des sciences politiques, s'entraînant aux joutes oratoires sur

étaient désormais inadaptés¹. Il fallait initier un changement radical de culture politique en créant des structures politiques solides et pérennes, capables de combattre et de renverser le gouvernement en place. Il s'agissait d'adapter en France le modèle bi-partisan britannique et de constituer un grand parti national à l'imitation du parti conservateur anglais². Jacques Bardoux, un des promoteurs les plus actifs de la réorganisation partisane des droites, était un bon connaisseur de la Grande-Bretagne, où il avait passé plusieurs années pendant ses études, et appelait également de ses vœux la constitution d'un grand parti des « *républicains nationaux* » sur le modèle du parti conservateur britannique³. Enfin, suite à la défaite de Paul Reynaud et Henri de Kerillis à l'élection législative partielle de mars 1926 dans le deuxième secteur de la Seine, la FR, le PRDS et la LRN décidèrent d'envoyer les deux hommes en Angleterre en juin 1926 pour étudier l'organisation concrète des partis dans ce pays⁴. Les deux hommes exposèrent le résultat de leur voyage le 15 juin 1926 devant 6 000 personnes salle Wagram⁵. Les principaux enseignements retirés étaient d'un côté la ramification territoriale dense des partis anglais à travers des cercles populaires, des salles de réunion, des agents rémunérés et des journaux, et, de l'autre la forte discipline partisane, une fois les questions politiques tranchées en interne au sein du parti. Pour eux, le champ politique se divisait alors en France en deux camps nets, le « *collectivisme* » d'un côté, des communistes aux radicaux cartellistes ; et « *l'individualisme et le libéralisme* » de l'autre. Mais les « *francs-tireurs* » étaient « *innombrables* » au sein de chacun de ces camps, nuisant à la discipline et à l'efficacité politique⁶. Le modèle britannique devait inciter les partis français de l'opposition républicaine au Cartel à s'unir autour d'un programme commun. Reynaud et Kerillis annoncèrent en ce sens, à l'issue de la réunion de la salle Wagram, leur volonté de créer un organisme de propagande politique sur le modèle britannique, qui prit le nom, dès septembre 1926, du *Centre de propagande des républicains nationaux* (CPRN)⁷.

L'ambition de l'opposition ne devait plus seulement être, aux yeux de ces rénovateurs de la droite, de faire campagne quelques semaines voire, au mieux, quelques mois avant les

le modèle parlementaire. Le « second âge d'or » de cette conférence a lieu des années 1890 jusqu'à la fin des années Vingt selon l'auteur.

¹ « Où voulez-vous mourir ? », Rémy Anselin, *L'Eclair de l'Est*, 28 novembre 1924. Il estimait que le Cartel au pouvoir distillait encore plus de haine et de violence que le gouvernement Combes envers l'opposition et notamment les catholiques : le combattre était une nécessité vitale dans l'intérêt du pays.

² « Un grand parti national », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, 17 août 1925.

³ « Notre parti et sa tactique », Jacques Bardoux, *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 6 mai 1925.

⁴ Charles-Maurice Bellet en rend compte dans *La Nation*, organe de la FR, le 19 juin 1926.

⁵ BOULIC J.-Y. et LAVAURE A., *Henri de Kerillis : l'absolu patriote*, Rennes, PUR, 1997, p.87

⁶ Charles-Maurice Bellet en rend compte dans *La Nation*, organe de la FR, le 19 juin 1926.

⁷ Cf. chapitre XIII.

élections, mais de « *faire l'éducation électorale du citoyen* »¹, une tâche qui demandait des efforts permanents.

4) **Des projets d'organisation plus ou moins aboutis**

S'inspirant de ces modèles, des moyens de reconquête de l'opinion par la droite furent mis sur papier. Un consensus semblait se dégager autour d'un modèle d'organisation à deux étages. A la base, des structures départementales s'employant à avoir des ramifications dans toutes les communes ; au sommet, une fédération nationale regroupant les délégués de ces partis départementaux, pour donner les grandes directions de l'action et de la propagande à tenir dans tout le pays, et coordonner ces efforts locaux². Ainsi pour Jacques Poitou-Duplessy, il convenait que s'« *uni[ssent] dans les grands centres, ou dans les petits villages, en bloc solide, tous ceux qu'anim[ait] le même idéal politique et national, faire des comités, unir entre eux ces comités* », cette union devant être une « *puissante muraille* » face au « *flot révolutionnaire* »³.

Jacques Bardoux fut l'un des hommes politiques les plus attachés à bâtir un modèle d'organisation politique efficace. Candidat malheureux aux élections législatives dans le Puy-de-Dôme en 1919 et 1924, il était le fils d'Agénor Bardoux, ancien ministre de l'Instruction publique des tout débuts de la Troisième République et sénateur à vie. Dans le Puy-de-Dôme, il mena une activité politique importante pour créer de toute pièce une fédération départementale des droites anticartellistes. Il souhaitait que ce type d'initiative fût reproduit dans tous les départements. Il précisa ses projets d'organisation, à la lumière de son expérience puydômoise et devant l'échec électoral de la LRN, en janvier et février 1926 dans une série d'articles parus dans la presse parisienne⁴. Il développait le projet d'une structure politique pyramidale allant de l'échelon communal à l'échelon national en passant par le canton, le département et la région. Il imputait en effet le progrès électoral des gauches socialistes et radicales au détriment du « *Centre* », depuis les années 1880, par le fait qu'elles furent les seules à avoir fait l'effort de développer une « *armature électorale* » dans l'ensemble des départements français, grâce au relais syndical et maçonnique à l'échelon

¹ « Au travail », *L'Echo saumurois*, 27 mai 1925. Même constat dans « Après les élections », dans *Le Nouveau Journal*, 1^{er} août 1925.

² Ces idées sont partagées par exemple par Désiré Bouteille dans *L'Echo de Paris* du 12 octobre 1924, Poitou-Duplessy dans *L'Eclair de l'Est* du 19 septembre 1924 ou encore dans plusieurs articles de Jacques Bardoux sur lesquels nous allons revenir.

³ *L'Eclair de l'Est*, 19 septembre 1924.

⁴ « Comment vaincre ? » et « Impuissance ou coordination ? » dans *L'Echo de Paris*, respectivement le 6 janvier et le 22 février 1926 ; « Les faits contre les mots », *L'Avenir*, 15 février 1926.

local¹. Ce qui faisait défaut au « *Centre* »² était la constitution d'« *assises locales* » du même genre. Il dénonçait comme stérile la multiplication des groupes politiques à Paris depuis la fin de l'année 1925 et appelait son camp à concentrer en priorité ses efforts et ses moyens financiers en vue de développer des organisations départementales à « *ramifications communales* » sur l'ensemble du territoire³. Et Bardoux de détailler, sur le modèle de ce qu'il avait commencé à bâtir dans le Puy-de-Dôme, les rouages de ces organisations locales : « *au centre, un secrétaire appointé et une permanence ouverte, un Conseil d'administration et des Commissions de propagande, des groupements de jeunes et des équipes de conférenciers, une petite automobile et un cinéma portatif*⁴. *En bas, des agents locaux et des commissions communales, un délégué cantonal et des congrès cantonaux* ». Une déclinaison d'organisation partisane à tous les échelons administratifs donc. Ces ramifications nombreuses devaient permettre « *de recueillir des souscriptions, de recruter des candidats, de surveiller les scrutins* »⁵. Il insistait sur la nécessité d'un recrutement social large de ces organisations, qui ne devaient pas être l'apanage des parlementaires, mais porter leurs efforts en direction des ouvriers et des employés, à l'instar des socialistes et des communistes. Au sommet de ce maillage départemental, et « *pour élargir la vision souvent étroite des groupements départementaux, pour guider leurs décisions, arbitrer leurs conflits et transmettre leurs griefs* », il militait pour la création de « *fédérations régionales* », encore une fois sur le modèle de ce qu'il a entrepris dans le Puy-de-Dôme et dans le Massif Central avec le concours de Frédéric François-Marsal⁶. Enfin, dernier étage de son projet d'organisation, il envisageait la nécessité d'une « *Fédération nationale* » groupant les « *organismes parisiens et [...] provinciaux* ». Elle devrait être dirigée, comme il l'avait exposé à Millerand en septembre 1924, par un « *Comité recruté, non sur les bancs du Parlement, mais parmi des hommes d'action et d'étude* », donc d'hommes comme lui, et qui aurait pour tâche de « *recueillir des ressources, de préparer une documentation, d'unifier les programmes : de*

¹ « Comment vaincre ? », *op. cit.*

² Bardoux appelait « *Centre* » ce que nous désignons par anticartellisme parlementaire. Selon les usages largement en cours à l'époque, il gardait le terme de « *Droite* » pour qualifier les conservateurs catholiques.

³ « Comment vaincre ? », *op. cit.*

⁴ Bardoux accordait un rôle de propagande très important au cinéma portatif, pouvant être transporté en automobile dans toutes les communes pour diffuser des films de propagande. Dans une lettre à Pierre Taittinger datée du 30 janvier 1926, il lui suggéra d'organiser une souscription nationale afin de « *doter les permanences départementales des partis nationaux de citroëns [sic] et de cinémas portatifs* ». Un jury composé de Taittinger, du général de Castelnau, de Frédéric François-Marsal, de Charles Benoist, de Joseph Barthélémy, de Louis Madelin et de Bardoux lui-même serait chargé de répartir les fonds obtenus : AD PDD, fonds Bardoux, 142J128.

⁵ *Ibid.*

⁶ Il s'agit de la création de la Fédération républicaine et sociale du Plateau Central : cf. plus loin.

créer un Parti »¹. A la différence de la LRN qui entendait coordonner l'action et les moyens des partis politiques existant en leur laissant leur autonomie et dirigée presque uniquement par des parlementaires, il s'agissait pour Bardoux d'associer au fonctionnement central des délégués provinciaux et des représentants non-parlementaires. Un mois et demi plus tard, Bardoux insista de nouveau sur le gaspillage des ressources financières de l'opposition en raison de son morcellement à Paris en différentes organisations rivales, véritables « *pyramides sans bases* », et dont les congrès ne seraient peuplés que de parlementaires². En province, il était difficile de trouver des bonnes volontés pour lutter dans l'arène politique donc il ne pouvait y avoir de bonnes volontés dans chaque département pour chaque organisation parisienne. Il renouvelait donc son appel au développement prioritaire des structures locales de l'opposition.

¹ « Comment vaincre ? », *op. cit.*

² « Impuissance ou coordination », Jacques Bardoux, *L'Echo de Paris*, 22 février 1926.

II) Les ambitions fédératrices de l'opposition anticartelliste républicaine

A) Les tractations et les discussions politiques de l'été 1924

Les appels à l'union de l'opposition anticartelliste se multiplièrent dès mai et juin 1924. Un désir de renouveau se fit sentir suite au choc de la défaite électorale et après quatre années de relative léthargie de la droite. La crise présidentielle fit du président déchu Alexandre Millerand la victime symbolique d'un Cartel accusé de rechercher avant tout « *l'assiette au beurre* » et de placer tous ses sympathisants aux postes de décision¹. Dans sa « Lettre au pays » du 11 juin 1924 suite à sa démission, et diffusée dans la presse le 12 juin, Millerand annonçait son intention, « *aux côtés des bons citoyens* », de « *reprendr[e] la lutte pour la Liberté, pour la République et pour la France* »². C'est autour de lui que se tramèrent les manœuvres pour développer une initiative politique anticartelliste. Il apparaissait comme le chef tout désigné de l'opposition par l'aura de sa fonction de chef d'Etat et par sa volonté de résistance, certes vaine, au Cartel en juin 1924, alors que Raymond Poincaré était rendu responsable de la défaite de la majorité sortante par une partie de l'ancienne majorité et préférait rester en dehors des luttes politiques partisans. Par son discours de révision constitutionnelle, Millerand pouvait également séduire une partie de la droite plébiscitaire³. Seuls les catholiques, nous le verrons plus loin, nourrissaient des réserves à l'encontre de cet ancien anticlérical.

Une semaine à peine après l'appel de Millerand, Edouard Soulier, député de Paris membre de la FR, livrait à l'ancien président l'état des premières discussions avec les représentants des principaux partis de l'opposition en vue d'une action politique rapide et nouvelle⁴. Deux stratégies s'opposaient à ce moment. La première était défendue par Albert Mamelet, le secrétaire général du PRDS qui souhaitait que l'entente et la collaboration entre les groupements nationaux restassent « *discrètes et continues* », sur le modèle des relations entre radicaux et socialistes pendant le Bloc national, car il craignait que, dans le nouvel

¹ Concernant ce thème de propagande, voir le chapitre VIII.

² Lettre reproduite, entre autre, dans *Le Petit Parisien* du 12 juin 1924.

³ BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003, p.119

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP91, mot de Soulier adressé à Alexandre Millerand et daté du 18 juin 1924.

« organisme » envisagé, « les éléments d'Action libérale » ne fussent trop visibles, ce qui découragerait « une partie importante des éléments d'opposition les plus utiles », à savoir les modérés du PRDS, de s'afficher à leurs côtés et de participer à cette initiative¹. Cette position pouvait aussi se comprendre du fait que Mamelet était un partisan convaincu de la concentration républicaine avec les radicaux-socialistes, et donc qu'il ne souhaitait pas qu'une initiative politique anticartelliste puisse compromettre un rapprochement ultérieur entre alliancistes, selon le néologisme forgé par Rosemonde Sanson², et radicaux. Justin de Selves, de l'aile droite du PRDS³, élu président du Sénat le jour-même face au candidat soutenu par le Cartel Jean-Baptiste Bienvenu-Martin, estimait au contraire qu'il fallait des « démonstrations éclatantes » de l'opposition anticartelliste. Avis partagé par « la députation de Meurthe-et-Moselle, Marin, Ferry, Wendel, Warren » qui estimait, devant la division du PRDS sur la question, qu'il convenait d'abord que Millerand groupât autour de lui « un état-major représentatif des groupements républicains nationaux en dehors du Parlement et des groupes de l'opposition au Parlement » lors d'un banquet ou d'un meeting, pour commencer « dès [l']été » la propagande contre le Cartel des gauches. Il pourrait ensuite « liguier » ces groupements dans un second temps⁴.

Ce meeting n'eut pas eu lieu et les discussions et les préparatifs pour regrouper l'opposition reprirent en septembre et en octobre 1924⁵. A la fin du mois de septembre 1924, Bardoux proposa à Alexandre Millerand un modèle d'organisation reprenant ses idées : dans chaque département, un groupe politique dont le comité central ne comprendrait pas que des parlementaires ou des élus, et qui disposerait d'un agent électoral ayant son automobile et sa machine à écrire pour faire une propagande efficace. Chacun de ces groupements départementaux serait représenté au sein d'une fédération nationale par un certain nombre de délégués au *prorata* des voix obtenues par ses candidats aux élections législatives. Cette fédération aurait à sa tête un président, Millerand lui-même⁶. Enfin, une lettre d'André

¹ AN, fonds Millerand, 470AP109 : lettre d'Albert Mamelet du 23 juin 1924. Par ailleurs, Albert Mamelet avait dit à Millerand son souhait personnel, au lendemain de la crise présidentielle, qu'il prenne la tête du PRDS : *ibid.* : lettre d'Albert Mamelet du 12 juin 1924.

² SANSON Rosemonde, *op. cit.*

³ Pour le positionnement politique de Mamelet et de de Selves, cf. SANSON R., *op. cit.*, p.492

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP91, mot de Soulier adressé à Alexandre Millerand et daté du 18 juin 1924.

⁵ Henry Simond, le directeur et rédacteur en chef de *L'Echo de Paris*, avait réuni, le 5 septembre, François de Wendel et Frédéric François-Marsal pour préparer la nouvelle initiative politique et lui trouver des financements : AN, fonds de Wendel, 190AQ29, lettre à Marin datée du 11 septembre 1924. Marin, pourtant invité, n'avait pu être présent à la réunion du 5 septembre.

⁶ AN, fonds Millerand, 470AP87, note d'une conversation avec Jacques Bardoux datée du 25 septembre 1924.

François-Poncet à Jacques Bardoux, le 1^{er} octobre 1924, témoigna qu'« *une espèce de ligue* », selon ses mots, était en cours de constitution et qu'il y apporterait son concours¹.

Une rentrée parlementaire de Millerand fut envisagée dès la crise présidentielle. Deux possibilités s'étaient rapidement offertes au président démissionnaire : la première était une candidature en Meurthe-et-Moselle, où la liste d'union nationale avait facilement enlevé tous les sièges. Un des élus, Louis Petitier, maire de Longwy, mourut avant même de pouvoir siéger. Or si un autre député venait à démissionner, ce que Désiré Ferry était prêt à faire, il y aurait une élection partielle². Autre proposition à Paris en juillet 1924, suite au décès du député Ignace : Pierre Taittinger aurait été prêt à démissionner pour provoquer une élection partielle³. Mais Millerand ne souhaita pas précipiter les choses et déclina ces deux propositions⁴.

La rentrée politique de Millerand prit la forme d'une nouvelle organisation dont il était le président : la *Ligue républicaine nationale*.

B) La naissance d'une nouvelle fédération nationale des droites : la *Ligue républicaine nationale* (LRN)

1) Une ligue éphémère encore peu étudiée

Les ligues constituées sous la Troisième République, de droite comme de gauche, ont fait l'objet d'une production historiographique nombreuse, sous forme monographique ou de synthèse⁵, mais aucun travail historique systématique n'a été entrepris sur cette ligue, sans doute en raison de son existence éphémère. Elle n'eut en effet de visibilité nationale que sur un temps très court, le temps du Cartel des gauches, et notamment de l'automne 1924 à l'automne 1925. Elle n'est pas ignorée de la communauté historique, loin de là, et est

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J104 : lettre d'André François-Poncet à Jacques Bardoux datée du 1^{er} octobre 1924.

² Cette hypothèse est évoquée par Charles de Lasteyrie et dans la presse locale de Meurthe-et-Moselle : AN, fonds Millerand, 470AP109 : lettre de Charles de Lasteyrie du 12 juin 1924 ; *L'Indépendant de Lunéville*, le 15 juin 1924.

³ AN, fonds Millerand, 470AP88 : lettre d'Edouard Soulier du 24 juillet 1924.

⁴ *Ibid.*, réponse de Millerand à Soulier le 26 juillet 1924.

⁵ Nous citerons simplement ici les actes de colloques les plus récents à ce sujet dirigés par Olivier Dard et Nathalie Sévilla : DARD O. et SEVILLA N. (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2009 : dans la conclusion de cet ouvrage, Olivier Dard constate que la LRN n'a pas encore trouvé son historien ; et *Le Phénomène ligueur en Europe et aux Amériques*, Metz, Presses Universitaires de Metz, 2011. Pour de plus nombreuses références, cf. notre bibliographie.

mentionnée dans la plupart des ouvrages de synthèse sur l'histoire politique de la Troisième République ou de l'entre-deux-guerres. Jean Vavasseur-Desperriers lui a consacré un court paragraphe dans un article sur les « *les tentatives de regroupement des droites dans les années Trente* »¹, et Mathias Bernard s'est également livré à une brève étude de la LRN². Ces travaux donnent le contexte de création de la ligue et les grandes lignes de son fonctionnement. Mais elle est abordée d'un bloc sur toute sa courte période d'existence. Or la chronologie joue un rôle de premier plan dans le développement puis l'assoupissement de la ligue : de l'automne 1924 à l'été 1926, elle changea de nature et de statut dans l'opinion et la classe politique. La période 1924-1926 marqua la naissance et l'apogée éphémère de la ligue : elle occupa pendant quelques mois le devant de la scène politique et médiatique nationale³. Elle entendait réussir là où d'autres initiatives politiques avaient échoué.

2) Des précédents décevants de rassemblement de la majorité de Bloc national

Jean Vavasseur-Desperriers compare la LRN à la précédente organisation ayant voulu rassembler les droites : *l'Action nationale républicaine*, créée en avril 1922. D'un fonctionnement confédéral, cette dernière visait à coordonner l'action des groupes parlementaires et des organisations politiques favorables au Bloc national et à donner corps à un « *un parti tory dans le cadre républicain* »⁴. Elle n'avait pas de moyens politiques propres, n'ayant à sa disposition qu'un secrétaire général, Albert Orry, et un chef de la documentation, Hubert Bourgin, deux militants venus du socialisme et favorables à la poursuite de l'union nationale après la guerre. Elle n'eut pas d'activité politique notable : le PRDS avait refusé d'y adhérer ; et la FR et l'ALP suivaient des objectifs différents. L'ANR était d'ailleurs une initiative du parti libéral et de son vice-président, le comte Xavier de la Rochefoucauld pour suppléer l'échec de sa relance après guerre⁵. L'échec de l'ANR avait révélé un certain nombre

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°109-3, 2002, p.64-65

² BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003, p.119-122.

³ Dans le dernier chapitre, nous étudierons rapidement le devenir de la LRN après la fin du Cartel des gauches, notamment sa reprise en main par André Maginot suite à la défaite de Millerand aux élections sénatoriales de janvier 1927 dans le département de la Seine.

⁴ C'est la manière dont *L'Alliance démocratique* du 2 juillet 1923 décrit ce parti, cité dans BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003, p.115

⁵ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres. La Fédération républicaine, 1919-1940*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Lille 3, 1999, p.181

de problèmes auxquels la LRN allait être confrontée : les modalités de représentation des différentes organisations adhérentes et l'équilibre entre parlementaires et non parlementaires ; le périmètre d'action et les moyens propres à l'organisation pour assurer son autonomie ; et, subséquemment, « *le pouvoir de décision réel de cette structure, par rapport à ses composantes* »¹.

Nous avons déjà évoqué une autre organisation née à la veille des élections de 1924 dans le but de regrouper les droites face au Cartel des gauches : la *Fédération des républicains rénovateurs*, fondée sous le double patronage de Raymond Poincaré et de Probus-Corréard, dans la continuité de *l'Association nationale pour l'organisation de la démocratie* (ANOD) que ce dernier avait créé en 1919². Elle cherchait à rassembler, comme le Bloc national cinq ans auparavant, « *les modérés du centre (Fabry, Pathé), la fraction conservatrice de la FR (Chassaigne-Goyon, Tinguay du Pouët), les partisans de la défense catholique (Rouilleaux-Dugage) et les sympathisants des ligues nationalistes (Philippart, maire de Bordeaux, proche de la Ligue des patriotes ; Emile Bergeron)* »³. Mais, fondée tardivement, elle ne parvint pas à créer une dynamique de rassemblement autour d'elle et laissait un large espace de structuration à l'anticartellisme de droite. Corréard, conscient de la faible visibilité et notoriété de sa ligue, en proposa la présidence à Alexandre Millerand en juin 1924, après son éviction forcée de l'Élysée. Corréard lui fit valoir que son organisation, qui n'était pas un parti, et donc ne faisait « *ombrage* » à personne, avait le mérite d'exister et de compter déjà parmi ses adhérents 98 parlementaires issus de tous les groupes de la minorité. Il insista sur le fait que les statuts de l'organisation permettraient, en les modifiant légèrement, de la transformer d'un coup en « *grand parti à l'anglaise ou à l'américaine* » avec à sa tête un « *leader autorisé* »⁴. Mais Millerand s'empressa de calmer les ardeurs de son correspondant⁵ et décida de créer de toute pièce une nouvelle ligue dont il serait l'initiateur.

Tirant les leçons de ces tentatives passées de regroupement, la LRN tenta de résoudre les problèmes qui s'étaient posés à ces organisations, et y parvint dans un premier temps, celui de son essor et de sa prépondérance au sein de l'opposition anticartelliste jusqu'à l'été 1925.

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *op. cit.*, p.64.

² *L'Echo de Paris*, 9 avril 1924 : compte-rendu du congrès de la Fédération des républicains rénovateurs. Jules Corréard, polytechnicien et haut fonctionnaire au ministère des Finances, faisait partie du courant « *technicien* », et visait à associer des républicains de gauche et de droite favorables à une rénovation technicienne de la France : DARD Olivier, *Le rendez-vous manqué des relèves des années trente*, Paris, PUF, 2002, p.38-39

³ BERNARD M., *op. cit.*, p.117

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP88 : lettre de Corréard à Millerand du 25 juin 1924.

⁵ *Ibid.*, réponse de Millerand à Corréard du 25 juin 1924.

3) Préparation, création et adhésions à la LRN

Les préparatifs en vue du lancement public de la ligue s'accéléraient pendant le mois d'octobre 1924. Une réunion eut lieu le 6 octobre en présence de Millerand et « *d'un certain nombre d'amis politiques* » pour décider de la nature de l'action à entreprendre¹. Un Comité directeur provisoire fut composé le 15 octobre². Une lettre d'Albert Mamelet du 29 octobre informa Millerand que le PRDS permettait exceptionnellement à ses membres de « *participer à la direction d'une autre organisation politique* », signe de l'accord du PRDS d'entrer, malgré certaines réticences initiales, dans la ligue en cours de création³. Une lettre fut envoyée aux députés et sénateurs de la minorité pour leur présenter la future ligue et leur demander un certain nombre de renseignements concernant leur département d'implantation politique⁴ :

- les noms et coordonnées de correspondants, à l'échelle des départements et des arrondissements, qui pourraient s'occuper de constituer des sections locales de la ligue,
- les noms des conseillers généraux enclins à relayer l'action politique de la ligue dans leur canton,
- une liste de journaux, quotidiens ou périodiques, susceptibles d'insérer les articles et communications rédigés par le service de presse de la LRN.

Dans cette lettre, la ligue, déjà appelée LRN, était présentée comme « *un centre de documentation et d'action où viendr[ai]ent se concerter tous ceux [...] qui ne v[ou]laient plus se contenter de gémir en silence* », souhaitaient lutter contre les « *internationalistes* » et apporter « *un concours sérieux et efficace à l'œuvre de redressement national qui s'impos[ait]* ». Dès l'origine, la ligue présentait donc un visage ambivalent : elle se voulait d'abord une structure de coordination et de rassemblement de l'action et de la propagande de l'opposition ; mais elle souhaitait dans le même temps développer des sections locales, à l'instar d'un parti politique. Cette double ambition contradictoire d'être à la fois une ligue fédératrice et un parti se poursuivit par la suite, le discours des dirigeants de la ligue oscillant de l'un à l'autre.

¹ AN, fonds Millerand, 470AP87, lettre d'Emmanuel Brousse du 26 septembre 1924 annonçant cette réunion du 6 octobre.

² *Ibid.*, lettre d'Emmanuel Brousse du 16 octobre 1924, dans laquelle il précise qu'« *il ne [...] manque qu'un sénateur, un ouvrier et un universitaire* » pour que le Comité directeur soit complet.

³ AN, fonds Millerand, 470AP88, lettre d'Albert Mamelet du 29 octobre 1924.

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP87, lettre de présentation de la LRN envoyée en octobre 1924 aux parlementaires amis.

Autre élément indispensable au lancement de la ligue, la rédaction d'un manifeste à destination de l'opinion publique commença à la fin du mois. Elle ne se fit pas sans problèmes. Une lettre d'Emmanuel Brousse¹ faisait part à Millerand de grandes réticences au sein du PRDS vis-à-vis du manifeste². Cette lettre était datée du 1^{er} novembre 1924 alors que deux réunions, le 23 et le 30 octobre³, avaient déjà eu lieu pour discuter le projet d'appel rédigé par André François-Poncet⁴. Des « *manœuvres* » auraient été entreprises au sein du PRDS, vraisemblablement de la part d'Albert Mamelet, peu enthousiaste à l'idée d'une ligue anticartelliste, pour dissuader Ratier, Reibel, Le Trocquer et Flandin⁵, de le signer alors qu'ils devaient faire partie du bureau de la LRN. Ratier aurait notamment souhaité que le lancement de la ligue soit ajourné après l'emprunt Clémentel et hésitait à signer le manifeste. Il aurait réservé sa réponse le temps de consulter « *trois hauts personnages* » qui, selon Emmanuel Brousse, pourraient bien être Raymond Poincaré, Raoul Péret et Charles Jonnart. Même réserve de la part de Le Trocquer, qui demanda un délai pour consulter ses collègues députés des Côtes-du-Nord⁶. Mais Brousse voyait dans ces hésitations la volonté de ne pas compromettre un éventuel retour au gouvernement dans une formule de concentration républicaine, à un moment où l'avenir du ministère Herriot semblait plus compromis.

Même parmi les opposants résolus au Cartel, la création de la LRN n'allait pas sans quelques réserves. Ainsi, dans ses notes personnelles, Ernest Pezet, candidat démocrate-chrétien battu dans la Marne en 1924, releva que Frédéric François-Marsal, lors d'une discussion avec lui au Sénat le 6 novembre 1924, ne faisait preuve que d'un « *enthousiasme mitigé en ce qui concerne la LRN* »⁷, alors même qu'il avait accepté d'être un des membres de son Comité directeur. Deux jours plus tard, Pezet rencontra l'homme de confiance de François-Marsal, Georges Pineau, chargé par l'ancien président du Conseil de constituer un

¹ Membre du PRDS, ancien député des Pyrénées-Orientales battu par une liste cartelliste en 1924 et futur secrétaire général de la LRN.

² AN, fonds Millerand, 470AP87, lettre d'Emmanuel Brousse à Alexandre Millerand datée du 1^{er} novembre 1924.

³ *Ibid.*, liste des convocations du Comité directeur de la LRN du 17 octobre 1924 au 20 mai 1926.

⁴ Jeune député de la Seine élu en 1924, membre lui aussi du PRDS, dont il rédigea le programme pour les élections de 1924, il se vit confier un rôle de premier plan dans le lancement de la ligue, notamment en acceptant de diriger la rédaction du quotidien parisien *L'Avenir*, acheté pour devenir l'organe de la LRN.

⁵ Antony Ratier, président du PRDS depuis la fin 1923, sénateur de l'Indre depuis 1894, ministre de la Justice en 1913 et au sein du gouvernement François-Marsal constitué en juin 1924. Charles Reibel, député de Seine-et-Oise réélu en 1924, ancien collaborateur et ministre de Raymond Poincaré. Yves Le Trocquer, député des Côtes-du-Nord depuis 1919, ministre des Travaux Publics de 1920 à juin 1924, il fit partie du gouvernement François-Marsal. Pierre-Etienne Flandin, député de l'Yonne depuis 1914, ancien sous-secrétaire d'Etat et ministre du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet François-Marsal, figure montante au sein du parti.

⁶ Yves Le Trocquer était un membre de l'aile gauche du PRDS, proche des radicaux, selon ses propres déclarations à Joseph Kessel et Georges Suarez : *Au camp des vaincus, ou la Critique du 11 mai*, Paris, Éditions de "la Nouvelle Revue française", 1924

⁷ ASP, fonds Ernest Pezet, PE2 : notes personnelles d'Ernest Pezet, datée du 6 novembre 1924.

parti dans le Cantal pour soutenir son implantation locale. Pineau lui confirma que François-Marsal n'avait pas une « *foi absolue* » dans la LRN, qu'il jugeait mal organisée, et qu'il souhaitait ne pas y faire affilier son organisation politique cantalienne, ce que Pezet estimait à juste titre être une décision bien « *singulière* »¹. Cette mauvaise organisation, certaine puisque qu'une réorganisation de la ligue fut jugée nécessaire dès le mois de juin 1925, était la conséquence de la précipitation mise dans sa création : l'idée d'une nouvelle structure a émergé dès le mois de juin mais les préparatifs n'avaient débuté qu'au début du mois d'octobre 1924. La ligue n'avait eu une gestation que d'un mois.

Malgré ces critiques et cette relative précipitation, elle fut officiellement lancée le 6 novembre 1924. Le nom de l'organisation, *Ligue républicaine nationale*, reprenait à un mot près, et d'importance, le nom de la coalition électorale de 1919, qualifiée de « *cartel* » ou de « *bloc national républicain* ». Mais la sémantique cartelliste était désormais associée à la gauche², et le « *bloc national* » était associé à la défaite de 1924. Par cette appellation, Millerand montrait qu'il souhaitait conserver, à l'exception des radicaux-socialistes, le périmètre politique qui avait été celui des élections de 1919. Le lancement de la ligue fut très largement relayé dans la presse anticartelliste qui publia le 7 novembre 1924, très souvent en première page, le manifeste de la ligue³. Ce manifeste était composé de deux parties⁴ :

- d'abord une condamnation de la politique du « *bloc des gauches* »⁵, à la fois dans sa politique extérieure, qui mettait « *en péril* » la « *sécurité* » de la France et son droit aux réparations de l'Allemagne ; et dans sa politique intérieure qui favorisait les « *divisions* » entre les Français, notamment ceux d'Alsace-Lorraine, qui aggravait les difficultés économiques du pays par les menaces d'une fiscalité inquisitrice, et qui favorisait les communistes révolutionnaires à l'affût d'un coup d'Etat ;

- puis un appel à l'adhésion à la LRN qui défendait une politique point par point opposée à celle du Cartel : une paix juste pour la France, une politique d'ordre face « *aux tentatives des entrepreneurs de grèves et des agents de la révolution* », une politique de paix civile entre les Français sans toucher au principe de laïcité, une politique fiscale non inquisitrice.

¹ *Ibid.*, note du 8 novembre 1924.

² Cf. chapitre XV.

³ Cf. en annexe 7 l'intégralité de « L'appel à la nation ».

⁴ Nous ne faisons que donner ici les grandes lignes de l'appel : les thématiques anticartellistes seront étudiées dans le détail dans la deuxième partie de la thèse.

⁵ Il faut noter que l'expression « *bloc des gauches* » est préférée à celle de « Cartel des gauches » dans cet appel. Ce choix appelle deux remarques : tout d'abord, l'inscription du Cartel dans le passé de l'union de la gauche, puisque le Bloc des gauches désigna le nom de l'entente de la gauche dreyfusarde soutenant les gouvernements de Défense républicaine et la politique anticléricale de juin 1899 aux élections de 1906. Ce choix indique également que le terme même de « cartel » n'avait pas encore acquis le caractère péjoratif que lui attribua la droite par la suite, en en faisant une métonymie de l'œuvre cartelliste de 1924-1925 : cf. notre dernier chapitre.

La liste du Comité directeur donne le contour politique de la LRN. Aux côtés d'Alexandre Millerand, président de la nouvelle ligue, se trouvaient des représentants éminents des deux principaux partis de l'organisation :

- pour le PRDS, Antony Ratier, vice-président du Sénat et président du parti, Pierre-Etienne Flandin président du groupe parlementaire de la *Gauche républicaine démocratique* (GRD) fort de 43 membres, André François-Poncet, Yves Le Trocquer et Charles Reibel, députés et membres du même groupe parlementaire GRD, Emmanuel Brousse, ancien député des Pyrénées orientales et secrétaire général de la ligue ; André Maginot, député de la Meuse, également membre du groupe GRD mais, semble-t-il, pas du PRDS même s'il était proche de sa modération¹ ;

- la *Fédération républicaine*, était représentée par Auguste Isaac, ancien député du Rhône battu en 1924 et président du parti, par Frédéric François-Marsal, dernier président du Conseil de Millerand et par Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle et président du principal groupe de l'opposition à la Chambre, l'URD, tous deux membres du Comité directeur de la FR².

Par ailleurs Emile Bourgeois, Georges Pascalis et Jean Terrail furent nommés comme représentants de ce que l'on appellerait de nos jours la « société civile ». Mais ils n'étaient pas étrangers au monde politique puisque Emile Bourgeois, ancien professeur d'histoire moderne à la Sorbonne jusqu'en 1921 et membre de l'Académie des sciences morales et politiques était aussi membres du PRDS, et que Georges Pascalis, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, était membre de la FR³.

La LRN entendait regrouper largement les Français hostiles au Cartel des gauches en s'appuyant sur les deux principales structures politiques existantes, en privilégiant la plus modérée d'entre elles, le PRDS, dont les membres constituaient les deux tiers du Comité directeur de la ligue. Le Comité de propagande était un peu plus ouvert politiquement, intégrant des membres de la *Ligue des patriotes* comme Chenu, un de ses vice-présidents, ou

¹ Son nom n'apparaît pas parmi la liste des membres éminents du PRDS publiés sur la couverture de son programme édité en mars 1924, alors que les autres députés oui.

² *La Fédération républicaine*, organe mensuel du parti, décembre 1924. Dans sa thèse, Michel Rouffet précisait pourtant que François-Marsal était distant de la FR et de Louis Marin qui avait été en désaccord avec la politique qu'il mena à Spa quand il était ministre des Finances du gouvernement Leygues en 1920 : ROUFFET Michel, *Frédéric François-Marsal*, thèse de 3^e cycle sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle et soutenue à l'Université Paris I, 1982, p.394-395

³ Pascalis est nommé le 3 décembre 1924 au Comité directeur de la FR, cf. *La Fédération républicaine*, organe mensuel du parti, décembre 1924. Il était noté comme membre du PRDS sur la brochure-programme du parti en mars 1924. Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé d'informations supplémentaires concernant Jean Terrail.

Philippe Barrès, le fils de Maurice Barrès¹. Millerand accepta d'ailleurs la présidence d'honneur de la LDP fin novembre 1924.

La seule restriction posée à l'adhésion à la ligue était l'acceptation de la nature républicaine du régime : le nom de la ligue indiquait très clairement la revendication d'une action politique inscrite dans le cadre républicain². Seule l'AF en était donc clairement, quoique implicitement, exclue. Preuve de cette hostilité, lors de l'élection sénatoriale partielle de juin 1925 dans le Maine-et-Loire, la LRN soutint la candidature du républicain modéré Anatole Manceau contre celle de Léon Daudet³. Dans le camp royaliste, Charles Maurras condamna l'entreprise dès le 7 novembre 1924 dans *L'Action française*, accusant notamment la ligue de ne pas vouloir revenir sur les lois laïques et reprochant à Millerand d'avoir cédé au Cartel en juin 1924 en quittant le pouvoir et lui déniait donc la capacité d'incarner un chef crédible de l'opposition⁴.

Ce reproche eut un écho au-delà des partisans *d'Action française* : une partie de l'électorat catholique républicain eut également des réticences envers la LRN. *L'Action libérale populaire* émit, dans son organe de presse, trois réserves principales vis-à-vis de la LRN, tout en se félicitant de sa volonté affichée de lutter contre le Cartel⁵. La première concernait l'absence de volonté de revenir sur les lois de laïcité, « l'appel » précisant au contraire qu'elles n'étaient « nullement menacées » et que « la liberté et la paix religieuse » devaient être obtenues « dans le respect des lois de la République ». Or pour l'ALP, ces lois empêchaient les catholiques d'être libres, et il fallait les abroger. La deuxième réserve concernait l'absence de mention de la nécessité d'une réforme institutionnelle jugée nécessaire. La troisième et dernière réserve concernait l'entourage politique de Millerand à la LRN, composé d'hommes « dont toute la politique sous la dernière législature s'est orientée vers une concentration républicaine, où les radicaux et les républicains socialistes à la Painlevé étaient appelés à prendre la place des libéraux et des modérés »⁶. Les catholiques

¹ Cf. la liste des membres du Comité de propagande de la LRN en annexe 7.

² La fin de l'appel à la nation stipulait cet attachement de la ligue à la République. Millerand le rappela du premier grand banquet de la ligue à Luna-Park le 16 décembre 1924 au tout début de son discours : « *Qui nous sommes ? Des républicains, qui n'acceptent pas qu'on mette en discussion la forme républicaine* » et qui s'adressaient « *à tous les républicains, sans distinction, républicains catholiques, républicains libres-penseurs* » : AN, fonds Millerand, 470AP89 : discours de Millerand au banquet de la LRN à Luna-Park, le 16 décembre 1924.

³ Pour les détails de cette élection, voir le chapitre XI.

⁴ *L'Action Française*, 7 novembre 1924. Ces critiques des royalistes contre la LRN furent reprises dans la presse royaliste de province, comme en Ardèche : *Le Clairon de l'Ardèche*, 16 novembre 1924.

⁵ « Est-ce le réveil ? », Salvetti, *L'Action libérale populaire*, 15 novembre 1924.

⁶ *Ibid.*

libéraux avaient donc de bonnes raisons politiques de ne pas adhérer à la nouvelle ligue, jugée trop à laïque et trop à gauche. La laïcité fut également la principale raison de la non-adhésion du *Parti démocrate populaire* (PDP), représentant le courant démocrate-chrétien en France et au Parlement, et né juste après la LRN lors d'un congrès tenu les 15 et 16 novembre 1924¹. Une bonne partie de l'opinion catholique, libérale et démocrate-chrétienne, échappa donc, du moins au niveau des organisations partisans censées la représenter, à la LRN.

Cette méfiance des catholiques s'estompa, semble-t-il, rapidement. En effet, André François-Poncet, à l'occasion d'un discours prononcé à Neuilly le 26 juin 1925, précisa les contours de la LRN à ce moment-là, rappelant son caractère de « *ligue* » rassemblant des « *éléments divers* » et non de « *parti* »², et de citer, dans l'ordre, le PRDS, la FR, la LDP et l'ALP³, rassemblés, « *dans le cadre général de la République* », autour de principes communs : « *patrie, liberté, tolérance, famille, épargne, discipline, autorité, ordre* ». Il appelait ses auditeurs, à la fin de son discours, à rejoindre, dans la LRN, un « *cartel de l'ordre* » qui devrait reprendre les contours politiques du Bloc national mais avec un esprit plus combatif que ce dernier⁴. *L'Action libérale populaire* aurait donc accepté, entre novembre 1924 et juillet 1925, d'entrer à la LRN. Malgré le faible nombre d'organisations adhérentes⁵, la nouvelle ligue était parvenue à rallier les trois principaux partis de la droite modérée, PRDS, FR et ALP, qui représentaient l'essentiel de l'opposition à la Chambre des députés. La seule ligne d'exclusive à droite du Cartel restait l'acceptation sincère de la forme républicaine du régime.

Il est également intéressant d'étudier la façon dont la création de la ligue fut présentée en province pour cerner comment ses contemporains en appréhendaient les contours politiques. Dans *L'Impartial ardéchois*, hebdomadaire conservateur, la création de la LRN fut présentée comme la traduction nationale de l'Union nationale républicaine ardéchoise qui regroupait la « *droite républicaine* » et la « *Gauche progressiste* », au sens de l'avant-guerre, et était également ouverte aux « *nombreux adhérents de la Gauche modérée* », à l'instar de

¹ Sur le PDP : DELBREIL J.-C., *Centrisme et démocratie chrétienne en France, le Parti démocrate populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990

² AN, fonds André François-Poncet, 462 AP 7 : notes d'un discours prononcé le 26 juin 1925 à Neuilly.

³ Nous n'avons pas trouvé trace d'une adhésion plus tardive de l'ALP à la LRN. De toute façon, le parti, moribond, avait échoué à se reconstituer depuis la fin de la guerre : cf. *supra*, la deuxième partie de ce chapitre.

⁴ « La critique des critiques », André François-Poncet, *L'Avenir*, 20 décembre 1924.

⁵ AN, fonds Millerand, 470AP89. Cinq personnes représentant les organisations adhérentes prirent la parole du banquet de la LRN à Luna-Park le 16 décembre 1924 : Frédéric Dupont, au nom de la section universitaire de la LRN, Edouard Monod au nom de la *Ligue démocratique d'action morale et sociale*, Henri Hilaire au nom de *Démocratie nouvelle*, Charrière au nom des adhérents de province, Maurice Hervey pour la FR en remplacement du président Isaac, Antony Ratier pour le PRDS, et enfin Alexandre Millerand lui-même. Dans son discours, Ratier précise que ce n'est pas le parti qui a adhéré en tant que tel à la LRN mais qu'il a dérogé à sa règle de non affiliation à d'autres associations politiques pour ses membres désireux d'en faire partie.

Félix Chalamel, qui avait conduit une liste de centre aux élections législatives de 1924, et dont le journal prétendait qu'il aurait déjà adhéré à cette nouvelle ligue¹. Les contours politiques ainsi attribués à la LRN étaient des plus larges : ils débutaient à la droite immédiate du Cartel et s'arrêtaient à la gauche des adversaires de la République, c'est-à-dire aux libéraux catholiques sincèrement ralliés à la République.

Signe de la forte attente de l'opinion politisée de droite envers une structure de combat contre le Cartel des gauches, la LRN connut un nombre élevé d'adhésions à son lancement : en trois jours, depuis le 7 novembre, Maurice Schwob, le directeur du *Phare de la Loire*, reçut plus de 200 adhésions, et les demandes continuant à affluer, il demandait davantage de cartes d'adhésion à la ligue². Autre signe d'attractivité de la LRN, dans le Puy-de-Dôme cette fois, Jacques Bardoux avait obtenu de Millerand que l'adhésion à la LRN passât obligatoirement, dans ce département, par une affiliation au *Comité républicain fédéral*, dont il était à l'origine, et non par *l'Avenir du Puy-de-Dôme*, qui entendait être le relais local des adhésions de la ligue, comme *Le Phare* à Nantes³. Il entendait ainsi faire bénéficier son parti départemental de la dynamique politique que la LRN avait réussi à créer à son lancement. Ne bénéficiant pas d'indications chiffrées précises sur l'évolution des adhésions à la LRN, il nous faut nous contenter de ces indices concordant d'un bon accueil fait à la LRN dans l'opinion anticartelliste⁴. Dans le rapport concernant l'activité de la LRN lors de l'année 1924-1925, Emmanuel Brousse dit que les adhésions furent nombreuses en région parisienne⁵ dès la parution de l'appel à la Nation et que de « nombreux groupements de province » adhérèrent à la nouvelle Ligue. Après un an d'activité, il annonçait le chiffre de 300 000 adhérents à la ligue, que ce soit par le biais d'adhésions directes, ou via les groupements adhérents⁶. Mais ce chiffre global est probablement très surévalué. Les rapports de quinzaine adressés par Brousse à Millerand relevaient au contraire que le rythme des adhésions s'était « *considérablement ralenti* » à partir des élections municipales de mai 1925, et que la ligue réduisait son activité de propagande et de recrutement en province pour la reprendre à partir du mois d'octobre

¹ « La Ligue nationale et républicaine » et « Les deux organisations ardéchoises », *L'Impartial ardéchois*, 15 novembre 1924. Nous n'avons pas trouvé confirmation de cette information.

² AN, fonds Millerand, 470AP88, lettre de Maurice Schwob du 11 novembre 1924.

³ AD PDD, fonds Bardoux, 142 J 359, lettre de Jacques Bardoux à Alexandre Millerand datée du 6 décembre 1924.

⁴ L'attraction de la LRN aurait également été forte auprès des élèves de Saint-Cyr, parmi lesquels elle recruterait de « nombreux adhérents » : AN, F7 12952, rapport de police du 5 janvier 1925.

⁵ Il parle des départements de la Seine, de la Seine-et-Marne et de la Seine-et-Oise.

⁶ AN, fonds Millerand, 470AP89, brochure *Compte-rendu des travaux de la LRN pendant l'année 1924-1925*, 12 p.

1925, « *la saison estivale n'étant pas propice* » aux activités politiques¹. Dans des notes prises par Millerand lors d'un entretien avec André François-Poncet début juillet 1925, il était question de 28 129 adhérents répartis dans 56 sections de la LRN et 53 groupements adhérents, sans doute des organisations départementales affiliées². Dans son rapport de janvier 1926 sur la fin d'année 1925, Brousse soulignait que les demandes de renouvellement d'adhésions pour l'année 1926 revenaient avec peu de refus ou de démissions et que les nouvelles adhésions continuaient, mais à un rythme moindre qu'en 1925, signe de la concurrence politique accrue au sein de l'anticartellisme de droite à l'automne 1925.

4) Le fonctionnement de la LRN : ligue ou parti ?

A son lancement, la LRN est présentée comme une ligue. Ainsi, le 8 novembre 1924, dans une interview parue dans *L'Avenir* pour la présenter, Millerand insistait sur le fait qu'elle « *ne prétend[ait] pas être un parti politique* » mais se voulait une « *fédération* » ouverte aux organisations et aux individus, qui « *ne [voulait] pas se substituer mais se superposer à ce qui exist[ait]* », en partageant un objectif commun par delà les différentes « *nuances politiques* » représentées au sein de la ligue : « *faire prévaloir au dehors le respect de notre indépendance, de notre sécurité et de nos droits essentiels, pour défendre, au-dedans, la cause de l'ordre et de la liberté républicaine* »³. La LRN fut donc pensée à sa création comme « *un centre de ralliement et d'action* » pour lutter contre la politique menée depuis les élections du 11 mai. Les attributs de ce centre d'action étaient précisés dans les statuts de la ligue dont l'article 2 précisait que l'objet de la ligue était « *de défendre et de propager, par la presse, la réunion et l'association, les principes d'une politique nationale, qui, dans la République et par la République, se propos[ait] d'assurer à la France la paix à l'intérieur comme à l'extérieur* »⁴. Les conditions d'adhésion à la ligue étaient donc très larges : il suffisait pour les individus ou les groupements déjà constitués d'accepter les objectifs généraux de la ligue. Son but était de

¹ *Ibid.*, 470AP87, rapports de quinzaine d'Emmanuel Brousse à Millerand.

² *Ibid.*, notes personnelles de Millerand du 8 juillet 1925. Mais, relevé dans des notes personnelles jetées sur le papier, il est difficile de savoir si ces chiffres portent bien sur le nombre d'adhérents sur la LRN. Etant donné que le reste des notes porte sur la ligue, nous pensons très probable que ce chiffre d'adhésions corresponde aux adhésions à la ligue. Mais, même dans ce cas, plusieurs questions se posent : s'agit-il uniquement des adhésions directes à la ligue ou du nombre total d'adhésions, c'est-à-dire avec les adhérents indirects des diverses organisations membres de la LRN ? Dans le détail, ces notes indiquent 20 330 membres « actifs », payant une cotisation de 5 francs, 5 940 membres « fondateurs », ayant payé une cotisation de 25 francs ; 1 536 membres « honoraires », ayant payé 100 francs de cotisations, et enfin 523 membres « fondateurs » ayant donné au moins 250 francs. Ces notes indiquent également que la ligue possède « *617 000 francs en caisse* ».

³ Entretien d'Alexandre Millerand avec Maurice Duval, *L'Avenir*, 8 novembre 1924.

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP87 : statuts de la LRN, reproduits dans l'annexe 8.

lutter contre la politique menée au moment de sa création par le Cartel des gauches, mais elle ne proposait pas encore de programme politique alternatif.

Le discours tenu par les organisations adhérentes allait dans le sens d'une adhésion à une ligue qui n'obérait en rien leur autonomie politique propre. Le 3 décembre 1924 eut lieu un déjeuner politique de la FR suite à la réunion du Comité directeur et du Conseil général du parti, réunissant 300 convives, parlementaires, délégués des Comités départementaux du parti et journalistes. Dans un message, Auguste Isaac, le président du parti, donnait les raisons et les conditions de l'adhésion de la FR à la LRN¹. Il présenta la ligue comme « *la contrepartie de la Ligue de la République* » de Paul Painlevé qui avait su grouper « *toutes les anciennes formations radicales et socialistes* »². Il expliquait l'adhésion de la FR par le devoir de l'opposition de lutter vigoureusement contre le Cartel des gauches dont la politique économique était dangereuse pour l'épargne, et la politique religieuse susceptible de rallumer une guerre civile entre Français comme au temps du gouvernement Combes. La LRN et la FR partageaient selon lui la même conception de la République, une République n'ayant rien de commun avec la « *tyrannie jacobine* » et prônant la tolérance et l'union des Français. Mais Isaac rappelait dans le même temps que la FR était « *une des plus anciennes organisations républicaines* » et que l'adhésion à la LRN « *n'exclu[ai]t nullement* » le maintien de son autonomie³. L'ordre et la liberté menacés par la politique extérieure et intérieure du Cartel devaient être défendus énergiquement et la création de la LRN semblait répondre à cette aspiration à une résistance déterminée à la majorité du 11 mai.

Mais cette adhésion à la ligue ne devait pas se faire au détriment du parti. Le secrétaire général du parti Maurice Halay invitait les « *patriotes, républicains, libéraux* » à adhérer la FR et à participer à la LRN à travers le parti. Dans cette optique, la LRN ne devait être qu'un organe de coordination des différents partis de l'opposition, dont le renforcement était considéré comme une nécessité politique. Cet appel au développement prioritaire du parti fut réitéré en janvier 1925 au moment du renouvellement des cotisations pour la nouvelle année : le président Isaac indiqua qu'il était « *indispensable, pour assurer le succès de l'œuvre tentée*

¹ Le discours d'Auguste Isaac est reproduit *in extenso* dans *La Fédération républicaine*, décembre 1924. Il fut lu par Georges Bonnefous car Auguste Isaac, malade, n'était pas présent au déjeuner.

² Ce rapprochement entre les deux ligues a été remarqué par ANIZAN A.-L., « La Ligue de la République et la modernité politique dans l'entre-deux-guerres », in DARD O. et SEVILLA N. (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2009, p.119 note 5.

³ L'ordre du jour voté à la réunion du Conseil général de la FR synthétisait les raisons de cette adhésion : « *La Fédération républicaine, convaincue de la nécessité d'organiser et de grouper tous les partis sur de larges bases nationales, en vue de maintenir l'ordre et la liberté dans la République et de lutter contre les tentatives révolutionnaires déjà menaçantes, décide de donner son adhésion à la Ligue Républicaine Nationale, tout en conservant son autonomie et ses cadres* » : « Pourquoi la FR de France adhère à la LRN », Maurice Halay, *La Fédération républicaine*, décembre 1924

par la LRN, œuvre de coopération et de coordination des forces d'opposition, de maintenir tout d'abord, et de développer ensuite notre Parti »¹. Pour la FR, comme vraisemblablement pour les autres partis adhérents à la LRN, cette dernière restait une ligue, et non un nouveau parti, puisqu'ils n'entendaient nullement fusionner en son sein mais au contraire continuer à se renforcer.

La LRN était ainsi une réponse à la bipolarisation du jeu politique en France depuis la fin de l'année 1923, dans le cadre d'un système électoral particulier, un scrutin de liste proportionnel à prime majoritaire, qui nécessitait les regroupements partisans larges pour espérer l'emporter. Elle devait donner le change face à un adversaire perçu comme un bloc, en rassemblant l'opposition anticartelliste, au-delà des partis traditionnels et des groupes parlementaires, dans une structure de nature fédérative².

Mais la LRN nourrit une ambition supérieure à la *Ligue de la République*. En effet, malgré le dynamisme de sa propagande en faveur de la constitution du Cartel, celle-ci n'avait pas réussi à obtenir l'adhésion formelle de la SFIO, et le parti radical l'avait rapidement considérée comme une organisation potentiellement concurrente³. A la différence d'une gauche radicale et socialiste ayant entrepris un effort important de reconstruction de ses structures politiques depuis 1919, le champ partisan des droites était encore à reconstruire en 1924. La LRN concentra à ses débuts l'activité politique de l'anticartellisme : elle prit en charge, au niveau national, la coordination de la propagande en vue des élections municipales et cantonales de 1925. C'est la déception devant le résultat de ces élections qui favorisa le réveil des partis traditionnels, notamment de la FR à partir de l'été 1925 avec une nouvelle direction.

Conçue comme une structure de coordination des différentes organisations anticartellistes, la LRN nourrit en parallèle, en raison de son succès initial, l'ambition de devenir le grand parti national réclamé par de nombreuses voix de l'opposition. Ses statuts lui permettaient en tout cas d'ambitionner de devenir un parti. A la différence de *l'Action nationale républicaine* qui l'avait précédée, les adhésions individuelles étaient permises et la création de sections locales de la ligue évoquée, comme pour un parti politique traditionnel⁴.

¹ *La Fédération républicaine*, janvier 1925.

² Evoquant la floraison des ligues dans les années 1924-1925, Mathias Bernard estime que « la ligue apparaît alors comme une forme d'organisation attractive, susceptible de dépasser les clivages traditionnels de la droite, de s'inscrire plus nettement dans une stratégie d'opposition et de toucher de nouvelles catégories de militants, notamment au sein de la jeunesse » : BERNARD Mathias, « Les partis modérés et les ligues pendant l'entre-deux-guerres », in DARD O. et SEVILLA N. (dir.), *op. cit.*, p.84

³ BERSTEIN S., *op. cit.*, p.344-365

⁴ Cf. statuts de la LRN en annexe 8 : article 2 sur les adhésions individuelles et article 8 mentionnant les « Comités locaux que la Ligue viendrait à créer en Province ».

Cette ambition politique était exprimée par André François-Poncet en décembre 1924 dans un éditorial de *L'Avenir*, le quotidien racheté par la LRN pour en être l'organe¹. Il espérait que les hommes de la LRN sauraient ne pas réitérer les faiblesses du Bloc national pour faire de la ligue « *une organisation comparable à celle des Unionistes anglais, un large parti républicain de progrès dans l'ordre* », renonçant aux « *querelles intérieures [...] archaïques* » et assurant la « *stabilité* » et la « *sécurité du pays* »². En juin 1925, la ligue se dota de « *délégués régionaux* » appointés, dans treize grandes régions, pour se mettre en relation avec les sections locales FR ou PRDS préexistantes ou, à défaut, créer des sections locales propres à la LRN, suivant l'exemple de la *Ligue des droits de l'homme*³. La ligue entendait alors devenir un parti politique doté de ses propres troupes et de ramifications locales. Cette ambition des origines était légitime en raison de la rapidité et de l'ampleur de l'essor de la ligue à ses débuts.

5) L'intense activité politique de la LRN, de sa création aux élections cantonales de 1925

André François-Poncet précisait que le domaine d'action de la LRN était « *proprement la politique* », entendue comme un travail sur « *l'opinion, la presse, l'action parlementaire [et] les élections* »⁴. A partir de sa création, la LRN fit preuve d'une importante activité politique dans l'optique des élections municipales de mai 1925 et cantonales de juillet 1925 qui devaient être l'occasion, aux yeux des dirigeants de la ligue, d'une sanction électorale du Cartel des gauches. Cette activité se traduisit par l'organisation d'une campagne de réunions et de conférences politiques dans tout le pays. Sur 109 réunions politiques de la droite républicaine relevées entre le 6 décembre 1924 et le 12 juillet 1925, avant la trêve politique estivale, 91 furent organisées sous l'égide de la LRN, soit plus de 80% des réunions, dans 33 départements différents⁵. Le coup d'envoi de la campagne fut lancé par la première manifestation publique de la LRN, largement relayée par la presse d'opposition, à Luna-Park le 16 décembre 1924, après la clôture de l'emprunt Clémentel auquel Millerand et la LRN avaient appelé à souscrire. Un grand banquet réunissant les partisans de la LRN fut l'occasion du premier grand discours politique de Millerand sonnante la charge contre le Cartel et

¹ L'étude du rachat de *L'Avenir* par la LRN est étudiée au chapitre IX.

² « La critique des critiques », André François-Poncet, *L'Avenir*, 20 décembre 1924.

³ AN, fonds Millerand, 470AP87, rapport d'Emmanuel Brousse du 17 juin 1925 pour le Comité directeur de la LRN sur la création de délégués régionaux.

⁴ AN, fonds André François-Poncet, 462 AP 7 : notes d'un discours prononcé le 26 juin 1925 à Neuilly.

⁵ Concernant une analyse détaillée des réunions politiques de l'opposition anticartelliste, cf. chapitre X.

préconisant une réforme constitutionnelle, une réforme administrative et une réforme sociale pour redresser la France de l'abîme où la plongeait le Cartel¹. Antony Ratier pour le PRDS et Maurice Hervey pour la FR, en remplacement d'Auguste Isaac excusé pour raisons de santé, prirent également la parole. Millerand prononça deux autres discours en province, un à Rouen le 11 janvier 1925, et un à Marseille le 1^{er} mars 1925. Il conclut sa tournée de propagande en vue des élections municipales par un discours au cirque de Paris le 23 avril 1925 et un banquet républicain deux jours plus tard à Versailles. Sur l'ensemble de l'année 1924-25, 249 conférences ou réunions à Paris et dans 68 départements de province auraient été organisées sous l'égide de la LRN².

L'activité proprement électorale de la ligue fut d'abord au service de son président. Millerand choisit de se présenter, pour faire sa rentrée parlementaire, à une élection sénatoriale partielle dans la Seine, présentée comme une occasion de revanche contre le Cartel qui l'avait chassé de la présidence de la République quelques mois plus tôt³. Minutieusement préparée, elle aboutit à l'élection de Millerand au Sénat le 5 avril 1925⁴. Pour les élections locales de 1925, la ligue rédigea des tracts et des affiches appelant les électeurs à condamner dans les urnes la politique du Cartel⁵ : 650 000 tracts et 15 000 affiches furent expédiés dans toute la France pour la campagne des élections cantonales de 1925, chiffre un peu en-deçà des élections municipales⁶. En tout, pour l'année 1924-1925, plus de 3 millions de tracts furent distribués et 445 000 affiches placardées⁷. La ligue organisa également des tournées de ses délégués en province⁸ en mai 1925 en vue de préparer les élections cantonales à venir⁹. Il s'agissait pour la ligue d'établir une liste de candidats à soutenir en priorité et auxquels donner des subsides électoraux¹⁰. Pour le 1^{er} tour des élections cantonales, 60 000 francs

¹ *La Fédération Républicaine*, janvier 1925.

² AN, fonds Millerand, 470AP89, *Compte-rendu des travaux de la LRN pendant l'année 1924-1925*.

³ Cette élection de Millerand est étudiée en détail dans le chapitre XI.

⁴ Tous les délégués sénatoriaux de la Seine avaient été approchés par la LRN.

⁵ AN, fonds Millerand, 470AP87, rapport de Brousse du 20 juin 1925.

⁶ *Ibid.*, rapport de Brousse du 22 juillet 1925, après le 1^{er} tour des élections cantonales.

⁷ AN, fonds Millerand, 470AP89, *Compte-rendu des travaux de la LRN pendant l'année 1924-1925*.

⁸ Il s'agit de Villeneau, ancien député, pour l'Ouest ligérien et charentais ; de Gallois, ancien député pour les départements du Nord de la France ; de Taurines, ancien député, pour la région auvergnate et lyonnaise ; de Hebert, ancien député, pour la région de Limoges ; de Alibert, ancien sous-préfet, pour la région de Grenoble et des Alpes ; de Ratier, ancien préfet et proche parent d'Antony Ratier, le président du PRDS, pour la Bretagne ; Mittler dans l'Est.

⁹ AN, fonds Millerand, 470AP87, rapport de quinzaine d'Emmanuel Brousse à Millerand du 4 juin 1925 : il s'agissait de faire remonter à la ligue « *statistiques, noms des sortants, cantons où nos amis sortants ont besoin d'être soutenus, cantons détenus par des adversaires et où des amis pourraient l'emporter, etc.* »

¹⁰ *Ibid.*, rapport du 20 juin 1925. Les critères de priorité politique sont les suivants : les candidats des départements de la série C, celle du renouvellement sénatorial de 1927 ; des départements où la majorité nationale sortante est menacée, comme dans le cantal ; ou des départements susceptibles de basculer en faveur des nationaux, comme en Ardèche, dans les Côtes-du-Nord et la Haute-Loire.

furent versés par la ligue à Ernest Billiet, président de l'UIE, pour soutenir les candidats du département de la Seine¹.

Jusqu'à l'été 1925, la LRN réussit à concentrer l'essentiel de l'activité politique anticartelliste au détriment des anciennes organisations politiques qui acceptèrent de jouer le jeu de l'unité et de la coopération en son sein. Elle apparaissait comme une tentative sérieuse de constitution d'un grand parti national, regroupant les principales forces politiques anticartellistes préexistantes, concentrant les moyens financiers pour les campagnes électorales des candidats et soutenir la presse amie à Paris comme en province, produisant des tracts et des affiches de propagande diffusés dans tout le pays, envoyant des conférenciers sillonner le pays pour retourner l'opinion publique. Mais cet édifice était fragile et dépendait notamment du bon vouloir des partis traditionnels à rester dans le giron de la LRN. Avec les échecs électoraux, les désaccords grandissants sur la stratégie à tenir face aux gouvernements succédant à celui de Herriot, et le réveil de la FR sous la houlette de son nouveau président Louis Marin à l'été 1925, l'activité et l'influence politique de la ligue se diluèrent au point de lui faire perdre sa dimension supra-partisane et d'en faire un acteur politique comme les autres, à côté des autres.

Dans l'intervalle, la LRN avait développé des sections locales.

6) L'implantation locale modeste de la LRN

L'implantation locale de la LRN prit deux formes principales : l'affiliation de structures préexistantes ou la création *ex-nihilo* de sections locales de la ligue. Les rapports envoyés par Brousse à Millerand en juin 1925, au moment d'envisager la création de délégués régionaux de la ligue, puis le rapport d'activité de la ligue pour l'année 1924-1925, permettent de faire le point, à ce moment-là, sur les ramifications départementales de la LRN². Il y avait les cas d'affiliation de structures existantes non rattachées à un parti politique traditionnel, comme *L'Union dauphinoise*, en Isère, qui, grâce à l'action du délégué à la propagande Alibert, ancien sous-préfet, décida de s'affilier à la ligue, tout comme *l'Union républicaine drômoise* suite à une conférence de Maginot donnée à Romans le 13 décembre 1925. Il pouvait s'agir également de sections locales créées récemment et directement affiliées à la

¹ *Ibid.* Nous voyons à cette occasion que les mouvements d'argent électoral n'étaient pas à sens unique, de l'UIE vers les organisations politiques. Dans la Seine, l'UIE était bien implantée et savait distribuer discrètement l'argent électoral.

² AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapports de quinzaine des mois de juin et juillet 1925 et 470AP89, *Compte-rendu des travaux de la LRN pendant l'année 1924-1925*.

LRN comme à Nîmes et Montpellier, dirigées par des membres du PRDS¹, ou à Bordeaux². L'organisation de la LRN dans la Loire, département dont la représentation parlementaire était entièrement cartelliste, était, d'après le rapport de janvier 1926, « *complète et définitive* » grâce à l'action du délégué à la propagande Mittler : « *chaque chef-lieu de canton, chaque chef-lieu d'arrondissement, [était] pourvu d'une section de la Ligue, avec un bureau constitué et alimenté des tracts et imprimés nécessaires* ». Des sections locales furent également créées à Paris. Fin 1924, Philippe Barrès se désignait volontaire pour organiser une section LRN pour le 1^{er} arrondissement à partir de sa permanence aux Halles, des « *membres du comité de [s]on père* »³, et de ceux de la « *Fédération des comités du 1^{er} arrondissement* », soit plus de 200 électeurs en tout⁴. Enfin, parfois, des sections locales de partis membres de la LRN coopéraient avec elle pour la propagande et les élections, comme à Poitiers où la section locale du PRDS organisa une réunion de propagande à laquelle Emmanuel Brousse pour la LRN et Paul Reynaud pour le PRDS, prirent la parole. Au final, à l'automne 1925, après un an d'existence, la LRN aurait compté un « *Comité* » dans chacun des vingt arrondissements parisiens, et 368 sections dans l'ensemble de la France, sans préciser la part des comités communaux, cantonaux, d'arrondissement ou départementaux⁵. Le tableau et la carte ci-dessous ont été élaborés à partir du rapport d'activité de la LRN pour l'année 1924-25 et présentent les implantations géographiques principales de la ligue. Elle était implantée directement, à des degrés très divers, dans 29 départements différents, et avait reçu l'affiliation officielle d'au moins 3 groupements départementaux préexistants, soit une présence attestée dans un tiers des départements métropolitains. En un an, le bilan de l'implantation de la LRN était assez maigre. La ligue n'était solidement implantée que dans cinq départements, dont quatre aux alentours de Paris : la Seine, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise, et l'Eure-et-Loir, limitrophe du précédent. Il était plus facile d'organiser ces départements que les plus éloignés : les déplacements des orateurs de la ligue, dont beaucoup étaient des parlementaires de ces départements franciliens étaient grandement facilités par la proximité géographique et une bonne desserte en transports. Dans le reste du pays, seule la Loire présentait une organisation jugée satisfaisante. Dans les 27 autres départements où la

¹ Il s'agit de Pierre Béranger, candidat PRDS aux législatives de 1924 à Nîmes et de Claude Bézard et Molinier, celui-ci membre du PRDS, à Montpellier.

² Grâce à l'activité de Henri Lorin, ancien député, de Philippart, ancien maire de la ville battu en mai 1925, et de Fallière, négociant.

³ C'est-à-dire vraisemblablement les membres du comité électoral de Maurice Barrès, député de la Seine de 1906 à 1923.

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP103, lettre de Philippe Barrès à Alexandre Millerand de 1924 mais non datée.

⁵ AN, fonds Millerand, 470AP89, *Compte-rendu des travaux de la LRN pendant l'année 1924-1925*.

ligue était présente, son implantation prenait la forme de sections locales, desquelles devait venir une impulsion pour organiser l'ensemble du département, mais sans grand résultat.

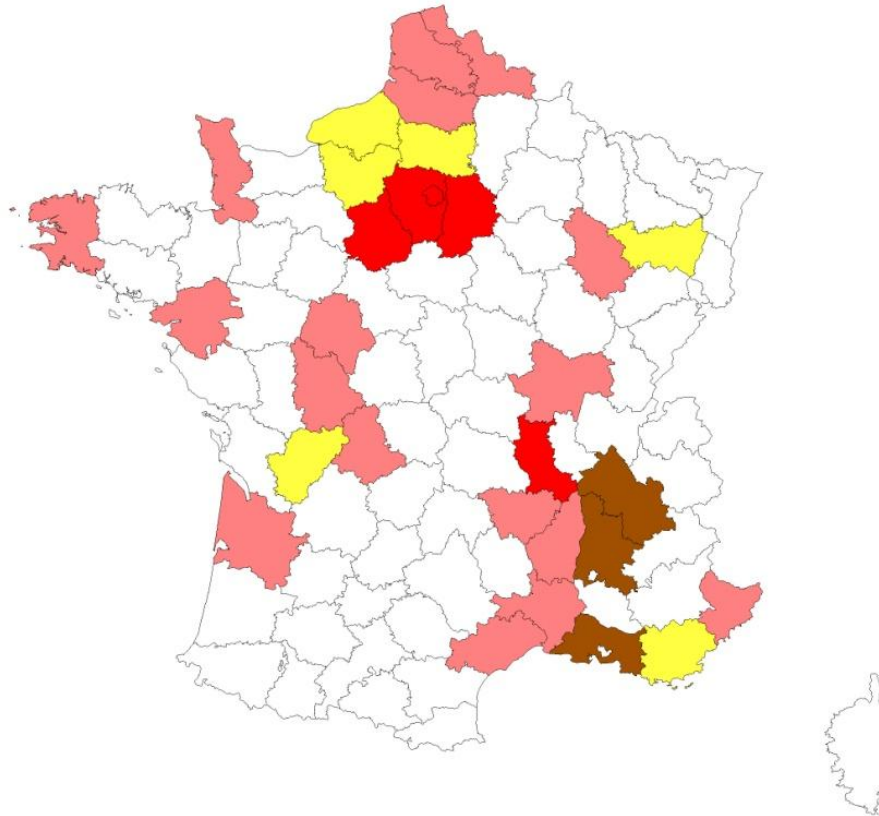
La présence de la LRN au niveau local d'après le rapport d'activité de la ligue pour l'année 1924-1925¹	
Création de sections de la LRN	Ralliement de groupements politiques préexistants
> A l'échelle départementale² : Dans les 20 arrondissements de Paris Eure-et-Loir Loire Seine-et-Marne Seine-et-Oise	<i>L'Union dauphinoise</i> , en Isère <i>L'Union républicaine drômoise</i> <i>L'Union républicaine</i> des Bouches-du-Rhône
> A l'échelle communale : <u>Dans le Nord du pays :</u> Amiens (Somme) Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) Lille (Nord) <u>Dans le Sud du pays :</u> Annonay (Ardèche) Cannes et Nice (Alpes-Maritimes) Montpellier (Hérault) Nîmes (Gard) Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) <u>Dans l'Ouest du pays :</u> Bordeaux (Gironde) Brest (Finistère) Châtellerauld (Vienne) Cherbourg (Manche) Limoges (Haute-Vienne) Nantes (Loire-Inférieure) Poitiers (Vienne) Tours (Indre-et-Loire) <u>Dans le Centre-Est du pays :</u> Saint-Dizier (Haute-Marne) Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)	
> Sans plus de précisions, des sections existent dans les départements suivants : Charente Eure Oise Orne	Seine-Inférieure Var Vosges

La carte montre deux zones principales d'implantation de la LRN : le bassin parisien et son extension septentrionale jusqu'à la région Nord, et l'axe séquano-rhodanien, s'élargissant de part et d'autre du delta du Rhône le long de la côte méditerranéenne. Si la présence francilienne était due à la proximité du centre d'impulsion politique parisien, nous n'avons aucune interprétation satisfaisante à proposer pour l'axe Nord-Sud le long de la Saône et du Rhône.

¹ AN, fonds Millerand, 470AP89, *Compte-rendu des travaux de la LRN pendant l'année 1924-1925*. Le rapport ne prétend pas à l'exhaustivité de la présence de la LRN dans le pays mais l'on peut penser que sont cités à cette occasion les exemples d'implantation les plus importants de la ligue.

² Les noms de départements cités indiquent ceux où existe une organisation jugée complète de la LRN à cette échelle.

La présence de la LRN en France d'après le compte-rendu d'activité de la ligue à son assemblée générale du 14 novembre 1925



Présence de la LRN dans les départements métropolitains

■ organisation jugée complète de la LRN à l'échelle départementale	(5)
■ existence d'une ou plusieurs sections communales de la LRN dans le département	(17)
■ présence de la LRN dans le département mentionnée sans autre précision	(6)
■ parti des républicains nationaux du département officiellement affilié à la LRN	(3)
□ département où aucune section LRN n'est attestée	(59)

© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après le "Compte-rendu des travaux de la LRN pendant l'année 1924-1925" - Archives Nationales - Fonds Millerand, 470 AP 89
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2012

Parmi les groupements officiellement affiliés à la LRN, le *Comité permanent d'Union républicaine* (UR) dans les Bouches-du-Rhône, animé par l'industriel Edouard Velten et par Antoine Boude et réunissant « *tous les groupes de l'opposition modérée* » : PRDS, FR, PDP et « *Jeunesses Républicaines* » était souvent cité comme modèle d'organisation¹. Dans ce département dominé par les cartellistes, chaque canton possédait sa « *permanence* » dirigée par un secrétariat. L'UR avait entrepris une révision en profondeur des listes électorales à Marseille, et obtenu la radiation de 18 000 électeurs indûment inscrits, entraînant l'annulation par le Conseil d'Etat de la réélection en mai 1925 du sénateur-maire socialiste de la ville Siméon Flaissières. Selon Bardoux, cette initiative départementale devait déboucher, par les contacts pris avec les départements voisins, sur la création d'une « *Fédération provençale* », en attendant le développement d'autres fédérations provinciales, sur le modèle de celle du Plateau Central à laquelle il consacra une grande activité, dans le Périgord, en Bourgogne, en Champagne et « *peut-être* » dans le Dauphiné². Ce groupement marseillais montrait aux autres départements la voie à suivre et donnait l'exemple d'une activité politique ayant des résultats concrets fragilisant des forces cartellistes pourtant en position de force dans ce département.

La victoire du Cartel marqua une forte réaction partisane parmi les républicains nationaux : ils cherchèrent à créer des structures partisans capables de concurrencer celles de la gauche et de permettre un meilleur impact de la propagande anticartelliste dans l'opinion. Près de vingt ans après l'effort de mobilisation entrepris par l'ALP pour développer un militantisme populaire et interclassiste de droite, la défaite du Bloc national en 1924 entraîna une reprise de cet effort, vu comme la condition de la revanche électorale sur la gauche cartelliste à l'horizon 1928.

Les mêmes renouvellement et dynamisme partisans se retrouvèrent à l'extrême-droite du champ politique, de la part de la droite activiste.

¹ « Comment vaincre ? », Jacques Bardoux, *L'Echo de Paris*, 6 janvier 1926. Ces « jeunesses républicaines » sont soit une appellation locale d'un groupe des Jeunesses Patriotes, soit une structure de jeunesse organisée par, ou affiliée à, ce groupement local.

² *Ibid.*

III) 1924-1925 : le réveil de la droite ligueuse

La poussée ligueuse des années Vingt a fait l'objet de plusieurs travaux historiques importants. Robert Soucy étudia le renouveau ligueur des années Vingt de façon transversale, alors que d'autres historiens s'intéressèrent, dans une logique monographique, à telle ou telle ligue, comme la somme de Jean Philippet sur les *Jeunesses patriotes* (JP) ou le travail d'Eugen Weber sur *l'Action française* (AF)¹. D'autres historiens s'attachèrent à retracer la vie de certains dirigeants de ces ligues, comme Georges Valois, le dirigeant du *Faisceau*². Olivier Dard, reprenant l'ensemble de la bibliographie existant sur les ligues³, s'est demandé si la période 1924-1926 ne serait pas une « répétition générale » de la radicalisation des années Trente, alors que Robert Soucy en faisait la « première vague » de fascisme qui toucha la France dans l'entre-deux-guerres, avant la deuxième, plus importante, dix ans plus tard⁴. Le réveil des ligues à partir de 1924 marque pour ces deux historiens un tournant dans les rapports de force au sein du champ du nationalisme ligueur : l'AF, qui l'avait dominé pendant vingt ans dut faire face à une concurrence nouvelle. La victoire du Cartel des gauches en 1924 marqua la fin d'un cycle et un temps de recomposition de la droite ligueuse⁵. Il s'est agi dans un premier temps d'un réveil de l'AF et de la réactivation de la vieille *Ligue des patriotes* (LDP) et de son organisation de jeunesse, les *Jeunesses patriotes* (JP), ainsi que de la *Légion* d'Antoine Rédier, proche des idées d'AF et marqué par l'esprit ancien combattant et le catholicisme.

Si la question du fascisme est abordée plus loin⁶, ce sont surtout les conséquences de la victoire du Cartel des gauches sur les ligues nationales qui nous intéressent ici, en terme de réorganisation ou de création de nouvelles organisations. Motivées par le sentiment d'un danger communiste grandissant à partir de la fin de l'année 1924, les ligues activistes n'en furent pas moins farouchement anticartellistes. Les gouvernements de gauche au pouvoir de

¹ Pour l'ensemble des références bibliographiques concernant les ligues, nous renvoyons à notre bibliographie.

² Sur Georges Valois, voir notamment les ouvrages de GUCHET Yves, *Georges Valois. L'Action Française. Le Faisceau. La République Syndicale*, Paris, Albatros, 1975 et DARD Olivier (études réunies par), *Georges Valois, itinéraire et réceptions*, Berne, PIE, Peter Lang, 2011

³ DARD Olivier, « Ligues et droites nationalistes en France au vingtième siècle : signification, place, évolution », in DARD Olivier et SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur en Europe et aux Amériques*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2011, p.147-177

⁴ SOUCY Robert, *Le fascisme français 1924-1933*, Paris, PUF, 1989 [1986]

⁵ *Ibid.*, p.45 et DARD Olivier, « Ligues et droites nationalistes en France au vingtième siècle : signification, place, évolution », *op. cit.*, p.153

⁶ Cf. chapitre III.

1924 à 1926 étaient accusés de mollesse et de compromission envers les communistes. La première condition d'une lutte efficace contre les communistes était d'abattre le Cartel parlementaire, puis instaurer un régime d'ordre qui préviendrait tout risque révolutionnaire, et, par ailleurs, résoudrait efficacement la crise financière et monétaire dans laquelle le pays s'enfonçait à partir de l'automne 1925. La première année du Cartel fut marquée par un réveil des ligues activistes et par leur rapprochement. Nous les étudierons ici de façon monographique et synthétique, en nous appuyant largement sur la bibliographie existante. Dans le chapitre suivant, nous verrons de façon transversale en quoi la création du *Faisceau* par Georges Valois en novembre 1925 bouleversa, sur un temps court, le champ politique de la droite ligueuse, entraînant une concurrence féroce entre les ligues pour capter militants et financements.

Nous nous concentrerons ici sur les quatre ligues principales ayant connu un renouveau à partir de 1924, à savoir l'AF, la LDP, les JP et la *Légion*. Ces quatre ligues n'étaient pas les seules à irriguer le champ du nationalisme. D'autres existaient, parfois depuis longtemps, mais n'étaient pas des ligues activistes à proprement parler. Le 1^{er} septembre 1924 parut une *Chronique des ligues nationales*, rédigée par Hubert Bourgin, l'ancien chargé de la documentation de l'ANR et secrétaire général de la *Ligue civique*. Cette chronique présentait les différentes ligues « nationales » existant à ce moment, et rendait compte de leur action et à œuvrer à leur rapprochement dans le but de combattre la politique extérieure antinationale du Cartel des gauches¹. La « Ligue des ligues » que Bourgin appelait de ses vœux n'eut quasiment aucune activité politique et disparut quand il rejoignit Georges Valois dans le *Faisceau*². Cinq ligues, les principales, étaient présentées dans ce premier numéro : la LDP, le *Comité Dupleix*, l'*Union civique*, la *Ligue civique* et la *Ligue française*. Les ligues présentées étaient républicaines : l'AF n'apparaissait à aucun moment. Nous consacrerons un développement plus important à la LDP, mais pensons utiles de présenter rapidement les quatre autres ligues, dont l'activité ne s'est pas particulièrement développée suite à la victoire du Cartel.

Le *Comité Dupleix*, fondé en 1894 par Gabriel Bonvalot, se donnait pour but de valoriser, auprès de la population française, l'empire colonial français, sa richesse, et d'encourager les vocations coloniales, par le biais de conférences et d'imprimés.

¹ *Chronique des ligues nationales*, n°1, 1^{er} septembre 1924, trouvé dans les archives d'Alexandre Millerand : AN, fonds Millerand, 470AP87.

² PHILIPPET J., *Le temps des ligues. Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes, 1919-1944*, thèse pour le doctorat d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, 1999, p.236-237

La *Ligue française*, fondée par Ernest Lavisse et le général Pau au début de l'année 1914, était présentée comme comptant 60 000 membres en 1924. Elle militait pour l'enseignement de la grandeur de la France et à sa défense, et était dirigée, en 1924, par le général Aubier.

Très proche de la précédente dans ses origines et dans ses buts, la *Ligue civique*, fondée en 1919 par plusieurs universitaires, avait pour but de fortifier la moralité des citoyens français et de poursuivre dans la paix l'union sacrée entre les Français, contre l'idée de lutte des classes. Elle était présidée par Maurice Lailler, et Hubert Bourgin était son secrétaire général.

L'Union civique, créée en avril 1920 pendant la grève générale des cheminots, était un syndicat de citoyens « *prêts à servir de volontaires du travail* » pour « *garantir au public l'usage des services* » dans les domaines des transports, du ravitaillement en eau et en nourriture, ou encore dans le domaine hospitalier. Ces volontaires intervenaient en concertation avec les pouvoirs publics en cas de grève, et pour la durée de la grève, dans les services publics sus nommés. Elle avait joué un rôle non-négligeable pour briser la grève générale de 1920. En 1924, elle était dirigée par le général Balfourier.

A) L'AF et la LDP, anciennes ligues nationalistes relancées par la victoire du Cartel des gauches

1) Le nouveau dynamisme de l'Action française (AF)

L'organisation royaliste et nationaliste connut une dynamique nouvelle suite à la victoire du Cartel des gauches, avant que la scission de Georges Valois à la fin de l'année 1925 ne vînt contrarier son action¹.

L'AF regroupait une nébuleuse d'organisations : le journal, la ligue, la fédération des camelots du roi, celle des étudiants d'AF, les Dames d'AF et les jeunes filles royalistes. Le journal en était le cœur : il assurait la propagande des idées royalistes dans tout le pays et était l'organe de liaison de tous les partisans royalistes. Charles Maurras et Léon Daudet étaient les directeurs politiques du quotidien, et Maurice Pujo son rédacteur en chef. Grâce au succès de

¹ Les informations suivantes sont extraites d'un rapport de police trouvé aux APP, BA/1893 : rapport de police daté de janvier 1925 retraçant l'historique de l'Action française et son développement depuis la victoire du Cartel. L'histoire de l'AF à partir de l'automne 1925 dans un contexte de concurrence accrue avec les autres organisations ligueuses est étudié dans la deuxième partie de ce chapitre.

ses souscriptions, l'AF put publier une feuille hebdomadaire, *l'Action française du dimanche*, bien répandue dans les campagnes, ainsi qu'un hebdomadaire en langue allemande, *Le National d'Alsace*, pour pénétrer la population des départements recouverts.

La *ligue d'AF*, quant à elle, était particulièrement bien développée en région parisienne où des sections avaient été créées dans chaque arrondissement de Paris et dans la plupart des localités de la banlieue. Pour développer son action en province, la ligue avait créé dix secrétariats régionaux dont l'autorité s'étendait sur plusieurs départements, et dont les sièges respectifs étaient à Amiens, Brest, Nantes, Poitiers, Bordeaux, Limoges, Lyon, Toulouse, Marseille et Nîmes. En janvier 1925, le Comité directeur de la *Ligue d'Action française* se composait de la façon suivante : son président était Bernard de Vesins, ancien officier militaire révoqué en 1906 à l'occasion des inventaires des biens d'églises auxquels il s'opposa ; ses vice-présidents d'honneur étaient l'amiral Schwerer et Lucien Lacour ; ses vice-présidents effectifs Charles Maurras et François de la Motte ; le secrétaire général était Pierre Lecoeur et le trésorier Ernest Berger. Autre composante très importante pour les activités d'AF, notamment la vente à la criée du journal et les coups de main contre les adversaires politiques¹, la *fédération des Camelots du roi* était dirigée par un autre comité directeur présidé par Maxime Réal del Sarte². Son vice-président était Lucien Lacour, son secrétaire général Pierre Lecoeur, assisté de Raymond Batardy, et son trésorier André Guignard. La *fédération des Etudiants d'AF* groupait les élèves des grandes écoles, lycées et collèges, qui s'engageaient à propager les idées d'AF dans ces milieux et prêtaient parfois main forte aux camelots dans leurs activités violentes. Enfin, les *Dames d'AF*, présidées par la comtesse de Lur-Saluces, et les *Jeunes filles royalistes*, présidées par Mlle de Kerret, avaient une activité beaucoup plus mondaine, ne se manifestant que dans les cérémonies religieuses et patriotiques. Elles devaient chercher à accroître la diffusion du journal et à assurer le succès des souscriptions lancées par l'AF.

Cette nébuleuse royaliste fut renforcée dans les années Vingt par la création d'un certain nombre d'associations non strictement politiques, par l'intermédiaire desquelles elle espérait accroître son influence, et dont les deux plus importantes furent à l'initiative de Georges Valois, dans le domaine économique. Il fonda *l'Union des corporations françaises*, une association corporative patronale et ouvrière dont le but avoué était la défense des intérêts des salariés. Elle revendiquait l'adhésion de 40 groupements corporatifs mais son nombre

¹ Chaque camelot du roi serait équipé d'une matraque et d'un revolver.

² Sculpteur, il éleva de nombreux monuments aux morts commémorant la Première Guerre mondiale.

d'adhérents effectifs était insignifiant selon les autorités policières¹. Valois fut également à l'origine de la création, en 1923, de la *Ligue du franc or* qui militait pour la revalorisation de la monnaie nationale fortement affectée par les déséquilibres financiers du premier conflit mondial et pour sa convertibilité en or. L'AF avait également créé une organisation à l'image de *l'Union civique*, la *Main d'œuvre civique*, destinée à suppléer les défaillances éventuelles des services publics en cas de guerre ou de troubles.

L'ensemble de ces organisations rattachées à l'AF était placé sous l'autorité d'un comité directeur composé de Léon Daudet, Charles Maurras, Maurice Pujo, Delebecque, Lucien Moreau, Paul Robain, de Boisfleury et Georges Valois, qui étaient les véritables décideurs de l'action politique de l'AF, de sa propagande et de son administration financière.

Malgré sa défaite électorale en 1924, marquée par la non-réélection de Léon Daudet à Paris, l'AF connut un regain d'influence suite à la victoire du Cartel des gauches. Alors qu'il avait largement épargné le gouvernement Poincaré, le journal critiqua vivement le gouvernement Herriot sur tous les aspects de sa politique. En plus des articles du quotidien, l'AF assurait sa propagande par voie de tracts et d'affiches². La ligue organisa quatre grandes réunions publiques dans la première année du Cartel : deux dans l'Est du pays, à Nancy le 25 octobre 1924 et à Metz le lendemain, devant 1 500 à 3 000 personnes pour chacune ; la troisième le 21 novembre 1924 à Luna-Park, devant 10 000 personnes, en clôture de son 11^e congrès ; enfin la dernière eut lieu, toujours à Luna-Park, le 29 avril 1925, devant 8 à 9 000 personnes. Dans ces réunions, les orateurs d'AF dénoncèrent la politique néfaste du gouvernement menaçant les catholiques et l'Alsace-Lorraine, la nocivité de la République, du parlementarisme et du suffrage universel pour la France, les menaces révolutionnaires face auxquelles l'AF serait le meilleur rempart, la persistance du danger allemand et l'incapacité passée et présente des partisans du Bloc national, notamment de la LRN, à redresser la situation.

Cette campagne de dénigrement du Cartel et d'agitation du danger communiste porta ses fruits : le tirage du quotidien augmenta, passant de 71 000 à 90 000 exemplaires entre le 1^{er} octobre 1924 et le mois de mai 1925 et la campagne de souscription en cours en janvier

¹ APP, BA/1893 : *ibid.*

² Quatre imprimés différents avaient été édités et diffusés dans tout le pays par l'AF depuis la victoire du Cartel : « A bas le traître », affiche tirée à 1 000 exemplaires et dirigée contre Joseph Caillaux ; « La résistance des catholiques français. Mesures à prendre, conseils pratiques », brochure rédigée par le président de la ligue, Bernard de Vesins, et tirée à 5 500 exemplaires ; « Défendons-nous », affiche répandue en province pour dénoncer le péril communiste ; et enfin une affiche appelant les Français à ne pas souscrire l'emprunt qui pourrait être demandé pour l'application du plan Dawes pour relever l'économie allemande.

1925 fut un succès¹. Par ailleurs, les effectifs cumulés des différentes organisations d'AF dans le département de la Seine, avaient crû de 6 500 en octobre 1924 à 8 700 en janvier 1925². La croissance fut particulièrement forte au mois de décembre 1924, quand la peur d'un coup de force communiste fut à son comble dans l'opinion. Au début de l'année 1925, les forces d'AF, toutes organisations confondues, étaient estimées entre 45 et 50 000 membres pour l'ensemble du pays. Cette croissance des effectifs semble s'être poursuivie au premier semestre 1925, les effectifs dans le département de la Seine étant estimés en mai 1925 à 9 500 membres³. Au niveau national, le nombre de sections de la ligue, devant comprendre depuis 1920 au moins 40 ligueurs, augmenta fortement pendant la période du Cartel : 95 sections en 1922, 107 en 1923, 116 en 1924, 122 en 1925 et 142 en 1926⁴.

Par ailleurs, l'AF sut se mettre en avant à plusieurs moments de l'actualité politique de la première année du Cartel et apparaître comme son principal opposant. La ligue appela dès le mois de juillet 1924 les catholiques à la « *guerre religieuse* » contre le gouvernement Herriot⁵. Elle critiqua en effet tout ce qui pouvait paraître menacer les intérêts des catholiques, dans le but évident de se concilier cette partie de l'opinion, alors en pleine organisation. Furent particulièrement dénoncées, et toujours interprétées de façon maximaliste, les déclarations gouvernementales relatives au statut de l'Alsace-Lorraine, à l'application des lois laïques, et à la suppression de l'ambassade du Vatican. Le journal agita également la menace d'un coup de force communiste dès que l'actualité le permettait : retour en France de Jacques Sadoul⁶, l'arrivée à Paris d'un ambassadeur de l'URSS suite à la reconnaissance du pays le 28 octobre 1924, le cortège communiste lors du transfert des cendres de Jaurès au panthéon le 23 novembre 1924. L'AF fut également la principale actrice de la mobilisation des étudiants parisiens, puis de province, contre la nomination en mars 1925, par le ministre de l'Instruction publique François-Albert, du radical Georges Scelle à la chair de droit public de la faculté de

¹ Elle aurait atteint à cette date près de 3 millions de francs.

² Le rapport de police ventilait comme suit ce chiffre de 8 700 membres d'AF : 6 500 ligueurs (75% des effectifs), 900 camelots du roi, 300 étudiants, 500 « dames » et « jeunes filles », et 500 « alliés », c'est-à-dire membres de l'Alliance d'AF rassemblant les sympathisants non actifs d'AF.

³ AN, F7 13194 : rapport de police de mai 1925. Mais les estimations chiffrées des rapports de police varient considérablement d'un rapport à l'autre, rendant difficile leurs interprétations. Un autre rapport daté du 22 juin 1925, mentionne 13 500 adhérents dans la Seine dont 1 000 camelots. Il semble pourtant peu probable que l'AF ait gagné 4 000 adhérents en un mois alors que l'actualité politique de ces deux mois n'est pas particulièrement porteuse.

⁴ PREVOTAT J., *L'Action française*, Paris, PUF, 2004, p.44-49

⁵ PREVOTAT J., *L'Action française*, Paris, PUF, 2004, p.35-39

⁶ La capitaine Jacques Sadoul, attaché durant la guerre au cabinet d'A. Thomas, ministre de l'Armement, avait été envoyé en Russie en septembre 1917 comme membre d'une mission militaire. Il avait ensuite refusé de rentrer en France et s'était lié à Lénine et Trotski. Il occupa divers postes officiels dans l'administration soviétique et fut condamné à mort en France, par contumace, pour désertion, le 8 novembre 1919.

droit de Paris, alors qu'il n'avait été classé que deuxième par ses pairs¹. Par ailleurs l'AF répondit de façon très violente aux descentes de police chez les nationalistes pour les désarmer suite à l'assassinat des militants JP en avril 1925 rue Damrémont et à celui du secrétaire administratif de la ligue, Ernest Berger, le 26 mai 1925. Dans son journal, Maurras appela au meurtre du ministre de l'Intérieur Abraham Schrameck, s'il continuait à désarmer les ligues nationales et à favoriser les communistes². L'ascendance juive du ministre constituait pour Maurras un soupçon de culpabilité supplémentaire dans sa volonté de désarmer les défenseurs de l'ordre national au profit des forces cosmopolites de la révolution internationale.

Avant l'apparition du *Faisceau*, l'AF apparaissait comme la ligue la plus virulente à l'encontre du Cartel des gauches, et avait réussi à attirer à elle un certain nombre de nouveaux adhérents désireux de lutter, y compris physiquement, contre les menaces révolutionnaires en France. Elle bénéficia de la dynamique d'opposition créée par la victoire du Cartel des gauches et par la mise en place du gouvernement Herriot qui appliqua l'essentiel du programme du Cartel. La politique religieuse et extérieure du gouvernement permit à l'AF de renouer avec ses thèmes de propagande de prédilection notamment auprès de l'opinion catholique. Partageant la même volonté de défense contre le danger communiste avec les autres ligues, l'AF déconseilla pourtant à ses membres d'y adhérer³. Elle prétendait ne pas avoir d'hostilité contre ces organisations mais préférait une collaboration négociée entre chefs plutôt que des adhésions multiples. D'ailleurs, si le journal enregistra une recrudescence de son lectorat jusqu'à la condamnation de l'AF par le pape en décembre 1926, la ligue et les camelots du roi durent faire face, à partir de l'automne 1925, à la concurrence accrue des autres ligues, provoquant une certaine hémorragie militante.

2) **La renaissance de la *Ligue des Patriotes (LDP)* et sa réorientation sur les problèmes de politique intérieure**

Paul Déroulède avait fondé cette ligue nationaliste et plébiscitaire après la guerre de 1870 pour entretenir le désir de Revanche contre l'Allemagne et obtenir le retour des provinces perdues. Décédé en janvier 1914, il fut remplacé à la tête de la ligue par Maurice

¹ PREVOTAT J., *L'Action française*, Paris, PUF, 2004, p.40-43

² *L'Action française*, le 9 juin 1925. Ernest Berger ne fut pas assassiné par les communistes mais par une femme, Maria Bonnefoy, ayant semble-t-il agi seule.

³ *L'Action française*, le 20 septembre 1924.

Barrès. Suite à la réintégration de l'Alsace-Lorraine dans le territoire français en 1919, Barrès modifia l'article premier des statuts de la ligue et lui donna pour but de veiller à l'exécution intégrale du traité de Versailles et d'assurer, par sa propagande, la réussite de la réintégration des deux départements recouvrés et de la reconstruction des régions dévastées par la guerre. Signe des temps, la ligue devait désormais s'opposer, également, au « *complot permanent des Allemands pour bolchéviser la France* »¹. Suite à la mort de Barrès le 4 décembre 1923, et à la victoire du Cartel des gauches, le Comité directeur de la ligue proposa au général de Castelnau de lui succéder. Au 1^{er} septembre 1924, le comité directeur était composé de cinq vice-présidents : Gauthier de Clagny, ancien boulangiste et plébiscitaire, Chenu, ancien antidreyfusard, René Lambert, conseiller municipal de Paris, Désiré Ferry, député de la Meurthe-et-Moselle, et Pierre Taittinger, député de la Seine venu des jeunesses plébiscitaires. L'administrateur général de la ligue était Le Menuel, l'administrateur délégué le commandant Sérieyx, et le secrétaire général Jean Bourgoïn². En décembre 1924, le bureau de la ligue fut modifié. Hubert Bourgin, également secrétaire général de la *Ligue civique*, fut nommé directeur général du secrétariat de la LDP. Le commandant Sérieyx n'avait plus de fonction effective et fut nommé secrétaire général honoraire de la ligue. Marcel Habert, ancien collaborateur de Déroulède, devint « *délégué général* » de la ligue, sans que cette fonction soit précisée, mais prenant sans doute la place de Le Menuel dont le nom n'apparaît plus³.

La renaissance de la LDP eut lieu lors de l'Assemblée générale du 24 novembre 1924 salle Wagram. C'est lors de cette réunion que le général de Castelnau fut désigné président effectif de la LDP en remplacement de Maurice Barrès, cette fonction n'ayant pas été pourvue depuis son décès⁴. Il avait déjà accepté d'être le président de la *Fédération nationale catholique* (FNC) en cours de constitution pour organiser la résistance catholique à la politique laïque du gouvernement Herriot. Alexandre Millerand, non présent mais ayant délivré un message par lettre, accepta la présidence d'honneur de la ligue⁵. Sa présence à la tête de la ligue soulignait son caractère républicain, mais se plaçait sous le patronage d'un des républicains souhaitant le plus notoirement une révision constitutionnelle pour renforcer les pouvoirs de l'exécutif au sein de la République française, ce qui pouvait contenter les responsables de la ligue venus du courant plébiscitaire, comme Gauthier de Clagny, Taittinger

¹ *Chronique des ligues nationales*, n°1, 1^{er} septembre 1924, trouvé dans les archives d'Alexandre Millerand : AN, fonds Millerand, 470AP87.

² *Ibid.*

³ *L'Echo de Paris*, 19 décembre 1924.

⁴ *L'Echo de Paris*, le 24 novembre 1924.

⁵ Dans sa lettre, Millerand rappela son opposition politique à Déroulède lors du gouvernement Waldeck-Rousseau. Mais l'union sacrée du temps de guerre le rapprocha de Maurice Barrès avec lequel il s'associa dans la liste de Bloc national du deuxième secteur de Paris en 1919.

et Chenu. Pour le général de Castelnau, ce double patronage, du président de la FNC et de celui de la LRN, garantissait à la LDP son positionnement « *au-dessus de toute politique de partis et en dehors des préoccupations confessionnelles* »¹. Le 9 décembre 1924, le général de Castelnau lança, dans *L'Echo de Paris* et par voie de tracts², son premier appel aux Français en temps que président de la LDP³. En quelques mois, d'après les archives privées de Castelnau, la LDP aurait reçu 35 000 nouvelles adhésions⁴.

Sous sa présidence, la LDP proposait de rassembler les Français « *de toutes opinions publiques, de toutes classes, de toutes conditions, de toutes croyances religieuses, de toutes conceptions philosophiques* » mais unis par « *un profond sentiment d'ordre et un culte ardent de la Patrie* », comme aux temps de l'Union sacrée, pour barrer la route aux « *révolutionnaires internationalistes* » menaçant le « *patrimoine national* » en voulant instaurer, comme en Russie, un régime d'« *anarchie* », de « *servitude* », de « *ruine* » et de « *mort* »⁵. Castelnau dénonçait « *l'indifférence ou l'optimisme candide des pouvoirs publics* » à leur encontre. Les adversaires de la ligue étaient donc doubles : les communistes révolutionnaires et leurs alliés passifs, les cartellistes au pouvoir, même s'ils n'étaient pas cités, puisque la ligue disait être au-dessus des partis. La réorganisation de la LDP devait en faire une « *armée de l'ordre* » qui pût défendre le pays en cas d'insurrection communiste⁶. L'appel au rassemblement des Français dans la LDP provoqua le ralliement de la *Ligue des chefs de sections et des soldats combattants* dirigée par Binet-Valmer, nommé pour l'occasion au Comité directeur de la LDP, dans le but de constituer une force d'opposition à toute tentative de coup d'Etat communiste⁷. La LDP s'était aussi rapprochée, à la fin de l'année 1924, de *l'Union civique* et de *l'Union des anciens combattants*, dont les présidents respectifs, le général Balfourier et Charles Bertrand, député⁸, furent également nommés au Comité directeur de la ligue⁹. En décembre 1924, ce dernier s'élargit à deux députés, Achille Fould et Henry Le Mire¹⁰, ainsi qu'à Philippe Barrès et à Emile Lévyllier, un avocat à la Cour d'appel

¹ *L'Echo de Paris*, le 22 novembre 1924.

² Il a été tiré sous forme de tract à 60 000 exemplaires et sous forme d'affiche à 8 000 exemplaires : cf. AN, F7 13231, rapport de police du 10 janvier 1925.

³ *L'Echo de Paris*, le 9 décembre 1924.

⁴ BONAFoux-VERrAx Corinne, *A la droite de Dieu. La FNC, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004, p.263

⁵ Nous sommes peu de temps après le défilé communiste à Paris lors du transfert des cendres de Jaurès au Panthéon qui provoqua une vive émotion à droite.

⁶ « La LDP et la défense de l'ordre », de Castelnau, *L'Echo de Paris*, 4 janvier 1925.

⁷ *La Victoire*, le 11 décembre 1924 : en adhérant à la LDP, la *Ligue des chefs de sections* garde son autonomie et son programme propre.

⁸ Il siège au groupe des non-inscrits.

⁹ *L'Echo de Paris*, le 19 décembre 1924.

¹⁰ Ils sont inscrits au groupe URD à la Chambre des députés.

de Paris¹. Philippe Barrès appela tous les « *défenseurs de l'ordre* » à s'unir au sein de la LDP dont il estimait, comme gage d'efficacité, qu'elle devait rassembler 200 000 adhérents, dont 40 000 acceptant d'être mobilisés en cas de coup de force communiste².

Par ailleurs, en janvier 1925, face aux accusations de la gauche d'être une menace pour l'ordre public, Castelnau précisa que la LDP ne comptait pas être un agresseur mais au contraire entendait défendre le pays contre toute tentative de coup d'Etat communiste, en conformité avec le programme de la ligue : « *l'entente fraternelle entre tous les citoyens pour la défense de l'ordre, la liberté du travail et la sauvegarde de la paix sociale* »³. Pour la LDP renaissante, la défense de la Patrie était d'abord une œuvre de défense intérieure. L'Allemagne, qui était jusqu'alors au centre des attentions et des inquiétudes de la ligue, n'était, significativement, pas citée une seule fois dans les deux appels de Castelnau au pays. Egalement à la tête de la FNC⁴, ce dernier réorienta donc l'attention de la LDP sur l'opposition à la politique intérieure menée par le Cartel des gauches.

La ligue entreprit un effort de propagande par des réunions publiques, d'abord en région parisienne, de décembre 1924 au printemps 1925, à raison d'une par soir, avant d'en organiser en province⁵. Cet effort nécessitait des ressources, que la ligue recevait en abondance depuis son appel : elle aurait même bénéficié de plus de fonds que la LRN⁶. Cette richesse proviendrait d'adhésions très nombreuses, et venant de milieux aisés⁷, depuis la fin de l'année 1924, et d'associations catholiques. Deux grandes réunions publiques eurent lieu à Paris fin janvier 1925, témoignant du renouveau de la LDP : à la salle Japy le 28 janvier, Pierre Taittinger dénonça, devant 2 500 personnes, le danger communiste et fit de la LDP, et de sa section de jeunesse, les *Jeunesses patriotes* (JP)⁸, le meilleur rempart à toute entreprise révolutionnaire ; le 30 janvier 1925 salle Wagram, le Comité directeur de la ligue, Castelnau en tête, se réunit pour commémorer la mémoire de Paul Déroulède devant 3 à 5 000 personnes⁹. Puis la ligue organisa un grand nombre de réunions en région parisienne, avant de réunir à nouveau plusieurs milliers de sympathisants le 27 avril 1925, pour dénoncer le

¹ *L'Echo de Paris*, le 19 décembre 1924.

² *Ibid.*

³ *L'Echo de Paris*, le 12 janvier 1925.

⁴ Voir le chapitre V.

⁵ Pour l'étude des réunions publiques, voir chapitre X.

⁶ AN, F7 12873 : rapport de police du 6 décembre 1924. Et F7 13231, rapport de police du 28 janvier 1925 qui note que la ligue « *n'est plus comme avant sans ressources* ».

⁷ C'est en tout cas ce qu'affirme *La Liberté*, le 24 janvier 1925. *L'Echo de Paris*, le 27 février 1925 sur le compte-rendu d'une réunion du comité directeur la veille qui constate la hausse des effectifs de la ligue en Paris comme en province.

⁸ Nous étudions la naissance et le développement des JP dans la deuxième partie.

⁹ Les estimations diffèrent entre la fourchette haute de *L'Echo de Paris* du 31 janvier 1925 et un rapport de police du 31 janvier 1925 : AN, F7 13231.

laxisme du gouvernement Painlevé devant la menace communiste, mais également, revenant à ses préoccupations originelles, pour défendre la Pologne et la Petite Entente face à la menace allemande.

A partir de l'automne 1925, au moment de la négociation des accords de Locarno par Aristide Briand¹, on assista à un retour de la politique extérieure dans la propagande de la LDP. La ligue organisa une grande réunion publique dans la salle Wagram le 19 décembre 1925 en présence de Louis Marin pour dénoncer ces accords². Ce retour à des préoccupations extérieures était confirmé dans un appel aux Français, en janvier 1926, présentant à nouveau les buts de la LDP³. Significativement venait en premier la défense de la « *paix extérieure* » pour assurer la sécurité des frontières françaises et du domaine colonial, par la défense de « *ce qui rest[ait] encore debout du Traité de Versailles* », le droit à l'occupation française en Rhénanie, la resserrement des alliances de la Petite Entente. La ligue entendait développer un « *puissant courant d'opinion* » dans le pays pour pousser les gouvernants à résister aux concessions demandées par les autres pays. Le deuxième but de la ligue, présenté comme complémentaire du premier, constituait la plus grande partie de l'appel : « *garantir la paix intérieure [et] maintenir l'ordre* » à l'intérieur, condition *sine qua non* d'une politique extérieure de fermeté. Castelnau précisait les conditions de la paix entre Français. La première était la garantie absolue de la liberté de conscience et de croyance ainsi que de l'égalité de tous devant la loi, référence à la revendication de la FNC d'abroger les articles des lois de 1901 et de 1904 limitant la liberté d'association religieuse. La deuxième condition était de respecter les spécificités législatives de l'Alsace-Lorraine⁴. La troisième était de barrer la route aux « *tentatives de coup de force internationalistes* » en groupant les Français au sein de la ligue pour constituer une force d'ordre. Ce dernier point montrait la concurrence existant alors entre les ligues nationalistes puisque, à cette époque, le bras armé de la ligue, les JP, avait fait scission avec la LDP⁵. La dernière revendication de la ligue sur le plan intérieur était ancienne et d'ordre institutionnel : « *un gouvernement qui gouverne* » pour résoudre les « *problèmes redoutables* » de la France : « *crise financière, crise économique, crise sociale* ». Malgré ce programme éminemment politique, la ligue ne voulait pas paraître un « *parti*

¹ Briand était revenu au ministère des Affaires étrangères après la chute du gouvernement Herriot et y demeura jusqu'en janvier 1932.

² AN, F7 12873 et 13231 : comptes-rendus des réunions de la LDP.

³ *L'Echo de Paris*, 26 janvier 1926.

⁴ Le 12 février 1926, la LDP organisa salle Wagram une nouvelle réunion publique pour dénoncer le malaise alsacien dû aux maladroites de l'administration cartelliste et exploitées par l'Allemagne pour développer l'autonomisme pro-allemand dans ces deux départements : AN, F7 12873 et 13231 : comptes-rendus des réunions de la LDP.

⁵ Cf. chapitre III.

politique nouveau » et entendait toujours regrouper les Français au-delà des partis, alors que son programme était très anticartelliste. Castelnau, président de la FNC, avait transposé à la LDP ses préoccupations de politique intérieure. Mais ce réveil ne se traduisit pas par la transformation de la ligue en un mouvement de masse : le nombre d'adhérents de la ligue ne dépassait pas les 10 000 sur tout le territoire, soit un chiffre bien inférieur, dès l'été 1925, à celui des JP¹.

Au final, la LDP connut un dynamisme incontestable suite à l'installation à sa tête du général de Castelnau. Son discours critique envers la politique intérieure des gouvernements cartellistes lui amena de nouvelles adhésions. Cette renaissance s'accompagna d'une inflexion certaine des préoccupations de la ligue par rapport à l'époque où elle était dirigée par Maurice Barrès. Le primat du nationalisme extérieur laissa la place à une attention prioritaire sur la politique intérieure. L'ennemi de la ligue était moins l'Allemagne que les communistes et les cartellistes au pouvoir, accusés de menacer la patrie pour les premiers, de l'affaiblir pour les seconds. L'arrivée concomitante du général de Castelnau à la tête de la LDP et de la FNC accentua l'ancrage conservateur de la vieille ligue. S'éloignant du primat extérieur, elle perdait son originalité au sein du champ politique de l'anticartellisme. Sa séparation d'avec les JP à la fin de l'année 1925 à l'heure d'une radicalisation certaine des discours et pratiques politiques de l'anticartellisme, s'accompagna d'un certain endormissement, la ligue cessant toute propagande active à la fin des années 1920.

¹ AN, F7 13232 : rapport de police du 13 avril 1926.

B) La naissance de deux nouvelles ligues au dynamisme inégal et leur fusion temporaire : la *Légion* et les *Jeunesses patriotes*

1) Une nouvelle ligue conservatrice et antiparlementaire au développement modeste : la *Légion* d'Antoine Rédier

Une nouvelle ligue profita précocement de la dynamique d'opposition née en mai 1924 : la *Légion*, fondée par Antoine Rédier le 25 août 1924¹. Rédier, venu de la grande bourgeoisie catholique lilloise, était un ancien combattant. Très croyant, à la tête d'une petite revue littéraire conservatrice et catholique, la *Revue française*, il avait des relations dans les milieux littéraires et journalistiques catholiques². La *Légion* était une ligue nationaliste réservée aux anciens combattants, et dont le but était de défendre les droits de la France victorieuse. A sa tête, le « chef » de la *Légion* disposait de pouvoirs très étendus. Il pouvait notamment dissoudre des comités locaux de la ligue, dont il nommait les présidents, et exclure tout membre ayant porté atteinte à ses intérêts ou à sa discipline. Les comités locaux comprenaient un comité d'action, nommé directement par Rédier, et un conseil des chefs de famille, dont le président était nommé par le président du comité d'action parmi des chefs de famille d'au moins cinq enfants. Entre l'échelon national et le local, des Comités d'action et des Conseils régionaux de chefs de familles furent créés pour assurer la liaison entre le siège central et les comités locaux. Pour adhérer à la ligue, il fallait souscrire par écrit à son programme et être prêt à répondre aux mots d'ordre d'action venus de son chef³. En mars 1925, des sections de la *Légion* auraient existé, à Lyon, Strasbourg, Roubaix, Enghien-les-Bains dans la Seine-et-Oise, Le Havre, Rouen, Chateaufort-sur-Sarthe, et dans le Maine-et-Loire à Angers, Saumur et Cholet⁴. Les statuts de la *Légion* permettaient également à des organisations déjà constituées, et concourant au même but qu'elle, d'y adhérer, avec l'accord de Rédier, en gardant leur autonomie administrative et financière. Des sections féminines furent créées dans le but d'accroître le recrutement de la ligue chez les anciens combattants.

¹ Au préalable, Antoine Rédier avait lancé un appel au rassemblement dans la *Revue française* en juin 1924 : AN, F7 13208 : schéma de conférence sur la *Légion*, n.d. (1925). L'essentiel des informations ci-dessous est tiré de ce schéma de conférence ainsi que du rapport de police du 22 mars 1925 retraçant l'histoire de cette ligue et ses statuts : AN, *ibid.*

² Directeur de cette revue depuis 1908, Rédier était par exemple en relation avec Jean Guiraud, le rédacteur en chef de *La Croix*, et avec Ernest Pezet, rédacteur en chef de plusieurs journaux de la région Champagne-Ardenne et chef du service de presse de la FNC.

³ La formule d'adhésion était la suivante : « Je soussigné déclare adhérer sans réserve au programme de la *Légion*. Je m'engage à accepter sa discipline et à suivre avec zèle les instructions qui me seront données ».

⁴ AN, F7 13208 : rapport de police du 22 mars 1925.

La ligue possédait un organe officiel, le *Rassemblement*, tirant entre 15 et 20 000 exemplaires en mars 1925, chiffre vraisemblablement supérieur à celui de ses adhérents, et communiquait également par tracts, brochures et réunions.

Son programme marquait son opposition à la politique du Cartel des gauches. Il se déclinait en trois points¹ : « *politique de force vis-à-vis de l'Allemagne, politique de redressement financier, politique de paix entre les Français* ». La politique du Cartel était, en négatif, au centre des motivations politiques de la *Légion*. La politique extérieure de Herriot était qualifiée de « *politique d'abandon devant l'Etranger* », alors que la France devait au contraire imposer sa politique extérieure suivant son seul intérêt, et en dehors de toute concertation internationale. La gestion de l'Etat par le Cartel était accusée d'aggraver les difficultés financières du pays. Rédier proposait un programme de « *dictature financière* » pour faire de larges économies budgétaires, en passant outre le Parlement s'il s'y opposait, ce qui permettrait le retour de la « *confiance* ». Enfin, la politique religieuse et sociale du gouvernement était accusée de diviser les Français. La *Légion* entendait lutter contre le « *sectarisme anti-religieux* » et le « *laïcisme* » et souhaitait réviser « *certaines lois d'exception* » diminuant les libertés des catholiques. La priorité de la ligue en politique intérieure était de défendre le pays contre le communisme, et contre toute atteinte à la propriété privée ou à la famille, qu'il voulait au contraire renforcer pour lutter contre la « *dépopulation* » du pays. Ce programme ne pouvait être mené sans une révision institutionnelle mettant fin au parlementarisme qui minait le pays par son « *esprit égoïste de parti, la politique de couloirs [et] la surenchère électorale* ». La *Légion* voulait au contraire rétablir les principes de hiérarchie et d'autorité en France, mais une « *autorité émanant d'en haut et non d'en bas* ». Elle souhaitait à la tête du pays un « *chef* » qui fût « *neuf dans la politique, étranger aux groupes et aux partis* » et qui eût « *le courage de [...] prendre, de [...] diriger, de [...] commander* » la France². Pour réaliser ce programme extérieur et intérieur, et installer ce chef non nommé désigné au pouvoir³, la ligue se définissait comme un « *organe d'action pour la conquête du pouvoir* », et ceci « *par les moyens légaux, si possible* ». Mais en cas de coup de force révolutionnaire, les membres de la ligue deviendraient les « *soldats de la patrie* » contre les « *usurpateurs* » internationalistes⁴.

¹ AN, F7 13208 : tract présentant la Légion, son programme et sa méthode.

² AN, F7 13208 : schéma de conférence sur la Légion, n.d. (1925)

³ Nous revenons sur ce problème du dictateur introuvable des droites ligueuses dans la deuxième partie de ce chapitre.

⁴ AN, F7 13208 : dossier sur la Légion, rapport de police du 22 mars 1925.

Concernant ses relations avec les autres groupements politiques anticartellistes, la *Légion* se définissait, à l'instar des autres liges nationales, comme « *au dessus des partis* ». Elle entendait regrouper tous les « *nationaux* » adhérant à son programme sans distinction¹. Sa particularité était de ne poser aucune exclusive politique, y compris du côté de l'AF. Rédier affirmait en effet que la *Légion* était la ligue de « *tous les Français, catholiques ou non, républicains ou non* »². Elle se distinguait de l'AF en ne posant pas le changement de régime comme un *a priori* nécessaire au redressement de la France. Politiquement, Rédier ne voulait pas avoir « *d'ennemi à droite* ». La *Légion* insistait sur son esprit de rassemblement. La FNC et la DRAC étaient qualifiées de liges de défense religieuse « *excellentes* », mais non orientées vers l'action politique, de même que *l'Union civique*, la LDP et les mouvements d'anciens combattants, qui n'étaient pas à ses yeux des « *liges d'action* » mais de défense. Concernant les liges politiques, la *Légion* se positionnait par rapport à deux d'entre elles seulement : la LRN et l'AF. Rédier reprochait à la ligue Millerand d'être composée de « *trop de vieux parlementaires [qui] n'[avaient] plus foi dans le pays* ». Il attendait au contraire des « *hommes neufs sans passé politique* » pour accomplir l'œuvre nécessaire de redressement national. Son opinion était bien plus positive concernant l'AF. Pour Rédier, la ligue royaliste défendait les « *bonnes idées nationales* », mais la priorité qu'elle accordait à la question du nécessaire changement de régime détournait d'elle un certain nombre de Français, que Rédier appelait à rallier la *Légion* : reconnaissant une identité de programme avec l'AF, sa ligue s'en voulait le pendant non monarchiste. Il ne cherchait nullement à débaucher les ligueurs d'AF, déjà encadrés et disciplinés par leurs chefs, mais s'adressait aux « *autres éléments de l'opposition* » auxquels il entendait apporter « *cadres et [...] discipline* »³. En juillet 1925, Rédier déclarait d'ailleurs dans une réunion de propagande à Marseille que la *Légion* était proche de l'AF, en cours de rapprochement de la LDP, mais que ses rapports étaient plus difficiles avec la LRN⁴.

La *Légion* fut donc une ligue antiparlementaire, nationaliste et conservatrice envisageant l'instauration d'une dictature comme une solution nécessaire au redressement de la France. Cette dictature envisagée au niveau national était à l'image du fonctionnement autocratique de l'organisation, Rédier ayant tous les pouvoirs en son sein et n'ayant de compte à rendre à personne. Pour témoigner de sa volonté de rassemblement national, Rédier

¹ AN, F7 13208 : tract présentant la *Légion*, son programme et sa méthode.

² AN, F7 13208 : schéma de conférence sur la *Légion*, n.d. (1925)

³ AN, F7 13208 : programme de la *Légion*, rapporté tel quel dans le rapport de police du commissaire spécial de Strasbourg du 4 mars 1925.

⁴ AN, F7 13208 : rapport de police du commissaire spécial de Marseille du 6 juillet 1925.

accepta de fusionner la *Légion* avec les *Jeunesses patriotes*, plus dynamiques, dès le mois de juillet 1925. Cette fusion était le symbole de l'incapacité de la ligue à rallier à elle les militants nationaux, puisqu'à l'origine, Rédier entendait réaliser à son profit ce rassemblement¹. Mais elle souffrait d'une orientation politique trop conservatrice pour cela.

2) L'essor des *Jeunesses patriotes* (JP)²

Section de jeunesse confidentielle de la LDP à l'origine³, les JP surent jouer de la conjoncture politique pour se développer au point de dépasser et de se séparer de leur ligue d'origine. Jusqu'au 23 novembre 1924, jour du défilé communiste lors du transfert des cendres de Jaurès au Panthéon, les JP ne comptaient que quelques centaines de membres⁴. Suite à cette manifestation, Pierre Taittinger se fit le porte-parole à la Chambre des inquiétudes de la droite envers ce qu'il considérait comme des « *saturnales révolutionnaires* » menaçant l'ordre social en France⁵. La fin de l'année 1924 se déroula pour la droite dans une atmosphère de peur d'un coup d'Etat communiste imminent, la presse de droite dissertant pendant près d'un mois sur la puissance de l'organisation communiste dans le pays⁶. Pierre Taittinger, dont le discours à la Chambre fut relayé dans toute la presse anticartelliste, acquit alors une notoriété nationale. Quelques jours plus tard, il lança un appel à rallier les JP pour lutter contre le « *parti* » au pouvoir qui « *dilapid[ait]* » les fruits de la victoire et l'épargne des Français, et pour constituer dans le pays un rempart humain prêt à donner son « *sang* » « *si l'heure du péril suprême approche* », à savoir une révolution communiste⁷. L'exploitation du défilé communiste par Taittinger changea les perspectives des JP qui ne se considéraient plus comme une relève des générations de la LDP mais comme un mouvement de défense sociale contre les risques révolutionnaires et d'anarchie⁸. La ligue, organisée selon des principes de hiérarchie militaire, revêtit alors un aspect paramilitaire, ayant constitué 1 500

¹ Cette fusion est étudiée dans la deuxième partie de ce chapitre.

² Les informations concernant les *Jeunesses patriotes* sont pour l'essentiel tirées de la volumineuse monographie que Jean Philippet a consacré à cette ligue et à son chef : PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues. Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes, 1919-1944, op. cit.*, 1999. Nous restons volontairement synthétique concernant cette ligue et renvoyons régulièrement à cette thèse pour plus de détails.

³ Elles sont créées le 25 mars 1924 comme une simple section de jeunesse de la LDP : cf. Jean Philippet, « Les Jeunesses patriotes : ligue, milice ou parti ? », in DARD Olivier et SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2009, p.179

⁴ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.581-588

⁵ Intervention de Pierre Taittinger à la Chambre des députés le 25 novembre 1924 : compte-rendu dans *L'Echo de Paris*, 26 novembre 1924.

⁶ Une étude plus approfondie de cette campagne d'opinion anticommuniste est donnée dans le chapitre VI.

⁷ « Un appel des JP aux jeunes Français ! », *L'Ouest*, 26 novembre 1924.

⁸ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.85-86

membres en troupes de choc à Paris, mais resta sur une ligne défensive face à une tentative de subversion révolutionnaire¹. L'essor des JP demeura limité et, en mars 1925, la ligue ne comptait que quelques milliers de membres². Fortes de ce premier essor, elles commencèrent à jouer le rôle de service d'ordre pour d'autres organisations moins tournées vers l'action de rue comme la LRN et la FNC³. Les JP gardèrent ce rôle par la suite mais Taittinger s'efforça de ne pas réduire sa ligue à une force d'appoint des autres organisations de droite.

Leur véritable essor suivit l'assassinat de quatre militants de la ligue par des communistes à Paris dans le contexte des élections municipales, le 23 avril 1925. Ces violences faisaient suite à la mort de deux militants catholiques à Marseille au début du mois de février lors d'échauffourées avec des contre-manifestants de gauche et suscitèrent un grand émoi dans le pays⁴. Les obsèques de ces quatre militants réunirent l'ensemble des représentants de la droite anticartelliste, de Millerand à Maurras en passant par Taittinger et de Castelnau⁵. Taittinger capitalisa cette émotion et cette sympathie envers les JP en les présentant désormais comme « *l'avant-garde de l'Armée de l'Ordre* »⁶, en les plaçant, à l'image de la LDP, comme indépendantes de tout parti politique : la ligue entendait rassembler tous les Français d'ordre face aux menaces révolutionnaires. Taittinger ne dota sa ligue d'un véritable programme, la rapprochant d'un parti politique, qu'en novembre 1925, soit plus d'un an et demi après sa fondation, et pour répondre au *Faisceau* de Valois. A l'origine, il valorisa au contraire la vocation de large rassemblement des hommes d'ordre, quelles que fussent leurs convictions politiques, contre le risque révolutionnaire. Après l'épisode de la rue Damrémont, les adhésions parvinrent en masse à la ligue et les JP auraient compté dès le mois de juin 1925 environ 50 000 adhérents⁷. Cet événement constitua pour elles le véritable point de départ de leur croissance nationale, leur fournissant des martyrs, une légende et une aura nouvelle⁸. Mais la constitution de cette armée de résistance au danger communiste devait rester dans un cadre légal et purement défensif et ne prétendait nullement à une action offensive, à la différence du fascisme italien. Ainsi, suite à l'attentat de la rue

¹ SOUCY R., *op. cit.*, p.75-79

² 7 000 selon Pierre Taittinger en mars 1925 et sans doute, dans les faits, environ 3 000 : PHILIPPET J., *op. cit.*, p.85-86 et 93.

³ *Ibid.*, p.92

⁴ Nous revenons sur ces violences politiques dans le chapitre X.

⁵ Painlevé et son ministre de l'Intérieur Abraham Schrameck, étaient également présents aux funérailles. Les ligues présentes à l'enterrement des victimes de l'attentat de la rue Damrémont sont les suivantes : la ligue d'AF, la FNC, la LRN, la Légion, l'Action plébiscitaire, l'Union civique, la ligue des Chefs de Section, l'UNC et six autres mouvements d'anciens combattants : AN, F7 13236 : rapport de police du 25 avril 1925.

⁶ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.221

⁷ *Ibid.*, p.581-588

⁸ *Ibid.*, p.221

Damrémont, Taittinger refusa de considérer que les JP pussent se faire justice elles-mêmes, faisant confiance à la justice officielle¹.

C) Vers une entente des liges activistes pendant la première année du Cartel ?

Olivier Dard, reprenant les travaux de Jean Philippet, remarque que les rapprochements entre les liges activistes furent nombreux dans la première année du Cartel. La *Chronique des Ligues nationales* fut à l'initiative d'une déclaration commune de 13 liges nationales, en décembre 1924, assurant la mise en commun de leurs moyens « *pour écarter ou pour briser les tentatives de revanche allemande ou d'anarchie communiste* »². Cet appel eut lieu au moment où la menace communiste paraissait la plus forte suite au défilé du PCF lors du transfert des cendres de Jaurès au Panthéon le 23 novembre 1924. Notons l'absence de l'AF parmi les signataires : en raison de son royalisme, la ligue restait au ban de cette entente des liges nationales, alors que la *Légion* d'Antoine Rédier, professant des idées tout aussi conservatrices mais sans exclusive sur la question du régime, était admise à collaborer avec les autres liges. Malgré le peu d'effectivité de cette déclaration, elle montrait bien l'état d'esprit unitaire qui régnait au sein du champ nationaliste pour faire face au péril communiste encouragé par le Cartel. Cette proximité entre liges se manifesta aux enterrements des ligueurs assassinés. L'AF proposa également aux JP de défiler à ses côtés, le 10 mai 1925, en l'honneur de Jeanne d'Arc, ce que Taittinger accepta³. En juin 1925, Taittinger déclara publiquement que, tout en étant « *républicain* », et ne partageant pas les idées de l'AF, il considérait que ses troupes et celles de la ligue royaliste fusionneraient si elles devaient descendre dans la rue⁴. Taittinger n'était pas un fervent défenseur de la fusion des liges nationales, pensant qu'une telle démarche aboutirait au contraire à freiner le dynamisme des

¹ *Ibid.*, p.217

² *Le Clairon de l'Ardèche*, le 28 décembre 1924. Les liges signatrices étaient les suivantes : les *Amis de la Palestine*, le *Comité Dupleix*, le *Comité « France d'abord »*, le *Comité de la rive gauche du Rhin*, la *Fédération des liges nationales*, la *Ligue civique*, la *Ligue des droits du religieux ancien combattant*, la *Légion*, la *Ligue française*, la *Ligue franco-Rhénane*, la *Ligue des Patriotes*, l'*Union civique* et la *Ligue des chefs de section*.

³ De même que les manifestations du 1^{er} mai, le gouvernement avait interdit les manifestations du 10 mai en l'honneur de Jeanne d'Arc, mais l'AF et les JP passèrent outre, ce qui entraîna des violences avec les forces de l'ordre : 118 blessés pour la police, environ 150 chez les ligueurs, et 200 arrestations : cf. WEBER Eugen, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985 [1964], p.186

⁴ *Ibid.*

différentes ligues. Il préférait que se constituassent, à Paris et dans tous les départements, « *des organes de contact et de cohésion pour un maillage total du territoire* »¹.

Taittinger fut pourtant un des principaux acteurs du seul exemple de fusion de ligues d'extrême droite en France, entre la *Légion* d'Antoine Rédier et ses JP, officialisée le 1^{er} juillet 1925. Les deux dirigeants invitèrent toutes les autres organisations nationales à les rejoindre pour rétablir « *l'autorité* » en France et constituer « *une armée résistante et victorieuse* » pour lutter contre les agressions des « *rebelles armés* », les communistes, à l'encontre des « *Français sages de toutes les classes sociales* »². Signe de la dynamique et de l'importance acquise par les JP dans le champ ligueur, cette fusion des deux ligues en une seule entité, les *JP-La Légion*, se fit au profit des JP, qui avaient plus de militants que la *Légion*. Taittinger conserva la présidence de la nouvelle organisation, et Antoine Rédier en devint le vice-président³. Cette fusion apporta aux JP, alors essentiellement implantées à Paris, au contraire de la *Légion*, un certain nombre de bastions provinciaux : l'Anjou, la Savoie, l'Alsace, la Bretagne, le Nord, le Lyonnais et le Sud-Est. Cette fusion élargit également le champ de recrutement des JP à des milieux relativement neufs pour elles, notamment les anciens combattants et les catholiques conservateurs qui ne se reconnaissaient ni dans l'AF ni dans les organisations de la droite modérée⁴. Cette fusion radicalisa le discours porté par les JP, jusqu'alors proches de la droite républicaine. Mais des divergences doctrinales sensibles subsistaient entre Taittinger et Rédier. Taittinger venait du courant plébiscitaire et, s'il souhaitait une révision constitutionnelle, il était favorable à la démocratie, et même à son élargissement aux femmes, alors que Rédier professait la nécessité d'un régime dictatorial et d'une société inégalitaire, la prise de décision politique étant réservée aux chefs de familles nombreuses. En attendant, de l'été 1925 à décembre 1925, la fusion des JP et de la *Légion*, sous la patronage de la LDP, traduisait la volonté de la droite ligueuse anticartelliste et anticommuniste de regrouper ses forces pour plus d'efficacité.

Conclusion

De l'été 1924 à l'été 1925, le Cartel paraissait, pour la droite, un adversaire solidement implanté au pouvoir, et électoralement toujours aussi dangereux. Cette période fut marquée par plusieurs initiatives politiques visant à rassembler les opposants au Cartel, que ce soit du côté de la droite républicaine nationale avec l'essor très rapide de la LRN rassemblée derrière

¹ « Le devoir des Ligues », Pierre Taittinger, *La Liberté*, le 19 mai 1925.

² « Appel des JP et de la Légion », *L'Echo de Paris*, 2 juillet 1925.

³ SOUCY R., *op. cit.*, p.66-67

⁴ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.233-244

Alexandre Millerand, qui entendait apparaître comme le pendant à droite du Cartel des gauches, ou que ce soit du côté de la droite activiste avec la tentative de regroupement des militants nationalistes au sein de la LDP et de la *Légion*, puis des *JP-la Légion* fusionnées sous le patronage de la LDP. A l'été 1925, on assistait donc à une relative simplification du champ politique de la droite anticartelliste, avec un regroupement de la droite modérée sous l'égide de la LRN, et de la droite nationaliste sous celle de la LDP, seule l'AF restant à l'écart en raison de sa condamnation du régime républicain.

Mais la situation politique au sein de la droite se compliqua dès l'automne 1925, suite à la rupture progressive du Cartel au pouvoir, dans le contexte d'une aggravation de la crise financière et monétaire héritée de la guerre. La deuxième année du Cartel fut en effet celle de l'émiettement croissant de l'anticartellisme et de sa radicalisation, dans ses discours et dans ses pratiques.

CHAPITRE III
L'EMIETTEMENT CROISSANT DE
L'ANTICARTELLISME DE DROITE
(ETE 1925-ETE 1926)

A partir du mois de juin 1925, les tensions au sein de la majorité cartelliste, en germe depuis la fin du gouvernement Herriot, se traduisirent sur le plan parlementaire par une recomposition des majorités gouvernementales : des majorités de concentration républicaine alternèrent avec des majorités cartellistes retrouvées sur certains votes jusqu'à l'été 1926¹. Dans cette période, le Cartel resta pour une partie de la droite une virtualité toujours menaçante, à laquelle il fallait s'opposer sans concessions. Pour les plus modérés de l'anticartellisme, la période était au contraire propice à une stratégie de conciliation, et non d'exclusive, avec les radicaux pour les disjoindre de l'alliance avec les socialistes. Il conviendra ici de faire le lien entre l'évolution de la situation parlementaire marquée par l'affaiblissement progressif du Cartel et sa répercussion auprès des organisations politiques existantes ou créées dans ce nouveau contexte parlementaire, marqué également par l'aggravation de la crise financière et monétaire qui alimentait une campagne d'antiparlementarisme dont les ligues activistes furent à la fois les principales responsables et bénéficiaires.

Si les appels à l'unité de l'anticartellisme avaient marqué le gouvernement Herriot, symbole politique du Cartel et de l'application de son programme, c'est bien la division et la mise en concurrence des organisations anticartellistes qui marquèrent la seconde année du Cartel, aussi bien au sein de la droite parlementaire avec la relance de la FR au détriment de la LRN, que de la droite ligueuse avec la naissance du *Faisceau* et la forte compétition qui s'installa entre les ligues pour capter le courant d'antiparlementarisme qui se développait dans le pays. L'affaiblissement parlementaire du Cartel marqua une nouvelle étape au sein de l'opposition anticartelliste, celle de sa propre division et de son émiettement. L'ouverture de nouveaux possibles politiques pour la droite eut un effet dissolvant sur le champ politique de l'anticartellisme, dont les ferments de division réapparurent. L'union ne semblait plus aussi indispensable qu'auparavant face à un adversaire politique fragilisé. Cet émiettement des initiatives politiques et le rejeu des clivages stratégiques ou programmatiques étaient porteurs d'une certaine inefficacité politique à l'encontre du Cartel.

¹ Une analyse détaillée des votes et des recompositions majoritaires est faite dans le chapitre XII.

I) La réouverture du champ des possibles politiques pour la droite à partir de l'été 1925¹

Si le gouvernement Painlevé fut investi par une majorité cartelliste, son action gouvernementale provoqua les premières ruptures parlementaires du Cartel sur des enjeux de politique coloniale suite aux soulèvements au Maroc et en Syrie, et surtout sur la question des moyens du redressement des finances publiques. Venus au Cartel avec une grande prudence, les socialistes restèrent fermes sur leur non-participation gouvernementale malgré des divisions à l'intérieur du parti sur ce sujet, et ne transigèrent pas sur leur programme, notamment sur la question financière et l'instauration d'un impôt sur le capital, qu'ils réclamaient de leurs vœux². Les radicaux-socialistes se divisèrent également sur certaines questions.

Au Maroc, la résistance armée au protectorat obtenu par la France et l'Espagne en 1912 n'avait jamais cessé, mais à partir de 1921, une grande révolte se développa sous la direction d'Abd-el-Krim. D'abord concentrée dans le Maroc espagnol, cette révolte commença à gagner la zone française au printemps 1924. Les incursions des révoltés se multiplièrent à partir d'avril 1925, provoquant des défections de tribus et leur ralliement à Abd-el-Krim, ce qui amena le résident général du Maroc, le maréchal Lyautey, à demander d'urgence au gouvernement des renforts et des crédits supplémentaires. Cette demande amena la Chambre à discuter de la situation au Maroc en mai 1925. Pour la droite, comme pour une large partie de la gauche, cette question marocaine, comme toute question coloniale, était une question nationale et le président du Conseil, également ministre de la Guerre, bénéficia d'un large soutien dans la conduite des opérations contre Abd-el-Krim³. Sur cette question, les socialistes se trouvèrent embarrassés car soumis à une intense pression du parti communiste, qui entreprit dans le pays une campagne anticolonialiste qui rencontra un certain écho dans

¹ Les mois de juin et juillet 1926 ont été d'une grande complexité et confusion politique et feront l'objet d'une attention particulière dans le chapitre XII. Nous bornerons donc cette courte chronique du Cartel des gauches de l'été 1925 au début du mois de juin 1926, au moment de la chute du neuvième gouvernement Briand.

² Cf. l'article de Thierry HOHL, « Divisions parlementaires socialistes au temps du Cartel », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2007/1 n°7, p.67-79.

³ Ce n'est qu'en avril-mai 1926, que la situation française s'améliora au Maroc. Le 23 avril, Abd-el-Krim accepta l'ouverture de négociations avec les Français et les Espagnols près d'Oujda. Mais sur le terrain, la situation évolua rapidement en faveur de l'armée française et, le 26 mai, Abd-el-Krim annonça sa soumission.

l'opinion¹. Les socialistes, eux, étaient partagés entre l'exigence morale de leur doctrine anticolonialiste et l'exigence politique du soutien au gouvernement. Finalement, le 29 mai, les socialistes, faisant le constat que le commandement français n'avait pas de responsabilités dans le déclenchement du conflit et se contentait de défendre les positions acquises, se joignirent au vote de confiance voté à l'unanimité de la Chambre moins les communistes, sur la politique marocaine du gouvernement. Mais dans les autres discussions parlementaires consacrées à ces questions coloniales, les socialistes se réfugièrent de plus en plus souvent dans l'abstention. Le soulèvement des Druses en Syrie en juillet 1925 et la mise en cause par la droite de l'action du général Sarrail, franc-maçon, ajoutèrent encore à cet embarras. Ainsi, avant même la discussion du budget à la Chambre en juillet 1925, la majorité cartelliste se trouvait fragilisée à cause de ces affaires coloniales.

La question financière fut au centre de la crise politique des années 1925-1926 et de la dislocation du Cartel. Lors de la prise de fonction du cabinet Painlevé, le budget de 1925 n'était toujours pas voté et il revint à Joseph Caillaux de le faire adopter. Son projet ne pouvait que provoquer le mécontentement des socialistes et des radicaux les plus cartellistes. En effet, Caillaux était hostile au projet d'impôt sur le capital défendu par les socialistes, et proposé par Herriot au moment de sa chute. Par ailleurs, pour barrer la route aux socialistes et à leurs projets financiers, les principaux chefs de la droite républicaine, Frédéric François-Marsal, Louis Marin, François de Wendel, le général de Castelnau et Henry Simond, le directeur de l'*Echo de Paris*, décidèrent le 16 mai 1925 d'informer Caillaux qu'ils apporteraient le soutien des groupes parlementaires d'opposition à ses projets, s'ils s'inspiraient des recommandations des régents de la Banque de France, à savoir le lancement d'un nouvel emprunt garanti sur l'or². Ayant accepté ce marché, Caillaux présenta, le 27 juin 1925, ses projets financiers à la Chambre, et lui demanda son soutien, sans avoir consulté au préalable les différentes composantes de la majorité cartelliste. Au cours des trois votes successifs du 27 juin 1925, les socialistes se retrouvèrent soit dans l'opposition soit dans l'abstention vis-à-vis du gouvernement. Après une navette au Sénat, les projets Caillaux légèrement modifiés furent soumis à un nouveau vote de la Chambre le 12 juillet. Ils furent

¹ Le PCF prit, sous l'impulsion du Komintern, l'initiative d'une série de gestes et de décisions qui rompaient avec le consensus républicain qui existait autour de l'idée coloniale : télégramme de félicitation de Doriot et Semard envoyé à Abd-el-Krim le 11 septembre 1924 ; mot d'ordre de fraternisation avec les combattants rifains donné au printemps 1925 ; constitution de comités d'action contre la guerre au cours de l'été 1925 ; et une tentative de grève générale contre la guerre à l'appel de la CGTU le 12 octobre 1925, assez peu suivie.

² Cette information a été trouvée par Jean-Noël Jeanneney dans les archives de François de Wendel : JEANNENEY J.-N., *François de Wendel en République*, op.cit., p.249-252.

adoptés par 295 voix contre 228 avec une majorité de voix de l'opposition alors qu'une majorité des votes cartellistes se trouvèrent dans l'opposition au gouvernement¹.

Si des actes de décès du Cartel furent dressés suite à ce vote précédant les vacances parlementaires aussi bien à droite qu'à gauche², il n'en restait pas moins qu'une large majorité des radicaux et une forte minorité des républicains socialistes restaient encore attachées à l'alliance avec les socialistes et refusaient de joindre leurs voix à celles des parlementaires de droite. Aux élections cantonales de la fin du mois de juillet 1925, les accords de désistement entre socialistes et radicaux furent passés même si l'enthousiasme électoral était moindre que pour les élections municipales³. Les socialistes dénoncèrent l'attitude du gouvernement en juin et juillet 1925 et réaffirmèrent, en août 1925, leur volonté de ne pas participer à un quelconque gouvernement, tout en laissant une perspective de soutien à un gouvernement véritablement réformiste⁴. Par ailleurs, Painlevé, appelé par la droite à clarifier les limites de sa majorité parlementaire, ne cautionna jamais explicitement ce changement de majorité. La rentrée de l'automne 1925 fut au contraire marquée par un retour en force du Cartel suite au congrès du parti radical socialiste à Nice du 15 au 17 octobre 1925, qui désavoua les projets financiers de Caillaux, et soutint largement la ligne cartelliste défendue par Herriot et favorable à l'instauration d'un impôt sur le capital⁵. Devant cette prise de position, Painlevé comprit qu'il devait remplacer son ministre des Finances. Le 27 octobre, le gouvernement démissionna collectivement et Painlevé entreprit de reformer un cabinet ayant l'appui de la majorité du 11 mai. Caillaux en était évincé alors que des fidèles d'Herriot étaient nommés, Camille Chautemps à la Justice et Edouard Daladier à la Guerre. Painlevé prit lui-même le portefeuille du Trésor et confia celui du Budget au radical Georges Bonnet. Par sa composition, le nouveau gouvernement Painlevé était plus orienté à gauche que le précédent. Cependant, Painlevé restait hostile au projet d'impôt sur le capital et sa majorité parlementaire était fragile : le 3 novembre, quand il se présenta à la Chambre et exposa ses projets, il obtint seulement une majorité de 221 voix contre 189, les socialistes s'étant abstenus lors du vote. Son existence était compromise dès son investiture. Il fut renversé le 22 novembre 1925 sur

¹ Cf. l'étude précise de ce vote dans le chapitre XII.

² Ainsi le 13 mai 1925, dans *L'Avenir*, André François-Poncet, salua ce vote en ces termes : « *Nous savons enfin qu'une majorité à la Chambre est décidée à se dégager du boulet du 11 mai...* ». Le même jour, dans *Le Quotidien*, la même constatation était faite : « *Une ère est close. La Chambre du 11 mai n'est plus que la Chambre du 12 juillet. Le ministère de concentration que certains réclamaient, on l'a. Le groupe socialiste n'est plus dans la majorité. La majeure partie des radicaux socialistes non plus. Le centre et la droite, par conséquent, s'y trouvent au grand complet. Le conservatisme social du Sénat domine la politique française* ».

³ Cf. chapitre XI.

⁴ JUDT Tony, *op. cit.*, p.192.

⁵ BERSTEIN S., *op. cit.*, p.414-419

ses projets financiers en raison de la défiance du groupe de la gauche radicale pour un projet jugé trop à gauche¹. Au niveau des changes, la livre sterling était passée de 93,50 francs au moment de la chute du gouvernement Herriot, à 116 francs au départ de Painlevé le 22 novembre 1925. A partir de novembre, la dépréciation du franc, continuelle depuis mai 1924 mais jusqu'alors lente, s'accéléra rapidement, entretenue par, et entretenant en retour, l'instabilité ministérielle.

Il revint à Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, de former le nouveau gouvernement après le nouvel échec d'Herriot à obtenir une participation gouvernementale socialiste à un gouvernement qu'il dirigerait². Briand pouvait se prévaloir de la signature des accords de Locarno, signés le 16 octobre 1925, par lesquels l'Allemagne, la France et la Belgique garantissaient mutuellement le *statu quo* frontalier issu du traité de Versailles à l'Ouest, mais aussi le statut de démilitarisation de la Rhénanie³. En France, la grande majorité de l'opinion publique, à l'exception de la droite nationaliste, accueillit avec enthousiasme ces accords vus comme la garantie du maintien de la paix en Europe. Cependant ce n'était pas sur les questions internationales, assez consensuelles dans l'opinion, que se jouait l'avenir des gouvernements mais sur les problèmes financiers. Le 28 novembre 1925, Briand forma son huitième cabinet, plus ouvert en direction des modérés du centre⁴. Le portefeuille stratégique des Finances échut à Louis Loucheur, membre de la gauche radicale, bientôt remplacé, le 16 décembre, par Paul Doumer, président de la Commission des Finances du Sénat, après le vote de hausses d'impôts rétroactives particulièrement impopulaires chez les commerçants. Briand n'oublia pas pour autant de donner des gages à la gauche cartelliste en nommant parmi ses ministres des partisans convaincus du Cartel, comme Daladier et Chautemps chez les radicaux, Painlevé et de Monzie chez les républicains socialistes. Par la composition même de son gouvernement, Briand tentait de substituer à la majorité du 11 mai une majorité de

¹ *Ibid.*, p.420. Serge Berstein tire deux conclusions de l'échec de Painlevé en novembre 1925 : il « n'exist[ait] plus, ni au Sénat, ni à la Chambre (en raison de la défection de la Gauche radicale), de majorité pour une formule de gouvernement qui déboucherait sur l'adoption de projets financiers ayant l'accord du Parti socialiste ; la ligne de démarcation entre partisans et adversaires du Cartel pass[ait] au milieu du Parti radical et sépar[ait] deux clans dont l'un reconnaî[ssait] en Herriot son chef et dont l'autre trouv[ait] un leader en Caillaux ».

² En novembre 1925, la confusion fut à son comble entre radicaux et socialistes : le groupe parlementaire se déclara prêt, à l'unanimité, à assurer les responsabilités du pouvoir afin de mettre en œuvre le programme socialiste mais refusa en même temps sa participation à Herriot au motif que son offre ne permettait pas cette mise en œuvre : JUDT Tony, *op. cit.*, p.193.

³ Signés à l'issue de la conférence tenue dans la petite ville suisse de Locarno, les accords prévoyaient également l'entrée de l'Allemagne à la SDN sous le patronage de la France.

⁴ Sur 21 ministres et sous-secrétaires d'Etat, cinq appartenaient au groupe de la gauche radicale qui venait de rompre la majorité de Cartel de Painlevé six jours plus tôt, et deux (Georges Leygues et Paul Jourdain) appartenaient au groupe des républicains de gauche qui était jusqu'alors dans l'opposition parlementaire au Cartel.

transition conduisant du Cartel à la concentration, appuyée à gauche sur l'ensemble des radicaux et des républicains socialistes, laissant plus à l'écart les socialistes¹, et s'élargissant vers les modérés. Les projets proposés par Doumer étaient financièrement orthodoxes et excluaient tout prélèvement sur le capital, contribuant de nouveau à diviser la majorité cartelliste, les socialistes s'opposant ou s'abstenant sur les projets financiers et les radicaux se divisant régulièrement entre opposants et partisans aux projets, ou se réfugiant dans l'abstention. A droite, la cohésion n'était pas plus forte. Le gouvernement Briand et les projets Loucheur obtinrent le soutien d'une grande partie des groupes parlementaires de centre droit (républicains de gauche et gauche républicaine démocratique) et Louis Marin avait toutes les peines à discipliner les membres du groupe URD qui se divisait régulièrement sur les projets financiers². Sur la politique extérieure, Briand bénéficiait d'une majorité bien plus confortable, les accords de Locarno ayant été entérinés par 413 voix contre 71 à la Chambre des députés le jour même de sa présentation le 26 février 1926³.

Mis en minorité le 6 mars sur les projets financiers de Doumer, le gouvernement Briand démissionna mais le président du Conseil sortant forma immédiatement un nouveau gouvernement dans lequel il reprit 10 ministres sur 13 de l'ancien gouvernement. Raoul Péret, député de la gauche radicale remplaça Doumer aux Finances, et les radicaux cartellistes Daladier et Chautemps furent remplacés par les radicaux Louis Malvy, qui obtint l'Intérieur malgré la forte opposition de la droite⁴, et Lucien Lamoureux, connu pour son peu d'attachement au Cartel⁵. Si Péret parvint à faire adopter un budget de compromis fin avril 1926 par une large majorité de la Chambre et du Sénat, la crise des changes s'aggrava soudainement à partir d'avril 1926⁶. Pour y faire face, Raoul Péret décida de constituer un comité d'experts pour résoudre la crise financière et monétaire. Le 2 juin, Briand confirma la formation du comité d'experts, dirigé par Charles Sergent, qui était avec F. François-Marsal,

¹ A leur congrès de Belleville, le 10 janvier 1926, et à celui de Clermont-Ferrand, du 23 au 26 mai 1926, les socialistes réitérèrent leur volonté de soutenir tout gouvernement qui proposerait des mesures financières compatibles avec leur programme, ce qui revenait à ne pas apporter leur soutien au gouvernement Briand : JUDT Tony, *op. cit.*, p.194.

² Ainsi, lors du vote du 6 mars 1924 marqué par l'opposition aux projets Doumer à la Chambre par 274 voix contre 221, 78 députés anticartelliste des groupes centristes se retrouvèrent associés à 143 députés cartellistes dans le soutien au gouvernement, alors que 116 députés anticartellistes de droite, dont 80 de l'URD, furent associés aux communistes et à 132 députés cartellistes.

³ Le Sénat le ratifia à son tour par 272 voix, dont celle de Millerand, contre 6, le 4 juin 1926.

⁴ Il démissionna de ce poste dès le 8 avril, officiellement pour raison de santé, remplacé par le radical Jean Durand.

⁵ Il avait été élu dans l'Allier contre une liste cartelliste en 1924.

⁶ En avril 1925, au moment de la chute d'Herriot, il fallait 93 francs pour une livre sterling ; huit mois plus tard, en décembre 1925, il en fallait 130 ; quatre mois plus tard, le 16 avril 1926, il fallait 144 francs ; un mois plus tard, le 15 mai, 160 francs ; et quatre jours plus tard, le 19 mai, 172 francs.

un des directeurs de la Banque de l'Union parisienne¹. Ce comité était largement critiqué par les socialistes pour sa composition, les experts ayant été choisis d'après eux « *parmi les grandes puissances bancaires à la dévotion de la Ligue des Intérêts économiques et de la LRN* »². Le 2 juin, Briand obtint malgré tout la confiance par 313 voix contre 157. Dans l'opposition au gouvernement se trouvaient les communistes, l'ensemble des socialistes, 11 républicains socialistes et seulement 7 radicaux. En effet, 89 radicaux préférèrent se désolidariser des socialistes et voter la confiance au gouvernement. L'ensemble de la droite, notamment l'URD était favorable à la création de ce comité d'experts et avait soutenu le gouvernement. Briand déclara son intention, après ce vote, de conserver le pouvoir avec cette nouvelle majorité, ses ministres radicaux socialistes l'ayant assuré qu'ils ne comptaient pas démissionner malgré l'absence de décision unanime du groupe parlementaire sur sa conduite à tenir vis-à-vis du gouvernement³. Cette majorité s'apparentait fortement à la majorité d'union nationale de Poincaré en juillet 1926, en rejetant presque exclusivement les socialistes et les communistes dans l'opposition lors de ce vote. Mais Péret et l'ensemble du gouvernement démissionnèrent le 15 juin pour protester contre les réticences de la Banque de France⁴. S'ouvrit alors une phase aiguë d'instabilité parlementaire et de confusion politique jusqu'à la formation du gouvernement Poincaré à la fin du mois de juillet 1926⁵.

Cette ouverture politique s'accompagna de la mise en concurrence des organisations de droite pour asseoir leur prééminence dans le champ politique de l'anticartellisme.

¹ Cette banque s'entendait alors avec la Banque Lazare contre la Banque de Paris et des Pays-Bas d'Horace Finaly qui avait eu jusqu'alors les faveurs gouvernementales.

² Rapport de police du 27 mai 1926, AN, F7 12954

³ Rapport de police du 2 juin 1926, AN, F7 12954

⁴ Il avait demandé un nouvel emprunt auprès de banques américaines pour combattre la dépréciation du franc sur les marchés financiers mais les banques n'étaient disposées à accorder cet emprunt que si la Banque de France acceptait de le garantir sur une partie de son encaisse métallique. Le gouverneur de la Banque de France fit savoir au ministre qu'il refusait que l'on touche à l'encaisse de celle-ci.

⁵ Cf. chapitre XII.

II) La poursuite de la reconstruction de la droite modérée : entre dispersion nationale et effort d'union local

A partir de l'automne 1925, les appels à l'unité de l'opposition anticartelliste étaient de pure forme. La période était celle de la fin des efforts d'organisation unitaire entrepris un an plus tôt. Henri de Kerillis dénonçait en avril 1926 la concurrence des organisations anticartellistes en province, chacune essayant de tirer la couverture à elle¹. Jacques Bardoux regretta que la rupture parlementaire du Cartel le 12 juillet 1925 ait été une « *journée de dupes* » pour l'opposition qui, croyant le Cartel abattu, avait cessé sa réorganisation et permit au Cartel de se reformer à la rentrée parlementaire de 1925². D'après lui, cette « *formidable erreur tactique* » obligeait l'opposition à recommencer ses efforts d'union pour reconquérir le terrain perdu depuis le printemps 1925 puisqu'elle restait divisée, avec plusieurs chefs, composée de cadres et de parlementaires plus que de militants. En février 1926³, il reprenait cette critique de la division de l'opposition, aussi bien dans les ligues activistes que dans les partis de gouvernement⁴. Il citait la scission entre Valois et Maurras, celle des JP et de la LDP, et la création de la *République autoritaire* de Gustave Hervé⁵ qui s'adressait au même auditoire que la LRN. Ces scissions et divisions épuisaient les énergies et les ressources financières de l'opposition, réduite par là même à l'impuissance. Ces multiples groupements parisiens étaient des « *cerveaux sans corps, [des] états-majors sans troupes, [des] pyramides*

¹ « La crise de l'élite », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 27 avril 1926. Dans cet article, il fait parler un militant de province se désolant de la compétition régnant à droite : « *Que faire monsieur ? Dans notre petite ville, nous ne savons plus où donner de la tête. Tous les quinze jours, nous avons un prêche d'un confrencier parfois célèbre, arrivé par le train de Paris. Il parle, naturellement, pour sa secte à lui, laquelle est souvent plus ou moins hostile aux organisations déjà existantes dans le patelin. Au nom d'une grande ligue, d'une grande association, d'un grand parti, il démolit, il défait consciencieusement ce qui a été fait par le confrencier précédent et nous prédispose savamment contre le confrencier à venir. Aussi, nous ne savons plus ; nous ne comprenons plus ; et nous en sommes tous à nous demander où aller : aux vieux partis ? aux jeunes ? aux anciens chefs ? aux nouveaux ? Ah ! de grâce, ne pourriez-vous pas vous entendre un peu plus, à Paris, entre bons Français ?* ».

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J239 : « La journée des dupes », article daté du 9 octobre 1925 mais sans mention de son organe de publication.

³ « Impuissance ou coordination », Jacques Bardoux, *L'Echo de Paris*, 22 février 1926.

⁴ Le record du morcellement politique étant établi d'après lui par le PRDS dont les élus se fractionnaient en trois groupes à la Chambre sur tous les votes : pour, contre et abstention.

⁵ Nous n'avons trouvé aucune information concernant ce groupement de Gustave Hervé qui dut rester à un stade confidentiel.

sans bases » bien éloignés des nécessités de l'activité politique en province, là où se jouaient les élections.

Concernant la droite modérée, la rentrée politique de l'automne 1925 fut marquée par l'affaiblissement de la LRN et de son effort unitaire, et par la relance des organisations modérées existantes.

A) Au niveau national, l'essoufflement de la LRN et l'autonomie réaffirmée des organisations de la droite modérée

1) L'essoufflement et la droitisation relative de la LRN

Après des débuts prometteurs, la LRN connut un essoufflement de son activité dès la rentrée parlementaire de l'automne 1925. Dès le début de l'été, André François-Poncet concédait que depuis les élections municipales, la ligue « *a[vait] ralenti son action* » pour étendre « *son organisation en profondeur* » pour réussir à « *rassembler les bons Français* » et prévenir un retour du Cartel qui ne s'était pas encore dissocié. Il reconnaissait que, sur le plan politique, la ligue avait « *suspendu les hostilités* » envers le cabinet Painlevé, malgré des réserves concernant la présence de Caillaux et de Schrameck au gouvernement, car le nouveau gouvernement reprenait une partie des vues de l'opposition : appel à l'union entre les Français, fermeté de la politique au Maroc et reprise en main de la politique extérieure par Briand, jugé plus expérimenté qu'Herriot en ce domaine¹. Mais à l'automne 1925, malgré le retour du Cartel au Parlement et le durcissement de son discours à son encontre, la LRN ne semblait plus en mesure d'assurer le rassemblement des différentes organisations de droite, qui constituaient la majeure partie de ses troupes et de ses relais dans le pays et reprenaient leur autonomie. Avec Louis Marin et une nouvelle direction à sa tête, la FR de France entendait en effet devenir le parti pivot du rassemblement des droites anticartellistes. Il n'y eut aucune rupture officielle avec la LRN², mais la FR établit alors son propre programme de propagande et de constitution de sections départementales, aux côtés de la LRN. Le même éloignement fut perceptible avec le PRDS : en novembre 1925, Antony Ratier envoya une

¹ AN, fonds André François-Poncet, 462AP7 : notes d'un discours prononcé le 26 juin 1925 à Neuilly.

² Louis Marin était ainsi présent, avec François-Marsal, aux côtés de Millerand à la première assemblée générale de la LRN le 14 novembre 1925.

lettre de démission de la LRN à Millerand. Les raisons de ce geste ne sont pas connues mais il est très vraisemblable que le désaccord était politique, concernant l'attitude à adopter au Parlement vis-à-vis du gouvernement Briand. Après un entretien avec Millerand, Ratier accepta de reprendre sa lettre mais d'être remplacé au Comité directeur de la ligue¹. La LRN conserva le soutien de membres de l'aile droite du PRDS, comme Paul Reynaud. La ligue prit donc progressivement la figure d'un parti parmi d'autres au sein de l'opposition anticartelliste. Cette évolution fut perçue par les contemporains. En février 1926, un journaliste constatait que la LRN, « *après avoir jeté un éclat passager* », avait échoué à rassembler les droites et il invitait les opposants au Cartel à entrer dans un des trois partis nationaux anticartellistes : le PRDS, la FR et le PDP². L'éloignement des plus modérés de la LRN se traduisit par une ligne politique plus intransigeante vis-à-vis des gouvernements en place, se rapprochant ainsi du positionnement de la FR reprise en main par Marin.

Mais la LRN ne tomba pas dans une léthargie totale : elle ne renonça pas à son projet d'être le pivot de l'opposition au Cartel. Ainsi, après la première assemblée générale de la ligue, les 13-14 novembre 1925, une relance de la propagande fut entreprise dans tout le pays pour dénoncer le Cartel renaissant³. Elle continua à organiser des réunions publiques, mais partagea désormais cette fonction de propagande avec les autres organisations⁴. Il semble d'ailleurs que la ligue eût parfois des difficultés à envoyer ses délégués en province, laissant à la FR le soin de faire la propagande en son nom⁵. Emmanuel Brousse fit part à Millerand, en juin 1926, des difficultés financières de la ligue, qui avait perdu beaucoup de soutiens financiers depuis le début de l'année 1926⁶. Il en imputait la cause à la multiplication des organisations d'opposition qui « *drain[aient] l'argent* » au détriment de la LRN, et de citer le *Faisceau*, le « *groupement Fougère*⁷, *groupement Mercier [le Redressement français]*, *groupement Bokanowski [l'Union pour le franc]* » ainsi que la FR, le PRDS, la FNC, la LDP et les JP : « *cet éparpillement des forces de l'opposition [était] une des causes de l'amoindrissement impressionnant [du] budget* » de la LRN. Les grosses souscriptions

¹ AN, 470AP87, notes personnelles de Millerand du 19 et 21 novembre 1925. Il est remplacé au Comité directeur de la LRN par Paul Reynaud. A l'AG de la LRN, c'est Flandin qui représente le PRDS.

² « Comment vaincre ? », A. Albaret, *Le Messager de la Loire*, le 15 février 1925, trouvé dans les archives Millerand : AN, 470AP87.

³ *L'Avenir* du 22 novembre 1925. Cette campagne de propagande a débuté à Montbrison le 6 décembre 1925.

⁴ Cf. chapitre X

⁵ Emmanuel Brousse, le secrétaire général de la LRN se trouve ainsi dans l'incapacité d'envoyer un délégué à Nice en novembre 1925 pour accompagner l'orateur de la FR, Georges Bonnefous et lui demande finalement de parler également au nom des deux organisations : AN, 470AP87 : lettre de Brousse à Millerand du 10 novembre 1925.

⁶ AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport d'activité de Brousse à Millerand de juin 1926.

⁷ Il s'agit de *l'Association nationale d'expansion économique* présidée par Etienne Fougère, sur laquelle nous n'avons pas trouvé de plus amples informations.

versées en 1924 et 1925 faisaient désormais défaut à la ligue. Et Brousse de conclure avec amertume : « *Il est vraiment décevant, alors que nous faisons un si bel effort pour défendre les intérêts des classes possédantes, des industriels, des commerçants, des propriétaires, d'être aussi peu aidés et encouragés par eux* ». On note la prégnance d'une conception classiste de la vie politique au temps du Cartel des gauches : la LRN entendait défendre, derrière son discours d'unité nationale, la bourgeoisie possédante contre les révolutionnaires internationalistes. Conséquence de cette pénurie financière, la ligue dut réduire drastiquement son champ d'intervention : suppression de la « *presque totalité des subventions aux journaux de province* » et même, « *en accord avec Billiet* », à *L'Avenir*¹. Cette mention de Billiet montre bien l'imbrication de la nébuleuse anticartelliste. Loin de la simplification souhaitée du champ politique de l'anticartellisme, chaque organisation possédait sa caisse de propagande et s'entendait avec les autres pour financer telle ou telle activité politique, plutôt que mettre leur argent en commun. Brousse remarquait que les défraiements des délégués de province étaient de plus en plus onéreux même s'il jugeait leur action indispensable, ainsi que l'impression de tracts et d'affiches². Il doutait qu'en l'état de sa trésorerie, la ligue pût financer convenablement la campagne électorale de janvier 1927 pour les sénatoriales et les élections législatives de 1928.

La LRN n'était plus perçue, à partir de l'automne 1925, comme la force d'opposition la plus dynamique et la plus capable de s'opposer au Cartel des gauches et au communisme. Elle pâtit des désaccords croissants entre ses organisations membres qui privilégièrent leur propre développement et captèrent de nouveau à leur profit une partie importante des ressources financières disponibles pour l'opposition. La LRN ne fonctionnait plus comme une fédération mais comme un parti politique traditionnel cherchant à développer ses propres sections dans tout le pays³. Bien qu'elle assurât encore la moitié des réunions de propagande de l'opposition républicaine, elle devait désormais le faire en collaboration avec les autres organisations politiques, pourtant adhérentes à la ligue, ces dernières ne lui déléguant plus l'intégralité de cette tâche comme avant l'été 1925.

¹ AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport d'activité de Brousse à Millerand du 15 mai 1926. Brousse souhaitait même réduire la subvention à *L'Avenir* à 5 000 francs, signe que la LRN n'avait même plus les moyens de subventionner un quotidien aux tirages très modeste qui soit son organe de presse.

² AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport d'activité de Brousse à Millerand de juin 1926. La LRN disposait de 250 000 francs en caisse environ d'après Brousse et les prix des transports, d'hôtel, de papier et de timbres augmentent en raison d'une l'inflation rapide, diminuant d'autant la puissance financière réelle de la ligue.

³ Est à cet égard révélatrice la remarque d'Edouard de Warren à Louis Marin, en novembre 1925, reprochant à un des quotidiens de Meurthe-et-Moselle, *L'Impartial de l'Est*, de se positionner comme « *organe de la LRN* » au moment où Marin tente de faire de la FR « *un vrai parti politique* » : cf. AN, fonds Marin, 317AP185 : lettre d'Edouard de Warren à Louis Marin, datée du 4 novembre 1925.

2) La relance de la FR par Louis Marin¹

La FR était le principal parti de la droite républicaine dans l'entre-deux-guerres. Sous le Cartel des gauches, il comptait 111 députés, dont 104 étaient inscrits au groupe URD à la Chambre, et 56 sénateurs répartis dans deux groupes : la *Gauche républicaine* présidée par Maurice Hervey, vice-président du parti, et celui de *l'Union républicaine* présidée par Henry Chéron et dont Frédéric François-Marsal, autre vice-président du parti, était membre.

La période 1924-1926 fut celle pendant laquelle ce parti connut « *le plus profond renouvellement de structure et de personnel dirigeant* » depuis sa création². En juin 1925, Auguste Isaac démissionna de la présidence du parti pour raison de santé. Les deux chevilles-ouvrières de la relance du parti progressiste, nommées le 17 juin 1925, furent son nouveau président, Louis Marin, président du groupe URD à la Chambre, et Jean Guiter, nommé secrétaire général du parti en remplacement de Maurice Halay. Marin était connu pour ses prises de position nationalistes à la Chambre et était l'un des rares députés de droite à avoir voté contre le Traité de Versailles en 1919³. S'il était un fervent défenseur du régime parlementaire⁴, il pensait que le bon fonctionnement du régime nécessitait l'existence de grands partis politique fédérateurs. A partir de juin 1925, il s'employa à faire de la FR le grand parti de l'opposition nationale, l'avant-garde de la lutte contre les gauches, reprenant le flambeau de la LRN avec une orientation plus conservatrice⁵. Marin était en effet proche des milieux nationalistes depuis l'avant-guerre en raison de ses prises de position très fermes sur l'Allemagne. Il était également favorable à la défense des catholiques⁶ et à la révision des lois de 1901 et 1904, entraînant une réécriture en ce sens du programme religieux de la FR sous la plume d'Edouard Soulier⁷. Cette réorientation politique conservatrice du parti se traduisit par la promotion, en son sein, de personnalités formées à l'ALP ou dans les organisations nationalistes et plébiscitaires, comme Camille Blaisot, député du Calvados, formé à la *Ligue*

¹ Pour des informations plus précises ou développées sur la FR à cette période, cf. VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres*, op. cit., p.228-258 pour la réorganisation interne du parti ; BERNARD M., *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998 et *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003 ; IRVINE W. D., *French conservatism in crisis : the Republican Federation of France in the 1930s*, London, Louisiana State University Press, 1979

² VAVASSEUR-DESPERRIERS J., op. cit., p.228

³ IRVINE W. D., op. cit., p.7-9

⁴ Cf. chapitre VIII.

⁵ BERNARD M., *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, op. cit., p.315-317

⁶ Il participa par exemple à l'AG de l'Union catholique des diocèses de Nancy et de Toul aux côtés de l'évêque Mgr de la Ceille à Nancy le 13 avril 1925 : AD MM, 1M648 : rapport de police du 2 avril 1925.

⁷ Cf. chapitre V.

de la Patrie française, Edouard Soulier, député de Paris disciple de Barrès à la LDP et ravi au PRDS¹, Joseph Denais, ancien de l'ALP, ou encore Pierre Taittinger et Henri Becquart, deux députés issus des milieux plébiscitaires. Ce virage conservateur fit que la FR occupa progressivement la position politique qui était celle de l'ALP avant guerre². Ce virage vers la droite n'empêcha pas certains éléments plus modérés de venir à la FR, comme Jacques Bardoux, venu du PRDS et ralliant la FR en raison de ses efforts d'organisation et de discipline partisane. Sous l'impulsion de Marin, la FR se dota en effet de nouveaux statuts, adoptés par le Conseil général de la FR le 28 avril 1926, visant à donner une nouvelle vigueur aux organisations provinciales, en faisant des fédérations départementales l'échelon principal de l'organisation de la FR, tout en affirmant l'identité politique du parti, alors engagé dans un important travail programmatique³.

Cette nouvelle ambition politique n'entraîna pas de rupture officielle avec la LRN, la FR continuant à y adhérer formellement et à participer à des réunions de propagande à ses côtés. Simplement, la LRN était considérée comme un « *cartel permanent de tous les Républicains nationaux* », au sein de laquelle la FR était représentée, mais qui n'entravait pas son propre développement⁴. La FR reprochait d'ailleurs aux autres organisations de n'avoir pas voulu se dissoudre, au lendemain de la victoire du Cartel, dans un même et grand parti national, elle-même l'ayant envisagé. Cette posture permettait à la FR de parer de désintéressement sa relance partisane comme meilleur moyen d'aboutir à l'union des nationaux.

Marin entendait faire de la FR un parti de militants, avec un programme combatif, un effort d'organisation des sections locales, et une plus grande discipline des élus du parti au Parlement. Au congrès de mars 1925, sous la présidence d'Isaac, Jean Baudouin, président de la FR de la Seine-Inférieure avait fait un rapport sur le nécessaire développement des fédérations départementales de la FR et leur meilleure intégration à la FR de France, toute adhésion au parti devant selon lui passer par une adhésion à une fédération locale qui y serait affiliée, ce qui n'était pas le cas⁵. Ce développement de fédérations départementales devait combler le déficit d'implantation territoriale de la FR. Au début de l'année 1925, seules 28

¹ Edouard Soulier est nommé vice-président de la FR le 28 avril 1925.

² BERNARD M., *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, *op. cit.*, p.13

³ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.234-237. Conséquence de cette décision, les présidents des fédérations départementales devenaient membres de droit du Conseil général de la FR, l'assemblée du parti, rebaptisé d'ailleurs Conseil national. Au niveau financier, les fédérations conservaient les trois quart des montants des cotisations au parti, afin de pouvoir développer leur action politique locale.

⁴ « L'activité de la FR », Jean Guiter, *La Nation*, 25 octobre 1925.

⁵ AN, fonds Marin, 317AP86 : compte-rendu sténographié du congrès annuel de la FR des 17 au 19 mars 1925.

fédérations départementales avaient une réelle activité sur les 51 comités départementaux existant sur le papier, soit moins d'un tiers des départements métropolitains¹. La FR du Rhône, présidée par François Peissel, était donnée en exemple comme la seule fédération départementale entièrement organisée aux échelons cantonaux et communaux, disposant d'un organe local qui lui était propre, et essayant de promouvoir une culture militante importante permettant de donner une vie au parti en dehors de ses élus². En août 1925, Jean Guiter annonça que la FR comptait 43 fédérations départementales et il encourageait leur création dans tous les départements, avec des relais locaux, cantonaux et communaux, pour pouvoir, sur le modèle rhodanien, diffuser les idées de la FR dans toutes les classes sociales et dans les villages les plus reculés grâce à une propagande continue, et non limitée aux périodes électorales³. En juin 1926, la FR disposait d'organisations départementales dans 54 départements, soit par création soit par adhésion d'organisations préexistantes, comme *l'Union républicaine nationale et sociale d'Ardèche*, qui avaient choisi d'entrer en contact avec le secrétariat de la FR depuis la relance du parti⁴. Si l'on en croit les chiffres de Jean Guiter, la FR aurait donc doublé le nombre de ses relais départementaux en un peu plus d'un an, passant de 28 à 54 fédérations départementales ayant une existence et une activité réelles. Mais Jean Vavasseur-Desperriers invite à ne pas donner trop de valeurs aux chiffres de fédérations départementales annoncées par Guiter dans *La Nation*. Selon plusieurs recoupements, il estime que l'effort d'organisation départementale de la FR avait porté, à la fin des années 1920 et au début des années 1930, sur une trentaine de départements⁵. Il note qu'après une première vague, assez timide, au début des années 1920, c'est la période ouverte par le passage de la FR dans l'opposition à partir de 1924 qui fut marquée par le plus grand nombre de créations. Par ailleurs, de nombreuses fédérations départementales de la droite modérée n'adhéraient pas à la FR⁶. Au niveau des effectifs du parti, si croissance il y eut, elle resta modérée. William D. Irvine estime que le nombre réel de militants ne devait pas être

¹ *Ibid.* : le chiffre est donné par Jean Guiter à la demande de Louis Marin qui préside la séance. Ces structures locales s'étaient par ailleurs souvent développées en dehors des structures partisans nationales et ambitionnaient des regroupements politiques dépassant la seule FR : VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.153

² Nous développons le cas de la FR du Rhône un peu plus loin.

³ « L'organisation nécessaire », Jean Guiter, *La Nation*, 25 août 1925.

⁴ *La Nation*, 19 juin 1926.

⁵ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.382

⁶ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.382 : il mentionne notamment le cas de deux puissantes fédérations provinciales, bien structurées : *l'Union nationale républicaine du Doubs*, présidée par le député Georges Pernot, et *l'Union populaire républicaine de Gironde*, fondée par l'abbé Bergey qui en avait fait un instrument de défense catholique. Pour plus d'informations sur cette vague anticartelliste de création de fédérations départementales affiliées à la FR, nous renvoyons à la thèse de Jean Vavasseur-Desperriers.

supérieur au tirage de *La Nation*, à savoir environ 10 000 exemplaires, alors que le parti annonçait 40 000 membres en juillet 1926¹.

Pour relancer l'action politique du parti, son Conseil général décida, le 13 novembre 1925, à l'instar de la LRN à la même date, de lancer une grande campagne de propagande dans le pays². D'après Guiter, la FR aurait tenu 81 réunions entre le 13 novembre 1925 et le 19 juin 1926, mais notre propre relevé en compte 94, dispersées dans 40 départements entre octobre 1925 et fin juillet 1926³. L'effort de propagande fut donc très important sur une grande partie du territoire et cette campagne, porteuse d'un anticartellisme virulent, servit de référence identitaire à la FR, traduisant son passage progressif d'une culture majoritaire à une culture d'opposition⁴.

Marin dota le parti d'un nouveau bulletin à partir du 1^{er} juillet 1925, *La Nation*, dirigé par Georges Ducrocq, pour assurer une meilleure liaison entre le Comité directeur du parti et les militants. Le choix de Ducrocq à la tête du bulletin renouvelé du parti n'était pas anodin. Ducrocq était un Lorrain proche de Maurice Barrès et des courants nationalistes, membre du comité directeur de la LDP⁵. Ce choix traduisait la droitisation de la ligne de la FR à partir de 1925 et son ouverture aux anciens nationalistes et libéraux de l'ALP et de la LDP, porteurs d'une tradition d'opposition bien plus combattive que les anciens progressistes. *La Nation* faisait le point sur la politique intérieure et extérieure du pays, sur l'activité du parti et de ses sections, annonçait et rendait compte des réunions de propagande du parti dans le pays. Il serait passé d'après Jean Guiter de 3 000 exemplaires à 40 000 exemplaires en un an, entre juillet 1925 et juillet 1926, chiffre que William D. Irvine corrige à 10 000⁶.

Cet effort de réorganisation partisane (presse, réunions politiques, création de nouvelles sections) nécessitait des ressources financières plus importantes. L'affirmation de l'autonomie de la FR vis-à-vis de la LRN à partir de l'été 1925 eut en ce domaine des conséquences financières très concrètes. En novembre 1925, la LRN supprima sa subvention

¹ Il rappelle par ailleurs que dans la plupart des fédérations départementales, les comités locaux ne manifestent leur activité qu'une fois l'an, lors d'un banquet annuel, que le militant FR est souvent un notable local n'ayant pas de vie partisane active en dehors de sa lecture de *La Nation* : cf. IRVINE W. D., *op. cit.*, p.37-39. Charles-Maurice Bellet, en juin 1926, faisait de la FR le deuxième parti de France en nombre d'adhérents derrière la SFIO, à laquelle il attribuait un maximum de 50 000 adhérents : « L'organisation des partis », Charles-Maurice Bellet, *La Nation*, 19 juin 1926.

² *Ibid.*

³ Nous présentons la méthode d'élaboration de notre base de données des réunions politiques des différentes organisations dans le chapitre qui leur est consacré ?

⁴ BERNARD M., *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.315-317

⁵ BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003, p.123-124.

⁶ IRVINE W. D., *op. cit.*, p.37-39. Sur le rôle et la place de *La Nation* dans la propagande du parti, cf. chapitre IX.

à la FR qui se chargea seule de son financement, et mieux qu'elle puisque le parti de Marin dégageait des excédents au moment où Brousse comprimait les dépenses de la LRN pour compenser la baisse drastique des dons à la ligue¹. François de Wendel, président du Comité des Forges, fut le principal soutien financier du parti, directement et par ses contacts avec les industriels, notamment lorrains. Dès septembre 1925, Louis Marin se félicitait de l'envoi spontané « *de sommes assez fortes* » de la part de plusieurs industriels de Meurthe-et-Moselle². Ainsi, dans la concurrence pour le financement d'activités politiques, la FR fit mieux que la LRN pour mobiliser des ressources au final limitées. La FR paraissait faire preuve d'une plus grande efficacité politique anticartelliste que la ligue Millerand, qui avait rapidement déçu les grands espoirs mis en elle à l'automne 1924.

La lutte résolue contre le Cartel impliqua un repositionnement à droite de la FR. Marin ne croyait pas possible de former une alliance avec les radicaux. Selon Charles-Maurice Bellet, la FR et son programme, adopté au congrès du parti de mars 1926³, étaient le pivot de la constitution d'un grand parti national en gestation, succédant ainsi à la LRN dans ce rôle. Cette dernière avait rencontré à ses débuts « *un succès considérable* », mais ses membres n'avaient pas « *la véritable mentalité de l'adhérent d'un parti* » et attendaient d'elle ni plus ni moins qu'un « *miracle* »⁴. La FR et son nouveau président cherchèrent ainsi à rassembler l'ensemble des forces nationales opposées au Cartel des gauches sur une ligne politique claire, à la différence de la LRN, trop hétérogène politiquement. Dans les initiatives d'implantation locale, la FR entendait créer à son profit des fédérations départementales alors que la ligue Millerand avait entrepris la même initiative. La FR considérait donc la LRN comme un parti d'opposition à ses côtés, et non au-dessus d'elle comme cela avait été initialement le cas.

Mais la FR échoua dans sa tentative de rassembler à son profit l'ensemble de l'opposition anticartelliste, à la place de la LRN. Cet échec tenait à son évolution politique. Profitant du champ laissé libre à sa droite par l'assoupissement de l'ALP et la ligne officiellement apolitique de la LDP, la FR parvint, grâce à un discours assumé de révision de

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.380 : une note datée du 24 août 1926 de Jean Guiter au trésorier de la FR, Jules Prévot, à propos de l'exercice financier couvrant la période 1^{er} août 1925-31 juillet 1926, faisait état de la santé financière florissante du parti, avec 221 000 francs encaissés pour 142 000 francs dépensés, soit un excédent de plus de 68 000 francs. Jean Vavasseur-Desperriers relativise cependant cette aisance financière, les excédents étant destinés à financer la publication de *La Nation* et les frais de secrétariat du groupe parlementaire URD.

² AN, fonds François de Wendel, 190AQ29 : lettre de Marin à de Wendel du 1^{er} septembre 1925. Marin cite les noms des industriels Salins et de la Madeleine.

³ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.260-261. Les différents principes du programme de la FR furent adoptés à ce moment-là, et précisés lors des différents congrès du parti jusqu'en 1931, pour aboutir à une synthèse programmatique présentée par Marin au congrès de 1932.

⁴ « L'organisation des partis », Charles-Maurice Bellet, *La Nation*, 19 juin 1926.

la législation laïque et de fermeté internationale, à capter la représentation politique de l'ancien libéralisme et du nationalisme, tout au moins au sein de l'électorat acceptant le parlementarisme. Ce positionnement lui apportait un contingent non négligeable de nouveaux militants, qui jouèrent un rôle de plus en plus important au sein des instances politiques du parti¹. Dans le même temps, cette droitisation contribua à éloigner de la FR les modérés du centre droit, restés sur des positions beaucoup plus proches des radicaux concernant la défense de la laïcité républicaine, ainsi que sur la ligne de détente internationale prise par le Cartel des gauches depuis 1924. Parmi ces modérés, le principal parti était le PRDS, tiraillé entre sa volonté de dénoncer le Cartel comme nocif pour la France et sa recherche de la concentration républicaine avec les radicaux, quitte à laisser dans l'opposition une partie de ses anciens alliés anticartellistes jugés trop intransigeants.

3) Le PRDS, un parti miné par les divisions

Les sources manquent pour étudier le PRDS dans l'entre-deux-guerres². Des informations glanées dans la presse et quelques correspondances nous permettent cependant de relever les divisions qui traversèrent le parti dans la seconde année du Cartel des gauches.

Les adhérents du PRDS tenaient une place importante au sein de la LRN : la majorité des membres du comité directeur venait de ses rangs. Le PRDS avait, comme la FR, délégué une grande partie de son activité politique et militante à la nouvelle ligue jusqu'à l'été 1925. Parti de la modération par excellence, la victoire du Cartel l'avait rangé dans une opposition « *non point systématique* » mais « *déterminé[e] et persévérant[e]* » à la nouvelle majorité de la Chambre³. Cette ferme opposition s'effrita dès que le Cartel eut montré des signes de faiblesse parlementaire sur les questions coloniales et financières. A partir de l'été 1925, beaucoup de membres du parti ne se sentaient plus à l'aise avec un positionnement d'opposition intransigeante. Certains, comme Yves Le Trocquer, étaient prêts à soutenir dans leurs votes les tentatives de concentration républicaine de centre gauche faites par Briand lors de son passage à la présidence du Conseil. Cette attitude valut d'ailleurs à Le Trocquer une exclusion de la LRN décidée par le Comité directeur de la ligue⁴. D'autres, comme Paul

¹ Ce processus de radicalisation est au centre du travail de Mathias Bernard sur la FR du Rhône : BERNARD M., *La dérive des modérés*, *op. cit.*

² SANSON R., *op. cit.*, p.13-16

³ Compte-rendu du Congrès du PRDS, *Le Temps*, le 4 avril 1925.

⁴ Nous avons déjà dit qu'Yves Le Trocquer avait été un des membres du PRDS les plus réticents à s'associer à « L'Appel à la nation » de Millerand en novembre 1924. Le 4 novembre 1925, le comité directeur de la LRN a décidé à l'unanimité d'accepter la démission de Le Trocquer et de le radier du comité directeur : ce comité « a

Reynaud, restaient sur une ligne de franche opposition au Cartel¹. Ces divisions internes au parti se retrouvent dans la correspondance échangée par Albert Mamelet et Jacques Bardoux en octobre 1925, à propos de la fédération régionale du Plateau Central, présentée plus loin. Mamelet préférait ne pas ouvrir de discussion au sein du Comité directeur du PRDS au sujet de l'éventuelle affiliation de cette fédération au PRDS, de peur que ce débat n'accentuât « *certaines divergences, qui ne laiss[aient] pas d'être assez sensibles* » en son sein². Et de préciser ces divergences, sur deux sujets, en réponse aux récriminations de Bardoux : tout d'abord sur la réforme des institutions et de la loi électorale, que Bardoux voulait profonde ; et sur la question religieuse, le parti restant très attaché à la laïcité alors que Bardoux était favorable à un aménagement des lois de laïcité pour attirer le vote d'un monde catholique alors en pleine organisation³. Ces questions auraient risqué, d'après le secrétaire général du PRDS, de diviser les membres du parti, partagés entre les partisans du maintien de son orientation laïque et d'ouverture à gauche, comme Mamelet et Ratier, et ceux, comme Reynaud et François-Poncet, favorables à sa dilution dans un grand parti républicain national. L'objectif du secrétaire général du parti était de maintenir l'unité du parti et donc d'éviter d'aborder les sujets qui divisaient. Ces divisions des modérés du PRDS avaient une traduction très concrète à la Chambre des députés où, répartis dans plusieurs groupes parlementaires, ils se scindaient sur la plupart des votes à partir de la rentrée politique de 1925⁴.

Cette difficulté des modérés du PRDS à adopter des positions communes sur beaucoup des sujets les plus importants du moment explique une certaine hémorragie d'une partie de ses cadres vers la FR, jugée plus apte à mener une opposition résolue au Cartel et à rassembler autour d'elle les forces d'un futur parti national. Edouard Soulier était passé à la FR en 1924 et nommé à son comité directeur en avril 1925. Un autre exemple, très documenté, est celui de Jacques Bardoux, intéressant puisqu'il trouve ses causes au niveau national et local. Jacques Bardoux fit un aller-retour entre la FR et l'ARD-PRDS. Originellement membre de la FR progressiste d'avant guerre, il en démissionna en 1913 pour adhérer à l'ARD. Il quitta ce parti une première fois en 1919, suite à sa défaite électorale dans le Puy-de-Dôme, estimant ne pas avoir été suffisamment soutenu. Mais il y adhéra à nouveau en 1921 et devint membre du

été unanime à penser que l'attitude que vous [Le Trocquer] avez prise en donnant votre confiance au cabinet du Cartel et en contribuant ainsi à prolonger, au détriment du pays et de la République, une situation fautive, rendait en effet impossible le maintien de votre collaboration à la direction de la Ligue » : cf. *L'Avenir*, le 5 novembre 1925.

¹ Il l'affirme au banquet du PRDS du 16 janvier 1926 visant à relancer la propagande du parti dans tout le pays : cf. compte-rendu dans *Le Nouvelliste de Lyon*, le 17 janvier 1926.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J320 : lettre de Albert Mamelet à Jacques Bardoux le 12 octobre 1925.

³ *Ibid.*, lettre de Albert Mamelet à Jacques Bardoux le 20 octobre 1925.

⁴ Cf. chapitre XII.

comité de direction politique du PRDS en décembre de la même année¹. De nouveau défait aux législatives de 1924, il entreprit une action politique locale pérenne en initiant la création d'un parti départemental affilié à la LRN, et d'une fédération régionale visant à rassembler l'ensemble des forces anticartellistes. Dans sa lettre de démission du PRDS à son président, Antony Ratier, en janvier 1926, il motivait sa décision par des raisons politiques générales et par des désaccords concernant ses initiatives politiques. Il reprochait au PRDS de ne pas être un parti discipliné à la Chambre. Ce manque de discipline empêchait selon lui d'entreprendre une propagande crédible contre le Cartel dans le pays. Il reprochait également au PRDS son manque de soutien à l'initiative de fédération régionale du Plateau Central en germe depuis une année : les dirigeants du parti n'auraient pas relayé son action politique et, à l'inverse, auraient tenté de la décourager². Au contraire, Jean Guiter, au nom de la FR, fut présent au congrès fondateur de la fédération régionale qu'il créa avec Frédéric François-Marsal en octobre 1925, et il en assura la publicité dans *La Nation*. Se sentant davantage soutenu par la FR, et l'estimant plus cohérente sur les grandes questions politiques, notamment la question religieuse et celle de la stratégie vis-à-vis du Cartel, faite d'intransigeance, il le rallia sans transition. Dès février 1926, il fut nommé au comité directeur de la FR en remplacement de Méline, signe de la relative importance que les dirigeants de la FR accordaient à Bardoux et à son œuvre politique locale³. Ce transfert montrait que Bardoux considérait la FR comme le parti le plus apte, à ce moment-là, à porter une dynamique politique unitaire de l'opposition anticartelliste, identique à ses propres objectifs politiques locaux. Cet exemple illustre bien la porosité politique qui existait entre les partis républicains nationaux. Les transferts de cadres du PRDS à la FR, traduisaient également une radicalisation des positions politiques de ces transfuges. Nous n'avons par contre trouvé aucune trace de transfert en sens inverse, allant de la FR au PRDS, y compris Laurent Bonnevey pourtant en désaccord profond avec la stratégie de la FR défendue par Louis Marin en mai 1926⁴.

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J320 : dossier sur ses rapports avec l'ARD/PRDS.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J320 : lettre de démission de Jacques Bardoux à Antony Ratier du 4 janvier 1924.

³ AD PDD, fonds Bardoux, 142J321 : lettre de Jean Guiter à Bardoux le 11 février 1926. Il fut ensuite nommé, le 28 avril 1926, au comité exécutif de la FR : VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.368

⁴ Cf. chapitre XII.

4) La constitution du Parti Démocrate Populaire (PDP)

Le PDP est riche d'une historiographie conséquente. Nous nous contenterons de rappeler ses origines, dès le début de législature du Cartel des gauches, et de mettre en avant son positionnement spécifique au sein du champ politique de l'anticartellisme, refusant de participer aux initiatives de rassemblement des forces anticartellistes de droite¹.

Groupe parlementaire composé de 14 membres dès le mois de juin 1924², puis parti politique à partir du mois de novembre de la même année, le PDP tint à affirmer son autonomie politique vis-à-vis des autres organisations existantes, malgré son positionnement dans le camp des républicains nationaux, auxquels les membres du parti « *demeur[aient] indéfectiblement attachés* »³. Cette autonomie visait à préserver une identité politique singulière que les démocrates chrétiens entendaient propager dans tout le pays grâce à la création de fédérations départementales rattachées à un secrétariat général. Le PDP était un parti nouveau au niveau national, mais plusieurs fédérations nationales ou régionales existaient déjà, notamment dans le Finistère, en Alsace-Moselle et à Paris, mais aussi dans le Puy-de-Dôme. La singularité politique des démocrates fut mise en avant lors de l'assemblée constitutive du nouveau parti les 15 et 16 novembre 1924, dix jours à peine après le lancement de la LRN et pouvait se résumer par ce qui fut appelé les « *quatre points cardinaux du parti* » :

- fort attachement à la République mais souhait d'un renforcement du pouvoir exécutif⁴ et d'une représentation des intérêts économiques et sociaux ; défense des libertés politiques (de conscience, d'enseignement et d'association, de presse et de réunion) ;
- programme de justice sociale par des réformes avancées visant à favoriser la coopération entre classes sociales plutôt que l'affrontement entre les syndicats patronaux et ouvriers⁵ ;

¹ Voir notamment les souvenirs de l'ancien secrétaire général du PDP, RAYMOND-LAURENT Jean, *Le parti démocrate populaire 1924-1944*. [suivi de] *La politique intérieure et extérieure de la France, 1919-1939*, Le Mans, Imprimerie commerciale, 1965 ; et surtout le travail de synthèse de DELBREIL Jean-Claude, *Centrisme et démocratie chrétienne en France, le Parti démocrate populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990

² Le groupe est constitué des Finistériens Balanant, Simon, Jadé et Trémintin, du député d'Ille-et-Vilaine Le Douarec, du député des Ardennes Petitfils, des députés des Basses-Pyrénées Champetier de Ribes et Lamazou-Betbeder, des Mosellans Louis et Meyer, et enfin des Alsaciens Walter, Seltz, Brom et Bilger.

³ « Le Groupe des Démocrates et le Parti de l'avenir », Robert Cornilleau, article publié dans l'Ouest-Eclair en juillet 1924 et retrouvé dans le fonds Guiraud : AN, 362AP90.

⁴ Toute dérive institutionnelle autoritariste était en revanche rejetée : cf. DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.96-97

⁵ Les idées venues du catholicisme social de participation des travailleurs à la gestion des entreprises ne furent pas officiellement reprises dans le programme du parti au congrès de 1924 car elles ne faisaient pas entièrement consensus parmi les membres du PDP : cf. DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.32

- éducation civique des esprits et des consciences par l'appel aux « *forces morales et religieuses* » ;
- en politique étrangère, le parti adopta une position centriste, favorable à la fois à la SDN et à la collaboration internationale, mais aussi au respect des traités assurant à la France ses droits à la sécurité et aux réparations¹.

L'attachement aux institutions républicaines, et la défense d'une politique étrangère défendant les intérêts français mais ouverte à un règlement international des questions de paix et de réparations, étaient partagés, à l'automne 1924, par une majorité de républicains nationaux, à l'exception d'une frange nationaliste de la FR, emmenée par Marin, pour la politique étrangère. Le PDP avait en revanche des positions plus avancées qu'une partie des modérés en matière sociale. La principale singularité du parti à cette date tenait à son programme religieux réclamant ouvertement la révision des lois laïques². Cependant il ne se présentait pas comme un parti confessionnel ni même comme un parti officiellement démocrate-chrétien.

Le parti était présidé par Georges Thibout, ancien député de la Seine et comptait cinq vice-présidents : Emmanuel Desgrées du Lou, directeur politique de *l'Ouest-Eclair* qu'il avait fondé avec l'abbé Trochu ; Philippe de Las Cases, conseiller général de Lozère ; Paul Simon, député du Finistère ; Léon Viellefon, ouvrier cheminot syndiqué ; et Michel Walter, député du Bas-Rhin. Son trésorier était l'industriel Jean Zamanski, son secrétaire général Raymond-Laurent, chargé de cours au Collège libre des sciences sociales. Enfin le groupe parlementaire était présidé par Paul Simon, député du Finistère depuis 1913. Robert Cornilleau était le directeur de l'organe du parti, *Le Petit Démocrate*³. Cette direction nationale chercha en priorité à élargir le recrutement géographique du parti en créant de nouvelles fédérations départementales. En mars 1925, Raymond-Laurent annonça que le parti avait une présence politique, sous forme de fédération départementale ou de section locale, dans 28 départements. Ce chiffre passa à 41 en juin 1926, dont 21 fédérations départementales, plus les organisations démocrates chrétiennes puissantes d'Alsace-Lorraine et des Ardennes non officiellement affiliées au PDP⁴. L'augmentation du nombre d'adhérents fut ainsi assez rapide

¹ « Le parti démocrate populaire », Georges Thibout, *L'Echo de Paris*, 22 mars 1925. Par la suite, sur les questions internationales, le PDP sera de plus en plus pacifiste et favorable aux principes de sécurité collective.

² ASP, fonds Pezet, PE2 : notes personnelles octobre-novembre 1924 : il considérait personnellement que c'était d'ailleurs le seul point qui distinguait le PDP des autres partis républicains.

³ Compte-rendu de l'assemblée constitutive du parti dans *L'Eclair de l'Est* du 17 novembre 1924.

⁴ DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.69-70. Les 21 fédérations départementales en juin 1926 peuvent être regroupées en zones de force du parti, correspondant largement à l'implantation des Républicains-Démocrates dans les années 1919-1924 : région parisienne (Seine, Seine-et-Oise), grand Ouest breton et normand (Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Manche, Seine-Inférieure, Sarthe), Nord et Est catholiques

pendant les deux premières années du parti, passant vraisemblablement de 6 000 membres à près de 10 000 entre 1925 et 1926¹. Sans doute le contexte du Cartel n'était pas pour rien dans le relatif succès du recrutement du parti, l'heure étant à la mobilisation des catholiques dans tout le pays suite aux projets laïques de gouvernement Herriot.

Né au même moment que la LRN, le PDP n'y adhéra pas, initialement, malgré les propositions de celle-ci et un positionnement politique très proche d'elle aux débuts du Cartel². Les statuts du parti prévoyaient un principe de non appartenance à un autre parti national de la part des membres du PDP. Le parti statua rapidement sur la conduite à tenir vis-à-vis de la Ligue Millerand : toute adhésion individuelle et collective était écartée mais les fédérations départementales pouvaient temporairement et localement participer à des manifestations communes avec elle³. Par ailleurs le passé socialiste et anticlérical de Millerand lui était reproché par une partie des démocrates chrétiens⁴. Ainsi, un certain Ratier, proche parent du président du PRDS, délégué à la propagande de la LRN, rapporta-t-il à Millerand, en juin 1925, le refus de *l'Ouest Eclair* d'adhérer à la ligue, Desgrées du Lou et Trochu estimant que son programme social était trop conservateur, en tout cas trop en retrait de celui des démocrates-chrétiens⁵.

Héritier du catholicisme social d'Albert de Mun, le parti tenait fermement à son indépendance en se distinguant des autres composantes de l'opposition républicaine nationale sur les questions religieuses et sociales. N'étant plus inquiété par la concurrence de l'ALP, le PDP représentait l'aile gauche du catholicisme politique, alors qu'à partir de 1925, la FR en représentait l'aile droite, la plus importante du point de vue électoral⁶. C'est avec la FR que les relations du PDP furent les plus conflictuelles, essentiellement après 1928. De 1924 à 1928, ce conflit resta larvé, mais les divergences politiques se multiplièrent à tous les niveaux du programme du PDP : hostilité envers le « *conservatisme social* » de la FR, qui taxait en retour le PDP de « *démagogie sociale* », hostilité au nationalisme de Marin, qui l'accusait en retour de « *briandisme* », hostilité à la stratégie de défense religieuse de la FR, qui considérait

(Nord, Pas-de-Calais, Meurthe-et-Moselle), vallée du Rhône (Rhône, Ardèche, Isère, Bouches-du-Rhône), ainsi que quelques fédérations plus dispersées (Landes, Loiret, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne).

¹ DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.62

² Millerand faisant appel à tous les républicains, y compris les républicains catholiques, dans son discours de Luna-Park du 16 décembre 1924 : AN, fonds Millerand, 470AP89.

³ DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.31 et 156-157 : cette position vis-à-vis de la LRN est exprimée par la *Circulaire n°1* de la Commission exécutive du parti, le 21 janvier 1925.

⁴ Comme Eugène Laudouze dans le Puy-de-Dôme : AD PDD, fonds Laudouze, 6J33 : lettre de Laudouze à Jacques Bardoux le 5 novembre 1924.

⁵ AN, fonds Millerand, 470AP87 : notes de Millerand prises suite à un entretien avec Ratier le 3 juin 1925. Pourtant, les orateurs de la LRN revendiquaient l'adhésion du PDP à partir de juin 1925. Nous n'avons pas trouvé d'informations pour confirmer ou infirmer cette adhésion plus tardive à la ligue Millerand.

⁶ DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.35

les démocrates comme une « *dissidence* » catholique¹. Proche du groupe URD et de la FR pendant la première année du Cartel, le PDP s'en éloigna donc progressivement par la suite, notamment sous les gouvernements Briand, pour occuper une position de centrale entre le PRDS à sa gauche et la FR à sa droite². Le PDP rejoignait les républicains de gauche sur la tactique de concentration républicaine et d'ouverture vers les radicaux, et sur la politique internationale face au nationalisme d'une partie de la FR. Ce positionnement central fut perçu comme tel par les contemporains, Herriot ayant proposé à Champetier de Ribes, lors de la « folle nuit » du 20 juin 1926, d'entrer dans un gouvernement d'Union nationale qu'il dirigerait, donnant au PDP un certificat de légitimité républicaine malgré son programme religieux³.

5) L'impossible résurrection de l'Action libérale populaire

Au sortir de la guerre, l'ALP annonçait son retour sur la scène politique nationale française et entendait jouer un rôle fédérateur pour réunir les Français opposés au socialisme aux élections législatives de 1919⁴. Pourtant, les fédérations locales du parti ne furent pas ranimées et seules quelques rares réunions furent mentionnées, dans le bulletin du parti au début des années Vingt, dans la Somme, l'Aube et la Marne. Devant la reconstitution d'un « *Bloc des gauches* » fin janvier 1924, Antoine Salvetti⁵ appela tous les anciens adhérents de du parti qui auraient créé des organisations départementales à les affilier à l'ALP, qui disposait du programme « *révisionniste* » de Jacques Piou, pour remédier à la « *crise d'autorité et [...] de liberté* » dont souffrait le pays, et qui était jugé apte à soulever « *l'enthousiasme* » dans la campagne électorale à venir. Appel resté lettre morte, sauf peut-être dans le Rhône où une fédération départementale essaya de se reconstituer en 1925.

Le contexte politique et social était pourtant très favorable à une relance du parti libéral : victoire du Cartel des gauches aux vellétés laïques prononcées, mobilisations catholiques en Alsace-Lorraine puis dans tout le pays. Mais, contrairement à l'époque des gouvernements Waldeck-Rousseau et Combes, la mobilisation des catholiques prit, cette fois-ci, une forme associative⁶. Le Saint-Siège avait sans doute tiré les leçons de l'échec politique de l'ALP avant-guerre malgré un réel dynamisme militant et politique au moment de sa

¹ *Ibid.*, p.158-159

² *Ibid.*, p.141-148

³ *Ibid.*, p.145-147

⁴ *L'Action libérale populaire*, 15 juillet 1919.

⁵ Bien que sa fonction ne soit pas mentionnée, il s'agit sans doute du secrétaire général du parti.

⁶ Cf. le chapitre V.

création. Plutôt que d'accéder au pouvoir via un parti représentatif de leurs intérêts, les catholiques militants se constituèrent en groupe de pression pour faire reculer le Cartel des gauches, puis pour promouvoir des mesures favorables aux catholiques auprès des partis existant. Les dirigeants vieillissants de l'ALP¹ ne surent pas donner l'impulsion qui aurait pu lui permettre de réoccuper l'espace du catholicisme conservateur dans le champ politique de l'anticartellisme, laissant cette place au PDP et, surtout, à la FR. Cette situation expliquait le jugement quelque peu amer de Joseph Denais à propos de son ancien parti, regrettant que depuis 1919, il ait « *cessé de jouer un rôle politique ostensible* » et ait « *paru, en tant qu'organisation, abdiquer toute prétention dirigeante dans le temps même où venaient de triompher les articles essentiels du programme qu'elle avait toujours défendu* »².

Lors de la deuxième année du Cartel, le rassemblement des droites anticartellistes parlementaires initié par la LRN s'effrita face à l'ouverture du jeu politique lié à la progressive désagrégation parlementaire du Cartel et à la renaissance de concurrences partisans. Cette concurrence au niveau national put se retrouver au niveau local.

B) Au niveau local, le dynamisme contrasté des organisations anticartellistes modérées

Il faut distinguer l'échelon local de l'échelon national dans l'étude des structures politiques. En effet, si la concentration de population et du personnel politique dans la région-capitale permettait la coexistence, et même l'éparpillement, des organisations politiques, il n'en allait pas de même en province, notamment dans les départements ruraux. C'est le sens de la mise en garde de Jacques Bardoux en février 1926, précisant qu'il ne pouvait y avoir de bonnes volontés dans chaque département pour chaque organisation parisienne³. Concernant la droite républicaine, nous sommes souvent face à l'existence d'une seule structure d'échelon vraiment départemental, coexistant parfois avec une ou deux autres organisations à l'état beaucoup plus embryonnaire. William D. Irvine faisait déjà le constat que les conservateurs locaux se réunissaient souvent dans un « *comité d'entente* » départemental unique rassemblant

¹ Le président du parti, Jacques Piou, né en 1838, avait 86 ans lors de l'avènement du Cartel des gauches. Il mourut en 1932.

² DENAIS Joseph, *Pour que la France vive !*, Spes, 1926, p.78

³ « Impuissance ou coordination », Jacques Bardoux, *L'Echo de Paris*, 22 février 1926.

tous les éléments conservateurs situés à droite des radicaux, l'existence des partis nationaux étant peu connue en province¹.

Nous n'avons pas mené une étude des groupements de la droite dans tous les départements métropolitains, étude de trop longue haleine pour notre thèse qui ne se limite pas à l'étude des organisations politiques. Nous nous sommes concentrés sur nos départements d'étude. En Ardèche et dans le Rhône, des organisations politiques préexistantes, *l'Union nationale républicaine et sociale* en Ardèche et l'ancienne fédération départementale de la FR dans le Rhône, se sont réorganisées et renouvelées en profitant du contexte mobilisateur de l'opposition politique au Cartel et ont chacune tendu à accaparer l'ensemble du champ de l'anticartellisme départemental. Dans le Maine-et-Loire, la droite modérée tarda à se structurer dans un double contexte d'absence de danger politique cartelliste ressenti dans le département et de concurrence des ligues activistes qui siphonnaient une grande partie des militants locaux. En Meurthe-et-Moselle, *l'Union républicaine de l'Est* (URE) échoua à structurer la droite régionale dans le fief de Louis Marin, paradoxalement peu intéressé au développement d'une fédération départementale des républicains nationaux. L'exemple du Puy-de-Dôme permet de suivre le développement des deux structures politiques initiées par Jacques Bardoux à partir de 1924 : le *Parti républicain fédéral* (PRF) au niveau départemental, et la *Fédération républicaine et sociale du Plateau Central* (FRSPC) au niveau régional. La richesse des archives privées², déposées aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, permet de suivre dans le détail les différentes étapes de la création et du développement de ces structures, ce qui explique la place que nous leur avons faite.

¹ IRVINE W. D., *op. cit.*, p.37-39.

² Ce fonds privé, riche de 500 cartons, donne une vision très précise de l'activité politique et culturelle de Jacques Bardoux au niveau national et local, notamment grâce à l'abondante correspondance conservée.

1) Les initiatives anticartellistes réussies de Jacques Bardoux dans le Puy-de-Dôme et dans le « Plateau Central »

a) **Le Parti républicain fédéral (PRF), une initiative politique réfléchie dans un fief cartelliste**

Dès le lendemain de la défaite électorale de 1924, Bardoux s'attacha à mettre sur pied une organisation politique qui ne s'appuyait sur aucune ancienne structure partisane¹. Cette action politique était en germe depuis 1922, date à laquelle un bloc des gauches radical et socialiste s'était relancé dans le Puy-de-Dôme². Il s'attacha à définir une stratégie avant de lancer son parti. Son initiative politique entendait rassembler les « *divers groupes républicains qui refus[aient] de collaborer avec le socialisme révolutionnaire, depuis les républicains démocrates et les républicains progressistes à droite, jusqu'aux radicaux indépendants et aux ouvriers mutualistes à gauche* »³. Il voulait fédérer les différentes sensibilités de l'anticartellisme de droite, et regrouper les 45 000 électeurs qui avaient voté pour la liste nationale en mai 1924 dans le département. Sur la forme, son objectif était de parvenir à un parti de masse composé de nombreux militants ayant une action politique toute l'année, et pas seulement lors des périodes électorales. La structure choisie fut celle de la fédération, à l'image de la LRN en cours d'élaboration au même moment : les adhésions pouvaient être individuelles ou collectives, les organisations y adhérant collectivement gardant leur autonomie de gestion. Bardoux insista dès l'origine auprès de ses collaborateurs locaux, essentiellement des notables (médecins, hommes de loi, etc.), pour que le parti recrutât l'essentiel de ses membres parmi les cultivateurs, les ouvriers et les employés. Ce souci de démocratisation du recrutement du parti se traduisit par la création précoce, dès

¹ Avant guerre, à partir de 1902, les libéraux catholiques du Puy-de-Dôme avaient entrepris un effort de structuration relativement important sur l'ensemble du département, sous l'égide de l'ALP. Mais dès les années 1910, cette dynamique d'organisation s'était ralentie en raison d'échecs électoraux répétés et de l'incapacité de l'ALP à unifier l'ensemble des droites du département (concurrence des nationalistes et sillonnistes notamment). Après la Grande Guerre, l'ALP puydômoise était moribonde et ne prit pas activement part aux élections législatives du 16 novembre 1919, qui marquèrent pourtant un succès important des modérés au plan électoral : cf. BERNARD Mathias, « A la recherche des militants : la droite républicaine du Puy-de-Dôme sous la IIIe République », *Siècles, Cahiers du CHEC*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2000, pp.113-130.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J357 : lettre de Bardoux à son « *cher secrétaire général* », sans doute Mamelet du PRDS, du 26 septembre 1922 dans laquelle il dit avoir discuté avec quelques personnalités politiques du département, dont le maire de Clermont Philippe Marcombes et Marc Blatin, un conseiller général, ainsi qu'avec quelques « *industriels et commerçants* » de Clermont-Ferrand qui lui garantissaient leur appui s'il organisait un « *groupement* » de républicains de gauche dans le département, « *avant que la Droite n'en prenne l'initiative* », sous-entendu les conservateurs réunis autour de *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, quotidien dont il s'est pourtant rapidement rapproché dès 1923.

³ AD PDD, fonds Bardoux, 142J360, « Note confidentielle » de Jacques Bardoux, non datée mais vraisemblablement élaborée à l'été 1924.

l'automne 1924 de Commissions sociales, qui furent rattachées au parti une fois celui-ci officialisé. La Commission sociale de Clermont-Ferrand essayait notamment de recruter parmi les ouvriers des usines Michelin.

Il voulait que son parti soit prêt pour les élections de 1928 et comptait prendre le temps de le construire méthodiquement pour en assurer des bases solides¹. Il avait planifié toutes les étapes de son entreprise politique. Ainsi, en juin 1924, il débaucha le responsable de la propagande de la *Fédération des républicains démocrates du Puy-de-Dôme*, Robert Thomas, et le chargea de créer une « *organisation de cadres* »², constituée de correspondants répartis, dans l'idéal, dans toutes les communes du département. Ces relais locaux devaient permettre de faire remonter des informations politiques sur les situations locales, dans les communes et cantons du département. Initialement, il ne comptait pas officialiser le nouveau parti avant les élections municipales de mai 1925. A tout le moins le « *secrétariat* » créé devait-il, pour ces élections, les premières depuis les législatives de 1924, servir de centre officieux de renseignements pour les candidats républicains anticartellistes. Une fois ce travail réalisé, le secrétariat confidentiel pourrait se transformer en parti politique déjà solide et implanté, ayant échappé aux éventuelles pressions politiques adverses pour décourager certains d'y collaborer³.

Mais Bardoux fut amené à officialiser son initiative politique plus tôt que prévu. Le lancement de la LRN début novembre 1924 suscita un enthousiasme militant certain parmi l'opinion anticartelliste. Jacques Bardoux voulait que son parti en bénéficiât et il chercha à en faire le représentant officiel de la LRN dans le Puy-de-Dôme. Le 22 décembre 1924, il annonça la création du *Comité républicain fédéral*, changé en *Parti républicain fédéral* (PRF) en mars 1925, et publia son programme politique⁴. Il négocia auprès de Millerand⁵ que l'affiliation à la LRN dans le Puy-de-Dôme passât obligatoirement par le CRF⁶, ce qui lui permettait de capitaliser sur son organisation naissante les retombées d'un mouvement d'opinion d'ampleur nationale, et ce qui lui donnait en même temps une légitimité politique

¹ Cf. AD PDD, fonds Bardoux, 142J359, « Lettre circulaire » de Jacques Bardoux, non datée mais vraisemblablement élaborée au lendemain de la défaite électorale de 1924.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Cf. *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 22 décembre 1924. Le programme du CRF est décliné en six parties progressivement publiées jusqu'au 26 janvier 1925.

⁵ Cf. AD PDD, fonds Bardoux, 142J359, lettre de Jacques Bardoux à Alexandre Millerand datée du 6 décembre 1924.

⁶ A la toute fin du mois de décembre 1924, quand *L'Avenir du Puy-de-Dôme* annonça qu'il recevait également les adhésions à la LRN, Bardoux dut rappeler à la directrice du journal, Gabrielle Dumont, que ces adhésions devaient passer par son parti : AD PDD, fonds Bardoux, *ibid.*, lettre de Jacques Bardoux à Gabrielle Dumont le 29 décembre 1924.

en l'inscrivant dans un processus national de structuration de l'opposition anticartelliste. Cette affiliation permit aussi à Bardoux de renforcer sa légitimité personnelle sur la droite puydômoise : il était le seul à pouvoir se prévaloir d'un tel réseau au cœur des milieux politiques nationaux. Les conditions d'affiliation du PRF à la LRN, proposées par Bardoux et acceptées par le Comité directeur de la ligue, mentionnaient explicitement l'indépendance totale de la structure puydômoise en ce qui concernait la politique locale, notamment la désignation des candidats. Cette affiliation devait assurer, contre le paiement d'une cotisation par le PRF, une aide au financement de ses « *campagnes exceptionnelles* », et la ligue Millerand s'engageait à doter le secrétariat du PRF « *de l'outillage indispensable à une action rapide* »¹, à savoir une machine à écrire, un cinéma portable, et un moyen de locomotion pour assurer la propagande dans tout le département. Le PRF fut également affilié, par l'entremise de Bardoux auprès de Jules Corréard et selon des conditions d'adhésions strictement identiques, à la Fédération des républicains rénovateurs, établissant, comme pour la LRN, un monopole de l'adhésion à cette fédération à l'échelon local².

Le bureau du parti³, composé de quatre membres de droit, élus tous les trois ans, témoignait de la volonté d'ouverture politique large de l'organisation. Jacques Bardoux, membre du PRDS passé à la FR en février 1926⁴, était le président du parti ; Franck Bellet, médecin, en était le vice-président ; Robert Thomas, publiciste, en était le secrétaire général ; enfin, Roger Lambert, bâtonnier, en était le trésorier. Ce choix traduisait la volonté de synthèse politique du PRF : Bardoux et Bellet représentaient des libéraux modérés type « républicains de gauche » ; Lambert, ancien de l'ALP dans le département, représentait le courant des catholiques républicains conservateurs, alors que Thomas, ancien membre de la *Fédération des Républicains populaires* du Puy-de-Dôme, symbolisait le ralliement d'une partie des républicains démocrates. Le PRF échoua à rallier l'ensemble des chrétiens démocrates du département. La *Fédération des républicains populaires* (FRP) l'avait précédé de deux ans dans le champ politique puydômois. Cette fédération avait connu un développement modeste mais menait une propagande assez active dans le département,

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de Bardoux à Millerand le 6 décembre 1924, qui stipule exactement : « *Le PRF est un parti régional et autonome. Il ne saurait donc se transformer en une section départementale de la LRN* ».

² *L'Avenir du PDD* du 19 janvier 1925 : à la fin d'un article programmatique du CRF, il est dit que le nouveau parti était affilié à la LRN et à la *Fédération des Républicains Rénovateurs*. AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de Jules Corréard à Jacques Bardoux du 24 décembre 1924 acceptant les conditions des rapports entre le CRF et la fédération qu'il dirige.

³ Véritable exécutif du parti où se prenaient les décisions les plus importantes, il est resté stable tout au long de l'entre-deux-guerres.

⁴ Cf. AD PDD, fonds Bardoux, 142J321, lettre de Jean Guiter, secrétaire général de la FR, à Bardoux du 11 février 1926 lui annonçant sa nomination au Comité directeur de ce parti.

notamment grâce à son organe de presse, le *Cri du Puy-de-Dôme*¹. Bardoux partageait leur positionnement politique². La FRP accusa même le PRF, à l'automne 1925, d'avoir plagié une partie de son programme social. Nous ne détaillerons pas ici les rapports entre ces deux formations, déjà amplement étudiés par Stéphanie Fabre³. Notons simplement que Bardoux voulut dès l'origine intégrer la FRP au sein du PRF, toujours dans sa logique de rassemblement de l'opposition anticartelliste, alors que la FRP, rattachée au plan national, à partir de décembre 1924, au *Parti démocrate populaire* (PDP), veilla toujours à conserver son indépendance et à avoir une collaboration de parti à parti avec le PRF. La fédération démocrate chrétienne du Puy-de-Dôme s'éloigna politiquement du PRF jugé trop hétérogène, regroupant des gens venus de l'extrême droite et des républicains de gauche, et taxant le parti de « réactionnaire », bien que, dans les faits, elle soutînt ses candidats aux différentes élections, notamment aux élections locales de 1925⁴.

Bardoux eut par ailleurs comme souci de s'assurer le soutien de *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, organisateur traditionnel de la droite puydômoise et quotidien le plus diffusé du département : plus de 48 000 exemplaires quotidiens en mars 1924 d'après sa directrice Gabrielle Dumont⁵. Déjà collaborateur régulier du journal depuis 1923, il entra à son Conseil d'administration en 1925⁶. Les liens personnels de Bardoux avec *L'Avenir* permettaient au PRF une publicité de chacune de ses actions ou prises de position politiques. Bardoux s'en servit aussi pour faire pression sur les républicains démocrates, quand ils prenaient des positions trop critiques contre le PRF et/ou la ligne politique du journal⁷. Le PRF n'avait pas à se soucier d'avoir une publication interne pour informer ses membres : toutes les informations liées au parti paraissaient dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, et les militants du PRF devaient en échange assurer une plus grande diffusion du quotidien. Mais sa ligne politique conservatrice, héritée des luttes contre la politique laïque du début du siècle, posa au PRF, dans un département très à gauche, un problème d'image pour son positionnement politique, voulu

¹ DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.75-76 et FABRE S., *Centrisme et démocratie chrétienne en Auvergne. La fédération démocrate populaire du Puy-de-Dôme de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 1996, p.193-196 : la fédération démocrate populaire du Puy-de-Dôme compterait entre 100 et 200 adhérents environ, implantés dans 16 cantons sur 50.

² AD PDD, Fonds Laudouze, 6J33 : lettre de Jacques Bardoux à Eugène Laudouze datée du 7 avril 1924.

³ FABRE S., *op. cit.*, p.183-201

⁴ *Ibid.*, p.191

⁵ AD PDD, fonds Bardoux, 142J228, lettre de Gabrielle Dumont à Jacques Bardoux du 24 mars 1924. Mais le fils d'Emmanuel Brousse, en conflit avec Gabrielle Dumont, assurait que le quotidien avait un tirage de 10 000 exemplaires inférieur à ce chiffre : cf. AN, fonds Millerand, 470AP87 : lettre de Charles-Emmanuel Broussedu 25 novembre 1925.

⁶ Il en assura la direction politique à partir de 1927.

⁷ AD PDD, Fonds Laudouze, 6J33 : Emile Laudouze, secrétaire général de la Fédération des républicains démocrates du Puy-de-Dôme se plaint à deux reprises, en 1925 et 1926, de ce que *L'Avenir du Puy-de-Dôme* ne publie pas les appels ou les comptes-rendus des réunions du parti.

très large pour englober l'ensemble de l'anticartellisme¹. Ses liens avec *L'Avenir* l'identifiaient au camp conservateur et pouvaient dissuader les élus et les électeurs radicaux indépendants, peu soucieux de paraître se compromettre avec leurs adversaires politiques historiques dans le département, de rallier son entreprise². Malgré cette coloration conservatrice, le PRF conservait des ennemis à droite. Les royalistes critiquaient son organisation et son manque d'action dans le département³. Echouant à s'attacher le soutien du PDP, et excluant les royalistes, le PRF avait le même périmètre politique local que la LRN au niveau national. Mais le PDP et les royalistes ne représentaient que des forces politiques marginales dans le département, et ne concurrençaient pas réellement son activité.

En mai 1925, Robert Thomas assurait à Bardoux que 1000 cotisations avec des noms d'adhérents sûrs avaient été recueillies⁴. Il précisa, en juillet 1925, que les adhérents du parti se recrutaient dans 250 communes différentes sur 472 au total et dans tous les cantons du département. Lors du premier congrès du PRF, le 24 octobre 1926, Franck Bellet donna le chiffre de 1 056 adhésions supplémentaires de novembre 1925 à octobre 1926. Si l'on considère ces chiffres internes comme une fourchette haute du recrutement du PRF, 2 000 personnes, provenant de 351 communes différentes, avaient adhéré au PRF après deux années d'existence⁵.

b) La Fédération Républicaine et Sociale du Plateau Central (FRSPC), une fédération régionale d'organisations modérées hétérogènes

Bardoux avait développé, auprès de Millerand et dans la presse, des idées précises de ce que devait être l'organisation d'un grand parti national en France, depuis l'échelon local jusqu'à l'échelon national. Il envisageait la création de fédérations régionales, intermédiaires entre l'échelon département et le national. Dès la fin du mois de janvier 1925, Frédéric François-Marsal, déjà peu enthousiaste lors de la création de la LRN, et Bardoux, déçus de la

¹ BOUCHET J., *Le verbe et la plume : L'Avenir du Puy-de-Dôme et la politique nationale : questions religieuses et scolaires (1899-1906)*, mémoire de Master 2, Université Blaise Pascal, 2007

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J360: c'est l'avis de E. Thave, ancien candidat à la députation en 1914 et lui-même radical indépendant dans l'arrondissement très à gauche de Thiers, où il avoue n'avoir pas pu placer une seule carte d'adhésion au PRF, jugé trop conservateur et trop lié à *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, et auquel il n'a lui-même accepté d'adhérer que par estime personnelle envers Bardoux. Cf. lettre de E. Thave, à Bardoux du 30 juin 1925 et du 27 juillet 1925.

³ Cf. l'échange de critiques entre Bardoux et l'hebdomadaire royaliste du département, le *Soleil d'Auvergne*, en décembre 1925 et janvier 1926.

⁴ AD PDD, fonds Bardoux, 142J228, lettre de Robert Thomas à Jacques Bardoux du 24 mai 1925 : comme il s'agit d'une lettre personnelle et non destinée à une quelconque publicité, on peut penser que le chiffre donné par Thomas est exact concernant les effectifs du parti à ce moment-là. A l'inverse, les chiffres donnés dans le congrès sont rapportés par la presse et destinés au public et peuvent donc être soumis à plus de prudence.

⁵ *L'Avenir du Plateau Central* du 25 octobre 1926.

« *Ligue Millerand* » et des « *groupements parisiens* », entreprirent de constituer une « *Fédération du Plateau Central* », autre nom donné au Massif Central dans l'entre-deux-guerres, groupant les organisations politiques existant dans le Puy-de-Dôme, le Cantal, en Haute-Loire, dans l'Aveyron, et en Lozère¹. Jacques Bardoux fut à la manœuvre pour constituer cette fédération : il contacta les parlementaires des autres départements, notamment Bonnets de Paillerets et le marquis de Chambrun pour la Lozère, et Monsservin pour l'Aveyron, pour les associer à cette entreprise². Bien qu'il acceptât d'adhérer à cette fédération régionale, Monsservin souligna l'absence de cohérence géographique de la fédération en devenir : l'Aveyron et le Puy-de-Dôme n'entretenaient aucun lien, et il prévenait de la difficulté subséquente de mobiliser politiquement les Aveyronnais pour un projet politique régional ne correspondant à aucune réalité économique ou administrative³.

La fédération fut lancée officiellement le 25 octobre 1925 à Clermont-Ferrand par congrès fondateur réunissant des représentants de « *l'opposition républicaine* » des cinq départements entrant dans la fédération. Elle entendait recouvrir le spectre politique de l'anticartellisme allant des « *républicains démocrates et libéraux, radicaux indépendants et républicains de gauche* » et prit le nom de *Fédération Républicaine et Sociale du Plateau Central* (FRSPC)⁴. Elle était dirigée par un Comité directeur comprenant un représentant de chaque département.

- le président de la fédération était Frédéric François-Marsal, sénateur du Cantal, président du *Parti républicain et social* du Cantal et ancien président du Conseil lors de la crise présidentielle de juin 1924. Il avait été l'un des artisans du vote de défiance du Sénat envers le gouvernement Herriot le 10 avril 1925, en révélant les dépassements des avances de la Banque de France au gouvernement ;
- le Puy-de-Dôme était représenté par Jacques Bardoux, en sa qualité de président du PRF ;
- la Haute-Loire par Edouard Néron, sénateur ;
- la Lozère par Joseph Bonnet de Paillerets, député et président du Conseil général ;
- l'Aveyron par Joseph Monsservin, sénateur et président du Conseil général.

Le Conseil d'administration de la FRSPC regroupait des membres des différentes organisations adhérentes, et d'autres parlementaires, actuels ou anciens, ne figurant pas dans le Comité directeur, à savoir :

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J359: lettre de Jacques Bardoux à Robert Thomas du 24 janvier 1925.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : lettres présentes dans le dossier consacré à la création de la FRSPC.

³ AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : « *Il n'y a pas dix Aveyronnais qui ont affaire à Clermont* », lettre de Joseph Monsservin à Bardoux du 12 ou 14 septembre 1924

⁴ AD PDD, fonds Bardoux, 142J351 : brochure publiée en 1926 présentant la FRSPC : « Sa méthode, son congrès, son programme ».

- pour l'Aveyron : Joseph Coucoureux et Jean Molinié, députés ; Amédée Vidal et Joseph Massabuau, sénateurs, ainsi que les anciens députés Bernard Augé et Henri Roquette ;
- pour la Haute-Loire : Albert d'Anthouard, ancien ministre plénipotentiaire du temps de guerre et conseiller général de Lavoûte-Chilhac ; Joseph Antier et Victor Constant, anciens députés ;
- pour la Lozère : Emmanuel de Las Cases, sénateur et Pierre de Chambrun, député : c'étaient les deux seuls représentants de la Lozère au Conseil d'administration. Notons que Philippe de Las Cases, fils d'Emmanuel, conseiller général de Lozère et vice-président du PDP n'avait pas accepté d'en faire partie signe de la volonté de ce parti de maintenir sa singularité politique, notamment vis-à-vis d'initiatives politiques jugées conservatrices.
- pour le Puy-de-Dôme : les anciens députés Joseph Python, Georges Courtial et Joseph Trincart-Moyat.

En Lozère, seuls les parlementaires participèrent, individuellement, à la FRSPC. L'absence d'organisation politique départementale était justifiée par Joseph Bonnet de Paillerets par la situation de force des « modérés » dans ce département : jaloux de leur « *liberté d'action* » politique au Parlement et dans leurs circonscriptions, ils ne pouvaient accepter le minimum de discipline qu'exigeait l'engagement partisan¹. Dans l'Aveyron, la situation était similaire : Monsservin demandait du temps pour mettre sur pied une telle organisation, inexistante². De même, en Haute-Loire, malgré les efforts du sénateur Néron, aucune organisation n'avait d'existence véritable³. La Lozère et l'Aveyron, bastions politiques de la droite, présentaient un profil que nous retrouverons en Meurthe-et-Moselle et dans le Maine-et-Loire : l'absence de danger politique immédiat décourageait les contraintes d'une organisation partisane. Seuls le Cantal et le Puy-de-Dôme possédaient, au moment de la création de la FRSPC, des partis départementaux. Fondés récemment, ils étaient encore peu développés en octobre 1925⁴. La FRSPC fédérait donc davantage des parlementaires et des notables que des organisations politiques et des militants, comme elle l'ambitionnait.

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : lettre de Joseph Bonnet de Paillerets à Bardoux du 14 septembre 1925.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : lettre de Joseph Monsservin à Bardoux le 12 ou 14 septembre 1925 : il accepte « *personnellement* » d'adhérer à la « *ligue* » de Bardoux et espère amener avec lui, au congrès fondateur du 25 octobre, « *quelques collègues agissants* » pour former la « *cellule initiale aveyronnaise* » qui n'a donc aucune existence au moment de la création de la FRSPC.

³ AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : lettre de Albert d'Anthouard à Bardoux du 16 octobre 1925.

⁴ Le *Parti républicain et social* fut fondé le 18 janvier 1925 seulement dans une optique de rassemblement des forces anticartellistes de ce département. Il semble qu'il fut un parti de notables, échouant même à fédérer l'ensemble des personnalités anticartellistes du département, comme le sénateur Cazals et l'ancien député Castellane qui refusèrent d'y adhérer. Cf. ROUFFET Michel, *Frédéric François-Marsal*, thèse de 3^e cycle sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle, Université Paris I, 1982, p.394-396.

Concernant le fonctionnement de la FRSPC, les statuts prévoyaient que, pendant les sessions parlementaires, le Comité directeur se réunirait une fois par mois à Paris, sur convocation du président. L'assemblée générale et le congrès de la fédération se réunissaient une fois par an, dans l'un des départements adhérents. Sa direction parisienne montre le caractère régional artificiel de ce regroupement, qui était d'abord au service d'élus de province : ils comptaient, à travers elle, renforcer leur implantation locale et/ou renforcer leur influence nationale, pouvant parler au nom d'une fédération régionale. Ses statuts précisait que seules peuvent adhérer, collectivement, des organisations politiques ou des journaux des cinq départements mentionnés¹. La FRSPC se donnait trois buts différents : défendre les libertés individuelles face à l'administration ; assurer un contact régulier entre les organisations adhérentes ; donner des directives politiques communes aux organisations adhérentes et coordonner leur action électorale et de propagande. Mais elle ne disposait d'aucun moyen propre pour cela, ses frais de fonctionnement étant répartis entre les organisations adhérentes. Seule initiative commune, la tentative de faire de *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, rebaptisé *L'Avenir du Plateau Central*, un quotidien diffusé dans l'ensemble des départements de la fédération².

La FRSPC avait des liens avec les organisations politiques nationales. Jean Guiter, le secrétaire général de la FR de France, fut ainsi présent à son congrès constitutif. Il entendait en effet témoigner du soutien de ce parti, dont François-Marsal était l'un des vice-présidents à l'automne 1925, à cette nouvelle fédération³. La LRN n'était pas officiellement représentée à ce congrès fondateur, bien que François-Marsal fût membre de son Comité directeur, signe parmi d'autres que l'initiative politique au sein de la droite modérée était passée à la rentrée politique de l'automne 1925 de la nouvelle ligue à l'ancien parti progressiste. Quand au PRDS, Mamelet avait prévenu qu'il n'enverrait pas de représentant au congrès car la FRSPC ne lui était pas officiellement affiliée et, à l'exception du Puy-de-Dôme, les républicains de gauche des autres départements n'apparaissaient pas dans les partis départementaux affiliés à la FRSPC⁴. Ces derniers étaient trop dominés par les libéraux, et le programme religieux de la fédération régionale était trop éloigné de celui du PRDS. Il estimait qu'il valait mieux renoncer à créer une organisation politique d'« *union républicaine et nationale* » si les républicains de gauche en étaient absents, plutôt que de passer outre leur concours et ne la

¹ Les adhésions individuelles sont transmises aux organisations départementales adhérentes.

² Cf. chapitre IX.

³ AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : lettre de Jean Guiter à Bardoux du 12 octobre 1925.

⁴ Pour l'Aveyron, il mentionne l'absence de Maruéjols. Pour le Cantal, il regrette celles de Bataille, Farge, et Hermabessière, trois députés sortants non réélus en 1924.

créer qu'avec la « *seule participation des libéraux* »¹. De son côté, François-Marsal accorda une certaine importance au FRSPC, insistant auprès de Bardoux sur l'écho national que devaient avoir son congrès fondateur et le discours qu'il y prononcerait, par la présence de la presse nationale et de nombreux parlementaires le jour du congrès². Les prises de position politiques autour de la FRSPC au moment de sa création montraient bien la complexification du champ politique de l'anticartellisme à l'automne 1925.

Théoricien politique Jacques Bardoux s'attacha à mettre ses idées en pratique dans le fief électoral de son père, le Puy-de-Dôme, qu'il avait à reconquérir pour bâtir une carrière politique nationale. Le PRF parvint progressivement à rassembler l'ensemble du champ de l'anticartellisme du département malgré des résultats électoraux toujours décevants dans ce fief de gauche³. Ce fut malgré tout un instrument de conquête électorale efficace pour Jacques Bardoux, qui parvint à accéder à la carrière politique nationale qu'il ambitionnait depuis longtemps à la fin des années 1930⁴.

La FRSPC était une organisation beaucoup plus artificielle, qui réunissait les élus des différents départements adhérents, sans réalité militante, et bénéficiant de peu de moyens propres. Sa composition politique révélait une variété de profils politiques permettant de comprendre les causes de succès ou d'échec d'une initiative partisane locale : nécessaire pour que la droite existât dans les départements dominés par la gauche, elle était vue comme une contrainte par des élus qui, dans leurs bastions électoraux, ne souhaitaient pas s'encombrer d'une quelconque tutelle pouvant brimer leur liberté. Pour ses initiateurs, Bardoux et Marsal, cette création relève de l'effet d'affichage à destination du reste politique, pour y renforcer leurs positions respectives, cette superstructure politique régionale ne se donnant aucun moyen sonnante et trébuchant d'avoir une quelconque ambition politique.

Cette situation prévalut en Meurthe-et-Moselle, expliquant l'échec de *l'Union républicaine de l'Est* (URE) à fédérer et structurer les forces anticartellistes du département.

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J320 : lettre de Mamelet à Jacques Bardoux du 20 octobre 1925. Le programme de réforme institutionnelle de la FRSPC était également, d'après Mamelet, un thème de désaccord au sein du PRDS.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : lettre de Frédéric François-Marsal à Bardoux le 29 septembre 1925.

³ « Le Puy-de Dôme, terre de mission pour les modérés de l'entre-deux-guerres : Jacques Bardoux et le Parti républicain fédéral », Jean-Etienne Dubois, communication au colloque organisé par l'université de Poitiers avec le soutien de l'université Bordeaux 3 et du CHPP les 24 et 25 septembre 2009, *Fiefs, bastions, terres de mission et déserts électoraux de la Révolution à nos jours* – Actes à paraître.

⁴ Après un nouvel échec aux législatives de 1928, il fut finalement élu sénateur du Puy-de-Dôme en 1938 puis député du Puy-de-Dôme à la Libération de 1945 à 1955.

2) La situation paradoxale de la Meurthe-et-Moselle : fief de Louis Marin dénué d'organisation partisane de la droite républicaine

La situation de ce département est en effet assez paradoxale. Il s'agit d'un fief de la droite républicaine nationale qui, en 1919 comme en 1924, enleva tous les sièges de députés à pourvoir avec des scores avoisinant 70% des suffrages exprimés. C'est aussi le fief du nouveau président de la FR à partir de juin 1925, Louis Marin, appelant au développant de fédérations départementales dans l'ensemble du pays. Force est pourtant de constater l'absence d'initiative politique de la FR, comme du PRDS d'ailleurs, dans ce département. Celle-ci revint à une force politique nouvelle, proche de la démocratie chrétienne au point de se confondre finalement avec elle : *l'Union républicain de l'Est* (URE).

a) L'échec de *l'Union républicaine de l'Est* (URE) à structurer la droite anticartelliste en Meurthe-et-Moselle

En avril 1924, à l'approche des élections législatives, fut publié un appel pour présenter l'existence et le programme d'une nouvelle organisation politique dans le département : *l'Union républicaine de l'Est* (URE)¹. Créée en octobre 1923, elle prenait la place de la fédération départementale de l'ALP, forte de 6 000 membres en 1914, mais qui n'avait plus organisé de réunions politiques ou manifesté d'activité publique depuis cette date². L'URE était dirigée par un bureau présidé par Gaston Desplats, dit le commandant Desplats, ingénieur de la Compagnie Electro-Mécanique, avec deux vice-présidents : Georges Bouf, catholique militant président du groupement des ingénieurs catholiques de Paris, et Pierre Dussaux, avocat à la Cour d'appel de Nancy et conseiller d'arrondissement du canton Ouest de Nancy³. Le secrétaire général de l'organisation était Charles Adrien, fils de l'ancien ministre Eugène Adrien-Didion, avocat à la Cour d'appel de Nancy. Cette organisation avait une coloration nettement catholique, fondée par des personnalités libérales et démocrate-chrétiennes. Henri Teitgen, catholique militant, avocat à la Cour d'appel de Nancy et ancien rédacteur en chef du quotidien *L'Impartial de l'Est* pendant deux ans, était l'un des principaux orateurs de l'organisation avec Marcel Grosdidier, docteur es-lettres et professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Poincaré de Nancy. Marie-Joseph Malval, conseiller municipal de la ville de Nancy, était connu pour ses orientations libérales et pour sa

¹ *L'Eclair de l'Est*, le 9 avril 1924.

² AD MM, 1M637 : rapport de police sur l'ALP en Meurthe-et-Moselle daté du 4 novembre 1924.

³ Les informations personnelles sur les dirigeants et les membres de l'URE ont été trouvées dans des rapports de police du mois de décembre sur cette organisation politique : AD MM, 1M637.

fréquentation assidue des membres du clergé nancéien. Par ailleurs, les membres fondateurs et dirigeants de l'URE entendaient représenter une relève politique : à l'exception de Malval, né en 1866, tous les autres membres fondateurs du groupe étaient nés entre 1882 (Teitgen) et 1897 (Adrien). Dans leur appel publié dans la presse, le président et les vice-présidents du parti firent valoir leurs Croix de guerre et leurs décorations de Chevaliers de la Légion d'Honneur respectives, mais ils étaient sans mandat politique important. Ces représentants de la génération du feu entendaient assurer la relève des « *anciens partis* » pour poursuivre l'union sacrée du temps de guerre. Cette organisation, ni « *ligue* » ni « *clan* », voulait unir, en avril 1924, tous les « *républicains nationaux* » soutenant l'action de Raymond Poincaré de façon indépendante des partis. Elle entendait regrouper les « *patriotes* » voulant de justes réparations pour la France dans le cadre de la SDN, les « *républicains* » souhaitant avec Millerand une décentralisation et une réorganisation des pouvoirs au sein du régime, les « *libéraux* » voulant assurer une véritable liberté de conscience et d'opinion et empêcher tout sectarisme, et les « *sociaux* », issus du catholicisme social, qui souhaitaient une amélioration du sort des travailleurs¹. L'URE voulait donc réaliser une union large de tous les partisans du gouvernement Poincaré. Elle appela sans surprise à voter pour la liste d'union nationale aux élections du 11 mai 1924².

Après les élections, l'URE poursuivit ses appels au rassemblement dans une logique d'opposition au Cartel³. Elle demanda son affiliation à la LRN dès la création de celle-ci, leurs projets de rassemblement politique convergeant. Elle regrettait toutefois que la proportion de membres de la FR dans le Comité directeur ne fût pas plus importante par rapport à ceux du PRDS, jugé trop intransigeant sur les questions de laïcité⁴. A l'instar du PRF dans le Puy-de-Dôme, l'URE entendait capitaliser à son profit la dynamique militante et unitaire impulsée par la LRN et elle demandait aux personnes désireuses d'y adhérer, de le faire par son intermédiaire⁵. Elle se considérait comme le relais départemental de la ligue. L'adhésion à la LRN dans le département pouvait cependant s'effectuer en dehors de ce parti, par le biais des quotidiens soutenant l'action de la ligue, à savoir *l'Eclair de l'Est*, et surtout *l'Impartial de l'Est* qui devint l'organe officiel de la LRN dans le département à partir de mi-décembre 1924⁶.

¹ *L'Eclair de l'Est*, le 9 avril 1924.

² *L'Impartial de l'Est*, 1^{er} mai 1924.

³ Appel de l'URE paru dans le *Journal de Lunéville* le 10 juillet 1924.

⁴ Circulaire de l'URE à ses adhérents publiée dans *L'Eclair de l'Est* du 14 décembre 1924.

⁵ *Ibid.*

⁶ *L'Eclair de l'Est* du 6 décembre 1924 et *L'Impartial de l'Est* du 20 novembre 1924. Ce dernier quotidien prend le sous-titre « Organe de la LRN » à partir du 18 décembre 1924.

Malgré ses appels à l'union des adversaires républicains du Cartel, l'URE conserva une orientation très catholique. Ses principaux soutiens dans la presse étaient les journaux cléricaux du département : l'hebdomadaire *La Croix de l'Est*, dont la ligne éditoriale était contrôlée par l'évêché, et les deux quotidiens *L'Eclair de L'Est* et *L'Impartial de l'Est*. *La Croix de l'Est* apporta son soutien explicite à l'URE et appela les « bons Français » à y adhérer : les catholiques étaient particulièrement sollicités pour entrer dans cette nouvelle organisation¹. Ce lien avec la hiérarchie catholique fut symbolisé par la démission fin novembre 1924 des vice-présidents de l'URE, Georges Bouf et Pierre Dussaux, remplacés par René Fisson et Gaston Rogé², pour qu'ils puissent s'investir dans l'organisation des catholiques du département au moment de la création de la FNC. Georges Bouf devint le président de l'Union diocésaine (UD) du diocèse de Toul et de Nancy³. Cet ancrage catholique fut confirmé par l'imbrication existant entre l'URE et la fédération de Meurthe-et-Moselle du PDP créée le 8 février 1925, et dirigée, dès sa création, par Henri Teitgen, membre fondateur de l'URE. Les deux partis entendaient coopérer dans leur action politique, l'URE ayant vocation à fédérer les autres formations républicaines opposées au Cartel des gauches présentes dans le département⁴. Mais la fédération du PDP semble avoir été la principale, sinon la seule, composante collective membre de l'URE. Elle connut un développement rapide avec, dès 1926, 6 sections à Nancy et 17 dans tout le département⁵. Signe de son importance relative, elle disposait d'un organe de presse départemental, le *Démocrate de l'Est*. L'union était tout aussi étroite avec l'UD catholique du département, rattachée à la FNC, et dont Henri Teitgen était l'un des principaux orateurs⁶.

Le développement militant de l'URE fut décevant. Dans son appel d'avril 1924, l'URE annonçait qu'en six mois d'existence, elle s'était déjà constituée « dans tous les cantons et dans la plupart des communes de Meurthe-et-Moselle ». Mais cette présentation

¹ *La Croix de l'Est*, le 20 avril 1924 et le 18 mai 1924. Par ailleurs, le siège social de l'URE, 1 rue du Manège à Nancy, était voisin des bureaux de *La Croix de l'Est*, 3 rue du Manège. Cette proximité n'était pas due au hasard et démontre les liens étroits existant entre l'URE et l'évêché.

² AD MM, 1M646 : compte-rendu d'une réunion publique à Nancy le 28 novembre 1924, lors de laquelle Marcel Adrien annonça la démission des deux vice-présidents et leurs remplaçants. Gaston Rogé était conseiller municipal de Nancy et président de la principale association d'anciens combattants du département, l'AMC (cf. Jean-François Colas, *Les droites nationales en Lorraine dans les années 1930 : acteurs, organisations, réseaux*, Thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, 2002, T. II, p. 377). Ceci renforce l'hypothèse d'une organisation groupant une jeune garde politique née dans les tranchées et au début de sa carrière politique.

³ *La Croix de l'Est*, le 11 janvier 1925.

⁴ Parmi les membres du bureau de la fédération de Meurthe-et-Moselle du PDP figuraient également le président de l'URE, Gaston Desplats, et l'un de ses vice-présidents, René Fisson, dont le fils Pierre Fisson se présenta et fut élu député PDP dans la 2^e circonscription de Nancy face à de Warren en 1932.

⁵ DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.74. D'après cet historien, cette fédération de Meurthe-et-Moselle constitue même une des plus importantes du parti au niveau national.

⁶ Cf. compte-rendu d'une conférence de Henri Teitgen sous l'égide de l'Union catholique de Bayon en février 1925 : *L'Eclair de l'Est* du 17 février 1925.

flatteuse était de pure façade. Dans ses notes personnelles, François de Wendel indiquait que l'URE ne marchait pas, sans plus de précisions¹. Elle s'attacha, à partir de novembre 1924, à organiser une tournée de propagande dans le département, principalement à Nancy, pour présenter le parti et son programme, notamment en politique extérieure pour dénoncer la politique étrangère d'Herriot². Mais cette activité s'émoissa par la suite, reprise par la fédération départementale du PDP³. L'URE ne prit aucune part notable dans les élections locales de 1925, l'organisation ne présentant pas de candidats propres et se contentant d'appeler à sanctionner le Cartel dans les urnes. L'URE resta une organisation de cadres de tendance libérale et démocrate-chrétienne, centrée sur l'agglomération nancéienne, et remplacée par la fédération du PDP suite à la constitution de celle-ci, puisque l'URE ne parvint jamais à élargir son recrutement politique au-delà du cercle des démocrates-chrétiens du département.

b) L'implantation politique notabiliaire des élus modérés en Meurthe-et-Moselle

Cette intégration du PDP dans l'URE ne put combler l'absence de soutien des autres partis politiques traditionnels, la FR et le PRDS. Les membres de ces partis restèrent en dehors de l'URE, notamment les parlementaires élus le 11 mai 1924, qui exerçaient une influence politique nationale, mais semblaient peu soucieux de s'encombrer des contraintes d'une organisation partisane départementale dont ils n'étaient pas à l'origine et qu'ils voyaient d'un mauvais œil. Ainsi François de Wendel convainquit Edouard de Warren de se présenter aux élections cantonales de juillet 1925 dans le canton Ouest de Nancy pour barrer la route à Henri Teitgen et empêcher qu'il ne prît de l'importance dans la vie politique départementale⁴. De la même façon, Marin était personnellement hostile à Georges Bouf, devenu président de l'UC du diocèse de Meurthe-et-Moselle, nouveau venu dans le département, qui prenait la place « *de vieux militants catholiques [...] connus de tout le monde* ». Marin intervint directement auprès de l'évêque pour qu'il surveillât davantage les

¹ AN, fonds François de Wendel, 190AQ30 : notes personnelles suite à une visite du commandant Sérieyx le 2 février 1925.

² AD MM, 1M646 : les rapports de police rendent compte de cinq réunions publiques dans différents quartiers de Nancy du 13 au 29 novembre 1924 et d'une réunion publique à Pont-à-Mousson le 11 décembre 1924. *L'Eclair de l'Est* mentionne une réunion à Lunéville le 1^{er} février 1925.

³ Cf. le compte-rendu d'une réunion publique de Lerolle et Teitgen pour le PDP à Nancy devant 2000 personnes le 13 mars 1925 : *L'Eclair de l'Est*, 14 mars 1925.

⁴ AN, fonds Marin, 370AP170 : lettre de François de Wendel à Edouard de Warren du 28 juin 1925.

activités de Bouf¹. Marin et de Wendel surveillaient de près les évolutions politiques dans leur département d'origine, notamment grâce au commandant Sérieyx, ancien administrateur délégué de la LDP, qui était leur relais politique local². Mais le président de la FR ne se préoccupa pas de créer une fédération active et dynamique dans son propre département. Il existait pourtant à Nancy un Comité de l'URD, héritier du Comité progressiste de Meurthe-et-Moselle de 1919, qui était composé que de trois sections : la principale à Nancy, réunissant 1 000 à 1 500 adhérents, les deux autres comprenant chacune 200 membres environ à Neuves-Maisons et à Pont-Saint-Vincent. Ce comité n'avait aucune activité politique effective, ce dont se plaignait d'ailleurs Jean Guiter, le secrétaire général de la FR de France. Marin avait placé à la tête de la section nancéienne de ce comité M. Ehlinger, un homme sans envergure politique qui ne risquait pas de lui porter ombrage³. Par ailleurs l'union entre les candidats du département siégeant au groupe URD de la Chambre n'était pas parfaite. Si Marin, de Warren et de Wendel étaient proches sur le plan politique et personnel, ce n'est pas le cas de Désiré Ferry, très investi au sein de la LDP, se rapprochant, d'après Marin, de Maginot et de Taittinger depuis 1924⁴, et en froid avec lui depuis plusieurs années⁵.

Dans son fief politique, le président de la FR de France ne crut pas bon d'encourager le développement d'une fédération départementale puissante avec des ramifications locales et un effort de mobilisation militante des adhérents. Il considérait qu'en Lorraine « *il n'y a[ait] pas d'homme politique hors du Parlement* », et que les voies de l'influence politique ne passaient pas ailleurs que par un mandat parlementaire⁶. Méfiant vis-à-vis de toute initiative politique indépendante des parlementaires, il vit d'un mauvais œil l'entreprise de l'URE, qu'il découragea pour éviter l'émergence de cadres politiques nouveaux qui pourraient contester son influence politique locale. L'URE se réduisit donc à la seule force politique qui soutenait son action, le PDP, qui se développa sur les bases posées par elle.

La victoire du Cartel se traduisit en Ardèche et dans le Rhône par une renaissance d'organisations préexistantes : *Union nationale républicaine et sociale de l'Ardèche* et la

¹ AD MM, fonds Marin, 26J195 : lettre de Marin à un « *vieil ami* » du 9 avril 1926. Ce mécontentement explique que Marin ne soit pas présent à la grande manifestation catholique de Nancy pour la Pâques 1926 comme il avait été présent à celle de 1925.

² Cf. le rôle que Sérieyx a joué au nom de Marin dans l'élection cantonale de Fred Gouvy en février 1925.

³ CORMIER Hervé, *Louis Marin. 1919-1939. Le député de Meurthe-et-Moselle et le dirigeant de la Fédération républicaine de France*, mémoire de maîtrise, Nancy II, 1989, p.94-96

⁴ AN, fonds François de Wendel, 190AQ39 : lettre de Louis Marin à de Wendel, datée du 12 août 1925.

⁵ AN, fonds Marin, 317AP185 : lettre de Louis Marin à Thouvenot du 25 novembre 1925 : « *Quant à [Ferry], étant donné sa conduite en général et en particulier à notre égard depuis six ans, mais particulièrement depuis deux ans, j'évite le plus possible d'avoir des relations avec lui et je ne lui adresse même plus la parole* ».

⁶ AN, fonds François de Wendel, 190AQ39 : lettre de Louis Marin à de Wendel, datée du 12 août 1925.

Fédération républicaine du Rhône qui entreprirent de capitaliser à leur profit, dans des contextes politiques différents et avec plus ou moins de succès, l'ensemble des forces anticartellistes locales.

3) L' Union nationale républicaine et sociale de l'Ardèche (UNRSA), l'organisation anticartelliste peu dynamique de la droite ardéchoise

En Ardèche, le champ partisan n'était pas vide au niveau départemental puisqu'il existait déjà, avant les élections de 1924, une organisation départementale appelée *Union nationale républicaine et sociale*. La victoire du Cartel ranima l'activité de ce parti. Un des députés sortants battus, Pierre Vallette-Viallard, en fut élu président le 2 juillet 1924 lors d'une réunion faisant le point sur la nouvelle situation politique en Ardèche et décida de relancer son activité¹. Âgé de 41 ans en 1924, il était le représentant d'une nouvelle génération politique de droite en Ardèche depuis la fin de la guerre, avec Xavier Vallat. Ils étaient des représentants de la génération de feu au sortir du conflit, ce qui leur permit de figurer sur la liste d'union nationale en 1919 aux côtés d'anciens élus, Duclaux-Monteil et de Gailhard-Bancel. De 1919 à 1924, il était inscrit au groupe de l'ERD à la Chambre et se situait dans l'héritage progressiste de la FR de France dont il était membre². A la tête de l'UNRSA, il entreprit de donner une nouvelle vigueur au parti ardéchois en renforçant ses relais locaux. C'est ainsi qu'en novembre et décembre 1924, il présida des réunions visant à constituer des comités cantonaux à Tournon et à Annonay, officiellement pour lutter contre les menaces de révolution communiste et la « *politique néfaste du Cartel des gauches* »³. Ces deux cantons étaient les plus peuplés de l'arrondissement d'Annonay et Vallette-Viallard et Vallat en étaient les représentants officieux de 1919 à 1924. Vallette-Viallard semblait donc d'abord soucieux de préparer son avenir politique en créant des comités politiques pouvant soutenir son action dans la perspective des élections législatives de 1928 et d'un retour au scrutin d'arrondissement envisagé par la majorité cartelliste.

L'UNRSA était une fédération des comités électoraux d'arrondissement et cantonaux ardéchois, qui choisissaient en toute autonomie les candidats au moment des élections législatives et locales. Cette autonomie demeura après la nomination de Vallette-Villard à la

¹ *Le Clairon de l'Ardèche*, 13 juillet 1924.

² Sans doute en raison de son accession à la présidence de l'UNRSA, il a connu une promotion dans les instances dirigeantes de la FR en étant nommé au Conseil général de la FR le 3 décembre 1924 : cf. *La Fédération républicaine*, décembre 1924.

³ Compte-rendu dans *La Gazette d'Annonay*, 13 décembre 1924.

présidence de l'UNRSA. Ainsi, le « *Comité d'Union républicaine* » de l'arrondissement d'Annonay, présidé par un des conseillers généraux de la ville, le docteur Escoffier, adhéra à la LRN au mois de février 1925¹, précédant de plusieurs mois l'UNRSA, qui y adhéra entre décembre 1925 et avril 1926². Le député de droite du département, Jules Duclaux-Monteil, représentant l'arrondissement de Largentière, se sentait également totalement libre vis-à-vis de l'UNRSA comme de la FR dont il était membre. Début décembre 1925, il justifia son refus de voter contre le gouvernement Briand à Marin par sa volonté de rester en conformité avec les souhaits des principaux représentants de son comité d'arrondissement, qui soutenaient son action politique depuis un quart de siècle³. Enfin, en 1928, chaque comité d'arrondissement choisit librement son candidat de l'UNRSA aux élections législatives⁴. La relance de cette fédération départementale ne changea pas les habitudes anciennes d'autonomie des comités électoraux d'arrondissement et de circonscription, composés de notables politiques locaux. Son but était, pour l'essentiel, d'organiser quelques réunions de propagande et de réunir des fonds pour financer les campagnes électorales⁵. Aux élections cantonales de 1925, qui pouvaient faire basculer la majorité du Conseil général à droite, l'UNRSA organisa l'action des différents groupements libéraux et progressistes du département et supervisa une réorganisation de la presse ardéchoise⁶.

Le périmètre politique de l'UNRSA correspondait à celui de la FR de France et de la LRN, dans sa version plus droitisée de 1926⁷. Quand *L'Impartial ardéchois*, hebdomadaire qui faisait fonction d'organe de presse de l'UNRSA dans le département, présenta le renouveau de la fédération, il rappela à l'attention de ses lecteurs que ce parti regroupait la « *droite républicaine* » et la « *gauche progressiste* », au sens de l'avant-guerre, donc à la fois les progressistes de la FR et les catholiques républicains libéraux de l'ALP, « *unis depuis plus de vingt ans en Ardèche* ». En étaient exclus à gauche les partisans de la « *gauche*

¹ *Le Journal d'Annonay*, 28 février 1925.

² AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport d'activité de la LRN daté du 15 mai 1926. D'après le *Clairon de l'Ardèche*, hebdomadaire royaliste, l'UNRSA avait d'abord refusé de s'affilier à la LRN à son congrès de Privas en janvier 1925 : *Le Clairon de l'Ardèche*, 1^{er} février 1925.

³ AN, fonds Marin, 462AP76 : lettre de Duclaux-Monteil à Marin du 1^{er} décembre 1925.

⁴ Exemple en est donné pour la candidature de Xavier Vallat dans la deuxième circonscription de Tournon en 1928, entérinée par un « Comité de circonscription » rattaché à l'UNRSA : *La Croix de l'Ardèche*, 12 février 1928 : compte-rendu du congrès de l'UNRSA à Annonay du 5 février 1928.

⁵ Pour la présentation et l'analyse des réunions électorales à l'échelle nationale, voir le chapitre IV.

⁶ *L'Impartial ardéchois*, le 31 janvier 1925 : compte-rendu de la réunion de l'UNRSA du 25 janvier 1925 à l'issue de laquelle les directeurs des journaux locaux se sont réunis en vue de préparer la campagne des élections de 1925.

⁷ L'UNRSA s'affilia à la FR de France en décembre 1925 et en mai 1926 à la LRN : cf. *La Nation*, 9 janvier 1926 ; et AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport d'activité de la LRN de Brousse à Millerand en juin 1926. *Le Clairon de l'Ardèche* du 1^{er} février 1925, royaliste donc à considérer avec méfiance, dit que l'UNRSA aurait préalablement refusé d'adhérer à la LRN à son congrès de Privas de janvier 1925. Nous n'avons pas trouvé d'autres informations pour confirmer ou infirmer cette information.

anticatholique », vainqueurs des élections du 11 mai, c'est-à-dire les radicaux et leurs alliés de gauche¹. L'UNRSA se plaçait dans une optique d'opposition au Cartel. Sa position vis-à-vis de la droite royaliste, assez influente dans ce département, était plus indécise. L'hebdomadaire royaliste *Le Clairon de l'Ardèche* se félicita de l'élection de Vallette-Viallard à la tête de l'UNRSA et de sa volonté de redynamiser le parti départemental, et il lui apporta explicitement son soutien dans cette œuvre². Dans le même temps, il lança une campagne de critiques à l'encontre de Duclaux-Monteil, accusé d'être un mauvais défenseur des catholiques et de l'ordre. Ce dernier était membre de l'UNRSA et un ancien colistier de Vallette-Viallard, qui fut donc contraint de prendre position. Dans une lettre adressée à la presse ardéchoise pour répondre aux attaques du *Clairon*, Vallette-Viallard lança un appel à « *l'union des patriotes ardéchois* » au sein du « *parti libéral* » ardéchois pour rétablir l'ordre, l'autorité et les libertés menacées par le Cartel au pouvoir, mais en insistant sur sa volonté de rester « *sur le terrain constitutionnel* », ce qui excluait de fait l'adhésion ou le soutien des royalistes du département³. Mais le parti se réservait la possibilité d'étudier au cas par cas les alliances électorales en fonction de considérations politiques locales. Les royalistes espéraient que l'UNRSA et son président ne les excluraient pas des accords électoraux pour les élections locales de 1925⁴. D'ailleurs, la présence de Vallat, avocat de Léon Daudet dans le procès sur la mort de son fils Philippe, au sein de l'UNRSA, bien qu'il n'en fût pas un membre très actif, marquait un positionnement politique de l'UNRSA plus à droite que la LRN au niveau national ou que le PRF dans le Puy-de-Dôme, au contraire davantage ouverts à leur gauche, en direction des radicaux nationaux, qu'à leur droite.

Comme pour le PRF, l'UNRSA échoua à regrouper l'ensemble de l'opposition anticartelliste républicaine du département en raison de l'opposition des démocrates chrétiens à intégrer ce parti. *L'Impartial ardéchois* publia en effet en janvier 1925 un appel en faveur de la constitution d'une « *fédération* » affiliée au PDP en Ardèche pour que les catholiques républicains ardéchois ne fussent plus obligés de marcher avec les « *réactionnaires politiques et sociaux* » impopulaires et qui les conduisaient de défaite en défaite, compromettant ainsi « *les plus nobles causes patriotiques ou religieuses* ». Les électeurs ardéchois favorables au

¹ *L'Impartial ardéchois*, le 13 septembre 1924.

² *Le Clairon de l'Ardèche*, le 13 juillet 1924.

³ Lettre de Pierre Vallette-Viallard à la presse ardéchoise, datée du 24 août 1924 et publiée fin août/début septembre : cf. *L'Impartial ardéchois* le 30 août 1924, *La Gazette d'Annonay*, le 6 septembre 1924 ou *Le Courrier de Tournon* le 7 septembre 1924. Cet attachement à la République fut réaffirmé par *L'Impartial ardéchois*, le 31 janvier 1925, qui rappela que le programme du parti restait celui d'avant-guerre, à savoir une « *adhésion ferme à une République ordonnée, libérale et respectueuse de la religion* ».

⁴ *Le Clairon de l'Ardèche*, 1^{er} février 1925.

nouveau parti devaient constituer le plus rapidement possible une fédération départementale¹. Paul Gouy, l'un des fondateurs de *L'Impartial*, tout en publiant cet appel, décourageait les catholiques ardéchois d'y répondre. Ils devaient s'unir au sein de la FNC pour défendre leurs revendications spécifiques. Il considérait que, sur le plan politique, l'UNRSA défendait déjà depuis plus de vingt ans les intérêts des catholiques républicains ardéchois et il ne voyait pas l'intérêt de la « *doubler d'une autre organisation* ». Le promoteur du PDP, un certain « J.-L. », précisa alors qu'il considérait l'UNRSA comme une « *union conservatrice* » plus que comme l'alliance des libéraux et des progressistes. Ce conservatisme expliquait selon lui la défaite de la liste d'union nationale en 1924, plusieurs milliers d'électeurs ayant préféré voter pour la liste Chalamel. Contre un « *Bloc réactionnaire* », avec lequel les catholiques ne marchaient qu'à contrecœur en raison de leurs convictions religieuses, et un « *Bloc anticlérical* » incarné par le Cartel, le PDP proposait une troisième voie en présentant un programme politique positif « *nettement républicain* » et « *hardiment social* » tout en défendant la cause de la religion². Il appelait donc les catholiques républicains du département à adhérer à ce nouveau parti et à reléguer l'UNRSA au rang des organisations conservatrices³.

Organisation ancienne, l'UNRSA connut un renouveau d'activité politique suite à la défaite de la liste d'union nationale en Ardèche le 11 mai. Réunissant la majorité des élus et de l'opinion anticartelliste républicaine du département, elle ne se ferma pas entièrement aux royalistes, pour des raisons électorales, mais elle échoua à regrouper l'ensemble des catholiques républicains du département dont certains entreprirent d'organiser une fédération départementale du PDP. Elle ne développa aucune culture militante, restant attachée à l'autonomie de ses sections locales dominées par des notables. Ce ne fut pas le cas dans le département du Rhône, où la *Fédération républicaine* départementale connut un important renouveau suite à la victoire du Cartel et servit de modèle partisan et militant à l'échelle nationale.

¹ *L'Impartial ardéchois*, le 17 janvier 1925.

² *L'Impartial ardéchois*, le 7 février 1925.

³ Une fédération départementale ardéchoise du PDP est bien mentionnée par J-C Delbreil dès 1925 : DELBREIL J.-C., *op.cit.*, p. 69-70 et 77. Ce fut une des premières fédérations départementales à s'affilier au PDP et à connaître « *une certaine activité* » à ses débuts, avant de connaître une « *rapide éclipse* ». nous n'avons pas trouvé de sources nous permettant d'être plus précis que cet historien sur cette fédération départementale.

4) Le Rhône, vers un monopole politique de l'anticartellisme de droite par la Fédération républicaine du Rhône (FR du Rhône)

En 1924, la droite républicaine du Rhône réalisa un score électoral très faible en ne réunissant que 31% des suffrages exprimés et en perdant ses sept élus de 1919 au profit de la liste cartelliste. Cette défaite provoqua, de la part de la principale organisation politique de droite du département, la FR du Rhône, un effort de réorganisation important pour retrouver son implantation départementale d'avant-guerre.

La situation politique de la droite modérée dans le département du Rhône a été étudiée très précisément par Mathias Bernard dans sa thèse sur la *Fédération républicaine du Rhône* (FR du Rhône). Il ne s'agit nullement d'en refaire l'histoire, mais de rappeler en quoi la victoire du Cartel marqua un renouveau de l'action politique des droites et comment la FR du Rhône occupa progressivement tout l'espace politique modéré du département, laissant peu de place à la renaissance de l'ALP et à la nouvelle fédération du PDP.

Dans le Rhône, la reprise en main de la FR commença plus tôt qu'au niveau national, quand Paul Huvelin accéda à la présidence de la fédération en février 1923 à la place de Martial Paufigue, ouvrant la direction du parti à des hommes nouveaux, venus pour l'essentiel de l'ALP, comme Victor Perret, un des nouveaux vice-présidents de la fédération, et du courant nationaliste d'avant-guerre, comme François Peissel, actif secrétaire général du parti depuis 1921, qui succéda à Huvelin à l'automne 1924 suite à son décès¹. Victor Perret apparut rapidement comme l'homme fort de la fédération, très actif dans la propagande dans tout le département. Il voulait faire de la FR du Rhône un parti catholique et populaire à l'instar de l'ALP d'avant-guerre. Son ascension fut favorisée par la nouvelle direction du parti, Louis Marin ayant décidé de faire de ce militant dynamique son principal relais politique dans la région Sud-Est en raison de leurs proximités de vue sur la nécessité de rénover et développer les pratiques militantes du parti², et sur la priorité donnée à l'antigermanisme et au nationalisme dans la propagande³. Commença alors une mise à l'écart de l'ancienne génération progressiste, accusée par Marin et Perret d'être responsable de la défaite de 1924 en défendant une ligne centriste peu populaire dans l'électorat⁴. Seul Laurent Bonnevey,

¹ BERNARD Mathias, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.274-279

² Victor Perret donnait l'exemple de cet engagement militant : il participa à la moitié des réunions de propagande du parti dans le département.

³ Victor Perret fut nommé au Comité directeur de la FR de France en novembre 1925, puis vice-président du parti en octobre 1929.

⁴ BERNARD M., *op. cit.*, p.279-284

dirigeant historique de la FR du Rhône, exprima publiquement son opposition à la nouvelle ligne politique droitiste du parti en mai 1926, alimentant une controverse avec Marin, qui permit à Peissel et à Perret de le marginaliser au sein de la FR du Rhône.

Ce renouvellement de l'équipe dirigeante à la tête de la FR du Rhône s'accompagna d'une réorganisation des structures du parti, avec le réveil et la création de comités locaux à partir du printemps 1925¹. En un an, d'avril 1925 à avril 1926, 13 comités cantonaux furent relancés². Par la suite, deux à quatre comités cantonaux furent créés chaque année, à l'initiative du bureau départemental, par la visite d'orateurs et de dirigeants du parti, prioritairement dans les bastions de gauche. Des commissions sociales spécialisées furent créées avec, à partir de mai 1925, une organisation étudiante, peu active et bientôt alliée aux Phalanges universitaires des JP, et un Comité des ouvriers et des employés à partir de janvier 1926³. Cette activité politique s'accompagna d'une croissance des adhérents, estimés à 3 500 à la fin des années 1920⁴. L'effort de propagande fut renforcé grâce à des réunions politiques en plus grand nombre, un tiers de plus en 1926 qu'en 1925⁵, et par le soutien apporté à la création d'un nouveau quotidien en 1925, *Le Nouveau Journal*, qui permettait au parti d'avoir une visibilité plus importante qu'avec la feuille interne du parti, le *Bulletin de la Fédération républicaine du Rhône*⁶.

L'épisode du Cartel marqua une rupture identitaire dans l'histoire de la FR du Rhône qui passa progressivement d'une culture majoritaire à une culture d'opposition. A son congrès départemental de mars 1925, deux conceptions politiques s'affrontèrent : celle de Bonnevey qui voulait dissocier le Cartel et favoriser une concentration républicaine au centre avec le concours de la FR ; et celle de Peissel, favorable à une opposition sans concessions au Cartel. Cette ligne l'emporta dans la propagande du parti et qui fut confortée par l'arrivée de Marin à la tête de la FR de France⁷.

Progressivement, la FR du Rhône monopolisa l'anticartellisme de droite dans le département, aux dépens de deux autres forces politiques : une ALP moribonde et une fédération départementale du PDP naissante.

¹ *Ibid.*, p.284-285. Cette campagne de création de structures locales renforce l'autorité des instances départementales sur ces comités qui leur reconnaissent un rôle d'impulsion et d'organisation politique.

² C'est en 1929 que la couverture cantonale du département (33 cantons) fut complète. Le parti comptait à la même date 130 comités communaux (sur environ 300 communes). A cette date, la FR du Rhône avait retrouvé son implantation locale d'avant-guerre.

³ BERNARD M., *op. cit.*, p.285-293

⁴ *Ibid.*, p.297: dont sans doute 2 000 adhérents pour Lyon et son agglomération.

⁵ On en compte 27 pour l'année 1925 et 37 en 1926. La progression est ensuite plus lente : 39 en 1927.

⁶ Cf. chapitre IX.

⁷ BERNARD M., *op. cit.*, p.315-317

Seul exemple dans nos départements d'étude, l'ALP du Rhône tenta de se réorganiser suite aux élections de 1924. En janvier 1925, elle reconstitua son Comité directeur, et patronna à Lyon une conférence de Pierre Lenail, son président. En octobre 1925, elle se dota d'un nouveau secrétaire général, Monge, et entendit relancer son activité militante, en commençant par reconstituer les « *cadres* » du parti tel qu'il existait avant la guerre¹. Cette tentative fut un échec. A la fin des années 1920, l'ALP apparaissait comme « *un parti sans cadres, sans élus et sans militants, pris en tenaille entre la FR du Rhône, un parti puissant qui a[vait] repris l'essentiel de son programme, et les ligues, qui incarn[ai]ent une forme d'opposition plus neuve* »². L'ALP avait perdu, dans les années Vingt, l'originalité de son positionnement politique.

Le Rhône fut également marqué par une implantation d'une fédération départementale du PDP. Elle fut créée en mars 1925 sous les auspices de Paul Simon et d'Auguste Champetier de Ribes, signe de l'importance accordée à la région lyonnaise par le PDP. La fédération était présidée par Jacques Tourret, de la *Chronique Sociale*. Elle se développa assez rapidement, mais demeura d'une taille très modeste par rapport à la FR du Rhône. Elle ne déclarait que 300 membres, soit un dixième des effectifs de la FR du Rhône, et devait construire de toute pièce son implantation électorale, face à une FR peu disposée à lui laisser un espace politique pour se développer³.

Comme dans le Puy-de-Dôme et en Ardèche, la victoire du Cartel fut marquée par un important effort d'organisation politique pour reconquérir l'électorat perdu depuis 1919. Fédération départementale modèle à l'échelle de la France, la FR du Rhône parvint à devenir un parti de militants ayant une activité même en dehors des périodes électorales. Ce tournant militant coïncida avec une réorientation plus conservatrice du parti, qui regroupa en son sein les anciens partisans de l'ALP. Face à ce modèle partisan, le Maine-et-Loire offre un contrepoint politique saisissant concernant l'organisation de la droite républicaine locale.

¹ *Le Nouveau Journal*, le 18 octobre 1925.

² BERNARD M., *op. cit.*, p.325-326. En 1928, deux congrès furent chargés de trancher les différends entre l'ALP et la FR du Rhône pour désigner le candidat de la droite dans la circonscription de l'Arbresle et dans la 1^{ère} circonscription de Villefranche. Ces congrès étaient composés de membres des deux organisations au prorata de leur force militante respective et, à l'Arbresle, les militants de la FR furent quatre fois plus nombreux que ceux de l'ALP, qui ne présenta aucun candidat en 1928. Entre 1928 et 1930, les derniers militants de l'ALP rejoignirent la FR du Rhône.

³ DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.76

5) Le Maine-et-Loire, fief électoral mais terre de mission partisane pour les modérés

La situation de monopole politique de la droite dans le Maine-et-Loire s'accompagnait d'une faible implantation d'organisations partisans de la droite républicaine. La majorité de la population du département était hostile au Cartel et ne se sentait pas menacée localement par la gauche. Il était donc difficile « *de la réveiller et de la grouper* », ¹. Diverses initiatives furent prises pour organiser l'opinion anticartelliste du département. La première tentative fut celle de la LRN. Dès son lancement, elle trouva le relais d'un des quotidiens du département, *L'Ouest*, qui recueillait pour elle les cotisations des adhérents du département ². Au deuxième semestre 1925, la ligue, par l'entremise de Clément Villeneau, délégué à la propagande dans l'Ouest, voulut créer des sections locales pour pérenniser son implantation. Villeneau semble avoir réussi à fonder un comité local à Angers et un autre à Saumur, présidé par le docteur Astier, ancien maire de la ville, battu en 1925. La difficulté pour la LRN était de rassembler des adhérents alors que d'autres organisations l'avaient précédée dans le département : le *Faisceau*, les *JP-Légion* et la FNC ³. Nous n'avons pas trouvé trace de l'activité et du développement postérieur de ces comités locaux de la LRN, vraisemblablement restés à l'état de coquilles vides.

Leur développement fut entravé par la relance de la *Fédération républicaine de Maine-et-Loire* (FR de Maine-et-Loire) qui existait depuis le début du siècle et était dominée par le docteur Jacques Montprofit. Son décès en 1922 avait entraîné sa mise en sommeil ⁴. Un premier appel fut lancé en avril 1925 dans la presse pour inviter les Angevins à adhérer à la FR de Maine-et-Loire qui projetait de se reconstituer ⁵. En décembre 1925, Jean Guiter vint dans le département pour accélérer cette reconstitution ⁶. En janvier 1926, le nouveau bureau de la fédération, présidé par Georges Bricard, avocat et docteur ès-lettres, fut rendu public ⁷. L'initiative ne fut pas vaine puisque la FR de Maine-et-Loire se reconstitua durablement dans

¹ AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport d'Emmanuel Brousse sur l'activité de la LRN à la fin de l'année 1925 dans lequel il fait un point sur la situation dans le Maine-et-Loire.

² *L'Ouest* était la propriété de Maurice Schwob, le directeur du *Phare de la Loire*. Ce quotidien de la Loire-Inférieure recueillait aussi, nous l'avons vu, les cotisations au nom de la LRN.

³ AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport d'Emmanuel Brousse sur l'activité de la LRN à la fin de l'année 1925 dans lequel il fait un point sur la situation dans le Maine-et-Loire.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Le Messager de l'Ouest*, 5 avril 1925.

⁶ *La Nation*, 9 janvier 1926 : Guiter s'est rendu à Angers le 23 décembre 1925.

⁷ *Le Messager de l'Ouest*, 17 janvier 1926. Ses deux vice-présidents étaient MM. Genteur et Dutertre, son secrétaire général M. Detabiau, son trésorier M. Delille, son secrétaire-adjoint M. Losites et son délégué à la propagande M. Charpentier.

le département, mais son implantation resta modeste. Sa première manifestation publique fut la conférence de Louis Marin à Angers en avril 1926 qui attira environ un millier de personnes, et dans laquelle il fit le procès du Cartel des gauches¹.

Une section PDP fut également créée dans le Maine-et-Loire en 1926, suite à la venue de Raymond-Laurent à Angers en janvier 1926, avec l'appui de *l'Ouest-Eclair*, donnant naissance à une fédération départementale en juin 1928 dirigée par Charles Poisson. Mais son influence resta assez confidentielle, ne réunissant qu'une centaine d'adhérents².

Dans le Maine-et-Loire, bastion politique de la droite, les organisations modérées restèrent très modestes. Elles furent notamment concurrencées par un précoce développement ligueur, qui convenait bien à l'orientation conservatrice d'une grande partie de la population.

Les différentes configurations locales exposées dépendaient moins de l'existence préalable d'organisations politiques ou de leur structuration *ex-nihilo*, que du profil socio-politique des départements concernés. Plus la droite était forte électoralement, comme en Meurthe-et-Moselle et dans le Maine-et-Loire, et d'autant plus dans un département rural comme ce dernier, moins les organisations de droite parvinrent à se structurer fortement et durablement, se heurtant à des implantations politiques notablières jalouses de leur indépendance et de leur influence³. Si ces organisations se trouvaient au contraire confrontées à une gauche électoralement dominante, comme dans le Rhône et le Puy-de-Dôme, leur structuration était considérée comme un préalable à toute reconquête. Dans un département rural et politiquement clivé comme l'Ardèche, la situation des organisations politiques était dans une position intermédiaire : une structure fédérale s'était certes reconstituée, mais laissait leur autonomie aux comités locaux toujours tenus par des notables.

La droite républicaine et parlementaire ne fut pas la seule à connaître de profonds changements suite à l'affaiblissement de la majorité cartelliste et à l'aggravation de la crise financière et monétaire sur fond d'instabilité ministérielle. Ce nouveau contexte politique entraîna une concurrence farouche parmi les ligues activistes. Chacune d'elles cherchait à canaliser à son profit le mécontentement croissant d'une partie de la population envers la classe politique et les institutions parlementaires.

¹ AD ML, 4M6/14 : rapport de police du 11 avril 1926.

² DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.73: il note 110 abonnés au *Petit Démocrate* en 1929 et 198 en 1932.

³ Bertrand JOLY fait la même remarque concernant l'implantation du boulangisme et du nationalisme à la fin du XIXe siècle, mesurant « *combien une forte implantation conservatrice gêne voire empêche la constitution des groupes nationalistes* », in *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Honoré Champion, 1998 : entrée du département Ardèche.

III) Une poussée ligueuse dispersée sur fond d'antiparlementarisme

L'aggravation de la crise financière et monétaire du pays alimenta l'instabilité ministérielle, qui favorisa le discours antiparlementaire des ligues¹. La création du *Faisceau* par Georges Valois le 11 novembre 1925 modifia en profondeur le champ de la droite ligueuse et activiste. Depuis l'été 1925, l'AF et les *JP-Légions* se partageaient ce champ en développant un discours anticartelliste et anticomuniste, la différence entre les deux ligues se plaçant essentiellement sur la question du régime souhaité pour la France, monarchie pour Maurras, république pour Taittinger. La nouvelle ligue de Valois connut un développement très rapide, et entendait renouveler le champ politique nationaliste en s'appuyant explicitement sur des références au fascisme italien. Les ligues se livrèrent une farouche concurrence pour mobiliser en leur faveur les militants activistes prêts à tenter l'aventure pour mettre en place le régime autoritaire que toutes appelaient de leurs vœux. Après avoir rappelé les caractéristiques du *Faisceau* et les étapes de sa création, nous nous concentrerons surtout sur les phénomènes de transferts de militants et de financements entre les ligues, et sur leurs motivations². Nous étudierons les répercussions de ces changements politiques au niveau local, avant d'expliquer pourquoi nous évacuons de notre travail les polémiques sur l'existence et l'ampleur du fascisme en France dans les années Vingt.

A) La naissance du *Faisceau* et l'extrême volatilité du champ des ligues activistes de l'automne 1925 à l'été 1926

1) Une nouvelle ligue née d'une scission de l'AF

Georges Gressent, dit Valois, d'origine sociale modeste, était un économiste de formation très influencé par la pensée de Georges Sorel dans sa jeunesse. Adeptes de Maurras, il était membre de l'AF depuis 1906, spécialiste des questions économiques et sociales. Il eut

¹ Pour l'étude spécifique du discours antiparlementaire sous le Cartel, nous renvoyons au chapitre VIII.

² Les travaux déjà cités de Robert Soucy et de Jean Philippet se sont penchés sur le *Faisceau* et les conséquences de sa création sur les autres ligues. Nous en tirons l'essentiel des informations qui suivent, les complétant au besoin par nos propres dépouillements.

de beaux états de service pendant la guerre et fut nommé au comité central de l'AF. En 1924, il fut candidat de la ligue royaliste aux élections législatives. A la tête de deux organisations économiques¹, Valois poursuivit son activité politique dans le giron de la ligue monarchiste et avec son soutien, avant de fonder, le 25 février 1925, avec Hubert Bourgin, un nouveau journal, *Le Nouveau Siècle*, à l'origine un hebdomadaire voulant faire le lien entre toutes les ligues nationales, prenant la place de la *Chronique des ligues nationales* du même Bourgin². En avril 1925, il mit sur pieds avec Jacques Arthuys et Philippe Barrès une organisation paramilitaire composée d'anciens combattants, les *Légions*, à ne pas confondre avec la *Légion* d'Antoine Rédier. Jusqu'en octobre 1925, Valois resta membre du comité central de l'AF et continua à écrire des articles hebdomadaires dans le quotidien royaliste. La rupture avec l'AF intervint à ce moment-là, quand Valois remit en question l'autorité de Maurras, accusé d'inaction, et entreprit de créer un mouvement cherchant réellement à renverser le régime. La divergence entre les deux hommes fut davantage personnelle et stratégique qu'idéologique. Le 11 novembre 1925, il créa le *Faisceau des combattants et des producteurs*, qui lui permettait de rassembler en une seule structure l'ensemble des organisations dont il était à l'origine, et qui devait lui permettre d'élargir sa base de recrutement³. Le *Faisceau* était composé de quatre entités : le *Faisceau des Combattants*, c'est-à-dire les *Légions* d'avril 1925, qui regroupait les unités paramilitaires composées d'anciens combattants ou d'« aspirants » trop jeunes pour avoir pu participer à la guerre ; le *Faisceau des Jeunes* pour les moins de 20 ans ; le *Faisceau des Producteurs*, reprenant le principe de l'*Union des corporations françaises* liée à l'AF⁴, regroupant en corporations des représentants patronaux et salariés de différents secteurs économiques ; enfin le *Faisceau civique*, pour ceux qui n'appartenaient à aucune des trois autres entités mais soutenaient le mouvement⁵. Georges Valois assura la présidence du mouvement, Jacques Arthuys la vice-présidence, Serge André, un de ses principaux donateurs, était son administrateur, Philippe Barrès le délégué à la propagande, André d'Humières le délégué général, et Charles Biver le secrétaire général⁶. Le lancement de la ligue s'accompagna de la transformation du *Nouveau siècle* en quotidien à partir du 7 décembre 1925.

¹ L'*Union des corporations françaises* et la *Ligue du franc-or*.

² Cette chronique du *Nouveau siècle*, contrairement à celle qui la précéda, ajouta les activités de l'AF, à laquelle Valois restait lié à cette date.

³ APP, BA/1906: rapport de police du 18 février 1927 retraçant l'historique du *Faisceau*. C'est lors d'une réunion des *Légions* salle Wagram, devant 4 000 personnes, que cette création fut annoncée par Valois, après des discours de Jacques Arthuys et Philippe Barrès très virulents contre le régime parlementaire.

⁴ Valois démissionna de la présidence de l'*Union des corporations françaises* en novembre 1925 : *Ibid.*

⁵ SOUCY R., *op. cit.*, p.131-133

⁶ APP, BA/1906: rapport de police du 18 février 1927 retraçant l'historique du *Faisceau*.

Valois parvint à rallier à son projet des hommes venus de toutes les sensibilités du nationalisme. Il entraîna avec lui un certain nombre de royalistes d'AF, notamment chez les jeunes. Face à la violente campagne de presse que l'AF développa contre lui, il parvint à avoir le soutien du représentant du duc d'Orléans à Bordeaux et président des Comités royalistes de Gironde, le comte Bertrand de Lur-Saluces, qui quitta l'AF et rejoignit le *Faisceau* en février 1926. A la fin du mois de mars 1926, le duc de Guise devint le nouveau prétendant suite au décès du duc d'Orléans, et il désavoua la campagne d'hostilité de l'AF envers Valois¹. Mais Valois ne limita pas son influence à l'AF. Il s'entoura aussi de membres venus des JP. Certains cadres de la ligue de Taittinger se rallièrent ainsi à Valois dès la création du *Faisceau*, notamment Philippe Barrès, secrétaire général des JP, et, très temporairement, de Neufville-Gounelle, leur délégué général². Par ailleurs, parmi les collaborateurs du *Nouveau Siècle*, dont Jacques Arthuys était le rédacteur en chef, Valois réussit à obtenir le concours d'intellectuels de droite renommés, journalistes et politiques, venant d'horizons divers : les frères Tharaud, Henri Massis, René Benjamin, Henri Ghéon, Georges Suarez ou Jacques Roujon. Valois parvint donc à réaliser un vaste rassemblement des différentes composantes et familles de la droite nationaliste autour de son organisation qui entendait hâter l'arrivée d'un coup d'Etat pour renverser le régime parlementaire et mettre en place une dictature.

Dès l'origine, le *Faisceau*, assumant sa référence, transparente par son nom même, au fascisme mussolinien, pris comme modèle, et décida de bipolariser son discours sur le champ politique, le présentant comme divisé entre fascistes et communistes³. Il voulait faire explicitement la synthèse entre « *l'esprit démocratique* » permettant à tous de participer à la vie publique tout en respectant une hiérarchie sociale « *fondée sur le talent* », « *l'esprit du nationalisme qui affirme les droits souverains d'un peuple sur son territoire* », et « *l'esprit du socialisme qui veut l'organisation rationnelle du travail et la justice dans la répartition* »⁴. Il invitait à dépasser la droite et la gauche en les réunissant dans une « *Révolution nationale* » fasciste correspondant, selon Valois, à l'état de la civilisation depuis la guerre, et s'opposant frontalement au communisme. Cette révolution devait substituer « *à l'Etat parlementaire, à l'Etat des orateurs et des juristes, l'Etat des combattants et des producteurs* » dont les intérêts devaient être représentés auprès du dictateur, à la place du Parlement qu'il voulait supprimer

¹ Pour bien marquer son soutien à l'entreprise de Valois, le duc accepta d'être le parrain du fils d'un légionnaire.

² Cette influence du *Faisceau* ne se limita pas aux cadres des autres organisations mais également à leurs militants : cf. *infra*.

³ D'après un rapport de police, Valois aurait pu bénéficier de fonds en provenance du gouvernement italien : AN, F7 13210, rapport de police du 15 février 1926.

⁴ AN, F7, 13209 : tract présentant le *Faisceau*, s.d.

entièrement¹. A la tête de cet Etat, un « *chef ou un directoire national au-dessus des partis et des classes* », sans en préciser l'identité ou le mode de désignation². Fort de cet antiparlementarisme radical, Valois accusa l'AF et les JP de participer ou d'avoir participé à la politique parlementaire et annonça que son mouvement utiliserait « *d'autres moyens que les élections* »³ pour prendre le pouvoir et remplacer la Troisième République, d'ici la Pâques 1927⁴, par une dictature entreprenant cette Révolution nationale qu'il appelait de ses vœux. Pour bien montrer son activisme et sa volonté de renverser le régime sur le modèle italien, il organisa une marche sur Paris qui devait se dérouler en quatre étapes, depuis l'ancien front du Nord-Est jusqu'à la capitale : un rassemblement à Verdun le 21 février 1926, pour le dixième anniversaire du début de l'offensive allemande, devant 4 000 personnes ; un autre à Reims le 27 juin 1926 devant 8 000 personnes ; un autre était prévu à Meaux le 4 septembre 1926 pour le douzième anniversaire de la contre-offensive de la Marne, mais n'eut jamais lieu. Dans ces réunions, il affirmait la nécessité d'instaurer une dictature en France pour résoudre la crise financière et monétaire à laquelle le régime parlementaire était incapable de faire face. Il tenait un discours idéologiquement fasciste, se disant l'ennemi du capitalisme autant que du marxisme, et essayant de rallier à lui des communistes, notamment le maire de Périgueux Marcel Delagrangé, ce qui effraya une partie de ses soutiens financiers⁵. Les communistes étaient ses principaux adversaires et il recommandait à ses troupes de les tuer s'ils entreprenaient un coup de force en France⁶.

Cette radicalité politique du *Faisceau* fut payante concernant son attractivité militante. Il connut une croissance très rapide du nombre de ses adhérents. Le *Faisceau* aurait attiré 5 000 membres dès la mi-décembre 1925, dont la moitié de *Légionnaires*, 20 000 membres fin avril et 60 000 membres un an après sa fondation, en novembre 1926⁷. Cette croissance rapide se fit en partie au détriment de l'AF et des JP. Son implantation géographique déborda le cadre parisien. La propagande du *Faisceau* fut sensible dans le Nord et le Nord-Est de la France, où les souvenirs de la Grande guerre étaient particulièrement intenses et où de

¹ *Ibid.* : il entend organiser la représentation des familles, des régions et des professions sous une forme corporative.

² *Ibid.* : tract n°5 du *Faisceau des combattants et Producteurs*, édité le 11 novembre 1925.

³ *Le Nouveau siècle*, 29 mars 1926. Valois oubliait de dire qu'il avait été lui-même candidat aux élections législatives à Paris en 1924 sur une liste d'AF.

⁴ *Ibid.*, 4 avril 1926.

⁵ Ainsi Eugène Mathon, industriel du textile de Roubaix qui avait largement subventionné le *Nouveau Siècle* à sa création, démissionna du mouvement en raison de son profond désaccord avec cette initiative de Valois en direction des communistes. La plupart des soutiens financiers de Valois étaient d'ailleurs des hommes d'affaires cherchant à lutter contre toute tentative de subversion communiste : cf. SOUCY R., *op. cit.*, p.138-140.

⁶ *Ibid.*

⁷ SOUCY R., *op. cit.*, p.135

nombreux industriels pouvaient soutenir la ligue¹. Elle était particulièrement développée dans les grandes villes comme Lyon, Bordeaux², ou Rouen, et dans les régions du Nord, de Lorraine et d'Alsace. C'est en juin 1926 que le *Faisceau* atteint le sommet de sa popularité dans le pays, après le succès du rassemblement de Reims : une nouvelle vague de recrues venues de provinces afflua à la ligue malgré une diminution du nombre de ses membres à Paris³. Valois crut son heure venue en juillet 1926, quand les gouvernements Briand-Caillaux puis Herriot furent renversés dans une atmosphère de panique des porteurs de bons du Trésor, mais ni Doumergue ni le Parlement ne l'appelèrent. Bien au contraire, c'est une solution parlementaire qui fut apportée à la crise, avec le retour de Poincaré au pouvoir à la tête d'un gouvernement d'union nationale qui réussit rapidement à mettre fin à la situation de panique d'une partie de l'opinion publique⁴.

2) Les transferts militants des ligueurs activistes à la recherche d'efficacité politique

Robert Soucy estime à 155 000 le nombre de Français membres d'une ligue « *fasciste* » à l'été 1926 en France⁵. Si ce qualificatif est discutable, et discuté, il n'en est pas moins vrai que le phénomène ligueur connut une inflation de ses organisations et de ses effectifs sous le Cartel des gauches. Ce développement se déroula dans une atmosphère de concurrence politique très forte entre le *Faisceau*, l'AF et les JP. Ces trois ligues affichaient des objectifs et des valeurs en commun : prévenir les menaces de coup de force communiste par un activisme paramilitaire, renverser le régime parlementaire et instaurer une dictature, et résoudre la crise financière et monétaire par des économies administratives drastiques. Ces ligues, y compris le *Faisceau*, qui échoua à recruter dans les milieux ouvriers, attiraient les membres des mêmes catégories socio-professionnelles, en majorité catholiques et issues des classes supérieures ou moyennes⁶, dont beaucoup étaient des anciens combattants prêts à un recours éventuel à la violence pour renouveler la vie politique⁷. Les Français prêts à militer

¹ Cf. chapitre X.

² Le développement du *Faisceau* en Gironde s'explique par la décision du comte de Lur-Saluces de rompre avec l'AF, qui n'offrait pas de débouchés politiques suffisamment crédibles à ses yeux, et de rallier Valois.

³ AN, F7 13121 : rapport de police du 13 novembre 1926.

⁴ Sur les conditions du retour au pouvoir de Poincaré, cf. chapitre XII et XIII.

⁵ SOUCY R., *op. cit.*, p.8: il détaille ce chiffre issu des rapports de police: *l'Action française* compterait alors 20 000 partisans actifs, la *Légion* 10 000, les JP 65 000 et le *Faisceau* 60 000.

⁶ Hommes d'affaires, grands propriétaires terriens, commerçants des classes moyennes, employés de bureau : cf. SOUCY R., *op. cit.*, p.148 et 163

⁷ GOYET Bruno, « La Marche sur Rome. La réception du fascisme en France dans les années 20 », in DOBRY M. (dir.), *Le mythe de l'allergie française*, *op. cit.*, p.83-101

activement dans une organisation politique formaient un réservoir limité, à Paris et plus encore en province. Les différentes ligues essayèrent de les attirer à elles. Jean Philippet remarqua une forte mobilité des militants activistes tout au long de l'entre-deux-guerres : « *Bien des ligueurs, plus à la recherche d'un chef que d'une politique nouvelle – les différences entre les organisations des « nationaux » [étaient] en définitives très minces – [pratiquèrent] ainsi une errance politique qui les [vit] changer de chef mais pas d'orientation politique* »¹. Les chefs des ligues avaient conscience du caractère hautement concurrentiel de leur champ politique et se préoccupaient d'adopter les positions politiques les plus aptes à attirer à eux, ou à retenir, ces militants. Ainsi Georges Valois, quand il quitta l'AF et fonda le *Faisceau*, lança des appels à tous les ligueurs d'AF pour qu'ils le suivent dans son aventure². À l'inverse, en novembre 1925, Maurras interdit formellement à tous les ligueurs d'AF d'assister à la réunion de création du *Faisceau* et d'assister à ses réunions publiques, à Paris, comme en province, sans grand effet³. Dès la fondation du *Faisceau*, plusieurs cadres des JP rejoignirent Valois, comme Philippe Barrès, Rédier et de Neufville-Gounelle. Barrès exaltait l'esprit ancien combattant qu'il trouvait davantage au *Faisceau* qu'aux JP. De Neufville-Gounelle reprocha à Taittinger le flou de ses objectifs politiques et tenta de faire passer les militants JP au *Faisceau* dès le mois de décembre 1925, mais les deux hommes se réconcilièrent rapidement, ce qui mit fin à une possible scission des JP⁴. Rédier se montra attiré par la nouvelle ligue dans laquelle il retrouvait l'antiparlementarisme intransigeant de la *Légion* à ses débuts. Il demanda à ses troupes de quitter les JP et de se reconstituer de façon autonome, en les autorisant à s'affilier à une autre ligue nationaliste⁵. Il entraîna avec lui environ 400 membres des JP⁶. Taittinger comprit alors que le but de Valois était de « *couper les états-majors politiques (ceux de l'AF, des JP et des autres ligues) de leurs troupes en mettant en avant le nom de leurs dirigeants passés au Faisceau* »⁷. Lors du premier congrès des JP, qui s'ouvrit le 15 novembre 1925 devant 7 000 personnes, Taittinger décida d'adopter la même virulence que Valois dans la condamnation du parlementarisme pour stopper cette hémorragie. Il modifia les objectifs de sa ligue : d'une armée défensive visant au maintien de l'ordre, elle devint une véritable organisation politique, dotée d'un programme politique

¹ PHILLIPET J., *op. cit.*, p.618-619

² SOUCY R., *op. cit.*, p.161

³ En province, l'AF déplore la discipline relâchée des Camelots du roi qui assistaient à toutes les réunions anticartellistes, quel que soit leur organisateur, malgré les consignes : cf. AN, F7 13198 : rapport de police du 9 février 1926, et SOUCY R., *op. cit.*, p.161

⁴ AN, F7 13233: rapport de police du 5 janvier 1926.

⁵ PHILLIPET J., *op. cit.*, p.249-250

⁶ AN, F7 13233: rapport de police du 5 janvier 1926.

⁷ PHILLIPET J., *op. cit.*, p.156

clairement antiparlementaire et favorable à un régime de dictature¹. Cette nouvelle orientation politique des JP provoqua des remous au sein de la LDP, et aboutit à la scission entre les deux ligues en janvier 1926². En effet, Castelnau entendait maintenir la LDP comme une organisation de défense patriotique et ne souhaitait pas en faire une force politique, ce qui l'aurait contraint à choisir entre cette présidence et celle de la FNC, qui se voulait apolitique. Comprenant un grand nombre de parlementaires dans ses rangs, la LDP ne souhaitait pas être associée directement à la campagne antiparlementaire alors développée par les JP. De son côté, Taittinger se comportait d'une manière de plus en plus indépendante de la LDP, recrutait des ligueurs qui n'étaient plus seulement des jeunes mais aussi des anciens combattants³, et disposait d'effectifs largement supérieurs à ceux de la vieille ligue. La rupture vint de la ligue Castelnau : en décembre 1925, Désiré Ferry, vice-président de la ligue, et Marcel Habert, son secrétaire général, se désolidarisèrent, lors d'une réunion publique, des menées fascistes et des critiques contre le Parlement. Ils appelèrent Taittinger à faire de même. La rupture, consommée dans les faits depuis la rentrée parlementaire de l'automne 1925, fut officialisée par un échange public de lettres, dans *L'Echo de Paris*, entre Castelnau et Taittinger, sur un ton cordial, le 14 janvier 1926⁴. Tous les liens n'étaient pourtant pas rompus : Désiré Ferry et Edouard Soulier restaient les présidents d'honneur des JP tandis que Taittinger restait membre du Comité directeur de la LDP⁵.

Cette lutte entre les ligues nationalistes pour attirer les militants activistes se traduisit par les transfuges d'un certain nombre d'entre eux d'une organisation à une autre, essentiellement en direction du *Faisceau*. D'après Robert Soucy, entre décembre 1925 et avril 1926, 1 800 membres de l'AF, rien qu'à Paris, auraient quitté l'AF pour le *Faisceau*, parmi lesquels beaucoup de camelots du roi. Dès le mois d'avril 1926, le *Faisceau* aurait compté plus de membres que l'AF en région parisienne, avec un peu plus de 15 000 membres contre 13 500 à l'AF. Dans le Sud-Ouest de la France, la défection du comte de Lur-Saluces fit beaucoup de tort à l'AF : 30% des membres de l'AF seraient passés dans le camp de Valois. Au niveau des troupes de choc, la saignée fut très importante pour la ligue royaliste qui, en 1926, ne comptait plus que 1 000 camelots du roi alors que les *Légions* du *Faisceau*

¹ AN, F7 13233 : rapport de police du 16 novembre 1925.

² Le 15 décembre 1925, Taittinger officialisa l'exclusion de Barrès, Neufville-Gounelle et Rédier, les accusant, et reprenant par là une accusation de l'AF à l'encontre de Valois, d'être des agents de division manœuvrés par le gouvernement : cf. PHILIPPET J., *op. cit.*, p.248 et p.267-268

³ La ligue recrutait notamment parmi les anciens combattants de la *Ligue des chefs de sections*, des *Camarades de combats* et de l'UNC : cf. *Ibid.*, p.581-588

⁴ Sur la séparation de la LDP et des JP, cf. PHILIPPET J., *op. cit.*, p.266-272

⁵ AN, F7 13232 : rapport de police du 15 janvier 1926.

comptaient environ 13 000 membres¹. Conscients du danger du développement du *Faisceau* pour l'existence de l'AF, Maurras et Daudet lancèrent dans *L'Action française* une violente campagne de dénigrement contre Valois, accusé d'être un espion de la police et un agent provocateur à la solde du gouvernement visant, par ses provocations, à faire dissoudre les ligues nationalistes². L'AF entreprit également de perturber certains rassemblements du *Faisceau* pour embarrasser Valois en public. Le 14 décembre 1925, les camelots parvinrent à empêcher une réunion de Valois à Paris, visant à créer une section universitaire, et le menacèrent physiquement, ainsi que Serge André.

Le *Faisceau* mit également en difficulté les JP. Alors que la ligue était en expansion en novembre 1925, la création du *Faisceau* et le départ de certains membres des JP freina brutalement son essor pour plusieurs mois³. En mai 1926, 4 000 membres auraient quitté les JP pour rejoindre le mouvement de Valois⁴. L'AF essaya également de siphonner une partie des adhérents des JP, certains camelots du roi ayant infiltré la ligue dans ce but⁵. Cette hémorragie fut surtout parisienne, les JP passant de 10 000 à 6 000 membres, alors même que la ligue continuait sa progression en province, notamment comme jeunesses et troupes de maintien de l'ordre des organisations modérées ou catholiques. Ce développement en province s'accompagna de la nomination de cinq chefs régionaux dans les bastions des JP⁶. Selon Jean Philippet, la scission de Rédier et la concurrence du *Faisceau* furent moins une crise qu'une « clarification » pour les JP, les éléments les plus traditionalistes de la ligue ayant suivi Rédier, lui redonnant plus d'homogénéité idéologique⁷. Par contre, les JP virent le départ de certains membres parmi les plus activistes, séduits par l'intransigeance de l'antiparlementarisme de Valois. Le député Taittinger ne proposait d'ailleurs pas, à la différence de Valois, la suppression du Parlement, mais la fin du Parlement-roi, dont la première étape était la lutte contre le Cartel⁸. Il refusa d'ailleurs toujours, à la différence de

¹ SOUCY R., *op. cit.*, p.161

² *Ibid.*, p.252

³ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.251

⁴ SOUCY R., *op. cit.*, p.84-87

⁵ *Ibid.*, p.251

⁶ Il s'agit d'Henri de la Tullaye en Basse-Bretagne, de Jean Lorin dans le Centre, de Francis d'Azambuja en région méditerranéenne, de l'amiral Didelot en Normandie et de Berthet en Lorraine. En dehors de ces régions, l'organisation des JP reste fragile et faible dans de nombreux départements : cf. PHILIPPET J., *op. cit.*, p.288

⁷ *Ibid.*, p.251

⁸ AN, F7 13232 : rapport de police du 20 mai 1926 qui rapporte le contenu d'un tract présentant le programme des JP et qui aurait favorisé la reprise des adhésions à la ligue : « *Qui nous sommes ? Des patriotes, des nationaux, qui placent leur patrie au-dessus de leur parti. Notre formule : Pour l'ordre contre l'anarchie sanglante et agissante : le communisme. Pour l'ordre contre l'anarchie latente et passive : le régime du Cartel. Ce que nous voulons : 1) un régime basé sur l'autorité et la responsabilité dans le cadre de nos institutions républicaines, donc un Chef ; 2) la suppression du parlement-roi ; 3) une politique de pleins-pouvoirs ; 4) une politique extérieure ferme et agissante* ».

Valois, de se considérer comme un révolutionnaire potentiel, et s'il appela à une dictature, il ne fit pas des JP une organisation subversive cherchant à renverser le régime. Il se présentait comme un homme d'ordre, prêt à utiliser tous les moyens pour réviser la constitution, y compris les élections¹. Il engagea d'ailleurs sa ligue dans la campagne de Paul Reynaud et Henri de Kerillis à Paris en mars 1926. Leur échec face à deux candidats communistes entraîna une réflexion de Kerillis sur les causes de cette défaite : il se demanda si le soutien des ligues extrémistes ne leur avait pas fait plus de tort qu'il ne les avait aidés. Dès lors, une césure s'opéra et les JP réintégrèrent progressivement l'ordre constitutionnel, le retour de Poincaré au pouvoir fin juillet 1926 accélérant ce processus².

Si le *Faisceau* connut un développement rapide, il ne parvint pas pour autant à devenir la principale force de la droite activiste. Le *Faisceau* ne parvint jamais à dépasser les JP, qui comptaient 65 000 membres en avril 1926, et entre 65 et 100 000 membres en novembre 1926, contre respectivement 20 000 et 60 000. Les JP continuèrent leur progression jusqu'à la fin des années Vingt, Taittinger ayant réussi à adapter son discours face au nouveau gouvernement Poincaré, au contraire du *Faisceau* qui s'effondra rapidement³. Par ailleurs, les divisions profondes existant à Paris entre ligues étaient moins sensibles en province, les ligueurs des différentes organisations collaborant souvent entre eux, comme nous le verrons en Meurthe-et-Moselle⁴.

¹ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.286

² DARD O., *op. cit.*, p.159

³ Pour les chiffres fournis par la police, cf. SOUCY R., *op. cit.*, p.134-135. Jean Philippet estime quant à lui raisonnable le chiffre d'au moins 50 000 militants JP pour le mois de novembre 1926 : cf. PHILIPPET J., *op. cit.*, p.581-588. Pour le *Faisceau*, un rapport de police de septembre 1926 indique le chiffre de 48 000 membres, ce qui semble plausible, cette organisation ayant continué à se développer mais en restant derrière les JP pour le nombre d'adhérents : AN, F7 13208 : rapport de police du 24 septembre 1926. Pour le devenir des ligues activistes après le retour de Poincaré, se reporter au chapitre XIII.

⁴ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.264

3) Une concurrence exacerbée pour le financement des activités ligueuses et notamment leur propagande

Si chaque ligue concurrente pouvait compter sur les souscriptions de ses membres, celles-ci n'étaient pas suffisantes pour financer leur fonctionnement et leurs activités de propagande, chacune investissant énormément dans son organe de presse. Elles se livrèrent à une intense concurrence pour capter à leur profit les flux financiers limités qui irriguaient la droite ligueuse. Les JP auraient été financées à leurs débuts, grâce au général de Castelnau, par la FNC et par la LRN, dans le but d'assurer leur service d'ordre¹. Taittinger aurait rapidement cherché à assurer l'autonomie financière de sa ligue et semble avoir réussi, les rapports de police soulignant l'abondance d'argent de la ligue au début de l'année 1926. Il se serait tourné vers des souscripteurs venant du monde économique : des banques (Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit Lyonnais, Société générale, Banque nationale de Crédit) ainsi qu'un certain nombre d'hommes d'affaires fortunés et donateurs politiques (Ernest Laffont, un agent de publicité, Lucien Bailly, ingénieur des mines à Nancy, Ernest Marie, un agent de change)². Taittinger cherchait des ressources financières pour la vie de sa ligue et pour financer ses activités de presse. Déjà rédacteur en chef de *La Liberté*, le journal de Camille Aymard, il décida de répondre à la transformation du *Nouveau Siècle* en un quotidien en créant un hebdomadaire propre aux JP, le *National*, dont le premier numéro parut le 10 janvier 1926³.

C'est entre le *Faisceau* et l'AF que les tensions furent les plus vives. Valois détourna à au profit du *Faisceau* une partie des dons d'hommes d'affaires soutenant précédemment l'AF, comme Serge André, qui devint l'administrateur de la nouvelle ligue. L'argent ayant permis le lancement du *Nouveau siècle*, en février 1925, provenait à plus de 90% de quatre industriels (Franz Van den Broeck d'Obrenan, Eugène Mathon, Antoine Cazeneuve et Serge André⁴) qui soutenaient cette initiative au nom de la lutte anticommuniste. Ils restèrent parmi les principaux souscripteurs du journal, lors de sa levée de fonds en juin 1925 pour le transformer en quotidien, et furent rejoints par d'autres donateurs, principalement des industriels du Nord,

¹ Sur le financement des JP sur la période du Cartel, cf. *Ibid.*, p.709-712.

² AN, F7 13232: rapport de police du 4 mars 1926. Le soutien de la Banque de Paris et des Pays-Bas est surprenant étant donné que son directeur Horace Finaly est un des rares banquiers favorable au Cartel des gauches. Mais Jean Philippet insiste sur le fait que les informations des rapports de police, souvent les seules sources dont nous disposons pour étudier le financement des organisations politiques, ne sont pas toujours fiables et ne reposent parfois que sur des rumeurs : *Ibid.*, p.709

³ Taittinger est le directeur du nouveau journal dont le rédacteur en chef est Albert Orry : cf. PHILIPPET J., *op. cit.*, p.273-276

⁴ Pour des renseignements biographiques sur ces mécènes du Faisceau, cf. SOUCY R., *op. cit.*, p.148-152

de l'industrie lourde et plusieurs compagnies de chemins de fer¹. Alors qu'à sa fondation en février 1925, *Le Nouveau siècle* avait été considéré comme une revue sœur de *L'Action française*, Maurras vit dans la volonté de le transformer en quotidien, à partir de juin 1925, puis dans la création du *Faisceau* en novembre, un acte d'hostilité visant à détourner de l'AF des contributions financières et des membres potentiels². Parmi les soutiens financiers du journal de Valois et de son mouvement, certains étaient effectivement des financeurs habituels de l'AF, comme Eugène Mathon et Franz Van den Broeck d'Obrenan³. Ils choisirent de soutenir Valois, car il proposait une solution politique moins hypothétique que la restauration monarchique et semblait moins pusillanime qu'elle concernant l'action directe pour prendre le pouvoir. Certains mécènes finançaient plusieurs organisations, comme le parfumeur François Coty, qui soutenait à la fois l'AF et l'action de Valois au *Nouveau siècle* et au *Faisceau*⁴.

4) L'absence de solution institutionnelle rapide, obstacle à la crédibilité antiparlementaire des ligues

a) L'incapacité des ligues à renverser le régime parlementaire

Toutes les ligues d'extrême-droite souffrirent de leur incapacité à passer à l'action. Si toutes, et notamment le *Faisceau*, avaient en tête le succès de la marche sur Rome de Mussolini en 1922, aucune n'était disposée à sauter le pas d'une action de rue pour prendre le pouvoir. Au printemps 1925, en réponse à une question lui demandant par quels moyens il comptait prendre le pouvoir pour installer la dictature qu'il appelait de ses vœux, Rédier avoua qu'il n'avait pas de plan et qu'il était impossible de prendre le pouvoir à court terme sans envisager un grand mouvement de toute la Nation pour mettre au pouvoir « *soit un dictateur, soit un chef* »⁵. De même, Pierre Taittinger repoussait toute idée d'action subversive contre le régime. Valois, qui était alors le plus véhément contre le régime parlementaire, déclara en juin 1926 que c'était une folie que d'espérer renverser un gouvernement soutenu par l'armée et la police. Deux mois plus tôt, il estimait qu'à la différence de l'Italie de 1922,

¹ AN, F7 13208, rapports de police du 3 novembre et du 1^{er} décembre 1925. Frédéric François-Marsal aurait également, d'après les mêmes sources, financé le *Faisceau*, par le canal de Van den Broeck d'Obrenan.

² SOUCY R., *op. cit.*, p.251

³ Il avait même été candidat sur les listes d'AF en 1924. Il était également le président du Conseil d'administration du *Nouveau siècle*, signe de l'importance de son investissement dans ce journal.

⁴ Mais, refusant de suivre Valois et d'abandonner tout soutien à l'AF, François Coty arrêta de soutenir Valois un mois après le début de la campagne de presse contre lui, au début de l'année 1926 : cf. SOUCY R., *op. cit.*, p.256

⁵ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.160

la situation n'était pas encore révolutionnaire en France, mais en prenait le chemin¹. Du côté de l'AF, nulle initiative ne fut entreprise. Toutes ces ligues attendaient de l'aggravation de la crise financière et monétaire qu'elle entraînant une abdication du régime parlementaire, incapable de la résoudre : l'opinion, certains parlementaires, ou le président de la République, feraient alors appel à eux pour prendre les choses en main². Cette idée se retrouvait aussi bien à l'AF qu'au *Faisceau*. Lors des crises ministérielles de novembre 1925 et de mars 1926, Daudet s'adressa publiquement à Doumergue pour lui demander de nommer un « *directoire militaire, industriel et commercial* » où siègeraient des gens d'AF, et lui-même au ministère de l'Intérieur, pour résoudre la crise financière et redresser le pays. En mars 1926, il proposa même à Doumergue, s'il nourrissait « *trop de vains préjugés républicains* » à l'encontre de l'AF, de rappeler Clemenceau aux affaires, car il avait déjà montré pendant la guerre qu'il était « *l'homme des situation désespérées* »³. Curieusement, l'AF se prononça donc pour une sorte de Comité de salut public à la tête duquel elle envisageait de mettre un des symboles de la République, Clemenceau, dont elle avait loué la conduite énergique des affaires publiques pendant la guerre. Daudet réitéra son appel à Clemenceau lors de la crise ministérielle de juin 1926⁴. De la même façon, les dirigeants du *Faisceau* pensaient arriver au pouvoir par les voies légales. Ainsi Philippe Barrès, en mai 1926, qualifiait de « *pur enfantillage* » l'idée d'un coup d'Etat contre les forces de l'ordre pour prendre le pouvoir. Il pensait plutôt que, comme le roi l'avait fait en appelant Mussolini au pouvoir en Italie en 1922, le président de la République, « *ayant constaté l'impuissance des vieux partis* » à résoudre les problèmes financiers et monétaires, s'adresserait à « *une force neuve et saine comme celle du Faisceau* »⁵. En juillet 1926, Valois crut que son heure était venue et qu'il allait être appelé au pouvoir pour résoudre la crise financière et monétaire⁶. Mais son espoir fut vite déçu et il eut une position inconfortable vis-à-vis du gouvernement Poincaré⁷. Cet attentisme décourageait les militants les plus activistes, passés d'une ligue à l'autre dans l'espoir d'une action de rue

¹ AN, F7 13210 : rapport du commissaire spécial de police de Lyon, le 21 avril 1926.

² SOUCY R., *op. cit.*, p.259-260

³ *L'Action française*, le 24 novembre 1925 et le 7 mars 1926. En novembre 1925, Daudet estimait tout aussi curieusement que le temps d'instaurer un dictateur était prématuré car celui-ci deviendrait rapidement impopulaire en raison des mesures qu'il devrait prendre dans cette période de crise financière, d'où l'idée de faire supporter ces décisions à un directoire collectif avant de passer le pouvoir à un dictateur, qui, par nature, devait tenir son pouvoir de sa popularité auprès du peuple. Il faut noter que Daudet ne mentionne pas de restauration monarchique dans cet article.

⁴ « Lettre ouverte au président Doumergue. Ou Clemenceau ou la banqueroute », Léon Daudet, *L'Action française*, le 19 juin 1926.

⁵ AN, F7 13208 : rapport de police du 15 mai 1926 faisant le compte-rendu d'une réunion de Philippe Barrès.

⁶ En Une du *Nouveau siècle* sur trois colonnes le 21 juillet 1926 : « Le Faisceau est prêt à assumer toutes les responsabilités politiques, financières, économiques et sociales contre la catastrophe financière et à prendre toutes les mesures de Salut public ».

⁷ Cf. chapitre XIII.

proche. Dernier mouvement créé, le *Faisceau* capitalisa sur son activisme et son antiparlementarisme virulent de nombreux transfuges des JP et de l'AF. Mais en juin 1926, un rapport de police constata qu'une certaine torpeur s'était abattue sur ce mouvement et que le recrutement était au point mort depuis plus d'un mois en raison de l'absence de perspectives de prise de pouvoir imminente¹. Certains retournèrent même à l'AF dont les camelots étaient plus actifs pour perturber les réunions de la gauche que le mouvement de Valois².

b) Le problème irrésolu de l'identité du « chef » devant sauver la France

Le but de l'AF étant de restaurer la monarchie en France, la question de la personne à placer à la tête de l'Etat ne faisait pas question pour cette ligue. Malgré les propositions transitoires de directoire collégial auquel des membres de l'AF pourraient participer, la ligue royaliste entendait restaurer, à terme, le prétendant au trône, à savoir le duc d'Orléans, puis, à la mort de celui-ci le 28 mars 1926, le duc de Guise. Cette restauration n'empêchait pas pour les monarchistes, comme en Italie ou en Espagne, l'appel à un dictateur, travaillant sous l'autorité du roi³.

Les autres ligues jugeaient la restauration monarchique impossible en France, une grande majorité de la population y étant hostile. Elles entendaient conserver le caractère républicain du régime mais mettre à sa tête un dictateur. La question du prétendant dictateur était loin de faire l'unanimité. Leurs chefs, Rédier, Taittinger et Valois, ne se considéraient pas comme des dictateurs potentiels. Quand, dans des réunions de propagande, leur était posée la question de l'identité du dictateur qu'ils souhaitaient instaurer à la tête de l'Etat, leurs réponses étaient gênées. En mars 1925, Antoine Rédier déclara que la question du dictateur n'avait pas été résolue et qu'il était d'abord nécessaire de s'organiser et de préparer l'avènement d'une dictature dans le pays par le développement de sa ligue. Il convint tout de même que ce dictateur devrait être un nouveau venu en politique, sans passé parlementaire, ce qui excluait de fait Millerand et le général de Castelnau, qui pouvaient alors apparaître comme les leaders de l'opposition anticartelliste de droite⁴. En juillet 1926, le président de la *Légion* en Anjou, de la Grandière, se désolait qu'un « *Mussolini français soit introuvable* »⁵. Valois

¹ Et lors d'une réunion à Paris, 75% des membres du *Faisceau* attendus ne vinrent pas, signe de la désaffection grandissante envers l'attentisme de la ligue : cf. SOUCY R., *op. cit.*, p.259-260

² *Ibid.*

³ En Italie, c'est le roi Victor-Emmanuel III qui appela Mussolini, le 30 octobre 1922, à la tête du gouvernement suite à sa marche sur Rome. En Espagne, le général Primo de Rivera fit un coup d'Etat militaire le 13 septembre 1923 et dirigea de façon dictatoriale le gouvernement en respectant la nature monarchique du régime et en laissant le roi Alphonse XIII en place.

⁴ AN, F7 13208 : rapport de police du 30 mars 1925

⁵ *Le Légionnaire d'Anjou*, le 15 juillet 1926.

était confronté au même problème : il annonçait un dictateur qui serait proclamé par les anciens combattants mais restait très évasif concernant son identité. Il récusait toute ambition personnelle et estimait que dix personnes étaient de possibles dictateurs mais que l'heureux élu serait celui qui, le moment venu, prendrait les bonnes décisions¹. Jacques Arthuys proposa le nom du général Weygand en juin 1926 en remplacement du général Mangin, un temps pressenti mais décédé en mai 1925². Il est plus surprenant que Valois ait pu penser à des parlementaires. Il fut par exemple en contact, via Marcel Bucard qui avait été son colistier en 1924, avec André Tardieu³. Il proposa même à Alexandre Millerand, en juin 1926, d'intervenir dans la réunion du *Faisceau* à Reims. Espérait-il l'attirer à sa ligue et faire de lui un dictateur potentiel ? Millerand avait pourtant une longue carrière parlementaire derrière lui et s'était fait réélire sénateur de la Seine en avril 1925. Il ne correspondait en rien à l'image du dictateur promue par Valois, un homme neuf sans passé parlementaire. Mais il professait depuis longtemps des idées de réforme institutionnelle dans le sens d'un renforcement du pouvoir exécutif. Millerand refusa l'invitation, et déclara à Valois qu'il ne souhaitait pas « *travailler à l'instauration d'une dictature* »⁴. Malgré tout, ce rapprochement avec un représentant éminent du régime parlementaire est surprenant de la part d'un homme réclamant la suppression du Parlement, source de tous les malheurs du pays. Les positions institutionnelles de Millerand étaient partagées par Taittinger, qui défendait systématiquement l'ancien président de la République quand il était critiqué par des ligueurs dans des réunions politiques. Taittinger appelait lui-aussi à la dictature à partir de l'automne 1925, mais ne donnait aucune précision sur l'identité de celui qu'il souhaitait voir à la tête de l'Etat, s'en remettant lui-aussi au rôle des circonstances pour le faire émerger le moment venu.

¹ AN, F7 13208, rapport de police de janvier 1926.

² AN, F7 13208, rapport de police du 1^{er} juillet 1926.

³ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.263

⁴ AN, F7 13208 : rapport de police du 16 juin 1926.

B) Une implantation ligueuse inégale au niveau local

Les ligues eurent un développement inférieur à celui des organisations républicaines modérées, mais furent souvent mieux implantées, dans leur diversité, dans les départements. Ainsi, il n'était pas rare de trouver plusieurs ligues nationalistes se partageant un vivier limité de militants à l'échelon départemental. Nous présentons les situations contrastées de nos départements d'étude en fonction de l'importance prise par le phénomène ligueur localement.

1) Le Maine-et-Loire, bastion du nationalisme conservateur

Philippe Gabillard, dans un travail de maîtrise sans doute proche de l'exhaustivité sur l'extrême-droite dans le Maine-et-Loire, se demandait si ce département n'était pas celui où les ligues d'extrêmes droite avaient eu le plus d'influence en France durant l'entre-deux-guerres, pas tant en raison de leurs effectifs, toujours modestes, que de leur forte influence sur la vie politique locale, disproportionnée par rapport au nombre de leurs militants¹. Dans ce département très conservateur, de nombreux élus, à tout niveau, étaient proches des idées des ligues nationalistes, à commencer par celles de l'AF, puis bientôt, celles de la *Légion* d'Antoine Rédier, dont l'Anjou était l'un des bastions.

Les idées conservatrices étaient très répandues, notamment à l'Ouest du département autour de Cholet et de Segré. Parmi leurs défenseurs se comptaient des monarchistes, pas toujours membres de l'AF, des bonapartistes, et quelques républicains catholiques. Pour arbitrer leurs intérêts politiques, existait un « comité conservateur » élu par ces notables, et qui eut une influence politique majeure jusqu'à la fin des années Vingt². Il fut présidé par le sénateur royaliste Olivier de Rougé de 1920 à mai 1925, puis par le député royaliste Geoffroy d'Andigné. Il n'avait aucun trait d'un parti organisé. C'était un comité électoral qui ne se réunissait que pour choisir les candidats aux élections. Ces choix étaient ensuite soumis à des congrès plus larges, selon le type d'élections. Le comité conservateur avait ainsi réuni 42 délégués, en mai 1925, pour choisir le candidat devant succéder au sénateur royaliste, membre de l'AF, Jules Delahaye, décédé. Ce choix fut ensuite soumis à l'approbation d'un congrès des délégués sénatoriaux, de près de 300 personnes, réuni en juin 1925. Les principales personnalités politiques de ce parti conservateur étaient les sénateurs Jules et Dominique

¹ GABILLARD Philippe, *L'extrême-droite en Maine-et-Loire de 1919 à 1934*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1980, p.3. L'essentiel de nos informations sur l'extrême-droite dans le Maine-et-Loire est tiré de ce travail.

² *Ibid.*, p.12-13

Delahaye, le docteur Cocard à Saumur, qui devint le président de la *Ligue des catholiques de l'Anjou*, et le docteur Hébert de la Rousselière. Cette prépondérance conservatrice n'allait pas de pair avec une forte structuration de l'AF, dont l'influence était incomparablement plus forte que ses structures ligueuses sur place.

La ligue d'AF était implantée dans le département depuis 1908 et comptait quelques centaines d'adhérents, dans l'entre-deux-guerres, répartis dans quatre grandes sections à Angers, Cholet, Saumur et Segré. Elle recrutait parmi la noblesse vivant de ses revenus fonciers, les professions libérales (médecins, notaires, pharmaciens), les commerçants et industriels, et, en nombre moins important, parmi les ouvriers, employés et petits paysans¹. Il n'y eut pas de fédération départementale de la ligue dans le département jusqu'en juillet 1926². Cette présence limitée se traduisait par un faible nombre de réunions de propagande organisées par la ligue royaliste : seulement 10 pour la période du Cartel, soit le chiffre le plus bas de tous nos départements d'étude, alors que ce département était celui où l'influence de l'AF était la plus forte. Cette situation de domination rendait moins nécessaire la propagande auprès d'une population largement acquise aux idées conservatrices. Ainsi, nous n'avons trouvé aucune trace de réunion d'AF, dans les rapports de police et dans les compte-rendu de *L'Action française*, dépouillés exhaustivement, entre la campagne pour les élections législatives de 1924 et le début de l'année 1926. Dans le même temps, la *Légion* et les JP organisèrent 7 réunions en 1925, essentiellement à Angers. La reprise des réunions d'AF en 1926 peut s'expliquer par la volonté de l'AF de faire face à cette concurrence en reprenant l'initiative politique dans le département. Elles mobilisèrent cependant moins de personnes que celles de la *Légion* en 1925.

Antoine Rédier trouva dans le Maine-et-Loire un des bastions les plus importants de sa ligue au niveau national. Philippe Gabillard juge que la *Légion* fut, en tout cas à Angers, « sans doute le mouvement d'extrême-droite le plus puissant, le plus cohérent, le plus influent entre 1924 et 1934 »³. L'idéologie très conservatrice et catholique de Rédier, proche de celle de l'AF, rencontra un écho favorable dans le département. La première section de la ligue fut créée avant même la venue de Rédier, en décembre 1924, grâce à l'action du vicomte Palamède de la Grandière, président de la *Ligue des Religieux anciens combattants* (DRAC), et qui fut le président du groupe de la *Légion* d'Angers à ses débuts, puis de tout le

¹ *Ibid.*, p.37-44 : voir en annexe 9 la carte d'implantation de l'AF dans le Maine-et-Loire réalisée par Philippe Gabillard.

² La présidence d'honneur de cette fédération départementale est donnée au marquis de Cumont, et la présidence effective est assurée par le docteur Hébert de la Rousselière : *L'Action française*, 13 juillet 1926.

³ GABILLARD P., *op. cit.*, p.146

département à partir de 1926. Cette double affiliation du président de la ligue montre bien son conservatisme et son anticartellisme, la ligue DRAC ayant été fondée pour lutter contre les tentatives d'expulsions de congréganistes par le gouvernement Herriot. La ligue s'adressait aux catholiques du département, et plus spécifiquement, parmi eux, aux anciens combattants. *L'Union nationale des combattants* (UNC) était d'une coloration politique très conservatrice dans le Maine-et-Loire, et elle encouragea ses membres à adhérer à la *Légion*¹. Dès sa création, la ligue angevine obtint aussi le soutien du quotidien conservateur *L'Express*, qui permettait une large diffusion des idées de Rédier. Le chef de la *Légion* vint à Angers en décembre 1924, et exposa le programme de la ligue devant 1 100 personnes. Il réunit un nombre croissant d'auditeurs à chacune de ses venues au cours de l'année 1925 : 1 800 en mars, 2 500 aux côtés de Pierre Taittinger en décembre, alors que les JP n'avaient que très peu de troupes propres à Angers. En mars 1926, René Benjamin, journaliste et écrivain, parvint à réunir, seul, lors d'une conférence de la ligue, environ 1 500 personnes sur un sujet politico-littéraire : « Aristophane et la démocratie ». P. Gabillard, estime qu'à son apogée, en 1925-1926, La *Légion* compta environ 2 000 ligueurs. Elle était alors la force politique la plus importante du département en terme de nombre de militants². Elle se dota, à partir de décembre 1925, d'un hebdomadaire qui lui était propre, *Le Légionnaire de l'Anjou*, destiné à diffuser l'idéologie de la ligue et les informations spécifiques à son fonctionnement et à ses activités. Mais la *Légion* resta presque exclusivement concentrée à Angers et essaima très peu dans les campagnes. En mai 1926, lors de la fête de Jeanne d'Arc, elle parvint à faire défiler 500 de ses membres à Angers, aux côtés d'anciens combattants de l'UNC, de membres de l'AF, des JP et des étudiants catholiques³. Outre Angers, des sections auraient existé, en mars 1925, à Cholet et à Saumur⁴. Forte de ses effectifs et de la relative ancienneté de son implantation locale, la section angevine de la *Légion* ne fut que très peu affectée par la scission avec les JP en décembre 1925⁵. Les JP étant presque inexistantes, la section de l'Anjou reprit son autonomie. Elle n'adhéra pas au *Faisceau*, et revint à la situation d'avant la fusion avec les JP : elle eut une existence autonome jusqu'en 1937⁶. Elle poursuivit l'organisation de

¹ *Ibid.*, p.296-297

² *Ibid.*, p.151

³ *Ibid.*, p. 180

⁴ AN, F7 13208 : rapport de police du 22 mars 1925. Si P. Gabillard a effectivement retrouvé la trace d'une section à Cholet, ce n'est pas le cas pour Saumur, la ligue ne s'étant pas implantée d'après lui dans l'Est du département : GABILLARD P., *op. cit.*, p.152.

⁵ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.250

⁶ GABILLARD P., *op. cit.*, p.149

réunions, et certains de ses membres perturbèrent le déroulement d'une réunion radicale au Cirque-Théâtre d'Angers en juillet 1926¹.

Suite à la scission de décembre 1925, une section JP fut fondée par les « légionnaires » les plus modérés qui préférèrent suivre Pierre Taittinger plutôt que Rédier. Elle était présidée par Pierre Picherit. Mais elle grandit dans l'ombre de la *Légion* et ne connut pas un développement important. La première manifestation publique de son existence fut lors du défilé en l'honneur de Jeanne d'Arc, en mai 1926. Les JP n'eurent, jusqu'en 1933, qu'une seule section dans le département, à Angers, qui collabora toujours avec la *Légion*, les deux ligues ne cherchant pas à se faire concurrence².

La tableau ci-dessous³ des réunions politiques des ligues d'extrême-droite dans le département sous le Cartel des gauches montre bien l'importance de la *Légion*, qui fut à l'origine d'autant de réunions que l'AF, ce qui constitue une exception dans nos départements d'étude et fut la force politique qui rassembla le plus d'auditeurs dans ses réunions : près de 7 000 auditeurs contre 4 200 ayant assisté aux réunions des organisations de la droite républicaine et un peu plus d'un millier concernant celle de l'AF.

Le Maine-et-Loire restait marqué par son passé chouan, et le catholicisme y maintenait une influence très forte et durable. « *L'extrême droite angevine recrut[ait] dans l'Anjou majoritairement pratiquant* », en tout cas celle qui avait développé un discours de défense religieuse, comme l'AF et la *Légion*⁴. Le *Faisceau*, qui insista peu sur cet aspect, ne réussit significativement pas à s'y implanter. L'influence de l'AF et de la *Légion* dans le Maine-et-Loire, incomparable par rapport au reste de la France, fait l'originalité politique de ce département concernant le développement de l'extrême droite : ce furent les deux ligues les plus conservatrices du champ politique français d'alors qui s'y développèrent. L'Anjou apparaissait était bien un bastion du conservatisme. L'imprégnation des idées conservatrices dans la société locale était telle que Léon Daudet crut son succès facile en venant se présenter à la sénatoriale partielle du mois de juin 1925.

La structuration des ligues et leur concurrence fut beaucoup plus forte dans le Rhône.

¹ *Ibid.*, p.252

² *Ibid.*, p.189-190. Les activités des JP étaient annoncées par le *Légionnaire d'Anjou*.

³ Les chiffres en vert sont ceux retrouvés dans la presse partisane ou amie, ceux en noir dans les rapports de police.

⁴ *Ibid.*, p.270. Cf. en annexe 3 les cartes sur le Maine-et-Loire.

Réunions politiques dans le département du Maine-et-Loire pendant le Cartel des gauches						
Organisation politique	Lieu de la réunion	date	public (selon la police en noir, en vert selon les organisateurs)	orateur(s)	résumé des interventions	
Réunions de la droite républicaine	FR de Maine-et-Loire	Angers	25-avr-25	3000	Frouin, Halay	événements de rue Damrémont et danger communiste ; procès du Cartel prisonnier des socialistes et trop faible vis-à-vis des communistes ; critique de la politique extérieure ; élections municipales sont des élections politiques
	FR	Angers	22-déc-25	?	Guiter	?
	PDP	Angers	17-janv-26	50	Raymond-Laurent	programme PDP
	FR	Saumur	28-mars-26	150	Bellet	justifie le refus du soutien parlementaire de l'opposition pour amener au pouvoir des hommes issus de ses rangs qui seuls
	FR	Angers	10-avr-26	1000	Marin	critique de la démagogie du Cartel et d'Herriot en particulier qui n'ont aucune morale politique
Total des réunions de la droite républicaine	6					
Réunions de la Légion		Angers	22-déc-24	1100	Rédier	programme en 3 points, accords avec AF, pourparlers avec LRN
		Angers	23-mars-25	1800	de la Grandière, Rédier	programme en 3 points, accords avec AF, pourparlers avec LRN
		Cholet	24-mars-25	200	de la Grandière, Rédier	programme en 3 points, accords avec AF, pourparlers avec LRN
		Melay	26-avr.-25	?	Dr Bigot	doctrine de la Légion
		Saint-Barthélémy	26-avr.-25	?	René Bazin	doctrine de la Légion
		Chateaufort-sur-Sarthe	26-avr.-25	300	Genest, Bouet	?
		Angers	25-févr.-26	?	Abbé Hénoque	"Mussolini et le fascisme"
		Angers	28-mars-26	1500	René Benjamin	"Aristophane et la démocratie": discours émaillé d'allusions à la situation actuelle présentée sous un jour cher aux partis d'opposition
Total des réunions de la Légion	9					
Réunions des JP		Angers	16-déc-25	2500	de la Grandière, Rédier et Taittinger	procès de la situation politique et financière, pour un gouvernement d'hommes ayant une vie privée irréprochable
Total des réunions des JP	1					
Réunions de l'AF		Angers	09-mai-24	250	de la Motte, Robain	danger allemand toujours présent, critique du parlementarisme et pour une dictature
		Angers	01-févr-26	600	Guérin, de Roux	procès de la République et du parlementarisme, seul le roi peut rétablir la situation ; critique des projets financiers du Cartel
		Saumur	14-févr-26	?	de la Motte	?
		Saumur	07-mars-26	200	?	?
		Beaupréau	09-mai-26	?	Delest, Feidel	?
		Montrevault	09-mai-26	?	Delest, Feidel	?
		Cholet	11-mai-26	?	Delest, Feidel	?
		Vihiers	12-mai-26	?	Delest, Feidel	?
Total des réunions de l'AF	10					
		Angers	15-juin-26	150	Feidel	impuissance des gouvernements démocratiques à résoudre la situation financière
		Saumur	27-juin-26	?	Guérin, Saint-Roman	régime de faillite, faillite du régime

2) Dans le Rhône, une implantation ligueuse concurrentielle

Le Rhône était le département se rapprochant le plus de la situation parisienne des ligues. Par l'importance de sa population et l'existence d'un fort noyau de militants catholiques, Lyon était un lieu propice au développement des organisations ligueuses qui, toutes, essayèrent de s'y implanter.

Nous n'avons pas trouvé d'informations spécifiques concernant l'organisation de l'AF dans le Rhône. Le dépouillement de *l'Action française* nous a cependant permis de suivre ses activités de propagande par l'organisation de réunions dans tout le département. La ligue royaliste fut la plus active dans ce domaine. Le Rhône était le troisième département français pour le nombre de réunions organisées par l'AF sous le Cartel des gauches, avec 62 réunions de propagande organisées dans 33 localités de mai 1924 à juillet 1926, alors que les autres ligues, la *Légion*, les JP et le *Faisceau*, n'en organisèrent que 7 sur la même période. L'AF bénéficiait de l'ancienneté de son implantation et d'un réseau déjà constitué de militants, y compris dans les zones rurales.

Parmi les autres ligues, une section des JP s'organisa très précocement à Lyon, peu de temps après la création du groupement parisien par Taittinger. Elle était animée par de jeunes adhérents de la LDP, étudiants pour la plupart. Il semble qu'elle ne connut qu'un faible développement, à la différence de la *Légion* d'Antoine Rédier¹.

Antoine Rédier vint à Lyon le 10 novembre 1924 pour une réunion de propagande, devant 1 000 personnes. Il présenta le programme de sa ligue et la nécessité pour les hommes d'ordre de se rassembler et de se discipliner, à l'image des socialistes et des communistes, pour mieux les combattre. Cette réunion déboucha sur la création d'un bureau provisoire de la ligue². Son président était Lajonchère, grand mutilé de guerre. Elle aurait compté environ 200 membres, dont une centaine pour la ville de Lyon, à la fin du mois de février 1925³. Elle ne manifesta pas beaucoup d'activité de propagande jusqu'en février 1925, date à laquelle Rédier vint donner une autre conférence. Il rencontra un succès plus vif qu'en novembre 1924, réunissant 1 500 personnes. Il présenta sa ligue comme le trait d'union nécessaire des nationaux, à la confluence de la LRN et de l'AF, en vue de redresser la France et de barrer la route au péril communiste. La ligue entreprit alors un effort d'organisation et de création d'une sociabilité partisane dans tout le département grâce à l'action de deux hommes, Louis

¹ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.650

² *La Croix du Rhône*, le 16 novembre 1924 : compte-rendu de la réunion d'Antoine Rédier.

³ AN, F7 13208 : rapport de police du 22 février 1925.

Marchal, membre du comité de la FR du Rhône, et Lucien Cozon, catholique issu de la *Chronique sociale*¹.

A partir du 1^{er} juillet 1925, la *Légion* fusionna avec les JP. La ligue de Rédier apporta ses structures locales aux *JP-La Légion*, et Lajonchère resta le président de la fédération départementale, la *Légion* étant alors mieux implantée que les JP dans le Rhône. Au début du mois d'octobre 1925, Rédier et Taittinger commencèrent leur tournée de propagande dans le Sud-Est par une grande conférence à Lyon, le 8 octobre 1925, devant 2 500 personnes salle Rameau. Ils condamnèrent le bilan du Cartel des gauches et appelèrent à le combattre, en rejoignant la ligue. Ils firent le parallèle entre Herriot en France et Kerenski en Russie : la faiblesse de ce dernier envers les communistes les avait encouragés à faire un coup d'Etat, et Taittinger craignait que la faiblesse du Cartel et de son chef en France n'aboutît au même résultat². La présence d'Edouard Soulier aux côtés de Rédier et Taittinger, ainsi que celle de nombreux membres de la FR du Rhône dans la salle, montrent l'imbrication qui existait entre les JP et la droite parlementaire à cette époque, avant le tournant antiparlementaire de Taittinger à partir du mois de novembre 1925. Cette tournée de propagande de Taittinger et Rédier en octobre 1925, fut un vif succès en terme d'audience, entraînant une notoriété accrue de cette ligue dans la région. Elle aurait entraîné plus de 3 000 nouvelles adhésions aux *JP-Légion* dans la région lyonnaise³.

Rédier désapprouvait l'entente des JP avec les partis parlementaires. Lors de la création du *Faisceau* par Valois, le divorce s'opéra entre lui et Taittinger. Cette scission eut des conséquences à Lyon. Lajonchère suivit Rédier dans sa scission avec les JP. Bien qu'il fût un des orateurs du congrès national des *JP-Légion* à Paris le 15 novembre 1925, il quitta la ligue Taittinger pour rallier le *Faisceau* de Georges Valois, quelque part entre novembre 1925 et avril 1926⁴. En avril 1926 se tint la première grande réunion du *Faisceau* à Lyon devant 1 500 personnes, soit presque deux fois moins que pour celle de Taittinger et Rédier en octobre 1925, malgré la présence de tous les principaux chefs de la ligue : Georges Valois, Jacques Arthuys, Philippe Barrès et Marcel Bucard. Dans cette réunion présidée par Lajonchère, qui annonça en préambule la dissolution de la *Légion* au sein du *Faisceau*, les

¹ BERNARD M., *La dérive des modérés*, *op. cit.*, p.327

² AN, F7 13210 : rapport du commissaire spécial de Lyon, le 21 avril 1926.

³ Comprise au sens large : Rhône, Loire, Ain, Drôme. PHILIPPET J., *op. cit.*, p.237

⁴ La date de la scission n'est pas très claire. Jean Philippet évoque ce départ de Lajonchère quelques jours après le congrès du 15 novembre 1925. Mathias Bernard, quant à lui, indique que la fusion des membres de la *Légion* avec le *Faisceau* aurait eu lieu en avril 1926. PHILIPPET J., *op. cit.*, p.250 et 651 et BERNARD M., *op. cit.*, p.327. Effectivement, dans le compte-rendu de la réunion du *Faisceau* tenue à Lyon en avril 1926, Lajonchère expose cette scission comme effective mais ne dit pas depuis quand : AN, F7 13210, rapport du commissaire spécial de police de Lyon, le 21 avril 1926.

orateurs renvoyèrent dos à dos le Bloc national et le Cartel des gauches, tour à tour incapables de résoudre les difficultés financières léguées par la guerre, et firent l'éloge du fascisme italien, même s'ils jugeaient une prise de pouvoir en France encore prématurée¹. Deux autres réunions du *Faisceau* eurent lieu en juin et juillet 1926, à Lyon et à Neuville-sur-Saône, réunissant moins d'auditeurs que la première. Malgré la fusion de la *Légion* dans le *Faisceau*, les JP ne disparurent pas du département du Rhône. Elles furent soutenues, comme à leurs débuts, par la FR du Rhône car elles étaient vues comme une force d'appoint, un service d'ordre s'intégrant à la campagne de propagande contre le Cartel menée par la fédération modérée. *Le Bulletin de la FR du Rhône* relayait d'ailleurs l'activité des JP dans le département². Mais, en raison de la forte implantation du parti modéré dans le département, les JP ne prirent jamais véritablement leur essor et leur autonomie, celui-ci ne souhaitant pas le développement d'une organisation concurrente proche de sa ligne politique³.

Le tableau des réunions politiques sous le Cartel des gauches montre la prééminence de l'AF dans le nombre de réunions organisées dans le Rhône, mais le caractère très local de ces réunions. Le Rhône est le seul de nos départements d'étude où l'ensemble des liges activistes de l'époque organisèrent des réunions, preuve de son importance pour des organisations qui comptaient accroître rapidement leurs effectifs militants. Leurs réunions, peu nombreuses, étaient l'occasion d'une démonstration de force vis-à-vis de l'opinion et des autres organisations politiques : elles étaient principalement organisées à Lyon et visaient à attirer un public le plus nombreux possible⁴. Les organisations modérées étaient les plus mobilisatrices, avec plus de 10 000 auditeurs, devant les JP et la *Légion* qui, additionnées, en réunirent deux fois moins. L'AF organisa deux grandes réunions à Lyon, réunissant près de 3 000, alors que le *Faisceau*, en deux réunions, réunit un peu plus de 2 000 auditeurs.

Le Rhône offre donc un exemple du caractère hautement concurrentiel du champ politique des liges activistes anticartellistes. La *Légion* rassembla la première l'essentiel des militants activistes du département. Ils formèrent la base de la section locale des *JP-Légion* suite à la fusion des liges, avant de passer dans leur majorité au *Faisceau* de Georges Valois au début de l'année 1926, moins d'un an après la fusion avec les JP. Ces militants aux aspirations autoritaires et conservatrices se rallièrent à la ligue qui, à chaque moment, paraissait la plus apte à faire advenir leurs revendications. Cette concurrence acérée entre liges nationalistes ne se retrouvait pas en Meurthe-et-Moselle.

¹ AN, F7 13210 : rapport du commissaire spécial de police de Lyon, le 21 avril 1926.

² BERNARD M., *op. cit.*, p.328

³ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.1194

⁴ Sur les transformations des réunions politiques en meetings, cf. chapitre X.

Réunions politiques dans le département du Rhône pendant le Cartel des gauches						
Organisation politique	Lieu de la réunion	date	public (selon la police en noir, en vert selon les organisateurs)	orateurs	résumé des interventions	
Réunions de la droite républicaine	FR-PRDS	Lyon	25-avr-25	2000	E. Soulier, Reynaud	procès du Cartel, appel les Français à se grouper contre le Cartel des gauches
	FR	Tarare	26-avr-25	?	Soulier	?
	FR	Lyon	13-déc-25	4000	Marin	programme de la FR : pour une politique rétablissant la confiance, un programme d'économies, aménagement des monopoles
	?	Villefranche	21-févr-26	?	Reynaud	Cartel se divise sur les questions financières et l'opposition doit s'unir pour espérer le vaincre
	FR	Lyon	28-févr-26	3000	Lasteyrie	en conclusion du congrès annuel de la FR du Rhône : faillite de la politique financière du Cartel
	FR	Givors	14-mars-26	?	Delachenal	procès du Cartel et programme de la FR
	ALP	Lyon	28-mars-26	1200	Lenail, Desjardins	critique pol est et financière du Cartel
	FR	Villefranche	09-mai-26	?	Bonnefous, Barillet	procès du Cartel et notamment de sa politique financière
FR	Lyon	27-mai-26	?	Reynaud, Kerillis	procès du Cartel, appel des nationaux à s'unir contre le Cartel	
Total des réunions de la droite républicaine	9					
Réunions de la Légion	Lyon	10-nov-24	1000	Rédier	programme de défense de la patrie, de la religion et de la famille, menacés par les socialistes et les communistes qui progressent en France grâce à leur discipline et la qualité de leur organisation. La Légion doit regrouper, contre eux, les patriotes.	
	Lyon	20-févr-25	1500	Rédier	présente Légion comme trait d'union entre LRN et AF pour grouper tous les partis nationaux, redresser la France et barrer la route au communisme ; pour une politique de force envers l'Allemagne, de redressement financier et de paix entre les Français	
Total des réunions de la Légion	2					
Réunions des JP	Lyon	08-oct-25	2500	Taittinger, Rédier	réquisitoire contre le Cartel des gauches, programme des JP-Légion, parallèle Herriot-Kérensky	
	Lyon	17-janv-26	5-600	Montel	section de la Légion pour faire le point sur scission avec JP, critique du parlementarisme	
Total des réunions des JP	2					
Réunions du Faisceau	Lyon	21-avr-26	1500	Bucard, Valois, Arthuis et Barrès	Lajonchère a déclaré que les groupements de La Légion s'étaient dissous pour rejoindre Le Faisceau ; Bucard explique pourquoi les AC doivent s'unir pour sauver la victoire compromise par le parlementarisme ; Barrès a parlé de l'organisation intérieure et de la doctrine de rénovation du fascisme ; Arthuis fait une critique sévère de la situation financière dont il rend responsable la Chambre du BN et celle du Cartel ; le parlementarisme a fait faillite ; Valois présente le fascisme corporatif et dit que la situation en France est différente de l'Italie car la situation n'est pas révolutionnaire en France.	
	Lyon	18-juin-26	700	Lussignac, Dumas	le franc-or et les corporations	
	Neuville-sur-Saône	17-juil-26	?	Souville, de Montjôie	programme du Faisceau et notamment le franc-or	
Total des réunions du Faisceau	3					
Réunions de l'AF	Lyon	30-mai-24	?	Valois, Robain	la faillite du parlementarisme et la politique extérieure	
	Thizy	03-juil-24	?	Valette, Jasseron	situation politique et AF, économie et finances	
	Villefranche-sur-Saône	24-oct-24	?	Jasseron, Delest	la crise du régime et la France en danger	
	Grandris	01-févr-25	?	Brun	programme d'AF	
	Bois-d'Oingt	01-févr-25	?	Brun	programme d'AF	
	Mardore	15-mars-25	100	de la Perrière, Jasseron	les solutions politiques et économiques de l'AF	
	Lyon	25-mars-25	1200	Schwerer, Gazave	gouvernement Herriot n'est pas un gouvernement français et il livre la France à la finance internationale	
	Villefranche-sur-Saône	29-mars-25	?	Geoffroy, Behncké	présentation de l'AF	
	Amplepuis	05-avr-25	?	Brun	menace de banqueroute et menace communiste	
	Villefranche-sur-Saône	25-avr-25	?	Jasseron, de la Perrière	les dangers de la situation actuelle	
	Ville-sur-Jarrioux	10-mai-25	?	Geoffroy, de la Perrière	?	
	L'Arbresle	20-mai-25	?	Jasseron, de la Perrière	?	
	Thizy	28-mai-25	?	de la Perrière, Valette	l'AF et la religion catholique, l'organisation corporative en France	
	Condrieu	06-juin-25	?	Jasseron, de la Perrière	situation politique et AF	
	Lyon	06-juin-25	?	?	l'AF et la religion catholique	
	Bourg-de-Thizy	13-juin-25	?	Jasseron, Bécot	l'AF contre la banqueroute, la révolution et la guerre	
	Amplepuis	14-juin-25	?	Jasseron, Bécot	l'AF contre la banqueroute, la révolution et la guerre	
	Lyon	20-juin-25	?	Jasseron	la critique du parlementarisme	
	L'Arbresle	27-juin-25	?	Lacroix, Barascud	nécessité d'un chef et péril communiste	
	Cublize	05-juil-25	?	de la Perrière, Brun	l'AF contre la banqueroute, la révolution et la guerre	
	Grandris	11-oct-25	?	de la Perrière	?	
	Messimy	18-oct-25	?	de la Perrière, Lacroix	?	
	Villefranche-sur-Saône	18-oct-25	?	Gazave	conditions politiques de l'ordre économique et social	
	Condrieu	07-nov-25	?	de la Perrière, Jasseron	procès de la République, éloge de la monarchie	
	Amplepuis	17-nov-25	?	de la Perrière	la question financière	
	Condrieu	05-déc-25	?	Goirand, Lacroix	dictateur et roi, l'AF et la religion catholique	
	Cours	06-déc-25	?	de la Perrière, Jasseron, Gazave	l'AF contre la banqueroute des finances et de la justice	
	Sainte-Foy-les-Lyon	19-déc-25	?	de la Perrière, Génin	?	
	Villefranche-sur-Saône	20-déc-25	?	Robain	?	
	Montant	27-déc-25	?	Génin, Jasseron	?	
	Lyon	27-janv-26	?	de la Perrière, de Bissey	les diverses formes de la réaction contre le régime : dictature ou monarchie ?	
	Cours	30-janv-26	?	Larochette, Collet	la faillite du parlementarisme ; dictature et monarchie	
	Soucieu-en-Jarrest	07-févr-26	?	Goirand, Lacroix	?	
	Cogny	14-févr-26	?	Geoffroy, de la Perrière	?	
	Saint-Martin-en-Haut	21-févr-26	?	Collet, de la Perrière	?	
	Saint-Jean-la-Bussières	21-févr-26	?	Rondot	?	
	Dardilly	28-févr-26	?	Génin, de la Perrière	la faillite du parlementarisme	
	Lentilly	28-févr-26	?	de la Perrière, Lacroix	?	
	Sourcieu-sur-l'Arbresle	28-févr-26	?	de la Perrière, Lacroix	?	
	Chuzay-d'Azergues	07-mars-26	?	de la Perrière, Lacroix	?	
	Yzeron	?	?	Jasseron, de la Perrière	?	
	Lyon	10-mars-26	1500	Larpet, Delest	impuissance du régime républicain face aux problèmes du jour malgré la victoire de 1918, faillite parlementarisme, critique de Locarno, AF prête à l'action directe mais de façon très préparée	
	Saint-Symphorien-sur-Coize	02-mai-26	?	Jasseron, de la Perrière	?	
	Lyon	11-mai-26	?	Lacroix, Guérin	Pour en sortir.	
	Villeurbanne	14-mai-26	?	Collet, Lacroix	?	
	Cours	15-mai-26	?	Saint-Roman, Bécot	Pour en sortir.	
	Amplepuis	16-mai-26	?	Saint-Roman, Bécot	Pour en sortir.	
	Les Olmes	16-mai-26	?	Jasseron, de la Perrière	?	
	Poncharra-sur-Turdine	16-mai-26	?	Jasseron, de la Perrière	?	
	Lyon-Croix-Rousse	20-mai-26	?	Larochette, Collet	?	
Rornhion	06-juin-26	?	Goirand, Jasseron	la faillite de la République		
Sourcieu-sur-l'Arbresle	06-juin-26	?	Lacroix	la faillite de la République		
Saint-Fons	10-juin-26	?	Lacroix, de la Perrière	?		
Dardilly	13-juin-26	?	de la Perrière, Jasseron	la monarchie de demain		
Villeurbanne	18-juin-26	?	de la Perrière, Jasseron	?		
Thizy	19-juin-26	500	de la Perrière, Feillet	le salut par la monarchie		
Cogny	20-juin-26	?	Rondot, de la Perrière	?		
Grandris	20-juin-26	?	Feillet, de la Perrière	le salut par la monarchie		
Lyon	29-juin-26	?	Collet, de la Perrière	?		
Condrieu	30-juin-26	?	Courcoural, Delest	doctrines d'AF		
Lyon	08-juil-26	?	de la Perrière, Jasseron	?		
Chaponost	25-juil-26	?	Varenne, de la Perrière	?		
Total des réunions de l'AF	62					

3) La Meurthe-et-Moselle, un département frontalier perméable à des ligues nationalistes peu concurrentielles

L'AF était, comme ailleurs, la seule ligue nationaliste du département jusqu'en 1924. Créée depuis 1909, elle ne comptait, en 1924, que 180 membres dans le département, y compris les effectifs de camelots du roi de Nancy, essentiellement recrutés parmi les étudiants catholiques issus de la bourgeoisie nancéienne. Le président de la section AF de Lorraine et de Nancy était le vicomte Yves du Fou¹. Malgré cette implantation modeste, c'est elle qui organisa le plus de réunions de propagande en Meurthe-et-Moselle pendant le Cartel des gauches, comme le montre le tableau ci-dessous. Elle fut à l'origine de 16 réunions, dans 11 localités différentes, soit le double de celles des JP et du *Faisceau* réunis. La première de ces réunions obtint un grand succès public, avec le passage à Nancy des principaux orateurs de l'AF, partis faire une tournée dans l'Est du pays. Le 25 octobre 1924, plus de 3 000 personnes écoutèrent Paul Robain, Georges Valois et Léon Daudet, critiquer pêle-mêle l'œuvre du Bloc national, la persécution religieuse du Cartel de gauches, la malfaisance du régime parlementaire et la persistance du danger allemand². Une autre tournée de propagande de l'amiral Schwerer, vice-président de l'AF, et de Paul Robain, début janvier 1926 dans le département, réunit deux fois moins d'auditeurs à Nancy, signe de la concurrence des autres ligues, mais aussi en raison de la notoriété moindre des orateurs par rapport à octobre 1924, où la présence de Daudet avait dû attirer un certain nombre de curieux. Les autres grandes réunions ligueuses, des JP ou du *Faisceau*, à Nancy en 1925-1926, attirèrent également 1 500 personnes, ce qui correspondait sans doute au nombre d'auditeurs proches des ligues nationalistes de la capitale meurthe-et-mosellane. La section lorraine d'AF chercha à se développer, sans grand succès. A tout le moins réussit-elle à créer, dans ce département, un nouveau groupe d'AF, à Longwyon, en décembre 1924, présidé par M. Malatesta³.

A Nancy, la LDP se développa également, préalablement aux JP. Ce développement, précoce, fut l'œuvre de Raoul de Warren, le neveu du député, et de Jean Lhotte, qui créèrent une *Ligue des patriotes de Lorraine* fin 1924. Après quelques réticences initiales envers les JP de Taittinger, la *LDP de Lorraine* s'intégra à elles suite aux événements de la rue Damrémont, et Taittinger tint son premier meeting à Nancy le 25 juillet 1925, aux côtés de Désiré Ferry,

¹ AD MM, 1M635

² *L'Action française*, le 27 octobre 1924 et AD MM, 1M645 : rapports de police du 26 octobre 1924.

³ *Ibid.* ainsi que le numéro de janvier-février 1926, dernier numéro conservé aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

devant 500 personnes¹. Suite à cette réunion, les adhésions affluèrent aux JP, avant de s'essouffler assez rapidement, peut-être en raison des distances prises par Désiré Ferry avec elles à partir de 1926, après avoir été présent, en tant que vice-président de la LDP, au premier congrès des JP à Paris le 15 novembre 1925, aux côtés d'Henri Bordeaux et d'Edouard Soulier². Il fallut attendre les derniers mois de l'année 1927 pour que la ligue connût un nouvel essor dans le département³. Les JP dépendaient pour leur développement du soutien des parlementaires locaux, suffisamment influents pour en contrôler le développement, et souffrant parfois de leurs rivalités. Ainsi Louis Marin demeura-t-il toujours hostile à l'essor des JP en Meurthe-et-Moselle car il n'en était pas à l'origine et n'en avait pas le contrôle, au contraire de Désiré Ferry, avec lequel il était en froid, qui pouvait se servir de cette ligue pour renforcer son implantation locale⁴. Une section départementale des JP se développa ainsi sous la présidence de Léon Hanus, ingénieur aux opinions bonapartistes, à partir de l'automne 1925. Outre Nancy, des sections JP furent créées à Lunéville, Pont-à-Mousson et Villerupt. Mais l'activité de la ligue resta discrète dans le département jusqu'à la fin du Cartel, se résumant à quelques communiqués dans la presse départementale⁵.

L'essoufflement des JP de Meurthe-et-Moselle aux débuts de l'année 1926 n'était pas seulement lié à des rivalités politiques locales. Il correspondit au développement du *Faisceau* dans le département, qui rencontra un certain succès du printemps à l'été 1926, comme en témoigne l'affluence à ses grandes réunions de propagande : le 23 avril et le 9 juillet 1926, Valois et les autres orateurs du *Faisceau*, réunirent entre 1 200 et 1 500 personnes à Nancy⁶. Le mouvement fasciste s'étendit aux bassins de Briey et de Longwy. A Briey, la section du *Faisceau* fut fondée en juin 1926 par Auguste Guérin, un sous-lieutenant de réserve et ingénieur dans le civil. Ses membres étaient des jeunes libérés du service militaire et membres du patronage, enrôlés « *comme à la caserne* » suivant la situation et les aptitudes militaires de chacun, formant « *un organe bien constitué et bien armé, susceptible de passer à l'action directe* »⁷. Fort de ce recrutement et de son organisation, le *Faisceau* se heurta violemment aux communistes à Nancy et dans la région de Briey à l'été 1926. Cet activisme fit sans doute

¹ D'après la police la section JP de Nancy fut officiellement fondée le 28 août 25 : cf. AN, F7 13233 : rapport de police du commissaire spécial de Nancy le 21 décembre 1925.

² DODELER Julien, *Les ligues nationales en Meurthe-et-Moselle (1919-1936)*, mémoire de maîtrise, Nancy II, 1995, p.18

³ PHILIPPET J., *op. cit.*, 646

⁴ DODELER J., *op. cit.*, p.141

⁵ DODELER Julien, *op.cit.*, p.17

⁶ Le 23 avril, Valois était accompagné de Jacques Arthuys et de Philippe Barrès. Le 9 juillet de Adrien Sadoul, Charles Biver et Delagrance.

⁷ AN, F7 13209 : rapport du commissaire de police de Briey, le 10 juin 1926.

du tort aux JP, très inactives par contraste¹. Le recrutement du *Faisceau* paraît le même que celui des JP, largement alimenté par les militants catholiques du département², aux idées plus conservatrices que fascistes, sans aspiration révolutionnaire, serait-ce la « *révolution nationale* » préconisée par Valois. La concurrence entre les ligues se faisait moins sur des questions idéologiques que sur des questions de posture activiste face au danger communiste et au régime parlementaire dont le Cartel des gauches était l'émanation la plus néfaste : les militants se dirigeaient vers la ligue qu'ils jugeaient la plus efficace et active. Seuls les royalistes convaincus ne quittèrent point l'AF, seule à professer une doctrine monarchiste.

Mais cette concurrence de fait dans le recrutement des militants ne se traduisit pas, comme à Paris, par une compétition et une hostilité entre les différentes ligues. Au contraire, à Nancy, ces ligues collaboraient souvent ensemble. Cependant, en juillet 1924, Yves du Fou, le président de la section lorraine d'AF, interdit aux ligueurs d'AF d'adhérer à d'autres ligues, même si elles pouvaient être regardées avec sympathie. Seuls les dirigeants de l'AF étaient autorisés à passer des accords avec elles³. Cette relative prévention à l'égard du développement d'autres ligues ne s'accompagnait d'aucune hostilité à leur égard. L'AF fit un accueil favorable aux JP, alors qu'ils ne représentaient encore qu'une poignée d'adhérents et que la section nancéienne n'était pas encore créée. A l'occasion de l'échauffourée de la rue Damrémont, la fédération monarchiste de Meurthe-et-Moselle adressa, en première page de son bulletin, un message de solidarité avec les ligueurs des JP, « *dévoués comme elle à la défense de l'ordre* ». Donnant « *une accolade fraternelle* » aux JP, l'AF leur promettait de venger leurs morts ensemble⁴. Cette solidarité fut étendue au *Faisceau* quand il vint s'implanter dans le département. Les JP l'aidèrent à organiser leur grande réunion d'avril 1926, et participèrent au service d'ordre de celle de juillet 1926⁵. Le 10 mai 1926, l'AF et le *Faisceau* défilèrent côte-à-côte au défilé de Jeanne d'Arc à Nancy⁶. Point d'orgue de cette entente, en juin 1926, les trois ligues, JP, AF et *Faisceau*, signèrent ensemble une affiche s'adressant au parti communiste, l'assurant de leur union contre toute tentative d'agression de sa part⁷. Loin d'être des rivales, les ligues nationalistes meurthe-et-mosellanes envisageaient

¹ DODELER J., *op. cit.*, p.19-20

² Ainsi, en 1925, un rapport de police notait que, dans certains cantons du département, le clergé s'attachait « à exercer une véritable emprise sur les jeunes gens et les adultes [...] incités à faire partie de groupements réactionnaires, dits de l'Union catholique [...] ou encore des JP » : cf. DODELER J., *op. cit.*, p.153

³ *Bulletin périodique de la section lorraine d'Action française*, juillet 1924.

⁴ DODELER J., *op. cit.*, p.48

⁵ DODELER J., *op. cit.*, p.49

⁶ DODELER J., *op. cit.*, p.20. Les JP, encore très peu nombreuses, ne défilèrent pas et déposèrent discrètement une gerbe aux pieds de la statue de Jeanne d'Arc.

⁷ AN, F7 13209 : rapport de police du 30 juin 1926. A la fin du texte, il est donné une définition très large du fascisme : « Si on entend par fascisme la défense de son porte-monnaie, le refus de se laisser bolchéviser,

donc leur existence et leur action sur le mode de la coopération, loin des excommunications prononcées par leurs chefs parisiens respectifs.

Le tableau des réunions politiques montre que, dans un département électoralement hostile au Cartel des gauches, les organisations républicaines nationales ne jugèrent pas nécessaire de faire un effort de propagande : on ne compte qu'une seule réunion, organisée par l'URE. Marin, à la tête de la FR, ne jugea pas utile d'organiser de réunion de propagande dans son fief, tant il le jugeait sûr et acquis à sa cause. Par contre, toutes les ligues activistes cherchèrent à attirer à elles les militants nationalistes, nombreux dans le département. Le *Faisceau* et l'AF se partagèrent les estrades politiques : la ligue royaliste dans les deux premières années du Cartel, quand Valois prenait encore la parole à ses meetings ; puis, à partir du printemps 1926, c'est incontestablement le *Faisceau* qui fit preuve de l'activité de propagande la plus soutenue.

La Meurthe-et-Moselle apparaît donc comme un département favorable à l'implantation ligueuse. Son caractère frontalier et les marques laissées par la guerre expliquent l'écho rencontré par les thèmes nationalistes. Les ligues activistes s'y développèrent, dans leur diversité, sans toutefois atteindre un degré élevé de structuration. Les parlementaires de la droite républicaine se trouvaient en situation de force dans le département et parvinrent à contrôler le développement des ligues activistes pour qu'elles ne concurrençassent pas leur influence politique locale.

En Ardèche, le profil politique du champ de l'extrême-droite était différent, une seule ligue ayant réussi à l'occuper : l'AF.

l'amour de la France, le respect de la morale et de la liberté... Et bien... en ce cas..., oui, il faut faire du fascisme. ». L'idéologie spécifique du fascisme italien n'était donc pas en jeu puisque ces groupements acceptaient d'être qualifiés de fascistes tout en mettant en avant un programme classique de défense de l'ordre social contre les révolutionnaires.

Réunions politiques dans le département de Meurthe-et-Moselle pendant le Cartel des gauches						
Organisation politique	Lieu de la réunion	date	public (selon la police en noir, en vert selon les organisateurs)	orateurs	résumé des interventions	
Réunions de la droite républicaine	PDP	Nancy	13-mars-25	1500	Lerolle, Teitgen	?
Total des réunions de la droite républicaine	1					
Réunions des JP et de la LDP	Nancy	25-juil-25	500	D. Ferry, Taittinger, Bourgoïn	critique Cartel à l'intérieur et à l'extérieur, nécessité d'une propagande, pour union contre cocos, la LDP et les JP défendent les intérêts français	
Réunions des JP	Nancy	19-déc-25	120	Léon Hanus, Berthet, Gouvion St-Cyr	pour propagande intense des membres des JP de Nancy, programme JP	
	Toul	24-juil-26	300	Taittinger, Gouvion St-Cyr	programme des JP	
Total des réunions des JP et de la LDP	3					
Réunions du Faisceau	Nancy	23-avr-26	1500	Bucard, Barrès, Arthuys	Bucard explique que le Faisceau n'est pas un parti mais un mouvement visant à unir les Français favorables à une politique de la Victoire, que les Français devraient imiter les Italiens ("une petite Italie aussi grande voisine d'une grande France aussi petite"), que la conquête du pouvoir est possible avec "une minorité de légionnaires et une majorité de sympathisants"; Barrès accuse le régime parlementaire de l'impuissance à résoudre la crise financière; Arthuys présente l'organisation du futur Etat avec à sa tête un dictateur ou un directeur s'appuyant sur une assemblée corporative et une autre des chefs de famille avec des représentants des régions; il accuse le Bloc national et le Bloc des gauches de diviser les Français.	
	Villerupt	23-juin-26	100	Delagrangé, Bézard	?	
	Nancy	09-juil-26	1200	Sadoul, Biver, Delagrangé, Valois	Sadoul pour l'union des anciens combattants et contre le régime parlementaire "à la remorque des électeurs"; Biver propose de remplacer le Parlement par un chef assisté d'une assemblée de métiers; Delagrangé critique les gouvernements depuis la guerre et dit qu'il va falloir choisir sous peu entre une dictature communiste et une dictature nationale; Valois développe la doctrine du Faisceau.	
	Longwy	15-août-26	30	Bezard et Heck	programme du Faisceau et union des anciens combattants pour sortir la France de la crise financière	
	Briey	04-oct-26	100	Bezard, Lamour	parlementarisme incapable de sauver la France, même si Poincaré est un lorrain respectable il ne peut pas redresser la situation financière de la France; critique de Briand et Herriot; à une question il est dit que c'est Valois qui sera le chef du mouvement fasciste.	
	Vézelize	07-nov-26	70	Florentin, Rampon, Seitz	programme et doctrine du Faisceau	
Total des réunions du Faisceau	6					
Réunions de l'AF	Nancy	25-oct-24	3000	Robain, Valois, Daudet	critique du Bloc national, consignes pour résister aux persécutions religieuses, critique du régime bourgeois, pour l'union des Français, critique du suffrage universel, danger allemand toujours présent	
	Nancy	11-déc-24	100	?	?	
	Longwyon	28-déc-24	200	Barth	où se trouve le salut national	
	Jarville	17-janv-25	?	Barth, Souquet-Basiège	?	
	Nancy	17-mars-25	?	Barth	les conditions du salut national	
	Cirey	05-avr-25	?	Barth	bilan du Cartel et communisme menaçant, programme AF	
	Nancy	05-mai-25	?	Barth	l'enseignement supérieur en régime démocratique	
	Lunéville	24-mai-25	?	Barth	méfais du régime électif qui aboutit à la dictature immonde de la juiverie internationale	
	Nancy	09-janv-26	1200	Schwerer, Robain	République conduit à la banqueroute et à la révolution, critique du Parlement, qu'il soit Bloc national ou cartelliste comme impuissant et malfaisant, doit être remplacé par une dictature sous le pouvoir d'un roi	
	Lunéville	10-janv-26	400	Schwerer, Robain	République conduit à la banqueroute et à la révolution, critique du Parlement, qu'il soit Bloc national ou cartelliste comme impuissant et malfaisant, doit être remplacé par une dictature sous le pouvoir d'un roi	
	Longwy	07-févr-26	100	Barthe, Guérin	procès du régime républicain, distinction d'AF et du fascisme, pour restauration monarchie	
	Nancy	08-févr-26	que ligueurs	Guérin	le cas Valois	
	Baccarat	14-mars-26	?	Barth	cause politique de la crise financière	
	Neuves-Maisons	21-mars-26	?	Barth	l'AF et la situation actuelle	
Gerbeviller	16-mai-26	?	Barth, Godfrin	doctrines d'AF		
Vézelize	27-juin-26	?	Barth, Rapp	?		
Total des réunions de l'AF	16					

4) Le développement de l'Action française en Ardèche

L'Ardèche ne connut pas de développement ligueur autre que celui de l'AF pendant la période du Cartel des gauches. Les autres ligues, essentiellement urbaines, n'eurent aucune action dans ce département très rural, quoique très conservateur pour ses parties les plus montagneuses. Xavier Vallat participa à de nombreuses organisations anticartellistes à titre personnel. Il était proche de l'AF, même s'il n'en fut jamais un adhérent. Il tint la rubrique « Lettre de Paris » dans *L'Action française du dimanche*, sous le pseudonyme de Vivarès, en 1924 et 1925¹. Il était l'un des principaux orateurs de la FNC, et parcourait toute la France pour pousser les catholiques à se réunir². Il fut un membre actif des *Légions* de Valois créées en avril 1925³, puis du *Faisceau*. Mais en décembre 1925, il s'en sépara, en termes cordiaux, sans doute par fidélité à l'AF qui livrait alors une féroce concurrence à Valois⁴. Mais Vallat, souvent loin de l'Ardèche en raison de ses diverses occupations politiques et associatives, ne chercha pas à développer des structures locales de ces organisations.

Les idées conservatrices avaient un certain succès dans les cantons montagneux et catholiques de l'Ardèche mais, au sortir de la guerre, l'AF en était largement absente. A partir de 1923, elle entreprit de remédier à ce vide en s'organisant durablement dans le département⁵. Les débuts furent modestes, mais la victoire du Cartel remobilisa les partisans royalistes qui firent preuve d'une grande activité, comme en témoigne le nombre de réunions organisées dans le département, compilées dans le tableau ci-dessous, pour créer des sections et/ou faire de la propagande⁶. Nous avons relevé 61 réunions organisées par l'AF dans 43 localités différentes d'octobre 1924 à juillet 1926, soit le quatrième département de France concernant l'activité de la ligue royaliste, sur la même période, après la Seine, la Gironde et le

¹ JOLY Laurent, *Xavier Vallat (1891-1972). Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat*, Paris, Grasset, 2001, p.112-113

² Cf. chapitre III.

³ *Le Clairon de l'Ardèche*, 17 mai 1925. Dans le journal de Valois, *Le Nouveau Siècle*, il assurait la chronique « La vie religieuse ».

⁴ AN, F7 13209 : rapport de police du 28 décembre 1925 et JOLY L., *op. cit.*, p.102

⁵ *Le Clairon de l'Ardèche*, 5 octobre 1924.

⁶ Cette recension a été effectuée à partir du dépouillement des rapports de police retrouvés, de *L'Action française* et du *Clairon de l'Ardèche*, l'hebdomadaire royaliste local. Les comptes-rendus d'activité dans *L'Action française* peuvent susciter quelque méfiance : la ligue n'avait-elle pas tout intérêt, en direction de l'opinion et des autres ligues, à paraître comme particulièrement active. Pour limiter le risque de se retrouver face à des réunions de papier, au sens où elles n'auraient pas eu de réalité autre que leur annonce dans *L'Action française*, nous avons privilégié les réunions où un public non ligueur était admis. Par ailleurs, le croisement des sources avec les rapports de surveillance et le *Clairon de l'Ardèche* ont confirmé l'existence de tournées de propagande successives. Par ailleurs, le dépouillement exhaustif de cette rubrique pour l'ensemble de la France laisse clairement ressortir l'originalité de la situation ardéchoise, soumise à un effort d'organisation et de propagande particulièrement sensible.

Rhône¹. Si l'on rapporte cette activité à la population de l'Ardèche, bien plus faible que les trois autres, l'effort d'organisation et de propagande de l'AF y fut le plus important de France sous le Cartel des gauches. L'action royaliste en Ardèche prit la forme de tournées de propagande successives, emmenant les mêmes orateurs dans différents bourgs et villes. Cette implantation fut très rurale, caractère spécifique de l'AF par rapport aux autres ligues. Pas moins de 13 centres de propagande furent créés en un an, de mars 1925 à février 1926, dans les principales villes du département comme en milieu rural².

Le commandant de Pampelonne, directeur de l'hebdomadaire royaliste *Le Clairon de l'Ardèche*, était le président du Comité royaliste de l'Ardèche, mais pas celui de la fédération départementale de la ligue³. Un congrès départemental fut organisé à Vogüé, le 12 juillet 1925, pour couronner les efforts d'organisation entrepris, en présence de représentants nationaux de la ligue : Joseph Delest et Pierre Bécat, venus superviser les travaux et faire un discours de clôture devant 1 500 personnes pour dénoncer les défauts du régime parlementaire. Ce congrès décida la création d'une fédération départementale de la ligue pour coordonner les efforts des sections locales⁴. Elle fut dirigée par un des rédacteur du *Clairon de l'Ardèche*, proche du commandant de Pampelonne, Marc Vincent⁵. Cette création venait couronner les efforts d'organisation de l'AF dans le département depuis 1923 et renforça l'activité de la ligue, qui ne faiblit pas dans ses efforts jusqu'à l'été 1926.

Le tableau ci-dessous montre que seules deux organisations anticartellistes étaient présentes dans le département et entendaient encadrer politiquement la population : l'UNRSA et l'AF. Si la première se contenta d'accueillir des conférenciers nationaux au printemps 1926 lors d'importantes réunions politiques, l'AF privilégia de son côté un travail impressionnant d'implantation locale, et majoritairement rurale, par l'organisation d'une soixantaine de réunions dans l'ensemble du département, alternant la présence d'orateurs parisiens et locaux.

¹ Avec un nombre de réunions comparables, l'AF a visité 10 localités de plus en Ardèche que dans le Rhône.

² *L'Action française*, le 22 mars 1925, 30 avril 1925, 22 septembre 1925, 4 novembre 1925, 22 décembre 1925, 1^{er} février 1926, 13 février 1926. Ces centres de propagande et leurs présidents étaient Casimir d'Abrigeon à Aubenas, Auguste de Montgolfier à Annonay, Charles Delauzun au Teil, Maurice Dumas à Villeneuve-de-Berg, Paul Quinson à La Voulte, Jean Crumière au Pouzin, Edouard Boyrel à Lussas, Paul de Lubac pour le centre de la vallée de l'Eyrieux, Louis Derocles à Largentières, M. Teyssier à Saint-Marcel d'Ardèche, Louis Arsac à Saint-Maurice d'Ibie, Jean Fontanille à Saint-Just. Il existe également un centre à Lamastre.

³ *Le Clairon de l'Ardèche*, le 5 juillet 1925.

⁴ *Le Clairon de l'Ardèche*, le 19 juillet 1925 : compte-rendu du congrès départemental de l'AF le 12 juillet.

⁵ *L'Action française*, le 7 août 1925.

Réunions politiques dans le département de l'Ardèche pendant le Cartel des gauches					
Organisation politique	Lieu de la réunion	date	public (selon la police en noir, en vert selon les organisateurs)	orateurs	résumé des interventions
Réunions de l'UNSR	Tournon	06-déc-24	40	Vallette-Viallard	procès des six mois du Cartel, notamment sur le plan extérieur, à l'intérieur les traîtres et les lâches amnistiés et la vue toujours plus chère
	Largentière	14-mars-26	600	Bonnefous, Duval-Arnoud	programme social de la FR, critique de la politique financière du Cartel
	Tournon	02-mai-26	2000	E. Soulier, Bouteille	procès du Cartel, notamment sa politique financière : pour Soulier, la crise financière date de la déclaration ministérielle d'Herriot le 17 juin 1924 qui a mis en fuite la confiance pour deux années ; il souligne que le budget 1926 voté par l'opposition mais pas par les socialistes a une autre tenue que celui de 1925 et l'opposition est prête aux "ententes nécessaires à l'établissement de la majorité qui ranimerait le franc"
	Vals-les Bains	05-sept-26	?	Lasteyrie, Poitou-Duplessy	faillite de la politique cartelliste (intérieur, finances, extérieur)
Total des réunions de l'UNSR	4				
Réunions de l'AF	Le Teil	25-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Alba	26-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Saint-Maurice-d'Ibie	26-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Aubenas	26-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Largentière	27-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Laurac	27-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Grospièrres	28-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Berrias	28-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Les Vans	28-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Ruoms	29-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Le Pouzin	29-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Annonay	30-oct-24	?	Jasseron, Paget, Delest, Pampelonne	?
	Le Pouzin	14-juin-25	?	Neyrand	?
	Vogüé	12-juil-25	1500	Bécat, Delest	incapacité et faillite des institutions parlementaires dans la paix et dans la guerre
	Colombier-le-Jeune	16-sept-25	?	Rimbaud, Paget, Jasseron	?
	Le Pouzin	17-sept-25	700	Jasseron, Bécat, Delest	procès du régime, programme social de l'AF
	Le Teil	19-sept-25	?	Bécat, Delest	procès du régime, programme social de l'AF
	Aubenas	19-sept-25	?	Jasseron, Bécat, Delest	?
	Les Vans	20-sept-25	?	Jasseron, Bécat, Delest, Delauzun	doctrines d'AF
	Saint-Félicien	15-nov-25	?	?	?
	Saint-Remèze	15-nov-25	?	?	?
	Saint-Marcel	21-nov-25	?	Gaufroy, de la Perrière	programme d'AF
	Saint-Remèze	22-nov-25	200	Gaufroy, de la Perrière	programme d'AF
	Colombier-le-Jeune	29-nov-25	150	Collet, de la Perrière	?
	Privas	12-déc-25	?	Larochette, de la Perrière	doctrines d'AF
	Aÿssas	12-déc-25	?	Larochette, de la Perrière	doctrines d'AF
	Flaviac	13-déc-25	?	Larochette, de la Perrière	doctrines d'AF
	Chomérac	13-déc-25	?	Larochette, de la Perrière	doctrines d'AF
	Saint-Just	19-déc-25	?	Bécat, de Lubac	?
	Largentière	20-déc-25	?	Bécat, de Lubac	?
	Saint-Montant	27-déc-26	?	d'Allard, Delauzun	?
	Gras	27-déc-26	?	d'Allard, Delauzun	?
	Saint-Marcel	27-déc-26	?	Teysier, Pagès	?
	Annonay	12-janv-26	?	Capdevielle	sophismes de la démocratie
	Saint-Péray	24-janv-26	150	de la Perrière, de Lubac	?
	Annonay	10-févr-26	?	de la Perrière	les solutions de l'AF
	Bourg-Saint-Andéol	15-févr-26	500	Delest, Bécat	?
	Beaulieu	28-févr-26	?	Chaurand	doctrines d'AF
	Lagorce	21-mars-26	?	Genin, Lacroix	?
	Villeneuve-de-Berg	21-mars-26	?	Genin, Lacroix	?
	Saint-Pierreville	02-mai-26	?	Genin, de Lubac	?
	Saint-Sauveur-de-Montagut	02-mai-26	?	Genin, de Lubac	?
	Vallon	05-mai-26	60	Verny, Crégut	?
	Lamastre	06-mai-26	100	Jasseron, Michoud	?
	Colombier-le-Jeune	16-mai-26	?	Boucher, de la Perrière	?
	Saint-Barthélemy-le-Plain	16-mai-26	?	Boucher, de la Perrière	?
	Boucieu-le-Roi	16-mai-26	?	Boucher, de la Perrière	?
	Le Pouzin	16-mai-26	?	Neyrand	?
	Plats	23-mai-26	?	Genin, de la Perrière	?
	Saint-Sylvestre	23-mai-26	?	Genin, de la Perrière	?
Saint-Romain-de-Lerps	23-mai-26	?	Genin, de la Perrière	?	
Vernoux	29-mai-26	?	Collet, de Lubac	?	
Chalçon	30-mai-26	?	Collet, de Lubac	?	
Le Pouzin	30-mai-26	200	de la Perrière, Saint-Roman	?	
La Croisée de Jalès	20-juin-26	1000	Jasseron, Bécat, Magne	procès des politiciens, notamment d'Herriot	
Lamastre	20-juin-26	?	Lacroix, de Lubac	?	
Baix	20-juin-26	?	Lacroix, de Lubac	?	
Chomérac	20-juin-26	?	Lacroix, de Lubac	?	
Vernoux	11-juil-26	?	Lacroix, de Lubac	?	
Crestet	11-juil-26	?	Bertrand, Jasseron	?	
Ruoms	18-juil-26	?	de Vesins, de Lubac, Bécat, Saint-Roman	?	
Total des réunions de l'AF	61				

L'Ardèche connut donc une importante activité ligueuse de la part de l'AF. Ce département témoigne bien de la relance de la ligue évoquée précédemment suite à la victoire du Cartel des gauches. Dans ce département très rural, l'AF n'eut pas à faire face à la concurrence des autres ligues activistes¹. L'AF réussit à s'implanter en raison de l'importance de la tradition royaliste dans le département et de la présence de nombreux relais, souvent issus de l'aristocratie, au sein des populations locales.

Le Puy-de-Dôme, quant à lui, est resté largement imperméable aux ligues nationalistes.

5) Le Puy-de-Dôme, un bastion de gauche peu perméable à l'activisme ligueur

Le Puy-de-Dôme, département le plus à gauche de notre échantillon, fut aussi celui qui connut l'activité ligueuse la plus faible. Seules les JP et l'AF manifestèrent une certaine activité pendant la période du Cartel².

La ligue la plus active fut l'AF. Elle était essentiellement implantée à Clermont-Ferrand et à Riom mais ne comptait que quelques dizaines de membres à l'échelle du département³. La victoire du Cartel entraîna un regain d'activité de la ligue. En octobre 1924, un groupe de camelots du roi et de commissaires d'AF était en formation à Clermont-Ferrand : tous les ligueurs et étudiants de la ville intéressés étaient invités à se rendre à la permanence d'AF rue Ballainvilliers pour en faire partie⁴. La section de la ville connut une réorganisation, avec la promotion de Jean Vissouze comme président en mars 1925⁵. Il se créa un hebdomadaire royaliste, *Le Soleil d'Auvergne*, insérant régulièrement des articles de *l'Action française*, dont le premier numéro parut le 29 novembre 1925. Autre manifestation de cette dynamique nouvelle, quoique modeste, la ligue organisa, comme le mentionne le tableau ci-dessous, au moins 15 réunions dans le département de mars 1925 à juillet 1926, dont la plus importante fut celle du 14 mars 1926 à Clermont-Ferrand devant 1 000 personnes venues écouter Marie de Roux présenter les solutions de l'AF pour régler les problèmes de la France. Une autre zone d'implantation de l'AF dans les années Vingt fut la région d'Ambert et du Sud

¹ Les villes de la plaine n'étaient pas très importantes et plutôt acquises à la gauche, ce qui n'a pas favorisé l'implantation des ligues nouvelles.

² L'implantation ligueuse se développa un peu dans les années Trente, avec les Croix-de-feu : EXBRAYAT Laurent, *La droite ligueuse dans le Puy-de-Dôme de 1934 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 1993.

³ *Ibid.*, p.34 et 38

⁴ *L'Action française*, le 21 octobre 1924.

⁵ *L'Action française*, le 8 mars 1925.

de la vallée de la Dore, marquée par un vote de droite supérieur à la moyenne du département¹ : plus d'un tiers des réunions de l'AF de 1925-1926 y furent tenues, les seules en dehors de Riom et de Clermont-Ferrand².

Une section des JP fut créée au printemps 1925 à Clermont-Ferrand à l'initiative du docteur Quiquandon, qui la présidait. Cette section s'adressait à tous les jeunes, et notamment aux étudiants et adhérents d'AF, preuve de la concurrence entre les deux ligues face à un vivier d'adhérents potentiels restreint³. Pierre Taittinger devait venir présider un banquet en mai 1925, mais, malade, se fit représenté par M. Provost, vice-président des JP. L'activité des JP fut très limitée dans le Puy-de-Dôme. Elle servit ponctuellement à faire respecter l'ordre dans des réunions politiques. Ainsi, lors d'une réunion mouvementée de Frédéric François-Marsal, Jean Molinié et Jacques Bardoux à Issoire le 27 mars 1926, les JP emmenées par Quiquandon, venues en automobiles depuis Clermont-Ferrand, intervinrent pour que les orateurs pussent s'exprimer⁴.

Le tableau des réunions organisées dans le département sous le Cartel des gauches montre la faiblesse du développement ligueur dans le Puy-de-Dôme. Les réunions de l'AF eurent beaucoup moins de succès que celles du PRF et de la FRSPC qui, réunirent près de 4 000 personnes au total. Les JP n'eurent aucune activité de propagande dans le département. Comme au niveau national, elles jouèrent le rôle de service d'ordre des organisations modérées⁵.

¹ La circonscription d'Ambert fut d'ailleurs la seule à avoir un député de droite dans tout le département, à partir de 1932 et de l'élection de Raymond Lachal : cf. DUBOIS J.-E., *Les députés du Puy-de-Dôme de 1919 à 1942*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 2004

² La section d'Ambert était présidée par Henri Béraudy : cf. *Le Soleil d'Auvergne*, le 23 mai 1926.

³ AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de Robert Thomas à Jacques Bardoux du 10 mai 1925.

⁴ AD PDD, fonds Bardoux, 142J39 : notes personnelles de la femme de Jacques Bardoux datées du 27 mars 1926.

⁵ Le PRF avait pourtant fondé sa propre section universitaire. Mais celle-ci n'avait pas un but activiste, simplement éducatif, proposant à ses membres des conférences régulières : AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de Robert Thomas à Jacques Bardoux du 10 mai 1925.

Réunions politiques dans le département du Puy-de-Dôme pendant le Cartel des gauches						
Organisation politique	Lieu de la réunion	date	public (selon la police en noir, en vert selon les organisateurs)	orateurs	résumé des interventions	
Réunions de la droite républicaine	FRSPC	Clermont-Ferrand	25-oct-25	?	Bardoux, François-Marsal,...	discours de François-Marsal sur la crise financière, ses causes et les solutions qui ne sont pas celles mises en œuvre par le Cartel
	PRF-FR-JP	Riom	24-janv-26	1200	Bonnefous, Rollet-Maine, Provost, F. Bellet	Cartel responsable de la gravité de la situation financière, opposition prête à l'union sacrée pour un programme d'économies ou de cession des monopoles, pour une réforme de la constitution
	FRSPC	Issoire	27-mars-26	?	Bardoux, François-Marsal, Molinié	procès de la politique extérieure du Cartel, contre la politique de division, pour une politique d'union, critique de la politique financière du Cartel et des dépassements illégaux de Herriot
	FRSPC	Aigueperse	27-mars-26	?	François-Poncet	?
	FRSPC	Clermont-Ferrand	28-mars-26	1500	Bardoux, François-Poncet, François-Marsal, Molinié	réquisitoire contre le Cartel et son bilan de politique financière et extérieure par rapport à celui du BN, contre sa politique administrative (déplacements de fonctionnaires...)
	FR-FRSPC	La-Tour-d'Auvergne	12-sept-26	1000	Bardoux, François-Marsal	critique du relèvement de l'indemnité parlementaire, critique de la politique financière du Cartel
Total des réunions de la droite républicaine	6					
Réunions des JP	Clermont-Ferrand	25-mai-25	80	Quiquandon, Laurin, Provost	deux périls : allemand et communiste, présentation JP et rejet accusation de fascisme	
Total des réunions JP	1					
Réunions de l'AF	Clermont-Ferrand	15-mars-25	?	?	?	
	Clermont-Ferrand	24-mars-25	?	Jacquet, Dublaix	critique de la philosophie révolutionnaire et éloge du catholicisme traditionnel	
	Marsac	22-sept-25	?	Béraudy, Thomas	la politique militaire et fiscale de la République, critique du régime	
	Ambert	17-oct-25	?	Béraudy, Thomas	procès du Cartel, solutions d'AF	
	Marsac	18-oct-25	?	Béraudy, Thomas	procès du Cartel, solutions d'AF	
	Le Montel	18-oct-25	?	Béraudy, Thomas	procès du Cartel, solutions d'AF	
	Clermont-Ferrand	10-janv-26	?	de Montlaur, Jacquet	efforts constants de recrutement d'AF en dépit des tentatives de diversion ; exposé sur le futur roi	
	Clermont-Ferrand	27-févr-26	?	Jacquet	origines d'AF	
	Marsac	28-févr-26	?	Béraudy, Thomas	?	
	Clermont-Ferrand	14-mars-26	1000	Jacquet, de Roux	présentation de l'action de l'AF pour le retour d'un roi, seul le retour de la monarchie peut ramener la prospérité en France	
	Riom	14-mars-26	300	Jacquet, de Roux	présentation de l'action de l'AF pour le retour d'un roi, seul le retour de la monarchie peut ramener la prospérité en France	
	Ambert	16-mai-26	300	Jacquet, Gaudy	critique du Bloc national et du Cartel des gauches qui n'ont pas su redresser la France ; présentation de l'œuvre de Maurras	
	Clermont-Ferrand	19-mai-26	?	Barrier, Heine, Jacquet, Dublaix	impuissance du régime à résoudre les difficultés actuelles	
	Marsac	20-mai-26	150	Heine	solutions d'AF à la crise, critique de la FRSPC de Jacques Bardoux	
Clermont-Ferrand	11-juil-26	100	de la Motte, Gazave	apologie de la royauté, notamment celle de Louis XIV et de Louis XV, procès de la République et des derniers ministères incapables de résoudre la crise financière par leur instabilité		
Total des réunions de l'AF	15					

La poussée ligueuse, sensible sous le Cartel, n'eut pas la même intensité partout. Elle fut un phénomène essentiellement urbain, à l'exception de l'AF qui réussit à s'implanter dans le monde rural, grâce à ses relais dans les régions où l'aristocratie restait influente. C'est à Lyon, principale ville au sein de notre panel, que le phénomène ligueur fut le plus important et concurrentiel. Angers et Nancy concentrèrent l'essentiel de l'activité ligueuse de leurs départements. Deuxième critère favorable au développement des ligues, l'orientation politique des départements : plus ils étaient acquis à la droite, plus ce développement était important, ce à l'inverse que ce que nous avons constaté pour les organisations de la droite républicaine. Dans le Maine-et-Loire, l'influence prépondérante du catholicisme conservateur expliquait le succès d'implantation de la *Légion* de Rédier, au programme très proche de celui de l'AF. En Meurthe-et-Moselle, le discours nationaliste avait une grande audience : les JP et le *Faisceau* purent s'y développer aux côtés de l'AF, dans un esprit de coopération plus que de concurrence. En Ardèche, la ligue royaliste créa des comités locaux et organisa de nombreuses réunions dans les parties occidentales du département, acquises de longue date aux idées conservatrices et royalistes. Au contraire, dans le Puy-de-Dôme, l'influence de la gauche et l'absence d'un vivier conservateur important limita le développement des ligues activistes. L'implantation provinciale des ligues dépendait enfin de la présence de militants actifs et entreprenants, ou de parlementaires prêts à agir pour leur développement. Dans chacun des départements, l'AF fut la ligue qui organisa le plus de réunions publiques, bénéficiant de l'ancienneté de son implantation. Elle résista dans ce domaine à la concurrence des nouvelles ligues. La concurrence politique existant entre les ligues à Paris, ne fut pas la règle dans nos départements, à l'exception du Rhône. Au contraire, les ligues nationalistes coopérèrent souvent entre elles, alors même qu'elles se disputaient le même vivier de recrutement relativement restreint. Leur coopération était nécessaire pour paraître plus crédibles dans leur lutte proclamée contre les communistes, souvent mieux organisés qu'elles.

C) Le débat sur le fascisme français dans les années 1920 : « première vague » (R. Soucy) ou aporie historique ?

La théorie sociologique des champs privilégie l'analyse relationnelle entre différents acteurs à la logique classificatoire du champ politique. Celle-ci serait, d'après Bourdieu, condamnée à l'échec : tous les concepts en « -isme » « *ont nécessairement dû changer de contenu substantiel pour conserver leur valeur relationnelle* » et il serait donc vain de tenter de les définir comme essence¹. Notre étude des mouvements ligues pendant la période du Cartel des gauches nous pousse à corroborer ce point de vue et à nous détourner de la question, historiographiquement « chaude », du fascisme. Plus que des organisations structurées autour d'idéologies bien définies, les ligues se repositionnent en permanence les unes par rapport aux autres, suivant l'évolution de la conjoncture politique. Elles cherchent à contrôler à leur profit une partie spécifique du champ politique, celui d'un antiparlementarisme mâtiné d'anticartellisme et d'anticommunisme. Elles entendent capter dans leur rang l'ensemble des Français désireux de mener une action politique directe, en dehors de la médiation parlementaire traditionnelle, à laquelle elles dénie toute légitimité en raison de son incapacité à résoudre une crise monétaire et financière s'aggravant de plus en plus rapidement. Nous avons observé que de nombreux militants, et sans doute parmi les plus activistes, étaient passés d'une organisation à une autre au gré de la plus grande efficacité ou radicalité supposée de chacune d'elle à un moment donné. Ce va-et-vient des militants ne s'explique pas par un attrait plus grand pour telle doctrine plutôt qu'une autre, mais par une double réaction : à l'évolution rapide de la conjoncture politique, et aux discours et initiatives politiques proposés par les différentes organisations pour y répondre.

La question de la définition du fascisme n'entre pas dans notre projet. Plutôt que d'apporter une pierre supplémentaire au débat visant à savoir si la France fut immunisée vis-à-vis du fascisme, ou si cette idée n'est qu'un « *mythe* » historiographique, nous avons souhaité mesurer l'impact d'une conjoncture politique précise, le passage dans l'opposition, sur la partie du champ politique soudainement exclue du pouvoir². Les mouvements

¹ BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p.231-232

² Pour une approche critique et polémique des débats concernant l'existence ou non d'un fascisme français, voir Michel Dobry : « La thèse immunitaire face aux fascismes. Pour une critique de la logique classificatoire », in *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, *op. cit.*. Voir également la synthèse de Pascal Ory, *Du fascisme*, Tempus, 2010 ; une utile synthèse en anglais des débats historiographiques sur la thèse immunitaire : Sean Kennedy, « The End of Immunity ? Recent Work on the Far Right in Interwar France », *Historical Reflection*, vol. 34, été 2008

d'extrême droite, nouveaux ou en croissance sous le Cartel, nous intéressent du point de vue de leurs discours et de leurs pratiques, dans une perspective interactionniste permise par la brièveté de la période étudiée. Nous avons privilégié, en embrassant l'ensemble des forces politiques de droite, ligueuses activistes et partisans parlementaires, l'étude de leurs relations dans une conjoncture de crise en évolution rapide. Plutôt qu'un champ cloisonné selon des appartenances idéologiques exclusives, nous avons observé les multiples interactions au sein de l'anticartellisme de droite.

Nous ne défendons pas une approche relativiste de l'extrémisme politique en France dans les années Vingt, minimisant la radicalité des positions politiques exprimées par les ligues ou leurs discours tenus sur la violence, bien que cet aspect soit encore peu présent à cette époque. Nous n'affirmons pas non plus que la droite anticartelliste partageait la même culture et n'était clivée qu'en fonction du jeu des rivalités personnelles et partisans. Il y avait des questions de fond maintenant une imperméabilité relative entre ces différentes organisations anticartellistes. Pour terminer cette partie, il convient de nous interroger sur ces phénomènes de porosité, mais également d'imperméabilité, entre les différents acteurs de l'anticartellisme passés dans l'opposition gouvernementale à partir de 1924.

CHAPITRE IV

LA POROSITE ET LE MAINTIEN DES

CLIVAGES AU CŒUR DES DROITES

ANTICARTELLISTES

Après avoir étudié les transferts de cadres et de militants au sein de la droite parlementaire et au sein de la droite ligueuse, il convient de conclure cette partie sur les manifestations de rapprochement entre les droites parlementaires et les droites ligueuses. La période du Cartel n'est pas la seule à avoir offert ce genre de relations entre des sphères souvent étudiées séparément¹. Les périodes de crise pendant lesquelles les droites étaient dans l'opposition furent propices à ces rapprochements. La période du Cartel fut marquée par un rapprochement plus grand de la FR et du PRDS avec les ligues nationales, que ne l'étaient les progressistes par rapport aux nationalistes antidreyfusards². Ces rapprochements, réels, furent cependant limités, dans leur ampleur et dans le temps, excepté pour les JP. Il existait effectivement un certain nombre de lignes de clivages politiques, sur des questions de fond, qui maintenaient un certain nombre d'espaces insécables entre droites parlementaire et ligueuse, et au sein de ces deux champs³. Nous nous intéresserons par contre aux rivalités qui existèrent, au sein de l'opposition républicaine, pour désigner son chef naturel.

I) La porosité des liens entre la droite modérée et la droite ligueuse et ses limites

Il faut bien distinguer ici le cas des ligues les plus ouvertement fascistes, *La Légion* et le *Faisceau*, pour lesquelles les rapports furent minces, et les JP et la LDP pour lesquelles ces relations furent la règle.

A) Les liens limités entre les républicains nationaux et les ligues à caractère fasciste

Il y eut des relations entre des membres des partis républicains nationaux, principalement de la FR, et les ligues ouvertement fascistes qu'étaient *La Légion* et le

¹ Il suffit de se référer à l'étendue séculaire de l'analyse de ces liens par BERNARD Mathias, *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, *op. cit.*, dont nous tirons une partie des éléments ci-dessous.

² *Ibid.*, p.144

³ Elles ne seront qu'évoquées ici, et développées dans la deuxième partie de la thèse.

*Faisceau*¹. Edouard Soulier, membre du PRDS puis de la FR depuis 1924, collaborait ainsi régulièrement au *Nouveau siècle* de Georges Valois. Mais ces participations suscitèrent des tensions au sein de la FR. La polémique qui éclata en mai 1926 entre Laurent Bonnevey et Louis Marin portait en partie sur ces liens entre certains membres du parti et les ligues. Au niveau local, ces contacts n'allèrent pas sans remous. Dans le Rhône, la FR n'eut pas une ligne claire face aux ligues, hésitant entre deux stratégies. Son président, Peissel, venu pourtant du nationalisme d'avant-guerre, était très hostile aux ligues antiparlementaire et il exclut tous les dirigeants progressistes adhérant à l'une d'elles. Ce fut le cas de Louis Marchal, membre du comité directeur de la FR du Rhône et candidat aux élections législatives de 1919, exclu du parti au printemps 1925 en raison de son engagement et de son militantisme actif dans la *Légion* d'Antoine Rédier. D'un autre côté, Victor Perret, vice-président du parti, suivant en cela la ligne de Louis Marin au niveau national, ne souhaitait se couper d'aucune force d'opposition au Cartel des gauches et se montrait beaucoup plus tolérant vis-à-vis des ligueurs². Le président de la FR de France avait une attitude assez conciliatrice sur la question. En octobre 1925, interpellé à ce sujet par François Peissel, Marin, estima qu'il n'y avait pas d'inconvénient à ce que des membres de la FR prêtassent leur concours aux « *ligues amies* », en l'occurrence les « *Légions* » de Valois et les « *Jeunesses patriotes* » de Pierre Taittinger, membre du Conseil général de la FR. Il entendait malgré tout contrôler la participation des membres du comité directeur du parti aux manifestations de ces ligues³.

Malgré ses discours violemment antiparlementaires, Valois chercha à nouer des liens avec le personnel parlementaire. Il rencontra Millerand, et il semble qu'il ait été un ami personnel de Frédéric François-Marsal, membre influent de la FR et président de la FRSPC. C'est même lui qui aurait poussé Valois à rompre avec l'AF et, homme d'affaires, il aurait partiellement financé la naissance du *Faisceau*⁴.

B) La LDP puis les JP, interfaces entre droite et extrême droite

La LDP devint, sous l'impulsion de Castelnuovo, une ligue peuplée de parlementaires. Il lui fit adopter une ligne politique plus conservatrice que plébiscitaire. La nomination d'Alexandre Millerand comme président d'honneur à l'automne 1924 vint confirmer le

¹ BERNARD Mathias, *op. cit.*, p.161

² BERNARD M., *La dérive des modérés, op. cit.*, p.327

³ AN, fonds Marin, 370AP81 : compte-rendu de la réunion du Conseil général de la FR le 24 octobre 1925.

⁴ AN, F7 13208 : note de police du 21 novembre 1925.

caractère républicain de la ligue. Dans ses réunions de propagande, ses orateurs étaient souvent des membres de la FR ou du PRDS, notamment Désiré Ferry, Edouard Soulier, vice-présidents de la LDP, ou Michel Missoffe, sans parler de Taittinger lui-même. Certains de leurs militants prirent des responsabilités au sein de la ligue, comme Henri Rollet-Maine, qui au printemps 1925, réorganisa la septième section parisienne de la LDP et devint son vice-président alors qu'il occupait déjà de multiples fonctions au sein de la FR et de la LRN¹. Significativement, quand les JP s'autonomisèrent et radicalisèrent leur discours antiparlementaire à l'automne 1925, la LDP préféra rompre avec elle, se coupant de ce qui pouvait devenir son principal vivier de recrutement, plutôt que de risquer de perdre le soutien du monde politique modéré. Au sein de la FR, Louis Marin favorisa l'ascension de ligues de la vieille ligue, comme le général Hirschauer, qui dirigeait depuis l'été 1925 l'ensemble des sections LDP de Moselle : il devint le spécialiste des questions militaires et de sécurité du parti, dont il fut nommé vice-président².

Issues de la LDP, les JP furent la ligue qui noua « *les relations les plus denses – et les plus complexes – avec la droite parlementaire* »³. Elle se positionna pourtant, de l'automne 1925 à l'été 1926, sur une ligne très antiparlementaire, qui aurait pu défaire ces relations. Mais, à la différence de Rédier à la *Légion* et de Valois au *Faisceau*, Taittinger était lui-même un parlementaire et était moins à l'aise qu'eux pour critiquer le régime. C'était d'ailleurs un des reproches que ses concurrents lui adressaient, pour attirer à eux les militants les plus antiparlementaires. Cette appartenance au Parlement ne fut pourtant pas un handicap. Son entree dans le monde politique lui permit d'obtenir le soutien de parlementaires des divers courants modérés, surtout après l'épisode de la rue Damrémont, quand la ligue se présenta comme l'armée de l'ordre contre les risques révolutionnaires. Taittinger participait à l'activité de la LRN et rencontrait fréquemment un des plus proches collaborateurs de Millerand, Raoul Persil⁴. De nombreux parlementaires intervenaient dans les réunions publiques des JP, comme Louis Madelin, Ybarnegaray, Edouard Soulier, l'abbé Bergey ou Bertrand de Mun⁵. Les liens des JP avec la FR étaient également forts, Taittinger étant membre de ce parti. Jean Guiter, secrétaire général de la FR rappelait fréquemment la convergence des objectifs des deux

¹ BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit., p.158

² *Ibid.*, p.159

³ *Ibid.*, p.144

⁴ AN, F7 13233 : note de police du 11 février 1926.

⁵ BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit., p.147

organisations, y compris après la radicalisation antiparlementaire de Taittinger¹. Des membres du PRDS fournirent aussi des orateurs aux JP, comme Charles Omessa, qui anima une réunion JP en banlieue parisienne en juin 1926². Ces liens avec des parlementaires modérés n'empêchèrent pas Taittinger de nouer des liens avec les dirigeants des autres ligues activistes. Les JP furent au carrefour de la droite républicaine parlementaire et des courants activistes antiparlementaires. Elle oscilla tout au long de l'entre-deux-guerres entre ces deux pôles au gré de l'évolution de la conjoncture politique, mais sans jamais totalement couper les liens avec l'un ou l'autre de ces bords.

Il en allait tout autrement pour l'AF.

C) Les réticences à tout rapprochement entre les droites anticartellistes et l'AF

L'anticartellisme ne fut pas un ciment assez fort pour initier un rapprochement entre les républicains nationaux et l'AF. La ligue royaliste fut soigneusement mise à l'écart des autres organisations anticartellistes pendant toute la période du Cartel des gauches, y compris des ligues nationales³. Ainsi, bien que la FR eût radicalisé son discours politique à partir de 1925, elle se garda de donner prise aux accusations de dérive extrémiste par une entente avec l'AF. De son côté, l'AF entendait défendre une opposition intransigeante au Cartel et condamnait la tolérance supposée des nationaux à l'égard de l'aile droite de la coalition gouvernementale, les accusant de « *mollesse* »⁴. En Ardèche, l'hebdomadaire royaliste, le *Clairon de l'Ardèche*, ne se privait pas de critiquer ouvertement le seul député de droite du département, Duclaux-Monteil, dont les votes étaient présentés comme autant de trahisons de l'intérêt national et de celui des catholiques⁵. De même dans le Puy-de-Dôme, l'hebdomadaire royaliste, le *Soleil d'Auvergne*, jugeait le PRF de Jacques Bardoux incapable de mener une action politique réelle contre le Cartel des gauches, y compris au niveau électoral⁶. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant, quand Léon Daudet se présenta aux élections sénatoriales partielles du Maine-et-Loire en juin 1925, qu'aucune organisation politique parlementaire ou

¹ *Le National*, 17 janvier 1926 : Jean Guiter est par exemple présent lors d'une réunion des JP à Cannes.

² AN, F7 13233 : note de police du 10 juin 1926.

³ Nous avons déjà évoqué le cas de la *Chronique des ligues nationales* d'Hubert Bourgin ne mentionnant pas les activités de l'AF, du moins avant son ralliement au *Nouveau siècle* de Valois.

⁴ WEBER E., *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985 [1964], p.179.

⁵ *Le Clairon de l'Ardèche*, le 22 juin 1924, 6 juillet 1924, 5 et 12 octobre 1924, 23 novembre 1924, 4 janvier 1925, 8 février 1925, 8 mars 1925, 5 juillet 1925.

⁶ *Le Soleil d'Auvergne*, le 27 décembre 1925, les 10, 17 et 31 janvier 1926.

même ligueuse ne lui apporta son soutien, qui alla à la candidature du catholique républicain Anatole Manceau. En retour, l'AF monnaya son soutien aux nationaux lors de l'élection législative partielle du deuxième secteur de la Seine en mars 1926, conseillant l'abstention à ses membres avant d'appeler à voter pour eux du bout des lèvres, la veille du second tour, après avoir obtenu des gages de la part des candidats Paul Reynaud et Henri de Kerillis concernant la politique religieuse.

Cette hostilité entre les républicains nationaux et l'AF était liée, pour les premiers, au passé et à l'ancienneté de cette ligue, issue des combats politiques de l'Affaire Dreyfus. Pour la classe politique, l'AF était, à proprement parler, la « droite », c'est-à-dire la survivance du monarchisme antirépublicain contre laquelle la République s'était construite. Pour les monarchistes, toute compromission avec des défenseurs du régime républicain et, plus encore, parlementaire, nuisait à sa crédibilité et à sa radicalité pour dénoncer le régime républicain et son positionnement comme seule alternative politique. Les liens entre républicains et royalistes n'existaient, de façon parfois conflictuelle, qu'au sein des organisations catholiques¹, et par l'intermédiaire des JP².

Ces relations entre droites anticartellistes ne doivent pas masquer l'existence de divergences parfois profondes au niveau des doctrines politiques³, mais aussi d'oppositions tactiques dans la recherche de positions dominantes au sein du champ de l'anticartellisme. L'absence d'un leadership incontesté à droite fut ainsi la source de nombreuses rivalités entre organisations parlementaires⁴.

¹ Cf. chapitre V.

² BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit., p.168

³ Cf. chapitres V à VIII.

⁴ Nous avons déjà étudié les difficultés des ligues d'extrême droite à faire émerger la figure d'un dictateur crédible dans le chapitre précédent.

II) La question irrésolue du leadership de l'anticartellisme parlementaire

A) Un champ politique décimé le 11 mai 1924

Les élections du 11 mai 1924 entraînèrent un renouvellement important de la Chambre des députés, dont la droite fit principalement les frais. Le centre et la droite détenant les deux tiers des sièges lors de la précédente législature, il était normal qu'ils connussent une certaine hémorragie : sur 177 députés de l'ancienne législature qui s'étaient représentés en 1924 mais ne furent pas réélus, de 130 à 140, soit les trois quarts, étaient issus de la majorité du Bloc national¹. Mais parmi les vaincus figuraient des hommes politiques de premier plan de l'ancienne majorité de Bloc national : les anciens ministres de Poincaré Maurice Maunoury et Charles de Lasteyrie, mais également les clémencistes André Tardieu et Georges Mandel, les plébiscitaires Paul de Cassagnac et le prince Murat, le héraut de l'AF à la Chambre, Léon Daudet, mais aussi des membres influents de l'ERD comme le général de Castelnau, Maurice de Rothschild, l'ancien président du groupe ERD François Arago, ou encore le président de la FR de France, Auguste Isaac.

Cette hécatombe parlementaire provoqua, dans un premier temps, un certain abattement dans les rangs de l'ancienne majorité. Ainsi Georges Pernot, un ancien de l'ALP, nouvellement élu en 1924, fit-t-il part à Jean Guiraud, au lendemain de la défaite, de sa perplexité vis-à-vis de la nouvelle chambre : « *Quelles tristes élections ! [...] L'opposition va-t-elle trouver le chef qui a fait défaut à la majorité d'hier ? Je le souhaite ardemment. Mais j'avoue qu'après avoir parcouru la liste des élus du 11 mai, je ne vois pas de nom qui s'impose* »². Ce propos montre l'évidence du caractère parlementaire du régime puisque, le chef de l'opposition devait être un parlementaire. André François-Poncet voyait quant à lui plusieurs personnalités de valeur au sein de l'opposition à la Chambre des députés, qui devaient se grouper pour parvenir à une action politique efficace : Louis Marin, Désiré Ferry,

¹ *Le Temps*, le 15 mai 1924 : les 131 députés du Bloc national non réélus, se partagent de la façon suivante : 11 membres de la droite, 64 de l'ERD et 56 républicains de gauche, et une majorité des 11 membres du groupe des non inscrits non réélus (dont Mandel, de Cassagnac, Murat, Sangnier, Thibout et Ruellan).

² AN, fonds Guiraud, 362AP149 : lettre de Georges Pernot

Yves Le Trocquer, Pierre-Etienne Flandin et Adolphe Landry¹. La presse meurthe-et-mosellane eut tendance à faire des parlementaires lorrains, Louis Marin et André Maginot en tête, les chefs de l'opposition à la Chambre des députés². Cependant, cette période de doute quant à la personnalité du chef de l'opposition fut de courte durée, les espoirs de l'opposition républicaine s'étant rapidement reportés sur la victime expiatoire du Cartel, l'ancien président de la République Millerand.

B) La démission de Millerand de la présidence de la République, une mauvaise nouvelle pour le Cartel ?

Dans sa « Lettre au pays » du 11 juin 1924 suite à sa démission, et diffusée dans la presse le 12 juin, Millerand annonça son intention de prendre la tête de l'opposition au Cartel. Beaucoup de commentateurs ne voyaient effectivement que lui pour unifier l'opposition républicaine nationale en 1924³. A la tête de la LRN et de la campagne de propagande de la nouvelle ligue à l'automne-hiver 1924-1925, la figure de Millerand était acceptée par la plupart des membres de l'opposition républicaine. Son passé socialiste et sa participation au ministère Waldeck-Rousseau, de 1899 à 1902, lui aliénèrent cependant une partie de l'opinion catholique, associant sa personne à « *l'ancien socialiste anticlérical* » qu'il fut⁴. Auguste Isaac, le président de la FR de France au moment de l'adhésion de son parti à la LRN, était bien conscient des réserves que le passé politique de l'ancien président de la République suscitait à droite⁵. Mais il considérait que Millerand avait changé dans la voie de la sagesse, et il appelait les membres du parti à répondre par l'affirmative aux propositions d'adhésions à la LRN. De même, Robert Cornilleau, au nom des démocrates populaires, estimait que Millerand pouvait compter sur leur soutien dans son action politique de l'automne 1924,

¹ KESSEL J. et SUAREZ G., *Au camp des vaincus, ou la Critique du 11 mai*, Paris, Éditions de "la Nouvelle Revue française", 1924, interview d'André François-Poncet, p.197.

² *L'Eclair de l'Est*, 5 juin 1924. Marin était même présenté le 8 janvier 1926, dans le même journal, comme le successeur de Poincaré comme chef de l'opposition, au moment où son poids politique grandissait suite à son activité à la tête de la FR. Dans *L'Echo de Paris* du 23 septembre 1924, Désiré Bouteille voyait également en Maginot le chef de l'opposition à la Chambre des députés. Au contraire, le conservateur Xavier Vallat reprochait à Maginot et à Maurice Bokanowski, en mars 1925, d'être trop conciliants avec le Cartel dans le but d'obtenir un éventuel portefeuille ministériel : *La Gazette d'Annonay*, le 7 mars 1925.

³ Ainsi Maurice Schwob, l'influent directeur du *Phare de la Loire*, ne voit que lui comme possible chef de l'opposition en septembre 1924 : AD PDD, fonds Bardoux, 142J126 : lettre de Maurice Schwob à Bardoux du 24 septembre 1924.

⁴ AD PDD, fonds Laudouze, 6J33 : lettre d'Eugène Laudouze, secrétaire général de la *Fédération des républicains démocrates* du Puy-de-Dôme, à Jacques Bardoux du 5 novembre 1924.

⁵ « *Le programme que nous avons à défendre [...] n'a pas toujours été le sien* » : lettre d'Auguste Isaac aux membres du conseil général de la FR de France, *La Fédération républicaine*, décembre 1924.

même s'il ne lui reconnaissait pas l'étoffe d'un chef¹. Sa nomination à la présidence d'honneur de la LDP, au côté du général de Castelnau, également président de la FNC, devait prévenir les inquiétudes des catholiques à son égard : Millerand n'était pas une personnalité susceptible, aux yeux du général, de nuire aux intérêts des catholiques. Ces deux hommes formaient une sorte de directoire bicéphale de l'anticartellisme républicain : Millerand s'attachait à rassembler la minorité républicaine autour de son nom et de son prestige d'ancien chef d'Etat, alors que le général garantissait l'orthodoxie nationale et la défense religieuse de l'attelage. Cette association rencontra un certain enthousiasme à ses débuts, les adhésions à la LRN et à la FNC arrivant en nombre lors de leur création respective. L'élection de Millerand au Sénat, au début du mois d'avril 1925, renforça sa stature de chef de l'opposition et fut interprétée par la droite à la fois comme un désaveu important pour le Cartel des gauches et comme la revanche personnelle de Millerand, chassé de la présidence de la République quelques mois plus tôt². Cette l'élection de Millerand un mois avant les élections municipales était la promesse d'une sanction du Cartel. Cette relative consensualité autour de l'ancien président de la République commença à se fissurer suite aux résultats jugés décevants de l'opposition à ces élections. En effet, l'ancien président de la République s'était beaucoup engagé dans cette campagne. A la rentrée parlementaire de l'automne 1925, il n'apparaissait plus comme le chef incontesté de l'opposition républicaine. Henri de Kerillis, dans *L'Echo de Paris*, appelait à un changement de génération d'hommes politiques, qui ferait émerger un nouveau « *Clemenceau de 1917* », qu'il ne trouvait pas parmi les hommes politiques de l'époque, tous issus de générations d'avant-guerre³. La question de l'identité du chef de la droite capable de redresser le pays se posait donc à nouveau⁴.

Par ailleurs, le choix du Sénat plutôt que la Chambre des députés fait par Millerand pour rentrer dans la vie politique le desservit. En effet, les chefs du Cartel, Herriot et Blum en tête, siégeaient comme députés et les principales polémiques politiques éclataient à la Chambre. L'ambiance plus feutrée du Sénat se prêtait mal aux coups d'éclats politiques. Et si la Chambre haute renversa le premier gouvernement Herriot, ce fut en raison des interventions de Frédéric François-Marsal et de Raymond Poincaré sur les dépassements des

¹ « La rentrée politique de M. Millerand », R. Cornilleau, *L'Echo saumurois*, le 12 novembre 1924.

² Cf. *La Croix de l'Est*, le 12 avril 1925 et *L'Impartial de l'Est*, le 25 avril 1925.

³ « L'impasse du gouvernement. Nous cherchons des hommes », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 6 novembre 1925 : pour lui, la crise du pays n'était en effet qu'une question d'hommes. Cet appel à un renouvellement des hommes politiques n'était pas isolé, on l'a également retrouvé dans *Le Nouveau Journal*, de Lyon, daté du 16 mai 1925, au lendemain des mauvais résultats aux élections municipales.

⁴ « Un chef ! », J-P. Michy, *La Croix d'Auvergne*, le 15 novembre 1925 : il n'existe dans aucun parti, ni de gauche, ni du centre, ni de droite. Quand bien même une solution à l'italienne serait souhaitable, le journal constate qu'il n'y a pas de Mussolini en France.

avances de la Banque de France, et non du fait d'une intervention de Millerand¹. Son activité d'opposition parlementaire n'était jamais évoquée dans la presse, sauf une fois, et en sa défaveur, au moment de la ratification des accords de Locarno au Sénat, au début du mois de juin 1926. Après avoir fait un grand discours pour en critiquer les insuffisances, Millerand vota en effet en leur faveur². Sans doute, s'il avait suivi les propositions qui lui furent faites de provoquer des élections législatives partielles, à Paris ou en Meurthe-et-Moselle, au lendemain de sa démission de la présidence de la République, son rôle de chef de l'opposition aurait été renforcé par la confrontation directe aux responsables du Cartel.

C) L'élection de Tardieu, nouveau chef de la minorité à la Chambre ?

Dès 1924, François-Poncet regrettait que Tardieu ait été battu car il aurait eu toutes les qualités pour prendre la tête de l'opposition au Cartel³. Son élection à Belfort en février 1926, dans une circonscription « *naguère pourrie jusque dans ses moelles par le virus radical* », sonnait pour certains « *le glas de la débâcle* » pour le Cartel des gauches⁴. Les qualités intellectuelles et l'autorité naturelle qui lui étaient attribuées, dans des cercles politiques très larges, firent de lui, au moment de sa victoire, un des chefs potentiels de la minorité à la Chambre des députés⁵. Son élection fut perçue comme un tournant politique, le Cartel ayant désormais face à lui, à la Chambre, un chef à la mesure de la tâche. Un mois après son élection, Emile Buré regrettait cependant que Tardieu, auquel il faisait personnellement confiance, fût si discret et qu'il n'eût pas encore formulé un programme de redressement national. Son positionnement au-dessus des partis, refusant de choisir entre le Cartel et le Bloc national, lui paraissait être davantage celui « *d'un futur ministre* » plutôt que celui du « *chef* »

¹ Ainsi l'hebdomadaire royaliste *Le Clairon de l'Ardèche*, le 28 juin 1925, s'amusa-t-il à provoquer la droite républicaine du département en s'interrogeant en Une : « *Depuis que Millerand est sénateur, quelqu'un a-t-il entendu parler de lui ?* ».

² Georges Bonnefous, *op. cit.*, p.136. Le vote de Millerand pour Locarno après en avoir montré les insuffisances est critiqué par Hubert Bourgin, dans *L'Echo de Longwy et de la Moselle*, le 3 juillet 1926.

³ KESSEL J. et SUAREZ G., *Au camp des vaincus, ou la Critique du 11 mai*, Paris, Éditions de "la Nouvelle Revue française", 1924. Interview d'André François-Poncet, p.197

⁴ « Les yeux qui s'ouvrent », C. Aymard, *La Liberté*, 16 février 1926. Sur cette élection, cf. chapitre XI.

⁵ *L'Impartial de l'Est*, le 16 février 1926. Dans *La Gazette d'Annonay* du 20 février 1926, Xavier Vallat, pourtant très critique envers les membres de la minorité républicaine de la Chambre depuis 1924, reconnaissait dans cette élection un événement politique capital, qui allait rejeter dans l'ombre ceux qui nourrissaient cette ambition, citant Taittinger, Binet-Valmer, Rédier et Valois. S'il gardait son « *indépendance dédaigneuse* » vis-à-vis des partis politiques, Vallat pensait qu'il arriverait à se faire « *acclamer* » comme le « *chef* » de tous les opposants au Cartel.

que réclamait « *la période tragique* » que traversait la France¹. Pour finir, il le mettait en garde du risque de perdre l'attraction que son élection lui avait valu dans le pays : « *s'il tardait trop à l'élaborer [ce programme], sa brillante étoile pâlirait* »².

D) De l'alternative Briand au retour de Poincaré, ultime solution d'un régime parlementaire en crise

Dès sa prise de fonction comme président du Conseil, Aristide Briand inspira une certaine sympathie à une partie de l'opposition anticartelliste républicaine. Il représentait l'ouverture vers le centre et une attitude de compromis politique. Ainsi, pour André François-Poncet, dans *L'Avenir*, organe de la LRN, cette nomination de Briand « *a[vait] allumé, dans ce pays, une espérance* » et l'opposition ne devrait pas « *lui en refuser, de prime abord, les moyens* »³. Cette sympathie fut renforcée quand Briand nomma Paul Doumer au ministère des Finances à la place de Louis Loucheur, en décembre 1925. En juin 1926, face à l'aggravation de la crise financière et monétaire, Emile Buré et Camille Aymard, proche de Taittinger, estimèrent que seul Briand était capable de faire appliquer le plan des experts pour redresser le pays⁴. Ces deux journalistes analysaient la situation de la France comme celle d'un pays « *politiquement à gauche et financièrement à droite* »⁵. Forts de ce sentiment, ils préféraient encore, selon Aymard, « *un ministère d'hommes de gauche obligés de faire une politique de droite qu'un ministère de droite obligé de faire une politique de gauche et de capituler devant les exigences socialistes* »⁶. Ils critiquaient la position d'hostilité de Marin à l'encontre de Briand, le rejetant vers la gauche. Mais cette solution Briand n'était évidemment pas du goût

¹ Son premier et seul grand discours public depuis son élection, Tardieu le prononça le 28 avril 1926 au déjeuner de *L'Union du commerce et de l'industrie pour la défense sociale*, dans lequel il récusait effectivement la division du champ et du débat politiques en deux « blocs » antagonistes et inconciliables, et dit ne vouloir s'attacher à aucun des deux. Il pensait que les difficultés du pays seraient résolues par une « majorité » cohérente acceptant de suivre un gouvernement qui présenterait un véritable programme de redressement, qu'il se garda bien, d'ailleurs, de proposer. Il ne croyait par contre pas aux formules de trop larges unions qui associeraient les contraires, du type « *l'union de Blum à Marin* » : AN, fonds de Wendel, 190AQ31 : André Tardieu, « Impressions d'un nouvel élu ».

² « Les « entre-deux-blocs » », Emile Buré, *L'Avenir*, 30 avril 1926. Rémy Anselin, dans *L'Eclair de l'Est* du 3 mai 1926, appelle pareillement Tardieu, auquel il attribue les meilleures qualités d'homme d'Etat parmi les députés de l'opposition, à jouer un rôle actif dans la constitution d'une nouvelle majorité à la Chambre face à celle du Cartel pour sortir le pays de la crise.

³ « Le ministère Briand », André François-Poncet, *L'Avenir*, 29 novembre 1925.

⁴ « Les grands moyens », E. Buré, *L'Avenir*, le 10 juin 1926.

⁵ « Dissolution ! », C. Aymard, *La Liberté*, 9 mars 1926.

⁶ « Après le sabbat », C. Aymard, *La Liberté*, 11 juillet 1926.

de tous à droite, Marin et une partie de l'URD n'ayant que mépris pour celui qu'ils considéraient comme l'archétype du politicien¹.

Si Poincaré était pour la gauche le symbole de la politique du Bloc national, pour la nouvelle opposition républicaine nationale, il était loin de faire figure de chef naturel. Elle le rendait en partie responsable de la défaite le 11 mai. Il lui était également reproché de voter en faveur de certaines initiatives du Cartel, concernant sa politique extérieure ou l'amnistie de Caillaux et de Malvy². L'idée que Poincaré aurait trahi son ancienne majorité resta ainsi très répandue pendant toute la législature du Cartel³. Il n'apparut comme une alternative politique souhaitable qu'à l'été 1926, lors de l'aggravation de la crise monétaire. Il bénéficiait personnellement, « *d'un facteur moral exceptionnel* » lié à sa réputation d'intégrité et de patriotisme « *qui, dans les circonstances actuelles, représent[ait] un capital énorme pour la France* » qui réclamait de ses vœux son retour⁴. Son retrait des polémiques politiques pendant toute la durée du Cartel joua en sa faveur au moment de constituer un ministère d'union nationale avec la Chambre issue des élections de 1924. Enfin, son prestige d'ancien président de la République et d'ancien président du Conseil lui donnait toute la crédibilité nécessaire d'un chef d'Etat apte à présider au redressement d'une France au bord du gouffre monétaire. Même Maurras, dans *L'Action française*, ne put s'empêcher de reconnaître que Poincaré inspirait, « *par lui-même [...] une certaine confiance* » et avait « *un certain crédit* »⁵ auprès de l'opinion, même si ce crédit public était supérieur à ses qualités réelles. Ainsi le retour de

¹ « Le Cartel est-il mort ? », Xavier Vallat, *La Gazette d'Annonay*, le 6 décembre 1925 : dans cet article, il critique les hommes du centre qui voient en Briand une solution pour répondre à la crise du pays alors que selon lui, il préparait une convalescence au Cartel. Paul Sordoillet, « Danseur ou sauteur ? », *L'Eclair de l'Est*, le 10 mars 1926, ne voit pas non plus Briand capable de prendre la tête d'un gouvernement d'union nationale et d'avoir l'autorité et la volonté nécessaires pour donner à la France « *un budget et une loi financière convenable* ».

² « La solidité du gouvernement Herriot », X. Vallat, *La Gazette d'Annonay*, le 16 août 1924 reproche à Poincaré de soutenir la politique étrangère d'Herriot. Du 20 au 30 novembre 1924, le vote de Poincaré en faveur de l'amnistie de Caillaux et de Malvy est explicitement critiqué par plusieurs journaux de notre panel : *L'Impartial de l'Est*, *La Gazette d'Annonay* et le *Courrier de Tournon*.

³ Cf. chapitre I. Plus d'un an après les élections du 11 mai, en juin 1925, Gabrielle Dumont, directrice de *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, estime que Millerand pourrait « *devenir par la suite aussi impopulaire que Poincaré l'est actuellement* » : AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : lettre de Gabrielle Dumont à Bardoux du 19 juin 1925.

⁴ C. Aymard, *La Liberté*, 22 juin et 23 juillet 1926. La même confiance en la capacité personnelle de Poincaré de sauver le franc est manifestée par Emile Buré dans *L'Avenir*, le 24 juillet 1926.

⁵ « La politique », C. Maurras, *L'Action française*, le 23 juillet 1926. Le lendemain, dans le journal, Léon Daudet, qui ne lui pardonnait pas son attitude au moment de la campagne électorale de 1924, ne montra aucune indulgence mais beaucoup de mépris envers Poincaré, qualifié de « *débris dont la caractéristique est, avec la duplicité, la pleurerie* » et ajoutant : « *C'est un petit nain, mêlé à des circonstances géantes, et qui les voit à travers ses lunettes de nain* ». En 1923, Daudet avait des propos beaucoup plus amènes à l'endroit du président du Conseil de l'époque, qualifié de « *vrai patriote [...] noble de caractère* » : DAUDET L., *La Chambre nationale du 16 novembre*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1923, p.77-81.

Poincaré au pouvoir ne fut pas désiré dès le 11 mai 1924 par la droite républicaine anticartelliste.

Conclusion de la première partie

La période du Cartel marqua un profond renouvellement du champ de la droite dans toutes ses composantes. Ses organisations partisans furent renouvelées, à l'imitation de la gauche et du parti conservateur anglais. Mais les appels au regroupement et à l'union de l'anticartellisme dans un grand parti national d'opposition restèrent lettre morte. La LRN put, un temps, prétendre être ce nouveau parti. Mais son déclin rapide, et la concurrence accrue entre les organisations de droite pour capter financements et clientèles, eurent raison de ce projet, qui ne se réalisa pas plus après le Cartel des gauches que pendant. La réouverture des possibles politiques de l'opposition entraîna un mouvement centrifuge de radicalisation politique de son aile droite et de recentrement de son aile gauche, désireuse d'une entente avec les radicaux. L'appel à l'union des forces de droite buta aussi sur la permanence d'organisations de cadres, dominées par les parlementaires. Ceux-ci étaient souvent disposés à abandonner une partie de leur indépendance locale à un parti qu'ils ne contrôlèrent pas eux-mêmes¹. Signe de cette confusion des partis avec leurs leaders, à partir de 1925, la FR fut fréquemment appelée le « parti Marin ».

Au-delà de la droite parlementaire, la période du Cartel fut marquée par la renaissance de l'activité ligueuse en France, marquée par une scissiparité et une radicalisation progressives, en lien avec l'aggravation de la situation financière et monétaire. Les ligues réunirent des partisans toujours plus nombreux, jusqu'à ce que l'arrivée au pouvoir du gouvernement Poincaré et la remontée consécutive du cours du franc, ne vissent porter un coup d'arrêt à leur développement.

Entre les ligues et les forces républicaines nationales, de nombreux contacts se nouèrent. La FR fut l'organisation des républicains nationaux la plus proche des ligues activistes, notamment de la LDP et des JP, dont les membres et dirigeants appartenaient souvent aussi à ses rangs. Le PRDS maintint davantage de distance avec les ligues, même si certains de ses membres bénéficièrent de l'appoint des JP pour faire le service d'ordre lors de réunions politiques. L'AF et, à un moindre degré, la *Légion* et le *Faisceau*, furent au contraire

¹ ROUSSELLIER Nicolas, « La culture politique libérale », in BERSTEIN Serge (dir), *Les cultures politiques en France*, Paris, Le Seuil, 2003 [1999], p.96

largement laissés à l'écart par la droite républicaine qui ne souhaitait pas alimenter les accusations d'extrémisme que la gauche lui adressait.

Au niveau local, les choses étaient souvent plus simples qu'à Paris, le réservoir de militants et de dirigeants politiques potentiels étant beaucoup plus restreint. Le Rhône offrait une situation assez comparable à la région parisienne concernant le développement ligueur et la concurrence entre ces ligues. Mais, au niveau de la droite modérée, la vie politique était dominée de façon de plus en plus nette par une seule force politique, la *FR du Rhône*, comme en Ardèche et dans le Puy-de-Dôme. Dans les bastions de droite du Maine-et-Loire et de la Meurthe-et-Moselle, les droites étaient généralement beaucoup moins bien structurées.

Ces études de cas nous permettent de relativiser l'importance des événements parisiens au niveau local. Non pas qu'il soit nul, l'écho favorable rencontré la LRN en novembre 1924 en témoigne, mais les divisions, éloignements ou rapprochements opérés entre organisations restèrent souvent sans répercussion en province. Ainsi dans le Maine-et-Loire, les multiples retournements politiques d'Antoine Rédier n'eurent aucune conséquence sur la section angevine de la *Légion*, qui garda son importance numérique, sa stabilité et son autonomie sur toute la période. Concernant les organisations modérées, nos études de cas font ressortir une constante : plus la droite était en situation de monopole politique, moins elle éprouvait le besoin de se structurer, alors que dans les terres de mission électorale, comme le Rhône et le Puy-de-Dôme, l'organisation apparaissait comme un impératif pour pouvoir espérer une modification des rapports de force politiques sur le moyen ou le long terme.

Toutes les organisations politiques étudiées durent se positionner vis-à-vis des problématiques politiques que la victoire du Cartel ou l'évolution de la conjoncture économique et sociale mettaient en avant : la question religieuse, la question nationale, la question financière et la question de la capacité du régime à faire face à l'aggravation de la crise financière et monétaire. Il convient d'aborder maintenant ces sujets, qui provoquèrent pour la plupart des divisions au sein des droites anticartellistes, et les obligèrent à prendre position aux côtés d'acteurs sociaux extérieurs au champ strictement politique.

Deuxième partie :
Pluralité des thématiques et
des acteurs de
l'anticartellisme

Après avoir étudié les modifications du champ politique des droites suite à la défaite électorale de 1924, il convient d'aborder les différentes thématiques des campagnes d'opinion menées contre le Cartel des gauches, portées par des acteurs parfois extérieurs au champ strictement politique. Certaines catégories sociales se mobilisèrent pour défendre des intérêts qu'elles jugeaient menacés par les gouvernements cartellistes au pouvoir, interpellant le champ politique, et, parfois, le concurrençant. Se pose la question du rapport entre ces acteurs sociaux et le champ politique de l'anticartellisme, nouant des relations se recomposant régulièrement au gré de la conjoncture (politique, sociale, économique, etc.). Ces relations prirent plusieurs formes :

- une substitution des acteurs sociaux aux acteurs politiques pour porter des revendications catégorielles d'une façon jugée d'autant plus efficace qu'elle revendiquait sa non-politisation et se constituait en groupe de pression ;
- une association entre ces deux sphères, chacune opérant, voire coopérant, dans son champ d'action propre ;
- une instrumentalisation de la sphère associative par la sphère politique¹.

Nous nous attacherons à étudier les grandes thématiques du discours anticartelliste, leur chronologie, la diversité des acteurs qui les portèrent, et l'évolution de leurs relations. Nous étudierons séparément les quatre principaux thèmes ayant alimenté la propagande anticartelliste : la lutte contre les mesures de laïcité proposées par le Cartel, ayant entraîné une très forte mobilisation catholique ; la dénonciation du danger national que représentait le Cartel tant du point de vue de la politique extérieure que de la politique intérieure ; l'incapacité du Cartel à résoudre la crise financière et monétaire, dénoncée entre autres par des acteurs économiques ; et enfin la nocivité du Cartel pour les institutions républicains, entraînant un dysfonctionnement du régime parlementaire, et alimentant un courant de critiques virulentes à son encontre.

¹ Sur ces questions du rapport du social au politique, voir notamment ANDRIEU C., LE BEGUEC G. et TARTAKOWSKI D., *Associations et champ politique, la loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Publications de la Sorbonne, 2001 ; et GARRIGUES J. (dir.) , *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Rennes, PUR, 2002.

CHAPITRE V

LE RETOUR DE LA QUESTION

RELIGIEUSE AU PREMIER PLAN DE

LA VIE POLITIQUE

Acteurs de la principale campagne d'opinion menée sous le Cartel des gauches, les catholiques se mobilisèrent dès la déclaration ministérielle du premier gouvernement Herriot pour lutter contre ce qu'ils percevaient comme un retour au « régime abject » du gouvernement Combes. Cette réaction des catholiques a été relevée par deux travaux relativement récents, celui de Corinne Bonafoux sur la *Fédération nationale catholique (FNC)* et celui de David Bensoussan sur le réveil des droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres à partir de l'avènement du Cartel¹. Ces deux travaux alimenteront l'étude de la mobilisation catholique sous le Cartel, complétés par nos dépouillements et la présentation de cette mobilisation, avec ses nuances, dans nos départements d'étude.

La victoire du Cartel fut perçue par les catholiques comme une rupture politique concernant les relations entre les pouvoirs publics et eux, par rapport à ce qu'elles étaient depuis le début de l'Union sacrée du temps de guerre. Le Bloc national fit preuve, après guerre, de la même interprétation, souple et tolérante, des lois laïques, et rouvrit une ambassade auprès du Vatican en mai 1921, à l'initiative d'Aristide Briand. La campagne électorale du Cartel se construisit en opposition avec ce bilan : radicaux et socialistes entendaient défendre le caractère laïque de la République, remis en cause selon eux par le Bloc national. La déclaration d'investiture d'Edouard Herriot reprit les grandes lignes du programme du Cartel pendant la campagne électorale en matière de laïcité. Elle fut perçue comme une menace par les catholiques, qui engagèrent alors un effort de mobilisation sans précédent de l'échelle locale à l'échelle nationale.

¹ BONAFUOX-VERRAX Corinne, *A la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004 ; BENSOUSSAN David, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale : les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 2006

I) La forte mobilisation des catholiques contre les projets laïques du Cartel des gauches

A) L'organisation des catholiques au sein de la *Fédération nationale catholique* (FNC)

1) Une réaction catholique virulente à la déclaration ministérielle d'Herriot

Le 17 juin 1924, Edouard Herriot prononça son discours de politique générale à la Chambre des députés¹. Il commença par évoquer sa conception de la laïcité :

« Si nous sommes décidés à ne pas maintenir une ambassade près le Vatican (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche) et à appliquer la loi sur les congrégations... (Interruptions à droite.) [...] ce n'est en aucune façon dans une pensée de persécution ou d'intolérance. (Exclamations et interruptions à droite.) [...] Nous prétendons seulement assurer la souveraineté républicaine, ainsi que la distinction nécessaire entre le domaine des croyances et celui des affaires publiques. (Très bien ! très bien ! à gauche.) L'idée de laïcité, telle que nous la concevons, nous apparaît comme la sauvegarde de l'unité et de la fraternité nationales. (Très bien ! très bien ! à gauche). Les convictions personnelles, tant qu'elles ne portent pas atteinte à la loi, nous avons l'obligation de les ignorer ; nous ne pouvons les connaître, le cas échéant, que pour les protéger. (Applaudissements à gauche. — Interruptions à droite.)² »

Herriot entendait s'inscrire dans la continuité de la République depuis l'achèvement de sa sécularisation et de sa laïcisation au début du siècle. Il ne proposait pas de nouvelles mesures ou lois laïques mais entendait appliquer la législation existant sur les congrégations, et supprimer l'ambassade du Vatican³. Ce faisant, il souhaitait revenir sur la politique

¹ L'intégralité de sa déclaration ministérielle est placée en annexe 10.

² *Journal officiel. Débats parlementaires*, Chambres des députés, séance du 17 juin 1924.

³ Le sort des congrégations en France était réglé par l'article III de la loi de 1901 qui les exclut du statut commun des associations : elles devaient être autorisées par le vote d'une loi mais pouvaient être dissoutes par simple

d'apaisement religieux du Bloc national qui avait justement consisté à fermer les yeux sur l'implantation sans autorisation de congrégations sur le sol français durant la guerre¹, et à rétablir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Il rappelait la conception républicaine de la laïcité, à savoir celle d'une stricte séparation des croyances privées et de la sphère publique, se défendant de toute velléité antireligieuse et souhaitant au contraire protéger la liberté de croyance et d'opinion. Mais son discours contenait un autre passage, qui provoqua les premières mobilisations catholiques, concernant le statut de l'Alsace et de la Moselle :

« La guerre a posé deux problèmes qui n'ont reçu à ce jour que d'incomplètes solutions. Le gouvernement est persuadé qu'il interprétera fidèlement le vœu des chères populations rendues à la France, en hâtant la venue du jour où seront effacées les dernières différences de législation entre les départements recouverts et l'ensemble du territoire de la République. (Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions à droite) [...] Dans cette vue, il réalisera la suppression du commissariat général (Très bien ! très bien ! à gauche) et préparera les mesures qui permettront, en respectant les situations acquises, en ménageant les intérêts matériels et moraux de la population, d'introduire en Alsace et en Lorraine l'ensemble de la législation républicaine. »

Malgré ses formules de précaution, Herriot annonçait l'introduction de toute la législation républicaine en Alsace-Lorraine, conformément aux conceptions, héritées de la Révolution française, de l'unicité de la nation et de la loi sur l'ensemble du territoire national, condition de l'égalité entre tous les citoyens. Pour les catholiques et les protestants, il faisait peser une menace sur le statut de l'enseignement et des Eglises dans les trois départements recouverts, où subsistaient le Concordat de 1801 et la loi Falloux de mars 1850, qui instaurait un enseignement religieux obligatoire dans les établissements publics, au primaire et au collège, sauf dispense à la demande explicite des parents. Le Concordat prévoyait la rémunération par l'Etat français des ministres des cultes, prêtres, pasteurs ou rabbins, comme avant la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905 dans le reste de la France. Le Bloc national, tout en considérant cette situation comme provisoire, n'avait pas réglé cette question. Le gouvernement Herriot envisageait d'y remédier. Mais la perspective d'une extension des lois laïques en Alsace-Lorraine heurta les populations des départements recouverts, attachées à

décrot. Or aucune des congrégations qui en avait fait la demande suite à l'adoption de cette loi n'obtint, l'autorisation du Parlement. La loi de 1904 interdisait d'enseignement tout congréganiste.

¹ Au début de la guerre, une circulaire du ministre de l'Intérieur Louis Malvy avait suspendu l'application de la loi sur les congrégations.

leurs particularismes linguistiques et culturels, que les autorités allemandes avaient respectés au moment de l'annexion. Dans leur combat pour le maintien de ces particularismes, elles purent compter sur le soutien des catholiques français.

Pour beaucoup d'entre eux, et particulièrement pour les autorités ecclésiales, la profession de foi laïque du gouvernement Herriot ne représentait pas une parenthèse anticléricale dans le processus du second ralliement des catholiques à la République initié depuis la guerre, mais prouvait au contraire la continuité d'une politique de laïcisation appliquée avec constance depuis les années 1880. Les catholiques qui décidèrent alors de se mobiliser contre le Cartel avaient été marqués par le combisme. La comparaison entre le gouvernement Herriot et celui de Combes revenait très souvent dans la presse conservatrice de l'époque. Mais l'expérience de la guerre avait donné aux catholiques la certitude d'une légitimité plus grande qu'au début du XX^e siècle pour faire respecter leurs droits et assumer leurs revendications. Le programme laïque du Cartel et le rassemblement des catholiques au sein de la FNC constituèrent une des dernières résurgences de cet affrontement entre cléricisme et anticléricisme¹. Si ce thème ne disparut pas du champ politique et social français, il joua par la suite un rôle plus secondaire dans les débats politiques et idéologiques.

Dans l'immédiat, la déclaration d'Edouard Herriot donna lieu à une réaction catholique qui prit rapidement une ampleur nationale. Dès le 18 juin, *l'Action catholique de la jeunesse française* (ACJF) fit part aux présidents de tous ses groupements du danger d'une nouvelle persécution religieuse. En Alsace-Lorraine, les protestations prirent une grande ampleur. Dès le 22 juin, l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch demanda à la *Ligue des catholiques d'Alsace*, qui regroupait toutes les associations catholiques de la région, d'entreprendre une campagne contre les lois laïques. Il encouragea l'organisation de manifestations, qui étaient de plus en plus suivies : dès juin 1924, 6 000 catholiques manifestèrent à Metz, 2 500 à Mulhouse et 3 000 à Illkirch-Graffenstaden ; en juillet, des dizaines de manifestations eurent lieu en Alsace-Lorraine, dont la plus importante réunit 45 000 catholiques d'Alsace-Lorraine et de « l'intérieur »², le 20 juillet à Strasbourg. Cette mobilisation en Alsace-Lorraine essaima dans toute la France, donnant le signal du rassemblement des catholiques français à l'échelon national pour mieux coordonner leurs actions et faire pression plus efficacement sur le pouvoir politique.

¹ BONAFUOX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, 18-19

² *Le Matin* du 21 juillet 1924 estime à 17 000 le nombre des catholiques de « l'intérieur » à s'être rendus à Strasbourg.

2) Des unions communales à la FNC, une mobilisation catholique à tous les échelons

a) Une organisation nationale pyramidale

Au lendemain de la déclaration ministérielle d'Herriot s'amorça un regroupement des associations, mouvements et autres ligues, que comptait déjà le monde catholique. Les premiers à réagir furent les religieux anciens combattants qui s'organisèrent dès le mois de juillet 1924 au sein d'une *Ligue des droits du religieux ancien combattant* (DRAC), très marquée par l'action de l'abbé Bergey, et qui prit pour mot d'ordre l'expression du jésuite Donceœur, « *Nous ne partirons pas !* ». La ligue avertissait le gouvernement de la détermination des prêtres anciens combattants à ne pas quitter le territoire, même en cas d'expulsion de leurs congrégations, en raison de leur participation à l'effort de guerre. La DRAC était ouverte à tous les anciens combattants soutenant sa cause. Elle était présidée par un laïc, Jacques Péricard. Elle aurait compté jusqu'à 100 000 adhérents en 1927 d'après l'abbé Bergey. Le clergé séculier imita rapidement cette initiative en fondant la *Ligue des prêtres anciens combattants* (PAC), présidée justement par l'abbé Bergey, et qui compta dans ses rangs, en 1926, 18 000 prêtres et séminaristes¹. Ces initiatives se prolongèrent par la création d'une structure fédérative de tous les mouvements catholiques du pays : la *Fédération nationale catholique* (FNC), présidée par le général de Castelnau.

La FNC ne fut pas à l'origine, en tant que telle, du rassemblement des catholiques. Dès 1912, le clergé s'était engagé dans la création d'unions paroissiales (UP), regroupant autour du clergé les hommes catholiques de la paroisse, et regroupées dans des unions diocésaines (UD). En 1914, 21 UD existaient sur un total de 84 diocèses, soit près du quart. Ce mouvement de structuration des catholiques reprit dès la fin de la guerre, ce qui fait dire à Corinne Bonafoux que « *l'idée d'un regroupement catholique, sur le terrain civique de défense des libertés religieuses mais aussi sur celui de l'apostolat, existait bel et bien au début des années 1920 et sa réalisation était même commencée* »². En 1924, manquait encore le regroupement de ces UD dans une union nationale. La déclaration ministérielle d'Herriot constitua alors un élément accélérateur de ce processus³. La FNC naquit suite à l'appel du général de Castelnau lancé à Rodez le 26 octobre 1924, lors d'une manifestation catholique

¹ BONAFOUX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.25-29 et p.57 concernant la DRAC et la PAC.

² *Ibid.*, p.17

³ *Ibid.*, p.29 : « *La FNC est ainsi la conséquence d'une mobilisation contre les projets de déclaration ministérielle du 17 juin 1924 et l'aboutissement d'années d'efforts pour organiser les catholiques en unions diocésaines* ».

donnant naissance à la *Ligue des catholiques du Rouergue*, en vue de la création de « *la Confédération générale de toutes les Ligues, Unions catholiques, ou Œuvres d'inspiration catholique pour une action civique sur le terrain de la défense des intérêts religieux, sociaux, nationaux* »¹. Cette déclaration fut largement diffusée dans la presse régionale et nationale dès le lendemain, mettant les autorités catholiques devant le fait accompli d'une initiative prise en dehors d'elles mais rencontrant un écho certain dans l'opinion catholique. La Commission permanente de l'Assemblée des cardinaux et des archevêques (ACA) décida, le 28 octobre 1924, de patronner ce rassemblement pour qu'il ne se fît pas en dehors d'elle. En novembre, elle demanda au général de Castelnau de présider cette fédération nationale des catholiques². Le profond attachement du général à la cause catholique et ses qualités d'organisation étaient connus, et l'ACA considéra qu'il était qualifié pour ce rôle³. Son défaut majeur était son ancrage politique, connu de tous : il avait siégé au groupe de l'ERD sous la législature du Bloc national, et il écrivait régulièrement des éditoriaux dans *L'Echo de Paris*. Cet engagement politique contredisait la revendication d'apolitisme de la nouvelle ligue.

La FNC fédéra, à partir de novembre 1924, les UP et les UD qui existaient déjà et encouragea un maillage complet du territoire français⁴. Les UP adhéraient directement à la FNC après en avoir fait la demande et obtenu l'accord de leur évêque. Le nombre d'adhérents de la FNC était l'addition de l'ensemble des adhérents des UP. Chaque UP avait pour mission d'organiser des réunions-conférences, en moyenne entre 3 et 5 par an, destinées à maintenir la mobilisation des catholiques pour la défense de leurs droits⁵. Les UD se structurèrent progressivement. Elles avaient pour fonction de diriger l'action des UP et, à l'échelon intermédiaire, des unions cantonales, au rôle plus restreint. Elles constituaient le relais entre le comité directeur de la FNC et la base, permettant d'unifier l'action et la propagande catholique sur tout le territoire⁶. Les évêques jouaient un rôle majeur dans leur fonctionnement, même si elles avaient souvent à leur tête par un président et un vice-président

¹ *Ibid.*, p.31 : extrait du discours du général de Castelnau prononcé à Rodez le 26 octobre 1924 devant 7 000 catholiques réunis pour la création de la *Ligue des catholiques du Rouergue*.

² *Ibid.*, p.31 et 92. Légitimant en dernier ressort cette initiative de rassemblement des catholiques, Pie XI la salua lors d'une allocution consistoriale dès le 18 décembre 1924. L'Assemblée générale constitutive de la FNC, approuvant les statuts et la composition du comité directeur de la fédération, s'est tenue le 18 février 1925.

³ Il présidait depuis 1920 l'*Œuvre des cercles catholiques*, succédant ainsi à Albert de Mun, décédé en 1914.

⁴ Pour adhérer à une UP, il fallait être un homme de plus de vingt ans et être proposé par deux membres de l'UP. Les femmes étaient regroupées dans deux organisations déjà anciennes, la *Ligue patriotique des Françaises*, et la *Ligue des femmes françaises*. Pour les UP non encore créées, la FNC proposa les statuts de la Ligue des catholiques du Rouergue comme modèle.

⁵ *Ibid.*, p.54 et 79-80. Ces conférences, contradictoires ou non selon le talent du conférencier, portaient sur un thème précis. Elles avaient pour but de susciter de nouvelles adhésions. La qualité des conférenciers, souvent des clercs ou des juristes, était une préoccupation importante et fit l'objet de création de centres de formation. L'abbé Desgranges était l'orateur de la FNC le plus aguerri aux réunions contradictoires et en tint des centaines.

⁶ *Ibid.*, p.55

laïcs, élus par l'AG annuelle de chaque UD. De novembre 1924 à novembre 1925, le nombre d'UD affiliées au comité directeur de la FNC passa d'une vingtaine à 86. Mais cette affiliation n'impliquait pas toujours des liens étroits avec le comité directeur. Un effort de coordination fut entrepris par la publication d'un mensuel, le *Bulletin officiel de la FNC*, prenant par la suite le nom de *Credo*, et par des lettres circulaires adressées par de Castelnau aux présidents des UD¹. Même si les chiffres d'adhérents ne peuvent pas être donnés avec certitude, Corinne Bonafoux estime que la fourchette 1,5 à 2 millions d'adhérents, soit 12 à 15% de la population masculine adulte, est très probable en novembre 1925, essentiellement dans les milieux ruraux, les grandes villes recrutant peu de militants catholiques². Les zones de force de la FNC correspondaient logiquement à celles de la pratique religieuse : Nord, Est, Ouest et Sud du Massif Central. Le succès numérique de la FNC était indéniable : elle était l'organisation ayant le plus grand nombre d'adhérents en France, et elle organisa les rassemblements les plus imposants de l'époque sur l'ensemble du territoire.

La FNC n'était pas seulement la fédération des UP et des UD. Elle regroupait aussi des organisations nationales, qui conservaient leur autonomie de gestion. Ainsi la *Ligue patriotique des Françaises* (LDPF) adhéra à la FNC dès le mois de décembre 1924, ainsi que la PAC et que la DRAC, qui lui apportèrent leur dynamisme et leur sens de l'action³. De 1924 à 1926, la FNC parvint à rassembler la quasi-totalité des mouvements catholiques, même si les liens avec certains se distendirent à partir de 1927-1928.

La FNC mélangeait des formes d'organisation catholique du XIXe siècle et de nouveaux modes d'actions. Elle était l'héritière des congrès diocésains, et elle portait à sa tête, essentiellement, des notables. Mais c'était un mouvement qui utilisait aussi des formes modernes de propagande en organisant des expositions, des conférences contradictoires et des rassemblements de masse⁴.

¹ Le général de Castelnau entretenait également d'excellentes relations avec Jean Guiraud, le rédacteur en chef de *La Croix*, qui relayait l'activité de la FNC. Au niveau de la presse nationale non destinée aux seuls catholiques, *L'Echo de Paris* servait de tribune publique au général et rendait-compte des activités de la fédération : *Ibid.*, p.78-79.

² *Ibid.*, p.62 et 70.

³ La DRAC se définissait comme sa « *compagnie de choc* » : *Ibid.*, p.57. D'autres organisations catholiques, de moindre importance, adhérèrent à la FNC, comme le *Comité catholique de défense religieuse* dirigé par le colonel Keller, l'*Association catholique des chefs de famille*, dirigée par Jean Guiraud, le rédacteur en chef de *La Croix*, l'*Action catholique de la Jeunesse française*, la *Confédération professionnelle des intellectuels catholiques*, la *Corporation des publicistes chrétiens*, ou la *Bonne Presse*, même si leurs liens avec la FNC étaient inégaux.

⁴ BONAFOUX Corinne, « Mouvements, associations catholiques et forme ligueuse des années 1830 aux années 1930 », dans Olivier DARD et Nathalie SEVILLA (dir.), *Le phénomène ligueur en Europe et aux Amériques*, op. cit., p.370

b) Des organisations locales plus ou moins denses selon les régions et les départements

Structure nationale aux effectifs imposants, la FNC fédérait des organisations locales dont le dynamisme et l'importance reflétaient la place sociale et culturelle du catholicisme dans leurs régions d'implantation.

Le travail de David Bensoussan sur le réveil catholique breton à partir de 1924 a permis de montrer le rôle moteur de la hiérarchie catholique dans la naissance ou la renaissance des UP et des UD en Bretagne : le curé doyen présidait généralement l'union cantonale, le curé ou le recteur l'UP, et au sommet de ses associations se trouvaient les évêques bretons qui jouèrent le premier rôle dans la réaction catholique¹. Les évêques de cette région très touchée par les troubles liés aux Inventaires avant la guerre étaient très conservateurs et proches de l'AF, notamment l'archevêque de Rennes, Mgr Charost, à l'exception de l'évêque de Vannes, Mgr Gouraud, politiquement plus hésitant. Aux côtés de la hiérarchie ecclésiastique se trouvaient des laïcs, notables pour la plupart, chargés de relayer et de développer l'action des organisations catholiques bretonnes. A la tête de l'UD, l'évêque était souvent assisté d'un président ou vice-président laïc, parfois un militaire de carrière, comme le colonel de Lesquen en Ille-et-Vilaine, ou le commandant Vannier dans le Finistère². De manière générale, au sein des comités directeurs des UD bretonnes, l'union des droites locales et du clergé était évidente. Ainsi François de Saint-Maur, sénateur de la Loire-Inférieure, était l'un des vice-présidents nationaux de la FNC et président d'honneur de *l'Association catholique des chefs de famille* dans son département d'élection. Il participait, comme son collègue le marquis de La Ferronnays, à de nombreuses conférences et manifestations catholiques. Aux côtés de représentants de la droite la plus conservatrice, les organisations catholiques locales et diocésaines faisaient place à des républicains libéraux et à des démocrates-chrétiens³. La mise en place de ces structures catholiques s'accompagna d'une propagande très active dénonçant les projets laïques du gouvernement et visant à revenir sur la législation laïque existante. En quelques mois, plusieurs centaines de conférences furent organisées dans les paroisses bretonnes. Pour les animer, chaque diocèse constitua et forma des groupes de conférenciers choisis pour leurs qualités oratoires, y compris en patois breton, et pour la vigueur de leurs convictions religieuses, comme Henri

¹ BENSOUSSAN David, « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 1998, n°57, pp.57-75, p.61

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p.62

d'Halluin, le futur Dorgères. Cette mobilisation porta rapidement ses fruits : dès janvier 1925, soit moins d'un mois après la lettre de l'évêque invitant les catholiques à se regrouper, *l'Union catholique des Côtes-du-Nord* comptait 50 000 adhérents ; en juillet 1925, la *Ligue de défense catholique du Finistère* en comptait 60 000, et 245 UP sur 316 paroisses ; en novembre 1925, *l'Action catholique du Morbihan* se targuait d'avoir constitué 210 UP sur 288 paroisses et de compter 45 000 adhérents. Les élites catholiques avaient compris, à l'occasion de la mobilisation contre les projets laïques du Cartel, la nécessité de s'adapter aux nouvelles conditions politiques de l'époque, en mobilisant les masses catholiques populaires et non plus les seuls notables¹. Cette faculté d'adaptation du monde catholique aux nouvelles formes d'encadrement social se traduisit également, à partir de 1924, par le renouvellement d'un syndicalisme agricole chrétien².

Dans le cas breton, David Bensoussan lie nettement le succès de la mobilisation catholique avec les taux de pratique religieuse, supérieurs en Bretagne à la moyenne nationale. Les différences de pratiques restaient cependant sensibles et expliquaient les différents degrés de mobilisation des catholiques selon les territoires. Le clergé local jouait un rôle d'encadrement social très important, secondé par l'aristocratie terrienne encore très influente dans cette région³. Les années d'opposition au Cartel furent « *indubitablement l'apogée du mouvement de la défense catholique* » en Bretagne. Si le poids des UC y demeura important jusqu'à la fin des années 1920, le recul des gouvernements cartellistes sur leur programme laïque, le retour au pouvoir de Poincaré, puis les difficultés internes liées à la condamnation pontificale de l'AF, provoquèrent leur déclin irrémédiable.

Dans nos départements, très catholiques pour trois d'entre eux, Ardèche, Maine-et-Loire et Meurthe-et-Moselle, la réaction des catholiques à la déclaration ministérielle d'Herriot fut sensible.

En Ardèche, la presse catholique dénonça la « *reprise des guerres religieuses* »⁴. Pour répondre à ces menaces, l'évêque de Viviers, Mgr Hurault, encouragea la tenue de conférences religieuses pour inviter les catholiques ardéchois à s'organiser dans des UP pour résister à la fermeture de l'ambassade française au Vatican, à l'expulsion des congrégations non autorisées, aux menaces concernant la liberté de l'enseignement, et pour défendre les droits des Alsaciens-Lorrains. Il en délégua l'organisation au directeur des *Œuvres d'hommes*

¹ *Ibid.*, p.63

² *Ibid.*, p.72. Le contrôle de ces syndicats agricoles constituait un enjeu politique et social important et fut disputé aux notables traditionnels, très difficilement, par la gauche et par les démocrates chrétiens

³ *Ibid.*, p.66-67

⁴ *La Croix de l'Ardèche*, le 29 juin 1924.

et de jeunes gens en Ardèche, également président de *l'Association des prêtres combattants de l'Ardèche*, le chanoine de Casteljou¹. Au total, d'après le dépouillement exhaustif de *La Croix de l'Ardèche*, 147 réunions dans 110 communes différentes, et rassemblant plus de 55 000 personnes², se déroulèrent en un peu moins de deux ans, entre le 16 novembre 1924 et le 1^{er} août 1926³. La plupart des chefs-lieux de cantons furent visités, et le tiers des communes du département⁴. Ces réunions avaient lieu principalement les week-ends, souvent le dimanche après la messe. Les orateurs visitaient souvent plusieurs communes proches le même jour. Les étés 1925 et 1926 furent l'occasion de grands rassemblements venant couronner le travail de mobilisation de l'année précédente. A l'été 1925, furent organisés deux grands rassemblements : un « *congrès fédéral* » à Lamastre, le 28 juin 1925, pour l'ensemble du Haut-Vivarais, en présence de Mgr Hurault et de Robert Schuman, député de Moselle et président de *l'Union de la Jeunesse catholique du diocèse de Metz* ; et un « *grand meeting de défense religieuse pour toute la Basse-Ardèche* » à Aubenas le 5 juillet 1925, toujours en présence de l'évêque de Viviers, et avec le concours de Xavier Vallat et du chanoine Louis, député de Moselle également. Ils rassemblèrent respectivement 1 000 et 5 000 participants. Le 1^{er} août 1926, un pèlerinage et un grand rassemblement catholique eurent lieu à Lalouvesc, rassemblant 20 000 participants. Les graphiques ci-dessous montrent que l'activité de mobilisation des catholiques fut très forte de décembre 1924 à mars 1925, avec l'organisation de nombreuses conférences dans tout le département, à l'issue desquelles étaient généralement créées des UP. Ces conférences avaient un caractère politique marqué : les orateurs dénonçaient les projets laïques du Cartel et appelaient à sa sanction dans les urnes à l'occasion des élections municipales de mai 1925. Par la suite, cette activité fut moindre. Après un fort ralentissement de son activité pendant le printemps et l'été 1925, *l'Union catholique des hommes du Vivarais* reprit son activité à la fin du mois de novembre 1925, pour compléter son implantation dans le département et maintenir la mobilisation dans les UP

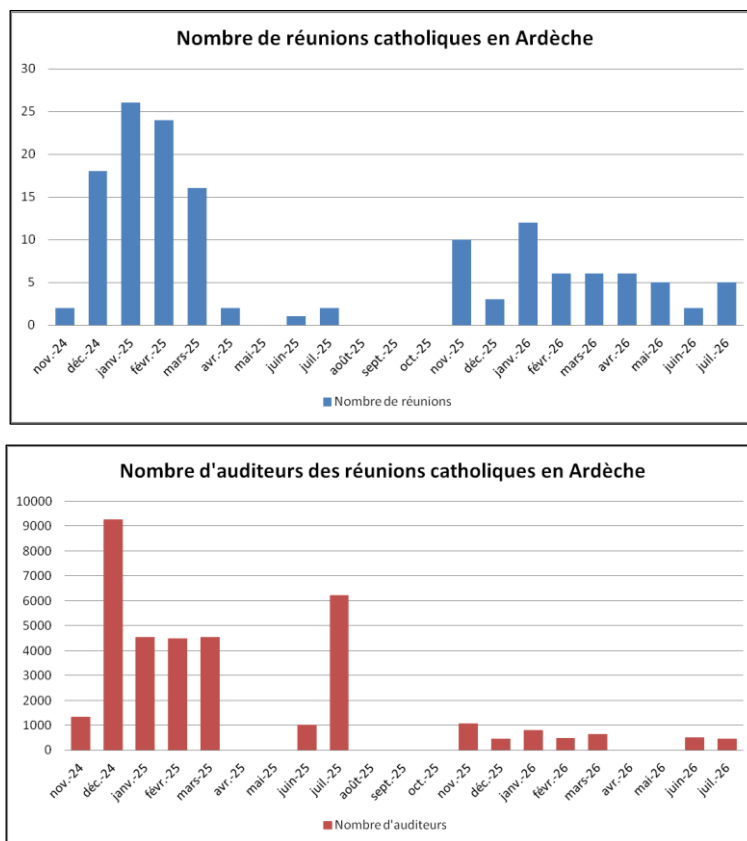
¹ ADA, 1 M 384 : surveillance des activités catholiques. *La Semaine religieuse du diocèse de Viviers*, le 21 novembre 1924.

² Voir le tableau des réunions catholiques en Ardèche en annexe 11.

³ Les orateurs lors de ces conférences étaient recrutés au sein du mouvement catholique, mobilisant en particulier des avocats pour prendre la parole. Ainsi, dans la semaine du 7 au 14 décembre, dans le Bas-Vivarais, ces conférences furent animées par le chanoine de Casteljou ; Alphonse Thibon, président de la Jeunesse catholique ; Joseph de Montgros, avocat à Privas ; Louis Guibal, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, ancien député de l'Hérault siégeant parmi les Indépendants et vaincu en 1924 ; et Joseph Weydmann, vice-président du Conseil général du Bas-Rhin, membre du Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine et président de la Ligue des catholiques d'Alsace. *La Croix de l'Ardèche*, le 7 décembre 1924. L'évêque de Viviers fut personnellement présent à plusieurs de ces réunions.

⁴ L'Ardèche comptait 352 communes dans les années Vingt.

déjà créées¹. La condamnation politique du Cartel était alors beaucoup moins présente. Nous manquons de chiffres globaux d'adhésions à l'UD. Un exemple cantonal permet de se faire une idée : en novembre 1925, le canton de Joyeuse aurait compté 13 UP sur les 22 paroisses du canton, rassemblant 426 adhérents pour 10 000 habitants du canton, soit moins de 5% du nombre d'habitants du canton mais sans doute un peu plus de 10% des hommes de plus de 21 ans².



Dans le Maine-et-Loire, une *Ligue des catholiques de l'Anjou* naquit le 23 août 1924, avant l'appel au rassemblement de Castelnaud³. Parmi ses initiateurs se trouvaient deux figures politiques très conservatrices : le docteur Maurice Cocard, maire de Segré battu aux élections municipales de 1925, était le président effectif de la Ligue⁴, et Palamède de la Grandière, chef de la section angevine de la *Légion*, son secrétaire général. Gaston de la Guillonnière en était le vice-président. D'octobre 1924 à mars 1925, la ligue connut sa plus forte activité avec 166 conférences organisées dans tout le département, bien que l'Ouest conservateur et catholique fût plus systématiquement visité que le Baugeois et le Saumurois, où l'influence des radicaux

¹ Cette reprise d'activité est évoquée dans *La Croix de l'Ardèche*, le 22 novembre 1925.

² *La Croix de l'Ardèche*, le 29 novembre 1925. Ce pourcentage rejoint celui donné plus haut pour la France par Corinne Bonafoux.

³ Nous tirons l'essentiel de ces informations sur la Ligue des catholiques de l'Anjou de GABILLARD Philippe, *L'extrême-droite en Maine-et-Loire de 1919 à 1934*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1980, p.106-135.

⁴ Elle était théoriquement présidée par l'évêque d'Angers, Mgr Rumeau.

était plus grande¹. Après le mois de mars 1925, les conférences se firent plus rares, de l'ordre de quelques unités chaque mois. Nous assistons à un rythme de mobilisation identique à celui de l'Ardèche. Cette mobilisation fut aussi rapide que réussie puisque, selon Corinne Bonafoux, le diocèse d'Angers compta rapidement 25 000 adhérents à la ligue catholique². Philippe Gabillard a montré quelles formes concrètes prirent ces mobilisations dans les villages : les prêtres des paroisses qui allaient être visitées par un conférencier informaient leurs paroissiens en amont de l'utilité de la ligue et les incitaient à assister à la conférence ; des tracts étaient ensuite distribués à tous les domiciles de la commune ; la conférence avait généralement lieu un dimanche après-midi et, lors de la messe du matin, le prêtre appelait ses paroissiens à y assister. A la fin de la réunion, les auditeurs convaincus venaient donner leur adhésion, et un comité local était constitué, souvent présidé par le maire lui-même dans les campagnes conservatrices, assisté d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire. La tonalité conservatrice de la Ligue fut renforcée par l'adhésion de tous les membres de la section départementale d'AF, après l'appel en ce sens de leur président, le marquis de Cumant³. Ainsi, le vice-président de la Ligue, Gaston de la Guillonnière, était un royaliste notoire. La présence de nombreux membres de la *Légion* était également attestée bien que nous n'ayons pas retrouvé d'ordre explicite de leur chef d'y adhérer.

Parmi nos départements d'étude, celui où la mobilisation catholique fut la plus importante fut la Meurthe-et-Moselle. Selon les travaux de Corinne Bonafoux, l'*Union catholique du diocèse de Nancy et de Toul* était la deuxième UD la plus importante du pays après le diocèse de Lille, avec 70 000 adhérents contre 77 000 dans le Nord, qui comptait une population générale plus nombreuse⁴. Le taux d'encadrement de la population de ce département était en moyenne plus élevée que dans le reste du pays : ce n'étaient pas, comme

¹ Dans son *Tableau de la France de l'Ouest*, André Siegfried attribue les changements d'attitude politique et religieuse au sein du Maine-et-Loire, de part et d'autre d'une ligne Est-Ouest, au changement du régime de propriété : petite propriété paysanne dans les cantons de Saumur et de Baugé, pays de grande propriété et de rapports hiérarchiques à l'Ouest, dans les cantons de Segré, Cholet et Angers : SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, A. Colin, 1964 (1913), p.38

² Corinne BONAFOUX, *A la droite de Dieu*, op. cit., annexes.

³ *La Croix angevine*, 28 septembre 1924.

⁴ Le recensement de la population de mars 1926 indique près de 2 millions d'habitants pour le Nord et un peu plus de 550 000 pour la Meurthe-et-Moselle. Si l'on ajoute les 15 000 adhérents du diocèse de Cambrai, l'ensemble du département du Nord compte un peu plus de 90 000 adhérents. Mais le nombre d'adhérents à l'UD restait proportionnellement plus élevé dans le département lorrain (12,5% de la population totale) que dans l'ensemble du département du Nord (4,5% de la population totale).

ailleurs en moyenne, 12,5% des hommes adultes qui étaient membres de l'UD, mais 12,5% de la population totale¹.

La mobilisation catholique est moins connue dans le Puy-de-Dôme et dans le Rhône, faute de sources en dehors de la presse politique locale. L'UD du Puy-de-Dôme, présidée par Casimir Pajot, aurait compté, en 1927, 17 000 membres. A la fin du mois de mai 1925, 300 UP, sur 472 communes, soit les deux tiers, auraient adhéré à la FNC². Deux grandes réunions catholiques furent organisées par l'UD à Clermont-Ferrand. Celle du 24 mai 1925 réunit, selon les organisateurs, 13 500 personnes, bien loin des chiffres lorrains et angevins³. Prirent la parole à cette réunion, Casimir Pajot, le général de Castelnau, Mgr Marnas, l'évêque de Clermont, et Adolphe Théry, un des orateurs de la FNC qui remplaça Alfred Oberkirch, député URD du Bas-Rhin, et Pierre Taittinger, retenus à Paris⁴. Le 30 mai 1926, 15 000 hommes catholiques assistèrent à une réunion, et aux discours de Pajot, Pierre Lenail, ancien député de l'ALP dans le Rhône, le chanoine Delsor, sénateur du Bas-Rhin, et Mgr Marnas.

Dans le diocèse de Lyon, soit le département du Rhône et l'arrondissement de Roanne, en juillet 1926, des UP existaient dans 335 communes sur les 445 qu'il comptait, soit dans les trois quarts. Les UP du Rhône regroupaient 19 000 adhérents, celles de l'arrondissement de Roanne 11 000, soit 30 000 pour le diocèse de Lyon⁵. L'UD fut à l'origine de 437 conférences entre le 1^{er} mars 1925 et juillet 1926, portant sur l'école unique, la liberté d'enseignement, les congrégations, la presse, et le communisme⁶. Il n'y eut pas de grandes manifestations catholiques, et la presse cléricale mentionnait peu d'informations concernant l'organisation et l'activité religieuses. Nous le constatons sans être en mesure de proposer une explication à cet état de fait somme toute surprenant au regard du poids démographique du département, et de l'importance symbolique du siège archiépiscopal lyonnais.

Symbole de son succès et de son dynamisme, la FNC organisa, aux côtés des nombreuses conférences locales, toute une série de grandes réunions catholiques à travers tout le pays.

¹ Ce qui doit revenir à entre un quart et la moitié des hommes adultes. Par ailleurs, selon le *Petit écho* de mai 1926, la *Ligue patriotique des françaises* du département dépasserait 30 000 adhésions, ce qui porterait le total de la population engagée dans des associations catholiques à 100 000, soit près d'un quart de la population totale du département.

² *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 25 mai 1925.

³ A titre de comparaison, le même jour, une grande réunion catholique était organisée au Puy-en-Velay et réunit 25 000 hommes catholiques.

⁴ *Ibid.*

⁵ *La Croix de l'Ardèche*, le 18 juillet 1926.

⁶ *Ibid.*

3) L'organisation de grandes manifestations à travers le pays

Les UD bretonnes organisèrent les premières grandes manifestations, mobilisant de très nombreux catholiques. Les deux premières eurent lieu dans le Finistère : 50 000 catholiques se réunirent au Folgoët le 7 décembre, et 20 000 à Quimper le lendemain. Les autres diocèses se mobilisèrent les mois suivants : 30 000 manifestants à Saint-Brieuc et 45 000 à Rennes en février 1925 ; le même nombre à Vannes et 80 000 à Nantes en mars¹. En quelques mois, 270 000 bretons protestèrent énergiquement contre les projets du Cartel lors de ces rassemblements, alors que les quelques contre-manifestations organisées par les socialistes et les communistes réunirent peu de monde. Ces grandes mobilisations bretonnes se déroulèrent selon un modèle repris ensuite, avec des nuances, dans le reste du pays² : l'évêque et le clergé jouaient un rôle prééminent dans leur organisation ; les manifestants faisaient preuve d'une grande discipline dans les cortèges ; les discours prononcés étaient construits sur les mêmes schémas ; et on assistait généralement à la présence massive d'hommes politiques de droite, toutes tendances confondues³. A partir de février 1925, la FNC estima ces types de rassemblement très efficaces et elle érigea statutairement « *l'organisation de cortèges [en] moyen efficace de témoigner de sa force* », encourageant toutes les UD à suivre l'exemple breton⁴.

Cette mobilisation des catholiques se poursuivit après l'abandon du programme laïque du Cartel par le gouvernement Painlevé en avril 1925. Les revendications catholiques portèrent alors sur la remise en cause de la législation laïque existante. En Bretagne, la réunion de Landernau, organisée le 28 février 1926, réunit 100 000 catholiques, ce qui en fait la manifestation la plus importante organisée en France sous le Cartel des gauches. Au total, du 5 octobre 1924 au 23 juillet 1926, la FNC organisa 148 rassemblements catholiques qui auraient réuni, d'après ses propres comptes, près de deux millions d'hommes⁵. Parmi ces rassemblements, 76 au moins furent l'occasion de cortèges⁶. Les printemps 1925 et 1926

¹ Nous reprenons ici les chiffres des organisateurs catholiques, les estimations préfectorales divisant généralement ces chiffres par 2 ou 3.

² BENSOUSSAN David, « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *op. cit.*, p.64. Le déroulement type de ces journées catholiques était le suivant : messe le matin, puis défilé en ordre des manifestants à travers les rues pour se rendre jusqu'au lieu du meeting où les orateurs prennent la parole. Enfin, la journée se terminait par la lecture d'un ordre du jour affirmant, sous le gouvernement Herriot, la volonté des manifestants de maintenir la paix religieuse, l'ambassade auprès du Vatican et le respect des engagements envers l'Alsace-Lorraine.

³ Lors de la première grande manifestation à Strasbourg, le 20 juillet 1924, la plupart des députés et sénateurs du Bas-Rhin étaient présents.

⁴ TOUSSAINT Henri, *La Liberté de la rue*, Fédération nationale catholique, 1926, 24 p.

⁵ *Bulletin officiel de la FNC*, novembre 1926, n°19

⁶ TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p.132

marquèrent les sommets de ces mobilisations, les conditions météorologiques étant particulièrement favorables aux grandes réunions en plein air avant les travaux estivaux des champs.

La grande réunion catholique du 8 mars 1925 organisée à Angers montre la minutie de l'organisation de ces grands rassemblements. Elle fut annoncée dans la plupart des titres de presse de droite du département jusqu'à un mois en avance. Toutes les modalités prévues pour pouvoir y participer étaient indiquées dans la presse. De grandes affiches furent apposées sur les murs des paroisses les plus isolées, et les prêtres firent une intense propagande pour inciter leurs paroissiens, masculins et adultes, donc citoyens, à venir défendre les libertés religieuses. La *Ligue des catholiques de l'Anjou* voulut faire affréter des trains spéciaux mais le réseau d'Etat refusa cette autorisation¹. Les organisateurs mobilisèrent alors les propriétaires d'automobiles et ils fournirent, dans la presse, les horaires de tous les trains réguliers pour se rendre à la manifestation. La journée commença à 14h15 par une AG de la Ligue, puis les catholiques défilèrent ensuite dans les rues d'Angers avec des pancartes dénonçant les menaces laïques du gouvernement Herriot, affirmant le caractère catholique de la France et demandant l'application du droit commun aux religieux². Entre 30 000 et 60 000 personnes participèrent à cette réunion, ce qui en fit l'une des plus importantes sous le Cartel des gauches³.

Dans nos départements d'étude, les grandes manifestations catholiques furent particulièrement suivies dans le Maine-et-Loire et en Meurthe-et-Moselle, départements où les pratiquants catholiques étaient les plus nombreux, de façon relative comme absolue, comme le montre le tableau ci-dessous. Le Rhône se distinguait par un faible nombre de réunions, assez peu suivies en proportion de la population du département. Le rythme des grandes réunions semble se ralentir légèrement après le retour au pouvoir du gouvernement Poincaré : elles furent moins nombreuses et attirèrent moins de participants, notamment en

¹ Cf. Philippe GABILLARD, *op. cit.*, p.127-129

² ADML, 4M6 61 : une note de police non datée donne les slogans écrits sur les pancartes des manifestants : « *La liberté pour tous, pas de lois d'exception* », « *Les catholiques sont des citoyens comme les autres* », « *Il n'y a pas de lois intangibles* », « *Le droit commun, ni plus ni moins* », « *La loi injuste n'est pas la loi* », « *La guerre religieuse nuit à la prospérité du pays* », « *La guerre religieuse fait le jeu de nos ennemis* », « *Pour l'ordre, la paix, la liberté* », « *Chefs de famille, défendez vos droits* », « *Toutes les nations civilisées ont un ambassadeur à Rome* », « *La franc-maçonnerie, voilà l'ennemi* », « *A l'Alsace, A la Lorraine, L'Anjou* », « *Une société sans religion est vouée à la ruine* », « *La guerre religieuse n'est pas française* », « *La France veut rester catholique* », « *La liberté d'association pour les religieux comme pour les autres* ».

³ Les radicaux du *Réveil démocratique de Maine-et-Loire* estimèrent le nombre de manifestants à 20 000 maximum ; le préfet fit état de 30 000 manifestants maximum (ADML, 4M6 61 rapport du 8 mars 1925) ; le quotidien modéré *L'Ouest* donna le chiffre de 50 000 ; et les organisateurs annoncèrent le chiffre de 60 000.

Meurthe-et-Moselle à partir de 1927 : des 60 000 participants au congrès de l'UD en avril 1926, il n'en resta plus que 3 500 à celui d'avril 1927.

Les grandes manifestations catholiques dans les départements d'étude de 1924 à décembre 1927 ¹			
	date	lieu	nombre de participants
ARDECHE	29-mars-25	Annonay	1 500
MAINE-ET-LOIRE	23-nov-24	Cholet	6 000
	13-janv-25	Angers	1 800
	08-mars-25	Angers	30 000
	26-janv-26	Angers	1 000
MEURTHE-ET-MOSELLE	20-janv-25	Longwy	400
	13-avr-25	Nancy	30 000
	16-déc-25	Longwy	100
	14-févr-26	Longwy	200
	05-avr-26	Nancy	60 000
	03-avr-27	Lunéville	3 500
	24-juil-27	Nancy	2 500
	18-sept-27	Toul	2 500
PUY-DE-DÔME	08-févr-25	Clermont-Ferrand	1 800
	24-mai-25	Clermont-Ferrand	6 000
	22-mai-27	Clermont-Ferrand	10 000
RHÔNE	10-nov-24	Lyon	800
	13-févr-25	Lyon	3 000
	26-avr-26	Lyon	5 000

Selon Danielle Tartakowsky, ces grandes manifestations catholiques tenaient autant de la « *manifestation-procession* » que de la « *manifestation-pétition* », telles qu'elle les a définies². Elles visaient à affirmer une identité catholique forte en direction de l'ensemble des Français, tout en étant porteuses de revendications précises auprès de l'Etat et des législateurs. Les importants succès des réunions catholiques s'expliquaient par une expérience acquise « *lors de l'organisation de pèlerinages et de fêtes de diverses œuvres, [par] le savoir-faire d'anciens combattants nombreux parmi les membres de la FNC, la logistique d'anciens officiers à la retraite qui [menaient] les opérations de main de maître et enfin le soutien des*

¹ Ce tableau a été réalisé à partir des synthèses mensuelles de surveillance politique : AN, F7 12967-12968, synthèses mensuelles sur la situation politique 1920-1927. Les réunions mentionnées ici sont celles jugées suffisamment importantes pour être notées dans ces synthèses. Le nombre des participants est celui donné dans ces synthèses et peut différer sensiblement des estimations fournies par ailleurs.

² Les premières n'ont pas d'interlocuteur spécifique et ont d'abord comme but de construire et d'afficher une identité du groupe qui se mobilise. Les secondes désignent les manifestations telles que nous entendons ce terme aujourd'hui : elles visent à signaler à l'Etat, érigé en interlocuteur, un problème et, par leurs pancartes, leurs slogans, leurs ordres du jour, lui soumettent une requête : TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, p.9-11.

évêques dans la quasi-totalité des cas »¹. Des plans de transport très précis étaient élaborés pour rassembler des dizaines de milliers de catholiques, venus en bicyclette, pour les plus proches, en automobile, bus ou train pour les plus éloignés. Sur les lieux de meeting, des haut-parleurs étaient installés pour permettre à l'ensemble de la foule assemblée d'entendre les discours, montrant la capacité d'adaptation des forces catholiques aux moyens modernes de mobilisation et d'encadrement des masses, et même leur avance sur les organisations ouvrières de l'époque, qui n'avaient généralement pas de tels outils à leur disposition².

Ces manifestations avaient une fonction identitaire marquée puisque seuls les adhérents des diverses organisations catholiques étaient admis. Elles étaient d'abord un moyen de souder la communauté des catholiques français en leur faisant prendre conscience de leur nombre et de leur force. Elles influençaient indirectement l'opinion par le compte-rendu de leur déroulement dans la presse³, suscitant étonnement, admiration ou inquiétude selon les points de vue⁴. Elles n'étaient pas qu'une tribune contre les projets du Cartel des gauches. Prenant souvent la forme d'un congrès diocésain, elles étaient aussi un moment de ferveur religieuse, confortant les participants dans leur foi par la démonstration de leur nombre. Cette ambivalence des manifestations catholiques explique que leur nombre ne faiblît pas suite au retrait des projets cartellistes incriminés, ni même avec la chute du dernier gouvernement cartelliste en juillet 1926.

Lors de ces manifestations, de multiples orateurs prenaient la parole. Les évêques bien sûr, des représentants de la FNC, mais aussi, du moins sous le Cartel des gauches, des hommes politiques locaux. Parmi les orateurs de la FNC au cours des années 1920, le général de Castelnau fut le plus actif, discourant en moyenne à 11 ou 12 congrès diocésains par an. Il était suivi par trois orateurs particulièrement présents dans ces réunions : deux religieux, l'abbé Bergey et l'abbé Doncoeur, et un laïc, Xavier Vallat. Bien que certains fussent issus de la mouvance démocrate-chrétienne, comme Philippe de Las Cases, l'abbé Desgranges ou

¹ BONAFoux-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.35

² La fête de l'Humanité ne fut par exemple sonorisée avec des haut-parleurs qu'à partir de 1931, et lors des grandes manifestations ouvrières, les organisations usaient comme avant guerre de tribunes multiples : TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, p.133

³ Nous revenons sur l'importance de la publicité donnée à ces réunions dans le chapitre X.

⁴ BONAFoux-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.35-36 : Corinne Bonafoux cite un discours du député communiste Renaud Jean à la Chambre des députés le 20 mars 1925 : « 30 000 manifestants à Saint-Brieuc, 40 000 à Rennes, 50 000 à Angers ! On reste confondu devant ces chiffres [...]. Il serait à la fois ridicule et extrêmement dangereux de fermer les yeux devant l'évidence : quand 50 000 personnes manifestent à Angers, il ne s'agit pas là simplement de hobereaux et de vieilles filles dévotes, c'est vraiment le peuple qui se lève au mot d'ordre des organisateurs du fascisme ».

Robert Schuman, les principaux orateurs de la FNC dans les années Vingt, étaient des conservateurs, politiquement plus proches de l'AF que du PDP¹.

Des hommes politiques étaient également présents aux côtés de ces militants catholiques sur les estrades des réunions. Les orateurs de l'AG de la *Ligue des catholiques de l'Anjou* à Angers le 8 mars 1925, étaient représentatifs des liens entre représentants du monde catholique et hommes politiques de droite. Priront la parole pour le mouvement catholique le docteur Cocard, président de la Ligue, le général de Castelnau, président de la FNC, et l'évêque du diocèse d'Angers, Mgr Rumeau. Ils étaient accompagnés sur scène de deux hommes représentant des nuances politiques distinctes, unies dans la défense du catholicisme : le député modéré du Bas-Rhin Alfred Oberkirch, dénonçant la volonté du Cartel de laïciser les départements recouverts, et le vieux sénateur royaliste du Maine-et-Loire, Dominique Delahaye, appelant les catholiques à s'unir pour revenir sur la laïcité de l'Etat et abroger « toute législation contraire au droit divin et au droit naturel »². A Nancy, lors de la première grande réunion catholique organisée le jour de Pâques 1925, le 13 avril 1925, orateurs catholiques et politiques se succédèrent également : pour l'UD, l'évêque de Nancy, Mgr de la Celle et le président de l'UD, Georges Bouf, priront la parole, ainsi que l'abbé Zimmermann, au nom des catholiques alsaciens ; le monde politique était représenté par un démocrate chrétien, Henri Teitgen, membre de l'URE et de la section du PDP de Meurthe-et-Moselle, également un des orateurs de l'UD, et surtout par Louis Marin, député de Nancy, et président du principal groupe d'opposition au Cartel à la Chambre, l'URD. Marin et Teitgen réclamèrent pour les catholiques une liberté identique à l'ensemble de la population. Marin demanda explicitement, pour la première fois, la suppression des articles 13 et 18 de la loi de 1901, formulant des exceptions concernant les congrégations³. L'année suivante, une grande manifestation catholique fut de nouveau organisée pour l'ensemble des catholiques d'Alsace Lorraine à Nancy pour la Pâques 1926, le 5 avril 1926⁴. Pensée comme une « réplique » de la manifestation bretonne de Landernau ayant rassemblé 100 000 personnes quelques semaines auparavant⁵, elle réunit entre 60 et 70 000 hommes catholiques⁶. Lors de cette manifestation, aucun homme politique n'était sur scène : seuls des membres d'organisations catholiques, dont le général de Castelnau, président de la FNC et le R.P. Janvier, l'aumônier de la ligue,

¹ *Ibid.*, p.126-129. Le tableau que l'auteur a dressé des interventions des différents orateurs de la FNC dans les années Vingt et Trente est reproduit en annexe 12.

² Compte-rendu de la manifestation dans *L'Express d'Angers et de l'Ouest*, le 9 mars 1925.

³ *La Croix de l'Est*, le 26 avril 1925.

⁴ Elle associe les UD de Moselle, des Vosges, de la Meuse et de Strasbourg, en présence de leurs évêques.

⁵ « Un appel de Mgr l'évêque », *L'Eclair de l'Est*, le 14 mars 1926.

⁶ Cette fois, les estimations convergent entre les organisateurs et les forces de police.

prire la parole pour dénoncer le « *laïcisme* » de l'Etat français et défendre les traditions religieuses et scolaires des départements recouverts¹. Cette disparition d'orateurs politiques n'était pas de leur fait, mais de celui des organisateurs de la manifestation, notamment de Georges Bouf. Louis Marin se plaignit que ses collègues parlementaires du département et lui-même n'eussent pas été personnellement informés de cette manifestation, ni, *a posteriori*, sollicités pour y prendre la parole. Marin affirma que l'évêque de Nancy avait désapprouvé ce comportement et il en attribuait la responsabilité au seul Georges Bouf². Ce dernier, d'orientation chrétienne-démocrate, avait sans doute voulu marquer, en direction de l'opinion publique, le caractère apolitique des organisations catholiques, et éviter toute assimilation entre catholicisme et conservatisme. Par ailleurs, le contexte politique de modération envers les catholiques depuis la chute du gouvernement Herriot rendait moins pertinent de lier la cause catholique à la cause politique. Plusieurs membres de la hiérarchie catholique, notamment l'archevêque de Paris, le cardinal Dubois, suivant les injonctions pontificales, soutenaient d'ailleurs la politique étrangère de Briand, dont Marin était le principal opposant à la Chambre, ce qui explique peut-être la volonté de ne pas l'associer à la manifestation catholique de Nancy d'avril 1926.

Le but premier de ces manifestations était donc de porter des revendications politiques adressées aux gouvernements cartellistes concernant la question religieuse. Plutôt défensives sous le gouvernement Herriot, elles se firent plus offensives par la suite.

B) De la mobilisation défensive aux revendications législatives : la radicalisation du discours des organisations catholiques

1) La résistance aux projets laïques du Cartel

Suite à la déclaration ministérielle d'Herriot du 17 juin 1924, ses ministres entendirent appliquer le programme laïque du gouvernement. Le ministre de l'Instruction publique, François Albert, fit pression sur les fonctionnaires pour qu'ils scolarisent leurs enfants à

¹ ADMM, 1M648, rapport de police du 5 avril 1926 : les autres orateurs furent les présidents des UD de Nancy, Georges Bouf, et de Moselle, M. Boiteux, et Mgr de la Celle, l'évêque de Nancy. Cf. aussi, dans le même dossier, le compte-rendu de la manifestation catholique dans *L'Union catholique*, du 14 avril 1926.

² ADMM, fonds Louis Marin, 26J195 : lettre de Louis Marin à « *un vieil ami* », le 9 avril 1926.

l'école publique¹. Le ministre de l'Intérieur, Camille Chautemps, prescrivit une enquête dans chaque département sur la situation des congrégations, et frappa d'interdiction plusieurs d'entre elles dès l'été 1924 : les religieuses de Bourbon-l'Archambault, dans l'Allier, le 13 août ; les clarisses d'Alençon le 25 août ; et les clarisses d'Evian le 4 septembre. Le 2 février 1925, la majorité cartelliste vota à la Chambre la suppression des crédits accordés à l'ambassade de France au Vatican, même si le Sénat s'empressa d'enterrer cette décision. Sur l'ensemble de la durée du gouvernement Herriot, les ministres cartellistes les plus convaincus entendirent revenir à une conception combattante de la laïcité. Ils se heurtèrent à la mobilisation catholique.

Concernant le statut de l'Alsace-Lorraine, la campagne entreprise par les catholiques développa trois arguments majeurs : celui du respect de la parole de la France depuis les promesses faites par le maréchal Foch en 1918 de respecter les particularismes des départements recouverts ; celui du respect des vœux des populations locales, qui n'avaient pas été consultées, la campagne des élections législatives de 1924 n'ayant pas porté sur ce sujet². Les catholiques exprimaient enfin leurs attentes d'une certaine décentralisation régionale. Edouard Herriot était d'ailleurs favorable à l'accroissement des « *libertés locales* »³. Pour protester contre les projets laïques du Cartel, Mgr Ruch ordonna une grève scolaire en Alsace le 16 mars 1925⁴. Ce type d'action était une première dans ces départements, et témoignait de la modernisation des luttes catholiques dans l'entre-deux-guerres, empruntant au répertoire d'action collective du mouvement syndical ouvrier.

Devant l'ampleur de cette résistance, Edouard Herriot tenta de calmer les esprits. Il affirma en janvier 1925, après avis du Conseil d'Etat, que le maintien du Concordat en Alsace-Lorraine était légal et qu'il n'entendait pas revenir dessus. Mais il ne renonça pas à supprimer l'ambassade près le Vatican, la remplaçant par un représentant spécial auprès du Saint-Siège pour la gestion des affaires d'Alsace-Lorraine⁵. La FNC souhaitait le maintien de l'ambassade et continua à critiquer la politique laïque du Cartel des gauches, accusé d'être trop inspiré par la franc-maçonnerie, et influencé par l'idéologie marxiste athée et

¹ Corinne BONAFoux-VERRAX, *op. cit.*, p.22 : dans une circulaire, François Albert regrettait « *que des fonctionnaires ne marqu[assent] pas pour l'enseignement de l'Etat la confiance qu'il mérit[ait]* » et il prescrit à leurs supérieurs hiérarchiques de leur signifier ce regret. Enfin, une circulaire du 23 mai 1923 autorisant les pupilles de la Nation à fréquenter l'école libre fut annulée.

² Dès le 18 juin 1924, 21 députés sur les 24 que compte l'Alsace-Lorraine ont exprimé leur refus de l'introduction des lois laïques dans leurs départements.

³ Corinne BONAFoux-VERRAX, *op. cit.*, p.25

⁴ *Ibid.*, p.29 : cette grève scolaire fut suivie à 80% dans 277 communes et à moins de 50% dans 58 communes.

⁵ *Le Petit Parisien*, le 3 février 1925.

antireligieuse des socialistes et des communistes¹. Malgré un début d'application de son programme laïque, les mesures prises par le gouvernement Herriot avaient été bien moins traumatisantes, pour les catholiques, qu'au début du XXe siècle. Aux prises avec des difficultés financières que n'avait pas connues Combes, Herriot chercha à apaiser les inquiétudes catholiques. Il souhaitait que l'épargne des catholiques s'investît dans les emprunts de son gouvernement. L'époque avait bel-et-bien changé et les préoccupations économiques prenaient le pas sur les questions strictement politiques.

La chute du gouvernement Herriot entraîna un arrêt explicite de la politique laïque. Paul Painlevé déclara en effet, dans sa déclaration ministérielle du 21 avril 1925, le maintien de l'ambassade de France au Vatican, et se prononça pour une assimilation législative très prudente et progressive des départements recouverts². Il eut beau assurer le maintien et la défense de la « *législation laïque de la République* », dans les faits, son ministre de l'Intérieur cessa les expulsions de congrégations. Le choix d'Aristide Briand comme ministre des Affaires étrangères était également un gage d'apaisement religieux : il avait été le principal défenseur du maintien de l'ambassade auprès du Vatican à la Chambre des députés lors des débats des mois précédents. La mobilisation des catholiques et le succès des manifestations qu'ils avaient organisées dans tout le pays participèrent de ce choix. Xavier Vallat estima, 30 ans plus tard, selon une conception maurrassienne, que la mobilisation catholique de 1924-1925 avait incarné le « *pays réel* » face au « *pays légal* » représenté par le gouvernement Herriot, et que son ampleur avait fait échec aux projets laïques du Cartel³. Sur le moment, la FNC resta prudente dans son analyse de la nouvelle situation politique. En novembre 1925, elle attribua la modération du nouveau cabinet à la mobilisation et à l'organisation des catholiques en son sein, mais jugea cette victoire précaire. Les difficultés financières du nouveau gouvernement le poussaient à rechercher l'union nationale. Mais les ministres restaient, au fond, de dangereux anticléricaux. Elle s'employa à maintenir la mobilisation des catholiques en radicalisant ses revendications.

2) La radicalisation du discours catholique sur la laïcité

La FNC s'était constituée pour faire pression sur les parlementaires, élus ou candidats, et faire échec aux mesures laïques projetées par le Cartel. Mais, derrière ces revendications

¹ Corinne BONAFoux-VERrAx, *op. cit.*, p.39

² Cf. la déclaration ministérielle de Paul Painlevé le 21 avril 1925 en annexe13.

³ Xavier VALLAT, *Le nez de Cléopâtre. Souvenirs d'un homme de droite, 1919-1944*, Paris, Les Quatre fils Aymon, 1957, p.142-149

immédiates, se profilait un projet de retour à une société où le christianisme engloberait quasiment tous les secteurs de la vie sociale¹. Le corps de doctrine de la FNC fut donné de façon indirecte par l'ACA le 10 mars 1925, date à laquelle elle publia une déclaration stipulant que « *les lois de laïcité [étaient] injustes d'abord parce qu'elles [étaient] contraires aux droits de Dieu. Elles procéd[ai]ent de l'athéisme et y conduis[ai]ent* ». La déclaration invitait tous les catholiques à « *déclare[r] ouvertement et unanimement la guerre au laïcisme et à ses principes jusqu'à l'abolition des lois iniques qui en éman[ai]ent* »². La FNC était l'organisation idéale pour mener cette guerre contre le laïcisme, ce que traduisit son comportement suite à la chute du gouvernement Herriot.

La FNC ne se satisfaisait pas de l'abandon du programme laïque du Cartel par le nouveau gouvernement Painlevé. Elle s'attacha à conquérir l'opinion et le champ politique pour obtenir l'application du droit commun pour les religieux. Elle défendit l'école libre en demandant l'instauration de la proportionnelle scolaire, et la restauration familiale par une politique nataliste favorisant les familles nombreuses³. Ces trois combats convergeaient vers l'objectif ultime que se proposait la fédération, en adéquation avec la déclaration de l'ACA de mars 1925 : restaurer en France un ordre social chrétien.

Un des buts explicites de la FNC, au moment de sa fondation, était d'aboutir à l'abrogation de plusieurs textes législatifs : les lois scolaires qui avaient laïcisé l'enseignement primaire (28 mars 1882 et 30 octobre 1886), la loi du 27 juillet 1884 rétablissant le divorce dans le Code civil, le titre III de la loi du 1^{er} juillet 1901 mettant les congrégations hors du droit commun d'association, la loi du 7 juillet 1904 interdisant d'enseignement les congrégations religieuses, et enfin la loi du 9 décembre 1905 portant séparation des Eglises et de l'Etat⁴. Ces revendications étaient non négociables. En raison du refus de la LRN à les faire siennes, plusieurs évêques, dont celui de Nantes, Mgr Le Fer de la Motte, et celui de Tours, Mgr Nègre, prirent publiquement position pour interdire aux catholiques de s'inscrire à la ligue Millerand⁵.

¹ Corinne BONAFOUX, « Mouvements, associations catholiques et forme ligueuse des années 1830 aux années 1930 », *op. cit.*, p.369

² *Ibid.*, p.42-43. L'auteur ajoute que la nonciature se détacha explicitement de cette déclaration et fit tout pour en atténuer la portée, dans le but de pacifier les relations avec l'Etat français, dont elle soutint les initiatives pacifistes de rapprochement franco-allemand.

³ BONAFOUX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.38

⁴ Ces abrogations législatives étaient explicitement demandées dans le *Petit Catéchisme de la FNC* : *Ibid.*, p.48-49.

⁵ AN, F7 13 237, tract relatant les propos, datant de janvier 1925, de ces deux évêques concernant la LRN. Cette interdiction semble suivie par les catholiques, si l'on en croit une lettre d'Emmanuel Brousse à Alexandre Millerand l'informant des difficultés rencontrées pour développer l'action de la LRN en Indre-et-Loire, suite à l'interdit formulé par Mgr Nègre : AN, fonds Millerand, 470AP87 : lettre de Brousse, le 15 janvier 1926.

Ainsi, ni la chute du gouvernement Herriot, ni même la fin du Cartel et le retour de Poincaré, ne constituèrent une fin en soi pour la FNC¹. L'activité soutenue de la fédération jusqu'en 1928 s'explique par la volonté de la FNC de peser sur les élections législatives, et d'éviter le retour d'une Chambre aussi anticléricale qu'en 1924, première étape de la restauration chrétienne envisagée.

¹ « Pour la victoire », abbé Bergey, *Le Courrier de Tournon*, le 25 juillet 1926 : il appelle les catholiques à un long effort de mobilisation, pendant au moins une dizaine d'années pour espérer « renverser[...] la forteresse anticléricale, construite en cinquante [ans] ».

II) L'impossible neutralité politique du monde catholique

A) Les prétentions apolitiques de la FNC

Dans l'histoire de l'organisation des catholiques français, le choix de l'apolitisme s'imposa devant les échecs de création d'un parti confessionnel¹. Les tentatives de regroupement des catholiques tinrent, à partir de la fin du XIXe siècle, à afficher leur apolitisme, pour respecter les divisions politiques des catholiques français, et parce que nombre d'entre eux rejetaient tout cléricisme. La FNC n'échappait pas à la règle. Un des premiers soucis du général de Castelnau fut de réunir autour de lui « *un Comité dont la très large composition démontrer[ait] nettement le caractère vrai de la Fédération, étrangère à tout parti ou à toute organisation politique* »². Cet apolitisme avait des limites, fixées dès mars 1925 par l'ACA, qui entendait contrôler la FNC³. Au statut de la FNC qui affirmait qu'elle était « *étrangère à tout parti politique et à toute politique de parti* », elle ajouta la précision suivante « *en ce sens qu'elle accepte des adhésions de tous les partis pourvu qu'ils n'aient rien de contraire à la Religion, à la morale et à l'ordre social* », excluant de fait tout catholique qui serait politiquement proche des radicaux, des socialistes ou des communistes⁴.

En février 1925, outre le général de Castelnau, président de la FNC et le père Janvier⁵, membre de droit en tant que délégué ecclésiastique de l'ACA, l'AG de la fédération élut huit membres pour constituer son Comité directeur. Parmi eux, quatre étaient des parlementaires ou d'anciens parlementaires, tous des conservateurs. Trois avaient siégé au groupe des Indépendants de la Chambre du Bloc national : Henri Groussau, député du Nord, Louis

¹ Sur les débats autour d'un parti catholique confessionnel, nous renvoyons à MAYEUR J.-M., *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne, XIXe-XXe siècles*, Paris, A. Colin, 1980, et à BONAFOUX Corinne, « Mouvements, associations catholiques et forme ligueuse des années 1830 aux années 1930 », *op. cit.*, p.365

² Communication du chanoine Gerlier lors de la séance du Comité des unions paroissiales du 4 janvier 1925, citée dans BONAFOUX Corinne, « Mouvements, associations catholiques et forme ligueuse des années 1830 aux années 1930 », *op. cit.*, p.373

³ Le général de Castelnau respecta cette tutelle de la hiérarchie catholique et envoyait systématiquement aux évêques le double de ses correspondances avec les présidents diocésains : BONAFOUX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p. 84.

⁴ BONAFOUX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.82

⁵ Prédicateur de Notre-Dame de Paris, le père Janvier est connu pour sa proximité avec l'idéologie d'Action française et son amitié avec Léon Daudet. Il entendait jouer un rôle d'influence au sein de la FNC mais se heurta au souci d'indépendance du général de Castelnau et servit simplement de courroie de transmission entre l'ACA et la FNC.

Guibal, député de l'Hérault vaincu en 1924, et Xavier Vallat, député de l'Ardèche également défait¹. Le dernier parlementaire, Charles François-Saint-Maur, sénateur de Loire-Inférieure, siégeait à la droite du Sénat. Quelques mois plus tard, l'abbé Bergey fut à son tour nommé au comité directeur de la FNC : député conservateur de la Gironde depuis les élections de 1924, il siégeait au groupe des non-inscrits². Trois autres membres du Comité directeur élu en 1925 étaient des représentants du monde catholique. Liouville, Claudio Jannet et André Reverdy représentaient les œuvres catholiques. Enfin, le dernier membre, Weydmann, était au carrefour du monde politique et du monde catholique : il présidait la *Ligue catholique d'Alsace*, qui avait déclenché et cristallisé la protestation catholique, et était vice-président du Conseil général du Bas-Rhin. En 1926, la représentation du monde catholique s'étoffait et s'élargit au catholicisme social et à la démocratie-chrétienne avec la nomination de François de Menthon, président de l'ACJF, de Jules Zirnheld, président de la CFTC, et de André Cateaux, président de l'UD de Lille, numériquement la plus importante de la FNC. Des liens avec le monde ancien combattant étaient établis grâce au passé militaire de Castelneau, à la renommée de Xavier Vallat et de l'abbé Bergey, représentants de la génération du feu, et grâce à la nomination d'Ernest Pezet à la tête du service de presse et de propagande de la FNC, qui occupait un rôle important au sein *l'Union nationale des combattants* (UNC). De tendance démocrate chrétienne, il joua un rôle politique important aux débuts de la ligue, tenant la chronique politique du bulletin de la FNC au cours de sa première année. Il donnait le ton de ce que pensait la FNC des actes des gouvernements, du point de vue des intérêts catholiques. Il était par ailleurs chargé de diffuser les communiqués et des articles de la FNC à une partie de la presse nationale³. Mais cette collaboration s'interrompit rapidement⁴.

Malgré la désignation démocratique des membres du comité directeur, les grandes décisions concernant la FNC étaient prises par Castelneau. En tant qu'ancien député du groupe de l'ERD à la Chambre, et que président de la LDP, personne ne pouvait douter de l'orientation conservatrice de la ligue catholique, corroborée par ses positions face aux enjeux électoraux.

¹ Au sein du comité directeur de la FNC, Vallat est chargé des questions scolaires, en tant qu'ancien professeur de l'enseignement secondaire libre avant la guerre ; Il était également plusieurs fois intervenu sur les questions scolaires lors de la précédente législature : cf. Laurent JOLY, *Xavier Vallat. Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat (1891-1972)*, Paris, Grasset, 2001, p.131

² Xavier Vallat et l'abbé Bergey figurent parmi les conférenciers vedettes de la ligue aux côtés de Philippe Henriot et de l'abbé Desgrange : cf. JOLY L., *op. cit.*, p.130 et suivantes

³ BONAFUOX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.61 et 77. Il envoie les communiqués de la FNC à plus de 800 journaux.

⁴ Concernant la composition du Comité directeur de la FNC et son évolution, cf. BONAFUOX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.106-110. Concernant Ernest Pezet, il n'écrit plus d'article dans le *Credo* à partir de mars 1926 et son nom disparaît de la publication à partir de juin 1926 : *ibid.*, p.121.

B) Les catholiques et les élections : une neutralité politique proclamée mais des prises de position nombreuses dans le champ politique

L'apolitisme proclamé dans les statuts de la FNC n'excluait pas sa volonté de faire avancer les intérêts des catholiques en pesant sur les élections, considérées comme « *un moment décisif* » et même l'« *heure de vérité* » de son action¹. A partir de sa création, la FNC s'employa à devenir un groupe de pression capable de peser sur les élections. Les résultats électoraux pouvaient ainsi être interprétés comme un « *baromètre de son efficacité* »².

Les municipales de mai 1925 furent les premières élections dans lesquelles la FNC s'engagea³. Par voie de tracts, brochures ou conférences⁴, elle demanda aux citoyens catholiques de voter en masse pour des candidats s'engageant à défendre les libertés religieuses, à l'encontre de la politique jusqu'alors suivie par le Cartel⁵. Mais elle se garda de donner des investitures officielles aux candidats ou de donner des subventions électorales directes⁶. Les résultats de ces élections suscitèrent de nombreuses déceptions, car elles marquaient une nette progression des cartellistes par rapport à celles 1919, et une percée des communistes. Les partis du Cartel avaient même particulièrement progressé là où les manifestations organisées par les catholiques avaient eu le succès le plus certain, comme à Bordeaux, Lyon ou Rennes⁷. Au cours de ces réunions, les militants catholiques avaient essentiellement prêché à des convertis. Le thème de la défense religieuse était peu mobilisateur dans le reste de l'opinion.

Au niveau local, où les organisations politiques étaient peu nombreuses, les liens entre les UD et les organisations politiques pouvaient être forts. En Ardèche, l'UD recommanda les candidats de l'UNRSA, seule force politique du département qui acceptait de défendre le

¹ *Ibid.*, p.233

² *Ibid.*

³ Les communes assurant l'entretien des édifices culturels et pouvant subventionner les écoles privées secondaires ou supérieures, et les élus municipaux fournissant les délégués pour les élections sénatoriales

⁴ APP, BA/1905, dossier sur la FNC : rapport de police du 31 juillet 1925.

⁵ A partir de décembre 1928, la FNC définit précisément ses attentes auprès des candidats aux élections municipales : « *liberté des manifestations catholiques extérieures, égalité dans les secours municipaux accordés aux enfants indigents des écoles privées comme publiques, enfin la propreté de la rue et la lutte contre la pornographie* » : BONAFOUX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.236

⁶ APP, BA/1905, dossier sur la FNC : rapport de police du 21 mai 1925.

⁷ *Ibid.*

programme de défense catholique¹. L'adhésion de catholiques à la FNC et à des partis politiques acceptant son programme de défense religieuse n'entraînait aucune restriction².

Les élections législatives, seules à pouvoir aboutir aux changements législatifs souhaités, furent la préoccupation principale de la FNC dans le cadre de son action civique. La FNC élaborait une procédure en trois temps pour défendre les intérêts catholiques. Au moment des élections, elle envoyait à chaque candidat un questionnaire portant sur des revendications précises concernant la liberté des congrégations et la liberté d'enseignement pour les religieux, ce qui supposait de revenir sur les lois de 1901 et de 1904. En fonction des réponses reçues, la FNC indiquait aux catholiques de chaque circonscription le ou les candidats qui avaient répondu favorablement à ces demandes. Enfin, elle suivait l'activité du candidat élu à la Chambre, pour vérifier que ses votes étaient conformes à ses engagements pris pendant la campagne³.

Si la FNC se proclamait étrangère à la politique des partis, c'était en réalité au sein d'un champ restreint, qui excluait toute forme d'anticléricalisme. Ce conservatisme politique de la FNC, déjà patent à sa création, se renforça d'ailleurs au cours des années Trente⁴. Les liens entre monde catholique et monde politique n'étaient cependant pas à sens unique : les organisations politiques avaient un intérêt électoral net à attirer à elles le vote des électeurs catholiques.

¹ « Union diocésaine et Comité départemental », Sylvestre, *L'Impartial ardéchois*, le 16 septembre 1925. Les royalistes de l'AF étaient alors volontairement négligés.

² Cf. La déclaration de Mgr Nègre, l'évêque de Tours en janvier 1925 : *La Gazette d'Annonay*, le 10 janvier 1925. Ce n'était pas le cas de la LRN.

³ Corinne BONAFOUX, « Mouvements, associations catholiques et forme ligueuse des années 1830 aux années 1930 », *op. cit.*, p.370-371

⁴ BONAFOUX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.249

III) La question religieuse : un terrain politiquement miné pour les droites anticartellistes

A) La laïcité au cœur des clivages au sein des droites

Si les droites pouvaient faire bloc dans leur opposition à la gauche marxiste, la défense de la propriété et un patriotisme intransigeant, « *elles cess[aient] de faire bloc dès que la question religieuse v[enaient] en discussion* », se partageant en « *deux familles d'esprit* », « *deux traditions idéologiques* » distinctes¹. Ce clivage interne aux droites sur la question religieuse était toujours sensible dans les années Vingt. André François-Poncet, s'interrogeant sur les modalités de constitution d'un grand parti national, reconnaissait que deux questions pouvaient diviser les opposants républicains au Cartel des gauches : la question religieuse et la question sociale. Concernant la première, il estimait que la législature du Bloc national avait amorcé un règlement pacifique du problème, mais il n'évoquait, pour finir de le résoudre, aucune mesure concrète, laissant dans le flou les moyens de réaliser cette union². En Ardèche, le conservateur Xavier Vallat et le libéral Paul Gouy, échangèrent leurs conceptions en matière religieuse par presse interposée dans une série d'articles intitulés « Controverse amicale » en octobre 1925³. Paul Gouy souhaitait une recomposition du champ politique autour du clivage cartellistes-anticartellistes, ces derniers rassemblant les « *hommes d'ordre* », parmi lesquels « *une aile droite catholique et [...] une aile gauche modérée faisant des concessions aux catholiques pour avoir leur appui dans les questions politiques et administratives* »⁴. Il estimait que les catholiques républicains devaient s'allier aux républicains de gauche laïques, plutôt qu'aux royalistes, pour espérer emporter une majorité parlementaire. Or, pour Vallat, la question religieuse restait au fondement du clivage gauche-droite, et continuait de séparer les républicains « de gauche » du reste de la droite. A ses yeux, les « *principes religieux* » étaient « *autrement plus importants que les principes constitutionnels* », et il aurait dû exister une discipline électorale stricte entre les candidats défendant la cause religieuse, y compris entre républicains et royalistes. Sa « *thèse*

¹ REMOND René, *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1982, p.187

² « Que doit-être le Parti national? », André François-Poncet, *L'Eclair*, 2 décembre 1925.

³ Cf. les articles de Xavier Vallat dans *La Gazette d'Annonay*, les 10 et 17 octobre puis le 7 novembre 1925 ; et ceux de Paul Gouy, alias Sylvestre, dans *L'Impartial ardéchois* les 15 et 22 août 1925.

⁴ *L'Impartial ardéchois* les 15 août 1925.

électorale » était claire : « *pas d'ennemi à droite* », la droite étant entendue par lui comme l'ensemble des forces politiques favorables aux droits et libertés catholiques et à une révision de la législation laïque¹. Cet appel à l'union des droites resta un vœu pieu, et la question institutionnelle demeurait un clivage supérieur à la question religieuse, comme en témoignaient les tensions vives entre le PDP et l'AF pour représenter les catholiques.

1) Les partisans affirmés, mais politiquement opposés, de la cause catholique : le PDP et l'AF

Ces deux organisations politiques affirmaient nettement leur volonté de revenir sur la législation laïque, mais elles se livraient une concurrence féroce pour parler au nom des catholiques mobilisés contre le Cartel des gauches.

Le projet politique des démocrates chrétiens était de détacher le catholicisme du conservatisme politique, et notamment de lutter contre l'influence de l'AF en ancrant durablement le catholicisme français au sein de la République. Le PDP poursuivait la politique de ralliement souhaitée par Léon XIII dans les années 1890. Le rapport des démocrates chrétiens à la mobilisation catholique fut, de fait, empreint d'une grande méfiance et d'une grande hostilité envers les monarchistes. La présence de démocrates-chrétiens au sein de la FNC put faire redouter à certains une identification, au sein de l'opinion publique, entre le jeune PDP et le conservatisme politique traditionnel. L'union des catholiques sur le terrain de la défense religieuse devait au contraire se faire à l'exclusion totale et permanente des activistes d'AF. Les démocrates chrétiens s'opposèrent ainsi à la candidature de Léon Daudet à l'élection sénatoriale partielle du Maine-et-Loire en juin 1925, provoquant les violentes attaques de l'AF à leur encontre, et notamment contre Ernest Pezet². Ce souci de se démarquer du conservatisme politique se traduisit également par l'opposition du PDP à la stratégie électorale de la FNC, qui visait à rassembler le vote des catholiques au second tour des élections, quelque soit le candidat arrivé en tête³.

L'AF souhaitait bénéficier, dans son rapport à la FNC, de son antériorité et de sa constance dans la défense des catholiques. Elle liait la défense catholique avec la cause monarchiste et avec le conservatisme : l'Eglise était à ses yeux le plus puissant vecteur de

¹ *La Gazette d'Annonay*, le 7 novembre 1925.

² DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.168-169. Pour l'élection sénatoriale de juin 1925 dans le Maine-et-Loire, cf. le chapitre XI.

³ Jean-Claude Delbreil note ainsi la position ambiguë et inconfortable du PDP « *face à la FNC, souvent contre elle et à l'intérieur de celle-ci par certains représentants* » : DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.178

conservation sociale. Mais, dès l'origine, la FNC maintint une ligne de neutralité à son égard¹. L'AF voyait avec aigreur le succès rapide du rassemblement des catholiques dans un mouvement soumis à la hiérarchie ecclésiastique et officiellement apolitique. Après avoir appelé ses lecteurs et militants, en septembre 1924, à participer au mouvement d'organisation des catholiques², *L'Action française* ne relaya par la suite que très ponctuellement les manifestations catholiques des mois de novembre et décembre 1924. Au final, la FNC et l'AF ne collaborèrent jamais ensemble. L'AF engagea les catholiques à ne pas laisser à la FNC le soin de lutter toute seule pour les droits des catholiques³. Le ressentiment des royalistes fut accentué par la défaite de Léon Daudet en juin 1925, la FNC n'ayant pas fermement soutenu sa candidature⁴.

Pourtant, certains démocrates chrétiens comme Francisque Gay, n'eurent de cesse de dénoncer la collusion entre l'AF et la FNC, dénonçant notamment la présence de Xavier Vallat au comité directeur de la ligue catholique, et comme l'un de ses principaux orateurs. Sa proximité politique et personnelle avec Maurras et Daudet entretenait l'image d'une collusion conservatrice et nationaliste entre les deux organisations. La présence d'autres royalistes notoires, comme Louis Guibal, Le Cour Grand-Maison ou François Saint-Maur, au sein des instances dirigeantes de la FNC renforçait cette suspicion de conservatisme de la FNC, de même que les positions nationalistes du général de Castelnau en politique étrangère, plus proches de l'AF que de la ligne pontificale. Par ailleurs, au niveau local, de nombreux militants et cadres de la FNC venaient de l'AF⁵.

L'étude de la situation en Ardèche permet de mettre à jour l'ambiguïté des positions existantes. Dans ce département où une longue tradition conservatrice existait et était encore vivace, les royalistes étaient invités à s'engager dans les rangs des UC⁶. Mais cet entrisme n'était pas vu d'un bon œil par le chanoine de Casteljau qui avait en charge l'organisation catholique du département. La figure de Xavier Vallat cristallisait les tensions pouvant exister au sein du mouvement catholique vis-à-vis des royalistes. Dans une lettre écrite à l'évêque de Viviers, Mgr Hurault⁷, Vallat se plaignait que l'Ardèche soit, selon lui, le seul département où les anciens parlementaires du département, Vallette-Viallard, Gailhard-Bancel et lui-même,

¹ BONAFIOUS-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.277-282

² *L'Action française*, le 20 septembre 1924.

³ BONAFIOUS-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.277

⁴ Le détail de cette élection est relaté dans le chapitre V.

⁵ Suite à la condamnation pontificale de l'AF en décembre 1926, ils durent choisir leur camp.

⁶ *Le Clairon de l'Ardèche*, le 15 mars 1925, appelle les royalistes du département à s'engager dans les organisations catholiques en cours de constitution.

⁷ Archives municipales de Lyon, fonds Xavier Vallat, 21 II 23 : lettre de Xavier Vallat à Mgr Hurault le 20 février 1925.

qui avaient toujours défendu la cause du catholicisme¹, ne fussent pas invités à prendre la parole aux réunions catholiques. Il soupçonnait le chanoine de Casteljau de refuser le concours des conservateurs ardéchois, pourtant politiquement influents et défenseurs traditionnels du catholicisme, et ceci uniquement en raison de leurs « *préférences constitutionnelles* »². Il dénonçait la suspicion et le rejet du chanoine pour « *quiconque [était] suspect de sympathie pour l'Action française* », et admettait se sentir particulièrement visé par cette mise à l'écart des anciens parlementaires. Cette attitude créait selon lui la division parmi les catholiques ardéchois. La réponse de l'évêque témoigne de sa difficulté à gérer la personnalité de Vallat. Il reconnaissait son dévouement pour la cause catholique et lui promit de l'inviter à parler à ses côtés en Ardèche, ce qui fut fait à Aubenas le 5 juillet 1925. Mais il reprochait aux royalistes du *Clairon de l'Ardèche* de faire de Vallat « *le drapeau de leur propagande* »³, et de profiter des réunions catholiques en Ardèche pour vendre leur journal, voire pour fonder des comités royalistes⁴. Suite à la condamnation pontificale de l'AF, les relations de Xavier Vallat et de Mgr Hurault restèrent empreintes d'une certaine méfiance réciproque⁵.

Proches sur le terrain de la défense catholique, il n'y eut aucun rapprochement entre l'AF et la FNC. Seuls des hommes les reliaient, par leur appartenance aux deux organisations, donnant notamment à la FNC sa coloration politique conservatrice. Mais, pour paraphraser et détourner Poincaré, toute l'étendue de la question institutionnelle séparait les deux mouvements⁶. La FNC incarnait le second ralliement des catholiques français à l'issue de la Grande Guerre. Cette organisation se voulait apolitique et entendait respecter le cadre institutionnel établi, dans l'espoir de réformer la législation tertio-républicaine en faveur de la religion et des intérêts catholiques.

¹ Il rappelle avoir été, avec Gailhard-Bancel, parmi les 11 parlementaires à voter contre le respect des lois de laïcité sous la législature du Bloc national.

² Vallat rappelle pourtant à l'évêque « *qu'en Ardèche, la lutte électorale s'est toujours déroulée sur le plan religieux ; il semblerait donc que là, moins qu'ailleurs, il y ait des inconvénients à voir des hommes politiques se mêler activement à leurs concitoyens pour défendre leur foi commune* », même les conservateurs.

³ Archives municipales de Lyon, fonds Xavier Vallat, 21 II 23 : lettre de Mgr Hurault à Xavier Vallat le 27 février 1925.

⁴ Il cite un précédent, non daté, à Villeneuve-de-Berg.

⁵ Cf. chapitre XIV.

⁶ Poincaré avait déclaré au progressiste Charles Benoist en 1912, lors d'une réunion de la commission du suffrage universel de la Chambre des députés : « *De vous à moi, il y a toute l'étendue de la question religieuse* ».

2) Le cas ambigu de la LRN

Les relations entre la FNC et la LRN évoluèrent rapidement. A sa création, le cardinal Dubois aurait mené une active propagande en faveur de l'adhésion des catholiques à la nouvelle ligue¹. La proximité entre les deux mouvements était symbolisée par la cohabitation de Millerand et de Castelneau à la tête de la LDP. Le président de la LRN ne souhaitait pas se couper de la mobilisation catholique. Dans une réponse au directeur du quotidien *Le Phare de la Loire*, Maurice Schwob, qui le mettait en garde contre les risques que la LRN ne se fasse entraîner par « *une aile droite volontairement compromettante* », car trop cléricale, Millerand répondit qu'il était conscient de ce risque mais qu'il ne voulait pas, « *par peur de se compromettre, [...] écarter des concours précieux, dès lors [...] qu'ils se pla[çaient] dans le cadre [...] de la République nationale* »². Millerand avait conscience de la force de la mobilisation catholique qui se développait alors dans le pays.

Mais le passé socialiste de Millerand déplaisait à une partie des catholiques. En Ardèche, les catholiques furent invités, en décembre 1924, à se regrouper avant d'envisager d'adhérer à la LRN, en attendant qu'elle clarifie son propos au sujet de la place de la religion³. La VI^e assemblée de l'ACA jugea, en mars 1925, que les catholiques ne pouvaient pas s'engager dans la LRN, puisqu'elle avait inscrit dans son programme le respect des lois de laïcité, combattues par la FNC.

La naissance concomitante de la FNC et de la LRN laissait envisager leur possible complémentarité au nom de la lutte anticartelliste, les catholiques s'associant de façon apolitique dans la FNC, et adhérant en parallèle à la LRN pour combattre le Cartel sur le terrain politique. Il n'en fut rien. Le rassemblement politique qu'entendait opérer la LRN l'empêchait de prendre nettement position sur la question religieuse. La FR profita de ce vide pour l'investir et en tirer des bénéfiques politiques.

¹ Par ailleurs, certains catholiques étaient redevables à Millerand, au pouvoir, de n'avoir pas cherché à appliquer strictement les lois de laïcité.

² AN, fonds Millerand, 470AP88 : lettre de Maurice Schwob à Millerand datée du 11 novembre 1924, et la réponse de Millerand à Schwob datée du 13 novembre 1924.

³ Jacques Granval, « Par le droit chemin », *La Croix de l'Ardèche*, le 7 décembre 1924 : il mentionne notamment une déclaration d'Etienne Flandin, membre du Comité directeur de la LRN, qui se serait « *permis de parler avec dédain "du cléricalisme et des sectaires de droite"* ».

3) La FR et le PRF à la conquête du vote catholique, préalable à la création d'un grand parti républicain national

La disparition de l'ALP après la guerre donna à la FR l'opportunité d'élargir sa base électorale en direction des anciens libéraux¹. La forte mobilisation catholique de l'automne et de l'hiver 1924-1925 fut perçue comme une démonstration de force de l'électorat catholique, bien décidé à ne pas transiger avec les lois de laïcité en vigueur. La mauvaise volonté affichée par la hiérarchie catholique vis-à-vis de la LRN incita la FR à s'en démarquer, pour occuper, seule, la représentation politique de l'électorat catholique républicain. Le passé « progressiste » de la FR et de son précédent président, Auguste Isaac, très attaché à la laïcité, ne rendait pas cette évolution évidente². En se fit en conservant l'esprit libéral qui la caractérisait : moins qu'une adhésion au programme de restauration chrétienne, elle visait à accorder aux catholiques l'égalité de droits devant la loi qu'ils réclamaient. Le congrès du parti des 18 et 19 mars 1925 entérina cette évolution doctrinale, à un moment stratégique : au plus fort de la mobilisation catholique, avant les élections municipales du mois de mai, et suite à la défiance exprimée par la hiérarchie catholique à l'encontre de la LRN³.

Le pasteur Soulier, récemment passé du PRDS à la FR, se chargea de préparer et présenter le nouveau programme religieux du parti à ce congrès⁴. Il entendait, par une évolution législative limitée, apporter satisfactions aux cinq revendications exprimées par les catholiques dans leurs réunions : maintien de l'ambassade de France près le Vatican, respect des promesses faites aux Alsaciens-Lorrains, élargissement des capacités des associations diocésaines, établissement du droit commun pour les congrégations, et intérêt de l'Etat pour l'enseignement libre. Les deux premières revendications ne nécessitaient aucune nouvelle œuvre législative mais au contraire le maintien de la législation léguée par le Bloc national. En plus du maintien de l'ambassade du Vatican, Soulier souhaitait que le Saint-Siège soit également admis à la SDN. Concernant les autres revendications, les modifications

¹ Ce constat est fait par un membre du comité directeur de la FR, M. Nourissat, ancien bâtonnier de Dijon, au congrès de la FR des 18 et 19 mars 1925 : « [L']Action libérale a disparu, et, dans le corps électoral, il y a un vide immense. Qui est-ce qui va représenter aujourd'hui le parti de la conservation sociale que l'Action libérale représentait ? » : AN, fonds Marin, 317AP86 : discussion sur la politique religieuse lors du congrès de la FR de mars 1925.

² VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres*, op. cit., p.176. Pourtant catholique pratiquant dans le privé, Isaac avait voté, le 22 décembre 1920, à la Chambre des députés, un texte condamnant les « menées cléricales » alors que la quasi-totalité du groupe ERD avait voté contre ou s'était réfugiée dans l'abstention.

³ La question religieuse montre l'ambiguïté du fonctionnement de la LRN. L'adhésion de la FR à cette ligue n'empêchait pas sa totale autonomie politique, y compris sur un point de programme politique qui entraînait en contradiction avec celui de la LRN.

⁴ AN, fonds Marin, 317AP86 : rapport Soulier sur *La politique religieuse du parti*.

législatives souhaitées par Soulier visaient à harmoniser la législation existante pour mettre toutes les associations, professionnelles, culturelles ou laïques, à égalité face aux autorisations et déclarations administratives, et face aux dons et aux legs. Cette harmonisation passait par l'abrogation du titre III de la loi du 1^{er} juillet 1901 et la modification de la loi du 9 décembre 1905, créant les associations culturelles. Cette abrogation permettait d'admettre les congrégations et ces associations au bénéfice des lois de 1884 et 1920¹. Il prévoyait également la prise en charge par l'Etat d'une partie du financement de l'enseignement libre, « *selon le nombre de leurs élèves et de leur succès* », ce qui revenait à établir la proportionnelle scolaire chère aux militants catholiques. Le rapporteur du programme scolaire de la FR, André Join-Lambert, prit en compte la dernière grande revendication catholique, celle de la liberté d'enseignement des congréganistes, interdite par la loi de 1904. Son rapport précisait que « *tous les Français jouissant de leurs droits civiques* » devaient être « *admis* » à enseigner dans l'enseignement libre².

Edouard Soulier insista sur l'importance de cette évolution programmatique de la FR dans la vie politique française : à la différence de l'ALP, la remise en cause des lois dites « *intangibles* » faisait désormais partie du « *programme actif d'un parti républicain historique* »³, né de l'ancien groupe des républicains progressistes, sous l'égide de Jules Méline. Cette inflexion doctrinale de la FR entraînait sa droitisation au sein du champ politique. Mais ce que le parti gagnait en audience à sa droite, parmi l'électorat de l'ancienne ALP, il le perdait à sa gauche. Cette évolution rendait aussi plus délicate une entente avec les alliancistes, restés profondément attachés aux lois de laïcité.

Les modifications programmatiques de la FR sur les questions religieuses et scolaires, ne furent d'ailleurs pas mises en avant par la suite. Les membres de la FNC demandèrent à la FR de préciser son programme religieux avant les élections de 1928⁴. Cette discrétion du parti s'expliquerait, selon Jean-Noël Jeanneney, par la méfiance de Marin et de de Wendel envers les « *ultracléricaux* » du parti⁵. On peut aussi penser qu'ils s'étaient aperçus des risques électoraux d'une identification trop forte de la FR à un parti clérical dans l'opinion. Malgré

¹ La loi du 21 mars 1884 sur les syndicats et associations professionnelles avait été remaniée par la loi du 12 mars 1920 pour permettre aux professions libérales de bénéficier de la loi de 1884. Ces lois permettaient aux associations professionnelles de recevoir des dons et des legs sans limitation ni autorisation.

² AN, fonds Marin, 317AP86 : discussion sur la politique scolaire lors du congrès de la FR les 18 et 19 mars 1925.

³ « Les lois laïques et la liberté », Edouard Soulier, *L'Echo de Paris*, le 19 avril 1925.

⁴ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.277-278

⁵ Cité dans *Ibid.*

tout, dans l'entre-deux-guerres, la FR se rallia progressivement à la vision organiciste de la société venue du catholicisme¹.

Cette droitisation des républicains nationaux suite à la mobilisation catholique fut également sensible dans le Puy-de-Dôme. Jacques Bardoux jugeait nécessaire que l'opposition républicaine anticartelliste s'ouvrit nettement aux catholiques pour espérer devenir majoritaire dans le pays et vaincre le Cartel. A partir du mois de juin 1925, il engagea des discussions avec diverses personnalités religieuses, pour aboutir à un programme religieux qui fût accepté par la hiérarchie catholique, et que le PRF, la future FRSPC, et la LRN pourraient adopter². Il se mit en relation avec deux personnalités d'influence nationale : le nonce Ceretti, représentant du pape en France, et le père Janvier, représentant de l'ACA à la FNC. Au niveau local, pour s'assurer le soutien électoral des catholiques puydômois, il eut une correspondance avec l'évêque de Clermont, Mgr Marnas. Il leur présenta le programme religieux « *minimum* » qu'il avait élaboré en vue du congrès fondateur de la FRSPC en octobre 1925. Ce programme assurait « *le respect des engagements pris vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine et le maintien des contacts établis avec les autorités confessionnelles ; [...] l'aménagement des lois existantes dans le cadre de la République ; [...] l'égalité des droits des parents pauvres ou riches pour l'instruction confessionnelle de leurs enfants* »³. Mgr Marnas trouva ce programme trop flou et lui demanda de se prononcer « *très explicitement* » sur l'abrogation du titre III de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de la loi du 7 juillet 1904 interdisant aux religieux d'enseigner⁴. Si Bardoux lui donna raison, le programme religieux de la FRSPC, adopté le 25 octobre, ne changea le texte initial que d'un mot : « *l'aménagement et l'élargissement des lois existantes* »⁵. La présentation du programme religieux par Emile Lasbax, professeur de philosophie à la faculté de Lettres de Clermont-Ferrand, lors du congrès, fut un peu plus précise : « *l'aménagement et la révision de la législation dans le plus grand esprit de libéralisme, afin d'accorder aux religions, tout comme aux laïques, le droit de posséder, le droit d'association et le droit d'enseigner* »⁶. L'abrogation des lois n'était pas

¹ *Ibid.*, p.577-578. Le libéralisme et l'individualisme d'avant-guerre laissent alors place à une vision organiciste de la société, dont la famille serait la cellule de base. La FR se prononça ainsi en faveur du vote familial. « L'organisation professionnelle » promue par le parti, si elle ne visait pas à restaurer les corporations du Moyen-Âge, devait également améliorer les relations collectives contractuelles au sein des entreprises. Malgré tout, ces propositions et considérations ne firent jamais l'unanimité dans le parti et certains restaient attachés aux conceptions libérales d'avant-guerre.

² ADPDD, 142J360 : lettre de Bardoux au nonce Ceretti, le 22 juin 1925.

³ *Ibid.* : lettre de Bardoux au père Janvier, le 26 août 1925.

⁴ *Ibid.* : lettre de Mgr Marnas à Bardoux, le 29 septembre 1925.

⁵ ADPDD, 142J351 : programme de la FRSPC suite au congrès du 25 octobre 1925. C'est nous qui soulignons.

⁶ *Ibid.*

explicitement mentionnée et, dans le programme officiel, les formules restèrent encore plus floues que celles utilisées le jour du congrès : Bardoux souhaitait ménager l'électorat peu pratiquant du Puy-de-Dôme.

Si pour une partie de l'opposition modérée, la résolution du problème religieux était une nécessité stratégique pour espérer unir l'anticartellisme de droite et le rendre victorieux, la majorité des alliancistes, maintint une position nette de respect des lois de laïcité existantes.

4) L'attachement du PRDS à la laïcité, fondement républicain non négociable

La position du PRDS sur la question religieuse avait été arrêtée au moment des élections de 1924. Rédigé par André François-Poncet, le programme du PRDS affirmait se méfier de tout esprit d'intolérance religieuse de même que de toute offensive du cléricalisme et souhaitait un apaisement religieux grâce à l'application des lois laïques existantes dans un esprit libéral¹. A la différence de la FR, cette position n'évolua pas après la victoire du Cartel. Au contraire, les élus du PRDS insistèrent pour que le respect des lois de laïcité apparut dans le programme de la LRN². François-Poncet estimait d'ailleurs en décembre 1924 qu'« *il y a[vait] [...] un très grand nombre, une majorité de catholiques républicains, de même qu'il y a[vait] un grand nombre et peut-être une majorité de catholiques anticléricaux* »³. Les catholiques militants n'étaient qu'une minorité dans le pays, et la position neutraliste du PRDS sur la question religieuse pouvait contenter la majorité d'entre eux. Lors de la publication de la première lettre des cardinaux et archevêques à Herriot, le 26 septembre 1924, le parti s'émut des passages remettant en cause la laïcité⁴. Autre preuve de la volonté du parti de ne pas transiger avec la laïcité, les divergences entre Mamelet et Bardoux en octobre 1925, aboutissant à la démission du premier et son ralliement à la FR, portaient entre autres sur la question religieuse. Mamelet jugeait le programme religieux de la FRSPC trop ambigu sur la révision possible des lois de laïcité et sur des mesures en faveur de l'enseignement

¹ AN, fonds André François-Poncet, 462AP6 : programme du PRDS en vue des élections du 11 mai 1924.

² André François-Poncet indique ainsi, à propos de la mobilisation des catholiques, qu'il salue, qu'il n'est lui-même pas pratiquant et qu'il reste « *fermement partisan de la séparation du temporel et du spirituel, et de la neutralité de l'Etat en matière de confession.* » mais se dit « *dégoût[é]* » par « *l'état d'esprit anticléric[al] [et] la politique anticléricale qui s'en inspire* ».

³ *Ibid.*

⁴ *La République démocratique (organe officiel du PRDS)*, le 9 novembre 1924. Même réticence observée de la part du journal *Le Temps* suite à la publication du manifeste des cardinaux de mars 1925 remettant en cause le principe même de laïcité de l'Etat, et jugée particulièrement « *inopportun* » dans un moment où les républicains nationaux ont besoin d'être unis contre le Cartel : *Le Temps*, le 13 mars 1925.

libre : « ces formules à dessein obscures [...], ne semble-t-il pas qu'elles s'écartent du programme de notre Parti, dans une mesure assez sensible ? » s'interrogeait-il faussement¹.

La dynamique d'union de l'anticartellisme se heurta donc au maintien de divergences politiques sensibles entre les différentes sensibilités de l'anticartellisme de droite, et la question religieuse était l'une d'entre elles. Le maintien de la question religieuse comme clivage politique fort des droites se retrouvait à la Chambre des députés, quand il s'agissait de prendre position sur ce thème.

5) Le faible soutien des députés anticartellistes à la cause catholique

La frilosité des partis modérés à s'engager nettement dans la défense de la cause catholique se traduisait à la Chambre par la faiblesse numérique du groupe parlementaire de défense religieuse, présidé par Henri Groussau. Il ne comptait que 85 membres, sur plus de 220 députés anticartellistes élus en juin 1924, soit un peu plus d'un tiers de l'opposition anticartelliste, et moins de 15% du total des députés élus en 1924. Xavier Vallat estimait d'ailleurs que les candidats présentant un programme de revendications religieuses très nettes ne pouvaient obtenir une majorité de voix que dans une douzaine de départements au maximum, reconnaissant que les électeurs déterminés à exiger en priorité de leurs députés de telles positions politiques étaient minoritaires, y compris au sein de l'électorat catholique².

L'étude des votes du 2 février 1925 et du 20 mars 1925, permet de mesurer la frilosité d'un certain nombre de députés anticartellistes sur les questions religieuses. Le vote du 2 février portait sur la demande de renvoi du chapitre 9 du budget des Affaires étrangères présentée par deux députés du groupe URD, Sérot et Tinguy de Pouët. Le rejet de cette demande revenait à entériner la suppression des crédits de l'ambassade auprès du Vatican. Les résultats furent les suivants pour l'ensemble du vote et concernant les 37 députés de nos départements d'étude élus en 1924, représentant une grande partie du spectre des groupes parlementaires.

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J320 : lettre d'Albert Mamelet à Jacques Bardoux le 20 octobre 1925.

² *La Gazette d'Annonay*, le 10 octobre 1925.

Liste des 37 députés de nos départements d'étude		
Députés du corpus de département	groupe parlementaire	département¹
Sully-Eldin	socialiste	A
Albert Paulin	socialiste	P
Claussat	socialiste	P
Varenne (Alexandre)	socialiste	P
Breton (Jean)	socialiste	R
Darme	socialiste	R
Février	socialiste	R
Gerboud	socialiste	R
Moutet (Marius)	socialiste	R
Rognon (Etienne)	socialiste	R
Antériou	républicain socialiste et socialiste français	A
Chassaing	radical-socialiste	P
Huguet	radical-socialiste	P
Marrou	radical-socialiste	P
Reynouard	radical-socialiste	P
Bender (Emile)	radical-socialiste	R
Chazette	radical-socialiste	R
Fillon	radical-socialiste	R
Godard (Justin)	radical-socialiste	R
Herriot	radical-socialiste	R
Lambert	radical-socialiste	R
Vermare	radical-socialiste	R
Astier (Marcel)	gauche radicale	A
Fringant	gauche radicale	MM
Boyer (Edmond)	républicains de gauche	ML
Rabouin (Alfred)	républicains de gauche	ML
Mazerand	républicains de gauche	MM
Duclaux-Monteil	union républicaine démocratique	A
Grandmaison (commandant de)	union républicaine démocratique	ML
Ferry (Désiré)	union républicaine démocratique	MM
Marin (Louis)	union républicaine démocratique	MM
Warren (Edouard de)	union républicaine démocratique	MM
Wendel (François de)	union républicaine démocratique	MM
Andigné (Geoffroy d')	non inscrit	ML
Blachez	non inscrit	ML
Bougère (Ferdinand)	non inscrit	ML
Planchenault	non inscrit	ML

Résultats généraux du vote du 2 février 1925	
contre	314
pour	250
abstention	7
absents	10
Total	581

¹ A pour Ardèche, ML pour Maine-et-Loire, MM pour Meurthe-et-Moselle, P pour Puy-de-Dôme et R pour Rhône.

Vote des 37 députés de nos départements d'étude lors du vote du 2 février 1925					
	nombre par groupes	pour	contre	abstention	absence
socialistes	10		9		1
républicains socialistes	1		1		
radicaux-socialistes	11		11		
gauche radicale	2		1	1	
républicains de gauche	3	3			
URD	6	6			
non inscrits	4	4			

Ce scrutin ne suscita pas véritablement de division à droite. L'enjeu était autant diplomatique que religieux. L'utilité du maintien de l'ambassade du Vatican était défendue par l'ensemble de la droite, ainsi que par une partie du centre gauche, par la voix d'Aristide Briand. Le Cartel fit, lors de ce vote, le plein de ses voix de juin 1924. Le faible nombre d'abstentions et d'absences témoigne de son caractère politiquement clivant. Le seul groupe divisé, d'après notre échantillon, fut celui de la *Gauche radicale*, composante fragile du Cartel à son aile droite : le député radical de l'Ardèche, Marcel Astier, élu sur une liste cartelliste, vota en faveur de la suppression de l'ambassade alors que son collègue meurthe-et-mosellan, Charles Fringant, élu sur une liste d'union nationale dans un des départements les plus concernés par la mobilisation catholique préféra s'abstenir.

Un mois et demi plus tard, le manifeste des cardinaux fut débattu à la Chambre. Les députés furent appelés à se prononcer sur l'ordre du jour du radical Cazals, qui réaffirmait le caractère laïque de la République et réprouvait l'« *appel à la violence* » contenu selon lui dans ce manifeste¹. La question posée était, cette fois, d'ordre strictement religieux. 4 des 5 députés de notre corpus siégeant parmi les groupes centristes, *Gauche radicale* au centre gauche et *Républicains de gauche* au centre droit, choisirent d'affirmer leur attachement à la laïcité à l'occasion de ce vote. Le cinquième, Alfred Rabouin en l'occurrence, était absent le jour du vote.

¹ Journal officiel, Chambre des députés, Débats parlementaires, le 20 mars 1925. L'ordre du jour Cazals était le suivant : « *La Chambre, affirmant son attachement aux principes de laïcité sur lesquels la République a fondé la liberté de conscience du citoyen et la liberté des cultes, définies par la Déclaration des droits de l'homme ; décidée à maintenir le régime de la Séparation des églises et de l'Etat qui, seul, assure la suprématie du pouvoir civil ; réprouvant un appel à la violence qui déclare propice une telle agitation à l'heure où le pays doit résoudre les plus grandes difficultés financières et internationales ; fait confiance au gouvernement pour poursuivre sans défaillance l'application ferme et loyale des lois de laïcité et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour* ».

Résultats généraux du vote du 20 mars 1925¹	
pour	320
contre	185
abstention	53
absents	21
Total	579

Vote des 37 députés de nos départements d'étude lors du vote du 20 mars 1925					
	nombre par groupes	pour	contre	abstention	absence
socialistes	10	9			1
républicains socialistes	1	1			
radicaux-socialistes	11	11			
gauche radicale	2	2			
républicains de gauche	3	2			1
URD	6		6		
non inscrits	4		4		

Par rapport au vote du 2 février 1925, l'opposition anticartelliste perdit 65 voix, qui se réfugièrent pour l'essentiel dans l'abstention ou dans l'absence en séance, notamment dans les groupes du centre. Pour affiner cette observation, nous avons dépouillé les votes de l'ensemble des abstentionnistes ou des absents pour cerner les groupes les plus mal à l'aise sur cette question, refusant d'accorder leur soutien au gouvernement Herriot mais refusant tout autant de pouvoir paraître remettre en cause les lois de laïcité.

Abstentions et absences par groupe parlementaire lors du vote sur l'ordre du jour Cazals le 20 mars 1925							
	nombre par groupe	abstention	%	absence	%	abstention + absence	% abstention + absence
communistes	26	26	100%			26	100%
socialistes	105	1	1%	2	2%	3	3%
républicains socialistes	42	1	2%			1	2%
radicaux-socialistes	139	1	1%	4	3%	5	4%
gauche radicale	41	7	17%	3	7%	10	24%
gauche républicaine démocratique	44	6	14%	4	9%	10	23%
républicains de gauche	36	8	22%	5	14%	13	36%
PDP	14						
URD	104			3	3%	3	3%
non inscrits	28	3	11%			3	11%
Total	579	53	9%	21	4%	74	13%

Si les 26 députés communistes représentaient la moitié des abstentionnistes, 23 des 27 autres et 12 des 21 absents venaient des groupes du centre. Au total, un quart des députés de

¹ A noter que les résultats annoncés en séance, et repris dans la presse, gommeaient cette forte progression des abstentions puisqu'ils annonçaient des résultats presque équivalents à ceux du 2 février, à savoir 325 pour et 251 contre.

la *Gauche radicale* et de la *Gauche républicaine démocratique* et plus d'un tiers des Républicains de gauche choisirent l'abstention ou l'absence lors de ce débat religieux. Les autres députés se partagèrent entre partisans du gouvernement, notamment à la *Gauche radicale*, et opposants. L'URD et le PDP se distinguèrent par l'homogénéité de leur vote, refusant de faire confiance au gouvernement dans l'application des lois de laïcité. Il y avait là une cohérence avec leurs programmes respectifs, adopté la veille pour la FR, visant à réviser les lois de laïcité¹.

Les questions religieuses demeuraient donc un thème sensible, créant un clivage politique fort, passant au cœur de la droite anticartelliste, dans les doctrines des partis comme dans le vote des parlementaires. Si la mobilisation et l'organisation des catholiques furent un succès, les catholiques militants étaient une minorité dans le pays, et la classe politique resta prudente sur ce thème électoralement périlleux. Au niveau local, les organisations catholiques constituaient cependant une force avec lesquelles les politiques devaient compter.

B) Les organisations politiques face à la mobilisation catholique : entre concurrence militante et instrumentalisation électorale

1) La captation du militantisme catholique, un enjeu politique majeur

Si les organisations anticartellistes étaient multiples à Paris, dans nombre de départements à la population plus restreinte et/ou plus rurale, il n'y avait souvent pas le vivier nécessaire pour faire vivre plusieurs organisations militantes. Les partis politiques structurés et ramifiés étaient peu nombreux. Or la mobilisation catholique parvint, dans tous les départements, à réunir plusieurs milliers et, souvent, plusieurs dizaines de milliers d'hommes, faisant des UD les organisations militantes les plus importantes. Localement, les hommes politiques souhaitant créer une organisation anticartelliste devaient composer avec elles.

En Ardèche et dans le Rhône, nous n'avons trouvé aucune information mentionnant la concurrence ou la compétition entre les deux types d'organisation. En Ardèche, l'UNRSA n'entendait pas devenir un parti de masse, et se contentait de rassembler les cadres progressistes et libéraux du département. L'urbanisation et la démographie du département du Rhône expliquaient sans doute que la FR, bénéficiant d'une implantation ancienne, pût

¹ Le rapport Soulier, déjà présenté, fut adopté au congrès de la FR tenu les 18 et 19 mars 1925.

développer et ramifier son organisation aux côtés des unions catholiques du département, sans qu'il y ait forcément de concurrence entre elles.

Dans le Maine-et-Loire et la Meurthe-et-Moselle, des liens très forts existaient entre les unions catholiques et certaines organisations politiques. En Anjou, les cadres de la *Légion* s'étaient engagés au sein de l'UD¹. En Meurthe-et-Moselle, des liens forts unissaient l'UD à l'URE, les cadres des deux mouvements étant souvent les mêmes, issus de la tendance démocrate-chrétienne. Cette proximité explique sans doute le manque de visibilité de l'URE dans ce département, son action se confondant bien souvent, *de facto*, avec celle de l'UD. Dans ce cas, nulle concurrence entre les deux organisations. Par contre, Marin éprouvait une nette hostilité envers le président de l'UD, Georges Bouf, dont il craignait qu'il puisse nuire à ses intérêts politiques locaux. Mais les élus républicains nationaux du département n'étaient pas organisés dans un parti structuré qui aurait pu entrer en concurrence avec les unions catholiques. Ils se montrèrent toutefois soucieux de conserver leur indépendance vis-à-vis de l'UD.

Dans le Puy-de-Dôme, la situation semble avoir été plus concurrentielle. Les unions catholiques se constituèrent au moment où Jacques Bardoux projetait de créer son parti de militants. Dans sa correspondance avec Robert Thomas, le secrétaire général du PRF, qui gérait au quotidien les intérêts locaux du nouveau parti, Bardoux estimait que le vivier militant du département n'était pas suffisant pour deux organisations, politique ou confessionnelle. Il ne chercha pas à empêcher la création des UP, mais souhaitait éviter leur adhésion à la FNC². Il considérait la FNC comme une organisation concurrente à la sienne, sans doute comme l'embryon de ce qui pourrait devenir un parti catholique³. A ce moment-là, l'AG constitutive de la FNC n'avait pas eu lieu et, par la suite, Bardoux, rassuré sur son

¹ Les archives de Bardoux nous permettent de voir qu'en Aveyron, la situation entre unions catholiques et organisations politiques était semblable à celle du Maine-et-Loire : ADPDD, fonds Bardoux, 142J16 : lettre de Monsservin à Bardoux datée du 22 mars 1926. En mars 1926, Monsservin, sénateur et président du Conseil général du département, lui indiquait que les « *jeunesses catholiques [y étaient] fortement organisées et disciplinées* », mais que la grande majorité de ces jeunes, « *sauf quelques exceptions d'extrême-droite, s'empresser[ai]ent de se faire inscrire aux jeunesses Taittinger* ». Cette lettre de Monsservin montre la distinction que les parlementaires modérés faisaient entre les différentes ligues. Les JP n'étaient pas assimilées à une ligue d'extrême-droite au même titre que l'AF ou le *Faisceau*. Cette représentation rend compte du double langage que Taittinger tenait : celui d'une ligue antiparlementaire intransigeante, dans sa concurrence avec les autres ligues pour capter les militants activistes ; et celui d'une ligue servant de service d'ordre aux organisations modérées à destination des parlementaires. Elle témoigne également de l'adaptation des initiatives politiques parisiennes aux conditions politiques locales, souvent politiquement moins radicalisées et concurrentielles. Toujours est-il que Monsservin n'envisageait pas que les JP pussent se développer sans l'adhésion des catholiques dans son département, cette adhésion multiple lui semblant même naturelle.

² ADPDD, fons Bardoux, 142J359 : lettre de Bardoux à Thomas, le 24 janvier 1925.

³ *Ibid.* : lettre de Bardoux à Thomas, le 3 février 1925.

apolitisme, entra en contact avec ses représentants pour élaborer un programme religieux qui lui permette de compter électoralement sur les troupes catholiques.

Bien que l'organisation des catholiques ait suscité la convoitise des organisations politiques de droite, qui cherchèrent souvent à avoir des relais à l'intérieur des différentes UD, une grande prudence continua à caractériser le rapport des politiques à la question religieuse.

2) Des catholiques enjoins à la discrétion politique

Des réserves envers la mobilisation catholique furent rapidement exprimées du côté des républicains nationaux. Dans l'entre-deux-tours des élections municipales de mai 1925, la LRN demanda aux journaux qui lui étaient affiliés de ne pas suivre le mouvement engagé par les organisations catholiques contre le gouvernement Painlevé, en raison de l'interdiction des défilés en l'honneur de Jeanne d'Arc, car cela pouvait nuire aux candidats républicains nationaux engagés dans les élections. De son côté, l'UIE se serait déclarée hostile à l'agitation religieuse. Le grand danger restait à ses yeux le socialisme et le communisme, contre lequel toutes les forces antimarxistes devaient se battre, y compris les radicaux. Elle ne soutenait pas l'agitation catholique qui pouvait favoriser les divisions au sein des organisations antimarxistes¹.

Plus encore que la période du Cartel, les élections législatives de 1928 furent un bon observatoire des relations entre les candidats anticartellistes et les organisations catholiques. Ils partageaient en commun la volonté de défaire les candidats radicaux et socialistes. Les candidats conservateurs se faisaient, dans leurs bastions, les porte-parole des revendications catholiques, comme en Anjou ou dans la circonscription d'Annonay, celle de Xavier Vallat. Ailleurs, quand les positions électorales étaient moins acquises pour les candidats anticartellistes, le soutien catholique était recherché mais sous couvert de discrétion absolue.

Dans le Puy-de-Dôme, Bardoux dut gérer les relations avec les organisations catholiques lors de sa campagne électorale de 1928 dans la circonscription de Riom-Plaine. Le 31 janvier 1928, il reçut une lettre du président de l'union cantonale des catholiques du canton Riom-Ouest, Achard, lui demandant de s'engager publiquement pour la révision des lois sur les congrégations de 1901 et 1904². La réaction de Bardoux montre toute l'ambiguïté de son positionnement politique. Il écrivit directement au président de l'UD, Pajot, un ancien

¹ AN,F7 12953 (1), notes Jean : note de police du 7 mai 1925

² Cf. AD PDD, fonds Bardoux, 142J362 : lettre d'Achard à Jacques Bardoux datée du 31 janvier 1928.

de l'ALP, et au général de Castelnau, à qui il rappelait que le programme religieux du PRF avait été négocié avec « *les plus hautes autorités* » religieuses, ce qui devait prévenir tout conflit avec les unions catholiques locales à ce sujet¹. Il insista auprès de Pajot sur un deuxième point : il ne voulait pas être interpellé en public sur ces questions par des membres des unions catholiques. Il jugeait que ce serait une erreur politique facilement exploitable par ses adversaires de gauche pour le taxer de cléricalisme et dissuader une partie de l'électorat laïque modéré de voter pour lui². Dans sa réponse, Pajot assura à Bardoux avoir « *discrètement transmis* » aux 17 000 membres de l'UD de Clermont le mot d'ordre « *catégorique* » de ne pas poser de questions de politiques religieuses aux candidats du PRF dans le Puy-de-Dôme tout en les assurant de leur soutien dans les urnes³. Dans un département aussi déchristianisé que le Puy-de-Dôme, le PRF cherchait à s'assurer le soutien des catholiques, mais de façon suffisamment discrète pour ne pas repousser un électorat laïque nécessaire à la victoire électorale. L'un des enjeux essentiels des entreprises politiques dans des terres de mission électorales résidait dans l'équilibre politique, inconfortable, à trouver entre la nécessité de rassembler solidement son camp, en lui donnant des gages suffisants, et la nécessité de maintenir une attitude d'ouverture politique pour rallier la frange la plus fragile de l'électorat adverse et faire basculer le rapport de force à son avantage⁴.

Il peut paraître plus surprenant de trouver un exemple similaire en Meurthe-et-Moselle, département dans lequel l'organisation des catholiques fut un véritable succès, et où la pratique religieuse restait forte. La deuxième circonscription de Briey pouvait apparaître comme le fief électoral de François de Wendel : il avait été élu au 1^{er} tour en 1914 et la liste d'Union nationale y avait réalisé de très bons scores en 1919 et 1924. Son comportement vis-à-vis de l'organisation catholique fut pourtant marqué par une certaine distance sous le Cartel. A l'été 1924, il pensait que ce serait une mauvaise chose que l'agitation catholique sortît d'Alsace-Lorraine et s'étendît à l'ensemble du pays. Il estimait que cela ferait le jeu du pouvoir en place car, selon lui, « *il y a[vait] en France un vieux levain de gallicanisme, voltairianisme* » et, à « *chaque fois que l'on surexcit[ait] ces passions* » religieuses, cela avait profité, par le passé, à la gauche anticléricale⁵. Pour éviter de donner à ses adversaires politiques des arguments de collusion avec les catholiques, il déclina systématiquement les

¹ *Ibid.*, lettres de Jacques Bardoux à Pajot et au général de Castelnau datées du 8 février 1928.

² *Ibid.*

³ *Ibid.* : lettre de Pajot à Jacques Bardoux datée du 14 février 1928.

⁴ DUBOIS Jean-Etienne, « Le Puy-de Dôme, terre de mission pour les modérés de l'entre-deux-guerres : Jacques Bardoux et le Parti républicain fédéral », intervention au colloque *Fiefs, bastions, terres de mission et déserts électoraux de la Révolution à nos jours* organisé à Poitiers les 24 et 25 septembre 2009. Actes à paraître.

⁵ *Ibid.*, 190AQ3 : lettre de de Wendel à Louis Marin, datée du 9 août 1924.

sollicitations des organisations catholiques pour participer aux grands rassemblements de Nancy aux Pâques 1925 et 1926¹. En vue des élections législatives de 1928, le président de l'UD, Georges Bouf, lui écrivit, en juin 1927, pour lui indiquer les conditions programmatiques qu'il devait s'engager à accepter pour obtenir son appui officiel, à savoir la modification de la loi du 1^{er} juillet 1901 et l'abrogation de celle du 7 juillet 1904. Même s'il reconnaissait l'influence de l'UD, et qu'il s'était toujours montré favorable à ces mesures, de Wendel n'était pas disposé « à accepter un ultimatum » de sa part².

Le comportement similaire de Bardoux et de de Wendel face aux sollicitations catholiques, en vue des élections législatives de 1928, montre toute l'ambiguïté des rapports d'une grande partie de la droite républicaine modérée vis-à-vis de la question religieuse. Alors que la FNC souhaitait apporter son soutien explicite aux candidats acceptant son programme minimum, pour favoriser leur élection, ceux-ci, même s'ils acceptaient personnellement les revendications catholiques, refusaient la plupart du temps la publicité de ce soutien, ne voulant pas paraître aux ordres du « parti catholique ».

La mobilisation catholique fut à l'origine des protestations populaires les plus importantes contre le Cartel des gauches. Le succès de ses rassemblements n'eut cependant pas de traduction politique. Bien que nombreux, organisés et disciplinés, les catholiques militants ne représentaient qu'une minorité de la population. Les relations entre les organisations catholiques et les forces politiques anticartellistes pouvaient relever d'un certain opportunisme politique, dans le cas de la FR, et toujours d'une grande prudence. La question religieuse continuait à diviser les droites, de même que les enjeux de politique extérieure.

¹ AN, fonds François de Wendel, 190AQ15 : lettres de François de Wendel du 14 mars 1925 et du 1^{er} avril 1926 adressées à Georges Bouf.

² *Ibid*, 190AQ15. : note personnelle de de Wendel datée du 22 juillet 1927.

CHAPITRE VI
LA MENACE CARTELLISTE CONTRE
LES INTERETS NATIONAUX DE LA
FRANCE

La défense de la Patrie, contre les périls intérieurs et extérieurs qui la guettaient depuis la fin de la guerre, constituait l'armature des discours anticartellistes. Ce thème se construisit en opposition avec l'évolution politique des radicaux dès la fin de la législature précédente. En s'alliant aux socialistes adversaires de l'union nationale depuis 1917, ils menaçaient les intérêts vitaux de la nation en cas de victoire du Cartel, sur le plan extérieur en remettant en cause la politique de fermeté de Poincaré envers l'Allemagne, et sur le plan intérieur en menaçant l'ordre et la propriété privée en s'alliant à des socialistes aiguillonnés par les communistes.

Le Cartel devait donc être combattu par les « nationaux », défenseurs des intérêts supérieurs de la Patrie. Ces opposants au Cartel étaient en premier lieu les organisations politiques anticartellistes, mais également des groupements anciens combattants, qui se sentaient autorisés à intervenir sur les sujets concernant les intérêts nationaux, en entrant dans les organisations anticartellistes, ou en manifestant en leur nom propre.

I) La défense des intérêts nationaux : monopole autoproclamé de la droite

A) Le passage d'une droite républicaine « modérée » à une droite « nationale » à la faveur de l'opposition au Cartel des gauches¹

Aux élections cantonales de juillet 1925, *L'Eclair de l'Est*, quotidien conservateur de Nancy, estimait qu'il n'y avait plus que « deux partis en présence : les républicains nationaux, pour qui la France passe avant tout ; les révolutionnaires, qui veulent nous livrer au bolchévisme moscoutaire, agrémenté du militarisme allemand et de la barbarie

¹ Nous adaptons ici le titre du chapitre IV, « Des modérés aux nationaux », dans BERNARD M., *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire d'HDR, Université Paris IV, 2003, p.113

musulmane »¹. Quelques temps plus tard, *Le Temps* faisait sienne cette bipolarisation politique : « l'évolution des partis politiques en France, à travers les groupements, les déchirements, les formations et les dissolutions de blocs et de cartels, tend manifestement à la constitution de deux partis seulement, opposés l'un à l'autre : le parti national et le parti international »². Il appelait à une clarification politique autour de ces deux « partis » : le Cartel élargi aux communistes d'un côté, l'opposition anticartelliste de l'autre « pour que finisse au plus tôt la confusion des idées, des politiques et des hommes d'où résultent pour le pays l'incohérence et l'impuissance ». Ce regroupement n'impliquait pas l'accord de toutes les composantes du « grand parti national » souhaité, et sa constitution était vue comme temporaire, le temps d'écarter la menace « du parti international ».

C'était l'objet initial de la *Ligue Républicaine Nationale*, dont l'appellation, reprenant celle du *Bloc national républicain* conclu en 1919, explicitait les bases politiques du rassemblement de l'opposition républicaine : les « républicains nationaux » devaient s'unir contre les cartellistes et les internationalistes, pour aboutir à une bipolarisation de la vie politique. La FR reprit à son compte cette ambition sous la présidence de Louis Marin. Son bulletin d'information fut significativement renommé *La Nation*. A l'intérieur de ce bulletin, il est intéressant de noter l'évolution de la dénomination de la section consacrée à « *L'activité de la Fédération* ». A partir de décembre 1925, fut ajouté en surtitre à cette section : « *Vers l'organisation du Parti national de liberté, d'ordre et de progrès que réclame la France* »³. Dès 1924, les républicains anticartellistes se désignèrent par l'adjectif substantivé « *national* » dans toutes ses déclinaisons, représentant le « *Parti de l'Ordre* » contre celui de la « *Révolution* »⁴.

Tout opposant au Cartel recevait le label « *national* », comme le député radical Franklin-Bouillon qui appela à la formation d'un gouvernement d'union nationale à partir de la chute du gouvernement Painlevé en novembre 1925⁵. Plus le temps passait et les tensions internes au Cartel s'accroissaient, plus le clivage politique s'installait au cœur du parti radical-socialiste, au sein duquel l'opposition cherchait à attirer à elle les « *radicaux nationaux* », votant en faveur des cabinets Briand de concentration républicaine, pour les distinguer des radicaux rassemblés autour d'Herriot et défendant le maintien de la majorité cartelliste.

¹ « Duel électoral », Paul Sordoillet, *L'Eclair de l'Est*, le 16 juillet 1925. La référence à la « *barbarie musulmane* » doit être replacée dans le contexte du soulèvement d'Abd-el-Krim dans le Rif marocain, qui donna lieu à une campagne anticolonialiste des communistes. Nous reviendrons sur ce soulèvement un peu plus loin.

² Article repris dans *L'Impartial ardéchois* le 5 septembre 1925.

³ *La Nation*, le 25 décembre 1925.

⁴ « Voici votre devoir », Camille Aymard, *La Liberté*, le 6 mai 1925, dans le contexte de l'entre-deux-tours des élections municipales.

⁵ BERSTEIN S., *Histoire du parti radical*, t.1, op. cit., p.423

B) La conception patriotique de la Nation par les anticartellistes

Cette appropriation de l'adjectif « *national* » renvoie à une acception particulière du terme par la droite républicaine de l'époque. Depuis le XVIII^e siècle, où il était employé pour désigner la communauté vivant à l'intérieur des frontières du pays, le terme « nation » connut différentes évolutions. La définition la plus extensible, propre à la France, fut élaborée pendant la Révolution française, la nation étant alors considérée comme l'ensemble des hommes acceptant de mettre leur destin en commun, sans considération de leur origine. Cette conception réactualisée par l'internationalisme marxiste était contradictoire avec celle, plus largement acceptée et héritée du Romantisme européen, d'une communauté culturelle, linguistique et historique, ayant une personnalité collective différente de ses voisines, avec lesquelles elle pouvait entrer en conflit. Si cette vision de la nation alimenta des courants nationalistes, et nourrit une volonté de domination internationale, elle prit principalement, en France, un caractère patriotique, c'est-à-dire un attachement à la défense de ces particularités, sans volonté expansionniste¹.

L'expérience de la guerre et de l'union sacrée incarna un temps cette conception : les Français devaient s'unir pour défendre leur patrie, leur terre, leur culture, leurs institutions républicaines et démocratiques face à l'agression du nationalisme et de l'autoritarisme allemands. La sortie des socialistes de l'union sacrée à partir de septembre 1917, puis le désir de certains d'entre eux de déclencher en France une révolution sur le modèle bolchévique, les placèrent, pour les autres partis, au ban de la nation, en ennemis intérieurs de la Patrie. La critique du Traité de Versailles par les socialistes et leur appui, même ambigu, aux mouvements sociaux de 1919 et 1920 renforça cette image repoussoir pour la droite. André François-Poncet le reconnaissait en 1925 : l'addition du qualificatif « *national* » à celui de « *républicain* » en 1919 ne traduisait pas un quelconque nationalisme agressif tourné vers l'extérieur, mais avait un usage interne qui visait à les écarter du « parti républicain » les socialistes et les communistes, accusés d'avoir brisé l'union des Français du temps de guerre alors même que les enjeux de l'après-guerre nécessitaient le maintien de cette union². La

¹ Sur la définition d'une identité d'une « Vraie France » exclusive de « corps étrangers », élaborée au tournant du XXe siècle, voir LÉBOVICS Herman, *La vraie France. Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, 1995, p.18-21

² FRANCOIS-PONCET André, *Réflexions d'un républicain moderne*, Paris, Grasset, 1925, p.59 : « *Le mot "national" dont nous usions, ne tournait pas vers le dehors une pointe agressive. Il traduisait simplement la solidarité et la fraternité qui s'étaient établies dans les tranchées entre toutes les catégories sociales et toutes les espèces de Français, quelles que fussent leur condition, leur origine, leur croyance, et le vœu que cette union se perpétuât. Il s'opposait ainsi aux tentatives de renouveler et de relancer l'idée de la lutte des classes, que le*

scission du congrès de Tours ne changea rien dans l'immédiat. Les socialistes restaient officiellement attachés au programme marxiste révolutionnaire, et leur pacifisme en politique extérieure était jugé naïf et dangereux par la droite. Avec les communistes, ils représentaient une partie malade de la patrie, la métaphore sanitaire revenant très fréquemment¹. Selon la propagande récurrente des droites, ils mettaient en avant leurs intérêts partisans, contrairement à ceux de la patrie. Le rapprochement électoral des radicaux, libéraux sur le plan économique, et patriotes en politique extérieure, avec les socialistes était considéré comme une alliance contre-nature, comme un acte d'opportunisme politique néfaste. Les radicaux cartellistes rejoignirent alors socialistes et communistes dans ce bannissement patriotique intérieur, qui ne faisait plus d'eux des « bons Français ». Mais leur doctrine les séparait des partis marxistes et la droite ne désespérait pas de les rallier à sa solution d'union nationale.

Malgré la défaite électorale de 1924, due selon elle à l'égarement temporaire du corps électoral devant ses difficultés matérielles, la droite estimait toujours incarner, dans l'opposition, la véritable souveraineté nationale. Elle se voulait l'expression et la représentante des intérêts supérieurs de la patrie. Cette légitimité tenait aussi à l'origine de ses élus, majoritairement du Nord de la France, des gens qui avaient connu les « *dévastations de la guerre* » et qui, de ce fait, auraient davantage « *le sens des réalités* » que les élus cartellistes du Sud de la Loire². L'opposition républicaine se définissait, dans sa diversité, par l'adjonction du qualificatif « *national* », face à un Cartel des gauches soumis à l'internationalisme des socialistes, dépendant eux-mêmes des communistes, incapable de conduire le pays dans le sens de ses intérêts patriotiques³. Le soutien des radicaux socialistes de la Seine aux candidats communistes lors du second tour de l'élection partielle du deuxième secteur, en mars 1926, au nom de la lutte contre le danger fasciste en France, conforta la droite dans l'idée que le Cartel s'étendait désormais jusqu'aux communistes, et qu'il était plus que jamais un danger pour la France.

communisme et le socialisme cherchaient à remettre en honneur et en pratique. C'était, avant tout, un mot pour l'usage interne ».

¹ MONIER Frédéric, *L'apparition du complot communiste en France (1920-1932)*, thèse dirigée par Jean-Jacques BECKER, Paris, Université Paris X Nanterre, 1995

² « Le devoir de la minorité », de Castelnau, *L'Echo de Paris*, le 28 mai 1924.

³ Selon André François-Poncet, « *l'internationalisme qui s'efforce de détruire, au lieu de perfectionner les patries et d'organiser leurs rapports, exerce une action proprement nihiliste. C'est au nom même du progrès humain qu'il faut le combattre. L'internationalisme qui travaille à désagréger les éléments constitutifs d'une nation et à les jeter les uns contre les autres est le plus grave péril dont puisse être menacée une société moderne.* » : FRANCOIS-PONCET André, *op. cit.*, p.68

Sous les gouvernements strictement cartellistes, mais aussi pendant tout le temps où le Cartel resta une virtualité politique menaçante, malgré les tentatives de concentration parlementaire de Briand, ce danger d'une politique antinationale s'exprima dans deux directions : la dénonciation unanime et consensuelle d'une menace communiste en France, favorisée par la faiblesse des gouvernements à son égard ; la critique, politiquement plus clivante à droite, d'une politique étrangère de faiblesse envers l'Allemagne et les alliés de la France.

II) La défense de l'ordre national contre les menées révolutionnaires

Le risque représenté par le Cartel à propos des intérêts nationaux fut exprimé dès la campagne électorale de 1924. La démission de Millerand de la présidence de la République en juin 1924 fut considérée par certains comme la première victoire des communistes, et l'ouverture d'une « *brèche révolutionnaire* » en direction de Moscou¹. La perception d'un danger révolutionnaire ouvert par la victoire du Cartel fut renforcée par l'ouverture d'une ambassade soviétique à Paris en octobre 1924, puis par le défilé communiste lors du transfert des cendres de Jean Jaurès au Panthéon le 23 novembre. Ces deux événements consécutifs prouvaient la volonté des communistes de prendre le pouvoir en France, à la manière des bolchéviques en Russie en 1917. Cette peur ne correspondait pas à un danger réel, mais à un changement dans l'appréhension de la menace révolutionnaire communiste par la droite, de part et d'autre de la victoire du Cartel des gauches : la dénonciation du complot communiste perdit alors son image d'instrument aux mains de l'Allemagne pour affaiblir la France, et fut investie d'un usage politique clairement partisan visant d'abord, à travers elle, à affaiblir le Cartel des gauches².

¹ « La brèche révolutionnaire », général de Castelnau, *L'Echo de Paris*, le 12 juin 1924.

² MONIER Frédéric, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p.152-153 : « *Le Cartel des gauches devient, en quelques mois, la victime d'un chantage au complot communiste, véritable machine de guerre censée pouvoir l'abattre.* »

A) Un risque révolutionnaire jugé imminent...

1) L'ambassade soviétique à Paris, « quartier général de la révolution »¹

Le gouvernement Herriot, après l'avoir annoncé dès son programme d'investiture de juin 1924, décida de reconnaître *de jure* le gouvernement soviétique le 28 octobre 1924, comme venait de le faire le gouvernement travailliste anglais de Ramsay MacDonald. Herriot n'approuvait pas le régime communiste, mais pensait qu'en le réintégrant dans le jeu international, on pourrait le faire revenir vers un régime de démocratie libérale². Cette reconnaissance du gouvernement soviétique était assortie de deux conditions auxquelles les Soviétiques souscrivirent : la non-intervention dans les affaires intérieures des deux pays, et l'ouverture rapide de négociations économiques, notamment sur la question des emprunts russes de l'époque tsariste. Si les anticartellistes regrettaient que cette reconnaissance ne reposât pas sur un règlement préalable de ce litige, ils craignaient surtout que « *l'installation de l'état-major moscovite à Paris* » ne constituât « *un encouragement formidable à l'action des communistes français* », et n'entraînât la France « *vers une redoutable aventure* », n'accordant aucune confiance à la parole donnée par le gouvernement russe de ne pas intervenir dans les affaires intérieures françaises³. Pour confirmer ses dires, François-Poncet convoquait les précédents européens, citant des interventions policières à Berne, Berlin et Londres contre les ambassades soviétiques accusées de complots contre la sûreté de l'Etat. Les jours suivant l'ouverture de l'ambassade, des articles commencèrent à paraître, dans la presse conservatrice, dénonçant le risque révolutionnaire représenté par l'organisation des communistes en France⁴.

¹ Le 16 décembre 1924, Alexandre Millerand développait cette idée dans son discours de clôture du banquet de la LRN à Luna-Park : « *Par quelle aberration criminelle, alors que la France blessée, quoique victorieuse, a besoin pour achever sa convalescence de repos, de calme et de paix, le Gouvernement installe-t-il en plein Paris, sous la bannière croisée de la faucille et du marteau, le quartier général de la Révolution ?* », cité dans BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.33.

² BECKER J.-J. et BERSTEIN S., *Victoire et frustrations (1914-1929)*, Paris, le Seuil, coll° « Nouvelle histoire de la France contemporaine », n°12, 1990, p.253

³ « La reconnaissance des Soviétiques », A. François-Poncet, *L'Avenir*, le 30 octobre 1924. Camille Aymard se demandait quant à lui si l'ouverture de cette ambassade ne pouvait pas être la contrepartie d'un financement de la campagne électorale du Cartel par les Soviétiques en 1924, bien qu'il n'ait donné aucune preuve à cette accusation : « *Troublante énigme* », Camille Aymard, *La Liberté*, le 8 décembre 1924.

⁴ « *Comment on prépare la révolution en France ?* », *Le Journal d'Annonay*, le 1^{er} novembre 1924 ou « *La révolution qui vient* », Mémor, *L'Eclair de l'Est*, le 11 novembre 1924.

Ce contexte de crainte réactualisée de menées communistes expliqua les réactions de panique de la droite suite au défilé communiste dans Paris lors de la cérémonie de panthéonisation de Jean Jaurès.

2) **Le défilé communiste du 23 novembre 1924, une répétition générale de la révolution**

Dès l'été 1924, le Cartel avait décidé de répondre au vœu du président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, Ferdinand Buisson, refusé par Poincaré en 1923, de transférer les cendres de Jean Jaurès au Panthéon lors d'une cérémonie officielle. Le 22 novembre 1924, les cendres du leader socialiste furent amenées de Carmaux à Paris. Le 23, le cercueil fut transporté de la Chambre des députés au Panthéon. Cet événement devait rassembler le peuple de gauche dans toutes ses sensibilités. Toutes les grandes organisations républicaines, radicales et socialistes, participèrent à la cérémonie officielle, qui rassembla une grande foule. Mais les communistes refusèrent d'intégrer le cortège officiel et organisèrent, à sa suite, leur propre défilé. Le trajet du catafalque partait de la place de la Concorde, passait devant la Chambre des députés, puis s'engageait dans le boulevard Saint-Germain jusqu'à la hauteur du Panthéon, où il s'achevait. Préalablement rassemblé sur les Champs-Élysées, le cortège communiste s'élança d'un bloc, surmonté de 180 drapeaux rouges sans inscriptions, et de 300 pancartes portant « *Guerre à la guerre par la révolution prolétarienne* », « *Instituons la dictature du prolétariat* » et « *Aux ligues fascistes opposons les centuries prolétariennes* ». Il défila entre les haies des spectateurs restés pour voir l'ensemble de la procession et qui, pour certains, s'y agrégèrent pour se rendre au Panthéon. Le cortège communiste réunit 12 000 manifestants selon la préfecture, et 200 000 selon *L'Humanité* du lendemain, le premier chiffre étant vraisemblablement le plus proche de la réalité¹. Il se transforma, en fin d'après-midi, en meeting devant le Panthéon, au cours duquel Albert Treint, le secrétaire général de la SFIC, aurait incité les manifestants à s'organiser en « *centuries* » pour « *abattre [...] par la force cette République pourrie* » et « *instaurer à sa place une République des Soviets* »².

Plusieurs éléments de contexte doivent être rappelés pour comprendre l'impact de ce défilé. Depuis avril 1919, les quartiers centraux de Paris étaient systématiquement interdits

¹ Nous tirons la description de ce cortège de la lecture du *Petit parisien* du 24 novembre 1924 et de Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, op. cit.*, p.110

² Ces propos, rapportés par une partie de la presse le lendemain, ne furent pas démentis par le PCF : MONIER Frédéric, *Le complot dans la République, op. cit.*, p.154.

aux manifestations des organisations ouvrières¹. Le cortège ordonné des communistes, défilant le long d'un boulevard parmi les plus huppés de la capitale, ne manqua pas de créer un contraste que plusieurs témoins relevèrent, suscitant une véritable peur de la part de la bourgeoisie parisienne. Ainsi, Etienne de Nalèche, le directeur du *Journal des débats*², ou Jean Touchard³, qui assista, enfant, à cette manifestation au balcon d'un appartement, témoignèrent de la peur ressentie par les habitants de ces quartiers face à l'aspect compact et populaire de ce défilé communiste, décrit par Paul Nizan dans *La Conspiration*⁴. Ces témoignages, littéraires, historiques ou épistolaires révèlent, même à distance⁵, le choc que créa ce défilé appelant explicitement à la révolution⁶. Cet « événement, de peu de portée en lui-même, se transform[a] d'emblée en une sorte de traumatisme imaginaire. La panthéonisation de Jaurès dev[int] le point de départ symbolique d'une révolution communiste »⁷.

Le lendemain du défilé, la plupart des comptes-rendus ne mentionnait aucun incident, et insistait davantage sur le déroulement de la cérémonie que sur le défilé communiste⁸, à

¹ Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, op. cit.*, p.110

² Cité dans JEANNENEY J.-N., *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir, op.cit.*, p.68 : de Nalèche écrivit à l'un de ses amis, en revenant de la cérémonie, que la manifestation communiste, « c'est la révolution en marche, il n'y a pas l'ombre d'un doute ». Les jours qui suivirent, il reçut de nombreuses « visites apeurées », qui témoignaient à ses yeux qu'« une véritable campagne de panique » régnait dans le pays, soulignant l'origine bourgeoise des gens paniqués qu'il rencontrait : « les plus effrayés appartiennent à la meilleure société et [...] ils craignent surtout pour leurs biens et pour leurs personnes : "Avons-nous le temps de nous mettre à l'abri ?" C'est là le plus clair de leurs préoccupations et celle du pays semble s'effacer ».

³ TOUCHARD J., *La gauche en France depuis 1900*, Paris, le Seuil, 1977, p.91-92 : « Je me souviens avec précision – j'avais six ans à l'époque – des portes cochères se fermant, comme si la révolution allait tout emporter. Et j'avais découvert la marque de la peur sur des visages qui m'en paraissaient une fois pour toutes préservés ».

⁴ « Le boulevard s'emplit. C'étaient les ouvriers de la banlieue, la masse des quartiers de l'Est et du Nord de la ville, ils tenaient la chaussée d'un bord à l'autre. Le fleuve s'était mis à couler. Les gens du premier cortège qui étaient des gens dignes ne chantaient pas, ceux-ci chantaient, et comme ils chantaient l'Internationale, les locataires de la rue Soufflot et du boulevard Saint-Michel qui n'en avaient jamais tant vu et qui commençaient à ne pas se sentir fiers derrière leurs rideaux à embrasses et leurs brise-bise, se mirent à crier des injures et à tendre le poing, mais comme personne n'entendait leurs cris, ces manifestations des sédentaires n'avaient pas autrement d'importance. [...] On ne pouvait penser qu'à des puissances drues, à la sève, à un fleuve, au cours du sang. Le boulevard méritait soudain son nom d'artère. » : NIZAN Paul, *La Conspiration*, Paris, Gallimard, 1938, p.45-47 : cf. l'ensemble du passage, p.38-51, en annexe 14.

⁵ Ainsi, en 1930, dans son ouvrage anticommuniste *Le Rêve rouge*, Paris, Le National, p.242-244, Pierre Taittinger revint sur le choc que ce défilé provoqua : « Ce jour-là, dans les rues de Paris [...] nous avons assisté au défilé le plus monstrueux que l'histoire ait offert en un siècle. [...] Une procession immense, interminable, menaçante, sinistre qui s'écoulait sur le boulevard avec la majesté d'un fleuve : les masses révolutionnaires, les masses communistes ». Cité dans MONIER F., *Le complot dans la République, op. cit.*, p.157

⁶ Ce cortège communiste n'innovait cependant nullement de ceux traditionnellement organisés par les communistes au Mur des Fédérés ou lors d'une précédente manifestation faite au mois de juillet 1924, les ordres de préparation et d'organisation du cortège parus dans *L'Humanité* étant semblables en tout point : Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, op. cit.*, p.111.

⁷ MONIER F., *Le complot dans la République, op. cit.*, p.157.

⁸ A titre d'exemple, le danger communiste lié à la manifestation du 23 novembre est évoqué en Une, parmi les quotidiens de notre corpus, et en dehors des trois évoqués par la suite : le 25 novembre 1924 dans *La Liberté*, *L'Eclair de l'Est*, *L'Impartial de l'Est*, *Le Nouvelliste de Lyon*, *Le Salut Public* et *Le Sud-Est républicain* ; le 26

l'exception de *L'Echo de Paris*, de *L'Avenir* et de *L'Action française*¹. Le premier sous-titrait son compte-rendu « *La journée des drapeaux rouges* » et insista sur le caractère « *organisé [et] volontaire* » de la « *masse* » communiste qui venait de défiler au chant de *L'Internationale*, sur le discours de Vaillant-Couturier incitant ses troupes à faire la Révolution les armes à la main, ainsi que sur les offenses faites aux officiers militaires, français et étrangers, à la fin de la cérémonie². Le journal espérait qu'en ouvrant les portes du Panthéon à Jaurès, Herriot n'ait pas, « *du même geste, ouvert les portes à la Révolution* ». André François-Poncet souligna pareillement dans *L'Avenir* « *l'audace et la force de l'organisation bolchéviste parisienne* ». Il estimait que « *cette journée du 23 novembre avait déjà un caractère révolutionnaire [et] ressemblait à un essai de mobilisation de toutes les forces de subversion* »³. Dans les jours suivants, de nombreux quotidiens conservateurs de Paris et de province, et même le *Quotidien*, se remplirent de détails sur l'organisation du parti communiste en cellules, rayons et fédérations, alimentés par *L'Humanité*, satisfaite et soucieuse d'étayer cette image de communistes prêts à passer à l'action. Ils proclamaient que l'ordre social était en danger, et accusaient le gouvernement de manquer de fermeté vis-à-vis des communistes. Pourtant, dès le 5 décembre, Etienne de Nalèche fit le constat que toute cette campagne de panique, grossissant les heurts avec la police lors du défilé communiste ainsi que l'efficacité supposée de l'organisation du PCF, était partie de *L'Echo de Paris*, qui, avec d'autres journaux, avait « *intérêt à soutenir, pour l'exploiter ensuite, le courant de frayeur* »⁴. Le quotidien dans lequel écrivait le général de Castelnau, président de la LDP et de la FNC, ne pouvait pas ne pas avoir pensé à l'intérêt politique de cette campagne de panique. Il n'est pas anodin que *L'Echo de Paris*, que *L'Avenir*, organe de la LRN, et que *L'Action française*, quotidien de la ligue du même nom, fussent les premiers à dénoncer le caractère révolutionnaire du défilé communiste. Ils pouvaient attendre de la panique d'une partie de l'opinion un courant d'adhésions dans leurs ligues respectives. Ainsi, dès le 24 novembre, François-Poncet ne doutait pas que la journée du 23 novembre inciterait « *les Français les plus tranquilles à s'émouvoir, à se grouper, à se défendre* »⁵. Le 25 novembre,

novembre dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* ; le 27 novembre dans *Le Journal des débats*. Les influents quotidiens *Le Temps* à Paris, *Le Petit Courrier* dans le Maine-et-Loire, et *L'Est républicain* en Meurthe-et-Moselle, ne publièrent quant à eux aucun article particulier sur le sujet, et ne firent que rendre compte de l'interpellation de Taittinger au sujet du défilé communiste à la Chambre des députés le 26 novembre 1924.

¹ Le compte-rendu fait de ce défilé était au bas de la Une du quotidien royaliste, après celui de l'hommage à Marius Plateau rendu le même jour, sous le titre « *Le cortège de drapeau rouge. Jaurès est conduit au Panthéon au milieu d'une cohue révolutionnaire qui insulte l'armée et la Patrie* ».

² *L'Echo de Paris*, le 24 novembre 1924.

³ « Jaurès au Panthéon », André François-Poncet, *L'Avenir*, le 24 novembre 1924.

⁴ Cité dans JEANNENEY J.-N., *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir*, op.cit., p.69

⁵ « Jaurès au Panthéon », André François-Poncet, *L'Avenir*, le 24 novembre 1924.

La Liberté, dont Taittinger était l'un des rédacteurs, emboîtait le pas : il estimait le nombre de manifestants communistes du 23 novembre, « *centuries bolchévistes embrigadées et payées par les Soviets de Moscou* », à 100 000, ce qui nécessitait l'organisation des partisans de l'ordre¹. En décembre 1924 et en janvier 1925, *L'Echo de Paris* dramatisa la situation et appela explicitement les Français à se grouper au sein de la LDP pour empêcher la révolution communiste qu'il annonçait imminente².

Au-delà de cette stratégie d'exploitation politique du défilé communiste, le sentiment d'une menace communiste réelle habita une partie du monde politique et médiatique. Dès le lendemain de la constitution du gouvernement Herriot, Emile Buré, dans *L'Eclair*, déclarait prendre très au sérieux l'agitation communiste et les menaces de grèves chez les fonctionnaires³. Dans ses notes personnelles, Ernest Pezet mentionna, en marge du congrès fondateur du PDP, qui eut lieu une semaine avant le défilé communiste, une discussion avec L. A. Pagès, l'abbé Trochu et Emmanuel Desgrées du Lou, pendant laquelle Pagès exposa des informations qu'il disait tenir du ministère de l'Intérieur et de la Police, et que Pezet prenait très au sérieux, concernant l'organisation communiste, très poussée dans les industries et les grands magasins de la banlieue parisienne, faisant craindre « *une tentative révolutionnaire dans quelques mois, plus ou moins bien montée pour l'instant* »⁴. Dans ce contexte de crainte latente d'une menace communiste, le défilé du 23 novembre 1924 fut perçu par beaucoup comme un signe alarmant de l'imminence d'une tentative de coup de force révolutionnaire⁵. Dans ce contexte, l'analyse du rédacteur en chef de *L'Est républicain*, René Mercier, estimant qu'une révolution comme en Russie en 1917 était impossible en France en raison du caractère républicain et démocratique du régime, restait très minoritaire⁶.

Ainsi relayée par une grande partie de la presse de droite, « *une peur subite se propagea dans l'opinion, dans les « salons » parisiens, dans les milieux d'affaires et jusque dans certaines antichambres ministérielles* »⁷. Herriot convint à la Chambre que le pays était

¹ « Des naïfs aux bandits », Camille Aymard, *La Liberté*, le 25 novembre 1924.

² « M. Herriot, fourrier de la Révolution », Gaston Japy, et « Appel à tous les Français », général de Castelnau, articles parus respectivement les 8 et 9 décembre 1924 dans *L'Echo de Paris* ; « La Ligue des patriotes et la défense de l'ordre », général de Castelnau, *L'Echo de Paris*, le 4 janvier 1925.

³ Jugement formulé dans KESSEL J. et SUAREZ G., *Au camp des vaincus*, *op. cit.*, p.147

⁴ ASP, fonds Ernest Pezet, PE2 : notes d'Ernest Pezet datées du 16 novembre 1924.

⁵ « Nervosité », A. François-Poncet, *L'Avenir*, le 19 décembre 1924 : « *Coïncidant avec l'arrivée à Paris du représentant des Soviets, précédant de peu la nouvelle du coup d'Etat bolchévique en Esthonie [sic], et des victoires d'Abd-el-Krim au Maroc, la cérémonie du 23 novembre aura marqué pour le cabinet Herriot une date fatale* ».

⁶ « Révolution », René Mercier, *L'Est républicain*, le 28 décembre 1924.

⁷ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.50 ; Georges Suarez, dix ans plus tard, rappelait que, suite au défilé communiste du 23 novembre 1924, « *tout ce qu'il y avait de bourgeois dans Paris eut le sentiment que la révolution éclatait ; ce fut la fuite organisée, les quartiers riches se vidèrent, les coffres aussi, la confiance s'effondra* » : SUAREZ

dans un état proche de la panique et Taittinger reprocha au gouvernement d'avoir laissé se déchaîner dans Paris des « saturnales révolutionnaires ». Selon lui, l'armée, en la personne du général Nollet, le ministre de la défense, avait été bafouée par les insultes des manifestants communistes. Des rumeurs annonçant l'imminence d'un coup de force communiste aux alentours de Noël 1924 maintinrent une vive inquiétude dans les milieux possédants pendant tout le mois de décembre 1924¹. Les populations d'Amiens et de Tourcoing propagèrent des rumeurs de coups de main communistes visant à s'emparer des municipalités, prélude à une action plus vaste sur l'ensemble du territoire². Les ligues, catholiques ou politiques, se présentèrent alors comme autant d'« armées de l'ordre », prêtes à seconder des forces de l'ordre en cas de tentative de coup de force communiste, et espéraient élargir leur recrutement : cet événement marqua d'ailleurs le premier essor des JP.

Frédéric Monier met en avant trois facteurs pour expliquer cette peur collective de près d'un mois autour d'un péril communiste imminent. L'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches mit fin à la répression des crimes et délits politiques, initiée par les gouvernements de Bloc national. Le gouvernement Herriot choisit au contraire de défendre une loi d'amnistie, largement symbolique, pour apaiser la société, et fut accusé de désarmer la République contre ses ennemis. Cette peur fut aussi alimentée par les vellétés révolutionnaires d'Albert Treint à la tête du PCF : il prononça, le 23 novembre, des discours appelant à l'insurrection, et le PCF ne chercha pas à démentir les informations sur l'étendue de son organisation données par la presse. Enfin, avec la menace communiste, la droite anticartelliste tenait un argument de lutte politique extrêmement fort à destination de l'opinion publique pour condamner le gouvernement d'un « Herriot-Kerensky », dont le maintien au pouvoir était un danger pour l'ordre social³.

Faute d'insurrection, Noël passé sans encombres, la peur communiste retomba à partir de la fin du mois de décembre 1924, avant de rebondir en avril 1925 dans le cadre des violences de la rue Damrémont.

Georges, *Les heures héroïques du Cartel*, Paris, Grasset, 1934, p.47. L'hebdomadaire *Candida* constatait le 18 décembre 1924 que tous les riches étrangers quittaient Paris, et qu'il ne restait d'étrangers que la « pègre » allant prendre ses ordres à son « quartier général » : l'ambassade des Soviétiques.

¹ « Comme Jenny l'ouvrière », Camille Aymard, *La Liberté*, le 7 décembre 1924 : annonçait un coup de force communiste comme imminent, évoquant les dates du 16, 18 et 24 décembre 1924, et reprochait au Cartel de minimiser ce danger.

² MONIER F., *Le complot dans la République*, op. cit., p.160-161.

³ MONIER Frédéric, *L'apparition du complot communiste en France (1920-1932)*, op. cit., p.562-563

3) Des communistes armés et déterminés : les incidents de Marseille et de la rue Damrémont au début de l'année 1925¹

La peur d'un danger communiste fut renforcée par la suite par des incidents violents impliquant des communistes, parfois armés, contre des ligueurs ou des manifestants de droite. La mort des deux militants catholiques en marge d'une réunion de la FNC à Marseille le 9 février 1925 fut imputée aux communistes et aux socialistes. Le 23 avril 1925, dans le cadre d'une réunion électorale en vue des élections municipales, des militants communistes tendirent un guet-apens à des ligueurs des JP à Paris, rue Damrémont, et en tuèrent quatre par armes à feu, suscitant une vive émotion dans la classe politique et la population.

La Liberté dénonça ce guet-apens comme un « *complot communiste* » marquant le point de départ de la révolution². La mort de ces militants des JP marqua une étape importante dans l'essor national de la ligue. Taittinger érigea les morts du 23 avril en martyrs, sa ligue apparaissant aux premiers rangs de la lutte contre les communistes. La décision du ministre de l'Intérieur Abraham Schrameck de mener des perquisitions dans les locaux des ligues, comme dans les cellules communistes, pour perquisitionner les armes qui s'y trouvaient et éviter de nouvelles violences politiques, amena de vives protestations dans la presse conservatrice à l'été 1925, accusant le gouvernement Painlevé de ne pas prendre le danger communiste suffisamment au sérieux et de considérer le danger fasciste plus imminent que le danger communiste³.

Mais le retour d'une dénonciation du danger communiste prit moins d'ampleur qu'à la fin de l'année 1924, alors même que, cette fois-ci, il y avait eu mort d'hommes. L'opinion eut tendance à partager les torts entre communistes et ligueurs des JP, qui, par leur attitude, avaient entretenu un climat d'affrontements et de provocations avec les communistes. Surtout, la droite nationaliste, et notamment *L'Echo de Paris*, renonça assez rapidement à utiliser le thème du complot communiste à des fins politiques face au gouvernement Painlevé, avec lequel la droite anticartelliste espérait réussir à dissocier le Cartel et avancer dans la résolution des problèmes financiers et monétaires du pays⁴.

¹ Nous ne faisons qu'évoquer ici ces phénomènes de violence politique sur lesquels nous reviendrons plus précisément dans le chapitre X.

² *La Liberté*, le 25 avril 1925.

³ Cf., *L'Eclair de L'Est*, le 12 et 26 juin 1925, la *Gazette d'Annonay* le 27 juin 1925, *Le Courrier de Tournon* le 7 juillet 1925, ou encore *L'Ouest*, le 20 juillet 1925.

⁴ MONIER F *Le complot dans la République*, op. cit., p.167. Il rappelle qu'Henry Simond, le directeur de *L'Echo de Paris*, avait assisté le 16 mai 1925 au déjeuner des principaux chefs de l'opposition, déjà évoqué, visant à proposer à Caillaux de collaborer avec lui sur les questions financières.

B) ... et sous-estimé par un Cartel complice

1) Le Cartel, premier pas vers la révolution

Herriot fut la cible principale des attaques faisant du Cartel la première étape vers la Révolution. Il fut comparé à Alexandre Kerenski, le leader de la révolution russe de février 1917, qui n'avait pas su empêcher les bolchéviques de préparer et de réussir leur coup d'Etat¹. L'anticommunisme commençait donc, à partir de 1924, par l'anticartellisme : chasser le Cartel du pouvoir devait être la priorité, et permettre de mener une lutte plus efficace contre cette menace. En effet, pour les anticartellistes, la translation des cendres de Jaurès au Panthéon avait été la preuve du « *triomphe du drapeau rouge, traînant derrière lui un gouvernement radical, prisonnier d'une troupe socialiste, elle-même prisonnière d'une bande communiste* »². Une chaîne politique courait donc du parti radical jusqu'au parti communiste : « *La réalité, c'est que Doriot éperonne Blum, qui éperonne Herriot, et que Herriot cède devant Blum, qui cède devant Doriot* »³. La solution au danger communiste était donc, aux yeux des nationalistes, très simple : « *les communistes essuieront leur première défaite le jour où M. Herriot sera chassé du pouvoir* »⁴.

Des accords électoraux survenus entre cartellistes et communistes à diverses élections renforcèrent cette conviction d'un Cartel élargi aux communistes.

2) Vers un néo-Cartel électoral élargi aux communistes

Si les communistes ne témoignèrent jamais aucun soutien au Cartel au Parlement, les échéances électorales postérieures au 11 mai furent toujours scrutées par l'opposition. Les élections municipales de mai 1925 lui permirent de dénoncer la complicité du Cartel avec les communistes. Dans l'entre-deux-tours, le PC décida, au nom de l'antifascisme, de retirer ses listes de candidats quand elles étaient arrivées derrière celles du Cartel, si leur maintien risquait de faire gagner la droite. La FR dénonça « *l'alliance ouverte, officielle et avouée de tous les partis de gauche avec l'Internationale communiste* », décrédibilisant tous les discours

¹ Sur l'image d'Herriot dans la presse anticartelliste, cf. chapitre VIII.

² « Nervosité », A. François-Poncet, *L'Avenir*, le 19 décembre 1924. Philippe Barrès, dans *L'Echo de Paris*, le 28 août 1924 emploie l'image suivante : « *Chaque jour les communistes font un pas, chaque jour, d'une poussée, ils font avancer les socialistes, et par eux les marionnettes radicales. Tout cela sous l'œil attentif de Moscou et de Berlin, qui sont naturellement d'accord sur ce point : diviser, affaiblir, supprimer la France* ».

³ « Gestes symboliques », Marcel Tardy, *L'Avenir*, le 14 janvier 1925.

⁴ « Les cartellistes sont les fourriers du communisme », Emile Buré, *L'Eclair*, le 11 décembre 1924.

prononcés par les radicaux contre les communistes en 1924¹. Cette alliance était une preuve supplémentaire que le Cartel « *prépar[ait] la route à la révolution* »², et la droite invitait les électeurs radicaux à reporter leurs suffrages sur les candidats de l'ordre pour former le « *Bloc de la liberté démocratique contre la dictature révolutionnaire* »³.

La seconde preuve de cette collusion du Cartel et des communistes fut apportée lors des élections législatives partielles de la Seine de mars 1926. La fédération radicale-socialiste de la Seine appela à voter pour les communistes de Duclos et Fournier au second tour, contre Paul Reynaud et Henri de Kerillis, au nom du même antifascisme, dans un contexte de développement des ligues d'extrême-droite, notamment à Paris⁴.

¹ « Le Cartel aux ordres de Moscou », Camille Blaisot, *Bulletin de la FR de France*, le 30 mai 1925.

² « Le bloc rouge », Marcel Tardy, *L'Avenir*, le 8 mai 1925.

³ « Il faut voter », Pierre Fervaque, *L'Avenir*, le 10 mai 1925.

⁴ Cette collusion fut dénoncée dans la presse parisienne dépouillée et, en province, dans *La Croix de l'Est* le 21 mars 1926, *L'Eclair de l'Est* le 9 avril 1926, *L'Avenir toulousain* le 3 avril 1926, *Le Nouvelliste de Lyon* le 30 mars 1926, *L'Ouest* le 8 avril 1926, *Le Mercure segréen* le 4 avril 1926, *L'Intérêt public de Cholet* le 11 avril 1926.

III) La politique étrangère cartelliste contre les intérêts nationaux ?

La politique étrangère du Cartel ne fit pas l'unanimité à son encontre. Si les initiatives diplomatiques d'Herriot furent condamnées pour leur amateurisme, le retour de Briand aux Affaires étrangères contribua à établir une nouvelle ligne de clivage au sein des droites anticartellistes.

A) La condamnation de la politique extérieure d'Edouard Herriot

1) Les initiatives diplomatiques d'Herriot¹...

Dès son arrivée au quai d'Orsay, Herriot voulut montrer à l'opinion française et internationale que des temps nouveaux s'ouvraient s'agissant de la politique extérieure de la France. Il embarqua pour Londres dès le 21 juin pour rencontrer le premier ministre anglais, le travailliste Ramsay MacDonald, avec lequel il comptait nouer des relations cordiales pour avancer dans les dossiers des réparations allemandes et de la sécurité française. Les entretiens entre les deux hommes et leurs collaborateurs se déroulèrent aux Chequers, la résidence de week-end du premier ministre anglais². Les deux chefs de gouvernement décidèrent d'une conférence internationale à Londres, du 16 juillet au 15 août 1924, pour régler la question des réparations allemandes. Lors de cette conférence, la France renoua les liens avec ses alliés anglo-saxons, accepta d'évacuer la Ruhr dans un délai d'un an et de régler pour cinq ans la question des réparations allemandes en acceptant le plan Dawes. Ces décisions étaient

¹ Nous ne reviendrons pas ici sur les initiatives d'Herriot concernant les relations avec le Vatican et avec l'URSS, déjà évoquées précédemment.

² J.-N. Jeanneney estime que Herriot ne s'était pas assez sérieusement préparé pour défendre les positions françaises et qu'il laissa les Anglais imposer leurs vues. Serge Berstein pense quant à lui que Herriot fut moins naïf que Jeanneney l'a dit sur ces questions internationales et qu'il atteignit les objectifs qu'il s'était fixé : cf. JEANNENEY J.-N., *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir*, *op.cit.*, p.50-57, et BECKER J.-J. et BERSTEIN S., *op. cit.*, p.252

soumises au respect par les Allemands des clauses de désarmement du Traité de Versailles, et les versements allemands étaient garantis par des impôts indirects et des hypothèques sur les chemins de fer et la grande industrie allemande.

Herriot entendait mettre en œuvre une nouvelle philosophie dans les relations internationales en substituant à la politique traditionnelle d'alliances et d'armement, une politique fondée sur la solidarité des peuples, le règlement des conflits par l'arbitrage et la sécurité collective dans le cadre de la Société des Nations (SDN). Il exposa, le 5 septembre 1924, le « protocole de Genève » fondé sur le triptyque « arbitrage, sécurité, désarmement », et adopté à l'unanimité de la SDN le 6 septembre. Mais les conservateurs anglais, qui revinrent au pouvoir fin octobre 1924, furent réticents à s'engager dans un processus de sanctions internationales automatiques, et enlevèrent toute consistance crédible à l'application de ce protocole.

2) ... et leur condamnation presque unanime par la droite anticartelliste

La politique étrangère menée par Herriot entraîna de vives réactions de la part de la droite anticartelliste. Son alliance avec les socialistes l'empêchait de poursuivre la politique de fermeté de Poincaré avec l'Allemagne, car ils en avaient été les principaux opposants sous la législature précédente. Herriot, dont la survie politique dépendait de leur soutien à la Chambre, ne pouvait agir qu'avec leur consentement, donc contre les intérêts nationaux de la France¹. Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, était également accusé d'amateurisme et d'idéalisme, dans un domaine qui n'en souffrait pas². Faisant le bilan de six mois de Cartel au pouvoir, le général de Castelnau, estimait, comme président de la LDP, que l'entrevue des Chequers et la conférence de Londres avaient inauguré « *la décevante politique d'abandon, de renoncement et de faux pacifisme* » du Cartel, alors que l'Allemagne et sa « *mauvaise foi héréditaire* » restaient un danger³. Ces critiques étaient partagées par une large partie de l'opposition anticartelliste. Dans le prolongement de la fin de la législature du Bloc national, la politique internationale ne faisait plus l'objet de votes de consensus au Parlement comme cela avait souvent été le cas. Le gouvernement n'obtint que 336 voix de confiance contre 204 sur la conférence de Londres⁴, soit tout de même 20 voix de mieux en faveur du

¹ « Dans un fauteuil », Camille Aymard, *La Liberté*, le 17 juin 1924.

² Cf. chapitre VIII.

³ « Six mois de dictature maçonnique », général de Castelnau, *L'Echo de Paris*, le 28 décembre 1924.

⁴ Il faut préciser que le Parlement ne se prononçait pas sur la teneur de ces accords, dont le texte ne fut pas officiellement distribué aux Parlementaires, mais sur la question de savoir s'il faisait confiance au gouvernement Herriot qui les avait négociés.

gouvernement que lors de son investiture, et 30 de moins pour l'opposition anticartelliste de droite. D'après l'échantillon de 37 députés élus dans nos départements d'étude, les pertes de l'opposition anticartelliste se firent dans les rangs des groupes centristes, dont les députés se partagèrent entre soutien, abstention ou hostilité au gouvernement. A l'inverse, les membres de l'URD et les conservateurs du groupe des non-inscrits étaient fermement hostiles à la politique d'Herriot. Elle était également condamnée sans nuance par l'AF : Daudet n'attendait rien de bon de cette « *Chambre allemande* », en raison du soutien financier que le Cartel aurait reçu de l'Allemagne aux élections de 1924¹.

Résultats généraux du vote du 23 août 1924	
pour	336
contre	204
abstention	32
absents	10
Total	582

Vote des 37 députés de nos départements d'étude lors du vote du 23 août 1924					
	nombre par groupes	pour	contre	abstention	absence
socialistes	10	10			
républicains socialistes	1	1			
radicaux-socialistes	11	11			
gauche radicale	2	1	1		
républicains de gauche	3	1	1	1	
URD	6		6		
non inscrits	4		4		

Et pourtant la politique d'Herriot concernant l'évacuation de la Ruhr, se trouvait dans la continuité de celle menée par Poincaré à la fin de son gouvernement concernant le problème des réparations². Cette continuité fut d'ailleurs reconnue par certains, à droite, à son entrée en fonction³. La véritable nouveauté vint de la volonté d'Herriot d'établir un accord intime avec Londres sur cette question, et d'apporter une solution internationale au problème

¹ « Une année funeste : 1924 a pris fin », Léon Daudet, *L'Action française*, le 1^{er} janvier 1925.

² Poincaré estimait en effet, au lendemain des élections du 11 mai 1924, que l'occupation de la Ruhr serait amenée à cesser lorsque les Alliés auraient amorcé la mise à exécution du plan Dawes, et non plus, comme il le disait en février, lorsque l'Allemagne se serait acquittée de l'ensemble de ses réparations : E. BONNEFOUS, *op. cit.*, p.26

³ « La déclaration ministérielle », Léon Philouze, *Le Progrès de l'Ouest*, le 22 juin 1924 : « *Au point de vue extérieur donc rien de changé, malgré les clameurs socialistes* », puisque Herriot a réaffirmé la volonté de la France d'appliquer le traité de Versailles et de ne partir de la Ruhr qu'en échange de gages importants. Même constat fait par La Rouvraye dans *La Petite Loire de Saumur*, le 29 juin 1924, estimant qu'à l'exception de la volonté de supprimer l'ambassade du Vatican, « *le surplus, M. Poincaré aurait tout aussi bien pu le signer* », tant sur la politique extérieure que financière annoncée par Herriot. *Le Sud-Est républicain*, quotidien lyonnais, le 8 juin 1924, ainsi que *L'indépendant de Lunéville* le 22 juin 1924, considérèrent également, que intentions d'Herriot en politique étrangère étaient dans la continuité de Poincaré.

de la sécurité dans le cadre de la SDN. Devant le recul anglais sur cette question, Herriot, dans une déclaration concernant sa politique étrangère devant la Chambre le 28 janvier 1925, réaffirma le caractère protecteur de l'occupation de la rive gauche du Rhin face aux preuves du réarmement allemand. Cette déclaration de fermeté fut bien reçue par la droite, et son affichage fut approuvé par 524 voix à la Chambre des députés, soit une majorité d'union nationale incluant les socialistes, à l'exclusion des communistes et des nationalistes du groupe des non-inscrits¹. Ce discours était considéré par l'opposition comme la continuité de la politique étrangère de Poincaré, et un désaveu des premières initiatives diplomatiques d'Herriot, inspirées du pacifisme idéaliste des socialistes². Il inaugura un retour à des positionnements politiquement plus consensuels concernant la politique extérieure de la France, plus nets avec l'établissement du cabinet Painlevé en avril 1925, et le retour d'Aristide Briand au ministère des Affaires étrangères, qu'il ne devait plus quitter jusqu'en 1932.

B) Les soulèvements au Maroc et en Syrie³, entre union nationale et polémique politique

Cette adhésion d'une majorité de la droite à la politique extérieure des gouvernements cartellistes suite à la chute du gouvernement Herriot se fit d'abord sur la situation au Maroc et en Syrie, marqués par des soulèvements à partir du printemps 1925.

Au Maroc, la résistance armée au protectorat obtenu par la France et l'Espagne en 1912 n'avait jamais cessé. A partir de 1921, une grande révolte se développa sous la direction d'Abd-el-Krim. D'abord concentrée dans le Maroc espagnol, elle commença à gagner la zone française au printemps 1924, au moment où le Cartel arrivait au pouvoir. Les incursions des révoltés se multiplièrent surtout à partir d'avril 1925, provoquant des défections de tribus et leur ralliement à Abd-el-Krim. Le résident général du Maroc, le maréchal Lyautey, demanda alors au gouvernement des renforts d'urgence et des crédits militaires supplémentaires⁴.

¹ E. BONNEFOUS, *op. cit.*, p.69-71

² « M. Herriot découvre le péril allemand », Garapon, *L'Echo de Paris*, le 29 janvier 1925 : il considère le discours d'Herriot comme un discours « sans Blum » mais plutôt « avec Poincaré ».

³ Sur ces deux soulèvements anticoloniaux, nous renvoyons à BOKOVA Lenka, *La confrontation franco-syrienne à l'époque du mandat (1925-1927)*, Paris, L'Harmattan, 1990, et COURCELLE-LABROUSSE Vincent et MARMIE Nicolas, *La guerre du Rif. Maroc (1921-1926)*, Paris, Le Seuil, 2008

⁴ Au total, il fallut la présence de 100 000 soldats sur le sol marocain pour venir à bout, en mai 1926, de l'insurrection d'Abd-el-Krim : BECKER J.-J. et BERSTEIN S., *Victoire et frustrations (1914-1929)*, *op. cit.*, p.257.

Ces demandes amenèrent la Chambre à discuter en mai 1925 de la situation au Maroc. Pour la droite, comme pour une large partie de la gauche, cette question marocaine, comme toute question coloniale, était une question touchant à l'intégrité de la nation. L'opposition anticartelliste soutint ainsi le président du Conseil dans la conduite des opérations contre Abd-el-Krim. Les socialistes se trouvèrent quant à eux embarrassés car soumis à une intense pression du parti communiste, qui entreprit une campagne anticolonialiste en direction de l'opinion, durement réprimée par les pouvoirs publics¹. Ils se réfugièrent progressivement dans l'abstention tout au long du mois de mai 1925, prenant de plus en plus de distance vis-à-vis du gouvernement, cette question marocaine s'ajoutant aux désaccords budgétaires entre les projets de Joseph Caillaux et ceux de la Commission des Finances de la Chambre présidée par Vincent Auriol.

En été 1925, les Druzes du Djebel syrien se soulevèrent également contre la présence mandataire française. Si la droite soutint le gouvernement sur la conduite des opérations en Syrie, elle exprima tout de même son opposition au maintien du général Sarrail comme haut-commissaire de la République de ce mandat proche-oriental. La droite reprochait en effet au gouvernement d'avoir rappelé le général Weygand, qui le précédait à ce poste, le 29 novembre 1924². Le général Sarrail ne cachait pas son appartenance à la franc-maçonnerie et ses sympathies pour les radicaux. Par militantisme laïque, il avait multiplié les maladresses à l'encontre des convictions religieuses des musulmans de Syrie, aggravant l'extension de la propagande nationaliste dans ces mandats³. La droite mena une vive propagande le rendant personnellement responsable de la dégradation de la situation, de l'augmentation des pertes françaises depuis juillet 1925, et réclama son rappel. De son côté, la gauche n'appréciait pas la liberté avec laquelle Lyautey exerçait son mandat au Maroc, et l'Etat-major lui reprochait de démanteler les unités qui lui étaient envoyées et d'en faire des groupes mobiles. A partir d'août 1925, le gouvernement confia au maréchal Pétain la direction générale des opérations au Maroc. Lyautey, désavoué sur le plan militaire, demanda à être relevé de ses fonctions en septembre de la même année et fut remplacé par le radical Théodore Steeg. Mais la droite ne fut pas en reste. Après le bombardement de Damas par le général Sarrail le 30 octobre, Briand

¹ Le PCF prit en effet, sous l'impulsion du Komintern, l'initiative d'une série de gestes et de décisions qui rompaient avec le consensus républicain qui existait autour de l'idée coloniale : télégramme de félicitation de Doriot et Semard envoyé à Abd-el-Krim le 11 septembre 1924 ; mot d'ordre de fraternisation avec les combattants rifains donné au printemps 1925 ; constitution de comités d'action contre la guerre au cours de l'été 1925 ; et une tentative de grève générale contre la guerre à l'appel de la CGTU le 12 octobre 1925 mais qui fut assez peu suivie.

² Cette nomination de Sarrail avait été décidée par Edouard Herriot : E. BONNEFOUS, *op. cit.*, p.87

³ BECKER J.-J. et BERSTEIN S., *Victoire et frustrations (1914-1929)*, *op. cit.*, p.257.

exigea et obtint son rappel¹. Il fut remplacé le 11 novembre 1925 par le sénateur de la Corrèze Henry de Jouvenel, ancien ministre de l'Instruction de Poincaré en 1924, rédacteur en chef du *Matin*, acceptable pour les radicaux comme pour la droite.

L'opposition anticartelliste accusa les gouvernements cartellistes de n'avoir rien fait pour prévenir ces soulèvements tant qu'il en était encore temps², d'avoir trop tardé à répondre aux mises en garde et aux demandes de renforts réclamées par Lyautey avant l'offensive rifaine³. Par toutes ces maladresses et en raison de ses illusions pacifistes, le Cartel qui proclamait vouloir la paix universelle, était accusé d'être un faiseur de guerres⁴.

Malgré ces critiques, ces conflits coloniaux participèrent d'une recomposition de la majorité gouvernementale à la Chambre, les socialistes glissant dans l'abstention alors que les radicaux et les républicains socialistes votaient avec les républicains nationaux au nom de des intérêts supérieurs de la nation.

C) Les divisions de la droite anticartelliste sur les accords de Locarno

Herriot s'était inspiré de la politique étrangère de Briand en 1921 pour définir sa politique étrangère. Le retour de ce dernier au Quai d'Orsay en avril 1925 se fit sous le sceau de la continuité de la politique d'arbitrage et de sécurité internationale. Du 5 au 16 octobre 1925 se tint la Conférence de Locarno, du nom de la petite localité suisse où se retrouvèrent les représentants de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. A l'issue de cette conférence, un traité fut signé par toutes les parties, par lequel l'Allemagne, la France et la Belgique garantissaient mutuellement le *statu quo* frontalier issu du traité de Versailles

¹ Ce compromis est évoqué, à partir de rumeurs de l'époque, par E. BONNEFOUS, *op. cit.*, p.88-89

² « La nouvelle dernière guerre », abbé Bergey, *Le Courrier de Tournon*, le 19 juillet 1925 : Bergey estimait dans cet article que la guerre au Maroc aurait pu être évitée par la « conciliation » avec Abd-el-Krim, conciliation à laquelle était favorable l'ambassadeur de France à Madrid, M. De Fontenay, avant qu'il soit renvoyé par le Cartel en novembre 1924.

³ « Après la guerre du Riff [sic]. Le bilan », L. Delalande, *Le Messager de l'Ouest*, le 6 juin 1926.

⁴ « Le Cartel, c'est la guerre ! La guerre partout. Au Maroc, c'est fait. En Tunisie, elle menace. En Syrie, le général rouge Sarrail laisse les Marabouts et les Muezzins lancer l'appel aux prières pour le triomphe d'Abd-el-Krim et quêter pour les martyrs du Rif : c'est le commencement ! En Indochine, les communistes la préparent ouvertement. » : « Le Cartel, c'est la guerre », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 29 juin 1925. Pour *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, le 14 novembre 1925, le Cartel est bien « Le parti de la guerre », puisque, depuis 18 mois qu'il était au pouvoir, deux nouvelles guerres s'étaient ouvertes.

en Europe de l'Ouest, ainsi que le statut de démilitarisation de la Rhénanie. Le traité prévoyait également l'entrée de l'Allemagne à la SDN sous le patronage de la France¹.

Les républicains nationalistes et les royalistes virent dans ce traité la poursuite d'une politique d'abandons, néfaste à la sécurité de la France et abaissant son prestige au risque d'en faire « *une nation de second ordre* »². *L'Action française* fut très hostile à ces accords, symptomatiques, selon Léon Daudet, d'un Cartel présenté comme une « *torpille* » allemande, « *favorisée par la banque anglaise et dirigée contre la France* », poussée « *au fond de l'abandon qu'est Locarno* »³. Mais l'ensemble des républicains nationaux n'étaient pas sur cette ligne. Le vote des députés sur ces accords, le 2 mars 1926, montra la division de l'opposition anticartelliste à ce sujet. Avant le vote, André Maginot avait déclaré que le groupe de la *Gauche républicaine démocratique* (GRD), qu'il présidait, s'abstiendrait pour exprimer l'exigence du maintien d'une armée forte ; le PDP appela quant à lui à voter pour ; l'URD présidée par Marin appela à voter contre. Mais l'étude du scrutin sur les accords de Locarno montre la faible discipline des groupes parlementaires.

¹ Il fut effectif en septembre 1926.

² « Vers la dissolution », France, *Le Journal d'Annonay*, le 30 janvier 1926.

³ « L'élection Tardieu », Léon Daudet, *L'Action française*, le 16 février 1926. Selon Daudet, Philippe Berthelot, le secrétaire général du Quai d'Orsay, serait un agent de la banque anglaise, Blum un agent de la banque allemande, et Herriot, Painlevé et Renaudel, de simples « *poupées* ». Quant à « *Briand, le vieux fantoche, [il] a compté, mais ne compte plus* ». Le 22 juillet 1926, Daudet estimait, dans *L'Action française*, que ces accords étaient « *criminels* » et n'étaient que « *le chloroforme avant la réamputation de l'Alsace-Lorraine* ». Xavier Vallat était également défavorable aux accords de Locarno et étendait sa critique au traité de Versailles, considéré comme un mauvais traité, car décidé par deux protestants, Wilson et Lloyd George, et un athée, Clemenceau : « Les faits de la semaine », Xavier Vallat, *La Gazette d'Annonay*, le 20 mars 1926.

Répartition des votes par groupe parlementaire sur les accords de Locarno lors de la séance du 2 mars 1926

	nombre par groupes	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	% abstention + absence
communistes	26			25	96%	1	4%			1	4%
socialistes	99	97	98%					2	2%	2	2%
républicains socialistes	41	37	90%					4	10%	4	10%
radicaux-socialistes	136	125	92%			2	1%	9	7%	11	8%
gauche radicale	41	41	100%								
gauche républicaine démocratique	34	25	74%			9	26%			9	26%
gauche indépendante	14	14	100%								
républicains de gauche (avec Tardieu)	33	28	85%	1	3%	3	9%	1	3%	4	12%
PDP	14	13	93%	1	7%						
URD	104	24	23%	29	28%	46	44%	5	5%	51	49%
non inscrits	28	9	32%	15	54%	4	14%			4	14%
Total	570	413	72%	71	12%	65	11%	21	4%	86	15%

Sur 34 députés du groupe GRD, seuls 9 s'abstinrent, les autres votant en faveur du texte ; la division fut encore plus forte pour le groupe de l'URD, qui se scinda en trois tronçons lors de vote, 29 députés seulement ayant suivi Marin, 46 ayant préféré s'abstenir, les 24 restants ayant voté en faveur du texte avec l'ensemble des groupes de gauche et du centre, ainsi que des démocrates populaires. La ligne de clivage sur la politique étrangère traversait donc la FR-URD. Les partisans d'un intransigeantisme envers l'Allemagne, réunis derrière Louis Marin et les députés lorrains du parti, considéraient toute concession comme un abandon des droits légitimes de la France à sa sécurité¹. D'autres, comme Auguste Isaac, l'ancien président du parti, ou Charles-Maurice Bellet, président de la FR de la Seine, se voulaient plus prudents et redoutaient l'impact négatif dans l'opinion d'une prise de position hostile aux accords de Locarno, qui les ferait passer pour des bellicistes, alors qu'elle les avait accueillis avec soulagement². Laurent Bonnevey, sénateur du Rhône leur était très favorable, car ils apportaient à « *la paix européenne* » et à « *la sécurité française [...] un inappréciable renfort de garanties nouvelles* »³. La difficulté de positionnement de l'opposition anticartelliste sur ces accords se retrouva dans le discours de politique étrangère fait par Alexandre Millerand au moment de leur discussion au Sénat les 3 et 4 juin 1926. Tout en soulignant la mauvaise volonté de l'Allemagne à jouer loyalement le jeu de la paix, il conclut son discours en estimant qu'il était « *impossible d'aller contre le traité de Locarno* » mais qu'il convenait de « *rester vigilant et d'assurer notre défense* », ce à quoi souscrivit Briand dans sa réponse. Le 4 juin, jour du vote, le Sénat approuva ces accords par 272 voix contre 6.

Ces accords suscitèrent donc un large consensus politique, ne rejetant que les communistes et les députés nationalistes, républicains ou royalistes, dans une opposition franche à la politique étrangère de Briand. Une majorité de l'opposition anticartelliste y souscrivait, rejoignant dans ses votes socialistes et radicaux.

¹ Il est à noter dans l'étude des votes des députés de nos départements d'étude, que les 4 députés URD de Meurthe-et-Moselle votèrent contre les accords. Par contre, les deux députés centristes, Fringant, de la Gauche radicale et Mazerand, des républicains de gauche, votèrent en sa faveur malgré leur implantation électorale lorraine.

² AN, fonds Marin, 317AP81 : compte-rendu des réunions du comité directeur de la FR de France les 23 et 24 octobre 1925.

³ Discours de Laurent Bonnevey lors d'une réunion de l'Union des comités républicains du canton de Vaugneray, le 18 avril 1926 : compte-rendu dans *Le Nouveau Journal*, le 19 avril 1926.

D) La mobilisation des anciens combattants contre les accords de Washington

En plus de la question de sécurité de la France et de ses droits aux réparations allemandes, l'autre grand enjeu international des gouvernements cartellisés fut le règlement des dettes interalliées. La France cherchait, depuis le début des négociations, à lier leur règlement à celui des réparations allemandes. Mais les accords conclus à Washington entre Henri Bérenger, ambassadeur de la France aux Etats-Unis, et le secrétaire d'Etat au Trésor américain, Andrew Mellon, signés le 27 avril 1926 refusaient ce lien, suscitant une vive émotion en France, notamment chez les associations d'anciens combattants¹.

Celles-ci n'avaient jusqu'alors pas eu une attitude d'opposition frontale au Cartel des gauches, y compris l'UNC, pourtant classée à droite². Il n'en fut pas de même concernant le règlement des dettes interalliées. Le mouvement d'hostilité à ces accords fut général dans le mouvement ancien combattant : les Français avaient payé leur dette de guerre par le sang versé sur le champ de bataille et par les nombreuses blessures des survivants³. En protestation contre la signature des accords de Washington, le Comité d'entente des organisations nationales d'anciens combattants organisa, le 11 juillet 1926, un grand défilé sur les Champs-Élysées et l'avenue d'Iéna, jusqu'à la statue de Washington, qui réunit près de 20 000 manifestants, dont de nombreux venus de province⁴. Selon Antoine Prost, « *cette*

¹ La France avait alors un besoin urgent d'un nouvel emprunt sur les marchés internationaux. Les Etats-Unis se servirent de ce moyen de pression sur le gouvernement français et refusèrent tout nouveau prêt sans le règlement préalable des dettes interalliées : MONIER F., *Les années vingt (1919-1930)*, Paris, Le Livre de Poche, coll° La France Contemporaine, 1999, p.120. Jean-Charles Asselain a calculé que la France restait cependant bénéficiaire entre le montant des réparations versées par l'Allemagne dans le cadre du plan Dawes, et le remboursement des dettes interalliées, qui représentaient du quart au tiers de ces réparations : ASSELAÏN Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, tome 2, *op. cit.*, p.18

² Antoine Prost rappelle la forte mobilisation de l'ensemble des organisations d'anciens combattants, toute tendance politique confondue, pour obtenir une plus forte revalorisation des Pensions que celle prévue dans le projet initial de budget du premier gouvernement Herriot. Devant la crainte d'une manifestation monstre à Paris, en février 1925, de l'ensemble des organisations d'anciens combattants de Paris et de province, le gouvernement et le Parlement avaient accordé l'augmentation souhaitée, correspondant au montant de l'inflation depuis 1920. Cette revendication catégorielle n'était pas dirigée contre le Cartel des gauches en tant qu'alliance politique. Et l'obtention de cette hausse des pensions ne fut pas exploitée comme une défaite du Cartel, y compris par la droite. Cf. PROST A., *Les Anciens Combattants et la Société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, vol I, Histoire, p.97.

³ Le slogan des anciens combattants était alors le suivant : « *Nous ne voulons pas payer les capotes dans lesquels ont été ensevelis nos morts* » : PROST A., *op. cit.*, p.100.

⁴ AN, F7 13242 : affiche de l'UNC au nom du Comité d'entente, annonçant le défilé du 11 juillet et invitant les combattants et victimes de la guerre venus de tous les coins du territoire » à s'y rendre. Les trois principales associations nationales d'anciens combattants comptaient alors 300 000 adhérents pour l'Union fédérale (UF), radicalisante, 200 000 pour l'Union nationale des combattants (UNC) plus catholique et nationaliste, et 50 000 pour l'Association générale des mutilés de la guerre (AGMG), moins revendicative que les deux précédentes.

manifestation n'[était] pas aussi innocente qu'elle en [avait] l'air »¹. Le principal organisateur était l'un des principaux responsables de l'UNC de la Seine, le député non inscrit Jean Goy, hostile au Cartel, qui espérait accélérer la reconstitution parlementaire en cours et précipiter la rupture définitive du Cartel². Si cette arrière-pensée put habiter un certain nombre de responsables anciens combattants politiquement hostiles au Cartel des gauches, l'impact de cette manifestation sur l'opinion ne fut pas très importante, et ceci pour deux raisons : la signature de l'accord Mellon-Bérenger ne signifiait pas son entrée en vigueur puisqu'il devait être ratifié par le Parlement ; cette ratification n'était pas à l'ordre du jour, la crise financière et monétaire étant alors au centre des préoccupations et alimentant tous les débats politiques et les phénomènes de reconstitution majoritaire.

Cette hostilité des anciens combattants fut relayée sur la scène politique. Sans surprise, les chantres du nationalisme intégral refusaient d'être « *vendus aux Américains* »³. Maurras expliqua ainsi son refus des pleins-pouvoirs donnés à Caillaux par le risque qu'il ne ratifiât, avec les pleins-pouvoirs, « *les accords de Washington qui achèver[aient] de nous asservir* »⁴. L'AF et le *Faisceau* de Valois s'associèrent d'ailleurs à cette manifestation et firent défiler leurs anciens combattants aux côtés de ceux des associations nationales⁵. Plus mesurés, Poincaré et Maginot reprochaient aux accords l'absence de clause de sauvegarde permettant à la France de suspendre ses paiements si l'Allemagne n'honorait pas le versement de ses réparations prévues par le plan Dawes⁶.

Mais l'accélération de la crise financière et monétaire coupa court à ces débats. Les questions économiques et financières furent en effet le véritable « *défaut de la cuirasse du Cartel* »⁷, jusqu'à avoir raison de lui en juillet 1926.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *L'Action française*, le 6 juillet 1926.

⁴ « La politique », Maurras, *L'Action française*, le 17 juillet 1926.

⁵ *L'Action française*, le 10 juillet 1926 ; *Le Nouveau Siècle*, le 9 juillet 1926.

⁶ PROST A., *op. cit.*, p.100.

⁷ BECKER J.-J. et BERSTEIN S., *Victoire et frustrations (1914-1929)*, *op. cit.*, p.264.

CHAPITRE VII
LES QUESTIONS FINANCIERES ET
MONETAIRES, TALON D'ACHILLE DU
CARTEL

Lors de la campagne électorale de 1928, les radicaux imputèrent l'échec politique du Cartel des gauches au « *mur d'argent* » de la finance et de la banque, qui aurait paralysé l'action du gouvernement, organisant la fuite des capitaux et les demandes de remboursement des bons du Trésor jusqu'à obtenir le retour au gouvernement de Raymond Poincaré¹. Une grande partie du personnel politique de l'époque était largement incompétente sur les questions économiques², et recherchait des causes politiques à des problèmes techniques. Par ailleurs, la récente débâcle du mark en 1923 était présente dans tous les esprits et était attribuée à l'incapacité du gouvernement allemand à équilibrer son budget. Le gouvernement Herriot fut marqué par une certaine stabilité économique concernant le cours du franc et la hausse des prix, permettant à des questions de nature politique, la laïcité et la menace communiste, d'occuper le devant des débats publics sur la politique intérieure. Après l'été 1925, marqué par l'espoir d'une solution financière durable avec le retour de Caillaux aux Finances, les problèmes monétaires et financiers ne quittèrent plus le premier plan de l'actualité politique et de l'opinion publique. Bien qu'elle ne disposât pas d'une véritable politique de rechange, l'opposition anticartelliste rendait le Cartel responsable de la dégradation de l'inflation et du taux de change.

Nous étudierons dans ce chapitre le discours tenu par la droite concernant la responsabilité du Cartel dans la situation financière et monétaire, et les mobilisations de différents acteurs économiques à l'encontre de mesures ou de projets gouvernementaux.

¹ Cf. chapitre XIV et les thématiques de la campagne électorale de la gauche.

² NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent. Les crises du franc (1924-1926)*, Paris, La Pensée Universelle, 1985, p.33. Toutefois, l'analyse effectuée à partir d'avril 1922 par la direction du Mouvement général des Fonds, autrement dit le Trésor, est celle d'une stabilisation/déévaluation du franc, seule capable de faire face aux remboursements des dettes de guerre sans briser la croissance économique : « *par opposition aux années 1931-1935 (sur la question du maintien de la surévaluation du franc), elle [l'élite administrative française] n'est pas unanime à prêcher l'erreur* » : BLANCHETON Bertrand, *Le Pape et l'empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, Paris, Albin Michel, 2001, p.221

I) Les causes politiques des difficultés économiques, financières et monétaires de la France selon l'opposition anticartelliste

A) Polémique autour de l'héritage financier et monétaire du Bloc national

Nous avons vu que la campagne électorale de 1924 avait été marquée par l'importance des questions économiques et financières. Le Cartel accusait le Bloc national de n'avoir pas lutté assez énergiquement contre la cherté de la vie, notamment en raison de sa trop grande indulgence contre les spéculateurs, et d'avoir trop recouru à une politique d'emprunts : en 1924, 40% des recettes fiscales étaient consacrés au service de la dette¹. Les budgets de la France furent en déficit pendant toute la durée de la guerre et jusqu'en 1924, déficit couvert par une succession d'emprunts intérieurs et extérieurs². L'Etat était à la merci d'un non-renouvellement régulier des bons du Trésor et de la Défense nationale à court terme, qui étaient, cumulés, d'un montant supérieur au budget annuel du pays³. Avec le redémarrage de l'économie à partir de 1922, l'argent disponible trouva à s'employer ailleurs que dans ces bons, ce qui renchérit leur coût pour continuer à les rendre intéressants. A partir de 1923, cette situation fit craindre un risque de défaut de l'Etat. Les spéculateurs jouèrent alors le cours du franc à la baisse, provoquant une première crise du franc, d'octobre 1923 à mars 1924, endiguée par de fortes hausses d'impôts, le double décime, et un programme d'économies engagé par les décrets lois. Ce tour de vis fiscal rassura les investisseurs sur la capacité de l'Etat français à honorer sa signature, et l'intervention de la Banque de France sur le marché des changes eut raison de cette baisse rapide du franc. La préoccupation

¹ NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent*, op. cit., p.14

² Sur l'œuvre financière du Bloc national, notamment sous le gouvernement Poincaré, cf. Albert KECHICHIAN, « Le ministre à l'école du boutiquier : Charles de Lasteyrie », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 16, janvier-avril 2012, www.histoire-politique.fr

³ Les bons à terme sont des bons à échéance d'un, trois, six ou douze mois. Ils atteignaient un montant total de 60 milliards de francs.

monétaire cessa alors de retenir l'attention, et le gouvernement Herriot bénéficia d'un découplage temporaire entre la hausse des prix et celle des changes¹.

Estimant que le Bloc national avait laissé les finances françaises dans un état délicat à gérer, Herriot et son ministre des Finances Etienne Clémentel décidèrent d'établir un inventaire financier. Il fut publié à la fin de l'année 1924 et fit l'objet d'interprétations variées. Les défenseurs de l'œuvre du Bloc national mirent en avant l'effort financier réalisé pour se rapprocher de l'équilibre budgétaire en 1924. Les hausses d'impôts de 1924 avaient permis de réduire le déficit budgétaire de moitié entre 1923 et 1924 : de 12 milliards de francs à 7 milliards². Les cartellistes dénonçaient de leur côté l'inflation des dettes, par plusieurs emprunts réalisés entre 1919 et 1924, qui menaçait l'avenir des finances publiques.

La publication de cet inventaire inspira de nouveau des inquiétudes quant à la solidité financière de l'Etat, incitant les porteurs de bons à en demander le remboursement à échéance. Ces remboursements alimentaient un cercle vicieux, puisqu'ils aggravaient la situation de la trésorerie³. Le Cartel était ainsi accusé par la droite de faire fuir la « confiance » des rentiers et capitalistes français.

B) « *Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonne finance* »⁴ : les projets financiers du Cartel et la question de la confiance

1) Les contradictions financières du Cartel, source d'instabilité politique

La droite, dans la presse d'opinion et économique, ne cessa de dénoncer les projets fiscaux et financiers défendus par l'aile gauche du Cartel : l'instauration d'un impôt sur le capital, et la consolidation forcée des bons à court terme du Trésor et de la Défense nationale. L'impôt sur le capital avait été théorisé par plusieurs économistes français et étrangers, à la fin de la guerre, sans esprit de parti, comme un impôt exceptionnel pour assainir la situation financière des pays belligérants et leur permettre de reconstruire leur économie sur des bases saines. Mais, rapidement, ce projet polarisa les débats sur la

¹ NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent*, op. cit., p.30-31

² NETTER Marcel, *Histoire de la Banque de France entre les deux guerres*, Paris, Pomponne, 1993, p.110

³ NERE Jacques, *La Troisième République. 1914-1940*, Paris, A. Colin, 1975, p.67

⁴ Citation attribuée au baron Louis, ministre des finances de Louis XVIII, largement reprise dans la presse anticartelliste entre 1924 et 1926.

politique fiscale. A son encontre, la droite rejoua « *l'indignation et la protestation des années 1907-1914 contre l'impôt sur le revenu* »¹. Pour l'opposition anticartelliste, la crise monétaire et financière venait de l'incapacité du Cartel à élaborer des projets financiers ne portant pas atteinte à la confiance des milieux d'affaires, jugée comme la condition *sine qua non* de l'amélioration de la situation. Or, dès la chute du gouvernement Herriot en avril 1925, il était clair que les projets d'impôt sur le capital, le patrimoine ou les valeurs mobilières n'avaient aucune chance d'être adoptés, ni par la Chambre, ni surtout par le Sénat. La chute de Painlevé en novembre 1925 sur un projet de consolidation forcée des bons à court terme, avait montré qu'il n'y avait pas de majorité, même à la Chambre cette fois, pour ce type de mesures. Selon Bertrand Blancheton, cet « *argument fiscal* », utilisé par la droite, ne doit pas être considéré comme la cause principale de la détérioration du change français².

La longueur des discussions budgétaires entre la Commission des Finances de la Chambre, majoritairement inspirée par les projets cartellistes, et le ministère des Finances, fut une réalité, entraînant le vote en retard des budgets de 1925 et 1926, et pouvait par contre faire douter l'opinion de la capacité du régime et de son personnel politique à résoudre les difficultés économiques du moment³. Le congrès radical de Nice d'octobre 1925 montra que le clivage fiscal passait au cœur du principal parti de la Chambre, entre les partisans de la ligne cartelliste, derrière Herriot, et ceux de la ligne libérale défendue par Caillaux. Cette incapacité des radicaux à définir une position commune contribua à entretenir l'instabilité ministérielle. En effet, cinq cabinets se succédèrent en neuf mois, depuis la démission du cabinet Painlevé le 27 octobre 1925 pour remplacer Caillaux jusqu'au renversement d'Herriot le 21 juillet 1926. Cette instabilité s'expliquait principalement par l'impossibilité de réunir une majorité durable sur un programme financier cohérent, qu'il soit d'inspiration cartelliste ou libérale.

Cependant, l'œuvre budgétaire des gouvernements cartellistes de 1924 à 1926, obtenue après de multiples retards, ne fut pas négligeable. Le déficit budgétaire continua de diminuer : de 7 milliards de francs en 1924, il tomba à 1,5 milliards en 1925, et atteint l'équilibre en 1926 dans le budget présenté par Raoul Péret. L'instabilité ministérielle permit

¹ DELALANDE Nicolas, *Les Batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2011, p.278-282

² BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.266 : « *il n'a pu qu'être un facteur aggravant sur la période (mai 1924-avril 1925 [en raison de la menace d'un impôt sur le capital]) ainsi que très ponctuellement en novembre 1925* ».

³ Le budget 1925 ne fut voté que le 12 juillet 1925, soit après six douzièmes provisoires. Celui de 1926 fut voté fin avril 1926, après quatre douzièmes provisoires.

à l'opinion de prendre conscience, progressivement, de l'ampleur des difficultés financières du pays, et des sacrifices fiscaux qu'il fallait consentir¹. Poincaré put ainsi obtenir le vote de 11 milliards d'impôts supplémentaires dès son arrivée au gouvernement car la classe politique et l'opinion considéraient alors qu'il n'y avait pas d'autre alternative pour éviter la banqueroute de l'Etat².

2) La fuite irrésistible de la « confiance »³

L'épée de Damoclès représentée par la dette flottante au regard des capacités de paiement de l'Etat, rendait indispensable le renouvellement des bons du Trésor ou de la Défense nationale émis à court terme. Dès juin 1924, une partie de la presse d'opposition dénonçait le risque de perte de confiance des porteurs de bons suite à la victoire du Cartel⁴. La fuite de la confiance fut évoquée de plus en plus souvent suite à la manifestation communiste du 23 novembre 1924, en raison des craintes d'un danger de coup de force communiste. Il y eut pendant plusieurs semaines un excédent de remboursements des bons par rapport à leur renouvellement, et une augmentation des exportations de capitaux obligeant la Banque de France à intervenir massivement sur le marché des changes pour freiner la hausse des devises⁵. Ce contexte contribua à installer dans le débat public le terme de « *confiance* » à partir de janvier 1925⁶. Herriot s'engagea publiquement, à la Chambre, en faveur de la « *confiance* » des possesseurs de rentes françaises⁷. Mais, pour l'opposition anticartelliste, l'existence même de son gouvernement était vue comme un obstacle à son retour, et constituait une menace contre le franc. Etaient dénoncés pêle-mêle : les liens des radicaux

¹ NERE Jacques, *La Troisième République. 1914-1940, op. cit.*, p.73. Il fallut que le franc cote à 240 pour une livre fin juillet 1926 pour que l'idée d'une stabilisation de la monnaie plutôt que sa revalorisation soit acceptée par une majorité de la classe politique et des milieux d'affaires, même si elle impliquait une perte nominale importante pour les détenteurs de dettes françaises.

² Poincaré arriva dans une situation budgétaire plus favorable qu'il ne le paraissait aux contemporains, ce qui fait dire à Marcel Netter : « *en fait, la solution du problème budgétaire est pratiquement acquise dès avant le retour au pouvoir de Poincaré* » : cf. NETTER Marcel, *op. cit.*, p.110. Sur les 11 milliards d'impôts votés, 2,5 milliards étaient prévus pour 1926, permettant au budget d'être franchement excédentaire, les 9 autres milliards étant prévus pour le budget de l'année 1927.

³ Nous plaçons en annexe 15 des graphiques récapitulant les émissions et les remboursements de bons de la Défense nationale par le Trésor, signe le plus flagrant de la confiance, de 1924 à 1926.

⁴ « La situation financière et politique », Marc de Valette, *L'Echo de Paris*, le 4 juin 1924. « Le ministère Herriot », *Le Nouvelliste de Lyon*, le 16 juin 1924.

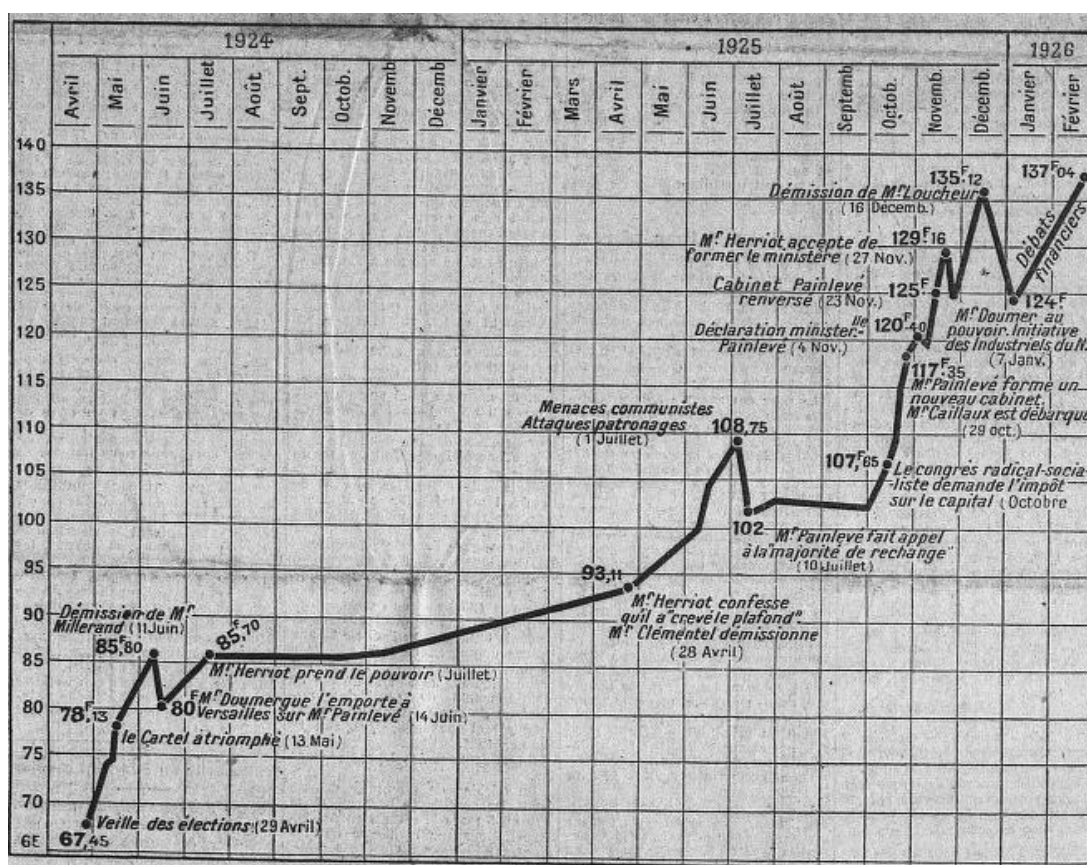
⁵ NETTER Marcel, *op. cit.*, p.111.

⁶ NERE J., « Autour du « mur d'argent » : les crises du franc (1924-1926) vues par deux quotidiens bretons », in *Etudes sur la presse en Bretagne aux XIXe et XXe siècles*, Université de Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, *Cahiers de Bretagne occidentale*, 1981, n°3, p.33. Henry Bérenger, rapporteur du budget au Sénat, estimait ainsi, le 21 janvier dans *La Dépêche de l'Ouest*, que « *si l'impôt peut à la rigueur s'obtenir par la contrainte, le Bon du Trésor ne peut se renouveler que par la confiance* » : *Ibid.*, p.34.

⁷ Notamment dans son discours à la Chambre des députés du 17 janvier 1925.

avec les socialistes dont les projets fiscaux et financiers menaçaient l'épargne et le patrimoine privés ; les divisions entre Français sur les questions de laïcité ; ou encore le laxisme supposé du gouvernement envers les menées communistes menaçant à tout moment l'ordre capitaliste et libéral. Après la chute du gouvernement Herriot, la virtualité du retour à une majorité cartelliste suffisait à la droite pour continuer à réclamer un changement net de majorité parlementaire, alors même que Caillaux était notoirement hostile au projet d'impôt sur le capital et que Painlevé appela à l'apaisement sur les questions religieuses.

Pour la droite, la fuite des capitaux était liée, selon le mot de Frédéric François-Marsal, à des « conditions psychologiques », et la « confiance » des investisseurs ne pourrait être retrouvée que par une trêve et une union des partis au sein du gouvernement¹. Elle se plaisait à associer toutes les manifestations cartellistes à une nouvelle chute du franc, et inversement, comme en témoigne le graphique ci-dessous paru dans *L'Echo de Paris* le 24 février 1926².



Si l'on suit ce graphique, à chaque manifestation cartelliste correspondait une nouvelle baisse du franc, alors que chaque pas en direction de l'opposition, par un changement de majorité, comme l'été 1925, ou par la nomination d'un modéré aux Finances,

¹ Discours de Frédéric François-Marsal à la première AG de la LRN : *Le Salut Public*, le 15 novembre 1925.

² « Comment le Cartel a assassiné le franc », *L'Echo de Paris*, le 24 février 1926.

comme Paul Doumer en décembre 1925, marquait une baisse. Bien évidemment, la réalité était bien plus complexe que cette analogie politique.

Preuve de la simplification abusive opérée par ce graphique, les nombreuses approximations qu'il contient au niveau des dates :

- la hausse du franc avant la victoire du Cartel était due à la volonté du gouvernement Poincaré de ne pas freiner l'activité économique et les exportations par un cours trop élevé de la monnaie après son redressement opéré en mars 1924 ;
- Herriot ne prit pas le pouvoir en juillet mais en juin 1924 ;
- Doumer ne fut pas nommé ministre des Finances le 7 janvier mais le 16 décembre.

Par ailleurs, la stagnation du cours du franc l'été 1925 n'était pas due au changement de majorité sur les projets financiers de Caillaux, mais à une intervention du Trésor sur le marché des changes pour inciter les épargnants à souscrire l'emprunt de consolidation en cours. Mais cette opération s'était déroulée dans le plus grand secret, pour laisser penser qu'un redressement naturel du franc s'opérait en raison de la bonne réception par le marché des mesures fiscales adoptées et de l'emprunt lancé. La fin de l'intervention sur le marché des changes début octobre, se traduisit par une nouvelle baisse, rapide, du franc. Par ailleurs, si les projets financiers cartellistes et la désunion entre les Français étaient à l'origine de la chute du franc, c'est sous le premier gouvernement Herriot que la baisse du franc aurait dû être la plus rapide¹.

Ces comparaisons, simplistes mais politiquement efficaces, entre le cours du franc et les aléas cartellistes n'étaient pas propres à *L'Echo de Paris*. Comme le montre le tableau ci-dessous, un tiers des journaux modérés de notre corpus, et les deux tiers des journaux conservateurs, représentant une large majorité des tirages dans chacune de ces catégories, portèrent cette accusation contre le Cartel. Elle fut particulièrement forte en Ardèche et dans le Rhône où, en tirage, ce fut presque toute la presse anticartelliste qui fit cet amalgame. D'ailleurs, évoquant la perspective d'une campagne électorale suite à une éventuelle dissolution, Alexandre Millerand affirmait en novembre 1925 qu'il n'existerait pas de meilleur argument électoral que « *placarder côte à côte, en deux tableaux parallèles, le cours des changes, le coût de la vie et le taux des impôts avant le 11 mai 1924 et aujourd'hui* »². Cette association entre le Cartel, et la gauche en général, et la « *faillite* » de

¹ Question religieuse, loi d'amnistie, droit syndical des fonctionnaires, menace communiste, abandons extérieurs.

² AN, fonds Millerand, 470AP90 : discours de Millerand à l'AG de la LRN à Luna-Park le 14 novembre 1925

la France, très majoritairement diffusée dans la presse et les discours de l'époque, devait par la suite rester une des constantes du débat politique de l'entre-deux-guerres, et bien au-delà¹.

Les journaux dénonçant le Cartel comme responsable de la crise de confiance entre 1924 et 1926						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre (%)	Total tirage (%)
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; Le Clairon de l'Ardèche ; Le Courrier de Tourmon ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche</i>	77,8%	93,0%
	Nombres		1 / 2 (50%)	6 / 7 (86%)		
	Tirage (%)		14%	79%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>L'Ouest</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen</i>	26,7%	44,0%
	Nombres		1 / 7 (14%)	3 / 6 (50%)		
	Tirage (%)		18%	26%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>L'Eclair de l'Est ; L'Echo de Longwy et de la Moselle ; Le Journal de Lunéville</i>	50,0%	24,0%
	Nombres		1 / 3 (33%)	3 / 4 (75%)		
	Tirage (%)		7%	17%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	25,0%	
	Nombres			1 / 4 (25%)		
	Tirage (%)					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal ; Le Salut Public</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon ; Le Sud-Est républicain ; L'Express</i>	62,5%	96,0%
	Nombres		2 / 3 (66%)	3 / 5 (60%)		
	Tirage (%)		21%	75%		
Total nombre en %			5 / 15 (33%)	16 / 26 (61%)	21 / 44 (48%)	71,3%
Total tirage en %			64,5%	88,7%		
presse parisienne	Titres		<i>Le Temps ; L'Avenir ; La Liberté</i>	<i>L'Echo de Paris ; La Nation ; L'Action française</i>		

Pourtant, ce n'était pas la menace de la fiscalité cartelliste contre le capital qui expliquait la poursuite de la défiance. Selon Bertrand Blancheton, le mouvement de défiance des investisseurs peut être daté du « choc » de la divulgation de l'existence de faux bilans de la Banque de France, le 9 avril 1925, destinés à masquer le dépassement du plafond légal de la circulation fiduciaire. Cette découverte fut suivie du relèvement de ce plafond jusque là sacro-saint, passant de 41 à 45 milliards de francs le 10 avril 1925 à la demande d'Anatole de Monzie, puis de 45 à 51 milliards le 27 juin 1925 à la demande de Joseph Caillaux. Ces relèvements confortaient en effet les investisseurs « dans leurs anticipations d'une fuite en avant de la politique économique française »². L'épisode des faux-bilans et ces deux relèvements rapprochés du plafond de la circulation fiduciaire avaient convaincu les milieux

¹ Cf. chapitre XV.

² BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.293

d'affaires français et étrangers de l'incapacité des gouvernements français à conduire la revalorisation du franc qu'ils continuaient pourtant de défendre comme objectif officiel de la politique monétaire française. D'avril 1925 à juillet 1926, les investisseurs restèrent dans cet état de défiance vis-à-vis de la valeur du franc, anticipant sans cesse sa baisse par la conviction que les gouvernements ne prendraient pas les mesures nécessaires pour mettre fin à cette contradiction. Cette frilosité des détenteurs de capitaux avait aussi des répercussions sur le financement des activités politiques au sens large. En juin 1925, Jacques Bardoux expliqua à Gabrielle Dumont, la directrice du quotidien conservateur du Puy-de-Dôme, *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, qui était à la recherche de 200 000 francs pour développer son journal, pourquoi il n'était pas si facile à François-Marsal ou à lui-même de l'aider à les trouver en raison de la défiance des investisseurs¹.

La classe politique et l'opinion ne saisissaient pas ces raisons profondes de la défiance, et avaient tendance à se réfugier dans des explications irrationnelles de phénomènes sur lesquels elles avaient l'impression de ne pas avoir de prise.

3) L'économie dans les années Vingt, une pensée magique ?

Les événements financiers étaient souvent considérés comme des choses obscures. Le « capital » devenait un être doué d'esprit politique, à qui l'on devait rendre « confiance » pour qu'il daigne ne pas conduire la France à la banqueroute et le franc à l'abîme cambiste. Face à cette force obscure, l'opinion recherchait un « magicien », et crut le trouver en Joseph Caillaux lors de son retour aux Finances en avril 1925². Son échec causa un désarroi certain dans l'opinion. Seul le retour de Poincaré permit un soulagement. La détente des taux de change concomitante à son arrivée au pouvoir et la fin des demandes massives de remboursement tenaient du « miracle »³.

Avant ce retour miraculeux du « grand Lorrain », et faute d'éléments tangibles pour comprendre la baisse du franc, la classe politique et l'opinion accordaient à l'équilibre du budget un rôle fondamental⁴. Le budget Caillaux de juin-juillet 1925 ne l'atteignait pas tout à fait. Par contre, celui adopté en avril 1926 pour l'année en cours, sous l'égide de Raoul

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de Bardoux à G. Dumont le 6 juin 1925 : « *Vous n'avez qu'à regarder la Bourse et consulter les banquiers. On ne trouve de l'argent pour rien. Lorsque la livre est à la veille d'atteindre 150 francs et quand chacun prévoit une banqueroute de l'Etat ou des confiscations partielles, comment voulez-vous que les disponibilités soient considérables ?* ».

² Jacques Néré, *Le problème du mur d'argent*, op. cit., p.61-62. Sur l'image ambiguë de Caillaux lors de son retour politique, cf. le chapitre suivant.

³ Cf. chapitre XIII.

⁴ *Ibid.*, p.345.

Péret, l'était, suscitant de grands espoirs en un redressement du franc. C'était un budget voté grâce aux voix de l'opposition, à la Chambre comme au Sénat. Son désarroi fut très grand en mai et juin 1926 quand elle constata que le franc continuait de se déprécier. Les milieux parlementaires anticartellistes considéraient en effet que les « *conditions techniques* » à une reprise du franc sur le marché des changes étaient pourtant réunies. La poursuite de la baisse du franc fut donc attribuée, en dernier ressort, au caractère encore trop cartelliste du gouvernement Briand¹.

L'opposition s'attribuait alors une vertu autoréalisatrice : son retour permettrait à lui seul, par une sorte de grâce politico-financière, de ramener la confiance, alors que le Cartel était intrinsèquement son repoussoir, quoiqu'il fasse. En effet, la « confiance » paraissait fuir désespérément le Cartel, aussi dilué soit-il. Toute solution à la crise financière et monétaire passait donc par un préalable : la fin de la majorité parlementaire cartelliste.

4) Un préalable à toute solution financière : le remplacement du Cartel par une majorité d'union nationale

La droite anticartelliste se faisait la seule dépositaire de la confiance. C'était même là son principal programme financier : le Cartel devait faire place à une majorité d'union nationale associant les radicaux à la droite. Alors, les porteurs de bons, désormais confiants dans la valeur de leurs titres, les renouvelleraient massivement. Cette confiance ne passait pas par des mesures techniques, mais par un changement de majorité politique car, pour *L'Echo de Paris* comme pour la grande majorité de la presse anticartelliste, « *la confiance n'[était] pas un acte, c'[était] un état d'esprit* »². Autrement dit, elle ne pouvait pas revenir grâce « *à la recette mirifique détenue par un technicien* » : elle était avant tout un « *problème politique* »³.

Alexandre Millerand, président de la LRN, l'affirmait sans ambages en novembre 1925 : « *Plus de Cartel ! Sinon, pas de confiance !* »⁴. A la FR, Marin et de Wendel se faisaient les chantres du refus de tout compromis avec le Cartel, et refusèrent de considérer comme suffisantes les ouvertures politiques et programmatiques vers le centre des

¹ AN, F7 12954, notes Jean : rapport du 20 avril 1926. Le rédacteur en chef de *L'Est républicain* trouvait également la situation paradoxale : la France avait un budget en équilibre et une situation économique favorable, et le franc continuait sa chute, alors que l'Angleterre connaissait au même moment un fort taux de chômage et une grève générale des mineurs, mais la livre ne faiblissait pas : « Le paradoxe », René Mercier, *L'Est républicain*, le 16 mai 1926.

² « Le salut par la confiance », *L'Echo de Paris*, le 10 novembre 1925.

³ « Franc jeu », Joseph Barthélémy, *L'Echo de Paris*, le 13 décembre 1925.

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP90 : discours de Millerand à l'AG de la LRN à Luna-Park le 14 novembre 1925.

gouvernements Briand. Au congrès de mars 1926 de la FR, il fut affirmé que le redressement de la France ne pouvait être réalisé que par la libération de la « *politique générale du pays* » de « *l'emprise socialiste* », « *l'affirmation que l'Etat tiendra tous ses engagements* », et « *la renonciation définitive à l'impôt sur le capital et aux impôts démagogiques* »¹. Au niveau régional, la même intransigeance était réclamée par la FRSPC et par le PRF de Jacques Bardoux². L'intégration explicite de l'opposition à la majorité gouvernementale était considérée comme un préalable absolu au redressement financier. Ainsi, André François-Poncet, en juin 1925, disait approuver la politique menée par Painlevé depuis les élections municipales, mais estimait que la composition du gouvernement était trop cartelliste pour espérer résoudre la crise financière, car, en France, « *le politique [...] command[ait] et conditionn[ait] l'économique* »³. De même, la plupart des journaux anticartellistes estimaient que le « *problème financier ne [pouvait] être traité isolément* », et qu'il était nécessaire de faire un choix clair « *entre le socialisme et le non-socialisme* ». Or, en raison de leur importance numérique à la Chambre, les radicaux détenaient entre leurs mains l'avenir du pays⁴. Georges Mermeix, économiste conservateur, insistait lui aussi sur la cause politique de l'effondrement du franc en 1925 et 1926 : « *la soumission de la majorité du Cartel à la minorité socialiste ; [...] l'influence de Léon Blum sur Edouard Herriot* »⁵.

Près de 40% des titres, représentant 60% des tirages de notre corpus de presse anticartelliste, estimaient que toute solution au problème financier et monétaire devait au préalable passer par un changement clair de majorité et la formation d'une solide union nationale. La presse d'Ardèche et du Rhône était la plus encline à relayer cette idée. Les

¹ AN, fonds Marin, 317AP86 : compte-rendu du congrès de la FR le 10 mars 1926.

² Dans l'ordre du jour du congrès constitutif de la FRSPC le 25 octobre 1925, adopté par 2500 délégués de la fédération, il est dit : « *Conscients des périls croissants que fait courir au pays une coalition électorale qui a toléré le complot communiste ; déclenché des incidents douloureux en Alsace, à Marseille et à Paris ; entrepris deux guerres inutiles ; distribué à une clientèle les hauts postes de l'Etat ; multiplié les dénis de justice ; imprimé dix milliards de billets en dix mois et préparé une nouvelle émission de fausse monnaie ; résolu à combattre tout cabinet qui n'entreprendra pas la réfection totale de l'Etat et n'apportera pas aux citoyens des libertés nouvelles et des garanties judiciaires ; convaincus que la majorité cartelliste est incapable d'assainir les finances et de sauver la France ; [les 2500 délégués réunis] félicitent le président François-Marsal et les membres du Comité et du Conseil de leur initiative et de leurs efforts [...]* ». ADPDD, 142J351 : publication présentant le congrès fondateur de la FRSPC le 25 octobre 1925. C'est nous qui soulignons.

³ « L'heure d'un ministère national », André François-Poncet, *L'Avenir*, le 7 juin 1925.

⁴ « La crise ministérielle », *Le Journal des débats*, le 8 mars 1926 : « *La Chambre est ainsi constituée qu'on ne voit pas de majorité de gouvernement sans l'intervention du parti radical, mais qu'on ne voit pas non plus d'intervention utile du parti radical sans rupture préalable avec le parti socialiste. Il n'y aura ni assainissement financier véritable, ni retour de la confiance indispensable au Trésor et au crédit de l'Etat, si les théories révolutionnaires continuent de s'infiltrer dans les lois et de les corrompre* ». Même analyse faite par le général de Castelnau, « Le Cartel, c'est la ruine », dans *L'Echo de Paris*, le 9 novembre 1925 : « *sans la confiance, pas de solution ! Il serait vain de chercher un tel gouvernement [capable de rétablir la confiance] dans un Cartel docile aux inspirations révolutionnaires du parti socialiste. CE CARTEL, C'EST LA RUINE...* »

⁵ MERMEIX Georges, *Histoire du franc depuis le commencement de ses malheurs*, Paris, A. Michel, 1926, p.291.

journaux centristes, se gardaient de faire de tels amalgames et saluaient plutôt les efforts financiers entrepris par les gouvernements Painlevé, notamment le premier, et Briand, dont ils se sentaient politiquement proches.

Les journaux jugeant nécessaire le remplacement de la majorité cartelliste par une majorité d'union nationale pour résoudre la crise financière et monétaire (1924-1926)						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre (%)	Total tirage (%)
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tournon ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche</i>	66,7%	89,0%
	Nombres		1 / 2 (50%)	5 / 7 (71%)		
	Tirage (%)		14%	75%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>L'Ouest</i>	<i>L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen</i>	20,0%	29,0%
	Nombres		1 / 7 (14%)	2 / 6 (33%)		
	Tirage (%)		18%	11%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>L'Eclair de l'Est ; L'Echo de Longwy et de la Moselle ; Le Journal de Lunéville</i>	50,0%	24,0%
	Nombres		1 / 3 (33%)	3 / 4 (75%)		
	Tirage (%)		7%	17%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	25,0%	
	Nombres			1 / 4 (25%)		
	Tirage (%)					
Rhône	Titres		<i>Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon ; L'Express</i>	50,0%	80,0%
	Nombres		2 / 3 (66%)	2 / 5 (40%)		
	Tirage (%)		10%	70%		
Total nombre en %			5 / 15 (33%)	13 / 26 (50%)	18 / 44 (41%)	60,5%
Total tirage en %			39,1%	81,5%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir ; La Liberté ; Le Journal des débats ; Le Temps</i>	<i>L'Echo de Paris ; La Nation</i>		

Une fois revenue au pouvoir, l'opposition imposerait l'équilibre financier grâce à la cession de certains monopoles industriels et à un programme de sévères économies administratives, basées sur le rapport Marin d'août 1922¹. En aucun cas l'équilibre financier

¹ Ces mesures faisaient l'objet d'un véritable consensus dans l'opposition. L'ordre du jour du Conseil général de la FR voté le 24 octobre 1925 et le rapport du congrès de mars 1926 demandèrent ces économies et la cession de certains monopoles (AN, fonds Marin, 317AP86). Alexandre Millerand adopta le même programme financier lors de l'un de ses premiers discours en tant que président de la LRN (AN, fonds Millerand, 470 AP89 : discours de Millerand à Rouen, le 11 janvier 1925) et le secrétaire général de la ligue, Emmanuel Brousse, se fit l'ardent propagandiste de ce programme financier dans la presse (« Des économies ! Des économies ! », *L'Echo saumurois*, le 13 juin 1925) et dans les nombreuses réunions de propagande où il intervint comme orateur. Nous avons retrouvé ces mêmes demandes sous la plume de Léon Daudet (« La République devant le gouffre », *Le Clairon de l'Ardèche*, le 20 décembre 1925). Elles étaient également à l'ordre du jour des nombreuses réunions de protestation des commerçants et des industriels contre les impôts Loucheur (assemblée générale de l'Association syndicale du Commerce et de l'Industrie de Tournon le 4 février 1925, compte-rendu dans *Le Courrier de Tournon*, le 7 février 1925). Les journaux catholiques rajoutaient, comme mesure majeure d'économie, la suppression de l'enseignement d'Etat, intégralement remplacé par l'enseignement libre, bien moins coûteux et ne grevant pas le budget de l'Etat (« Le vrai remède », *La Croix angevine*, le 20 décembre 1925). La LRN créa une *Ligue de défense du contribuable et du*

ne devait être atteint par un nouveau tour de vis fiscal, l'opposition anticartelliste estimant au contraire que le Cartel avait paralysé l'économie par un excès d'impôts, notamment sur les commerçants et les industriels. La droite était particulièrement hostile aux impôts directs, jugés inquisitoriaux et donc nocifs à la confiance, et leur préférait les impôts indirects.

Tous les membres de l'opposition anticartelliste n'adhéraient pas sans nuances à ces solutions politiques de la crise financière. Maurice Bokanowski, député centriste de la Seine¹, qui était un des principaux spécialistes financiers de l'opposition à la Chambre, créa à la fin de l'année 1925 une *Union pour le franc*, qui entreprit une tournée de propagande dans tout le pays pour informer l'opinion des causes et des solutions de la crise. A rebours du discours majoritaire au sein de son camp, il estimait qu'« *il s'agi[ssait] de donner à un problème technique des solutions techniques* »². A ses yeux, le problème n'était pas politique : il ressortissait des déséquilibres financiers très importants légués par la guerre, notamment concernant la disproportion entre le volume de la dette flottante et les capacités budgétaires de l'Etat. S'il ne croyait pas aux vertus magiques d'un retour de la droite au pouvoir, il estimait par contre, à l'instar de ses collègues, qu'une trêve politique était nécessaire pour apporter des réponses qui fussent acceptées par tous les Français.

Pour la gauche cartelliste, son échec ne vint pas de la campagne politique de l'opposition contre ses projets financiers, mais de sa collusion avec les milieux d'affaires. Ceux-ci auraient mobilisé leur capacité de nuisance financière pour conduire le Cartel à sa perte. Selon les radicaux et les socialistes, ce « *mur d'argent* » aurait tout fait pour imposer ses volontés conservatrices et libérales face aux aspirations progressistes et démocratiques du pays.

petit rentier, présidée par son secrétaire général, Emmanuel Brousse, pour « *ranger sous sa bannière les citoyens de toutes opinions, de toutes confessions, décidés à arrêter la France sur la pente de la Banqueroute* » : « Pour le contribuable, pour l'épargne, pour le petit rentier », Emmanuel Brousse, *L'Echo de Largentière*, le 5 décembre 1925.

¹ Il siégeait au groupe de la Gauche républicaine démocratique.

² AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 224, dossier 3630 sur cette *Union pour le franc*. La citation est tirée d'un tract présentant cette association.

II) Le « mur d'argent », mythe ou réalité ?

Dès le mois de mars 1925, Léon Blum faisait part à Edouard Herriot de la nécessité de combattre le pouvoir des banques sur les destinées du pays¹. Le « mur d'argent » des milieux d'affaires, des porteurs de bons du Trésor et des banques, qui aurait refusé son concours aux gouvernements cartellistes, fut dénoncé par les radicaux pour justifier l'échec du Cartel des gauches. Il convient d'étudier les pressions des milieux d'affaires au sens large et des porteurs de bons, et d'interroger leur responsabilité dans cet échec. Parmi ces forces d'argent, la Banque de France occupait une place de choix dans les attaques de la gauche.

A) Le rôle politique de la Banque de France sous le gouvernement Herriot²

A l'époque, l'opinion appréhendait la situation économique à travers l'évolution de deux indicateurs : le taux du franc face à la livre sterling, et le plafond de la circulation monétaire³. Ce dernier était corrélé à « l'inflation », qui désignait alors spécifiquement le relèvement des plafonds des avances de la banque de France à l'Etat, et qui était rendu responsable de l'augmentation des prix, donc de la « cherté de la vie » selon le vocabulaire de l'époque⁴. La circulation fiduciaire était alors « érigée en indicateur de la crédibilité

¹ Lettre de Léon Blum à Herriot, 25 mars 1925, in *Édouard Herriot, Jadis*, volume 2, *D'une guerre à l'autre, 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p. 216 : « Nos embarras de trésorerie [...] nous ont mis à la discrétion des banques et de la Banque de France. Trop souvent, pour régler une échéance difficile, il a fallu faire appel à leur complaisance qu'elles sont libres de refuser ou de faire payer. Un gouvernement démocratique ne peut pas accepter une telle servitude. Il ne peut pas continuer à vivre à la merci et sous la pression des grandes puissances d'argent, puissances hostiles qui nous imputent et exploitent contre le gouvernement des difficultés dont d'autres sont responsables, qui ont conscience d'avoir trouvé contre la majorité du 11 mai l'arme efficace et qui ne la lâcheront que lorsqu'elle aura blessé à mort le gouvernement et la majorité elle-même. ».

² Le rôle politique de la Banque de France, banque privée aux attributions régaliennes fut étudié par plusieurs historiens, pour mettre au jour ses éventuels moyens d'action, et leurs limites, sur les gouvernements dont la politique financière lui aurait déplu. Jean-Noël Jeanneney fut l'un des premiers à s'intéresser à cette question, à partir des archives privées de François de Wendel : JEANNENEY J.-N., *François de Wendel en République*, op. cit. Il revint également sur la question dans *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel*, op. cit. Cette période fut également étudiée par un ancien fonctionnaire de l'institution, NETTER Marcel, dans son *Histoire de la Banque de France entre les deux guerres*, Paris, Pomponne, 1993. Enfin, BLANCHETON Bertrand a, au début des années 2000, fournit une analyse extrêmement développée des rapports de la Banque de France à l'Etat de 1914 à 1928 : *Le Pape et l'empereur*, op. cit.

³ JEANNENEY J.-N., *François de Wendel en République*, op. cit., p.200

⁴ NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent*, op. cit., p.38-39

monétaire des gouvernements »¹. Tous les gouvernements depuis la fin de la guerre avaient affiché leur volonté de revaloriser progressivement le franc à sa valeur d'avant guerre, par la contraction progressive de la circulation fiduciaire². Le chiffre de la circulation monétaire, dont le plafond fut fixé à 41 milliards de francs en septembre 1920, était publié chaque semaine par la Banque de France dans ses bilans, et « *fai[sait] alors l'objet de la plus grande attention du public* »³. Ce seuil était considéré comme intangible, au risque d'accélérer l'inflation et de retarder l'objectif, consensuel dans le personnel politique et dans l'opinion, de revalorisation du franc. Sur ce point, le gouvernement Herriot se situait dans la continuité politique du gouvernement Poincaré.

A partir d'avril-mai 1922, quand il apparut que l'Allemagne n'aurait pas la capacité de rembourser le montant des réparations prévues par le Traité de Versailles, les investisseurs et les milieux d'affaires commencèrent à avoir des doutes sur les capacités du gouvernement à atteindre les objectifs qu'il annonçait, et une baisse du cours du franc sur le marché des changes s'amorça. Mais personne, dans l'appareil d'Etat, à l'exception de la direction du Mouvement général des Fonds du Trésor, ne se rendit compte du caractère désormais bien illusoire de la politique de revalorisation⁴. Clémentel et Herriot refusèrent de suivre les conseils du Trésor en faveur d'une dévaluation/stabilisation du franc pour résoudre les problèmes de trésorerie dus au poids des dettes intérieures. Quand Herriot, à la tribune de la Chambre, jura qu'il ne ferait pas d'inflation, il indiquait qu'il se refusait à demander de nouvelles émissions monétaires à la Banque de France. Pourtant, au même moment, la Banque de France falsifiait ses bilans pour dissimuler que le plafond des avances avait d'ores-et-déjà été dépassé⁵. La crédibilité politique du gouvernement Herriot dépendait donc

¹ L'étude des articles de la presse économique et d'opinion permit à Bertrand Blancheton de montrer que la circulation fiduciaire était « *considérée comme l'indicateur central, voire exclusif de la confiance des agents* » économiques jusqu'au deuxième semestre 1925-1926 : BLANCHETON Bertrand, *Le Pape et l'empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, Paris, Albin Michel, 2001, p.197 et 270.

² Par les conventions François-Marsal d'avril et décembre 1920, le gouvernement s'était engagé auprès de la Banque de France à lui rembourser, au titre de ses avances consenties pour financer l'effort de guerre et de reconstruction deux milliards de francs par an.

³ *Ibid.*, p.199

⁴ « *Il [le Trésor] est, en fait, l'exécutant d'un double jeu, totalement incontrôlé et inconscient de l'Etat, qui consiste à afficher un objectif monétaire [la revalorisation du franc] et à mettre en œuvre une politique financière radicalement antinomique* », à savoir faire du relèvement de la circulation fiduciaire une variable de la politique financière plutôt que de recourir massivement aux impôts et aux emprunts : *Ibid.*, p.197

⁵ « *Je demanderai à toute la Chambre [...] de comprendre qu'il faut tout subordonner à la nécessité de mettre fin à la politique des emprunts et des expédients. Pas d'inflation ! Subordonnons tout à cela.* » : *Journal officiel*, Débats parlementaires, Chambre des députés, séance du samedi 17 janvier 1925. Selon Bertrand Blancheton, cet appel en faveur de la confiance dans l'action du gouvernement à ne pas faire d'inflation, alors qu'il est justement en train de dépasser le plafond des avances de la Banque de France, témoigne de l'impuissance du gouvernement à contrôler l'offre de la monnaie : « *il [le gouvernement] ne peut qu'espérer le renouvellement de sa dette pour ne pas avoir à la monétiser. Il n'a plus de prise sur la réalité monétaire*

du bon vouloir de la Banque de France à maintenir le secret sur les dépassements du plafond. Les régents, parmi lesquels une majorité était politiquement hostile au Cartel, prirent alors conscience de leur pouvoir sur l'avenir du gouvernement¹. François de Wendel se chargea de mener l'assaut final en mars-avril 1925, aboutissant à la chute du gouvernement au Sénat le 10 avril 1925, le lendemain du dévoilement de l'annonce du dépassement du plafond des avances². Si le rôle de la Banque de France fut indéniable dans la chute du gouvernement Herriot, « *jamais [...] la faiblesse d'un gouvernement n'avait été aussi manifeste* »³. Le gouvernement Herriot, en refusant de relever le plafond des avances de la Banque de France, s'était lui-même laissé prendre en otage par les régents.

La Banque de France maintint une certaine pression politique sur les successeurs d'Herriot au gouvernement. Son objectif restait la revalorisation du franc. Et elle avait inspiré, via François de Wendel, les projets fiscaux de Joseph Caillaux, notamment l'emprunt de consolidation de la dette flottante. Son échec convainquit la Banque, toujours sous l'influence de de Wendel, que la défiance des milieux d'affaires était liée au maintien de gouvernements cartellistes. La fin du Cartel devenait une de ses priorités, quitte à jouer la politique du pire et laisser le franc s'effondrer⁴. Elle décida alors, à partir de l'automne 1925, de ne plus conseiller les ministres des Finances, et de ne plus s'opposer à la hausse de la circulation fiduciaire, qu'elle condamnait pourtant. La décision la plus importante de la Banque de France fut son refus de soutenir Raoul Péret, en mai et juin 1926, dans son projet d'une intervention directe et de grande ampleur sur le marché des changes pour mettre fin à la chute du franc, qui s'accélérait. Ce projet nécessitait la garantie de l'encaisse-or de la Banque pour espérer obtenir à l'étranger le prêt nécessaire à cette action : elle la lui refusa⁵.

Cette attitude intransigeante entraîna la démission du gouvernement Briand-Péret le 15 juin 1926. De retour au ministère des Finances, le 23 juin 1926, Caillaux décida de mettre

française, il en est réduit à des incantations. Nonobstant la gravité de la situation financière, la force du fétichisme de la circulation le conduit à se persuader qu'un retournement est encore possible » : BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.219

¹ BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.248. Et l'une des principales raisons d'être du Conseil général de la Banque de France était justement de garantir la sincérité des bilans

² Pour les détails de l'évolution des rapports entre le gouvernement Herriot et les régents de la Banque de France en 1924 et 1925, cf. le travail Jean-Noël Jeanneney à partir des archives de François de Wendel (JEANNENEY J.-N., *François de Wendel en République, op. cit.*, pp.215-235, et *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir, op. cit.*, p.79-117), et Bertrand Blancheton (BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.234-298).

³ BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.250. Il parle de la période qu'il étudie, à savoir 1914-1928.

⁴ La Banque de France « *entrevoit l'espoir d'une appréciation du franc et du rétablissement de son influence monétaire dans l'éclatement de la majorité cartelliste et la formation d'un cabinet de large concorde (seul susceptible, selon elle, de ramener la confiance). Plus l'échec du Cartel sera patent, plus tôt viendra ce moment. Abandonnant pour un temps (comme entre février et avril 1925), son objectif de préservation de la valeur de son billet, l'institut d'émission résiste maintenant de plus en plus fortement au gouvernement.* » : *Ibid.*, p.297-298.

⁵ Sur les détails de ce refus, cf. BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, pp.345-358.

un terme à cette situation de chantage politique, et remplaça le gouverneur Robineau, partisan intransigeant de la revalorisation du franc et ami de Poincaré, par Emile Moreau, alors directeur de la Banque d'Algérie, partisan de la stabilisation à un niveau dévalué par rapport à l'avant-guerre¹. Sous la direction de Moreau, la Banque de France usa une dernière fois de son influence, le 21 juillet 1926, pour précipiter la chute du gouvernement Herriot qu'elle jugeait incapable d'appliquer le redressement monétaire en raison du mouvement de panique qu'il suscitait dans le pays. Moreau exigea une nouvelle hausse immédiate du plafond des avances à l'Etat, sous peine de cesser les paiements pour le compte du Trésor dans tout le pays une fois le plafond atteint².

La Banque de France, en tant que payeur en dernier ressort pour le compte de l'Etat, joua donc incontestablement un rôle important sur l'évolution politique de la période 1924-1926. Il fallut attendre le retour de Caillaux aux Finances en juin 1926 pour que le gouvernement reprît la main sur l'institution d'émission. Le « mur d'argent » représenté par la Banque de France eut l'influence que les gouvernements lui laissèrent. Le poids des conceptions monétaires partagées par l'ensemble de la classe politique, le dogme entourant le plafond des avances, la sacralité accordée à l'encaisse-or de la Banque, expliquent les marges de manœuvres politiques que l'institut d'émission pût avoir sur l'évolution politique des affaires du pays.

¹ BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.198. En plus de Robineau, Caillaux remplace P. Ernest-Picard, sous-directeur de la Banque de France, par Charles Rist, et A. Aupetit, son secrétaire général, par Pierre Strohl.

² BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.373. Nous revenons plus en détail sur cet épisode dans le chapitre XII.

B) La constitution des milieux d'affaires en groupes de pression sur le champ politique¹

1) Le financement des activités politiques de la droite anticartelliste par les milieux d'affaires²

Les chefs d'entreprise étaient très peu nombreux à se faire élire parlementaires, la double carrière d'un François de Wendel, maître des Forges et député puis sénateur, faisant figure de relative exception³. A la présence effective au sein de l'arène parlementaire, les milieux d'affaires privilégiaient les relations indirectes avec le monde politique, notamment par le financement de partis, ligues, journaux ou campagnes électorales. Si ces opérations de soutien financier étaient le plus souvent cachées et ne laissaient pas de traces⁴, un certain nombre de réseaux et de liens entre eux et de nombreux acteurs de la droite anticartelliste peuvent être retracés.

Devant la Commission d'enquête de la Chambre des députés concernant l'origine des fonds électoraux de la campagne électorale des législatives de mai 1924, le dirigeant du *Comité des Houillères de France*, Henri de Peyerimhoff, reconnut les liens d'argent unissant

¹ Plusieurs travaux récents se sont concentrés sur l'étude des milieux d'affaires et leur lien éventuel avec la droite française, montrant de multiples passerelles et échanges de services entre ces deux sphères sociales. Les travaux de Jean-Noël Jeanneney, notamment à partir des archives de François de Wendel, ont mis en évidence depuis longtemps l'existence de ces liens : *François de Wendel en République, op. cit.* ; *L'Argent caché, milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard, 1981. Deux ouvrages récents ont élargi l'étude au personnel patronal et au rapport plus large de la droite avec les milieux et la pratique économique au 20^e siècle : RICHARD G. et DARD O. (dir.), *Les permanents patronaux, éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat en France dans la première moitié du XXe S.*, Metz, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Europe occidentale, 2005 ; RICHARD G. et DARD O. (dir.), *Les droites et l'économie en France au XXe siècle*, Paris, Riveneuve, 2011. Pour les autres travaux ayant participé de ce renouvellement de l'intérêt des historiens envers les milieux d'affaires, nous renvoyons à la section spécifique que nous leur avons consacré dans la bibliographie.

² Nous prenons ici ce terme dans l'acception faite par Jean-Noël Jeanneney : les dirigeants des banques, du grand commerce et des industries qui, par le personnel et le chiffre d'affaires, dépassent l'artisanat et les petites entreprises : JEANNENEY Jean-Noël, *L'Argent caché, milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard, 1981, p.26

³ Danièle Fraboulet a calculé que seuls 2,3% des membres du conseil de direction de *l'Union des industries métallurgiques et minières* (UIMM), dans la première moitié du 20^e siècle, avaient été députés. Mais certains parlementaires, notamment de Lorraine, exprimaient parfois directement au Parlement l'opinion des métallurgistes, notamment Albert Lebrun et Louis Marin. Danièle FRABOULET, « L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et les droites durant dans la première moitié du XXe siècle », RICHARD G. et DARD O. (dir.), *Les droites et l'économie en France au XXe siècle, op. cit.*, p.157-158.

⁴ JEANNENEY Jean-Noël, *L'Argent caché, op. cit.*, p.11-13. Il cite notamment, p.13, le témoignage d'Alfred Mascaraud, le président du Comité républicain du commerce et de l'industrie à la Commission parlementaire sur l'origine des fonds électoraux des élections législatives du 11 mai 1924 : « *Quand les élections sont faites, tout est terminé chez nous [...] Soyez convaincus, messieurs, que ce que nous avons fait, personne ne l'a jamais su* ».

les partis de droite aux intérêts économiques¹. D'origine alsacienne et ayant fait ses études dans les institutions privées de Nancy aux côtés de Louis Marin, de Peyerimhoff était représentatif des milieux industriels de l'Est lorrain, portant un intérêt constant à la politique du pays en raison du rôle des commandes d'Etat dans le débouché de ces industries, gages de la puissance industrielle et militaire du pays². Son témoignage, l'un des rares à reconnaître explicitement l'existence de rapports financiers et d'influence entre le monde des affaires et le monde politique, mettait en avant sur le rôle d'interface joué par l'UIE entre ces deux sphères³.

Créée en 1914, l'UIE était un organe de défense patronale sur les terrains politique, économique et social. Des membres de différentes organisations patronales faisaient partie de son conseil d'administration, comme Peyerimhoff en 1924. L'UIE était largement financée par les sociétés d'assurances⁴, par les grandes compagnies minières et ferroviaires, du secteur du bâtiment, et des industries de l'alcool⁵. Sa fonction principale était de financer les campagnes électorales des hommes ou forces politiques favorables aux intérêts de ses bailleurs de fonds. Les industriels lorrains de *l'Union des industries métallurgiques et minières* (UIMM), notamment François de Wendel via le *Comité des Forges*, et Henri de Peyerimhoff via le *Comité des Houillères*, finançaient cette organisation, via laquelle la FR, la LRN, les JP et le *Redressement français* furent largement subventionnés pour soutenir leur lutte contre le Cartel des gauches⁶.

¹ Il déclara devant la Commission parlementaire: « *Un certain nombre, un nombre considérable d'entreprises minières françaises ont remis, en 1924, à l'Union des Intérêts Economiques, soit par l'intermédiaire du Comité des houillères de France, soit directement, des contributions dont le total forme une somme d'une certaine importance* ». Il légitimait ces dons de la façon suivante : « *Dans notre industrie, à la fois très puissante et très confinée, avec un nombre restreint d'exploitants, avec un rôle spécial et un peu fermé, nous sommes plus que quiconque intéressés à la bonne marche de la chose publique, comme d'ailleurs notre bonne marche importe plus essentiellement à la chose publique* » : cité dans CHATRIOT Alain, « Henri de Peyerimhoff (1871-1953), le "gentleman" du charbon », in RICHARD G. et DARD O. (dir.), *Les permanents patronaux, éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat en France dans la première moitié du XXe s.*, Metz, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Europe occidentale, 2005.

² Entré au Comité central des houillères de France en 1907, il en est alors le vice-président. Ami d'enfance de Louis Marin, c'est un proche de Maginot et un admirateur de Lyautey. Il participa en 1927, aux côtés de François de Wendel, au rachat du journal *Le Temps*. Sur la carrière de Henri de Peyerimhoff, cf. CHATRIOT Alain, « Henri de Peyerimhoff (1871-1953), le "gentleman" du charbon », *art et op. cit.*

³ Pour les républicains de centre gauche et les radicaux, une autre organisation rassemblait des fonds des milieux d'affaires : le Comité républicain du Commerce et de l'industrie, dit Comité Mascuraud, dirigé après la guerre par Charles Chaumet, membre de l'ARD, nommé ministre du Commerce et de l'Industrie en avril 1925 dans le gouvernement Painlevé.

⁴ Le président de l'UIE, Ernest Billiet, travaillait pour les compagnies d'assurances.

⁵ GARRIGUES Jean, *Les patrons et la politique. 150 ans de liaisons dangereuses*, Paris, Perrin, 2011, p.166

⁶ La LRN fut notamment financée par des métallurgistes comme le baron Petiet au nom de l'industrie automobile, Théodore Laurent et François de Wendel au nom du Comité des Forges : cf. FRABOULET Danièle, « L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et les droites durant dans la première moitié du XXe siècle », RICHARD G. et DARD O. (dir.), *Les droites et l'économie en France au XXe siècle, op. cit.*, p.159 ; et GARRIGUES Jean, *Les patrons et la politique, op. cit.*, p.160 et 168.

La trajectoire d'Alexandre Millerand montre bien le pouvoir d'attraction des milieux d'affaires sur la classe politique : âprement combattu comme ministre du Travail de Waldeck-Rousseau de 1899 à 1901¹, il devint par la suite l'avocat du *Comité des Forges*². André François-Poncet et Jacques Bardoux étaient d'autres exemples de liens entre milieux politiques de droite et milieux des affaires. Le premier, membre du PRDS et de la LRN, et rédacteur en chef de *L'Avenir*, avait rencontré le secrétaire général du *Comité des Forges*, Robert Pinot, en 1917 et était entré à son service après la guerre pour organiser le service d'informations de la *Confédération générale de la production française* (CGPF), paru sous le nom de *Bulletin quotidien* dès avril 1919, avec la collaboration de Jacques Bardoux et d'Emile Mireaux. Bardoux et François-Poncet furent aussi à l'origine de la fondation de la *Société d'études et d'informations économiques* (SEIE) en 1920, satellite de la CGPF, et dominée dans les faits par Robert Pinot, jusqu'à sa mort en 1926³.

Il existait par ailleurs des lieux de rencontres entre monde politique et milieux d'affaires, notamment les dîners mensuels des « Amis des Débats », ou les rencontres mensuelles du « Siècle », réunissant des personnes issues du monde économique, politique et intellectuel⁴.

2) La création du Redressement français (RF) : pour une action discrète et efficace

Pour intervenir dans le débat sur la crise financière et monétaire, Ernest Mercier créa un organisme intitulé le *Redressement français* (RF) en décembre 1925⁵. Mercier, polytechnicien proche de Louis Loucheur, était un industriel, patron de *L'Union d'Electricité* et de la *Compagnie française des pétroles*⁶. Le conseil d'administration du RF comprenait des personnalités à l'interface entre le monde politique et le monde économique : Raphaël

¹ Ses projets de Conseils du travail furent même l'une des causes de la création de l'UIMM.

² FRABOULET Danièle, « L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et les droites durant dans la première moitié du XXe siècle », RICHARD G. et DARD O. (dir.), *Les droites et l'économie en France au XXe siècle*, op. cit., p.158.

³ Jacques Bardoux en était le président, et André François-Poncet, l'administrateur délégué. A ce titre, il assura le fonctionnement effectif de la société et la parution du *Bulletin*, jusqu'à son élection en tant que député en 1924, date à laquelle il fut remplacé par Emile Mireaux. Sur la carrière de François-Poncet au service des milieux d'affaires, cf. BERGER Françoise, « André François-Poncet, des réseaux intellectuels à l'expérience du journalisme économique au service des entrepreneurs », RICHARD G. et DARD O. (dir.), *Les permanents patronaux, éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat en France dans la première moitié du XXe s.*, op. cit., p.82-85

⁴ JEANNENEY Jean-Noël, *L'Argent caché*, op. cit., p.29

⁵ Les statuts du RF furent déposés le 28 décembre 1925 à la préfecture de Police de Paris : AN, F7 13240 : dossier sur le RF, rapport daté de mai 1926.

⁶ DARD Olivier, *Le rendez-vous manqué des relèves des années trente*, op. cit., p.42

Alibert, juriste qui eut des fonctions dans des cabinets ministériels pendant la guerre et maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui quitta ses fonctions en 1924 pour entrer dans des entreprises contrôlées par Ernest Mercier ; Jacques Bardoux ; Eugène Mireaux qui assurait depuis 1924 la direction du *Bulletin quotidien* ; des universitaires libéraux, comme Louis Germain-Martin ; ou encore le directeur de la *Revue de Paris*, André de Fels¹. Depuis octobre 1925, ce dernier menait, dans la *Revue de Paris*, une vigoureuse campagne contre la politique fiscale et budgétaire des gouvernements cartellistes successifs, et réclamait des mesures libérales : le retour à l'impôt sur les choses, et non sur les personnes, la fin de la progressivité de l'impôt, au cœur de l'impôt sur le revenu, et la cession des monopoles d'Etat². Le RF se voulait une organisation discrète³ mais entendait exercer une influence sur les débats de l'époque, grâce à la qualité de ses membres, « *des personnalités appartenant au monde de l'industrie, représentant l'économie politique* »⁴.

Il n'existait pas pour autant d'unanimité théorique au sein de cette organisation. Ainsi, les positions libérales défendues par de Fels, et soutenues par Louis Germain-Martin, suscitérent le mécontentement de Mercier, partisan d'un certain dirigisme étatique et d'une politique fiscale redistributive, et conduisirent à leur exclusion⁵. Les idées de Mercier étaient donc loin de faire l'unanimité dans les milieux d'affaires, et ce dernier entretenait par exemple des relations difficiles avec François de Wendel, beaucoup plus libéral et anti-étatiste⁶.

Pour favoriser son implantation, qu'elle voulait nationale et en direction des masses populaires, l'organisation bénéficiait d'une trésorerie importante, de l'ordre de 40 millions

¹ THUILLIER Guy, « La réforme de l'administration vue par le Redressement français en 1927 », *La Revue administrative*, 43^e année, volume 253, 1990, p.21-22 et DARD Olivier, *Ibid.*, p.43. Le professeur de droit Achille Mestre, l'ingénieur Jean Milhaud, et une figure montante dans les milieux littéraires, Pierre Drieu La Rochelle, étaient également membres du CA du *Redressement français*.

² NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent, op. cit.*, p.97. Olivier DARD insiste sur le caractère rénovateur et révisionniste du RF, tel qu'il apparaît dans le programme de l'organisation paru en janvier 1926. Il dénonçait la France des années Vingt : « *état social incontestablement arriéré* », « *esprit excessif de conservation* », « *désordre politique* » à cause d'un système électoral profitant aux « *ignorants et [aux] démagogues* ». La critique du régime parlementaire était explicite : l'élection n'était pas considérée comme un critère de recrutement pertinent du personnel politique, favorisant l'éloquence au détriment de la compétence ; un régime exécutif plus stable dominé par des techniciens et supérieur à un Parlement aux pouvoirs réduits, devait construire « *un nouvel ordre social français* » grâce à une politique de prospérité économique : et DARD Olivier, *Ibid.*, p.43, citations tirées du programme du RF : *Organisation et réformes pour le Redressement français*, janvier 1926.

³ ADPDD, fonds Bardoux, 142J16 : lettre de Mercier à Bardoux du 13 avril 1926, dans laquelle il lui reprochait la trop grande publicité faite à son goût à propos du RF dans le compte-rendu du CA du PRF dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, dans lequel son nom et celui du RF étaient apparus.

⁴ « Pour la reconstruction nationale », *Le Journal des débats*, le 4 mai 1926 : présentation du RF et des idées d'André de Fels dans la *Revue de Paris*.

⁵ KUISEL Richard, *Ernest Mercier, French technocrat*, Berkeley, Los Angeles, University of California press, 1967, p.75

⁶ JEANNENEY J.-N., *François de Wendel en République, op. cit.*, p.375

de francs en 1926, alimentée par les dons des industries modernes de la seconde industrialisation : métallurgie, électricité, activités pétrolières, et sans doute de certaines banques d'investissement¹. Ces fonds permettaient l'utilisation de moyens de propagande modernes, notamment en banlieue parisienne, que des équipes d'orateurs parcouraient en automobile, avec des cinémas portatifs et des phonographes, pour présenter le programme du RF². Ces initiatives permirent au RF de connaître une expansion notable en 1926, notamment à Paris et dans sa banlieue, plus qu'en province, avec environ 10 000 cotisants en 1927³. Mais l'organisation concentra l'essentiel de ses efforts en direction des élites économiques et politiques, et échoua à attirer des membres des classes moyennes et populaires⁴. Le retour de Poincaré au pouvoir, et le redressement qui suivit, causèrent du tort au RF, dont les solutions technocratiques radicales perdirent en acuité. Ses effectifs stagnèrent dès la fin de l'année 1926, et plusieurs donateurs cessèrent d'abonder la trésorerie de l'organisation, qui vit ses moyens diminuer⁵. Elle se concentra alors sur la préparation et le financement de la campagne électorale de 1928 pour obtenir une majorité anticartelliste⁶.

3) Les propositions et réactions critiques des organisations professionnelles représentant le commerce et l'industrie

a) Les solutions libérales de la *Confédération générale de la production française* (CGPF)

Créée en 1919 sous l'égide d'Etienne Clémentel, la CGPF sortit de sa traditionnelle réserve lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Herriot, pour en critiquer les principales décisions. En octobre 1924, elle envoya au ministre des Travaux publics et à

¹ KUISEL Richard, *Ernest Mercier, op. cit.*, p.66

² *Ibid.*, p.65. Nous l'avons vu dans le chapitre précédent que ces moyens modernes de propagande étaient défendus par Jacques Bardoux dans la presse d'opposition, pour contrer la propagande des partis marxistes dans les classes populaires.

³ Le RF comptait, en 1927, 53 comités à Paris et 82 en province : cf. KUISEL Richard, *op. cit.*, p.65. Il était, d'après la police, particulièrement implanté, concernant la province, à Amiens, au Havre, à Nancy, à Strasbourg, à Mulhouse et à Bordeaux, c'est-à-dire essentiellement dans des régions industrielles du Nord de la France, traditionnellement anticartellistes : AN, F7 13240 : dossier sur le RF, rapport daté de septembre 1926. Concernant le Puy-de-Dôme, Bardoux tint à figurer dans le CA du RF en son nom propre et non au nom du PRF ou de la FRSPC même s'il comptait faire de ces organisations des relais locaux du RF. Il propose que Félix Lecoq soit le relais de l'organisation dans ce département : ADPDD, fonds Bardoux, 142J321 : dossier sur le RF : lettres de Bardoux du 15 et 21 janvier 1926 au secrétaire général du RF.

⁴ ADPDD, fonds Bardoux, 142J16 : lettres de Mercier à Bardoux du 30 avril 1926 dans laquelle il se déclare à propos du RF « *satisfait presque très satisfait du développement de [son] action dans les milieux politiques* » et il « *commence à en espérer des résultats sérieux* ».

⁵ KUISEL Richard, *Ernest Mercier, op. cit.*, p.67

⁶ AN, F7 13240 : dossier sur le RF, rapport daté de septembre 1926.

Herriot lui-même deux lettres demandant de ne pas remettre en cause l'application souple de la loi des huit heures dans les compagnies ferroviaires, pour éviter qu'elles ne se trouvaient en sureffectifs, et pour critiquer la réintégration des fonctionnaires et cheminots grévistes, perçus comme des agents de désordre. En décembre 1924, la CGPF élargit sa représentativité du monde des employeurs en fusionnant avec *l'Association nationale d'expansion économique* et *l'Association de l'industrie et de l'agriculture française*, pour donner l'impression au gouvernement d'avoir en face de lui un bloc compact des intérêts économiques¹. Forte de cette nouvelle représentativité, la CGPF exigea avec force auprès du ministre des Finances et du président du Conseil, que les dépenses du pays fussent « *gérées avec économie* », et que la fiscalité touchant le monde du travail n'augmentât pas². En février 1926, elle publia un rapport sur les « Conditions du Salut financier », dans lequel elle indiquait la bonne volonté de ses membres à soutenir l'Etat dans le redressement financier, mais dans une collaboration « *volontaire* », et non par d'éventuelles « *mesures de contraintes* », qui seraient contre-productives³. Cette collaboration ne pouvait être efficace que dans un climat de confiance rétabli. La CGPF ne se déclarait pas hostile *a priori* à de nouveaux impôts, mais à condition qu'ils ne retombassent pas « *sur les épaules déjà surchargées d'une minorité* », à savoir les commerçants, et qu'ils comportassent « *une proportion importante de taxes de consommation* », rapidement mises en œuvre et facilement ajustables. Elle souhaitait que ces nouvelles charges fiscales eussent un caractère exceptionnel, pour parvenir rapidement à l'équilibre budgétaire. Ce dernier devait être structurellement atteint par un programme d'économies plus que par de nouvelles ressources fiscales, car les impôts dépassaient déjà « *la capacité contributive du pays* »⁴. Parmi ces économies, elle envisageait que « *certaines monopoles soient temporairement concédés à des entreprises* ». Mais la première condition du redressement était, la formation d'un gouvernement de large union nationale, donc une mesure politique plutôt que technique.

Même son de cloche chez des industriels ou hommes d'affaires proposant leur aide financière à l'Etat, mais sous conditions.

¹ *Le Réveil économique*, organe de l'UIE, le 18 mars 1925, cité dans GARRIGUES Jean, *Les patrons et la politique*, op. cit., p.177.

² *Ibid.*, p.177-178

³ *L'Impartial ardéchois*, les 13 et 20 février 1926. Des extraits furent publiés dès le mois de décembre 1925.

⁴ Note de la CGPF résumant les principales mesures de la brochure sur « les Conditions du Salut financier », parue dans *L'Impartial de l'Est*, le 24 décembre 1925.

b) Des initiatives privées d'aide au redressement financier du pays : désintéressement proclamé et conditionnalité de fait

Le 18 décembre 1925, des industriels du Nord proposèrent leur aide financière à l'Etat, qui les avait aidés pour reconstruire leur appareil productif au lendemain de la guerre. Ils appelaient l'ensemble des industriels français à réaliser, en France ou à l'étranger, un prêt d'une hauteur de 10 milliards de francs, qui serait gagé, pour ses intérêts et son amortissement, sur le dixième du chiffre d'affaires de l'industrie française, sans rien attendre en retour. Cette offre témoignait de la confiance explicite placée dans la richesse et la capacité de redressement de la France : l'économie française affichait alors un taux de croissance parmi les plus élevés du monde. Le parfumeur François Coty leur emboîta le pas en février 1926 en proposant un don de 100 millions de francs. Son initiative reçut le soutien de la *Société des Agriculteurs de France*, classée à droite.

Ces industriels, agriculteurs et hommes d'affaires conditionnaient cependant ces offres à la création d'une caisse d'amortissement qui serait exclusivement gérée par les représentants des grandes organisations économiques et patronales, sans aucune intervention de l'Etat. Ils déniaient aux dirigeants politiques et aux fonctionnaires toute prétention à servir l'intérêt général de la nation. Ces offres traduisaient « *un mouvement de critique radicale de l'autorité et de la légitimité des pouvoirs publics à faire face aux difficultés rencontrées par le pays* »¹. Ils ne souhaitaient pas que les fonds versés puissent être intégrés dans le budget de l'Etat qui, selon eux, ne faisait pas preuve de suffisamment d'esprit d'économie dans ses dépenses.

Les Chambres de commerce, interlocuteurs réguliers de l'Etat, adoptèrent également des positions souvent critiques concernant les choix financiers des gouvernements cartellistes.

c) Les vœux prudents des Chambres de commerce

Au début de l'année 1925, en pleine discussion des recettes du budget 1925, plusieurs Chambres de Commerce interpellèrent le gouvernement et les parlementaires pour protester contre les projets fiscaux concernant les activités commerciales et industrielles, notamment les projets d'impôt sur le capital. Ce prélèvement était jugé « *immoral* » et attentatoire à « *l'esprit d'épargne* », « *antiéconomique* » car diminuant les ressources des entreprises qui devraient peut-être licencier des salariés pour survivre à cette inquisition fiscale, et, de toute

¹ DELALANDE Nicolas, *op. cit.*, p.287

façon, « *inapplicable* » puisque le capital n'était pas une chose « *tangible* », mais composé « *d'éléments complexes qu'il [était] difficile d'évaluer* »¹. En mars 1925, les présidents des Chambres de commerce de France dénoncèrent collectivement les mesures fiscales contenues dans le projet de loi de finances, bien que l'impôt sur le capital n'en fit pas partie². Ils en appelèrent au Sénat pour qu'il établît un autre projet, « *respectueux [des] libertés et [des] lois fondamentales, qui rend[ît] aux représentants du travail national la sécurité indispensable, rassur[ât] l'opinion et m[ît] fin à l'inquiétude qui s'[était] produite* »³. Les Chambres de commerce n'hésitaient donc pas à prendre position sur les mesures fiscales en débat ou adoptées, au nom de leur représentativité revendiquée des forces économiques de l'ensemble du pays. Ces mises en garde n'allèrent cependant jamais jusqu'à des vœux d'hostilité vis-à-vis des gouvernements en place, notamment à l'époque des emprunts. Les Chambres de commerce de nos départements d'étude⁴, et sans doute celles de l'ensemble du pays, appelèrent à y souscrire, tant celui de 1924 que celui de 1925. Nous avons retrouvé le même appel de leur part en faveur de la contribution volontaire mise en place à la fin du mois d'avril 1926.

Les protestations des Chambres de commerce furent particulièrement nombreuses à l'encontre des mesures fiscales votées en décembre 1925 sous l'impulsion de Louis Loucheur, qui alourdissaient la fiscalité des commerçants et des industriels et provoquèrent une importante vague de protestation de ces catégories sociales dans tout le pays.

4) La mobilisation des commerçants et industriels sous le Cartel des gauches : une contestation fiscale et politique

Les projets du gouvernement Herriot annonçaient, selon Désiré Bouteille, de nouvelles mesures fiscales concernant les commerçants et les industriels, qu'il invitait à s'organiser pour « *la défense sociale* », car ils seraient selon lui « *les plus visés* » par les augmentations d'impôts⁵. L'évolution du système fiscal français accompagna un processus

¹ Délibération de la Chambre de Commerce de Toulouse, reproduite dans *L'Impartial ardéchois*, le 17 janvier 1925. Nous avons retrouvé la même opposition à l'impôt sur le capital de la part de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire et d'Angers : ADML, 4ETP1/5 : bulletin de la Chambre de Commerce d'Angers et de Maine-et-Loire du 2 décembre 1924.

² La Chambre de Commerce d'Angers s'opposa par exemple à la hausse de l'impôt sur le chiffre d'affaire : ADML, 4ETP1/5 : Ibid., vœu du 6 janvier 1925.

³ *Le Journal d'Annonay*, le 28 mars 1925.

⁴ Nous avons retrouvé les débats des Chambres de commerce d'Angers et d'Aubenas : pour Angers, ADML, 4ETP 1/5 : bulletin de la Chambre de commerce d'Angers et de Maine-et-Loire ; pour Aubenas, ADA, 1ETP2/5 : vœux de la Chambre de commerce d'Aubenas.

⁵ « L'inquiétude du commerce et de l'industrie », Désiré Bouteille, *L'Echo de Paris*, le 11 janvier 1925.

de représentation corporative de la société française : les cédules de l'impôt formalisèrent l'appartenance à un groupe ou à une profession. Se créèrent progressivement des identités sociales comme celles des « industriels », « commerçants », « artisans », ou « salariés »¹. On observe ainsi, dans les années Vingt, une segmentation des conflits et des protestations fiscaux : les organisations représentatives de ces catégories imposables appelaient à résister à l'impôt au motif que les autres catégories ne payaient pas autant qu'ils devraient. C'était un coin enfoncé dans la « confiance horizontale » de l'égalité de tous devant l'impôt². A l'hiver 1925-1926, les commerçants et industriels furent en tout cas la catégorie sociale qui se mobilisa le plus fortement contre les projets fiscaux du gouvernement Briand³.

Dès qu'il fut nommé ministre des Finances, le 28 novembre 1925, Louis Loucheur présenta un plan de redressement budgétaire prévoyant des hausses d'impôts. Le 4 décembre, il fit voter ses projets financiers par la Chambre : il releva le plafond des avances de la Banque de France et fit voter trois milliards d'impôts exceptionnels⁴. Certains de ces impôts, la contribution foncière, les bénéfices industriels et commerciaux, et les revenus des valeurs mobilières, furent rétroactivement augmentés de 50% pour l'ensemble de l'année 1925 et devaient être payés avant le 1^{er} mars 1926⁵. Paul Doumer, nommé à la place de Loucheur dès mi-décembre 1925, ne revint pas sur ces mesures, mais repoussa au 1^{er} mai l'échéance de leur perception. Les unions locales des commerçants et industriels se mobilisèrent pour protester contre ces mesures fiscales, malgré l'acceptation de ces nouveaux impôts par l'assemblée des présidents des Chambres de commerce⁶.

Les deux organisations dominantes dans la représentation professionnelle des petits commerçants, étaient marquées à droite. Il s'agissait de la *Confédération des groupes commerciaux et industriels* (CGCI), créée en 1907 et présidée depuis 1910 par un homme d'affaires charentais, André de Palomera, proche d'Ernest Billiet⁷ ; et de la *Fédération*

¹ DELALANDE Nicolas, *op. cit.*, p.305. Il reprend à son compte les travaux de Mary DOUGLAS, *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 2004 (1^{ère} édition en anglais, 1986).

² *Ibid.*

³ Ces protestations n'étaient pas nouvelles : depuis la mise en place de nouvelles ressources fiscales par l'Etat de 1917 à 1920, ces deux catégories se présentaient comme les principales victimes de l'augmentation de la pression fiscale qui épargnait selon elles les autres catégories de contribuables : *Ibid.*, p.314

⁴ Aucun impôt nouveau ne fut créé pour l'occasion et ces augmentations ne touchaient que des impôts directs, ce qui indique une orientation à gauche de ces mesures. Malgré tout, suite au vote, le ministre se brouilla avec la Commission des Finances de la Chambre et démissionna dès le 16 décembre 1925.

⁵ NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent*, *op. cit.*, p.83-84

⁶ « Contre les nouveaux impôts. Une protestation des commerçants et industriels du Puy-de-Dôme », *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 7 février 1926. Dans les départements, les Chambres de commerce eurent plutôt tendance à soutenir, logiquement, les protestations des commerçants, comme dans le Maine-et-Loire : ADML, 4ETP 1/5 : bulletin de la Chambre de commerce d'Angers et de Maine-et-Loire, le 16 novembre 1925.

⁷ AN, F7 12953 (2), notes Jean : note du 23 octobre 1925 sur les congrès annuels de l'UIE de Billiet et de la CGCI de Palomera, qui « travaillent et marchent d'accord, comme par le passé ». Aucune considération

nationale des commerçants et industriels mobilisés (FNCIM), fondée et dirigée depuis 1918 par Georges Maus, directeur d'un grand magasin¹. Elles jouèrent un rôle important dans la mobilisation contre la fiscalité du Cartel. Était notamment reproché au gouvernement de ne pas pratiquer l'égalité fiscale vis-à-vis des paysans, pour lesquels les taux d'imposition étaient presque nuls². Les commerçants mobilisés réclamaient également un programme de sévères économies administratives, et la liquidation des monopoles. Ces récriminations s'accompagnaient souvent d'un appel à une trêve des partis et à la réalisation de l'union nationale pour résoudre la crise des finances publiques.

De nombreuses réunions furent organisées dans tout le pays, notamment dans trois de nos départements d'étude, comme le récapitule le tableau ci-dessous³. Nous n'avons retrouvé aucune mention de telles réunions dans le Puy-de-Dôme et dans le Rhône, malgré l'importance économique de ce dernier département. A noter, sans que l'on puisse en donner une véritable explication, la forte mobilisation des commerçants du Maine-et-Loire et sa radicalité, supérieures à celle des autres départements du corpus. Si une unanimité existait pour dénoncer l'alourdissement et la rétroactivité des impôts, des divergences existaient en effet sur l'opportunité d'une grève fiscale pour renforcer la protestation. Des critères politiques entraient souvent en considération.

Réunions de commerçants et industriels contre les impôts Loucheur			
départements	date	ville	nombre de participants
Ardèche	04-févr-26	Tournon	200
	févr-26	Le Teil	?
Maine-et-Loire	21-déc-25	Saumur	700
	25-janv-26	Angers	3 000
	31-janv-26	Baugé	800
	28-févr-26	Angers	300
Meurthe-et-Moselle	7-févr-26	Nancy	1 000
	11-févr-26	Longwy	?

politique proprement dite ne doit être prononcée lors de ces congrès, mais la critique de toutes les mesures fiscales et financières prises ou projetées par le gouvernement ou le Cartel reviendra, selon l'auteur de la note de police, à une prise de position politique anticartelliste.

¹ Il faut distinguer, parmi les professions indépendantes, le monde des artisans, encore proche du radicalisme, de celui des petits commerçants, qui s'est fortement mobilisé contre les impôts Loucheur : cf. PERRIN Cédric, « Les droites et les artisans de l'entre-deux-guerres aux années 1970 », RICHARD G. et DARD O. (dir.), *Les droites et l'économie en France au XXe siècle*, op. cit., p.121 et p.139.

² Selon Charles S. Maier, sur cinq millions de propriétaires agricoles, seuls 6% auraient payé des impôts. Cet avantage fiscal était défendu par les sénateurs, dont l'élection dépendait largement des conseillers municipaux ruraux : NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent*, op. cit., p.87.

³ Une étude globale de l'importance de ces manifestations est faite dans le chapitre X. Concernant le tableau, nous ne prétendons pas à une présentation exhaustive des réunions de commerçants mais nous avons mentionné celles retrouvées dans la presse locale.

Ainsi, en Ardèche, l'Association syndicale du Commerce et de l'Industrie de Tournon était dirigée par un adjoint au maire de cette municipalité cartelliste élue aux élections de 1925, M. Scheffer. Lors de l'AG de l'association, qui réunit 200 personnes le 4 février 1926, il mentionna l'existence de propositions en faveur d'une grève fiscale, mais s'y déclara personnellement défavorable. Il encouragea les membres de son association à soutenir sa position, car « *si nous [les commerçants] avons des droits à défendre, nous avons aussi des devoirs à remplir* », notamment de prêter un concours fiscal à un gouvernement qui en a besoin pour le « *relèvement financier de notre cher pays* ». Il soutenait cependant l'amendement du député radical de l'Ardèche, Marcel Astier, soutenu par Caillaux, pour annuler la rétroactivité des mesures fiscales concernant l'année 1925, et pour que les versements effectués fussent considérés « *comme une avance à valoir sur les impôts de 1926* »¹.

La position inverse fut défendue, fin janvier 1926, à Angers devant les 3 000 personnes venues assister à la grande réunion de protestation organisée par *L'Union des syndicats et groupements du commerce et de l'industrie de Maine-et-Loire*. Victor Constant, ancien député ERD de la Haute-Loire, et vice-président de la CGCI, appela les commerçants et industriels du département à ne pas payer ces impôts rétroactifs, en raison de leur illégalité et des charges excessives qu'ils instauraient pour le bon fonctionnement de l'activité économique². La présence de la majorité des parlementaires du département, députés comme sénateurs, montra l'importance sociale de cette mobilisation et la nécessité pour les élus de se positionner face à elle. Ils furent ainsi amenés à justifier leurs votes à propos de ces impôts Loucheur. La plupart avaient voté contre, mais deux députés, Alfred Rabouin, non présent à la réunion, et Edmond Boyer, avaient voté en leur faveur³, de même que le sénateur Anatole Manceau, récemment élu contre Léon Daudet en juin 1925⁴. Boyer et Manceau justifièrent leur choix par les circonstances financières urgentes qui présidaient alors à ce vote pour faire face à une prochaine et lourde échéance du Trésor. Boyer disait ne pas regretter son vote, puisque l'adoption de ces mesures fiscales avait permis à l'Etat de

¹ Compte-rendu de l'AG dans *Le Courrier de Tournon*, le 7 février 1926. Les mêmes demandes furent formulées par l'AG de l'Association commerciale et industrielle du Teil, le même mois : compte-rendu dans *Le Journal du Teil*, le 14 février 1926.

² Victor Constant donna le conseil suivant aux commerçants et industriels du Maine-et-Loire concernant les impôts rétroactifs : « [...] *pour des raisons d'ordre moral et économique, ne payez pas tout de suite, et si vous recevez votre feuille d'avertissement, ne payez pas, parce que nous estimons qu'exiger des impôts dans ces conditions est un acte immoral et illégal. Ecrivez à vos députés et sénateurs et soumettez-leur votre cas* » : compte-rendu de la réunion dans *Le Messager de l'Ouest*, le 31 janvier 1926.

³ C'étaient les deux députés les moins à droite du département, siégeant au groupe des républicains de gauche.

⁴ Il était absent le jour du vote mais le président de son groupe parlementaire avait voté pour lui en faveur de ces impôts, et Manceau déclara qu'il aurait fait de même s'il avait été lui-même présent à la séance.

continuer à honorer sa signature sur les bons à court terme. Il voulut expliquer que ces impôts ne seraient pas les derniers, mais l'assemblée mécontente ne le laissa pas parler. Pour Manceau, le vote de ces impôts était conjoncturel. Il estimait que « *le danger* » était maintenant passé, et qu'il « *[était] temps de revenir sur cette décision* ». Boyer et Manceau firent preuve d'un certain courage politique en affirmant que leur vote avait été fait dans l'intérêt national. Leur vote ne les empêcha pas de s'associer aux autres parlementaires du département pour demander que l'Etat réalisât désormais des économies et cédât ses monopoles improductifs, plutôt que d'instaurer des impôts nouveaux.

La droite républicaine, légaliste, n'était pas très à l'aise avec les appels à la grève fiscale. Dans *La Nation*, Marin prit une décision ambiguë à propos de ces protestations. Il déclarait les soutenir et les comprendre, mais ne voulait pas compromettre l'autorité fiscale de l'Etat : « *si arbitraires et abominables que soient des impôts, ils sont la loi* »¹. Il enjoignait donc les commerçants et industriels à payer leurs impôts, tout en poursuivant leur propagande active contre le Cartel qui était responsable de leur adoption. Mais des initiatives de grève fiscales demeuraient présentes au sein du mouvement de protestation. Le 1^{er} février 1926, l'union des commerçants de Toulon vota la création d'une caisse de solidarité destinée à payer les poursuites engagées par le fisc contre les commerçants qui refusaient de payer leurs impôts².

Pour Jacques Néré, ces protestations incarnaient le véritable « *mur d'argent* ». Elles révélaient l'hostilité d'une partie des contribuables français contre l'impôt, le vivant comme une injustice sociale, par rapport à d'autres catégories sociales, ou comme un manque de courage de la classe politique pour tailler dans les dépenses de l'Etat³. Cette contestation exprimait une opposition à l'alourdissement général de la fiscalité des commerçants depuis la Grande guerre⁴. Mais, pour les grandes organisations de la profession, orientées à droite, le fait que ces hausses fiscales fussent dues à un gouvernement de gauche, contribua à accentuer leur combattivité. Aux « Etats généraux du commerce de France », elles se plainquirent de l'oubli des promesses de la campagne électorale de 1924, notamment de la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires, et dénoncèrent explicitement « *la politique des élus du 11 mai* ». Elles invitèrent les commerçants à « *se souvenir du vote des*

¹ Lettre de Louis Marin à un commerçant lui demandant s'il devait payer ses impôts, produite dans *L'Eclair de l'Est*, le 9 février 1926. C'est Marin qui souligne.

² AN, F7 12968 : synthèses mensuelles sur la situation politique, février 1926, p.32.

³ NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent, op. cit.*, p.87.

⁴ GRECARD Fabrice, « Les droites et les milieux du petit commerce de la fin de la Première Guerre mondiale au milieu des années 1950 », *Ibid.*, p.139-143

parlementaires [concernant ces impôts] lors des prochaines élections »¹. La lutte catégorielle des commerçants se doublait donc d'une lutte politique contre le gouvernement en place. Le 3 mars 1926, en pleine discussion budgétaire, la CGCI et la FNCIM, organisèrent une grève générale du petit commerce², pratique à laquelle elles étaient jusque-là hostiles, pour marquer la profondeur du mécontentement des commerçants et leur détermination à lutter contre les projets fiscaux du gouvernement. La chute du gouvernement, et le remplacement de Doumer par Raoul Péret, amenèrent une certaine détente dans la protestation des commerçants bien qu'ils n'aient pas obtenu les aménagements de paiement demandés³.

Les mobilisations de ces divers groupements professionnels allaient toutes en faveur d'un programme d'économies administratives et de cession des monopoles industriels de l'Etat, et dénonçaient l'alourdissement des charges fiscales sur le monde de l'entreprise. Elles souhaitaient donner l'impression d'une mobilisation du pays réel, travailleur et créateur de richesses, contre les mesures du pays légal, représenté par le gouvernement et le Parlement, inquisitrices et spoliatrices de cette richesse, sans résoudre les difficultés financières du pays. L'inflation et la forte croissance économique de l'époque ne rendaient pas cette pression fiscale si importante, et l'arrivée au pouvoir de Poincaré s'accompagna de la plus forte hausse d'impôt de l'après-guerre, sans susciter des récriminations de même ampleur. Mais la situation de crise était plus aiguë, et l'opinion davantage préparée à l'idée de sacrifices fiscaux nécessaires. Ils furent cependant davantage acceptés d'un gouvernement d'union nationale que d'un gouvernement de gauche.

Un dernier groupement particulier fut constitué sous l'égide de l'Etat pour apporter une solution globale aux difficultés financières et monétaires du pays : le Comité des experts.

C) Le Comité des experts, une incarnation du « capital »

La création d'un comité des experts sous la pression de Briand fut annoncée le 25 mai 1926. Il était présidé par Charles Sergent, un des directeurs de la banque de l'Union

¹ *Ibid.*, p.143.

² Le mot d'ordre fut de fermer les boutiques deux heures dans la journée pour éviter une paralysie totale du commerce.

³ DELALANDE Nicolas, *op. cit.*, p.315-316.

parisienne¹. Il fut mal accueilli par les socialistes et une partie des radicaux qui n'y voyaient qu'un « *Comité des banquiers* », et le considérèrent, *a posteriori*, comme partie intégrante du « mur d'argent » qui défit le Cartel. Ses membres étaient effectivement les directeurs ou les représentants des grandes banques², et Henri de Peyerhimoff représentait la grande industrie minière et métallurgique. Les soupçons de collusion politique avec l'opposition anticartelliste étaient importants puisque Charles Sergent partageait la direction de l'Union parisienne avec Frédéric François-Marsal, vice-président de la FR et de la LRN³. Pour Alfred Sauvy, ce comité était une expression concrète du « mur d'argent » puisque les « *capitiaux command[aient] la politique du pays* »⁴.

Le rapport des experts prévoyait de rétablir la fameuse « confiance » des milieux d'affaires par des mesures avantageant le capital : « *réduire les dépenses, équilibrer le budget, tout en allégeant les impôts directs, supprimer le carnet de coupons (c'est-à-dire tout contrôle sur le revenu des valeurs mobilières), autoriser de façon totale l'exportation de capitaux* »⁵. Pour prendre de telles mesures, les membres du Comité préconisaient la constitution d'une union nationale, permettant à l'ensemble de la classe politique de partager la responsabilité des hausses d'impôts et les rendre ainsi inévitables aux yeux de l'opinion. Ces mesures libérales étant inacceptables pour les socialistes, la formation de cette union nationale impliquait une rupture du Cartel, le ralliement des radicaux aux républicains nationaux, et le passage des socialistes dans l'opposition.

Le Comité préconisait également une délégation des pouvoirs financiers au gouvernement pour mener à bien cette restauration financière qui exigeait, selon eux, « *une rapidité dans les décisions et souvent une discrétion qui se concili[aient] mal avec les inévitables lenteurs et les incertitudes de la procédure parlementaire* »⁶. Le 16 juillet 1926,

¹ Il comprenait Ernest Picard, sous-gouverneur de la Banque de France ; Emile Moreau, directeur général de la Banque d'Algérie ; R. Duchemin, président de la CGPF ; Etienne Fougère, président de l'Association nationale d'expansion économique ; de Peyerhimhoff, président du Comité des Houillères ; Masson, du Crédit lyonnais ; Lewandowski, du Comptoir d'escompte ; Joseph Simond, de la Société générale ; Oudot, de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Raymond Philippe, de la Banque Lazard ; et deux professeurs d'économie proches des radicaux : Charles Rist et Gaston Jèze : cf. Jacques Néré, *Le problème du mur d'argent*, *op. cit.*, p.117.

² Bertrand Blancheton remarque toutefois que les banques représentées étaient des banques d'affaires et des établissements de crédits, très enclins à mettre un terme à l'instabilité monétaire qui freinait leur activité, alors que la haute Banque traditionnelle, largement représentée dans le Conseil général de la Banque de France, en était absente. La Banque de France n'avait pas de représentant alors que le directeur, ou le directeur-adjoint, du Mouvement général des Fonds était présent aux réunions avec voix consultative. La composition du Comité d'experts explique son orientation stabilisatrice plus que restauratrice de la valeur du franc : BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.361.

³ AN, F712954, notes Jean : note de police du 27 mai 1926.

⁴ Alfred SAUVY, *Histoire économique de la France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Economica, 1984 (1965), vol 1, p.46

⁵ *Ibid.*, p.53

⁶ Rapport du Comité des experts, p.6, cité dans BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.371.

Joseph Caillaux, reprenant l'essentiel des préconisations des experts¹, demanda les pleins-pouvoirs à la Chambre jusqu'au 30 novembre 1926 pour les appliquer. Mais, le 17 juillet 1926, le gouvernement fut renversé sur cette question².

Le rapport des Experts rapport prépara davantage les esprits à la nécessité proclamée de la formation d'un gouvernement d'union nationale, mais n'en fut pas à l'origine. La fin du Cartel fut provoquée, de façon bien plus directe et décisive, par le « plébiscite des porteurs de bons », et les manœuvres contre le cours du franc³.

D) Les emprunts nationaux, le renouvellement des « Bons » et la spéculation contre le franc : entre intérêts financiers particuliers et arme politique au service d'un intérêt national anticartelliste

Le Trésor français étant constamment sous la menace de demandes massives de remboursements de bons à court terme, les deux premiers ministres des Finances du Cartel, Clémentel et Caillaux, lancèrent chacun un emprunt destiné à consolider tout ou partie de cette dette flottante. L'accueil réservé par l'opposition et une partie de l'opinion anticartellistes ne fut le même.

La politique laïque du gouvernement Herriot eut en effet des répercussions sur sa politique financière, avec une campagne d'opposition de certains milieux catholiques à l'emprunt émis du 11 novembre 1924 au 6 janvier 1925. Dans *L'Ouest-Eclair*, l'abbé Trochu exprima le refus de son journal de souscrire le nouvel emprunt tant que Herriot ne ferait pas une politique respectueuse des droits des catholiques⁴. Les conditions très avantageuses de l'emprunt furent interprétées comme le signe d'un gouvernement financièrement aux abois, et comme l'annonce d'une nouvelle dépréciation du franc, seul moyen selon le journal de permettre à l'Etat d'honorer sa signature⁵. La prise de position du journal ne portait pas sur

¹ Les projets Caillaux prévoyaient en effet la suppression du carnet de coupons, la réduction de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les successions, l'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires, la révision des traitements des fonctionnaires et envisageait des suppressions d'emplois dans la fonction publique : SAUVY Alfred, *op. cit.*, p.54

² Cf. chapitre XII.

³ Sur le fond, Poincaré s'inspira de ce rapport, mais ne reprit qu'en partie les mesures qu'il proposait.

⁴ *L'Ouest-Eclair*, 31 octobre 1924.

⁵ NERE J., « Autour du « mur d'argent » : les crises du franc (1924-1926) vues par deux quotidiens bretons », *op. cit.*, p.26

l'opportunité de cet emprunt, mais se voulait une sanction des catholiques contre la politique laïque du gouvernement¹. Jusqu'à la veille de l'ouverture de l'emprunt, *L'Ouest-Eclair* refusa d'appeler ses lecteurs à y souscrire, au nom du manque de confiance envers l'utilisation de cet argent par un gouvernement jugé sectaire². Cette attitude intransigente fut relayée par d'autres journaux de l'opposition républicaine, comme *L'Intransigeant* ou *Le Nouvelliste d'Alsace*³, et, parmi notre corpus, *Le Courrier de Tournon* et surtout *Le Nouvelliste de Lyon*, qui était le principal journal d'opposition du Rhône. *L'Action française* appela sans surprise à ne pas souscrire cet emprunt de « *banqueroute* ».

Parmi les catholiques, l'attitude de *L'Ouest-Eclair* ne fit pas l'unanimité. Ainsi, les *Croix* de province acceptèrent de faire de la publicité en faveur de l'emprunt⁴. *Le Petit Démocrate*, organe encore officieux du PDP, ne s'associa pas « à cette campagne et à cette forme de chantage à l'épargne catholique »⁵. Même comportement dans l'opposition anticartelliste républicaine : au moment du lancement officiel de la LRN, début novembre 1924, Millerand, appela les Français à souscrire l'emprunt au nom de l'intérêt national. La mobilisation d'une partie de l'opinion catholique à son encontre ne semble pas avoir eu de grandes conséquences sur son déroulement. Il fut considéré comme un succès par le gouvernement, même si, au final, il ne résolut en rien ses problèmes de trésorerie.

Ce chantage ne fut pas réitéré pour l'emprunt de consolidation Caillaux, émis du 20 juillet au 20 octobre 1925, visant à inciter les porteurs de bons à court terme à les convertir en un prêt à long terme, dont les intérêts étaient avec garantie de change. L'ensemble de l'opposition anticartelliste avait voté en faveur de cet emprunt à l'été 1925. Par ailleurs, Painlevé avait remisé les projets laïques du Cartel, et Caillaux s'était fermement opposé au projet d'impôt sur le capital. Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, fit une déclaration publique en faveur de l'emprunt, et, cette-fois-ci, *L'Ouest-Eclair* invita ses lecteurs à y

¹ Le journal s'était auparavant montré favorable à ce type d'emprunt, de même qu'aux projets financiers de Clémentel. *L'Ouest-Eclair* alla jusqu'à justifier que des catholiques puissent exporter leurs capitaux dans le contexte de persécution religieuse ressenti depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Herriot : *Ibid.*

² « *Ouest-Eclair, qui a le souci de ménager ses réserves, ne souscrira cette fois, ne fût-ce qu'un centime, à cet emprunt de M. le ministre des Finances. Ceci dit, il apparaît clairement qu'il ne peut conseiller à ses lecteurs de souscrire à une opération qu'il juge désavantageuse pour lui-même* » : *L'Ouest-Eclair*, le 2 novembre 1924. Cependant, pendant la durée de l'emprunt, s'il ne lança aucun appel à y souscrire, le journal ne réitéra pas ses critiques.

³ NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent*, op. cit., p.36-37

⁴ ADPDD, fonds Etienne Clémentel, 5J76 : lettre du 3 novembre 1924 de l'agent chargé de la publicité de l'emprunt au directeur de cabinet de Clémentel. Il ne mentionnait que *L'Ouest-Eclair* et *La Croix de Paris* qui refusèrent de faire cette publicité, au nom de leur liberté éditoriale, alors qu'il avait réussi à « vaincre les résistances considérables qui nous étaient opposées par les *Croix* de province et les *Semaines* religieuses, qui accept[èrent], en fin de compte, la publicité concernant l'emprunt ».

⁵ DELBREIL J.-C., *Centrisme et démocratie chrétienne en France, le Parti démocrate populaire des origines au MRP (1919-1944)*, op. cit., p.30.

souscrire¹. Mais Caillaux et l'opinion avaient placé trop d'espoir dans cette émission, dont la clôture fut repoussée par deux fois : au lieu des 20 à 30 milliards de francs que la presse et le ministre espéraient consolider à l'issue de l'emprunt, seuls six milliards le furent. L'échec de l'emprunt Caillaux ne s'expliquait pas par des causes politiques, mais par la réticence des banques et des entreprises industrielles et commerciales à convertir des bons à court terme, à la liquidité garantie², en rentes perpétuelles qui auraient immobilisé une partie de leur trésorerie³.

Après les emprunts, le gouvernement Briand-Péret prit une autre initiative, en avril 1926, adressée à la générosité de tous les Français : la création d'une caisse d'amortissement de la dette destinée à recueillir les « contributions volontaires » des Français⁴. Péret reprenait l'idée des industriels du Nord et de Coty, mais la plaçait sous l'égide de l'Etat, qui créa à cette occasion une caisse d'amortissement. L'opportunité de verser ces contributions volontaires suscita, au sein de la presse d'opposition anticartelliste, un débat plus important que lors des emprunts de 1924 et 1925. Un nombre significatif de journaux doutaient de l'utilité d'abonder cette caisse d'amortissement, qui, selon eux, ne bénéficiait pas de garanties suffisantes quant à l'utilisation des sommes ainsi récoltées. Les industriels du Nord, la *Société des Agriculteurs de France* et François Coty se montrèrent beaucoup moins enthousiastes à donner dans une Caisse émanant de l'Etat. François Coty retira d'ailleurs son offre, soupçonnant le ministère des Finances d'utiliser cet argent pour financer les dépenses courantes de l'administration et non pour amortir la dette⁵.

Une nette division politique explique les prises de position contrastées de la presse anticartelliste à ce sujet, comme le montrent les tableaux ci-dessous. Plus de la moitié des titres modérés de notre corpus, représentant la moitié du tirage des titres modérés, appela explicitement les Français à participer, à hauteur de leurs moyens, à cette contribution volontaire, alors qu'aucun, à l'exception de *Candide*, ne les dissuada de le faire. Les quotidiens conservateurs furent plus divisés quant à l'attitude à adopter : un cinquième

¹ *Ibid.*, p.143. Dans notre corpus, seuls deux journaux appelèrent leurs lecteurs à ne pas souscrire cet emprunt. Il s'agit sans surprise de *L'Action française*, ainsi que de l'hebdomadaire ardéchois du tout aussi conservateur Xavier Vallat : *La Gazette d'Annonay*.

² Dans le sens où ils étaient remboursables contre des liquidités dès leur arrivée à échéance, très courte.

³ BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.310

⁴ Pour Nicolas Delalande, le gouvernement établissait, se faisant, « *l'Etat mendiant* » : incapable de prendre des mesures fiscales, il s'en remettait à la bonne volonté, non contrainte, des Français : DELALANDE Nicolas, *op. cit.*, p.289

⁵ *Ibid.*, p.291 : il cite une affiche au ton nettement antiparlementaire d'un syndicat agricole de Haute-Savoie, apposée sur les murs de la mairie de Perrignier le 27 mai 1926, contre la contribution volontaire : « *Les agriculteurs ont l'habitude des sacrifices, mais nous entendons que cette obole rende service à la Patrie et non aux rongeurs de la politique* ».

d'entre eux encourageait la souscription, quand près d'un quart, représentant les plus forts tirages, la déconseillait. La presse anticartelliste de Meurthe-et-Moselle fut la plus favorable à la contribution volontaire : les parlementaires du département soutenaient cette initiative et avaient une grande influence sur elle¹. Au contraire, la presse d'Ardèche lui fut la moins favorable. Au total, un tiers des journaux de notre corpus, représentant un quart des tirages, invita les Français à souscrire, alors qu'un dixième les en découragea, représentant près de 40% des suffrages en raison de la présence du plus gros tirage de notre corpus, *Le Nouvelliste de Lyon*.

La presse favorable à la contribution volontaire du printemps 1926						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre (%)	Total tirage (%)
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>L'Echo de Largentière</i>	22,2%	18,0%
	Nombres		1 / 2 (50%)	1 / 7 (14%)		
	Tirage en %		14%	4%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Petit Courrier ; Le Messenger de l'Ouest ; L'Ouest ; Le Pays baugeois ; La Petite Loire de Saumur ; L'Echo saumurois</i>	<i>L'Intérêt public de Cholet</i>	46,7%	73,0%
	Nombres		6 / 7 (86%)	1 / 6 (17%)		
	Tirage en %		65%	8%		
Meurthe-et-Moselle	Titres	<i>L'Est républicain</i>	<i>L'Impartial de l'Est ; L'Avenir toulous</i>	<i>L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; Le Journal de Lunéville</i>	75,0%	98,0%
	Nombres	1 / 1 (100%)	2 / 3 (66%)	3 / 4 (75%)		
	Tirage en %	49%	9%	40%		
Total nombre en %		1 / 3 (33%)	9 / 15 (60%)	5 / 26 (19%)	34%	23,4%
Total tirage en %		92,8%	51%	17,5%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir ; Le Temps</i>	<i>La Nation ; L'Echo de Paris</i>		

La presse hostile à la contribution volontaire du printemps 1926						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre (%)	Total tirage (%)
Ardèche	Titres			<i>La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tourmon ; La Croix de l'Ardèche</i>	33,3%	65,0%
	Nombres			3 / 7 (43%)		
	Tirage en %			65%		
Maine-et-Loire	Titres			<i>Le Progrès de l'Ouest ; La Croix angevine</i>	13,3%	16,0%
	Nombres			2 / 6 (33%)		
	Tirage en %			16%		
Rhône	Titres			<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	12,5%	67,0%
	Nombres			1 / 5 (20%)		
	Tirage en %			67%		
Total nombre en %				6 / 26 (23%)	13,6%	38,8%
Total tirage en %				61,3%		
presse parisienne	Titres		<i>Candide</i>	<i>L'Action française</i>		

¹ Cf. chapitre X.

A partir de l'automne 1925, l'insuccès de l'emprunt Caillaux, la fin de l'intervention du Trésor sur le marché des changes, et l'échec concomitant du ministre des Finances à régler la question des dettes interalliées avec les Etats-Unis¹, entraînent une reprise de la dévaluation du franc à une allure jusqu'alors inconnue². Cette chute accélérée du franc était due à l'exportation de capitaux de la part de Français soucieux de mettre leurs avoirs à l'abri d'un risque de banqueroute, plus qu'à la spéculation étrangère, à la différence de la chute du franc de 1923-1924. Les transferts de fonds dans des banques étrangères s'accrurent sans cesse à partir d'octobre 1925 et l'importation de titres étrangers, théoriquement interdite, fit l'objet d'un trafic intense³. Dès le gouvernement Herriot, certains journaux s'étaient montrés compréhensifs vis-à-vis du comportement des possesseurs de valeurs françaises qui s'en débarrassaient au profit de valeurs étrangères, ce que la gauche dénonçait comme une atteinte aux intérêts du pays⁴. *Le Temps* jugeait normale la réaction de celui qui « pla[çait] sa fortune hors de France à l'abri de certains appétits »⁵, à savoir les projets de fiscalisation des capitaux et du patrimoine portés par les socialistes⁶. Les menaces fiscales cartellistes, plus verbales que réelles auraient expliqué ces exportations de capitaux.

Dans les faits, cette crise de confiance était due, nous l'avons dit, à la contradiction, flagrante à partir d'avril 1925, entre le discours de revalorisation du franc des gouvernements et une pratique de monétisation de la dette par l'augmentation de la circulation fiduciaire, risquant d'entraîner une hyperinflation comme en Allemagne et d'aboutir à la banqueroute de l'Etat⁷. L'évolution des émissions et demandes de remboursements des bons de la Défense nationale entre 1924 et juillet 1926 montre la place prépondérante de la défiance des porteurs de bons envers les capacités de l'Etat à honorer sa signature pour expliquer les périodes de « déficit » des émissions par rapport aux demandes de remboursement de ces

¹ Cet échec est rendu public le 2 octobre 1925.

² Bertrand Blancheton a révélé cette intervention du Trésor sur le marché des changes qui n'avait jusqu'alors pas retenu l'attention des historiens : BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.293.

³ NETTER Marcel, *op. cit.*, p.134. La Sûreté a ainsi enquêté sur le secrétaire général des étudiants d'AF, Georges Calzant, qui conseilla à un ami en février 1926 de vendre les Autodromes de Montlhéry et d'acheter des livres sterling et des dollars pour une somme égale : AN, F7 13195 : note de police du 26 février 1926.

⁴ L'exportation de capitaux se traduit concrètement par la vente de francs à la valeur incertaine dans un avenir proche, pour acheter des monnaies étrangères, notamment des dollars ou des livres sterling. A côté des capitaux « exportés » par des Français, il y avait, de la même manière, des capitaux « rapatriés » par des étrangers qui vendaient leurs francs en raison de cette même incertitude au sujet de sa valeur.

⁵ *Le Temps*, le 12 janvier 1925.

⁶ Dans notre corpus de presse, les justifications des exportations de capitaux étaient très rares. En plus du *Temps*, nous les avons seulement retrouvées dans deux hebdomadaires très conservateurs d'Ardèche, département peu connu pour ses activités financières, sous la plume de Xavier Vallat dans *La Gazette d'Annonay*, et dans les colonnes du royaliste *Clairon de l'Ardèche*.

⁷ BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.255

bons¹. Ces « déficits » fragilisaient les finances publiques, et fragilisaient les gouvernements, contraints de demander des hausses du plafond des avances ou de nouveaux impôts. L'anticipation d'un franc à la baisse poussait les détenteurs de capitaux, sur le marché des changes, à convertir leurs francs en monnaies jugées plus sûres. Cette spéculation avait un caractère performatif, réalisant par anticipation les phénomènes que les détenteurs de capitaux craignaient devoir affronter².

E) La difficulté de trancher : quel rôle les milieux d'affaires ont-ils joué dans l'opposition au Cartel ?

La gauche considéra les demandes de remboursements de bons et les exportations de capitaux, comme une « *conjuración de caractère politique, un mouvement de classe, une sorte de grève générale des capitaux* », en vue de faire chuter un gouvernement ou une majorité politique arrivée démocratiquement au pouvoir³. La droite anticartelliste réfutait au contraire toute idée de conjuration et « *vo[yait], dans la chute du franc, la réaction spontanée, vitale, et somme toute saine, des individus qui n'[avaient] pas confiance dans le franc, parce que la politique suivie [était] déraisonnable et propre à dégrader la monnaie* »⁴.

Pour Alfred Sauvy, les responsabilités de la crise monétaire et financière étaient partagées. « *Le plébiscite des porteurs de bons n'[était] pas douteux* » : de nombreux Français avaient réclamé le remboursement de leurs bons ou exporté des capitaux en pensant à leur intérêt personnel. D'un autre côté, les dirigeants cartellistes ne firent que proférer des

¹ Cf. en annexe 15.

² « *L'opinion, dépourvue de tout moyen d'apprécier correctement les évolutions budgétaires, s'en tient à deux indicateurs élémentaires : le montant des billets en circulation, le cours du franc vis-à-vis de la livre sterling. Quant aux gouvernants, plus encore que sur le budget, leur attention se focalise sur la question de la dette, c'est-à-dire le placement et le renouvellement des titres de la dette sachant que la sanction en cas d'échec sera l'obligation de recourir à des avances supplémentaires de l'Institut d'émission, véritable hantise pour tous. La dénonciation récurrente du laxisme budgétaire, toujours en termes alarmistes, l'exaspération face à l'instabilité gouvernementale, la menace de l'impôt sur le capital qui ressurgit périodiquement de 1924 à 1926, et aussi une familiarisation progressive avec les possibilités d'évasion des capitaux constituent autant de facteurs de déstabilisation potentiels, capables de provoquer - même en l'absence de détérioration des "fondamentaux" - le non-renouvellement de l'encours de la dette et la chute du franc sur le marché des changes. Une fois amorcé, le processus tend à s'amplifier de lui-même, par le jeu des anticipations auto-validantes.* » : Jean-Charles ASSELAIN, Bertrand BLANCHETON, Christian BORDES, Marc-Alexandre SENEGAS : « L'inflation française de 1922-1926, hasards et coïncidences d'un *policy-mix* : les enseignements de la FTPL », <http://sceco.univ-poitiers.fr/franc-euro/articles/JCAsselainBBCBMAS.PDF>, p.8

³ A la mi-juin 1926, les rapports de la Sûreté sur la Bourse notent bien son opposition à tout retour du Cartel lors de la crise ministérielle : AN, F7 12954, notes Jean : rapport du 19 juin 1926.

⁴ Alfred SAUVY, *op. cit.*, p.50

« *incantations rituelles* » contre le capital, sans parvenir à adopter les moyens techniques permettant d'éviter son action déstabilisatrice¹. Seuls deux moyens auraient permis selon lui d'éviter ce « *plébiscite* ». Il fallait soit consolider de force les bons, en échelonnant de façon contrainte leur date d'arrivée à échéance, et instaurer un contrôle des changes pour éviter les exportations de capitaux, ce que ne sut pas décider le Cartel ; soit revenir à la « confiance » de ces porteurs de bons, comme le demandait la droite, pour qu'ils n'aient pas de crainte quant à l'avenir de leurs avoirs et n'aient pas de raisons d'en demander, de façon massive, le remboursement². Pour restaurer cette confiance, il aurait fallu éviter de faire peur inutilement aux porteurs de bons³. Or, les parlementaires cartellistes agitèrent fréquemment des mesures de consolidation des bons ou d'impôt sur le capital, sans être capable de les faire adopter, aggravant la peur des rentiers de voir leurs avoirs gelés pendant une période indéterminée.

Alfred Sauvy et Jacques Néré relativisent l'importance des arrière-pensées politiques dans l'action des capitalistes contre le cours du franc⁴. Les véritables spéculations contre le franc n'eurent lieu qu'à deux moments précis : d'octobre 1923 à mars 1924 sous le gouvernement Poincaré, et en avril-juin 1926 sous le gouvernement Briand-Péret, c'est-à-dire pendant des périodes où le Cartel n'était pas encore, ou plus, au pouvoir, mais où existaient des craintes concernant la solidité du budget de l'Etat. Le mythe du mur d'argent se heurte également à l'hétérogénéité des milieux d'affaires concernant leur analyse de la situation économique et leur rapport aux gouvernements en place. Ils ne furent pas hostiles sans nuance à tous les gouvernements entre 1924 et 1926 : beaucoup soutinrent Caillaux, partagèrent l'orthodoxie budgétaire de Doumer, souhaitèrent l'attribution des pleins-pouvoirs financiers au gouvernement Briand-Caillaux en juillet 1926 pour mettre fin à la chute du franc qui menaçait leurs affaires.

Des arrière-pensées politiques, parfois contradictoires avec l'intérêt capitaliste de court terme, peuvent toutefois être relevées. Poincaré fit par exemple adopter certaines mesures fiscales qui auraient « *fait dresser les barricades d'argent* » si elles avaient été proposées par un gouvernement de gauche⁵. Les possesseurs de patrimoine, de rentes et de devises étrangères, acceptèrent de lui ce qu'ils auraient refusé à tout gouvernement cartelliste. Par ailleurs, l'épisode du Cartel permit aux milieux d'affaires de prendre

¹ *Ibid.*, p. 51

² *Ibid.*, p.47

³ Alfred SAUVY, *op. cit.*, p.41: « *Proférer des imprécations contre le capital, sans pour autant prendre aucune mesure contre lui, est à coup sûr l'attitude la moins opportune* ».

⁴ Alfred SAUVY, *op. cit.*, p.50 et Jacques Néré, *Le problème du mur d'argent*, *op. cit.*, p.141

⁵ Notamment la majoration de 50% des impôts sur les revenus des valeurs mobilières, et l'instauration d'une taxe sur le capital immobilier, à la première mutation enregistrée : Alfred SAUVY, *op. cit.*, p.61.

conscience de leur influence politique. Ainsi, Edouard de Rothschild suggéra-t-il au gouverneur de la Banque de France, Emile Moreau, le 11 octobre 1927, de faire abroger la loi de 1918 restreignant l'exportation de capitaux, afin de donner aux milieux d'affaires une arme contre les hommes du Cartel des gauches s'ils revenaient au pouvoir : « *ceux-ci pourraient être à la merci d'une panique financière* »¹. Rothschild reconnaissait le pouvoir du « mur d'argent » face aux gouvernements de gauche. Mais ce pouvoir n'était que celui que le monde politique, et au premier chef les coalitions de gauche, acceptait de laisser aux milieux d'affaires en refusant de légiférer et de réglementer leurs pratiques. Le Front populaire retint en partie la leçon quand il arriva au pouvoir en 1936, en décidant de nationaliser la Banque de France. Au-delà de la Banque de France, c'est l'ensemble des banques qui furent soupçonnées par la gauche, et au premier rang par Herriot et Blum, d'avoir agi selon des considérations politiques, en tant qu'intermédiaires entre l'Etat et les porteurs pour les placements des bons du Trésor, qu'elles détenaient par ailleurs en nombre dans leurs propres portefeuilles, et en permettant le transfert de liquidités de certains de leurs gros clients vers d'autres devises que le franc. Les années 1923-1926 furent ainsi celles d'un retournement du discours sur les banques, positif depuis leur rôle dans le financement de la Grande guerre, et devenant à nouveau négatif, à l'origine d'un détournement antidémocratique de la souveraineté populaire².

Si la situation financière et monétaire accéléra la chute du Cartel, la panique du mois de juillet 1926 ne fut pas préméditée par des milieux d'affaires qui auraient été hostiles au Cartel. Politiquement hostiles, dans leur majorité, à l'alliance des radicaux et des socialistes, ils ne furent pas pour autant les principaux responsables de l'échec de l'expérience cartelliste, dont les causes restèrent d'abord internes au champ politique³.

Si les questions financières furent au premier plan des préoccupations des Français à partir de l'automne 1925, leur acuité et l'incapacité des gouvernements se succédant rapidement à les résoudre expliquent le développement de critiques importantes envers le personnel politique, notamment cartelliste de la part de l'opposition, puis envers le système parlementaire dans son ensemble⁴.

¹ Cité dans Jean GARRIGUES, *Les patrons et la politique, op. cit.*, p.181

² BONIN Hubert, « Les banques françaises devant l'opinion (des années 1840 aux années 1950) », in ALGAN Alya, FEIERTAG Olivier et MAREC Yannick (dir.), *Les Français et l'argent. Entre fantasmes et réalités*, Rennes, PUR, 2011, p.293

³ Cf. chapitre XII.

⁴ Des analyses économiques récentes soulignent cependant le caractère vertueux de la « *souplesse monétaire à l'œuvre entre 1922 et 1926* », bien que non voulue et non décidée par les gouvernements en place : « *au total, dès 1926 la politique économique française ne fait-elle pas figure de réel succès à mi-chemin entre l'expérience britannique de retour de la livre à son ancienne parité or coûteuse en matière de croissance et*

CHAPITRE VIII

DE L'ANTICARTELLISME A

L'ANTIPARLEMENTARISME : LE

CARTEL, PARANGON DES DEFAUTS

DU REGIME PARLEMENTAIRE

*d'emploi et la faillite monétaire allemande de 1922-23 totalement déstructurante sur le plan social et pour longtemps traumatisante », soulignant que « paradoxalement une politique monétaire plus rigoureuse aurait été à l'origine d'une dérive inflationniste beaucoup plus marquée » : Jean-Charles ASSELAIN, Bertrand BLANCHETON, Christian BORDES, Marc-Alexandre SENEGAS, *op. cit.**

La période du Cartel ranima la thématique de l'antiparlementarisme, que la conduite autoritaire de la guerre par Georges Clemenceau, puis la victoire de la droite en 1919 et la stabilité du gouvernement Poincaré, avaient mis au second plan de la propagande politique. La remise en cause du régime parlementaire ne fut pas un thème de la campagne électorale, et la victoire du Cartel ne marqua pas immédiatement un renouvellement de cette thématique. Les droites dénoncèrent d'abord les dérives parlementaires de la coalition cartelliste, accord électoral superficiel entre radicaux et socialistes, destiné à se partager « l'assiette au beurre » des hautes fonctions administratives, gouvernementales et parlementaires. Les droites s'en prirent particulièrement, dans leur propagande, aux hommes symbolisant le mieux le Cartel et, à travers eux, à son impérialisme politique. Enfin, à partir de la rentrée parlementaire de l'automne 1925, l'instabilité ministérielle s'accroissant en même temps que la situation financière et monétaire s'aggravait, un antiparlementarisme véhiculé par l'extrême-droite et une partie de la droite se développa, et rencontra un écho de plus en plus grand dans l'opinion notamment urbaine.

I) La dénonciation d'un Cartel électoral motivé par « *l'assiette au beurre* »

A) La conclusion du Cartel entre radicaux et socialistes, une « *combine attrape-sièges* »

Plusieurs journaux de droite, soulignant les divergences doctrinales existant entre socialistes et radicaux attribuaient leur entente électorale à leur volonté de revenir au pouvoir pour s'accaparer toutes les places donnant droit à une rétribution publique. A l'intérieur du Cartel, les radicaux étaient particulièrement visés par ce soupçon d'intérêt égoïste. *Le Journal d'Annonay*, rappelait ainsi à ses lecteurs que « *radical [...] v[enait] de radis : rouge en dehors, blanc en dedans, et toujours près de l'assiette au beurre* », et accusait les radicaux d'être sortis du Bloc national en 1923 uniquement dans l'espoir d'obtenir plus de ministères et de « *places* » à l'issue des élections de 1924¹. Le journaliste parisien Edmond du Mesnil, dans un article paru dans *Le Rappel* et repris en province, qualifia l'accord électoral entre radicaux et socialistes de « *combine attrape-sièges* », qui, pour contenter la soif des deux partis en cas de victoire, se traduirait par la création de « *portefeuilles ministériels en peau de chagrin* »².

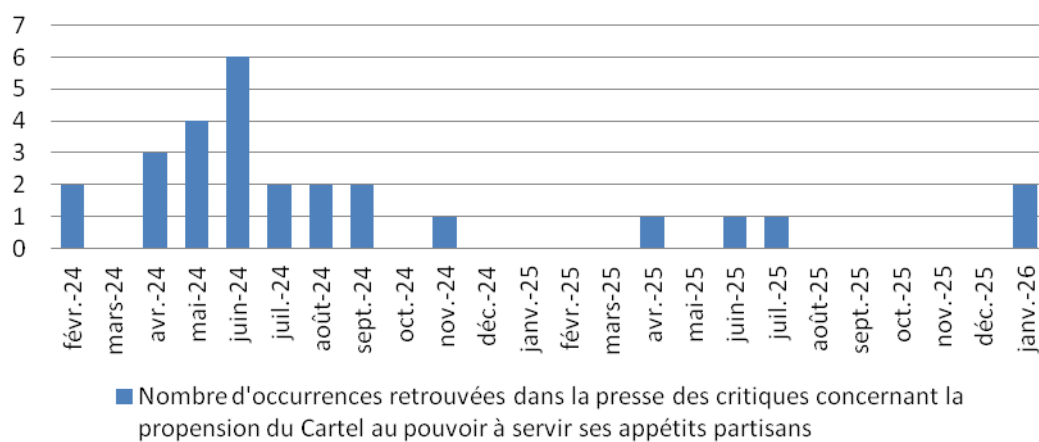
Le graphique et les tableaux ci-dessous³, réalisés à partir du dépouillement de notre corpus de presse, nous montrent que cette thématique, présente assez tôt dans la campagne électorale, fut davantage reprise après la victoire du Cartel, la droite dénonçant un retour à des pratiques de pouvoir combistes. Si 9% seulement des titres de presse évoquèrent cette thématique pendant la campagne, ils furent le double à le faire aux lendemains du 11 mai. Comme pour la plupart des thématiques anticartellistes étudiées, les journaux conservateurs furent les plus nombreux à dénoncer les appétits du Cartel, plus d'un quart d'entre eux l'abordant, dont ceux ayant les tirages parmi les plus importants.

¹ *Le Journal d'Annonay*, le 5 et 12 avril 1924.

² Repris dans *Le Nouvelliste de Lyon*, le 25 avril 1924 ; et dans *L'Impartial de l'Est*, le 1^{er} mai 1924.

³ Ces tableaux recensent les journaux ayant fait mention de ce thème au cours de la campagne électorale et sous le Cartel. Ils rendent compte du poids de ces titres de presse par rapport à l'ensemble de la presse départementale anticartelliste dépouillée et à l'ensemble total du corpus dépouillé, à la fois par nuance politique et sans distinction. Le faible nombre de journaux centristes dépouillés (4) rend les proportions peu significatives.

Critiques concernant la propension du Cartel au pouvoir à servir ses appétits partisans



Journaux ayant mentionné la thématique de « l'assiette au beurre » au cours de la campagne législative de 1924						
		Centriste	Modéré	Conservateur	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>La Gazette d'Annonay</i>	22%	31%
	Nombre		1/2 (50%)	1/7 (14%)		
	Tirage en %		14%	17%		
Meurthe et Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>		13%	7%
	Nombre		1/3 (33%)			
	Tirage en %		7%			
Rhône	Titres			<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	13%	67%
	Nombre			1/5 (20%)		
	Tirage en %			67%		
Total nombre en %			2 / 15 (10%)	2 / 16 (6%)	9%	37%
Total tirage en %			9%	55%		

Journaux ayant mentionné la thématique de « l'assiette au beurre » après la victoire du Cartel des gauches						
		Centriste	Modéré	Conservateur	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tourmon</i>	22%	23%
	Nombre			2/7 (29%)		
	Tirage en %			23%		
Maine-et- Loire	Titres	<i>La Presse angevine</i>		<i>Le Progrès de l'Ouest</i>	13%	17%
	Nombre	1/2 (50%)		1/6 (17%)		
	Tirage en %	2%		15%		
Meurthe- et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>Le Journal de Lunéville</i>	25%	9%
	Nombre		1/3 (33%)	1/4 (25%)		
	Tirage en %		7%	2%		
Rhône	Titres			<i>Le Nouvelliste de Lyon ; La Croix du Rhône ; Le Sud-Est républicain</i>	38%	74%
	Nombre			3/5 (60%)		
	Tirage en %			74%		
Total nombre		1 / 3 (33%)	1 / 15 (7%)	7 / 26 (27%)	20%	42%
Total tirage en %		3%	7%	64%		
Presse parisienne	Titres		<i>Le Journal des Débats ; L'Avenir ; Le Temps</i>	<i>L'Echo de Paris</i>		

Journaux, hors presse parisienne, ayant mentionné la thématique de « l'assiette au beurre » avant ou après les élections						
		Centriste	Modéré	Conservateur	Total nombre en %	Total tirage en %
Total nombre en %		1 / 3 (33%)	2 / 15 (10%)	7 / 26 (27%)	23%	43%
Total tirage en %		3%	9%	64%		

B) La dénonciation d'un Cartel à la curée

Pour dénoncer la volonté du Cartel de contrôler l'ensemble de l'appareil d'Etat, la droite reprit les propos du rédacteur en chef du *Quotidien*, Pierre Bertrand, qui entendait se faire le porte-parole des électeurs cartellistes au lendemain des élections : « *Nous voulons le pouvoir : les places, toutes les places et tout de suite* », faisant allusion à la présidence du Conseil, de la République, de la Chambre et du Sénat¹. S'emparant de cette formule, la droite fit ressurgir le précédent du combisme, quand les radicaux au pouvoir avaient conduit une épuration administrative pour s'assurer de la loyauté de l'appareil d'Etat et de la bonne exécution de ses décisions². C. Garapon, dans *l'Echo de Paris*, donne sa propre interprétation du mot d'ordre de Pierre Bertrand : suite à la conquête de la présidence de la République, du Conseil et de la Chambre, « *l'exercice ou plutôt l'exploitation du pouvoir s'organisera ensuite [...] par un panachage agréable à tous les intéressés dans la répartition des portefeuilles ministériels et de quelques grands postes largement rémunérés. Ainsi le combisme faisait jadis les affaires du pays en commençant par les siennes. C'est un parti qui a des traditions* »³. Et la droite de redouter une « *reprise du régime des suspects et des fiches de délation* »⁴.

Dans les mois suivants, la presse anticartelliste fut attentive aux mouvements dans l'administration. Parallèlement à son opposition aux manœuvres visant à faire démissionner Alexandre Millerand, la droite dénonça, en juin 1924, la prétention du Cartel à occuper tous les postes dans la composition du bureau de la Chambre des députés, contrairement à la coutume qui voulait, depuis la fin du gouvernement Combes, que la minorité y fût représentée pour participer à la vie parlementaire⁵. Puis vinrent, en août, des commentaires concernant la première vague de mouvement préfectoral, touchant une vingtaine de préfets⁶, décidée par le gouvernement Herriot, et jugée « *nettement politique* » par *Le Temps* : elle aurait entraîné le départ de « *ceux qui, sous les gouvernements successifs de la majorité du*

¹ *Le Quotidien*, le 14 mai 1924.

² Sur les pratiques de pouvoir combistes, nous renvoyons à la thèse récemment soutenue par Julien BOUCHET, sous la direction de Mathias BERNARD, sur « Le combisme dans la France du début du 20e siècle : pratiques de pouvoir, réceptions et dissensions ».

³ « L'assiette au beurre », C. Garapon, *L'Echo de Paris*, le 14 mai 1924.

⁴ « Nos maîtres du jour à la curée », Léon Philouze, *Le Progrès de l'Ouest*, le 9 novembre 1924.

⁵ « La curée », Henri Auriol, *L'Echo de Paris*, le 9 juin 1924. Dans l'article, il reprochait aux cartellistes d'avoir « fait la "rafle" de presque toutes les places : président, vice-présidents, secrétaires, questeurs » et d'avoir été beaucoup moins indulgents que l'ancienne majorité du Bloc national, qu'il invitait à se souvenir de cette pratique du Cartel pour l'avenir.

⁶ Leur liste dans le *Réveil démocratique de Maine-et-Loire*, le 9 août 1924.

Bloc républicain national, [firent] la politique de ces gouvernements » et aurait récompensé ceux qui avaient « *trahi* » cette politique¹. Mais les mutations dans le corps préfectoral pouvaient aussi venir des premiers intéressés, par refus de servir un gouvernement cartelliste, signe de la politisation et de la bipolarisation des enjeux politiques en 1924².

« *Après la valse des préfets, la valse des diplomates* »³ à l'automne 1924. Selon *Le Temps*, ce mouvement diplomatique était « *l'un des plus étendus de ceux qui aient jamais vu le jour de mémoire de diplomate* »⁴, avec des changements de titulaires à des ambassades et des légations parmi les plus importantes pour la diplomatie française : Camille Barrère en Italie⁵, remplacé par René Besnard ; Jean-Jules Jusserand aux Etats-Unis⁶, remplacé par Emile Daeschner ; M. de Fontenay en Espagne, remplacé par Emmanuel de Peretti de la Rocca ; ou encore Charles Benoist aux Pays-Bas⁷, remplacé par Henri Chassain de Marcilly. Moins que la qualité des nouveaux promus, était critiquée la décision de procéder à un large renouvellement diplomatique pour des raisons essentiellement politiques. Quelques autres nominations provoquèrent les critiques de la droite anticartelliste sous le Cartel : en Syrie, en décembre 1924, le remplacement du général Weygand par le général Sarrail ; celui du maréchal Lyautey par le radical Théodore Steeg comme commissaire résident général au Maroc le 11 octobre 1925. En mai 1925, la nomination du républicain-socialiste Maurice Viollette comme gouverneur général de l'Algérie à la place de Steeg fit moins de bruit car un cartelliste en remplaçait un autre. Enfin, la nomination du socialiste Alexandre Varenne comme gouverneur général d'Indochine en novembre 1925, premier socialiste à accéder à une telle fonction, était le signe, pour ses détracteurs, que le Cartel menait une « *politique alimentaire* »⁸ en faveur de ses partisans les plus ardents, au détriment des intérêts du pays : Varenne était suspecté de favoriser les velléités indépendantistes dans cette colonie, notamment de la part des communistes indochinois.

L'arrivée du Cartel au pouvoir suscita donc un vaste mouvement administratif qui marqua la mémoire de la droite⁹. Ces changements de titulaires des plus hautes fonctions

¹ *Le Temps*, le 4 août 1924.

² AN, fonds Millerand, 470AP88 : copie de la lettre de démission, non datée, de Jean Gautier, sous-préfet de 2^{ème} classe de Châteaulin dans le Finistère, motivée par son refus « *de soutenir la politique du Cartel des gauches suivie par le gouvernement actuel, sous le contrôle de M. Léon Blum* ».

³ « Le mouvement diplomatique », André François-Poncet, *L'Avenir*, le 24 octobre 1924.

⁴ *Le Temps*, 26 octobre 1926.

⁵ C. Barrère était en poste à Rome depuis 1897.

⁶ J. Jusserand était en poste à Washington depuis 1902.

⁷ C. Benoist était en poste à La Haye depuis 1919.

⁸ *L'Echo de Paris*, le 30 juillet 1925, réagissant à l'annonce de la nomination de Varenne.

⁹ Dix ans plus tard, Georges Suarez en rappelle le souvenir comme l'un des traits marquants de l'œuvre du premier Cartel : SUAREZ G., *Les Heures héroïques du Cartel*, Paris, Grasset, 1934, p.49-50 : « *Après la*

politiques et le renouvellement d'une partie des cadres administratifs de l'appareil d'Etat furent vécus comme des actes de revanche politique du Cartel vis-à-vis de l'ancienne majorité du Bloc national.

Les droites anticartellistes concentrèrent leur attaques contre un certain nombre de dirigeants du Cartel en particulier, incarnations des défauts de la coalition cartelliste.

victoire du Cartel], la curée commence. Il faut aux vainqueurs toutes les places : notre ambassadeur de Londres est débarqué. M. Barrère, ambassadeur de Rome, est remplacé par René Besnard ; on rappelle M. Jusserand, on rappelle M. de Fontenay, on rappelle Charles Benoist. Plus tard, le carnage s'étendra à notre empire colonial. Le général Sarrail remplacera le général Weygand, qui avait si bien réussi en Syrie. M. Steeg succèdera au maréchal Lyautey, dont le nom seul est symbole d'épopée. M. Alexandre Varenne ira en Indochine et M. Viollette en Algérie... Jamais [...] on avait vu pareil déchaînement d'appétits, de passions et de haines. »

II) Les attaques *ad hominem* contre les symboles du Cartel

S'il est banal que les dirigeants politiques soient attaqués par les membres de l'opposition et leurs relais dans la presse, certains dirigeants du Cartel ont été particulièrement visés et stigmatisés, au premier rang desquelles celui qui apparaissait, à lui seul, comme l'incarnation politique du Cartel et de ses travers, Edouard Herriot. Deux autres radicaux concentrèrent les attaques de l'opposition : Joseph Caillaux et Louis Malvy, réhabilités par le Cartel après leurs accusations de trahison pendant la guerre. Aristide Briand et Paul Painlevé furent plus épargnés : l'opposition les encourageait à entreprendre la dissociation de la majorité cartelliste.

Un dépouillement systématique de l'ensemble des journaux conservés dans nos départements d'étude et d'un panel de titres de la presse parisienne, portant sur les cinq principales figures représentatives du Cartel pour la droite (Herriot, Painlevé, Caillaux, Malvy et Briand), nous a permis de réaliser des tableaux et des graphiques comparatifs montrant la prédominance de la figure d'Herriot comme cible pour dénoncer, à travers lui, l'œuvre cartelliste, son seul nom agissant comme une métonymie du Cartel dans son ensemble¹.

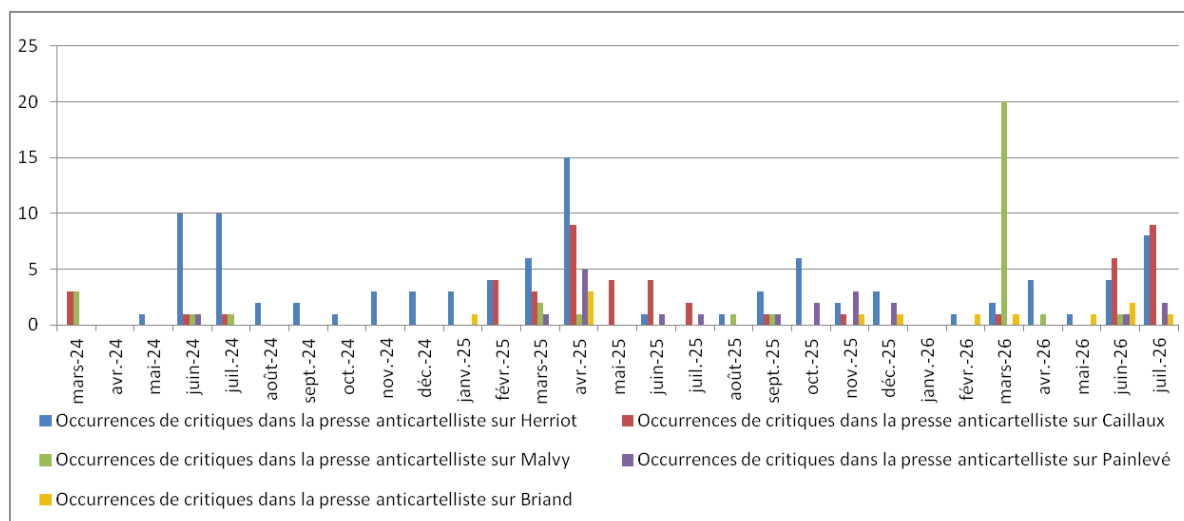
A) La radicalisation des attaques politiques et personnelles contre Edouard Herriot, incarnation du Cartel

1) Herriot, cible privilégiée des attaques de la presse anticartelliste

Le président du parti radical fut présenté, avec constance, comme l'homme du Cartel, celui par qui le mal politique était arrivé, en raison de son entente avec le parti socialiste, personnalisé par Léon Blum. Il fut la principale cible des attaques de la presse anticartelliste.

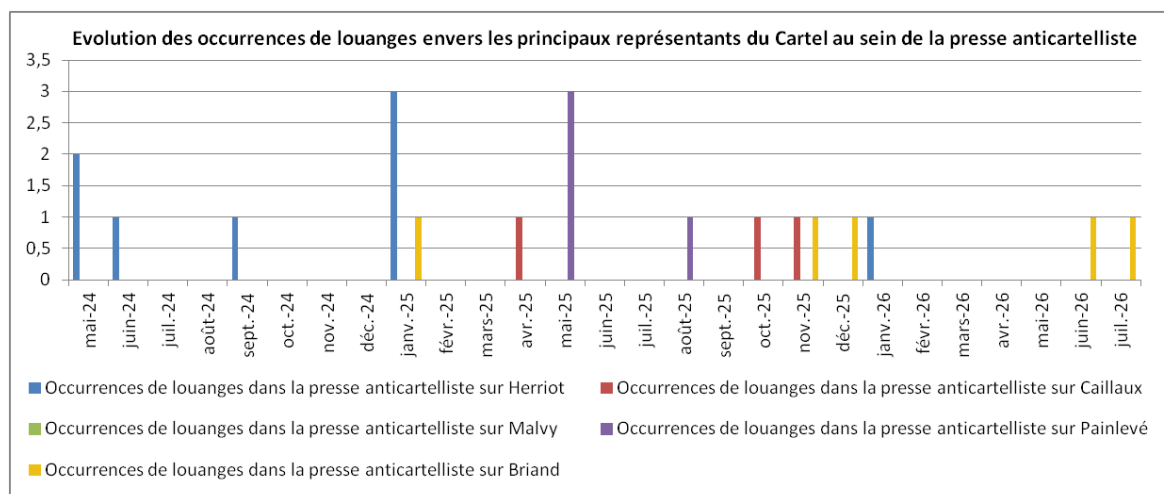
¹ « Le Cartel est le Cartel, Herriot est son prophète », Maurice Schwob, *L'Ouest*, le 17 octobre 1925.

Occurrences de critiques et de louanges envers les principaux chefs du Cartel dans la presse anticartelliste de mars 1924 à juillet 1926					
	Herriot	Caillaux	Malvy	Painlevé	Briand
Critiques	96	49	32	20	12
Louanges	8	3	0	4	5



Herriot fut gratifié de presque autant de critiques que l'ensemble des quatre autres figures marquantes du Cartel dans le panel dépouillé. Selon le graphique ci-dessus, il est le seul à subir des critiques sur l'ensemble de la période du Cartel des gauches, excepté aux mois de mai et juillet 1925 et en janvier 1926. Il n'est dépassé par d'autres personnalités qu'en mars 1926, moment de la nomination de Malvy comme ministre de l'Intérieur, et en juin et juillet 1926 où Caillaux, en tant que ministre des Finances, était au premier plan de l'actualité. Les critiques contre Herriot furent les plus nombreuses au moment de sa prise de fonction à l'été 1924, et lors de la chute de son gouvernement en avril 1925. Entre l'automne 1924 et le printemps 1925, les critiques furent moins nombreuses, mais constantes. Il fut moins critiqué après son départ du pouvoir, dans sa nouvelle fonction de président de la Chambre des députés, sauf lors de certaines prises de positions publiques en faveur de la poursuite du Cartel, comme en octobre 1925, lors du Congrès de Nice du parti radical. En mars et avril 1926, sa prise de position en faveur des deux candidats communistes contre la droite aux élections législatives partielles de la Seine provoque la recrudescence des critiques à son encontre. Enfin, en juin et juillet 1926, son retour aux premiers plans de la politique nationale, comme président du Conseil pressenti, puis comme bref président du Conseil investi, explique la hausse sensible des accusations à son égard.

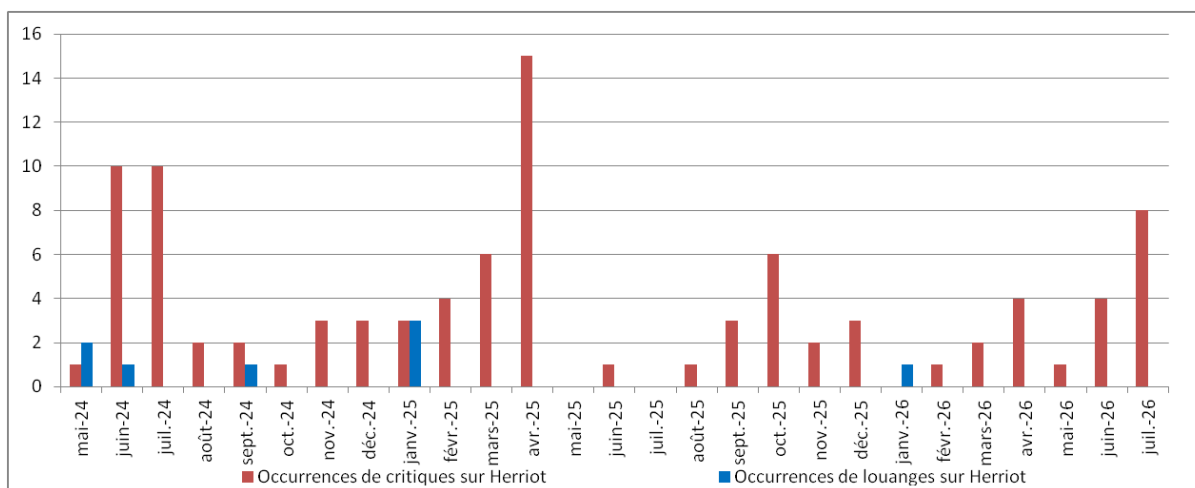
Comme le montre le graphique ci-dessous, Herriot fut également, en tant que figure politique principale de la période, l'objet du plus grand nombre de louanges parmi les dirigeants cartellistes. Encore faut-il remarquer que ces louanges furent très ponctuelles, et très minoritaires par rapport aux critiques qui lui étaient adressées. En mai et juin 1924, certains titres de presse modérés et centristes louèrent sa bonne administration de la ville de Lyon, ainsi que sa haute culture. En septembre 1924, le *Journal des débats* le jugeait plus modéré que ces troupes, et dissociait sa personnalité, perçue positivement, de la politique de son gouvernement¹. En janvier 1925, il fut loué par certains titres pour la fermeté d'un de ses discours de politique extérieure. Enfin, en janvier 1926, le *Journal des débats* jugea à nouveau positivement Herriot, en tant que président de la Chambre des députés, pour son impartialité dans la façon de conduire les débats parlementaires².



Le graphique synthétique ci-dessous permet de relativiser la part des louanges comparée à celle des critiques formulées envers Herriot. Excepté en mai 1924, avant son entrée en fonction, et en janvier 1926, où il n'était pas sur le devant de la scène politique, les occurrences de critiques dans la presse furent toujours supérieures, ou au moins égales, à celles des louanges sur Herriot. Les occurrences de louanges envers Herriot représentent moins de 10% du nombre de critiques qui lui furent adressées.

¹ « Monsieur Herriot et l'union sacrée », Albert-Petit, *Le Journal des débats*, le 9 septembre 1924.

² *Ibid.*, le 16 janvier 1926.



Le tableau ci-dessous présente les titres de journaux louant Herriot Seuls 4 titres de presse sur 44, soit 9% du corpus de presse départementale, émirent un jugement positif à son égard, dont aucun journal de son département d'origine, et aucun journal de nuance conservatrice, les plus hostiles au Cartel. A l'inverse, deux journaux centristes sur les trois dépouillés eurent, à un moment ou à un autre, un jugement positif sur Herriot.

Image positive d'Herriot dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Maine-et-Loire	Titres	<i>La Presse angevine</i>			6,7%	2%
	Nombres	1/2 (50%)				
	Tirage en %	2%				
Meurthe-et-Moselle	Titres	<i>L'Est républicain</i>	<i>L'Impartial de l'Est;</i> <i>L'Indépendant de Pont-à-Mousson</i>		37,5%	57%
	Nombres	1/1 (100%)	2/3 (67%)			
	Tirage en %	49%	8%			
Total nombre en %		2 / 3 (66%)	2 / 15 (13%)		9%	14%
Total tirage en %		95%	8%			
presse parisienne	Titres		<i>Le Journal des débats ; La Liberté</i>			

Le tableau ci-dessous fait le point sur les journaux ayant émis des critiques envers Herriot. Ce fut le cas des deux tiers des titres dépouillés, représentant 90% des tirages. Tous les départements sont concernés, dans des proportions différentes. Les journaux anticartellistes du Rhône, non contents de n'avoir trouvé aucune qualité au maire de Lyon, se distinguent, au sein de notre corpus, par leur quasi-unanimité à le critiquer à des titres

divers : seul un titre de presse sur huit dépouillés, au tirage très faible, n'en formula pas¹. Dans l'ensemble, et de façon surprenante, la presse modérée fut proportionnellement plus unanime que la presse conservatrice à s'élever contre Herriot. Mais, au niveau des tirages, les titres conservateurs ayant un tirage important furent tous critiques à son encontre. Par ailleurs, le quotidien centriste *L'Est républicain*, qui avait eu des commentaires positifs sur la personne du président du Conseil de juin 1924, révisa son jugement en cours de route.

Image négative d'Herriot dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>La Gazette d'Annonay; Le Clairon de l'Ardèche; L'Impartial ardéchois; L'Echo de Largentière; La Croix de l'Ardèche</i>	66,7%	87%
	Nombres		1/2 (50%)	5/7 (86%)		
	Tirage en %		14%	73%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Messager de l'Ouest; Le Petit Courrier; L'Ouest; La Petite Loire de Saumur; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest; Le Mercure Segréen</i>	46,7%	80%
	Nombres		5/7 (71%)	2/6 (33%)		
	Tirage en %		62%	18%		
Meurthe-et-Moselle	Titres	<i>L'Est républicain</i>	<i>L'Impartial de l'Est; L'Avenir toulous</i>	<i>L'Eclair de l'Est; L'Echo de Longwy; Le Journal de Lunéville</i>	75%	75%
	Nombres	1/1 (100%)	2/3 (67%)	3/4 (75%)		
	Tirage en %	49%	9%	17%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme; Le Courrier du Puy-de-Dôme</i>	50%	
	Nombres			2/4 (50%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Petit Montagnard; Le Nouveau Journal; Le Salut Public</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon; La Croix du Rhône; Le Sud-Est républicain; L'Express de Lyon</i>	87,5%	99%
	Nombres		3/3 (100%)	4/5 (80%)		
	Tirage en %		24%	75%		
Total nombre en %		1 / 3 (33%)	11 / 15 (73%)	16 / 26 (62%)	64%	90%
Total tirage en %		93%	96%	87%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir; La Liberté; Candide</i>	<i>L'Action française; L'Echo de Paris; L'Action libérale populaire</i>		

¹ Il s'agit de l'organe de l'évêché, *L'Echo de Fourvière*. L'organe catholique, pourtant opposé à la politique laïque du Cartel, n'évoque que très peu l'actualité politique et ne fournit aucune attaque personnelle à l'encontre d'Herriot.

2) La diversité des critiques envers Edouard Herriot

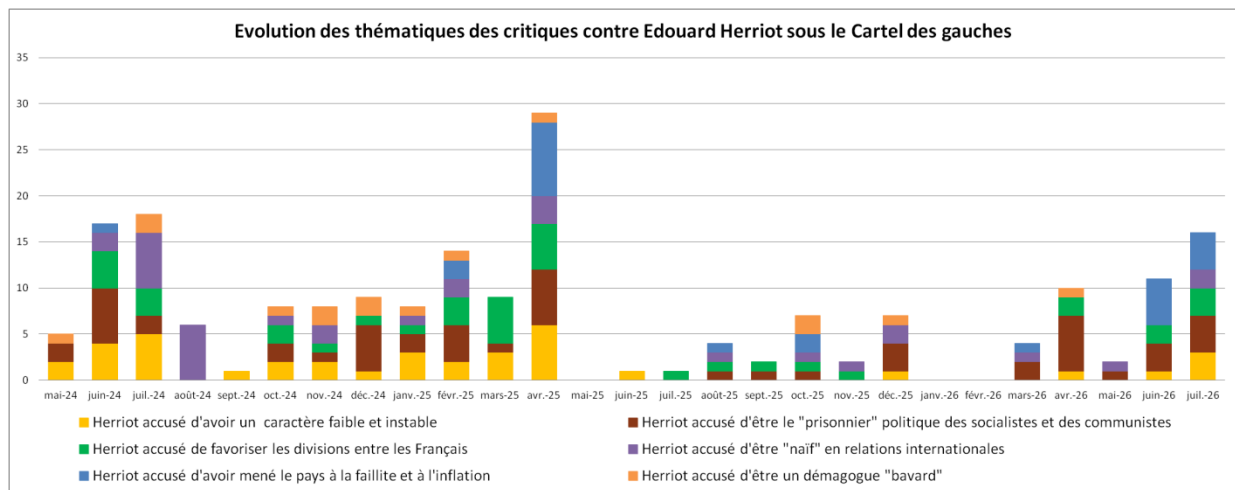
Nous avons poussé l'analyse des critiques à l'encontre d'Herriot en différenciant les types de reproches qui lui furent adressés. Véritable métonymie du Cartel, elles étaient les mêmes que celles formulées envers le Cartel lui-même : à lui seul, il serait nocif pour les finances du pays, rallumerait la guerre civile entre les Français, favoriserait les révolutionnaires, et nuirait aux intérêts nationaux du pays face à l'Allemagne. Le tableau suivant retrace l'importance relative de ces attaques.

Nombre d'occurrences de critiques relevées dans le corpus de presse anticartelliste						
	Herriot faible et instable	Herriot bavard	Herriot / Kerenski	Herriot faiseur de guerre civile	Herriot naïf en relations internationales	Herriot faiseur de faillite et d'inflation
Nombre d'occurrences	38	15	53	37	32	24
Proportions en% (sur 199 occurrences au total)	19%	8%	27%	19%	16%	12%

Trois critiques concernent plus précisément des traits de la personnalité d'Herriot : il serait un homme de caractère faible et instable, très influençable et irritable, « bavard » plus qu'énergique et déterminé, et donc dangereux dans la conduite des relations internationales où son œuvre serait empreinte d'une naïveté excessive : ces différents reproches rassemblent 43% des occurrences de critique à son encontre. Se dégage de la lecture de la presse l'image d'un homme incompetent pour la charge de président du Conseil et de ministre des Affaires étrangères. Si Poincaré en 1922-1924 ou Combes avant lui, de 1902 à 1905, avaient été des personnalités fortement critiquées par leurs adversaires politiques, qui pour son bellicisme, qui pour son autoritarisme et son sectarisme, il semble qu'un tel procès en incompetence soit une relative nouveauté à propos d'un des principaux responsables politiques du pays. Seule la figure de Painlevé pendant la Grande guerre semble constituer un précédent de cet ordre¹. Si ces critiques personnelles ne sont présentes que dans une minorité des journaux que nous avons dépouillés, principalement parmi les plus conservateurs, elles représentent une proportion non négligeable de l'ensemble des critiques qui lui furent adressées.

Les autres reproches faits à Herriot reposent sur certains de ses choix en politique intérieure, notamment celui d'une alliance à gauche avec les socialistes, jugée dangereuse pour le pays ; et celui d'appliquer un programme laïque favorisant la reprise des divisions entre les Français.

¹ Voir plus loin. La figure de Painlevé reste cependant plus consensuelle que celle d'Herriot.



Le graphique ci-dessus fait apparaître la corrélation, logique, entre les critiques faites à l'encontre d'Herriot et l'actualité politique du moment :

- L'alliance avec les socialistes et les communistes lui fut reprochée au moment de la campagne électorale et de la victoire du Cartel, en mai-juin 1924, puis au moment de la grande peur d'un coup d'Etat communiste suite à la panthéonisation de Jaurès, autour du mois de décembre 1924. C'est ensuite au moment de la chute du cabinet Herriot, en avril 1925, alors que le président du Conseil défendait l'impôt sur le capital réclamé par les socialistes, que les reproches reprirent. Ils atteignirent un nouveau sommet en mars-avril 1926, au moment des élections du deuxième secteur de la Seine, puis au début de l'été 1926 quand il fut de nouveau pressenti comme président du Conseil, souhaitant reformer le Cartel.
- Herriot fut jugé responsable de l'inflation et de la faillite du pays en avril 1925, au moment de sa chute suite au dévoilement des dépassements des plafonds légaux d'émission de la Banque de France, puis au début de l'été 1926.
- Les reproches concernant sa façon de mener la politique étrangère de la France furent particulièrement importants au moment de la conférence de Londres à l'été 1924 et il lui fut régulièrement reproché, par la suite, d'avoir bradé les intérêts français.
- Les critiques concernant son caractère faible et instable, son penchant pour les belles paroles plutôt que pour l'action, et concernant sa politique de division des Français, furent quant à elles concentrées pendant son premier gouvernement de juin 1924 à avril 1925.

Ces critiques diverses, sur le fond, se retrouvent souvent au sein des mêmes articles. Leur évolution, lors des trois périodes de deux ou trois mois où Herriot fut particulièrement exposé aux critiques de la presse anticartelliste, correspond à celle de l'actualité et des préoccupations politique du moment :

- en juin et juillet 1924, au moment de son accession à la présidence du Conseil et de ses premiers pas diplomatiques, on assiste à un glissement des critiques, plutôt équilibrées en juin 1924 concernant les différents aspects de son programme gouvernemental, à un primat des critiques contre sa politique étrangère et son caractère jugé trop faible pour la défense les intérêts de la France face aux autres puissances étrangères ;
- de février à avril 1925, la fin de son gouvernement est marquée par une certaine diversité des critiques à son encontre, sur l'ensemble de son œuvre politique, avec un net accent mis cette fois sur les conséquences de sa politique intérieure, coupable d'avoir divisé les Français, et sur sa politique d'inflation ;
- en juin et juillet 1926, Herriot est rendu responsable de la faillite et de la banqueroute du pays et son entêtement à vouloir reformer le Cartel lui est reproché, principalement en raison des mesures financières que l'entente avec les socialistes impliquait.

Un certain nombre de régularités peuvent être retrouvées dans la formulation de chacune des critiques formulées à l'encontre d'Herriot.

a) Herriot-Kerenski : un homme faible face aux communistes

La comparaison entre Edouard Herriot et le leader de la première révolution russe de février 1917, qui ne parvint pas à empêcher les bolchéviques de faire un coup d'Etat, en octobre de la même année, est très rapidement évoquée dans la presse anticartelliste. Le nouveau président du Conseil fut suspecté de donner constamment des gages aux socialistes, eux-mêmes subissant la pression politique des communistes. Dès le 30 mai 1924, l'association des deux noms, « *Herriot-Kerenski* », se retrouve, dans notre panel, dans *L'Eclair de l'Est*, puis dans *l'Action française* sous la plume de Daudet¹. Elle est ensuite très régulièrement utilisée, suite au défilé communiste du 23 novembre 1924, aux violences de la rue Damrémont, au désistement radical en faveur des communistes lors de l'élection législatives partielle de la Seine en mars 1926, et plus généralement à chaque fois qu'il réitérait son soutien à la formule parlementaire du Cartel².

Comme le montre le tableau ci-dessous, près de la moitié des titres dépouillés, essentiellement de nuance modérée ou conservatrice, ont mentionné ce thème, dont les principaux, puisqu'ils représentent plus de 80% des tirages. Parmi ce corpus, la presse

¹ Cf. *L'Eclair de l'Est* du 30 mai 1924, *L'Action Française* du 4 juin 1924 sous la plume de Léon Daudet, ou encore *La Liberté* du 8 décembre 1924, sous la plume de Camille Aymard. Encore en juin 1926, Herriot est qualifié « *d'homme dangereux aux mains des révolutionnaires* » Par Chanturgue dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 20 juin 1926

² « Le cartélien intégral », *Le Journal des débats*, le 29 septembre 1925, à la veille de la rentrée parlementaire.

ardéchoise est peu représentée, sans doute parce que les socialistes n'étaient pas une force politique importante dans le département. Au contraire, la presse lyonnaise reste à la pointe des attaques contre Herriot.

Titres de presse anticartelliste accusant Herriot d'être le "prisonnier" politique des socialistes et des communistes (Herriot/Kerenski)						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>L'Echo de Largentière</i>	11,1%	4%
	Nombres			1/7 (14%)		
	Tirage en %			4%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Messager de l'Ouest; Le Petit Courrier; L'Ouest; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest; Le Mercure Segréen</i>	40%	80%
	Nombres		4/7 (57%)	2/6 (33%)		
	Tirage en %		62%	18%		
Meurthe-et-Moselle	Titres	<i>L'Est républicain</i>	<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>L'Eclair de l'Est; L'Echo de Longwy; Le Journal de Lunéville</i>	62,5%	73%
	Nombres	1/1 (100%)	1/3 (33%)	3/4 (75%)		
	Tirage en %	49%	7%	17%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme; Le Courrier du Puy-de-Dôme</i>	50%	
	Nombres			2/4 (50%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Petit Montagnard; Le Nouveau Journal; Le Salut Public</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon; Le Sud-Est républicain</i>	62,5%	96%
	Nombres		3/3 (100%)	2/5 (40%)		
	Tirage en %		24%	72%		
Total nombre en %		1 / 3 (33%)	8 / 15 (53%)	10 / 26 (38%)	43%	84%
Total tirage en %		93%	92%	79%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir, La Liberté; Candide</i>	<i>L'Action française; L'Action libérale populaire; L'Echo de Paris</i>		

b) Herriot, attiseur des divisions entre les Français

Avec son programme laïque, Herriot fut accusé de rallumer la guerre civile entre les Français¹. Il est régulièrement accusé de « *sectarisme* » et d'être un homme aux ordres des Loges². Il est particulièrement attaqué en mars 1924 quand il dénonce le « *christianisme de banquiers* », défendu selon lui par la droite au Parlement. Il s'attire alors les foudres des

¹ Herriot est qualifié de M. Homais, nom du pharmacien bourgeois et anticlérical dans *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, dans *La Liberté* le 21 et 29 juin 1924 pour son programme laïque, et dans un article de Xavier Vallat, « Le discours de M. Homais », dans *La Gazette d'Annonay*, le 28 mars 1925.

² « Le sectarisme de M. Herriot », Paul Sordoillet, *L'Eclair de l'Est*, le 27 juin 1924.

journaux catholiques, l'accusant de nourrir les sentiments les plus hostiles envers tous les catholiques du pays¹.

Ce thème est moins présent que d'autres, tout en restant assez largement représenté au sein de la presse modérée et conservatrice, notamment parmi les plus forts tirages.

Titres de presse anticartelliste accusant Herriot de favoriser les divisions entre les Français						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>La Gazette d'Annonay; La Croix de l'Ardèche</i>	22,2%	59,0%
	Nombres			2/7 (29%)		
	Tirage en %			59%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Messager de l'Ouest; Le Petit Courrier; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest; Le Mercure Segréen</i>	33,3%	62,0%
	Nombres		3/7 (43%)	2/6 (33%)		
	Tirage en %		44%	18%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est; L'Avenir toulinois</i>	<i>L'Eclair de l'Est; L'Echo de Longwy; Le Journal de Lunéville</i>	62,5%	26,0%
	Nombres		2/3 (67%)	3/4 (75%)		
	Tirage en %		9%	17%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme; Le Courrier du Puy-de-Dôme</i>	50,0%	
	Nombres			2/4 (50%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Petit Montagnard; Le Nouveau Journal</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	37,5%	77,0%
	Nombres		2/3 (67%)	1/5 (20%)		
	Tirage en %		10%	67%		
Total nombre en %		0 / 3	7 / 15 (47%)	10 / 26 (38%)	39%	61%
Total tirage en %		0%	52%	76%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir; La Liberté</i>	<i>L'Action française; L'Echo de Paris</i>		

c) Herriot, un faiseur d'inflation conduisant le pays à la faillite

Herriot aurait été, lors de son passage au gouvernement, le « fossoyeur du franc »². *Le Nouvelliste de Lyon* est l'un des journaux les plus constants à développer cette accusation, jusqu'à estimer, après la chute du deuxième cabinet Herriot le 21 juillet 1926, qu'il était personnellement responsable de la « faillite française » depuis 1924³.

¹ Chanturgue, *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 2 avril 1925 : Herriot est décrit comme un homme haineux contre certaines catégories de la population française, notamment les catholiques.

² « Le fossoyeur du franc », *Le Nouvelliste de Lyon*, le 23 octobre 1925.

³ *Le Nouvelliste de Lyon*, le 17 mars 1926 : la dépréciation du franc est imputée à Herriot, responsable de l'existence du « Bloc » qui gouverne alors la France depuis vingt mois. *Ibid.* le 23 juillet 1926.

Ce thème fut utilisé dans un peu moins d'un tiers des titres dépouillés. Il fut particulièrement présent dans la presse de Meurthe-et-Moselle, département industriel où les maîtres des Forges avaient une forte influence sur la presse¹. Ce département frontalier est également soumis aux visites fréquentes des Belges, Luxembourgeois ou Allemands, dont les devises, supérieures au cours décroissant du franc leur permettaient d'acheter à bon marché en France, accentuant la hausse des prix au détriment des populations locales.

Titres de presse anticartelliste accusant Herriot d'avoir mené le pays à la faillite et à l'inflation						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>L'Echo de Largentière</i>	11,1%	4%
	Nombres			1/7 (14%)		
	Tirage en %			4%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Messager de l'Ouest; Le Petit Courrier</i>	<i>Le Mercure Segréen</i>	20%	46%
	Nombres		2/7 (29%)	1/6 (17%)		
	Tirage en %		43%	3%		
Meurthe-et-Moselle	Titres	<i>L'Est républicain</i>	<i>L'Impartial de l'Est; L'Indépendant de Pont-à-Mousson</i>	<i>L'Eclair de l'Est; L'Echo de Longwy; Le Journal de Lunéville</i>	75%	74%
	Nombres	1/1 (100%)	2/3 (67%)	3/4 (75%)		
	Tirage en %	49%	8%	17%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	25%	
	Nombres			1/4 (25%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon; La Croix du Rhône</i>	37,5%	77%
	Nombres		1/3 (33%)	2/5 (40%)		
	Tirage en %		8%	69%		
Total nombre en %		1 / 3 (33%)	5 / 15 (33%)	8 / 26 (31%)	32%	70%
Total tirage en %		93%	49%	73%		
presse parisienne	Titres		<i>La Liberté; Candide</i>	<i>L'Action française</i>		

d) Herriot, un utopiste et un naïf à la tête de la diplomatie française²

Herriot fut considéré comme trop naïf dans les relations internationales, bradant la sécurité de la France contre de vaines promesses allemandes. Une formule de *L'Avenir du Puy-de-Dôme* résume l'attitude d'une partie critique de la presse anticartelliste à ce sujet : il

¹ Cf. chapitre IX.

² « Idéalisme et idéologie », René Pinon, *L'Echo saumurois*, le 16 août 1924 : ces deux termes caractériseraient Herriot dans sa façon de mener sa politique internationale, représentant un danger pour la France. L'un des principaux pourfendeurs de la politique extérieure d'Herriot fut Jacques Bardoux, qui dénonça la façon dont se déroula l'entrevue des Chequers avec MacDonald, lors de laquelle Herriot aurait abandonné trop de gages aux Allemands et aux Anglais sans contreparties suffisantes pour assurer la sécurité de la France. Il rassembla les critiques formulées à ce moment-là dans un ouvrage paru après la chute du Cartel : BARDOUX J., *Le socialisme au pouvoir. L'expérience de 1924. Le Dialogue J. Ramsay MacDonald-Edouard Herriot*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1930.

est décrit en août 1924, au moment de la conclusion de la Conférence de Londres sur les dettes interalliées, comme « *un grand naïf pavé de bonnes intentions* »¹. Plus d'un tiers des titres de presse, représentant deux tiers des tirages, formulent cette critique, sauf, une nouvelle fois, en Ardèche : peut-être les problèmes de politique extérieure étaient-ils moins sensibles dans ce département enclavé du Massif Central.

Titres de presse anticartelliste accusant Herriot d'être "naïf" en relations internationales						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>Le Clairon de l'Ardèche</i>	11,1%	4,0%
	Nombres			1/7 (14%)		
	Tirage en %			4%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Messager de l'Ouest; Le Petit Courrier; La Petite Loire de Saumur; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest; Le Mercure Segréen</i>	40,0%	62,0%
	Nombres		4/7 (57%)	2/6 (33%)		
	Tirage en %		44%	18%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Avenir toulinois</i>	<i>L'Eclair de l'Est; L'Echo de Longwy; Le Journal de Lunéville</i>	50,0%	19,0%
	Nombres		1/3 (33%)	3/4 (75%)		
	Tirage en %		2%	17%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme; Le Courrier du Puy-de-Dôme</i>	50,0%	
	Nombres			2/4 (50%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Petit Montagnard; Le Nouveau Journal; Le Saut Public</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	50,0%	91,0%
	Nombres		3/3 (100%)	1/5 (20%)		
	Tirage en %		24%	67%		
Total nombre en %		0 / 3	8 / 15 (53%)	9 / 26 (35%)	39%	66%
Total tirage en %		0%	76%	75%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir; La Liberté</i>	<i>L'Action française; L'Echo de Paris</i>		

e) Herriot, un homme au caractère faible et instable

Les critiques concernant le bilan d'Herriot en politique extérieure allaient de pair avec celles concernant son caractère jugé versatile. Les portraits d'Herriot faits dans la presse par des journalistes ou hommes politiques d'opposition insistent sur son caractère peu affirmé et sa difficulté à avoir un avis propre, le présentant comme quelqu'un d'influçable. Ainsi le docteur Georges Thibout, ancien député démocrate de la Seine, présentait Herriot comme quelqu'un d'« *agréable* » en petit comité, mais devenant un autre homme quand il

¹ « M. Herriot, chef de parti », n. s., *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 17 août 1924.

entraîné en séance à la Chambre : il devenait « *nerveux, émotif à l'extrême, [et] incapable de supporter la contradiction* », parlant « *d'une voix fébrile, d'un ton agressif, provoquant* ». Et le médecin de conclure par une remarque d'expert : « *cerveau peu fait pour la politique, esprit mal assis, cœur timide, Herriot est un faux audacieux qui se sauve en avant* »¹. Un mois plus tard, à la vue de l'œuvre d'un mois de gouvernement Herriot, il persistait : c'était peut-être un « *brave homme [...] mais ce n'[était] à aucun degré un chef de gouvernement* »². La presse très conservatrice allait plus loin dans ses attaques contre Herriot : il était « *nerveux, violent, imprécis* »³, un « *imbécile exaspéré* » selon Charles Maurras⁴, dont la bêtise était une chance pour l'opposition⁵.

Titres de presse anticartelliste accusant Herriot d'avoir un caractère faible et instable						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>L'Echo de Largentière</i>	11,1%	4,0%
	Nombres			1/7 (14%)		
	Tirage en %			4%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>L'Echo saumurois</i>		6,7%	1,0%
	Nombres		1/7 (14%)			
	Tirage en %		1%			
Meurthe-et-Moselle	Titres	<i>L'Est républicain</i>		<i>L'Eclair de l'Est</i>	25,0%	63,0%
	Nombres	1/1 (100%)		1/4 (25%)		
	Tirage en %	49%		14%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme; Le Courrier du Puy-de-Dôme</i>	50,0%	
	Nombres			2/4 (50%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Petit Montagnard; Le Nouveau Journal; Le Saut Public</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon; La Croix du Rhône; Le Sud-Est républicain; L'Express de Lyon</i>	87,5%	99,0%
	Nombres		3/3 (100%)	4/5 (80%)		
	Tirage en %		24%	75%		
Total nombre en %		1 / 3 (33%)	4 / 15 (27%)	8 / 26 (31%)	30%	72%
Total tirage en %		93%	48%	77%		
presse parisienne	Titres		<i>Candide</i>	<i>L'Action française; L'Echo de Paris</i>		

¹ « Leurs chefs. M. Edouard Herriot », Georges Thibout, *L'Echo de Paris*, le 15 juin 1924.

² « Carence du gouvernement », Georges Thibout, *L'Echo de Paris*, le 17 juillet 1924. Cette même critique est reprise, par exemple, dans : « Une heure grave », Camille Aymard, *La Liberté*, le 23 juin 1924 : « *la légèreté, la vanité puérile de M. Herriot, source d'une crédulité sans bornes quand on sait l'exploiter, nous inquiétaient déjà* » ; Jules Maire dans *Le Petit Montagnard*, 29 juin 1924 : Herriot serait un homme brillant mais sans caractère.

³ *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, le 3 janvier 1925.

⁴ *L'Action française*, le 10 janvier 1925.

⁵ « Le discours de M. Homais », Xavier Vallat, *La Gazette d'Annonay*, le 28 mars 1925. Xavier Vallat conclut son article par : « *Nous remercions Dieu chaque jour de nous avoir donné un adversaire aussi bête !* ».

Les attaques contre le caractère d'Herriot sont présentes dans moins d'un tiers des journaux de notre panel. La presse lyonnaise se distingue encore une fois par sa virulence et une quasi unanimité à ce sujet, seul *L'Echo de Fourvière*, au faible tirage, ne le mentionnant pas. A l'inverse, la presse d'Ardèche et du Maine-et-Loire insista peu sur cette thématique.

f) Herriot, un homme de paroles et non d'action

Deuxième type d'attaques personnelles, celles dénonçant la propension d'Herriot à parler au lieu d'agir, d'être, selon les mots de Xavier Vallat, un « bavard [...] qui passe son temps à se démentir »¹. Charles Benoist, dans le portrait qu'il dresse d'Herriot dans *L'Echo de Paris*, le décrit comme « une machine à parler et à exécuter » les volontés des socialistes. Il n'était en aucune façon un homme d'Etat, « même à une période calme » pour le pays car il était « voué[] à toutes les erreurs, condamné[] à toutes les faiblesses »². *Le Salut public* le condamnait par le triptyque suivant : « verbiage, précipitation, faiblesse »³. Le talent de la rhétorique était ici incompatible avec la décision et l'action politiques⁴.

Titres de presse anticartelliste accusant Herriot d'être un démagogue "bavard"						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>La Gazette d'Annonay ; L'Impartial ardéchois</i>	22,2%	23,0%
	Nombres			2/7 (29%)		
	Tirage en %			23%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>L'Echo saumurois</i>		6,7%	1,0%
	Nombres		1/7 (14%)			
	Tirage en %		1%			
Meurthe-et-Moselle	Titres	<i>L'Est républicain</i>	<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>L'Eclair de l'Est</i>	37,5%	70,0%
	Nombres	1/1 (100%)	1/3 (33%)	1/4 (25%)		
	Tirage en %	49%	7%	14%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme; Le Courrier du Puy-de-Dôme</i>	50,0%	
	Nombres			2/4 (50%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal; Le Saut Public</i>		25,0%	22,0%
	Nombres		2/3 (67%)			
	Tirage en %		22%			
Total nombre en %		1 / 3 (33%)	4 / 15 (27%)	5 / 26 (19%)	23%	35%
Total tirage en %		93%	52%	18%		

¹ « Le discours de Troyes », Xavier Vallat, *La Gazette d'Annonay*, le 12 juillet 1924.

² « M. Edouard Herriot », Charles Benoist, *L'Echo de Paris*, le 5 décembre 1925.

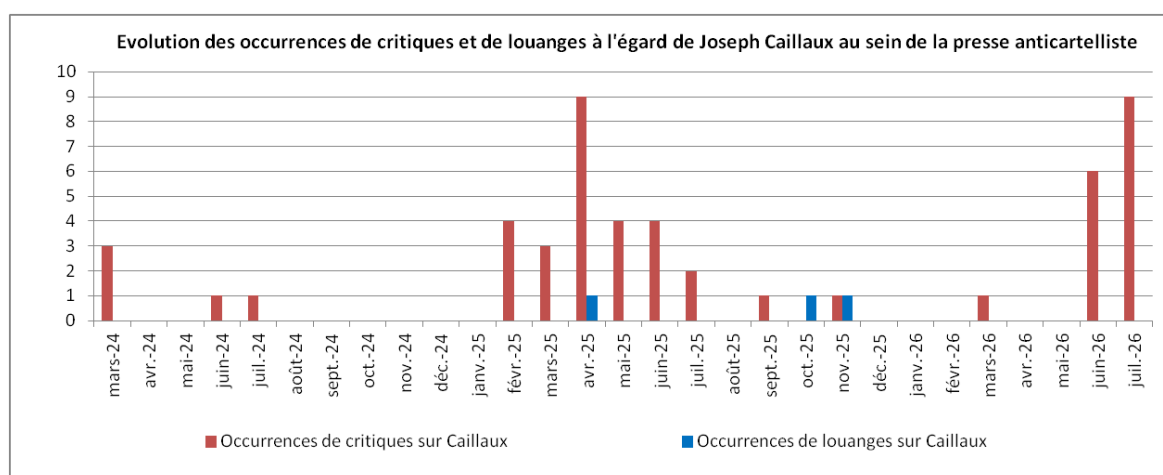
³ *Le Salut public*, n.s., le 1^{er} juillet 1924. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 2 décembre 1924, dit d'Edouard Herriot que « c'est à peu près la seule fonction politique et sociale que de parler ».

⁴ « La plaie des démocraties », Jules Maire, *Le Petit Montagnard*, le 1^{er} novembre 1925 : Herriot souffre d'être un bon orateur propre à enlever l'adhésion alors que ses idées ne sont pas assurées. La rhétorique n'irait donc pas, selon ce journal, avec une bonne action politique.

Cette thématique est la moins présente dans notre corpus de presse au regard des cinq autres thématiques développées. Moins d'un quart des journaux y eurent recours, et nous n'en avons pas trouvé trace dans la presse parisienne.

B) Caillaux et Malvy : le retour des « traîtres » sur la scène politique grâce au Cartel

1) Joseph Caillaux, ou l'apprenti dictateur de retour aux affaires



Après avoir servi de repoussoir électoral à la droite pendant la campagne électorale de 1924, Joseph Caillaux, amnistié de sa condamnation par le Sénat, revint sur le devant de la scène médiatique avec la chute d'Herriot et la formation du cabinet Painlevé, dans lequel il occupait le ministère des Finances¹. Cette nomination suscita des commentaires indignés dans une majorité la presse anticartelliste de notre panel. Ce retour de Caillaux au gouvernement était un « *scandale d'immoralité politique* » : « *comment voulez-vous que la France croit en cet homme qui n'a jamais cru en elle – même pas aux heures terribles où son sort se jetait sur les champs de bataille* »². Ces critiques faiblirent devant les projets financiers présentés par Caillaux à l'été 1925, qui satisfaisaient l'opposition. Elles reprirent en juin-juillet 1926, dans la presse conservatrice, quand Caillaux demanda les pleins-pouvoirs financiers : son caractère autoritaire et de ses projets passés de dictature effrayaient de nombreux journalistes³. Comme le montre le tableau ci-dessous, la presse conservatrice

¹ Il retrouve également un siège de parlementaire en se faisant élire sénateur de la Sarthe le 12 juillet 1925.

² C. Garapon, dans *L'Echo de Paris*, le 17 avril 1925.

³ « Les pleins pouvoirs », Maurice Schwob, *L'Ouest*, le 10 juillet 1926 : il était favorable à une délégation de pouvoirs, mais hostile à ce que ce soit Caillaux qui l'obtienne, nous retrouvons les mêmes réserves dans *L'Eclair*

fut particulièrement représentée parmi les journaux portant de telles attaques contre Caillaux. Elle ne lui pardonnait pas sa condamnation du temps de guerre et le gardait en suspicion. Au contraire, la presse centriste ne revenait pas sur son passé, et se concentrait sur ses projets financiers.

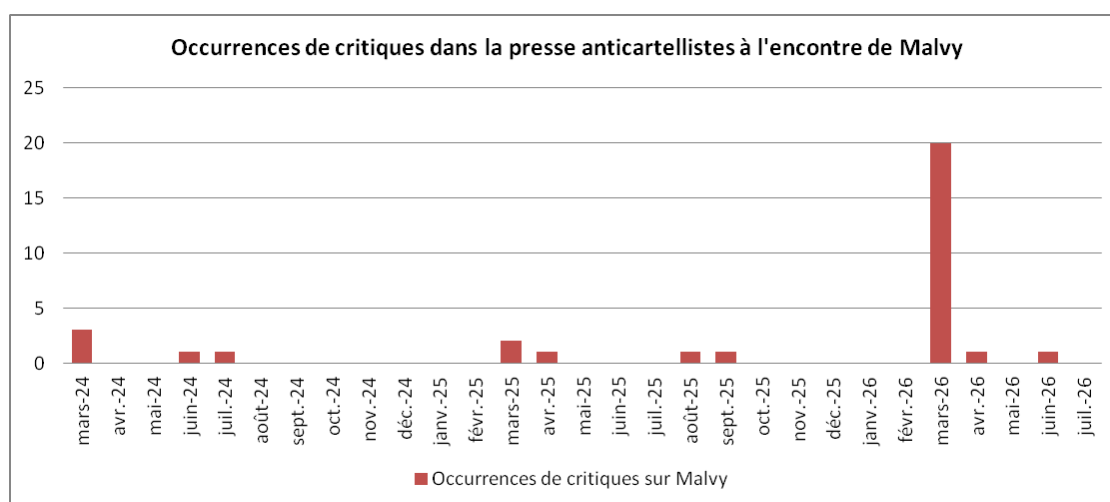
Image négative de Caillaux dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>La Gazette d'Annonay; Le Clairon de l'Ardèche; L'Impartial ardéchois; L'Echo de Largentière</i>	55,6%	45%
	Nombres		1/2 (50%)	4/7 (71%)		
	Tirage en %		14%	31%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>L'Ouest; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest</i>	20%	34%
	Nombres		2/7 (29%)	1/6 (17%)		
	Tirage en %		19%	15%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>L'Eclair de l'Est; L'Echo de Longwy; Le Journal de Lunéville</i>	50%	24%
	Nombres		1/3 (33%)	3/4 (75%)		
	Tirage en %		7%	17%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme; Le Courrier du Puy-de-Dôme</i>	50%	
	Nombres			2/4 (50%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	25%	75%
	Nombres		1/3 (33%)	1/5 (20%)		
	Tirage en %		8%	67%		
Total nombre en %		0 / 3	5 / 15 (33%)	11 / 26 (42%)	36%	57%
Total tirage en %		0%	36%	76%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir, La Liberté</i>	<i>L'Action française; Le Nouveau Siècle; L'Echo de Paris</i>		

Image positive de Caillaux dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Pays Baugeois</i>		6,7%	5%
	Nombres		1/7 (14%)			
	Tirage en %		5%			
Meurthe-et-Moselle	Titres	<i>L'Est républicain</i>			12,5%	49%
	Nombres	1/1 (100%)				
	Tirage en %	49%				
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal</i>		12,5%	8%
	Nombres		1/3 (33%)			
	Tirage en %		8%			
Total nombre en %		1 / 3 (33%)	2 / 15 (13%)	0	7%	16%
Total tirage en %		93%	19%	0,0%		

de l'Est, le 24 juin 1926 ; *Le Journal de Lunéville*, le 27 juin 1926 ; *Le Journal d'Annonay*, le 17 juillet 1926 ou encore *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, à la même date.

Les compétences financières de Caillaux furent reconnues par quelques journaux, de tendance centriste ou modérée. *Le Nouveau Journal*, en octobre 1925, le jugeait capable de mener « *la grande pénitence* » qu’il avait annoncée aux Français¹. Mais seuls moins de 10% des titres dépouillés accordaient à Caillaux une telle confiance et, parmi eux, aucun journal conservateur. L’image de Caillaux dans la presse d’opposition est assez paradoxale, oscillant entre reconnaissance de l’utilité de ses compétences financières dans une période de crise et remémoration de ses projets de dictature pendant la guerre.

2) Le retour de Malvy au ministère de l’Intérieur, un « défi » au pays



La figure de Joseph Malvy, présentée négativement dans la campagne anticartelliste en 1924, ne réapparut vraiment qu’au moment de sa nomination comme ministre de l’Intérieur par Briand le 9 mars 1926. La droite se déchaîna alors contre cette nomination², considérée comme un « *défi* » et une « *provocation* »³ puisque c’est en raison de son passé à ce poste, pendant la guerre, qu’il avait été condamné pour forfaiture par la Haute Cour⁴. X. Vallat, ancien combattant et blessé de guerre, pleurait « *de rage* » que Malvy, « *qui a[vait] du sang sur les mains* », redevînt ministre de l’Intérieur⁵. Plus de 40% des titres modérés et

¹ *Le Nouveau Journal*, le 26 octobre 1925. De même, *Le Journal de Lunéville* présente Caillaux comme compétent dans le domaine financier même si l’opinion ne l’aime pas, le 30 juin 1926.

² Le mois de mars 1926 concentre 20 des 32 occurrences relevées dans notre corpus de presse concernant la figure de Malvy sous le Cartel des gauches.

³ Cf. *L’Echo saumurois*, le 13 mars 1926 ; *Le Journal de Lunéville*, le 14 mars 1926 ; *L’Eclair de l’Est*, le 15 mars 1926 ; *Le Nouvelliste de Lyon*, le 19 mars 1926 ; *L’Intérêt public de Cholet*, le 14 mars 1926 ; *La Croix de l’Ardèche*, le 28 mars 1926.

⁴ Il avait été accusé d’avoir aidé et subventionné des entreprises visant à porter « *atteinte à la morale de la nation et à l’esprit de discipline de l’armée* » : *L’Eclair de l’Est*, le 17 mars 1926.

⁵ *La Gazette d’Annonay*, le 20 mars 1926.

conservateurs dépouillés firent part de leur hostilité à ce retour de Malvy, représentant une majorité des tirages, notamment dans la presse conservatrice.

Image négative de Malvy dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres		<i>Le Journal du Teil</i>	<i>La Gazette d'Annonay; Le Clairon de l'Ardèche; L'Impartial ardéchois; L'Echo de Largentière; La Croix de l'Ardèche</i>	66,7%	76,0%
	Nombres		1/2 (50%)	5/7 (71%)		
	Tirage en %		3%	73%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Messager de l'Ouest; Le Petit Courrier; L'Ouest; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest; L'Intérêt public de Cholet</i>	40,0%	85,0%
	Nombres		4/7 (57%)	2/6 (33%)		
	Tirage en %		62%	23%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>L'Eclair de l'Est; Le Journal de Lunéville</i>	37,5%	23,0%
	Nombres		1/3 (33%)	2/4 (50%)		
	Tirage en %		7%	16%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	25,0%	
	Nombres			1/4 (25%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres			<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	12,5%	67,0%
	Nombres			1/5 (20%)		
	Tirage en %			67%		
Total nombre en %		0 / 3	6 / 15 (40%)	11 / 26 (42%)	39%	62%
Total tirage en %		0%	45%	81%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir</i>	<i>L'Action française</i>		

Deux titres de presse se laissèrent aller à des comparaisons animalières à l'encontre du nouveau ministre de l'Intérieur. Il était une « *brebis galeuse* » pour Chabanier, dans *L'Impartial de l'Est*¹. Dans l'hebdomadaire royaliste *Le Clairon de l'Ardèche*, un article d'Henri Dutheil, antérieur au retour au ministère de l'Intérieur de Malvy commençait : « *Hyène à face-de-Malvy (œil clignotant, démarche oblique, rictus hideux)* », puis critiquait les détracteurs du général Mangin, mort quelques mois auparavant². Cette comparaison fut l'attaque la plus violente retrouvée concernant un représentant politique du Cartel. Confirmant l'hostilité profonde que lui portait la droite, Malvy est le seul parmi les symboles du Cartel à ne faire l'objet d'aucune remarque positive sur toute la période. Sa démission du

¹ *L'Impartial de l'Est*, le 14 mars 1926.

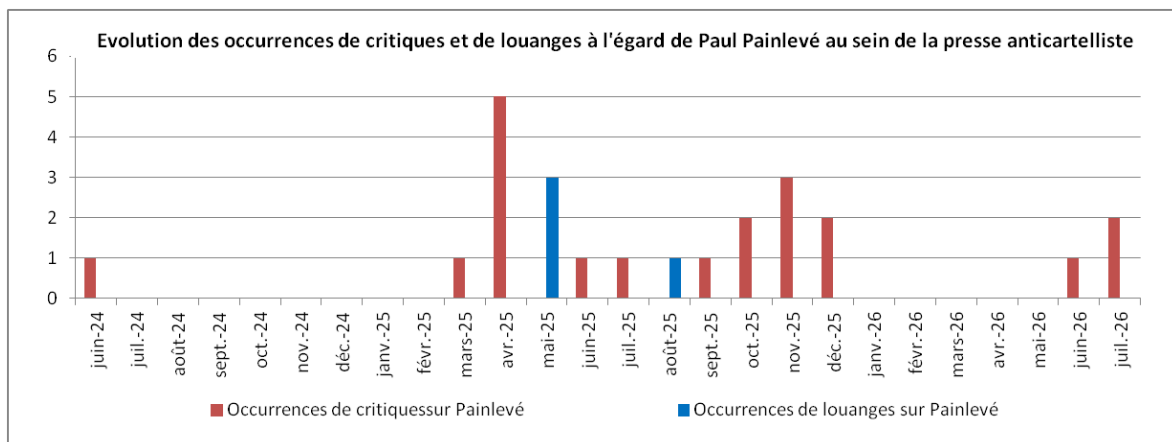
² « Les bêtes puantes et Mangin », Henri Dutheil, *Le Clairon de l'Ardèche*, le 30 août 1925.

ministère de l'Intérieur pour raisons de santé, le 10 avril 1926 explique sa disparition du champ médiatique anticartelliste.

C) Painlevé et Briand, possibles fossoyeurs de la majorité cartelliste

Les deux autres présidents du Conseil du Cartel des gauches, Paul Painlevé et Aristide Briand, furent plus épargnés par les critiques que Herriot, Caillaux et Malvy. Ils bénéficient d'un *ratio* moins défavorable entre occurrences de critiques et occurrences de louanges : une louange pour cinq critiques concernant Painlevé, près de une pour deux pour Briand, alors que l'on en comptait moins de une pour dix concernant Herriot et Caillaux. En effet, ils purent apparaître à la droite comme ceux qui dissocieraient le Cartel au nom du primat de l'intérêt national.

1) Le malentendu Painlevé



L'évolution des critiques et des louanges concernant Painlevé montre à quel point la presse de droite est sensible à l'évolution de la conjoncture politique. A son arrivée au pouvoir, Painlevé fut généralement perçu, en raison de son rôle dans la formation du Cartel, comme une « *doublure d'Herriot et polichinelle politique dont les socialistes tir[aient] les ficelles* »¹. Mais sa déclaration ministérielle, à la fin du mois d'avril 1925, fut saluée par certains comme favorisant l'union nationale par l'abandon de tous les projets politiques clivant du gouvernement Herriot, notamment sur la politique laïque. C'est ainsi au mois de

¹ L'Echo de Fourvière, le 18 avril 1925.

mai 1925 qu'il compte le plus de remarques favorables dans notre corpus. Les critiques furent très peu nombreuses au cours de l'été 1925, de la discussion du budget Caillaux, adopté par une majorité anticartelliste. Painlevé était appelé à changer de majorité parlementaire et à se déclarer publiquement en faveur d'une majorité nationale¹.

Image négative de Painlevé dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>La Gazette d'Annonay; Le Clairon de l'Ardèche; La Croix de l'Ardèche</i>	44,4%	77,0%
	Nombres		1/2 (50%)	3/7 (57%)		
	Tirage en %		14%	63%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>La Petite Loire de Saumur; L'Echo saumurois</i>		13,3%	1,0%
	Nombres		2/7 (29%)			
	Tirage en %		1%			
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>Le Journal de Lunéville</i>	25,0%	9,0%
	Nombres		1/3 (33%)	1/4 (25%)		
	Tirage en %		7%	2%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	25,0%	
	Nombres			1/4 (25%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal</i>	<i>L'Echo de Fourvière</i>	25,0%	9,0%
	Nombres		1/3 (33%)	1/5 (20%)		
	Tirage en %		8%	1%		
Total nombre en %		0 / 3	5 / 15 (33%)	6 / 26 (23%)	25%	17%
Total tirage en %		0%	26%	17%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir</i>	<i>L'Echo de Paris; L'Action française</i>		

Image positive de Painlevé dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>		12,5%	7,0%
	Nombres		1/3 (33%)			
	Tirage en %		7%			
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	25,0%	
	Nombres			1/4 (25%)		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal</i>		12,5%	8,0%
	Nombres		1/3 (33%)			
	Tirage en %		67%			
Total nombre en %		0 / 3	2 / 15 (13%)	1 / 26 (4%)	7%	13%
Total tirage en %		0,0%	23%	11%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir</i>			

¹ « Homme de la France ou du Cartel », Ernest Pezet, *L'Echo saumurois*, le 27 juin 1925.

S'il était alors présenté, dans une partie de la presse centriste et modérée, comme un président du Conseil plaçant les intérêts nationaux, en l'occurrence financiers et coloniaux, au-dessus de ceux du Cartel¹, la presse conservatrice lui resta majoritairement hostile. Les critiques envers Painlevé sont présentes dans un quart des titres dépouillés, modérés et conservateurs, mais ne représentant que moins de 20% des tirages. Elles sont proportionnellement plus importantes dans la presse ardéchoise, sans doute en raison de la proximité de Louis Antériou avec Paul Painlevé : il avait nommé ministre des Pensions en avril 1925 dans son gouvernement.

Il fut de nouveau accusé d'être l'homme du Cartel lors de la rentrée parlementaire de l'automne 1925, quand il décida de démissionner pour revenir à une formule parlementaire cartelliste suite au congrès radical de Nice. Son nouveau ministère, sans Caillaux, était d'orientation nettement cartelliste. Une partie de la presse le présenta alors, d'octobre à décembre 1925, comme un homme inconsistant et incapable d'avoir des idées bien arrêtées². Pour Henri de Kerillis, en novembre 1925, « *Painlevé, c'est le désordre, c'est l'incohérence : il était contre l'impôt sur le capital avec Caillaux, il est pour l'impôt sur le capital avec Bonnet* »³. Suite à sa chute fin novembre 1925, et à son remplacement par Aristide Briand à la présidence du Conseil, Painlevé disparut de la scène médiatique, alors même qu'il resta ministre de la Guerre dans les différents gouvernements Briand. Ce n'est qu'à l'été 1926, alors que la droite imputait au Cartel dans son ensemble, depuis 1924, la rapide dégradation du cours du franc et des finances publiques, que la figure de Painlevé fut évoquée, alors de façon négative.

2) Aristide Briand, un politicien pouvant servir les intérêts de l'opposition ?

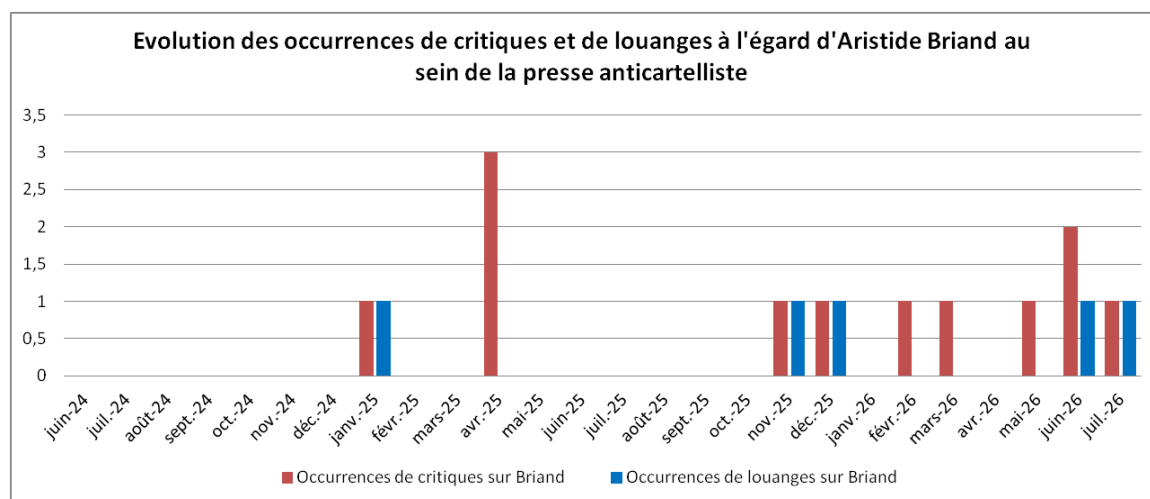
Certains, à droite, avaient espéré qu'Aristide Briand parvînt à dissocier le Cartel et le remplaçât par une formule de concentration républicaine ou d'union nationale. Président du Conseil sous le Bloc national et élu sur une liste radicale et républicaine de gauche contre une liste SFIO en 1924, Briand ne peut pas être considéré comme une personnalité cartelliste à proprement parler. Mais en tant que président du Conseil à la tête de gouvernements

¹ « Le discours d'Autun », *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 5 août 1925.

² Il y a derrière ces critiques sur le manque de fermeté de son caractère, un rappel de son précédent gouvernement du temps de guerre, le seul à avoir été renversé par le Parlement : ANIZAN Anne-Laure, *op. cit.*, p.240-241. En tant que ministre de la guerre, Sennep le présente en enfant boy-scout dont le père serait Aristide Briand (cf. annexe 16) et Léon Daudet lui accole son deuxième prénom, Paul-Prudent Painlevé pour dénoncer son caractère trop timoré à son goût.

³ Henri de Kerillis, « Le naufrageur », *L'Echo de Paris*, le 19 novembre 1925. Georges Bonnet est alors ministre du Budget dans le gouvernement où Painlevé occupe les Finances.

n'ayant pas officiellement rompu avec le Cartel, son image y était associée par la presse d'opposition.



Il est le chef de gouvernement le moins critiqué et, en proportion, le plus loué pour son œuvre politique. Une partie de la presse anticartelliste lui sut gré, en janvier 1925, de prendre partie en faveur du maintien de l'ambassade française auprès du Vatican, contre la volonté du gouvernement Herriot et de la majorité cartelliste¹. Mais d'autres journaux rappelaient son rôle passé dans l'adoption de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905². Les critiques furent les plus nombreuses lors de son arrivée au ministère des Affaires étrangères, en avril 1925. Les journaux conservateurs lui reprochaient la politique qu'il avait menée à ce poste en 1921. En novembre-décembre 1925, une partie de la presse accueillit avec satisfaction ses efforts pour élargir sa majorité vers le centre. De même, en juin-juillet 1926, il apparaissait, pour certains, comme le seul à pouvoir faire adopter le plan de redressement financier des experts. La presse modérée lui accorde à ce sujet légèrement plus de crédit que la presse conservatrice. Mais l'ensemble des jugements positifs reste très faible, inférieur à 10% du corpus en nombre de titres comme en tirages.

Image positive de Briand dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>		12,5%	7,0%
	Nombres		1/3 (33%)			
	Tirage en %		7%			
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal</i>	<i>L'Express de Lyon</i>	25,0%	11,0%
	Nombres		1/3 (33%)	1/5 (20%)		
	Tirage en %		8%	3%		
Total nombre en %		0 / 3	2 / 15 (13%)	1 / 26 (4%)	7%	7%
Total tirage en %		0%	23%	2%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir, La Liberté</i>			

¹ *L'Express de Lyon*, le 24 janvier 1924.

² « Qu'il se souvienne de 1905 », Rémy Anselin, *L'Eclair de l'Est*, le 31 janvier 1925.

A l'inverse, les journaux critiquant Briand sont majoritairement des titres conservateurs ne lui pardonnant ni son passé anticlérical, ni sa prise de position en faveur du Cartel des gauches en février 1924 dans son discours de Carcassonne. Rémy Anselin le considérait ainsi comme le parangon du politicien de la Troisième République, conduisant le régime parlementaire « *au suprême degré du discrédit et de l'impuissance* »¹. Malgré tout, il apparaît comme la figure du Cartel la moins polémique et la mieux acceptée par l'opinion anticartelliste : moins de 15% des titres de presse le critiquèrent et moins de 20% des journaux de tendance conservatrice.

Image négative de Briand dans la presse anticartelliste						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>La Gazette d'Annonay; Le Courrier de Tournon; L'Echo de Largentière</i>	33,3%	27,0%
	Nombres			3/7 (43%)		
	Tirage en %			27%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>L'Ouest</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest</i>	13,3%	33,0%
	Nombres		1/7 (14%)	1/6 (17%)		
	Tirage en %		18%	15%		
Meurthe-et-Moselle	Titres			<i>L'Eclair de l'Est</i>	12,5%	14,0%
	Nombres			1/4 (25%)		
	Tirage en %			14%		
Total nombre en %		0 / 3	1 / 15 (7%)	5 / 26 (19%)	14%	9%
Total tirage en %		0%	11%	11%		
presse parisienne	Titres		<i>Candide</i>	<i>L'Action française</i>		

Les critiques portées contre Briand, comme incarnation des dysfonctionnements du régime parlementaire, nous invitent à présent à interroger les causes et l'ampleur du retour d'une thématique antiparlementaire sous le Cartel des gauches.

¹ Rémy Anselin, « Un homme fini », *L'Eclair de l'Est*, le 18 mars 1926.

III) Les dysfonctionnements institutionnels vus par les droites : de la nécessaire révision constitutionnelle à l'appel à la dictature

Avec l'arrivée au pouvoir du Cartel et ses premières prises de position politiques, notamment son refus de travailler avec le président de la République en place, l'ensemble de la droite fut unanime à dénoncer les dérives institutionnelles cartellistes : certains assimilaient ses pratiques de pouvoir à une sorte de dictature partisane. La difficulté des différents gouvernements à voter un budget en équilibre alimenta les discours qui dénonçaient une crise de régime, et appelaient à des changements institutionnels. La remise en cause du fonctionnement du régime républicain sous le Cartel des gauches constitua une transition dans l'antiparlementarisme de l'entre-deux-guerres, entre les idées révisionnistes développées dès la fin de la Grande guerre¹ et leur développement dans les années Trente.

Pour Pierre Bourdieu, l'antiparlementarisme est une forme d'apolitisme qui témoigne de la révolte d'une partie de la population contre une double impuissance, celle de la politique en général, et celle des appareils politiques monopolisant à leur profit toute l'expression politique². Ces deux impuissances dénoncées étaient intimement mêlées pour les adversaires du Cartel. L'incapacité des gouvernements successifs à résoudre la crise financière et à enrayer la progressive dépréciation du cours du franc, provoqua la défiance envers le régime. Mais, sauf pour les antiparlementaires les plus virulents, c'étaient moins les parlementaires en général, que ceux appartenant aux partis du Cartel, arc-boutés sur la défense d'intérêts partisans au détriment de l'intérêt général, qui étaient dénoncés.

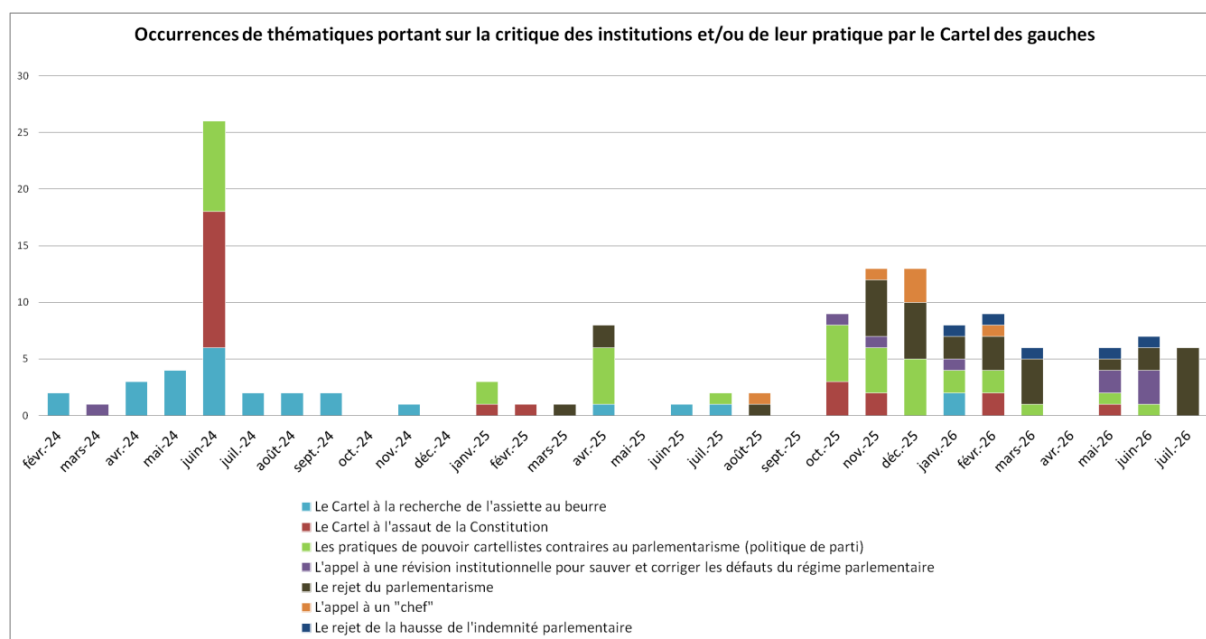
L'antiparlementarisme des années appelait à rendre au pouvoir exécutif une autorité dont la pratique institutionnelle des gauches l'avait progressivement privé depuis les débuts de la Troisième République. Mais, les considérations divergeaient entre les adversaires du régime parlementaire, qui voulaient sa suppression et son remplacement par un régime autoritaire, et les partisans de son amendement par un certain nombre de mesures institutionnelles renforçant l'autorité du pouvoir exécutif. L'attachement à la forme

¹ Notamment par le mouvement de la IV^e République ou celles annoncées par Millerand lors de son élection à la présidence de la République.

² BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Le Seuil, 2001, p.217.

parlementaire du régime était une des lignes de clivages les plus nettes entre la droite parlementaire et l'extrême droite ligueuse.

Si retrouver des traces de ces contestations institutionnelles est chose facile dans les écrits de l'époque, mesurer leur pénétration au sein de l'opinion publique, est autrement plus malaisée. L'étude de notre corpus de presse nous a permis de relever le nombre d'occurrences hostiles aux pratiques de pouvoir cartellistes ou franchement antiparlementaires sous le Cartel des gauches, et d'en saisir l'évolution.



Occurrences de thématiques portant sur la critique des institutions et/ou de leur pratique par le Cartel des gauches								
Mois	Le Cartel à la recherche de l'assiette au beurre	Le Cartel à l'assaut de la Constitution	La dénonciation des pratiques de pouvoir du Cartel	L'appel à une révision institutionnelle	Le rejet du régime parlementaire	L'appel à un "chef"	Le rejet de la hausse de l'indemnité parlementaire	Total sur la période
Total fév 24-sept 25	25	14	16	1	4	1	0	61
Total en %	41,0%	23,0%	26,2%	1,6%	6,6%	1,6%	0,0%	100,0%
Total oct 25-juil 26	2	8	21	8	28	5	5	77
Total en %	2,6%	10,4%	27,3%	10,4%	36,4%	6,5%	6,5%	100,0%
Total fév 24-juil 26	27	22	37	9	32	6	5	138
Total en %	19,6%	15,9%	26,8%	6,5%	23,2%	4,3%	3,6%	100,0%

Le tableau et les graphiques ci-dessus synthétisent ce travail et permettent de relever d'emblée deux faits. Les propos antiparlementaires se concentrent à deux moments bien distincts : en juin 1924, au moment de l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches, puis à partir du mois d'octobre 1925, avec l'aggravation de l'instabilité gouvernementale. Le « trou » d'avril 1926 peut s'expliquer par le vote d'un budget en équilibre pour l'année 1926

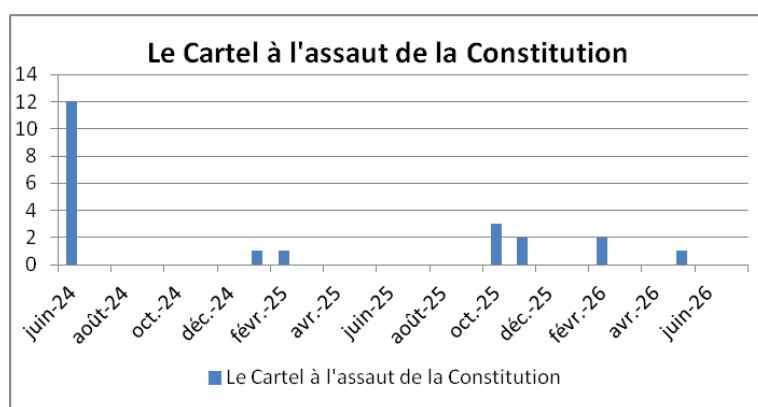
par le gouvernement Briand et son ministre des Finances Raoul Péret, renforçant les perspectives d'avenir du cabinet, et qui suscita un certain espoir, vite déçu, en une amélioration de la situation financière.

Le graphique et le tableau rassemblent les six catégories de critiques institutionnelles que nous avons distinguées à la lecture de notre panel de presse. Ils font apparaître une césure nette dans l'évolution des thématiques concernant les institutions et/ou leur pratique par le Cartel des gauches. Jusqu'à l'automne 1925, c'est essentiellement la pratique du pouvoir par le Cartel des gauches qui est l'objet de critiques de la part de la presse anticartelliste, alors qu'à partir de novembre 1925, ce sont les institutions elles-mêmes qui sont remises en cause comme incapables de permettre une résolution efficace de la crise dans laquelle le pays s'enfonce. A cette date, la tentative de recomposition majoritaire autour de la « majorité du 12 juillet » avait fait long feu, l'emprunt Caillaux soutenu par l'opposition venait d'échouer, et Painlevé et Herriot s'étaient montré incapables de réunir autour d'eux une majorité cartelliste. La dépréciation du franc repartait, cependant que Briand constituait son premier gouvernement de concentration républicaine, sans rompre officiellement avec le Cartel. La capacité du régime parlementaire à conduire une politique volontaire était mise en cause. Deux solutions différentes apparurent pour conjurer ces insuffisances institutionnelles : celle d'une réforme des institutions maintenant leur caractère parlementaire, et celle de l'appel à un chef renversant les institutions et gouvernement par delà le contrôle du Parlement.

A) La pratique du pouvoir par le Cartel des gauches, dévoiement de l'esprit et des institutions parlementaires¹

Dès son arrivée au pouvoir, le Cartel fut accusé de dévoyer le fonctionnement normal des institutions parlementaires, en remettant en cause la fonction présidentielle, et de court-circuiter les prises de décisions normales en régime parlementaire en menant une politique de « parti » ou de « club ».

1) Le Cartel à l'assaut de la Constitution



Le premier reproche adressé au Cartel est son attitude face au président de la République en exercice. C'est en juin 1924 que les occurrences accusant le Cartel de violer la Constitution sont les plus nombreuses, au moment où se joue le bras de fer entre Millerand et la majorité cartelliste de la Chambre. Cette pression parlementaire à l'encontre du président de la République en exercice fut considérée comme une « manœuvre anticonstitutionnelle »², un « coup de force »³ ouvrant la voie à une « ère d'illégalité »⁴. Un tiers des journaux dépouillés formulèrent de telles accusations, dont la moitié des journaux modérés, attachés au respect de la légalité constitutionnelle. Ce thème fut largement diffusé, si l'on s'en tient au poids de ces journaux, puisque ces attaques furent retrouvées dans près des deux tiers du total des tirages.

¹ Nous ne reviendrons pas ici sur la thématique de « l'assiette au beurre » déjà abordée.

² « Une manœuvre anticonstitutionnelle », H. Jeanvoine, *L'Avenir toulousain*, le 14 juin 1924.

³ « Le premier coup de force », Florentin, *L'impartial de l'Est*, le 12 juin 1924.

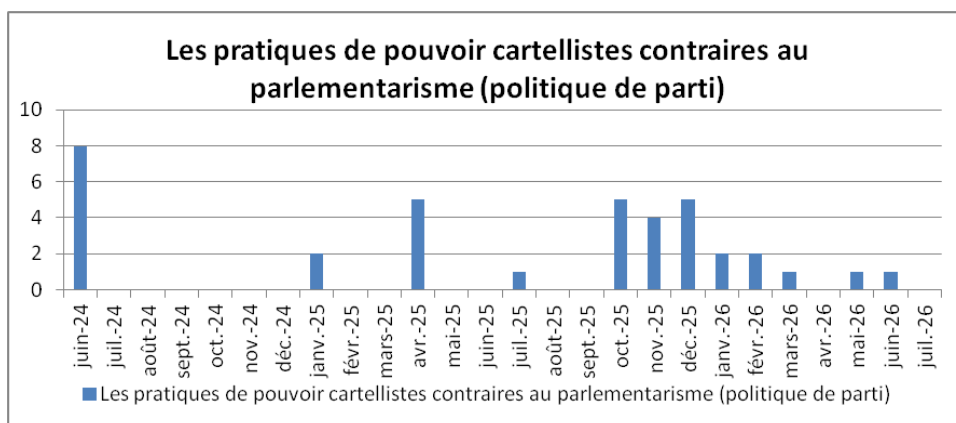
⁴ « Une sale besogne », *L'Echo de Longwy et de la Moselle*, le 14 juin 1924.

Le Cartel à l'assaut de la Constitution						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>L'Echo de Largentière; La Croix de l'Ardèche</i>	33,3%	60,0%
	Nombres		1 / 2	2 / 7		
	Tirage en %		14%	46%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Messager de l'Ouest; Le Petit Courrier; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest</i>	26,7%	59,0%
	Nombres		3 / 7	1 / 6		
	Tirage en %		44%	15%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est; L'Avenir toulousin</i>	<i>L'Eclair de l'Est; La Croix de l'Est; L'Echo de Longwy; Le Journal de Lunéville</i>	75,0%	51,0%
	Nombres		2 / 3	4 / 4		
	Tirage en %		9%	42%		
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	25,0%	75,0%
	Nombres		1 / 3	1 / 5		
	Tirage en %		8%	67%		
Total nombre en %		0 / 3	7 / 15 (47%)	8 / 26 (31%)	34%	61%
Total tirage en %		0%	56%	76%		
presse parisienne	Titres		<i>Le Journal des débats; Candide</i>			

Cette dénonciation d'une attitude anticonstitutionnelle s'accompagne souvent de reproches sur le dévoiement du parlementarisme au profit de logiques partisans.

2) Une politique de « partis » et de « club » contraire à l'esprit du véritable parlementarisme

La droite était persuadée de représenter l'intérêt national, au détriment d'une gauche d'abord soucieuse de ses intérêts particuliers et de la réélection de ses membres, ce qui l'empêchait de prendre les décisions impopulaires que la gravité de la situation nécessiterait. Les membres du Cartel étaient accusés de mener une politique de partis contraire aux intérêts de la patrie et de déformer la lettre des institutions dans le sens d'une dictature parlementaire, laissant sans autorité les gouvernements successifs. D'après notre relevé, il s'agit de la thématique la plus fréquente parmi l'ensemble des critiques institutionnelles, avec plus d'un tiers des occurrences.



Ce thème revint à plusieurs moments : en juin 1924 lors de la crise présidentielle, en avril 1925 lors de la chute du gouvernement Herriot, puis d'octobre à décembre 1925, suite au congrès de Nice du parti radical, qui entraîna la démission du gouvernement Painlevé et sa reformation, sans Caillaux, sur une ligne cartelliste. Ce type de critique a été retrouvé dans tous les départements, dans plus d'un tiers des titres modérés et conservateurs, représentant entre les deux tiers et les trois quarts des tirages.

Le Cartel, une politique de parti ou de « club » néfaste au parlementarisme						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>Le Courier de Tournon; L'Echo de Largentière</i>	22,2%	10,0%
	Nombres			2 / 7		
	Tirage en %			10%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>Le Messager de l'Ouest; Le Petit Courier; L'Ouest; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest</i>	33,3%	77,0%
	Nombres		4 / 7	1 / 6		
	Tirage en %		62%	15%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est; L'Avenir toulinois</i>	<i>L'Eclair de l'Est; L'Echo de Longwy; Le Journal de Lunéville</i>	62,5%	27,0%
	Nombres		2 / 3	3 / 4		
	Tirage en %		9%	18%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme; Le Courier du Puy-de-Dôme; La Croix d'Auvergne</i>	75,0%	
	Nombres			3 / 4		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	25,0%	75,0%
	Nombres		1 / 3	1 / 5		
	Tirage en %		8%	67%		
Total nombre en %		0 / 3	7 / 15 (47%)	10 / 26 (38%)	39%	63%
Total tirage en %		0%	62%	75%		
presse parisienne	Titres		<i>Le Journal des débats</i>	<i>L'Echo de Paris; L'Action libérale populaire</i>		

L'Eclair de l'Est estimait que la déclaration ministérielle d'Herriot, en juin 1924, faisait de lui un « *chef de parti* » plutôt que « *le chef du gouvernement de la France* »¹, alors qu'en juin 1925, Painlevé et Caillaux étaient salués parce qu'ils renonçaient à la politique de parti cartelliste en faveur d'une politique de défense des intérêts nationaux². Ernest Pezet estimait, que, pour les cartellistes, le respect de la « *doctrine* », même contraire aux « *réalités* », était une règle, « *le parti domin[ant] la Patrie* »³. Le choix de Painlevé de démissionner suite au congrès radical de Nice, sans avoir été mis en minorité à la Chambre, fut critiqué comme une abdication de la souveraineté face à un « *nouveau Club des Jacobins* », rendant le gouvernement « *dépendant d'un pouvoir arbitraire et irresponsable, et non du Parlement* »⁴. Pour Millerand, c'était « *la négation brutale, je ne dis pas des droits, mais de l'existence même des Chambres* » car « *le parti [était] érigé en maître et souverain* »⁵. La pratique du pouvoir du Cartel des gauches était une « *négation du parlementarisme véritable* » : il avait « *inauguré son avènement par un véritable coup d'Etat contre le président de la République* » et n'avait « *cessé, durant toute la législature, d'organiser la tyrannie des congrès, des groupes et des clubs, dont les injonctions et les ultimatums [avaient] fait tomber ou céder les gouvernements* »⁶.

Face à ce constat d'un régime parlementaire rabaissé dans ses droits, déformé par les pratiques de pouvoir cartellistes, et rendu incapable de servir l'intérêt national, les droites apportent des réponses différentes selon leurs sensibilités et leur fidélité aux institutions.

¹ « Le sectarisme de M. Herriot », *L'Eclair de l'Est*, le 27 juin 1924.

² *L'Eclair de l'Est*, le 16 juin 1925.

³ « Homme de la France ou du Cartel ? », Ernest Pezet, *L'Echo saumurois*, le 27 juin 1925.

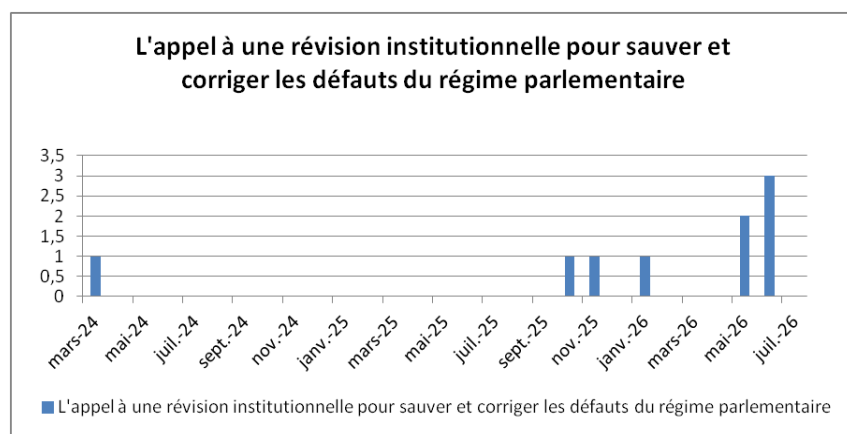
⁴ « Le nouveau Club des Jacobins », Jean Guiraud, *Le Courrier de Tournon*, le 8 novembre 1925.

⁵ Déclaration de Millerand devant le groupe de l'*Union républicaine du Sénat* le 29 octobre 1925, retranscrite dans *L'Est républicain*, le 30 octobre 1925.

⁶ « A Versailles », *Le Nouveau Journal*, le 1^{er} mai 1926.

B) Les réponses institutionnelles divergentes et clivantes des droites anticartellistes

1) Le relatif consensus des modérés sur une réforme institutionnelle préservant le caractère parlementaire du régime



L'appel à une révision institutionnelle pour sauver et corriger les défauts du régime parlementaire						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Maine-et-Loire	Titres		<i>L'Ouest</i>		6,7%	18,0%
	Nombres		1 / 7			
	Tirage en %		18%			
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Avenir toulouis</i>	<i>L'Eclair de l'Est;</i> <i>L'Echo de Longwy</i>	37,5%	17,0%
	Nombres		1 / 3	2 / 4		
	Tirage en %		2%	15%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	25,0%	
	Nombres			1 / 4		
	Tirage en %					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal;</i> <i>Le Salut Public</i>		25,0%	22,0%
	Nombres		2 / 3			
	Tirage en %		22%			
Total nombre en %		0 / 3	4 / 15 (27%)	3 / 26 (12%)	16%	24%
Total tirage en %		0%	55%	17%		

Les discours portant sur une nécessaire révision des institutions pour corriger les excès du parlementarisme furent plus nombreux à partir de l'automne 1925, et surtout de mai à juillet 1926, à mesure que s'aggravait la crise financière et politique. Ils furent portés par la presse modérée, plus d'un quart de cette catégorie, plus que par les journaux conservateurs, autour de 10%. Dès mars 1924, *L'Impartial ardéchois* appelait une « révision constitutionnelle » qui devait mettre fin, comme en Italie et en Espagne, aux « discordes intérieures » et aux « périls extérieurs ». En maintenant la forme républicaine et

parlementaire du régime, il fallait accroître les pouvoirs du président de la République et réduire les Chambres, « *comme aux Etats-Unis, à leur mission législative et de contrôle* »¹.

La promotion de mesures institutionnelles de ce genre était courante et faisait l'objet d'une assez large adhésion au sein de la droite parlementaire. De 1924 à 1926, les contours de cette réforme institutionnelle furent précisés. Ces propositions, dont Jacques Bardoux fut l'un des principaux artisans², furent relayées par Alexandre Millerand. En janvier 1925, il se prononça en faveur d'une réhabilitation du droit de dissolution du président de la République et d'une plus stricte séparation des pouvoirs exécutifs et législatifs³. En mai 1926, alors que l'antiparlementarisme progressait dans l'opinion, il précisa son programme de réformes institutionnelles. Il envisageait la réforme des institutions comme le premier remède à la crise d'autorité que connaissait la France, expliquée par « *l'immixtion quotidienne du pouvoir législatif dans le pouvoir exécutif* ». Il considérait une « *révision* » institutionnelle nécessaire pour éviter tout risque de dictature, « *qu'elle [vînt] d'en haut ou d'en bas* ». Il la déclinait en trois grandes orientations : « *constituer un pouvoir exécutif fort et libre sous le contrôle du pouvoir législatif* » ; créer une « *cour suprême protectrice de la liberté et des droits du citoyen* » contre les éventuelles atteintes de « *quelque fantaisie législative* » ; et assurer « *la représentation, pour leur sauvegarde, des intérêts professionnels* », en leur réservant un quart des sièges du Sénat, forme de représentation du pays réel à côté de celle du pays légal, leur permettant de participer à l'élection du chef de l'Etat. Il souhaitait compléter cette révision institutionnelle par une réorganisation administrative régionale et décentralisatrice⁴. Ces propositions, mises en sommeil par le retour de Poincaré au pouvoir, furent largement reprises dans les années Trente, portées notamment par André Tardieu, autre proche de Jacques Bardoux⁵.

Tous les anticartellistes n'étaient pas convaincus par ces appels à la révision, notamment parmi les membres du PRDS, dont beaucoup restaient attachés à la lettre de la constitution et au fonctionnement parlementaire de la Troisième République depuis son instauration. Les désaccords sur les questions institutionnelles firent d'ailleurs partie des

¹ « La révision de la République », *L'Impartial ardéchois*, le 29 mars 1924. Et le journal de conclure : « *La question est mûre : à quand l'application ?* »

² Il présente les différents aspects de sa réflexion institutionnelle et des réformes qu'il juge nécessaires pour le pays dans une série de six articles publiés dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, du 22 janvier 1924 au 26 janvier 1925.

³ AN, fonds Millerand, 470AP89 : compilation des grands discours d'Alexandre Millerand, sous le Cartel des gauches : discours prononcé à Rouen le 11 janvier 1925.

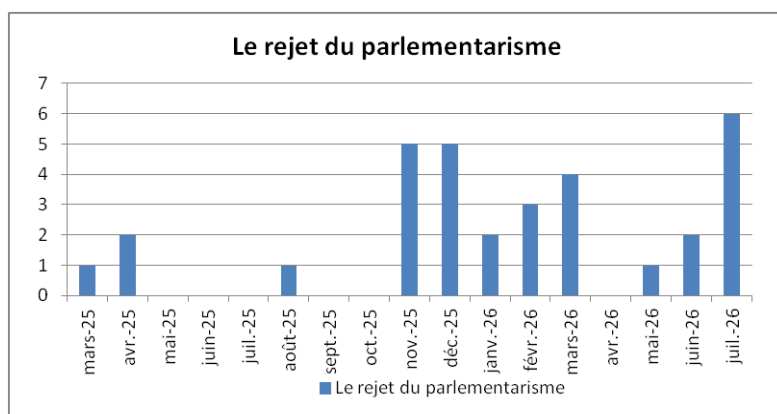
⁴ *Ibid.*, 470AP90 : discours d'Alexandre Millerand à Melun, le 9 mai 1926.

⁵ ROUSSELLIER Nicolas, « André Tardieu et la crise du constitutionnalisme libéral (1933-1934) », *Vingtième siècle*, vol. 21, 1989

raisons de la rupture entre Jacques Bardoux et le PRDS à l'automne 1925¹. Millerand cherchait à les convaincre en insistant sur les risques de dictature qui découlait du dysfonctionnement institutionnel². A l'autre extrémité du champ de l'anticartellisme, des solutions plus définitives étaient proposées, remettant en cause le régime parlementaire lui-même.

2) Le développement d'un discours antiparlementaire virulent

Le dépouillement de la presse montre l'accélération des attaques contre les institutions parlementaires dans la presse anticartelliste à partir de l'automne 1925, comme le montre le graphique suivant.



A partir de novembre 1925, les mentions d'un rejet des institutions sont plus nombreuses dans notre panel de journaux, et restent à un niveau élevé jusqu'en juillet 1926. En novembre et décembre 1925, le contexte de crise ministérielle, suite à la chute du gouvernement Painlevé, à la tentative cartelliste avortée d'Herriot puis à la tentative de concentration Briand, motivait la plupart des critiques à l'encontre d'un régime retombant dans une instabilité politique croissante. En janvier et février 1926, les lenteurs des discussions budgétaires entre le gouvernement Briand-Doumer et la Chambre alimentèrent des critiques contre le parlementarisme, avec en point d'orgue la crise ministérielle de mars 1926. L'accélération des discussions et le vote d'un budget équilibré fin avril 1926 firent refluer les critiques, jusqu'à ce que l'aggravation de la crise financière et monétaire à partir de mai 1926 les relançât. Les institutions étaient alors jugées intrinsèquement incapables d'apporter une solution et de sauver le pays d'une banqueroute qui semblait de plus en plus

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J320 : lettre de Albert Mamelet à Jacques Bardoux le 20 octobre 1925.

² « J'entends que certains de nos amis manifestent pour ce remède quelque répugnance ; je me contenterai de leur poser cette question : Vous êtes, comme nous, les ennemis déclarés de la dictature. Si vous ne voulez pas de révision, que nous proposez-vous ? » : AN, fonds Millerand, 470AP89 . discours d'Alexandre Millerand à Melun, le 9 mai 1926.

inévitables. Le mois de juillet 1926, point d'orgue de la crise politique et financière fut le mois où les occurrences de rejet explicite du régime parlementaire furent les plus nombreuses.

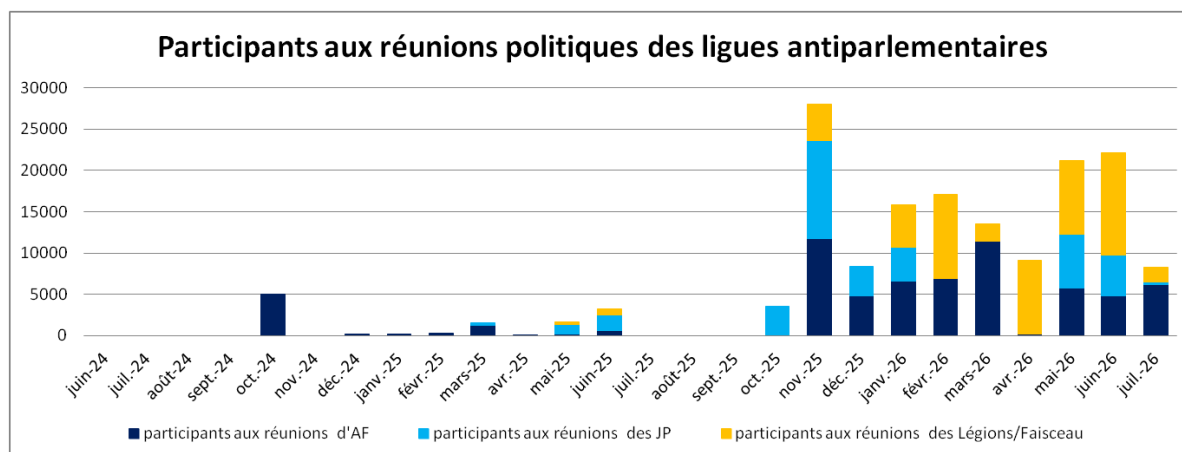
Un cinquième de nos titres de presse ont mentionné une critique explicite du régime parlementaire, des journaux conservateurs pour l'essentiel. Si un tiers des titres conservateurs du corpus portèrent de telles attaques, ils représentaient une majorité des tirages de cette catégorie. Aucun titre centriste ne formula un tel rejet du régime parlementaire. Il se retrouve par contre dans des titres de tous les départements. La presse de Maine-et-Loire fut paradoxalement assez discrète sur cette question, alors que c'était un des départements les plus conservateurs du pays. La totalité des titres explicitement monarchistes dénoncèrent le régime parlementaire : *L'Action française*, *Le Soleil d'Auvergne*, *Le Clairon de l'Ardèche*, ainsi que *le Nouveau Siècle* de Georges Valois. Les autres titres présents dans ce tableau sont très conservateurs, même s'ils ne se revendiquent pas du nationalisme intégral ou d'un attachement avoué à la cause monarchique¹.

Le rejet du parlementarisme						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en %
Ardèche	Titres			<i>La Gazette d'Annonay; Le Clairon de l'Ardèche; Le Courrier de Tournon</i>	33,3%	27,0%
	Nombres			3 / 7		
	Tirage en %			27%		
Maine-et-Loire	Titres			<i>Le Progrès de l'Ouest</i>	6,7%	15,0%
	Nombres			1 / 6		
	Tirage en %			15%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Avenir toulinois</i>	<i>L'Echo de Longwy</i>	25,0%	3,0%
	Nombres		1 / 3	1 / 4		
	Tirage en %		2%	1%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>Le Courrier du Puy-de-Dôme; Le Soleil d'Auvergne</i>	50,0%	
	Nombres			2 / 4		
	Tirage en %					
Rhône	Titres			<i>Le Nouvelliste de Lyon</i>	12,5%	67,0%
	Nombres			1 / 5		
	Tirage en %			67%		
Total nombre en %		0 / 3	1 / 15 (7%)	8 / 26 (31%)	20%	38%
Total tirage en %		0%	2%	59%		
presse parisienne	Titres		<i>Candide</i>	<i>L'Action française; Le Nouveau Siècle</i>		

Ce discours était également porté par l'ensemble des ligues activistes. Elles entendaient prospérer en développant dans l'opinion une critique virulente des institutions

¹ Ainsi en Ardèche, la *Gazette d'Annonay* n'était pas explicitement monarchiste malgré les opinions de Xavier Vallat, son éditorialiste, très proches de celles de Maurras et de Valois, dont il soutenait les initiatives politiques au niveau national.

parlementaires jugées incapables de résoudre la crise. L'exploitation des synthèses mensuelles de surveillance de l'opinion et des activités politiques¹ nous a permis d'élaborer un graphique comparatif du nombre de participants aux réunions de ces ligues. Ces réunions touchaient pour l'essentiel des auditoires urbains, souvent composés de gens déjà convaincus par les thèses exposées.



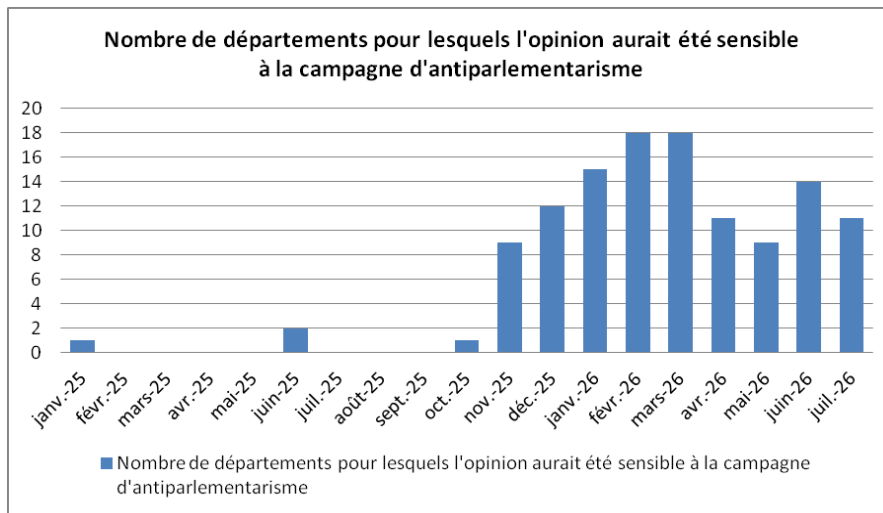
Les rapports utilisés pour réaliser ce graphique ne mentionnent que les réunions considérées comme ayant pu avoir une influence sur l'opinion. Il ne propose donc pas un relevé exhaustif de toutes les réunions des ligues². Ce graphique reflète la vision que les autorités publiques se faisaient des acteurs politiques diffusant le discours antiparlementaire dans le pays, et de leurs rapports de force respectifs. Il ne faut pas exclure que les mêmes participants se soient rendus dans plusieurs manifestations d'une même ligue ou de plusieurs ligues pendant le même mois, notamment en novembre 1925, lorsque les trois ligues antiparlementaires (AF, JP, *Faisceau*) tinrent leurs assemblées générales à Paris. Malgré tout, la forte évolution de la participation observée nous semble révélatrice d'une tendance réelle d'une partie de l'opinion à accorder de plus en plus d'attention au discours antiparlementaire porté par ces ligues. Elles semblent avoir eu une égale capacité à mobiliser l'opinion antiparlementaire. Elles parvinrent à mobiliser leurs membres et sympathisants lors de leurs congrès de novembre 1925, puis rencontrèrent un public de plus en plus important à l'hiver 1925-1926, jusqu'à atteindre un pic à l'été 1926, moment de la plus forte acuité de la crise politique et financière. Le *Faisceau*, qui était ouvertement fasciste et appelait avec le plus de véhémence à l'avènement d'une dictature en France, connut une accélération de ses adhésions et du public venant à ses réunions au printemps 1926, au détriment des deux autres ligues.

¹ AN, F7 12967 et 12968, synthèses mensuelles sur la situation politique pour les années 1924, 1925 et 1926.

² Cf. chapitre X.

Le croisement des analyses de la presse et des réunions publiques des ligues antiparlementaires concorde pour dater de l'automne 1925 la grande ampleur prise par la campagne antiparlementaire, culminant entre mai et juillet 1926.

Pour tenter de saisir un éventuel impact de ces attaques contre le régime parlementaire dans l'opinion, ce travail sur la presse est à coupler avec l'étude des rapports administratifs de surveillance de l'opinion dans les 67 départements pour lesquels nous avons retrouvé des sources, et que nous avons compilés pour la période du Cartel des gauches. Malgré les limites méthodologiques et heuristiques auxquelles se heurte l'exploitation de ces données, ils permettent de retracer, de façon impressionniste, une évolution de l'opinion publique¹.

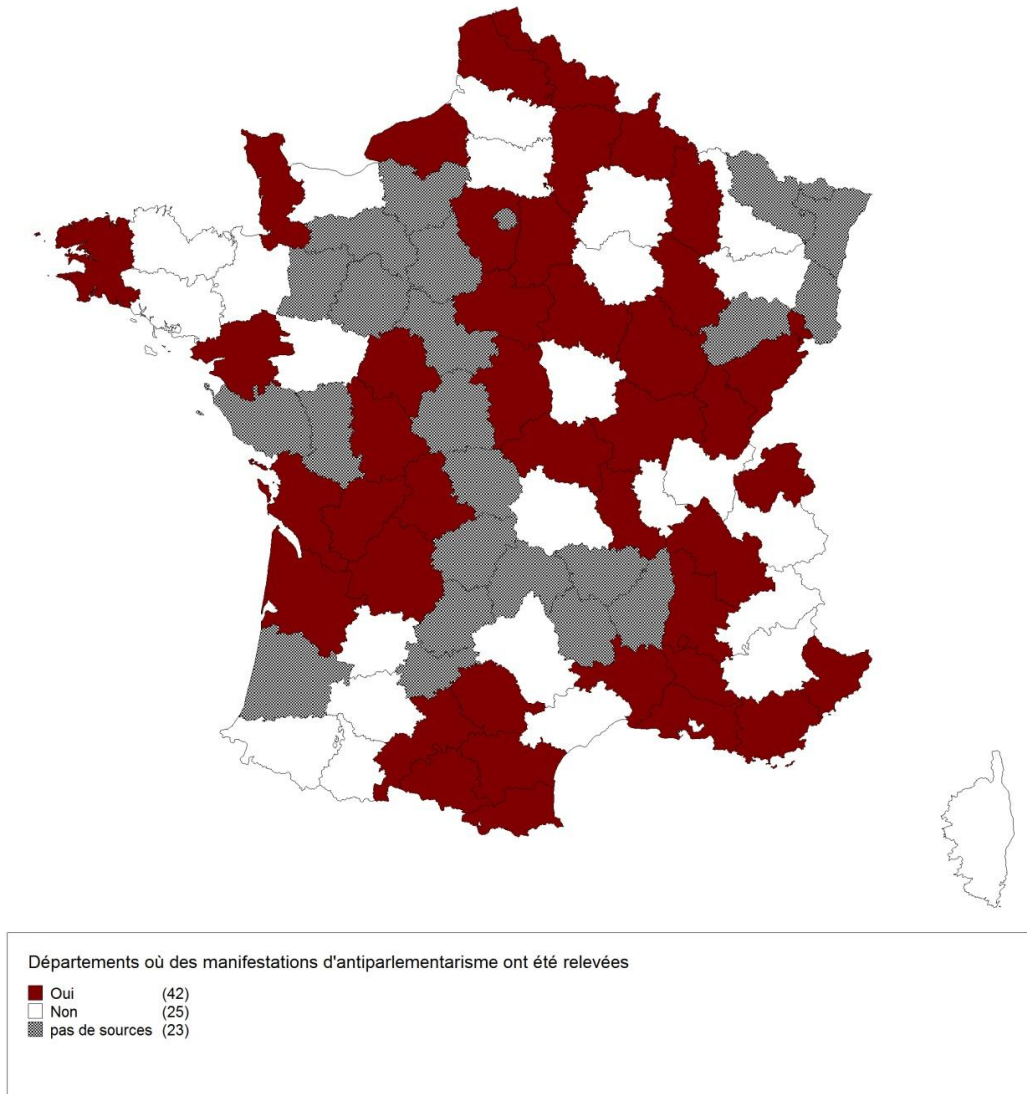


Ce graphique montre la progressive pénétration de l'antiparlementarisme dans l'opinion à partir de l'automne 1925, selon un temps un peu décalé par rapport à l'évolution des occurrences relevées dans la presse : l'opinion fut la plus préoccupée à l'hiver 1925-1926 (un quart des départements étudiés) alors que les critiques étaient davantage présentes dans la presse à l'automne 1925. La lenteur des discussions budgétaires fut de plus en plus souvent dénoncée, dans les rapports de surveillance des départements, entre novembre 1925 et mars 1926. En avril et mai 1926, le léger reflux correspond à l'amélioration temporaire de la situation financière après le vote d'un budget équilibré pour 1926. L'accélération de la crise financière et monétaire à partir de mai, et une nouvelle crise ministérielle, expliquent la recrudescence du courant antiparlementaire dans l'opinion à partir du mois de juin. Au total, les populations de 42 départements, sur les 67 pour lesquels nous disposons de rapports de surveillance, soit les deux tiers, furent sensibles, de janvier 1925 à juillet 1926, aux critiques

¹ Pour une critique interne et externe de ce type de sources, cf. chapitre XI.

envers le Parlement. Leur géographie ne nous enseigne pas grand-chose, si ce n'est sans doute sur l'inégale conscience professionnelle mise par les officiers publics dans la rédaction de ces rapports. Il serait par exemple surprenant que, dans un département aussi anticartelliste et soumis à la propagande ligueuse que la Meurthe-et-Moselle, la population n'ait pas manifesté une certaine impatience envers le régime parlementaire ou ses représentants...

Manifestation d'antiparlementarisme sous le Cartel des gauche d'après les rapports de surveillance des départements



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les rapports mensuels de surveillance des départements - Archives Nationales - Fonds F7 12735-12752 et 12970-13023
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

La critique des parlementaires était aussi relayée de façon plus diffuse, au-delà de la presse et des réunions politiques, par des productions culturelles populaires, comme les

chansons populaires¹ ou le théâtre². La diffusion de ces critiques dans l'opinion n'implique pas l'existence d'une volonté populaire de renverser les institutions parlementaires, mais témoignent d'une défiance croissante dans leur capacité à faire face efficacement aux situations de crise.

La diffusion d'un sentiment antiparlementaire dans l'opinion est corroborée par les synthèses mensuelles sur la situation politique du pays, faites à partir des rapports départementaux, et destinées au ministre de l'Intérieur³. Elles rapportent, à partir du mois d'octobre 1925, que « *l'optimisme qui régnait [dans l'opinion] jusqu'alors laiss[ait] place à une atmosphère lourde d'inquiétudes* », en raison de l'instabilité ministérielle et de l'aggravation de la situation financière. A partir de décembre 1925, « *l'attitude des parlementaires [était] très critiquée, notamment les manœuvres purement politiques contraires aux intérêts du pays* ». Les appels au renversement du régime parlementaire provenaient de milieux variés, et n'hésitaient pas à revêtir des formes violentes. Les synthèses mettent en avant, à partir de novembre 1925, le rôle des réunions des ligues activistes (*Faisceau*, JP, AF), mais aussi d'associations d'intérêts catégoriels, dans la propagation de telles critiques. Certains orateurs de la FNC estimaient qu'une « *nouvelle croisade s'ouvr[ait] [...] pour délivrer la France* » menacée par « *les politiciens menant le pays à la ruine* »⁴. Le président de la *Confédération Générale du Commerce de France* (CGCF), M. Brun, appelait, pour faire reculer le gouvernement sur certaines décisions gouvernementales jugées iniques, comme la révision des baux, à « *l'agitation et à l'action, commençant par la grève de l'impôt, les manifestations devant les Chambres en allant, s'il le faut, jusqu'à construire des barricades pour résister même à l'armée* »⁵. En mars 1926, les critiques envers les parlementaires semblent avoir atteint une assez large partie de l'opinion. Le rapport de synthèse témoigne alors d'un « *profond mécontentement dans toutes les classes, sans distinction de partis, dû aux lenteurs du Parlement pour voter le budget* » :

¹ Cf. en annexe 17 deux chansons populaires contre l'indemnité parlementaire.

² Nous avons notamment retrouvé une pièce de Marcel Pagnol, écrite en collaboration avec Paul Nivoix, *Les marchands de Gloire*, qui fut créée au théâtre de la Madeleine, le 15 avril 1925, véhiculant de nombreux clichés sur le député démagogue prêt à tout pour se faire élire, incompetent ou cherchant à faire fructifier ses intérêts personnels plutôt que l'intérêt général : cf. en annexe 18 deux scènes de la pièce particulièrement virulentes à ce sujet.

³ Cf. chapitre XI pour la présentation et la critique de ces synthèses.

⁴ AN, F7 13959 : dossier sur l'antiparlementarisme daté de décembre 1925 portant sur le mois de novembre 1925. Les propos rapportés sont ceux du comte d'Antin de Vaillac lors d'une réunion de la FNC à Montauban le 18 novembre devant 2 000 personnes.

⁵ *Ibid.* Il s'agit du compte-rendu de la réunion des *Etats généraux du Commerce de France*, du 27 octobre au 31 octobre salle Wagram.

« la campagne antiparlementaire des partis de droite semble rencontrer un accueil favorable dans la classe moyenne alors que la classe ouvrière prête une oreille complaisante aux suggestions communistes ». Après un bref répit, cette inquiétude de l'opinion envers les institutions s'accroît à nouveau à partir du mois de juin 1926, au moment de la chute du gouvernement Briand-Péret : « l'impuissance de la Chambre à trouver une formule d'accord semble avoir ébranlé la confiance et l'inquiétude a gagné tous les esprits »¹.

Ces constatations d'une diffusion progressive d'un courant anticartelliste dans l'opinion sont recoupées, à partir de l'automne 1925, par un certain nombre de commentaires présents dans la presse, notamment en Meurthe-et-Moselle. Un journal radical, peu suspect de sympathie pour la campagne antiparlementaire des droites, distinguait en décembre 1925, « comme un souffle de césarisme », de nombreuses personnes appelant à l'établissement d'une dictature pour remplacer le Parlement chargé de tous les maux². Le même journal relatait, en février 1926, une progression de l'antiparlementarisme, « de l'homme de la rue au plus distingué des économistes »³. Le sentiment de *L'Est républicain*, à la même date, était semblable : « l'impopularité des députés s'accroît dans des proportions jusqu'ici insoupçonnées »⁴. Le rédacteur en chef du journal, René Mercier, estimait cependant que les vrais partisans d'une dictature, à savoir « les communistes, les royalistes, [et] les bonapartistes », ne représentaient qu'une petite minorité, bien incapable d'un coup de force⁵.

Un sentiment de défiance croissant envers l'institution parlementaire se diffusa dans la population de l'automne 1925 à la formation du gouvernement Poincaré en juillet 1926⁶. Si le mécontentement envers le Parlement semble avoir été assez largement partagé, les appels à la dictature furent bien moins nombreux : la population ne semblait pas prête à se jeter dans les bras d'un dictateur à l'identité incertaine.

¹ AN, F7 12968 : synthèses mensuelles sur la situation politique, 1925-1926.

² « Les tambours de Brumaire », *Le Réveil démocratique de Maine-et-Loire*, le 19 décembre 1925. Un peu plus tôt, le 29 novembre 1925, *Le Nouveau Journal*, de Lyon, constatait également « qu'un vent de dictature souffl[ait] sur le pays », sans pour autant s'en réjouir.

³ « Vers le but », *Le Réveil démocratique de Maine-et-Loire*, le 6 février 1926.

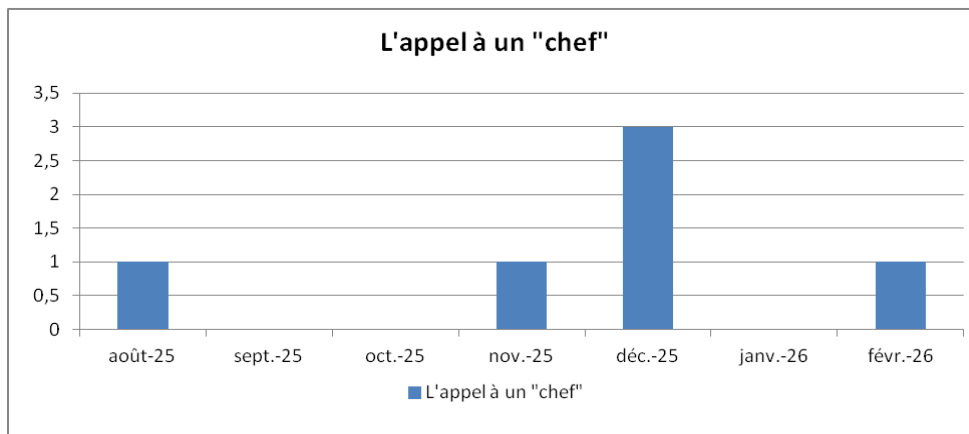
⁴ « La tapisserie de Pénélope », René Mercier, *L'Est républicain*, le 21 février 1926.

⁵ « Casse-cou », René Mercier, *L'Est républicain*, le 4 avril 1926.

⁶ Nous manquons d'informations sur les sentiments de la population rurale, les rapports administratifs de surveillance de l'état d'esprit de la population relatant de façon privilégiée les sentiments des villes : cf. chapitre XI.

3) Les appels à la dictature d'un « chef » : un « moment italien »¹ de la vie politique française ?

L'étude de la presse montre le moindre impact qu'a eu l'appel à un chef, par rapport à la critique plus générale des institutions parlementaires. Selon le graphique ci-dessous, ces appels à un chef furent peu nombreux, six sur l'ensemble de la période, concentrés entre novembre 1925 et février 1926.



Le nombre de journaux se livrant à ces appels est plus restreint que ceux critiquant les institutions parlementaires. Nous n'en avons trouvé trace que dans trois départements. Les titres concernés ne représentent que 10% des titres dépouillés. Il s'agit des titres parmi les plus conservateurs de notre corpus, ainsi que, sans surprise, de *L'Action française* et du *Nouveau Siècle* de Georges Valois pour la presse parisienne.

		L'appel à un « chef »			Total nombre en %	Total tirage en %
		centriste	modérée	conservatrice		
Ardèche	Titres			<i>La Gazette d'Annonay; Le Courrier de Tournon</i>	22,2%	23%
	Nombres			2 / 7		
	Tirage en %			23%		
Meurthe-et-Moselle	Titres			<i>L'Eclair de l'Est</i>	12,5%	14%
	Nombres			1 / 4		
	Tirage en %			14%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>Le Courrier du Puy-de-Dôme; La Croix d'Auvergne</i>	50%	
	Nombres			2 / 4		
	Tirage en %					
Total nombre en %		0 / 3	0 / 15	5 / 26 (19%)	11%	4%
Total tirage en %		0%	0%	7%		
presse parisienne	Titres			<i>L'Action française; Le Nouveau Siècle</i>		

¹ Nous reprenons ici l'expression utilisée par Michel Espagne dans, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999 : il parle de « moment allemand » de la culture française à partir du XVIIIe siècle.

Cet appel à un chef était présenté, quand il était énoncé, comme la seule alternative crédible à la crise politique et financière. La compilation des rapports de surveillance des départements nous apprend que, dans neuf d'entre eux, la population estimait souhaitable une solution dictatoriale qui mît fin « *aux hésitations et à la stérilité du Parlement* »¹. En juin 1926, dans deux départements, cet homme fort devait être Caillaux, jugé le plus compétent pour redresser les finances du pays².

La critique du régime parlementaire et l'appel à un chef pour diriger les destinées du pays doivent être replacés dans le contexte d'arrivée au pouvoir d'un homme fort en Italie qui, selon ses thuriféraires, avait permis au pays de se relever d'une crise économique similaire à celle qui touchait alors la France : « *seulement... il y a un "seulement"... ces décisions étaient prises par un homme qui assumait seul la responsabilité, qui n'avait pas à se préoccuper d'un Parlement élu* »³. Cette référence à l'Italie mussolinienne, où les trains arrivaient à l'heure, véritable métonymie d'une situation intérieure en ordre, et où le cours de la lire dépassa un temps le cours du franc, était souvent convoquée par les partisans d'une solution autoritaire. Ce précédent politique récent, dans un pays voisin, incitait les ligues français à nourrir quelque espoir dans l'avènement d'un régime semblable en France.

La situation transalpine introduisit un nouveau terme, de plus en plus présent, dans le vocabulaire politique français : celui de fascisme. Utilisé de façon stigmatisante contre la droite, la gauche associait le terme à tous les discours à tonalité antiparlementaire, ou même révisionniste⁴. Du côté de l'extrême droite, Maurras et *L'Action française* s'attachèrent au contraire à récuser le terme : la doctrine du nationalisme intégral était antérieure au fascisme italien, et avait pu l'influencer. De leur côté, les nouvelles ligues, qu'elles fussent issues des rangs monarchistes, comme le *Faisceau* de Valois, ou de la tradition bonapartiste, comme les JP de Taittinger, purent se prévaloir du qualificatif, de façon explicite dans le cas de Valois, pour se distinguer du traditionalisme maurrassien qu'ils entendaient justement

¹ AN, F7 12735-12752 : rapport de mars 1926 concernant le département du Tarn. Ces neuf départements sont : les Alpes-Maritimes (octobre 1925), La Charente-Inférieure (novembre 1925, juillet 1926), le Cher (juin 1926), la Meuse (février 1926), les Pyrénées-Orientales (janvier 1926), la Haute-Savoie (mars 1926), la Seine-et-Oise (juin 1926), le Tarn (mars et juin 1926), le Var (juin 1926) et l'Yonne (novembre 1925).

² *Ibid.* : il s'agit du Tarn et du Cher dans les rapports de juin 1926. Peut-être s'agissait-il d'une opinion très minoritaire, mais rapportée par les préfets pour « plaire » à leur hiérarchie administrative, Caillaux étant alors vice-président du Conseil.

³ « Le Noël du contribuable », Xavier Vallat, *La Gazette d'Annonay*, le 12 décembre 1925.

⁴ Dans son utilisation en France à l'époque, le terme n'eut pas qu'une seule acception mais une pluralité. Nous reprenons ici des éléments d'analyse donnés par Bruno GOYET, « La « Marche sur Rome » : version originale sous-titrée. La réception du fascisme en France dans les années 20 », DOBRY Michel (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, A. Michel, 2003, qui estime, p.82, que la notion de fascisme recouvrait, à l'origine, « un plus ou moins sympathique mouvement de réaction nationaliste ».

concurrer¹. Ces nouveaux mouvements s'éloignaient de la pensée maurrassienne en estimant que les Français ne voulaient pas d'une restauration monarchiques : ils voulaient un « chef », quel que soit le cadre institutionnel². Selon Bruno Goyet, le recours au terme « fascisme » témoigne d'une mutation des nouvelles générations nationalistes, celles qui ont commencé à militer après la Grande guerre, par rapport à leurs aînées, formées du temps de Boulanger ou de la lutte antidreyfusarde. Ces nouvelles générations se distinguaient par une « rhétorique obsédante de l'action et de l'effort, que l'on a pu qualifier d' "esprit de 1919" » reposant sur trois points essentiels : « le culte du chef charismatique et la fidélité de ses troupes à sa personne ; la volonté d'une marche sur les lieux du pouvoir ; le goût pour la violence et l'appareil paramilitaire »³. Après le défilé communiste de novembre 1924, la référence fasciste apparut comme un remède possible aux projets insurrectionnels des « rouges ». L'identification fasciste par Valois l'incita à organiser, en 1926, une « Marche sur Paris » à l'image de la Marche sur Rome qui avait conduit Mussolini au pouvoir en 1922. Il organisa un premier rassemblement à Verdun le 21 février 1926, puis à Reims le 27 juin⁴. Il en avait prévu deux autres, à Meaux en septembre 1926 pour le douzième anniversaire de la contre-offensive de la Marne, et le dernier devait se dérouler à Paris en vue d'une hypothétique prise de pouvoir. Mais le retour aux affaires de Poincaré coupa net les financements du *Faisceau*, et Valois dut abandonner l'organisation de ces deux dernières journées. Bruno Goyet estime que les années Vingt ont été, pour reprendre une terminologie empruntée à Michel Espagne, un « moment étranger » pour la France : de nombreux éléments furent empruntés à d'autres sphères nationales, et transposées dans le champ politique français. Le fascisme italien était « *crédité d'avoir réussi à prendre le pouvoir, ce qui le légitim[ait] face aux idéologies contre-révolutionnaires classiques* »⁵.

Les appels au « chef » des années 1925-1926 sont donc à replacer dans un contexte européen marqué par une radicalisation politique et par des transferts culturels introduisant de nouveaux marqueurs identitaires et réadaptés, en fonction d'enjeux nationaux particuliers, dans la culture politique française. Les appels à l'établissement d'une dictature restèrent très minoritaires dans le champ anticartelliste, les modérés étant attachés à la forme parlementaire du régime.

¹ *Ibid.*, p.86-87 et 91.

² C'est notamment le point de vue d'un dissident de l'AF, Louis Latzarus, soutien de Valois en 1925-1926, dans le livre qu'il publie en 1925 : *La France veut-elle un roi ?*, Paris, Editions du Siècle, 1925, p.171-172

³ Bruno Goyet, *op. cit.*, p.94

⁴ Le 6 juin 1926, lors d'une réunion du Faisceau à Stenay, dans la Meuse, Arthuys présenta la manifestation de Reims comme la 2^e étape de la « *marche sur Paris* », après la 1^{ère} étape de Verdun en février : AN, F7 13209 : activités du Faisceau par département au premier semestre 1926.

⁵ Bruno Goyet, *op. cit.*, p.105

4) L'attachement à la République parlementaire, ligne de clivage entre modérés et liges antiparlementaires

Si les frontières étaient floues entre l'extrême-droite ligueuse et la droite parlementaire sur les questions religieuses, financières et de politique extérieure, la question institutionnelle était la ligne de clivage la plus nette entre elles. L'ensemble des forces politiques de la droite parlementaire refusait une solution autoritaire de la crise politique et financière. Millerand présentait son projet de révision institutionnelle comme le barrage le plus efficace aux tentatives d'instauration d'un régime autoritaire en France. Le PRDS était le parti le plus attaché, au sein de l'anticartellisme, aux formes parlementaires de la Troisième République. En lien avec le *Parti populaire italien*, qui subissait alors la dérive autoritaire du régime mussolinien, les démocrates populaires français dénonçaient toute aventure dictatoriale en France et affirmaient sans cesse leur attachement au caractère républicain et démocratique du régime¹. Tardieu n'avait pas encore amorcé son tournant autoritaire : il déclara, au moment du vote du budget en avril 1926, qu'il voterait en sa faveur, non par confiance au gouvernement, mais « *parce que la continuation des errements passés, le rejet du septième ou huitième projet de redressement financier, feraient le jeu d'une campagne antiparlementaire à laquelle [il] entend[ait] barrer la route* »². Le refus de toute solution autoritaire se retrouvait également à la FR. Louis Marin prit très clairement position contre les menées antiparlementaires dans un article paru dans *La Nation* en février 1926³ :

« Nous sommes foncièrement démocrates et républicains. Ces deux directives fondamentales de notre régime politique et social ne sont pas seulement des faits, avec lesquels les plus rebelles doivent compter ; elles constituent le seul régime qui, en principe, assure à chacun ses droits en lui imposant ses devoirs et qui, en pratique, active le plus sûrement le progrès. Devant les désastres du temps présent, séparons-nous donc des esprits paresseux qui, sur-le-champ, en accusent la démocratie et la République. »

¹ DELBREIL J.-C., *op. cit.*, p.157-158

² Déclaration retranscrite dans *L'Est républicain*, le 4 avril 1926.

³ « L'opposition », Louis Marin, *La Nation*, le 27 février 1926. L'intégralité de cet article est présent en annexe 19. La même hostilité à la dictature se lit sous la plume d'Henri de Kerillis, candidat de la FR à Paris en mars 1926, et, à cette occasion, qualifié de « fasciste » par la gauche : « Rêves de dictature », *L'Echo de Paris*, le 25 avril 1926.

Ceux-là parlent enfantinement de changer la Constitution : tels ces malades énervés qui, à l'encontre d'un régime qui, sûrement choisi par leur médecin et mal pratiqué par eux, n'a pas donné assez tôt les résultats attendus, courent aux formules magiques et aux charlatans ; ceux-ci, d'un mot et par leur seule présence, vont guérir tous leurs maux ! Ni la nature humaine, ni la société, ne se traitent ainsi. [...]

Une démocratie républicaine a cet honneur d'être responsable elle-même de son destin ; à elle d'éviter les périls qui la menacent ; pour s'y aider, elle doit former, dans son sein, une élite qui la guide. »

Marin ne concevait pas d'action politique en France en dehors du cadre républicain et parlementaire du régime. La solution à la crise que traversait la France devait être trouvée dans le cadre de ses institutions, et non par leur renversement. Il n'accorde d'ailleurs ici aucune attention aux idées révisionnistes de Millerand. Il développe une conception libérale des institutions, celles-ci devant faire émerger une élite guidant le peuple depuis la représentation nationale, lieu de confrontation des esprits éclairés. Cependant, cette défense sans restriction du régime parlementaire par Marin n'était pas partagée par l'ensemble des membres de la FR : Taittinger était membre de la FR mais participait, en tant que président des JP, à la campagne de dénigrement du "Parlement-Roi".

Conclusion de la deuxième partie

Les gouvernements de gauche et les forces politiques cartellistes furent l'objet de nombreuses critiques de la part d'opposants de nature diverse. Les critiques contre les projets laïques du Cartel et la mobilisation catholique dans le pays restèrent une source de clivage au sein de la droite anticartelliste. Celle-ci se trouvait plus unie pour dénoncer dans le Cartel une coalition immorale qui défendait ses intérêts particuliers. La droite revendiquait au contraire un monopole d'expression de l'intérêt général du pays, qu'elle mettait au premier plan de tous ses discours. La France devait être protégée des communistes français comme des nationalistes allemands. La politique d'apaisement international de Briand rallia cependant une large partie de l'opposition anticartelliste. La dégradation de la situation financière et monétaire fournit l'angle principal, et consensuel, des critiques contre le Cartel à partir du début de l'année 1925. Il était présenté comme l'ennemi de la « confiance » par ses projets fiscaux. La mobilisation des commerçants et des industriels contre l'alourdissement de la fiscalité prouvait le bien-fondé de ces accusations. Les incantations pour le retour de la confiance masquaient l'absence de compréhension des causes réelles de la crise financière et monétaire. Elles offraient une solution simple, et de nature politique, à la crise : le remplacement de la majorité cartelliste par une majorité d'union nationale. C'était la condition *sine qua non* du redressement, et une unanimité existait à ce sujet dans l'ensemble de l'opposition anticartelliste. Mais si le changement de majorité dans le cadre institutionnel tertio-républicain devait suffire, pour beaucoup, à résoudre la crise, une partie croissante de la population s'exaspérait de la lenteur des débats parlementaires et souhaitait un renforcement des pouvoirs de l'exécutif, voire l'instauration d'un régime autoritaire.

La diffusion de ces critiques dans la population doit nous inviter à évaluer l'efficacité des moyens de propagande que l'opposition anticartelliste déploya pour amener l'opinion à désavouer le Cartel au pouvoir, et la convertir à ses vues.

Troisième partie :
L'anticartellisme à la
conquête de l'opinion
publique

Dans le « *répertoire d'actions collectives* »¹ à disposition des acteurs anticartellistes dans la France de l'entre-deux-guerres, figure au premier rang la presse, à laquelle était attribuée une influence décisive quant à la formation de l'opinion publique. Les années Vingt furent des années de mutations et de modernisation du champ éditorial français, lors desquelles la presse d'opinion politique perdit du terrain par rapport à la presse d'information, politiquement moins engagée. Les organisations politiques anticartellistes rejetées dans l'opposition, tentèrent de renforcer leur influence et leurs relais dans le champ médiatique (chapitre IX).

L'autre grand moyen d'action sur l'opinion était l'organisation de réunions ou de manifestations politiques dans l'ensemble du pays, pour aller au contact direct des électeurs, dans les réunions, et de façon indirecte, grâce aux comptes-rendus qui en étaient faits dans la presse. Les années 1924-1926 furent marquées par un effort sans précédent des organisations anticartellistes, dans leurs diversités, pour affirmer leur capacité de mobilisation dans tout le pays, à la fois dans une logique pétitionnaire de protestation à l'encontre de certains projets politiques de l'Etat, et dans une logique d'affirmation identitaire visant à pérenniser cette mobilisation au-delà de revendications de court terme, ce qui fut particulièrement net concernant la mobilisation des catholiques. Les droites anticartellistes vinrent notamment concurrencer la gauche dans un lieu où elle exerçait pourtant un quasi-monopole de la présence politique, la rue, donnant lieu à des violences dont certaines entraînèrent la mort, pour des raisons politiques, pour la première fois depuis la fin de la guerre (chapitre X).

Il conviendra pour terminer de tenter de mesurer les effets de ces mobilisations sur l'opinion publique, exercice délicat. Nous utiliserons pour cela les rapports de surveillance de l'opinion faits par l'administration, un certain nombre de jugements de contemporains à ce sujet, et nous mènerons une analyse de toutes les élections intermédiaires pour tenter de déceler s'il y eut un basculement de l'opinion, que ce soit lors des élections locales de 1925 ou lors des élections législatives ou sénatoriales partielles des années 1924-1926 (chapitre XI).

¹ Notion classique issue de l'ouvrage de Charles TILLY, *La France contestée*, Paris, Fayard, 1986.

CHAPITRE IX

L'ENJEU DE L'IMPRIME : LES

DEPENDANCES RECIPROQUES

ENTRE PRESSE ET MONDE

POLITIQUE

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la gauche et la droite attribuaient à la presse une influence décisive dans la formation de l'opinion, bien que cette influence ne fût pas toujours évidente¹. Diffusée dans l'ensemble du pays, la presse était un vecteur d'information de la population dans son ensemble, autant qu'un reflet de ses aspirations. Il est pourtant difficile à l'historien de mesurer l'effet du contenu des journaux sur l'opinion publique, notamment en matière politique.

Les titres de presse étaient très nombreux, surtout en province avec une multitude de petits hebdomadaires, souvent politisés. Les années Vingt furent des années de mutations dans le paysage de la presse, intégrant des innovations techniques, comme la reproduction des dessins de presse, et délaissant en partie les considérations politiques au profit des loisirs. Les rapports d'influence entre presse d'opinion et presse d'information, entre presse parisienne et presse de province, étaient en train de bouger. Nos départements d'étude nous ont permis de saisir les répercussions locales de ces mutations, qui touchèrent d'abord la presse parisienne. Ils nous ont aussi permis d'évaluer le poids respectif de la presse de gauche et de droite, et son évolution sous le Cartel des gauches.

Dans les relations entre presse et politique, le rapport de force était souvent en faveur de la première. Les organisations politiques n'avaient d'existence publique dans l'opinion que si leurs activités étaient relayées par la presse. Dans les départements, le défaut structurel d'organisations partisans était souvent compensé par l'engagement politique de certains titres, avec lesquels les différentes initiatives politiques nées à cette époque durent composer. Mais cette relation d'influence était réciproque. En effet, les organisations politiques, en tant que dépositaires d'un certain nombre de dons des milieux d'affaires, étaient dispensatrices de subventions diverses pour s'assurer les services de certains journaux, ou s'engageaient dans la création éditoriale pour relayer leurs actions.

Ce chapitre ambitionne, à l'échelle nationale et dans nos départements d'étude, de mettre au jour les enjeux politiques au sein d'un champ éditorial alors en restructuration, et de mesurer les moyens d'influence réciproque de la presse et des organisations politiques, agissant selon des logiques différentes : solidité financière et expansion commerciale pour la première, construction d'une audience politique à visée électorale pour les autres.

¹ REMOND R., « La droite dans l'opposition », WINOCK M. (dir.), *La droite depuis 1789*, Paris, le Seuil 1995, p.293 : il estime ainsi qu'en 1936, année de victoire électorale très nette de la gauche du Front populaire, une majorité d'électeurs lisait des journaux de droite. Il reprend le constat fait par Pierre ALBERT dans BELLENGER C., GODECHOT J., GUIRAL P. et TERROU F. (dir.), *Histoire générale de la presse française*, t.III, 1871-1940, Paris, PUF, 1972, p. 485

I) Paysage et rapports de force politiques au sein de la presse des années Vingt

A) Recomposition et modernisation de la presse dans les années Vingt

Avant d'aborder l'étude des titres de presse que nous avons dépouillés et leur inscription dans le contexte politique des années 1924-1926, il nous paraît utile de faire un rapide rappel des évolutions et mutations que connaît la presse française dans l'entre-deux-guerres.

1) Tableau des mutations techniques, politiques et éditoriales de la presse de l'entre-deux-guerres

Dans une société où les loisirs populaires étaient rares, par manque de temps et d'argent, la lecture de la presse bon marché était devenue une habitude depuis la fin du XIXe siècle. La presse était devenue un bien de consommation de masse, qui arrivait en seconde position des dépenses des Français, pour son usage quotidien, derrière les biens alimentaires¹. En proportion du pouvoir d'achat, son coût ne cessait de diminuer, y compris pour les plus modestes : acheter un quotidien revenait à un septième du salaire horaire moyen d'un manœuvre de province avant 1914, à un dixième en 1925, et à un dix-huitième en 1937². Sa diffusion n'a pas sensiblement varié par rapport à l'avant-guerre : la stagnation démographique s'est accompagnée d'une stagnation relative des tirages³.

Dans ce contexte de stagnation du marché, les industries de presse entamèrent, dans les années Vingt, un mouvement de concentration, notamment en raison de coûts de

¹ CHARLE Charles, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004, p.15

² KAYSER Jacques, *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963, p.58-59. Son coût nominal, progressivement uniforme sur l'ensemble du territoire, a cependant augmenté, notamment en raison de la hausse des cours du papier : il passa de 20 centimes en mai 1920 à 25 centimes en décembre 1925, à trente centimes en juillet 1926, signe de la forte inflation qui touchait alors le pays, puis connut une stagnation jusqu'en 1937 où il passa à 40 centimes.

³ *Ibid.*, p.247 : les tirages globaux quotidiens seraient passés de 9,5 millions d'exemplaires en 1914, à 10,9 millions en 1939, si on laisse de côté les 600 000 exemplaires de la presse alsacienne et de Moselle pour ne pas fausser la comparaison.

production plus élevés. Suivant la presse parisienne avec une dizaine d'années de retard, la presse de province introduisit largement, entre le milieu des années Vingt et le début des années Trente, les reproductions photographiques et des illustrations variées, prisées des lecteurs¹. Ces changements répondaient à de nouveaux attendus de la part des lecteurs, et nécessitaient des investissements importants en machines et en immeubles, pour moderniser la mise en page et raccourcir les délais d'impression, pour ne pas être en retard sur les concurrents dans les points de vente. Ces frais supplémentaires entraînèrent une restructuration des grands quotidiens qui luttaient pour répondre le mieux, ou en premier, aux nouvelles attentes de leur lectorat populaire. Le nombre de quotidiens parisiens passa ainsi de 80 en 1914 à 31 en 1939, et ceux de province, dans le même temps, de 242 à 155².

L'ampleur croissante des sommes investies renforçait la nécessité d'une viabilité commerciale en aval. Pour ne rebuter aucune catégorie de lecteurs potentiels, certains grands quotidiens parisiens ou régionaux choisirent comme ligne politique de ne pas en avoir, en tout cas pas explicitement. Les facteurs politiques n'étaient plus aussi déterminants qu'au XIXe siècle dans la fidélité des lecteurs à leur journal : l'évolution de la presse au XXe siècle fut essentiellement commandée par des considérations non-politiques³. Dans les années Vingt, le contenu politique des journaux continua à perdre de l'importance au profit des informations d'actualité locale, des faits divers et des rubriques magazines consacrées aux sports et aux loisirs en général. Les contemporains distinguèrent alors nettement cette coupure croissante entre la « *presse d'opinion* » ayant une ligne de conduite arrêtée sur la politique des gouvernements, et la « *presse d'information* » qui souhaitait rester « *neutre* » à ce sujet⁴.

Les efforts de création ou de reprises de journaux d'opinion, « *des hebdomadaires de cantons aux quotidiens d'opinion parisiens* », restèrent importants durant tout l'entre-deux-guerres, de la part « *d'intérêts électoraux ou doctrinaux* ». Mais « *bien souvent la vie de ces feuilles était artificielle et [...] elles ne pouvaient trouver de place dans un marché saturé*, ce qui en faisait « *des journaux sans lecteurs* », caractérisés par une vigueur polémiste visant à les faire remarquer, conséquence de la concurrence acharnée des journaux entre eux⁵. A mesure qu'ils perdaient leurs lecteurs, ces journaux d'opinion compromettaient leur viabilité

¹ MARTIN Marc, « Information locale et diffusion de la presse quotidienne régionale (fin du XIXe siècle et XXe siècle », *op. cit.*, p.229

² Ce dernier chiffre exclut toujours les départements alsaciens et la Moselle : CHARLE C., *Le siècle de la presse*, *op. cit.*, p.250

³ BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p.143

⁴ « Le rôle de la presse », Faber, *Le Journal d'Annonay*, le 10 janvier 1925.

⁵ BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p.143

économique et devenaient plus dépendants de subventions en tout genre, venant soit d'organisations politiques (partis, ligues, syndicats), soit d'entreprises ou groupes de presse, soit de gouvernements¹.

Parmi les quatre grands quotidiens populaires parisiens d'avant-guerre, celui qui résista le mieux fut celui qui afficha la plus grande neutralité politique. Les autres, engagés plus ou moins nettement à droite, connurent une baisse continue de leurs tirages.

2) Les mutations politiques et éditoriales de la « grande presse » parisienne : une presse anticartelliste ?

L'expression la « grande presse » désignait les quatre grands quotidiens parisiens qui étaient les plus importants tirages du pays. Il s'agissait du *Matin*², du *Petit Journal*, du *Petit Parisien*³ et du *Journal* qui, à la veille et pendant la guerre, tiraient entre 600 et 800 000 exemplaires chacun, le record allant au *Petit Parisien*, avec 1,4 millions d'exemplaires quotidiens en 1911, et jusqu'à 1,6 millions pendant la guerre⁴. Il était accordé à ces journaux une grande influence sur l'opinion publique et son évolution, en raison de leur couverture très importante du territoire. La guerre avait cependant favorisé le développement des grands quotidiens régionaux, et l'influence des quatre grands diminua à partir des années Vingt. *Le Petit Parisien* fut celui qui résista le mieux à cette érosion, en se maintenant autour d'1,5 millions d'exemplaires vendus jusqu'au milieu des années Trente. Il était alors le journal le plus vendu en France, avec un lectorat populaire, composé à 80% d'ouvriers et de paysans. Les trois quart de ses tirages étaient écoulés en province, notamment au Nord de la Loire où, à l'exception de *l'Ouest-Eclair*, il n'existait pas de grand quotidien régional mais essentiellement des journaux locaux⁵. *Le Journal*, *Le Matin* et *Le Petit Journal* connurent au contraire une chute continue de leurs tirages après guerre, et tombèrent sous la barre des 400 000 exemplaires vendus à la fin des années 1930 pour les deux premiers, et sous celle des 150 000 exemplaires pour le dernier, qui était déjà passé sous les 400 000 exemplaires en 1919⁶. Dans les années 1920, ils restaient cependant les principaux titres de presse du pays,

¹ CHARLE C., *Le siècle de la presse*, op. cit., p.16

² PINSOLLE Dominique, *Le Matin (1884-1944). Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, PUR, 2012

³ AMAURY Francine, *Histoire du plus grand quotidien de la Troisième République*, « *Le Petit Parisien* » (1876-1944), Paris, PUF, 1972, 2 vol. Voir également les développements que lui consacre CHARLE C., *Le siècle de la presse*, op. cit., p.309-326

⁴ CHARLE C., *Le siècle de la presse*, op. cit., p.230

⁵ *Ibid.*, p.315-317

⁶ BELLENGER C. (et alii), op. cit., p.517 : le journal ne survivait plus, dans les années 1930 que grâce à ses lecteurs fidèles des campagnes, notamment de l'Ouest de la France.

et jouissaient en cela d'une capacité d'influence importante, en raison de leur important potentiel de lecteurs, et donc d'électeurs, sur le milieu politique¹.

La guerre et le développement en France d'un socialisme révolutionnaire prenant comme modèle la Révolution russe, eurent pour effet de faire prendre un tournant conservateur à ces titres tenus par des représentants du monde des affaires, défenseurs de l'ordre économique et social². Ainsi, *Le Journal* et *Le Petit Parisien*, qui avaient des sympathies radicales en 1914, pouvaient être considérés comme des journaux de centre-droit dès 1919. *Le Petit Parisien* était contrôlé, depuis sa fondation, par la famille Dupuy. Suite à la Grande guerre, les sympathies radicales de la famille s'étaient modérées et étaient dorénavant plutôt proches de l'Alliance républicaine³. Il se distinguait de ses concurrents par la neutralité apparente de son ton et son refus de la polémique, érigés en ligne éditoriale par son rédacteur en chef Elie-Joseph Bois⁴. Comme le montre le tableau ci-dessous, réalisé à partir d'un dépouillement centré sur les crises ministérielles, le journal ne prit jamais position contre un gouvernement de gauche entre 1924 et 1926, se contentant de présenter la situation politique et son évolution, sans jugement. Lors du retour de Raymond Poincaré au pouvoir, le journal exprima son soutien à la formule d'Union nationale et à la personnalité du nouveau président du Conseil. *Le Petit Journal* fut racheté par Louis Loucheur en 1919, qui voulait constituer un groupe de presse pour servir ses ambitions politiques. Il modernisa le journal mais ne put enrayer la poursuite de son déclin. Son propriétaire étant membre de la majorité cartelliste, il eut sans surprise une position de soutien aux gouvernements cartellistes, notamment ceux de Briand, dont Loucheur était proche politiquement⁵. *Le*

¹ *Ibid.*, p.513 : selon les mots de Louise Weiss concernant le *Petit Parisien* et son rédacteur en chef Elie-Joseph Bois, cette influence s'appuyait sur « *le formidable potentiel électoral* » du journal.

² Nous rappelons à ce propos la remarque de Pierre Mille, rédacteur du *Temps*, dans *L'Opinion* du 15 juillet 1922 (cité dans *Ibid.*, p.485) : « *Les journaux à grand tirage ont une opinion mais elle ne peut être celle de toutes les couches, de tous les clivages de leurs lecteurs ; ils sont obligés de la dissimuler ou de ne la laisser paraître que par allusions ou même omission pure et simple de tout ce qui peut nuire à cette opinion. Et celle-ci est conservatrice gouvernementale, ou du moins elle ne représente que les intérêts des actionnaires qui sont ceux de la grande finance et de la grande industrie* ».

³ *Ibid.*, p.513. Pierre Dupuy, fils cadet du fondateur du journal, Jean Dupuy, en prit la tête à partir de 1927, à la mort de son frère aîné Paul. Il était député depuis 1902, d'abord dans la Gironde puis, de 1924 à 1928, dans la Seine, avant de représenter les ressortissants de l'Inde française. Inscrit au groupe de l'ERD de 1919 à 1924, il décida de siéger à celui des républicains de gauche de 1924 à 1928.

⁴ Il déclare ainsi aux *Nouvelles littéraires*, en 1932 : « *Un quotidien d'information ne peut se placer du même point de vue qu'un journal politique... nous sommes aussi bien lus par le petit boutiquier national que par l'ouvrier communiste : celui-ci ne prend pas notre journal mais il accepte que sa femme l'achète. Seulement pour atteindre ces multiples publics nous devons manifester, au moins en apparence, une objectivité absolue... Cet effort d'impartialité n'empêche pas la cote d'amour ou d'antipathie d'intervenir mais ce qui importe c'est d'avoir une échelle de valeurs exacte* ». Cité dans *Ibid.*, p.514.

⁵ Rappelons que Louis Loucheur fut le premier ministre des Finances choisi par Aristide Briand lors de son retour aux affaires fin novembre 1925 mais il dut démissionner deux semaines plus tard, après avoir fait voter un train de mesures fiscales très impopulaires.

Matin, de Bunau-Varilla, connut une forte hausse de ses tirages en 1923 et 1924 au moment de l'occupation de la Ruhr, puis son déclin reprit à partir de cette date. Connu pour son engagement à droite, le journal fit cependant preuve d'une véritable modération politique à l'endroit des différents gouvernements cartellistes. Il choisit un ton informatif, et manifesta un certain soutien aux deux gouvernements Painlevé, et à la figure de Joseph Caillaux. *Le Journal* résista, comme *Le Petit Parisien*, au déclin de la grande presse dans l'entre-deux-guerres. Dans les années Vingt, bien qu'il ne soit pas connu avec précision, il conserva vraisemblablement un tirage supérieur au *Matin*. Son propriétaire, Henri Letellier, vendit le journal à un consortium d'actionnaires en janvier 1925, dans lequel on retrouvait notamment l'agence Havas et la Banque de Paris et des Pays-Bas d'Horace Finaly, réputé proche du Cartel, et qui détenait aussi le groupe Hachette, dont les messageries assuraient la diffusion de la grande presse parisienne sur l'ensemble du territoire, à l'exception du *Petit Parisien*. A contre-courant d'autres grands quotidiens, la politique tint une place croissante dans ses colonnes, même si ce ne fut guère notable, pour notre période, jusqu'en juillet 1926.

Prise de position politique de la grande presse parisienne vis-à-vis des gouvernements cartellistes et de celui de Poincaré au moment de leur formation/investiture			
	plutôt favorable	plutôt hostile	sans prise de position
gouvernement Herriot 15-17 juin 1924	<i>Le Petit Journal, Le Journal</i>		<i>Le Petit Parisien, Le Matin</i>
gouvernement Painlevé 17-21 avril 1925	<i>Le Matin</i>		<i>Le Petit Parisien, Le Petit Journal, Le Journal</i>
gouvernement Painlevé 29 octobre-3 novembre 1925	<i>Le Matin</i>		<i>Le Petit Parisien, Le Petit Journal, Le Journal</i>
gouvernement Briand 28 novembre-2 décembre 1925	<i>Le Petit Journal, Le Journal</i>		<i>Le Petit Parisien, Le Matin</i>
gouvernement Briand 9-18 mars 1926	<i>Le Petit Journal</i>		<i>Le Petit Parisien, Le Matin, Le Journal</i>
gouvernement Briand 24-29 juin 1926	<i>Le Petit Journal</i>		<i>Le Petit Parisien, Le Matin, Le Journal</i>
gouvernement Herriot 20-21 juillet 1926			<i>Le Petit Parisien, Le Petit Journal, Le Matin, Le Journal</i>
gouvernement Poincaré 23-27 juillet 1926	<i>Le Petit Parisien, Le Petit Journal, Le Journal</i>		<i>Le Matin</i>

La grande presse parisienne conserva un ton largement « informatif » concernant la présentation de l'évolution politique des années 1924-1926. Les gouvernements cartellistes et leurs dirigeants ne furent jamais attaqués et dénoncés. Au contraire, *Le Petit Journal*, *Le Journal* et *Le Matin* montrèrent quelque sympathie à certains gouvernements cartellistes, y compris au premier gouvernement Herriot lors de sa constitution. Il n'y avait donc pas, comme ce sera le cas au moment du Front populaire, de franche hostilité de la « grande presse » aux gouvernements de gauche des années Vingt. Ces journaux se montrèrent cependant satisfaits de la constitution du gouvernement Poincaré en juillet 1926, à

l'exception du *Matin*, gardant un ton informatif. Il n'y eut en tout cas aucune hostilité politique explicite de la grande presse d'information à l'encontre du Cartel. L'opposition anticartelliste ne pouvait donc pas compter sur ces grands titres pour relayer ses attaques et projeta, en vain, de constituer un grand organe de presse populaire pour pallier cet état de fait.

Parmi les nouveautés techniques et éditoriales du monde de la presse dans les années Vingt, le recours au dessin de presse se généralisa dans la presse d'opinion de droite, qui accusait un retard en la matière par rapport aux journaux de gauche. Le caricaturiste le plus connu de l'entre-deux-guerres se révéla par ses caricatures anticartellistes largement publiées à partir de 1924 : Jean Sennep.

3) La généralisation du dessin de presse politique dans les années Vingt : l'exemple de Jean Sennep dans la presse anticartelliste¹

Pour s'opposer au Cartel, tous les moyens éditoriaux étaient bons. Aux classiques articles de journaux et encarts pourfendant le Cartel et son action politique, certains titres de presse anticartellistes empruntèrent à ceux de gauche une pratique qui leur était alors largement étrangère : la publication de dessins ou de caricatures. Dans les années 1924-1925, les caricaturistes s'attachèrent de façon récurrente à un nouveau personnage, l'homme politique, jusqu'alors irrégulièrement présent dans les dessins de presse². Dans la presse de droite, Jean Pennes, alias Sennep, s'imposa rapidement comme le caricaturiste le plus féroce du Cartel et de ses représentants. Né en 1894, fils d'un pharmacien pendant longtemps adjoint au maire du Ve arrondissement de Paris, il milita très jeune, avant la guerre, aux camelots du Roi. En 1925, il quitta son emploi à la Compagnie du Gaz pour se consacrer à la caricature politique³. Sennep commença à publier ses dessins dans *L'Action française*, avant d'entrer à *L'Echo de Paris*, à *La Liberté*, et à *Candide*⁴. Ils occupaient systématiquement la Une de ces journaux⁵. Son succès poussa les autres journaux à avoir eux aussi leurs propres

¹ Sur le développement du dessin de presse politique dans les années 1920, nous renvoyons à la thèse de Christian DELPORTE, *Dessinateurs de presse et dessins politiques en France des années 1920 à la Libération*, thèse pour le doctorat d'histoire (sous la direction de René Rémond), Paris, Sciences Po, 1991 (cf. particulièrement les pages 247-319 concernant le dessin anticartelliste de droite).

² DELPORTE Christian, *Images et politique en France au XXe siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2006, p.89

³ AN, F7 13194 : note de police du 10 juin 1925 sur Jean Pennes.

⁴ DELPORTE Christian, « On ne se relève pas d'un dessin de Sennep ! », in WINOCK Michel (dir.), *Les droites depuis 1789, op. cit.*, p.173.

⁵ Cf. en annexe20 la Une de *L'Action française*, du 3 mars 1926, avec un dessin de Sennep.

dessinateurs. Parmi les plus connus, dessinant pour la presse de gauche ou de droite selon leur sensibilité politique, on retrouve les noms de Gassier, Cabrol, Guilac, Chancel ou Duckercy. Selon Christian Delporte, le « *dessin quotidien est [alors] devenu l'une des formes les plus acerbes de l'éditorial politique* »¹. La grande nouveauté était la dimension éditoriale de ces dessins. Les dessinateurs de presse émergeant après la Grande guerre ne se considéraient plus comme des artistes-peintres, comme ceux du XIXe siècle, mais véritablement comme des journalistes à part entière, n'ayant parfois reçu qu'une formation artistique sommaire. Savoir dessiner était moins important qu'être capable de produire chaque jour un dessin différent, délivrant au premier coup d'œil du lecteur un message politique pertinent en lien avec l'actualité. Hommes de presse avant tout, ces dessinateurs adaptèrent leur technique de dessin aux contraintes de reproduction des journaux, en choisissant le dessin dit « au trait » : un simple trait de crayon souligné à la plume trempée dans l'encre de Chine, et une économie de détails².

Principal pourfendeur du Cartel dans ses dessins, Sennep publia en 1926 un recueil de caricatures des principaux représentants cartellistes et communistes : *Cartel et Cie*³. Ce fut un succès de librairie et il connut plusieurs tirages. Ses dessins révélaient les principales caractéristiques politiques des portraiturés⁴. Pour dénoncer le Cartel, Sennep s'attaqua à ceux qui l'incarnaient : Herriot pour les radicaux, Blum pour les socialistes⁵, et Cachin pour les communistes, considérés comme l'aiguillon des socialistes et donc membres du Cartel à part entière. A leurs côtés, Briand, Painlevé et Caillaux furent les principales cibles de Sennep, en raison de leur rôle au premier plan de la vie politique française en 1925 et 1926. Dans les

¹ DELPORTE Christian, *Images et politique en France au XXe siècle*, op. cit., p.61

² *Ibid.*, p.62-63

³ SENNEP Jean, *Cartel et Cie, caricatures inédites*, Paris, Editions Bossard, 1926. Cf. une reproduction de la couverture dans le chapitre XV. Dans cet ouvrage sont présentes des caricatures, de députés ou conseillers politiques, d'hommes de presse, ou de personnalités réputées proches du Cartel, à savoir, dans l'ordre alphabétique, qui est celui de l'ouvrage : Léon Archimbaud, Vincent Auriol, André Berthon, Pierre Bertrand, Léon Blum, Georges Bonnet, Bouffandeau, Aristide Briand, Ferdinand Buisson, Marcel Cachin, Joseph Caillaux, Clamamus, Adéodat Compère-Morel, Diagne, Jacques Doriot, François-Albert, Jean Hennessy, Edouard Herriot, Alexandre Israël, l'amiral Jaurès, Léon Jouhaux, Lamoureux, Eugène Lautier, Arthur Levasseur, Louis Loucheur, Jean-Louis Malvy, André Marty, Anatole de Monzie, Eugène (dit Vincent) Moro-Giafferri, Paul-Prudent Painlevé, Paul-Boncour, le professeur Pinard, Chonoon Rappoport, Pierre Renaudel, Rognon, le général Sarrail, Abraham Schrameck, Madame Séverine, Théodore Steeg, Alexandre Varenne, Maurice Viollette.

⁴ A côté de leur nom, Sennep faisait parfois figurer des symboles précisant des traits de leur vie ou de leur personnalité : F. pour les membres de la franc-maçonnerie, un petit château et une bourse pour souligner la richesse personnelle des « *millionnaires* », notamment socialistes (Blum et Compère-Morel), bien éloignés socialement du peuple qu'ils entendaient représenter.

⁵ Voir la représentation de Blum et Herriot en « *mariés du Cartel* » dans le chapitre XV.

années suivantes, Sennep fut, avec André Galland¹, l'un des principaux affichistes du *Centre de propagande des républicains nationaux* (CPRN) fondé par Henri de Kerillis. Christian Delporte remarque que les dessins de 1925-1926 continuèrent à imprégner ceux des dix années suivantes².

Face à cette presse en recomposition, et qui n'hésitait pas, pour celle de droite, à radicaliser ses attaques, les gouvernements ont parfois assigné certains journaux, ou certains de leurs dirigeants, devant la justice, alimentant des accusations de mise en péril de la liberté de la presse.

4) Une liberté de la presse menacée par le Cartel des gauches ?

L'Etat avait un pouvoir d'influence indirect sur la presse, à travers les bureaux de presse des ministères, qui accrédiétaient les journalistes à recevoir les informations de première main³. La pratique des « enveloppes », distribuées sur les fonds privés à des journalistes ou à des journaux pour défendre les positions ministérielles, fut développée et généralisée dans les années Trente, notamment par Laval et Tardieu. Le changement d'opinion de Camille Aymard, le directeur et rédacteur en chef de *La Liberté*, vis-à-vis du gouvernement Briand en juin 1926, pourrait être expliqué par de telles pratiques puisque, dans le même journal, Taittinger restait sur la ligne d'hostilité politique à tout type de gouvernement cartelliste. Nous avons trouvé trace de ces pratiques dans une lettre de Gabrielle Dumont, la directrice du quotidien conservateur *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, adressée à François-Marsal, dans laquelle elle déplorait qu'aucun grand quotidien de Paris ou de province ne pût vivre de ses propres ressources, dépendant soit « *des fonds secrets, comme les journaux socialistes* », soit « *des subventions de leurs amis ou de leurs partis* »⁴. Constatant que *L'Avenir du Puy-de-Dôme* ne serait pas inscrit au titre des bénéficiaires des

¹ André Galland était l'autre grand dessinateur de droite de l'époque qui travailla pour *Le Petit Journal*, *Le Journal*, *Le Matin* ou encore *Le Charivari* : cf. Christian DELPORTE, *Dessinateurs de presse et dessins politiques en France des années 1920 à la Libération*, op. cit., p.920-921.

² « *L'époque du Cartel se distingua comme un moment privilégié de la polémique par l'image qui, par son intensité, ne connut, jusqu'en 1934, rien d'équivalent. Elle fut si intense qu'elle imprégna durablement les années qui suivirent. Ainsi, du temps du Cartel, caractérisé par la violence du discours, succéda une sorte de guerre de position où les mêmes idées, les mêmes thèmes, le même message, les mêmes signes de reconnaissance furent mis en évidence, où les mêmes personnages (dans une période où le personnel politique, il est vrai, ne semblait guère se renouveler) peuplaient les caricatures quotidiennes.* » : Ibid., p.229

³ Si le ministère des Affaires étrangères fut précurseur en ouvrant son bureau de presse dès 1920, cette pratique se généralisa entre 1925 et 1930.

⁴ AD PDD, fonds Bardoux, 142 J 228., lettre de G. Dumont à François-Marsal le 4 février 1926.

fonds secrets avant longtemps, elle engageait l'ancien ministre des Finances à lui faire accorder une subvention de 300 000 francs, par la LRN ou des banques.

Cette utilisation des fonds secrets ne fit pas l'objet de dénonciations publiques de la part de la droite, à l'inverse des poursuites que le gouvernement Herriot engagea à l'encontre de deux journaux, *La Liberté* et *L'Eclair*, à la fin du mois de décembre 1924. Selon la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, peu de sujets étaient pénalement répréhensibles¹. Cependant, le gouvernement engagea des poursuites à l'encontre de *La Liberté* de Camille Aymard, en pointe dans l'agitation de la peur communiste, pour diffusion de fausses nouvelles, annonçant des soulèvements communistes prochains dans plusieurs villes, dont Amiens, et dénonçant l'inaction du gouvernement². Si ce délit de presse relevait de la Cour d'assises, il n'en alla pas de même avec *L'Eclair*, d'Emile Buré, qui fut poursuivi pour atteinte à la Sûreté de l'Etat. Cette poursuite était motivée par la publication, le 27 décembre 1924, du rapport confidentiel du général Nollet, daté d'avril 1924, concernant le réarmement de l'Allemagne³. Cette inculpation entraîna la comparution du directeur du journal devant le tribunal correctionnel. Albert Mamelet, le secrétaire général du PRDS, dénonça dans *L'Avenir*, la déclaration de guerre du gouvernement « *aux journaux indépendants, coupables de dire les vérités qu'il veut cacher* » et l'accusa d'instaurer un « *délit de lèse-fiction-cartelliste, [...] délit de vérité* »⁴. Les poursuites contre *L'Eclair* firent l'objet des principales critiques antigouvernementales dans la presse anticartelliste. Etienne de Nalèche, directeur du *Journal des débats* et président du *Syndicat de la presse parisienne*, adressa le 29 décembre 1924 au gouvernement une lettre de protestation concernant les attaques subies par *L'Eclair*, dénonçant une « *atteinte flagrante* » à la liberté de la presse⁵.

Par la suite, un seul autre cas d'intervention d'un gouvernement à l'encontre d'un journal est à relever. Il s'agit de la réaction du gouvernement Painlevé à l'appel au meurtre lancé par Maurras contre le ministre de l'Intérieur Abraham Schrameck, s'il continuait à désarmer les ligues nationales et à favoriser les communistes⁶. Maurras fut alors condamné,

¹ Concernant les personnes, la diffamation était officiellement répréhensible, mais peu réprimée dans les faits. Les délits contre la chose publique recouvraient quant à eux les offenses au président de la République, la publication de fausses nouvelles ou les atteintes à la Sûreté de l'Etat. Celles-ci étaient condamnées par la loi sur l'espionnage du 18 avril 1886.

² L'information judiciaire demandée par Herriot fut enterrée par une commission parlementaire le 29 décembre 1924 : MONIER F, *L'apparition du complot communiste en France*, *op. cit.*, p.264

³ Selon Edouard Bonnefous, Herriot n'aurait pas pardonné à Buré d'avoir révélé dans son journal le mémorandum des conversations échangées aux Chequers les 21 et 22 juin 1924 entre Mac Donald et Herriot : BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.54.

⁴ « Le régime de l'équivoque invente le "délit de vérité" », Albert Mamelet, *L'Avenir*, le 30 décembre 1924.

⁵ Protestation retrouvée dans *L'Impartial de l'Est*, le 29 décembre 1924.

⁶ *L'Action française*, le 9 juin 1925.

le 17 juillet 1925, à deux ans de prison et à 1 000 francs d'amende, sentence suspendue, en interjetant appel, jusqu'en 1927¹.

Il convient maintenant de présenter la situation de la presse à Paris et dans nos départements d'étude, et d'essayer de mesurer le poids de la presse anticartelliste par rapport à la presse de gauche.

B) Un aperçu de la presse de la France du Cartel d'après notre corpus d'étude

1) Quelques points de méthode concernant l'étude de la presse : son classement politique et sa diffusion

a) Choix de classement politique de la presse

En préambule, il convient d'expliquer le choix retenu pour classer politiquement les titres de presse que nous avons dépouillés, tant à Paris que dans nos départements d'étude, pour pouvoir comparer le poids de chacune des tendances politiques relevées, et leurs évolutions éventuelles, quand les données existent.

La surveillance des journaux par l'administration donnait lieu à trop d'imprécisions en ce qui concerne la qualification des journaux de droite : quand ils étaient hostiles au gouvernement, ils étaient souvent qualifiés de « *réactionnaires et cléricaux* », ce qui ne correspondait pas à leur ligne politique réelle, mais reflétait les catégories politiques de l'administration, et le maintien de l'association héritée du XIXe siècle entre défense religieuse et réaction chez de nombreux agents de la sûreté publique. La classification des journaux de gauche est quant à elle beaucoup plus précise, chaque journal étant associé à une des tendances politiques existantes (communiste, socialiste, radicale).

Nous avons décidé, à propos des titres de presse de droite, de modifier les qualificatifs attribués par l'administration, pour homogénéiser les catégories d'un département à l'autre. Toute classification a un aspect arbitraire, les lignes des journaux pouvant évoluer suivant les périodes, les thématiques, les changements de direction ou de

¹ E. Weber, *L'Action française*, op. cit., p.186.

baillleurs. Mais la période chronologique assez courte sur laquelle nous travaillons limite ces fluctuations.

Pour faire le classement politique de la presse de droite, nous avons regardé l'attitude de chaque journal sur certains thèmes porteurs de clivage au sein des droites : positionnement face aux projets laïques du Cartel, positionnement en politique étrangère face aux projets de Herriot et de Briand, positionnement vis-à-vis de la stratégie politique à adopter pour chasser le Cartel du pouvoir et concernant la critique du régime parlementaire. A partir de ces critères, nous avons élaboré deux classements.

Le premier est le plus proche des informations données par la surveillance de la presse et reste assez souple. Il permet de présenter le plus précisément et avec le plus de nuances possibles, les titres de presse de notre corpus : c'est celui qui est utilisé dans les tableaux ci-dessous. Nous nous sommes attaché à différencier la catégorie : journal « *réactionnaire et clérical* », trop abusivement employée, en quatre sous-catégories. « *Républicains conservateurs* », pour les journaux favorables au régime républicain mais qui se faisaient les porte-paroles de la défense catholique, de la vigilance en politique extérieure face à l'Allemagne, et d'une opposition résolue au Cartel. « *Cléricaux* », pour désigner les journaux sous l'influence plus ou moins directe de la hiérarchie catholique, les éditions locales de *La Croix* et les autres journaux rattachés à l'Eglise catholique. « *Royalistes* » pour les journaux explicitement favorables au retour de la monarchie. Et « *conservateurs* » sans autre qualificatif quand l'attachement des journaux à la République n'était pas évident, non plus que le soutien explicite à la cause royaliste.

Le deuxième classement est celui employé dans les tableaux d'analyse de la presse, déjà largement utilisés jusqu'ici. Pour faciliter les comparaisons entre départements, nous avons retenu seulement trois catégories. Le groupe des journaux « *conservateurs* » regroupe les journaux développant une ligne d'opposition sans concession au Cartel, sur les questions religieuses, internationales et politiques (englobe souvent les catégories « *républicains conservateurs* », « *cléricaux* », « *royalistes* » et « *conservateurs* »). Les journaux « *centristes* » restent anticartellistes mais sur une ligne beaucoup plus conciliatrice avec les radicaux, qu'ils cherchent à dissocier des socialistes pour rétablir la confiance économique et aboutir à la concentration républicaine. Ils sont très discrets sur la question religieuse par attachement à la laïcité, tout en étant opposés aux projets laïques du Cartel, et sont souvent favorables aux initiatives cartellistes en politique étrangère. Enfin les journaux « *modérés* » représentent une catégorie médiane entre les deux précédentes, regroupant des journaux souvent proches des républicains de gauche et des progressistes d'avant-guerre, dans une

opposition plus ferme au Cartel que les journaux « *centristes* », mais moins absolue que les journaux « *conservateurs* ». On y retrouve certains titres identifiés comme « *républicains conservateurs* » dans le premier classement. Cette catégorie est la moins homogène politiquement, puisque s’y trouvent à la fois des journaux discrets sur la défense catholique mais fermes sur la politique extérieure, et des journaux partisans de la défense catholique mais plus ouverts sur la politique extérieure, etc.

b) La difficulté d’estimation des tirages de la presse

Concernant l’évolution des titres de presse, la difficulté vient de l’absence, sous la Troisième République, de sources fiables et/ou continues pour suivre l’évolution des tirages de chaque organe¹. Jusqu’en 1944, les tirages des journaux étaient considérés comme relevant du secret d’affaires, en raison des retombées publicitaires attendues : il n’existait aucune obligation légale de les fournir. Les chiffres publiés dans les titres de presse eux-mêmes étaient souvent très exagérés². Par ailleurs, les rapports des préfets concernant l’état et l’évolution de la presse dans chaque département nous sont rarement parvenus complets, et leurs données sur les tirages pouvaient être contradictoires³. Or, si les journaux de qualité ou populaires avaient une diffusion relativement stable dans le temps, la plupart des feuilles d’opinion voyaient la courbe de leurs ventes évoluer très rapidement, dans des proportions parfois considérables, au gré de la conjoncture politique⁴.

2) Etat de la presse parisienne dépouillée

Le tableau ci-dessous rassemble les différents titres de presse parisiens dépouillés, en fonction de leur orientation politique, et donne des informations, plus ou moins précises, concernant leurs tirages ou leurs caractéristiques politiques.

¹ Jusqu’en 1870, ces chiffres étaient plus faciles à retrouver en raison du droit de timbre dont les journaux devaient s’acquitter pour être vendus : BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p. 147.

² KAYSER Jacques, *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963, p.55-56

³ *Ibid.*

⁴ BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p. 148.

Tableau de présentation de la presse parisienne anticartelliste dépouillée, de la plus conservatrice à la plus modérée				
Titre des journaux	Périodicité	Nuance politique	Ordre de grandeur du tirage ¹	Informations supplémentaires ²
<i>L'Action française</i>	quotidien	royaliste	de 50 000 exemplaires en 1922 à 100 000 en 1926	Charles Maurras et Léon Daudet étaient les directeurs politiques du quotidien, et Maurice Pujo son rédacteur en chef. François Coty versa 150 000 francs mensuels au journal de 1925 à 1928, mais n'en changea pas la ligne politique.
<i>Le Nouveau Siècle</i>	hebdomadaire (1er n° le 26 février 1925) puis quotidien (à partir du 7 décembre 1925)	fasciste		Directeur : Georges Valois ; rédacteur en chef : Jacques Arthuys. François Coty versa 1,5M de francs au journal de février 1926 à novembre 1927, ce qui l'aïda à se transformer en quotidien. Les autres principaux soutiens financiers du journal étaient Serge André, industriel du pétrole, Jean Beurrier, un banquier, et Jean Hennessy.
<i>L'Echo de Paris</i>	quotidien	républicain conservateur	250 000, en baisse sur la période	Directeur et rédacteur en chef : Henry Simond. Journal de signatures, dont Pertinax en politique étrangère, H. de Kerillis, et le général de Castelnau qui y publiait ses appels en tant que président de la LDP et de la FNC.
<i>L'Action libérale populaire</i>	bi-mensuel	républicain conservateur		Organe de l'ALP
<i>La Nation</i>	hebdomadaire	républicain conservateur	10 000	Organe de la FR, tendance Marin, à partir du 1 ^{er} juillet 1925. Direction : Georges Ducroq.
<i>La Liberté</i>	quotidien	modéré	80 000	Directeur et rédacteur en chef : Camille Aymard ; Pierre Taittinger devint rédacteur en chef du journal à partir du 14 novembre 1924.
<i>Candide</i>	hebdomadaire	modéré	80 000	Edité par Arthème Fayard. Sa direction fut successivement confiée à deux intellectuels proches de <i>L'Action française</i> : Jacques Bainville puis Pierre Gaxotte
<i>L'Avenir</i>	quotidien	modéré (LRN)	25 000	Organe de presse cédé à une société d'exploitation présidée par Maginot à partir de la fin du mois d'octobre 1924, pour en faire l'organe de la LRN. Son rédacteur en chef était Albert François-Poncet jusqu'en novembre 1925, date à laquelle le journal fusionna avec <i>L'Eclair</i> . Emile Buré, ancien socialiste, ancien secrétaire de Briand puis de Tardieu, devint alors son directeur et rédacteur en chef.
<i>Le Temps</i>	quotidien	modéré	90 000	Directeur : Emile Hébrard jusqu'à octobre 1925 puis son frère Adrien jusqu'en 1929. Rémy Roure, Jules Lefranc et Edouard Julia rédigeaient les principales chroniques de politique intérieure, et le journal collaborait également avec d'autres journalistes comme Pierre Mille, Robert Millet, Guy Laborde et Georges Suarez. Journal de référence, nettement anticartelliste
<i>Le Journal des débats politiques et littéraires</i>	quotidien	modéré	30 000, en baisse sur la période	Journal de chroniqueurs. Son rédacteur en chef est Etienne de Nalèche. François de Wendel prit le contrôle du journal au lendemain de la chute du Cartel, notamment pour orienter les articles financiers et économiques en faveur de la revalorisation du franc, qu'il défendait.

¹ Chiffres tirés essentiellement de BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p.527-562. Pour *Le Temps*, *La Liberté*, *L'Avenir*, *Le Journal des Débats* et *Le Petit Parisien*, les chiffres viennent des notes Jean, portant sur les tirages au 31 décembre 1924 : AN, F7 12953, notes Jean : rapport du 5 janvier 1925.

² Tirées essentiellement de BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p.527-562. Pour *Candide*, les informations proviennent de FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944*, *op. cit.*, p.165. Cet hebdomadaire connaît alors une progression rapide de sa diffusion, tirant à 265 000 exemplaires en 1930.

Deux types de considérations ont conduit nos choix concernant ce dépouillement limité au sein d'une presse parisienne extrêmement diverse.

Tout d'abord, pour repérer les lignes de clivages ou de convergence des différentes sensibilités politiques de l'anticartellisme de droite vis-à-vis du Cartel et de sa politique, nous avons choisi de dépouiller, sur l'ensemble de la législature 1924-1928, trois quotidiens représentant des nuances politiques plus ou moins affirmées. Nous avons choisi deux des journaux de référence de l'époque, aux lectorats modestes mais influents dans les milieux politiques et intellectuels : *Le Temps* et le *Journal des Débats*. Classé au centre-gauche avant-guerre, *Le Temps* migra progressivement vers le centre dans les années Vingt, et fut nettement anticartelliste dans ses prises de position. *Le Journal des débats* avait le même profil, mais était sensiblement plus modéré que *Le Temps* au sujet du Cartel. *L'Echo de Paris* était un des quotidiens conservateurs les plus influents de Paris, même si son tirage baissait régulièrement, et son dépouillement nous a permis d'étudier les positions de la droite conservatrice, cléricale et nationaliste, notamment à travers les éditoriaux de Castelnau et de Kerillis.

A l'exception de *Candide*, tous les autres titres de presse dépouillés étaient associés à des groupements politiques, soit de façon informelle, comme *La Liberté* de Camille Aymard avec les JP de Taittinger, soit comme bulletin politique, à l'instar de *La Nation*, de la *République démocratique* et de *L'Action libérale populaire*¹. *L'Avenir*, *L'Action française* et *Le Nouveau siècle* se situaient à mi-chemin de ces deux positions, s'affirmant comme des quotidiens à part entière, mais liés à des organisations politiques dont elles se voulaient le relais. Le dépouillement exhaustif de ces six titres nous a permis de combiner l'étude des attaques anticartellistes, dans leurs nuances et leurs évolutions, mais aussi de compléter la lecture des rapports de surveillance des organisations politiques concernant leurs activités, notamment pour élaborer les bases de données des réunions et manifestations politiques exploités dans le chapitre suivant.

Enfin, nous avons dépouillé l'hebdomadaire littéraire et culturel *Candide*, fondé en mars 1924 par Arthème Fayard, dirigé par le royaliste Jacques Bainville jusqu'à sa mort en 1936, et animé par des journalistes collaborateurs ou proches de *L'Action française*, qui en assuraient les pages littéraires, judiciaires ou sportives, comme, Pierre Gaxotte, Léon

¹ Nous avons également dépouillé *La République démocratique*, l'hebdomadaire du PRDS, mais qui se trouve dans un état de conservation très lacunaire à la BNF. Il en va de même pour *Le National*, l'hebdomadaire fondé par Taittinger en janvier 1926 pour servir d'organe des JP, seuls deux numéros, ceux du 17 et du 24 janvier, sont conservés à la BNF. La thèse très complète de Jean Philippet sur les JP nous a convaincu qu'il n'était pas nécessaire de chercher au-delà, la ligue et ses activités étant désormais très bien connues.

Daudet, André Rousseaux, ou le jeune Robert Brasillach¹. Nous avons voulu voir si les intellectuels et hommes de lettres conservateurs prenaient partie dans les débats politiques de l'époque. Le journal répétait qu'il ne « faisait pas de politique » mais, dans ses éditoriaux, affleuraient souvent des considérations politiques, bien qu'elles n'aillent pas jusqu'à la condamnation explicite de tel ou tel gouvernement cartelliste.

Face à une presse parisienne connaissant un certain nombre de difficultés, la presse de province, bien qu'offrant un visage très divers, se portait mieux.

3) La situation diverse de la presse anticartelliste en province

a) Une presse de province en plein essor

Les quotidiens de province connurent un développement important dans l'entre-deux-guerres. Les tirages de la presse quotidienne de province étaient de l'ordre de 4 millions d'exemplaires en 1914 et s'élevaient à 5,5 millions en 1939, dont 600 000 pour les titres d'Alsace-Lorraine revenue à la France, soit une progression du lectorat, compte tenu de cette majoration, de plus de 20%, à comparer avec la stagnation des tirages des journaux parisiens². La presse parisienne représentait 58% des tirages nationaux en 1914, et sa part descendit à 48% en 1939³.

Cet essor, et ces parts de marché prises aux quotidiens parisiens, commencèrent pendant la guerre. En effet, les désordres rencontrés dans l'acheminement du courrier postal jouèrent en faveur des quotidiens régionaux imprimés en province et diffusés par automobile⁴. Dans les années d'après-guerre, le succès de la presse quotidienne régionale tint pour beaucoup au développement des éditions locales, collant au plus près des spécificités et des actualités des « *petites patries* », qui connaissaient alors un regain identitaire⁵. La réduction des frais de poste, consentie par deux lois fiscales de 1920 et 1923, favorisa

¹ CHARLE C., *Le siècle de la presse, op. cit.*, p.261

² ALBERT Pierre, *La presse française*, La Documentation française, 1990, p.32. En 1939 comme en 1914, les tirages des journaux parisiens stagnent à 5,5 millions d'exemplaires par jour : cf. FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944*, Paris, Ellipses, 2007, p.155

³ CHARLE C., *op. cit.*, p.250

⁴ MARTIN Marc, « Information locale et diffusion de la presse quotidienne régionale (fin du XIXe siècle et XXe siècle », in FEYEL Gilles (dir.), *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*, Paris, Editions Panthéon-Assas, 2002, p.231-232

⁵ A titre d'exemple, concernant les quatre plus forts tirages de la presse quotidienne régionale, *La Petite Gironde* publiait 22 éditions locales, *La Dépêche du Midi* 18, *L'Ouest-Eclair* 13, et *L'Echo du Nord* 12 : CHARLE C., *op. cit.*, p.258.

également l'abonnement postal à la presse régionale¹. Jusque-là, la lecture de la presse à la campagne s'était souvent limitée à celle des petits hebdomadaires de canton, de deux à quatre pages. Par leurs faibles coûts de production, ils parvinrent à maintenir leur diffusion auprès de la population rurale dans l'entre-deux-guerres².

b) La composition de notre corpus de presse

Dans nos départements d'étude, nous avons mené un dépouillement exhaustif de la presse anticartelliste conservée, et un dépouillement ponctuel, au moment des élections et des principales crises politiques, des organes radicaux pour voir l'évolution éventuelle de leur soutien initial au Cartel au fil du temps.

Comme le montrent les tableaux de synthèse ci-dessous, nous avons dépouillé, sur l'ensemble de la période janvier 1924-août 1926, 44 journaux sur l'ensemble de nos cinq départements. Plus de la moitié, 26, peuvent être considérés comme des journaux conservateurs, très hostiles au Cartel des gauches. Leurs tirages représentent les deux tiers de l'ensemble des titres dépouillés. Seuls 3 titres centristes font partie du corpus. Le plus important est *L'Est républicain* en Meurthe-et-Moselle, qui pèse pour la moitié des tirages de la presse anticartelliste du département. Il soutint la liste d'union nationale en 1924, et ne cachait ni son orientation « républicaine de gauche » ni son hostilité au Cartel. Mais il se gardait d'attaques violentes et polémiques, et de prendre partie de manière trop marquée dans les différentes campagnes électorales. Les 15 autres titres dépouillés sont, selon les critères évoqués précédemment, classés comme des titres modérés, moins virulents que les titres conservateurs, en tout cas sur certains aspects de la politique cartelliste, pesant un quart des tirages de l'ensemble de la presse dépouillée.

¹ MARTIN Marc, « Information locale et diffusion de la presse quotidienne régionale (fin du XIXe siècle et XXe siècle », *op. cit.*, p.228

² BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p. 142

Classement politique de la presse anticartelliste dépouillée

Ardèche					
Titre des journaux	Nuance politique	Ordre de grandeur du tirage	Poids en % des tirages du département	Poids en % au sein de la nuance politique sur l'ensemble des départements	Poids en % des tirages de l'ensemble des départements
Le Journal de Privas	conservateur	1000	4%	0,2%	0,2%
L'Impartial ardéchois	conservateur	1500	6%	0,4%	0,2%
L'Echo de Largentière	conservateur	1000	4%	0,2%	0,2%
Le Courrier de Tournon	conservateur	1600	6%	0,4%	0,2%
La Gazette d'Annonay	conservateur	4500	17%	1,1%	0,7%
La Croix de l'Ardèche	conservateur	11 000	42%	2,7%	1,7%
Le Clairon de l'Ardèche	conservateur	1000	4%	0,2%	0,2%
Total presse conservatrice	7	21600	83%	5,3%	3,3%
Le Journal du Teil	modéré	800	3%	0,5%	0,1%
Le Journal d'Annonay	modéré	3500	14%	2,2%	0,5%
Total presse modérée	2	4300	17%	2,7%	0,7%
Total presse Ardèche	9	25900	100%		4,0%
Maine-et-Loire					
Le Progrès de l'Ouest	conservateur	14 000	15%	3,4%	2,2%
Le Légionnaire d'Anjou	conservateur	1200	1%	0,3%	0,2%
La Croix angevine	conservateur	1000	1%	0,2%	0,2%
L'Echo d'Anjou	conservateur	550	1%	0,1%	0,1%
L'Intérêt public	conservateur	8000	8%	1,9%	1,2%
Le Mercure segréen	conservateur	2500	3%	0,6%	0,4%
Total presse conservatrice	6	27 250	28%	6,6%	4,2%
Le Petit Courrier	modéré	40 000	42%	25,4%	6,2%
Le Messager de l'Ouest	modéré	600	1%	0,4%	0,1%
Le Cri de la Doutre	modéré	500	1%	0,3%	0,1%
L'Ouest	modéré	17 000	18%	10,8%	2,6%
Le Pays baugeois	modéré	4500	5%	2,9%	0,7%
L'Echo saumurois	modéré	700	1%	0,4%	0,1%
La Petite Loire de Saumur	modéré				
Total presse modérée	7	63 300	66%	40,2%	9,7%
La Presse angevine	centriste	2000	2%	2,5%	0,3%
Bonhomme angevin	centriste	3800	4%	4,7%	0,6%
Total presse centriste	2	5800	6%	7,2%	0,9%
Total presse Maine-et-Loire	15	96 350	100%		14,8%
Meurthe-et-Moselle					
L'Eclair de l'Est	conservateur	22 000	14%	5,4%	3,4%
L'Echo de Longwy et de la Moselle	conservateur	1 500	1%	0,4%	0,2%
Le Journal de Lunéville	conservateur	3 750	2%	0,9%	0,6%
La Croix de l'Est	conservateur	37 000	24%	9,0%	5,7%
Total presse conservatrice	4	64 250	42%	15,6%	9,9%
L'Impartial de l'Est	modéré	11 000	7%	7,0%	1,7%
L'Indépendant de Pont-à-Mousson	modéré	1 000	1%	0,6%	0,2%
L'Avenir toulous	modéré	3 000	2%	1,9%	0,5%
Total presse modérée	3	15 000	10%	9,5%	2,3%
L'Est Républicain	centriste	75 000	49%	92,8%	11,5%
Total presse centriste	1	75 000	49%	92,8%	11,5%
Total presse Meurthe-et-Moselle	8	154 250	100%		23,7%
Puy-de-Dôme					
L'Avenir du Puy-de-Dôme	conservateur	45 000	100%	10,9%	6,9%
Le Courrier du Puy-de-Dôme	conservateur	?			
La Croix d'Auvergne	conservateur	?			
Le Soleil d'Auvergne	conservateur	?			
Total presse conservatrice	4	45 000	100%	10,9%	6,9%
Rhône					
Le Nouvelliste de Lyon	conservateur	220 000	67%	53,5%	33,9%
L'Express de Lyon	conservateur	10 000	3%	2,4%	1,5%
Le Sud-Est républicain	conservateur	15 000	5%	3,6%	2,3%
La Croix du Rhône	conservateur	5 000	2%	1,2%	0,8%
L'Echo de Fourvière	conservateur	3 000	1%	0,7%	0,5%
Total presse conservatrice	5	253 000	77%	61,5%	39,0%
Le Nouveau Journal	modéré	25 000	8%	15,9%	3,8%
Le Petit Montagnard	modéré	5000	2%	3,2%	0,8%
Le Salut Public	modéré	45 000	14%	28,6%	6,9%
Total presse modérée	3	75 000	23%	47,6%	11,5%
Total presse Rhône	8	328 000	100%		50,5%

Nombre de titres de chaque tendance politique au sein de la presse politique anticartelliste dépouillée					
		Titres centristes	Titres modérés	Titres conservateurs	Total
Ardèche	en nombre	0	2	7	9
	en %	0%	22%	78%	100%
Maine-et-Loire	en nombre	2	7	6	15
	en %	13%	47%	40%	100%
Meurthe-et-Moselle	en nombre	1	3	4	8
	en %	13%	38%	50%	100%
Puy-de-Dôme	en nombre	0	0	4	4
	en %	0%	0%	100%	100%
Rhône	en nombre	0	3	5	8
	en %	0%	38%	63%	100%
TOTAL	en nombre	3	15	26	44
	en %	7%	34%	59%	100%

Poids relatif des tendances politiques de la presse anticartelliste dépouillée dans les cinq départements d'étude		
	Tirage total	en % du total
Presse conservatrice	411 100	63,3%
Presse modérée	157 600	24,3%
Presse centriste	80 800	12,4%
Total	649 500	100,0%

Nous observons, parmi la presse anticartelliste de nos départements, la domination des tendances politiques conservatrices, les plus hostiles au Cartel. La presse d'information y est encore absente, à l'exception, imparfaite en terme de « neutralité » affichée, de *L'Est républicain*. La grande presse parisienne était distribuée dans ces départements mais nous ne savons pas quelle proportion de la presse vendue elle représentait : les rapports préfectoraux ne se souciaient que de la presse publiée dans les départements, et non de celle éditée ailleurs. Nous n'avons retrouvé aucun de ces rapports dans le Puy-de-Dôme.

Dans ce département, malgré la difficulté de trouver des chiffres sur notre période, la presse cartelliste y était en position de force par rapport à la presse anticartelliste, composée uniquement de titres conservateurs. La gauche cartelliste bénéficiait de deux quotidiens, *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, qui faisait office d'organe informel de la fédération radicale présidée par Etienne Clémentel ; et *La Montagne*, fondée par Alexandre Varenne en 1919. Chacun d'eux faisait jeu égal, en termes de tirages, avec le quotidien catholique et

conservateur du département, *L'Avenir du Puy-de-Dôme*¹, soit un rapport approximatif de deux tiers des tirages des quotidiens du département pour la gauche, contre un tiers pour la droite, à l'image de la répartition gauche-droite dans ce département, ce qui fait figure d'exception parmi l'ensemble de nos départements d'étude.

Etat de la presse dans le Puy-de-Dôme					
Journaux dépouillés					
Titre des journaux	Lieu de publication	Périodicité	Nuance politique	Ordre de grandeur du tirage	Notabilité(s) qui inspire(nt) le journal
Le Soleil d'Auvergne (1er n° le 29 novembre 1925)	Clermont-Ferrand	hebdomadaire	royaliste		
La Croix d'Auvergne	Clermont-Ferrand	hebdomadaire	catholique		
L'Avenir du Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	quotidien	républicain conservateur	48 000 ²	Directrice : Gabrielle Dumont, veuve du fondateur du journal Ambroise Dumont ; rédacteur en chef : Maurice Vallet. Jacques Bardoux collabore régulièrement avec le journal à partir de 1923, entre à son conseil d'administration en 1925 et en assure la direction politique à partir de 1927.
Le Courrier du Puy-de-Dôme	Riom	hebdomadaire	républicain conservateur		
Le Moniteur du Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	quotidien	radical	45 000	
Le Riom républicain	Riom	hebdomadaire	radical		Le journal est la propriété d'Etienne Clémentel.
Le Petit Thiernois	Thiers	hebdomadaire	radical		
Le Réveil auvergnat	Clermont-Ferrand	hebdomadaire	républicain socialiste		
La Montagne	Clermont-Ferrand	quotidien	socialiste	30 000	
Le Moniteur d'Issoire	Issoire	hebdomadaire	sans parti pris politique		

Pour les autres départements d'étude, nous avons trouvé davantage d'informations, qui montrent, toute presse confondue, la prédominance de la presse anticartelliste sur la presse cartelliste, même dans un département de gauche comme le Rhône, ce qui peut laisser penser que cette situation devait se retrouver dans de nombreux autres départements.

c) L'état de la presse dans le Rhône d'après les rapports préfectoraux³

Ce département montre le profil le plus équilibré de l'ensemble de notre corpus. Chaque tendance politique avait en effet un journal, quotidien ou hebdomadaire, dans lequel elle exposait son activité et son analyse de la situation politique.

¹ AN, fonds Jean Guiraud, 362AP90 : lettre de Maurice Vallet le rédacteur en chef de *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, à Jean Guiraud, datée du 9 janvier 1928, précisant son appartenance à la « *corporation du publiciste chrétien* ».

² AN, fonds Millerand, 470AP87 : Charles-Emmanuel Brousse, le fils du secrétaire général de la LRN, en situation de conflit déclaré avec Gabrielle Dumont, prétendait que les 48 000 exemplaires dont la directrice de *L'Avenir du Puy-de-Dôme* se targuait, étaient surévalués de 10 000.

³ ADR, 4M 453 : Etat des journaux politiques en cours de publication à la date du 1^{er} janvier 1923, réactualisé en décembre 1923.

Etat de la presse dans le Rhône d'après les rapports préfectoraux					
Titre des journaux	Lieu de publication	Périodicité : Q (quotid), H (hebdo), M (mensuel)	Nuance politique	Notabilité(s) qui inspire(nt) le journal / influence	Ordre de grandeur du tirage (fin 1923)
La Croix du Rhône	Lyon	H	clérical	Journal clérical, lu par les catholiques militants, influence très relative.	5 000
L'Echo de Fourvière	Lyon	H	clérical	Organe de l'archevêché de Lyon, qui comprend les départements du Rhône, de la Loire et l'arrondissement de Vienne, destiné spécialement aux membres du clergé diocésain.	3 000
La Semaine religieuse du diocèse de Lyon	Lyon	H	clérical		6 000
Le Réveil du Beaujolais	Villefranche	H	réactionnaire clérical		4 000
Le Nouvelliste de Lyon	Lyon	Q	républicain conservateur	Directeur : M. Rambaud ; rédacteur en chef : M. Leclerc. Tirage qui a augmenté considérablement depuis la guerre. Grand journal catholique de droite. Ses articles financiers sont appréciés dans les milieux industriels et commerciaux. Paraît et est influent dans la même région que <i>Le Progrès</i> .	220 000
L'Express de Lyon	Lyon	Q	républicain conservateur	Directeur : l'abbé Bailly ; rédacteur en chef : Duclaux-Monteil. Principal organe de l'ALP à Lyon. Paraît dans la même région que <i>Le Progrès</i> .	10 000
Le Sud-Est républicain	Lyon	Q	progressiste (FR)	Organe du parti progressiste. Son rédacteur en chef est M. Dijoud. Influence dans les milieux ruraux.	15 000
Le Bulletin de la FR du Rhône	Lyon	M	progressiste libéral		2 000
Le Télégramme du Centre	Lyon	Q	républicain progressiste		4 000
La Voix sociale	Lyon	M	républicain libéral		2 000
Le Journal de Villefranche	Villefranche	H	progressiste		1 500
Tirage total des journaux conservateurs					272 500
Le Salut Public	Lyon	Q	modéré	Directeur : Commandant Henriot ; rédacteur en chef : Marius Gonin (jusqu'en mars 1925). Journal du soir très répandu dans la ville de Lyon et sa banlieue et lu dans tous les milieux, notamment industriels.	45 000
Le Petit Montagnard	Tarare	H	modéré	Rédacteur : Jules Maire. Lié à Laurent Bonnevey, dont il relaie l'action politique. Journal apprécié dans la région de Tarare et le canton de l'Arbresle.	5 000
Le Nouveau Journal (à partir du 1er mars 1925)	Lyon	Q	démocrate- chrétienne	Né de la fusion de <i>L'Express</i> et du <i>Sud-Est</i> . Gérant : l'abbé Bailly, venu de <i>L'Express</i> ; rédacteur en chef : Emile Rodet,; secrétaire général : Marius Gonin, venu du <i>Salut Public</i> .	25 000
Tirage total des journaux modérés					75 000
Tirage total des journaux anticartellistes					347 500
Le Progrès	Lyon	Q	radical	Directeur : Jules Delaroche ; secrétaire général de la rédaction : Georges Bourdeaux. Influence les milieux ouvriers syndicalistes et les milieux radicaux et socialistes unifiés. Influence surtout urbaine, difficulté à pénétrer dans les campagnes. Influence dans le Rhône, l'Ain, la Loire, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, la Savoie, la Haute-Savoie, le Jura, la Saône-et-Loire.	230 000
Lyon républicain	Lyon	Q	radical		50 000
Le Courrier républicain	Tarare	H	radical		5 000
Le Guignol	Lyon	H	radical		15 000
Tirage total des journaux radicaux et cartellistes					300 000
L'ARAC	Lyon	M	socialiste antimilitariste		2 000
Le Bloc socialiste	Lyon	M	socialiste communiste		4 000
Le Drapeau rouge	Lyon	M	communiste		2 000
Le Rail rouge	Lyon	M	communiste		1 000
Le Cri des jeunes	Lyon	M	révolutionnaire		3 000
Les Vagabonds	Lyon	M	révolutionnaire anarchiste		5 000
Sans étiquette	Lyon	M	révolutionnaire anarchiste		400
Tirage total des journaux à la gauche du Cartel					17 400
Tirage total des journaux cartellistes et à la gauche du Cartel					317 400

Deux journaux dominaient la presse du Rhône, *Le Progrès*, radical, et *Le Nouvelliste de Lyon*, conservateur clérical, qui pesaient chacun plus de 200 000 exemplaires quotidiens, soit, à eux deux, environ les deux tiers des tirages du département. *Le Nouveau Journal* fut créé en mars 1925 pour dynamiser l'opposition au Cartel des gauches. Né de la fusion de *L'Express* et du *Sud-Est*, il était le symbole de l'union des différentes tendances de l'opposition républicaine au Cartel des gauches et était financé par quelques grands industriels soyeux du département. Il était dirigé par l'abbé Bailly, venu de *L'Express de Lyon*, et également directeur de *La Croix du Rhône* ; son rédacteur en chef était Emile Rodet, membre du PDP ; son secrétaire général, véritable cheville ouvrière du journal, était Marius Gonin, venu du *Salut Public*. Moins conservateur que *Le Nouvelliste*, il n'en était pas moins farouchement anticartelliste¹. Au sein de la presse anticartelliste, la presse la plus conservatrice pesait plus lourd que la presse modérée. Mais l'étude des élections législatives de 1924 et 1928, ainsi que celle des élections locales de 1925, très favorables au Cartel, prouvent bien qu'il faut déconnecter la présence et le poids de la presse politique dans un département, et son influence électorale réelle².

Le même constat peut être dressé pour l'Ardèche.

d) L'état de la presse en Ardèche d'après les rapports préfectoraux³

L'Ardèche ne publiait pas de quotidien. Ceux de Lyon y étaient vendus. Tous les autres journaux avaient une périodicité hebdomadaire.

Le principal journal local, avec un tiers des tirages du département, était *La Croix de l'Ardèche*, publiée à Annonay, dont on peut supposer qu'elle était particulièrement lue dans les cantons catholiques du Haut-Vivarais. Xavier Vallat était en charge des éditoriaux hebdomadaires de *La Gazette d'Annonay*, dans lesquels il formulait les critiques les plus vives à l'encontre du Cartel. Le Sud et l'Est du département, dans les arrondissements de Privas et d'Aubenas, étaient plus perméables à la presse cartelliste, avec notamment *L'Ancien combattant de l'Ardèche* du député et ministre Louis Antériou, et *Le Journal d'Aubenas*. Au final, le tirage de la presse conservatrice était de deux à trois fois supérieur à celui de la presse cartelliste, mais ne se traduisait pas par une domination électorale aussi nette de la droite sur la gauche.

¹ Les informations du tableau concernant *Le Nouveau Journal* et les autres titres de presse anticartellistes proviennent, en plus des rapports préfectoraux, de BERNARD M., *La dérive des modérés*, op. cit., p.307-312.

² Cf. chapitre XI et le chapitre XIV pour les résultats de ces élections.

³ ADA, 1 M 332 : Journaux politiques et d'information générale, surveillance, données sur leur diffusion et leur influence (1925-1940)

Etat de la presse en Ardèche d'après les rapports préfectoraux				
Titre des journaux	Lieu de publication	Nuance politique	Notabilité(s) qui inspire(nt) le journal	Tirages (ordre de grandeur au 1er août 1925)
Le Clairon de l'Ardèche	Annonay	royaliste	Organe des extrémistes de droite et plus particulièrement des royalistes, et à ce titre ne compte guère de partisans en Ardèche. Feuille violente et haineuse. Sans grande influence.	1 500
La Croix de l'Ardèche	Annonay	clérical	Diffusée dans l'ensemble du département, ardente et passionnée (voire violente et haineuse) dans la lutte. Elle exerce une influence incontestable dans les campagnes. Publie assez souvent des articles de l'abbé Bergey et de Pierre l'Ermite mais ses rédacteurs habituels sont les prêtres de la Maison des œuvres d'Annonay (notamment MM. Frachon et de Casteljaou).	11 000
La Gazette d'Annonay	Annonay	conservateur	Même inspiration que la <i>Croix de l'Ardèche</i> dont elle reprend souvent les articles. Répandue surtout dans la région annonéenne où elle paraît exercer une certaine influence.	4 500
Le Courrier de Tournon	Tournon	républicain conservateur	Organe du parti réactionnaire et des œuvres cléricales dans la 1ère circonscription de Tournon. Entretient la polémique avec les républicains. Très combatif et disposant d'une réelle influence.	1 600
L'Echo de Largentière	Largentière	républicain conservateur	Journal du parti conservateur et libéral, surtout répandu dans la partie méridionale de l'arrondissement. Il a une réelle influence dans les milieux réactionnaires de l'arrondissement de Largentière, notamment parmi les groupements catholiques (groupes de Jeunesse catholique, groupes d'Union catholique des hommes), nombreux dans cette région.	800
Le Journal de Privas (à partir de mai-juin 1925)	Privas	républicain conservateur	Organe créé aux élections municipales de 1925 : est la reproduction fidèle de L'Impartial ardéchois avec une chronique locale plus étendue. Sans grande influence.	1 000
L'Impartial ardéchois	Aubenas	républicain conservateur	Organe du parti libéral, répandu seulement dans la 2e circonscription de Privas (Aubenas, région privadoise, vallée de l'Ardèche et Volane). Insère des critiques très violentes à l'égard du gouvernement et de la majorité issus des élections du 11 mai 1924.	2 000
Total des titres conservateurs				22 400
Le Journal d'Annonay	Annonay	modéré (URD)	Jadis considéré comme un organe du parti républicain modéré, mais passé du côté des conservateurs, dont il a soutenu la liste aux dernières élections législatives. Il est moins militant que la <i>Croix de l'Ardèche</i> et la <i>Gazette d'Annonay</i> et se veut plus un journal d'information qu'un journal politique : il est même lu par des républicains. Peu influent au plan politique (en dehors des élections municipales): son influence ne s'étend pas au-delà du canton d'Annonay.	3 000
Le Journal du Teil (à partir du 1er mars 1925)	Le Teil	modéré	Organe créé aux élections municipales de 1925. Ses tendances sont réactionnaires. Pas susceptible d'exercer une grande influence. Diffusé dans deux cantons.	800
Total des titres modérés				3 800
Total des titres anticartellistes				26 200
La Haute-Ardèche	Annonay	radical-socialiste	Seul journal républicain d'Annonay. Favorable au gouvernement. Est lu surtout dans la 2e circonscription de Tournon où il exerce une réelle influence, mais locale.	1 500
Le Journal de Tournon	Tournon	radical-socialiste	Organe des républicains dans la 1ère circonscription de Tournon. N'a pas une grande influence et gagnerait des électeurs avec une rédaction un peu plus combative. Fait exclusivement de coupures empruntées aux autres journaux et hésite à prendre position sur les affaires locales.	1 200
Le Républicain des Cévennes	Largentière	radical-socialiste	Organe de la Fédération du parti radical-socialiste de l'arrondissement. A fait campagne pour la liste de Cartel des gauches en 1924. Ne paraît pas régulièrement en dehors des périodes électorales (à peine une fois tous les 15 jours). Sans influence en dehors des périodes électorales.	200
L'Ancien combattant de l'Ardèche	Privas	républicain-socialiste	Organe du Cartel des gauches et plus spécialement de M. Antériou. Répandu dans tout le département où il exerce une réelle influence parmi les éléments républicains et socialistes.	3 000
La Démocratie ardéchoise	Privas	radical	Journal d'information et de propagande qui paraît très irrégulièrement.	300
Le Journal d'Aubenas	Aubenas	radical-socialiste	A soutenu la liste de Cartel des gauches aux dernières élections. Surtout répandu dans la 2e circonscription de Privas et l'arrondissement de Largentière (Aubenas, Vals, Largentière et les environs de ces villes). Influence surtout sur la classe ouvrière de Basse-Ardèche.	3 000
Tirage total des titres cartellistes				9 200

e) L'état de la presse en Meurthe-et-Moselle d'après les rapports préfectoraux¹

En Meurthe-et-Moselle, la presse favorable à la gauche représentait moins d'un cinquième de la presse anticartelliste, alors que le poids électoral de la gauche s'élevait à un près d'un tiers en 1924. Au sein de la presse anticartelliste se dégageait une sorte d'équilibre entre ses différentes nuances, à la fois en terme de nombre de titres et de leurs tirages. Le principal quotidien du département était *L'Est républicain*, de positionnement centriste, qui pesait pour près de 40% de l'ensemble des tirages du département. Il représentait les intérêts et les positions politiques d'Albert Lebrun et des républicains de gauche du département, têt favorables à une formule de concentration républicaine avec les radicaux, mal à l'aise vis-à-vis des mobilisations cléricales, et soutenant largement la politique extérieure briandiste. Nous verrons plus loin que les parlementaires conservateurs du département, Louis Marin et François de Wendel en tête, furent très actifs dans la réorganisation de la presse de ce département pendant la période cartelliste.

¹ AMM, 1 M 603 : Rapports généraux du préfet de Meurthe-et-Moselle sur la situation politique du département (janvier-avril 1924, février 1926)

Etat de la presse en Meurthe-et-Moselle d'après les rapports préfectoraux					
Nom des journaux	Lieu de publication	périodicité	Ligne politique	Notabilité(s) qui inspire(nt) le journal	tirages (ordre de grandeur en janvier 1924)
L'Eclair de l'Est	Nancy	quotidien	républicain conservateur	Organe de l'évêché, avec un consortium d'actionnaires importants, groupés en SA : président Dr X. Mathieu, principaux administrateurs : Sordoillet (directeur du journal), Malval (conseiller municipal de Nancy), Bohin (ancien président de l'Union lorraine des syndicats agricoles de l'Etat, dont De Warren vient d'être élu le nouveau président)	22 000
L'Echo de Longwy et de la Moselle	Briey	hebdomadaire	républicain conservateur	Dreux, conseiller général	1 500
Le Journal de Lunéville	Lunéville	hebdomadaire	républicain conservateur		3 750
La Croix de l'Est	Nancy	hebdomadaire	clérical	Journal officiel des catholiques, très militant et très important, menant une propagande intense, distribué plus ou moins gratuitement dans tout le département	37 000
Tirage total des titres conservateurs					64 250
L'Impartial de l'Est	Nancy	quotidien	modéré	Louis Marin	11 000
L'Indépendant de Pont-à-Mousson	Nancy ou Pont-à-Mousson	hebdomadaire	modéré	Désiré Ferry	1 000
L'Avenir toulouais	Toul	hebdomadaire	modéré	Même rédacteur en chef que <i>L'Impartial de l'Est</i>	3 000
Tirage total des titres modérés					15 000
L'Est Républicain	Nancy	quotidien	républicain de gauche	Journal le plus influent du département (capital de 1,2 M de fcs). Son CA réunit des noms estimés : Tourtel (son président, directeur de la brasserie de Tantonville), Michel (sénateur), Courtois (vice-président du Conseil général, administrateur dans de nombreuses industries de la région), Daum (directeur des verreries d'art), Grosdidier (sénateur de la Meuse). Son directeur politique est Mercier. Soutient Lebrun et les républicains de gauche.	75 000, en forte progression (atteint 100 000 en 1927) ¹
Tirage total des titres centristes					75 000
Tirage total des titres anticartellistes					154 250
Le Journal des sinistrés	Briey	hebdomadaire	radicalisant	Marie	2 700
L'Indépendant de Lunéville	Lunéville	hebdomadaire	tendance radicale	Mazerand	9 500
L'Echo toulouais	Toul	hebdomadaire	tendance radicale	Journal de Fringant, subventionné par Mazerand	1 800
L'Etoile de l'Est	Nancy	hebdomadaire	radical	Journal bien fait et très lu mais par les militants déjà convaincus : peu d'influence sur l'opinion	1 500
La Tribune lorraine	Nancy	hebdomadaire	radical et socialisant	"	3 500
Tirage total des titres radicaux					19 000
Le Réveil ouvrier	Nancy	hebdomadaire	socialiste	Lu dans les centres métallurgiques de toute la région lorraine, dirigé par un instituteur révoqué, Berret. Active propagande mais loin d'être couronnée de succès.	8 500
L'Étincelle	Belfort	?	communiste	attaque violemment <i>Le Réveil ouvrier</i>	
Tirage total des titres cartellistes et communistes					27 500

¹ ESTRADA DE TOURNIEL Jérôme, *Les quotidiens lorrains d'expression française pendant l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, doctorat d'histoire, Metz, 1994, p.196

f) L'état de la presse en Maine-et-Loire d'après les rapports préfectoraux¹

Dans le Maine-et-Loire, la presse anticartelliste était dans une position de quasi-monopole. L'ensemble de la presse cartelliste représentait à peine 6% de l'ensemble du tirage de la presse locale, alors que la gauche avait obtenu un peu plus d'un cinquième des suffrages en 1924. La tentative de créer un quotidien radical, *Le Réveil*, se solda par un échec, ce dernier ayant connu moins de cinq mois d'existence entre mai et octobre 1926. La presse anticartelliste était répartie assez équitablement entre presse conservatrice et presse modérée en nombre de titres. En terme de tirages, les titres conservateurs étaient moins importants que ceux de la presse modérée. En effet, le quotidien le plus diffusé dans le département était *Le Petit Courrier*, pesant près d'un tiers des tirages totaux. Il nous manque cependant les chiffres de ventes des grands quotidiens régionaux qui devaient être largement présents dans le Maine-et-Loire : *L'Ouest-Eclair*, le principal quotidien régional de l'époque, en concurrence avec *Le Nouvelliste de Bretagne*, mais aussi le *Phare de la Loire*, imprimé à Nantes, et dirigé par Maurice Schwob, un proche de Millerand.

Les situations de la presse en Meurthe-et-Moselle et dans le Maine-et-Loire, où la droite était électoralement très majoritaire, montrent que le pluralisme de la presse anticartelliste y était plus grand que dans les départements où la lutte électorale avec la gauche était féroce. La compétition avec la gauche semble avoir favorisé une radicalisation des opinions politiques, largement exprimées par la presse conservatrice au détriment de nuances politiques plus modérées.

¹ ADML, 1 M 89 : Etat mensuel des journaux publiés dans le département (1919-1934)

Etat de la presse dans le Maine-et-Loire d'après les rapports préfectoraux					
Nom des journaux	Lieu de publication	périodicité	Ligne politique	Notabilité(s) qui inspire(nt) le journal	tirages (ordre de grandeur)
Le Progrès de l'Ouest	Angers	hebdomadaire	conservateur	Bougère, député	14 000
Le Légionnaire d'Anjou (à partir du 27 déc 1925)	Angers	bi-mensuel	Nationaliste	J. Fromageau (représentant de commerce, gérant du journal), P. de la Grandière, E. Guépin (conseiller municipal), R. Bardy (expert en immeuble), Pouel (papetier)	1 200
La Croix angevine	Angers	hebdomadaire	Clérical	Rumeau	1 000
L'Echo d'Anjou	Angers	mensuel	Clérical	Maurice Ligot	550
Le Maine-et-Loire (fin le 31 déc 1925)	Angers	quotidien	Réactionnaire	Bougère, député	100
L'Express d'Angers et de l'Ouest (fin le 31 déc 1925)	Angers	quotidien	Réactionnaire	Bougère, député	8 000
L'Ami du peuple	Angers	hebdomadaire	Réactionnaire	Bougère, député	3 500
La Semaine religieuse	Angers	hebdomadaire	Clérical	Rumeau	3 500
La Croix de Saumur	Angers	hebdomadaire	Clérical	Rumeau	375
Le Mercure segréen	Segré	hebdomadaire	conservateur	Notabilités du parti conservateur	2 500
L'Intérêt public	Cholet	hebdomadaire	républicain conservateur	Industriels et commerçants mais pas de notabilité particulière	8 000
Tirage total des titres conservateurs					42 725
Le Petit Courrier	Angers	quotidien	Progressiste	Cardi	40 000
Le Messager de l'Ouest	Angers	hebdomadaire	Progressiste	Cardi	600
L'Ouest	Angers	quotidien	modéré	Schwob et Barot	17 000
Le Cri de la Doutre (à partir du 2 avril 1925)	Angers	hebdomadaire	modéré	M. Charpentier	500
La Tribune libre (à partir du 14 mars 1925)	Angers	hebdomadaire	anticartelliste	Edouard Carris	450
Le Républicain de Maine-et-Loire	Angers	hebdomadaire	Progressiste	Cardi	800
La Semaine (fin en juillet 1925)	Angers	hebdomadaire	information	Schwob	3 000
L'Echo saumurois	Saumur	2x par semaine	modéré	Clergé et notabilités cléricales, ne se vend qu'à Saumur et communes limitrophes, pas d'influence dans les milieux où il pénètre ; directeur : A. Girouard	700
La Petite Loire	Saumur	3x par semaine	progressiste à forte tendance cléricale	De Grandmaison, député, prêche la politique du Bloc républicain national, influence restreinte, ne se vend qu'à Saumur et dans les communes limitrophes	900
Le Pays baugeois	Baugé	hebdomadaire	modéré	Inspiré par le parti conservateur	4 500
Total tirage des titres modérés					68 450
La Presse angevine	Angers	hebdomadaire	centriste	Boyer, conseiller général ; et J-H Desrivaux	2 000
Bonhomme angevin et Courrier de Saumur réunis	Saumur	hebdomadaire	républicain de gauche radicale	Roland, directeur, ne se vend qu'à Saumur et communes limitrophes, ne fait pas de politique avancée, pas d'influence dans les milieux où il pénètre	3 800
Tirage total des titres centristes					5 800
Tirage total des titres anticartellistes					116 975
Le Réveil démocratique de Maine-et-Loire (fin le 26 mai 26, remplacé par 3 autres journaux)	Angers	hebdomadaire	organe du parti républicain radical	Lepicier, Peyret, Herard	6 500
Le Réveil baugeois	Baugé	hebdomadaire	organe du parti radical	Herard, avocat	
Le Réveil choletais	Cholet	hebdomadaire	radical puis républicain modéré à partir d'octobre 1925	Robert, instituteur (jusqu'en octobre 1925)	1 200
Tirage total des titres cartellistes					7 700

Après avoir montré une prépondérance générale de la presse anticartelliste, nous allons étudier plus en détail ses rapports de dépendance réciproque avec le monde politique.

II) Des organisations politiques dépendantes de la presse ?

Une organisation politique sans relais médiatique n'avait que peu de chance d'accroître son audience dans l'opinion publique. Sous la Troisième République, toutes les initiatives dans le champ politique avaient leur pendant dans le champ médiatique. Exposer une doctrine, informer ses sympathisants étaient des contraintes incontournables, qui faisaient parfois des journaux les pivots, et non les auxiliaires, des initiatives politiques, notamment en province. La nébuleuse radicale étudiée par Serge Bernstein, associant journaux et comités électoraux, avait son pendant à droite de l'échiquier politique¹.

A) Des initiatives politiques adossées aux journaux

Il n'était pas rare, dans les années Vingt, que les locaux des journaux fussent de véritables centres d'impulsion d'initiatives politiques.

1) Les locaux des journaux, des points d'appui aux initiatives politiques

Si les organisations politiques nationales se lançaient à Paris, où elles développaient souvent assez rapidement un maillage du territoire parisien, la recherche de relais en province passait très fréquemment par les journaux, en raison de la très faible structuration locale de la droite au sortir de la Grande guerre. Au moment de sa fondation, la LRN, délégua à des journaux le soin de centraliser les adhésions à la ligue. *Le Phare de la Loire* de Maurice Schwob, fut le premier relais de la LRN à Nantes, distribuant les cartes d'adhérents de la LRN et recevant les cotisations des nouveaux militants², de même que les journaux *L'Eclair de l'Est* et *L'Impartial de l'Est* en Meurthe-et-Moselle³.

¹ BERSTEIN S., *Histoire du parti radical*, t.I, *La Recherche de l'âge d'or, 1919-1926*, t.II, *Crise du radicalisme, 1926-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980-1982

² AN, fonds Millerand, 470AP88, lettre de Maurice Schwob du 11 novembre 1924. En trois jours, du 7 au 10 novembre, le journal reçut plus de 200 adhésions. Les demandes continuant à affluer, Maurice Schwob demanda à Millerand que le secrétariat de la LRN lui envoie davantage de cartes d'adhésion à la ligue

³ *L'Eclair de l'Est* du 6 décembre 1924 et *L'Impartial de l'Est* du 20 novembre 1924. Ce dernier quotidien prend le sous-titre « Organe de la LRN » à partir du 18 décembre 1924.

Les bureaux des journaux pouvaient également accueillir, un certain temps, ceux d'organisations politiques. En Meurthe-et-Moselle, l'URE, la nouvelle organisation politique de tendance libérale et démocrate-chrétienne, était significativement située dans le voisinage immédiat de *La Croix de l'Est*, à Nancy, signe de sa proximité avec l'évêché¹.

C'est dans le Puy-de-Dôme que cette proximité et cette imbrication entre initiatives politiques récentes et presse sont les mieux connues.

2) L'exemple de l'organisation des modérés dans le Puy-de-Dôme autour du quotidien *L'Avenir du Puy-de-Dôme* : d'une dépendance de fait à une collaboration recherchée

L'Avenir du Puy-de-Dôme joua le premier rôle dans la mise sur pied des listes de Bloc national en 1919 comme en 1924. Comme l'affirmait la *Fédération des Républicains Démocrates du Puy-de-Dôme* à son Congrès de 1923, ce journal constituait dans le département « *une force politique de première importance* », et l'élection de trois candidats de Bloc national en 1919 lui était directement attribuée². A la tête du journal se trouvait Gabrielle Dumont, veuve d'Ambroise Dumont, son fondateur.

De 1924 à 1926, la correspondance suivie que Jacques Bardoux entretint avec elle montre la poursuite d'un rôle politique prééminent lors des périodes électorales. Bardoux devait en effet s'assurer de la publicité du quotidien en faveur des candidats soutenus par le PRF. La collaboration entre Bardoux et *L'Avenir du Puy-de-Dôme* remontait à l'année 1923³. Son implantation politique dans le Puy-de-Dôme fut, dès le départ, envisagée en collaboration avec Dumont. Dès août 1924, elle lui fournit les noms d'un certain nombre de « *braves gens, sages et pondérés* » résidant à Clermont et dans le département, qui pourraient servir de correspondants locaux à l'embryon de parti qu'il constituait⁴. En retour, Bardoux mettait à disposition de Dumont ses contacts politiques, notamment au sein de la LRN et des parlementaires du « Plateau Central », pour l'aider à élargir la diffusion régionale de son quotidien. Cette collaboration se traduit par l'entrée de Bardoux au Conseil d'administration du journal en mars 1925⁵. Un nouveau pas dans le rapprochement

¹ Le siège social de l'URE était en effet situé au 1 rue du Manège à Nancy, celui de *La Croix de l'Est* au 3 rue du Manège.

² ADPDD, 7BIB 4036 : Le Bloc des gauches et les Républicains-Démocrates dans le Puy-de-Dôme. Rapport présenté par Robert Thomas au Congrès fédéral du 22 avril 1923, p.18-19

³ Cf. chapitre II.

⁴ AD PDD, fonds Bardoux, 142 J 359: lettre de Gabrielle Dumont à Bardoux, le 22 août 1924.

⁵ *Ibid.*, lettre de G. Dumont à Bardoux le 3 mars 1925 entérinant son entrée au CA du journal.

fut franchi quand la direction politique du journal fut confiée à Bardoux et à François-Marsal à partir du premier semestre 1927¹.

Cette proximité et ces échanges nombreux n'allaient pas sans une certaine forme de concurrence pour le contrôle de la politique locale. Ainsi, lors du lancement de la LRN, *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et le PRF se présentèrent tous deux comme les relais de la ligue dans le département, pour bénéficier de l'attractivité militante qu'elle exerçait alors. Par son entretient avec Millerand, Bardoux obtint que les adhésions à la LRN ne puissent se faire que par une adhésion préalable au PRF². Mais, preuve de la visibilité plus importante du journal dans le département, il accepta, en janvier 1925, que *L'Avenir du Puy-de-Dôme* pût recevoir dans ses bureaux des adhésions à la LRN, à la condition qu'il reversât l'ensemble des cotisations au PRF³. Le journal n'entendait pas abandonner son influence politique, ancienne, au nouveau parti et à l'ambition de Bardoux. Gabrielle Dumont estimait que ce dernier était trop loin du Puy-de-Dôme, en vivant à Paris, pour pouvoir juger des évolutions de la situation politique du département. Il devait s'en remettre à elle pour avoir des informations politiques locales, dénigrant au passage tout rôle au secrétaire général du PRF, Robert Thomas, qui informait en parallèle Bardoux de la situation locale⁴.

Du côté du PRF, la proximité affichée avec *L'Avenir du Puy-de-Dôme* donnait à la nouvelle fédération une coloration politique nettement plus conservatrice que ses ambitions politiques affichées, à savoir regrouper depuis les radicaux indépendants jusqu'aux républicains catholiques conservateurs. Son identification à *L'Avenir du Puy-de-Dôme* empêcha sans doute le PRF de capter une partie de l'électorat radical indépendant⁵. Les liens personnels de Bardoux avec *L'Avenir du Puy-de-Dôme* permettaient cependant au PRF de se passer d'une publication partisane propre puisque le quotidien conservateur lui assurait la publicité de chacune de ses actions ou prises de position politiques, ce qui était une priorité des partis et des ligues des années Vingt.

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142 J 362, lettre de Jacques Bardoux au président de la Fédération des républicains démocrates du Puy-de-Dôme, Icole, datée du 28 juin 1927.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142 J 359., lettre de Jacques Bardoux à Alexandre Millerand datée du 6 décembre 1924.

³ *Ibid.*, lettre de Jacques Bardoux à Gabrielle Dumont, le 13 janvier 1925.

⁴ AD PDD, fonds Bardoux, 142 J 228., lettre de G. Dumont à François-Marsal le 4 février 1926. Dans cette lettre, elle prend l'exemple d'une élection locale à Châteldon, pour laquelle Bardoux lui aurait envoyé des indications, alors que le candidat modéré pressenti s'était retiré depuis une semaine sans qu'il en soit au courant. Et de conclure : « *Il en sera toujours ainsi pour les choses locales : c'est nous plutôt qui pouvons prévenir Monsieur Bardoux de ce qui se passe et lui demander son avis* ».

⁵ AD PDD, fonds Bardoux, 142J360 : lettre de E. Thave, à Bardoux du 30 juin 1925 et du 27 juillet 1925. Dans l'arrondissement très à gauche de Thiers, le PRF était jugé trop conservateur, car trop lié à *L'Avenir du Puy-de-Dôme*.

B) Le relais des prises de position et des activités politiques dans la presse, enjeu fondamental des organisations politiques

1) « La production de l'événement politique » par la presse¹

Analysant une grande manifestation d'agriculteurs à Paris en 1982, Patrick Champagne remarque que « *le lieu réel où se déroulent les manifestations [...] n'est pas la rue, simple espace apparent, mais la presse (au sens large)* ». Ce qui compte, pour les organisateurs de manifestations, est que ces mobilisations soient « *donnée[s] à voir largement* » à l'opinion². Bien que cette manifestation se place à une époque de forte médiatisation de la vie politique, la remarque de Patrick Champagne peut être étendue à l'ensemble de l'activité politique, y compris à la période de l'entre-deux-guerres, comme le montrent les efforts faits par les organisations politiques d'alors en direction de la presse.

En effet, dans la compétition au sein du champ politique à l'intérieur d'un Etat, et particulièrement en régime de démocratie parlementaire, les rapports de force entre acteurs sont essentiellement symboliques, et visent à faire partager par le plus grand nombre une certaine vision du monde social. Dans ce contexte, l'acteur qui pèse politiquement est celui qui s'exprime au nom de catégories sociales diverses dans l'espace public, essentiellement par la presse comprise au sens large³. Les organisations politiques des années Vingt se montraient très sensibles au fait d'avoir des relais dans la presse. Nous assistons notamment, sous le Cartel des gauches, à la mise en place de services de presse en relation avec un large réseau de journaux affiliés, et destinés à produire et à diffuser de l'information politique sur l'ensemble du territoire.

¹ CHAMPAGNE Patrick, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, juin 1984

² *Ibid.*, p.28

³ CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990, p.17-18

2) L'enjeu de la production de l'information politique et de sa diffusion : les services de presse des partis

a) Un précurseur, le *Bulletin quotidien*

Lancé en 1920, le *Bulletin quotidien de la Société d'études et d'informations économiques*, fut le premier quotidien français d'informations économiques à destination du patronat et financé, du moins dans un premier temps, par le *Comité des Forges*¹. André François-Poncet, contacté par le délégué général du comité, Robert Pinot, rencontré pendant la guerre, se vit attribuer en 1919, sous son entière responsabilité et avec une totale marge de manœuvre, la réorganisation de ce service d'informations. En mai 1920, il fonda avec Jacques Bardoux, qui en était le président, la *Société d'études et d'informations économiques* (SEIE), qui publia le *Bulletin quotidien*, formellement distinct du *Bulletin du Comité des Forges* qui continua de paraître séparément². André François-Poncet fut le dirigeant effectif du *Bulletin*, en tant qu'administrateur délégué, jusqu'à son élection en tant que député en 1924, date à laquelle il fut remplacé par Emile Mireaux. L'ambition du nouveau quotidien était plus large que celle du bulletin du *Comité des Forges*³. Comme l'agence de presse Havas, le *Bulletin* étudiait les faits de l'actualité économique et sociale en France comme à l'étranger, grâce à un réseau de correspondants. Si le but premier de la feuille était bien l'information économique, la SEIE accompagnait la présentation des faits de ses commentaires, qui ne cachaient pas leur engagement politique, tout en mentionnant les opinions contraires, sous la forme de revues de presse fournies. Cette feuille dactylographiée et reprographiée quotidienne, forte de plusieurs dizaines de pages, était distribuée par cyclistes chaque jour vers midi à environ un millier de personnalités du monde de la politique et des affaires⁴.

Après la victoire du Cartel, les organisations politiques modérées mirent sur pied ce genre de service de presse pour relayer leur propagande en direction de l'opinion dans l'ensemble du pays. La LRN se dota, dès sa création, d'un tel service.

¹ BERGEY Françoise, « André François-Poncet, des réseaux intellectuels à l'expérience du journalisme économique au service des entrepreneurs », in RICHARD Gilles et DARD Olivier (dir.), *Les permanents patronaux, éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat en France dans la première moitié du XXe S.*, Metz, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Europe occidentale, 2005, p.76. Le *Bulletin quotidien* s'appuya à ses débuts sur le service d'information interne du Comité des Forges, qui dressait des statistiques annuelles des productions de la métallurgie française, et observait les informations économiques de l'étranger.

² Mais le *Comité des Forges*, malgré les dénégations de François-Poncet aida très vraisemblablement cette entreprise de presse, au moins à ses débuts : *Ibid.*, p.85.

³ *Ibid.*, p.83-84

⁴ *Ibid.*, p.85 et JEANNENEY J.-N., *La Faillite du Cartel*, op. cit., p.164

b) Le service de presse de la LRN, principal instrument de la propagande politique de la ligue

Au moment de sa création, la LRN ambitionnait de centraliser l'argent électoral des républicains modérés, et d'être le centre d'impulsion de l'ensemble de l'opposition anticartelliste, notamment concernant sa propagande dans l'opinion. Elle se dota d'un service de presse et rechercha rapidement à nouer des liens avec de nombreux titres de province. Lors du premier congrès de la ligue, en novembre 1925, Emmanuel Brousse affirma que « *l'agence de presse* », constituée au siège de la ligue, adressait deux à trois fois par semaine plusieurs articles, entrefilets ou nouvelles, sous le titre de « La semaine politique », à 640 journaux de Paris et de province, dont, assurait-il, 586 les reproduisaient régulièrement dans leurs colonnes¹. Mais le nombre de journaux « servis » était vraisemblablement plus proche 300 titres que de 600². La ligue assurait aussi aux journaux de province affiliés un abonnement gratuit à *L'Avenir*, à *L'Eclair* et à *La Victoire*, quotidiens dans lesquels ils pouvaient puiser articles et informations³. Dans certains départements, ce service de presse pouvait être adressé à une douzaine de titres différents. Certains d'entre eux auraient refusé de publier les articles reçus de la ligue, de peur qu'un autre journal local ne publie le même, ce qui n'aurait pas manqué de provoquer un effet fâcheux sur leur lectorat qui devait ignorer que ces informations venaient directement d'un parti ou d'une ligue particuliers⁴. Le délégué à la propagande de la LRN pour l'Ouest, Ratier, nota au retour d'une tournée régionale en mai 1925, que la presse de province était moins encline qu'auparavant à insérer les communiqués politiques de la ligue⁵.

A partir du dépouillement exhaustif de la presse anticartelliste retrouvée dans nos départements d'étude, nous avons étudié la circulation des articles signés par les principaux propagandistes de presse de la LRN. Emmanuel Brousse, le secrétaire général de la ligue, écrivait régulièrement des articles à destination de la presse de province. Paul Allain était

¹ AN, fonds Millerand, 470AP89 : compte-rendu des travaux de la LRN en 1924 et 1925.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J228 : lettre de Jean-Paul Worms à Bardoux, datée du 10 décembre 1925, Ecrivain à Bardoux dans le cadre du conflit opposant G. Dumont et Charles-Emmanuel Brousse, le fils du secrétaire général de la LRN, Jean-Paul Worms nous apprend que ce dernier avait été recruté comme « *l'informateur parlementaire* » du service de presse de la LRN, dont la « *Semaine politique* » était envoyée tous les lundis à 300 journaux.

³ AN, fonds Millerand, 470AP87 : lettre de Brousse à Millerand, datée du 7 juin 1925. La LRN fournissait également un abonnement des *Tablettes d'un spectateur* et du *Loup garou*, vraisemblablement des feuilles d'information culturelle plus que politique.

⁴ *Ibid.* : ce reproche était remonté de certains journaux locaux à Millerand, qui en fit part à Brousse. Ce dernier répondit que le service de presse de la ligue envoyait entre 6 et 10 articles ou entrefilets hebdomadaires, et qu'il ne pouvait pas envoyer des articles différents à chaque journal.

⁵ AN, fonds Millerand, 470AP87 : note de Millerand suite à une entrevue avec Ratier, datée du 3 juin 1925.

membre du service de presse de la LRN¹. André François-Poncet, Pierre Fervaque, puis Emile Buré à partir du 18 novembre 1925, avaient en charge les éditoriaux dans *L'Avenir*, dont l'abonnement, nous l'avons vu, était offert à de nombreux journaux. Le tableau ci-dessous montre les relais de la LRN dans la presse de chacun de nos départements. Nous n'avons pris en compte que les articles signés et identifiés, et non l'insertion éventuelle de passages de la « Semaine politique », le plus souvent anonymes. La LRN était en contact avéré avec 13 titres de presse anticartellistes sur les 44 dépouillés, soit près du tiers de l'ensemble, et notamment dans la moitié des titres de la presse ardéchoise (5 sur 9) et de Meurthe-et-Moselle (4 sur 8).

Département	Journal	Auteur(s)
Ardèche	Le Courrier de Tournon	François-Poncet, Brousse
	Le Journal d'Annonay	Fervaque, Buré
	Le Journal du Teil	François-Poncet, Brousse
	L'Echo de Largentière	François-Poncet, Brousse, Allain
	L'Impartial ardéchois	Allain, Brousse
Maine-et-Loire	L'Echo saumurois	François-Poncet, Brousse, Allain, Fervaque, Buré
Meurthe-et-Moselle	La Croix de l'Est	Brousse
	L'Avenir toulois	Allain, Brousse, Buré
	L'Eclair de l'Est	Brousse
	L'Impartial de l'Est	François-Poncet, Fervaque, Buré
Puy-de-Dôme	Le Courrier du PDD	Brousse
Rhône	Le Petit Montagnard	François-Poncet, Brousse, Fervaque, Buré
	Le Sud-Est républicain	François-Poncet

Par ailleurs, les notes de police de la Sûreté mentionnent souvent les « *instructions précises* » que la LRN donnerait aux « *journaux adhérents de Paris et de province* » pour qu'ils « *exploitent* » tel ou tel sujet d'actualité contre le Cartel des gauches, laissant penser à une véritable nationalisation des attaques anticartellistes². Mais, malgré les liens financiers liant certains titres de presse à la LRN, les journaux gardaient une grande autonomie

¹ AN, fonds Millerand, 470AP89 : nous avons trouvé sa signature dans des éditions de la « Semaine politique » du service de presse de la LRN.

² AN, F7 12953 (1), notes Jean : note datée du 21 février 1925. Il s'agissait alors de dénoncer des désaccords entre socialistes et radicaux au sujet de projets de lois sur les bénéfices agricoles et sur les effets de l'amnistie sur une hausse constatée de la criminalité. De telles campagnes se seraient reproduites, selon ces notes, en avril 1925 contre Herriot, qui aurait traité un ancien combattant d'épileptique (note du 1^{er} avril 1925) ; en septembre 1925 pour dénoncer le retour du Cartel sur la scène parlementaire (note du 17 septembre 1925) ; en octobre 1925 contre le général Sarrail et sa gestion du mandat syrien (note du 22 octobre 1925) ; en décembre 1925 contre les projets financiers de Loucheur (note du 10 décembre 1925) ; en février 1926 contre les retards de la Chambre dans le vote du budget (note du 6 février 1926) ; en mai 1926 contre « l'inertie gouvernementale » (note du 18 mai 1926), en faveur du programme d'économie de Louis Marin en juin 1926 (note du 7 juin 1926).

éditoriale, et étaient loin de n'être que de simples courroies de transmission des organisations politiques.

Preuve de l'importance de ce lien entre organisations politiques et presse, Louis Marin tenta de développer le même type de relations durables entre la FR et les journaux de l'ensemble du pays lors de son arrivée à la tête du parti.

c) *La Nation*, organe de la FR et service de presse à part entière

Dans un courrier adressé à François de Wendel, Marin expliquait qu'en tant que nouveau président de la FR, une de ses priorités était de mettre le parti « *en relation permanente avec la presse locale et la presse régionale* »¹. Le renouvellement du *Bulletin de la Fédération républicaine*, renommé *La Nation* au 1^{er} juillet 1925, s'inscrivait dans cet objectif. La « *confection et la diffusion d'un bulletin du parti* » était une des préoccupations centrales de la nouvelle équipe dirigeante de la FR². Dans son esprit, l'organe du parti ne devait pas se contenter de relayer sa vie interne³, rôle dévolu aux bulletins régionaux ou départementaux, mais de donner la « *nourriture politique* » nécessaire aux militants pour qu'ils puissent défendre les prises de positions du parti dans la population. *La Nation* publiait donc chaque semaine des résumés de l'actualité, des articles présentant la doctrine de la FR, et des réfutations des attaques dont elle était l'objet⁴. Marin liait clairement l'existence du parti et celle d'un organe de presse : seul celui-ci permettait au parti d'exister auprès des fédérations départementales et, plus largement, auprès de l'opinion. Son contrôle conférait au groupe qui l'assurait une place prédominante dans le parti⁵. Dès octobre 1925, la FR aurait développé des relations avec plus de 400 journaux dans tout le pays pour publier ses communiqués⁶. Si l'on suit les indications du secrétaire général du parti, Jean Guiter, le tirage propre de *La Nation* aurait plus que décuplé dans l'ensemble du pays, passant de 3 000 à 40 000 exemplaires en un an, entre juillet 1925 et juillet 1926⁷.

La Nation était à la FR ce que son service de presse était à la LRN, qui n'avait pas de bulletin politique propre. Preuve de l'insuffisance constatée de ce type de diffusion de

¹ AN, fonds François de Wendel, 190AQ29 : lettre de Marin datée du 1^{er} septembre 1925.

² VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres*, op.cit., p.238

³ Cette recension de l'activité du parti fut d'ailleurs limitée aux années 1925-1926, et fut abandonnée par la suite : *Ibid.*, p.8

⁴ *Ibid.*, p.238. *La Nation* exprimait les opinions politiques de Marin et de ses proches, et ne mentionnait pas les dissensions internes au parti, à l'exception, nous le verrons, de la polémique avec Laurent Bonnevey en mai 1926.

⁵ *Ibid.*

⁶ *La Nation*, 25 octobre 1925.

⁷ Mais William D. Irvine corrige ce chiffre à 10 000 : cf. IRVINE W. D., op. cit., p.37-39

contenus politiques, Henri de Kerillis jugea nécessaire de reprendre cet effort de propagande en créant, le *Centre de propagande des républicains nationaux* (CPRN), qui renoua avec l'ambition initiale du service de presse de la LRN, mais avec plus de constance et de succès. Editant des brochures, des affiches et une revue, *Document*, le CPRN s'était également doté d'un bulletin de presse servi gratuitement à plus de 300 journaux¹.

Au-delà de l'organisation de services de presse et de la diffusion d'articles et d'entrefilets politiques, les organisations anticartellistes furent à l'origine d'un certain nombre de créations nouvelles ou de prises de contrôle de titres de presse.

¹ BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p. 493-494. Cf. chapitre XIII pour plus d'informations sur le CPRN.

III) Les initiatives anticartellistes de contrôle de la presse

Le contrôle d'un organe de presse apparaissait comme une condition *sine qua non* de l'activité politique. Chacune des organisations politiques nationales cherchait à contrôler un journal. Du côté des organisations modérées, Millerand et la future LRN jetèrent leur dévolu, à l'été 1924, sur *L'Avenir* ; Louis Marin créa *La Nation* ; l'ALP et le PRDS conservaient leurs bulletins hebdomadaires, à la diffusion beaucoup plus restreinte. Du côté des ligues, la création d'un titre de presse semblait à la fois une des conditions et un symbole d'une indépendance politique acquise : *Le Nouveau siècle* servit de base à Valois pour lancer *Le Faisceau*, en rompant avec l'AF, et *Le National*, hebdomadaire des JP permit à Taittinger d'affirmer son autonomie politique suite à l'officialisation de la rupture de sa ligue avec la LDP. Ces initiatives prirent place dans un champ journalistique déjà saturé, ce qui explique les difficultés rencontrées par la plupart de ces nouvelles publications.

A) L'essor de la presse partisane sous le Cartel des gauches et ses limites dans un champ éditorial saturé

La LRN fut la première organisation anticartelliste à intervenir dans le champ médiatique dès avant son lancement officiel. Elle bénéficiait pour cela de moyens financiers importants, sans commune mesure, au départ, avec les autres ligues ou partis politiques.

1) La LRN et *L'Avenir*, chronique d'un échec politique et journalistique

a) La prise de contrôle de *L'Avenir* par la LRN

Avant d'être acheté par la LRN, *L'Avenir* était un quotidien parisien du matin appartenant à un industriel, Henri Lillaz, paru pour la première fois le 30 octobre 1918¹. Pendant la législature du Bloc national, il était politiquement proche du PRDS, et était inspiré par Charles Chaumet, membre de son conseil d'administration et directeur politique

¹ Ces informations proviennent de l'historique du journal réalisé dans une note de police datée du 23 juin 1925 : AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189.

du journal, par Louis Barthou et par Maurice Ajam. En raison de ses tirages insuffisants et de son incapacité à trouver sa place dans la presse parisienne, la société d'exploitation du journal fut mise en liquidation à compter du 23 juin 1924. La LRN aurait alors racheté à Henri Lillaz, pour 600 000 francs, son droit à l'exploitation du journal pour en faire l'organe de la future LRN¹. Le rachat eut lieu en octobre 1924, et André François-Poncet fut nommé rédacteur en chef du journal, dont il commença à rédiger l'éditorial quotidien à partir du 13 octobre 1924. *L'Avenir* resta d'une dimension modeste, publié sur 4 pages, sans photographies ni caricatures, signe de moyens financiers limités, contrairement aux accusations du *Quotidien*, qui voyait en lui son rival politique².

D'octobre 1924 à octobre 1925, les éditoriaux du journal furent confiés à des membres parmi les plus influents du PRDS, à savoir, en plus de François-Poncet, à Albert Mamelet, le secrétaire général du parti, défenseur d'une ligne politique modérée, favorable à la concentration avec les radicaux, mais également, pour quelques uns, à Pierre-Etienne Flandin. André François-Poncet fut suppléé par Pierre Fervaque de juillet à début octobre 1925, le temps qu'il écrive ses *Réflexions d'un Républicain moderne*, parues en 16 articles dans le journal sur la même période. A partir du 19 novembre 1925, ce fut Emile Buré, nouveau directeur et rédacteur en chef du journal, qui les signa, suite à la fusion de son journal, *L'Eclair*, avec *L'Avenir*.

Le sous-titre du journal, faisait figure de programme de la LRN et définissait les grandes lignes des critiques à l'encontre du Cartel : « *La démocratie contre la démagogie, la liberté contre les sectaires, la Patrie contre l'Internationale* ». Dans le triple contexte de naissance de la LRN, début novembre 1924, de la campagne entreprise par Millerand dans le pays en vue des municipales de 1925, et de la peur communiste suite au défilé parisien du 23 novembre 1924, les tirages de *L'Avenir* augmentèrent rapidement, passant de 8 000 exemplaires seulement en novembre 1924 à 25 000 fin décembre 1924, soit un tirage multiplié par 3 en deux mois d'existence³. Mais ces bons résultats initiaux firent long feu.

¹ AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police du 15 octobre 1924. Parmi les contributeurs auraient figuré François-Marsal, François-Poncet et Maginot.

² AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police datée du 23 juin 1925. *Le Quotidien* avait mis en avant les liens de *L'Avenir* avec le Comité des Forges, celui des Houillères et avec les Compagnies d'assurances, lui permettant de vivre sur un budget de 15 millions de francs, ce qui semble hors de proportion avec les résultats et la forme classique du quotidien.

³ AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police datée du 24 décembre 1924.

b) L'échec de *L'Avenir* et sa fusion avec *L'Eclair* d'Emile Buré

Les résultats de *L'Avenir* déçurent rapidement les dirigeants de la LRN¹. Dès le mois d'octobre 1925, ses tirages étaient redescendus à 15 000 exemplaires quotidiens², alors que les fonds employés pour combler les déficits du journal plombaient les finances de la LRN³. Emmanuel Brousse reconnut cet échec en novembre 1925. La LRN et, plus largement, l'opposition anticartelliste, manquaient toujours d'un « *grand quotidien* », un « *organe populaire* » qui, à l'instar du *Quotidien*, pris en modèle, serait « *répandu à profusion dans tout le pays* »⁴. Les articles « *d'une haute tenue littéraire* » de François-Poncet dans *L'Avenir*, et ceux « *pleins de verve et de mordant* » de Buré dans *L'Eclair*, en raison de leur lecture exigeante, n'atteignaient pas les classes populaires. Parmi les autres quotidiens soutenant la cause des républicains nationaux, il citait *Le Temps*, *Le Journal des Débats*, *L'Echo de Paris*, *La Liberté* et *La Victoire*. Mais chacun d'eux ne prêchait, selon lui, qu'à des convertis. Gustave Hervé, suite à la défaite de Reynaud et Kerillis dans la Seine, reprocha aux « *élites sociales* » de l'opposition de ne s'adresser, dans leur presse, qu'à « *la clientèle conservatrice, patriote et catholique* », déjà politiquement acquise à l'opposition, et non aux « *milieux ouvriers où il y a tant de braves gens égarés* »⁵. Brousse estimait à 30 millions de francs la somme nécessaire au financement d'un tel quotidien populaire, mais accusait la « *partie la plus aisée de la population* » de ne pas vouloir faire les « *sacrifices nécessaires pour aider dans leur œuvre ceux qui défend[aient] avec intrépidité les intérêts généraux de la nation, sa sécurité et le bon ordre* »⁶.

Devant cet échec et la relative pénurie financière de la LRN à partir de l'automne 1925, les négociations reprirent entre la LRN et Emile Buré, dont le quotidien *L'Eclair*

¹ AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police datée du 31 janvier 1925 : Millerand aurait été rapidement déçu par les éditoriaux de François-Poncet, écrits dans un style qui ne pouvait toucher que l'élite intellectuelle et non le grand public. Il aurait en conséquence décidé d'arrêter la participation de la ligue aux frais d'affichage du journal, estimés à 400 000 francs. La note de police précise que cette information viendrait d'une indiscretion du chroniqueur parlementaire de *L'Avenir*, M. Dolfus.

² AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police datée du 8 octobre 1925.

³ AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police datée du 21 novembre 1924. Dès novembre 1924, la LRN aurait renfloué *L'Avenir* et *L'Eclair* de 200 000 francs chacun. Mais Brousse, dans une lettre à Millerand du 18 juin 1925, parle d'une subvention plus modeste, de 20 000 francs, à *L'Eclair* : AN, fonds Millerand, 470AP87 : lettre de Brousse à Millerand, le 18 juin 1925.

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP89 : compte-rendu des travaux de la LRN en 1924-1925.

⁵ « Mauvaise journée », Gustave Hervé, *La Victoire*, le 29 mars 1926.

⁶ AN, fonds Millerand, 470AP89 : compte-rendu des travaux de la LRN en 1924-1925.

connaissait également des difficultés financières¹. Des pourparlers entre la LRN et Buré avaient eu lieu dès le rachat de *L'Avenir* en octobre 1924, pour qu'il en prît la direction, mais ils avaient échoué en raison de sa trop grande indépendance politique. Buré était un proche de Briand, ce qui était incompatible avec la ligne résolument anticartelliste de la LRN lors de sa création². Cependant, la LRN et *L'Eclair* avaient des liens importants : l'abonnement de *L'Eclair* était gratuitement servi par la ligue à sa presse affiliée, et Buré bénéficia de subventions de la ligue dès novembre 1924³. *L'Eclair* présentait peu ou prou le même profil que *L'Avenir*, avec un tirage à peine supérieur⁴. Mais Buré était une signature connue et appréciée du journalisme parisien, et il s'était fait remarquer par la publication du rapport secret sur le réarmement allemand, qui lui avait valu des poursuites du gouvernement Herriot. Devant les résultats jugés décevants de *L'Avenir*, les discussions reprirent. La fusion des deux journaux fut effective le 18 novembre 1925, date à laquelle *L'Eclair* cessa de paraître : Buré devenait « directeur-rédacteur en chef » de *L'Avenir*⁵. Cette fusion témoignait d'une évolution politique de la LRN, plus disposée depuis l'arrivée au pouvoir de Briand, à une formule de concentration républicaine⁶. Mais elle n'améliora pas la situation du journal. Les lecteurs de *L'Eclair* n'auraient pas massivement suivi Buré⁷, et les difficultés financières de la LRN réduisirent drastiquement son soutien à *L'Avenir*. Emmanuel Brousse supprima, au printemps 1926, la « *presque totalité des subventions aux journaux de province* » et celle de *L'Avenir* passa, mensuellement, « *en accord avec M. Billiet* », de 20 000 à 10 000 francs⁸.

La prise de contrôle de *L'Avenir* ne fut pas un succès probant pour la LRN. Faute de moyens financiers et de persévérance, elle échoua à en faire un grand quotidien populaire.

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J104 : lettre d'André François-Poncet à Bardoux, datée du 15 octobre 1925, dans laquelle il évoque les grandes difficultés financières de *L'Avenir* : « *Les fonds sont bus. Nous songeons même à fermer boutique devant la carence de nos amis* ».

² AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police datée du 30 décembre 1924.

³ Cf. note 109 à la page précédente. A noter que ces subventions n'assuraient pas un contrôle de la ligne politique du journal par la LRN : en juin 1925, *L'Eclair* soutint la candidature de Léon Daudet alors que la LRN avait donné son investiture à Anatole Manceau.

⁴ AN, F7 12953 (1), notes Jean : tirages de certains titres de la presse parisienne au 5 janvier 1925.

⁵ *L'Avenir*, le 18 novembre 1925.

⁶ AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police datée du 10 octobre 1925. Cette note prétendait, au conditionnel, que « *M. Briand ne serait pas étranger aux pourparlers qui ont eu lieu ces derniers temps entre M. Buré et les chefs de l'opposition et que cette combinaison journalistique ne serait autre que son œuvre personnelle* ». S'il ne nous ait pas possible d'accréditer ou d'invalider cette hypothèse, faute de sources, il n'en reste pas moins que les liens personnels entre Briand et Buré étaient réels, et nous avons déjà évoqué le soutien presque constant que Buré lui accorda quand il fut président du Conseil, encourageant l'opposition à soutenir ses tentatives de concentration politique et de redressement financier.

⁷ AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 253, dossier 4189 : note de police datée du 10 février 1926.

⁸ AN, fonds Millerand, 470AP87 : lettre de Brousse à Millerand sur la situation de la ligue, datée du 15 mai 1926. Brousse souhaitait encore réduire cette subvention à 5 000 francs.

Au final, *L'Avenir* ne se distinguait pas tellement des autres titres de presse affiliés à la ligue. Comme eux, il bénéficia de ses subventions, de plus en plus limitées à partir de l'automne 1925. Ces mêmes difficultés touchèrent, avec des nuances, les titres créés par les ligues activistes nées sous le Cartel des gauches.

2) La création d'un journal comme acte d'émancipation politique : les ambitions du *Nouveau siècle* de Valois et du *National* de Taittinger

a) *Le Nouveau siècle* de Georges Valois, de l'hebdomadaire ambitieux au quotidien ruineux

Venu de *L'Action française*, Georges Valois décida de s'affranchir progressivement du quotidien et de la ligue royalistes. Il adossa son ambition politique à un nouvel hebdomadaire, qu'il fonda le 25 février 1925, avec Hubert Bourgin : *Le Nouveau siècle*. A l'instar de la *Chronique des ligues nationales* de ce dernier, il ambitionnait de faire le lien entre toutes les ligues nationales. Jusqu'en octobre 1925, Valois mena de front son activité journalistique au *Nouveau siècle* et à *L'Action française*, où il continuait à écrire des articles hebdomadaires. La rupture avec Maurras intervint à ce moment-là, et Valois entreprit de créer un mouvement davantage porté vers l'action pour renverser le régime, *Le Faisceau*, dont le *Nouveau siècle* devenait *de facto*, l'organe.

Dès l'été 1925, Valois avait entrepris de transformer le *Nouveau siècle* en quotidien, et de le diffuser dans les milieux ouvriers de la banlieue parisienne. Grâce à ses soutiens financiers, dont certains étaient auparavant des financeurs de l'AF, *Le Nouveau siècle* parvint à devenir quotidien à partir du 7 décembre 1925. Il cessa alors de faire la chronique des autres ligues nationales pour se concentrer uniquement sur l'activité et les idées politiques du *Faisceau*¹. Le choix de Valois de transformer son journal en quotidien et son ambition de le diffuser largement dans les milieux populaires² l'obligea à trouver des soutiens financiers nombreux et généreux. Sur l'ensemble de l'année 1926, Valois aurait dépensé 8 millions de francs pour maintenir *Le Nouveau siècle* quotidien³. Suite à la

¹ Observation notée lors du dépouillement du *Nouveau siècle* et de son passage d'hebdomadaire à quotidien le 7 décembre 1925.

² En mai 1926, il fit un numéro du *Nouveau siècle* spécialement pour les populations de banlieue parisienne, tiré à 20 000 exemplaires, dont la vente devait être organisée dans les gares de banlieue : cf. AN, F7 13208 : note de police du 2 mai 1926.

³ AN, F7 13208 : note de police du 8 décembre 1926. Concernant le tirage du *Nouveau siècle*, les rapports de police sont assez contradictoires. Un rapport du 9 janvier 1926 indique un tirage à 40 000 exemplaires dont la moitié partaient en bouillonnage, quand la direction du journal annonçait au même moment 20 000

campagne de dénigrement entreprise contre lui par *L'Action française* à partir de janvier 1926, et avec le retournement de la conjoncture politique suite au retour de Raymond Poincaré aux affaires, de nombreux soutiens financiers lâchèrent Valois, qui ne put maintenir la périodicité quotidienne du *Nouveau Siècle*. Le journal devint tri-hebdomadaire à partir de novembre 1926, avant de disparaître en mars 1928, miné par les divisions internes du *Faisceau*¹.

Avec une ambition initiale moindre, le *National* de Taittinger, parvint à s'inscrire durablement dans le paysage de la presse de l'entre-deux-guerres.

b) *Le National*, l'hebdomadaire identitaire de Taittinger et de ses JP²

Déjà rédacteur en chef de *La Liberté*, Pierre Taittinger décida de répondre à la transformation du *Nouveau Siècle* en un quotidien par Valois en créant un hebdomadaire propre aux JP, le *National*, dont le premier numéro parut le 10 janvier 1926, tiré à 25 000 exemplaires³. Cette création lui permettait aussi de consacrer la rupture de sa ligue avec la LDP du général de Castelnau, qui s'exprimait dans *L'Echo de Paris*. Cet organe avait pour but de faire le lien entre les différentes sections JP, dans la rubrique « Le courrier des ligues », et de « donner à leur propagande une forme doctrinale »⁴.

Le National était en lien direct avec *La Liberté* et était installé dans ses locaux. Taittinger en était le directeur, et il confia le poste de rédacteur en chef à Albert Orry, journaliste initialement proche des républicains socialistes mais qui se rapprocha de la droite pendant la guerre. Taittinger contrôlait entièrement un titre de presse, qu'il rêvait de transformer en quotidien, sans jamais sauter le pas pour des raisons d'ordre financier. En restant hebdomadaire, *Le National* ne connut pas les déboires financiers du *Nouveau siècle*, et poursuivit sa parution sans interruption jusqu'à la Seconde guerre mondiale.

abonnements, 35 000 ventes au numéro et 5 000 abonnements gratuits, le tout avec un bouillonnage inférieur à 20%, ce qui ferait un total de 53 000 exemplaires effectivement distribués. Un autre rapport, aux archives de la préfecture de police, estimait que le tirage du *Nouveau siècle*, quand il était quotidien, s'élevait à 45 000 exemplaires : APP, BA/1906 : rapport du 18 février 1927 faisant un historique complet du *Faisceau*, de la *Ligue du Franc-Or* et du *Nouveau siècle*.

¹ BELLENGER C. (*et alii*), *op. cit.*, p.541.

² Nous tirons l'essentiel des informations sur le *National* de la thèse de Jean PHILIPPET, *Le temps des ligues*, *op. cit.*, p.273-276.

³ AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 255, dossier 4208 : note de police datée du 8 janvier 1926.

⁴ AN, site de Fontainebleau, versements de Russie : versement 19940500, carton 255, dossier 4208 : note de police datée du 10 janvier 1926.

3) Les résultats modestes de ces aventures de presse des organisations politiques

Les organisations anticartellistes tâchèrent de contrôler chacune un organe de presse, et investirent beaucoup d'argent et d'énergie dans ce but. Le résultat fut pourtant décevant, tant sur le plan comptable que sur celui de la propagande. Les deux tentatives de création d'un grand quotidien, *L'Avenir* et *Le Nouveau siècle*, furent des échecs commerciaux qui mobilisèrent des capitaux importants. Aucun de ces journaux ne dépassa une diffusion de quelques dizaines de milliers d'exemplaires. Ils restaient des journaux d'opinion qui ne parvinrent pas, ou très sporadiquement pour *Le Nouveau siècle*, à conquérir un public populaire. Malgré les efforts consentis, leurs moyens financiers modestes les cantonnaient dans une présentation formelle classique, sans photographies, et épisodiquement quelques dessins de presse. Leur engagement politique et la tonalité polémique des articles n'étaient pas de nature à drainer un large public. Leur lectorat se cantonna à un public déjà convaincu.

Conscients des limites d'une presse strictement partisane, les milieux politiques entretenaient des relations plus indirectes avec de nombreux journaux de Paris et de province.

B) Presse « affiliée » ou presse « amie » : « l'argent caché »¹ de l'influence politique sur la presse

En 1923, Lucien Romier décrivait la naissance de l'UIE comme la concentration des « caisses de publicité » dont disposait chaque groupement industriel, afin de « disposer d'une force sociale considérable ». La commission d'enquête parlementaire sur le financement de la campagne électorale de 1924 ne permit pas d'en savoir plus sur le fonctionnement et l'attribution de ces sommes. Les milieux d'affaires, fédérations patronales, comités de l'industrie lourde et grandes banques, jouèrent cependant un rôle important de financement de la presse dans l'entre-deux-guerres.

¹ Nous reprenons ici le titre d'un recueil d'articles de Jean-Noël JEANNENEY : *L'Argent caché, milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard, 1981

1) Les subventions des milieux d'affaires aux journalistes

En février 1925, une note de la Sûreté indiquait des distributions d'argent du *Comité des Forges* et du « *Creusot* » envers les journaux et les journalistes qui s'engageaient à ne pas nuire à leurs intérêts¹. Ces distributions auraient été directement versées par l'intermédiaire d'André François-Poncet et d'Emile Mireaux. Nous avons trouvé une autre trace des liens d'argent entre milieux d'affaires et milieu du journalisme dans les archives de François de Wendel. En avril 1925, un journaliste du *Temps*, Victor Goedorp, en charge de la revue de presse du quotidien, lui dit son souhait, à cette tribune, de « *servir les idées qui [leur] [étaient] communes* ». Mais, prétextant une gêne financière passagère, il demanda à de Wendel s'il pouvait lui verser 3 000 francs². Il est rare de retrouver les traces d'un exemple si flagrant de rétribution pour service rendu, et de la vénalité tant dénoncée de la presse de l'entre-deux-guerres.

Si les milieux d'affaires finançaient directement la presse et les organisations politiques qui défendaient leurs intérêts, ces dernières avaient également des moyens financiers pour subventionner la presse. La LRN se servit de ses moyens financiers pour constituer un réseau de presse affiliée.

2) L'enjeu du contrôle et de la distribution du financement des activités politiques : l'exemple des subventions de la LRN à *L'Avenir du Puy-de-Dôme*

Le croisement des archives de Jacques Bardoux et d'Alexandre Millerand nous a permis de mettre au jour les liens d'argent que la LRN entretenait avec de nombreux titres de presse, à Paris comme en province³. L'affiliation de *L'Avenir du Puy-de-Dôme* à la LRN n'alla pas sans tensions ni quelques désillusions de la part de Gabrielle Dumont, sa directrice.

¹ AN, F7 12953 (1), notes Jean : note du 10 février 1925. Les journaux et les journalistes devaient par exemple s'engager à ne pas critiquer les armements lourds ou évoquer l'inutilité des cuirassés

² AN, fonds François de Wendel, 190AQ28 : lettre de Victor Goedorp à François de Wendel, datée du 29 avril 1925. Dans une autre lettre datée du 4 mars 1926, Victor Goedorp demande à nouveau à de Wendel de l'aider à sortir de sa gêne financière.

³ Concernant la presse parisienne, une note de police indique que la LRN aurait accordé une subvention de « *plusieurs centaines de mille francs[sic]* » au journal *La Victoire* de Gustave Hervé, pour l'aider à faire une « *active propagande* » contre le projet financier de la Commission des Finances de la Chambre des députés, passant notamment par l'impression et l'affichage d'immenses affiches dans le métro : cf. AN, F7 12954 (1), notes Jean : note du 26 janvier 1926.

Elle affirmait avoir été démarchée dès septembre 1924 par la future ligue Millerand pour servir ses intérêts dans le Puy-de-Dôme, contre la promesse de subventions. Elle se plaignait, en janvier 1925, de n'en avoir plus entendu parler depuis, malgré la publicité qu'elle avait faite des activités de la LRN¹. En février 1926, elle estimait avoir perdu des moyens financiers depuis que Bardoux l'avait incitée à être le relais de la LRN². Auparavant, elle recevait des subsides de ses « *bailleurs de fonds* », à savoir l'UIE, le *Comité des Houillères* et le *Comité des Forges*. Finançant la LRN à partir de l'automne 1924, ils refusèrent de continuer à verser cette somme, qui avait atteint jusqu'à 160 000 francs. Comme *L'Avenir du Puy-de-Dôme* était affilié à la ligue Millerand, Billiet, de Wendel et Peyerimhoff estimaient que G. Dumont devait désormais s'adresser à elle pour obtenir des subventions. Si des actions du journal furent bien achetées par la LRN, Dumont se plaignait qu'aucun argent frais nouveau ne fût injecté dans le journal pour favoriser son développement, argent qu'elle disait ne plus pouvoir trouver ailleurs³. Elle reprochait régulièrement à Bardoux l'incapacité de ses amis politiques ou de ses contacts dans les milieux d'affaires à réunir des sommes, qu'elle jugeait modestes, pour les investir dans son journal. Elle regrettait que Brousse, au nom de la LRN, ait refusé d'acheter pour 300 000 francs d'actions du quotidien⁴. Pour Bardoux, ces difficultés de financement de la presse et des partis étaient générales dans cette période de crise et les milieux d'affaires, dans l'incertitude des lendemains financiers et fiscaux, étaient peu disposés à investir leur argent⁵. Malgré les plaintes de Dumont, la LRN investit significativement dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*. Bardoux aurait obtenu de Millerand, en août 1925, une subvention de 120 000 francs pour le quotidien en échange d'actions du journal⁶. Dans les comptes financiers de la ligue, entre le 1^{er} et le 9 novembre 1925, figurait un versement effectif de 15 000 francs au journal⁷.

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de G. Dumont à Bardoux le 7 janvier 1925.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J228 : lettre de G. Dumont à François-Marsal, le 4 février 1926.

³ *Ibid.* : elle n'indique pas si l'achat d'actions en question fut fait au nom de la LRN en tant que telle, ou s'il s'agit d'actions prises personnellement, mais pour des sommes modestes, par Bardoux et Marsal eux-mêmes.

⁴ *Ibid.* : Somme qu'elle fut « *obligée, faute de mieux, de donner à Monsieur Worms* ». Il est très probable, bien que nous n'en ayons pas la certitude, que Jean-Paul Worms, auquel il est fait référence ici, soit un membre de la famille Worms, à la tête de l'entreprise de transports de matières premières et de chantiers navals du même nom, qui créa une banque d'affaires en 1928.

⁵ AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de Bardoux à G. Dumont le 6 juin 1925 : « *Vous n'avez qu'à regarder la Bourse et consulter les banquiers. On ne trouve de l'argent pour rien. Lorsque la livre est à la veille d'atteindre 150 francs et quand chacun prévoit une banqueroute de l'Etat ou des confiscations partielles, comment voulez-vous que les disponibilités soient considérables ?* »

⁶ AD PDD, fonds Bardoux, 142J39 : « *Livre de Saint-Saturnin* », note de Madame Jacques Bardoux à la date du 4 août 1925. L'entrevue entre Bardoux et Millerand eut lieu chez ce dernier, à Versailles, le 2 août.

⁷ AN, fonds Millerand, 470AP87 : situation financière de la LRN au 9 novembre 1925.

Dumont insistait par ailleurs sur le nécessaire secret qui devait présider au versement de ces subventions. Elle ne souhaitait pas que le quotidien radical, *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, qu'elle considérait comme son principal concurrent, puisse l'accuser de s'être vendue à la LRN. Cette discrétion était une condition non-négociable de l'acceptation de la prise de participation de la LRN au futur grand quotidien régional qu'elle souhaitait développer. La déconnexion avec les partis politiques était un gage d'avenir pour les organes de presse. En effet, elle estimait, dès juin 1925, que « rien ne prouv[ait], étant donné ce que nous voyons, que dans six mois Millerand ne [fût] pas aussi impopulaire que Poincaré »¹. Son « indépendance » officielle devait être conservée à tout prix, tant pour l'image du quotidien auprès de l'opinion que pour sa santé financière, un soutien politique pouvant s'arrêter à tout moment².

Les prises de position de Gabrielle Dumont n'allaient donc pas sans contradiction. Elle redoutait à la fois une proximité trop grande avec les organisations politiques, en l'occurrence la LRN, mais se plaignait de leurs investissements insuffisants dans son journal. Ces subventions s'élevèrent vraisemblablement à plusieurs centaines de milliers de francs. Si tous les titres de presse affiliés des autres départements ne firent pas l'objet de la même sollicitation de la part de la LRN, les dépenses pour les relations avec la presse devaient constituer le poste budgétaire le plus important de la ligue, dans lequel elle coupa drastiquement quand elle connut un certain nombre de difficultés financières.

Le département de la Meurthe-et-Moselle offre un autre cas de figure : celui d'un département acquis à la droite, siège de parlementaires parmi les plus influents de l'opposition, et de nombreuses entreprises industrielles disposant de fonds suffisants pour investir dans la presse. Les archives personnelles de Louis Marin et de François de Wendel nous permettent de suivre leurs interventions sur la presse quotidienne de ce département sous le Cartel des gauches.

3) Les multiples voies de l'influence politique : les recompositions de la presse quotidienne de Meurthe-et-Moselle sous l'œil vigilant des parlementaires de la FR

Avec trois quotidiens représentant les diverses tendances de droite en Meurthe-et-Moselle, il n'y avait pas de place pour un nouveau quotidien. Comme dans la presse

¹ AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de G. Dumont à Bardoux le 5 juin 1925.

² AD PDD, fonds Bardoux, 142J359 : lettre de G. Dumont à Bardoux le 19 juin 1925.

parisienne, le temps était plutôt au regroupement. Dans un contexte politique marqué par la « *concentration des idées* », suite au tournant de la FR sur le terrain religieux, il paraissait superflu à Louis Marin de maintenir en Meurthe-et-Moselle deux quotidiens proches de sa ligne politique¹. François de Wendel et lui entreprirent de fusionner les deux titres qui leur étaient politiquement favorables, l'un « *nettement modéré* », *L'Impartial de l'Est*, acheté par de Wendel en 1921 pour soutenir son implantation politique en Meurthe-et-Moselle², et l'autre « *plus spécialement catholique* », *L'Eclair de l'Est*³. *L'Impartial* connaissant un net déclin de sa diffusion depuis la guerre, leur choix se porta sur *L'Eclair de l'Est*, dont le tirage était au moins deux fois supérieur, et qui, grâce à sa connotation cléricale, « *a[vait] toujours su trouver de l'argent* »⁴.

Marin déplorait l'absence d'un grand quotidien régional pour soutenir les idées politiques de l'opposition en Lorraine. Il expliquait le succès commercial de *L'Est républicain* non par sa ligne politique, républicaine de gauche sans militantisme⁵, mais par sa capacité à s'approcher du modèle de la « grande presse » parisienne d'information. Avec la présence de « *la métallurgie, [d]es salines, [d]es filatures [et] [d]es papeteries* », ce projet de grand quotidien régional ne lui paraissait pas si difficile à financer, et pouvait, rapidement générer « *beaucoup d'argent* » aux investisseurs initiaux⁶. Il espérait que la fusion des deux quotidiens amorcerait la dynamique en faveur d'un grand régional de l'opposition qui, en atténuant « *le caractère trop nettement cléricale* » de *L'Eclair de l'Est*, serait l'organe de la FR en Lorraine⁷. *L'Eclair* était dirigé depuis 1907 par Paul Sordoillet, qui cumulait cette fonction avec celle de rédacteur en chef du journal⁸. Edouard de Warren, député proche de Marin, était l'administrateur délégué de son conseil d'administration⁹. Pour conduire à bien ce rapprochement, François de Wendel, déjà propriétaire de *L'Impartial*¹⁰, devint le principal

¹ AN, fonds François de Wendel, 190AQ29 : « Idées » de Marin sur la presse locale, annexées à une lettre datée du 12 août 1925.

² ESTRADA DE TOURNIEL Jérôme, *op. cit.*, p.521

³ AN, fonds François de Wendel, 190AQ29 : « Idées » de Marin sur la presse locale, annexées à une lettre datée du 12 août 1925.

⁴ ESTRADA DE TOURNIEL Jérôme, *op. cit.*, p.410

⁵ Le directeur et rédacteur en chef de *L'Est républicain* est, depuis 1911, René Mercier : cf. ESTRADA DE TOURNIEL Jérôme, *op. cit.*, p.152

⁶ AN, fonds François de Wendel, 190AQ29 : « Idées » de Marin sur la presse locale, annexées à une lettre datée du 12 août 1925.

⁷ *Ibid.* Le journal semble encore, en 1925, tenir lieu d'organisation politique des républicains de gauche du département, comme le montre son investissement dans le 2^e tour des élections municipales à Nancy en mai 1925 : cf. chapitre XI.

⁸ ESTRADA DE TOURNIEL Jérôme, *op. cit.*, p.151 et 423. Avant la guerre, signe de l'orientation catholique du journal, Paul Sordoillet avait été le vice-président du groupement de Meurthe-et-Moselle de l'ALP.

⁹ *Ibid.*, p.419

¹⁰ AN, fonds François de Wendel, 190AQ2 : lettre de François de Wendel à Chabanier, le directeur de *L'Impartial de l'Est*, le 13 juillet 1925. Dans cette lettre, de Wendel donne à Chabanier les consignes que

actionnaire d'une société anonyme, « La Presse de l'Est », fondée pour la création et la subvention des journaux, et notamment de *L'Eclair de l'Est*. A partir de 1925, il apporta à ce titre des « *concours financiers importants* » pour aider à son développement, jusqu'à devenir le décisionnaire en dernier recours des évolutions du journal¹, même s'il doutait de sa véritable capacité d'influence politique². Les démarches de Wendel et de Marin aboutirent, le 28 février 1926, à la transformation de *L'Impartial de l'Est* en hebdomadaire, appelant ses abonnés et ses lecteurs à se tourner vers *L'Eclair de l'Est* comme quotidien régional³.

A côté de ce quotidien régional, Marin jugeait utile l'existence d'un ou deux hebdomadaires plus polémiques, comme devait le devenir *L'Impartial*. Marin souhaitait qu'ils soient dirigés par des journalistes-conférenciers, s'occupant non seulement de politique, mais aussi de syndicats, d'habitations ouvrières, sur l'ensemble du département. Les parlementaires devraient collaborer régulièrement avec ce ou ces hebdomadaires en vue d'en assurer la ligne politique⁴.

Ces projets de réorganisation de la presse régionale ne pouvaient pas se faire sans appuis financiers et sans une collaboration étroite des parlementaires lorrains, pour éviter toute dissension sur la ligne politique des journaux. Marin déclarait ne pas pouvoir réunir de grosses sommes dans le département car il suscitait la méfiance, par son indépendance politique, auprès des grands industriels qui, selon lui, préféreraient rester proches du préfet et de ses décorations⁵. Malgré leur proximité politique, au sein du même parti, du même groupe parlementaire, et élus sur une même liste en 1924, Marin n'était cependant pas certain qu'un accord puisse se faire avec de Wendel sur le projet de grand quotidien régional, mais ne semblait pas s'en émouvoir⁶. François de Wendel étant l'un des principaux soutiens financiers de la FR et de *La Nation*, on peut comprendre la prudence de Marin, sur le fond comme sur la forme de ses courriers à de Wendel, comme un moyen de prévenir toute rupture politique entre eux deux. Une telle rupture aurait des conséquences désastreuses si elle devait entraîner la perte d'une telle source de financement pour ses activités politiques.

devait suivre le journal vis-à-vis des différents candidats aux élections cantonales, preuve que François de Wendel contrôlait bien, en dernier recours, la ligne politique du journal.

¹ De Wendel aurait versé près de 490 000 francs à la « Presse de l'Est », pour le développement de *L'Eclair de l'Est*, entre le mois d'octobre 1925 et celui de mars 1928 : *Ibid.*, p.182, 413 et p.523.

² AN, fonds François de Wendel, 190AQ3 : lettre de François de Wendel à Edouard de Warren, datée du 1^{er} septembre 1925. A propos de la transformation de *L'Impartial* en hebdomadaire et de la prise de participation de *L'Eclair*, il lui dit : « *Autant je crois très possible d'affirmer dès maintenant que L'Impartial sera à nous et représentera exactement nos idées, autant je doute que nous arrivions à faire de L'Eclair un journal à nous* ».

³ *L'Impartial de l'Est*, le 28 février 1926.

⁴ AN, fonds François de Wendel, 190AQ29 : « Idées » de Marin sur la presse locale, annexées à une lettre datée du 12 août 1925.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

Cette prudence témoigne aussi du profond individualisme de ces notables politiques, qui érigeaient leur indépendance en vertu, et la tenaient pour une qualité politique essentielle, à rebours des discours sur la plus grande discipline demandée aux parlementaires de l'opposition dans leurs votes à la Chambre ou au Sénat. C'est une nouvelle preuve de l'importance des dynamiques notabiliaires dans les départements pouvant être considérés comme des bastions de la droite. En Meurthe-et-Moselle, l'enjeu politique de Marin était de lutter contre les républicains de gauche, qui influençaient *L'Est républicain*, et non de lutter contre une gauche localement faible et peu structurée.

Inactif sur le plan de l'organisation politique dans son département, Marin accorda par contre une grande importance à la réorganisation de la presse régionale. Cette attitude du président de la FR de France montre la hiérarchisation faite par le personnel politique anticartelliste de l'époque parmi les différents vecteurs d'influence de l'opinion. Une structuration partisane ramifiée n'était pas la priorité, au contraire du relais médiatique de la presse.

Conclusion

Les liens entre milieux politiques, milieux d'affaires et monde de la presse étaient nombreux et complexes, les rapports de force fluctuants. Les ligues et partis étaient dépendants de la presse pour médiatiser leurs prises de positions et leurs activités politiques. Ils pouvaient créer leurs propres bulletins politiques (*La Nation, Le National, Le Nouveau siècle*), ou prendre, plus ou moins directement et discrètement, le contrôle de titres existants, formellement indépendants d'eux, mais dont ils s'assuraient le soutien par des subventions ou en entrant dans leur actionnariat (*L'Avenir, L'Avenir du Puy-de-Dôme, L'Eclair de l'Est, L'Impartial de l'Est, Le Nouveau Journal*). Cependant jamais le contrôle éditorial n'était total. Finalement, les organisations politiques semblent avoir été plus dépendantes des titres de presse que l'inverse. Ces derniers bénéficiaient souvent d'une existence plus longue que les organisations politiques, et poursuivaient des objectifs commerciaux visant une viabilité financière de long terme, parfois incompatible avec des prises de position politique tranchées, risquant de détourner d'eux une partie de leur lectorat effectif ou potentiel.

Que ce soit pour les titres de presse propres aux partis et aux ligues, ou pour les titres indirectement influencés par eux, ces entreprises d'influence de la presse n'eurent que des résultats limités. Les lecteurs se désintéressaient de plus en plus de la presse politique. Ils

n'attendaient plus d'un journal qu'il leur dise pour qui voter ou que penser d'une situation politique. Le modèle du XIXe siècle d'une presse politisée, plus notabiliaire que populaire par ailleurs, perdait du terrain dans les années Vingt. Les titres les moins engagés politiquement, en tout cas explicitement, étaient ceux qui voyaient leurs tirages augmenter ou se maintenir. La presse politique vit les siens décliner, à l'exception notable de la presse magazine, non strictement politique qui, à l'instar de *Candide*, connut son essor dans ces années-là.

A mi-chemin du développement des structures partisans et de la presse, un autre vecteur de conquête de l'opinion fut particulièrement investi par les ligues et partis de l'époque : l'organisation de réunions et de manifestations politiques pour aller au contact direct des Français et promouvoir devant eux un programme politique anticartelliste.

CHAPITRE X

L'ANTICARTELLISME A LA

CONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC

Aux côtés de la presse, instrument traditionnel de propagande politique, les organisations de droite entendirent mobiliser leurs cadres et accroître le nombre de leurs adhérents en allant au contact des Français par l'organisation de campagnes de réunions dans tout le pays. Leur but était simple pour chacune d'entre elle : se présenter comme le meilleur recours aux faillites du Cartel.

Les réunions de propagande permettent de saisir cette opposition commune au Cartel dans un contexte concurrentiel. Elles étaient de deux types : soit des grandes réunions avec des leaders nationaux, annoncées et relayées à grand renfort de presse ; soit des réunions de proximité, animées par des cadres locaux ou des délégués régionaux, venus spécialement pour créer, à l'issue de la réunion, un bureau provisoire de leur organisation politique, chargé de recevoir les nouvelles adhésions que la réunion pouvait susciter. Les organisations politiques de droite poursuivaient ainsi un double objectif : décrédibiliser le Cartel par les discours prononcés lors de ces réunions, et attirer à elles les bénéfiques militants et/ou électoraux attendus du désarroi des Français face au pouvoir en place. Mais les partis ou ligues n'étaient pas les seuls à utiliser les réunions comme arme de propagande anticartelliste : les catholiques et les associations de commerçants et industriels se mobilisèrent également pour défendre leurs intérêts jugés menacés par le Cartel. Leurs réunions drainèrent d'ailleurs plus d'auditeurs que celles de toutes les organisations politiques réunies.

La période allant de 1924 à 1926 fut marquée par une ferme volonté de la droite de contester à la gauche son hégémonie sur l'espace public, en allant au contact de l'opinion dans l'ensemble du pays¹. Nous avons tenté d'établir un relevé et une cartographie nationaux des réunions des diverses organisations anticartellistes de droite sous le Cartel des gauches. Il conviendra, après avoir interrogé la pertinence d'une telle entreprise, d'étudier l'ampleur de cette mobilisation et l'évolution des rapports de force qu'elle induisit entre organisations de droite. Nous nous attacherons ensuite à étudier les efforts et les stratégies de propagande des organisations de droite dans la préparation et la planification de ces tournées de réunions. Nous verrons enfin que la droite a voulu se réappropriier l'espace public en organisant divers défilés et manifestations qui entraînèrent des réactions de la part d'une gauche qui en avait alors un quasi-monopole, dégénéralant en affrontements parfois sanglants.

¹ Les travaux de Danielle Tartakowsky ont déjà balisé cette question de la concurrence de l'occupation de l'espace public entre la gauche et la droite. Nous les reprendrons souvent dans ce chapitre : TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997 et *Le Pouvoir est dans la rue, Crises politiques et manifestations en France*, Aubier, 1998.

I) Une tentative de cartographie des mobilisations anticartellistes à l'échelle nationale : géographie et ampleur

L'intérêt d'une chronologie resserrée sur trois ans, de 1924 à 1926, est de permettre l'élargissement de la focale d'analyse de l'anticartellisme à l'ensemble de ses forces, politiques et associatives sur l'ensemble du territoire. Nous avons réalisé dans ce but un recensement et une cartographie nationaux des réunions et manifestations anticartellistes. Cette entreprise ne fut pas sans susciter de nombreux questionnements méthodologiques pour ce qui est du choix des sources, et de la valeur heuristique des résultats obtenus.

A) Difficultés méthodologiques et valeur heuristique de la constitution de bases de données sur les mobilisations anticartellistes

Les sources que nous allons présenter nous ont permis de constituer deux bases de données des réunions et manifestations des différentes organisations anticartellistes. Certaines d'entre elles, en l'occurrence celles des partis modérés, s'en tenaient à des réunions *stricto sensu*, alors que d'autres, notamment les organisations corporatives catholiques et commerçantes, accompagnaient leurs rassemblements de défilés dans l'espace public. Les ligues mêlaient souvent ces deux pratiques. Dans cette première partie, le terme « réunion » recouvre à la fois les réunions en tant que telles et les manifestations. Ces deux termes, réunions et manifestations sont indifféremment utilisés ici. Nous distinguerons nettement ces deux pratiques dans les deux parties suivantes.

1) Une source homogène mais partielle : les synthèses mensuelles sur la situation politique

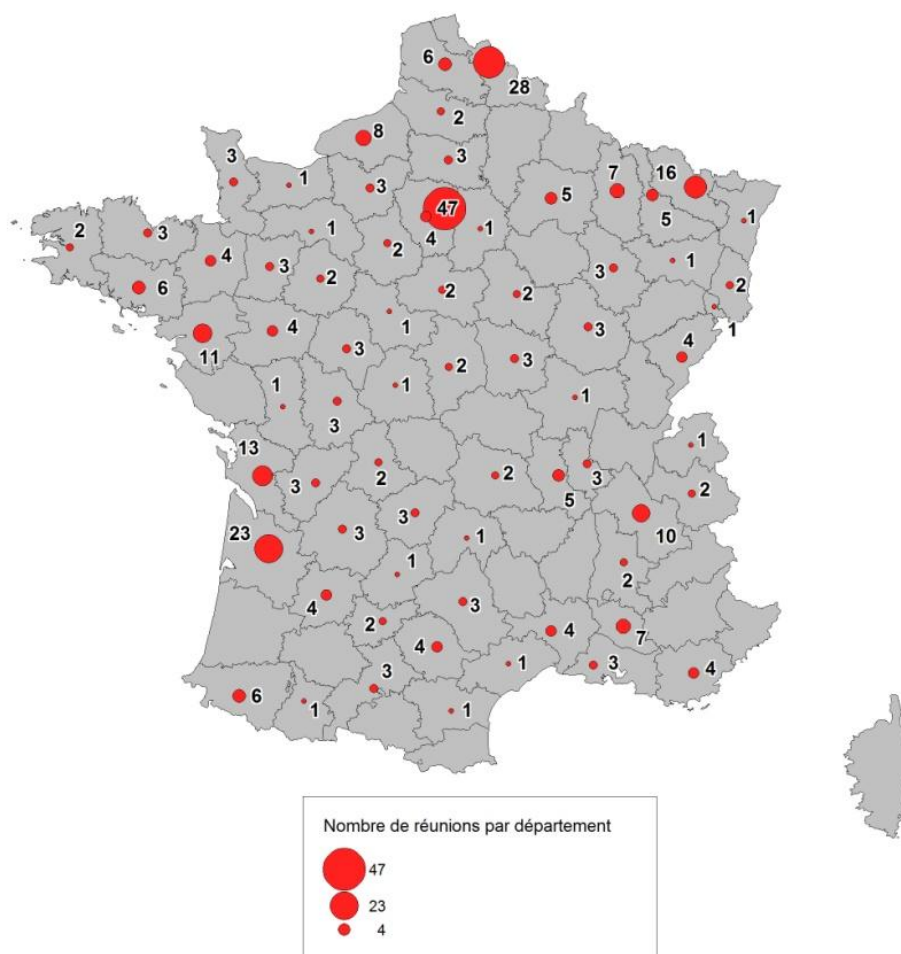
Une base de données et une série de cartes ont été réalisées à partir de l'exploitation d'un corpus de sources homogène, composé des synthèses mensuelles sur la situation politique de la France¹, rédigées par un fonctionnaire de la Sûreté à destination de l'exécutif, à partir des rapports de surveillance de la situation générale des départements². Ces synthèses mensuelles étaient établies de la façon suivante : une première partie faisait le point sur les mouvements sociaux et leur évolution d'un mois sur l'autre ; la deuxième partie tentait de dégager l'état de l'opinion publique et faisait un rapport sur l'évolution des prix, suggérant une étroite corrélation, dans l'esprit des fonctionnaires de la Sûreté, entre les deux phénomènes ; la troisième partie s'intéressait enfin à la « *propagande révolutionnaire* ». A l'intérieur de cette dernière section, une sous-partie consacrée aux « *mouvements divers* » évoquait, à l'occasion, quelques grandes réunions ou manifestations émanant d'organisations de droite, jusqu'à ce que l'ampleur prise par l'agitation catholique n'oblige le ou les préposés à ces rapports à créer, à partir d'octobre 1924, une quatrième partie consacrée à « *l'action cléricale* ». Y était associée, de façon révélatrice des liens supposés entre ces deux courants, l'action royaliste de l'AF. A partir de mars 1925, la sous-partie « *mouvements divers* » s'enrichit de l'activité des nouvelles ligues, JP, *Légion* de Rédier, *Légions* puis *Faisceau* de Valois, bientôt rejointes par les activités de l'AF, détachée de l'action cléricale. A partir de novembre 1925 et jusqu'en avril 1926, cette sous-partie accueillit également une recension des principales réunions et manifestations de protestation fiscale des commerçants et industriels.

Une inconnue réside à propos du critère de sélection des réunions mentionnées dans ces rapports, qui ne se voulaient pas exhaustifs. Leur caractère synthétique a favorisé le choix des réunions qui, aux yeux des fonctionnaires de la Sûreté, avaient été les plus à même d'exercer une influence sur l'opinion publique. Il existe plusieurs biais concernant l'utilisation de ces synthèses par l'historien. L'exemple du traitement fait de la mobilisation catholique dans ces rapports l'illustre. La carte ci-dessous a été réalisée à partir du dépouillement des synthèses mensuelles et représente le nombre de réunions catholiques relevées par département.

¹ AN, F7 12967-12968 : synthèses mensuelles sur la situation politique de 1920 à 1927, puis trou jusqu'en 1934.

² AN, F7 12735-12752 et 12970-13023. Nous n'avons pas directement étudié ces rapports pour l'étude des réunions politiques, à la différence de l'étude de l'opinion.

Nombre de réunions catholiques par département d'octobre 1924 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
 D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12967 - 12968
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

Le premier biais à noter dans l'utilisation de ces synthèses est lié à la nature même de cette source. Il s'agit en effet d'écrits de deuxième main, basés sur les rapports de surveillance réalisés par les préfets et les commissaires de police dans chaque département. Or on observe une inégale couverture des mobilisations anticartellistes selon les départements. Les fonctionnaires, préfets ou commissaires de police, ne mettaient pas le même investissement, ni la même conscience professionnelle, dans la recension de ces mobilisations. Par ailleurs, les particularités locales jouaient un rôle important dans l'appréciation de ce qui devait être porté, depuis les chefs-lieux de départements, à la connaissance de la Sûreté à Paris, puis du fonctionnaire de la Sûreté en charge des synthèses mensuelles au ministre de l'Intérieur. Dans les départements bretons par exemple, la mobilisation catholique ne fit pas l'objet d'une recension suivie dans les rapports de synthèse, sans doute en raison du caractère attendu de l'importance de celle-ci dans des départements parmi les plus pratiquants de France. Ainsi, seules les grandes manifestations de la FNC en Bretagne, rassemblant généralement plusieurs dizaines de milliers de catholiques, étaient notées dans ces synthèses, et non les multiples réunions de moindre importance qui, dans ces départements, devaient avoir lieu plus souvent que dans beaucoup d'autres¹. La carte que nous proposons du nombre de réunions catholiques notables en France d'octobre 1924 à juillet 1926 minore très nettement la place de la Bretagne dans la mobilisation catholique, en terme du nombre de réunions tenues, en comparaison de départements comme la Seine, le Nord ou la Gironde.

Deuxième biais : l'existence d'un « effet frontière » dans les sources utilisées. Sous cette expression, nous désignons la situation particulière, du point de vue de la surveillance administrative, dans laquelle étaient placés les départements ayant un intérêt stratégique important pour le pays : les départements frontaliers, les départements industriels soumis à la propagande communiste et particulièrement surveillés depuis les mouvements sociaux ayant suivi la fin de la guerre, et le statut particulier du département-capitale de la Seine. Pour ces départements, il y avait plusieurs rapports mensuels de surveillance, souvent un par arrondissement ou sous-préfecture, ce qui pouvait entraîner un grossissement de l'importance des mobilisations relevées dans ces départements par rapport à d'autres surveillés de moins près. Cependant, la carte des réunions catholiques ne montre pas de distorsions de ce type. En effet, si certains départements frontaliers ressortent dans la

¹ Dans les diocèses de Rennes, Saint-Brieuc et Vannes, 100% des communes étaient organisées en UP et 98% dans le diocèse de Quimper (310 UP sur 316 communes), ce qui est un taux d'encadrement unique en France et la FNC aurait rassemblé environ 170 000 membres en 1926 dans l'ensemble des quatre diocèses bretons : calculs faits à partir des annexes de BONAFUOX-VERRAX C., *op. cit.*, annexes, p.576-582.

mobilisation catholique, comme le Nord et la Moselle, c'est avant tout parce qu'il s'agit de départements peuplés où le catholicisme était influent. La Gironde de l'actif abbé Bergey, département pourtant moins surveillé, se détache tout autant que les deux premiers. A l'inverse, les deux départements alsaciens brillent, dans les synthèses, par la faible mobilisation catholique, alors qu'ils furent, à l'instar de la Moselle, à la pointe des protestations contre les menaces d'intégration des lois de laïcité dans les départements recouverts. La différence de traitement des mobilisations dans ces deux départements par rapport à la Moselle est assez surprenante, sans que l'on puisse véritablement l'expliquer.

Malgré ces réserves, les synthèses mensuelles présentent plusieurs intérêts plaçant en faveur de leur exploitation. Tout d'abord, elles offrent une série complète de rapports sur l'ensemble de la période étudiée, puisqu'il n'y a aucun trou dans la documentation de juin 1924 à décembre 1927¹. Elles ont ensuite été réalisées à partir de l'ensemble des rapports de surveillance politique des départements, qui nous sont parvenus dans un état lacunaire². Elles permettent une couverture complète du territoire métropolitain, et témoignent de la vision que l'exécutif se faisait de l'état des mobilisations dans le pays. L'homogénéité des synthèses mensuelles et leur série complète sous le Cartel des gauches en font donc une source d'exploitation très intéressante pour nous.

A partir de leur dépouillement, nous avons pu réaliser une cartographie des mobilisations anticartellistes organisées par les ligues activistes, les catholiques et les commerçants et industriels. Par contre, les synthèses ne mentionnaient pas les réunions des organisations politiques modérées, pourtant nombreuses à la même période. Respectant la légalité républicaine et le jeu parlementaire, elles n'étaient pas considérées comme un danger pour l'ordre politique établi.

Outre ces cartes, nous avons élaboré des graphiques retraçant, mois après mois, l'évolution du nombre de réunions recensées, et le nombre de leurs participants. Ces graphiques et ces cartes nous permettent d'étudier les capacités d'implantation territoriale des différentes organisations ; de comparer l'ampleur de la mobilisation catholique, commerçante et ligueuse, montrant la prépondérance des deux premières par rapport aux mobilisations strictement politiques, exception faite de celle des organisations modérées, absentes de cette recension ; et d'étudier les rapports de force et de concurrence au sein des ligues activistes.

¹ Il y en a un en mai 1924, mais pas après.

² Cf. chapitre XI.

La lecture complémentaire des dossiers de surveillance des partis politiques et des comptes-rendus d'activité présents dans la presse partisane nous a cependant montré l'ampleur de la sélection opérée dans ces synthèses mensuelles, et nous a amené à compléter ce premier relevé des mobilisations.

2) Le croisement de sources hétérogènes pour un relevé plus précis des mobilisations anticartellistes

Nous avons entrepris, pour compléter l'exploitation des synthèses mensuelles, de réaliser une base de données à vocation exhaustive, rassemblant des informations venues de sources hétérogènes : rapports de surveillance des organisations politiques et comptes-rendus d'activité de ces mêmes organisations dans la presse partisane¹. Ce relevé prend en compte les réunions organisées par les républicains nationaux, non présentes dans les synthèses mensuelles, et représentant pourtant une part importante de la propagande anticartelliste par le biais des réunions. Toutes les organisations anticartellistes firent l'objet d'une surveillance spécifique de la part de la Sûreté, dont les rapports sont rassemblés dans plusieurs cartons des Archives nationales². Mais les relevés d'activité les concernant ne sont conservés de façon systématique aux archives que pour l'année 1926. Pour 1925, les réunions des partis et des ligues sont mentionnées au milieu d'autres rapports sur le fonctionnement ou la vie interne des ligues. Nous avons intégré l'ensemble de ces rapports dans notre base de données.

Nous avons complété ces sources administratives par le dépouillement des comptes-rendus d'activité des différentes organisations étudiées dans la presse partisane. La presse des JP (*La Liberté* et *Le National*), du *Faisceau* (*Le Nouveau siècle*) et de la LRN (*L'Avenir*) était très pauvre en annonces et en comptes-rendus d'activités en dehors des congrès ou des AG des organisations. *La Nation*, bulletin de la FR, apporta par contre un grand soin, dès sa création le 1^{er} juillet 1925, à la recension des activités du parti, aux annonces et aux comptes-rendus de toutes les réunions organisées sous son égide. Sa lecture fut un complément utile, pour la FR, aux rapports de surveillance administratifs.

La situation est méthodologiquement plus problématique pour l'AF. Son quotidien était l'organe de liaison des royalistes dans toute la France. Le « Bulletin hebdomadaire de la ligue », recensait tous les jeudis, sur un quart à un tiers de la troisième page, l'activité de la

¹ Nous entendons ici une exhaustivité dans la recension des réunions évoquées dans les archives qui nous sont parvenues, et non d'une quelconque prétention à retrouver ce que fut l'exhaustivité réelle de ces réunions.

² Nous renvoyons à la présentation de nos sources pour les cotes précises des cartons dépouillés.

ligue, annonçait ses réunions dans tous les départements, et en faisait les comptes-rendus. Mais il y avait sans doute de la part de la ligue une volonté d'affichage en direction des militants, des pouvoirs publics et des organisations politiques concurrentes, de droite comme de gauche, d'une activité très importante, et quasi quotidienne à l'échelle du pays. En somme, toutes les réunions annoncées ont-elles bien eu lieu ? Cherchant à étudier les stratégies et efforts de conquête de l'opinion publique par les partis, nous avons exclu de notre recension les réunions annoncées dans les permanences des sections locales de la ligue et n'avons relevé que les réunions ouvertes à des non ligueurs, et tenues dans des salles extérieures aux locaux de l'AF. Nous avons choisi, comme pour l'ensemble de la presse partisane dépouillée, de ne pas comptabiliser le nombre de participants, faute d'informations ou par crainte d'un gonflement systématique du nombre des participants. Nous avons par contre systématiquement relevé la date et le lieu des réunions organisées, pour saisir l'évolution et la géographie de l'effort politique mené par la ligue.

L'exhaustivité apparente du recensement de l'activité de l'AF dans le quotidien donne des résultats surprenants en quantité de réunions organisées par rapport aux autres organisations. S'il est certain que l'effort d'organisation de l'AF fut réel et constant sur toute notre période, nous avons comptabilisé un grand nombre de petites réunions locales dont nous n'avons pas retrouvé l'équivalent dans les sources dépouillées pour les autres organisations. Ce recensement fournit néanmoins une masse d'informations concernant l'activité de la ligue royaliste sous le Cartel, sans conteste la plus active des ligues, ce que confirment les relevés d'activité des synthèses mensuelles. L'ancienneté de son implantation explique dans doute cette prééminence, mais nos relevés soulignent aussi la capacité de la ligue à renouveler ses cadres, à partir de 1924, et à renforcer ses structures locales dans un contexte de plus en plus concurrentiel à l'extrême droite du champ politique.

Les particularités liées aux sources dont nous disposons pour l'AF nous amèneront à étudier la base de données et la cartographie « exhaustives » la concernant dans une approche davantage monographique que comparative avec les autres organisations en raison de la trop grande distorsion entre les sources à disposition pour chacune d'elles. Nous ferons des comparaisons entre l'activité des différentes ligues à partir des seules synthèses mensuelles.

L'intérêt de la constitution de cette double base de données, à partir des synthèses mensuelles d'un côté, de l'addition des rapports de surveillance et de la presse partisane de l'autre, réside dans leur confrontation, soit pour conforter les tendances repérées dans les deux cas, soit pour interroger les différences relevées et leur origine. Ce travail permet aussi

de voir si la vision que les plus hautes autorités de l'Etat pouvaient se faire des mobilisations anticartellistes dans l'ensemble du pays, à travers le filtre effectué par les synthèses mensuelles, correspondait à la réalité des mobilisations retrouvées et relevées dans l'ensemble de nos sources. La comparaison des cartes réalisées fait ressortir des particularités locales dans le profil des mobilisations, invitant à en chercher les diverses raisons : démographie, particularités économiques, tendance politique telle que mesurée aux élections législatives de 1924, persistance de la pratique religieuse, etc.

B) Tableau général des mobilisations anticartellistes en France d'octobre 1924 à juillet 1926

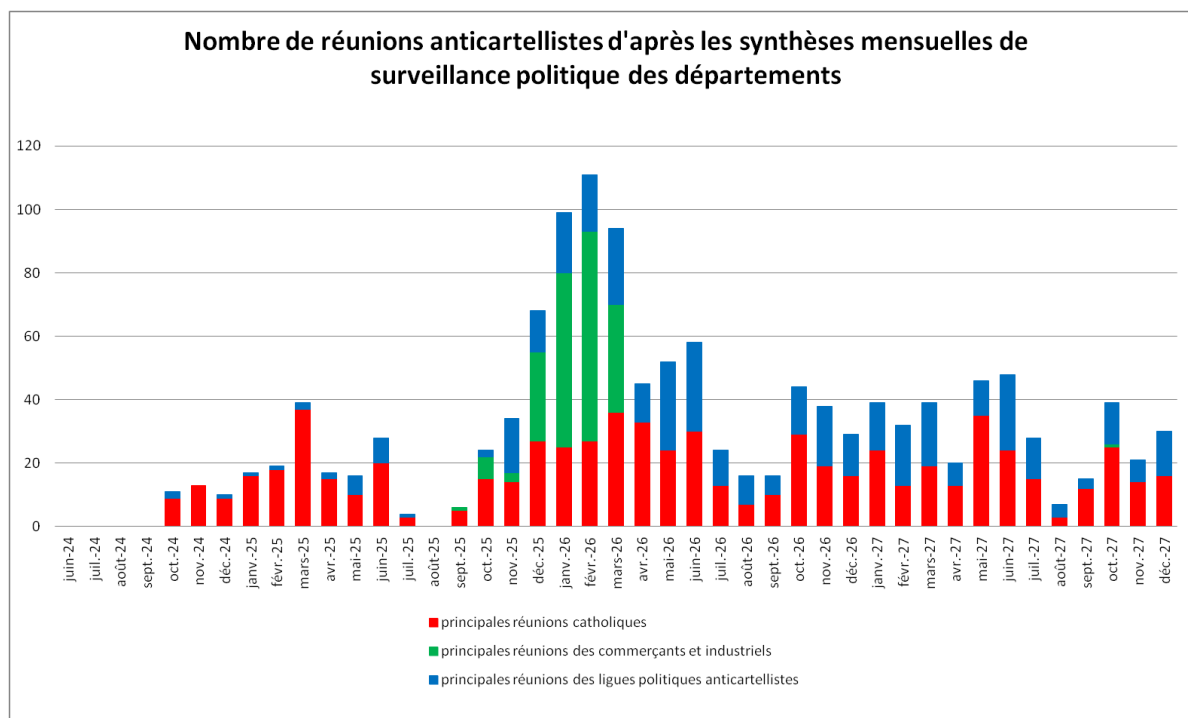
1) Evolution et répartition générales des réunions anticartellistes

Nous utiliserons ici les données issues des synthèses mensuelles qui ont l'avantage de fournir des données complètes sur les réunions anticartellistes jugées les plus importantes d'octobre 1924 à 1926. Ces synthèses mentionnent, pour chaque réunion, la date, le lieu et le nombre de participants. Il existe trois grands types d'organisations à l'origine des réunions protestant contre tout ou partie de l'action des gouvernements cartellistes au pouvoir : les associations catholiques mobilisées contre les projets laïques du Cartel à partir de l'été 1924, les associations de commerçants et industriels contre les alourdissements et la rétroactivité de la fiscalité les concernant, essentiellement de décembre 1925 à mars 1926, et enfin les réunions politiques des ligues activistes.

Evolution du nombre de réunions anticartellistes d'après les synthèses mensuelles de surveillance politique des départements d'octobre 1924 à décembre 1927				
Date	Principales réunions catholiques	Principales réunions des commerçants et industriels	Principales réunions des ligues activistes¹	Total du nombre de réunions par mois
oct-24	9	0	2	11
nov-24	13	0	0	13
déc-24	9	0	1	10
janv-25	16	0	1	17
févr-25	18	0	1	19
mars-25	37	0	2	39
avr-25	15	0	2	17
mai-25	10	0	6	16
juin-25	20	0	8	28
juil-25	3	0	1	4
août-25	0	0	0	0
sept-25	5	1	0	6
oct-25	15	7	2	24
nov-25	14	3	17	34
déc-25	27	28	13	68
janv-26	25	55	19	99
févr-26	27	66	18	111
mars-26	36	34	24	94
avr-26	33	0	12	45
mai-26	24	0	28	52
juin-26	30	0	28	58
juil-26	13	0	11	24
Total oct 24 / juil 26	399	194	196	789
août-26	7	0	9	16
sept-26	10	0	6	16
oct-26	29	0	15	44
nov-26	19	0	19	38
déc-26	16	0	13	29
janv-27	24	0	15	39
févr-27	13	0	19	32
mars-27	19	0	20	39
avr-27	13	0	7	20
mai-27	35	0	11	46
juin-27	24	0	24	48
juil-27	15	0	13	28
août-27	3	0	4	7
sept-27	12	0	3	15
oct-27	25	1	13	39
nov-27	14	0	7	21
déc-27	16	0	14	30
Total août 26 / déc 27	294	1	212	507
Total	693	195	408	1296

¹ Pour rappel, les réunions des organisations modérées ne sont pas mentionnées dans ces synthèses mensuelles.

Si l'on considère la période strictement cartelliste, octobre 1924 juillet 1926, on observe la forte prédominance des réunions catholiques, qui totalisent, à elles seules, autant de réunions que les organisations de commerçants et les ligues réunies, soit 399 sur un total de 789. Il faut toutefois noter la courte période de mobilisation des commerçants et industriels qui, sur seulement 4 mois, de décembre 1925 à mars 1926, sont les plus nombreuses à être relevées dans les synthèses mensuelles, et totalisent autant de réunions que toutes les ligues activistes réunies sur 22 mois.



Les réunions catholiques furent les plus fréquentes et les plus régulières, oscillant entre 15 et 35 par mois tout au long de la période, ne connaissant de fortes chutes qu'aux périodes estivales de travaux aux champs. Les réunions de commerçants et industriels commencent à l'automne 1925, pour s'opposer aux projets fiscaux des deux gouvernements Painlevé, mais leur nombre explosa en décembre 1925 suite au vote des impôts Loucheur¹. La mobilisation continua jusqu'en mars 1926, où elle s'accompagna de plusieurs grèves avec fermeture des magasins au début du mois. Leur but était de peser sur les discussions budgétaires en cours entre les Chambres et le ministère des Finances, tout au long des mois de janvier et février 1926. La rapidité de l'essoufflement du mouvement de protestation à partir de la deuxième moitié du mois de mars est surprenante au regard du *statu quo* fiscal. La chute du gouvernement Briand-Doumer le 6 mars 1926 et l'arrivée de Raoul Péret aux Finances ne se traduisirent nullement, en effet, par l'abandon des impôts Loucheur : Péret

¹ Le report de la date de paiement des majorations Loucheur du 1^{er} mars au 1^{er} mai 1926 par Paul Doumer n'avait pas désarmé la contestation.

reprit l'essentiel des impôts prévus par ses prédécesseurs, les majorations de Loucheur comme la taxe sur les paiements qui avait conduit au renversement de Doumer. La présentation des projets du ministre le 26 mars, et leur vote le 31 mars, découragèrent peut-être les commerçants et artisans, alors mobilisés depuis plus de 3 mois, de poursuivre leurs actions. Pendant leur intense mobilisation, les associations de défense des commerçants organisèrent entre 30 et 60 réunions mensuelles, soit davantage que les catholiques ou que les ligues. Concernant les réunions ligueuses, il faut se souvenir qu'en dehors de l'AF, les autres ligues sont de création très récente : août 1924 pour *La Légion* de Rédier, novembre 1924 pour l'essor des JP, avril 1925 pour les *Légions* de Valois et novembre 1925 pour son *Faisceau*. Effet de leur développement propre mais également de leur concurrence au sein du champ de l'extrême-droite, notamment pour attirer à elles des financements, ces ligues se soucièrent d'afficher leur dynamisme en organisant des réunions dans tout le pays. C'est véritablement à partir de novembre 1925, date des congrès et assemblées générales des différentes ligues que des tournées de réunions furent décidées et organisées. Ainsi, entre 10 et 30 réunions ligueuses furent relevées chaque mois de novembre 1925 à juillet 1926 dans les synthèses mensuelles.

En additionnant ces trois catégories de réunions, nous notons que les mobilisations anticartellistes furent bien plus nombreuses après la chute du gouvernement Herriot, à partir de l'automne 1925, que pendant. L'historiographie sur le Cartel a eu tendance à considérer que l'après-Herriot n'était qu'un long déclin du Cartel, une transition inexorable vers l'union sacrée de Poincaré. Pourtant, les mobilisations et les tensions politiques furent bien plus nombreuses dans cette période de transition que sous le Cartel version Herriot. Les virtualités de son retour n'étaient pas négligées par l'opposition anticartelliste, et l'aggravation de la situation financière et monétaire, cause et conséquence de l'instabilité ministérielle, suscitait des réactions de défiance vis-à-vis du pouvoir de la part d'une partie de plus en plus importante de la population, notamment urbaine. Jamais les droites, au sens large, ne furent aussi présentes dans l'espace public qu'à ce moment-là.

Concernant la période suivante de 17 mois, courant d'août 1926 à décembre 1927, il n'y a plus de réunions de commerçants et industriels, mais celles des catholiques et des ligues se maintinrent à leur niveau du début d'année 1926. Malgré le retour de Poincaré au pouvoir, les organisations catholiques et ligueuses continuèrent leur organisation et leur

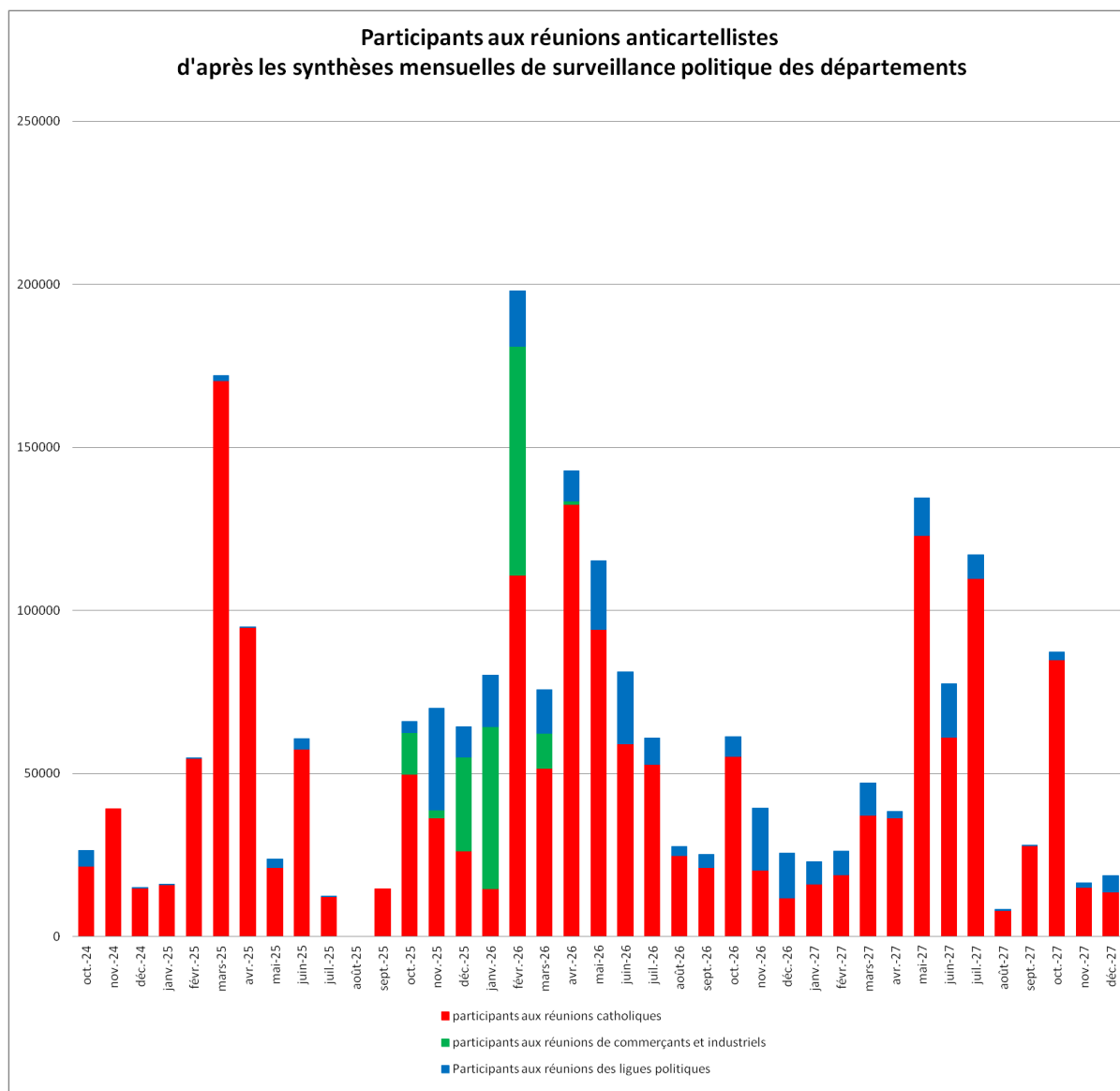
structuration. Au niveau des ligues, il s'agit essentiellement des JP et de l'AF, le *Faisceau* entrant en crise à partir de janvier 1927¹.

Si le critère du nombre de réunions est un signe certain du dynamisme des organisations qui en sont à l'origine, leur capacité à attirer des auditeurs témoigne davantage de leur attractivité et de leur capacité d'influence sur l'opinion publique. A ce titre-là, comme le montre le tableau ci-dessous, les organisations catholiques furent, de loin, celles qui réussirent à attirer le plus de monde à leurs réunions. Si les réunions catholiques représentèrent 50% du nombre total de réunions organisées d'octobre 1924 à juillet 1926 (soit 399 sur 789), elles réunirent plus des trois quarts (77%) des participants (1,15 million sur 1,48 millions au total), les réunions des commerçants et des ligues se partageant à peu près équitablement le reste. Sur l'ensemble de la période, les réunions catholiques attirèrent en effet plus de 2 800 auditeurs en moyenne, contre 900 pour les réunions de commerçants et 840 pour les réunions des ligues. Si l'on considère la période suivante, d'août 1926 à décembre 1927, il faut nuancer la poursuite d'activité des organisations catholiques et des ligues par un nombre plus faible d'auditeurs par rapport à la période précédente, avec une baisse de 20% en moyenne du nombre de participants aux réunions catholiques (2 300 en moyenne), et un tiers concernant les réunions ligueuses (550 en moyenne). S'il était important pour ces organisations de maintenir leur activité et la mobilisation de leurs adhérents en organisant des réunions, le changement de conjoncture politique, avec le retour de Poincaré au pouvoir et la stabilisation financière et monétaire, détourna d'elles un certain nombre de Français : les risques qu'elles dénonçaient sous le Cartel s'étaient dissipés.

¹ Cf. chapitre XIII.

Evolution du nombre de participants aux réunions anticartellistes d'après les synthèses mensuelles de surveillance politique des départements d'octobre 1924 à décembre 1927								
Date	Participants aux réunions catholiques	Moyenne par réunion	Participants aux réunions de commerçants et industriels	Moyenne par réunion	Participants aux réunions des ligues	Moyenne par réunion	Total des participants aux réunions par mois	Moyenne par réunion
oct-24	21 500	2 389	0	0	5 000	2 500	26 500	2 409
nov-24	39 200	3 015	0	0	0		39 200	3 015
déc-24	14 820	1 647	0	0	200	200	15 020	1 502
janv-25	15 950	997	0	0	150	150	16 100	947
févr-25	54 510	3 028	0	0	300	300	54 810	2 885
mars-25	170 400	4 605	0	0	1 550	775	171 950	4 409
avr-25	94 720	6 315	0	0	229	115	94 949	5 585
mai-25	21 100	2 110	0	0	2 702	450	23 802	1 488
juin-25	57 350	2 868	0	0	3 420	428	60 770	2 170
juil-25	12 300	4 100	0	0	150	150	12 450	3 113
août-25	0	0	0	0	0	0	0	0
sept-25	14 600	2 920	0	0	0	0	14 600	2 433
oct-25	49 650	3 310	12 830	1 833	3 500	1 750	65 980	2 749
nov-25	36 380	2 599	2 500	833	31 182	1 834	70 062	2 061
déc-25	26 200	970	28 785	1 028	9 340	718	64 325	946
janv-26	14 630	585	49 645	903	15 847	834	80 122	809
févr-26	110 880	4 107	70 075	1 062	17 063	948	198 018	1 784
mars-26	51 630	1 434	10 610	312	13 526	564	75 766	806
avr-26	132 530	4 016	0	0	9 386	782	142 836	3 174
mai-26	94 170	3 924	0	0	21 170	756	115 340	2 218
juin-26	59 100	1 970	0	0	22 145	791	81 245	1 401
juil-26	52 700	4 054	0	0	8 280	753	60 980	2 541
Total oct 24 / juil 26	1 144 320	2 868	174 445	904	165 140	843	1 483 905	1 882
août-26	24 850	3 550	0	0	2 820	313	27 670	1 729
sept-26	21 100	2 110	0	0	4 110	685	25 210	1 576
oct-26	55 250	1 905	0	0	6 070	405	61 320	1 394
nov-26	20 270	1 067	0	0	19 075	1 004	39 345	1 035
déc-26	11 820	739	0	0	13 750	1 058	25 570	882
janv-27	15 990	666	0	0	7 000	467	22 990	589
févr-27	18 950	1 458	0	0	7 230	381	26 180	818
mars-27	37 150	1 955	0	0	9 980	499	47 130	1 208
avr-27	36 280	2 791	0	0	2 050	293	38 330	1 917
mai-27	122 850	3 510	0	0	11 640	1 058	134 490	2 924
juin-27	61 050	2 544	0	0	16 550	690	77 600	1 617
juil-27	109 800	7 320	0	0	7 290	561	117 090	4 182
août-27	7 950	2 650	0	0	370	93	8 320	1 189
sept-27	27 750	2 313	0	0	100	33	27 850	1 857
oct-27	84 750	3 390	0	0	2 425	187	87 175	2 235
nov-27	15 050	1 075	0	0	1 330	190	16 380	780
déc-27	13 650	853	0	0	5 125	366	18 775	626
Total août 26 / déc 27	684 510	2 328	0	0	116 915	551	801 425	1 581
Total oct 24 / déc 27	1 828 830	2 639	174 445	899	282 055	691	2 285 330	1 764

Concernant l'évolution du nombre de participants à ces réunions, représentée dans le graphique ci-dessous, trois périodes peuvent être distinguées par l'ampleur de la mobilisation anticartelliste et ses caractéristiques.



La première court sur les premiers mois de l'année 1925, de février à avril, et marque le maximum de la capacité de rassemblement de la FNC. Le gouvernement Herriot était alors au pouvoir et semblait décider à appliquer son programme laïque, la Chambre des députés ayant voté la suppression par des crédits pour l'ambassade auprès du Vatican le 2 février 1925. Le mois de mars 1925 fut ainsi celui de la plus forte mobilisation catholique sur l'ensemble de la période, avec 170 000 catholiques réunis dans les 37 réunions catholiques relevées dans les synthèses mensuelles, soit une moyenne de plus de 6 000 participants par réunion, plus de deux fois la moyenne globale de participants de 1924 à 1927¹.

¹ La mobilisation catholique étant organisée selon un principe de très grandes réunions, les pics de mobilisations enregistrés correspondent à des manifestations particulièrement réussies. Ainsi, en mars 1925, il y eut trois très importantes réunions : à Nantes le 1^{er} mars avec 50 000 personnes, à Angers le 8 mars avec

La deuxième période va d'octobre 1925 à mars 1926, marquée par une diversification des organisations en capacité d'attirer de nombreux participants, dont le nombre varie, chaque mois, de 65 000 à près de 200 000. Elle est caractérisée par la montée en puissance des ligues, qui arrivaient à organiser et à rassembler de plus en plus de participants. Elle est surtout marquée par la mobilisation des commerçants, qui lui donne son caractère particulier. C'est au mois de février 1926 qu'eut lieu la plus forte mobilisation, avec près de 200 000 personnes présentes dans l'ensemble des réunions anticartellistes organisées, drainées à 55% par la FNC, à 35% par les commerçants et industriels, et à 10% par les ligues d'extrême droite.

La troisième période s'étend d'avril à juillet 1926, marquée par le maintien de la mobilisation à un haut niveau, aux alentours de 100 000 personnes, réunies par la FNC, en premier lieu, et par les ligues d'extrême droite qui atteignirent alors leur plus importante attractivité, après les grandes assemblées générales et les congrès de novembre 1925, avec plus de 20 000 participants en mai et juin 1926.

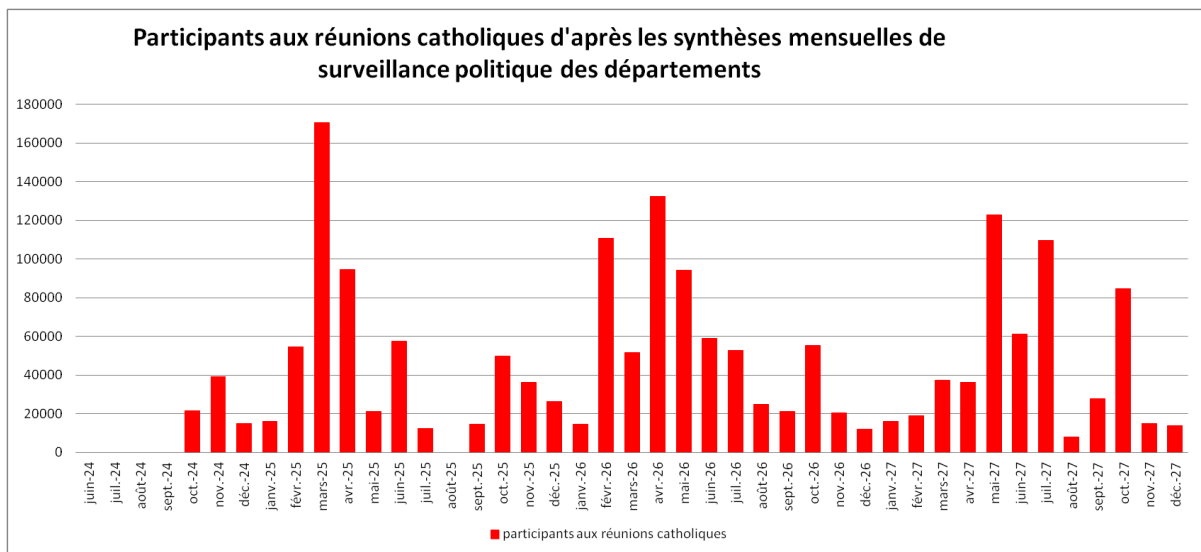
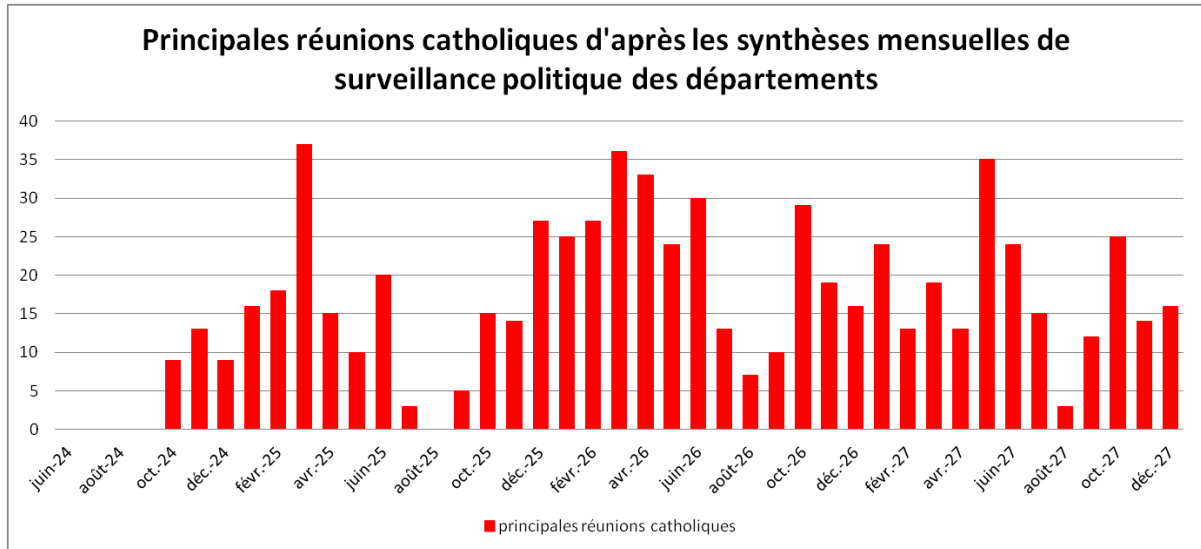
Là encore, comme pour le nombre de réunions organisées, l'après-Herriot mobilisa plus d'opposants au pouvoir en place que lors de la première année du Cartel. Par la suite, la mobilisation décrut, même si le printemps 1927 resta marqué par une forte mobilisation catholique, à hauteur de celle du printemps 1926.

L'étude d'ensemble des réunions anticartellistes montre que ce sont les organisations corporatives, non strictement politiques, mobilisant sur des sujets précis de désaccord avec la politique gouvernementale menée, qui réussirent à mobiliser le plus de Français. Même si l'on ajoutait celles des organisations républicaines modérées, les réunions politiques ne réunirent jamais autant de monde, chaque mois, que la FNC ou les commerçants et industriels. Avant d'étudier plus en détail les capacités de mobilisation des différentes forces politiques anticartellistes, nous allons présenter brièvement les zones de propagande principales des organisations catholiques et de celles des commerçants et industriels.

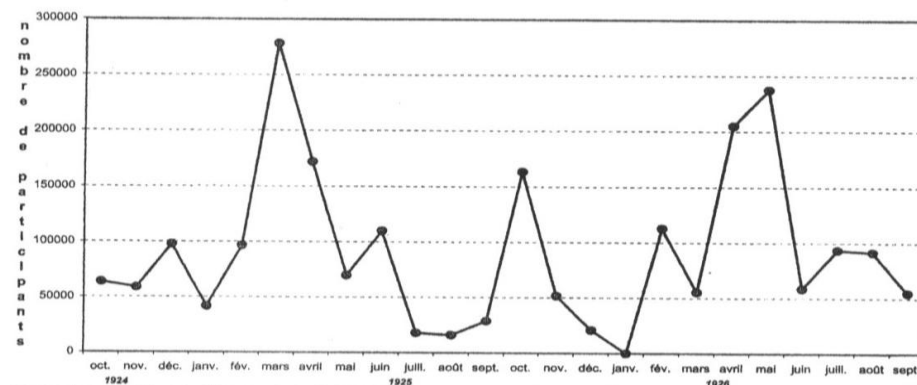
30 000 personnes et à Vannes le 29 mars avec 20 000 personnes réunies, selon les chiffres fournis dans les synthèses mensuels, soit en 3 réunions, 100 000 des 170 000 des manifestants catholiques recensés ce mois-ci sur un total de 37 réunions. La suppression de l'ambassade du Vatican le mois précédent peut expliquer la très forte protestation catholique du mois de mars.

2) Ampleur et géographie des manifestations catholiques

La FNC, avec le relais des UP et des UD fut la force d'opposition la plus capable de mobiliser les Français dans les réunions qu'elle organisait. Les trois graphiques ci-dessous isolent la mobilisation catholique de celle des autres organisations.



Evolution du nombre de participants aux grandes manifestations du FNC



Les mobilisations catholiques répondent à une logique saisonnière, privilégiant les hivers et les printemps aux automnes. Le nombre de participants se compte presque tous les mois en dizaines de milliers, avec des pointes autour de 100 000 manifestants en mars et avril 1925 ; en février, avril et mai 1926 ; et en mai et juillet 1927.

Grâce aux travaux de Corinne Bonafoux, nous pouvons comparer les évolutions dégagées dans les rapports de synthèse avec celles provenant de l'exploitation des archives de la FNC¹. Les rythmes de mobilisation, pour les années 1924-1926 restent les mêmes mais l'ampleur du nombre de manifestants varie souvent plus que du simple au double, et ceci pour deux raisons : le graphique de Corinne Bonafoux est établi à partir des comptes-rendus faits par la FNC de toutes les grandes réunions de propagande qu'elle a organisées, alors que les synthèses mensuelles ne relèvent qu'une partie de ces réunions et donnent une estimation des participants basée sur les rapports de police ou préfectoraux établis pour en rendre compte, aux chiffres plus bas que ceux donnés par la FNC.

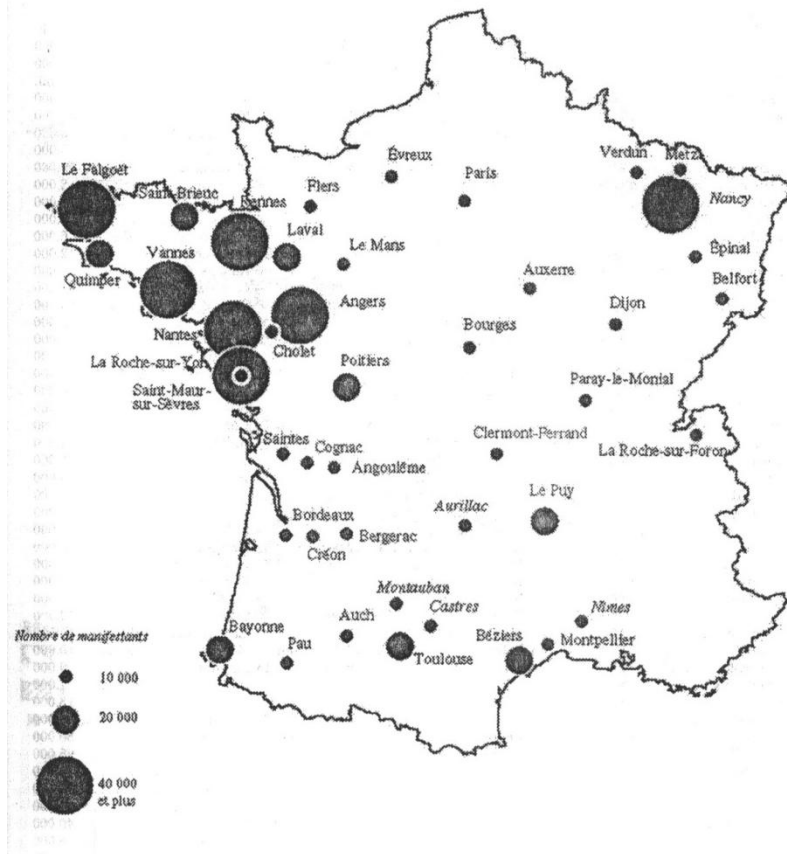
Concernant la géographie de l'organisation des réunions catholiques, la carte des réunions relevées dans les synthèses mensuelles, précédemment insérée, n'est pas sans incohérences quant à la réalité des bastions catholiques en France à cette époque. Les mêmes remarques peuvent être faites pour la Vendée qui, d'après les rapports, n'aurait pas connu de réunions catholiques sur son sol. Mais il semble que les catholiques vendéens aient été mobilisés dans un certain nombre de manifestations organisées dans le diocèse voisin de Saintes, en Charente-Inférieure. Pour compléter cette carte des réunions organisées, nous disposons de la carte des participants aux manifestations catholiques, élaborée par Corinne Bonafoux, qui permet de rétablir le poids prédominant de la Bretagne dans le catholicisme français². A l'inverse, alors que le Nord et la Gironde ressortent comme des zones de forte activité de la FNC, elles ne furent pas le lieu de grandes manifestations catholiques, ce qui ne contredit d'ailleurs pas la forte activité d'organisation locale relevée.

La carte des réunions élaborée à partir des synthèses mensuelles témoigne de la dimension nationale de l'activité d'organisation et de propagande catholiques, puisque 12 départements seulement, soit 13% des départements métropolitains, n'ont pas fait l'objet, d'après ces rapports, de réunions d'importance suffisante pour être rapportées. Les mobilisations catholiques furent sans conteste les plus importantes de la période devant les manifestations des commerçants et industriels et les réunions politiques.

¹ Il s'agit du 3^e graphique de la page précédente, tiré de BONAFOUX-VERRAX C., *op. cit.*, annexes, p.572

² BONAFOUX-VERRAX C., *op. cit.*, annexes, p.573

2. CARTE DES MANIFESTATIONS DE LA FNC DURANT LA PREMIÈRE ANNÉE

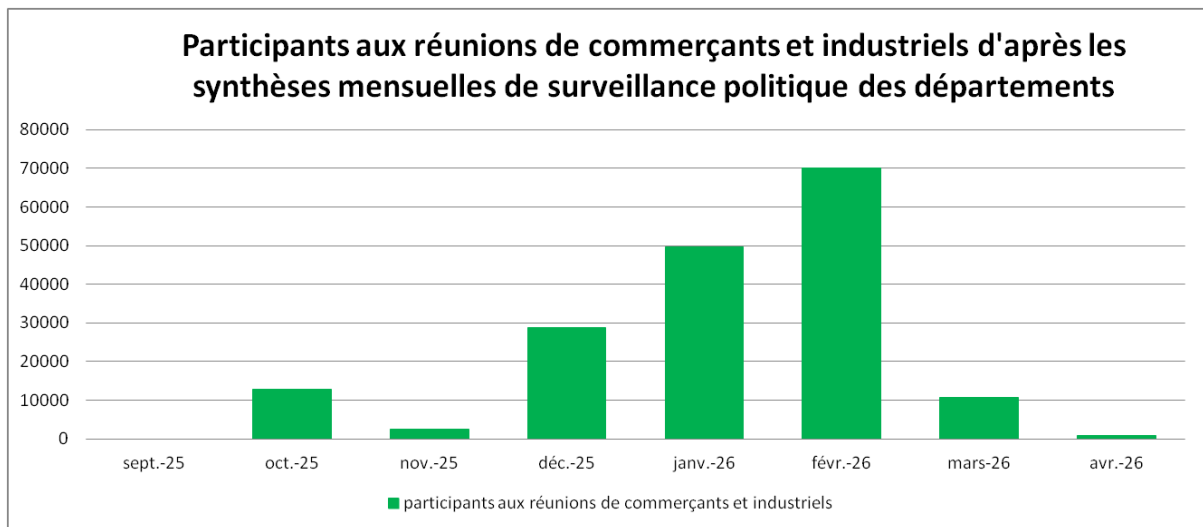
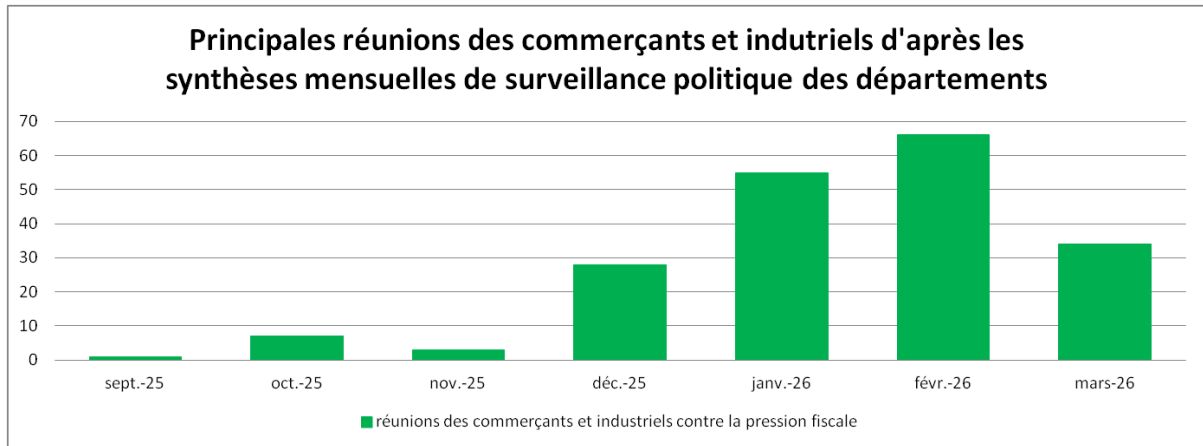


3) Ampleur et géographie des manifestations des commerçants et industriels

Les réunions de commerçants et d'industriels occupent une place à part dans les mobilisations anticartellistes. Elles s'apparentent à une poussée de fièvre antifiscale cantonnée à quelques mois, à l'hiver 1925-1926. Les graphiques ci-dessous en rappellent l'ampleur en terme de nombre de réunions et de nombre de participants, d'après les synthèses mensuelles.

L'évolution du nombre de réunions organisées et celle du nombre de participants se suivent logiquement. Le point d'orgue de la mobilisation fut aux mois de janvier et février 1926, suite au vote des nouvelles mesures fiscales rétroactives début décembre 1925. Les associations de commerçants parvinrent alors à mobiliser, d'après le recensement des

synthèses mensuelles, plusieurs dizaines de milliers de participants chaque mois, et jusqu'à 70 000 en février 1926.



Comme le montre la carte ci-dessous¹, 25 départements n'ont pas connu de réunions de commerçants et d'industriels d'après les synthèses mensuelles, soit 28% des départements métropolitains. 30% des réunions furent organisées dans l'actuelle Île-de-France, ce qui souligne le poids économique et démographique de la région-capitale, ainsi que l'activité de la *Confédération des groupes commerciaux et industriels* (CGCI) et de la *Fédération nationale des commerçants et industriels mobilisés* (FNCIM), pour mobiliser les commerçants parisiens. A côté de Paris, les mobilisations furent importantes dans des grandes villes industrielles et commerçantes du Nord de la France, où les bourgeoisies avaient une tradition d'engagement politique ancienne². Mais certaines grandes villes d'affaires, comme Lyon et Bordeaux, ne connurent pas de mobilisations de ce type. A l'inverse, des départements ruraux, notamment en Bretagne et au Sud d'une ligne La Rochelle/Toulon,

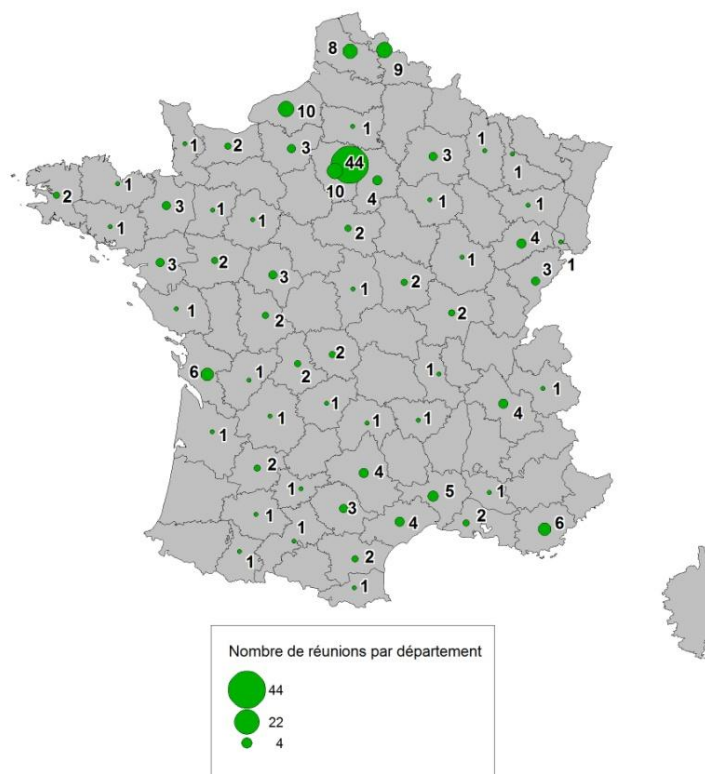
¹ Cette carte contient une incohérence par rapport au tableau de recension dont elle est pourtant issue : nous avons en effet relevé trois réunions dans l'Allier, mais, après avoir refait plusieurs fois la carte sur le logiciel Map Info, elles n'apparaissent pas. Cette anomalie graphique, regrettable, est heureusement une exception.

² Nous pensons notamment à l'agglomération lilloise, à Rouen, au Havre.

connurent des mobilisations relativement importantes au regard de leur poids démographique, annonçant une géographie pré-poujadiste de contestation fiscale¹. Il s'agissait de départements plutôt enclavés, en déclin démographique dans le Sud, de petits commerces traditionnels qui, dans certains départements, comme le Gard, l'Hérault ou l'Aude, avaient déjà connu, avant la guerre, les grandes manifestations viticoles et avaient pu garder une réactivité face aux questions fiscales. La mobilisation des commerçants et industriels délaissa donc certains grands centres de la bourgeoisie d'affaires au profit de départements ruraux en déclin.

¹ SOUILLAC Romain, *Le mouvement Poujade. De la défense professionnelle au populisme nationaliste (1953-1962)*, Paris, Presses de la FNSP, 2007, p.34-35

**Nombre de réunions de commerçants par département
de septembre 1925 à avril 1926 d'après les synthèses
mensuelles de surveillance de la situation politique**



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12967 - 12968
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

4) La géographie des manifestations anticartellistes selon les pouvoirs publics

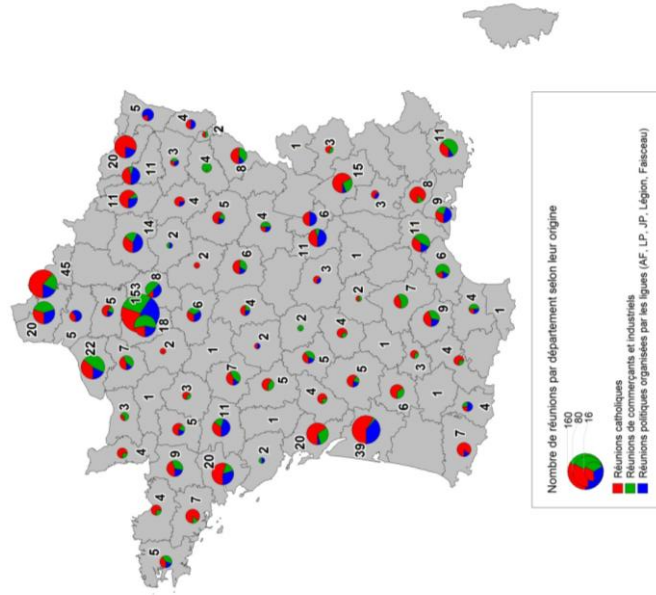
Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de réunions, en fonction de leur origine, dans chaque département, telles que recensées et reprises dans les synthèses mensuelles. La carte qui en est tirée permet de visualiser la façon dont les pouvoirs publics devaient appréhender l'ampleur et la géographie des contestations de l'action gouvernementale.

Réunions dans les départements d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique d'octobre 1924 à juillet 1926¹				
Départements (ordre alphabétique)	réunions catholiques	réunions de commerçants et industriels	Total des réunions politiques par département	Total des réunions par département
Ain (Bourg)	0	0	0	0
Aisne (Laon)	8	2	5	15
Allier (Moulins)	5	3	1	9
Basses-Alpes (Digne)	2	0	0	2
Hautes-Alpes (Gap)	2	1	0	3
Alpes-Maritimes (Nice)	4	0	1	5
Ardèche (Privas)	1	0	0	1
Ardennes (Charleville)	1	1	3	5
Ariège (Foix)	3	1	0	4
Aube (Troyes)	0	1	1	2
Aude (Carcassonne)	1	2	1	4
Aveyron (Rodez)	3	4	0	7
Bouches-du-Rhône (Marseille)	3	2	4	9
Calvados (Caen)	1	2	0	3
Cantal (Aurillac)	1	1	0	2
Charente (Angoulême)	3	1	0	4
Charente-Inférieure (La Rochelle)	13	6	1	20
Cher (Bourges)	2	1	1	4
Corrèze (Tulle)	3	1	0	4
Corse (Ajaccio-Bastia)	0	0	0	0
Côte-d'Or (Dijon)	3	1	1	5
Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc)	3	1	0	4
Creuse (Guéret)	0	2	0	2
Dordogne (Périgueux)	3	1	1	5
Doubs (Besançon)	4	3	1	8
Drôme (Valence)	2	0	1	3
Eure (Evreux)	3	3	1	7
Eure-et-Loir (Chartres)	2	0	0	2
Finistère (Quimper)	2	2	1	5
Gard (Nîmes)	4	5	2	11
Haute-Garonne (Toulouse)	3	1	0	4
Gers (Auch)	0	1	0	1
Gironde (Bordeaux)	23	1	15	39
Hérault (Montpellier)	1	4	1	6
Ille-et-Vilaine (Rennes)	4	3	2	9
Indre (Châteauroux)	1	0	1	2
Indre-et-Loire (Tours)	3	3	1	7
Isère (Grenoble)	10	4	1	15
Jura (Lons-le-Saunier)	0	0	0	0
Landes (Mont-de-Marsan)	0	0	0	0
Loir-et-Cher (Blois)	1	0	0	1
Loire (Saint-Etienne)	5	1	5	11
Haute-Loire (Le Puy)	0	1	0	1
Loire-Inférieure (Nantes)	11	3	6	20
Loiret (Orléans)	2	2	2	6
Lot (Cahors)	1	0	0	1
Lot-et-Garonne (Agen)	4	2	0	6
Lozère (Mende)	0	0	0	0

¹ Les totaux diffèrent légèrement du tableau précédent, réalisé à partir des mêmes synthèses mensuelles à un autre moment de la thèse. Ce tableau ayant été élaboré plus récemment, nous aurions tendance à en privilégier les chiffres donnés. De toute façon, ces différences, minimes, ne remettent pas en cause les tendances relevées précédemment.

Maine-et-Loire (Angers)	4	2	5	11
Manche (Saint-Lô)	3	1	0	4
Marne (Châlons-sur-Marne)	5	3	6	14
Haute-Marne (Chaumont)	3	0	1	4
Mayenne (Laval)	3	1	1	5
Meurthe-et-Moselle (Nancy)	5	1	5	11
Meuse (Bar-le-Duc)	7	1	3	11
Morbihan (Vannes)	6	1	0	7
Moselle (Metz)	16	0	4	20
Nièvre (Nevers)	3	2	1	6
Nord (Lille)	28	9	8	45
Oise (Beauvais)	3	1	1	5
Orne (Alençon)	1	0	0	1
Pas-de-Calais (Arras)	6	8	6	20
Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand)	2	0	1	3
Basses-Pyrénées (Pau)	6	0	1	7
Hautes-Pyrénées (Tarbes)	1	1	2	4
Pyrénées-Orientales (Perpignan)	0	1	0	1
Bas-Rhin (Strasbourg)	1	0	4	5
Haut-Rhin (Colmar)	2	0	2	4
Rhône (Lyon)	3	0	3	6
Haute-Saône (Vesoul)	0	4	0	4
Saône-et-Loire (Mâcon)	1	2	1	4
Sarthe (Le Mans)	2	1	0	3
Savoie (Chambéry)	2	1	0	3
Haute-Savoie (Annecy)	1	0	0	1
Seine (Paris)	47	44	62	153
Seine-Inférieure (Rouen)	8	10	4	22
Seine-et-Marne (Melun)	1	4	3	8
Seine-et-Oise (Versailles)	4	10	4	18
Deux-Sèvres (Niort)	1	0	0	1
Somme (Amiens)	2	0	3	5
Tarn (Albi)	4	3	2	9
Tarn-et-Garonne (Montauban)	2	1	0	3
Var (Toulon)	4	6	1	11
Vaucluse (Avignon)	7	1	0	8
Vendée (La-Roche-sur-Yon)	0	1	1	2
Vienne (Poitiers)	3	2	0	5
Haute-Vienne (Limoges)	2	2	1	5
Vosges (Epinal)	1	1	1	3
Yonne (Auxerre)	2	0	0	2
Territoire de Belfort	1	1	0	2
Total réunions	354	199	197	750
Départements sans réunion	12	25	37	5

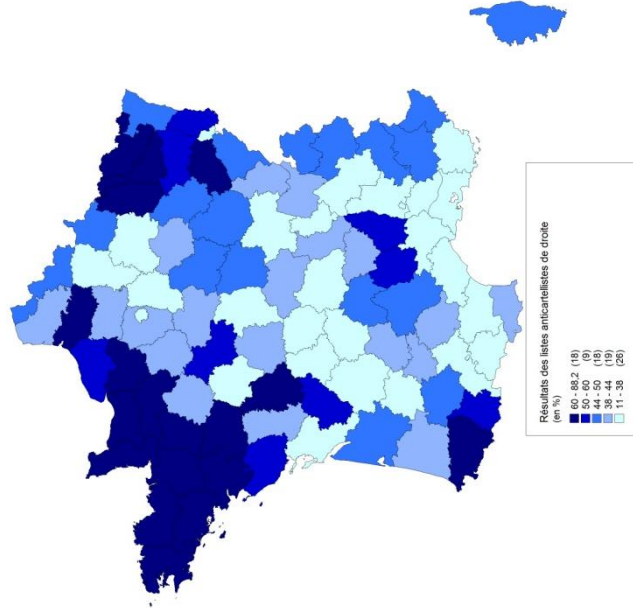
Nombre de réunions par département et leur répartition selon leur origine d'octobre 1924 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



© Jean-Etienne DUBOIS - concours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francgenweb.org - 2010/
D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12687 - 12968
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

Elections législatives du 11 mai 1924

Résultats des listes anticartellistes de droite dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - concours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francgenweb.org - 2010/
Georges Lebaupelle, Elections législatives du 11 mai 1924, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1924
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Face aux réunions des catholiques et des commerçants, les réunions des ligues ont été moins présentes sur l'ensemble du territoire, et absentes de 37 départements, soit 40% du total. Rappelons que ne sont recensées dans ces synthèses que les réunions susceptibles d'avoir influencé l'opinion.

Il n'est pas facile de tirer des enseignements géographiques de cette carte. Nous remarquons que le département de la Seine concentre 20% du total des réunions relevées, alors que son poids démographique représentait 10% de la population métropolitaine de 1926¹. Le département-capitale était le siège des différentes organisations appelant à manifester contre tout ou partie de la politique du pays. Les réunions recensées furent organisées assez équitablement par les associations catholiques, commerçantes et politiques, avec une proportion légèrement plus importante pour ces dernières, souvent nées à Paris, et qui en faisaient leur terrain de propagande privilégié en raison de la concentration de la population et de la symbolique politique liée au statut de capitale de la ville. Son caractère entièrement urbain facilitait également la diffusion des informations et le rassemblement des personnes.

Au-delà du cas parisien, la France anticartelliste dressée par les synthèses mensuelles est d'abord une France urbaine. Les départements les plus actifs dans la mobilisation anticartelliste furent ceux des principales villes françaises, qui concentraient les militants et les structures partisans ou corporatives. Un grand nombre de départements ruraux, notamment dans le centre de la France, furent relativement épargnés par ces mobilisations.

Il nous semble pouvoir distinguer un axe séquanais, de la Seine-Inférieure à la Seine-et-Marne en passant par l'Eure et la Seine-et-Oise, et une diagonale du Sud-Ouest, reliant la Charente-Inférieure au Var, marqués par l'importance plus grande, parmi l'ensemble des réunions, protestations des commerçants et industriels².

Un axe alsacien-lorrain incluant la Marne est plutôt marqué par la double prédominance de l'action catholique et des ligues d'extrêmes droite. Nous verrons en effet que l'Est de la France fut une zone privilégiée des efforts d'implantation ligueuse.

Le Nord et le Pas-de-Calais constituent des départements marqués par de nombreuses mobilisations, majoritairement catholiques dans le Nord, assez équitablement réparties dans le Pas-de-Calais. Le poids démographique de ces deux départements, et leur caractère

¹ Le recensement de 1926 établit la population du département de la Seine à 4,6 millions d'habitants pour 40,7 millions d'habitants métropolitains : Maurice ZIMMERMANN, « La population de la France d'après le recensement du 7 mars 1926 », *Annales de Géographie*, 1927, t. 36, n°202, p. 328-329, consulté sur Persée.

² Nous avons déjà donné des éléments d'interprétation de cette géographie ci-dessus.

industriel et frontalier, peuvent expliquer l'importance des réunions relevées dans les synthèses mensuelles.

Pour le reste, quelques remarques disparates : la coloration catholique des mobilisations en Bretagne mériterait d'être renforcée ; la Charente-Inférieure et la Gironde constituent un pôle d'importante mobilisation catholique, mais aussi ligueuse en Gironde ; enfin, un pôle rhône-alpin, marqué par l'importance relative des manifestations politiques et catholiques dans le Rhône et dans la Loire, et clairement catholiques en Isère, peut être noté.

A l'inverse, une France du Centre et des montagnes, à l'exception de la bordure méridionale du Massif Central et des Basses-Pyrénées, se distingue par la faiblesse des mobilisations anticartellistes qui s'y tinrent, quelle qu'en soit l'origine.

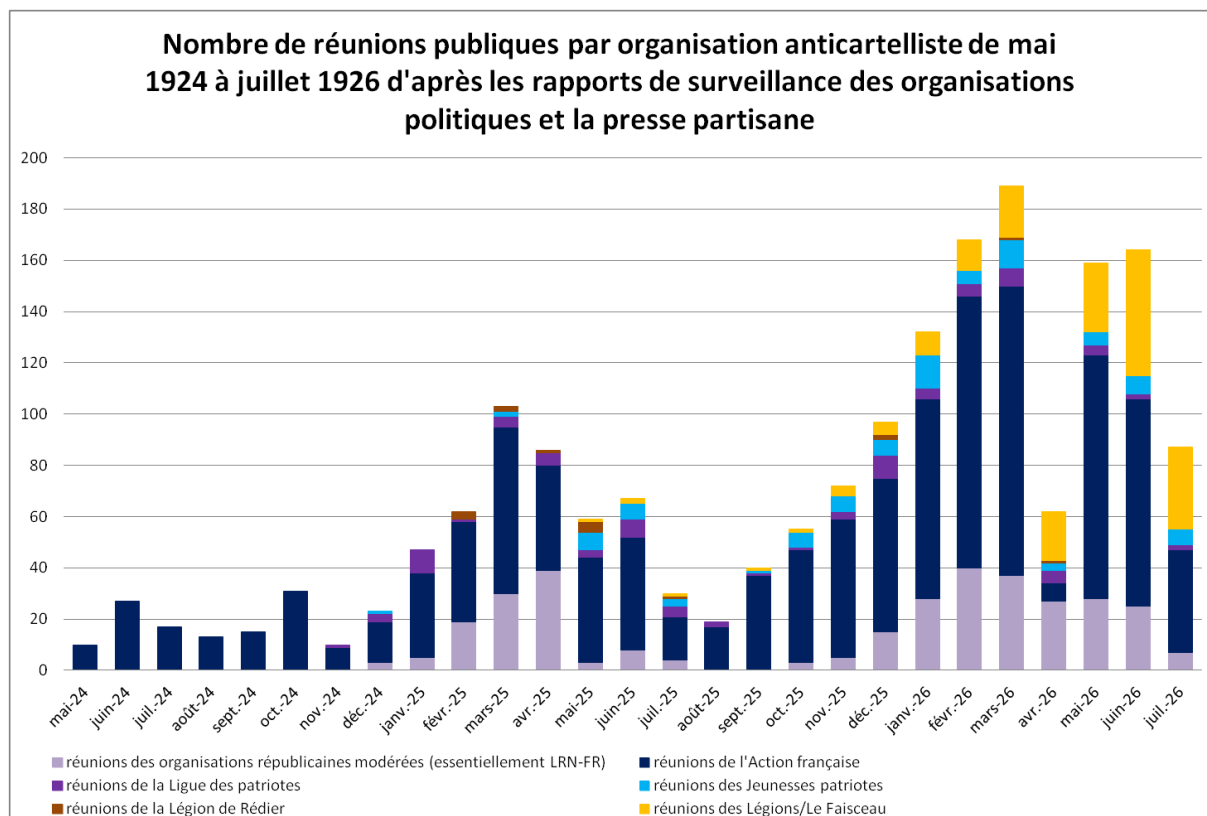
Nous avons placé en vis-à-vis de cette carte des mobilisations anticartellistes celle des scores réalisés par les listes anticartellistes en 1924, pour voir si une corrélation pouvait se dessiner entre les deux. Les pôles breton, en tenant compte de la sous-évaluation de la mobilisation catholique dans les synthèses, normand et lorrain associent faiblesse électorale du Cartel et activité anticartelliste soutenue. Cette corrélation ne marche pas concernant le bassin méditerranéen et le pôle de mobilisations rhône-alpin. La Gironde et le Nord étaient proches d'une majorité anticartelliste en 1924 et, départements peuplés, ils figurent assez logiquement dans les départements de forte activité anticartelliste. Ceci dit, les mobilisations anticartellistes n'ont toujours réuni qu'une minorité de la population adulte et masculine, donc il n'est nullement incompatible qu'un département où le Cartel eut de bons résultats en 1924, ait également fait l'objet d'une importante activité anticartelliste, comme dans le Rhône, département qui plus est très peuplé. Par contre, les zones de faible activité anticartelliste correspondent globalement à des zones où le poids électoral de l'anticartellisme n'était pas très élevé lors des élections du 11 mai 1924.

Après avoir étudié les mobilisations anticartellistes dans leur diversité, nous allons examiner plus précisément sur les réunions politiques, en recoupant les informations de la base de données issue des synthèses mensuelles et de celle issue de nos dépouillements complémentaires.

C) Ampleur et géographie de la mobilisation des organisations politiques anticartellistes dans un cadre concurrentiel

1) Vue générale de la mobilisation politique anticartelliste

Nous présentons ici des graphiques issus de notre base de données croisant différentes sources, pour tenter d'approcher ce que fut la réalité de la mobilisation de chaque organisation politique anticartelliste. Nous avons déjà évoqué les particularités de la collection des réunions de l'AF, créant un effet de source à la hausse pour l'activité de la ligue royaliste par rapport aux autres organisations. Cette même base de données nous permet par contre d'inclure les réunions des organisations républicaines modérées, qui furent nombreuses. Le graphique et le tableau ci-dessous donnent une idée de l'évolution de la mobilisation anticartelliste sur la période mai 1924 juillet 1926.



Nombre de réunions publiques par organisation anticartelliste de mai 1924 à juillet 1926 d'après les rapports de surveillance des organisations politiques et la presse partisane							
date	Réunions des organisations républicaines modérées (essentiellement LRN-FR)	Réunions de l'Action française	Réunions de la Ligue des patriotes	Réunions des Jeunesses patriotes	Réunions de la Légion de Rédier	Réunions des Légions / Le Faisceau	Total des réunions politiques par mois
mai-24	0	10	0	0	0	0	10
juin-24	0	27	0	0	0	0	27
juil-24	0	17	0	0	0	0	17
août-24	0	13	0	0	0	0	13
sept-24	0	15	0	0	0	0	15
oct-24	0	31	0	0	0	0	31
nov-24	0	9	1	0	0	0	10
déc-24	3	16	3	1	0	0	23
janv-25	5	33	9	0	0	0	47
févr-25	19	39	1	0	3	0	62
mars-25	30	65	4	2	2	0	103
avr-25	39	41	5	0	1	0	86
mai-25	3	41	3	7	4	1	59
juin-25	8	44	7	6	0	2	67
juil-25	4	17	4	3	1	1	30
août-25	0	17	2	0	0	0	19
sept-25	0	37	1	1	0	1	40
oct-25	3	44	1	6	0	1	55
nov-25	5	54	3	6	0	4	72
déc-25	15	60	9	6	2	5	97
janv-26	28	78	4	13	0	9	132
févr-26	40	106	5	5	0	12	168
mars-26	37	113	7	11	1	20	189
avr-26	27	7	5	3	1	19	62
mai-26	28	95	4	5	0	27	159
juin-26	25	81	2	7	0	49	164
juil-26	7	40	2	6	0	32	87
Total	326	1150	82	88	15	183	1 844

Faible jusqu'en janvier 1925, l'activité politique s'intensifia à partir de cette date et jusqu'à l'été 1925, avec 60 à 80 réunions mensuelles en moyenne, suite à deux types d'événements : la création de la LRN en novembre 1924 et son engagement dans la campagne des élections municipales de mai 1925 et la renaissance de la LDP, dotée dorénavant d'une section de jeunesse avec les JP ; la crainte d'un coup de force communiste suite à la panthéonisation des cendres de Jaurès et aux morts de la rue Damrémont. Ces deux événements jouèrent en effet un rôle très important de dynamisation de l'activité des ligues activistes qui se posaient en défenseuses de l'ordre établi face aux menaces révolutionnaires.

Après la trêve estivale, toutes les organisations décidèrent, lors de leurs AG ou congrès de l'automne 1925, d'amplifier leur propagande en organisant des tournées de réunions dans l'ensemble du pays, à la fois pour dénoncer le danger que représentait toujours

le Cartel, qui s'était reconstitué lors de la rentrée parlementaire, et pour renforcer leurs structures propres. De 40 réunions relevées en septembre 1925, ce nombre doubla dès le mois de novembre, puis tripla : la barre des 120 réunions mensuelles fut dépassée de janvier à juin 1926. Le trou constaté en avril 1926 s'explique par le mois de deuil décrété par l'AF suite au décès du duc d'Orléans le 28 mars 1926, mettant fin à toute activité politique royaliste pendant cette période, en dehors de la publication de *L'Action française*¹. Le tableau et le graphique confirment les constatations faites à partir des synthèses mensuelles concernant la chronologie des mobilisations anticartellistes et leur ampleur plus forte après la chute du gouvernement Herriot, soulignant l'importance de la période allant de l'automne 1925 à l'été 1926 dans l'activité politique des ligues et des partis de droite.

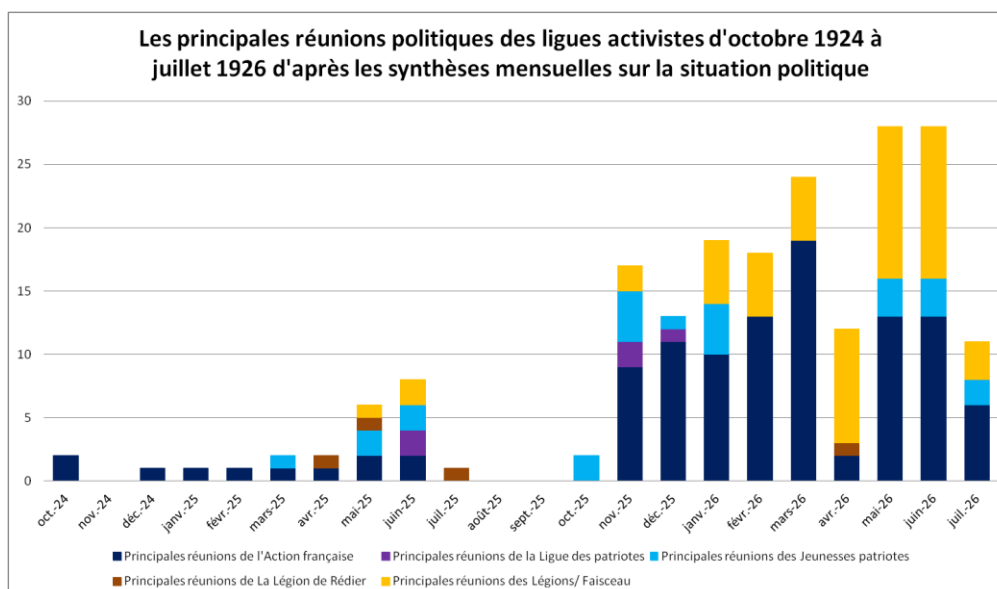
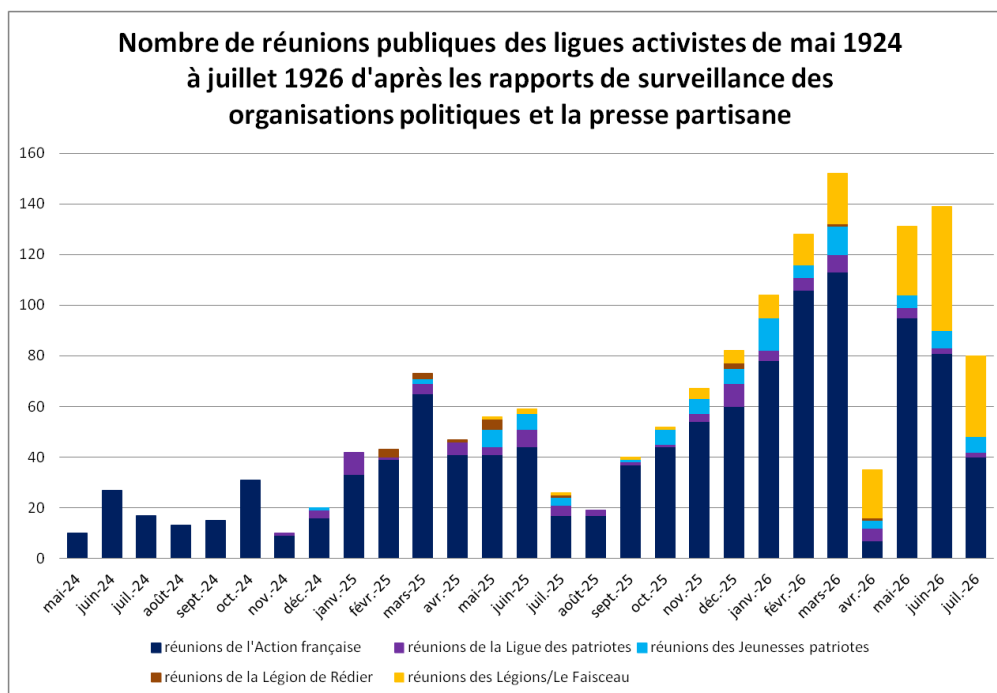
Excepté le mois d'avril 1926, le tableau montre la forte prééminence de l'AF, pour les raisons déjà expliquées, en nombre absolu de réunions organisées : près de deux fois plus que l'ensemble des autres organisations cartellistes, et trois plus que les seules ligues activistes². Les synthèses mensuelles mentionnent quant à elles, comme le montre le tableau ci-dessous, 107 réunions de l'AF pendant la même période, soit plus que toutes les autres ligues réunies. Il est difficile de savoir si cet effort fut équivalent, supérieur ou inférieur, à celui des organisations modérées, parfois anciennement implantées elles aussi. Il est en revanche indubitable que son action fut sans équivalent par rapport aux autres ligues activistes, qui ne bénéficiaient pas de la même ancienneté pour asseoir leur action politique.

¹ *L'Action française*, le 1^{er} avril 1926 : « En raison de la mort de Monseigneur le Duc d'Orléans, toutes les réunions, excepté les réunions de sections, tous les banquets ou fêtes de propagande seront supprimés jusqu'au 1^{er} mai inclus ».

² Le total du nombre de réunions organisées par la LDP, les JP, le *Légion* de Rédier et le *Faisceau* de Valois est de 368.

Les principales réunions politiques des ligues activistes d'octobre 1924 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles sur la situation politique						
Date	Principales réunions de l'Action française	Principales réunions de la Ligue des patriotes	Principales réunions des Jeunesses patriotes	Principales réunions de La Légion de Rédier	Principales réunions des Légions/ Faisceau	Total du nombre de réunions politiques par mois
oct-24	2	0	0	0	0	2
nov-24	0	0	0	0	0	0
déc-24	1	0	0	0	0	1
janv-25	1	0	0	0	0	1
févr-25	1	0	0	0	0	1
mars-25	1	0	1	0	0	2
avr-25	1	0	0	1	0	2
mai-25	2	0	2	1	1	6
juin-25	2	2	2	0	2	8
juil-25	0	0	0	1	0	1
août-25	0	0	0	0	0	0
sept-25	0	0	0	0	0	0
oct-25	0	0	2	0	0	2
nov-25	9	2	4	0	2	17
déc-25	11	1	1	0	0	13
janv-26	10	0	4	0	5	19
févr-26	13	0	0	0	5	18
mars-26	19	0	0	0	5	24
avr-26	2	0	0	1	9	12
mai-26	13	0	3	0	12	28
juin-26	13	0	3	0	12	28
juil-26	6	0	2	0	3	11
Total oct 24 / juil 26	107	5	24	4	56	196

En comparant les tableaux et graphiques des deux bases de données, et en laissant de côté les réunions des organisations républicaines modérées, on note une nette surévaluation de l'activité des ligues récentes, par rapport à l'AF, dans la base créée à partir des synthèses mensuelles, notamment de la part du *Faisceau* à partir de janvier 1926. Les synthèses mensuelles sélectionnaient les réunions les plus importantes, alors que nombre des réunions annoncées dans le quotidien royaliste étaient de petites réunions, rassemblant peu de personnes. Elles témoignent cependant de la capacité de la ligue à organiser ces petits événements, avec conférenciers et salles de réunion.



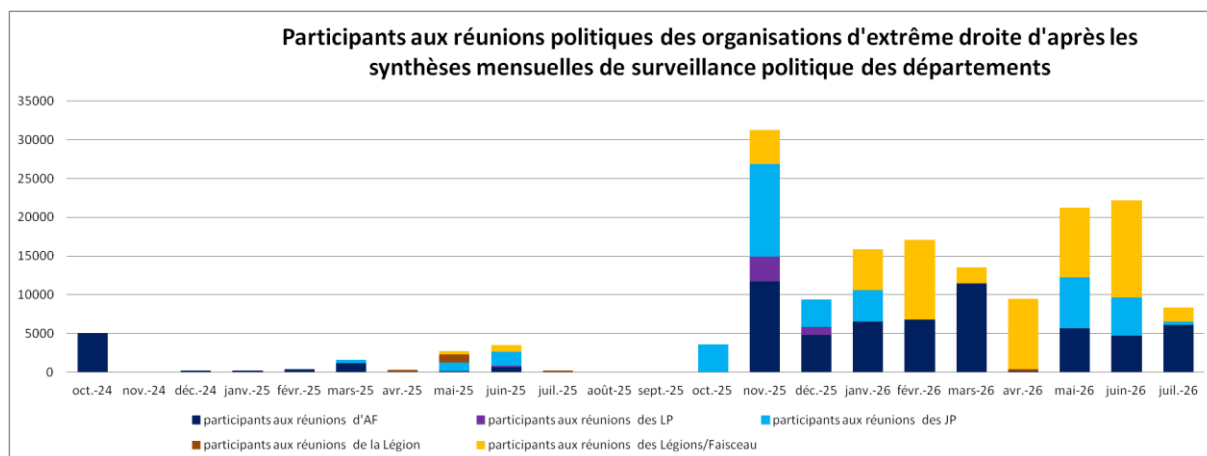
Les rapports entre le nombre de réunions mentionnées dans les synthèses mensuelles et celui retrouvé dans la presse et les rapports de surveillance sont les suivants pour chaque organisation : 10% concernant l'AF, 6% concernant la LDP, un peu plus d'un quart concernant les JP (26%) et la *Légion* de Rédier (26,5%), un peu moins d'un tiers pour *Les Légions/le Faisceau* de Valois (30,5%). L'activité de la LDP ne fut pas considérée comme un danger pour les institutions, puisque ses réunions font l'objet d'une sous-recension très importante dans les synthèses mensuelles. Au contraire, le *Faisceau* apparaît comme la ligue la plus surveillée, en raison de ses appels à l'instauration d'une dictature fasciste sur le modèle mussolinien, avec le risque d'un soutien potentiel du régime italien. Concernant l'AF,

nombre de réunions annoncées dans le quotidien étaient des réunions de proximités rassemblant peu de participants extérieurs à la ligue, donc jugées peu influentes sur l'opinion, ce qui explique le rapport de 1 sur 10 entre les deux bases de données¹.

Le tableau et le graphique ci-dessous portant sur le nombre de participants aux réunions des ligues permettent de relativiser le poids de l'AF dans l'organisation des réunions des ligues sous le Cartel.

Participants aux réunions politiques des ligues activistes organisées d'octobre 1924 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance politique des départements						
Date	Participants aux réunions d'Action française	Participants aux réunions de la Ligue des patriotes	Participants aux réunions des Jeunesses patriotes	Participants aux réunions de la Légion de Rédier	Participants aux réunions des Légions / le Faisceau	Total par mois
oct-24	5 000	0	0	0	0	5 000
nov-24	0	0	0	0	0	0
déc-24	200	0	0	0	0	200
janv-25	150	0	0	0	0	150
févr-25	300	0	0	0	0	300
mars-25	1 200	0	350	0	0	1 550
avr-25	29	0	0	200	0	229
mai-25	152	0	1 150	1 000	400	2 702
juin-25	650	220	1 800	0	750	3 420
juil-25	0	0	0	150	0	150
août-25	0	0	0	0	0	0
sept-25	0	0	0	0	0	0
oct-25	0	0	3 500	0	0	3 500
nov-25	11 757	3 200	11 900	0	4 325	31 182
déc-25	4 840	1 000	3 500	0	0	9 340
janv-26	6 547	0	4 130	0	5 170	15 847
févr-26	6 863	0	0	0	10 200	17 063
mars-26	11 476	0	0	0	2 050	13 526
avr-26	186	0	0	250	8 950	9 386
mai-26	5 745	0	6 500	0	8 925	21 170
juin-26	4 795	0	4 900	0	12 450	22 145
juil-26	6 130	0	400	0	1 750	8 280
Total oct 24 / juil 26	66 020	4 420	38 130	1 600	54 970	165 140

¹ Sachant que l'AF était une ligue étroitement surveillée par les autorités, largement autant que le *Faisceau*, si l'on extrapole le rapport entre les réunions mentionnées dans les synthèses mensuelles et celles ayant plus largement eu lieu, on obtiendrait un chiffre aux alentours de 400 réunions de mai 1924 à juillet 1926, soit plus que les organisations modérées. Mais cette extrapolation n'est évidemment qu'indicative, rien ne permettant de juger de sa fiabilité.



L'AF est loin d'être toujours la plus importante pourvoyeuse de participants aux réunions des ligues, alors qu'elle est à l'origine de la majorité d'entre elles. Le tableau récapitulatif ci-dessous, basé sur les synthèses mensuelles, permet de mesurer la capacité de chaque ligue à attirer des participants.

Poids relatif des différentes ligues dans les réunions d'octobre 1924 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles						
	Action française	Ligue des patriotes	Jeunesses patriotes	Légion de Rédier	Légions / Faisceau	Total
Nombre de réunions organisées	107	5	24	4	56	196
En pourcentage	55%	3%	12%	2%	29%	100%
Nombre de participants attirés	66 020	4 420	38 130	1 600	54 970	165 140
En pourcentage	40%	3%	23%	1%	33%	100%
Moyenne de participants par réunions	617	884	1 589	400	982	843

A l'origine de 55% des réunions relevées dans les synthèses mensuelles, l'AF n'a réuni que 40% des participants. Sa capacité d'attraction est inférieure à celle du *Faisceau*, sa principale rivale (29% des réunions et 33% des participants). Mais l'organisation la plus attractive est les *Jeunesses patriotes*, qui attirèrent près d'un quart des participants pour un peu plus d'un dixième des réunions organisées. Cette moyenne élevée des JP s'explique par le fait que la moitié de ses réunions furent organisées à Paris ou dans sa banlieue, contre un peu moins de 30% pour l'AF et le *Faisceau*. Or il était plus facile de rassembler des participants à Paris que dans les villes de province, en raison de la densité de la population.

Le graphique du nombre de participants montre également que le véritable essor des réunions ligueuses date de l'organisation de leurs congrès ou assemblées générales en novembre 1925, mois marquant le record d'affluence aux réunions des ligues, en dépassant les 30 000 auditeurs. Le nombre mensuel de participants oscille ensuite entre 10 000 et

20 000, avec une prépondérance de plus en plus marquée du *Faisceau* dans sa capacité à attirer les sympathisants des ligues.

Après cette présentation générale de la mobilisation sous le Cartel des gauches, nous allons revenir sur les efforts de chacune de ces ligues, et sur la géographie de leur implantation, en distinguant : les réunions des organisations modérées ; celles de l'AF, marquées par un biais important au niveau des sources ; et celles des ligues de création nouvelle, plus facilement comparables entre elles.

2) L'effort national de propagande des organisations républicaines modérées

Ces réunions ne furent pas initiées par une seule organisation. Notre base de données nous a permis de distinguer le rôle des différents partis de l'opposition républicaine dans l'organisation des réunions. Cette répartition a varié dans des proportions très significatives de part et d'autre de la césure de l'été 1925 entre la LRN et, principalement, la FR, qui souhaitait accompagner sa réorganisation interne d'une attitude politique offensive pour capitaliser à son profit la dynamique anticartelliste militante¹. D'un quasi monopole de la propagande, la LRN passe ainsi à une quasi égalité avec la FR à partir de l'automne 1925. Les deux organisations se partagent alors un nombre croissant de tribunes dans les réunions. Les dynamiques politiques se traduisent très concrètement dans la prise en charge des réunions. Ces dernières ont un coût et Marin a drainé vers la FR des subventions qui étaient allées en partie, l'année précédente, à la LRN.

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres*, op. cit., p.241

Répartition des réunions des organisations de la droite parlementaire ¹				
	de décembre 1924 à fin juillet 1925	%	d'octobre 1925 à fin juillet 1926	%
réunions de FR	10	10%	73	39%
réunion LRN	87	85%	89	47%
réunion LRN-FR	1	1%	21	11%
réunions PRDS	2	2%	4	2%
réunions FR-PRDS	2	2%	1	1%
Total	102	100%	188	100%



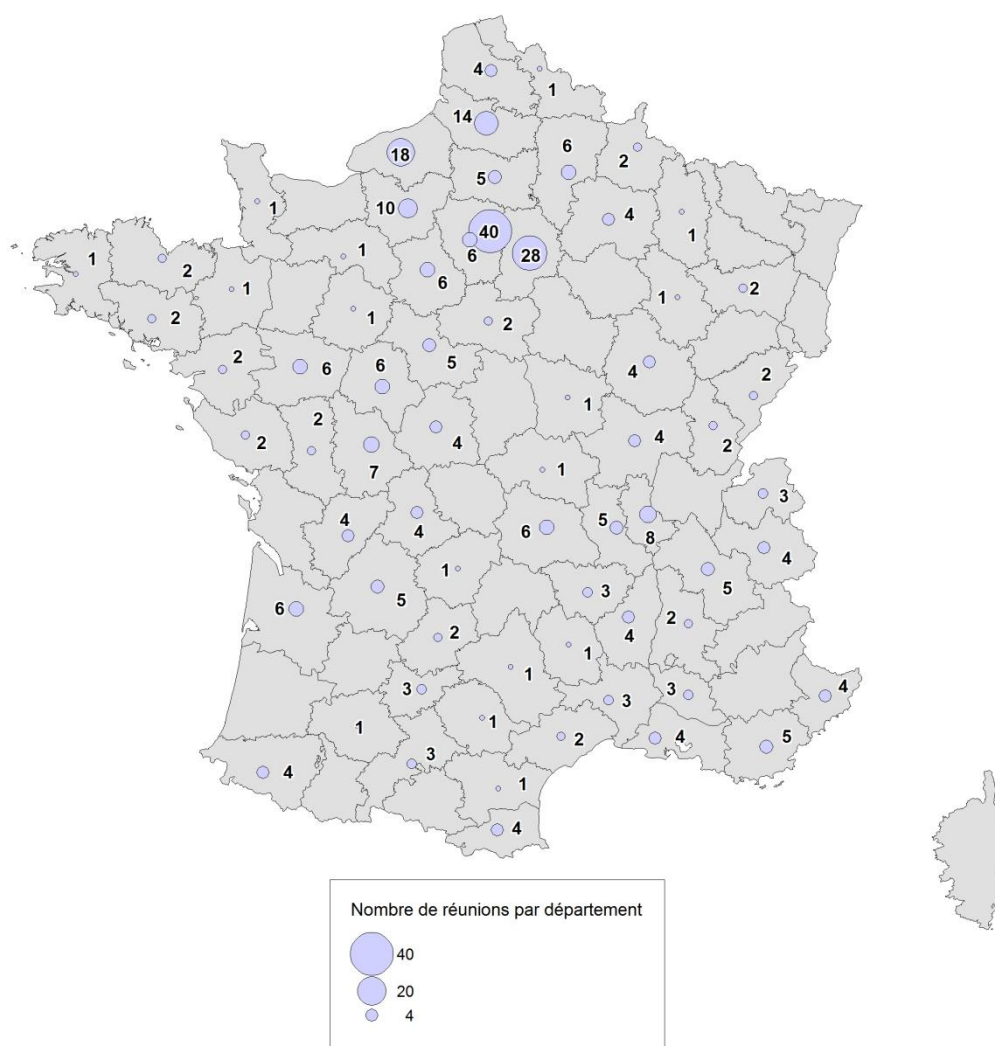
Ce graphique montre deux périodes principales dans l'organisation des réunions. La première est liée à l'intense propagande entreprise par la LRN nouvellement créée en vue de politiser les élections municipales de mai 1925 et d'en faire une sanction électorale pour le Cartel. Les réunions des partis modérés, essentiellement la LRN, allèrent croissant de décembre 1924, date des 3 premières réunions organisées, à avril 1925 où 39 réunions furent organisées dans le mois précédant les municipales. Une fois les élections passées, la mobilisation retomba jusqu'à l'automne 1925. En novembre 1925, la LRN et la FR

¹ Tableau réalisé à partir des rapports de surveillance des partis politiques de la Sûreté générale ainsi que des archives Marin pour la FR : AN, F7 13237 (dossier de surveillance de la LRN) et AD MM, fonds Marin, 26J123 (compilation de *La Nation*) et 154 (discours de Marin). Pour les organisations modérées, notre recension des réunions de propagande doit s'approcher de l'exhaustivité. Jean Guiter signale dans *La Nation* du 19 juin 1926 que, depuis le 13 novembre 1925, la FR a organisé 81 réunions dans toute la France, ce qui correspond à l'ordre de grandeur que nous donnons, à savoir 94 réunions, seule ou avec la LRN, sachant que nous commençons notre recension dès le mois d'octobre 1925 et jusqu'à fin juillet 1926. Pour le PRDS, notre recension ne tient compte que des rapports de surveillance de la Sûreté. La différence entre le total de 290 réunions de ce tableau, et les 326 réunions annoncées dans le tableau précédent vient du fait que nous n'avons pas comptabilisé les réunions organisées par des groupements politiques locaux dont nous ne connaissons pas l'affiliation nationale, si tant est qu'ils en avaient.

décidèrent chacune de leur côté d'entreprendre une tournée de propagande dans le pays. L'objectif de ces réunions avait alors changé par rapport à la période précédente. L'essentiel n'était plus de préparer une campagne électorale imminente, mais de travailler le corps électoral en profondeur et sur la durée en attendant les élections législatives de 1928. Il s'agissait également pour chaque organisation de fortifier son assise militante et territoriale dans l'ensemble du pays, instaurant une sorte de course à l'échalote pour être la première à visiter tel département ou telle ville et y créer un bureau provisoire. Dans le cas de la FR, cette campagne visait également à exercer une pression sur les parlementaires du parti lors des votes importants. La base militante était en effet largement favorable à la ligne d'opposition intransigeante de Louis Marin, qui n'était pas forcément consensuelle au sein du groupe URD¹. Le nombre de réunions organisées augmenta rapidement, de 5 en novembre 1925 à une fourchette de 25 à 40 par mois de janvier à juin 1926, avec un maximum de 35 à 40 réunions atteint en février et mars 1926.

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres*, op. cit., p.256 : « la FR, entre novembre 1925 et juillet 1926, tenta de mettre sur pied une véritable campagne d'opinion publique, destinée à mobiliser les sympathisants, mais aussi à exercer une pression, autant, sinon davantage, sur les parlementaires du parti que sur le gouvernement ».

Nombre de réunions des organisations de la droite parlementaire (LRN-FR-PRDS et fédérations départementales plus ou moins autonomes) sous le Cartel des gauches par département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
 D'après les comptes-rendus de police de surveillance de la Ligue Républicaine Nationale - Archives Nationales - Fonds F7 13237
 et d'après le dépouillement de *L'Avenir et La Nation*
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

75% des départements métropolitains ont été visités au moins une fois par les organisations modérées. Il n'y a pas de zone de faiblesse particulièrement repérable, si ce n'est l'Alsace-Lorraine, qui fut pourtant très favorable aux listes du Bloc national en 1924. A

l'inverse, un bassin parisien élargi à la Normandie à l'Ouest, à la Somme au Nord, et à la Champagne-Ardenne à l'Est fut une zone d'action privilégiée des organisations modérées puisque 11 départements¹, soit 12% du total métropolitain, ont accueilli 139 des 309 réunions relevées, soit 45% du total national. La Seine-et-Marne se distingue particulièrement au sein de ce groupe puisque ce seul département, représentant à peine 1% de la population métropolitaine, a accueilli près de 10% des réunions des organisations modérées, soit 28.

Fruit d'un investissement très important, tant personnel, pour les orateurs du parti, que financier, la campagne de réunions de la FR laissa une mémoire vivace dans le parti jusqu'à la Seconde guerre mondiale. Elle témoignait du renouveau du parti et de sa capacité à mener des campagnes de propagande contre une majorité de gauche, tant au Parlement qu'auprès de l'opinion². Cette campagne visait surtout, dans l'esprit de Marin, « *vieux parlementaire, le plus parlementaire de tous les parlementaires* », à aboutir à un changement de majorité politique au Parlement, ces réunions lui permettant en cela d'utiliser la pression des militants et des sympathisants de la FR sur ses collègues députés pour les amener à ses vues³.

La recension des réunions des organisations de la droite modérée n'a pas posé de problèmes méthodologiques majeurs et le dépouillement du bulletin de la FR, *La Nation*, a utilement complété les rapports de police pour aboutir à une recension sans doute proche de la réalité. Il n'en va pas de même pour l'AF.

3) L'intense effort de propagande de l'AF

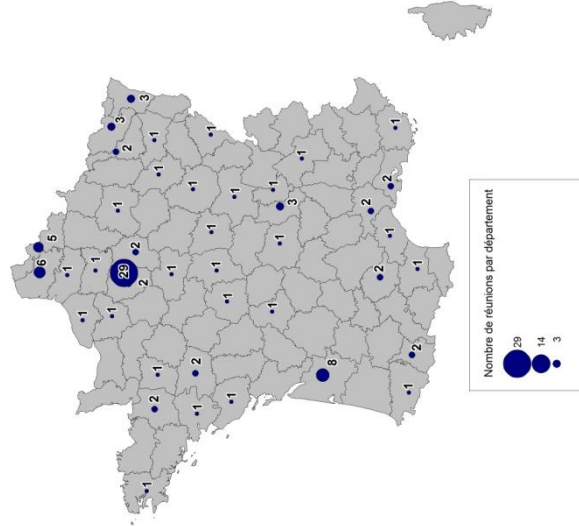
Le nombre de réunions organisées par l'AF varie de un à dix entre les synthèses mensuelles d'un côté, et, de l'autre, la recension effectuée à partir des rapports de police consacrés à l'activité de la ligue et de la lecture du quotidien royaliste. La comparaison des deux cartes ci-dessous, réalisées à partir des deux bases de données différentes, est instructive.

¹ Il s'agit, en tournant en colimaçon autour de la Seine, des départements du Loiret, d'Eure-et-Loir, d'Eure, de Seine-Maritime, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, de la Seine-et-Marne et de la Seine-et-Oise.

² VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.241

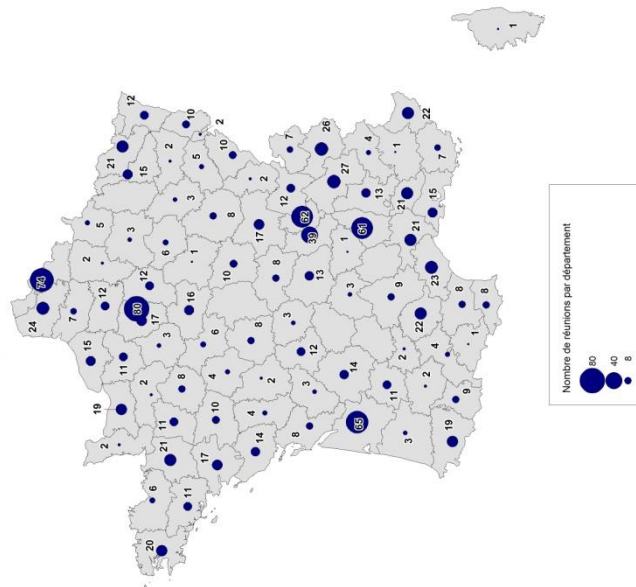
³ *Ibid.*, p.258

Nombre de réunions de l'Action française par département d'octobre 1924 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - crâpés BD Carto et Francegenweb.org - 2010
 Carte de synthèse des synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 72367 - 12968
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

Nombre de réunions de l'Action Française sous le Cartel des gauches par département d'après les rapports de surveillance politique et la presse partisane



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - crâpés BD Carto et Francegenweb.org - 2010
 Carte de synthèse des synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 75198 - 13201
 et d'après le dépouillement du quotidien L'Action Française
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

La carte issue des synthèses mensuelles met en avant les départements où les réunions de la ligue royaliste eurent le plus d'écho dans la population, et ceux où la situation politique était plus particulièrement surveillée, comme dans le Nord et le Pas-de-Calais. 4 départements se détachent nettement : la Seine, rassemblant à elle seule plus du quart des réunions relevées, la Gironde, le Nord et le Pas-de-Calais. Mis ensemble, ils accueillirent 45% des réunions relevées dans les synthèses mensuelles d'octobre 1924 à juillet 1926. L'activité de l'AF est attestée dans la moitié des départements français (46 sur 90), contre un peu plus de 10% pour les JP et un peu plus de 20% pour le *Faisceau*.

La carte établie grâce aux rapports de police et la lecture de *L'Action française* montre un tout autre visage de la ligue : seuls cinq départements ne comptent aucune réunion¹. Par ailleurs, la géographie de l'activité ligueuse apparaît sensiblement différente. La Seine, le Nord et la Gironde restent les départements ayant accueilli le plus de réunions de la ligue, mais, même en leur ajoutant le Pas-de-Calais, elles ne rassemblèrent que 20% des réunions d'AF, soit deux fois moins que si l'on se réfère aux synthèses mensuelles. La chute est surtout sensible pour la Seine, passant de plus du quart à moins de 7% du nombre de réunions organisées dans le pays².

En dehors de Paris, trois grandes zones d'activité de l'AF se distinguent. La ligue était divisée en zones territoriales à la tête desquelles était placé un secrétaire régional, dont le but était de développer son implantation locale. Sous le Cartel, certains firent preuve d'une très grande activité.

La palme revient sans conteste à Louis Jasseron, secrétaire régional de la VIIIe zone Région de Lyon, réunissant les 10 départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Rhône, de la Saône-et-Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie (soit 11% des départements métropolitains). Ces départements totalisèrent 265 réunions, soit près du quart des 1160 réunions relevées sur l'ensemble du territoire. Parmi eux, l'Ardèche se détache ayant fait l'objet d'une propagande et d'une organisation particulièrement soutenue.

La deuxième région qui se distingue pour son activité est la VIe zone Partie Sud, recouvrant les départements de Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-

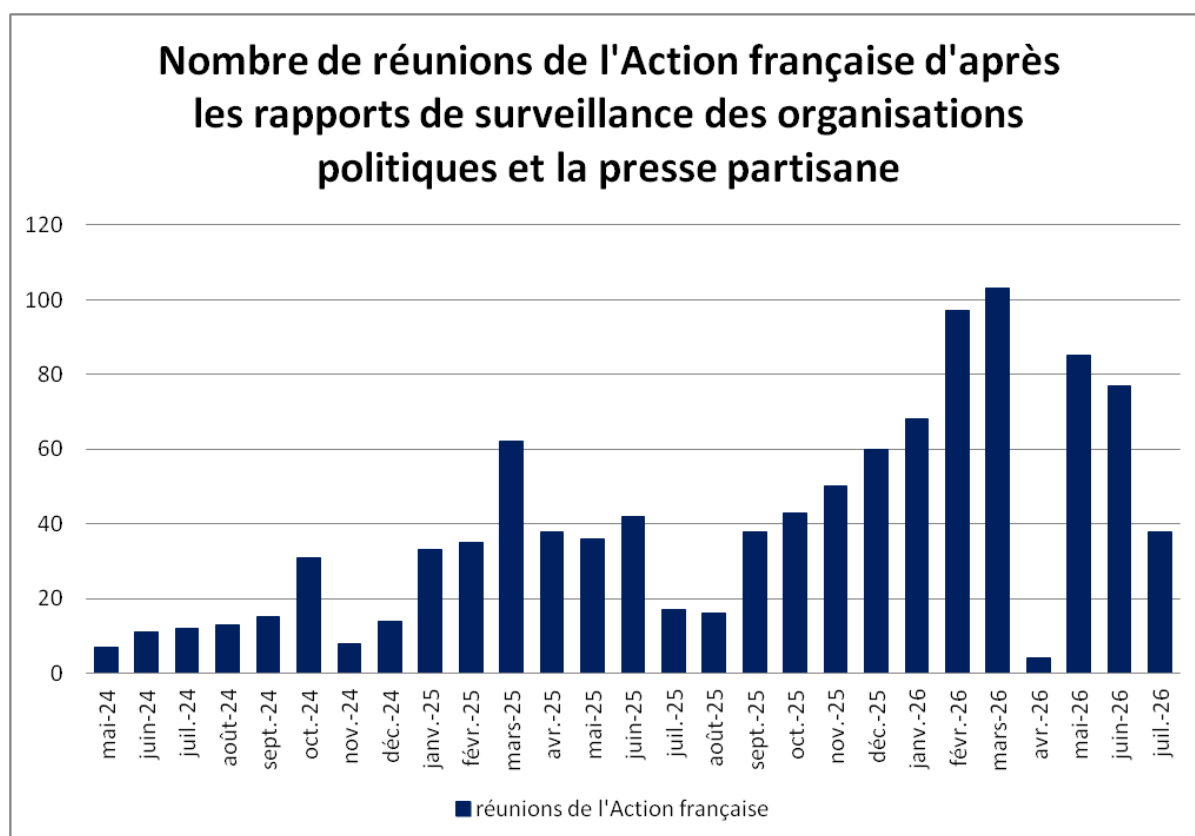
¹ Il s'agit de quatre départements ruraux, le Cher, la Corrèze, Lot et la Lozère, ainsi que de la Meuse.

² Cette chute s'explique cependant par une différence de traitement entre la Seine et les départements de province dans le dépouillement de *L'Action française*. Les bilans d'activité de la ligue dans le quotidien mentionnaient environ une petite réunion de propagande par jour dans la Seine, ce qui rendait le dépouillement exhaustif de ces réunions parisiennes extrêmement fastidieux. La Seine est de toute façon la zone de plus grande activité de la ligue. Les 80 réunions recensées étaient annoncées comme de grandes réunions de propagande. En province, nous avons compté toutes les réunions de propagande, petites ou grandes, pourvu qu'elles soient ouvertes aux non-ligueurs.

Pyrénées, et dont le secrétaire régional était Paul Courcoural. Réunissant 6% des départements métropolitains (6 sur 90), cette région accueillit un peu plus de 10% des réunions de la ligue. Cette activité fut particulièrement sensible en Gironde, marquée par la défaillance du comte de Lur-Saluces et par la concurrence importante du *Faisceau* de Valois. La troisième région à se démarquer est celle de la Ière zone Région du Nord regroupant les cinq départements de l’Aisne, du Nord, de l’Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, soit 5% des départements métropolitains et qui, sous l’impulsion du secrétaire régional Maurice Dupont, accueillirent 119 réunions de la ligue, soit 10% du total.

Plus secondairement, la Bretagne, le pourtour méditerranéen, et les quatre départements alsaciens et mosellans (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Haut- et Bas-Rhin) furent des zones de propagande assez importantes pour l’AF.

Concernant l’évolution de sa mobilisation, l’AF ne se distingue guère des autres ligues, celle-ci s’accélérait à l’hiver et au printemps 1925, avec une moyenne de 30 à 40 réunions mensuelles, avant de connaître une plus forte croissance à partir de l’automne 1925 avec une fourchette de 60 à 100 réunions mensuelles entre décembre 1925 et juin 1926.



Il convient de terminer cette partie par l’étude de la mobilisation et de l’implantation des ligues de création récente.

4) Les fragilités de l'organisation et de l'implantation des ligues de création récente

L'étude de la mobilisation de ces ligues ne pose pas autant de problèmes méthodologiques que pour l'AF. La comparaison entre la base de données issue des synthèses mensuelles et celle issue du croisement de plusieurs sources fait apparaître de nombreux recoupements. La presse partisane de ces ligues mentionne peu de réunions supplémentaires à celles trouvées dans les rapports de police. Les synthèses mensuelles se référant à ces rapports, il est donc logique de repérer les mêmes tendances.

Nous avons élaboré deux cartes rassemblant les réunions des ligues activistes, à l'exception de l'AF, à partir de nos deux bases de données¹. Ces deux cartes fournissent une même tendance géographique, à savoir la concentration des efforts de propagande de ces nouvelles ligues à Paris et dans ses alentours, ainsi que dans le Nord-Est du pays. En effet, les actuelles régions d'Île-de-France, de Haute-Normandie, de Picardie, du Nord-Pas-de-Calais, de Champagne-Ardenne, de Lorraine et d'Alsace, qui rassemblent 20 départements, soit 22% du total métropolitain, ont accueilli 292 réunions de ces ligues sur 394 recensées dans les rapports de police et dans la presse, soit près de 75% d'entre elles, et 66 des 92 réunions recensées dans les synthèses mensuelles soit plus de 70%. Nous retrouvons ici la géographie septentrionale du nationalisme politique né à la fin du XIXe siècle, entre l'épisode boulangiste et l'Affaire Dreyfus². Par ailleurs, l'implantation de ces ligues était une implantation urbaine. Au-delà de la France du Nord/Nord-Est, la carte fait en effet ressortir les grands pôles urbains, notamment Bordeaux, Nantes, Angers dans l'Ouest, Lyon, Saint-Etienne et Toulon dans le Sud-Est. A l'inverse, les départements ruraux du reste de la France furent très peu touchés par l'activité ligueuse. Alors que l'on peut déceler une continuité entre la tradition bonapartiste de la Normandie, encore forte fin XIXe siècle, et la résurgence ligueuse des années Vingt, le Sud-Ouest aquitain, autre bastion bonapartiste, n'apparaît plus comme une zone d'implantation ligueuse, à l'exception de la Gironde et de la Dordogne³. A noter que les Charente, notamment la Charente-Inférieure où Pierre Taittinger avait été élu député de 1919 à 1924, n'apparaît pas comme une zone d'implantation dynamique : les JP et

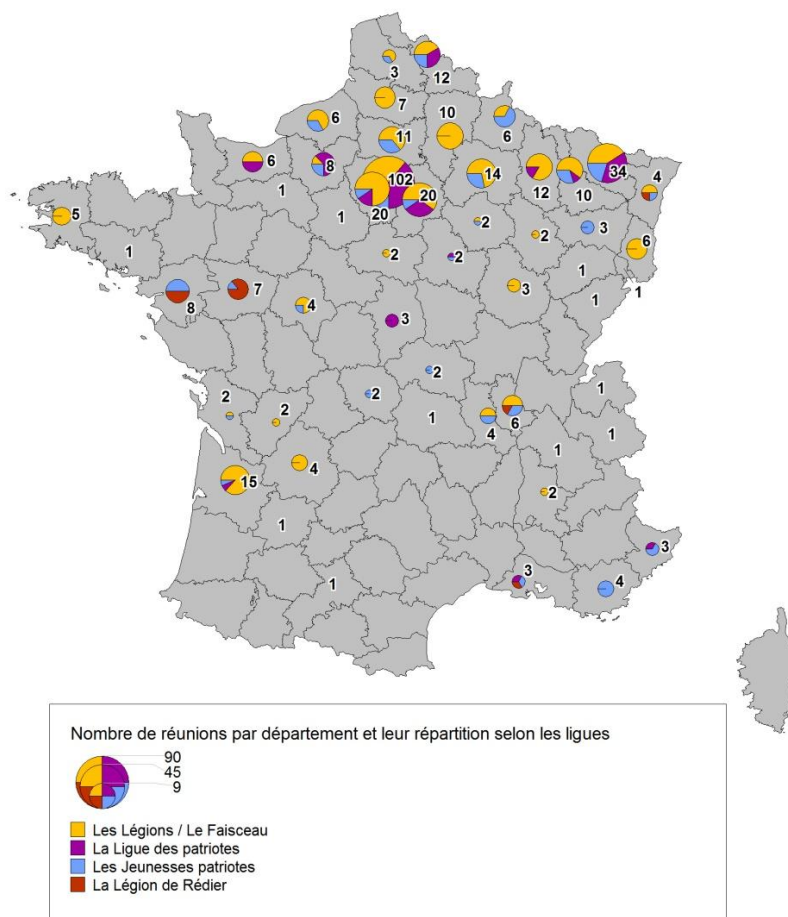
¹ Ces deux bases de données, par département, sont placées en annexe 21 à ce chapitre. De même, nous plaçons en annexe 22 les cartes réalisées pour chacune des ligues à partir des deux bases de données.

² JOLY Bertrand, *Nationalistes et conservateurs en France 1885-1902*, Paris, Les Indes savantes, 2008, p.232

³ Sur la géographie électorale du bonapartisme à la fin du XIXe siècle, cf. *Ibid.*, p.231-241. La présence du *Faisceau* en Dordogne s'explique par le ralliement du maire communiste de Périgueux, Marcel Delagrangé, à Valois. A Bordeaux, la lutte d'influence entre l'AF et le *Faisceau*, liée aux revirements du comte de Lur-Saluces, explique les efforts déployés par les deux ligues.

le *Faisceau* n'y organisèrent qu'une réunion chacune. S'il existe une filiation culturelle entre le bonapartisme du XIXe siècle et les ligues de l'entre-deux-guerres, notamment les JP, elle ne s'accompagne pas d'une filiation géographique. Entretemps, le Sud-Ouest s'était rallié à la République par le radicalisme¹.

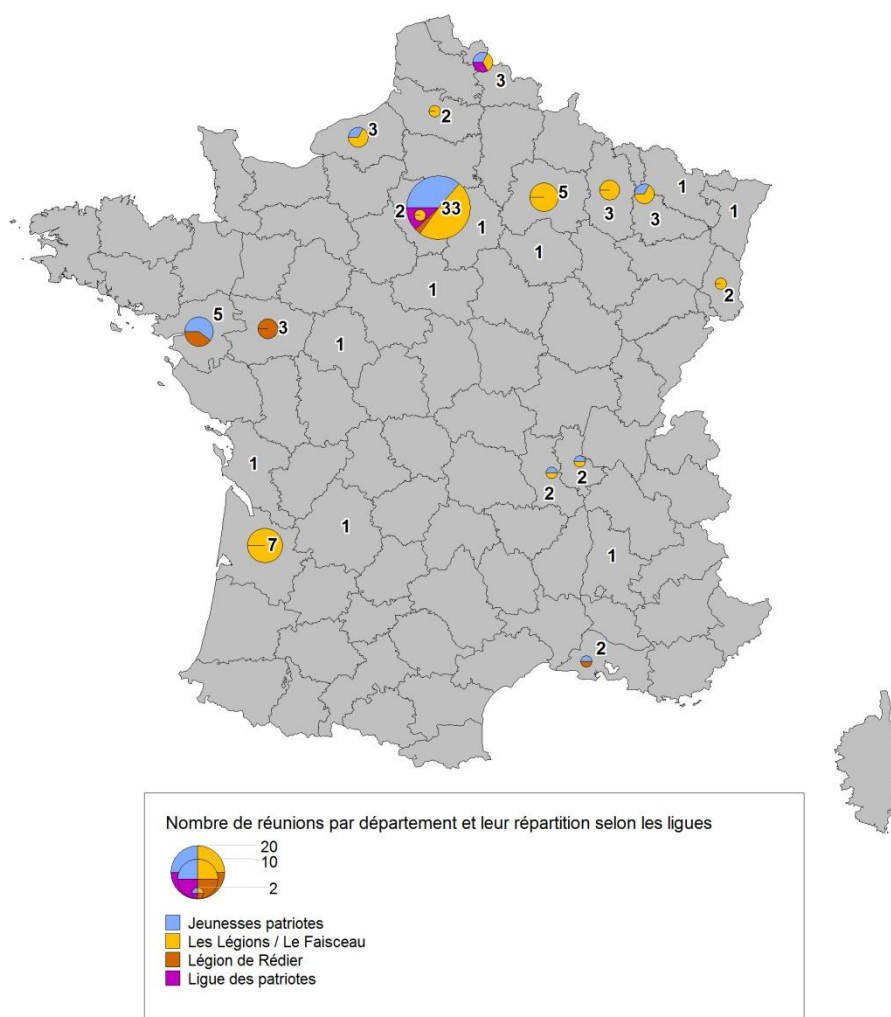
Nombre de réunions politiques par département et leur répartition selon les ligues d'extrême droite (LDP, JP, Faisceau, Légion), sauf l'AF, de mai 1924 à juillet 1926 d'après les rapports de surveillance politique et la presse partisane



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
 D'après les rapports de surveillance politique - Archives Nationales - Fonds F7 12873 ; 13194 - 13195 ; 13198 ; 13200 - 13201 ; 13208 - 13209 ;
 13211 ; 13231 - 13232 ; 13236 ; 13237. Pour la presse, dépouillement exhaustif du *Nouveau Siècle*, de *La Liberté*, du *National*
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

¹ GOGUEL François, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, A. Colin, 1970, p.168.

Nombre de réunions politiques par département et leur répartition selon les ligues d'extrême droite, (LDP, JP, Légion, Faisceau), sauf l'AF, d'octobre 1924 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
 D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12967 - 12968
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'actuelle Île-de-France concentre, dans les deux cas, plus du tiers des réunions des ligues récentes. Ce tropisme parisien fut particulièrement net pour la LDP, qui organisa près de la moitié de ses réunions dans la capitale. Les JP furent aussi particulièrement actives à Paris, y organisant leurs principales réunions. Le *Faisceau* fit un effort important en direction de la banlieue parisienne, y compris au-delà de la Seine, puisque plus de 40% des réunions organisées par la ligue dans l'actuelle Île-de-France le furent dans la Seine-et-Oise et dans la Seine-et-Marne. Cette particularité tient à l'idéologie fasciste de Valois, qui entendait amener la classe ouvrière au fascisme et concurrencer le communisme dans ses propres bastions.

Poids de Paris et de la région capitale dans le total des réunions des ligues activistes, sans l'Action française de mai 1924 à juillet 1926						
Selon la base de données utilisée		réunions de la Ligue des patriotes	réunions des Jeunesses patriotes	réunions de la Légion de Rédier	réunions des Légions/Le Faisceau	Total
rapports et presse	Paris	47%	26%	13%	18%	26%
	Île-de-France	58%	30%	13%	32%	36%
synthèses mensuelles	Paris	80%	50%	14%	29%	36%
	Île-de-France	80%	54%	14%	32%	39%

Conséquence logique de cette concentration géographique extrême, les ligues laissaient de larges zones en dehors de leur activité de propagande, comme le montre le tableau ci-dessous.

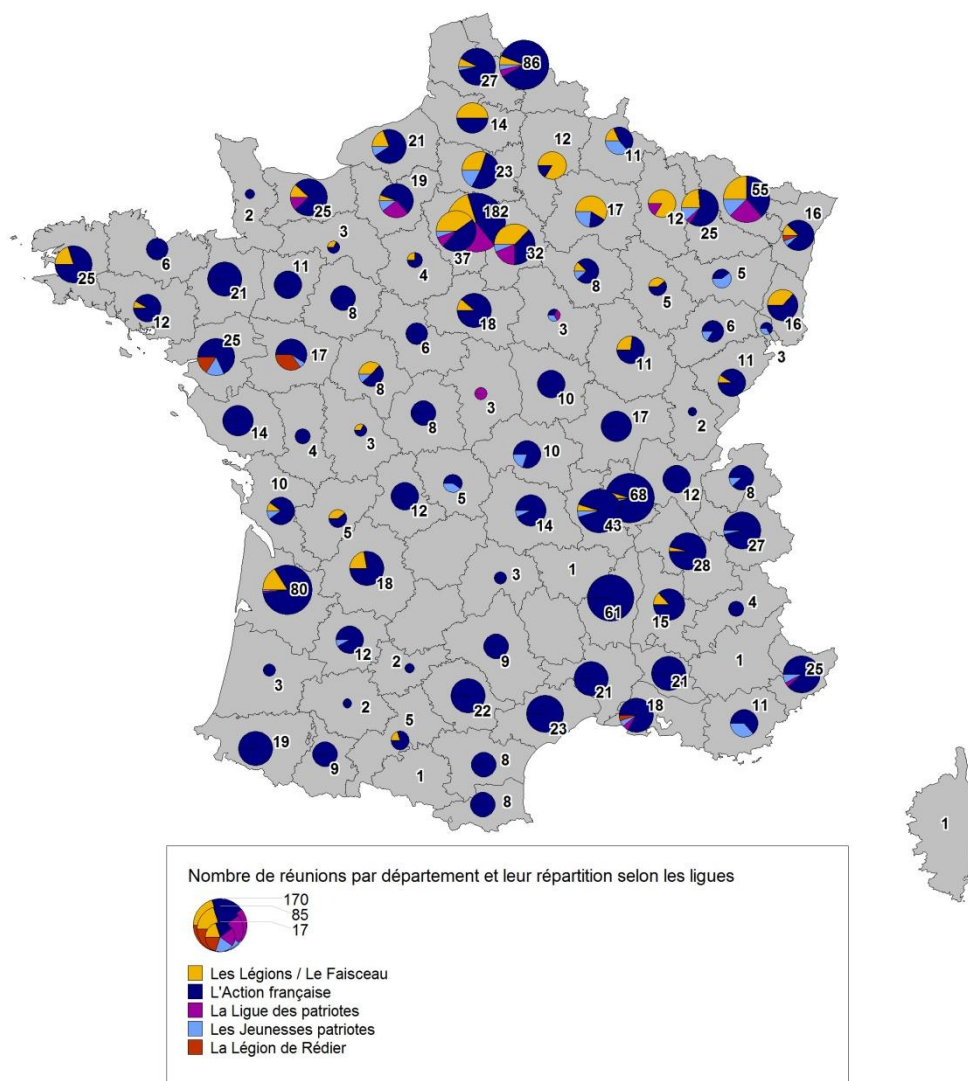
Nombre de départements dans lesquelles les ligues de création récente n'organisèrent aucune réunion					
Selon la base de données utilisée	Ligue des patriotes	Jeunesses patriotes	La Légion de Rédier	Les Légions/Le Faisceau	Départements sans réunion d'aucune de ces ligues
rapports et presse	76 (84%)	56 (62%)	84 (93%)	52 (58%)	35 (39%)
synthèses mensuelles	88 (98%)	79 (88%)	86 (96%)	70 (78%)	64 (71%)

Le *Faisceau* et les JP furent les ligues les plus attachées à développer une propagande véritablement nationale, même si leur effort était encore partiel en juillet 1926 avec une présence attestée dans près d'un département sur deux. Une extrême concentration géographique est à noter pour la LDP et la *Légion* de Rédier. La LDP eut du mal à développer sa propagande au-delà de la région parisienne et, secondairement, des

départements lorrains. La *Légion* eut une implantation encore plus restreinte, avec des réunions attestées dans seulement six départements, éclatés sur l'ensemble du territoire. Le bastion principal de la *Légion* était l'ensemble Loire-Inférieure Maine-et-Loire. Si la Loire-Inférieure resta fidèle aux JP quand Rédier les quitta en décembre 1925, après avoir fusionné avec elles six mois plus tôt, ce ne fut pas le cas dans le Maine-et-Loire, où la *Légion* reprit son indépendance vis-à-vis des JP et resta la seule ligue véritablement active du département aux côtés de l'AF.

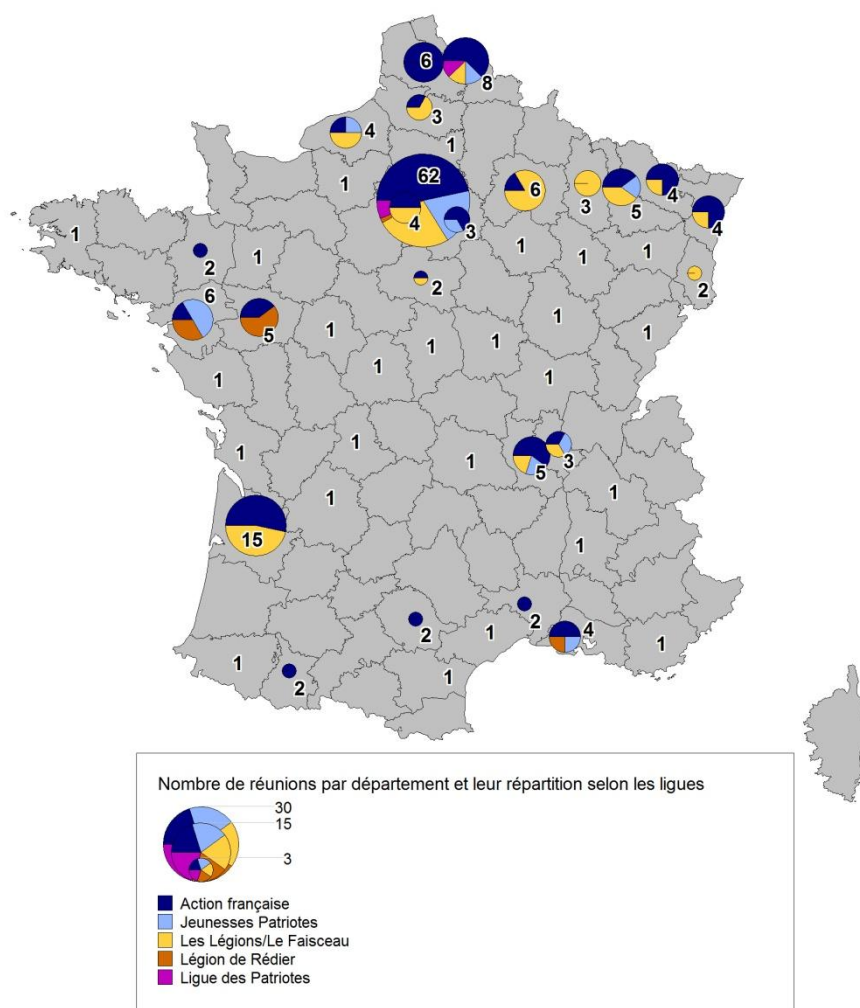
En ajoutant les réunions d'AF, la couverture ligueuse prend une dimension véritablement nationale. Nous avons déjà évoqué l'effet de source qui explique cette surreprésentation de la ligue royaliste. A noter cependant sa capacité à organiser des réunions de propagande en milieu rural, notamment en Bretagne, dans les Alpes et sur le pourtour méridional du Massif Central.

Nombre de réunions politiques par département et leur répartition selon les ligues d'extrême droite de mai 1924 à juillet 1926 d'après les rapports de surveillance politique et la presse partisane



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
 D'après les rapports de surveillance politique - Archives Nationales - Fonds F7 12873 ; 13194 - 13195 ; 13198 ; 13200 - 13201 ; 13208 - 13209 ; 13211 ; 13231 - 13232 ; 13236 ; 13237. Pour la presse, dépeillement exhaustif de L'Action française, du Nouveau Siècle, de La Liberté, du National
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

Nombre de réunions politiques par département et leur répartition selon les ligues d'octobre 1924 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
 D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12967 - 12968
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

Au final, les ligues de création récente n'avaient développé, au moment de la chute du Cartel, qu'une action de propagande géographiquement restreinte, concentrée souvent dans les mêmes départements, entraînant parfois des phénomènes de concurrence. L'ajout, sur ces cartes, des réunions d'AF permet d'observer les phénomènes de concentration et de concurrence entre ligues. Sur la carte issue de la base de données la plus complète, l'originalité d'une présence nationale de l'AF ressort nettement par rapport aux autres ligues. La carte issue des synthèses mensuelles, centrée sur les réunions les plus importantes, accentue les phénomènes de compétitions entre ligues, en limitant les acteurs jugés vraiment influents dans chaque département. Leur comparaison permet de distinguer plusieurs zones géographiques aux caractéristiques politiques marquées.

Dans les départements les plus peuplés, notamment la Seine, le Nord, le Rhône, ou les Bouches-du-Rhône, chaque ligue, ou presque, put compter sur suffisamment de soutiens locaux pour être présente et organiser des réunions.

En Loire-Inférieure et dans le Maine-et-Loire, la *Légion de Rédier*, fusionnée aux JP en Loire-Inférieure à partir de juillet 1925, partagea l'organisation de réunions ligueuses avec l'AF.

En Alsace-Lorraine et dans le Sud-Ouest, la concurrence entre ligues tourna autour du binôme AF-*Faisceau*. La situation en Gironde était particulièrement révélatrice de la concurrence qui pouvait exister entre les ligues. En effet, le comte de Lur-Saluces, représentant du duc d'Orléans puis du duc de Guise dans le Sud-Ouest, décida en février 1926 de soutenir le *Faisceau* plutôt que l'AF, ouvrant une vive concurrence entre les deux ligues dans la ville de Bordeaux. Elle se traduisit dans l'organisation des réunions politiques, comme le montre le tableau ci-dessous, élaboré à partir des rapports de police et le dépouillement de la presse partisane pour le premier semestre 1926.

Réunions du <i>Faisceau</i> et de l' <i>Action française</i> à Bordeaux au 1er semestre 1926 d'après les rapports de police et la presse partisane								
		janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	Total
Faisceau	nombre de réunions	1	2	0	2	3	4	12
	nombre de participants	3 500	2 200	0	600	1 450	440	8 190
Action française	nombre de réunions	3	3	4	0	2	3	15
	nombre de participants	130	880	360	0	830	380	2 580

Sur l'ensemble de la Gironde, l'AF organisa plus de réunions, 33 dont 15 à Bordeaux, que le *Faisceau*, qui les concentra dans la capitale girondine (pour 12 de ses 13 réunions). Deux constatations peuvent être faites à partir du tableau ci-dessus. La première concerne l'organisation de réunions : le *Faisceau* devança l'AF à partir d'avril 1926, mois de

deuil pour les royalistes qui ne parvinrent pas à reprendre la main ensuite. La deuxième remarque touche à l'attractivité respective des ligues, bien plus importante pour le *Faisceau*, qui parvint à réunir trois fois plus de participants en 3 réunions de moins. A Bordeaux, le duel AF / *Faisceau* tourna à l'avantage de la ligue de Valois, même si elle n'eut pas le temps d'organiser l'ensemble du département, témoignant du caractère essentiellement urbain de son implantation. Mais ce succès a été très conjoncturel. En effet, si l'on considère, grâce aux relevés des synthèses mensuelles, la période postérieure au retour de Poincaré au pouvoir, allant d'août 1926 à décembre 1927, le *Faisceau* disparut totalement du département, aucune réunion n'étant mentionnée alors que, dans le même temps, l'AF en organisa douze. Cela concordait avec l'évolution propre à chacune de ces deux ligues, le *Faisceau* ayant rapidement perdu ses soutiens financiers suite au retour de Poincaré au pouvoir, alors que l'AF maintint sa présence territoriale, par-delà, d'ailleurs, la condamnation pontificale de décembre 1926.

Au terme de cette présentation, nous avons saisi l'évolution, contrastée dans le temps et selon les partis ou les ligues, de leur effort respectif, mais parfois incomplet, pour organiser des réunions dans l'ensemble du pays. Il convient maintenant d'étudier les efforts que ces tournées de réunions impliquaient et les bénéfices politiques qui en étaient attendus.

II) La réunion politique, vecteur privilégié de conquête de l'opinion publique par l'opposition anticartelliste

Dans cette partie, nous distinguons les réunions proprement dites des manifestations. Nous entendons par réunions les rassemblements tenus en dehors de la voie publique, où attroupements et manifestations étaient susceptibles de créer des désordres. Les réunions politiques, quelle que soit la façon dont les contemporains les nommaient¹, étaient annoncées à l'avance et prévues dans un lieu déterminé, avec la présence d'un ou plusieurs orateurs prenant la parole devant les participants rassemblés pour faire un discours de nature politique. Nous avons exclu les réunions internes aux partis ou groupes politiques portant sur des questions d'ordre stratégique, matériel ou organisationnel. Nous avons inclus dans ce champ d'étude tant les réunions expressément annoncées comme publiques, et éventuellement contradictoires, que les réunions privées, dont l'entrée était soumise à la présentation d'une invitation, ce qui était souvent le cas des organisations de droite pour éviter que des militants cartellistes ou communistes ne vinssent en perturber le bon déroulement.

Dans le répertoire d'actions collectives des organisations politiques et sociales des années Vingt, la réunion politique tenait une place de choix aux côtés de la propagande imprimée. Elle fut l'objet d'un investissement important de la part de ces organisations, mais relevait de buts différents selon qu'il s'agissait de réunions-meetings ou de réunions de proximité.

¹ COSSART Paula, *Le meeting politique de la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p.25 : les termes rassemblements, meetings, assemblées ou réunions étaient souvent indifféremment utilisés par les contemporains.

A) L'organisation de réunions : un investissement financier et humain important pour les organisations politiques

1) Un coût important à supporter

Organiser une tournée de propagande impliquait des coûts importants pour les organisations politiques. Avec les subventions à la presse partisane ou affiliée, officiellement ou officieusement, il s'agissait des principales dépenses des partis ou ligues, comme le montre le cas de la LRN. Au sein de la ligue, le secrétariat général, dirigé par Emmanuel Brousse, supervisait l'action de différents services : courrier, service financier, service des adhésions, et un service dédié en propre à la propagande, lui-même subdivisé en trois sections :

- tracts, conférences et rapports avec les autres organisations de l'opposition ;
- organisation des sections de la ligue à Paris et en province ;
- actions relatives à la presse¹.

La ligue finançait les tournées de propagande ou d'organisation de ses cadres ou orateurs dans l'ensemble du pays, ce qui n'allait pas sans un certain nombre de contraintes. Dès l'été 1925, Ratier, ancien préfet et proche parent du président du PRDS, nommé délégué régional de la ligue pour la Bretagne pour la propagande et les rapports avec la presse, dénonça les « *brimades constantes* » auxquelles il disait devoir faire face pour obtenir le remboursement de ses frais de déplacement². Le même se plaignit par la suite à Millerand du montant insuffisant de ses indemnités forfaitaires pour ses frais de tournées, de 1 500 francs mensuels, non compris les billets de train qui, affirmait-t-il, ne lui étaient plus remboursés depuis février 1925, et dont il estimait le montant à 766 francs entre février et début août 1925³. Alors qu'elle avait bénéficié de nombreuses subventions à l'automne 1924 au moment de son lancement, la LRN n'avait pas les moyens financiers de dépenser largement

¹ AN, fonds Millerand, 470AP87 : organisation des services de la LRN, document non daté.

² AN, fonds Millerand, 470AP87 : notes de Millerand prises suite à un entretien avec Ratier le 3 juin 1925.

³ AN, fonds Millerand, 470AP88 : lettre de Ratier à Millerand, le 5 août 1925. Dans cette lettre, il annonçait à Millerand sa décision de quitter la LRN en raison de promesses non tenues concernant ses défraiements, qui devaient lui permettre de maintenir une situation financière semblable à celle d'un sous-préfet de 1^{ère} classe, poste qu'il avait quitté pour entrer au service de la LRN à la date du 1^{er} décembre 1924. Il motiva également son départ par le « *calvaire de chicanes, de brimades vexatoires et d'humiliations odieuses* » qu'il avait subi, notamment de la part de Brousse, pendant les huit mois où il fut à son service. Des 3 500 francs d'appointements mensuels qu'il disait avoir négociés avec Brousse au moment de son entrée à la LRN, sans compter le remboursement des frais de déplacements, ce dernier aurait unilatéralement décidé qu'il ne toucherait finalement que 2 000 francs mensuels.

pour ses frais de propagande. Ses services faisaient preuve d'un contrôle serré des dépenses. Elle avait déjà dépensé, ou acté les dépenses, de fortes sommes d'argent pour financer les campagnes des élections municipales et cantonales du printemps et de l'été 1925. A partir de l'automne 1925, la FR récupéra à son profit une partie des ressources de la LRN. Conséquemment, la ligue eut des difficultés à envoyer en province ses propres orateurs. Emmanuel Brousse se trouva dans l'incapacité de répondre favorablement à la demande de la section LRN de Nice qui, en novembre 1925, lui demanda d'envoyer un délégué pour accompagner l'orateur de la FR, Georges Bonnefous, qui avait prochainement prévu de s'y rendre. Dans une lettre à Millerand, Brousse estimait que « *le plus simple [était] de charger l'ami Bonnefous, député qui [avait] souvent pris la parole dans les réunions de la ligue, de nous représenter aussi* », solution qui selon lui avait le principal intérêt d'éviter « *les frais inutiles* »¹. Si la LRN se voulait, à sa création, un lieu de rassemblement de l'argent à disposition des organisations modérées et de coordination de leurs initiatives pour la propagande, la situation politique avait déjà évolué à cette date. La FR organisait désormais sa propre tournée de propagande sans en référer à la LRN. On peut imaginer que la section LRN de Nice, ayant eu connaissance de la venue de Bonnefous au nom de la FR, demanda à la ligue d'envoyer un délégué qui lui soit propre, estimant sans doute que le message politique délivré serait différent. Tel n'était pas le sentiment de Brousse qui, au contraire, pensait que l'envoi d'un orateur propre à la ligue aurait fait doublon, signe de la perméabilité ressentie entre les programmes de ces deux organisations modérées.

Les comptes de la FR nous permettent également d'évaluer le coût de l'organisation des réunions politiques. Sur les 142 000 francs de dépense du parti au cours de la période 1^{er} août 1925-31 juillet 1926, un peu plus de 30% avaient été consacrés à la « *propagande extérieure* », qui comprenait l'organisation des congrès, des déjeuners politiques, des frais de déplacement et des conférences. Ce dernier poste s'était révélé inférieur de 40% aux prévisions, et ne prenait pas en compte les dépenses des comités locaux dans l'organisation de ces conférences, plus importante que prévue².

L'organisation de conférences et de réunions politiques avait donc un coût important. Elle nécessitait aussi, pour les organisations politiques, d'avoir à leur disposition des équipes d'orateurs dévoués parcourant l'ensemble du pays.

¹ AN, 470AP87 : lettre de Brousse à Millerand du 10 novembre 1925.

² VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.380 : une note datée du 24 août 1926 de Jean Guiter au trésorier de la FR, Jules Prévot, à propos de l'exercice financier couvrant la période 1^{er} août 1925-31 juillet 1926, faisait état de la santé financière florissante du parti, avec 221 000 francs encaissés pour 142 000 francs dépensés, soit un excédent de plus de 68 000 francs.

2) Trouver et former des orateurs compétents et dévoués

A partir de notre base de données des réunions des organisations politiques anticartellistes, nous avons réalisé des tableaux recensant les dix principaux orateurs de chacune d'entre elles. Le premier tableau ci-dessous concerne les réunions des organisations républicaines modérées, qui envoyaient en tournée de propagande des parlementaires ou d'anciens parlementaires vaincus en 1924.

L'activité des dix principaux orateurs des organisations républicaines modérées					
Principaux orateurs	Nombre de réunions animées	En % des 309 réunions de la ligue	Fonction politique en 1924-1926	Parti représenté	Région privilégiée d'intervention
Emmanuel Brousse	46	15%	ancien député, secrétaire général de la LRN	LRN	national
Clément Villeneau	34	11%	ancien député	LRN	
Louis Marin	33	11%	député	FR	
Charles Reibel	29	9%	député	LRN	
Edouard Soulier	27	9%	député	FR	
Désiré Bouteille	23	7%	député	LRN	
Georges Bonnefous	23	7%	député	FR	
Paul Reynaud	22	7%	ancien député	LRN	
André François-Poncet	22	7%	député	LRN	
Lasteyrie	20	6%	ancien député	FR	
Autres dirigeants des ligues et partis nationaux					
Millerand	9	3%	sénateur, président de la LRN		national
Jean Guiter	6	2%	secrétaire général de la FR		
Antony Ratier	1	0%	sénateur, président du PRDS		Paris
Albert Mamelet	1	0%	secrétaire général du PRDS		Vienne

Parmi les dix orateurs les plus présents dans les réunions de la LRN et de la FR quatre anciens députés vaincus le 11 mai 1924, et six députés en activité. La LRN et la FR fournirent respectivement 6 et 4 des dix principaux orateurs des organisations modérées. Emmanuel Brousse, le secrétaire général de la LRN, fut le plus présent sur les estrades des 309 réunions relevées de mai 1924 à juillet 1926, avec 46 dates à son actif, soit 15% du total, suivi d'un autre membre de la LRN, son délégué régional pour l'Ouest, Clément Villeneau, qui eut une activité de propagande dépassant largement le cadre régional qui lui était dévolu. Les orateurs estampillés LRN venaient pour 4 d'entre eux (Brousse, Reibel, Reynaud et François-Poncet) du PRDS, qui n'intervint presque jamais en son nom propre. Avec la distance rapidement prise par la FR, la LRN resta animée principalement par des membres du PRDS. Clément Villeneau venait quant à lui de l'ALP¹, et Désiré Bouteille était plus proche des nationalistes, étant également un orateur régulier des réunions de la LDP. Le

¹ Il signa des articles dans *L'Action libérale populaire* du 1^{er} juin 1924 au 1^{er} juin 1925.

président et le secrétaire général du PRDS étaient peu présents sur els estrades, signe que ces réunions n'étaient pas une priorité politique du parti, qui ne cherchait pas à développer de culture militante en son sein. A l'inverse, Jean Guiter était présent aux côtés de Marin à chacun de ses déplacements, profitant de ces conférences pour réorganiser les structures locales du parti. Millerand délégua à Brousse l'essentiel de la propagande de proximité, et ne prit la parole que lors de grandes réunions médiatisées.

L'activité de propagande de Louis Marin, par ailleurs député très actif à la Chambre, est exemplaire des sacrifices personnels que cet engagement partisan impliquait pour les parlementaires en exercice, puisqu'ils prenaient sur leurs week-ends ou les vacances parlementaires pour parcourir le pays¹.

Nombre de réunions faites par Louis Marin, chaque mois, au premier semestre 1926							
Mois	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	Total
Nombre de réunions	5	3	3	8	4	4	27
Date des réunions (parfois plusieurs le même jour)	3, 4, 6, 17, 24	6, 14, 28	21, 28 (2)	5, 10, 17, 18, 19, 25 (3)	2, 9, 16, 30	6, 15, 20, 27	

Son activité de propagande dans le pays se concentra sur le premier semestre 1926, puisque 27 des 33 réunions auxquelles il participa de mai 1924 à juillet 1926 se déroulèrent à partir de janvier 1926. Il visita, au cours de ces réunions, 26 départements différents, de la Somme aux Alpes-Maritimes, et de la Vendée à la Savoie. En janvier et février 1926, il se déplaçait en moyenne un week-end sur deux. Mais à partir du 21 mars et jusqu'au 27 juin, à l'exception du week-end du 23 mai, il fut en déplacement tous les week-ends, enchaînant jusqu'à trois réunions dans la journée du 25 avril en Eure-et-Loir et dans la Seine-Inférieure. En plus de la présidence du groupe parlementaire, nécessitant sa présence sur Paris, il tint à construire une présidence très active à la tête de la FR, en allant à la rencontre des militants.

Le tableau ci-dessous rassemble les principaux orateurs de l'ensemble des liges activistes.

¹ AN, F7 12954 (1), notes Jean : note de police du 13 avril 1926 annonçant la volonté du parti radical et de la LRN de profiter des vacances parlementaires qui s'ouvraient alors pour aller exposer en province leurs analyses respectives de la situation financière.

Listes des dix principaux orateurs de chacune des ligues activistes de mai 1924 à juillet 1926 d'après les rapports de surveillance des organisations politiques et la presse partisane¹			
L'activité des dix principaux orateurs de l'Action française			
Principaux orateurs	Nombre de réunions animées	En % des 1160 réunions de la ligue	Région privilégiée d'intervention
Joseph Delest	155	14%	national
Bécat	96	8%	national
Gazave	84	7%	national
Louis Jasseron	75	6%	Sud-Est : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie
de la Perrière	70	6%	Sud-Est : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Saône-et-Loire
Robain	64	6%	national
Dublaix	60	5%	national
Courcoural	59	5%	Sud-Ouest : Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Tarn
Guérin	54	5%	national
amiral Schwerer	47	4%	national
Les principaux dirigeants de l'Action française			
Marie de Roux	23	2%	national
Léon Daudet	15	1%	national
Bernard de Vesins	13	1%	national
Charles Maurras	0	0%	
Maurice Pujo	2	0%	
L'activité des dix principaux orateurs des Légions / Le Faisceau			
Principaux orateurs	Nombre de réunions animées	En % des 203 réunions de la ligue	Région privilégiée d'intervention
Marcel Bucard	52	26%	Orateurs véritablement nationaux
Jean Arthuys	48	24%	
Georges Valois	26	13%	
Philippe Barrès	19	9%	
Pierre Dumas	15	7%	
Delagrangé	13	6%	
Lamour	35	17%	Est : Aisne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Oise, Orne, Haut-Rhin, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise
Maurice de Barral	19	9%	bassin parisien : Aisne, Loiret, Marne, Oise, Seine, Seine-et-Oise
Paul-Charles Biver	15	7%	Est : Doubs, Loire, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Seine, Seine-et-Oise
Daucourt	10	5%	bassin parisien : Ardennes, Aube, Oise, Seine-et-Marne
L'activité des dix principaux orateurs des Jeunesses patriotes			
Principaux orateurs	Nombre de réunions animées	En % des 93 réunions de la ligue	Région privilégiée d'intervention
Pierre Taittinger	39	42%	national
de Gouvion-Saint-Cyr	28	30%	national
Antoine Rédier	10	11%	national
Berthet	6	6%	Est : Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges
Provost de Launay	4	4%	national
Ybarnegaray	3	3%	national
Henry Simon	5	5%	national
Lorin	3	3%	Creuse
Dessoffy	3	3%	Seine
Azambuja	3	3%	Sud-Est : Alpes-Maritimes, Var

¹ L'addition des pourcentages peut dépasser 100% car plusieurs orateurs intervenaient ensemble dans les réunions les plus importantes.

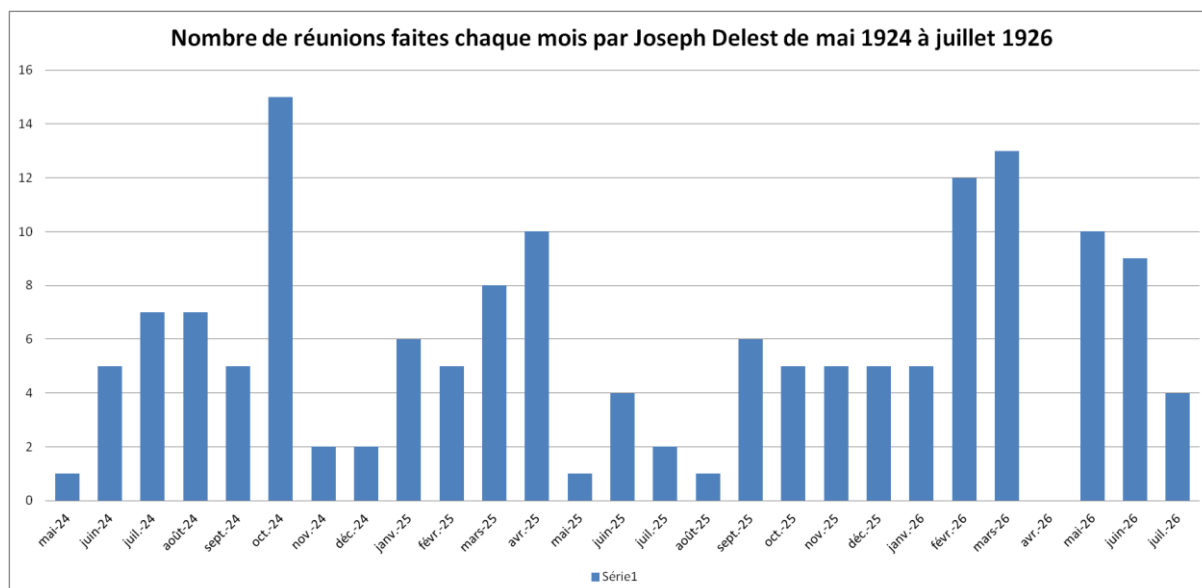
L'activité des dix principaux orateurs de la <i>Ligue des patriotes</i>			
Principaux orateurs	Nombre de réunions animées	En % des 83 réunions de la ligue	Région privilégiée d'intervention
Marcel Habert	30	36%	national
Edouard Soulier	28	34%	national
Jean Bourgoïn	27	33%	national
Désiré Ferry	17	20%	Lorraine et Seine
Pierre Taittinger	15	18%	national
de Castelneau	9	11%	Seine
Berthet	8	10%	Lorraine
Debeugny	5	6%	région parisienne
Désiré Bouteille	4	5%	région parisienne
Cruchon	4	5%	national
L'activité des 9 orateurs de la <i>Légion d'Antoine Rédier</i>			
Principaux orateurs	Nombre de réunions animées	En % des 15 réunions de la ligue	Région privilégiée d'intervention
Antoine Rédier	8	53%	national
de la Grandière	2	13%	Maine-et-Loire
Saint-Chamas	2	13%	Loire-Inférieure
René Benjamin	1	7%	Maine-et-Loire
Latzarus	1	7%	Maine-et-Loire
Genest	1	7%	Maine-et-Loire
Bouet	1	7%	Maine-et-Loire
Schmidt	1	7%	Bas-Rhin
Le Roy	1	7%	Bas-Rhin

Si la LDP et les JP envoyèrent également dans leurs réunions un certain nombre de députés ou d'anciens députés, Pierre Taittinger et le général de Castelneau en tête, leurs réunions furent aussi animées par certains cadres non parlementaires. Parmi les ligues d'extrême-droite, nous trouvons une distinction assez nette entre les orateurs nationaux, qui parcouraient l'ensemble du pays dans un but de propagande et de maintien d'un contact entre les sections locales et la direction nationale, et les délégués régionaux dont l'action visait à organiser la propagande et les structures partisans dans leurs régions d'affectation. Les tableaux montrent l'intense activité de certains d'entre eux, qui organisèrent et animèrent un grand nombre de réunions dans des parties plus ou moins vastes du territoire français, comme Jasseron, de la Perrière et Courcoul pour l'AF, avec respectivement 75, 70 et 59 réunions à leur actif, les deux premiers en Rhône-Alpes, le dernier dans le Sud-Ouest.

L'AF étant la ligue ayant organisé le plus de réunions dans notre base de données « exhaustive », il est logique que ses orateurs apparaissent comme les plus dévoués et actifs dans les réunions politiques anticartellistes des années 1924-1926, devant ceux des organisations modérées. A ce titre, Joseph Delest, gérant du journal *L'Action française*, d'origine bayonnaise¹, apparaît comme le véritable *missi dominici* de la ligue royaliste, avec

¹ Michel LEYMARIE et Jacques PREVOTAT, *L'Action française. Culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p.281

155 interventions de mai 1924 à juillet 1926, soit deux fois plus que ses deux suivants, Bécot et Gazave, et plus de trois fois plus que Marcel Bucard et Emmanuel Brousse, respectivement principaux orateurs du *Faisceau* et de la LRN. Delest parcourut 35 départements différents lors de ses tournées de propagande. Le graphique ci-dessous montre le rythme mensuel de ses interventions, souvent comprises entre 4 et 8, avec une pointe à 15 réunions en octobre 1924. Ce mois-ci, Delest participa à une tournée de propagande en Ardèche, au cours de laquelle il prit la parole dans 13 réunions différentes en 7 jours, du 24 au 30 octobre 1924. Parmi les dirigeants nationaux de la ligue, Maurras ne participa à aucune réunion, et Pujo fut largement absent des estrades. Par contre Léon Daudet participa à 15 d'entre elles, toujours parmi les plus importants succès publics. Le président de la ligue, Bernard de Vesins, fut également assez actif dans la propagande royaliste.



Valois, venu de l'AF, dupliqua le fonctionnement de la ligue royaliste, à savoir un partage des tâches entre des orateurs nationaux, les principaux dirigeants de la ligue, et des délégués régionaux, alors que les JP et la LDP fonctionnaient avec un noyau d'orateurs actifs moins important¹, mais parcourant l'ensemble du territoire. Ces deux ligues avaient un certain nombre d'orateurs en commun, à commencer par Pierre Taittinger, principal orateur des JP, et un certain Berthet, qui semble assumer, pour les deux ligues, le rôle de délégué régional en Lorraine. Les liens étaient également importants entre la LDP et les organisations modérées puisque Désiré Bouteille et Edouard Soulier figuraient à la fois parmi les principaux orateurs de la ligue nationaliste et des organisations modérées, la LRN pour le

¹ Respectivement, seulement 2 et 3 orateurs de ces ligues participèrent, chacun, à plus de 20 réunions, contre 7 sur 10 pour le *Faisceau* et l'ensemble des dix orateurs principaux de l'AF et des organisations modérées.

premier, la FR pour le second. Si l'on additionne leurs participations à des réunions, Bouteille prit la parole dans 40 réunions au total, et Edouard Soulier dans 55, ce qui en fait le parlementaire de droite le plus présent dans les réunions, juste devant Pierre Taittinger qui cumule un total de 54 réunions entre celles de la LDP et celles des JP. De son côté, Antoine Rédier fut à la fois le principal orateur de la *Légion* et, de l'été à l'hiver 1925, suite à la fusion de sa ligue avec elles, un des principaux orateurs des JP, prenant la parole dans 18 réunions politiques sur l'ensemble de la période¹. Il fut le seul orateur véritablement national de la *Légion*, ayant parcouru cinq départements, alors que les huit autres orateurs recensés étaient des responsables locaux, essentiellement dans l'Ouest ligérien.

Signe de la faible expérience politique des cadres de cette nouvelle ligue, nous avons retrouvé un schéma de conférence à destination de ses orateurs, sans doute conçu par Rédier lui-même, leur donnant les éléments de présentation des origines et du programme de la ligue ainsi que de son positionnement vis-à-vis des autres « *ligues nationales* » existantes². Nous n'avons pas retrouvé de documents équivalents pour les autres organisations, ce qui ne veut pas dire que ces schémas de conférences n'existaient pas. On peut cependant en douter pour les orateurs des groupes modérés, tous parlementaires ou anciens parlementaires, dont beaucoup avaient par ailleurs une formation d'avocat, et qui, en professionnels de la prise de parole en public, devaient ne recevoir aucune directive de la part de leur organisation d'origine. Certains se spécialisaient cependant sur des thématiques spécifiques : Emmanuel Brousse sur le programme d'économies administratives conditionnant le redressement financier du pays, Edouard Soulier sur la nécessaire politique extérieure de fermeté envers l'Allemagne et sur le programme religieux de la FR³.

¹ Sur les huit réunions de la *Légion* dans lesquelles il intervint, 6 eurent lieu de février à juillet 1925, et deux en décembre de la même année. Au total, Rédier prit donc la parole dans 18 réunions politiques sur l'ensemble de la période.

² AN, F7 13208 : « Schéma de conférence sur la *Légion* », non daté mais sans doute rédigé fin 1924-début 1925 car il mentionne, parmi les autres « *ligues nationales* », la LRN et la FNC lancées début novembre 1924, mais pas les JP ni le *Faisceau*.

³ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.256

B) La diversité des réunions organisées : réunions meetings et réunions de proximité

1) L'évolution du rôle attribué à la réunion politique

Paula Cossart a montré qu'à partir des années 1890, la conception consensuelle du bien public grâce à un usage ordonné de la raison, dont la réunion politique contradictoire se voulait une pédagogie en acte, s'accordait de moins en moins au maintien des divisions de l'opinion, particulièrement sensibles lors d'épisodes politiques clivant comme le boulangisme ou l'affaire Dreyfus. Ces divisions politiques furent progressivement considérées comme inévitables. Dans ce contexte, le but de la réunion politique évolua. Il n'était plus de convaincre des participants n'ayant pas les mêmes points de vue, mais d'assembler un maximum de personnes déjà convaincues par les idées développées. Les réunions devenaient le plus souvent de vastes démonstrations de force visant à impressionner l'opinion « *en montrant que nombreux [étaient] déjà ceux à partager les mêmes idées* »¹. On passa donc, à la fin du XIX^e s., des « *réunions contradictoires aux meetings-manifestations* »². Signe fort de cette évolution, les manifestations des organisations anticartellistes étaient généralement des réunions privées. On y accédait sur invitation, pour éviter les tactiques d'obstruction des organisations de gauche³. Leur objectif n'était pas de convaincre par le discours, mais de démontrer la force des idées développées dans une partie importante de la population.

Les rapports de police et les synthèses mensuelles que nous avons dépouillés nous donnent essentiellement un état des lieux de ces réunions-meetings visant à rassembler le plus de personnes possibles. Les réunions de proximité des organisations politiques ne faisaient pas forcément l'objet d'une surveillance particulière⁴.

2) Des réunions-meetings largement médiatisées

Les réunions relevées dans nos bases de données attiraient souvent plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'auditeurs. Elles étaient préparées en amont, et annoncées

¹ COSSART Paula, *op. cit.*, p.223

² *Ibid.*

³ *L'Echo de Largentière*, le 14 février 1925 : le journal explique ainsi le caractère privé des réunions organisées par la LRN.

⁴ Nous renvoyons aux tableaux de réunions dans nos départements d'étude, présentés dans le chapitre III.

par voie de presse en vue de préparer leur succès public, dont la même presse devait en retour en rendre compte à l'opinion. Nous retrouvons ici la logique des « *manifestations de papier* » mises en avant par Christophe Champagne¹. La diffusion de leurs comptes-rendus dans un échantillon le plus large possible de la presse importait finalement plus que de convaincre les auditeurs/sympathisants venus à la réunion. Souvent convoqués sur invitation privée, ils étaient de toute façon déjà convaincus. Les comptes-rendus dans la presse étaient l'occasion de témoigner à l'ensemble de l'opinion d'une capacité à rassembler et à convaincre. Les différentes organisations républicaines anticartellistes se mettaient ainsi d'accord pour assurer la publicité de leurs réunions, notamment en province, et donc, leur succès².

Nous rappelons ci-dessous les réunions organisées et tenues en Meurthe-et-Moselle de mai 1924 à juillet 1926. L'étude des réunions du *Faisceau* ou de l'AF confirme la double logique des réunions politiques. Les réunions de proximité, tenues généralement dans l'ensemble du département, et pas seulement à Nancy, étaient animées par les délégués régionaux des ligues, en l'occurrence Bézard pour la ligue Valois et Barth pour la ligue royaliste. Les grandes réunions de propagande, organisées généralement à Nancy et destinées à impressionner l'opinion, les pouvoirs publics ou les autres forces politiques, mobilisaient des responsables nationaux dont la notoriété avait toute chance de renforcer le succès public de la réunion. A Nancy, elles attirèrent souvent plus d'un millier de personnes. La réunion la plus suivie fut celle de l'AF, le 25 octobre 1924, annoncée et relayée dans *L'Action française*, lors de laquelle Léon Daudet intervint devant 3 000 personnes.

¹ CHAMPAGNE Patrick, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, juin 1984, p.28

² AN, F7 12953, notes "Jean" : rapport de police du 24 décembre 1925 à propos d'une réunion prévue à Limoges le 9 janvier 1926 sous la présidence de Charles de Lasteyrie et organisée à l'initiative conjointe de la LRN, de la FR et du PRDS, qui tâchaient d'en assurer le succès par un travail de mobilisation de leurs sympathisants en amont, et par des contacts avec la presse locale et nationale.

Réunions politiques dans le département de Meurthe-et-Moselle pendant le Cartel des gauches					
Organisation politique		Lieu de la réunion	date	public	orateurs
Réunions de la droite républicaine	PDP	Nancy	13-mars-25	1 500	Lerolle, Teitgen
Total des réunions de la droite républicaine	1				
Réunions des JP et de la LDP					
Réunions des JP		Nancy	25-juil-25	500	D. Ferry, Taittinger, Bourgoin
		Nancy	19-déc-25	120	Léon Hanus, Berthet, Gouvion St-Cyr
		Toul	24-juil-26	300	Taittinger, Gouvion St-Cyr
Total des réunions des JP et de la LDP	3				
Réunions du Faisceau					
		Nancy	23-avr-26	1 500	Bucard, Barrès, Arthuys
		Villerupt	23-juin-26	100	Delagrangé, Bézard
		Nancy	09-juil-26	1 200	Sadoul, Biver, Delagrangé, Valois
		Longwy	15-août-26	30	Bezard et Heck
		Briey	04-oct-26	100	Bezard, Lamour
		Vézélise	07-nov-26	70	Florentin, Rampon, Seitz
Total des réunions du Faisceau	6				
Réunions de l'AF					
		Nancy	25-oct-24	3 000	Robain, Valois, Daudet
		Nancy	11-déc-24	100	?
		Longwyon	28-déc-24	200	Barth
		Jarville	17-janv-25	?	Barth, Souquet-Basiége
		Nancy	17-mars-25	?	Barth
		Cirey	05-avr-25	?	Barth
		Nancy	05-mai-25	?	Barth
		Lunéville	24-mai-25	?	Barth
		Nancy	09-janv-26	1 200	Schwerer, Robain
		Lunéville	10-janv-26	400	Schwerer, Robain
		Longwy	07-févr-26	100	Barthe, Guérin
		Nancy	08-févr-26	?	Guérin
		Baccarat	14-mars-26	?	Barth
		Neuves-Maisons	21-mars-26	?	Barth
		Gerbeviller	16-mai-26	?	Barth, Godfrin
		Vézélise	27-juin-26	?	Barth, Rapp
Total des réunions de l'AF	16				

Dans le cas de ces grandes manifestations, l'enjeu principal était d'attirer un maximum de personnes, symbole de l'attractivité des organisations à l'origine des réunions, et de leur dynamique politique vis-à-vis de l'opinion.

3) L'enjeu du nombre

Le nombre de spectateurs venus assister aux réunions était constitué en « *critère majeur de [leur] succès* ». Il était mis en avant dans les comptes-rendus publiés par la presse amie, en mobilisant un certain nombre de « *stéréotypes de l'écriture journalistique partisane en matière de compte-rendu de réunions* »¹. Le meeting réussi était celui où il n'y avait pas assez de place pour accueillir tous les participants potentiels : le lieu de réunion était fréquemment décrit comme « *archiplein* », « *plein à craquer* », « *comble* » ou encore « *bondé* », que des indications chiffrées vinssent à l'appui de ces expressions ou non². Ainsi, Louis Marin estima, « *par un calcul cumulatif particulièrement hardi* », que 250 000 personnes s'étaient rendues aux réunions de la FR organisées entre novembre 1925 et juillet 1926, ce qui lui permettait de se revendiquer d'un soutien populaire important³.

Mais, le chiffre brut n'était pas tout : « *l'accommodation du chiffrage se fait également par l'appréciation de la qualité de cette quantité* »⁴. Dans les réunions politiques ou catholiques, il était souvent spécifié que les participants étaient des « *hommes* » ou des « *électeurs* ». Cette insistance était particulièrement sensible concernant les grandes manifestations catholiques, en réponse à l'une des critiques récurrentes des anticléricaux, qui considéraient que l'Eglise n'était plus guère influente sur les hommes, mais maintenait un certain contrôle social sur les femmes. Les UP et UD rattachées à la FNC étaient uniquement constituées d'hommes adultes et électeurs, et non de femmes, réunies dans des organisations dédiées. Les ordres du jour adoptés à l'issue des manifestations ou des réunions précisaient toujours le genre de la masse des auditeurs/spectateurs⁵. Cette remarque peut être étendue à l'ensemble des réunions anticartellistes, quelles soient d'origine catholique, corporative ou politique⁶. Les rapports de police y étaient d'ailleurs sensibles : la présence de femmes était toujours notée, et relativisait alors la portée de la réunion ou de la manifestation. Nous étions donc bien, dans les années Vingt, dans un monde politique genré, où seul l'homme adulte, électeur potentiel, était pris en compte dans les rapports de force qui parcouraient le champ politique.

¹ COSSART Paula, *op. cit.*, p.240

² *Ibid.*, p.242. Nous avons largement retrouvé ces stéréotypes dans notre corpus de titres de presse dépouillés.

³ VAVASSEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.696, note 140 du chapitre 4.

⁴ OFFERLE Michel, *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien, 1994, p.117

⁵ L'ordre du jour de la grande manifestation catholique du 13 avril 1925 à Nancy fut adopté par « *50 000 hommes réunis [...] autour de leur évêque* » : cf. le compte-rendu dans *La Croix de l'Est*, le 19 avril 1925.

⁶ A l'issue d'une réunion locale du PRF organisée à Saint-Saturnin, l'ordre du jour voté précise que ce furent « *cent électeurs* » qui participèrent à la réunion : *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, compte-rendu de la réunion du 3 octobre 1925.

Quel public était touché par ces réunions ? Elles avaient lieu, essentiellement, en milieu urbain. Si le relevé des réunions de l'AF nous a permis de mettre en avant l'activisme politique rural de la ligue royaliste¹, il n'en était pas de même pour les autres organisations, qui concentrèrent leurs réunions dans les principales villes des départements, ce qui leur permettait un succès public plus évident pour la publicité de l'événement en aval. Jacques Bardoux estimait que ces grandes réunions ne pouvaient pas renverser les rapports de force de fond dans le pays, car elles avaient une influence trop limitée sur la population, n'atteignant qu'« *une proportion infime des électeurs inscrits : 10% dans les petites villes, infiniment moins dans les grandes cités* »². Il soulignait par ailleurs la difficulté de convaincre, par un discours ponctuel, ceux qui, dans l'assistance, n'étaient pas déjà des partisans des thèses exposées. Plutôt que de dépenser de fortes sommes dans l'organisation de réunions dans lesquelles la parole était jugée « *à la fois trop longue, trop lente, trop vague et trop fugitive* » pour espérer emporter la « *conviction* » de la population, il invitait les organisations modérées à investir dans le développement de la presse d'information à grand tirage s'adressant « *à une clientèle diverse et même populaire* », dans la réalisation de tracts politiques courts et percutants, et dans la production d'un cinéma politique, plus apte encore que l'écrit à « *pénétr[er] dans les cervelles de notre temps* ». Ce matériel de propagande politique devait être diffusé auprès des populations par l'intermédiaire des secrétariats et des propagandistes des organisations politiques départementales, dont il appelait la constitution sur l'ensemble du territoire, sur le modèle de ce qu'il avait fait dans le Puy-de-Dôme avec le PRF. Il insistait ainsi sur l'importance du travail d'implantation locale, que l'organisation de réunions politiques de proximité permettait de renforcer.

4) Des réunions de proximité pour développer les structures locales

Bardoux accordait une grande importance aux tournées de réunions locales faites par le secrétaire général du PRF, Robert Thomas, pour créer, d'abord dans tous les chefs-lieux de cantons, puis dans un maximum de communes, des sections locales du nouveau parti³. Ces réunions de proximité attiraient souvent peu de personnes. Si nous reprenons le tableau

¹ L'AF était idéologiquement attachée aux valeurs de la terre, de la religiosité et à une moralité rurale jugée bénéfique à l'organisation sociale, et opposée aux mauvaises influences urbaines.

² « Les faits contre les mots », Jacques Bardoux, *L'Avenir*, 15 février 1926.

³ C'est par exemple à l'issue d'une réunion devant 50 personnes le 4 avril 1926 qu'est constitué un bureau de la section PRF de Saint-Saturnin. Même chose le lendemain à Saint-Amant-Tallende. Il en est rendu-compte dans le « Livre de Saint-Saturnin » tenu par la femme de Jacques Bardoux, à la date du 4 et 5 avril 1926 : APP, fonds Bardoux, 142J39.

des réunions en Meurthe-et-Moselle, celles de Bézard, pour le *Faisceau*, n'attiraient que quelques dizaines de personnes, et celles de Barth pour l'AF ne devaient pas en attirer beaucoup plus. Leur but était avant tout de développer le vivier d'adhérents de la ligue. Un rapport de police de la ville de Metz décrit la façon de procéder des délégués du *Faisceau*, Heck et Durand, pour recruter de nouveaux adhérents dans les différents quartiers de la capitale mosellane¹. Ils envoyaient plusieurs centaines d'invitations dans le quartier ciblé pour une réunion précise, puis exposaient le programme du *Faisceau* et son analyse de la situation politique, avant de recueillir les nouvelles adhésions. Devant l'échec de cette méthode, ils auraient envisagé un démarchage à domicile, permettant d'éviter les frais de poste².

La tournée de Louis Marin en province, à partir novembre 1925, correspondait aux deux logiques différentes. Les réunions étaient annoncées par voie de presse et étaient souvent un succès public largement relaté dans la presse locale et nationale amie : Marin réunit 4 000 auditeurs à Lyon en décembre 1925³, et 1 000 auditeurs à Angers en avril 1926. Mais elles étaient aussi le moyen pour lui d'affirmer son autorité à la tête de la FR en nouant des relations personnelles avec les cadres et militants locaux, et en stimulant leur activité par la création ou la reformation de sections locales affiliées à la FR⁴.

A côté de ces réunions politiques, à l'atmosphère généralement pacifiée en raison du contrôle opéré à leur entrée pour éviter la présence d'adversaires politiques, les années du Cartel des gauches furent marquées par une recrudescence des manifestations de rue de la part des organisations de droite, qui entendaient contester à la gauche le monopole du contrôle du pavé et de l'espace public. Ces manifestations et ces défilés entraînèrent un accès de violence politique entre partis et ligues de droite et de gauche, aboutissant à la mort de plusieurs personnes.

¹ AN, F7 13209 : rapport du commissaire spécial de Metz à la Sûreté générale, daté du 8 mai 1926.

² Ainsi, dans ce même rapport, sur les 400 invitations postales envoyées pour la réunion organisée le 7 mai dans un café de la rue Queuleu à Metz, seules 20 personnes s'y rendirent et seule une personne apporta son adhésion à l'issue de la réunion.

³ Ce fut la réunion la plus suivie pour une organisation anticartelliste dans le Rhône sous le Cartel des gauches.

⁴ Nous avons déjà vu le succès de cette tournée en terme de renforcement de l'ancrage territorial de la FR à l'échelle nationale dans le chapitre III.

III) La droite à la conquête de la rue ?

« [...] Le fait de marcher dans les rues, action à laquelle se bornent principalement [les] manifestations, trahit souvent [...] une volonté agressive de prise de possession symbolique de l'espace urbain qui est propre à susciter des réactions, des incidents ou des heurts »¹. Cette prise de possession de l'espace public distingue les manifestations des réunions proprement dites, qui cherchent au contraire à éviter les risques de perturbation ou d'affrontement en choisissant un cadre clos. Sous le Cartel des gauches, les tensions et rivalités politiques se sont largement exprimées dans la rue, à travers une forme de concurrence pour la maîtrise de l'espace public, que la droite entendait disputer à la gauche, notamment aux communistes².

A) Les fonctions des manifestations publiques

Dans son travail sur les manifestations de rue, Danielle Tartakowsky identifie quatre matrices pour les classer : « les manifestations-processions, les manifestations-pétitions, les manifestations-insurrections, les levées en masse »³. Les deux premières matrices nous concernent plus particulièrement pour l'étude de la période cartelliste. Les manifestations-processions n'ont pas d'interlocuteur spécifique et ont comme but premier d'afficher une identité, tandis que les manifestations-pétitions soumettent une requête à l'Etat érigé en interlocuteur⁴. Ces manifestations ainsi comprises se définissent comme un « usage occasionnel et partisan de la rue destiné à exprimer une opinion, une revendication ou une identité »⁵. Ce sont des manifestations politiques, au sens où elles expriment une dimension collective s'adressant, via la rue, à l'ensemble de la collectivité. Les manifestations relevées à notre période relèvent de ces deux catégories.

¹ Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation. La production de l'événement politique », *op. cit.*, p.23.

² La question des violences politiques, et plus précisément militantes, a fait l'objet d'une journée d'étude dont les actes ont été récemment publiés : AUDIGIER François et GIRARD Pascal (dir.), *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve éditions, 2011

³ Danielle TARTAKOWSKY, *Le Pouvoir est dans la rue, Crises politiques et manifestations en France*, Aubier, 1998, p.42

⁴ Les « manifestations-pétitions » désignent les manifestations, telles que nous entendons ce terme aujourd'hui : elles visent à signaler à l'Etat un problème et, par ses pancartes, ses slogans, ses ordres du jour, lui soumettent une requête.

⁵ Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, op. cit.*, p.17

1) Les « manifestations-processions » au caractère identitaire

Les manifestations catholiques avaient un aspect pétitionnaire, réclamant l'abandon des projets laïques du Cartel, mais elle relevaient avant tout de la catégorie des « *manifestations-processions* » en raison du caractère identitaire très marqué des défilés, et la géographie de leurs parcours, délaissant les monuments publics au profit des églises et autres institutions religieuses.

Dans la même catégorie peuvent se classer les 18 manifestations de rue des ligues politiques d'extrême droite repérées par Danielle Tartakowsky sous le Cartel des gauches. Si l'AF avait déjà près de 20 ans d'existence, pour les JP et le *Faisceau* ces manifestations traduisaient leur immersion « *dans la culture nationale-patriotique forgée dans la victoire* » de 1918¹. En novembre 1925, les sections des JP se virent remettre leurs drapeaux par Pierre Taittinger et gagnèrent l'Arc de Triomphe pour en ranimer la flamme. Le *Faisceau* organisa quant à lui ses deux premiers rassemblements dans des lieux symboliques de la guerre : Verdun en février 1926 et Reims au mois de juin suivant. Ces cortèges, comme ceux des catholiques, se détournaient des monuments incarnant le pouvoir politique (Parlement, ministères, mairies, préfectures ou sous-préfectures), préférant les lieux de mémoire de la guerre. Ce choix indiquait leur volonté de manifester au nom d'une entité supérieure au pouvoir politique alors en place, et mise en péril par lui : la Patrie². Les ligues se distinguaient en cela des partis politiques : elles prétendaient rassembler l'ensemble des Français en dehors de toute préférence politique, au nom de la défense d'une Patrie menacée de l'extérieur par l'Allemagne et de l'intérieur par la subversion communiste³.

Il y eut également un grand nombre de « *manifestations-pétitions* » dénonçant ou sollicitant l'action des pouvoirs publics.

2) Les « manifestations-pétitions », des démonstrations de force en réaction à des mesures contestées

Les manifestations des commerçants, fermant leurs commerces et défilant dans les rues relèvent de cette catégorie. Elles étaient porteuses d'un message adressé à l'Etat, à travers ses symboles locaux où convergeaient les cortèges : mairies, sous-préfectures ou préfectures. Par leur mobilisation, ils réclamaient la suppression de nouvelles charges

¹ Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, op. cit.*, p.141

² *Ibid.*

³ Serge BERSTEIN, « La ligue », in SIRINELLI J.-F. (dir.), *Histoire des droites en France, t.II, op. cit.*, p.65.

fiscales et l'instauration d'une égalité fiscale avec d'autres catégories de travailleurs, en particulier les paysans.

Cette démarche pétitionnaire fut également à l'œuvre dans la mobilisation des étudiants de droite parisiens, et ceux d'autres villes universitaires, qui, en mars et avril 1925, protestèrent contre la nomination par le ministre de l'Instruction publique, François Albert, de Georges Scelle, juriste connu pour ses opinions pacifistes et chef de cabinet du ministre du Travail Justin Godard, comme professeur à la faculté de droit de Paris, contre l'avis de ses pairs, en remplacement du doyen Berthélémy. Les étudiants d'AF et des JP entretenirent un chahut dans les facultés parisiennes, jusqu'au 28 mars 1925 où une manifestation de rue dégénéra en violences avec les forces de l'ordre, faisant 49 blessés chez les policiers, dont 19 grièvement. La comparution en correctionnelle de 40 étudiants provoqua, à Paris comme en province, une vingtaine de manifestations étudiantes, et un appel à la grève fut lancé par l'*Association générale des étudiants*, dominée par l'AF, dans l'ensemble du pays¹. Le 1^{er} avril 1925, une centaine d'étudiants clermontois se rassemblèrent pour protester contre « *les mesures vexatoires prises à l'égard de leurs camarades de Paris* », et demander la libération des étudiants emprisonnés suite aux heurts avec la police². Suite à ce rassemblement, les étudiants défilèrent dans les « *rues fréquentées de [la] ville dans le silence et l'ordre le plus absolu* », avec quelques pancartes portant leurs revendications. A partir du 3 avril, l'appel à la grève fut très suivi³.

Ces manifestations-pétitions connurent des résultats divers, mais souvent concluants. Les manifestations des commerçants et industriels n'ont pas permis de revenir sur les hausses d'impôts votées. Les manifestations catholiques jouèrent un rôle dans le renoncement du gouvernement Herriot à laïciser les départements d'Alsace-Lorraine, et dans la décision de Painlevé de renoncer à supprimer l'ambassade auprès du Vatican et à expulser les congrégations non autorisées. Les manifestations étudiantes poussèrent le professeur Scelle à démissionner au lendemain de la chute du gouvernement Herriot, ce qui permit à l'AF de titrer sur la « *victoire des étudiants* »⁴.

Ces manifestations de rue ont pesé sur une action gouvernementale censément responsable devant le seul Parlement, délégation d'une souveraineté nationale exprimée par le vote individuel de chaque citoyen. Certes les rapports de force parlementaires restaient

¹ *Ibid.*, p.133

² *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 2 avril 1925 : compte-rendu de cette manifestation étudiante.

³ *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 4 avril 1925, évoque un « *pointage* » montrant que 95% des étudiants clermontois faisaient grève.

⁴ *L'Action française*, le 12 avril 1925.

premiers pour expliquer ces changements politiques, mais ces démonstrations de rue permirent aux manifestants de prouver la détermination de leur opposition contre certaines mesures des gouvernements cartellistes. Des organisations non parlementaires trouvèrent dans la rue un lieu d'expression extérieur aux Chambres pour contester les actions des gouvernements d'une façon jugée tout aussi légitime, voire davantage¹.

Ces mobilisations diverses d'organisations anticartellistes n'allèrent pas sans entraîner de vives réactions de la gauche, débouchant parfois sur des affrontements et des morts.

B) La rue, un terrain d'une compétition violente entre la gauche et la droite

La victoire du Cartel des gauches entraîna l'introduction d'une culture manifestante chez de nombreuses organisations de droite qui en étaient dépourvues, les amenant à se confronter aux organisations de gauche qui entendaient en conserver le quasi-monopole.

1) Le choc du défilé communiste du 23 novembre 1924 : vers un partage de rue entre gauche et la droite

Danielle Tartakowsky a montré que le cortège communiste du 23 novembre 1924 avait marqué un tournant quantitatif et qualitatif par rapport aux manifestations relevées depuis la fin de la guerre. La droite craignait qu'un coup de force communiste pût avoir lieu suite à cette démonstration de force². A partir de cette date, des acteurs plus nombreux et d'origine plus diverse s'emparèrent de la rue et firent de la maîtrise de ce lieu public un enjeu politique de première importance. Le nombre de manifestations mensuelles fit plus que doubler entre la période 1919 – 23 novembre 1924, et celle allant de cette date au 23 juillet 1926, date de l'investiture du gouvernement Poincaré d'union nationale. Les nouvelles ligues voulaient montrer aux communistes, qu'elles ne les laisseraient pas être les maîtres de la rue sans lutter. Selon le décompte de Danielle Tartakowsky, lors de la période 1919

¹ Danielle TARTAKOWSKI, *op. cit.*, p.153

² Nous avons trouvé, dans les archives de Millerand, le rapport d'un certain C. Pichon, également remis au général de Castelnau, prévoyant l'organisation de groupes antirévolutionnaires pour épauler les pouvoirs publics, à leurs côtés, en cas de tentative de coup d'Etat communiste : AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport Pichon daté du 21 décembre 1924.

novembre 1924, les organisations de droite et catholiques n'avaient été à l'origine que de 20 manifestations à caractère politique sur 348, soit 5% du total seulement, les autres étant presque toutes organisées par la gauche. Sur la période 24 novembre 1924 – 23 juillet 1926, les droites dans leur ensemble, défilés catholiques inclus, firent jeu égal avec les organisations de gauche, avec 129 manifestations sur un total de 264¹. Si l'on ajoute les manifestations corporatives des commerçants et des anciens combattants, hostiles à des mesures catégorielles prises par les différents gouvernements de décembre 1924 à juillet 1926, on atteint le nombre de 185 manifestations de rue de la part des organisations anticartellistes, dont 65% prenaient explicitement le Cartel pour cible².

Le contraste est frappant entre les deux périodes, et a entraîné des réactions parfois violentes du côté de la gauche.

2) L'organisation de contre-manifestations par la gauche antifasciste

Ayant perdu le monopole de l'organisation de manifestations, la gauche réagit en tentant de réunir des contre-manifestants lors des rassemblements de droite, pour leur dénier toute légitimité à s'accaparer un espace public qui lui était, jusqu'alors, largement incontesté.

Les contre-manifestations de gauche aux manifestations de droite selon leur origine³				
Organisations de gauche	Aux 83 manifestations catholiques	Aux 81 manifestations de commerçants ou d'étudiants	Aux 18 manifestations d'organisations politiques de droite ou d'extrême-droite	Total
Cartellistes (sauf CGT)	20	5	7	32
Communistes (PC et CGTU)	25	1 ⁴	14	40
Total	45	6	21⁵	72⁶
Total en %	54%	7,5%	Sans doute près de 100%	40%

Les communistes et les cartellistes organisèrent 81 contre-manifestations à des cortèges ou manifestations de droite de 1924 à juillet 1926¹. Ces appels étaient souvent

¹ Cf. en annexe 23 le tableau de Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, op. cit.*, p.118

² *Ibid.*, p.129

³ Tableau tiré de Danielle TARTAKOWSKI, *op. cit.*, p.148

⁴ Le parti communiste apporta un soutien verbal aux manifestations de commerçants, considérés comme des « prolétaires » : *Ibid.*

⁵ Le nombre de manifestations d'organisations politiques de droite et d'extrême-droite est, selon Danielle Tartakowsky, de 18 sous le Cartel des gauches. Le nombre supérieur du nombre de contre-manifestations s'explique par le fait que certaines furent communes, bien que rarement de façon unitaire, aux cartellistes et aux communistes, et donc comptabilisées deux fois.

⁶ Il y a une différence de 9 contre-manifestations entre le nombre annoncé globalement, s'élevant à 81, et la somme du détail, établie à 72. Nous n'avons fait ici que reprendre les chiffres donnés par Danielle Tartakowsky, et nos propres dépouillements ne nous permettent pas de corriger cette différence.

lancés au nom de la lutte contre le fascisme. La très forte mobilisation contre les manifestations des ligues activistes, et, à un degré moindre, des catholiques, montre que la gauche percevait ces organisations comme les vecteurs du fascisme en France et, au vu du précédent mussolinien en Italie, comme un danger politique pour la classe ouvrière. Dans les grandes villes, toutes les manifestations ligueuses eurent leur pendant de gauche, de même que la moitié des manifestations catholiques, parfois organisées dans de petites villes, moins propices à la mobilisation de contre-manifestants. Ces contre-manifestations mobilisèrent généralement beaucoup moins de militants que les manifestations auxquelles elles s'opposaient².

La pratique des contre-manifestations à partir des années 1920 souligne l'enjeu des manifestations, véritables démonstrations de force à destination de l'ensemble de l'opinion, qu'il s'agissait d'impressionner. L'organisation de ces événements était considérée comme un vecteur d'influence majeur de l'opinion par les organisations marxistes à gauche, par les ligues nationalistes, les organisations catholiques ou les corporations professionnelles chez les anticartellistes.

Les contre-manifestations, organisées par les cartellistes ou les communistes généralement le même jour dans les mêmes lieux que les manifestations auxquelles elles répondaient, suscitèrent souvent des violences, qui entraînèrent plusieurs morts, témoignant de la tension politique très forte qui régnait dans la France des années Vingt.

3) L'intrusion de la violence politique au sein de l'espace public dans la France du Cartel

Selon les décomptes de Danielle Tartakowsky, il y eut 8 morts dans des manifestations en France sous le Cartel des gauches, de février 1925 à mars 1926³. Parmi elles, 6 découlaient, pour la première fois depuis la fin de la guerre, d'affrontements directs entre manifestants et contre manifestants politiques : 2 manifestants catholiques à Marseille le 9 février 1925, et 4 membres des JP rue Damrémont à Paris le 23 avril 1925⁴.

¹ *Ibid.*, p.147 : Danielle Tartakowsky en compte 6 pour 1924, 42 pour 1925 et 33 de janvier à juillet 1926.

² Elles sont également souvent de nature réactive et, de ce fait, peu préparées en amont.

³ Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, op. cit.*, annexe 2, p.819, reproduite en annexe 24.

⁴ Les deux autres morts sont un ouvrier à Suresnes lors de la grève générale de la CGTU le 12 octobre 1925, et un membre des JP, Maurice Ricard, mort dans la confusion de heurts entre ligueurs et forces de l'ordre le 28 mars 1926 après la victoire des communistes aux élections législatives partielles du 2^e secteur de Paris : *Ibid.*

a) Le « *premier sang* » marseillais¹

Les violences avaient principalement lieu quand manifestants et contre-manifestants se rencontraient, malgré les tentatives d'interposition des forces de l'ordre. Ce fut le cas à Marseille, le 9 février 1925, lors d'une réunion de la FNC ayant réuni 4 000 catholiques. Selon le préfet des Bouches-du-Rhône, les contre-manifestants, aussi nombreux, étaient divisés en trois groupes : socialistes SFIO, communistes SFIC et des « *communistes autonomes* », sans doute de la mouvance anarchiste, auxquels se seraient mêlés un certain nombre « *d'individus sans aveu* », et rendus responsables des violences et des morts. Ces contre-manifestants avaient encerclé la salle de réunion et s'en prirent à des retardataires se rendant à la réunion, puis, à la fin des discours, aux auditeurs la quittant. Ceux-ci furent pris à parti dans les rues adjacentes du lieu de la réunion, malgré la présence d'un millier de membres des forces de l'ordre. Ces violences firent deux morts dans les rangs catholiques et une centaine de blessés. Des violences du même type se répétèrent le lendemain lors d'une autre manifestation catholique dans le Vaucluse, faisant 10 blessés².

Ces deux morts suscitèrent une vive émotion parmi les organisations de droite. Les communistes étaient accusés d'en être à l'origine, ce qui renforçait les craintes de coup de force violent de leur part. A Marseille, le jour des obsèques, 7 à 8 000 personnes défilèrent sur 5 km pour rendre hommage aux victimes, et 50 000 personnes étaient massées sur les trottoirs pour suivre le cortège³. Suite à cet événement, Taittinger décida de créer les groupes d'intervention des JP, dotés de moyens opérationnels leur permettant d'intervenir, par automobiles et camions, dans n'importe quelle partie de la banlieue parisienne, appelée significativement « *zone rouge* », qui se soulèverait⁴.

b) Le « *guet-apens* » de la rue Damrémont

Le principal épisode de violence politique sous le Cartel eut lieu pendant la campagne électorale des élections municipales à Paris, le 23 avril 1925, à l'issue d'une réunion électorale tenue rue Championnet, au nord de Paris, dans le 18^e arrondissement. Pierre Taittinger intervenait comme orateur, en présence de nombreux militants ou

¹ « Le premier sang », Pierre l'Ermitte, *Le Courrier de Tourmon*, le 22 février 1925.

² AN, F7 13313 : rapport du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur, daté du 10 février 1925 à propos des violences et des morts du 9 février à Marseille. Le premier mort, M. Vian, a été tué par balle en se rendant à la réunion, tué par un ressortissant italien, sans plus de précision sur ses motivations. Le second, M. Ville a été tué après avoir reçu un jet de pierre ou d'un morceau de fonte sur la tête en sortant de réunion.

³ *Ibid.* : rapport du préfet des Bouches-du-Rhône du 12 février 1925.

⁴ AN, F713231 : rapport de police daté du 20 mars 1925.

sympathisants communistes, dans la salle et à ses alentours. Pour assurer sa sécurité à l'issue de la réunion, Taittinger aurait demandé un renfort de 80 ligueurs. Ces derniers se seraient rendus en direction de la rue Championnet en marchant au pas, par colonnes de 4. Arrivée rue Damrémont, adjacente au lieu de la réunion, la colonne fut assaillie, selon des témoins, par plusieurs dizaines de militants communistes, dont certains étaient armés de révolvers, dont ils se servirent, faisant 3 morts et 5 blessés. Quelques minutes plus tard, le cortège de ligueurs qui protégeait Taittinger fut de nouveau la cible de coups de feu, et 2 autres membres des JP furent blessés, l'un d'eux mourant des suites de ses blessures. Le bilan humain de cette soirée était de 4 morts et une dizaine de blessés, dont 4 par balles parmi les JP¹. Pierre Taittinger, visé plusieurs fois, en sortit indemne. La police arrêta deux militants communistes porteurs de révolvers automatiques déchargés².

La presse de droite dénonça alors unanimement, au choix, une « *conspiration* », un « *complot* » ou un « *guet-apens* » communiste. Cet épisode entraîna une vive émotion chez les anticartellistes, alimentant de nouveau les craintes d'un coup de force armé du PCF. Lors des obsèques des quatre ligueurs, l'ensemble de l'opposition anticartelliste envoya des fleurs et des délégations, aussi bien l'AF que la FNC, la LRN que la *Légion* de Rédiér, ainsi que des organisations d'anciens combattants. Cet épisode tragique renforça la certitude des organisations de droite que les communistes constituaient une menace réelle, qu'ils étaient armés et déterminés à renverser l'ordre bourgeois. Cet attentat marqua le véritable essor militant des JP³, encouragea Valois à développer ses *Légions* et à créer un véritable parti fasciste, et nourrit la détermination de l'AF à dénoncer le péril bolchévique⁴. Le gouvernement afficha sa volonté de ne pas accepter de telles violences politiques : Painlevé et son ministre de l'Intérieur Abraham Schrameck assistèrent officiellement aux funérailles des ligueurs décédés.

A plus long terme, la commémoration de la mort de ces ligueurs fut constante pendant tout l'entre-deux-guerres, même après les morts du 6 février 1934. Si les JP, puis le

¹ De leur côté, les communistes évacuèrent leurs blessés, dont le nombre n'est pas connu. Nous reprenons la description de ces violences à MONIER Frédéric, *op. cit.*, p.164-165.

² Sur l'importance identitaire et la pratique de la violence au sein du PCF dans l'entre-deux-guerres, cf. BOULOUQUE Sylvain, « Les cadres communistes et la violence : expériences de formation et pratique politique (1920-1939) », in AUDIGIER François et GIRARD Pascal (dir.), *Se battre pour ses idées, op. cit.*, p.21-32

³ PHILIPPET J., *op. cit.*, p.221 : « Damrémont devient le mythe fondateur des JP, celui qui leur confère la notoriété, le prestige même qui leur manquaient jusqu'alors. Désormais pour l'opinion de droite, les JP sont l'avant-garde de l'armée de l'Ordre, son bouclier ».

⁴ C'est en réaction au désarmement de ligueurs d'AF en juin 1925 que Maurras écrivit son article menaçant Abraham Schrameck de mort en raison de sa tolérance supposée envers les meurtriers communistes, alors qu'il s'acharnerait à faire désarmer les défenseurs de l'ordre.

PRNS, furent les seuls, à partir de 1928 ou 1929, à commémorer leurs morts au cimetière Vaugirard, elles en profitaient pour fleurir les tombes d'autres victimes de la « *vindicta rouge* »¹, comme les royalistes Marius Plateau et Ernest Berger, enterrés dans le même cimetière, puis celle de Paul Doumer après son assassinat en 1932². Les ligues se montraient solidaires face à l'ennemi communiste, dont les intentions révolutionnaires et violentes s'étaient révélées pour la première fois de façon brutale le 23 avril 1925 rue Damrémont. Cet épisode devint ainsi un « *lieu de mémoire* » des nationalistes français des années Vingt et Trente³.

c) La réaction des pouvoirs publics pour canaliser la violence

Ces affrontements politiques ayant entraîné des morts suscitèrent une vive émotion publique et furent à l'origine d'une circulaire de Camille Chautemps aux préfets pour éviter qu'elles ne se reproduisent. La radicalisation des pratiques politiques sous le Cartel des gauches obligea le gouvernement à préciser les normes d'usage et de partage de l'espace public à une époque où son contrôle symbolique faisait l'objet d'une importante compétition politique. La circulaire du 13 février 1925 invitait ainsi les préfets à négocier avec les organisateurs respectifs des meetings et des contre-manifestations pour « *éloigner les uns des autres les manifestants de partis opposés et empêcher tout contact entre eux* », en choisissant des lieux de rassemblements suffisamment distants, en mettant sur pied des services d'ordre permettant notamment de surveiller le bon déroulement de l'entrée et de la sortie des réunions ou rassemblements, et en invitant les participants à se disperser rapidement. Les préfets devaient également s'assurer de la présence d'une force de police suffisante, les jours de contre-manifestations, pour mettre en place, le cas échéant, des « *barrages* » permettant d'éviter une « *collision* » entre groupes adverses⁴.

Suite aux événements de la rue Damrémont, et interpellé par l'opposition sur la capacité du gouvernement à maintenir l'ordre public et la sécurité des citoyens, le ministre de l'Intérieur Abraham Schrameck interdit toute manifestation politique à Paris, ainsi que

¹ *L'Echo de Paris*, le 24 avril 1933 à propos de la commémoration des morts de la rue Damrémont. Ces commémorations étaient relayées par divers titres de presse conservatrice dont, parmi notre corpus, *L'Echo de Paris* (compte-rendu retrouvé pour les années 1926, 1927, 1929, 1931, 1933 et 1937) et *L'Action française* (1926, 1927, 1930, 1931, 1933, 1935, 1938 et 1939).

² Alors même que son assassin, Paul Gorgulov, se voulait un fasciste russe.

³ Nous reprenons bien sûr ici l'expression de Pierre NORA, *Les Lieux de mémoires*, Paris, Gallimard, 1984-1992

⁴ Circulaire du ministre de l'Intérieur Camille Chautemps aux préfets, datée du 13 février 1925, citée dans COSSART Paula, *op. cit.*, p.282

des manifestations identitaires, comme la fête de Jeanne d'Arc pour les nationalistes, l'hommage à Marius Plateau pour l'AF, ou encore la fête champêtre du parti communiste.

Ces mesures, si elles limitèrent effectivement le nombre de manifestations et de violences à Paris, n'eurent pas d'effet direct sur la province, où des heurts entre manifestants et contre-manifestants se poursuivirent. Loin de l'apaisement et de la pacification souhaités par les pouvoirs publics, l'objectif des contre-manifestants était au contraire d'en découdre, donnant lieu à des scènes de jeu du chat et de la souris dans les rues des villes les jours de manifestations des ligues ou des catholiques. A Angers, lors du grand meeting catholique du 8 mars 1925, qui rassembla 30 000 personnes, les communistes organisèrent une contre-manifestation d'environ 800 militants¹, et réussirent à semer les forces de l'ordre qui voulaient empêcher les deux cortèges de se croiser. Des groupes isolés de contre-manifestants se heurtèrent aux manifestants catholiques dans différents quartiers de la ville, et brisèrent quelques devantures de commerçants notoirement catholiques². De même, à Nancy, le 5 avril 1926, un meeting fut organisé par les groupements de gauche contre la grande manifestation catholique, qui réunit 60 000 personnes. Ils parvinrent à mobiliser 1 500 contre-manifestants, dont 400 communistes. A l'issue de ce contre-meeting, les communistes défilèrent en cortège dans les rues³. Des groupes de JP, au nombre de 300, circulaient en ville au même moment. Les communistes et ces ligueurs cherchèrent à s'affronter mais la police parvint à éviter l'affrontement entre les deux cortèges. Malgré tout, des coups de canne et de poings furent échangés entre des groupes isolés⁴. Toujours à Nancy, en juillet 1926, la contre-manifestation communiste à un meeting du *Faisceau* fit plusieurs blessés, dont un agent de police⁵. Au total, 9 cortèges mettant aux prises manifestants et contre-manifestants se soldèrent par des blessés, et, dans les deux cas exposés, par des morts.

Les communistes et les ligueurs cherchaient à se défier dans la rue, pour y imposer leur domination. Le contrôle de l'espace public était devenu un enjeu politique de première importance pour ces groupes en rupture avec l'ordre politique parlementaire. Les deux camps s'accusaient respectivement de fomenter un coup d'Etat, communiste pour les uns, fasciste pour les autres, et chacun d'eux avait à cœur de l'empêcher et de le prévenir en faisant la démonstration de sa force et de son organisation dans la rue. Ces manifestations

¹ ADML, 4M6 61 : rapport du préfet du 8 mars 1925.

² Philippe GABILLARD, *op. cit.*, p.129

³ Cf. en annexe 25 une affiche communiste dénonçant le général de Castelnau comme un agent du fascisme.

⁴ ADMM, 1M648 : rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle, daté du 6 avril 1926.

⁵ AN, F7 13210 : rapport de police du 10 juillet 1926.

dénotaient la prétention d'organisations politiques à exercer certaines prérogatives de l'Etat au nom d'intérêts supérieurs jugés menacés : l'ordre social existant pour les organisations de droite ; les libertés publiques, notamment du prolétariat, pour la gauche marxiste.

Conclusion de chapitre

Nous avons vu tout au long de ce chapitre l'investissement important, en argent et en temps pour leurs membres actifs, fourni par les organisations anticartellistes pour organiser des réunions et des manifestations dans l'ensemble du pays. Leur but était double : à la fois montrer que certaines mesures des gouvernements cartellistes suscitaient une vive hostilité parmi la population, mais aussi renforcer l'implantation locale de ces organisations, dans un contexte concurrentiel entre elles.

Ces réunions et manifestations nécessitaient des moyens financiers et humains importants. La géographie de leur implantation traduisait les zones de force et de faiblesse des organisations qui en étaient à l'origine. La victoire du Cartel des gauches et le défilé communiste de novembre 1924 furent deux révélateurs de la nécessité de ne pas laisser à la gauche le quasi-monopole des réunions politiques et des manifestations de rue dans le pays. Le contrôle de l'espace public devint un enjeu très disputé entre les ligueurs activistes et catholiques d'un côté, et les contre-manifestants de gauche de l'autre, aboutissant à des affrontements et à des morts violentes en 1925 et 1926.

Les principales mobilisations anticartellistes, par leur ampleur, furent le fait d'organisations non strictement politiques. Les catholiques et les commerçants et industriels furent les plus prompts à descendre dans la rue et à se réunir dans des salles pour dénoncer des décisions ou des menaces portées par les gouvernements cartellistes. Les partis et ligues politiques, malgré leurs efforts, ne mobilisaient en comparaison que peu de personnes. Si tous, pour l'essentiel, ne prêchaient qu'à des convaincus dans ces rassemblements, la publicité qui en était faite dans le champ médiatique était un enjeu majeur pour élargir la diffusion des critiques à l'ensemble de l'opinion.

Les réunions et la presse furent les principaux vecteurs de la droite anticartelliste pour tenter de gagner à elle l'opinion, dont le chapitre suivant tente de mesurer l'évolution.

CHAPITRE XI
LA DIFFICILE MESURE DE L'OPINION
PUBLIQUE

Les campagnes de presse et les tournées de réunions des organisations anticartellistes dans l'ensemble du pays avaient pour but de reconquérir des électeurs perdus, ou, en tout cas, non séduits par la droite en 1924. Il convient, pour terminer cette partie, d'essayer de mesurer l'impact de cette propagande sur les évolutions politiques de l'opinion publique. Le terme d'opinion publique est problématique à définir précisément, et renvoie bien souvent à un artefact construit de toutes pièces par ceux qui prétendent s'exprimer en son nom : autorités publiques, journaux ou encore instituts de sondage chargés de la mesurer¹. Comme le rappelait René Rémond dans la préface de la thèse de Jean-Jacques Becker sur l'entrée en guerre des Français en 1914, « *il n'y a pas une opinion française, et c'est seulement par convention qu'on use du singulier. Dans la réalité, on a affaire à une multiplicité d'opinions, aussi nombreuses que le sont les régions, les professions, les écoles de pensée, les familles d'esprit* »².

Notion aux contours imprécis, l'opinion publique était mobilisée en permanence, au singulier, par les acteurs du champ politique : la majorité comme l'opposition prétendaient agir en accord avec elle et la représenter. Pour la saisir, les ministres de l'Intérieur demandaient aux préfets de faire des rapports mensuels sur « *l'état d'esprit* » de la population des départements qu'ils administraient³. La synthèse mensuelle de ces rapports contenait une partie « *opinion publique* » à destination de la Sûreté générale et du ministre de l'Intérieur. Les préfets ou les commissaires de police consciencieux relevaient les campagnes de presse ou l'organisation de réunions des différents agents politiques, et tentaient d'estimer si la population y avait été sensible, distinguant bien souvent différentes catégories sociales, les paysans, les ouvriers, les classes moyennes, les catholiques, etc. Dans d'autres cas, l'étude de l'opinion dans ces rapports était extrêmement succincte et répétitive, signe de la difficulté éprouvée à rédiger cette partie du rapport. Malgré leurs limites et leur relative hétérogénéité, la compilation de ces rapports permet de saisir l'image que les pouvoirs publics se faisaient de l'opinion, image qui pouvait déterminer leur action.

La deuxième porte d'entrée de la mesure de l'évolution politique des électeurs est l'étude des élections locales de 1925 (municipales et cantonales) et des élections partielles,

¹ Pour une généalogie et une étude critique du terme d'opinion publique, cf. CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990, p.41-86

² René Rémond, préface à J.-J. Becker, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP, 1977

³ Ce souci de l'Etat de connaître l'opinion de la population remonte en France à la Révolution et cette pratique administrative s'est particulièrement développé à partir de la Restauration : sur cette genèse, cf. KARILA-COHEN Pierre, *L'Etat des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, PUR, 2008, p.14-16

entre 1924 et 1926, pour tenter de déterminer s'il y eut un retournement de l'opinion publique, en tout cas du corps électoral, à l'encontre du Cartel.

I) L'état des préoccupations de l'opinion publique et son évolution sous le Cartel des gauches

Les synthèses mensuelles de surveillance de l'opinion et des activités politiques, dépouillées de juin 1924 à août 1926¹, nous ont permis de distinguer plusieurs grandes thématiques qui ont préoccupé tout ou partie de la population française sous le Cartel des gauches : les questions religieuses, les questions économiques, des questions plus politiques concernant la défense de l'intégrité nationale française jugée menacée par des ennemis extérieurs (Allemagne, révoltes coloniales) ou intérieurs (menées communistes), et enfin des interrogations sur la capacité des institutions et de la classe politique française à surmonter la crise économique que traverse le pays. Ces synthèses distinguent les préoccupations de la population et les campagnes d'opinion entreprises auprès d'elle dans une logique d'opposition politique au Cartel des gauches, de la part de la droite comme de l'extrême gauche communiste.

Nous les avons complétées par l'exploitation systématique des rapports de surveillance des départements par les préfets, sous-préfets ou commissaires de police, conservés pour 67 départements métropolitains sur 90². Ces rapports sont de qualité et

¹ AN, F7 12967 – 12968 : synthèses mensuelles sur la situation politique, années 1924, 1925 et 1926. Ces synthèses sont rédigées selon un ordre établi d'avance et renseignant les mouvements sociaux, les préoccupations de l'opinion publique d'ordre économique et politique, la « *propagande révolutionnaire* », « *l'action cléricale* » à partir de septembre 1924, et l'agitation des partis politiques d'extrême droite à partir de mars 1925.

² AN, F7 12735-12752 et 12970-13023 : rapports mensuels des commissaires spéciaux et des préfets de 1924 à 1928, classement départemental alphabétique. Ces rapports mensuels répondent aux instructions n°3254 et 3798 des 16 septembre et 13 octobre 1924 : les premiers rapports datent de début octobre 1924 et portent sur le mois de septembre 1924. Nous les avons dépouillés de façon exhaustive jusqu'en août 1926 (portant sur le mois de juillet 1926). Ces rapports sont composés de plusieurs parties : état de l'opinion publique, situation économique, organisations professionnelles, mouvements extrémistes, activités antimilitaristes.

Dans ces synthèses mensuelles comme dans ces rapports, l'évolution de l'état de l'opinion n'est pas guidée par des injonctions politiques demandant d'étudier tel ou tel phénomène, mais est laissée à l'appréciation de leurs rédacteurs. Ce sont donc eux qui estiment digne d'intérêt de mentionner telle ou telle évolution de l'état de l'opinion.

En excluant les cinq départements parisiens créés seulement en 1964 (Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise), les 23 départements pour lesquels nous n'avons trouvé aucun rapport sur notre période d'étude sont, dans l'ordre alphabétique : Ardèche, Cantal, Corrèze, Creuse, Eure, Eure-et-Loir,

d'intérêt inégal dans leur recension de l'évolution de l'état d'esprit des populations. Beaucoup de commissaires ou de préfets, par « *réflexe administratif* », avaient tendance à dire davantage ce que leurs supérieurs hiérarchiques avaient envie d'entendre, plutôt que d'insister sur « *les difficultés de [leur] circonscription, au risque de voir l'administration centrale en faire retomber sur [eux] les responsabilités* »¹. Dans certains départements, la pratique des « *rapports sur rien* » se perpétuait² : propos parfois identiques, au mot près, sur plusieurs mois pour décrire l'état d'esprit de la population. Ils révélaient le peu d'attention accordée à la rédaction de cette partie, sensible, du rapport, mais aussi la difficulté de la tâche. Pour leurs enquêtes sur l'opinion, les administrateurs, comme les journalistes d'ailleurs, usaient d'indicateurs limités en nombre, et tour à tour mis en avant ou relativisés : participation aux fêtes officielles, clameurs enthousiastes ou défavorables de la foule, humeur des notables, importance donnée aux journaux de telle ou telle tendance, les résultats électoraux³. La situation géographique des administrateurs, généralement installés au chef-lieu de département, pouvait également les inciter à restreindre leurs remarques à l'état d'esprit des populations de ces villes grandes ou moyennes⁴. Mais tous les rapports ne présentent pas, loin sans faut, des signes de manque de rigueur dans leur élaboration. Certains commissaires faisaient étalage d'un luxe de détails sur la situation de leur département, distinguant l'opinion des différentes catégories sociales, y compris les paysans.

L'hétérogénéité du corpus décourage une utilisation monographique de ces rapports : ils sont individuellement de peu d'intérêt pour savoir ce qu'a pensé la population de tel département à un moment donné. Ils prennent davantage d'intérêt en compilant l'ensemble des informations qu'ils contiennent, pour tous les départements, concernant l'étude de l'opinion publique. Se dégagent alors un certain nombre de tendances, approchées de façon impressionniste, dans l'évolution des préoccupations de la population de septembre 1924 à

Indre, Landes, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Lot, Lozère, Mayenne, Moselle, Orne, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Sarthe, Seine (Paris), Deux-Sèvres, Tarn-et-Garonne, Vendée.

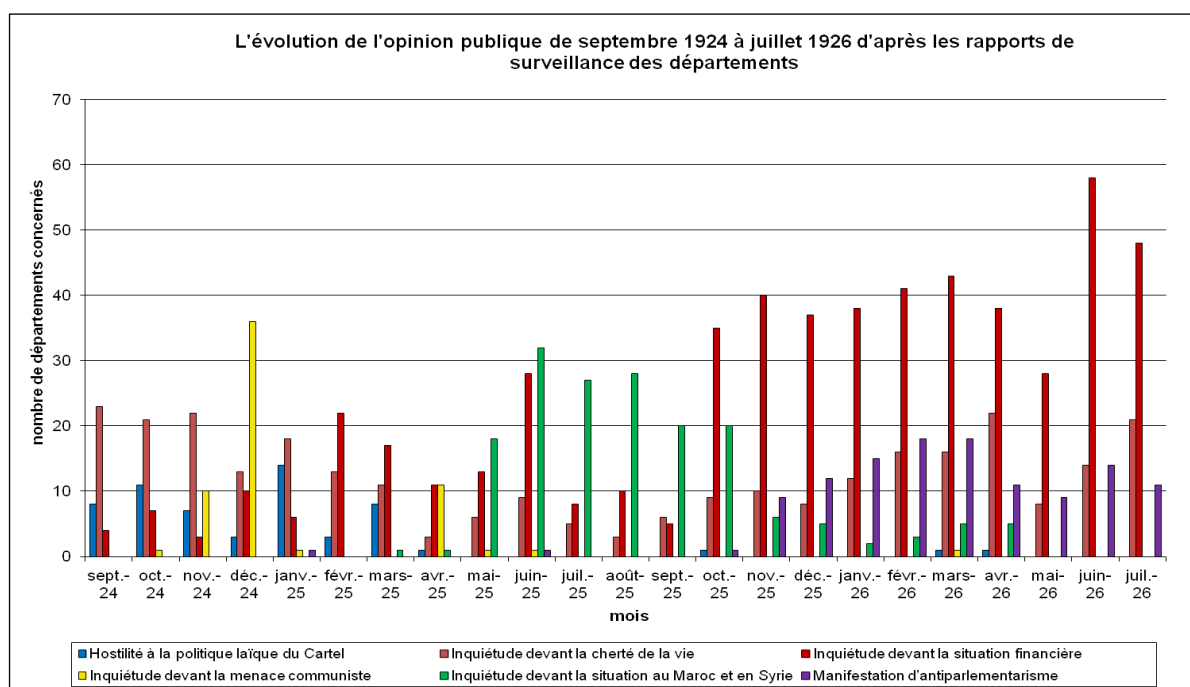
¹ BECKER J.-J., 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, op. cit., p.261.

² KARILA-COHEN Pierre, *L'Etat des esprits*, op. cit., p.310-315 : Le « rapport sur rien » regroupe toutes les réponses administratives qui n'apportent aucun élément nouveau soit par rapport à la formulation de la demande ministérielle qui les a suscitées, soit par rapport aux réponses précédentes du même administrateur, qui se borne à répéter ses observations précédentes ou de noter l'absence de changement. Les principales modalités du rapport sur rien sont la paraphrase, la fiction, la platitude, la répétition et le remplissage

³ *Ibid.*, p.351 : Pierre Karila-Cohen souligne que ces moyens de mesure de l'opinion, par l'administration comme par les journalistes, ne connurent pas de changement notable entre la Restauration et l'invention des sondages.

⁴ A part dans les départements frontaliers et les départements industriels, dans lesquels des commissaires spéciaux, faisant chacun un rapport, étaient répartis dans plusieurs villes du département, il n'y a dans une majorité de cas qu'un seul commissaire, situé dans le chef-lieu du département. Dans la Haute-Garonne, le commissaire ne mentionnait pas de ce qui se passait en dehors de Toulouse et ses environs, de même dans le Rhône avec Lyon.

juillet 1926¹. Le graphique suivant montre le nombre de départements pour lesquels, mois après mois, nous avons retrouvé des indications sur une préoccupation de l'opinion à propos de six thèmes indiqués plus haut à partir des synthèses mensuelles.



De toutes les préoccupations de la population, celle concernant l'évolution de la situation économique et financière fut la plus présente et prégnante dans l'opinion.

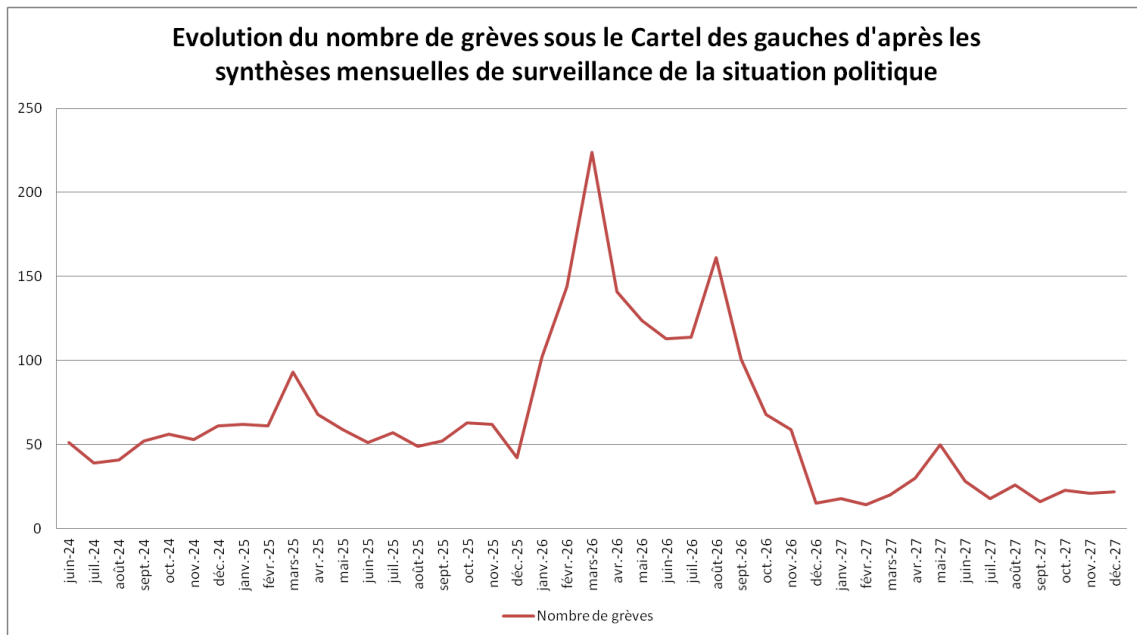
A) La situation économique et financière au cœur des préoccupations de la population sous le Cartel des gauches, et aiguillon d'un antiparlementarisme renaissant

Il faut distinguer les préoccupations liées à la situation économique, essentiellement la hausse des prix, et celles liées aux préoccupations financières, à savoir la difficulté des gouvernements et des parlementaires à faire face aux échéances de remboursement des emprunts du temps de guerre et à établir un budget en équilibre.

Les préoccupations d'ordre économique couvrent toute la période étudiée : du mois de juin 1924 au mois de juillet 1926, les Français s'inquiètent de la hausse continue des

¹ BECKER J-J., 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, op. cit., p.13 : « si le contenu des rapports d'un seul préfet peut être sujet à caution, l'analyse de l'ensemble des rapports des préfets sur un point précis fournit des éléments d'appréciation non négligeable ».

prix, et demandent en contrepartie des hausses de salaires, alimentant des mouvements sociaux en forte croissance à partir de l'automne 1925.



Ce graphique retrace l'évolution du nombre de grèves de juin 1924 à décembre 1927, d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique. Elles étaient essentiellement motivées par la demande d'une hausse des salaires. De décembre 1925 à mars 1926, la mobilisation des commerçants et industriels, marquée par des grèves et des fermetures de magasins, se détache nettement et explique l'ampleur de la hausse du nombre de grèves observé à cette période. D'avril à juillet 1926, le niveau des mobilisations sociales reste deux fois supérieur à ce qu'il était à la même période l'année précédente, signe d'une aggravation des mécontentements salariaux devant l'accélération de la hausse des prix, parallèle à la chute du cours du franc. La baisse du franc et sa stabilisation opérée par le gouvernement Poincaré dès l'automne 1926 entraînèrent l'arrêt de la hausse des prix, expliquant le reflux rapide du nombre de grèves.

D'après le graphique précédent, réalisé à partir des rapports départementaux, la préoccupation devant la hausse des prix fut la plus forte à l'automne 1924, et concerna près du tiers de l'ensemble des départements renseignés. La lutte contre la cherté de la vie fut un des thèmes de campagne importants du Cartel, qui s'était engagé à y mettre fin par une lutte contre les spéculateurs. Après une relative accalmie au printemps 1925 à l'hiver 1925-1926, la hausse des prix s'aggrava à partir de février-mars 1926, et renforça l'inquiétude et le mécontentement de la population. D'après les synthèses mensuelles, cette préoccupation fut la principale source de mécontentement des Français pendant toute la période. Elle fut partagée par l'ensemble de la population, et quelles que soient les catégories sociales. Au

total, sur l'ensemble de la période septembre 1924-juillet 1926, d'après les rapports de surveillance des départements, les populations de 56 départements, soit plus de 80% du total, sont mentionnées comme ayant manifesté de l'inquiétude à ce sujet.

Les cartes réalisées à partir du dépouillement des rapports de surveillance départementaux n'ont pas de grande valeur dans l'analyse géographique elle-même, en raison des nombreux biais existant dans la rédaction de ces rapports et leur absence pour 23 départements. Leur comparaison, pour chaque grande préoccupation de l'opinion, est davantage significative. Il en ressort que la cherté de la vie et les préoccupations financières furent le principal motif d'inquiétude et de mécontentement de la population, avec constance, tout au long du Cartel des gauches, comme le montrent les cartes ci-après.

Les populations des 67 départements pour lesquels nous avons trouvé des rapports de surveillance furent préoccupées par la crise financière. Elles ont été, d'après le premier graphique présenté, de plus en plus importantes à partir d'octobre-novembre 1925, quand de nouveaux impôts furent envisagés et votés, notamment les impôts Loucheur en décembre 1925, pour équilibrer le budget. A cette date, « *la situation financière domin[ait] tous les esprits* »¹, notamment ceux des commerçants, qui commencèrent leur mobilisation². La population de plus de la moitié des départements renseignés était alors préoccupée par la situation financière du pays et de sa capacité à demeurer solvable, donc à rembourser les bons du Trésor et de la Défense nationale massivement souscrits par les Français pendant la guerre ou en faveur de la reconstruction. Le pic de l'inquiétude financière fut atteint en juin 1926 quand, dans 58 départements sur 67, soit plus de 85%, fut mentionnée une vive préoccupation de la population à ce sujet³. Soumise à l'inflation et aux hausses d'impôts, la population s'inquiétait des lenteurs du processus de prise de décision du gouvernement et des chambres, et de l'absence d'un plan d'ensemble de résolution de la crise. Les retards pris par le Parlement alimentèrent, à partir de mars 1926, une défiance croissante envers le personnel et les institutions parlementaires⁴.

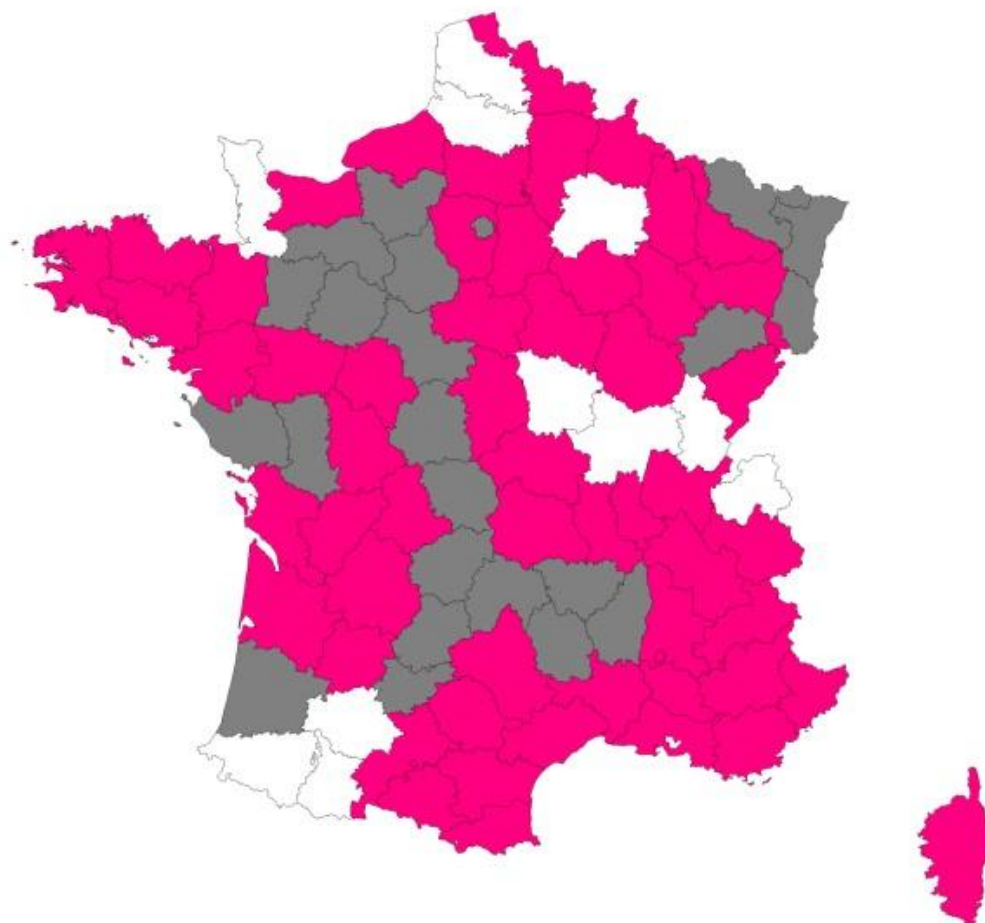
¹ AN, F7 12968 : synthèse mensuelle portant sur le mois de décembre 1925.

² Cf. chapitre VII et X.

³ Il peut paraître surprenant que le nombre de départements dans lesquels il est fait mention d'une inquiétude de la population face à la situation financière soit plus faible en juillet 1926 qu'en juin 1926 alors que la crise monétaire s'aggravait, et s'accompagnait de crises ministérielles en juillet. Ce déséquilibre est dû en grande partie à l'état de la documentation, les rapports sur le mois de juillet 1926 manquant plus fréquemment que ceux sur le mois de juin. Par ailleurs, sur le mois de juillet, certains rapports n'évoquaient que l'état d'esprit de la population suite à la constitution du gouvernement Poincaré et ne relataient pas ce qui s'était passé avant.

⁴ Nous renvoyons au chapitre VIII pour l'analyse de l'antiparlementarisme.

L'inquiétude devant l'augmentation de la cherté de la vie d'après les rapports de surveillance des départements

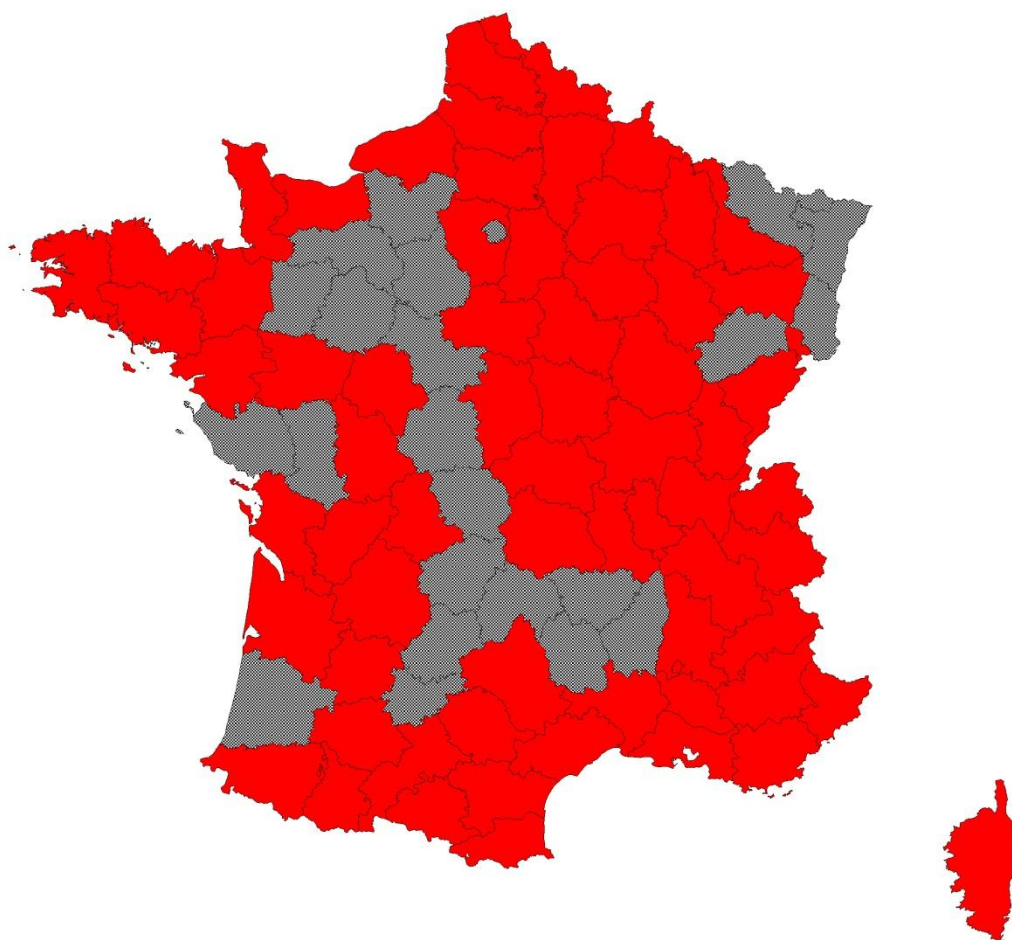


Départements où de l'inquiétude concernant la cherté de la vie est relevée

■ Oui	(56)
□ Non	(11)
■ pas de sources	(23)

© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les rapports mensuels de surveillance des départements - Archives Nationales - Fonds F7 12735-12752 et 12970-13023
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

L'inquiétude devant l'aggravation de la situation financière d'après les rapports de surveillance des départements



Départements où de l'inquiétude devant la situation financière est relevée

■ Oui (67)
■ pas de sources (23)

Les autres préoccupations de la population relevées dans les rapports sur la situation des départements et dans les synthèses mensuelles eurent moins d'impact dans la population, et ce malgré des campagnes d'opinion parfois particulièrement dynamiques, comme celle des catholiques.

B) L'impact plus limité des préoccupations de nature politique

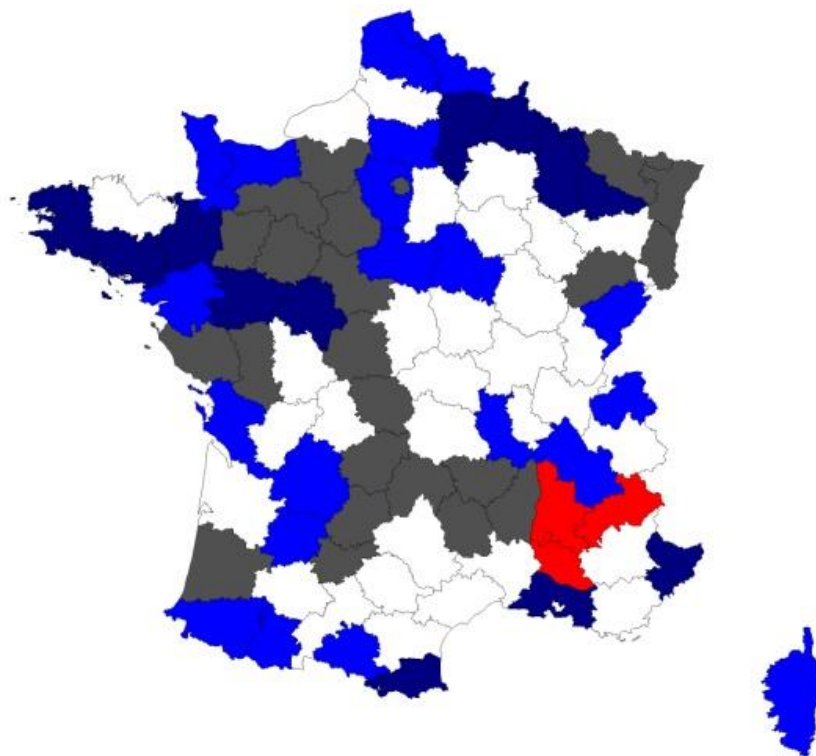
1) La sensibilité de l'opinion à la campagne catholique d'opposition à la politique laïque du Cartel

La principale campagne d'opinion sous le Cartel des gauches, fut, par son ampleur, le fait des catholiques¹. Les synthèses mensuelles notent une active propagande catholique, par le biais de tracts, de sermons et de conférences à partir de septembre 1924, à la fin des vacances et des travaux agricoles estivaux peu propices aux activités militantes. La mobilisation catholique prit ensuite l'aspect de grands rassemblements sur l'ensemble du territoire. D'après les synthèses mensuelles, ces actions auraient touché en particulier les « *masses rurales* ». Malgré l'ampleur inégalée de cette mobilisation dans le pays depuis les troubles religieux du début du siècle, il ne semble pas que l'opinion dans son ensemble fût massivement touchée par cette activité catholique. Le graphique précédent et la carte ci-dessous, réalisés à partir des rapports départementaux, montrent que dans 12 départements, une majorité de la population aurait été hostile à la politique laïque du gouvernement, soit 18% du corpus, et que, dans 20 autres, une large partie de la population y aurait été également hostile, soit 30% du corpus. Une partie importante de la population, dans près de la moitié des départements dépouillés, aurait ainsi été sensible à la question religieuse et à la propagande catholique. Dans les autres, rien n'est dit. Si l'on compare la carte des préoccupations à celle de la pratique religieuse², les départements concernés sont pour l'essentiel des départements de pratique religieuse soutenue, avec une forte représentation de l'Ouest breton et normand, du Nord-Pas-de-Calais et du Nord-Est du pays. Dans trois départements du Sud-Est, la Drôme, le Vaucluse et les Hautes-Alpes, la population est déclarée adhérer en majorité à la politique laïque du gouvernement Herriot.

¹ Cf. chapitre V.

² Nous avons tiré la carte de la pratique religieuse de GOGUEL François, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1970, p.175. Elle reprend les travaux du chanoine Boulard sur la géographie de la pratique religieuse dans les années 1950.

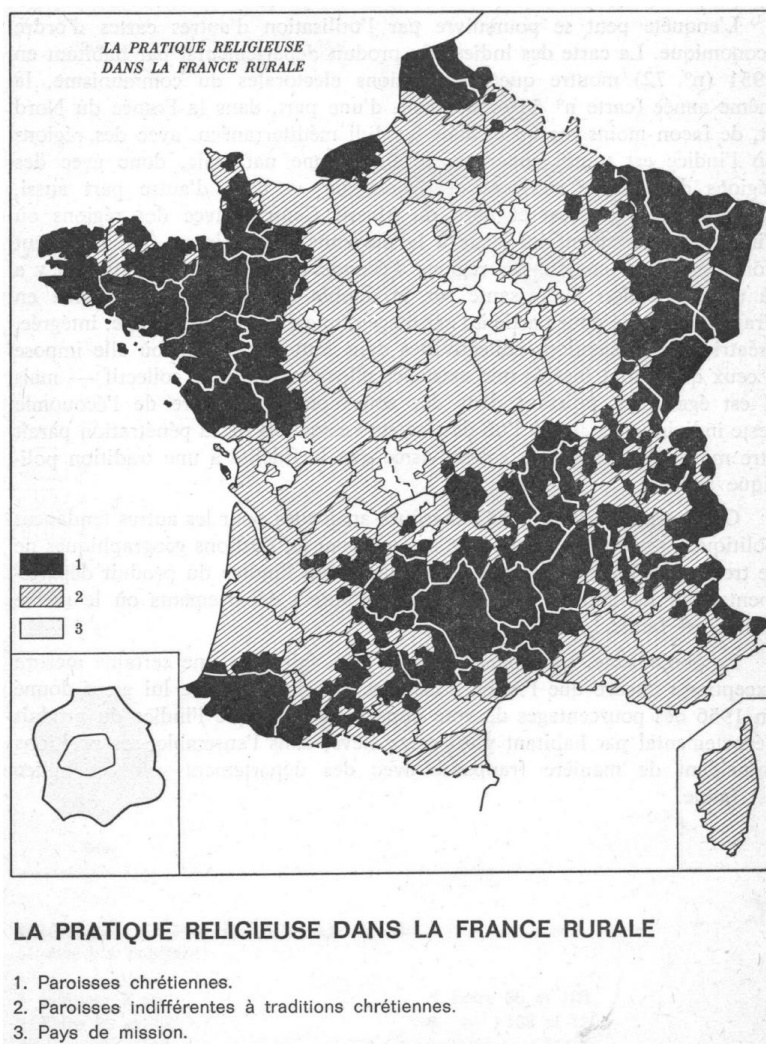
L'attitude de la population envers la politique laïque du Cartel des gauches d'après les rapports de surveillance des départements



Attitude de la population envers la politique laïque du Cartel des gauches

■	hostilité majoritaire	(12)
■	large hostilité	(20)
■	adhésion majoritaire	(3)
□	pas de mention	(32)
■	pas de source	(23)

© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les rapports mensuels de surveillance des départements - Archives Nationales - Fonds F7 12735-12752 et 12970-13023.
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010



Alors que la mobilisation catholique se poursuit avec la même intensité après la chute du gouvernement Herriot, les rapports de surveillance indiquent que la population ne fait plus cas de cette question, preuve du changement des préoccupations politiques. A partir du printemps 1925, ce furent les évolutions de la situation coloniale et économique qui inquiétèrent les gouvernements, la classe politique et l'opinion publique. La mobilisation catholique n'était plus, en tout cas, considérée comme un danger potentiel par les pouvoirs publics.

2) Les craintes concernant l'intégrité nationale du pays

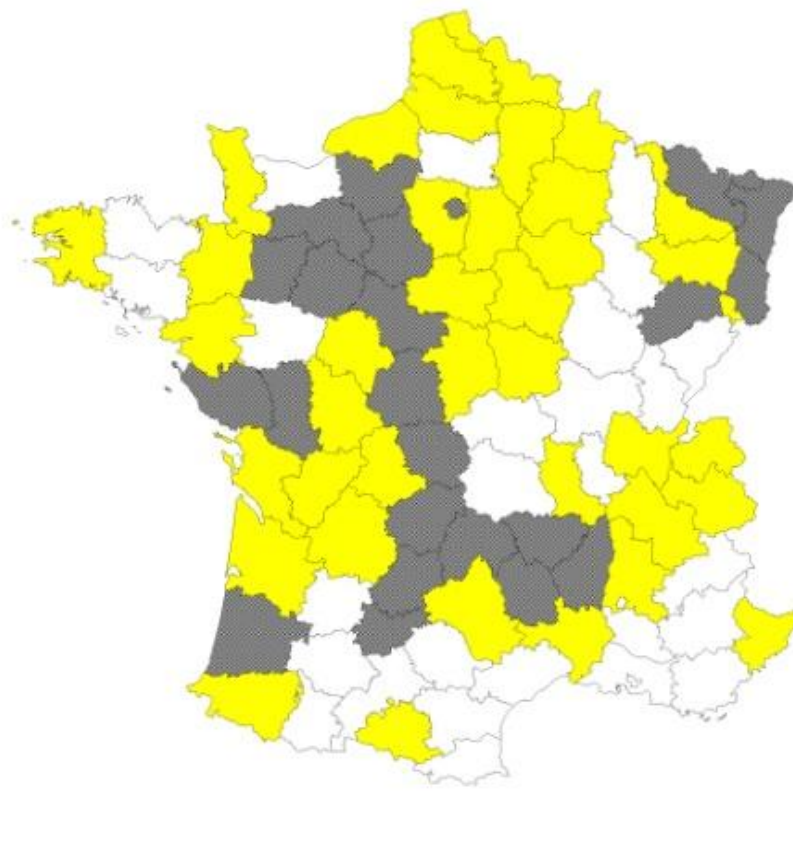
Les craintes concernant l'intégrité nationale, menacée par des ennemis intérieurs et extérieurs, sont le troisième grand thème de préoccupation de l'opinion relevé dans les rapports. Les questions d'ordre international firent l'objet d'une propagande hostile de la part de la droite anticartelliste débutèrent dès juin 1924, Herriot étant jugé par la droite trop

laxiste dans sa façon de mener les négociations avec l'Allemagne et l'Angleterre pour régler la question des dettes interalliées et celle de l'occupation de la Ruhr. Les communistes réclamaient à l'inverse l'abandon de toute politique de réparations. D'après les synthèses mensuelles et les rapports départementaux, l'opinion n'aurait pas adhéré à ces critiques et aurait au contraire accueilli les résultats de la conférence de Londres avec satisfaction, de même, à l'automne 1925, que le résultat des accords de Locarno.

Les campagnes de propagande concernant l'intégrité du pays furent ensuite concentrées sur le danger communiste suite au transfert des cendres de Jaurès au Panthéon. Cette question provoqua une véritable inquiétude de la population, relevée dans 36 départements en décembre 1924, soit plus de la moitié des départements du corpus. Cette crainte apparut de nouveau dans 11 départements en avril 1925 suite à l'attentat de la rue Damrémont à Paris. Ce nouvel épisode toucha près de trois fois moins de départements qu'en décembre 1924. La peur hivernale n'ayant pas été suivie d'effets, les populations étaient sans doute moins disposées à souscrire aux annonces d'un coup d'Etat imminent, d'autant plus que ces morts faisaient suite à un accrochage avec une ligue d'extrême-droite, dans le cadre d'une campagne électorale : l'Etat et l'ordre social n'étaient pas directement visés. Par ailleurs, la campagne de presse de l'opposition anticartelliste sur ce thème fut de moindre ampleur qu'en décembre, en raison de son attitude plus conciliatrice à l'égard du gouvernement Painlevé¹. Au total, comme le montre la carte ci-dessous, la crainte d'une menace communiste fut présente, à un moment ou à un autre, dans 40 départements sur 67, soit près de 60% du total. Mais, contrairement aux années Trente, notamment sous le Front populaire, cet anticommunisme n'entraîna pas une peur durable au sein de l'opinion. Celle-ci semblait réagir de façon épidermique à des événements précis mettant en avant l'agitation communiste et le danger potentiel qu'elle pouvait représenter pour l'ordre politique et social. Sitôt l'acuité de ces menaces éloignée dans le temps, la préoccupation de l'opinion cessa d'être polarisée par la question communiste.

¹ MONIER Frédéric, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p.167

L'inquiétude devant une menace communiste d'après les rapports de surveillance des départements



Départements où de l'inquiétude concernant une menace communiste est relevée

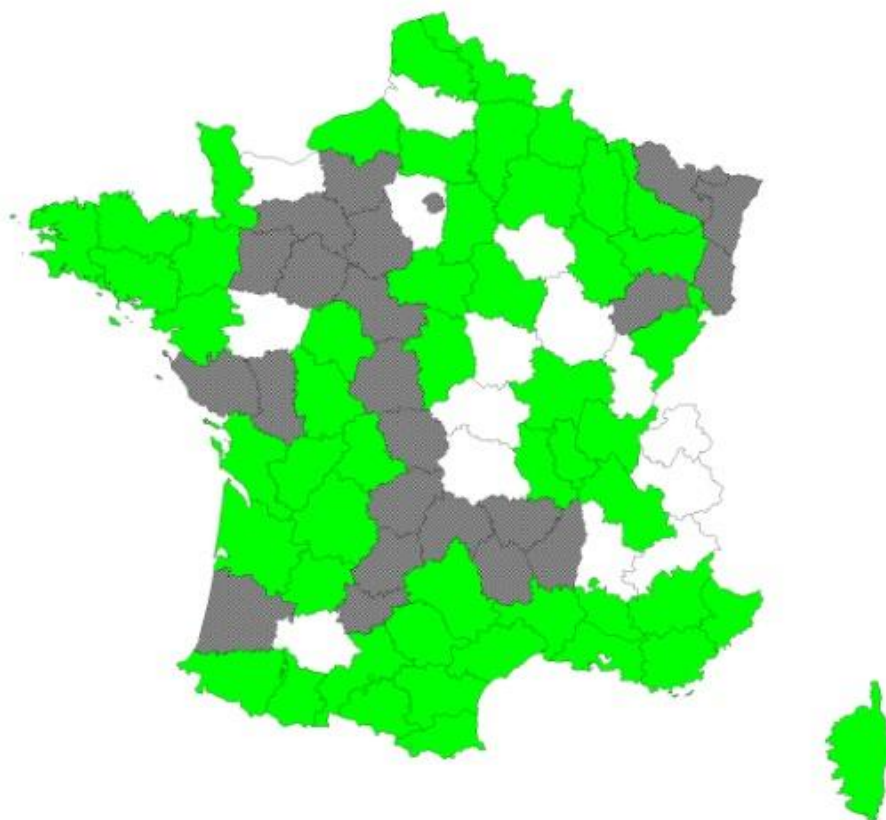
■ Oui	(40)
□ Non	(27)
■ pas de sources	(23)

© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carlo et francegenweb.org - 2010/
D'après les rapports mensuels de surveillance des départements - Archives Nationales - Fonds F7 12735-12752 et 12970-13023
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

La question de la menace de l'intégrité du pays fut de nouveau évoquée à partir de juin 1925, mais autour d'une circonstance nouvelle : l'extension de la révolte nationaliste d'Abd-el-Krim au Maroc français, suivie par l'aggravation de la révolte des Druses en Syrie. Ces événements coloniaux retinrent l'attention de l'opinion publique dans une proportion

variant d'un tiers à la moitié de notre corpus de départements entre les mois de mai et octobre 1925. Les populations de 52 départements sur les 67 dépouillés, soit plus des trois quarts, manifestèrent, entre mai 1925 et avril 1926, une inquiétude à propos de la situation au Maroc et en Syrie. Cette préoccupation passa au second rang à partir d'octobre 1925 en raison de l'aggravation de la situation financière. La fin des hostilités au Maroc en mai 1926 suscita tout de même, d'après les rapports, une vive satisfaction de l'opinion.

L'inquiétude devant la situation au Maroc et en Syrie d'après les rapports de surveillance des départements



Départements où de l'inquiétude concernant la situation au Maroc et en Syrie est relevée	
■ Oui	(52)
■ Non	(15)
■ pas de sources	(23)

© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1966 - d'après BD Cartho et francegenweb.org - 2010/
D'après les rapports mensuels de surveillance des départements - Archives Nationales - Fonds F7 12735-12752 et 12970-13023
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

C) Bilan de l'évolution de l'opinion sous le Cartel des gauches

Si l'on synthétise l'étude des différentes préoccupations de l'opinion sous le Cartel, trois périodes distinctes peuvent être relevées dans l'évolution de l'opinion.

1) De septembre 1924 à avril 1925 : les préoccupations politiques de l'opinion sous le gouvernement Herriot

Après la prise de fonction d'Herriot et un premier temps marqué par la conférence de Londres à l'été 1924, on peut distinguer une première période courant de septembre 1924 à la chute gouvernement du Herriot, en avril 1925, marquée par l'importance de la propagande et de la mobilisation catholique en direction de l'opinion. Cette campagne catholique fit des questions de laïcité une des préoccupations majeures de l'opinion pendant ces quelques mois, que celle-ci soit favorable ou au contraire hostile à cette propagande.

C'est pendant cette même période que la peur d'un coup d'Etat communiste fut la plus forte. Le point de départ fut la manifestation communiste du 23 novembre 1924. La presse d'opposition, et ses prédictions alarmistes sur la capacité du parti communiste à organiser un coup d'Etat, furent pour beaucoup dans la panique de l'opinion en décembre 1924 et en janvier 1925. L'incident de la rue Damrémont en avril 1925 raviva, de façon beaucoup plus brève, quelques inquiétudes à ce sujet dans la population.

L'évolution de la situation économique et la hausse continue des prix restèrent cependant au premier rang des préoccupations de la population à cette période. La situation financière proprement dite n'était pas encore au cœur des inquiétudes : le franc n'avait pas commencé sa forte chute face à la livre et au dollar.

Sous le premier ministère Herriot, deux des trois thématiques qui préoccupèrent le plus l'opinion, la lutte contre la politique laïque et la dénonciation de la menace rouge envers l'ordre social, étaient des thématiques politiques classiques de la lutte gauche-droite, largement héritées du XIXe s¹. Les inquiétudes économiques allaient s'imposer dès l'automne 1925, après un été marqué par les préoccupations coloniales.

¹ Même si « *la peur du rouge* », selon l'expression retenue par Dominique Lejeune, connaît une acuité nouvelle depuis la révolution bolchévique de 1917 : LEJEUNE Dominique, *La peur du "rouge" en France : Des partages aux gauchistes*, Paris, Belin, 2003

2) De mai à septembre 1925 : le primat des questions coloniales

Le nouveau ministre des Finances nommé par Paul Painlevé suite à la chute du gouvernement Herriot en avril 1925, Joseph Caillaux, apparaissait à beaucoup comme le dirigeant du Cartel le plus compétent pour résoudre les difficultés économiques et financières du pays. Sa nomination et l'adoption de mesures avec le soutien de l'opposition anticartelliste, l'appel quasi unanime de la classe politique en faveur de l'emprunt-or dont on espérait un assainissement de la dette flottante, contribuèrent à rendre la thématique économique moins présente dans les rapports des commissaires spéciaux et les synthèses mensuelles à partir du mois de mai 1925 : la population pouvait espérer une issue prochaine de la crise des finances publiques.

De même, l'annonce officielle par Painlevé, dès son investiture, de l'abandon de toutes les mesures laïques envisagées par le précédent gouvernement eut un effet direct sur la propagande antigouvernementale des catholiques : elle ne parvint plus à mobiliser l'opinion autant que sous le gouvernement Herriot : il n'y avait plus de menaces gouvernementales sur les congrégations, le régime concordataire d'Alsace-Lorraine, ni sur la suppression de l'ambassade au Vatican.

L'arrivée du gouvernement Painlevé coïncida avec le début des troubles au Maroc avec les incursions d'Abd-el-Krim sur le territoire marocain sous mandat français. A partir de mai 1925, et pendant tout l'été 1925, l'opinion fut préoccupée en premier lieu, selon les autorités, par la situation militaire de la France dans ses protectorats. Une partie de la population avait une opinion très négative de ces conflits, accusés de coûter cher en vies humaines et en argent, alors que les profits d'une victoire potentielle étaient peu visibles.

3) D'octobre 1925 à juillet 1926 : l'angoisse croissante de l'opinion face à la crise financière et monétaire sur fond de résurgence de l'antiparlementarisme

Le dernier temps que nous pouvons distinguer dans l'évolution de l'opinion sous le Cartel des gauches court d'octobre 1925 à juillet 1926. Il fut caractérisé par l'angoisse croissante de parties de plus en plus larges de l'opinion face à la crise financière et monétaire qui s'aggravait, et dont elle ne voyait pas l'issue. A partir de l'automne 1925, la dépréciation du franc commença à s'accélérer, et l'instabilité ministérielle empêchait l'adoption d'un programme financier d'ensemble pour résoudre la crise. L'inquiétude de l'opinion s'accrut

alors au même rythme que la dégradation du franc. Deux remarques cependant : la population ne semblait pas, de l'aveu même de l'opposition, et à son grand désespoir, associer la hausse des prix et les difficultés financières à la politique du Cartel ; et le mécontentement économique constaté n'allait pas de pair avec le progrès de l'anticartellisme dans l'opinion¹. L'inflation et la situation économique, marquée par la croissance et le plein emploi, avaient mêmes des conséquences positives pour les non-rentiers : les paysans bénéficiaient de prix agricoles élevés, et certains ouvriers témoignaient, à en croire la presse, d'une certaine aisance matérielle². L'inquiétude de la population paraît massive à partir du mois de mai 1926, suite à un nouveau décrochage du franc alors que la classe politique pensait que les conditions budgétaires d'un retour à la normale étaient enfin réunies, et sur fond de crises ministérielles à répétition. En juillet 1926, des comportements traduisant un mouvement de panique de la population furent observés et prirent la forme de retraits de dépôts dans les caisses d'épargne, de demandes de remboursements de valeurs d'Etat, et d'achats massifs de denrées et de marchandises de première nécessité devant les risques d'une banqueroute de l'Etat³.

Cette angoisse devant l'avenir et l'incapacité apparente de la classe politique à résoudre la crise aboutirent à la résurgence de sentiments hostiles au parlementarisme. L'opinion reprochait au régime parlementaire la lenteur des prises de décisions, et aux parlementaires eux-mêmes de penser davantage à leurs intérêts particuliers qu'à l'intérêt général. Dans quelques départements, l'opinion en vint par moments à souhaiter une dictature, pour mettre fin à la crise plus efficacement. L'évolution de la courbe des manifestations d'antiparlementarisme suit, de façon presque parfaitement parallèle, l'évolution de la courbe de l'inquiétude de la population face à la crise financière et monétaire : l'aggravation de cette dernière se traduisait par un mouvement de critiques de

¹ En octobre 1925, à l'occasion du congrès fondateur de la *Fédération républicaine et sociale du Plateau Central* à Clermont-Ferrand, les représentants des fédérations départementales soulignèrent une « *atonie et une indifférence absolue* » de l'opinion aux évolutions politiques de la rentrée parlementaire, attribuée à « *l'ignorance* » des populations : AN, fonds Marin, 317AP82 : notes de Jean Guiter prises lors de la réunion du Conseil général de la FR du 24 octobre 1925. Le 30 janvier 1926, *La Nation*, l'organe de la FR, constate avec dépit, que l'opinion a assisté avec « *impassibilité* » aux récentes crises ministérielles et que l'anticartellisme n'a pas encore fait de progrès sensibles dans le pays.

² « *Doit-on le dire ?* », *Candide*, le 13 avril 1926. Selon le chroniqueur, anonyme, l'inflation n'est pas vue comme une mauvaise chose par tout le monde car elle entraîne un « *transfert de richesse. Les anciens riches sont ruinés. Les classes moyennes fondent, aux cours ardents de la livre et du dollar, comme le beurre dans la poêle. Une petite bourgeoisie nouvelle commence à percer. Les paysannes ont des pianos, les cultivateurs une automobile et ils mettent leurs fils au collège* ». Même les jeunes ouvriers, quand ils quittent leur blouse de travail, sont mis comme de jeunes bourgeois : « *les signes de bien-être éclatent chez eux et c'est une classe qui s'élève visiblement* » et c'est pour ça, selon le journal, que l'inflation n'est pas unanimement impopulaire dans le pays.

³ Cf. chapitre XII.

plus en plus fort à l'encontre du système politique parlementaire qui n'arrivait pas l'endiguer.

A partir de l'automne 1925, les thématiques politiques classiques que nous avons encore repérées sous le gouvernement Herriot laissèrent place à une lutte politique basée presque essentiellement sur la question de la capacité à résoudre la crise financière et monétaire qui s'aggravait. L'opposition et une partie de l'opinion reprochaient au Cartel d'être divisé sur ces questions, et les plus exaspérés en vinrent à estimer que les institutions parlementaires étaient par elles-mêmes incapables de résoudre cette crise.

D'après la surveillance administrative de l'opinion sous le Cartel des gauches, seules les préoccupations économiques et financières touchèrent l'ensemble de la population, dans toutes les catégories sociales comme dans toutes les régions du pays. Les thématiques plus politiques n'affectèrent jamais qu'une minorité de la population, à l'exception peut-être des interventions coloniales, qui entraînèrent une mobilisation du contingent, toujours impopulaire. Les Français ne manifestèrent une réelle inquiétude concernant les questions économiques et financières qu'à partir du mois de mai 1926, nourrissant un mécontentement croissant envers les pouvoirs publics. La propagande des liges d'extrême-droite en faveur d'une solution autoritaire eut alors un écho de plus en plus important dans l'opinion. Pour le reste, ces rapports notaient les campagnes d'opinion de l'opposition, sans jamais leur attribuer une influence majeure sur l'état d'esprit de la population.

Nous allons à présent essayer de mesurer l'éventuelle évolution politique de l'opinion pendant les deux années du Cartel des gauches grâce à l'étude des résultats des diverses élections qui eurent lieu entre 1924 et 1926.

II) Le baromètre électoral et les enjeux de son interprétation politique

Le but des mobilisations anticartellistes était de reconquérir l'électorat qui avait permis la courte victoire électorale du Cartel le 11 mai 1924. Les résultats des différentes consultations électorales qui se déroulèrent entre 1924 et 1926 furent donc scrutés pour tenter d'y déceler un mouvement de l'opinion publique. Un an après les élections législatives, les élections municipales de mai 1925, sur tout le territoire, furent un enjeu de première importance pour l'ensemble du champ politique : le Cartel voulait confirmer que l'élection de 1924 n'était pas un hasard et qu'il exprimait bien les volontés politiques majoritaires du pays ; pour la droite, il s'agissait au contraire de mesurer les effets sur l'opinion de sa propagande entreprise depuis l'automne 1924. Les nouvelles entités anticartellistes, la LRN au premier chef, mais également la FNC, jouaient là une grande partie de leur crédibilité politique. En cas de victoire de l'opposition, les investissements financiers et les efforts engagés par ces organisations seraient justifiés, et poursuivis. La stratégie d'opposition sans concession au Cartel serait également confortée. En cas de défaite ou d'absence de victoire probante, cette stratégie d'opposition et les ambitions initiales de ces organisations seraient remises en cause. Nous accordons une grande importance à ces élections municipales de 1925. Elles déterminèrent largement la chronologie de l'engagement anticartelliste de l'opposition, avec des initiatives entreprises dès l'été 1924, et les investissements financiers et humains dans l'organisation de conférences et dans l'action sur la presse pour convaincre l'opinion de sanctionner électoralement le Cartel. Le 10 mai 1925 devait effacer le 11 mai 1924.

Deux mois après les municipales, les élections cantonales, en plein été, suscitèrent moins d'engagement de la part des acteurs politiques, de gauche comme de droite. Leur politisation fut moindre et les enjeux locaux prédominèrent dans la campagne électorale. Par contre, certaines élections partielles prirent valeur de test national pour la droite anticartelliste. Tout d'abord, deux élections sénatoriales partielles, celle d'avril 1925 dans la Seine, grâce à laquelle Alexandre Millerand fit son retour au Parlement, et celle de juin 1925 dans le Maine-et-Loire, donnant à voir les divisions politiques de l'anticartellisme autour de la candidature de Léon Daudet. Les élections législatives partielles étaient également suivies par la presse et les partis politiques, analysées comme une expression locale de l'ensemble

du corps électoral. En février et mars 1926, trois élections partielles, à Belfort, dans la Marne et dans la Seine, furent l'objet d'une grande attention et donnèrent lieu à de nombreuses interprétations politiques, quant aux rapports de force entre chacun des camps politiques en présence, et en leur sein.

Nous analyserons ces différentes élections qui eurent lieu entre 1924 et 1926 selon trois optiques différentes : l'étude des campagnes électorales, lieux majeurs d'investissement politique, permettra de saisir stratégies et rapports de force entre les différents acteurs politiques ; l'étude des interprétations des résultats, donnant lieu à des exégèses variées et divergentes selon les camps, nous fera saisir l'importance de ces élections dans la recherche d'une légitimité politique et d'une validation par le corps électoral des stratégies et des efforts politiques menés dans sa direction ; enfin, nous utiliserons ces élections et leurs résultats comme un baromètre pour tenter de saisir si l'anticartellisme avait gagné du terrain dans le pays entre 1924 et 1926 grâce à ses mobilisations, ou non.

A) Les élections locales de 1925, occasion d'une sanction électorale du Cartel après un an d'opposition politique

1) La forte mobilisation de l'opposition anticartelliste pour les élections municipales des 3 et 10 mai 1925

a) Des élections locales politisées et nationalisées

Il y eut une quasi-unanimité du champ politique pour politiser et nationaliser les élections municipales de mai 1925. Suite à la chute du ministère Herriot, elles devaient donner à la classe politique une tendance de l'opinion : soit en faveur de la poursuite de la majorité et de la politique cartellistes, soit en faveur d'une inflexion et d'une modération de cette politique. « *L'avenir de la politique intérieure française, dans les années qui vont venir, dépendra, en grande partie, de l'issue de la campagne qui vient de s'ouvrir* » estimait ainsi André François-Poncet à leur sujet¹. Le parti radical invita les électeurs à manifester leur désapprobation de la campagne d'opinion menée contre le Cartel des gauches dans tout le pays par « *les forces de l'éternelle réaction* », à savoir « *la domination de certaines forces*

¹ *L'Avenir*, le 19 avril 1925.

économiques » et « *l'emprise des prélats* »¹. En miroir, la LRN, dans un solennel « *Appel à la Nation* », politisa explicitement leur enjeu : elle invitait les électeurs à sanctionner le bilan économique et financier du Cartel, la poursuite de la cherté, le maintien du double décime, les avances de la Banque de France, en votant contre tous les candidats se réclamant de lui. Signe de l'absence de consensus sur la question religieuse au sein de la ligue, pas un mot n'était dit sur la politique laïque et les mobilisations catholiques². Le PRDS estimait également que les électeurs devaient choisir « *entre la politique du Cartel et la politique d'union républicaine* », sachant que le Cartel n'avait tenu aucune de ses promesses et était responsable d'un bilan désastreux pour le pays. Il s'agissait aussi de défendre le Sénat, « *gardien vigilant de nos finances* » contre les assauts du Cartel³. Pour l'ALP, jamais élections municipales n'avaient eu « *le caractère d'acuité* » de celles de 1925 : il s'agissait pour l'opposition en pleine réorganisation de retourner le sort des urnes de l'année précédente⁴.

La FNC s'investit largement dans le combat pour les élections municipales de 1925. Dans une circulaire interne à l'organisation, il était dit : « *les élections municipales de 1925 auront, qu'on le veuille ou non, une importance politique sur le terrain religieux : elles permettront de se rendre compte des modifications survenues dans les esprits depuis le 11 mai 1924. Si ces élections sont favorables à notre cause, l'opinion publique y verra le début de la revanche que nous devons prendre* »⁵. Dans les consignes qu'elle adressa aux électeurs en vue des municipales, et bien qu'elle assurât ne pas faire de « *la politique de parti* », la FNC rappela l'importance des conseils municipaux dans le bon fonctionnement des paroisses, et dans le résultat des élections sénatoriales à venir. Les modifications de la législation laïque nécessitant une atténuation de la majorité radicale de la Chambre haute, il fallait que les électeurs catholiques votassent, aux municipales de 1925, pour des candidats s'étant nettement prononcés en faveur des droits et des libertés catholiques, ou s'étant engagés à voter en 1927 pour des candidats aux sénatoriales qui proposeraient, au minimum, une révision des lois de 1901 et 1904⁶.

Cette politisation des élections municipales fut largement relayée par la presse anticartelliste de province, comme le montre le tableau ci-dessous. Sur l'ensemble de nos

¹ « Manifeste électoral du parti radical et radical-socialiste », *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, le 28 avril 1925.

² AN, fonds Millerand, 470AP89 : « Appel à la nation » de la LRN pour les élections municipales de 1925.

³ Appel du PRDS pour les élections municipales, *La Petite Loire de Saumur*, le 29 avril 1925.

⁴ « La lutte prochaine », Villeneau, *L'Action libérale populaire*, le 15 mars 1925 : « *Jamais l'opposition n'a eu autant d'arguments en sa faveur ; elle est, par surcroît, animée de la volonté de vaincre. La fin du Cartel pourrait bien être prochaine* ».

⁵ BONAFoux-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.237.

⁶ *Le Bulletin de la FNC*, mai 1925 : ASP, fonds Ernest Pezet, 3PE.

départements d'étude, une majorité de titres anticartellistes appelèrent explicitement leurs (é)lecteurs à politiser le scrutin municipal pour envoyer un message politique à caractère national : le Cartel devait être clairement condamné par les urnes. L'opposition espérait recueillir les fruits de sa campagne d'opposition entreprise depuis l'automne 1924. Dans tous les départements ainsi que dans la presse parisienne, ces élections étaient vues comme une occasion de correction du scrutin du 11 mai. La chute récente d'Herriot en faisait une sorte de référendum pour ou contre le bilan de son année de gouvernement.

Plus d'un journal sur deux dans tous les départements, représentant la moitié des tirages, appelèrent les électeurs à faire de ces élections une occasion de sanction du Cartel, tant les titres modérés que les titres conservateurs. En Ardèche, les enjeux politiques des élections municipales furent clairement exprimés aux électeurs d'Annonay. Ils furent invités à voter en faveur « *des gens d'ordre, patriotes avant tout* » pour faire « *reculer* » le Cartel « *sous cette poussée irrésistible de l'opinion publique* ». Si tel n'était pas le cas, il deviendrait « *insolent et brutal [...] envers ses adversaires* » et, pour la France, « *ce serait le désastre, le cataclysme où sombreraient sous le flot tumultueux du socialisme Patrie, Famille, Justice, Liberté* »¹. Pour les conservateurs ardéchois, ces élections devaient permettre de restaurer des valeurs traditionnelles que le Cartel internationaliste menaçait. Cette outrance du propos s'expliquait localement par la crainte des anticartellistes de perdre la municipalité d'Annonay : en effet, le 11 mai, la liste du Cartel avait devancé la liste d'union nationale de 500 voix².

¹ *Le Journal d'Annonay*, le 15 avril 1925.

² ADA, 3M 800 : commentaires sur les résultats des élections municipales dans les chefs-lieux de cantons ardéchois.

Presse anticartelliste politisant les élections municipales comme une occasion de sanction contre le Cartel des gauches						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre (%)	Total tirage (%)
Ardèche	Titres		<i>Le Journal d'Annonay</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tournon ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche</i>	66,0%	89,0%
	Nombre		1 / 2 (50%)	5 / 7 (71%)		
	Tirage (%)		14%	75%		
Maine-et-Loire	Titres	<i>Le Bonhomme angevin</i>	<i>L'Ouest ; La Petite Loire de Saumur ; L'Echo saumurois</i>	<i>Le Progrès de l'Ouest ; La Croix angevine ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen</i>	53,3%	49,0%
	Nombre	1 / 2 (50%)	3 / 7 (43%)	4 / 6 (66%)		
	Tirage (%)	4%	19%	26%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est ; L'Avenir toulinois</i>	<i>L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville</i>	75,0%	51,0%
	Nombre		2 / 3 (66%)	4 / 4 (100%)		
	Tirage (%)		9%	42%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	25,0%	
	Nombre			1 / 4 (25%)		
Rhône	Titres		<i>Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal ; Le Salut Public</i>	<i>La Croix du Rhône ; Le Sud-Est républicain ; L'Express de Lyon</i>	75,0%	32,0%
	Nombre		3 / 3 (100%)	3 / 5 (60%)		
	Tirage (%)		22%	10%		
Total nombre		1 / 3 (33%)	7 / 15 (47%)	16 / 26 (62%)	54,5%	46,0%
Total tirage en %		3,0%	70,0%	45,0%		
presse parisienne	Titres		<i>Le Journal des Débats ; La Liberté ; L'Avenir ; Le Temps</i>	<i>L'Echo de Paris ; L'Action libérale populaire</i>		

Entre les deux tours de scrutin, la dénonciation du bilan du Cartel s'enrichit d'un nouvel argument à droite : celui de l'élargissement du Cartel aux communistes. Le parti communiste décida, unilatéralement, de demander à ses électeurs du premier tour de voter pour les listes socialistes ou cartellistes en lice pour le second tour dans les cas où les listes communistes ne seraient pas en capacité de l'emporter. Les journaux de droite y voyaient une conséquence logique de la formation du Cartel des gauches et de sa propension à faire le jeu de l'extrême gauche. « *Il n'y a plus maintenant que deux partis en France : le Parti de la Révolution et le Parti de l'Ordre* », estimait ainsi Camille Aymard¹, alors que Xavier Vallat qualifiait de « *Cartel de la Loge et des Soviets* »² l'entente électorale des communistes avec les cartellistes au second tour des municipales. Le soupçon de collusion électorale des communistes et des cartellistes, déjà présent pendant la campagne électorale de 1924, semblait donc confirmé par les élections municipales, et ce « *néo-Cartel* » électoral fut constamment dénoncé par la suite, notamment lors des élections législatives partielles de la Seine de mars 1926.

b) Des résultats décevants pour la droite

Il est compliqué de tirer des enseignements nationaux des résultats des élections municipales. Il n'existe aucune compilation des résultats par tendances politiques, d'autant plus que dans les communes rurales, ces tendances étaient souvent difficiles à déterminer. Si nous avons pu retrouver des sources assez précises dans plusieurs de nos départements d'étude, permettant de comparer ces élections avec les précédentes et les suivantes, il n'en va pas de même au niveau national. Comme pour les commentateurs de l'époque, nous devons nous appuyer sur les gains de municipalités, comptabilisés pour les 379 chefs-lieux d'arrondissement que comptaient le pays. D'après les statistiques officielles fournies par le ministère de l'Intérieur et largement reprises dans la presse, à l'issue des deux tours³, le Cartel avait conquis la majorité des conseils municipaux dans 78 chefs-lieux d'arrondissement, notamment dans 4 villes de plus de 100 000 habitants (Bordeaux, Toulouse, Mulhouse, Alger) et dans 7 villes de plus de 50 000 habitants (Amiens, Angers, Calais, Clermont-Ferrand, Orléans, Rennes, Tourcoing).

¹ « Voici votre devoir... », Camille Aymard, *La Liberté*, le 6 mai 1925.

² « Conclusion », Xavier Vallat, *Le Courrier de Tournon*, le 2 août 1925.

³ Selon *Le Bulletin quotidien* du 11 mai 1925, le deuxième tour avait amplifié la victoire de la gauche.

Statistiques du ministère de l'Intérieur pour les résultats des élections municipales après les deux tours de scrutin dans la Seine et pour les chefs-lieux d'arrondissement ¹				
A Paris (80 sièges)				
	Avant les élections	Après les élections	Différence en positif	Différence en négatif
communistes	7	8	+1	
socialistes (SFIO)	17	17		
républicains socialistes	4	5	+1	
radicaux-socialistes	5	6	+1	
républicains radicaux	6	6		
républicains de gauche	17	15		-2
républicains URD	19	18		-1
conservateurs	8	8		
Total	80	80	+3	-3
Communes du département de la Seine (79)				
	Avant les élections	Après les élections	Différence en positif	Différence en négatif
communistes	6	9	+3	
socialistes (SFIO)	14	21	+7	
républicains socialistes	3	4	+1	
radicaux-socialistes	23	24	+1	
républicains radicaux	6	4		-2
républicains de gauche	21	12		-9
républicains URD	2	2		
conservateurs	4	3		-1
Total	79	79	+12	-12
Chefs-lieux d'arrondissement, sauf la Seine (379)				
	Avant les élections	Après les élections	Différence en positif	Différence en négatif
communistes	1	1		
socialistes (SFIO)	24	42	+18	
républicains socialistes	5	8	+3	
radicaux-socialistes	135	192	+57	
républicains radicaux	20	13		-7
républicains de gauche	84	51		-33
républicains URD	89	62		-27
conservateurs	21	10		-11
Total	379	379	+78	-78

¹ Le Bulletin quotidien, le 12 mai 1925.

A l'issue des élections, la plupart des journaux anticartellistes se satisfirent du maintien de la majorité modérée au Conseil municipal de Paris par rapport à 1919, malgré le gain de trois sièges par la gauche. Malgré les traumatismes que furent le défilé communiste de novembre 1924 et la fusillade de la rue Damrémont, la capitale restait, intra-muros, acquise aux modérés. Dans les autres communes de la Seine, les résultats furent moins bons, et la progression de la gauche plus accentuée, principalement en faveur des socialistes et des communistes : le basculement de 12 communes plus à gauche représentait 15% des communes de la Seine.

Les commentaires concernant les résultats de la province étaient par contre plus divers. Selon la LRN, le Cartel avait certes progressé par rapport à 1919, mais ses résultats auraient été moins bons qu'en 1924 : il aurait perdu 500 000 voix dans l'ensemble du pays en un an¹. André-François-Poncet estimait que le chiffre de voix obtenues par les candidats de l'opposition anticartelliste avait été presque partout « *réconfortant et encourageant* » par rapport à 1924². L'opposition aurait renforcé ses scores électoraux de 1924 « *dans l'Ouest, dans l'Est, en Alsace et en Lorraine* »³. Les journaux modérés déniaient aux partisans du Cartel le droit de faire de ces élections un triomphe pour la majorité du 11 mai 1924. Pourtant, les socialistes avaient, à l'issue des élections, la majorité des sièges des conseils municipaux des plus grandes villes de province : Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Lille, Strasbourg, Tours, Nantes, etc.⁴ Les modérés ne se maintenaient que dans les grandes villes de l'Est : Nancy, Metz et Dijon. Mais selon la LRN, la plupart des grandes villes conquises par les socialistes ou les radicaux ne le furent que grâce à l'appoint des voix communistes, entrés dans le Cartel à l'occasion de ces élections « *sur ordre de Moscou* »⁵.

Pour relativiser les gains des radicaux, le *Journal des Débats* souligna l'importance du changement de ligne politique du gouvernement Painlevé suite à sa déclaration ministérielle d'apaisement : un certain nombre d'électeurs en faveur des radicaux et des républicains socialistes étaient sans doute plus proches de cette nouvelle ligne que de celle

¹ Note de la LRN commentant les résultats des élections municipales : *Le Nouveau Journal*, le 8 mai 1925.

² *L'Avenir*, le 21 mai 1925. *Le Courrier de Tournon* estimait, sans donner sa source, que les républicains nationaux avaient gagné dans l'ensemble du pays 15% de voix au détriment de la gauche aux élections municipales.

³ Note de la LRN commentant les résultats des élections municipales : *Le Messager de l'Ouest*, le 17 mai 1925.

⁴ *Le Bulletin quotidien*, le 11 mai 1925.

⁵ Note de la LRN commentant les résultats des élections municipales : *Le Messager de l'Ouest*, le 17 mai 1925.

de Herriot¹. Selon *L'Avenir*, les vrais perdants des élections étaient les radicaux, qui perdaient des villes importantes au profit de leurs alliés socialistes².

Déplacements de majorités dans les chefs-lieux d'arrondissement lors des élections municipales de mai 1925³				
Déplacements de majorité vers la gauche dans 98 chefs-lieux d'arrondissement				
	chefs-lieux perdus	chefs-lieux gagnés	différence en positif	différence en négatif
communistes				
socialistes (SFIO)		19	+19	
républicains socialistes		3	+3	
radicaux-socialistes	9	69	+60	
républicains radicaux	11	3		-8
républicains de gauche	31	4		-27
républicains URD	34			-34
conservateurs	13			-13
Total	98	98	+82	-82
Déplacements de majorité vers la droite dans 13 chefs-lieux d'arrondissement				
	chefs-lieux perdus	chefs-lieux gagnés	différence en positif	différence en négatif
communistes				
socialistes (SFIO)	1			-1
républicains socialistes	1	1		0
radicaux-socialistes	4	1		-3
républicains radicaux				
républicains de gauche	7	2		-5
républicains URD		7	+7	
conservateurs		2	+2	
Total	13	13	+9	-9
Total des gains et des pertes dans 111 chefs-lieux d'arrondissement				
	chefs-lieux perdus	chefs-lieux gagnés	différence en positif	différence en négatif
communistes				
socialistes (SFIO)	1	19	+18	
républicains socialistes	1	4	+3	
radicaux-socialistes	13	70	+57	
républicains radicaux	11	3		-8
républicains de gauche	38	6		-32
républicains URD	34	7		-27
conservateurs	13	2		-11
Total	111	111	+78	-78

L'étude des déplacements de majorité lors de ce scrutin dans les chefs-lieux d'arrondissement invite à contredire cette opinion. Si les radicaux perdirent en effet 7 villes au profit des socialistes, et 2 à celui des républicains socialistes⁴, ils en conquièrent 60 sur l'ensemble de l'opposition anticartelliste, notamment des grandes villes comme Rennes, Nantes, Orléans ou Amiens. Ils avaient un gain net de 57 municipalités, quand la droite

¹ *Le Journal des Débats*, les 5 et 6 mai 1925.

² *L'Avenir*, les 12 et 13 mai 1925

³ Tableau réalisé à partir de la recension des déplacements de majorité dans les conseils municipaux des chefs-lieux d'arrondissement, vers la gauche et vers la droite, retrouvée dans les archives de Paul Painlevé : AN, fonds Painlevé, 313AP227.

⁴ Les villes radicales perdues au bénéfice de la SFIO furent Moulins, Montpellier, Tours, Lorient, Villefranche-sur-Saône, Chalons-sur-Saône et Draguignan. Les deux villes perdues au profit des républicains socialistes furent Thiers dans le Puy-de-Dôme et Bourgneuf dans la Creuse. A noter qu'à Lyon et à Clermont-Ferrand, les maires radicaux sortants, respectivement Edouard Herriot et Philippe Marcombes, restèrent maires bien que les socialistes eussent gagné la majorité des sièges au conseil municipal.

affichait une perte globale de 78 communes, des républicains de gauche aux conservateurs. Il n'en reste pas moins que ces élections marquèrent une forte progression du parti socialiste¹.

Ces tentatives d'interprétation relativisant les progrès de la gauche aux élections ne furent pas entièrement partagées par la presse d'opposition, comme le montre le tableau ci-dessous.

Opinion de la presse anticartelliste concernant la signification politique nationale des élections municipales				
	presse centriste	presse modérée	presse conservatrice	Total nombre
<i>statu quo</i>			<i>Le Courier de Tournon ; L'Impartial ardéchois</i>	2
avancée du Cartel des gauches par rapport à 1919 mais recul par rapport à 1924		<i>Le Journal d'Annonay ; L'Ouest ; Le Nouveau Journal ; Le Journal des Débats</i>	<i>L'Eclair de l'Est ; L'Echo de Paris</i>	6
avancée du Cartel des gauches	<i>Le Bonhomme angevin</i>	<i>L'Echo saumurois ; L'Impartial de l'Est ; Le Salut Public</i>	<i>La Gazette d'Annonay ; Le Clairon de l'Ardèche ; Le Courier du Puy-de-Dôme ; L'Action libérale populaire ; L'Action française</i>	9
avancée de l'opposition anticartelliste		<i>La Liberté ; L'Avenir</i>	<i>Le Courier de Tournon ; L'Echo de Largentière</i>	4

Parmi les journaux s'aventurant à faire une analyse politique du scrutin municipal, une majorité reconnut que la gauche avait gagné du terrain, au moins par rapport aux élections de 1919. L'opinion de François-Poncet et de *L'Avenir* d'une avancée de l'opposition anticartelliste était finalement largement minoritaire dans la presse d'opposition. Par rapport à l'importance de la politisation de ces élections qui devaient marquer une sanction du Cartel, la majorité des titres anticartellistes constatait l'échec de l'opposition à mobiliser l'électorat malgré l'intense campagne électorale qui venait de se dérouler.

Ce sentiment d'une absence de sanction du Cartel était partagé par la FNC. Bien pire, les partis du Cartel avaient particulièrement progressé là où les manifestations organisées par les catholiques avaient eu le succès le plus certain, comme à Bordeaux, Lyon, Rennes, ou Strasbourg où le député et maire sortant Oberkirch, orateur de la FNC dans les grandes réunions catholiques, fut battu dès le 1^{er} tour de scrutin. Dans le Maine-et-Loire, les radicaux-socialistes emportèrent 4 des 5 chefs-lieux d'arrondissement, notamment à Segré où le maire sortant, le docteur Maurice Cocard, était le président de la *Ligue des catholiques*

¹ JUDT Tony, *La reconstruction du parti socialiste, op. cit.*, p.191 : aux élections municipales de 1925, la SFIO fit campagne dans 1325 communes et vit le nombre de ses conseillers municipaux doubler, passant de 4 659 à 9 291, ainsi que le nombre de municipalités qu'elle contrôlait, leur nombre passant de 285 à 532. Cette progression des socialistes s'explique d'abord par les résultats décevants des socialistes en 1919. Le recentrage politique de la SFIO suite au congrès de Tours avait pu lui apporter des voix qui lui avaient alors fait défaut.

*d'Anjou*¹. Ernest Pezet, dans le *Bulletin de la FNC*, essaya de minimiser ces résultats décevants en expliquant que l'on ne pouvait pas tirer de signification politique claire de ces élections puisque selon lui les électeurs avaient émis un vote « *pratique et local* » plutôt que « *politique et général* »². Il notait cependant que dans les grandes villes, le total des voix radicales-socialistes, socialistes et communistes était généralement plus élevé que celui des partis de l'opposition. L'opposition ne devait pas considérer que l'opinion était facile à retourner et devait continuer à travailler à son unité et à l'éducation des classes populaires.

La même remise en cause de l'opposition fut formulée dans *L'Echo de Paris*, qui attribua la victoire cartelliste à la force de la discipline électorale entre ses membres, élargie aux communistes pour le second tour, alors que du côté des droites, « *l'obéissance aux directives électorales laiss[ait] à désirer ; les questions de personnes pren[aient] trop de place ; on constat[ait] entre les groupements un regrettable manque d'entente et de cohésion* »³. Les différentes tendances de l'opposition étaient donc condamnées à s'entendre pour espérer remporter les scrutins à venir.

Ce constat se retrouve dans nos départements d'étude, où la gauche a été globalement en progression dans les villes les plus importantes, alors que les communes rurales furent davantage marquées par la stabilité.

➤ En Ardèche

Nous n'avons pas retrouvé de statistiques synthétiques concernant les élections municipales de 1925 en Ardèche, à l'exception des 31 chefs-lieux de cantons. Comme le montre le tableau ci-dessous, la gauche semble en progression au détriment de la droite puisque 4 d'entre eux (en grisé) ont eu une majorité plus à gauche, et aucun n'a basculé à droite. La droite conserva la majorité dans deux des trois principales villes du département : à Privas et à Annonay où, au regard des résultats des législatives de 1924, elle se sentait menacée. Le maire sortant, royaliste, décida de ne pas se représenter, mais c'est la liste de la majorité sortante, emmenée par le 1^{er} adjoint et se présentant comme une liste républicaine nationale, qui l'emporta.

¹ AN, fonds Painlevé, 313AP227.

² *Le Bulletin de la FNC*, mai 1925 : ASP, fonds Ernest Pezet, 3PE : « *il est permis de regretter que les électeurs n'aient pas assez profité de l'occasion du scrutin communal pour manifester leurs véritables sentiments sur la politique actuelle* ».

³ *L'Echo de Paris*, le 11 mai 1925.

Résultats des élections municipales dans les chefs-lieux de cantons ardéchois par arrondissement¹		
Arrondissement de Largentière		
chef-lieu de canton	majorité avant les élections	majorité après les élections
Joyeuse	radicale-socialiste	radicale-socialiste
Saint-Etienne-de-Lugdarès	URD	URD
Thueyts	union sacrée	radicale-socialiste
Largentière	radicale-socialiste	cartelliste (rad/SFIO)
Montpezat	URD ou conservatrice	républicaine de gauche
Valgorge	radicale-socialiste	radicale-socialiste
Coucouron	URD	URD
Burzet	URD	URD
Les Vans	URD (Duclaux-Monteil)	URD (Duclaux-Monteil)
Vallon	SFIO (Sully-Eldin)	SFIO (Sully-Eldin)
Arrondissement de Privas		
chef-lieu de canton	majorité avant les élections	majorité après les élections
Rochemaure	républicaine radicale	républicaine radicale
Privas	conservatrice	conservatrice
La Voulte	cartelliste (Antériou)	cartelliste (Antériou)
Chomérac	conservatrice	à moitié conservatrice et radicale
Viviers	conservatrice	conservatrice
Bourg-Saint-Andéol	URD	radicale-socialiste
Antraigues	radicale cartelliste	radicale cartelliste
Saint-Pierreville	conservatrice	conservatrice
Villeneuve-de-Berg	républicaine de gauche	républicaine de gauche
Aubenas	radicale-socialiste	radicale-socialiste
Arrondissement de Tournon		
chef-lieu de canton	majorité avant les élections	majorité après les élections
Tournon	républicaine radicale	républicaine radicale
Vernoux	républicaine radicale	républicaine radicale
Annonay	conservatrice	URD (liste sortante sans le maire royaliste)
Le Cheylard	conservatrice	conservatrice
Saint-Félicien	conservatrice	conservatrice
Lamastre	radicale-socialiste	radicale-socialiste
Saint-Martin-de-Valamas	conservatrice	conservatrice
Saint-Péray	radicale-socialiste	radicale-socialiste
Satillieu	URD	URD
Serrières	URD	URD
Saint-Agrève	républicaine de gauche	républicaine de gauche

Pour le reste des communes du département, nous n'avons pas de résultats généraux². Selon Emmanuel Brousse, le secrétaire général de la LRN, l'Ardèche était l'un des départements où l'opposition avait le plus progressé, surtout dans les communes rurales³. Jugement confirmé par Xavier Vallat, observateur sans complaisance des résultats des

¹ Tableau réalisé d'après les notes préfectorales concernant les 31 chefs-lieux de canton du département : ADA, 3M800. En grisé, les quatre communes où il y eut un changement de majorité politique, vers la gauche.

² Le renouvellement sénatorial, qui eut lieu en octobre 1929, mobilisa les délégués issus des élections municipales de 1929, et non de celles de 1925.

³ AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport de quinzaine de Brousse à Millerand, fin mai ou début juin 1925. Les autres départements où l'opposition anticartelliste enregistra des gains aux municipales étaient la Savoie, la Haute-Savoie, Aisne, la Haute-Loire, la Loire, la Vienne, la Vendée et le Pas-de-Calais.

élections locales de 1925, même quand ils étaient défavorables à la droite : selon lui la lecture détaillée des résultats des élections municipales en Ardèche montrait que les droites avaient perdu 9 municipalités mais en avaient gagné 22, ce qui faisait un gain net de 13 municipalités et de 30 délégués sénatoriaux, signe qu'il s'agissait de petites communes rurales, avec à peine deux délégués en moyenne par communes gagnées¹. Si l'on considère l'évolution de la composition politique du Conseil général du département, très légèrement favorable à la gauche en 1925, mais clairement orientée vers la droite à partir du renouvellement cantonal de 1928, cette évolution conservatrice de municipalités rurales dès les municipales de mai 1925 est tout-à-fait crédible. Malgré tout, entre la légère progression de la gauche dans les chefs-lieux de cantons et celle, probable, de la droite dans les petites communes rurales, c'est l'impression d'un *statu quo* politique général qui se dégage des élections municipales de mai 1925 en Ardèche.

➤ Dans le Maine-et-Loire

Dans le Maine-et-Loire, les élections municipales marquèrent une percée des radicaux, notamment dans les principales villes du département, ce qui n'était pas forcément attendu². Ils emportèrent 4 des 5 chefs-lieux d'arrondissement : à Angers et à Saumur en remplaçant une majorité URD sortante, à Baugé une majorité républicaine de gauche sortante, et à Segré, un maire conservateur, le docteur Maurice Cocard, président de la *Ligue des catholiques d'Anjou*³. Mais, dans les communes rurales de l'arrondissement de Segré, les conservateurs maintinrent leurs positions⁴. A l'inverse, le « parti républicain » fut prépondérant dans cinq cantons sur les six de l'arrondissement de Baugé⁵.

¹ Article anonyme de Xavier Vallat (mais retrouvé dans ses archives personnelles : AML, fonds Xavier Vallat, 22 II 61), paru dans l'hebdomadaire royaliste *Le Clairon de l'Ardèche*, le 31 mai 1925 dans lequel il répond à une estimation du journal d'Antériou, *L'Ancien combattant de l'Ardèche* qui affirmait que les conservateurs avaient perdu 81 municipalités en Ardèche et que le Cartel en avait gagné 36.

² Ainsi le préfet de Maine-et-Loire n'attendait une victoire radicale et un changement de majorité, concernant les chefs-lieux d'arrondissement, qu'à Baugé : ADML, 3M711 : rapport du préfet du Maine-et-Loire daté du 26 avril 1925.

³ AN, fonds Painlevé, 313AP227.

⁴ ADML, 3M515 : rapport du sous-préfet de Segré daté du 8 juillet 1925. En dehors de Segré, Noyant-la-Gravoyère et Brain-sur-Longuenée, la situation politique de l'arrondissement n'avait guère changé à l'issue des élections de mai 1925.

⁵ ADML, 3M515 : rapport du sous-préfet de Baugé daté du 7 juillet 1925.

Résultats des élections municipales dans le Maine-et-Loire de 1912 à 1929¹							
Elections des 5 et 12 mai 1912							
Municipalités	Nombre de communes	socialistes SFIO	radicaux et radicaux-socialistes	républicains de gauche	progressistes	nationalistes et réactionnaires	douteux
chefs lieux d'arrondissement	5	0	2	2		1	0
chefs lieux de canton	25	0	0	6	2	16	1
autres que chefs lieux	351	0	2	89	19	225	16
totaux	381	0	4	97	21	242	17
Elections des 30 novembre et 7 décembre 1919							
Municipalités	Nombre de communes	socialistes SFIO	radicaux et radicaux-socialistes	républicains de gauche	républicains URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	5	0	0	2	2	1	0
chefs lieux de canton	25	0	1	5	7	12	0
autres que chefs lieux	351	1	29	69	33	219	0
totaux	381	1	30	76	42	232	0
gains/pertes		+1	+26	-21	+21	-10	-17
Elections des 3 et 10 mai 1925							
Municipalités	Nombre de communes	socialistes SFIO	radicaux et radicaux-socialistes	républicains de gauche	républicains URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	5	0	4	0	1	0	0
chefs lieux de canton	25	0	5	5	6	9	0
autres que chefs lieux	351	2	60	49	62	175	2
totaux	381	2	69	54	69	184	2
gains/pertes		+1	+39	-22	+27	-48	+2
Elections des 5 et 10 mai 1929							
Municipalités	Nombre de communes	socialistes SFIO	radicaux et radicaux-socialistes	républicains de gauche	républicains URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	4	0	2	1	1	0	0
chefs lieux de canton	26	0	7	4	7	8	0
autres que chefs lieux	351	1	58	39	97	143	13
totaux	381	1	67	44	105	151	13
gains/pertes		-1	-2	-10	+36	-33	+11

La compilation des résultats des élections municipales de 1912 à 1929, présentée dans le tableau ci-dessous, montre que ces élections municipales de 1925 furent pour le Maine-et-Loire les élections les plus à gauche : les radicaux et radicaux-socialistes firent plus que doubler le nombre de communes gagnées par rapport à 1919, et s'imposèrent dans les chefs-lieux d'arrondissement et notamment à Angers. Les élections de 1919 ayant été marquées par une progression de la droite dans le pays, nous avons cru bon de remonter aux élections de 1912 pour voir si les élections de 1925 n'étaient qu'un correctif de celles de

¹ ADML, 3M711 : tableaux récapitulatifs des élections municipales de 1912 à 1929.

1919 ou furent un réel progrès de la gauche. Dans le cas du Maine-et-Loire, les élections de 1919 avaient déjà marqué une certaine progression de la gauche par rapport à celles de 1912. Celles de 1925 donnent l'impression de poursuivre la républicanisation de ce département très conservateur, alors que celles de 1929 furent marquées par un tassement des radicaux par rapport à 1925. La dynamique électorale cartelliste observée en 1924 dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire se poursuivit aux municipales de 1925. Cette poussée se traduisit concrètement dès le mois de juin 1925 par l'échec de Léon Daudet aux élections sénatoriales face à la coalition des radicaux et des républicains de gauche, en raison de la modification politique du collège d'électeurs sénatoriaux. L'autre enseignement de ces comparaisons électorales est l'affaiblissement continu des républicains de gauche. On peut émettre l'hypothèse que le contexte de bipolarisation politique cartellisme/anticartellisme nuisait à la clarté de leur positionnement politique : dans le camp de la gauche sur les questions religieuses, mais avec les conservateurs dans la défense de l'ordre social. Les élections de 1925 marquèrent également la perte de 48 municipalités par les conservateurs, grands perdants de ces élections, au profit des républicains modérés tendance URD qui les concurrençaient de plus en plus dans l'expression des votes de droite.

Le Maine-et-Loire est représentatif de ces départements où les mobilisations catholiques furent intenses mais plutôt contreproductives sur le plan électoral, avec une progression nette de la gauche.

➤ En Meurthe-et-Moselle

En Meurthe-et-Moselle comme dans le Maine-et-Loire, les républicains de gauche étaient considérés par l'administration comme faisant partie du « parti républicain » car, malgré leur modération, ils étaient « *fermement laïques* » et se refusaient à suivre les directives du clergé¹. Ils constituaient d'ailleurs les troupes les plus nombreuses du parti républicain dans le département. Si l'*Union républicaine de l'Est* (URE) et une majorité de la presse du département appela les électeurs à sanctionner le Cartel lors des municipales², le préfet estima que cette politisation ne serait effective que dans les principales villes du département, la majorité des communes rurales ne voyant qu'une seule liste se présenter³. A Nancy, au 1^{er} tour, quatre listes s'affrontaient : une liste de la majorité sortante, rassemblant des conservateurs, une majorité de républicains URD et quelques républicains de gauche ;

¹ ADMM, 3M232 : rapport préfectoral du 2 février 1925.

² L'*Union républicaine de l'Est* appela ainsi à sanctionner le Cartel à l'occasion des élections municipales pour faire du « 3 mai 1925 [...] la revanche du 11 mai 1924 » : L'*Eclair de l'Est*, le 30 avril 1925.

³ ADMM, 3M232 : rapport préfectoral du 2 février 1925.

une liste composée pour près de la moitié par des radicaux et des républicains de gauche, mais qui échouèrent à obtenir le soutien de *L'Est républicain* ; une liste socialiste homogène ; et enfin une liste communiste. Au second tour, les listes radicale et socialiste fusionnèrent, donnant à la lutte le caractère d'un affrontement pour ou contre le Cartel. A Toul, une liste républicaine emmenée par M. Denis et soutenue par le député radicalisant Charles Fringant affrontait la liste URD de la majorité sortante. A Lunéville, la situation politique confuse du 1^{er} tour se simplifia au second par l'affrontement d'une liste radicale et républicaine de gauche, victorieuse, face à une liste conservatrice et URD. A Briey, une seule liste était en lice, réunissant des conseillers municipaux sortants républicains de gauche et URD. A Pont-à-Mousson, une liste cartelliste affrontait la liste conservatrice sortante¹.

Résultats des élections municipales en Meurthe-et-Moselle de 1919 à 1929²									
Elections des 30 novembre et 7 décembre 1919									
Municipalités	Nombre de communes	PCF	SFIO	républicains socialistes	radicaux et radicaux-socialistes	républicains de gauche	URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	4	0	0	0	0	2	2	0	0
chefs lieux de canton	20	0	0	0	4	9	5	2	0
autres que chefs lieux	576	1	1	2	33	247	146	94	52
totaux	600	1	1	2	37	258	153	96	52
Elections des 3 et 10 mai 1925									
Municipalités	Nombre de communes	PCF	SFIO	républicains socialistes	radicaux et radicaux-socialistes	républicains de gauche	URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	4	0	0	0	1	2	1	0	0
chefs lieux de canton	20	1	0	0	4	8	5	1	1
autres que chefs lieux	576	2	1	2	39	274	181	67	10
totaux	600	3	1	2	44	284	187	68	11
gains/pertes		+2	0	0	+7	+26	+34	-28	-41
Elections des 5 et 10 mai 1929									
Municipalités	Nombre de communes	PCF	SFIO	républicains socialistes	radicaux et radicaux-socialistes	républicains de gauche	URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	3	0	0	0	0	3	0	0	0
chefs lieux de canton	21	0	0	0	4	11	5	0	1
autres que chefs lieux	576	1	1	2	36	298	168	57	13
totaux	600	1	1	2	40	312	173	57	14
gains/pertes		-2	0	0	-4	+28	-14	-11	+3

Les partis de gauche, inclus les républicains de gauche, sortirent plutôt vainqueurs des élections des 3 et 10 mai, notamment en l'emportant à Toul et à Lunéville sur des

¹ ADMM, 3M232 : rapport préfectoral du 27 avril 1925.

² ADMM, 3M232-233 : tableaux récapitulatifs des résultats des élections municipales de 1919 à 1929.

majorités sortantes plus à droite. A Nancy, la lutte électorale fut très vive et les résultats du second tour très serrés, en faveur de la liste d'union nationale sortante¹. Dans la banlieue nancéenne, la position des radicaux s'était améliorée. Le préfet porta à l'actif de la gauche d'avoir réussi à améliorer ses positions dans un contexte très défavorable, marqué par le fort engagement politique du clergé en faveur d'une sanction de la politique cartelliste. Malgré tout, les changements politiques furent peu nombreux, et la légère progression de la gauche profita aux républicains de gauche plus qu'aux cartellistes proprement dits. Pour les petites communes rurales, l'URD est la force politique qui progressa le plus, passant de 146 à 181 communes, devant les républicains de gauche. Ces deux tendances captèrent vraisemblablement à leur profit un certain nombre de municipalités auparavant conservatrices.

Au final, l'équilibre politique général du département ne fut pas véritablement modifié, et, dans les communes rurales, les municipalités sortantes furent, pour la plupart, reconduites sans véritable lutte électorale².

➤ Dans le Puy-de-Dôme

Dans le Puy-de-Dôme, comme le montre le tableau ci-dessous, la gauche radicale, était déjà prépondérante au niveau municipal, et avait même été légèrement renforcée entre 1912 et 1919. A droite, les progressistes et les conservateurs étaient assez faibles, alors que les républicains de gauche dominaient un quart des municipalités. Lors de la campagne municipale, le PRF de Jacques Bardoux appela les électeurs à se prononcer pour ou contre le prolongement de l'expérience cartelliste et, au-delà, « *pour ou contre le Sénat républicain, qui a osé défendre l'épargne française et renverser le cabinet Herriot* »³. Le renouvellement sénatorial étant prévu en 1927 dans le département, les élections municipales revêtaient un enjeu politique majeur. La gauche, notamment radicale et républicaine socialiste, connut une nouvelle progression aux élections de 1925, particulièrement nette au niveau des chefs-lieux de cantons.

¹ Au second tour, cette liste n'obtint en moyenne que 350 voix de plus que la liste cartelliste sur 22 000 votants : ADMM, 3M232 : rapport préfectoral du 13 mai 1925.

² *Ibid.*

³ *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 30 avril 1925. Au lendemain des élections, Jacques Bardoux expliqua cependant : « *il ne faut avoir aucune expérience du village français, pour croire que le renouvellement du Conseil municipal donne lieu à un conflit d'idées* ». Il estimait que, bien souvent, seuls les résultats des grandes villes pouvaient informer sur les « *oscillations du pendule politique* » : « Les élections et la province », *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 18 mai 1925.

Résultats des élections municipales dans le Puy-de-Dôme de 1912 à 1929¹								
Elections des 5 et 12 mai 1912								
Municipalités	Nombre de communes	SFIO	républicains socialistes	radicaux / radicaux-socialistes	républicains de gauche	progressistes	nationalistes et réactionnaires	douteux
chefs lieux d'arrondissement	5	0	0	3	1	1	0	0
chefs lieux de canton	41	3	1	26	6	4	1	0
autres que chefs lieux	426	5	4	180	145	26	35	31
totaux	472	8	5	209	152	31	36	31
Elections des 30 novembre et 7 décembre 1919								
Municipalités	Nombre de communes	SFIO	républicains socialistes	radicaux / radicaux-socialistes	républicains de gauche	URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	5	0	0	3	1	1	0	0
chefs lieux de canton	41	4	0	22	4	4	4	3
autres que chefs lieux	426	10	6	190	107	44	23	46
totaux	472	14	6	215	112	49	27	49
gains/pertes		+6	+1	+6	-40	+18	-9	+18
Elections des 3 et 10 mai 1925								
Municipalités	Nombre de communes	SFIO	républicains socialistes	radicaux / radicaux-socialistes	républicains de gauche	URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	5	1	1	2	0	1	0	0
chefs lieux de canton	41	3	2	24	4	5	1	2
autres que chefs lieux	426	10	16	223	83	51	13	30
totaux	472	14	19	249	87	57	14	32
gains/pertes		0	+13	+34	-25	+8	-13	-17
Elections des 5 et 10 mai 1929								
Municipalités	Nombre de communes	SFIO	républicains socialistes	radicaux / radicaux-socialistes	républicains de gauche	URD	conservateurs	douteux
chefs lieux d'arrondissement	4	0	1	3	0	0	0	0
chefs lieux de canton	42	2	4	21	7	8	0	0
autres que chefs lieux	426	23	28	230	79	61	2	3
totaux	472	25	33	254	86	69	2	3
gains/pertes		+11	+14	+5	-1	+12	-12	-29

Au niveau des chefs-lieux d'arrondissement, les radicaux gardèrent le contrôle de la municipalité d'Issoire et de celle de Riom, dirigée depuis 1904 par Etienne Clémentel, le patron de la fédération républicaine, radicale et radicale-socialiste du département et président du Conseil général depuis 1911. La ville de Thiers leur échappa au profit d'une liste composée de républicains socialistes. Ce changement ne marquait pas une évolution à gauche car, dans ce cas, les étiquettes avaient peu à voir avec la réalité politique. La majorité radicale-socialiste sortante avait en effet formé une liste cartelliste avec la SFIO, face à laquelle l'ancien maire de la ville, Cotillon, avait constitué une liste républicaine socialiste

¹ ADPDD, 3M2743-2784-4302-4303

plus modérée, dans les faits, que la liste cartelliste. Aucune liste de droite ne se constitua, et Cotillon bénéficia de l'ensemble des votes de l'électorat modéré et conservateur. Ambert, seul chef-lieu d'arrondissement du département détenu par la droite modérée, conserva sa majorité municipale et son maire, Georges Courtial, ancien député, fut reconduit à sa tête. A Clermont-Ferrand, en 1919, dans le contexte d'union sacrée, la municipalité avait été emportée par une liste de concentration républicaine allant de candidats URD aux radicaux-socialistes. Le docteur Philippe Marcombes, radical-socialiste, avait été élu maire, face à une liste socialiste homogène. En 1925, devant l'évolution sociologique de la ville et celle des équilibres politiques nationaux et locaux, il choisit de se défaire des éléments modérés de sa majorité sortante et de constituer une liste de Cartel partagée à moitié avec les socialistes à Clermont, face à une liste républicaine modérée, composée des conseillers municipaux sortants non radicaux, à une liste de socialistes indépendants et à une liste communiste. La liste cartelliste obtint la majorité des voix au premier tour, et 32 conseillers municipaux radicaux et socialistes furent élus. A Montferrand, une liste cartelliste échoua à se constituer et, à l'issue des deux tours, 4 conseillers municipaux socialistes furent élus. Les socialistes dominaient l'ensemble du conseil municipal de la ville, par 20 voix contre 16 aux radicaux et radicaux-socialistes, alors qu'il était classé, avant les élections, comme républicain de gauche. Mais ce changement de majorité ne se traduisit pas par un changement de maire. En effet, les socialistes s'étaient engagé à maintenir Philippe Marcombes comme maire en échange de trois postes d'adjoints¹.

Si l'on compare les élections de 1925 aux scrutins précédents et postérieurs, elles ne furent pas marquées par un virage à gauche sensible. La gauche progressait, mais c'était déjà le cas en 1919 par rapport à 1912 et elle continua à progresser aux élections de 1929. Les élections de 1925 prennent place dans un trend électoral favorable à la gauche au niveau des élections locales depuis le début du siècle. Numériquement, les radicaux contrôlèrent plus de la moitié des communes du département à l'issue du renouvellement de 1925. Mais la perte de Thiers et, en dehors de Clermont-Ferrand, le faible nombre de listes cartellistes conclues invitent à rester prudent dans l'analyse du résultat des élections. A droite, les municipalités URD continuaient à progresser par rapport aux républicains de gauche et conservateurs, mais peut-être n'était-ce que l'effet d'un changement de classement opéré par l'administration préfectorales, ne recouvrant un réel changement de majorité ou de maire.

¹ ADPDD, 3M4303 : rapport préfectoral du 6 mai 1925, complété des résultats du 2nd tour.

➤ Dans le Rhône

Dans le Rhône, l'absence de statistiques synthétiques sur les résultats des élections municipales de 1925 a pu être partiellement comblée par l'analyse de résultats d'élections sénatoriales partielles, une au printemps 1924, avant le renouvellement municipal, l'autre au printemps 1926. *Le Progrès* estimait, au lendemain du second tour des élections, que le Cartel des gauches avait gagné 20 municipalités et en avait perdu 7, ce qui était suffisant pour permettre un basculement politique du corps des délégués pour les élections sénatoriales, dont les résultats étaient toujours très serrés, se jouant à quelques dizaines de voix¹. Ainsi, lors de l'élection partielle du 13 avril 1924, Laurent Bonnevey avait été élu au 1^{er} tour de scrutin face au candidat commun de la gauche cartelliste, le radical-socialiste Robert Lacroix, par 51 voix d'avance seulement.

Election sénatoriale partielle du 13 avril 1924²		
Candidats (couleur politique)	1er tour	%
L. Bonnevey (progressiste)	389	51,1
R. Lacroix (radical-socialiste)	338	44,4
Jean Doriot (communiste)	35	4,6
Suffrages exprimés	761	

Deux ans plus tard, le 16 mai 1926, une nouvelle élection sénatoriale partielle eut lieu. Ses résultats témoignent de l'évolution de la composition du corps des délégués sénatoriaux, qui élurent alors Justin Godard avec, au second tour, face au candidat modéré Jard, près de 160 voix d'avance grâce au désistement en sa faveur du candidat socialiste Voillot. Ces résultats, confirmés lors des sénatoriales de 1927³, montrent que dans le Rhône comme dans nos autres départements d'étude, les élections locales de 1925 marquèrent une poussée à gauche indéniable, du moins par rapport à 1919.

¹ *Le Progrès*, le 16 mai 1925.

² ADR, 3M1316.

³ En 1927, la liste de cinq candidats modérés (Bonnevey, Coignet, Bussy, Delorme et Sallès) obtint en moyenne 300 voix, soit 40% des suffrages, contre 265 à la liste radicale (34% des voix) et 190 à la liste socialiste (25% des voix). Au second tour, les radicaux et les socialistes composèrent une liste unique de trois radicaux (Godard, Lacroix et Rolland) et de deux socialistes (Voillot et Giraud) qui fut entièrement élue par près de 60% des voix contre la liste modérée.

Election sénatoriale partielle du 16 mai 1926¹				
Candidats (couleur politique)	1er tour	%	2e tour	%
J. Godard (radical-socialiste)	242	31,1	462	60,9
J. Jard (URD)	292	37,5	305	40,2
Voillot (SFIO)	228	29,3	7	0,9
Divers	7	0,9	1	
Suffrages exprimés	779		777	

Au niveau des principales municipalités du département, les élections furent politisées et très engagées, notamment à Lyon. En 1919, Herriot avait conservé la mairie de la ville, mais une minorité progressiste et libérale de 12 conseillers s'était faite élire et siégeait au Conseil municipal². Dans chacun des 7 arrondissements de la ville, en fonction des rapports de force politiques avec les républicains modérés, des accords de Cartel entre radicaux et socialistes avaient pu être conclus dès le 1^{er} tour. Ainsi, là où l'on pouvait craindre l'élection de conseillers de droite, des listes cartellistes associant radicaux et socialistes furent constituées³. Là où le danger de droite semblait moins fort, des listes radicales et socialistes distinctes se faisaient face⁴. Au 1^{er} tour, dans le 1^{er} arrondissement, pour 7 conseillers municipaux, la liste radicale emmenée par Herriot, fut entièrement élue, de même que les listes cartellistes des 3^e (11 conseillers) et 6^e arrondissements (10 conseillers). Dans le 4^e arrondissement, la liste radicale devançait la liste SFIO et la liste libérale pour 4 sièges de conseillers. Dans le 5^e et le 7^e arrondissements, c'est la liste SFIO qui devançait la liste radicale et la liste libérale, respectivement pour 8 et 10 conseillers municipaux. Dans le 2^e arrondissement, bastion électoral traditionnel de la droite lyonnaise la liste cartelliste était au coude à coude avec la liste modérée, pour 7 conseillers. Elle l'emporta au second tour avec plus de 1 000 voix d'avance⁵. Dans les 4^e, 5^e et 7^e arrondissements, les listes libérales se retirèrent au second tour : dans le 4^e, la liste radicale fut entièrement élue, *idem* concernant la liste socialiste dans le 7^e, alors que dans le 5^e, les listes radicale et socialiste fusionnèrent sur une liste cartelliste commune. A l'issue des élections, les modérés n'avaient plus aucun élu. La majorité revenait aux socialistes qui avaient emporté 31 sièges au Conseil municipal de Lyon contre 26 aux radicaux-socialistes. Un accord se fit pour que Herriot, le

¹ ADR, 3M1317.

² *Lyon républicain*, le 5 mai 1925.

³ Soit dans les 2^e, 3^e et 6^e arrondissements.

⁴ Soit dans les 1^{er}, 4^e, 5^e et 7^e arrondissements.

⁵ *Le Nouvelliste de Lyon*, le 11 mai 1925.

symbole du Cartel dans le département et dans le pays, restât à la tête de la municipalité¹. Le score des modérés lyonnais était l'un des plus mauvais parmi les grandes villes françaises² et la victoire des radicaux et des socialistes confortait, dans son fief, la ligne cartelliste défendue par Herriot en chutant à gauche le 10 avril 1925.

Autre ville marquée par un vif affrontement gauche-droite et par une orientation plus à gauche, Villefranche-sur-Saône vit les radicaux et les socialistes aller à la bataille du 1^{er} tour sur des listes distinctes face à une liste modérée. Les fédérations départementales du parti radical et du parti socialiste décidèrent de pousser ces deux listes à fusionner pour le second tour, malgré les querelles de personnes existant entre elles, pour faire face à une liste modérée³. La victoire cartelliste fut acquise avec 1 000 voix d'avance au second tour⁴. Autre gain de municipalité importante, à Tarare, les radicaux-socialistes vainquirent la liste de la majorité républicaine nationale sortante⁵.

Les résultats des élections municipales de 1925 dans le Rhône marquèrent une progression sensible de la gauche. C'est le seul département où les équilibres politiques pour le renouvellement sénatorial de 1927, reposant sur les résultats des élections locales de 1925, furent modifiés : la gauche radicale et socialiste eut la majorité des délégués sénatoriaux.

c) Le 10 mai 1925, confirmation plutôt que sanction du 11 mai 1924

L'impression générale laissée par ces élections est celle d'une victoire électorale du Cartel par la capacité des radicaux et des socialistes à s'emparer des plus grandes villes où plusieurs listes s'affrontaient, et où la politisation des élections locales était généralement la plus forte. Comme nous le verrons un peu plus loin, les résultats du renouvellement sénatorial de 1927 invitent cependant à relativiser cette poussée cartelliste puisqu'il s'est traduit par un *statu quo* global, signe que la composition politique des conseils municipaux des petites communes rurales, dont les délégués étaient surreprésentés dans les collèges

¹ M. Darne prononça la déclaration suivante le 17 mai 1925, jour de l'élection du maire de Lyon pour expliquer la position du groupe socialiste du nouveau conseil municipal de Lyon vis-à-vis de Herriot : « ils [les socialistes] demandent, étant donné la situation politique générale, au conseil de faire l'unanimité sur le nom du citoyen Herriot, ce qui donnera à ce choix une signification qui dépassera les limites de la ville. L'élection d'un maire socialiste contre le citoyen Herriot ne manquerait pas d'être exploitée comme un échec et un désaveu. La collaboration socialiste lui sera assurée au Conseil comme elle l'est à la Chambre » : *La Croix du Rhône*, le 24 mai 1925.

² *La Croix du Rhône*, le 17 mai 1925. Le journal rapporte qu'à Nice, les anticartellistes ont obtenu 60% des suffrages, 53% à Rouen, 51% à Nancy, 49% à Lille, 44% à Nantes, 43% à Bordeaux, 40% à Marseille, 31 à Strasbourg, et seulement 27% à Lyon, Toulouse, clôturant la liste avec 26%.

³ ADR, 3M1728 : affiche annonçant la constitution d'une liste cartelliste au second tour des élections municipales à Villefranche-sur-Saône.

⁴ *Le Nouvelliste de Lyon*, le 11 mai 1925.

⁵ *Le Petit Montagnard*, le 17 mai 1925.

sénatoriaux, n'avait pas été bouleversée par les élections de 1925. L'absence de sanction de la gauche eut des conséquences importantes pour les organisations de droite. La LRN perdit son crédit politique. Créée pour faire pièce au Cartel, elle avait fait des élections municipales le moment propice pour infliger un désaveu à l'alliance cartelliste un an après sa victoire permise par la mauvaise loi électorale : le gouvernement Herriot était tombé un mois auparavant, les électeurs pouvaient juger son œuvre sur pièce. Or, ils ne sanctionnèrent pas les partis du Cartel : les gains substantiels de la gauche, comparés aux résultats de 1919, donnaient l'impression que le vote du 10 mai 1925 avait confirmé celui du 11 mai 1924.

On peut observer, de la part de l'administration préfectorale, une homogénéisation de la nomenclature des droites autour du qualificatif URD (ERD en 1919), qui s'imposa pour désigner l'ensemble des forces politiques à droite des républicains de gauche. A l'issue des municipales de 1925, les « conservateurs » et les « douteux » laissaient de plus en plus souvent la place, à droite, à des candidats acceptant explicitement le régime républicain, même s'ils pouvaient défendre des programmes de défense catholique et de conservation sociale. Ils étaient alors rassemblés sous le qualificatif URD. A la différence de la gauche, les tendances de droite n'étaient pas distinguées selon des partis politiques, mais selon des noms de groupes parlementaires qui exprimaient une certaine nuance politique.

Deux mois plus tard, les élections cantonales devaient confirmer ou infirmer les tendances qui semblaient s'être dégagées en faveur de la gauche aux municipales.

2) Les élections cantonales des 19 et 26 juillet 1925, un scrutin plus localisé

a) Une campagne électorale moins politisée

Les élections cantonales furent moins politisées par la presse que les élections municipales, comme le montre le tableau ci-dessous. Alors qu'un titre de presse sur deux avait appelé les électeurs à sanctionner le Cartel lors des élections municipales, ils ne furent qu'un cinquième à le faire lors des élections cantonales. Le Rhône est le seul département où la moitié des titres de presse anticartellistes politisèrent ces élections. *Le Nouvelliste de Lyon*, principal organe de l'opposition fit un appel en ce sens alors qu'il avait préféré garder sa réserve au moment des élections municipales. Dans la plupart des titres dépouillés, les élections étaient abordées selon une perspective locale et personnelle. Le renouvellement d'une moitié seulement des conseillers généraux et la période estivale, peu propice aux

mobilisations politiques, peuvent expliquer cette moindre politisation. Le précédent des municipales et l'incapacité à modifier l'opinion amenait sans doute la presse d'opposition à plus de modestie électorale.

Presse anticartelliste politisant les élections cantonales comme une occasion de sanction contre le Cartel des gauches						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre (%)	Total tirage (%)
Ardèche	Titres			<i>La Croix de l'Ardèche</i>	11,1%	42,0%
	Nombre			1 / 7 (14%)		
	Tirage (%)			42%		
Maine-et-Loire	Titres		<i>L'Ouest</i>	<i>Le Mercure segréen</i>	13,3%	21,0%
	Nombre		1 / 7 (14%)	1 / 6 (17%)		
	Tirage (%)		18%	3%		
Meurthe-et-Moselle	Titres		<i>L'Impartial de l'Est</i>	<i>L'Eclair de l'Est ; Le Journal de Lunéville</i>	37,5%	23,0%
	Nombre		1 / 3 (33%)	2 / 4 (50%)		
	Tirage (%)		7%	16%		
Puy-de-Dôme	Titres			<i>L'Avenir du Puy-de-Dôme ; La Croix d'Auvergne</i>	50,0%	
	Nombre			2 / 4 (50%)		
	Tirage (%)					
Rhône	Titres		<i>Le Nouveau Journal ; Le Salut Public</i>	<i>Le Nouvelliste de Lyon ; La Croix du Rhône</i>	50,0%	91,0%
	Nombre		2 / 3 (66%)	2 / 5 (40%)		
	Tirage (%)		22%	69%		
Total nombre			4 / 15 (27%)	8 / 26 (31%)	22,7%	62,7%
Total tirage en %			62,0%	75,0%		
presse parisienne	Titres		<i>L'Avenir ; Le Temps</i>			

Au niveau des organisations politiques, cette prudence fut moins de mise. Le parti radical invita les électeurs, après le 11 mai 1924 et les 3 et 10 mai 1925, à « assure[r] un nouveau triomphe à la doctrine féconde du Cartel des gauches »¹. De son côté, la LRN appela explicitement à choisir entre les candidats du Cartel et ceux de la « République nationale », rappelant la hausse du coût de la vie, la chute du franc et l'augmentation des impôts dues aux gouvernements cartellistes. Elle dénonça également l'élargissement du Cartel aux communistes aux élections municipales². Bien qu'elle politisât le scrutin, elle réduisit son engagement financier pour les élections cantonales, ne dépensant, hors frais d'imprimés, que 120 000 francs sur les 780 000 initialement prévus³. La FNC demanda aux

¹ « Appel du parti radical » à l'occasion des élections cantonales de juillet 1925, *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, le 14 juillet 1925.

² AN, fonds Millerand, 470AP87 : appel de la LRN en vue des élections cantonales de juillet 1925.

³ Il s'agissait d'aides aux candidats dans les départements pour leurs frais de campagne. Pour le détail des sommes prévues, estimées à 662 000 répartis entre les 93 départements métropolitains et algériens, cf. AN,

électeurs catholiques de se mobiliser pour renforcer la dissociation du Cartel qui s'était engagée au Parlement depuis les élections municipales¹. Elle appela à voter contre le Cartel des gauches qui, « *en un an de domination, a[vait] ruiné le pays, a[vait] molesté les croyances et [...] men[ait] à la plus effroyable crise économique et sociale qu'on a[vait] jamais vue* »². Le PRDS fut plus prudent et insista davantage sur les enjeux locaux de ces élections. Il louait le changement d'orientation du gouvernement Painlevé qui avait fait « *sienne [sa] politique de pacification religieuse et de restauration du crédit public* » et il invitait les électeurs, lors des élections cantonales, à donner tort aux cartellistes qui entendaient prouver le maintien de la popularité du Cartel électoral dans le pays pour revenir à la politique du gouvernement Herriot³. Cette conception des cantonales comme occasion de sanctionner la nouvelle orientation parlementaire du gouvernement Painlevé, était partagée dans un certain nombre d'organes de presse. A gauche, dans *Le Quotidien*, Pierre Bertrand invitait les électeurs à faire exception à la tradition faisant des élections cantonales des élections de personnes plus que des élections politiques : ils devaient se prononcer sur le devenir du Cartel, contesté le 12 juillet à la Chambre⁴, position partagée par Pierre Fervaque dans *L'Avenir*⁵. Mais la presse locale fut moins engagée que la presse parisienne sur cette question.

b) La légère progression de la gauche aux élections cantonales

Selon les statistiques officielles, largement reprises dans la presse, les élections cantonales marquèrent de nouveau un progrès des gauches par rapport au renouvellement de 1919 : à part les communistes, toutes les nuances de la gauche connurent des gains à ces élections, contrairement à l'opposition anticartelliste qui, dans son ensemble, perdit 143 conseillers généraux.

fonds Millerand, 470AP87 : document envoyé par Brousse à la date du 16 juin 1925 et rapport de quinzaine du mois de juin 1925. Les candidats des départements de la série C, concernée par les élections sénatoriales de 1927, étaient avantagés dans les subventions prévues par la LRN, avec 345 000 francs, soit plus que les deux autres réunions. Parmi nos départements d'étude : l'Ardèche était créditée de 10 000 francs, le Maine-et-Loire et la Meurthe-et-Moselle de 2 000 francs chacun, le Puy-de-Dôme de 10 000 francs et le Rhône de 20 000 francs. Brousse précisait cependant que si la LRN dépensait tout cet argent, qui correspondait aux besoins globaux, il ne lui resterait plus rien en caisse. La ligue expédia 650 000 tracts et 15 000 affiches, ce qui était bien moins que pour les élections municipales : *Ibid.* : rapport de quinzaine de Brousse à Millerand après le 1^{er} tour des élections cantonales. Les frais d'impression avaient été chiffrés auparavant à 100 000 francs.

¹ ASP, fonds Ernest Pezet, PE2 : consignes de la FNC pour les élections cantonales de juillet 1925.

² ASP, fonds Ernest Pezet, PE3 : *Bulletin de la FNC*, juillet 1925.

³ *Le Messager de l'Ouest*, le 12 juillet 1925.

⁴ *Le Quotidien*, le 18 juillet 1925.

⁵ *L'Avenir*, le 18 juillet 1925 : les élections cantonales devaient permettre aux électeurs de se prononcer sur la récente recomposition majoritaire à la Chambre.

Statistiques du ministère de l'Intérieur pour les résultats des élections cantonales après les deux tours de scrutin ¹				
	Avant les élections	Après les élections	Différence en positif	Différence en négatif
communistes	17	6		-11
socialistes (SFIO)	85	134	+49	
républicains socialistes	47	72	+25	
radicaux-socialistes	559	601	+42	
républicains radicaux	61	98	+37	
républicains de gauche	317	236		-81
républicains URD	252	216		-36
conservateurs	157	131		-26
Total	1495	1494	153	154

Pour Pierre Bertrand, dans *Le Quotidien*, les élections cantonales avaient nettement confirmé, après les municipales, le verdict électoral du 11 mai 1924². Pour *Le Temps*, en raison de la scission récente du parti radical-socialiste au Parlement, ces résultats électoraux ne devaient pas être mis automatiquement à l'actif du Cartel : les nouveaux conseillers radicaux élus étaient-ils défenseurs de la majorité cartelliste du 11 mai ou de la majorité recomposée du 12 juillet³ ? Emmanuel Brousse estima, à l'issue du premier tour des cantonales, au regard des résultats assez complets qui lui étaient remontés, que la situation politique était marquée par le *statu quo*. La LRN adressa à la presse une note relevant des erreurs observées dans les statistiques du ministère de l'Intérieur à l'issue du premier tour⁴. La ligue leur reprochait de comptabiliser comme radicaux-socialistes des candidats républicains de gauche et républicains radicaux qui avaient pu être soutenus par elle⁵.

¹ *Le Bulletin quotidien*, le 28 juillet 1925. Il reste une différence d'un siège au niveau du total des sièges car une élection était soumise à contestation.

² *Le Bulletin quotidien*, le 27 juillet 1925.

³ *Le Temps*, le 28 juillet 1925.

⁴ AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport de quinzaine de Brousse à Millerand après le 1^{er} tour des élections cantonales.

⁵ AN, fonds Millerand, 470AP89 : rapport sur les résultats des élections cantonales de juillet 1925. Sur 1 313 élus du premier tour, la LRN, estimait que les cartellistes et sympathisants comptaient, d'après les statistiques de l'agence Havas, 586 élus, dont 2 communistes, tandis que les non cartellistes, comprenant l'ensemble des républicains radicaux, en aurait compté 712, soit une différence de 126 élus en faveur de ces derniers.

Opinion de la presse anticartelliste concernant la signification politique nationale des élections cantonales				
	presse centriste	presse modérée	presse conservatrice	Total nombre
<i>statu quo</i>	<i>Le Bonhomme angevin</i>	<i>L'Ouest ; Le Journal des Débats ; L'Avenir ; Le Temps</i>	<i>Le Courrier du Puy-de-Dôme ; L'Echo de Paris</i>	7
avancée du Cartel des gauches par rapport à 1919 mais recul par rapport à 1924		<i>La Liberté</i>		1
avancée du Cartel des gauches			<i>Le Progrès de l'Ouest</i>	1
avancée de l'opposition anticartelliste	<i>La Presse angevine</i>	<i>Le Nouveau Journal</i>		2

Une majorité de la presse anticartelliste qui s'aventura à tirer des enseignements politiques nationaux des élections estima que les équilibres politiques n'avaient pas été bouleversés et qu'une impression de *statu quo* dominait à l'issue des élections.

Si nous nous fions aux statistiques ministérielles, la progression de la gauche fut indéniable. Les socialistes en étaient les principaux bénéficiaires à gauche, puisqu'ils augmentaient leur nombre de conseillers généraux de plus de 50%. Les radicaux-socialistes renforcèrent leur domination au sein des Conseils généraux, représentant près de la moitié des places qui avaient été renouvelées. A droite, plus de la moitié des sièges perdus provenait des rangs des républicains de gauche, les républicains URD limitant davantage leurs pertes. Le souhait de concentration parlementaire des républicains de gauche venait pourtant de connaître une réalisation remarquée avec le vote du budget de Caillaux grâce à une telle majorité associant une partie des radicaux à la droite. Ce changement de politique ne reçut pas la bénédiction claire du corps électoral en juillet 1925. Au contraire, les partisans du Cartel pouvaient légitimement considérer, au vu des résultats d'ensemble, que ces élections avaient une nouvelle fois confirmé l'orientation à gauche du corps électoral. Mais c'est au niveau départemental que les résultats des élections cantonales peuvent le mieux s'apprécier.

➤ *En Ardèche*

En Ardèche, la majorité de gauche au Conseil général ne tenait qu'à un siège : les élections cantonales y furent un enjeu politique majeur. La LRN engagea des frais relativement importants par rapport à d'autres départements pour soutenir les candidats

républicains nationaux¹. De son côté, le préfet escomptait « *gagner un siège, peut-être deux* », preuve de son investissement politique incontestable en faveur de la gauche². Dans un canton politiquement très disputé entre la gauche et la droite comme celui de Privas, les deux candidats qui s'affrontèrent aux élections de juillet 1925 firent campagne explicitement autour du Cartel, pour s'en revendiquer dans le cas du candidat socialiste finalement vainqueur, ou pour en dénoncer le bilan après 15 mois au pouvoir pour le candidat de droite³. Par contre, dans les cantons où la lutte politique était trop déséquilibrée, le conseiller général sortant, souvent sans concurrent, ne faisait en général qu'une profession de foi personnelle, non politisée.

La majorité politique ne bascula pas lors de ces élections et le sénateur radical Isidore Cuminal, vice-président du parti radical et président de son Comité exécutif au niveau national, resta à la tête du Conseil général, avec trois voix d'avance sur un candidat conservateur⁴. Le tableau ci-dessous retrace les évolutions politiques du Conseil général de l'Ardèche de 1913 à 1931, pour mieux évaluer la place de celles de 1925. Comme pour les élections municipales, nous avons remonté à l'avant-guerre pour éventuellement corriger le basculement à droite de 1919 et voir si les élections de 1925 n'étaient qu'un retour à la situation politique d'avant-guerre⁵.

	1913	1919	Gains / pertes	1922	Gains / pertes	1925	Gains / pertes	1928	Gains / pertes	1931	Gains / pertes
communistes		1	+1	0	-1	0	0	0	0	0	0
SFIO		0	0	1	+1	2	+1	3	+1	4	+1
républicains socialistes		1	+1	1	0	1	0	1	0	0	-1
Radicaux et radicaux-socialistes	18	12	-6	12	0	13	+1	9	-4	9	0
républicains de gauche	1	4	+3	3	-1	1	-2	0	-1	0	0
Progressistes / URD	12	7	+1	7	0	6	-1	9	+3	12	+3
conservateurs		6		7	+1	8	+1	9	+1	6	-3
Total	31	31		31		31		31		31	

La distinction entre les radicaux et les républicains de gauche n'était pas toujours perceptible, aux yeux de l'administration, dans ce département où la droite royaliste et

¹ AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport de quinzaine de juin 1925 de Brousse à Millerand.

² ADA, 3M657 : lettre du préfet de l'Ardèche au ministre de l'Intérieur datée du 10 juillet 1925.

³ ADA, 3M657 : professions de foi des candidats dans le canton de Privas en juillet 1925.

⁴ ADA, 1N2/56 : délibérations du Conseil général de l'Ardèche en 1925. Il obtint 15 voix sur 29 votants, contre 12 au conservateur Pavin de Lafarge. A la deuxième session du Conseil général en septembre 1924, il avait été réélu président du Conseil général, sans concurrent, par 18 voix sur 27 votants. Cela signifie qu'il rassembla toutes les voix de gauche et des républicains de gauche, ainsi qu'une voix URD ou conservatrice.

⁵ La série renouvelée en 1925 l'avait été en 1919 et en 1913. En 1922, c'était l'autre moitié des conseillers généraux qui avait été renouvelée.

⁶ Tableau réalisé à partir des résultats analysés dans les rapports préfectoraux : ADA, 3M651-661.

conservatrice était puissante. En 1919, les élections cantonales avaient entraîné un recul sensible de la gauche, bien qu'elle parvint à garder la présidence du Conseil général. Après des élections 1922 marquées par la stabilité politique, celles de 1925 virent au contraire une légère progression de la gauche, qui gagna deux sièges, un pour les socialistes et un pour les radicaux, au détriment d'un républicain de gauche et d'un URD, alors qu'un conservateur enleva un siège à un républicain de gauche. Ces changements furent minimes, et le scrutin marqué par une stabilité politique générale : comme en 1919, la majorité du Conseil général était de 17 voix pour la gauche et 14 pour la droite¹, ce qui marquait toujours un certain recul de la gauche par rapport à l'avant-guerre. Le basculement politique du département intervint nettement en 1928, où les droites gagnèrent 4 sièges à la gauche et enlevèrent la présidence du Conseil général. Les élections de 1931, portant sur le renouvellement des conseillers élus en 1925, furent quant à elles marquées par une recomposition à droite, avec la prépondérance prise par les républicains nationaux sur les conservateurs.

Sur l'ensemble des élections cantonales de 1919 à 1931, celles de 1925 marquèrent une légère poussée à gauche. La bipolarisation politique se poursuivit entre les socialistes et les radicaux d'un côté, avec un renforcement progressif du poids des premiers, et les républicains nationaux et les conservateurs de l'autre, d'un poids politique similaire jusqu'en 1931. Les républicains de gauche firent les frais de cette évolution en disparaissant progressivement du Conseil général, élection après élection, après leur percée de 1919.

➤ *Dans le Maine-et-Loire*

Le département du Maine-et-Loire présente également une situation politique très clivée. En 1925, dans les arrondissements conservateurs de Cholet et de Segré, les candidats radicaux ou républicains de gauche étaient rares, sinon absents, contre les candidats conservateurs jouissant d'une implantation locale ancienne et basée sur l'importance de leurs propriétés agricoles dans les économies locales². Par contre, dans l'arrondissement de Saumur, les bons résultats des radicaux aux élections municipales de mai 1925 les encouragèrent à présenter un candidat à tous les sièges à pourvoir, à la différence de 1919 où les candidats conservateurs s'étaient le plus souvent trouvés seuls en lice. Le tableau ci-dessous confirme pour les élections cantonales de juillet 1925 la poussée à gauche manifestée lors des élections municipales du mois de mai.

¹ « Conclusion », Xavier Vallat, *Le Courrier de Tournon*, le 2 août 1925 : de Canson, le conseiller général républicain de gauche de Serrières, votait donc avec la majorité de gauche, comme traditionnellement dans ce département où les clivages politiques se faisaient encore essentiellement sur les questions religieuses.

² ADML, 3M515 : rapport du sous-préfet de Segré le 8 juillet 1925, du sous-préfet de Cholet le 7 juillet 1925.

Evolution de la composition politique du Conseil général du Maine-et-Loire ¹											
	1913	1919	Gains / pertes	1922	Gains / pertes	1925	Gains / pertes	1928	Gains / pertes	1931	Gains / pertes
radicaux et radicaux-socialistes	6	3	-3	3	0	7	+4	7	0	7	0
républicains de gauche	4	8	+4	10	+2	10	0	10	0	10	0
progressistes / URD	1	5	+4	5	0	4	-1	3	-1	5	+2
conservateurs	23	18	-5	16	-2	13	-3	14	+1	12	-2
Total	34	34		34		34		34		34	

On assista en 1925 à une forte poussée des radicaux au détriment des conservateurs et des candidats URD, et à un maintien global des républicains de gauche, dans un département où ils étaient souvent politiquement plus proches des radicaux que des libéraux ou des conservateurs. Les radicaux gagnèrent 4 sièges, faisant plus que doubler leur représentation précédente, et dépassant leur représentation d'avant-guerre. Le député conservateur Adrien Planchenault perdit notamment son siège de conseiller général du canton d'Angers Sud-Est. *Le Progrès de l'Ouest* dénonça le rôle du préfet du département dans les succès de la gauche, qu'il a tentée de favoriser à tout prix².

L'hebdomadaire radical du département souligna l'importance historique de ces élections puisque, pour la première fois sous la Troisième République, la « droite pure », conservatrice, catholique, voire royaliste, perdait la majorité absolue au Conseil général, et il appelait les républicains de gauche et les radicaux à s'entendre pour diriger l'exécutif, par 18 voix contre 16³. Des négociations eurent alors lieu entre les différentes composantes du parti républicain dans le Maine-et-Loire, depuis les radicaux jusqu'aux URD comme Polignac. Le projet de bureau arrêté à l'issue des discussions prévoyait un président républicain de gauche, trois vice-présidents, un cartelliste et deux modérés (républicains de gauche ou URD), et trois secrétaires, dans les mêmes proportions. Mais, au moment des votes, il manqua une à deux voix modérées aux candidats cartellistes, qui furent remplacés, à égalité de voix, par les doyens d'âge conservateurs. Malgré tout, le conservateur René Blachez perdit la présidence du Conseil général au profit du républicain de gauche Alfred Rabouin.

En 1925, le Maine-et-Loire demeurait, sur le plan politique, sur des clivages hérités du XIXe siècle, opposant les blancs conservateurs aux bleus républicains, des républicains de gauche aux radicaux. La ligne de démarcation restait la question de la laïcité. Cependant,

¹ ADML, 3M515-516

² *Le Progrès de l'Ouest*, le 26 juillet 1925.

³ *Le Réveil démocratique du Maine-et-Loire*, les 1^{er} et 8 août 1925. Cette estimation sous-entendait que l'un des candidats classés comme URD voterait en faveur de la « gauche ».

il n'est pas à exclure que le contexte politique national ait encouragé un ou deux conseillers républicains de gauche à préférer faire élire des conservateurs au bureau plutôt que des radicaux, qui s'étaient souvent rangés derrière la bannière du Cartel pendant les élections.

L'équilibre politique résultant des élections de 1925 demeura par la suite globalement constant jusqu'au renouvellement de 1931, portant sur les conseillers élus en 1925. Mais, dans ce département, les élections cantonales, confirmant les municipales, furent marquées par une véritable progression de la gauche. C'est d'ailleurs le seul de nos départements pour lequel les élections cantonales se traduisirent par un changement de majorité politique à la tête du Conseil général.

➤ *En Meurthe-et-Moselle*

En Meurthe-et-Moselle, avant le renouvellement de juillet 1925, une élection cantonale partielle fut particulièrement politisée et disputée. Il s'agissait de remplacer Félix Gouvy, de tendance URD, décédé, dans le canton de Pont-à-Mousson lors d'une élection partielle le 22 février 1925. Son fils, Fred Gouvy, se présenta sous la même étiquette pour lui succéder, soutenu par Louis Marin qui mit à sa disposition sur place son correspondant politique personnel, le commandant Sérieyx, qui organisa toute sa campagne. Le canton de Pont-à-Mousson faisait en effet partie de la circonscription dont Marin était le député depuis 1905. Cette élection était la première dans le département depuis le 11 mai 1924, ce qui explique l'attention qui l'entoura : sous le gouvernement Herriot, avant les municipales, dans un canton tenu par l'URD mais disputé par les républicains de gauche et les radicaux, c'était un test électoral non dénué de signification¹. L'enjeu de l'élection se faisait autour de Marin, et non de Gouvy lui-même². Il en sortit finalement vainqueur dès le 1^{er} tour, par 2 759 voix contre 1 669 à son adversaire républicain de gauche, soutenu par les radicaux³, Henry About, et 491 à un candidat socialiste, Aitaly, soit par 55% des votants. Par rapport à 1924, son score était bien inférieur à celui de la liste d'Union nationale qui avait réuni 68% des voix⁴. Il parvint à se faire réélire avec moins de difficultés au renouvellement général de juillet 1925, son adversaire du mois de février ne s'étant pas représenté contre lui.

¹ A l'issue des élections, le commandant Sérieyx dit à Marin que ces élections se firent dans une atmosphère « *d'âpreté et de tension* » jusqu'à la dernière minute, ce qui en soulignait l'enjeu pour les deux partis : AN, fonds Marin, 317AP170 : lettre du commandant Sérieyx datée du 24 février 1925.

² AN, fonds Marin, 317AP170 : lettre non datée du commandant Sérieyx au moment de cette élection. Il indique que le préfet manœuvrerait en faveur du candidat radical.

³ *L'Etoile de l'Est*, hebdomadaire radical du département, le 14 février 1925.

⁴ AN, fonds Marin, 317AP170 : Fred Gouvy réunit 1 000 voix de moins que la liste d'UN en 1924 alors que les deux candidats de gauche réunirent plus de 1 000 voix de plus que la liste cartelliste de 1924 et 700 de plus que les listes cartelliste et communiste réunies.

Lors du renouvellement du mois de juillet 1925, la question du soutien ou de l'hostilité au Cartel ne fut que rarement évoquée, essentiellement dans le canton de Nancy-Est opposant le radical-socialiste Schmitt au conseiller général URD sortant Didelon, et dans le canton de Nancy-Ouest, opposant deux candidats nouveaux, de Warren pour l'URD, à Mathey pour la SFIO¹.

Le tableau ci-dessous montre que les élections cantonales de 1925 furent marquées par une incontestable poussée à gauche, après les élections de 1919 et de 1922 qui avaient vu un renforcement des conseillers de droite. En effet, quatre nouveaux conseillers de tendance radicale furent élus au détriment de sortants conservateurs et de républicains URD². Cependant, les radicaux ne retrouvèrent pas leur niveau d'avant-guerre. La majorité du Conseil général ne changea pas : Albert Lebrun en garda la présidence. Les élections de 1931, portant sur la même série, furent marquées par un relatif *statu quo* politique à gauche, mais aussi par le début du déclin électoral des républicains de gauche dans le département³.

Evolution de la composition politique du Conseil général de Meurthe-et-Moselle ⁴											
	1913	1919	Gains / pertes	1922	Gains / pertes	1925	Gains / pertes	1928	Gains / pertes	1931	Gains / pertes
radicaux et radicaux-socialistes	9	5	-4	2	-3	6	+4	5	-1	6	+1
républicains de gauche	11	10	-1	11	+1	11	0	10	-1	8	-2
Progressistes / URD	6	11	+5	12	+1	9	-3	10	+1	12	+2
conservateurs	3	3	0	4	+1	3	-1	4	+1	3	-1
Total	29	29		29		29		29		29	

A droite, un certain nombre de reclassements politiques s'opérèrent lors du renouvellement de juillet 1925. Dans le canton de Domèvre-en-Haye, le conservateur d'Hamonville fut battu par le radical Chamvoux. Il expliqua sa défaite par l'abandon du soutien des libéraux à son égard⁵. Ni l'URE, ni *La Croix de l'Est* n'acceptèrent de le soutenir explicitement. Nous avons déjà étudié les liens forts existant entre le journal catholique et l'URE, dominés tous deux par la tendance démocrate chrétienne, souhaitant détacher le catholicisme du conservatisme. Cette implication croissante des démocrates-chrétiens du département dans la vie politique agaçait les modérés. François de Wendel encouragea

¹ ADMM, 3M109.

² Il s'agit de Audier dans le canton de Bayon face au républicain URD de l'Espée, de Schmitt à Nancy-Est face au républicain URD Didelon, de Bichat, élu sans concurrent à Lunéville-Sud en remplacement du conservateur Castara, qui ne se représentait pas, et de Chamvoux à Domèvre-en-Haye face au conservateur Tardif d'Hamonville.

³ Les républicains URD obtinrent la majorité aux élections de 1934 et Louis Marin remplaça alors Albert Lebrun à la tête de l'exécutif gouvernemental.

⁴ ADMM, 3M108-110

⁵ AN, fonds Marin, 317AP170 : lettre de d'Hamonville à Marin le 9 septembre 1925.

Edouard de Warren à se présenter dans le canton de Nancy-Ouest, laissé vacant par le républicain de gauche Didion, pour éviter que Henri Teitgen, le principal orateur de l'URE, ne s'y présentât. Selon lui, il n'était pas dans leur intérêt, ni dans celui de Lebrun « *de voir arriver Teitgen au premier plan de la politique départementale* »¹. Ni les républicains de gauche ni les membres de l'URD ne souhaitaient voir leur domination partagée du département perturbée par une nouvelle force politique sur laquelle ils n'avaient pas de prise.

Fin août 1926, une autre élection partielle fut particulièrement suivie dans le département, celle de Désiré Ferry opposé au radical-socialiste Hanus dans le canton de Saint-Nicolas-du-Port, suite au décès du conseiller général sortant républicain de gauche. La situation électorale n'était pas très favorable à Ferry car le chef-lieu de canton, Saint-Nicolas-du-Port, était passé à gauche aux municipales de 1925, et Hanus en était le nouveau maire. Mais, anticipant un retour au scrutin d'arrondissement, Ferry souhaitait s'implanter dans ce qu'il estimait être sa future circonscription. Il fit une campagne active et s'adressa plusieurs fois à Tardieu, alors ministre des Travaux Publics, pour obtenir le soutien de l'administration préfectorale en sa faveur². Il fut malgré tout largement battu au second tour des élections³. Si Ferry dénonça son adversaire, pendant la campagne, comme le représentant du Cartel, ce dernier n'y fit aucune référence dans sa profession de foi, se présentant comme le « *candidat de tous les républicains de gauche* » avec un programme d'intérêts locaux⁴. Dans le nouveau contexte politique national, Hanus devait trouver plus prudent de centrer sa campagne sur une dimension locale.

➤ Dans le Puy-de-Dôme

Dans le Puy-de-Dôme, les élections cantonales furent marquées par une poussée non négligeable de la SFIO, avec 4 nouveaux élus, au détriment de deux candidats républicains de gauche, d'un progressiste et d'un radical⁵. Les socialistes furent les véritables vainqueurs de ces élections⁶. Le parti radical perdit deux sièges⁷ mais maintint sa domination sur le Conseil général et Etienne Clémentel fut réélu à sa présidence. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*

¹ AN, fonds Marin, 317AP170 : lettre de de Wendel à Warren du 22 juin 1925.

² AN, fonds Tardieu, 324AP7 : correspondance avec Désiré Ferry à propos de cette élection cantonale partielle : Tardieu affirma avoir fait toutes les démarches en sa faveur.

³ Il n'a obtenu que 2 712 voix contre 3 250 à Hanus : *La Croix de l'Est*, le 5 septembre 1926.

⁴ *L'Etoile de l'Est*, les 14 et 28 août 1926.

⁵ Le chiffre de 5 dans le tableau s'explique par l'élection en 1923, dans l'autre série, d'un socialiste, Félix Nénot, élu face à un radical lors d'une élection partielle.

⁶ ADPDD, 3M4335 : rapport préfectoral du 20 juillet 1925.

⁷ Il perd un siège face à un socialiste à Jumeaux, et un autre face à un candidat sans étiquette, le docteur Collangettes, à Aigueperse. Il en gagne un à Saint-Germain-Lembron sur un sortant URD. Enfin, dans le canton de Menat, Félix Lecoq, membre du PRF, classé républicain de gauche, est élu sans concurrent en remplacement de son père, Henry Lecoq, qui était classé comme radical.

reconnaissait la progression de la gauche, mais estimait que le parti radical en avait fait les frais et qu'il devait se préparer à disparaître devant les surenchères démagogiques des socialistes¹. Le PRF eut de grandes difficultés à présenter des candidats à ces élections et laissa de nombreux conseillers de gauche sortant sans concurrents².

Evolution de la composition politique du Conseil général du Puy-de-Dôme ³											
	1913	1919	Gains / pertes	1922	Gains / pertes	1925	Gains / pertes	1928	Gains / pertes	1931	Gains / pertes
SFIO	3	5	+2	5	0	10	+5	10	0	9	-1
républicains socialistes	0	3	+3	5	+2	5	0	6	+1	6	0
radicaux et radicaux-socialistes	33	29	-4	27	-2	25	-2	25	0	26	+2
républicains de gauche	9	8	-1	8	0	7	-1	5	-2	5	0
Progressistes / URD	4	4	0	4	0	3	-1	4	+1	4	0
conservateurs	1	1	0	1	0	0	-1	0	0	0	0
Total	50	50		50		50		50		50	

Comparées aux consultations précédentes et ultérieures, les élections de 1925 marquèrent indubitablement une poussée à gauche et une érosion des droites modérées, qui perdirent trois élus⁴. La dynamique cartelliste continuait de jouer au détriment des modérés, et au profit des socialistes plus que les radicaux. Mais le parti radical maintint sa domination par la suite et la SFIO dut faire face à des scissions locales qui renforcèrent les républicains socialistes et socialistes indépendants⁵.

➤ Dans le Rhône

Dans le Rhône, la campagne des élections cantonales fut marquée par une absence assez générale d'engagement politique de la part des candidats⁶. Comme le montre le tableau ci-dessous, le renouvellement de juillet 1925 fut marqué par un renforcement de la gauche cartelliste, au détriment de la FR du Rhône. En effet, dans les quatre cantons dans lesquels

¹ « La fin du parti radical », Maurice Vallet, *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 20 juillet 1925.

² ADPDD, fonds Bardoux, 142J360 : correspondances reçues par Bardoux de candidats pressentis ou de membres du PRF estimant la lutte politique et l'investissement personnel et financier inutiles. Cette incapacité à présenter des candidats partout fut reconnue dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 12 juillet 1925 : « L'organisation de notre parti est trop récente pour que nous puissions, comme nous l'eussions voulu, poser des candidatures dans tous les cantons ». Le PRF invitait les électeurs à faire échec à tout candidat socialiste ou « radical socialisé ». Il est à noter que le docteur Collangettes, nouvel élu à Aigueperse, fut sollicité par le PRF pour rejoindre le parti et qu'il accepta, mais une fois les élections terminées.

³ ADPDD, 3M2109-2798-2800-2807-4334-4335

⁴ A noter que le conseiller du le canton de Viverols, jusqu'alors étiqueté conservateur, fut réélu en 1925, mais était désormais classé comme URD, corroborant la remarque faite à propos des élections municipales.

⁵ Ainsi, Alexandre Varenne fut exclu de la fédération SFIO du Puy-de-Dôme pour avoir accepté, sans mandat du parti, le poste de gouverneur de l'Indochine au lendemain des élections cantonales de 1925.

⁶ ADR, 3M1701 : les affiches et professions de foi des candidats pour les élections cantonales de juillet 1925 ne mentionnent aucune référence au Cartel, que les candidats soient de gauche ou de droite.

l'équilibre politique bascula¹, trois membres de la FR du Rhône furent battus : Peissel à Neuville par le radical Putinier, Pays à Limonest par le radical Pradel, et Gourd dans le 1^{er} canton de Lyon par le socialiste Freissinet. Enfin, un socialiste, Sylvestre, l'emporta sur le conseiller radical sortant, Besançon, dans le canton de Villefranche-sur-Saône.

Evolution de la composition politique du Conseil général du Rhône ²											
	1913	1919	Gains / pertes	1922	Gains / pertes	1925	Gains / pertes	1928	Gains / pertes	1931	Gains / pertes
SFIO	1	6	+5	7	+1	9	+2	11	+2	7	-4
socialistes indépendants	1	2	+1	2	0	1	-1	0	-1	0	0
radicaux et radicaux-socialistes	13	10	-3	11	+1	13	+2	11	-2	13	+2
progressistes / libéraux (URD)	14	15	+1	13	-2	10	-3	11	+1	13	+2
Total	29	33		33		33		33		33	

A l'issue de ces élections de 1925, jamais la majorité de gauche ne fut si prononcée au Conseil général du Rhône de tout l'entre-deux-guerres³. La dynamique cartelliste continua à jouer, essentiellement à l'avantage des socialistes, comme lors des élections municipales de mai. La présidence du Conseil général du Rhône ne fut pas affectée par cette élection. Emile Bender, qui avait été élu par 21 voix sur 30 lors de l'ouverture de la 2^e session de 1924, le fut par 23 voix sur 33 à celle de 1925 consécutive au renouvellement du mois de juillet, ralliant l'ensemble des voix des conseillers socialistes, socialistes indépendants et radicaux de l'assemblée départementale⁴. En 1931, lors du renouvellement des conseillers élus en 1925, la dynamique à gauche fut cette fois favorable aux radicaux qui reprirent 4 cantons lyonnais aux socialistes.

Confirmant les statistiques du ministère de l'Intérieur, les élections cantonales furent marquées dans tous nos départements d'étude par un progrès de la gauche par rapport à 1919, très léger en Ardèche, plus prononcé dans les autres départements. A l'exception du Maine-et-Loire, les équilibres politiques ne furent pas bouleversés et les exécutifs sortants furent reconduits à la tête des Conseils généraux. Dans trois départements sur cinq, ils étaient déjà tenus par la gauche. Pour analyser l'évolution politique de ces deux scrutins

¹ Le tableau en fait apparaître cinq mais un socialiste indépendant, Vermare, fut qualifié de radical-socialiste indépendant à partir de ces élections de 1925, et nous l'avons déplacé en conséquence dans le tableau.

² ADR, 3M1392-1442 à 1448-1453 à 1464. La loi du 19 avril 1914 opéra un redécoupage électoral de Lyon, en raison de son évolution démographique : le Rhône gagna quatre cantons lyonnais, ce qui fit passer le nombre de conseillers généraux de 29 en 1913 à 33 à partir des élections de 1919.

³ A partir de 1934, le Conseil général bascula à droite sous la présidence de Laurent Bonnevey.

⁴ ADR, 1N225-228.

locaux de 1925, nous avons étudié les résultats des élections sénatoriales de janvier 1927 pour voir dans quelle mesure elles furent marquées par un progrès de la gauche.

3) Les élections sénatoriales de 1927 : un *statu quo* politique dominant

Les élections locales de 1925 avaient été politisées en raison de leur importance politique en vue du renouvellement du tiers des sénateurs, pour les départements de la troisième série, le 9 janvier 1927¹. Le Sénat venait alors de renverser le gouvernement Herriot : une partie de la gauche cartelliste faisait campagne contre lui et escomptait emporter les élections locales de 1925 pour faire basculer le Sénat plus à gauche en 1927, alors que l'opposition faisait le vœu inverse. Le tableau ci-dessous récapitule les changements dans la composition politique des 108 sénateurs soumis à renouvellement en janvier 1927.

Evolution de la composition politique des 108 sénateurs à l'issue du renouvellement sénatorial du 9 janvier 1927²			
	avant les élections	à l'issue des élections	gains/pertes
socialistes communistes	0	2	+2
SFIO	2	10	+8
républicains socialistes	0	2	+2
radicaux et radicaux-socialistes	50	44	-6
radicaux indépendants	10	9	-1
républicains de gauche	27	19	-8
URD	17	19	+2
conservateurs	2	3	+1
Total	108	108	

Pour *Le Temps*, les cartellistes gagnèrent six sièges à la droite aux élections de 1927³.

A gauche, les socialistes (socialistes communistes et SFIO) renforcèrent leur représentativité en gagnant 10 sièges par rapport à 1920, ce qui correspondait à leur bon score dans les grandes villes, qui leur avait permis de renforcer la présence de délégués dans les corps d'électeurs sénatoriaux. Les radicaux-socialistes connurent une perte de 6 sièges. Ces résultats confirment que les élections locales de 1925 furent plus orientées à gauche que celles de 1920, et que cette poussée profita davantage aux socialistes qu'aux radicaux. Les radicaux souffraient de leurs divisions et de leurs contradictions concernant le programme et les alliances politiques à porter, notamment depuis leur soutien au gouvernement d'union nationale de Poincaré. Les socialistes auraient à l'inverse bénéficié de leur attitude

¹ La troisième série comprenait les départements métropolitains de l'Orne à l'Yonne ainsi que l'Oranais et l'Inde française.

² Tableau réalisé à partir des statistiques officielles retrouvées dans la presse : *Le Progrès de Lyon*, le 10 janvier 1927 ; *Le Temps*, le 11 janvier 1927.

³ *Le Temps*, le 11 janvier 1927. Cela voudrait dire, selon le tableau, que le groupe républicain radical était considéré comme appartenant au camp de l'anticartellisme.

d'opposition intransigeante. La SFIO avait décidé de constituer dans chaque département des listes homogènes de candidats mais permettait des alliances au second tour avec des « *hommes non compromis dans la politique du Bloc national* »¹. Les radicaux s'étaient également montré favorables au maintien de l'alliance électorale avec les partis de gauche². Dans nos deux départements concernés par ce renouvellement de 1927, le Puy-de-Dôme et le Rhône, l'ancrage clairement cartelliste des radicaux leur profita : les cinq sénateurs modérés sortants dans le Rhône furent remplacés par trois radicaux-socialistes et deux socialistes³, alors que dans le Puy-de-Dôme, les élections de 1927 ramenèrent trois radicaux au Sénat, et un socialiste remplaça un modéré⁴.

A droite, les républicains de gauche furent les plus touchés par les pertes. La défaite d'Alexandre Millerand dans la Seine apparut comme une revanche des gauches, son élection d'avril 1925 ayant été considérée comme un défi au Cartel. Il fut vaincu aux côtés des deux autres sénateurs sortants, du groupe de l'Union républicaine : Ernest Billiet, le président de l'UIE et Raphaël-Georges Lévy. L'évolution politique en direction de la gauche du département de la Seine depuis les élections de 1925, ainsi que les divisions parmi l'opposition anticartelliste, expliquent l'échec de l'ancien président de la République⁵. A noter également la défaite de Justin de Selves, dont l'élection comme président du Sénat en juin 1924 avait été interprétée comme une défiance du Sénat envers le Cartel, battu dans le Tarn-et-Garonne par un radical. Il fut remplacé à la présidence de la Chambre Haute par Paul Doumer⁶.

¹ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.200 : décision prise au Conseil national extraordinaire de la SFIO du 1^{er} au 3 novembre 1926.

² *Ibid.*, p.196-197 : congrès de Bordeaux du parti radical du 14 au 16 octobre 1926. La motion adoptée stipule que « *le parti considère que l'entente des parts de gauche permettra seule la réalisation des réformes qu'en matières scolaire, militaire et sociale ils ont promis ensemble à la démocratie* ».

³ Cette entente dans le Rhône peut paraître surprenante puisque les radicaux de ce département soutenaient le gouvernement Poincaré. L'intérêt électoral bien compris des deux partis et la perspective d'empêcher l'élection de tous les sénateurs de droite sortants favorisa sans doute le rapprochement.

⁴ En 1920, avaient été élus sénateurs du Puy-de-Dôme : Clémentel, Sabaterie, Bony-Cisterne, et Gomot, ce dernier siégeant au groupe de droite de l'Union républicaine. En 1927, Clémentel et Sabaterie furent réélus, aux côtés du radical-socialiste Marrou, alors député, et du socialiste Darteyre : ADPDD, 3M2384 et 2996.

⁵ *Le Temps*, le 11 janvier 1927. Avant les élections, les 10 sénateurs de la Seine à renouveler se présentaient de la façon suivante : 3 républicains nationaux (Millerand, Billiet, Lévy), 1 républicain de gauche (Dausset), 3 radicaux indépendants (Deloncle, Strauss, Mascuraud, ce dernier décédé avant les élections), et 3 radicaux socialistes (Steeg, Berthelot, Ranson). A l'issue des élections, les 10 sénateurs de la Seine étaient les suivants : 2 radicaux indépendants (Strauss et Deloncle, réélus), 2 radicaux-socialistes (Steeg, réélu, et Mounié), 1 républicain socialiste (Laval), 3 socialistes SFIO (Auray, Voilin, Dherbécourt), et 2 socialistes-communistes (Bachelet, Morizet). Mais la comparaison avec les élections de 1920 est rendue difficile du fait que tous les sénateurs élus cette année-là s'étaient présentés sur une liste unique de « *bloc républicain* » face à une liste de candidats SFIO et à quelques candidats isolés. Six candidats de la liste de bloc républicain furent élus dès le 1^{er} tour, les quatre autres à l'issue du 2nd tour (*Le Temps*, le 12 janvier 1920).

⁶ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.201-202

Toujours est-il que ce renouvellement ne marqua pas un changement d'équilibre politique du Sénat, et, malgré la percée socialiste, qui lui permettait de former un groupe parlementaire, ne remit pas en cause la nouvelle majorité d'union nationale alors dirigée par Poincaré depuis six mois.

B) L'importance des élections législatives et sénatoriales partielles, vues comme révélatrices des mutations politiques de l'opinion

Des décès de députés ou l'élection de certains comme sénateurs provoquèrent huit élections législatives partielles de juillet 1924 à mars 1926. Ces élections furent autant d'occasions de mesurer les éventuelles évolutions politiques de l'opinion publique depuis 1924 dans des élections, qui, sans l'ambiguïté des élections locales, étaient clairement politisées. Deux élections sénatoriales partielles, par la personnalité des candidats, furent également l'objet de toutes les attentions : celle de la Seine en avril 1925 qui marqua la rentrée parlementaire d'Alexandre Millerand, et celle du Maine-et-Loire en juin 1925, avec l'échec de Léon Daudet. Toutes ces élections n'ont pas fait l'objet du même investissement pour la droite : totalement muette sur l'élection partielle des Hautes-Pyrénées d'octobre 1925, elle joua à l'inverse sa crédibilité et sa dynamique politiques lors de l'élection partielle de la Seine en mars 1926. Ces élections partielles suscitèrent un intérêt divers selon les configurations locales et les moments. Nous estimons qu'une présentation chronologique de chacune d'elles permettra d'être au plus près des perceptions des acteurs de l'époque.

1) L'élection de Maurice de Rothschild le 10 août 1924 dans les Hautes-Alpes : une victoire entachée de corruption ?

La première élection législative partielle eut lieu dès l'été 1924 dans les Hautes-Alpes, suite au décès soudain du député radical-socialiste Gilbert Planche. En mai 1924, le département avait élu à la majorité absolue les trois députés de la liste cartelliste qui se présentait, à savoir un radical-socialiste, Planche, un républicain socialiste, Cornand, et un socialiste SFIO, Cluzel. Battu dans les Hautes-Pyrénées en mai 1924, Maurice de Rothschild décida de se présenter à cette élection partielle qui eut lieu les 27 juillet et 10 août 1924. Inconnu du département, il remporta la victoire au second tour avec 700 voix de plus que le

candidat du Cartel des gauches, le radical Jean Planche, fils du député décédé, qui était arrivé en tête au 1^{er} tour.

Résultats des élections législatives le 11 mai 1924 dans les Hautes-Alpes ¹							
Inscrits (I)	Votants (V)	%	Exprimés (E)	Moyenne de la liste de Bloc national	% (sur E)	Moyenne de la liste cartelliste	% (sur E)
26667	21729	81,5	21211	9351	44,1	11683	55,1

Résultats de l'élection législative partielle du 27 juillet et 10 août 1924 ²													
1er tour													
I	V	%	E	Maurice de Rothschild, rép indép	%	Maurice Petsche, rép de gauche	%	Provensal, rép de gauche	%	Jean Planche rad-soc	%	Forgeot, rad-soc	%
26665	18587	69,7	18247	4786	26,2	3674	20,1	832	4,6	8475	46,4	469	2,6

2e tour							
I	V	%	E	Maurice de Rothschild, rép indép	%	Jean Planche, rad-soc	%
26512	20094	75,8	19736	10248	51,9%	9450	47,9%

Le recul du Cartel était net, tant en terme de suffrages qu'en pourcentage. Pourtant, après deux mois de gouvernement seulement, il est difficile d'interpréter cette élection comme un désaveu de la nouvelle majorité que le département avait contribué à élire quelques mois auparavant. Le plus surprenant était que Maurice de Rothschild, candidat de droite dans un département acquis à la gauche quelques mois plus tôt, ne bénéficiait d'aucun ancrage local. Des soupçons de corruption entraînèrent l'ouverture d'une enquête parlementaire en avril 1925, suspendant son élection. La commission d'enquête remit ses conclusions le 2 juillet 1926 : Maurice de Rothschild avait fait envoyer à des notables du département deux cents lettres contenant des billets de 20 francs, avait fait des dons de 20 à 1 000 francs à 100 personnes dans une seule ville, et de généreuses donations à des associations locales, déboursant au total 1,6 millions de francs pour conquérir son siège. Même s'il ne fut pas établi que ces dons avaient objectivement modifié les intentions de vote des électeurs, la Chambre décida de casser son élection. Il fut réélu triomphalement avec trois fois plus de voix que son adversaire le 3 octobre 1926, puis réélu en 1928³.

2) Le second échec de Paul Reynaud dans les Basses-Alpes à l'été 1924

¹ LACHAPPELLE G., *Elections législatives du 11 mai 1924, op. cit.*

² AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928.

³ GARRIGUES Jean, *Les patrons et la politique. 150 ans de liaisons dangereuses*, Paris, Perrin, 2011, p.163-164. Le 3 octobre 1926, il obtint 10.539 voix sur 18.547, son concurrent le mieux placé n'en obtenant que 3.151. Par la suite, il fut élu sénateur de ce département jusqu'à la guerre.

En août 1924, une autre élection partielle se déroula dans le département voisin des Basses-Alpes. En mai, la liste cartelliste avait emporté les trois sièges à pourvoir, au détriment de la liste des républicains de gauche qui comptait deux députés sortants, Andrieux, et Paul Reynaud. Candidat le mieux placé sur la liste en mai 1924, Reynaud se présenta à l'élection partielle du 17 août 1924 qui faisait suite au décès soudain du député socialiste M. Aillaud. Il affronta un candidat socialiste Gardiol et fit campagne en dénonçant, deux mois après son arrivée au pouvoir, le bilan du Cartel des gauches, qui n'avait selon lui tenu aucune de ses promesses. Face au candidat socialiste, il se présentait au nom de « *tous les républicains contre le collectivisme* »¹. Mais, les résultats électoraux furent très stables par rapport au mois de mai, et il fut de nouveau défait, dès le 1^{er} tour.

Résultats des élections législatives le 11 mai 1924 dans les Basses-Alpes ²									
Inscrits (I)	Votants (V)	%	Exprimés (E)	Moyenne de la liste des rép de g	% (sur E)	Moyenne de la liste rad et rep soc	% (sur E)	Moyenne de la liste cartelliste	% (sur E)
29407	23708	80,6	23235	10158	43,7	573	2,5	12248	52,7

Résultats de l'élection législative partielle du 17 août 1924 ³											
I	V	%	E	Paul Reynaud, rép de g	%	Jean Roch, socialiste indép	%	Louis Gardiol, SFIO	%	Joseph Bessand, SFIC	%
29290	20483	69,9	20173	9055	44,9	132	0,7	10255	50,8	732	3,6

Paul Reynaud entreprit alors de changer de département d'implantation politique, et nous le retrouverons dans le 2^e secteur de la Seine en mars 1926.

3) Le Loir-et-Cher, une victoire anticartelliste en trompe-l'œil en janvier 1925

En janvier 1925 eut lieu, dans le Loir-et-Cher, une élection partielle particulièrement commentée par la presse anticartelliste, suite au décès d'un député radicalisant élu le 11 mai 1924, M. Mauger-Violleau. Lors du renouvellement général de 1924, la liste cartelliste était arrivée en tête, avec 43% des suffrages et avait emporté trois sièges sur quatre, le dernier étant revenu au député URD sortant Robert Barillet.

Ces élections furent très politisées : les forces politiques en présence en firent un véritable test électoral, huit mois après les élections générales. A gauche le candidat du Cartel, le radical-socialiste Daugé, avait bénéficié de la venue dans le département de deux

¹ AN, fonds Paul Reynaud, 74AP8 : sa profession de foi lors de l'élection partielle des Basses-Alpes d'août 1924.

² LACHAPPELLE G., *Elections législatives du 11 mai 1924, op. cit.*

³ AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928.

leaders cartellistes nationaux, Paul-Boncour et Maurice Viollette, pour soutenir sa candidature¹. Le candidat unique de la droite, le Dr Legros député sortant vaincu en 1924, bénéficia de la venue d'orateurs nationaux de l'opposition anticartelliste : Yves Le Trocquer, P-E Flandin, Paul Reynaud, Maurice Halay, le secrétaire général de la FR².

Le Dr Legros l'emporta dès le 1^{er} tour, avec 4 000 voix d'avance sur son adversaire. Cette victoire incontestable du candidat anticartelliste, remplaçant un candidat radicalisant, doit toutefois être relativisée. En effet, si l'on compare le nombre de suffrages exprimés en pourcentage, on se rend compte de la stabilité presque parfaite du corps électoral entre les deux élections. Legros obtint, au dixième près, les scores additionnés des listes URD et républicaine de gauche de 1924. Dans ce département, c'était leur propre division qui avait nui aux droites, alors que le Cartel, pourtant minoritaire avait profité de la prime majoritaire en faveur des listes arrivées en tête. En 1919, sur cinq députés, les républicains de gauche en avaient emporté trois, l'URD un et les radicaux un. L'élection partielle de 1925 traduisait un rééquilibrage de la représentation politique du département, plus qu'une véritable sanction électorale pour le Cartel.

Résultats des élections législatives dans le Loir-et-Cher ³											
Résultats des élections législatives le 11 mai 1924											
Inscrits (I)	Votants (V)	%	Exprimés (E)	Moyenne de la liste d'URD	% (sur E)	Moyenne de la liste des rép de g	% (sur E)	Moyenne de la liste cartelliste	% (sur E)	Moyenne de la liste SFIC	% (sur E)
75880	63701	83,9	62114	17903	28,8	15490	24,9	26769	43,1	1290	2,1

Résultats de l'élection législative partielle du 18 janvier 1925 ⁴									
I	V	%	E	Thiry, URD	%	Legros, rép de g	%	Daugé, rad-socl	%
75097	56441	75,2	55189	188	0,3	29591	53,6	25412	46,0

La victoire du Dr Legros fut accueillie triomphalement par la presse anticartelliste. Pour C. Garapon, dans *L'Echo de Paris*, elle traduisait, de la part des électeurs, « *un irrésistible élan contre le gouvernement [...] et sa politique* »⁵. Il comparait le score obtenu par Legros à celui de sa seule liste en 1924, soit 14 000 voix en plus. Selon André François-Poncet, cette élection partielle était la première, suffisamment éloignée du 11 mai, permettant de mesurer l'évolution de l'opinion par rapport à la politique pratiquée par le Cartel des gauches depuis plusieurs mois. Selon lui, la victoire de Legros témoignait du début d'un « *revirement d'opinion* » qui devait être étendu dans tout le pays par la poursuite

¹ *L'Avenir*, le 20 janvier 1925.

² *Ibid.*

³ LACHAPELLE G., *Elections législatives du 11 mai 1924, op. cit.*

⁴ AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928.

⁵ *L'Echo de Paris*, le 20 janvier 1925.

des efforts de propagande de l'opposition¹. La presse cartelliste notait, de son côté, la progression, en pourcentage, du score de Daugé par rapport à la liste cartelliste de 1924, augmentation due en grande partie à l'absence de candidat communiste².

La réalité électorale était bien différente, et marquait un *statu quo* des équilibres politiques du département.

4) La rentrée parlementaire d'Alexandre Millerand lors de l'élection sénatoriale partielle du 5 avril 1925

Dès sa destitution en tant que président de la République, Millerand pensa à son retour au Parlement. Il déclina deux propositions visant à déclencher des législatives partielles dès l'été 1924, en Meurthe-et-Moselle ou dans la Seine³. Son choix se porta sur le siège laissé vacant par le décès d'un sénateur radical de la Seine, M. Magny, en février 1925. Il fit une campagne électorale engagée et minutieuse auprès des délégués sénatoriaux du département, avec le soutien de la LRN et des autres ligues de l'opposition républicaine. Rien ne fut laissé au hasard. Les ligueurs de la LDP et des JP, dans les communes où il existait des sections de ces ligues, avaient reçu pour consigne de signaler les délégués sénatoriaux *a priori* hostiles à la candidature de l'ancien président de la République, dans l'optique d'exercer sur eux « *une propagande spécifique* »⁴. Le 8 mars, Millerand publia un appel aux délégués sénatoriaux de la Seine, dans lequel il rappelait son ancrage politique local depuis son élection au Conseil municipal de Paris en 1884. Mais il entendait politiser sa candidature et défendait la « *politique républicaine et nationale* » qui avait été la sienne à la tête du gouvernement en 1920 et à la présidence de la République. Il dénonçait la « *politique sectaire* » de la « *minorité audacieuse* » au pouvoir qui ne faisait qu'« *inquiéter les croyances, menacer les intérêts* », et favorisait la préparation d'une « *émeute* » communiste, politique « *criminelle* » à l'heure du nécessaire redressement économique du pays. Bien qu'il ne soit jamais nommé, le Cartel était l'adversaire contre lequel Millerand se présentait, concluant ainsi son appel : « *j'ai posé ma candidature pour permettre au département de la Seine de signifier sa volonté d'en finir sans délai avec un système qui mène la France et la République aux catastrophes* »⁵.

¹ *L'Avenir*, le 20 janvier 1925.

² *Le Réveil choletais*, le 25 janvier 1925.

³ Cf. chapitre II.

⁴ AN, F7 13231 : surveillance de la LDP, rapport de police du 19 mars 1925. Ce fut notamment le cas des ligueurs de Saint-Mandé.

⁵ AN, fonds Millerand, 470AP84 : appel aux délégués sénatoriaux de la Seine, le 8 mars 1925.

Face à lui, son principal adversaire, M. Autrand, ancien préfet de la Seine de 1918 à 1922, se présentait comme un républicain de gauche et affirmait son attachement aux lois de laïcité. Il se déclarait l'adversaire de « *toutes les ligues de réaction de quelques noms qu'elles s'affublent* », sans citer la LRN, et dénonçait les « *attaques systématiques* » et les « *affirmations défaitistes* » de son adversaire, sans pour autant se revendiquer de la majorité au pouvoir¹. Les autres candidats étaient le socialiste Osmin², le communiste dissident Bachelet et le communiste Camélinat.

La candidature de Millerand suscita de très nombreuses prises de position dans la presse de gauche et de droite³. Il est à remarquer que Autrand ne fut jamais clairement soutenu à gauche : il fallait battre Millerand, candidat, au choix, du « *fascisme* » ou de la « *réaction* »⁴. La presse de droite reprenait les arguments développés dans la profession de foi de l'ancien président de la République, pour faire de cette élection la condamnation de dix mois de politique cartelliste, dans le contexte particulier de crise gouvernementale ouverte suite à la démission de Clémentel le 2 avril, annonçant la fin prochaine et probable de l'ensemble du gouvernement Herriot. Millerand, victime du Cartel en juin 1924, personnifiait l'anticartellisme politique à la tête de la LRN depuis l'automne 1924. Les délégués sénatoriaux de la Seine avaient donc l'occasion d'exprimer une prise de position politique claire.

La large victoire de l'ancien président de la République au 1^{er} tour de scrutin, par 520 voix sur 1 014 suffrages exprimés, fut chargée d'une portée politique nationale par la presse d'opposition⁵. C. Garapon, dans *L'Echo de Paris*, voyait dans cette élection « *la condamnation formelle et sans appel du gouvernement et de la politique du Cartel* », tandis qu'André François-Poncet espérait dans *L'Avenir* qu'elle annonçât « *le retour à la politique d'union nationale, seule compatible avec les circonstances* ». Toute la presse d'opposition dépouillée reprenait cette interprétation de l'expression d'un sursaut national délivré par les délégués sénatoriaux de la Seine⁶, et que l'ensemble des électeurs devait confirmer à

¹ *Ibid.*

² Nous n'avons pas retrouvé son appel aux délégués sénatoriaux, y compris dans le *Populaire*.

³ Sauf indication contraire, nous nous référons ci-dessous à la revue de presse du *Bulletin quotidien*, en date du 6 avril 1925. Dans notre corpus, seule *L'Action française* affecta une indifférence absolue à cette élection, se contentant d'en donner les résultats, sans les commenter.

⁴ Termes respectivement utilisés par *L'Ere nouvelle* et par *Le Quotidien*.

⁵ Autrand en obtint 175, Osmin 158, Bachelet 86 et Camélinat 71 (divers 4).

⁶ Pour *Le Temps*, Paris s'était fait à cette occasion le « *magnifique interprète de la France* ». De façon beaucoup plus violente, Camille Aymard estima dans *La Liberté*, le 6 avril 1925, que « *l'élection de M. Millerand est un "Assez !" de mépris et de dégoût, craché à la face du Cartel. Après la majorité du Sénat, et les partis sains de la Chambre, Paris a dit à M. Herriot : "Allez-vous en ! En voilà assez !" Comprendra-t-il ? Ou faudra-t-il le chasser à coups de botte ?* ».

l'occasion des élections municipales du mois de mai. Après l'élection du Loir-et-Cher, elle représentait la deuxième victoire électorale des républicains nationaux sur le Cartel. L'effort de propagande de la LRN semblait payant, la personnalité de Millerand apte à rassembler l'anticartellisme.

Victoire incontestable de l'opposition républicaine, reconnue par la presse cartelliste, l'élection de Millerand doit être replacée dans son contexte. Son ancien passé politique dans le département, ses débuts comme socialiste lui avaient certainement gardé des amitiés, y compris à gauche, parmi les délégués sénatoriaux. Il y avait donc sans doute une dimension personnelle dans le choix de Millerand chez certains d'entre eux. Les délégués sénatoriaux qui l'élurent étaient par ailleurs issus des élections municipales de 1919¹. Ils ne représentaient pas l'évolution plus à gauche des aspirations politiques de Paris et de sa banlieue depuis cette date, telles qu'elles s'exprimèrent aux municipales, un mois plus tard, et se traduisirent aux élections sénatoriales de 1927 par la défaite du même Millerand. Enfin, il n'avait face à lui aucun candidat de son envergure, et aucun candidat clairement soutenu par des personnalités cartellistes de poids.

Malgré ce succès en pleine crise gouvernementale cartelliste, l'étoile de Millerand pâlit rapidement. L'échec de l'opposition aux municipales y fut pour beaucoup. Par ailleurs, comme sénateur, il ne joua aucun rôle politique majeur.

5) L'élection de Maurice Petsche dans les Hautes-Alpes en juin 1925, une sanction électorale du Cartel

Les 14 et 28 juin eurent lieu de nouveau des élections partielles dans le département des Hautes-Alpes. Il s'agissait cette fois de remplacer M. Cornand, député républicain socialiste qui venait d'être élu sénateur lors d'une élection partielle. L'élection de Maurice de Rothschild n'ayant pas encore été invalidée, c'est le jeune républicain de gauche Maurice Petsche, 30 ans, qui brigua le siège au nom de l'opposition républicaine anticartelliste, après avoir été candidat malheureux par deux fois dans ce département en mai et en août 1924². Il s'agissait du fils d'un industriel de l'électricité, Albert Petsche. Passé par les cours de

¹ Il est difficile de comparer le score obtenu par Millerand avec le renouvellement de 1920 car une liste unique de candidats de « *bloc républicain* », allant des modérés (Lévy, Billiet, Dausset) aux radicaux-socialistes (Steeg), se présentait face à une liste de candidats SFIO et à quelques candidats isolés. Six candidats de la liste de bloc républicain furent élus dès le 1^{er} tour, les quatre autres à l'issue du 2nd tour. *Le Temps*, le 12 janvier 1920.

² Accusant plus de 1 000 voix de retard sur Maurice de Rothschild à l'issue du 1^{er} tour de l'élection partielle de 1924, il se désista en faveur de celui-ci pour le second.

l'École libre des sciences politiques, il réussit en 1920 le concours de la Cour des comptes et entama alors une carrière d'expert financier auprès de Louis Loucheur et d'Aristide Briand, avant de décider d'entrer en politique à partir de 1924¹.

Nous renvoyons à l'étude de l'élection de Maurice de Rothschild pour comparer les résultats de cette élection partielle avec celles de mai et de juillet-août 1924. Le principal adversaire de Maurice Petsche fut, comme face à Maurice de Rothschild, Jean Planche. Sans la candidature radicale dissidente d'un certain Gelly, ce dernier l'aurait sans doute emporté dès le 1^{er} tour. Distancé de seulement 92 voix, Maurice Petsche sollicita l'aide financière et de propagande de la LRN, qui lui octroya 20 000 francs pour sa campagne du 2^e tour et envoya des conférenciers pour l'aider à faire campagne².

Résultats de l'élection législative partielle du 14 juin et 28 juin 1925 ³									
1er tour									
inscrits	votants	%	exprimés	Maurice Petsche, rép de gauche	%	Jean Planche, rad-soc	%	Gelly, rad-soc	%
26707	19339	72,4	18839	9252	49,1	9344	49,6	229	1,2
2e tour									
inscrits	votants	%	exprimés	Maurice Petsche, rép de gauche	%	Jean Planche, rad-soc	%	Gelly, rad-soc	%
26702	21014	78,7	20702	10686	51,6	9894	47,8	105	0,5

Cette aide financière et cette activité de propagande furent sans doute une des raisons de la mobilisation des électeurs anticartellistes au 2nd tour de ces élections puisque Maurice Petsche obtint près de 800 voix d'avance sur Jean Planche. Ce dernier ne parvint pas à mobiliser sur son nom les 11 600 électeurs qui avaient voté pour la liste de son père en 1924, et dont 2 000 lui firent défaut lors des deux élections partielles des Hautes-Alpes. La victoire de Maurice Petsche ne fit l'objet d'aucune réclamation et le jeune député partit siéger à la Chambre dans le groupe des républicains de gauche⁴.

Plus que dans le Loir-et-Cher, et sans les suspicions de corruption électorale ayant accompagné celle de Maurice de Rothschild à l'été 1924, cette élection marquait une réelle défaite électorale pour le Cartel dans ce département qui lui avait été acquis en mai 1924. Qu'elle se soit réfugiée dans l'abstention ou qu'elle ait voté pour Maurice Petsche, une partie de l'électorat cartelliste de mai 1924 ne daigna pas soutenir le radical Jean Planche. L'élection coup sur coup de deux candidats de droite en 1924 et 1925, et leur réélection en

¹ Olivier DARD, « Maurice Petsche : itinéraire, réseaux, valeurs », dans François Roth (dir.), *Les modérés dans la vie politique française, op . cit.*, p.397-417

² AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport de quinzaine de Brousse à Millerand, mi-juin 1925. Nous n'avons pas retrouvé qui furent ces conférenciers et quelle fut leur activité précise.

³ AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928.

⁴ Il fut réélu dans ce département jusqu'à la fin de la Troisième République.

1928, traduisait un changement de l'équilibre politique du département en direction de la droite, pendant la période du Cartel des gauches, par rapport à ce qu'il fut en mai 1924. Quant à savoir si ce changement peut ou doit être attribué à des questions de politique nationale ou à des considérations politiques locales, nos sources ne nous permettent pas de nous prononcer.

6) La candidature de Léon Daudet à une élection sénatoriale partielle dans le Maine-et-Loire en juin 1925, pomme de discorde au sein de l'anticartellisme

L'étude de cette seconde élection sénatoriale partielle a un double intérêt pour nous. Elle révèle l'évolution sensible des équilibres politiques de ce département suite aux élections municipales de mai 1925. Elle permet également de confirmer le maintien de fractures politiques héritées de l'avant-guerre dans ce département très conservateur, fractures traversant le champ de l'anticartellisme de droite et déjà mises en avant lors de l'étude des élections cantonales.

Le 4 mai 1925, Léon Daudet annonça, dans *L'Action française*, sa candidature à l'élection sénatoriale partielle du Maine-et-Loire. Il s'agissait de remplacer Jules Delahaye, sénateur depuis 1920, qui n'avait jamais caché son appartenance à l'AF, décédé le 15 avril 1925¹. Mais, le 11 mai, le Comité conservateur désigna M. Pellaumail, industriel choletais qui soutenait financièrement le Parti conservateur et subventionnait largement les œuvres catholiques du département. Ce choix n'était pourtant pas définitif : c'est le congrès réunissant les délégués sénatoriaux conservateurs du département, prévu le 6 juin, qui devait désigner officiellement son candidat. L'AF fit une intense propagande auprès des délégués au point qu'ils préférèrent Daudet à Pellaumail comme « *candidat unique contre le Cartel des gauches* »². Ce choix suscita la candidature de deux autres candidats catholiques, mais républicains, qui s'étaient effacés devant le premier choix de Pellaumail : l'ancien député modéré Anatole Manceau, vaincu en 1924 par la liste conservatrice dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire, et Fabien Cesbron, magistrat à Rennes, ancien sénateur conservateur du département. De leur côté, les radicaux, encouragés par les bons résultats obtenus aux élections municipales, présentèrent la candidature du docteur Tardif, maire et conseiller

¹ GABILLARD Philippe, *L'extrême-droite en Maine-et-Loire, op. cit.*, p.79

² *Ibid.*, p.81. Ce comité réunit 307 membres sur 600 délégués anticartellistes, et donne 158 voix à Léon Daudet, arrivé en tête.

général de Longué et président de la *Fédération départementale des comités républicains de Maine-et-Loire*.

A droite, la lutte se fit essentiellement entre Daudet et Manceau, la candidature de Cesbron ne réunissant que peu de soutiens, alors que Manceau sollicita et obtint l'investiture de la LRN¹. Pendant la campagne, Daudet fit l'objet de nombreuses attaques, venant de tous les autres candidats. Manceau et Tardif insistèrent sur son parachutage dans le département, et mirent en avant leur ancrage local. Fabien Cesbron lui dénia le droit de se prétendre bon catholique en rappelant ses écrits licencieux, notamment son roman *L'Entremetteuse*, paru en 1921, qui avait été condamné pour pornographie par le cardinal Dubois à sa sortie. De son côté, Léon Daudet fit une campagne assez discrète, publiant quelques articles dans *L'Express* et faisant seulement trois conférences dans l'Ouest du département, le plus conservateur, à Cholet, Segré et Beaupréau. Face aux attaques de ne pas être angevin, Daudet politisa et nationalisa sa candidature, se présentant comme un adversaire farouche du Cartel, représentant de l'Anti-France. Le programme qu'il défendait avait le mérite de la clarté : il demanderait l'abrogation des lois laïques, combattrait les traîtres Malvy et Caillaux, s'opposerait à tout projet de prélèvement sur le capital, et exigerait la vente des monopoles d'Etat². Anatole Manceau fit campagne sur son républicanisme, qu'il opposait au royalisme de Daudet et à sa doctrine de « *guerre civile* ». Il critiquait le bilan du Cartel mais préférait insister sur l'extrémisme de Daudet, dénonçant ses critiques envers Millerand et Poincaré. Il refusait la bipolarisation politique tentée par Daudet et ses soutiens vis-à-vis du Cartel, pour réactiver l'ancienne lutte politique du département entre monarchistes et républicains. Sur le fond, son programme était pourtant assez proche de celui de Daudet, bien qu'exprimé de façon plus modérée : reconnaissance du droit commun pour les catholiques, opposition à l'impôt sur le capital, suppression des monopoles improductifs, mais il ajoutait des considérations concernant les travaux sur la Loire, pour marquer son ancrage local³.

La candidature de Daudet, suscita de nombreuses prises de position dans l'ensemble de la presse anticartelliste, bien au-delà du département. Régionalement, la candidature de Daudet était soutenue par *Le Nouvelliste de Bretagne*, quotidien conservateur breton, mais violemment combattue par le quotidien démocrate chrétien, *L'Ouest Eclair*, qui mobilisa tous les moyens techniques et financiers qu'il possédait pour présenter Daudet comme un

¹ AN, fonds Millerand, 470AP87 : rapport de quinzaine de Brousse à Millerand, mi-juin 1925.

² ADML, 3M250 : programme de Léon Daudet, le 17 juin 1925.

³ ADML, 3M250 : appel d'Anatole Manceau aux délégués sénatoriaux.

écrivain pornographique indigne de représenter les catholiques¹. Le journal demanda instamment à la FNC de démentir le soutien formulé par la *Ligue des catholiques d'Anjou* à la candidature Daudet². La presse anticartelliste du Maine-et-Loire, dont Pellaumail était l'un des principaux bailleurs de fonds, fut plus réservée vis-à-vis de Daudet. Même le quotidien conservateur du département, *L'Express*, se contenta de publier quelques articles de Daudet, sans en faire un éloge particulier³. L'étude de la presse anticartelliste dépouillée dans le Maine-et-Loire montre d'ailleurs qu'une majorité de titres, représentant les trois quart des tirages de la presse anticartelliste du département furent hostiles à la candidature de Daudet, lui préférant celle de Manceau.

Position de la presse anticartelliste dépouillée du Maine-et-Loire vis-à-vis de la candidature de Daudet à l'élection sénatoriale partielle du 28 juin 1925 ⁴					
	presse centriste	presse modérée	presse conservatrice	Total nombre (%)	Total tirage (%)
soutien à Daudet			<i>Le Progrès de l'Ouest</i> ; <i>La Croix angevine</i> ; <i>Le Mercure segréen</i>	3 / 15 (20%)	18%
hostilité à Daudet	<i>La Presse angevine</i>	<i>Le Petit Courrier</i> ; <i>Le Messager de l'Ouest</i> ; <i>L'Ouest</i> ; <i>Le Pays Baugeois</i> ; <i>La Petite Loire de Saumur</i>	<i>L'Intérêt public de Cholet</i>	8 / 15 (53%)	75%

La presse anticartelliste parisienne fut plutôt encline à soutenir Daudet, dans le sillage de l'*Action française*. *La Liberté* et *L'Echo de Paris* appelèrent les délégués sénatoriaux du Maine-et-Loire à faire preuve de discipline autour de la candidature de Daudet au nom de l'anticartellisme. *L'Echo de Paris* trouvait « *légitime et naturel* » qu'un royaliste remplaçât un autre royaliste dans un département monarchiste⁵. Au sein de notre corpus de presse parisienne, seul *L'Avenir* soutint Manceau, suivant le choix de la LRN. Même *L'Eclair*, d'Emile Buré, qui allait bientôt fusionner avec *L'Avenir*, soutenait le manifeste des catholiques d'Anjou en faveur de la candidature de Daudet⁶. *Le Temps* et les *Débats*, pour leur part, ne prirent pas position.

¹ Aux élections législatives de 1924, *L'Ouest Eclair* était parvenu à obtenir que le député d'Ille-et-Vilaine sortant, Charles Ruellan, retire sa candidature de la liste d'Union de la droite car il était considéré comme un sympathisant de l'AF et le journal menaçait de ne pas accorder son soutien, essentiel dans ce département, à cette liste, voire d'en susciter une autre : BENSOUSSAN David, « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *op. cit.*, p.74.

² *Ibid.*

³ GABILLARD Philippe, *op. cit.*, p.82

⁴ Nous n'avons pas retrouvé les archives du quotidien conservateur *L'Express*, qui n'est donc pas comptabilisé ici. Si tel était le cas, cela modifierait les pourcentages de tirage.

⁵ *L'Echo de Paris*, le 18 juin 1925.

⁶ AN, fonds Millerand, 470AP87 : lettre de Brousse à Millerand, le 18 juin 1925. Concernant cette approbation du manifeste des catholiques par Buré, Brousse exprima sa colère à Millerand : « *c'est bien la peine de donner 20 000 francs à ce journal pour faire pareille besogne* ».

La candidature de Daudet provoqua également des remous au sein de la FNC, représentée localement par la *Ligue des catholiques d'Anjou*, et qui fit la preuve à cette occasion de ses liens avec le champ politique¹. En effet, quelques jours avant le congrès des délégués sénatoriaux conservateurs, le 6 juin, la *Ligue des catholiques de l'Anjou* avait déclaré qu'elle soutiendrait le candidat qui serait choisi comme le plus à même de défendre les revendications catholiques. Il n'y avait donc pas eu de choix *a priori* de la Ligue en faveur de la personne de Daudet, et elle aurait même anticipé sur une victoire de Pellaumail². Le 9 juin, son président, le docteur Cocard, envoya une lettre à tous les délégués sénatoriaux catholiques en leur demandant de voter pour Daudet. Il les appelait à ne pas diviser leurs voix sur d'autres candidatures sous peine de faire « *le jeu du Cartel* »³. Manceau se plaignit de cette attitude envers Mgr Rumeau, l'évêque d'Angers, affirmant que cette prise de position était contraire aux statuts de la FNC qui revendiquait son apolitisme. Le comité directeur de la FNC fut saisi de la question. Il décida d'envoyer deux de ses membres sur place pour étudier la situation politique, Claudio Jannet et Ernest Pezet. Ce dernier était notoirement hostile à l'AF et à Daudet. Les deux hommes décidèrent de ne pas désavouer publiquement la Ligue d'Anjou. Pezet proposa que si Daudet ne réunissait pas une majorité de voix au premier tour des élections, il serait préférable de proposer une candidature d'union au second tour, comme celle du général de Castelnau⁴.

¹ Nous reprenons l'essentiel du développement ci-dessous à BONAFoux-VERRAX C., *op. cit.*, p.277-282

² GABILLARD Philippe, *op. cit.*, p.83

³ ADML, 3M250 : appel de la Ligue des catholiques de l'Anjou aux délégués sénatoriaux, le 9 juin 1925.

⁴ ESP, fonds Pezet, PE2 : lettre de Pezet à Bureau, le 9 mars 1926 dans laquelle il revient sur l'élection du Maine-et-Loire. Il indique que cette proposition de candidature du général de Castelnau au 2nd tour avait été faite en accord avec Geoffroy d'Andigné, le président du Comité conservateur du département, lui-même royaliste. Pezet rejetait l'accusation d'être allé dans le Maine-et-Loire le jour du scrutin dans l'idée de faire élire Manceau. Nous avons retrouvé dans les papiers de Pezet l'appel aux délégués sénatoriaux préparé en faveur de la candidature du général au 2nd tour des élections en cas de retrait de Léon Daudet.

Classement politique des délégués sénatoriaux pour les élections de 1924 ¹											
	Conser- vateurs	%	républicains ERD	%	républicains de gauche	%	radicaux	%	SFIO	%	Total
délégués municipaux	393	45,8	185	21,5	263	30,6	9	1,0	9	1,0	859
conseillers d'arrondissement	24	53,3	6	13,3	12	26,7	3	6,7	0		45
conseillers généraux	17	50,0	3	9,1	12	36,4	2	6,1	0		34
députés	1	20,0	1	20,0	3	60,0	0	0,0	0		5
Total	435	46,1	195	20,7	290	30,8	14	1,5	9	1,0	943

Renouvellement général (4 sénateurs) du 6 janvier 1924 ²		
Candidats (en gras, les élus)	1er tour	%
J. Delahaye, conservateur	517	56,1
D. Delahaye, conservateur	539	58,5
de Blois, conservateur	644	69,8
O. de Rougé, conservateur	675	73,2
Blachez, conservateur	93	10,1
Dr Barot, républicain de gauche	232	25,2
Divers	220	23,9
Suffrages exprimés	922	

Classement politique des délégués sénatoriaux pour l'élection de juin 1925 ³											
	Conser- vateurs	%	URD	%	républicains de gauche	%	radicaux	%	républicains socialistes et SFIO	%	Total
délégués municipaux	376	43,2	144	16,6	108	12,4	224	25,7	18	2,1	870
conseillers d'arrondissement	27	60,0	3	6,7	8	17,8	7	15,6	0		45
conseillers généraux	19	55,9	3	8,8	7	20,6	5	14,7	0		34
députés	4	57,1	1	14,3	2	28,6	0	0,0	0		7
Total	426	44,6	151	15,8	125	13,1	236	24,7	18	1,9	956

Election partielle du 28 juin 1925 suite au décès de Dominique Delahaye ⁴				
Candidats (en gras, le candidat élu)	1er tour	%	2e tour	%
L. Daudet, royaliste	339	36,3	357	38,2
De Cathelineau, royaliste-légitimiste	4	0,4		
F. Cesbron, conservateur	29	3,1		
A. Manceau, URD	278	29,8	494	52,8
Dr Tardif, radical-socialiste	275	29,5	84	
Divers	9	1,0	1	0,1
Suffrages exprimés	933		935	

Le 28 juin, Léon Daudet arriva en tête au premier tour en réunissant 339 voix contre 278 à Manceau et 275 au candidat cartelliste. Une délégation à laquelle participait le docteur Cocard demanda à Daudet de retirer sa candidature au profit de Castelnau pour le second tour, ce qu'il refusa catégoriquement. Les autres candidats n'avaient pas élaboré d'entente

¹ ADML, 3M248.

² *Ibid.*

³ ADML, 3M250.

⁴ *Ibid.*

commune préalable contre Daudet. Manceau avait refusé tout contact avec les radicaux pour ne pas être taxé de collusion avec les cartellistes et perdre des voix sur sa droite. Il ne voulait pas s'engager à se désister en faveur de Tardif au second tour des élections si celui-ci le devançait. Du côté des radicaux, poussés en ce sens par le préfet, le principal objectif était d'empêcher l'élection du candidat d'AF, quitte à se désister au second tour pour un autre candidat républicain, même anticartelliste, tout en s'agaçant de l'attitude intransigeante de Manceau à leur égard¹. L'avance de 3 voix de Manceau sur Tardif à l'issue du 1^{er} tour entraîna le ralliement d'une majorité des délégués sénatoriaux radicaux sur sa candidature. Tardif, sans appeler explicitement à voter pour Manceau, retira sa candidature au 2nd tour. L'essentiel de ses voix allèrent à Manceau². De son côté, Cesbron s'était désisté explicitement en sa faveur. Le parti républicain s'était uni sur la candidature de Manceau pour faire échec au candidat monarchiste : Daudet fut finalement largement battu par Manceau, qui obtint 494 voix au second contre 357 pour lui.

Cette victoire du parti républicain, au-delà de la personnalité de Daudet et des polémiques que sa candidature avait provoquées, traduisait surtout l'évolution de l'équilibre politique du département suite aux élections municipales de 1925. Il n'est pas sûr que les quatre sénateurs conservateurs élus dès le 1^{er} tour en janvier 1924 l'auraient été aussi facilement si le renouvellement du département avait eu lieu en janvier 1927. Les estimations de la préfecture concernant la composition politique des délégués sénatoriaux en 1920 et en juin 1925 montrent la percée radicale de 1925. Il est à noter que Daudet ne fit pas le plein de toutes les voix conservatrices, puisqu'il aurait pu réunir plus de 400 voix. Cette campagne pour les élections sénatoriales prouva également le découplage des enjeux politiques tels qu'ils étaient saisis à Paris et dans ce département. La ligne de clivage parisienne pour ou contre le Cartel des gauches s'estompait au profit de la question de l'adhésion au régime républicain. Elle rejoua en juillet 1925, entraînant le changement de majorité à la tête du Conseil général du Maine-et-Loire.

La défaite de Léon Daudet eut des répercussions politiques du côté de l'AF, qui durcit son hostilité vis-à-vis des républicains nationaux. La ligue royaliste décida de donner de nouvelles consignes pour les élections suivantes, à commencer par les cantonales de juillet 1925 : l'abstention ou le vote blanc en cas d'absence de candidat royaliste, ce qui fit échouer l'élection de plusieurs candidats conservateurs. En février 1926, elle fit une campagne violente à l'encontre d'Ernest Pezet qui se présentait dans la Marne, et en mars

¹ ADML, 3M251 : rapport du préfet du Maine-et-Loire, le 14 juin 1925.

² 84 délégués radicaux préférèrent continuer à voter pour Tardif par hostilité à Manceau.

1926, lors de l'élection partielle du 2^e secteur de la Seine, elle ménagea son soutien à la liste Reynaud-Kerillis, autour de la question religieuse.

7) La victoire cartelliste des Hautes-Pyrénées en octobre 1925

Cette élection législative partielle fut la moins commentée dans la presse anticartelliste. Ce silence s'explique moins par le caractère rural et excentré de ce département, que par les mauvais résultats obtenus par la droite. Il s'agissait, le 4 octobre 1925, de remplacer le siège du radical Noguès, élu au Sénat. Le PRDS, la FR et la LRN s'étaient mis d'accord pour une candidature commune face au candidat radical-socialiste, M. Boué, maire de Tarbes et ancien député. Deux candidats anticartellistes envisageaient de se présenter : M. Larmeroux, ancien secrétaire général de la FR, et M. Marre, « *nuance aile gauche du PRDS* »¹. Nous ne savons pas comment se fit l'arbitrage mais, au moment des élections, seul Larmeroux affronta Boué. Ce dernier l'emporta dès le 1^{er} tour.

Résultats des élections législatives dans les Hautes-Pyrénées											
Résultats des élections législatives le 11 mai 1924 ²											
Inscrits (I)	Votants (V)	%	Exprimés (E)	Moyenne de la liste d'URD	% (sur E)	Moyenne de la liste des rép de g	% (sur E)	Moyenne de la liste radicale	% (sur E)	Moyenne de la liste SFIC	% (sur E)
58953	49444	83,9	48344	16194	33,5	10483	21,7	18520	38,3	7543	15,6

Résultats de l'élection législative partielle du 4 octobre 1925 ³							
I	V	%	E	Larmeroux, URD	%	Boué, rad soc	%
58815	41775	71,0	40444	19391	47,9	21041	52,0

La comparaison des résultats de cette élection avec celle du 11 mai 1924 montre que la droite aurait pu largement l'emporter. Deux listes modérées s'étaient en effet affrontées en 1924⁴, permettant à la liste cartelliste d'arriver en tête et, avec 38% des voix, d'obtenir deux sièges de députés sur trois. Le troisième élu était le député URD sortant Armand-Achille Fould, héritier de la famille de banquiers du même nom. En additionnant leurs voix, les deux listes anticartellistes avaient réuni une majorité des suffrages en 1924. En octobre 1925, avec seulement un candidat en lice, la droite aurait dû, arithmétiquement, l'emporter. Son échec s'explique vraisemblablement par le vote d'une partie des électeurs de la liste républicaine de gauche de mai 1924 en faveur du candidat radical. Boué bénéficia de l'absence d'une

¹ AN, fonds Millerand, 470AP87 : lettre de Brousse à Millerand, le 18 août 1925.

² LACHAPPELLE G., *Elections législatives du 11 mai 1924*, op. cit.

³ AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928.

⁴ A la tête de la « Liste de défense sociale et paysanne de la Gauche républicaine démocratique », nous trouvons alors Maurice de Rothschild. Mais, réunissant moins de voix que la liste URD, il ne fut pas élu.

candidature communiste, malgré le bon score, de plus de 15%, obtenu par la liste du Bloc ouvrier et paysan en 1924. S'il y en avait eu un, sa victoire n'aurait certainement pas été acquise au 1^{er} tour.

Si elle ne marque pas un changement politique dans la représentation du département des Hautes-Pyrénées, cette élection fait malgré tout figure de succès électoral pour le Cartel au regard des résultats des élections de mai 1924. Elle est en quelque sorte la revanche électorale cartelliste de la victoire de Maurice Pestche quelques mois plus tôt dans le département également montagneux et rural des Hautes-Alpes.

8) La victoire de Tardieu à Belfort le 14 février 1926, un camouflet pour le Cartel

Le 18 mai 1924, au tour de ballottage, les électeurs de Belfort avaient envoyé à la Chambre deux députés radicaux-socialistes, qui étaient arrivés largement en tête du 1^{er} tour avec près de 46% des voix¹. Suite au décès de l'un d'eux, M. Saget, une élection partielle fut organisée le 14 février 1926, à laquelle se présenta André Tardieu. Au vu des résultats de 1924, cette candidature pouvait apparaître comme un pari assez risqué pour l'ancien lieutenant de Clemenceau, vaincu dans la Seine-et-Oise le 11 mai. Tardieu partit à la bataille avec son seul nom en étendard. Depuis 1924, il s'était tenu en retrait de la vie politique, et n'avait participé à aucune initiative politique de l'opposition. Il n'était membre d'aucun parti politique ni de la LRN. Il défendit tout au long de la campagne un positionnement au-dessus des partis, se déclarant anticartelliste tout en refusant de se rattacher aux républicains nationaux qui menaient campagne contre le Cartel dans le pays. Il apparaissait pourtant comme le candidat de l'opposition au Cartel, et Taittinger lui offrit le concours de ses JP². La campagne électorale fut particulièrement ardente. A gauche, Léon Blum et Ludovic-Oscar Frossard vinrent faire campagne pour René Naegelen, et Vincent de Moro-Giafferri, républicain socialiste, sous-secrétaire d'Etat dans le gouvernement Herriot, en faveur d'Emile Py. Se présentait également un candidat communiste, Pierre Guyon.

¹ Mais, dans ce département n'ayant que deux députés, aucun des deux candidats radicaux n'avait obtenu le quotient et un deuxième tour fut nécessaire, cas de figure très rare en 1924.

² AN, fonds Tardieu, 324AP133 : lettre de P. Taittinger à A. Tardieu datée du 1^{er} janvier 1926. A propos de sa campagne électorale à Belfort, Taittinger lui offre ses services : « *Si nous pouvons vous être utiles en quoi que ce soit, dites-le nous.* »

Résultats des élections législatives dans le territoire de Belfort											
Résultats des élections législatives le 11 mai 1924 ¹											
Inscrits (I)	Votants (V)	%	Exprimés (E)	Moyenne de la liste de Bloc national	% (sur E)	Moyenne de la liste radicale	% (sur E)	Moyenne de la liste SFIO	% (sur E)	Moyenne de la liste SFIC	% (sur E)
24182	19941	82,5	19672	7075	36	9020	45,9	2983	15,2	464	2,4

Résultats de l'élection législative partielle du 14 février 1926 ²											
I	V	%	E	André Tardieu, rép de g	%	Emile Py, rad-soc	%	René Naegelen, SFIO	%	Pierre Guyon, SFIC	%
23972	19771	82,5	19478	9840	50,5	6217	31,9	2567	13,2	854	4,4

Dans cette circonscription *a priori* très favorable à la gauche, Tardieu réussit son implantation électorale dès le 1^{er} tour. Le taux de participation fut le plus élevé des élections partielles que nous étudions, preuve que les électeurs avaient senti l'enjeu politique de cette élection. A niveau de participation sensiblement égal, le candidat radical et le socialiste perdirent 3 200 voix par rapport aux listes radicale et socialiste en mai 1924. Dans le même temps, Tardieu en rassemblait 2 800 de plus que la liste de Bloc national de 1924, et le candidat communiste 400 de plus.

Cette élection fut un désaveu cinglant pour le Cartel. La personnalité politique de premier plan que représentait Tardieu dans la vie politique nationale depuis la fin de la guerre était un atout électoral incontestable face à des candidats locaux. L'ampleur des déplacements de voix en faveur de Tardieu indiquait aussi une nette évolution de l'électorat du département de Belfort : les partis du Cartel représentaient 61% des suffrages exprimés en 1924, et n'en réunissaient plus que 45% deux ans plus tard.

La victoire de Tardieu fut unanimement saluée par la presse anticartelliste, qui rendit hommage à sa personnalité³, y compris dans *L'Action française*⁴, et analysa sa victoire comme une sévère sanction électorale du Cartel, dans une circonscription « *naguère pourrie jusque dans ses moelles par le virus radical et socialiste* »⁵. Les électeurs de Belfort auraient témoigné d'un retournement indiscutable de l'opinion politique du pays, lassée et désabusée par deux ans de politique cartelliste. Bien qu'elle se montrât moins encline à ce genre de

¹ LACHAPELLE G., *Elections législatives du 11 mai 1924, op. cit.*

² AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928.

³ Sauf indication contraire, nous nous référons ci-dessous à la revue de presse du *Bulletin quotidien*, en date du 15 février 1926.

⁴ « L'élection de Tardieu », Léon Daudet, *L'Action française*, le 16 février 1926. Daudet reconnaît à Tardieu du « *cran* » et de « *l'éloquence* » mais regrette que son ambition politique « *le porte à gauche, alors que sa clairvoyance politique devrait le porter carrément à droite* », c'est-à-dire du côté de l'AF.

⁵ « Les yeux qui s'ouvrent », Camille Aymard, *La Liberté*, le 16 février 1926.

généralisation nationale, la victoire de Tardieu fut considérée par la presse cartelliste comme une sanction du Cartel, qui devait servir de leçon pour l'avenir¹.

La victoire personnelle de Tardieu dans le territoire de Belfort ne traduisit pas un retournement durable de l'opinion dans l'ensemble du pays, comme le montrèrent les élections de la Marne deux semaines plus tard.

9) Le statu quo électoral de la Marne le 28 février 1926

Deux semaines seulement après l'élection de Tardieu eurent lieu des élections partielles dans la Marne. Il s'agissait de remplacer deux sièges laissés vacants par le décès d'un député socialiste, M. Lobet, et par l'élection au Sénat d'un député radical, M. Haudos. En 1924, l'absence de constitution d'une liste cartelliste avait empêché la gauche, majoritaire dans le département, d'emporter tous les sièges. Sur sept députés, la liste de Bloc national était parvenue à en faire élire deux, Bertrand de Mun, le fils de Albert, et Jean Jacquy. La liste radicalisante, arrivée en tête, avait fait élire deux radicaux et deux républicains socialistes, la liste SFIO obtenait un siège. L'élection partielle vit s'affronter trois listes. Un radical dissident, M. Lallier, fit campagne avec Ernest Pezet, représentant le PDP, contre une liste cartelliste composée du socialiste Marcel Déat, professeur au lycée de Reims, et de Paul Marchandau, le maire radical-socialiste de la ville, et contre une liste communiste, composée de deux anciens candidats de 1924, MM. Obin et Saint-Omer. A noter qu'à gauche, la liste cartelliste ne fut pas soutenue par la SFIO. En effet, Marcel Déat maintint sa candidature aux côtés de Marchandau contre l'avis de la Commission administrative paritaire (CAP) du parti, qui ne l'y avait pas autorisé².

La liste Pezet-Lallier avait clairement politisé l'enjeu du scrutin, en se nommant « *liste républicaine anticartelliste* ». Sa profession de foi était une attaque en règle du bilan du Cartel, notamment sur le plan financier. Une affiche retraçait la chronologie de la chute du franc et concluait sans ambages que voter pour Déat et Marchandau, c'était « *voter pour la livre à 200 francs et le franc à deux sous* »³. Cette liste ne fit pas l'unanimité à droite. Composée d'un démocrate chrétien, très engagé dans la FNC⁴, et d'un radical indépendant sans envergure politique⁵, elle fut féroce combattue par l'AF. La ligue royaliste fit tirer

¹ C'est le cas de *L'Ere nouvelle* ou de *La Volonté* : cf. le *Bulletin quotidien*.

² JUDT Tony, *op. cit.*, p.194.

³ ASP, Fonds Ernest Pezet, PE2 : dossier sur l'élection du 18 février 1926 dans la Marne.

⁴ Rappelons qu'Ernest Pezet avait assuré la chronique politique du *Bulletin de la FNC* à ses débuts.

⁵ Son seul mandat politique avait été celui de 1^{er} adjoint de la municipalité d'Ay.

un tract à 100 000 exemplaires, distribué dans tout le département avant les élections, pour convaincre les catholiques de ne pas voter pour une liste composée d'un radical anticlérical et de « *l'homme de paille de l'abbé Trochu* », « *l'indésirable Pezet* »¹, qui s'était allié aux francs-maçons pour faire échec à Daudet dans le Maine-et-Loire². Concluant que la liste cartelliste et la liste anticartelliste, c'était « *bonnet rouge et rouge bonnet* », le tract enjoignait les catholiques à l'abstention. Cette vindicte de l'AF contre Pezet s'était déjà exprimée aux législatives de mai 1924, la ligue royaliste appelant à barrer son nom, en raison des critiques que Pezet avait déjà émis contre la personnalité de Daudet, auquel il reprochait ses écrits licencieux³. Mais Pezet parvint à avoir le soutien de la *Croix de la Marne*, qui invita les catholiques du département à voter contre le Cartel des gauches⁴. La liste anticartelliste et la liste cartelliste devaient donc faire face chacune, dans leur camp, à un certain nombre de critiques et d'opposition.

Résultats des élections législatives dans la Marne											
Résultats des élections législatives le 11 mai 1924 ⁵											
Inscrits (I)	Votants (V)	%	Exprimés (E)	Moyenne de la liste BN	% (sur E)	Moyenne de la liste rad et rép soc	% (sur E)	Moyenne de la liste SFIO	% (sur E)	Moyenne de la liste SFIC	% (sur E)
103103	87763	85,1	86595	29154	33,7	36583	42,2	12398	14,3	6015	6,9

Résultats de l'élection législative partielle du 28 février 1926 ⁶									
I	V	%	E	Moyenne liste Pezet-Lallier, PDP-rad indép	%	Moyenne liste Déat-Marchandeu, cartelliste	%	Moyenne liste Obin-Saint-Omer, SFIC	%
103694	77939	75,2	75386	26606	35,3	39491	52,4	8462	11,2

A l'issue du premier tour, la liste cartelliste fut élue à la majorité absolue⁷. Par rapport à 1924, dans un contexte de baisse de la participation électorale, la liste anticartelliste améliora faiblement son score, de moins de 2%, alors que la liste cartelliste accusait 4% de suffrages en moins, essentiellement au profit des communistes qui étaient les seuls à voir leur nombre de voix augmenter⁸. Cette forte progression de la liste communiste s'explique par l'absence de soutien de la SFIO à Marcel Déat et, aux dires de Pezet lui-même, par la

¹ C'est l'expression constamment utilisée dans *L'Action française* pour le désigner.

² ASP, Fonds Ernest Pezet, PE2 : dossier sur l'élection du 18 février 1926 dans la Marne.

³ *L'Action française*, le 20 avril 1924 ; *Le Petit Démocrate*, sans date mais postérieur à l'élection.

⁴ *La Croix de la Marne*, le 27 février 1926.

⁵ LACHAPPELLE G., *Elections législatives du 11 mai 1924*, *op. cit.*

⁶ AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928.

⁷ Dans le détail, Déat fut moins bien élu que Marchandeu : il réunit 38 713 voix contre 40 268 au maire de Reims : AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928. Marcel Déat élu, la CAP de la SFIO demanda aux députés de ne pas l'accepter dans le groupe parlementaire avant la tenue du Congrès de Clermont-Ferrand, en mai 1926, qui devait statuer sur son cas : JUDT Tony, *op. cit.*, p.194.

⁸ Dans les deux tableaux, le total des voix des différentes listes ne rejoint pas le nombre de suffrages exprimés : les chiffres indiqués sont les moyennes obtenues par les différents candidats des listes, ce qui peut fausser légèrement le nombre total de voix des listes, et il ne faut pas exclure quelques erreurs de relevé de nos sources.

campagne très modérée, voire « *de bourgeois* », qu'il fit¹. Un certain nombre d'électeurs socialistes de 1924 préférèrent sans doute apporter leurs voix aux communistes plutôt que de voter pour la liste Déat-Marchandeu. Quoiqu'il en soit, les anticartellistes de la Marne ne bénéficièrent pas d'un quelconque retournement politique de l'opinion en leur faveur. Pezet reçut un peu plus de voix sur son nom que son colistier, signe que la campagne de dénigrement personnel de l'AF à son encontre ne toucha pas largement l'électorat.

La nette victoire cartelliste dans la Marne, confirmant les équilibres électoraux de mai 1924, contribua selon Maurras à « *souffl[er] les illusions qu'avait fait naître le scrutin de Belfort* » concernant le retournement anticartelliste de l'opinion². Pour expliquer cet échec de l'opposition, une partie de la presse anticartelliste ne fut pas tendre avec les candidats de la liste Pezet, présentés comme « *incolores* » ou manquant d'envergure et d'énergie³. Au lendemain des élections, Pezet se justifia en présentant cette élection comme ingagnable, au vu des résultats de 1924⁴.

La victoire de Déat et Marchandeu douchait les espoirs d'un retournement durable de l'opinion dans l'ensemble du pays. Après les tendances contradictoires données par Belfort et la Marne, Paris devait s'exprimer deux semaines plus tard, mobilisant largement les forces politiques et l'opinion.

10) L'enjeu politique national de l'élection législative dans le 2^e secteur de la Seine les 14 et 28 mars 1926

De toutes les élections partielles étudiées, elle fut la plus suivie. La campagne électorale des candidats parisiens fut relayée dans l'ensemble du pays et ses résultats revêtirent une importance nationale. Elle eut lieu suite au décès de deux députés du 2^e secteur de la Seine⁵. Des listes concurrentes de deux candidats se constituèrent en vue de l'élection partielle, dont le 1^{er} tour était prévu le 14 mars 1926⁶. Sur 13 listes déclarées, seules 5 avaient un véritable poids politique. Du côté de l'opposition républicaine, le PRDS et la FR choisirent chacun un candidat pour faire une liste commune. La LRN n'eut pas son

¹ ASP, Fonds Ernest Pezet, PE2 : lettre de Pezet à Gustave Hervé, le 3 mars 1926.

² Charles Maurras, dans *L'Action française*, le 2 mars 1926.

³ Critiques retrouvées dans *L'Action française*, *La Victoire* et *La Liberté* : cf. correspondance de Ernest Pezet avec les directeurs de ces journaux au lendemain de la défaite.

⁴ ASP, Fonds Ernest Pezet, PE2 : lettre de Pezet à Gustave Hervé, le 3 mars 1926.

⁵ Le républicain de gauche Ignace, était décédé dès le mois de juillet 1924, et le républicain de gauche Bonnet, au mois de décembre 1925.

⁶ Les informations suivantes sont tirées d'un rapport de police très complet, daté du 11 mars 1926, présentant les candidats à cette élection et tentant de faire des prévisions : AN, F7 13254.

mot à dire, preuve de son effacement politique devant les anciens partis modérés¹. Paul Reynaud, vaincu par deux fois dans les Basses-Alpes, fut le candidat du PRDS et Henri de Kerillis celui de la FR. Le choix du rédacteur en chef de *L'Echo de Paris* ne fit pas l'unanimité : il était jugé trop conservateur par un certain nombre d'élus parisiens modérés, notamment Paté, Puech, Lallement et Fiquet. Du côté de la gauche cartelliste, la fédération SFIO de la Seine avait refusé la proposition des radicaux et des républicains socialistes en faveur d'une liste commune, sans doute encouragée par ses bons scores aux municipales de 1925 dans ce secteur. Elle choisit la candidature de Inghels, ancien député du Nord, et de Osmine, secrétaire de la fédération de la Seine. Les radicaux, les républicains socialistes et le parti socialiste français s'associèrent sur une liste commune avec les candidatures de Lenoir, secrétaire de la fédération de la Seine du parti radical, et de Bon, membre du comité central du parti socialiste français, qui avait également reçu l'investiture du parti républicain socialiste. Les communistes choisirent Jacques Duclos, ouvrier pâtissier qui commençait alors sa longue carrière politique nationale, et Albert Fournier, un avocat. Deux autres listes d'extrême droite, candidatures de témoignage, se constituèrent sans qu'il soit utile de les présenter. Par contre, contrairement à 1924, l'AF choisit de s'abstenir et de ne prendre position pour aucune des listes en présence. Les deux listes qui firent la campagne la plus active furent la liste d'Union républicaine et la liste communiste

A l'exception de *L'Action française* pour le 1^{er} tour de scrutin, l'ensemble de la presse anticartelliste fut unanime à soutenir la liste Reynaud-Kerillis, y compris *Le Nouveau Siècle* de Valois². *L'Echo de Paris* donna le ton de la campagne³. Au 1^{er} tour, dans ce secteur « *le plus peuplé et le plus ouvrier de Paris* », il s'agissait de vaincre le Cartel. En effet, il était octroyé un impact national à ce scrutin, même si la victoire était considérée comme difficile au regard des résultats des élections de 1924⁴. Le Cartel était attaqué sur son bilan financier. La campagne électorale se déroula dans le contexte de la mobilisation des petits commerçants et industriels contre les impôts Loucheur. Reynaud et Kerillis souhaitaient

¹ La LRN organisa cependant une des grandes réunions électorales de la liste, salle Japy, le 5 mars 1926, au cours de laquelle Millerand prit la parole.

² *Le Nouveau Siècle*, le 14 mars 1926. Philippe Barrès estimait que voter pour cette liste revenait à « *prendre le parti du moindre mal* » car un vote contraire aurait « *l'inconvénient de déprimer des patriotes, de tromper les Français sur l'état des forces nationales* ».

³ Les autres journaux parisiens et ceux de province reprenaient les mêmes arguments que ceux développés dans ce journal. Concernant notre corpus de presse départemental, la quasi-totalité des titres anticartellistes mentionna cette élection partielle et prit partie pour Reynaud et Kerillis.

⁴ *L'Echo de Paris*, le 26 février 1926 : « *la défaite serait retentissante. La victoire le sera aussi* » (Kerillis).

drainer ce mécontentement à leur profit¹. Sentant vraisemblablement poindre le bon résultat des candidats communistes, le dernier appel aux électeurs du journal invitait les Parisiens à se prononcer entre le communisme et la liste d'union républicaine. C'est effectivement la configuration politique que Reynaud et Kerillis durent affronter suite aux résultats du 1^{er} tour, présentés ci-dessous avec le rappel des résultats des élections de mai 1924. A gauche, la presse cartelliste et communiste appelait à faire barrage au « *fascisme* » que représentait la liste Reynaud-Kerillis, notamment par ce dernier, à qui il était reproché sa rude campagne de presse contre le général Sarrail. Les communistes étaient, pour leur part, considérés comme un « *parti républicain* », sur lequel les électeurs de gauche auraient à reporter leurs voix s'ils arrivaient devant les radicaux et les socialistes, comme probablement, à l'issue du 1^{er} tour².

Résultats des élections législatives dans le 2 ^e secteur de la Seine											
Résultats des élections législatives le 11 mai 1924 ³											
Inscrits (I)	Votants (V)	%	Exprimés (E)	Moyenne de la liste d'AF	% (sur E)	Moyenne de la liste BN	% (sur E)	Moyenne de la liste cartelliste	% (sur E)	Moyenne de la liste SFIC	% (sur E)
197144	171927	87,2	168595	6026	3,5	56358	33,4	49738	29,5	40781	24,2

Résultats de l'élection législative partielle du 14 et 28 mars 1926 ⁴															
1 ^{er} tour															
I	V	%	E	Moyenne liste de protestation nationale	%	Moyenne liste plébiscitaire	%	Moyenne liste rep de g-URD	%	Moyenne liste rad et rép soc	%	Moyenne liste SFIO	%	Moyenne liste SFIC	%
191730	118620	61,9	115261	174	0,2	2573	2,2	47149	40,9	11688	10,1	15500	13,4	37636	32,7

2 ^e tour										
I	V	%	E	Moyenne liste rep de g-URD	%	Moyenne liste républicaine socialiste	%	Moyenne liste SFIC	% (sur E)	
191729	134688	70,2	134631	61670	45,8	7107	5,3	63254	47	

Le premier enseignement de cette élection fut le taux très élevé de l'abstention : près de 40% des électeurs ne prirent pas la peine de se déplacer, signifiant le peu d'intérêt porté à une élection partielle : le choix de deux députés ne changerait pas les équilibres politiques à la Chambre. Il n'est pas à exclure non plus qu'une partie des abstentionnistes exprimaient leur désintérêt de la politique dans une période d'instabilité gouvernementale sur fond de crise monétaire et financière. Bien qu'elle perdît des voix dans l'absolu, la liste anticartelliste Reynaud-Kerillis fit mieux que celle de 1924 en terme de suffrages exprimés : elle passait de plus de 33% à près de 41%. Mais même en additionnant les voix des deux listes nationalistes, la droite restait minoritaire dans cette circonscription de Paris. A gauche, les

¹ « Aux petits commerçants », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 9 mars 1926 : le Cartel avait selon lui fait passer le franc de 77 à 137 pour une livre, avait fait doubler le prix de la vie et avait ruiné les trois quarts des épargnants français.

² Réactions de *L'Humanité* et de la *Volonté*, le 15 mars 1926 : retrouvées dans le *Bulletin quotidien* du même jour.

³ LACHAPPELLE G., *Elections législatives du 11 mai 1924*, op. cit.

⁴ AN, C 10018 : résultats des élections partielles de 1924 à 1928.

radicaux et les socialistes, unis en 1924, souffrirent de leurs divisions et ne rassemblèrent, additionnés, que 23,5% des voix, contre 29,5% en 1924. Ils étaient les principaux vaincus des élections. A l'inverse, les communistes bénéficièrent d'une image plus positive, à gauche, ce qui leur permit de réunir presque 33% des voix, donc de faire mieux que les deux autres listes de gauche réunies. Selon *L'Echo de Paris*, le grand fait du 1^{er} tour était que Paris et, derrière la capitale, la France, ne voulaient plus du Cartel. Par ailleurs, « *l'avènement du communisme* » était « *l'aboutissement logique de la politique cartelliste* », qui amenait à toujours céder à l'extrême gauche¹.

Aucune liste n'ayant atteint le quotient électoral à l'issue du 1^{er} tour, un tour de ballottage fut organisé le 28 mars. Il vit s'affronter la liste Reynaud-Kerillis et la liste communiste. La première avait obtenu le soutien de toutes les forces de droite, notamment des modérés réticents au 1^{er} tour vis-à-vis de Kerillis : la présence de la liste communiste au 2nd tour les avait convaincus de soutenir la liste d'Union républicaine. Selon la LRN et *L'Echo de Paris*, suivis par l'ensemble de la presse anticartelliste, la lutte électorale n'était plus une question de nuances politiques : il s'agissait de voter « *pour la liberté contre la dictature, pour la loi contre la violence, pour la République contre la Révolution* »². A l'extrême droite, l'AF sortit de sa réserve. Après avoir prôné l'abstention au 1^{er} tour, elle appela officiellement à voter en faveur de Reynaud et Kerillis pour faire échec aux candidats communistes. Mais elle ne fit cet appel qu'après avoir obtenu une garantie sur les questions religieuses, ce qui était embarrassant pour des modérés devant trouver un apport de voix sur leur gauche³. La liste communiste avait reçu le soutien de l'ensemble de la gauche cartelliste. La décision de la fédération parisienne du parti radical de la soutenir, avec l'appui de Herriot, entraîna les critiques acerbes de la presse anticartelliste : elle prouvait définitivement à ses yeux la dépendance électorale des radicaux aux socialistes, et derrière eux, aux communistes⁴. Mais, cette bipolarisation fut perturbée par la constitution, d'une nouvelle liste, composée de MM. Dumont et Delatour, difficilement classable politiquement mais plutôt de centre gauche, pour permettre aux électeurs refusant ce choix binaire de

¹ *L'Echo de Paris*, le 15 mars 1926.

² AN, fonds Millerand, 470AP85 : appel de la LRN pour le 2nd tour des élections partielles du 2^e secteur de la Seine en mars 1926.

³ *L'Action française*, le 27 mars 1926. Pour le 2nd tour, lors d'une réunion au Ba-Ta-Clan, Marie de Roux, au nom de l'AF, demanda à Kerillis de s'exprimer sur les congrégations religieuses d'enseignement : celui-ci répondit qu'en tant que membre de la FR, dont il portait le programme, il était favorable à la liberté d'enseignement. Satisfait de cette réponse, de Roux, au nom de l'AF, appela ses sympathisants à voter pour la liste Reynaud-Kerillis

⁴ « Kornilov ou Lénine ? », Camille Aymard, *La Liberté*, le 26 mars 1926 : « *Kerenski avait eu à choisir entre Kornilov, héros national, et Lénine, destructeur de sa patrie. Il avait choisi Lénine. M. Herriot, qu'on a si souvent comparé à Kerenski a choisi lui aussi Lénine. A nous de lui barrer la route.* »

s'exprimer¹. La situation du second tour était extrêmement disputée et, à la veille du vote, aucune des deux listes ne semblait sûre de l'emporter².

En réunissant 5% des suffrages du 2nd tour, la liste Dumont-Delatour empêcha les deux autres listes d'obtenir la majorité absolue. L'élection se joua donc à la majorité relative. Arrivés en tête avec 47% des suffrages, ce furent les deux candidats communistes, Jacques Duclos et Albert Fournier, qui furent élus le soir du 28 mars 1926. Avec 46% des suffrages, soit moins de 2 000 voix d'écart avec les communistes sur plus de 130 000 votants au second tour, la liste Reynaud-Kerillis améliorait son score du 1^{er} tour. Mais dans un contexte de mobilisation électorale plus forte, d'environ 10% des inscrits, elle n'avait pas réussi à convaincre les nouveaux électeurs du danger que représentait l'élection de deux communistes. Dans un secteur majoritairement à gauche aux élections législatives de mai 1924 et municipales de mai 1925, la discipline républicaine fonctionna suffisamment pour assurer le succès des communistes. Ceux-ci engrangèrent les fruits d'une campagne particulièrement dynamique par rapport aux autres listes de gauche. Dans un contexte d'inflation et de mécontentement de la population, la radicalité de leur programme avait également séduit un certain nombre d'électeurs. Dans *L'Echo de Paris*, les radicaux, et notamment Herriot, étaient rendus les premiers responsables de la victoire communiste en ayant constitué, « *sur les débris de l'ancien Cartel, [...] le Cartel intégral* », c'est-à-dire étendu aux communistes³. La presse de gauche se réjouit que les électeurs parisiens aient voté contre le fascisme⁴.

A l'issue de leur défaite, Reynaud et Kerillis dénoncèrent les faibles moyens matériels de l'opposition républicaine, l'absence de liaison entre ses différentes composantes, et les insuffisances de sa propagande. Ils en tirèrent des réflexions qui conduisirent Kerillis à fonder, dans la foulée, le *Centre de propagande des républicains nationaux* (CPRN)⁵.

¹ AN, F7 13254 : un rapport de police du 18 mars 1926 voit dans cette liste une initiative de Caillaux, avec le soutien de Billiet et de l'UIE, afin de s'attirer les bonnes grâces du centre-droit dont cette liste était destinée à faire le jeu en rassemblant des voix d'électeurs radicaux refusant la consigne de vote en faveur des communistes. Delatour et Dumont se présentaient respectivement comme radical et socialiste indépendants.

² AN, F7 13254 : les rapports de police pendant l'entre-deux-tours décrivent, d'un jour à l'autre, les listes communistes et d'union républicaine tantôt optimistes, tantôt pessimistes.

³ *L'Echo de Paris*, le 29 mars 1926.

⁴ *Le Bulletin quotidien*, les 29 et 30 mars 1926.

⁵ Kerillis publia alors dans *L'Echo de Paris*, en avril 1926, une série d'articles intitulés « Les raisons d'un échec ». Quant à Reynaud, il se plaignit au PRDS de l'absence d'organisation de l'opposition à Paris malgré la multiplicité de comités politiques existants mais qui ne seraient que des coquilles vides et sans liens entre eux : AN, F7 13254 : rapport de police du 3 avril 1926.

Conclusion de chapitre et de la troisième partie

Au terme de ce chapitre et de cette partie, nous ne pouvons que témoigner de la difficulté de mesurer sur l'opinion publique les effets des efforts de propagande de l'opposition sous le Cartel des gauches. Il convient d'entourer de prudence les éléments de conclusion que nous allons ici livrer.

Premier constat, l'opinion, telle qu'elle était appréhendée par les pouvoirs publics, fut particulièrement attentive aux évolutions de la conjoncture économique et financière, dont l'opposition s'attachait à rendre le Cartel responsable. La hausse continue des prix, la chute du franc, les difficultés budgétaires et les hausses fiscales qui les accompagnaient furent au premier plan des préoccupations de l'opinion pendant toute la période, et prirent une acuité croissante. Les préoccupations plus politiques, concernant la question religieuse ou l'agitation communiste, furent plus ponctuelles et touchèrent moins massivement l'opinion.

Les résultats des mobilisations anticartellistes dans la presse et par le biais de réunions, peuvent davantage s'apprécier par l'étude des élections locales et des législatives partielles qui émaillèrent les deux ans de gouvernement du Cartel. Les efforts des partis et des ligues furent tournés en priorité vers ces échéances politiques. Les élections locales de 1925 furent marquées par une nette progression de la gauche, notamment cartelliste, par rapport aux scrutins précédents du même type, progression relevée tant au niveau national que dans nos départements d'étude. Dans les départements où la droite conservatrice était forte, en l'occurrence le Maine-et-Loire et l'Ardèche, les clivages politiques mis en avant à Paris, autour du soutien ou de l'opposition au Cartel, laissaient place à des réflexes politiques plus anciens, opposant les partisans de la République aux catholiques conservateurs et parfois ouvertement monarchistes. Dans le Maine-et-Loire, les radicaux s'entendirent avec les républicains de gauche, aux cantonales comme à la sénatoriale partielle de juin 1925, pour faire échec aux monarchistes jusqu'alors politiquement dominants dans le département.

L'analyse des résultats des élections législatives partielles nécessite plus de circonspection. Elle ne permet pas de généraliser un quelconque basculement de l'opinion publique à partir d'élections ponctuelles, où les considérations locales et de personnes restaient fortes. L'opposition remporta des succès incontestables dans les Hautes-Alpes et dans le territoire de Belfort, deux départements largement acquis aux partis du Cartel en 1924. Les cartellistes purent, quant à eux, se prévaloir d'un succès probant dans les Hautes-Pyrénées. Dans le 2^e secteur de la Seine, la déception de l'opposition fut grande, le 28 mars 1926, car la victoire semblait possible au 2^e tour face à deux candidats communistes, malgré

le profil marqué à gauche de la circonscription. Cette défaite symbolique, dans la capitale, au terme d'une campagne active et relayée dans tout le pays, prouvait que l'opinion n'avait pas largement basculé en faveur de l'opposition anticartelliste de droite, et provoqua un certain nombre de questions et de remises en cause à droite sur l'efficacité de son action politique. Le voyage de Reynaud et de Kerillis auprès du parti tory anglais fit suite à leur défaite et visait à remédier aux insuffisances organisationnelles de la droite française. Une certaine érosion électorale du Cartel est à noter sur l'ensemble des élections, notamment à Paris. Mais les équilibres politiques relevés lors des élections précédentes se maintenaient la plupart du temps, dans un contexte de forte abstention électorale, rendant hasardeux d'en tirer des significations politiques nationales.

Si les mobilisations de droite échouèrent à retourner nettement l'opinion publique contre les partis du Cartel, les lignes politiques furent plus mobiles au Parlement que dans le corps électoral. L'aggravation de la crise financière, aboutit à des reclassements politiques précoces, qui étaient autant d'alternatives à la majorité sortie des urnes le 11 mai 1924.

Quatrième partie :
**Le rôle des mobilisations
anticartellistes dans la
chute du Cartel et dans la
prévention de son retour**

Le Cartel fut une réalité électorale temporaire en vue des élections de 1924. Mais sa victoire réactiva une certaine mystique de la gauche et suscita un espoir important de la gauche radicale et socialiste dans le pays. Au niveau parlementaire, son existence demeurait cependant précaire. Bénéficiant d'une majorité grâce à l'appoint d'une partie du groupe de la Gauche radicale, le Cartel fit preuve de cohésion à la Chambre dans sa première année d'existence, face une droite elle-même rassemblée autour d'une ligne d'opposition systématique. A partir de l'été 1925 pour la majorité cartelliste, et de l'automne 1925 pour la minorité anticartelliste, des recompositions parlementaires s'amorcèrent. A une Chambre globalement bipolarisée succédèrent des majorités à contour variable. Mais l'accouchement d'un ministère d'union nationale en juillet 1926 ne fut pas une évidence pour les acteurs politiques de l'époque, et le Cartel resta jusqu'à cette date une virtualité parlementaire bien prégnante. L'aggravation de la crise monétaire précipita le retour de Poincaré à la faveur d'un moment de panique nationale. Il conviendra d'étudier le rôle spécifique des mobilisations anticartellistes et de l'opinion dans cette recombinaison parlementaire finale.

La longévité du quatrième ministère Poincaré n'était pas acquise dès sa constitution. La Chambre restait composée selon les mêmes équilibres qu'en 1924. Jusqu'aux élections de 1928, les droites restèrent donc mobilisées pour prévenir l'éventuel retour d'une majorité cartelliste, qui s'exprima ponctuellement, comme lors du vote du retour au scrutin d'arrondissement en juillet 1927. Dans cette optique, les élections générales de 1928 devaient, pour la droite, mettre un terme définitif au Cartel. La gauche radicale et socialiste fut effectivement minoritaire en sièges à l'issue des élections, mais c'était déjà le cas en 1924. Il conviendra d'étudier en détail, au niveau national et dans nos départements d'étude, les changements politiques issus des élections de 1928 afin de déterminer si elles furent, comme la droite le prétendit, une sanction électorale du Cartel.

Les élections de 1928 marquent la fin de notre étude. Elles ne marquent cependant pas la disparition du « Cartel » dans le vocabulaire politique. La droite s'ingénia progressivement, de 1924 à 1926, à connoter ce mot, jusqu'à le figer à partir de juillet 1926. Elle se servit alors de la dénonciation du Cartel, de son bilan et de son éventuel retour au pouvoir, comme d'un épouvantail électoral jusqu'à la constitution du Front populaire, souvent considéré à droite comme un simple élargissement du Cartel aux communistes.

CHAPITRE XII
LA FIN DU CARTEL, UN ÉVÉNEMENT
PARLEMENTAIRE LIÉ AUX
MOBILISATIONS
ANTICARTELLISTES ?

A gauche, le Cartel fut d'abord une aspiration militante dès le début des années 1920, puis une réalité électorale, renouant avec l'ancienne discipline républicaine adaptée au nouveau type de scrutin. Au niveau parlementaire, son existence fut plus précaire. Par trois fois dans l'entre-deux-guerres, des victoires électorales de la gauche donnèrent des « majorités de reflux »¹. La première, celle de juillet 1926, fut la conclusion d'une recomposition politique progressive. Dès le mois de mai 1925 sur les questions coloniales, puis les mois de juin et de juillet 1925 sur la discussion du budget Caillaux, la majorité cartelliste s'effrita. Mais la majorité du 12 juillet 1925, avec les voix de la droite, ne fut pas acceptée comme majorité de rechange. L'aggravation de la situation financière et monétaire provoqua au contraire des divisions dans tous les groupes parlementaires, de gauche comme de droite, avec une accélération de cette tendance centrifuge au printemps 1926. Nous étudierons dans un premier temps ces processus de recomposition parlementaire.

Les mois de juin et juillet 1926 furent marqués par une instabilité gouvernementale croissante, dans un contexte de forte mobilisation anticartelliste dans le pays, d'aggravation de la crise monétaire et d'un début de panique des épargnants. Ce fut une des justifications de la chute du Cartel *a posteriori* par la gauche : il se serait heurté à un « plébiscite des porteurs de bons » plaçant l'Etat au bord de la banqueroute et contraignant les radicaux à accepter de participer à un gouvernement d'union nationale pour l'éviter. C'est sous les huées de Parisiens mécontents que chuta le deuxième gouvernement Herriot, le 21 juillet 1926. Il conviendra d'évaluer le rôle de ces pressions extraparlimentaires dans la rupture parlementaire définitive du Cartel en juillet 1926, laissant la place à un gouvernement d'union nationale dirigé par le vaincu de 1924.

¹ DELCROS Xavier, *Les majorités de reflux à la Chambre des députés de 1918 à 1958*, Paris, PUF, 1970, p.11. Xavier Delcros définit une « majorité de reflux » comme « la manifestation, en cours de législature, d'une majorité parlementaire sensiblement différente de celle qui résultait des élections législatives. Elle se détermine donc par rapport au flux politique de la consultation électorale, dans un sens opposé à ce dernier. Elle a pour conséquence de transformer la composition et l'orientation des gouvernements jusqu'à la fin du mandat des députés ». Si nous reprenons volontiers cette expression et sa définition à notre compte, l'ensemble du propos de l'auteur nous paraît moins évident à accepter sur un plan épistémologique. Il développe une vision téléologique d'une République du centre, et met en scène dans ses analyses des acteurs et des forces collectives à l'existence hautement problématique, comme celle d'une « opinion publique » autonome et douée de personnalité sociale, sans véritable souci des contingences historiques qui présidèrent à ces reclassements politiques.

I) Entre intransigeance et compromis national, les aléas de l'anticartellisme parlementaire¹

La Chambre des députés fut le lieu d'expression du Cartel et, dès le printemps 1925, le révélateur de ses dissensions internes. Les groupes socialistes, radicaux-socialistes et républicains socialistes formaient une quasi-majorité des voix, qui assurait *a priori* le gouvernement Herriot d'une certaine stabilité, avec l'appoint de quelques voix venues du centre². La Chambre fut également le lieu d'expression de la minorité anticartelliste de droite et des changements de sa stratégie vis-à-vis du Cartel. Pendant toute une année, les députés de la minorité firent preuve d'une relative cohésion dans leurs votes face au gouvernement Herriot, et ils furent en capacité de constituer une majorité de rechange au Cartel à l'été 1925, suite à sa dissociation sur le vote du budget Caillaux. Par contre, à partir de novembre 1925, leurs votes éclatèrent, vis-à-vis des gouvernements de concentration de Briand entre soutien, opposition intransigeante ou abstention, révélant des conceptions stratégiques et des considérations politiques divergentes. Cet éclatement de la minorité était contenu en germe dès le départ, dans la constitution des groupes parlementaires.

A) Une minorité anticartelliste dispersée dans différents groupes parlementaires

Les députés de l'opposition de droite au Cartel se distribuèrent dans cinq puis six groupes parlementaires différents, quand les députés du Cartel, plus nombreux, se répartissaient seulement dans trois³. A la frontière entre majorité et minorité, le groupe de la Gauche radicale (GR) regroupait 42 députés, partagés entre un soutien, majoritaire dans un premier temps, au Cartel, et une attitude d'abstention, voire, pour quelques uns, d'hostilité.

¹ Nous renvoyons aux développements de la 1^{ère} partie, chapitre II et III, concernant l'évolution propre du Cartel. Nous nous bornerons ici à rappeler des éléments de contexte indispensables pour comprendre les positionnements politiques des droites anticartellistes et leurs évolutions de 1924 à 1926.

² Lors du vote d'investiture du gouvernement Herriot le 19 juin, sur 581 députés, soit une majorité absolue à 291 voix, les trois groupes parlementaires cités en réunissaient 286 : cf. tableaux ci-dessous.

³ Les 104 députés du groupe socialiste, les 43 du groupe des républicains socialistes et les 139 du groupe radical-socialiste. Nous laissons à part le groupe des 26 députés communistes, constituant l'opposition de gauche au Cartel.

Ce groupe comprenait des radicaux indépendants, comme Louis Loucheur, Raoul Péret ou Laurent-Eynac¹. A sa droite, deux groupes rassemblaient, pour l'essentiel, les élus investis par le PRDS², et pouvaient être classés au centre droit, de même qu'un nouveau groupe né de leur scission à partir de janvier 1926 :

- la *Gauche républicaine démocratique* (GRD), groupant la plupart des anciens proches collaborateurs de Poincaré, comme André Maginot, Yves Le Trocquer, Maurice Colrat, Léon Bérard, Charles Reibel, Pierre-Etienne Flandin, mais aussi le nouveau député André François-Poncet ;

- le groupe des *Républicains de gauche* (RG) comprenait moins de personnalités de premier plan de la précédente législature, à l'exception de Georges Leygues. On y trouvait des « *catholiques notoires* », comme Louis Rollin ou Edgar de Montjou, à côté de « *purs laïques* » comme Leygues, ou Pierre Dupuy, le directeur du *Petit Parisien*³ ;

- à la rentrée parlementaire de janvier 1926, un nouveau groupe naquit d'une scission de députés des deux groupes précédents : le groupe de la *Gauche indépendante* (GI), composé de 14 députés, dont 10 venaient de la GRD et 4 des RG. Leurs chefs de file étaient Maurice Colrat et Yves le Trocquer, qui souhaitaient témoigner ainsi leur total soutien à la tentative concentrationniste du gouvernement Briand qui venait de se constituer, et se démarquer des positions fluctuantes à son encontre de la GRD et des RG⁴. Politiquement, ce groupe se situait à la droite immédiate de la GR, et à la gauche de la GRD et des RG.

Les députés démocrates-chrétiens s'étaient regroupés dans le petit « groupe démocrate » comprenant 14 députés. La majorité des élus de la FR ainsi que des députés libéraux catholiques, « *survivants de l'Action libérale populaire* »⁵, s'étaient quant à eux réunis, sous la présidence de Louis Marin, au sein du groupe de *l'Union républicaine démocratique* (URD), qui prolongeait le groupe de *l'Entente démocratique* de la précédente législature⁶.

¹ Certains avaient été élus contre des candidats cartellistes dans leurs circonscriptions d'origine, comme Charles Fringant en Meurthe-et-Moselle. D'autres, comme Marcel Astier en Ardèche, sur des listes cartellistes.

² « Les groupes politiques de la Chambre des députés », *L'Avenir toulousain*, le 27 décembre 1924.

³ « Les groupes politiques de la Chambre des députés », *L'Avenir toulousain*, le 15 novembre 1924. Figuraient dans ce groupe trois députés élus dans nos départements d'étude, tous trois sur des listes d'union nationale dont ils représentaient l'aile gauche : Georges Mazerand en Meurthe-et-Moselle, Edmond Boyer et Alfred Rabouin dans la première circonscription du Maine-et-Loire.

⁴ *Le Bulletin quotidien*, le 6 novembre 1925. On y retrouvait les deux députés républicains de gauche élus dans le Maine-et-Loire en 1924, Alfred Rabouin et Edmond Boyer, ce dernier ayant même été l'un des instigateurs de ce nouveau groupe à partir de juillet 1925, avec Jean Carnot.

⁵ « Les groupes politiques de la Chambre des députés », *ibid.*

⁶ Parmi les députés de nos départements d'étude, nous retrouvons dans ce groupe quatre députés lorrains, parmi les plus influents en son sein : Louis Marin était son président, Edouard de Warren son secrétaire général, et François de Wendel finançait en partie son secrétariat. Désiré Ferry appartenait également à ce groupe, aux côtés d'un membre historique de la FR, le député de l'Ardèche Jules Duclaux-Monteil, et du commandant de Grandmaison, élu dans la première circonscription du Maine-et-Loire.

Enfin, les députés conservateurs, comme Armand de Baudry d'Asson, le marquis de La Ferronnays, Jean Le Cour Grandmaison ou l'abbé Bergey, nouvellement élu en Gironde, choisirent de ne pas créer de groupe idoine et constituèrent la majorité des 28 députés non-inscrits¹, aux côtés d'autres députés aux positions politiques diverses, notamment Pierre Laval, socialiste indépendant et qui commença sa longue carrière ministérielle au sein du deuxième gouvernement Painlevé comme ministre des Travaux publics.

B) Eté 1924 – automne 1925 : la relative cohérence de l'anticartellisme parlementaire

1) L'opposition à une majorité cartelliste affirmée lors des investitures des gouvernements Herriot et Painlevé

Face à un Cartel victorieux et n'hésitant pas à provoquer une crise institutionnelle pour se défaire d'un président de la République accusé d'avoir outrepassé ses prérogatives politiques habituelles, l'opposition anticartelliste adopta une attitude de fermeté envers le nouveau gouvernement Herriot. Elle entendait rester unie dans ses votes face à un Cartel discipliné. Mais des divergences se manifestèrent rapidement entre ceux refusant tout compromis², et ceux opposés au principe d'une opposition systématique, tout en reconnaissant la nocivité du programme de gouvernement proposé par Herriot³.

¹ Y siègent les quatre députés conservateurs du Maine-et-Loire : René Blachez, Geoffroy d'Andigné et Ferdinand Bougère élus dans la deuxième circonscription, et Adrien Planchenault élu sur la liste d'union nationale dans la première circonscription.

² « Le devoir de la minorité », de Castelnau, *L'Echo de Paris*, le 28 mai 1924 : il appelait les membres de la minorité à « *s'imposer individuellement l'austère obligation d'être inlassablement, irréductiblement dans l'opposition, résolu à fuir toute compromission avec le pouvoir de demain* » et les invitait à se regrouper en groupes parlementaires cohérents et « *particulièrement disciplinés* ».

³ Opinion de P-E Flandin et d'André Maginot dans KESSEL J. et SUAREZ G., *Au camp des vaincus*, op. cit., p.48-53, 71 et 94-99. Pour résumer cette position du centre droit : dans le principe, hostilité à une opposition systématique, mais dans la pratique, au début de la législature, refus de toute « *compromission* » avec le Cartel en raison de la nocivité du programme exposé par Herriot.

Répartition des votes par groupe parlementaire sur l'investiture du premier gouvernement Herriot, le 19 juin 1924											
	nombre par groupe	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	%
communiste	26			26	100%						
socialiste	104	104	100%								
républicain socialiste	43	41	95%			1	2%	1	2%	2	5%
radical-socialiste	139	137	99%			1	1%	1	1%	2	1%
GR	42	28	67%	4	10%	10	24%			10	24%
RG	38			31	82%	4	11%	3	8%	7	18%
GRD	43			36	84%	4	9%	3	7%	7	16%
PDP	14			14	100%						
URD	104			103	99%			1	1%	1	1%
non inscrits	28	3	11%	20	71%	4	14%	1	4%	5	18%
Total	581	313	54%	234	40%	24	4%	10	2%	34	6%

Répartition des votes par groupe parlementaire sur l'investiture du deuxième gouvernement Painlevé, le 21 avril 1925											
	nombre par groupe	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	%
communiste	26			26	100%						
socialiste	105	103	98%			2	2%			2	2%
républicain socialiste	41	37	90%			1	2%	3	7%	4	10%
radical-socialiste	140	132	94%			2	1%	6	4%	8	6%
GR	41	27	66%	2	5%	8	20%	4	10%	12	29%
RG	36	3	8%	21	58%	10	28%	2	6%	12	33%
GRD	44			36	82%	8	18%			8	18%
PDP	14			14	100%						
URD	104			102	98%	1	1%	1	1%	2	2%
non inscrits	28	2	7%	18	64%	8	29%			8	29%
Total	579	304	53%	219	38%	40	7%	16	3%	56	10%

Lors du vote d'investiture du premier gouvernement Herriot, le 19 juin 1924, il y eut une très nette bipolarisation des votes. Le groupe de la *Gauche radicale* apparaît comme le plus divisé, avec deux tiers des députés votant en faveur du gouvernement, dont Marcel Astier, élu sur une liste cartelliste en Ardèche, un quart préférant s'abstenir¹, et un dixième, dont Charles Fringant, élu sur la liste d'union nationale en Meurthe-et-Moselle, s'y opposant. En dehors des non-inscrits, groupe composite, les autres groupes affichent une forte homogénéité des votes, supérieurs à 80% en faveur ou contre le gouvernement. Comparativement aux autres, les deux groupes du centre droit, les RG et la GRD, firent preuve d'une moindre discipline². A l'inverse, le PDP et l'URD furent unanimes dans leur opposition au Cartel. Dans l'ensemble, pendant toute la durée du premier gouvernement Herriot, c'est l'image d'une bipolarisation, globalement maintenue³, qui se dégage de l'étude des votes⁴.

L'analyse du vote d'investiture du second gouvernement Painlevé, le 21 avril, confirme cette bipolarisation : nous retrouvons sensiblement les mêmes répartitions de vote. Le groupe des républicains de gauche apparaît cependant moins homogène dans son opposition au nouveau gouvernement, quelques députés votant en sa faveur, et un tiers des députés s'étant abstenus ou étant absents lors du vote⁵. Rappelons le caractère ambigu de cette investiture : tout en se réclamant de la majorité cartelliste, Painlevé appela à une trêve politique et annonça l'abandon des projets laïques du Cartel en vue de se concentrer sur la résolution des questions financières. Mais le retour de Caillaux au gouvernement, après son amnistie, polarisa les débats et fit rejouer l'opposition Cartel/anti-Cartel.

Une fois passé ce vote d'investiture, la ligne d'apaisement choisie par le nouveau gouvernement suscita progressivement des interrogations sur le rôle que l'opposition devait tenir à son égard. Pierre-Etienne Flandin (GRD) appela les groupes parlementaires anticartellistes qui lui étaient hostiles à rester disciplinés et à accroître leurs contacts entre eux pour ne pas nuire à l'efficacité de l'opposition face aux projets fiscaux et financiers que les socialistes ne manqueraient pas de réclamer au gouvernement en échange de leur soutien

¹ Parmi eux Raoul Péret, président de la Chambre pendant toute la législature du BN.

² Ainsi, dans le groupe des RG, parmi les députés de notre corpus de département, Edmond Boyer s'abstint, alors qu'Alfred Rabouin et Georges Mazerand votèrent contre. Sur l'explication des votes de Boyer en juin 1924, voir plus loin.

³ Concernant le début d'effritement de la minorité sur la question religieuse en mars 1925, cf. chapitre V.

⁴ Nous renvoyons ici, pour plus de détails, aux analyses parlementaires de BONNEFOUS E., *Histoire politique de la IIIe République*, op. cit., p.19-79 concernant le premier gouvernement Herriot.

⁵ Cette friabilité se retrouve parmi les députés de notre corpus : Mazerand vota pour le gouvernement, alors que Boyer choisit de nouveau l'abstention et Rabouin l'opposition.

parlementaire¹. Mais cette discipline devait-elle servir une opposition intransigeante ou une attitude plus ouverte ? André Maginot, du même groupe que Flandin, appela l'opposition, fin mai 1925, à déterminer sa position vis-à-vis du gouvernement sans « *a priori* », en fonction de ses actes, le soutenant dès qu'il proposerait une mesure conforme à « *l'intérêt du pays* », s'opposant à lui chaque fois que, reprenant « *la détestable tradition de ses prédécesseurs* », il se mettrait à « *gouverner pour un parti au lieu de gouverner pour la nation et sacrifier l'intérêt général à des intérêts de cartel ou des amitiés révolutionnaires* »². Sur les questions marocaines et financières, sur lesquelles les chefs de l'opposition avaient proposé un marché à Caillaux³, il devenait évident qu'une recomposition de la majorité sur laquelle pouvait reposer le gouvernement était en cours.

2) Les ambiguïtés de la majorité de rechange du 12 juillet 1925

A partir du mois de juin, la presse anticartelliste dans son ensemble constata une dissociation du Cartel et le dessin d'une nouvelle majorité gouvernementale rassemblant « *toute l'opposition jusqu'aux radicaux nationaux* »⁴. A partir du dépôt des projets de budget Caillaux le 27 juin, et jusqu'au vote final du budget le 12 juillet 1925, les socialistes se retrouvèrent en effet dans l'abstention ou dans l'opposition au gouvernement, signant, pour de nombreux journaux de l'opposition, la « *mort* », la « *rupture* » ou la « *dislocation* » du Cartel⁵. A l'inverse, la minorité montra son unité et son homogénéité en apportant un soutien massif aux projets Caillaux, comme le montre l'étude du scrutin du 12 juillet 1925.

¹ « Les devoirs de l'opposition », Pierre-Etienne Flandin, *L'Echo de Longwy et de la Moselle*, le 29 avril 1925 : « *La liaison entre les groupes de la minorité est mal établie. Ceux-ci devraient enfin comprendre qu'en se réunissant à leurs voisins, ils n'aliènent ni leur caractère propre, ni même leur liberté d'action. [...] Les républicains de gauche doivent aussi bien comprendre qu'ils peuvent collaborer même avec les libéraux catholiques, en mettant de côté provisoirement ce qui les en sépare, et en se réunissant à eux quand il s'agit de défendre l'ordre politique et l'ordre social* ». Cet appel à l'unité de la minorité parlementaire fut repris par Louis Marin dans son discours de clôture du banquet de la FR le 10 juin 1925 : cf. *L'Impartial de l'Est*, le 11 juin 1925.

² Discours de Maginot tenu lors d'un banquet des « *républicains nationaux* » à Laon, le 25 mai 1925 : cité dans *Le Nouveau Journal*, le 26 mai 1925.

³ Cf. chapitre III.

⁴ *Le Journal d'Annonay*, le 20 juin 1925.

⁵ « Le Cartel est mort », Brunoy, *Le Salut Public*, le 27 juin 1925 ; *Le Nouveau Journal*, le 13 juillet 1925, titre que « *la rupture du Cartel est [...] un fait accompli* » ; « La fin de session et la dislocation du Cartel », *Le Journal des Débats*, le 14 juillet 1925 ; « *De profundis pour le Cartel* », *L'Eclair de l'Est*, le 15 juillet 1925.

Répartition des votes par groupe parlementaire sur l'amendement Bedouce, le 12 juillet 1925 ¹											
	nombre par groupe	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	%
communiste	26	26	100%								
socialiste	104	104	100%								
républicain socialiste	41	15	37%	20	49%	1	2%	5	12%	6	15%
radical-socialiste	138	78	57%	43	31%	7	5%	10	7%	17	12%
GR	41	1	2%	33	80%	1	2%	6	15%	7	17%
RG	37			33	89%			4	11%	4	11%
GRD	44			41	93%			3	7%	3	7%
PDP	14			14	100%					0	
URD	104	1	1%	101	97%	1	1%	1	1%	2	2%
non inscrits	28	5	18%	10	36%	9	32%	4	14%	13	46%
Total	577	230	40%	295	51%	19	3%	33	6%	52	9%

¹ Le 12 juillet 1925, les députés se prononcent sur l'amendement du socialiste Albert Bedouce concernant un aménagement de la taxe sur le chiffre d'affaires prévue dans les projets financiers du gouvernement. Caillaux refusa cet amendement et Painlevé engagea la responsabilité de son gouvernement sur ce vote. Voter contre l'amendement Bedouce revenait à soutenir le gouvernement.

Ce vote fait apparaître la scission qui s'opéra au sein du groupe radical et du groupe républicain socialiste. La moitié de ce groupe resta fidèle, dans l'ensemble, à un gouvernement conduit par l'un de ses chefs, Painlevé. Par contre, une majorité des députés radicaux choisit de suivre les socialistes dans leur opposition au gouvernement. Un tiers d'entre eux le soutint, aux côtés de l'ensemble de la Gauche radicale et de l'ancienne minorité, qui vota à plus de 90% en faveur du gouvernement, à l'exception des conservateurs¹. Il témoignait d'une dissociation du Cartel, mais non de l'anticartellisme parlementaire.

Au lendemain de ce vote, Maginot, se faisant pour l'occasion le porte-parole officieux de l'ensemble de l'opposition, estima que la « *minorité* » était devenue « *la majorité de la majorité* » qui avait voté en faveur du budget Caillaux². La majorité du 12 juillet succédait à la majorité du 11 mai. Malgré le maintien électoral de la formule du Cartel aux élections cantonales, Maginot considérait un retour du Cartel peu probable à la Chambre à la rentrée parlementaire prévue fin octobre 1925, car il était « *divisé entre deux clientèles* », celle de Painlevé et celle de Herriot. Pour éviter à tout prix le retour au pouvoir de ce dernier, il assurait le gouvernement du soutien de la minorité, sans contrepartie ministérielle, tant qu'il « *remplira[it] tout son devoir à l'intérieur et à l'extérieur de la nation* », position relayée par Marin³. Mais, fin septembre, Edouard Soulier, au nom de l'URD, commença à conditionner le soutien de l'opposition. Il estimait que, pour continuer à bénéficier du soutien de l'URD, le gouvernement devait explicitement choisir sa majorité et suivre un programme conforme aux vues de celle-ci⁴. Ce durcissement était une réponse aux signaux de Painlevé en direction de la majorité cartelliste, qui correspondait à ses aspirations politiques personnelles⁵. L'opposition ne voulait pas être la dupe d'un gouvernement refusant de choisir nettement une majorité, et se maintenant au pouvoir grâce à des majorités de circonstance selon les sujets. A la veille de la rentrée parlementaire, la minorité fit son deuil de la majorité du 12 juillet 1925. Maginot reprocha à Painlevé son entrevue avec Herriot au mois d'août, à Antériou, ministre des Pensions, d'avoir déclaré début septembre que le gouvernement retournerait à une majorité de Cartel après la fin de l'emprunt, et il regretta la présence de ministres et de Painlevé lui-même au congrès du parti radical à Nice⁶.

¹ Les quatre députés conservateurs du Maine-et-Loire s'abstinrent lors de ce vote.

² Interview de Maginot par Marcel Hutin dans *L'Echo de Paris*, le 1^{er} août 1925.

³ « L'opposition et le ministère », Louis Marin, *L'Impartial de l'Est*, le 28 août 1925.

⁴ « L'Union républicaine en permanence », Edouard Soulier, *L'Echo de Paris*, le 9 septembre 1925.

⁵ AN, fonds Paul Painlevé, 313AP221 : lettre d'Albert Thomas à Painlevé, le 22 juin 1925, dans laquelle il écrit : « *je connais tes sentiments, ton désir de ne gouverner qu'avec le Cartel* ».

⁶ Propos rapportés dans *Le Nouveau Journal*, le 26 octobre 1925.

Par ces gestes, le gouvernement avait suffisamment indiqué sa volonté de revenir à une formule cartelliste et il annonça la fin de la politique de soutien de la minorité.

L'étude des votes des députés de notre corpus de départements lors de l'investiture du troisième ministère Painlevé le 3 novembre 1925, et lors du vote des projets financiers ayant entraîné sa chute le 22 novembre 1925, montre cependant l'attitude peu ferme des groupes du centre.

Vote des 36 députés de nos départements d'étude lors du vote d'investiture du troisième ministère Painlevé, le 3 novembre 1925¹					
	nombre par groupes	pour	contre	abstention	absence
socialistes ²	9			9	
républicains socialistes	1	1			
radicaux-socialistes	11	10		1 (Herriot)	
gauche radicale	2	1		1	
républicains de gauche	3	2		1	
URD	6		6		
non inscrits	4		4		

Vote des 35 députés de nos départements d'étude lors du vote sur l'article 5 des projets financiers de Painlevé instituant une contribution nationale exceptionnelle pour l'amortissement de la dette publique, le 22 novembre 1925³					
	nombre par groupes	pour	contre	abstention	absence
socialistes ⁴	8	8			
républicains socialistes	1	1			
radicaux-socialistes	11	10		1 (Herriot)	
gauche radicale	2		2		
républicains de gauche	3		3		
URD	6		6		
non inscrits	4		4		

Le 3 novembre, sur 3 républicains de gauche, aucun ne vota contre le ministère et deux le soutinrent, témoignant d'une certaine confiance de ces députés à la personne de Painlevé. Par contre, les députés URD et les conservateurs furent unanimes dans leur opposition au gouvernement. En choisissant l'abstention, les socialistes ne voulurent pas condamner *a priori* le nouveau gouvernement, plus orienté à gauche que le précédent, mais ils l'attendaient sur ses propositions financières⁵. Celles-ci ressoudèrent alors le Cartel : lors

¹ Lors de ce vote, le nouveau gouvernement Painlevé fut investi par 221 voix, 189 contre, 163 abstentions, dont celle des socialistes (+ 4 absents).

² Je n'intègre pas Alexandre Varenne à ces tableaux, car, nommé gouverneur général de l'Indochine en juillet 1925, il ne participe plus aux travaux de la Chambre.

³ Lors de ce vote, le gouvernement Painlevé, qui avait posé la question de confiance, fut renversé par 278 voix, alors que 275 députés soutenaient ce projet (+15 abstentions et 5 absents).

⁴ *Idem.* Par ailleurs, Joseph Claussat décéda le 9 novembre 1925 d'une hémorragie cérébrale. Notre corpus de députés socialistes est ainsi ramené à 8, contre 10 en juin 1924.

⁵ Painlevé avait pris le portefeuille des Finances, confiant celui du budget au radical Georges Bonnet.

de la discussion du projet de contribution nationale exceptionnelle pour l'amortissement de la dette publique, le 22 novembre 1925, le Cartel se reforma, amputé des voix des députés de la *Gauche radicale* qui s'opposèrent à ce projet d'impôt sur le capital qui n'en portait pas le nom. Le clivage politique était net, l'ensemble des groupes du centre vota contre ce projet cartelliste et le Cartel se trouva ramené au périmètre politique qui fut le sien aux élections de 1924. Après l'opposition du Sénat à Herriot en avril 1925, ce vote montrait que la mesure financière emblématique du programme cartelliste de 1924 ne pouvait pas obtenir de majorité à la Chambre, suite à la défection de la *Gauche radicale*¹.

Après ce vote politiquement très clivé entre gauche cartelliste d'un côté, ensemble du centre et de la droite de l'autre², la crise ministérielle qui s'ensuivit et l'arrivée de Briand à la tête du gouvernement ouvrit une période de divisions au sein des groupes parlementaires, notamment ceux de la minorité, face à la nouvelle donne politique.

C) Automne 1925 – printemps 1926 : l'émiettement de l'anticartellisme parlementaire face aux fissures du Cartel

1) Le dissolvant briandiste de l'opposition anticartelliste

Briand constitua son huitième cabinet à la fin du mois de novembre 1925, suite à l'échec d'Herriot à former un gouvernement cartelliste avec une participation socialiste. Cet échec fut considéré par la droite comme une deuxième rupture du Cartel, après celle de l'été 1925³. A l'issue de cette crise ministérielle, Briand estima que la formule cartelliste n'était plus viable, mais refusa de faire appel explicitement aux voix de l'opposition pour gouverner. Il comptait sur une concentration des radicaux et d'une partie des groupes du centre, minoritaire à la Chambre, mais pouvant bénéficier d'un certain nombre d'abstentions lui assurant de n'être pas mis en minorité.

¹ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.102 : à partir du 22 novembre, la GR s'abstint de participer aux réunions des groupes de gauche, se réservant pour un éventuel cabinet de concentration.

² Les communistes s'étaient opposés, par principe, au gouvernement.

³ Cf. *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, *Le Nouveau Journal*, ou *Le Journal des Débats* titrant, le 28 novembre 1925, sur « *la fin du Cartel* » suite à cet échec d'Herriot à former le gouvernement.

Répartition des votes par groupe parlementaire lors du vote d'investiture du huitième gouvernement Briand, le 2 décembre 1925											
	nombre par groupe	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	%
communiste	26			25	96%	1	4%			1	4%
socialiste	99	1	1%	47	47%	47	47%	4	4%	51	52%
républicain socialiste	41	40	98%				0%	1	2%	1	2%
radical-socialiste	139	135	97%			3	2%	1	1%	4	3%
GR	41	40	98%					1	2%	1	2%
RG	37	17	46%	7	19%	12	32%	1	3%	13	35%
GRD	44	16	36%	16	36%	12	27%			12	27%
PDP	14			14	100%						
URD	104	2	2%	99	95%	3	3%			3	3%
non inscrits	28	6	21%	21	75%	1	4%			1	4%
Total	573	257	45%	229	40%	79	14%	8	1%	87	15%

Répartition des votes par groupe parlementaire lors du vote sur la disjonction le 5 mars 1926											
	nombre par groupe	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	%
communiste	26	26	100%		0%		0%		0%	0	0%
socialiste	99	93	94%		0%	2	2%	4	4%	6	6%
républicain socialiste	41	8	20%	23	56%	8	20%	2	5%	10	24%
radical-socialiste	137	30	22%	85	62%	15	11%	7	5%	22	16%
GR	40	1	3%	36	90%	1	3%	2	5%	3	8%
GI	14		0%	14	100%		0%		0%	0	0%
RG	33	4	12%	23	70%	4	12%	2	6%	6	18%
GRD	34	7	21%	20	59%	6	18%	1	3%	7	21%
PDP	14	6	43%	7	50%		0%	1	7%	1	7%
URD	104	80	77%	7	7%	13	13%	4	4%	17	16%
non inscrits	28	19	68%	6	21%	2	7%	1	4%	3	11%
Total	570	274	48%	221	39%	51	9%	24	4%	75	13%

Comme le montrent les tableaux ci-dessus, cette politique provoqua des scissions au moment des votes, les députés d'un même groupe se répartissant en vote pour ou contre ou se réfugiant dans l'abstention, aussi bien chez les socialistes que dans les groupes de droite. Le vote d'investiture du huitième ministère Briand, le 2 décembre 1925, est particulièrement représentatif de la confusion politique régnant alors à la Chambre. Son ministère fit le plein des voix radicales et républicaines socialistes à gauche, ainsi que des députés de la GR. Les communistes, les démocrates chrétiens, l'URD et les conservateurs du groupe des non-inscrits furent également unanimes à s'y opposer. La GRD et les RG se divisèrent en trois tronçons, révélant la très faible discipline de vote en leur sein. Les socialistes se scindèrent en deux camps d'égale importance : une moitié du groupe s'opposa au nouveau ministère, l'autre choisit de s'abstenir. Briand ne bénéficiait que d'une majorité relative : si les socialistes retrouvaient leur discipline et décidaient de voter contre le gouvernement, celui-ci serait mis en minorité. Sous ce gouvernement, les débats portèrent sur les accords de Locarno, largement ratifiés par la Chambre le 2 mars 1926¹, et sur les projets financiers, car le budget 1926 n'était toujours pas voté². Les questions financières étaient les principaux révélateurs du brouillage des lignes politiques. Paul Doumer, qui avait rapidement remplacé Louis Loucheur aux Finances, avait la confiance du Sénat³ et d'une partie des modérés qui appréciait son orthodoxie budgétaire. Mais le refus de Briand d'appeler explicitement l'ancienne minorité à le soutenir, pour garder le soutien, essentiel à sa survie, de l'ensemble du groupe radical, créa une confusion au sein des groupes de l'opposition anticartelliste⁴. Le vote du 5 mars 1926, précipitant la chute du gouvernement, en témoigne, alors même que les députés venaient de donner une écrasante majorité à Briand trois jours auparavant sur les accords de Locarno. Le 5 mars, ils se prononcèrent sur la proposition de disjonction d'un projet de taxe défendue par le gouvernement. Cet appel à la disjonction fut défendu à la fois par Albert Bedouce pour les socialistes et par Charles Reibel, membre de la GRD. Briand décida de poser la question de confiance sur ce vote : voter en faveur de la disjonction revenait donc à voter contre le gouvernement. Ce dernier fut mis nettement en minorité.

¹ Cf. chapitre VI. Pour mémoire, Briand obtint la ratification des accords par 413 voix, et comptabilisa seulement 71 opposants et 65 abstentionnistes.

² Le gouvernement recourait à la pratique des douzièmes provisoires, visant à reconduire mois après mois, en l'absence d'un nouveau budget, la fiscalité en vigueur selon le budget précédent.

³ Il venait d'être élu, à une large majorité, à la tête de la commission des Finances de la Chambre Haute.

⁴ Bien que Briand ne gouvernât plus avec une majorité de Cartel à proprement parler, nous continuons à désigner par ce terme non l'opposition au gouvernement, mais les groupes opposés dès l'origine au Cartel, et résolument hostiles par principe à son retour.

Seuls les petits groupes de la *Gauche radicale* et de la *Gauche indépendante*¹ accordèrent leur soutien massif au gouvernement. A l'inverse, les communistes et les socialistes furent unanimes dans leur opposition. Tous les autres groupes se divisèrent sur la question. A gauche, radicaux et républicains socialistes soutinrent majoritairement le gouvernement, mais exposèrent leurs divisions, certains préférant suivre les socialistes dans leur opposition, et d'autres ne pas choisir. A droite, suite à son éclatement sur la politique extérieure trois jours plus tôt, l'URD retrouva un semblant d'unité puisque 80 de ses 104 membres s'opposèrent au gouvernement. Un quart du groupe vota toutefois en sa faveur ou s'abstint. Ce qui était en cause n'étaient pas les projets financiers en tant que tels, mais la signification politique de ce vote. Marin tenait à refuser tout soutien à ce gouvernement, provoquant des débats au sein de son groupe². Les autres groupes du centre droit, ainsi que les démocrates chrétiens, qui étaient jusqu'alors le groupe de l'opposition ayant fait preuve de la plus grande discipline de vote, se divisèrent en deux ou trois tronçons. Charles Reibel, initiateur du projet de disjonction, ne fut suivi que par 6 autres députés de son groupe, la majorité se prononçant en faveur du gouvernement. André François-Poncet qualifiait cette scissiparité des groupes parlementaires, notable tout au long de ce gouvernement, de « *danse des atomes* », permettant à Briand de renforcer son autorité personnelle au détriment des groupes parlementaires, qui ne parvenaient plus à fixer de directives politiques consensuelles en leur sein³. Briand renouait en fait pleinement avec la tradition du « *gouvernement parlementaire* », tel que défini par Nicolas Roussellier⁴. Pour ce dernier, la victoire du Cartel avait marqué une étape dans la discipline de vote des élus, étape finalement restreinte au premier ministère Herriot, encore qu'elle ne fût pas parfaite⁵.

Se succédant à lui-même, Briand poursuivit la même politique de concentration républicaine, refusant de s'appuyer sur une majorité prédéfinie. Deux votes, présentés ci-dessous concernant les députés de notre corpus, témoignent de cette malléabilité politique. Lors de son investiture, le dixième gouvernement Briand obtint 341 voix de majorité et compta seulement 165 opposants⁶. Mais ce vote était faussé par le débat provoqué par la

¹ Rappelons que ce petit groupe de 14 députés fut créé à la rentrée parlementaire de janvier 1926, d'une scission de la GRD et des RG, pour soutenir la tentative de concentration du gouvernement Briand.

² Voir plus bas.

³ « La danse des atomes », André François-Poncet, *L'Impartial de l'Est*, le 20 février 1926.

⁴ ROUSSELLIER Nicolas, *Le Parlement de l'éloquence*, op. cit., p.276 : « La division n'était pas un défaut du système [parlementaire] mais sa condition. Pour rendre possible le Gouvernement parlementaire, les « partis » représentés à la Chambre se devaient d'être divisibles pour permettre la formation des majorités et des gouvernements. Il ne pouvait y avoir délibération sans incertitude. »

⁵ Notamment sur les questions religieuses.

⁶ 341 pour, 165 contre, 47 abstention et 19 absents.

nomination de Louis Malvy au ministère de l'Intérieur, provoquant de violentes attaques de l'URD et des conservateurs, et entraînant en retour le ralliement de l'ensemble des députés cartellistes de 1924, associés à des députés du centre favorables à la politique de concentration briandiste. Parmi nos députés, il obtint la confiance des cartellistes, des membres de la GR et de la GI, bénéficia de l'abstention du républicain de gauche, mais suscita l'opposition de l'ensemble des élus URD et conservateurs.

Vote des 35 députés de nos départements d'étude lors du vote du 18 mars 1926					
	nombre par groupe	pour	contre	abstention	absence
socialistes	8	8			
républicains socialistes	1	1			
radicaux-socialistes	11	10		1 (Herriot)	
gauche radicale	2	2			
gauche indépendante	2	2			
républicains de gauche	1			1	
URD	6	1	5		abs
non inscrits	4		4		

Par contre, lors du vote du budget proposé par Raoul Péret le 28 avril 1926, Briand obtint une majorité des deux tiers, qui prit la forme d'une majorité d'union nationale, excluant les communistes et les socialistes à sa gauche, les conservateurs à sa droite¹.

Vote des 35 députés de nos départements d'étude lors du vote du 28 avril 1926					
	nombre par groupe	pour	contre	abstention	absence
socialistes	8		8		
républicains socialistes	1	1			
radicaux-socialistes	11	8		1 (Herriot)	2
gauche radicale	2	2			
gauche indépendante	2	2			
républicains de gauche	1	1			
URD	6	6			
non inscrits	4		4		

Il conserva cette même majorité le 2 juin 1926 lors du vote sur la création du comité des experts. Il obtint alors la confiance de 313 députés, 157 s'y opposant. Parmi eux se trouvaient les communistes, l'ensemble des socialistes, 11 républicains socialistes et seulement 7 radicaux. En effet, 89 radicaux préférèrent se désolidariser des socialistes et

¹ Le décompte du vote final de la Chambre à propos du budget présenté le 28 avril 1926 par Raoul Péret pour l'année en cours fut le suivant : 387 voix pour, 151 contre, 6 abstentions et 28 absences.

voter la confiance, les autres se réfugiant dans l'abstention¹. L'ensemble de l'opposition anticartelliste, y compris l'URD, était favorable à la création de ce comité d'experts et à sa composition, et avait soutenu le gouvernement. Briand déclara son intention, après ce vote, de conserver le pouvoir avec cette nouvelle majorité, ses ministres radicaux socialistes l'ayant assuré qu'ils ne comptaient pas démissionner malgré l'absence de décision unanime du groupe parlementaire sur sa conduite à tenir vis-à-vis du gouvernement². Mais, en butte à l'opposition de la Banque de France à propos de la mise en gage de son encaisse-or pour obtenir un nouvel emprunt sur les marchés internationaux, Raoul Péret, suivi par l'ensemble du gouvernement, décida de démissionner le 15 juin 1926, après avoir obtenu un dernier vote de confiance, par 309 voix contre 195.

Avant d'évoquer dans une deuxième partie l'accélération de l'instabilité ministérielle dans le contexte d'aggravation de la crise monétaire et de renforcement de la mobilisation anticartelliste dans l'ensemble du pays en juin et juillet 1926, il convient d'étudier les débats que les recompositions parlementaires des gouvernements Briand entraînaient au sein des groupes et des partis de l'opposition anticartelliste, obligés de composer avec l'attachement à la liberté du vote chez la majorité des élus de cette tendance.

2) Le maintien d'une conception libérale de la pratique parlementaire : la liberté de l'écu maintenue face aux appareils politiques

L'étude des répartitions de voix lors des votes importants a montré la volatilité des votes des membres de l'opposition anticartelliste. Ces divisions témoignaient de considérations stratégiques divergentes, au sein de chaque groupe parlementaire et de chaque parti, concernant les gouvernements Briand, suite à la levée temporaire de l'hypothèque cartelliste après la crise ministérielle de novembre 1925.

a) La diversité des stratégies anticartellistes parlementaires : entre intransigeance et dissociation

Du côté des députés conservateurs du groupe des non-inscrits, la question de l'attitude à adopter vis-à-vis des gouvernements Briand fut facilement tranchée. Au Parlement ou dans la presse, leurs porte-paroles reprochaient aux députés « *modérés* » de voter pour un gouvernement qui ne faisait pas appel à eux, attitude qui entretenait selon eux

¹ Le spécialiste radical des questions économiques, Gaston Jèze, faisait partie de ce comité.

² Rapport de police du 2 juin 1926, AN, F7 12954

la confusion politique. Ils estimaient au contraire devoir maintenir la position de ferme opposition au gouvernement et refusaient de voter, même ponctuellement, en faveur de certaines mesures proposées par celui-ci et qui, sur le fond, pouvaient leur convenir¹. L'attitude qu'ils dénonçaient chez les modérés témoignait, à leur gauche, de positions moins tranchées, et plus évolutives, de la part des élus de la FR et du PRDS.

Le PRDS, après avoir tenté de contraindre ses députés à une certaine discipline de vote aux débuts du gouvernement Herriot, fut incapable d'adopter une position unanime envers les gouvernements Briand et leurs projets. Cette division apparut lors d'un banquet du parti le 16 janvier 1926 : Paul Reynaud et Léon Bérard s'opposèrent au vote des projets financiers de Doumer, appelant l'opposition à ne pas « *faire un marché de dupes* » avec un gouvernement qui ne la sollicitait pas explicitement, alors que le sénateur Fernand Faure et le président du parti, Antony Ratier, soutinrent la position inverse, présentant les impôts proposés par Doumer comme une « *nécessité de salut public* » et invitant les parlementaires du parti à ne pas « *sacrifier l'intérêt national à des considérations purement politiques* »². Pour des raisons de clarté politique, André François-Poncet estimait, comme les premiers, que l'opposition ne devait pas apporter son aide à un gouvernement qui se gardait « *soigneusement* » de « *faire à l'opposition le moindre appel* », malgré « *les avances de M. Bokanowski* », et alors même que Briand déclarait qu'une politique de Cartel n'était plus possible³. François-Poncet défendait la position d'une opposition de la minorité, en tout cas celle qui se vivait encore comme telle, aux projets du gouvernement tant que celui-ci ne sollicitait pas explicitement, et durablement, son soutien. A l'inverse, au même moment, le secrétaire général du PRDS, Albert Mamelet, tout en se félicitant du maintien de la tradition de liberté de vote des élus du parti pour tout ce qui ne touchait pas à ses « *doctrines* », invitait fortement les députés à voter en faveur des taxes indirectes réintroduites par le Sénat pour équilibrer le projet de budget 1926 et initialement proposées par Doumer⁴. Avec Ratier, il était un des principaux défenseurs au sein du parti de la formule de concentration avec les radicaux, dont Briand semblait devoir être l'accoucheur.

A l'inverse de cette attitude conciliatrice, l'ordre du jour du Conseil général de la FR et du groupe URD du 13 novembre 1925 indiquait de façon impérative aux députés du parti

¹ C'est notamment le point de vue développé par Xavier Vallat dans *La Gazette d'Annonay* le 6 décembre 1925 et par l'abbé Bergey dans *La Croix de l'Ardèche* le 7 mars 1926.

² AN, F7 12954, « notes Jean » : propos rapportés dans une note du 18 janvier 1926.

³ « Pourquoi nous avons voté contre », André François-Poncet, *L'Impartial de l'Est*, le 18 février 1926. François-Poncet déclarait par ailleurs, dans ce même article, avoir beaucoup d'estime pour Briand.

⁴ « Lettre ouverte à un député républicain qui a voté contre les taxes indirectes », Albert Mamelet, *La Petite Loire de Saumur*, le 25 février 1926.

la voie de l'opposition résolue et sans concessions au nouveau cabinet Painlevé¹. Ces directives furent respectées et Marin souhaita les reconduire à propos du gouvernement Briand qui lui succéda². Cette décision entraîna certaines résistances. Selon Jules Duclaux-Monteil, député de l'Ardèche, l'un des plus anciens parlementaires de la FR, le nouveau gouvernement Briand allait permettre « *la réparation du mal [...] causé au pays par la folie des électeurs du 11 mai* ». Ne pouvant être à la Chambre le jour de l'investiture du nouveau ministère, et pour ne pas nuire à la discipline du parti, il demanda à Marin, au cas où le groupe URD décidait à l'unanimité de voter contre le nouveau gouvernement, de le faire mettre en congé³. Si, dans un premier temps, cette attitude conciliatrice resta très minoritaire, l'unité du groupe fit place, à partir de mi-février 1926, à certaines divisions à propos des projets financiers de Paul Doumer. Cette division se retrouva lors de la discussion et du vote des accords de Locarno, puis des projets financiers de Raoul Péret. Marin maintenait sa défiance envers Briand. Il le soupçonnait de vouloir casser le groupe URD⁴, en en intégrant une partie dans une formule de concentration, et laissant l'autre, la sienne, hostile à sa politique étrangère, dans l'opposition. Marin rejetait donc toute idée de concentration, et appelait de ses vœux une formule d'union nationale. C'est la position qu'il défendit suite au vote du budget de Raoul Péret. Dans l'ordre du jour de la FR du 28 avril 1926, la FR appelait ses « *amis* » à participer à la contribution volontaire mise en place par Péret par « *patriotisme* », et le parti envisageait un retour au pouvoir dans le cadre d'une entente entre « *tous les partis nationaux* », incluant les radicaux mais pas les socialistes⁵. Signe de cette position moins intransigeante, l'ensemble des députés URD votèrent le 27 mai 1926 en faveur du report du débat financier demandé par le gouvernement Briand-Péret. En juin 1926, Marin rappela ce qu'il considérait comme « *le devoir présent de l'opposition* » : il continuait de refuser de donner un soutien de principe à un gouvernement qui ne s'engagerait pas clairement en faveur des idées développées par la FR ; par contre, il entendait voter toutes les mesures allant dans le sens de l'intérêt national, sans en attendre aucune compensation, et s'opposer à celles qu'il jugeait néfastes. Il présentait cette position comme la ligne de conduite des élus de la FR depuis 1924, et n'entendait pas en déroger⁶. Mais, ni

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres*, op. cit., p.245-246

² « Ministère Briand et projet Loucheur », Louis Marin, *La Nation*, le 10 décembre 1925 : dans cet article, il s'oppose davantage à Loucheur, à ses projets et à sa personnalité, qu'à Briand.

³ AN, fonds Marin, 317AP76 : lettres de Duclaux-Monteil à Marin les 1^{er} et 2 décembre 1925. Son souhait ne fut pas respecté puisqu'il apparaît comme ayant voté contre le gouvernement dans le décompte du JO.

⁴ « Fin de session », Louis Marin, *La Nation*, le 9 janvier 1926.

⁵ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, op. cit., p.251

⁶ « Le devoir présent de l'opposition », Louis Marin, *L'Eclair de l'Est*, le 12 juin 1926.

dans les ordres du jour de la FR et de l'URD, ni dans ses articles de presse, Marin ne définissait *a priori* le périmètre de l'intérêt national. Son raisonnement reposait sur une logique inductive : était d'intérêt national toute mesure soutenue par la FR. Quelques jours plus tard, suite à la démission du gouvernement Briand-Péret, Marin donna son accord à la tentative de Briand de constituer un gouvernement d'union nationale, tentative qui échoua en raison du refus radical-socialiste.

A l'intérieur de la FR et du groupe de l'URD, la volonté de Marin d'entretenir une discipline de vote au sein du groupe, et son hostilité latente à Briand, suscitèrent des critiques qui révélaient deux conceptions différentes de l'élu.

b) Les résistances des députés de l'opposition anticartelliste aux logiques partisans de discipline de vote

En juin 1924, l'atmosphère politique était à la bipolarisation et à la discipline. Le Comité directeur du PRDS, pourtant traditionnellement attaché à la liberté de vote de ses élus au Parlement, avait décidé d'exclure les députés issus de ses rangs qui avaient voté en faveur du gouvernement Herriot lors de son investiture et d'adresser un blâme par courrier à ceux qui s'étaient abstenus¹. Par la suite, les dissensions internes au parti concernant l'attitude à avoir face aux gouvernements Briand, ainsi que le spectacle des divisions constantes des députés du centre droit dans leurs votes, empêchèrent toute mesure de cet ordre.

Du côté de la FR, un souci de discipline plus grand apparaissait, que Marin s'attachait à réclamer des membres de l'URD. Il voulait ne pas laisser sans réponse les votes contraires aux consignes d'opposition qu'il avait formulées, qui s'étaient multipliés dans la deuxième quinzaine du mois de février 1926, à propos des questions financières et extérieures². Marin décida alors de faire un exemple pour appeler les membres de l'URD à

¹ « Discipline et clarté », *Le Journal des Débats*, le 23 juin 1924. Mais nous ne savons pas si ces mesures ont été véritablement appliquées.

² Le 15 février, 83 députés URD votèrent contre l'ensemble du projet de loi Loucheur, mais 11 s'abstinrent et 4, dont Edmond Lefebvre du Prey et Amédée Peyroux, votèrent pour. Et le 5 mars 1926, quand la Chambre repoussa le projet de création d'une taxe sur les paiements, 7 députés URD votèrent en faveur du gouvernement Briand (dont Edmond Lefebvre du Prey, Amédée Peyroux, Ernest Flandin et Henri Laniel) et 13 s'abstinrent (parmi lesquels Paul Chassaing-Goyon, un des vice-présidents de la FR, Louis Dubois, Fernand Engerand, Louis Madelin, et l'industriel du Nord Louis Nicolle). Le vote final en faveur des accords de Locarno scinda le groupe URD en 3 parties : alors que Louis Marin avait fait un long réquisitoire contre l'accord les 27 février et 1^{er} mars 1926, seuls 28 députés le suivirent en votant contre le traité (l'aile nationaliste du parti avec de Warren, de Wendel, Ferry, Tinguy du Pouët, Poitou-Duplessy, Soulier, Taittinger, Missoffe, Monicault, Ybarnegaray), 23 votèrent en sa faveur, et 47 s'abstinrent, dont Georges Bonnefous et Chassaing-Goyon, deux vice-présidents du parti, Louis Dubois, Lefas et Roulleaux-Dugage. Cf. VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.247-248.

plus de discipline : le député de la Seine-Inférieure, Amédée Peyroux, fut exclu du groupe URD le 22 mars 1926 pour avoir fait la publicité de plusieurs votes contraires aux indications du parti, ce qui constituait une nouveauté par rapport à la tradition de liberté des votes au sein des groupes modérés, et resta une exception dans l'histoire du groupe parlementaire¹. Cette exclusion, loin de ramener la discipline, exacerba les dissensions au sein du groupe et du parti. Elles s'exprimèrent par les voies de deux membres influents de la FR : Paul Chassaing-Goyon, un de ses vice-présidents, et Laurent Bonnevey, un de ses fondateurs.

Le 31 mars 1926, Paul Chassaing-Goyon, suivi de 11 autres membres de l'URD, alla une nouvelle fois à l'encontre de la consigne d'opposition du groupe en votant en faveur d'un projet d'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur le revenu proposé par Raoul Péret². Pour bien marquer son désaccord avec la ligne d'opposition intransigeante de Marin, il tint à donner les raisons de son vote à la tribune de la Chambre, exposant au grand jour les divisions existant au sein de l'URD. Il ne jugeait pas réaliste, en l'état de la Chambre, la possibilité de constituer la majorité parlementaire d'union nationale que Marin et ses amis appelaient de leurs vœux. Il considérait par contre que les difficultés financières étaient telles qu'elles devaient faire taire les querelles politiques³. Il rappela enfin son attachement à la conception traditionnelle du rôle des élus de la nation, appelés à se prononcer au cas par cas, suivant leur conscience, et acceptant que les majorités fluctuent au gré des solutions proposées. Malgré la publicité de cette prise de position, Chassaing-Goyon et les députés qui le suivaient ne furent pas inquiétés. Marin avait conscience de la fragilité de son groupe et ne voulait pas risquer une scission.

Les mêmes divergences politiques se firent jour lors de la controverse entre Marin et Bonnevey, membre fondateur de la FR, sénateur depuis 1924, qui avait été échaudé par l'exclusion de Peyroux au nom de la discipline exigée par Marin à tous les membres du groupe⁴. Bonnevey, qui avait contribué à donner son nom à la FR en 1903, rappelait que

¹ *Ibid.*, p.248 : Jean Vavasseur-Desperriers précise toutefois que cette exclusion trouvait aussi son origine dans des rivalités politiques entre deux comités locaux du département.

² 7 députés s'abstinrent et 75 suivirent la consigne de Marin en votant contre.

³ *Ibid.*, p.250. A la tribune, Chassaing-Goyon déclara : « *La couleur des gouvernants et les nuances plus ou moins prononcées des doctrines importent peu aujourd'hui devant la crise financière qui nous tient à la gorge et à laquelle nous avons le devoir de remédier sans perdre un jour.* »

⁴ *La Nation* se fit l'écho de cette controverse en publiant les réponses de Bonnevey : cf. les numéros du 1er, 15 et 22 mai 26. Dans cette controverse, Bonnevey reprochait également à la direction de la FR son virage à droite, symbolisé selon lui par les derniers ordres du jour du parti, où l'absence de référence explicite à l'attachement au régime républicain, laissait planer, selon lui, des ambiguïtés quant à sa proximité de fait avec l'AF ou le *Faisceau*. Marin balaya ces dernières accusations. Cf. Chapitre VIII, et son article de février 1926 dans *La Nation*, dans lequel il exposait son hostilité aux solutions autoritaires qui se développaient alors dans le pays.

« *fédération n'[était] point unité* » et que les divergences étaient courantes dans le parti depuis sa création, sauf à l'époque du gouvernement Combes. Il reprochait à la FR sa dérive doctrinale et sa volonté d'imposer un programme politique à ses membres : il défendait au contraire la traditionnelle liberté d'opinion et de vote au Parlement des élus du parti depuis sa création. Dans sa réponse, Marin trouvait au contraire nécessaire d'élaborer un programme adopté par les militants du parti, qu'il ne considérait nullement comme un « *Syllabus* ». Les parlementaires devaient toutefois faire preuve de discipline au Parlement en vue de son application. Il inversait les rapports de force traditionnels au sein de sa famille politique, les parlementaires dominant traditionnellement une fédération électorale souple et non contraignante. Comme le résumait, sans prendre parti, le journal *Le Temps*, Marin était partisan d'une « *unité collective dans l'action disciplinée* » et Bonnevey défendait une « *action individuelle dans le libre examen* »¹. Si Marin put compter sur une garde rapprochée d'une trentaine de députés qui suivaient ses directives dans l'ensemble des votes, les autres membres du groupe firent preuve de la même indépendance que ceux des autres groupes de la Chambre, à l'exception notable des communistes et, la plupart du temps, des socialistes.

L'exemple d'Edmond Boyer, député du Maine-et-Loire, est révélateur de cet attachement des élus à leur indépendance. Au début de son mandat, il adressa une lettre expliquant ses votes au journal radical du Maine-et-Loire, *Le Réveil démocratique*². Il expliquait, début juillet 1924, ce qui fut la cohérence de ses votes lors de la nouvelle législature, cohérence qui ne sautait pas aux yeux. Républicain de gauche élu sur une liste d'union nationale face une liste cartelliste³, il décida pourtant de voter en faveur du « *scientifique Painlevé* » plutôt que pour Maginot à la présidence de la nouvelle Chambre⁴. Mais, lors de la crise présidentielle, il se déclara favorable au maintien de Millerand à la présidence de la République, et, suite à sa démission, vota pour Doumergue contre Painlevé, dont il avait peur, « *dans sa bonne naïveté de grand savant, [qu'il] ne se fasse l'inconscient prisonnier de la dictature de la majorité composite actuelle* ». Malgré ce jugement négatif envers la majorité cartelliste, il ne s'estimait pas un opposant irrésolu au cabinet Herriot, dont « *beaucoup des [...] projets figuraient dans le programme électoral* » qu'il avait défendu avec ses colistiers lors des élections de 1924⁵. Malgré cette proximité

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.252

² lettre d'Edmond Boyer reproduite dans *Le Réveil démocratique du Maine-et-Loire*, le 5 juillet 1924.

³ Il siégeait dans le groupe des républicains de gauche à la Chambre des députés.

⁴ Maginot pour lequel il dit n'avoir « *jamais manifesté une admiration sans bornes* ».

⁵ Ce jugement, surprenant pour un élu d'une liste d'union nationale où il voisinait avec le conservateur Planchenault, contre une liste cartelliste, n'est pourtant pas infondé : la profession de foi de cette liste était une succession de déclarations d'intentions très générales pour permettre à tous les candidats de s'y reconnaître.

programmatische revendiquée, il choisit de s'abstenir lors du vote d'investiture du 19 juin 1924, pour signifier son opposition aux projets de suppression de l'ambassade auprès du Vatican¹, contraire selon lui aux intérêts de la France, et à ceux concernant l'Alsace-Lorraine. Il qualifiait cette abstention d'attitude d'« *expectative* », « *[se] réserv[ant] d'accepter ou de repousser suivant leur nature, et une à une* », les propositions présentées par le gouvernement Herriot. Edmond Boyer représente le type d'élu le plus courant au centre et à droite, défendant et valorisant son indépendance de vote, et sa détermination à se prononcer au cas par cas, selon la situation et les enjeux politiques particuliers à chaque question posée. Il ne se référait d'ailleurs jamais, dans sa lettre, à une quelconque décision de son groupe parlementaire.

Face à une situation parlementaire insatisfaisante, dès le départ, pour l'opposition anticartelliste, et de plus en plus confuse à partir de l'automne 1925, une solution fut régulièrement évoquée : le recours à une dissolution.

3) La dissolution, solution évoquée à l'ingouvernabilité de la Chambre

L'évocation d'une dissolution comme solution à la crise politique est revenue à quatre moments dans la presse et à la Chambre. Une dissolution restait envisageable, selon l'opposition, grâce à la victoire de Doumergue sur Painlevé à la présidence de la République au début du mois de juin 1924².

La perspective d'une dissolution fut évoquée la première fois en janvier 1925, au moment où des oppositions apparurent entre la majorité cartelliste de la Chambre et le Sénat à propos du projet de budget 1925. Elle était alors envisagée pour trancher le différend politique entre les deux Chambres³. Les autres moments où une dissolution fut évoquée correspondent aux grandes crises ministérielles : au moment de la chute d'Herriot en avril 1925⁴, début novembre 1925, suite au congrès de Nice qui condamna la majorité de rechange du 12 juillet⁵, à la fin du mois suite à l'échec d'Herriot à reconstituer une majorité cartelliste, et enfin en mars et en juillet 1926, au moment des crises gouvernementales⁶.

Si la dissolution était envisagée comme remède à la crise politique, les partis de l'opposition divergeaient sur les moments de son opportunité. A la fin du mois d'octobre

¹ Il rappelait alors aux lecteurs radicaux du journal que Briand et de Monzie y étaient également opposés.

² « Le Cartel mort-né », Maurice Schwob, *L'Ouest*, le 14 juin 1924.

³ « A propos de la dissolution », *Le Journal des Débats*, le 18 janvier 1925.

⁴ « Que le pays décide », Camille Aymard, *La Liberté*, le 12 avril 1925.

⁵ « La situation parlementaire », *Le Journal des Débats*, le 2 novembre 1925.

⁶ « Aveugles et sourds », René Mercier, *L'Est républicain*, le 7 mars 1926.

1925, suite à l'idée de dissolution lancée par le socialiste Compère-Morel, la LRN, le PRDS et la FR auraient estimé qu'une telle perspective était encore trop précoce¹. L'opposition avait tout intérêt à laisser la situation financière se dégrader pour accroître le mécontentement de la situation vis-à-vis du gouvernement Painlevé, car elle ne s'était pas encore assez rassemblée pour affronter des élections anticipées, n'ayant « *ni les fonds nécessaires, ni l'organisation indispensable* ». André François-Poncet, estimant qu'en cas de dissolution immédiate, l'opposition engagerait certes la campagne « *sous des auspices très favorables, étant donné l'état d'irritation de l'opinion* », mais estimait qu'il lui fallait « *le temps et les moyens d'organiser la campagne* »². Millerand semblait plus optimiste quant à l'issue d'une dissolution prochaine dans son discours de clôture de l'AG de la LRN à Luna-Park le 14 novembre 1925³. Les difficultés financières de la ligue à cette date rendaient pourtant peu opportune une dissolution imminente : la LRN se serait trouvée plutôt dépourvue concernant l'organisation matérielle et le financement de la campagne électorale.

Briand parvint à chaque fois à obtenir des majorités parlementaires et la dissolution n'advint pas. La démission de son ministère le 15 juin 1926, suite au refus de la Banque de France de gager son encaisse métallique pour obtenir un nouvel emprunt extérieur visant à stabiliser le franc, relança l'instabilité ministérielle alors que la crise monétaire et de trésorerie s'aggravait, laissant craindre une banqueroute du pays.

¹ F7 12953, « notes Jean » : rapport du 31 octobre 1925.

² Propos cités dans le rapport de police précédent.

³ AN, fonds Millerand, 470AP90 : discours de Millerand à l'AG de la LRN à Luna-Park le 14 novembre 1925 : « *La dissolution, à merveille ! Oui, nous ne demandons qu'à aller devant le suffrage universel, et en vérité, on nous fait la partie trop belle. Notre campagne sera bien simple : elle consistera à afficher sur les murs des 36 000 communes de France ce qu'avait promis le Cartel et ce qu'il a tenu. Nous n'aurons qu'à placarder côte à côte, en deux tableaux parallèles, le cours des changes, le coût de la vie et le taux des impôts avant le 11 mai 1924 et aujourd'hui. Puis le suffrage universel jugera.* »

II) Mai-juillet 1926 : l'accélération des mobilisations anticartellistes et le rôle de l'opinion dans l'avènement du gouvernement Poincaré

L'accélération de l'instabilité politique, dans le contexte d'aggravation de la situation monétaire et financière, alimenta une activité ligueuse soutenue dans le pays.

A) Mai – juin 1926 : l'activité soutenue de la droite ligueuse à la faveur de la crise politique et financière

L'opinion marqua une sensibilité accrue aux discours antiparlementaires de l'extrême droite ligueuse à partir de la crise ministérielle de novembre 1925¹. Après un mécontentement croissant à l'égard de la lenteur des discussions budgétaires de novembre 1925 à mars 1926, l'accélération des discussions et le vote définitif du budget au cours du mois d'avril 1926 avaient entraîné un reflux des critiques envers le Parlement, avant une nouvelle augmentation à partir de mai et juin 1926. La chute du cours du franc, véritable baromètre de la situation financière du pays pour la classe politique et l'opinion², était attribuée par l'opposition à la menace persistante de l'adoption des projets fiscaux cartellistes, entretenant la défiance des capitalistes, et aux déficits budgétaires, qui faisaient craindre que l'Etat ne puisse plus, à un terme plus ou moins proche, honorer sa signature. Or, en avril 1926, le budget Péret avait été voté par une large majorité d'union nationale excluant les socialistes et les communistes et, à un niveau comptable, il était équilibré. Les mesures d'assainissement financier votées, au lieu d'entraîner une revalorisation du franc comme attendu, n'empêchèrent pas la poursuite de sa baisse, et à un rythme accéléré, alimentant une

¹ Cf. Chapitre VIII.

² AN, F7 12954, « notes Jean » : le 21 mai 1926, une note estime, quelques jours avant la rentrée parlementaire, que l'avenir politique du cabinet Briand dépend du cours du franc. S'il baisse, il semble condamné alors que s'il remonte, son avenir semble assuré.

inflation galopante et de moins en moins supportable pour la population confrontée à la valse des étiquettes¹.

Pour les ligues d'extrême droite, l'accélération de la chute du franc prouvait l'incapacité intrinsèque des institutions parlementaires à résoudre la crise, puisque les conditions techniques de la hausse du franc semblaient réunies. Le contexte d'aggravation de la crise financière accrut l'activité et l'audience des ligues d'extrême droite, comme le rappellent le tableau et les graphiques ci-dessous issus des synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique². Jamais les trois ligues les plus critiques envers les institutions parlementaires, à savoir l'AF, les JP et le *Faisceau*, n'organisèrent autant de réunions qu'à partir du mois de mai 1926, et ne touchèrent autant de personnes³. Lors de ces réunions, les orateurs des ligues s'en prenaient aux institutions parlementaires et aux principaux dirigeants du Cartel, accusés d'être les responsables de la crise. Ainsi, à Lille, le 16 mai 1926, Taittinger critiqua devant 2 500 personnes les députés, qui selon lui n'avaient aucun sens de l'intérêt général, et appela de ses vœux un « *chef à poigne* » à la tête du gouvernement pour éloigner la menace que représentait le Cartel radical et socialiste, qu'il étendait aux communistes⁴. En juin suivant, un des vice-présidents de la ligue, Gouvion-Saint-Cyr, déclarait, dans les réunions qu'il animait, que le but des JP était d'« *abattre le parlementarisme* » pour le remplacer par « *un régime d'ordre, d'autorité et de responsabilité* »⁵. Ce discours antiparlementaire fut particulièrement mis en avant par les orateurs de la ligue à son congrès de novembre 1925 jusqu'au retour de Poincaré en juillet 1926. L'AF et le *Faisceau*, plus virulents, étaient encore plus actifs que les JP.

¹ De décembre 1925 au 16 avril 1926, le cours de la livre sterling avait augmenté de 14 francs, passant de 130 à 144 francs. La chute s'accéléra alors à un rythme inédit : en un mois, du 16 avril au 15 mai, le franc perdit encore 16 unités, passant de 144 à 160 francs pour une livre ; puis 12 unités en quatre jours, du 15 au 19 mai, où il cota 172 francs pour une livre. Le cours se stabilisa ensuite à ce niveau jusqu'à la fin du mois de juin 1926.

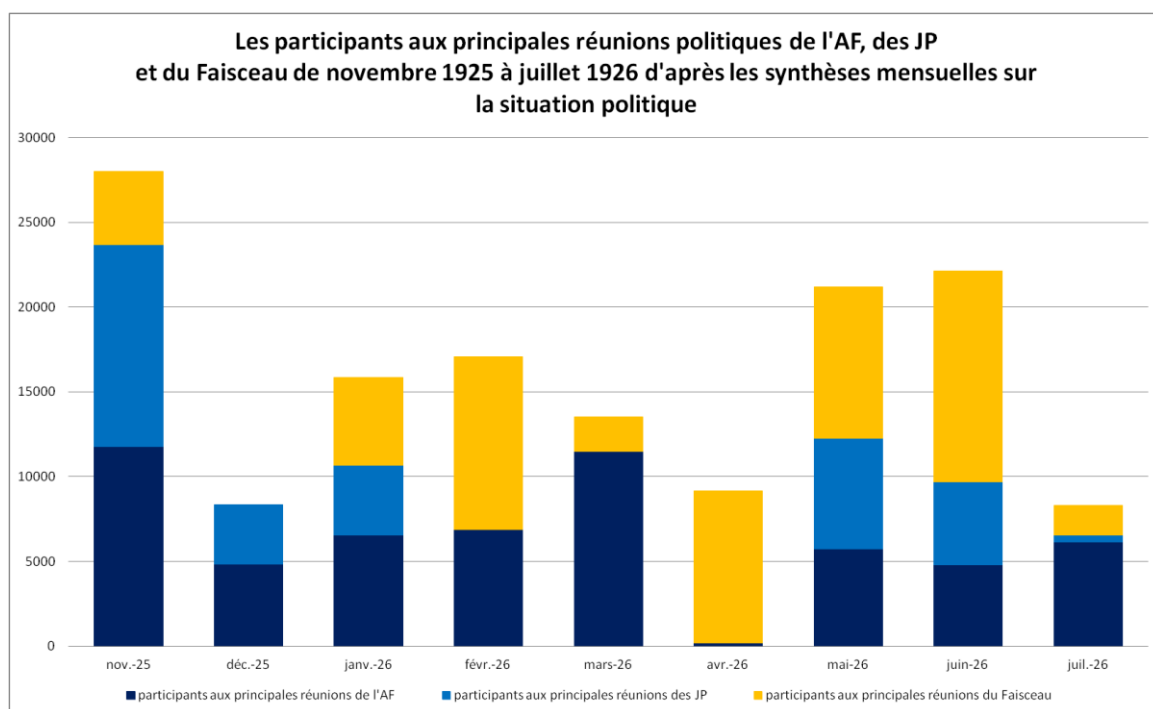
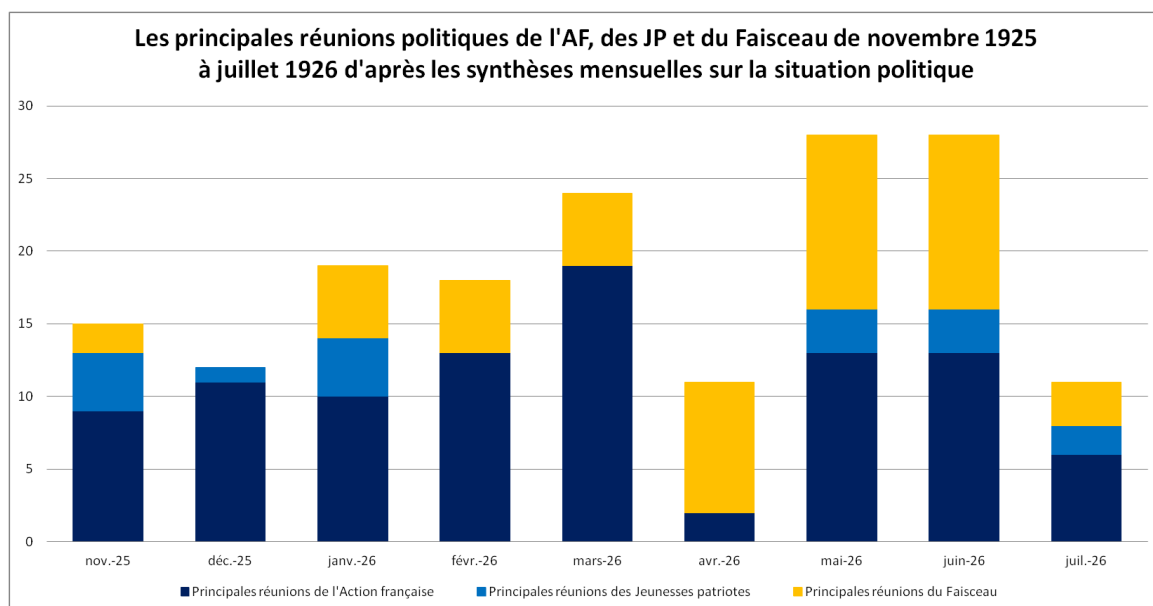
² AN, F7 12968 : synthèses mensuelles, 1925-1926.

³ Leur zone d'action privilégiée demeurant cependant le quart Nord-Est de la France : cf. chapitre X.

⁴ AN, F7 13233 : activité des *Jeunesses patriotes* par département en 1926.

⁵ *Ibid.* : réunions de Gouvion-Saint-Cyr à Nice le 1^{er} juin, Belfort le 12 juin, Villeneuve-sur-Lot le 3 juillet et Rochefort le 21 juillet.

Les principales réunions politiques de l'Action française, des Jeunesses patriotes et du Faisceau de novembre 1925 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles sur la situation politique									
Mois	Principales réunions de l'AF		Principales réunions des JP		Principales réunions du Faisceau		Total des réunions par mois		
	nombre	participants	nombre	participants	nombre	participants	total nombre	total participants	Moyenne de participants par réunion
nov-25	9	11757	4	11900	2	4325	15	27982	1865
déc-25	11	4840	1	3500	0	0	12	8340	695
janv-26	10	6547	4	4130	5	5170	19	15847	834
févr-26	13	6863	0	0	5	10200	18	17063	948
mars-26	19	11476	0	0	5	2050	24	13526	564
avr-26	2	186	0	0	9	8950	11	9136	831
mai-26	13	5745	3	6500	12	8925	28	21170	756
juin-26	13	4795	3	4900	12	12450	28	22145	791
juil-26	6	6130	2	400	3	1750	11	8280	753
Total	96	58339	17	31330	53	53820	166	143489	864



En juin et juillet 1926, comme depuis 1924 du reste, les orateurs de l'AF s'en prenaient violemment aux leaders du Cartel, représentés selon eux par Briand, Herriot, Blum et Renaudel, accusés d'avoir conduit la France au bord de la banqueroute, et préconisaient comme solution le rétablissement de la monarchie¹. Mais la ligue prospérant le plus sur cette vague d'antiparlementarisme fut le *Faisceau*. Malgré sa création récente, elle organisa autant de grandes réunions que l'AF aux mois de mai et juin 1926 et y attira jusqu'à trois fois plus de personnes qu'elle en juin 1926. Elle connaissait un développement très rapide, passant de 20 000 adhérents en avril 1926 à 60 000 en juillet 1926². Aussi radical que l'AF dans sa critique des institutions³, le *Faisceau* se rendait plus attractif, car plus novateur, dans ses solutions : l'instauration du fascisme en suivant l'exemple italien, tant pour la prise de pouvoir que pour la politique menée une fois au pouvoir. Bucard annonçait ainsi à ses auditeurs, en juin 1926, que le *Faisceau* allait supprimer le Parlement pour établir à sa place une « *dictature nationale au dessus des partis et des classes* »⁴.

L'activité des ligues baissa au mois de juillet, traditionnellement moins propice aux réunions politiques en raison des travaux agricoles et des départs en vacances d'un certain nombre d'urbains. Mais c'est dans ce contexte de forte mobilisation des ligues activistes, du rassemblement en leur sein d'un nombre croissant de Français déterminés à en finir avec un régime parlementaire jugé incapable d'enrayer l'inflation et la chute du cours du franc, que les députés tentèrent d'apporter des solutions politiques à la situation. Diverses tentatives se succédèrent à un rythme soutenu en un mois, renforçant le sentiment de précarité d'un pouvoir perpétuellement sur la sellette et les espoirs des ligues d'une disparition imminente du régime parlementaire.

¹ AN, F7 13200 : activité de l'Action française par département au premier semestre 1926. Cf. les réunions de Gazave et Delest dans l'Eure en juin 1926.

² Cf. chapitre III.

³ « Le Parlement contre la Nation », Georges Valois, *Le Nouveau Siècle*, le 8 juillet 1926. Selon lui, le Parlement s'est montré impuissant à trouver des solutions à la crise qui sévit depuis 1919 et a contribué à ruiner le pays : « *Il y a d'un côté le Parlement. Et de l'autre, la Nation. C'est ainsi que la vraie lutte est engagée. Et le Faisceau lance ces cris qui dominent la lutte : "A bas le Parlement ! Vive la Nation !"* ».

⁴ AN, F7 13209 : activités du Faisceau par département au premier semestre 1926. Réunion de Bucard à Saint-Etienne, le 11 juin 1926.

B) 15 juin – 21 juillet 1926 : les résistances de la Chambre des députés à une formule d'union nationale

Ayant démissionné après avoir obtenu un vote de confiance de la Chambre, Briand fut chargé par Doumergue de constituer le gouvernement le 18 juin. Son objectif était d'élargir la majorité de 309 voix, qu'il avait obtenu le 15 juin, en constituant un ministère d'union nationale composé de personnalités faisant autorité, et chargé de résoudre la crise monétaire qui s'aggravait. Poincaré donna son accord de principe et l'URD était disposée à entrer dans la combinaison, mais les socialistes refusèrent de soutenir un gouvernement qui ne mettrait pas à son programme l'impôt sur le capital. Briand pensa constituer un ministère de large concentration allant de Herriot à gauche jusqu'à Poincaré à droite. Poincaré donna encore son accord, mais Herriot fit défaut. Le président de la Chambre déclina l'offre en raison du vote que le groupe radical socialiste venait d'émettre contre sa participation à un gouvernement qui ne serait pas dirigé par un radical socialiste¹. Doumergue chargea Herriot de former le gouvernement le 20 juin 1926. Malgré ses nombreuses démarches², il ne parvint pas à constituer une majorité d'union nationale allant des socialistes aux modérés. Dès l'annonce du choix d'Herriot par Doumergue, l'URD opposa une fin de non-recevoir à tout gouvernement dirigé par celui qui incarnait le Cartel³. Herriot tenta alors de réaliser une concentration républicaine orientée à gauche mais ouverte sur le centre droit. Il élaborait alors un programme financier hybride, qui lui assurerait à la fois le soutien des socialistes, en mettant en œuvre un impôt sur le capital⁴, et du centre droit, en prévoyant un certain nombre d'allègements fiscaux pour tenter de faire revenir les capitaux. Mais les hommes du centre qu'il approcha pour porter ce projet et entrer dans son gouvernement déclinèrent l'offre⁵. Briand fut de nouveau rappelé par Doumergue et il s'employa à constituer un nouveau ministère de concentration en tentant de dissocier le parti radical suite à l'impuissance manifeste de

¹ BERSTEIN Serge, *Histoire du parti radical*, op. cit., p.428

² Dans son ouvrage *De Poincaré à Poincaré*, le journaliste Georges Suarez a parlé de la « folle nuit d'Edouard Herriot ».

³ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, op. cit., p.254. Selon le communiqué du groupe URD publié lors de la désignation d'Herriot pour former le gouvernement, celui-ci n'était pas qualifié pour ramener la confiance financière et son choix comme président du Conseil n'était pas conforme aux « indications répétées des dernières majorités parlementaires ».

⁴ A leur congrès de Clermont-Ferrand du 22 mai 1926, les socialistes avaient adopté la motion Zyromski refusant toute participation gouvernementale, et n'autorisant le groupe qu'à soutenir un gouvernement décidé à pratiquer le prélèvement sur le capital.

⁵ Il fit appel à Bokanowski de la GRD, Piétri, des RG, Champetier de Ribes, du PDP, ainsi qu'à Lucien Romier, le rédacteur en chef du *Figaro*, réputé pour ses analyses financières.

son président à conduire un gouvernement viable. Il fit appel à Caillaux, qui, depuis son passage au ministère des Finances sous le gouvernement Painlevé, incarnait le radicalisme hostile au retour du Cartel au nom du réalisme politique et financier. Se sachant indispensable à Briand pour lui assurer le soutien du groupe radical, nécessaire à toute combinaison gouvernementale, Caillaux exigea et obtint le statut de vice-président du Conseil¹. Constitué le 24 juin 1926, le dixième cabinet Briand était composé d'hommes allant du groupe des républicains socialistes jusqu'aux républicains de gauche². Dès sa nomination, avant même que le gouvernement fut présenté à la Chambre, Caillaux décida de révoquer le gouverneur de la Banque de France, Robineau, qui avait refusé à Péret la garantie de l'encaisse métallique de la Banque de France, et de le remplacer par Emile Moreau, qui était alors le gouverneur de la Banque d'Algérie³.

Le 29 juin, Briand demanda la confiance de la Chambre ainsi qu'un délai de huit jours pour laisser le temps au gouvernement d'élaborer ses projets financiers. L'étude de ses soutiens parlementaires, dans le tableau-ci-dessous, montre bien le clivage qui traversait l'opposition anticartelliste face au nouveau gouvernement. Il faut d'abord noter qu'aucun groupe de la minorité ne s'opposa au gouvernement. Seuls les socialistes et les communistes votèrent contre lui. Tous les groupes du centre, de la *Gauche radicale* à la *Gauche républicaine démocratique*, lui accordèrent leur confiance, aux côtés des républicains socialistes et des radicaux. Par contre, une moitié du PDP et la quasi-totalité du groupe URD et des conservateurs préférèrent s'abstenir, signifiant qu'ils attendaient les projets financiers du gouvernement avant de lui accorder, éventuellement, leur confiance. Huit députés URD votèrent toutefois en faveur du gouvernement, dont Duclaux-Monteil, favorable aux tentatives de concentration de Briand, et qui, à la faveur de l'aggravation de la crise, n'hésitait plus à afficher sa divergence avec la ligne du groupe dans ses votes⁴.

¹ BERSTEIN Serge, *Histoire du parti radical*, op. cit., p.429.

² Ceux-ci étaient représentés par Georges Leygues à la Marine, Paul Jourdain aux Pensions et François Piétri comme sous-secrétaire d'Etat aux Finances aux côtés de Caillaux.

³ Ce geste entraîna une certaine émotion dans les milieux financiers qui voyaient dans ce geste une atteinte à l'indépendance de la Banque de France. Le choix d'un partisan de la stabilisation du franc à un niveau dévalué par rapport à l'avant-guerre déplaisait également aux partisans de sa revalorisation, comme François de Wendel.

⁴ Début décembre 1925, Duclaux-Monteil avait demandé à être porté absent pour ne pas nuire à la cohésion du groupe en accordant son vote au gouvernement. Sa demande n'avait pas été respectée, ce qui peut expliquer la fin de ses préventions à s'affirmer contre les directives de Marin.

Répartition des votes par groupe parlementaire lors de l'investiture du dixième gouvernement Briand, le 29 juin 1926											
	nombre par groupe	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	%
communiste	28			28	100%						
socialiste	99			96	97%			3	3%	3	3%
républicain socialiste	40	35	88%	1	3%			4	10%	4	10%
radical-socialiste	137	126	92%	1	1%	3	2%	7	5%	10	7%
GR	40	37	93%			1	3%	2	5%	3	8%
GI	14	13	93%					1	7%	1	7%
RG	34	27	79%			6	18%	1	3%	7	21%
GRD	33	33	100%								
PDP	14	7	50%			7	50%			7	50%
URD	103	8	8%			92	89%	3	3%	95	92%
non inscrits	28	6	21%	4	14%	16	57%	2	7%	18	64%
Total	570	292	51%	130	23%	125	22%	23	4%	148	26%

Vote des 34 députés de nos départements d'étude lors du vote du 17 juillet 1926¹					
	nombre par groupe	pour	contre	abstention	absence
socialistes	8		8		
républicains socialistes	1		1		
radicaux-socialistes	10	4	5 (dont Herriot)	1 (Bender)	
gauche radicale	2	2			
gauche indépendante	2	2			
républicains de gauche	1	1			
URD	6	2	4		
non inscrits	4		4		

¹ Suite à l'élection de Justin Godard à une sénatoriale partielle en mai 1926 dans le Rhône, le nombre de députés représentant nos départements d'étude à la Chambre n'est plus que de 34 à partir de juin 1926.

Le 6 juillet, Caillaux présenta ses projets financiers, largement inspirés des conclusions du Comité des experts, rendues deux jours auparavant. Ils prévoyaient un programme d'économies administratives, une diminution de toutes les taxes et les contrôles touchant les valeurs mobilières pour ramener la confiance des capitalistes et attirer leurs capitaux retenus à l'étranger vers la France, la création d'une caisse autonome d'amortissement de la dette flottante alimentée par des ressources spécifiques. Enfin, pour remédier à la crise des changes, le gouvernement prévoyait un nouvel emprunt extérieur auprès des Etats-Unis. Seulement, en plus de la garantie de l'encaisse-or de la Banque de France, ceux-ci exigeaient, en préalable à tout nouveau prêt, la ratification des accords de Washington signés le 29 avril 1926 sur le règlement des dettes du temps de guerre¹. Ces projets, sur lesquels Briand posa la question de confiance, furent massivement acceptés par les groupes du centre jusqu'au PDP. Par contre, l'URD exposa à l'occasion de ce vote les importantes divisions qui régnaient en son sein. Devant la perspective d'une ratification des dettes interalliées dont il était un farouche adversaire, Marin appela le groupe à refuser la confiance au gouvernement. Mais, dans le contexte d'accélération de la dégradation du taux de change depuis la fin du mois de juin, les prises de position intransigeantes de Marin ne faisaient plus l'unanimité au sein de l'URD. Si 60 députés, soit la majorité du groupe, le suivirent dans son opposition au gouvernement, 32 votèrent en sa faveur. Nous retrouvons parmi eux les « dissidents » du premier semestre (Lefebvre du Prey, Chassaigne-Goyon, Duclaux-Monteil), rejoints par plusieurs députés de l'Est auparavant fidèles à Marin (Charles François, Oberkirch, Pflieger, Schuman, Moncelle), ainsi que par des représentants du monde industriel (Nicolle et Laniel)². Par ce vote, ils entendaient éviter un nouveau gouvernement Herriot et voulaient permettre au cabinet de surmonter la crise financière³.

Les mêmes tendances se retrouvèrent lors du vote sur les pleins-pouvoirs financiers le 17 juillet 1926. Devant la brusque dégradation du cours du franc⁴, et alors qu'il venait de trouver un accord réglant les dettes de guerre avec le Royaume-Uni, Caillaux proposa un projet de loi de délégation des pleins-pouvoirs financiers jusqu'au 30 novembre⁵. Le groupe

¹ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.149-150.

² VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.255. Par ailleurs, 7 députés préférèrent s'abstenir.

³ Au final, le gouvernement n'obtint qu'une confiance très restreinte : 269 pour, 247 contre, 39 abstentions et 19 absents : BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.153

⁴ Il fallait 173 francs pour une livre sterling le 30 juin, mais déjà 193,5 le 7 juillet. Le 16 juillet, la barre symbolique des 200 francs pour une livre était dépassée.

⁵ La délégation des pleins pouvoirs financiers était préconisée par le rapport des experts : « *Dans la phase présente de désorganisation monétaire, l'exécution d'un programme de restauration financière exige une rapidité dans les décisions et souvent une discrétion qui se concilient mal avec les inévitables lenteurs et les incertitudes de la procédure parlementaire* » : Rapport du Comité des experts, consulté dans les archives d'Edouard Herriot conservées aux archives du ministère des Affaires étrangères : PA-AP89-9.

URD se divisa entre 59 députés qui suivirent Marin pour renverser le gouvernement et 33 qui votèrent en sa faveur. Au niveau des députés URD de notre corpus, on observe une distinction géographique entre, d'un côté, les 4 députés lorrains qui votèrent contre cette délégation de pouvoir, et de l'autre l'ardéchois Duclaux-Monteil et l'angevin de Grandmaison qui appartenaient aux 33 députés qui lui furent favorables¹. Les groupes du centre, malgré l'intervention de Tardieu contre le projet de loi, accordèrent une nouvelle fois massivement leur confiance au gouvernement. Sans surprise, les députés conservateurs furent unanimes à refuser leur soutien au gouvernement. Parmi les motivations des députés de droite hostiles à Briand se trouvait moins le principe de dessaisissement temporaire du Parlement que le rejet de la personne de Caillaux, qui leur inspirait une méfiance en raison de son passé d'ancien condamné en Haute-Cour. Marin et Tardieu étaient intervenus pour dénoncer les dangers d'une ratification des accords de Washington, qui portaient atteinte selon eux à la souveraineté de la France, sans en référer au Parlement. Parmi les opposants de droite figuraient également les partisans d'une revalorisation du franc, qui craignaient que le gouvernement ne le stabilisât à un cours dévalué par rapport à l'avant-guerre². L'hostilité de la droite de l'opposition anticartelliste et l'intervention d'Herriot contre le dessaisissement du Parlement entraînèrent la chute du gouvernement par 288 voix contre 243³. La courte majorité absolue du gouvernement Briand-Caillaux obtenue le 29 juin était

¹ De Grandmaison, dans *La Petite Loire de Saumur*, le 20 juillet 1926, justifia son vote par le « danger » couru par le pays sur le plan économique, lui faisant placer l'intérêt général au-dessus des « questions de personnes ou de partis ». S'il déclarait n'avoir aucune sympathie personnelle pour Caillaux, il lui reconnaissait « une compétence indiscutable en matière financière et fiscale ». Même s'il « n'incrimin[ait] pas ceux qui ne partage[aient] pas cette manière de voir », il estimait « avoir fait acte de saine et juste compréhension des nécessités de l'heure présente » en refusant de renverser le gouvernement « avant d'avoir pu le juger à ses actes ».

² AN, fonds Marin, 317AP83 : ordre du jour voté à l'unanimité le matin du 17 juillet 1926 par le Comité exécutif de la FR. Il se termine par ces considérations sans appel contre le gouvernement : « *Le Comité exécutif de la Fédération républicaine de France, [...] constatant que la politique financière du gouvernement est viciée par l'adhésion à des accords inacceptables sur les dettes, par le principe d'emprunts extérieurs, qui actuellement livreraient le pays aux banquiers internationaux, notamment par les menaces faites à l'encaisseur, par une méthode de stabilisation inique et incohérente puisqu'elle implique la hausse des prix ; estime que la position ainsi prise par le gouvernement suffit à lui valoir l'opposition nette de la Fédération républicaine ; fait confiance à tous les adhérents du parti et à ses élus au Parlement pour faire triompher la doctrine précisée dans le présent ordre du jour* ». La question de la revalorisation était au centre des préoccupations de François de Wendel, très influent sur Marin concernant les questions économiques.

³ Encore une fois, le 6 comme le 17 juillet les communistes et les socialistes furent les seuls à s'opposer unanimement au gouvernement Briand-Caillaux. Le groupe des républicains se partagea pour moitié entre partisans du gouvernement d'un côté, et opposants ou abstentionnistes de l'autre. Le 17 juillet, l'intervention d'Herriot, qui descendit pour l'occasion du perchoir pour intervenir dans les débats et dans le vote, convainquit 48 députés radicaux de voter contre le gouvernement (cf. BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.159). L'étude des votes des députés radicaux de notre corpus montre qu'Herriot a entraîné ses fidèles : tous les députés radicaux du Rhône le suivirent, à l'exception de Bender, qui s'abstint, alors que tous les députés du Puy-de-Dôme votèrent en faveur du gouvernement. A noter l'opposition du républicain-socialiste Antériou, proche de Painlevé dont Caillaux avait exigé le départ du gouvernement lors de la constitution du gouvernement en juin 1926 (BERSTEIN S., *op. cit.*, p.429).

devenue majorité relative le 6 juillet et devenait minorité le 17 face à une coalition hétérogène comprenant les communistes, les socialistes, les radicaux cartellistes fidèles à Herriot, et les députés les plus à droite de l'hémicycle.

La chute du gouvernement Briand et l'absence d'alternative politique claire créèrent une confusion dans les deux groupes parlementaires à l'origine de la crise politique : le parti radical et l'URD. Entre le 17 et le 20 juillet, date de la formation du deuxième cabinet Herriot, le bruit couru d'une scission de la part des 33 députés URD qui avaient voté en faveur du gouvernement, et qui reprochaient au reste du groupe d'avoir pris le risque d'un retour du Cartel en faisant chuter Briand¹. Cette critique fut relayée dans la presse, y compris dans des journaux traditionnellement proches de la FR². A l'intérieur du parti radical, les fidèles de Caillaux ne pardonnèrent pas à Herriot son initiative du 17 juillet, prise sans en avertir personne³.

Estimant qu'il était à l'origine de la crise ministérielle par la division des voix des députés radicaux, Doumergue exigea d'Herriot qu'il constituât le nouveau gouvernement. Celui-ci se heurta dans ses démarches aux mêmes refus de la part des socialistes et des hommes du centre qu'un mois auparavant⁴. Mais le président de la République refusa qu'il s'efface, et Herriot forma un cabinet composé de radicaux et de quelques centristes comme Loucheur, Colrat et Dariac mais qui n'acceptèrent d'entrer dans sa combinaison qu'à « *titre personnel* »⁵. Le deuxième ministère Herriot se présenta à la Chambre le 21 juillet, dans un

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.255. Nous avons retrouvé la trace de ce projet de scission du groupe URD suite au discours de Marin contre le gouvernement Briand/Caillaux dans *L'Avenir toulousain*, le 24 juillet 1926. Cette scission aurait eu comme promoteurs, Jean Plichon, député du Nord, et Robert Fournier-Sarlovèze, député de l'Oise, et aurait rassemblé les 30 membres de l'URD ayant voté en faveur du gouvernement dans un nouveau groupe s'intitulant « *groupe des républicains progressistes* ». Ce projet fit long feu suite au retour au pouvoir de Poincaré et à la nomination de Marin au gouvernement.

² Le 11 juillet, Aymard reprochait à l'URD, par son opposition aux projets financiers du gouvernement, de repousser celui-ci vers la gauche. Le 20 juillet, il déplorait la chute du gouvernement Briand qui « *apportait à la Chambre le programme le plus conservateur, le plus courageux, et le plus sage que nous vîmes jamais ? Ce programme-là, je ne connais aucun homme de droite qui eût le courage de l'adopter, et moins encore la possibilité de le faire aboutir* ». Au contraire, Emile Buré, dans *L'Avenir* du 18 juillet 1926, félicita Marin d'avoir fait chuté le gouvernement, alors qu'il s'était auparavant montré favorable au gouvernement Briand, car Caillaux restait « *l'homme du Rubicon* ». Il aurait été disposé à soutenir le projet de pleins-pouvoirs pour Poincaré.

³ ADR, fonds Emile Bender, 64J7 : dans son carnet de notes politiques, il dit qu'Herriot n'a prévenu personne de son intervention lors de la réunion du groupe radical avant le vote.

⁴ Si les socialistes refusaient toujours toute participation ministérielle, Blum assura cependant Herriot du soutien parlementaire du groupe socialiste : « *[Le parti] vous donne donc à nouveau l'assurance qu'aux termes mêmes des résolutions de ses congrès, les efforts que vous tenterez pour assainir les finances et restaurer la monnaie par l'effort même de la Nation est assuré, de sa part, d'un soutien dont l'expérience a permis d'éprouver la loyauté* » : lettre de Léon Blum à Edouard Herriot datée du 18 juillet 1926, consultée dans les archives d'Edouard Herriot conservées aux archives du ministère des Affaires étrangères : PA-AP89-12.

⁵ BERSTEIN S., *op. cit.*, p.433.

contexte de panique financière, et alors qu'une foule hostile réclamant sa démission se massait autour du Palais-Bourbon.

C) Le rôle de l'opinion dans la chute du deuxième gouvernement Herriot

1) La crise monétaire à son paroxysme et le « plébiscite des porteurs de bons »

Les rapports de surveillance de l'état d'esprit des populations insistent sur l'attention portée par l'opinion, pour juger de l'évolution de la situation financière du pays, à deux indicateurs principaux : la fluctuation des changes et la hausse des prix, la fameuse « *valse des étiquettes* » dans les commerces¹. Or, depuis la fin du mois de juin 1926, la chute du franc s'était accélérée à un rythme inédit. Alors qu'il fallait 173 francs pour une livre sterling le 30 juin, la barre symbolique des 200 francs pour une livre était dépassée le 16 juillet. Le 19 juillet, dès l'annonce qu'Herriot allait former le nouveau gouvernement, le franc connut une forte baisse : la livre s'échangea en séance contre 235 francs avant de retomber à 223 francs en clôture, signifiant la défiance des milieux boursiers à l'encontre du nouveau gouvernement². Cette hausse subite du franc entraîna un mouvement de panique dans le pays. Pour tenter de limiter cette émotion populaire, la transmission radiophonique des cours financiers ou commerciaux fut interdite jusqu'à nouvel ordre, ce qui n'empêcha rien³. Les 20 et 21 juillet, la panique atteignit son paroxysme et le franc tomba à 239 puis 243 francs pour une livre. Le franc ne valait plus que 10 centimes par rapport au franc Germinal d'avant-guerre : il était à deux sous⁴. Le 21 juillet 1926, d'après Emile Moreau, le sentiment de panique était général :

¹ Cf. AN, F7 12741 : rapport du commissaire spécial de Roanne en juin 1926. Il dit que la population concentre son attention sur la fluctuation des changes parce que « *les autres éléments de la situation lui échappent* ».

² Sur l'hostilité de la Bourse au nouveau gouvernement : AN, F7 12954, « notes Jean » : note du 20 et 21 juillet 1926. Le 21 juillet 1926, la note de police estime que « *les milieux financiers escomptent la chute ministérielle. C'est dans ce sens que doivent être interprétés [...] l'affaissement des valeurs à change. Un ministère d'union nationale est d'ores et déjà en vue dans les milieux boursiers* ».

³ NETTER Marcel, *Histoire de la banque de France dans l'entre-deux-guerres*, op. cit.. Cette information provient des *Souvenirs* d'Emile Moreau, le nouveau gouverneur de la Banque de France : notes du 19 juillet 1926.

⁴ Pour les cours du francs lors de la crise de juillet 1926, cf. NETTER Marcel, op. cit., p.162-167.

« Le marché des changes et la Bourse sont aujourd'hui dans la plus grande effervescence. La livre a dépassé un moment 243 F. C'est un cours record. La hausse des valeurs mobilières, sur le marché de Paris, a été effrénée. On me rapporte que la panique monétaire s'est répandue partout en France et qu'elle gagne d'heure en heure. Personne ne veut plus de billets. C'est un sauve-qui-peut général. Il n'y a plus une minute à perdre. Si l'on veut encore sauver le franc, il faut, à bref délai, renverser la situation psychologique du pays. »¹.

Cette panique prit deux formes principales : la peur d'une insolvabilité prochaine de l'Etat contribua à accélérer les retraits de dépôts des Caisses d'épargne et les demandes de remboursement des bons du Trésor ou de la Défense nationale ; la crise de confiance envers la valeur du franc se traduisit par des mouvements d'achats de biens de première nécessité ou autre pour se débarrasser d'une monnaie dont on redoutait l'effondrement, à l'exemple de l'Allemagne en 1923. Ce mouvement de panique plaça le Trésor au bord de la cessation de paiement. Le 15 juillet, il possédait 700 millions de francs en caisse. Devant l'accélération des demandes de remboursement des bons à court terme et les excédents de retraits sur les dépôts dans les caisses d'épargne, Emile Moreau apprenait au ministre des Finances Anatole de Monzie, le 21 juillet, que la marge légalement disponible des prélèvements du Trésor n'était plus que de 60 millions de francs, marge qui serait absorbée le jour même par les demandes de remboursement, et le Trésor prévoyait 2 milliards de paiement supplémentaires d'ici au 25 août. A Paris, des incidents se multipliaient envers les étrangers qui bénéficiaient d'un pouvoir d'achat sans pareil dans le contexte d'effondrement du franc, et le mécontentement grandissait devant la hausse des prix, qui rendait les salaires « dérisoires », et qui provoquait un « arrêt » dans les « affaires »².

Dans les départements, le dépouillement des rapports sur l'état d'esprit des populations permet de saisir l'ampleur de ce mouvement de panique³. A partir de l'automne 1925, suite à l'échec de l'emprunt-or et à la nouvelle tendance du cours du franc à la baisse,

¹ Cité dans BONIN Hubert, *L'argent en France depuis 1880*, op. cit., p.267

² AN, F7 12954, « notes Jean » : note du 24 juillet 1926.

³ Il s'agit du dépouillement des rapports mensuels des commissaires spéciaux et des préfets de 1924 à 1928, retrouvés pour 67 départements et déjà présentés au début du chapitre précédent dans l'étude de l'opinion publique : AN, F7 12735-12752 et 12970-13023. La synthèse mensuelle rédigée à partir de ces rapports concernant le mois de juillet 1926 indique que « la chute des ministères Briand et Herriot, la hausse énorme et brutale des devises étrangères ont provoqué un mouvement de panique qui s'est traduit par des retraits de fonds importants dans les Etablissements de l'Etat, les Caisses d'Epargne, les Banques, et aussi par des achats anormaux de marchandises. » : AN, F7 12968.

l'inquiétude de la population envers la situation financière du pays se traduisit par des comportements révélant une grande défiance envers la capacité des gouvernements à résoudre la crise et assurer la solvabilité de l'Etat. Dès novembre 1925, le commissaire spécial de la Vienne signala un ralentissement de la souscription des bons de la Défense pour cette raison¹. Dans les Vosges et les Hautes-Pyrénées en novembre et décembre 1925, de nombreux achats de marchandises de la part des « *petits épargnants et de la classe moyenne* » furent rapportés². Face aux incertitudes devant l'avenir financier et monétaire du pays, les achats de denrées alimentaires et de terres étaient considérés comme des « *valeurs refuge* » : il valait mieux convertir ses économies en biens, plutôt que de thésauriser en attendant d'hypothétiques jours meilleurs³. Ces comportements se retrouvèrent dans les Hautes-Pyrénées en avril 1926, et dans les Basses-Alpes en mai. C'est lors de la crise ministérielle et monétaire des 18 au 23 juillet qu'ils furent les plus massifs, sous forme de mouvements de retraits inhabituels de dépôts dans les caisses d'épargne, de demandes massives de remboursement des bons du Trésor ou de la Défense nationale, et d'achats inconsidérés de denrées de première nécessité et de marchandises domestiques comme des meubles ou de la lingerie. Pour le commissaire spécial de Lens, en juillet 1926, la population fut sujette à un mouvement de panique « *comme il n'y en avait pas eu depuis juillet 1914* » lors de la crise européenne qui avait conduit au déclenchement de la Grande Guerre⁴. Au total, de tels comportements furent relevés dans 26 des 38 départements pour lesquels les rapports des commissaires spéciaux notèrent une vive inquiétude en juillet 1926.

S'ils mentionnent souvent, sans plus de précisions, que c'est la « *population* » qui connut une inquiétude plus ou moins prononcée en juillet 1926, certains rapports donnent aussi des informations sur les catégories sociales particulièrement sensibles à la crise. Ces indications sont parfois contradictoires d'un département à l'autre. Concernant l'attitude de la population rurale, le commissaire spécial de Pont-à-Mousson affirmait que les ruraux s'étaient empressés, plus que les citadins, à retirer leurs dépôts des caisses d'épargne⁵. Même constat dans les Vosges à propos de l'achat de marchandises, surtout repéré dans les campagnes⁶. Dans la Meuse, les ruraux, à l'instar des citadins, auraient été pris d'un « *véritable affolement* »⁷. Dans Basses-Alpes, au contraire, les agriculteurs seraient restés

¹ AN, F7 12750

² AN, F7 12750 : rapport sur le mois de décembre 1925 dans les Vosges,

³ AN, F7 12735 : c'est l'avis du commissaire spécial des Alpes-Maritimes en juillet 1926.

⁴ AN, F7 12745

⁵ AN, F7 12742

⁶ AN, F7 12750

⁷ AN, F7 12743

insensibles à l'affolement qui s'était emparé des citadins, étant d'un tempérament plus calme et étant surtout moins renseignés sur la dégradation rapide du franc¹. Concernant l'attitude des catégories de population urbaine face à cette crise du mois de juillet 1926, les rapports ne concordent pas toujours. Dans la Drôme et en Meurthe-et-Moselle, les « *possédants* » auraient été les plus touchés par « *un véritable souffle de panique* » et se seraient empressés d'acheter des bijoux en or et en diamant, du linge et autres types de valeurs refuge². Le commissaire de la Gironde notait quant à lui que la « *ruée* » vers les caisses d'épargne avait concerné tout le monde, « *y compris des ouvriers* »³. A Lille, les « *ménagères* » des classes populaires auraient acheté de grandes quantités de denrées, de linge, etc. Dans l'Aisne, la Loire et la Seine-et-Oise, les commissaires mentionnèrent, de manière assez vague, les « *petits épargnants* » qui retirèrent tout ou partie de leurs dépôts des caisses d'épargne, sans que l'on sache quelles catégories sociales cette expression recouvrait. Il est donc difficile de tirer une quelconque conclusion générale des informations livrées par les rapports des commissaires spéciaux sur les principales catégories de la population sensibles à la crise du juillet 1926. A leur lecture, les ruraux semblent avoir été concernés différemment selon les régions ; en ville, ceux qui possédaient une épargne furent, logiquement, les plus disposés à un mouvement de panique par des retraits des caisses d'épargne et des achats de marchandises ; quant aux catégories populaires urbaines, seuls deux rapports en parlent explicitement, interdisant toute généralisation.

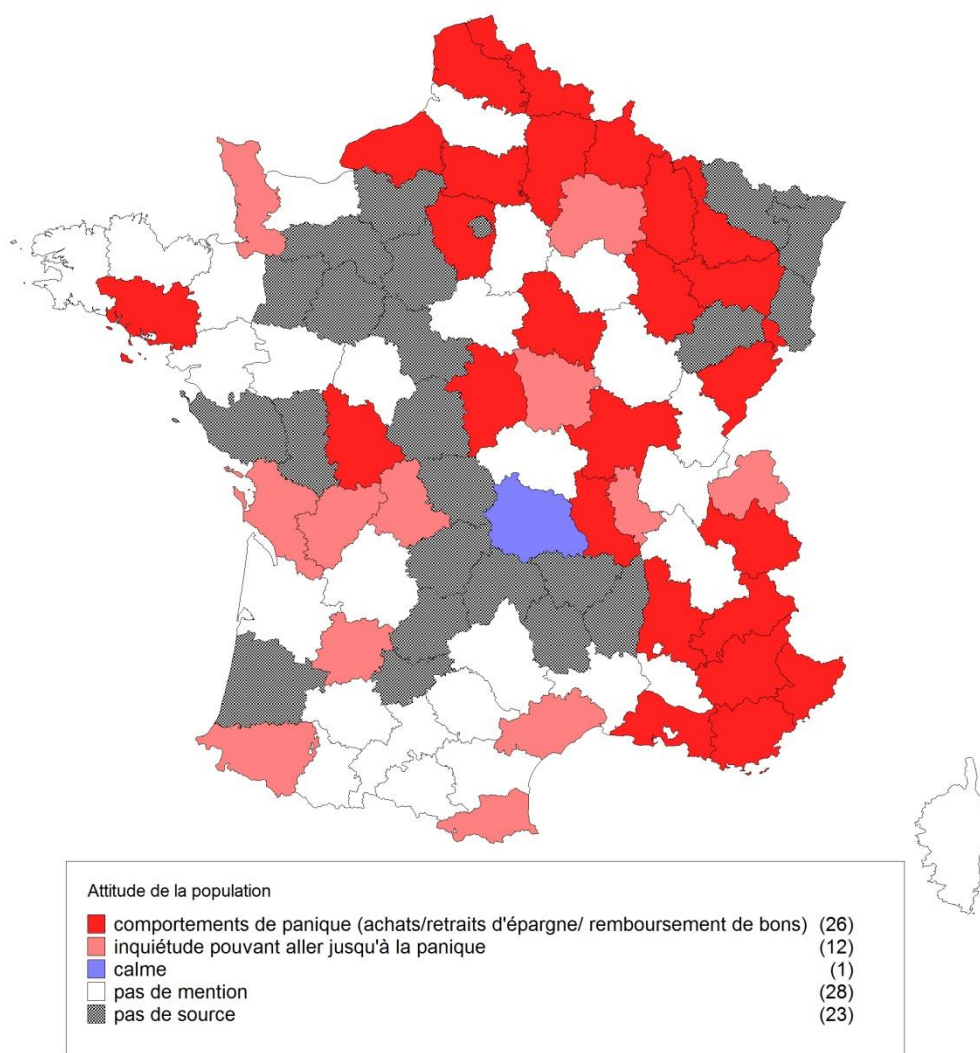
La carte ci-dessous, réalisée à partir des rapports du mois de juillet 1926, montre une certaine prédominance des comportements de panique dans la France de l'Est, c'est-à-dire de la France la plus industrialisée et la plus urbanisée, donc *a priori* la plus sensible aux évolutions de la situation économique et financière du pays. Par ailleurs, ces populations, surtout au Nord-Est, avaient été électoralement plutôt hostiles au Cartel en 1924, ce qui pourrait expliquer une plus grande défiance dans les capacités du nouveau gouvernement Herriot à résoudre la crise. Cependant, cette interprétation Est-Ouest a une portée limitée puisque la grande majorité des départements pour lesquels nous n'avons pas trouvé de rapports se situe à l'Ouest.

¹ AN, F7 12735

² AN, F7 12738

³ AN, F7 12739

Attitude de la population à propos de la situation financière en juillet 1926 d'après les rapports de surveillance des départements



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
 D'après les rapports mensuels de surveillance des départements - Archives Nationales - Fonds F7 12735-12752 et 12970-13023
 Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Conscient du caractère essentiellement « *psychologique* », sans véritable fondement économique structurel, de cette panique de l'opinion à Paris et dans l'ensemble du pays, le gouverneur de la Banque de France, Emile Moreau, choisit d'adopter une attitude intransigeante vis-à-vis du gouvernement Herriot dont il estimait qu'il ne bénéficiait pas d'une confiance suffisante dans la population pour mener à bien le plan de stabilisation monétaire que la situation nécessitait. Comme au début de l'année 1925, Herriot fut victime d'une forme de chantage. Moreau exigea en effet du gouvernement, le 21 juillet, qu'il demande le jour même l'attribution à la Banque de France du reliquat de l'emprunt Morgan de 1924, et un nouveau relèvement du plafond légal de ses avances, sous peine que le prochain bilan de la Banque de France, le 22 juillet, « *ne fasse ressortir un dépassement de la limite légale des avances à l'Etat, qui mettrait la Banque dans l'obligation d'arrêter, sur tout le territoire, les paiements pour le compte du Trésor* »¹. Herriot, qui n'avait pas encore arrêté les projets financiers qu'il entendait présenter au Parlement, estima avoir eu le « *couteau sous la gorge* »². Moreau plaçait de fait son gouvernement « *devant une terrible alternative. Soit il accept[ait] le principe d'une nouvelle inflation qui discrédit[ait] par avance le projet financier et monétaire qu'il prépar[ait], soit l'Etat fai[sait] purement et simplement faillite* »³.

C'est donc sans illusion sur son avenir parlementaire que le gouvernement décida de se présenter devant les Chambres le jour-même⁴. A la Bourse, le franc connaissait des fluctuations tous les quarts d'heure⁵, et plusieurs milliers de Parisiens hostiles au Cartel se réunirent devant le Palais-Bourbon pour faire pression sur les députés afin qu'ils lui refusent leur confiance.

¹ Lettre de Moreau à de Monzie, le 21 juillet 1926, consultée dans les archives d'Edouard Herriot conservées aux archives du ministère des Affaires étrangères : PA-AP89-9.

² HERRIOT Edouard, *Jadis*, t.II, 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.250.

³ BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.373

⁴ AN, F7 12954, « notes Jean » : note du 22 juillet 1926.

⁵ AN, F7 12954, « notes Jean » : note du 21 juillet 1926. A 10h, la livre valait 237 francs et le dollar 48,10 francs. A 10h20, les cours respectifs sont à 239,5F et 49,23F. A 10h45, 234F et 48,10F. A 11h05, 233F et 47,90F.

2) Le rassemblement du 21 juillet 1926 devant le Palais-Bourbon : une pré-insurrection ?

Le 21 juillet à partir de 20h, au moment où l'avenir du gouvernement Herriot se jouait à la Chambre, une foule de 2 500 à 4 000 personnes se rassembla devant le Palais Bourbon aux cris de : « *A bas Herriot ! Dictature ! Démission !* »¹. Un mouvement en direction de la Chambre se heurta aux forces de l'ordre qui tentaient de le contenir à grand peine, et parvint jusqu'au « *terre-plein de la Chambre* »². Les forces de l'ordre essayèrent de disperser la foule, en vain³. C'est vers 21h que les manifestants apprirent le renversement d'Herriot, accueillant la nouvelle par des applaudissements et la Marseillaise⁴. Le gouvernement démissionnaire dut attendre encore deux heures que la foule massée aux abords de l'édifice soit dispersée pour quitter le Palais-Bourbon et se rendre à l'Élysée pour porter sa démission à Doumergue⁵.

Comment qualifier cette manifestation du 21 juillet ? Il s'agit, selon la terminologie élaborée par Danielle Tartakowsky, d'une « *manifestation-insurrection* », en ce qu'elle vise le siège d'une instance de direction, ici la Chambre des députés, pour la contraindre, sous sa pression, à des décisions n'entrant pas forcément dans ses vues initiales. Le but des manifestants rassemblés devant le Palais-Bourbon était bien, en effet, de faire pression sur les députés pour qu'ils n'investissent pas le gouvernement Herriot. Mais la chute du gouvernement Herriot obéit à une logique parlementaire et ne répondit pas directement aux apostrophes et invectives des manifestants⁶. Ce rassemblement fut spontané : aucune ligue n'en fut à l'initiative. *L'Action française* souligna que « *ces Parisiens n'appart[enaient] pour la plupart à aucune organisation politique. Aucun groupement n'a[vait] convoqué ses*

¹ AN, F7 12968 : le rapport mensuel de juillet 1926 sur la situation politique du pays fait état de 2 500 personnes rassemblées devant le Palais-Bourbon, poussant les cris mentionnés. Le 22 juillet 1926, *L'Echo de Paris* fait état de 4 à 5 000 manifestants, *L'Action française* de 8 000. Ils se massaient face à la grille d'entrée du Palais-Bourbon, sur le quai de Seine, à l'entrée des ponts et du boulevard Saint-Germain.

² *L'Echo de Paris*, le 22 juillet 1926. Selon le journal, le mouvement de foule serait parti d'un « *ouvrier* » ayant crié, à l'encontre du gouvernement Herriot : « *nous allons le démettre nous-mêmes* ».

³ AN, F7 12968 : le rapport mensuel de juillet 1926 fait état de 7 arrestations pour refus de circuler. *L'Action française* parle d'un déploiement policier d'envergure, estimant que le quartier des Champs-Élysées était en « *état de siège* ».

⁴ *L'Action française* et *Le Figaro*, le 22 juillet 1926.

⁵ *L'Echo de Paris*, le 21 juillet 1926.

⁶ *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p.9-10. Danielle Tartakowsky précise que le terme « *insurrection* » ne doit pas forcément être interprété comme une volonté de renverser le pouvoir de l'instance de direction en question, et n'implique pas forcément l'usage de la violence. Par ailleurs, si le gouvernement Herriot ne fut pas renversé à cause de cette manifestation, quelques années plus tard, sous le néo-Cartel, nombre de ligueurs, se remémorant cette manifestation, estimèrent qu'elle avait concouru à la chute du Cartel en juillet 1926, prouvant à leurs yeux l'utilité et l'efficacité de mouvements de telle nature pour agir sur les événements politiques.

adhérents »¹. Si l'AF en conçut quelques regrets par la suite², elle estimait que c'était « *le Français moyen, l'homme de la rue* », donc le représentant du « pays réel » maurrassien, qui « *s'[était] arrêté là, en proie à l'anxiété publique* » et « *maudi[ssant] le mauvais gouvernement qui l'a[vait] conduit à la catastrophe financière* ». Louis Marin, écrivant le soir même depuis le Palais-Bourbon estimait que la manifestation « *de la foule groupée autour du Palais-Bourbon* » exprimait « *l'émotion* » qui avait atteint le « pays » dans son ensemble depuis l'annonce de la constitution d'un nouveau gouvernement Herriot quelques jours plus tôt³.

Bien que cette foule n'ait pas été convoquée par des organisations politiques, sa politisation anticartelliste était évidente. Elle fit preuve d'une grande violence verbale à l'encontre d'Edouard Herriot, qui cristallisait sur sa personne les haines politiques de toute une partie de la population. Ainsi, des cris de « *A bas Herriot ! A mort Herriot ! Herriot à la Seine !* » auraient été lancés à l'annonce du renversement du gouvernement⁴. Si *L'Action française* rappelait qu'Herriot était un « *faux-monnayeur* » et le chef d'une « *bande de profiteurs* », Camille Aymard alla plus loin dans *La Liberté* : Herriot était selon lui un « *malfaiteur public* » qui devait « *être mis en accusation* », et dont le meurtre serait largement pardonnable⁵. Les réactions de la foule aux députés sortant du Palais-Bourbon sont révélatrices de cette politisation : André Maginot et Franklin-Bouillon, radical-socialiste anticartelliste et promoteur d'un ministère d'union nationale depuis l'automne 1925, furent acclamés alors que Paul Vaillant-Couturier aurait reçu un coup de canne sur la tête et que Marcel Cachin aurait été reconduit sous les huées de la foule à une station de métro⁶. Les cris hostiles au Parlement s'adressaient donc d'abord aux députés de gauche.

¹ *L'Action française*, le 22 juillet 1926.

² AN, F7 13194 : rapport de police indiquant qu'au lendemain de la manifestation du 21 juillet 1926 devant le Palais-Bourbon, de nombreux dirigeants de l'AF exprimèrent leur regret de n'avoir pu mobiliser à cette occasion les troupes royalistes en vue d'une démonstration d'envergure. Ce constat d'échec entraîna une réorganisation des capacités de mobilisation des ligueurs en tenant compte non plus seulement de leur domicile, mais aussi du lieu de leur emploi.

³ « Aux bons ouvriers de la Fédération », Louis Marin, *La Nation*, le 24 juillet 1926 (mais Marin dit écrire l'article le 21 juillet au soir depuis le Palais-Bourbon).

⁴ Ces cris sont rapportés dans *L'Echo de Paris*, le 22 juillet 1926. *Le Petit Parisien* du 22 juillet 1926 rapporte également que des cris de « *A mort !* » furent prononcés, sans préciser s'ils l'étaient à l'encontre d'Herriot ou des députés en général.

⁵ *La Liberté*, le 23 juillet 1926 : « *Si, demain, quelque mutilé, réduit à la plus lamentable indigence, abattait comme une bête malfaisante l'homme [Herriot] qui a ruiné et déshonoré la France, trouverait-on, dites-le moi, 12 jurés pour le condamner ?* ». On trouverait selon lui 100 000 Français pour élever une statue « *au justicier* ».

⁶ *Le Petit Parisien*, le 22 juillet 1926.

Si la foule fut satisfaite de la démission d'Herriot et exigea le soir même le retour de Poincaré¹, c'est à l'intérieur de la Chambre, en conclusion d'une évolution des rapports de force politiques esquissée depuis l'été 1925, que se joua la chute du deuxième ministère et le retour de l'ancien président de la République.

3) Le renversement du deuxième ministère Herriot : la fin du Cartel comme formule parlementaire

Herriot ne se faisait aucune illusion sur ses chances d'investiture quand il se présenta devant la Chambre des députés, et cela quels que soient les projets qu'il annoncerait². Son intervention fut très courte, se bornant à annoncer une amnistie visant les Français qui rapatrieraient leurs capitaux ainsi qu'un projet d'impôt sur le capital. Il demandait à la Chambre de lui faire confiance ou de dire « *tout de suite* » si elle avait « *une autre majorité pour une autre formule* »³. Après la discussion des interpellations, le gouvernement fut renversé par 290 voix contre 237⁴. Ce scrutin réactiva le clivage Cartel / anti-Cartel à la Chambre. Par rapport au 19 juin 1924, le gouvernement Herriot ne bénéficia du soutien que d'un Cartel diminué. Les socialistes furent les plus unanimes à voter pour le gouvernement. Au sein du parti radical, les récentes initiatives politiques d'Herriot avaient jeté le trouble et 12 membres du groupe votèrent contre lui, dont Franklin-Bouillon, et 11 se réfugièrent dans l'abstention⁵. La moitié seulement du groupe républicain socialiste vota en sa faveur, et un tiers du groupe de la Gauche radicale⁶. L'opposition anticartelliste retrouva son unité, du centre droit à la droite républicaine, en votant presque unanimement à l'encontre du gouvernement. L'URD fit preuve, à cette occasion, d'une discipline retrouvée puisque tous les députés du groupe votèrent contre lui.

¹ *Ibid.*

² AN, F7 12954, « notes Jean » : note du 22 juillet 1926.

³ *Le Journal officiel de la Chambre des députés, Débats parlementaires* : séance du 21 juillet 1926.

⁴ De Monzie obtint tout de même le vote permettant à la Banque de France de nouvelles avances au Trésor par la cession du reliquat du Fonds Morgan.

⁵ A noter que les 10 députés radicaux de notre corpus, originaires du Rhône et du Puy-de-Dôme, votèrent en faveur du gouvernement.

⁶ Ni l'ardéchois Marcel Astier, pourtant élu sur une liste cartelliste en 1924, ni le lorrain Charles Fringant, ne votèrent en sa faveur.

Répartition des votes par groupe parlementaire lors de l'investiture du deuxième gouvernement Herriot, le 21 juillet 1926

	nombre par groupe	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	%
communistes	28			28	100%						
socialistes	99	95	96%			2	2%	2	2%	4	4%
républicains socialistes	40	20	50%	13	33%	3	8%	4	10%	7	18%
radicaux-socialistes	137	105	77%	12	9%	11	8%	9	7%	20	15%
GR	40	13	33%	24	60%	1	3%	2	5%	3	8%
GI	14	1	7%	12	86%	1	7%			1	7%
RG	34			31	91%	2	6%	1	3%	3	9%
GRD	33	2	6%	29	88%	1	3%	1	3%	2	6%
PDP	14			14	100%						
URD	103			103	100%						
non inscrits	28	1	4%	24	86%	3	11%			3	11%
Total	570	237	42%	290	51%	24	4%	19	3%	43	8%

Répartition des votes par groupe parlementaire lors de l'investiture du quatrième gouvernement Poincaré, le 27 juillet 1926

	nombre par groupe	pour	%	contre	%	abstention	%	absence	%	abstention + absence	%
communistes	28			28	100%						
socialistes	99			97	98%			2	2%	2	2%
républicains socialistes	40	22	55%	1	3%	14	35%	3	8%	17	43%
radicaux-socialistes	137	77	56%	2	1%	49	36%	9	7%	58	42%
GR	40	38	95%			1	3%	1	3%	2	5%
GI	14	14	100%								
RG	34	34	100%								
GRD	33	32	97%					1	3%	1	3%
PDP	14	14	100%								
URD	103	103	100%								
non inscrits	28	24	86%	3	11%			1	4%	1	4%
Total	570	358	63%	131	23%	64	11%	17	3%	81	14%

Dans son article écrit à chaud le soir du 21 juillet 1926, Marin estimait que « *la voie [était] prête pour un ministère national sous l'autorité de l'ancien président Poincaré* » qui bénéficierait, à la Chambre comme au Sénat, d'une « *majorité compacte et stable* », afin d'adopter les mesures nécessaires au « *sauvetage financier* » du pays¹.

4) **Le dénouement Poincaré et l'imparfaite union nationale**

Dans la nuit du 21 au 22 juillet, Doumergue fit appel à Raymond Poincaré, dont le nom circulait depuis juin 1926, à chaque crise ministérielle, comme le ministre des Finances le plus à même de stabiliser la monnaie et d'assainir les finances du pays. Dans le contexte de crise monétaire, c'était le vainqueur du « Verdun financier » de février-mars 1924 qui revenait au pouvoir. Sur le plan politique, Poincaré recueillait en 1926 le bénéfice de la réserve qu'il avait gardée lors des élections législatives de 1924 pendant lesquelles il avait refusé d'apparaître comme le chef de la majorité sortante de Bloc national. Il s'était par la suite attaché à ne pas se mêler aux querelles des partis pendant les deux ans de l'expérience cartelliste². Pour les radicaux, son ancien dreyfusisme et son attachement à la République et à la laïcité rassuraient : il n'apparaissait pas comme un réactionnaire. Son patriotisme et son orthodoxie en matière financière satisfaisaient la droite.

Poincaré voulut d'abord réaliser une union nationale allant des socialistes à la droite républicaine, sur le modèle de l'union sacrée douze ans plus tôt. Il proposa un ministère à Paul-Boncour mais celui-ci le refusa au nom du principe de la SFIO de ne participer à aucun gouvernement qu'elle ne dirigerait pas, d'autant plus cette offre était faite par l'homme qu'elle considérait comme le chef de la droite depuis 1922. Tous les autres hommes politiques pressentis par Poincaré acceptèrent de faire partie de son gouvernement : il obtint le concours des personnalités les plus importantes du Parlement, hormis les socialistes. Le 23 juillet 1926, le nouveau gouvernement était constitué. Ce ministère resserré de treize ministres comprenait six anciens présidents du Conseil parmi lesquels figuraient les trois de la période de Cartel, à savoir Herriot, à l'Instruction publique, Painlevé, à la Guerre, et Briand, aux Affaires étrangères. Poincaré insista fortement auprès d'Herriot pour qu'il acceptât un portefeuille : avec le président du parti radical, il s'assurait le soutien du principal groupe parlementaire de la Chambre, pivot incontournable de toutes les majorités envisageables. Le président du Conseil prit en charge le portefeuille des Finances, clé de son

¹ « Aux bons ouvriers de la Fédération », Louis Marin, *La Nation*, le 24 juillet 1926.

² ROTH François, *Raymond Poincaré : un homme d'Etat républicain*, Paris, Fayard, 2000, p.481

avenir politique immédiat. Parmi les autres anciens présidents du Conseil, il confia au sénateur Louis Barthou la vice-présidence du Conseil et le portefeuille de la Justice, et à Georges Leygues la Marine. Parmi les autres ministres, il choisit des personnalités lui garantissant le soutien des différents groupes parlementaires du centre et de la droite : Louis Marin (URD) obtenait le ministère des Pensions, André Tardieu (RG) celui des Travaux Publics, et Maurice Bokanowski (GRD), réputé pour ses compétences en matière financière, accepta le ministère du Commerce. L'union nationale réalisée par Poincaré s'étendait donc des républicains socialistes et des radicaux socialistes à gauche jusqu'à l'URD. Sa composition se voulait équilibrée avec, en plus de lui-même aux Finances, six ministres radicaux et républicains socialistes, et six ministres modérés. Lors de sa présentation aux Chambres, Poincaré présenta explicitement son gouvernement comme un cabinet de « *réconciliation nationale* », dévoué à une seule tâche : « *parer au danger qui menace, tout à la fois, la valeur de notre monnaie, la liberté de notre trésorerie et l'équilibre de nos finances* »¹. Il plaçait son cabinet sous le signe de la « *trêve du franc* » déjà réclamée par Herriot en février 1925, et par ses successeurs, qui devait permettre de solder les déséquilibres financiers et monétaires laissés par la guerre.

Deux votes permettent de mesurer le périmètre de la majorité politique sur laquelle Poincaré pouvait compter : celui de présentation de son gouvernement devant la Chambre le 27 juillet² et celui du 31 juillet sur l'ensemble du projet de loi gouvernemental concernant les nouvelles ressources fiscales qu'il envisageait. Le 27 juillet, comme le montre le tableau ci-dessus, il recueillit une large majorité des deux tiers des suffrages. De la *Gauche radicale* aux conservateurs du groupe des non-inscrits, tous les groupes du centre et de la droite furent unanimes dans leur soutien à Poincaré. A gauche, les socialistes et les communistes furent les seuls opposants au nouveau gouvernement. Par contre les radicaux et les républicains socialistes se divisèrent nettement : un peu plus de la moitié de chacun de ces groupes vota en faveur du gouvernement, quand les autres députés préférèrent s'abstenir ou s'absenter de la Chambre. Notre corpus de députés reflète fidèlement cette situation : tous les députés de la GR, de la GI, des RG, de l'URD et des non inscrits votèrent en faveur du gouvernement. Les socialistes s'y opposèrent. Enfin, les six députés radicaux du Rhône suivirent Herriot dans un vote de soutien alors que les quatre députés radicaux du Puy-de-Dôme préférèrent s'abstenir, circonspects devant le revirement politique du président du parti radical qui avait voté le 17

¹ *Le Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, séance du 27 juillet 1926.

² Le gouvernement posa la question de confiance sur le renvoi des interpellations sur la politique générale du gouvernement après le vote des projets financiers.

juillet 1926 contre le cabinet de concentration Briand-Caillaux avant d'accepter de participer, une semaine plus tard, à un gouvernement d'union nationale dirigé par le vaincu de 1924. Pour de nombreux députés radicaux, leur abstention signifiait également leur attachement au Cartel¹.

Le véritable test parlementaire du nouveau gouvernement eut lieu le 31 juillet à propos du vote de ses projets financiers. La majorité gouvernementale se réduisit d'une cinquantaine de voix : Poincaré obtenait 304 voix de majorité contre 177 opposants, 49 abstentions et 40 absents². Si l'ancienne opposition anticartelliste soutint encore très largement le ministère, certaines réticences apparurent devant l'ampleur des hausses d'impôts consenties³, notamment de la part des députés conservateurs du groupe des non-inscrits qui se divisèrent en opposants, partisans et abstentionnistes. Les quatre députés conservateurs du Maine-et-Loire choisirent l'abstention. Mais les groupes du centre et de droite restèrent unanimes dans leur vote en faveur de Poincaré. De son côté, le soutien radical s'effritait : ils n'étaient plus que 56 députés radicaux à soutenir le gouvernement, soit 40% d'entre eux, les autres se partageant entre abstentionnistes et opposants. Parmi les députés de notre corpus, la même rupture s'opéra entre radicaux rhodaniens, fidèles à Herriot et au nouveau gouvernement, à l'exception de Vermare qui s'y opposa, et radicaux puydômois, qui restèrent dans l'abstention. A noter qu'à l'occasion de ce vote, le républicain socialiste ardéchois Antériou, pourtant proche de Painlevé, choisit de rejoindre les socialistes dans leur opposition au gouvernement. Il était l'initiateur du Cartel des gauches en Ardèche et n'acceptait sans doute pas l'exclusion des socialistes et, au contraire, l'inclusion des droites dans la nouvelle majorité parlementaire. On retrouvait approximativement dans ce vote les contours de la majorité du 12 juillet 1925.

Vote des 34 députés de nos départements d'étude lors du vote du 31 juillet 1926					
	nombre par groupe	pour	contre	abstention	absence
socialistes	8		8		
républicains socialistes	1		1		
radicaux-socialistes	10	5	1	3	1
gauche radicale	2	1		1	
gauche indépendante	2	2			
républicains de gauche	1	1			
URD	6	5			1
non inscrits	4			4	

¹ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.169.

² BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.170.

³ Voir le chapitre suivant sur la stabilisation de la situation financière opérée par Poincaré.

Vote des députés de nos département d'étude lors des votes d'investiture ou de projets financiers, du 19 juin 1924 au 31 juillet 1926 ¹																
députés	groupe parlementaire	département	19/06/24	21/04/25	12/07/25	3/11/25	22/11/25	02/12/25	05/03/26	18/03/26	28/04/26	29/06/26	17/07/26	21/07/26	27/07/26	31/07/26
Sully-Eldin	socialiste	A	p	p	p	a	p	c	p	p	c	c	c	p	c	c
Paulin	socialiste	P	p	p	p	a	p	a	p	p	c	c	c	p	c	c
Claussat	socialiste	P	p	p	p	a	décédé	décédé	décédé	décédé	décédé	décédé	décédé	décédé	décédé	décédé
Varenne	socialiste	P	p	p	p	Indochine	Indochine	Indochine	Indochine	Indochine	Indochine	Indochine	Indochine	Indochine	Indochine	Indochine
Breton	socialiste	R	p	p	p	a	p	c	p	p	c	c	c	p	c	c
Darme	socialiste	R	p	p	p	a	p	c	p	p	c	c	c	p	c	c
Février	socialiste	R	p	p	p	a	p	a	p	p	c	c	c	p	c	c
Gerboud	socialiste	R	p	p	p	a	p	a	p	p	c	c	c	p	c	c
Moutet	socialiste	R	p	p	p	a	p	abs	p	p	c	c	c	p	c	c
Rognon	socialiste	R	p	p	p	a	p	c	p	p	c	c	c	p	c	c
Bender	radical-socialiste	R	p	p	p	p	p	p	p	p	abs	p	a	p	p	p
Chazette	radical-socialiste	R	p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	c	p	p	p
Fillon	radical-socialiste	R	p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	c	p	p	p
Godard	radical-socialiste	R	p	p	p	p	p	p	p	p	p	Sénat	Sénat	Sénat	Sénat	Sénat
Herriot	radical-socialiste	R	p	p	a	a	a	p	a	a	a	a	c	p	p	p
Lambert	radical-socialiste	R	p	p	abs	p	p	p	p	p	p	p	c	p	p	p
Vermare	radical-socialiste	R	p	p	abs	p	p	p	p	p	p	p	c	p	p	c
Chassaing	radical-socialiste	P	p	p	c	p	p	p	c	p	abs	p	p	p	a	a
Huguet	radical-socialiste	P	p	p	p	p	p	p	c	p	p	p	p	p	a	a
Marrou	radical-socialiste	P	p	p	p	p	p	p	c	p	p	p	p	p	a	a
Reynouard	radical-socialiste	P	p	p	c	p	p	p	c	p	p	p	p	p	a	abs
Antériou	républicain socialiste	A	p	p	c	p	p	p	c	p	p	p	c	p	a	c
Astier	gauche radicale	A	p	p	c	a	c	p	c	p	p	p	p	c	p	a
Fringant	gauche radicale	MM	c	p	c	p	c	p	c	p	p	p	p	c	p	p
Boyer	rép de gauche / gauche ind	ML	a	a	c	p	c	p	c	p	p	p	p	c	p	p
Rabouin	rép de gauche / gauche ind	ML	c	c	c	a	c	p	c	p	p	p	p	c	p	abs
Mazerand	républicains de gauche	MM	c	p	c	p	c	p	c	a	p	p	p	c	p	p
Duclaux-Monteil	URD	A	c	c	c	c	c	c	p	c	p	p	p	c	p	abs
De Grandmaison	URD	ML	c	c	c	c	c	c	p	abs	p	a	p	c	p	p
Ferry	URD	MM	c	c	c	c	c	c	p	c	p	a	c	c	p	p
Marin	URD	MM	c	c	c	c	c	c	p	c	p	a	c	c	p	p
De Warren	URD	MM	c	c	c	c	c	c	p	c	p	a	c	c	p	p
De Wendel	URD	MM	c	c	c	c	c	c	p	c	p	a	c	c	p	p
D'Andigné	non inscrit	ML	c	c	abs	c	c	c	p	c	c	a	c	c	p	a
Blachez	non inscrit	ML	c	c	abs	c	c	c	p	c	c	a	c	c	p	a
Bougère	non inscrit	ML	c	c	abs	c	c	c	p	c	c	a	c	c	abs	a
Planchenault	non inscrit	ML	c	c	abs	c	c	c	p	c	c	a	c	c	p	a

¹ 19 juin 1924 : investiture du premier ministère Herriot ; 21 avril 1925 : investiture du deuxième ministère Painlevé ; 12 juillet 1925 : vote des projets financiers Caillaux ; 3 novembre 1925 : investiture du troisième ministère Painlevé ; 22 novembre 1925 : vote des projets financiers Painlevé ; 2 décembre 1925 : investiture du huitième ministère Briand ; 5 mars 1926 : vote des projets financiers Doumer ; 18 mars 1926 : investiture du neuvième ministère Briand ; 28 avril 1926 : vote des projets financiers Péret ; 29 juin 1926 : investiture du dixième ministère Briand ; 17 juillet 1926 : vote de délégation des pleins-pouvoirs financiers au gouvernement ; 21 juillet 1926 : investiture du deuxième gouvernement Herriot ; 27 juillet 1926 : investiture du quatrième ministère Poincaré ; 31 juillet 1926 : vote des projets financiers Poincaré. Au niveau des votes : p = pour ; c = contre ; a = abstention ; abs = absence. Les couleurs, en rouge : soutien au gouvernement ; en bleu : opposition ; en vert : abstention ou absence.

Conclusion

Le tableau ci-dessus récapitule les votes des députés de notre corpus dans les scrutins d'investitures ou sur les projets financiers des différents gouvernements, du 19 juin 1924 au 31 juillet 1926. Il permet de visualiser l'évolution des différentes majorités gouvernementales. Le Cartel ne fut une réalité gouvernementale durable que pendant un an, de l'été 1924 au printemps 1925. Il fut ensuite remplacé par des majorités aux contours mouvants : quasi majorité d'union nationale¹ du 12 juillet 1925, puis majorités de concentration Briand, puis nouvelle majorité d'union nationale de Poincaré. L'évolution parlementaire donne l'impression d'un effritement progressif du Cartel. Pourtant, au Parlement comme dans l'esprit des contemporains, il restait une virtualité bien présente, qui se manifesta régulièrement : suite au congrès de Nice d'octobre 1925 et sous le troisième gouvernement Painlevé de novembre 1925, lors du vote d'investiture du neuvième gouvernement Briand en mars 1926, et le 21 juillet 1926 pour soutenir la tentative gouvernementale d'Herriot.

De son côté, à partir de décembre 1925 et des gouvernements Briand, l'opposition anticartelliste se divisa à propos de la stratégie à adopter pour empêcher le retour du Cartel : conciliation avec les radicaux et concentration républicaine pour une grande partie des députés du centre issus du PRDS ; opposition intransigeante pour l'URD autour de la ligne Marin et pour les conservateurs, pour bloquer la situation parlementaire et obliger les gouvernements à renier explicitement le Cartel et faire appel à une majorité d'union nationale dont l'opposition constituerait la majorité. Mais aucun des camps n'avait une attitude ferme et la discipline des groupes parlementaires éclata.

L'instabilité parlementaire s'accrut suite à la démission du gouvernement Briand-Péret le 15 juin 1926. A partir de ce moment, les parlementaires furent sous pression :

- pression de l'évolution monétaire et financière suite à la dégradation des changes, qui relançait une inflation galopante, laissant craindre un effondrement monétaire pareil à celui de l'Allemagne en 1923, entraînant un mouvement de défiance croissant de la part des rentiers envers la capacité de l'Etat à assurer ses dettes, jusqu'au mouvement de panique du 18-23 juillet 1926 ;
- pression politique des ligues, notamment du *Faisceau*, qui connaissaient une audience accrue, dans leurs réunions et dans leurs rangs, et dont les discours antiparlementaires et les appels à la dictature semblaient, d'après les rapports de surveillance de la population, toucher

¹ Nous entendons ce terme dans son acception majoritaire à l'époque, à savoir à l'exclusion des socialistes et des communistes. L'abstention des conservateurs lors du vote n'en fait pas une parfaite majorité d'union nationale.

une part croissante de l'opinion. L'avenir du régime parlementaire ne paraissait plus assuré, et le rassemblement de plusieurs milliers de Parisiens lançant des cris hostiles au Parlement, le 21 juillet 1926, au moment de la présentation du deuxième ministère Herriot, laissait présager l'éclatement d'éventuelles violences politiques à l'encontre de la représentation nationale.

Si la chute du gouvernement Herriot répond d'abord à une logique parlementaire, il ne faut pas sous-estimer l'influence de ces manifestations d'impatience d'une partie croissante de l'opinion sur les décisions des députés. Une partie non négligeable de la population, en tout cas à Paris, paraissait de plus en plus réceptive à l'idée d'une remise en cause du régime parlementaire au profit d'un régime autoritaire dont les ligues annonçaient qu'il serait la panacée aux problèmes financiers et monétaires¹.

Dans ce contexte, l'arrivée au pouvoir de Poincaré à la tête d'une majorité d'union nationale fut perçue comme la dernière carte à jouer par le régime parlementaire. Dès son arrivée au pouvoir, la tension monétaire se détendit et le calme revint dans le pays. Malgré tout, sa situation parlementaire n'était pas totalement assurée et la droite maintint sa vigilance pour prévenir tout retour du Cartel jusqu'aux élections législatives de 1928.

¹ AN, F7 12954, « notes Jean » : note du 24 juillet 1926 : « les députés [...] commencent à se demander si le peuple ne va pas s'en mêler et s'ils ne vont pas voir, à Paris tout au moins, des "mouvements" contre eux ». Et, à la fin du même rapport : « aussi de tous côtés, dans tous les milieux, l'irritation et l'inquiétude grandissent-elles tous les jours. Les partis extrêmes ont donc beau jeu. Et ce n'est pas l'annonce d'une nouvelle augmentation du prix du pain et du prix des transports qui peut calmer l'inquiétude et l'irritation générale ».

CHAPITRE XIII
JUILLET 1926 – AVRIL 1928 : LE
MAINTIEN DE LA VIGILANCE
ANTICARTELLISTE SOUS L'UNION
NATIONALE

Le retour de Poincaré au pouvoir entraîna une détente immédiate sur les marchés financiers, consolidée par les mesures qu'il fit adopter en urgence. Pour certains, son gouvernement était la dernière carte d'un régime parlementaire de plus en plus contesté dans une atmosphère de panique. Poincaré président du Conseil et Raoul Péret président de la Chambre : beaucoup notaient le retour à la situation d'avant les élections du 11 mai¹. Mais cette apparente réaction sur la victoire cartelliste de 1924 ne fit pas l'unanimité à droite. Certains lui reprochaient toujours son rôle dans la défaite du Bloc national en 1924 et son manque d'opposition au Cartel depuis lors. La composition de son gouvernement nourrissait plus largement une certaine déception.

D'ailleurs, la continuité de ce gouvernement jusqu'aux élections de 1928 était loin d'être acquise dès sa constitution. A la Chambre des députés, le Cartel demeurait virtuellement majoritaire, et l'opposition anticartelliste dénonça ses velléités de reconstitution. Le vote du retour au scrutin d'arrondissement le 11 juillet 1927 suscita des divisions et parfois des réactions acerbes de la droite et certains préconisèrent la fin de l'union.

Cette nouvelle donne parlementaire et les incertitudes concernant sa pérennité, entraînèrent un certain nombre d'évolutions, contrastées, parmi les organisations anticartellistes. Certaines, comme la FR ou les JP, poursuivirent leur développement dans le prolongement de la période d'opposition aux gouvernements. D'autres, comme la LRN ou le *Faisceau*, entrèrent dans un déclin irréversible. A noter la naissance d'une nouvelle organisation, ni parti, ni ligue, mais organisation de propagande électorale, le *Centre de propagande des républicains nationaux* (CPRN), sous la houlette du rédacteur en chef de *L'Echo de Paris*, Henri de Kerillis. Il s'agissait pour lui de doter la droite d'une propagande aussi efficace que celle de la gauche notamment dans le contexte de la préparation du renouvellement général de la Chambre d'avril 1928.

¹ Le 22 juillet 1926, Herriot ayant formé un nouveau gouvernement, la Chambre élit son nouveau président. Raoul Péret fut élu au 2^e tour de scrutin par 227 voix contre 215 au socialiste Fernand Bouisson.

I) Les rapports ambigus de l'opposition anticartelliste avec le ministère Poincaré

La première urgence du gouvernement fut d'enrayer la chute du franc et le mouvement de panique des Français face au risque d'une banqueroute de l'Etat. Le redressement de la situation fut spectaculaire et rapide, renforçant l'image de Poincaré comme « magicien » des Finances. Point de magie cependant, mais un choc politique et psychologique grâce à un ensemble de mesures rapidement adoptées. Ce gouvernement de la dernière chance suscita des réactions contrastées de la part d'une droite à la fois soulagée de l'éloignement des socialistes du pouvoir mais, pour partie, déçue du nouvel équilibre politique jugé toujours trop favorable à la gauche.

A) Le redressement financier, condition de survie du régime parlementaire ?

1) Le retour de la confiance : entre causes psychologiques et financières

L'arrivée du gouvernement d'union nationale de Poincaré s'accompagna d'un retournement soudain et durable de la conjoncture monétaire. Sa composition prestigieuse, l'exclusion des socialistes de la majorité gouvernementale, et le volontarisme de son programme de redressement mirent rapidement fin à la crise de confiance et au plébiscite des porteurs de bons¹. Ainsi, le retournement de la conjoncture tient avant tout à des mesures d'ordre psychologique, comme en témoigne l'évolution immédiate du cours du franc : dès le 26 juillet, avant même le vote des projets financiers du gouvernement, le cours de la livre était redescendu sous les 200 francs, confirmant l'impression favorable faite sur les investisseurs par la personnalité du nouveau président du Conseil et la perspective d'une majorité large autour de ses projets financiers. Ce retournement aussi rapide prouve selon Bertrand Blancheton « *le rôle prépondérant joué par les facteurs psychologiques dans le déroulement*

¹ AN, F7 12968 : le rapport de synthèse mensuelle sur la situation politique du pays pour le mois de juillet 1926 indique qu'après le mouvement de panique ayant accompagné la chute des gouvernements Briand et Herriot, « *l'avènement du ministère Poincaré a produit une impression des plus favorables et ramené le calme dans les esprits. Le pays, dans sa très grande majorité, lui fait confiance* ».

de [la] crise des changes » des années 1925-1926¹. Ainsi, de nombreux journaux et organisations politiques appelèrent les Français, dès la constitution du gouvernement Poincaré, à verser en avance tout ou partie de leurs impôts pour 1926 pour renforcer la Trésorerie du pays et sa crédibilité à faire face aux échéances des bons². François de Wendel se disait prêt, début août 1926, à s'associer à tous les comités de propagande visant à encourager les contribuables à le faire, initiative inimaginable de sa part sous un gouvernement autre que celui de Poincaré³. Le nouveau cabinet bénéficia d'un renversement psychologique vertueux pour les finances publiques : chute des demandes de remboursements des bons du Trésor de la part d'investisseurs ayant repris confiance envers les capacités de l'Etat à assurer le service de sa dette, et anticipation fiscale de catégories de la population précédemment hostiles aux impôts du Cartel, consolidant la trésorerie à disposition pour faire face à ces mêmes échéances, ce qui alimentait en retour la confiance des investisseurs, etc.

Par ailleurs, l'annonce et le vote rapide des projets financiers par le Parlement, dès le 31 juillet à la Chambre et le 3 août au Sénat, renforcèrent l'image d'un gouvernement résolu à apporter une solution globale à la crise financière et monétaire : la création d'une caisse d'amortissement de la dette nécessitant une réforme constitutionnelle et alimentée par des recettes spécifiquement dédiées⁴, l'annonce d'économies administratives avec la suppression par décrets d'une centaine de sous-préfectures⁵, et le relèvement du taux d'escompte de la Banque de France pour attirer les capitaux étrangers et freiner les demandes de crédit. Ces projets financiers ne satisfaisaient pas toutes les revendications de la droite : les

¹ BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.294.

² Le premier journal de notre corpus à lancer cet appel en faveur d'un versement anticipé des impôts dus en 1926 est *Le Salut Public*, dans le Rhône, le jour de la présentation du nouveau gouvernement, le 23 juillet 1926. Nous avons retrouvé de tels appels dans plusieurs autres journaux. En Ardèche, c'est le cas de l'UNSRSA ardéchoise qui appela les contribuables à verser 50% de leurs impôts en avance : *L'Echo de Largentière*, le 31 juillet 1926. *L'Echo de Longwy* appela pareillement ses lecteurs à payer leurs impôts « dès maintenant » à savoir le 28 juillet 1926. Appel en ce sens de *l'Association nationale d'expansion économique* présidée par Etienne Fougère : cf. *Le Petit Montagnard*, le 8 août 1926. La Chambre de Commerce de Maine-et-Loire et d'Angers encouragea également les contribuables, le 31 juillet 1926, à payer leurs impôts en avance : ADML, 4ETP1/6 : bulletin de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire et d'Angers du 31 juillet 1926.

³ AN, fonds François de Wendel, 190AQ3 : lettre de de Wendel à Amidieu du Clos, le 3 août 1926.

⁴ Cette caution constitutionnelle et le retournement de conjoncture accompagnant le retour de Poincaré au pouvoir, favorisèrent la conversion, de la part des porteurs, de leurs bons à court terme, de un, trois, six ou douze mois, en des bons à échéance de deux ans et plus : BONIN Hubert, *L'argent en France depuis 1880, op. cit.*, p.268

⁵ BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, p.392, précise le contenu de ces économies administratives : le décret du 7 septembre 1926 ordonnait la fermeture de certains tribunaux d'arrondissement, celui du 14 fit disparaître 106 sous-préfectures et 70 secrétariats généraux de préfectures ; et celui du 23 septembre supprima 700 emplois de percepteurs. L'annonce de ces économies administratives, dès la fin juillet 1926, avait un aspect psychologique, annonçant une rigueur budgétaire. Dans les faits, ces mesures avaient une retombée limitée concernant l'évolution des dépenses de l'Etat : de 1926 à 1928, celles-ci augmentèrent de 10% en francs constants, l'équilibre budgétaire n'étant rétabli que par une augmentation des recettes de 17% : cf. BONIN Hubert, *L'argent en France depuis 1880, op. cit.*, p.268.

augmentations d'impôts étaient bien supérieures aux économies, et dans une proportion supérieure aux préconisations des experts. Si les impôts indirects furent sollicités, l'impôt sur le revenu fut également relevé, notamment sur les valeurs mobilières, alors que la droite lui était traditionnellement très hostile¹. Certaines des mesures fiscales prises par Poincaré auraient suscité une levée de bouclier des milieux d'affaires et de la droite si elles avaient été prises par un gouvernement cartelliste. Il n'y eut donc aucun enthousiasme de sa part à voter ces projets.

L'ensemble de ces mesures eut des résultats immédiats impressionnants : redressement du taux de change et retournement de la spéculation, jouant désormais le franc à la hausse, stabilisation des prix de gros, qui amorcèrent une baisse dans un deuxième temps², redressement immédiat de la Trésorerie grâce à la confiance retrouvée des porteurs de bons, suivi du rétablissement de l'équilibre budgétaire, permettant rapidement de substantiels excédents. Dès l'adoption de ces mesures fiscales par le Sénat le 3 août 1926, les taux de change se détendirent et le franc commença une remontée rapide. Le gouvernement laissa le franc se revaloriser jusqu'en décembre 1926, avant de laisser la Banque de France intervenir sur le marché des changes pour stopper son appréciation aux alentours de 125 francs pour une livre sterling, pour éviter qu'un relèvement trop important ne portât préjudice au dynamisme des exportations françaises, moteur important de la croissance économique du pays, et ne renchérit trop le poids de la dette du pays libellée en francs³.

Poincaré, contrairement à la légende qui naquit alors, n'était pas le seul responsable de l'amélioration rapide de la situation financière et monétaire. Il bénéficiait des résultats des mesures des gouvernements précédents : le plan Dawes entré en vigueur récemment apportait des rentrées régulières via les remboursements allemands, les mesures fiscales précédemment votées portaient leurs fruits, et l'inflation des deux dernières années avait massivement allégé les remboursements et les intérêts de la dette libellée en francs-papier⁴. Tous ces éléments hérités par Poincaré furent « *la cause fondamentale du succès de 1926, qui aurait été*

¹ NERE Jacques, *Le problème du mur d'argent, op. cit.*, p.132. Sur les sources du rigorisme budgétaire de Poincaré, cf. MOURE Kenneth, « Poincaré avait-il besoin de connaissances économiques pour sauver le franc ? », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 16, janvier-avril 2012, www.histoire-politique.fr

² Les prix, en hausse de l'ordre de 20% pour l'année 1924, partirent à la baisse en 1927, de 5%, puis se stabilisèrent jusqu'au début des années 1930 : *Ibid.*

³ De 243 F pour une livre le 21 juillet, le cours se redressa à 208F le 23 juillet, jour de constitution du gouvernement, et à 196F le 27 juillet, jour du vote des projets du gouvernement à la Chambre. Ce cours resta stable jusqu'au mois de novembre 1926, date de l'adoption du budget 1927, et connut alors une nouvelle baisse jusqu'à 120F le 20 décembre 1926.

⁴ Cette relativisation du « miracle Poincaré », qui bénéficia des effets de la politique monétaire improvisée des années 1922-1926, est exposée par Jean-Charles ASSELAIN, Bertrand BLANCHETON, Christian BORDES, et Marc-Alexandre SENEGAS : « L'inflation française de 1922-1926, hasards et coïncidences d'un *policy-mix* : les enseignements de la FTPL », <http://sceco.univ-poitiers.fr/franc-euro/articles/JCAsselainBBCBMAS.PDF>

impossible en 1924 »¹. En effet, la baisse de la valeur externe du franc était largement déconnectée de sa valeur interne en terme de pouvoir d'achat, ce qui rendait inévitable un retournement du marché des changes. Mais ce dernier « *attendait un signal fort, un détonateur puissant : Poincaré fut l'homme de la situation* »².

Poincaré apparut à l'opinion française comme le « sauveur » du franc. Le « mythe Poincaré » se construisit à partir d'une image de rigueur financière et de pragmatisme³. Il incarnait le patriotisme sourcilieux du Lorrain, président de la République du temps de guerre et président du Conseil de l'occupation de la Ruhr, mais également le rigorisme financier suite au redressement du franc en mars 1924, notamment grâce aux fortes hausses d'impôts qu'il fit alors voter à la Chambre, à deux mois des élections législatives. Ce qui lui fut alors reproché comme une des causes de la défaite du Bloc national se trouvait transfiguré, par la grâce d'une situation monétaire dramatique, en vertu thaumaturgique. Selon Kenneth Mouré, « *la contribution essentielle de Poincaré n'a pas tenu à sa culture économique, mais à son autorité politique de même qu'à son intégrité. Il a eu la faculté de mettre un terme à la crise et de restaurer la confiance simplement par son retour au pouvoir* »⁴. Sa stature d'homme d'Etat, sa réputation d'honnêteté et de travailleur, son retrait des polémiques politiques depuis la fin de la législature du Bloc national, faisaient sans doute de lui le seul parlementaire de l'époque à pouvoir redresser les finances publiques et stabiliser le franc avec la Chambre du 11 mai 1924, dont la majorité cartelliste avait pourtant été élue en dénonçant son bilan.

2) La dernière carte à jouer du régime parlementaire

Lors de la crise de juillet 1926, le dérapage du franc et la naissance d'un mouvement de panique avaient laissé présager un effondrement du régime parlementaire. Suite à la chute du gouvernement Herriot dans un contexte de rassemblement anticartelliste et largement antiparlementaire devant le Palais-Bourbon, le retour au pouvoir de Poincaré apparaissait à beaucoup comme la dernière carte à jouer du régime parlementaire. Déjà, lors de la crise ministérielle de mi-juin 1926, Camille Aymard avertissait les parlementaires que

¹ ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, tome 2, *op. cit.*, p.22-23.

² BLANCHETON Bertrand, *op. cit.*, pp.385-388. Il relativise la part du mérite personnel de Poincaré dans le redressement de la situation monétaire : « *Le rôle du président du Conseil fut certes déterminant mais la réussite de cette stabilisation relève d'une alchimie complexe entre la personnalité de son promoteur (sa crédibilité), les signaux émis par les autorités monétaires, la date judicieusement choisie de la mise en œuvre des mesures de politique budgétaire et fiscale et la singularité d'un environnement économique et social* ».

³ BONIN Hubert, *L'argent en France depuis 1880*, *op. cit.*, p.268

⁴ MOURE Kenneth, « Poincaré avait-il besoin de connaissances économiques pour sauver le franc ? », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 16, janvier-avril 2012, www.histoire-politique.fr, p.14

« l'expérience que l'on va tenter est vraisemblablement l'un des derniers essais parlementaires auxquels nous assisterons. Après, au milieu de l'indifférence générale ou du dégoût universel, le pouvoir sera à qui voudra le prendre et qui sera assez fort pour le garder »¹. Henri de Kerillis estima, au moment de l'annonce de la composition du ministère Poincaré, qu'il n'y avait personne d'autre que lui pour assurer le pouvoir dans la situation actuelle, et qu' « après lui – lui échouant, – il y a l'inconnu, l'aventure, le gouffre »². Mais si Kerillis accordait sa confiance à Poincaré, Daudet estimait au contraire que ce retour ne résoudrait rien, et n'empêcherait pas la « tempête » et « la dislocation du manège et l'éparpillement de la foire » parlementaire³. Georges Valois estimait quant à lui que la situation politique restait inchangée et maintenait le rassemblement prévu à Meaux⁴. Comme le montre le tableau ci-dessous, cette opinion fut assez minoritairement exprimée dans la presse anticartelliste de notre corpus, tout en étant présente dans l'ensemble de nos départements d'étude.

¹ « Pas de bêtises », Camille Aymard, *La Liberté*, le 17 juin 1926. Il réitéra cette menace le 17 juillet 1926, estimant que si les pleins-pouvoirs n'étaient pas accordés au gouvernement, le pays risquait d'être « emporté par la banqueroute dans le tourbillon révolutionnaire ou un coup de force contre le Parlement ».

² « Devant le danger », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 24 juillet 1926.

³ « Le nouvel attrape-nigaud. Herriot sur les genoux de Poincaré », Léon Daudet, *L'Action française*, le 27 juillet 1926.

⁴ « Un cabinet d'union parlementaire », Georges Valois, *Le Nouveau siècle*, le 24 juillet 1926. Pour Valois, un cabinet d'union parlementaire n'était pas équivalent à un cabinet d'union nationale.

Attitude de la presse anticartelliste de notre corpus vis-à-vis du nouveau gouvernement Poincaré fin juillet - août 1926						
		centriste	modérée	conservatrice	Total nombre en %	Total tirage en % ¹
confiance envers Poincaré	Titres	<i>Le Petit Parisien ; La Presse angevine ; Le Bonhomme angevin ; L'Est républicain</i>	<i>Le Temps ; L'Avenir ; Le Journal des débats ; La Liberté ; Le Petit Courrier ; Le Messager de l'Ouest ; L'Ouest ; La Petite Loire de Saumur ; L'Impartial de l'Est ; L'Avenir Toulouais ; Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal ; Le Salut public</i>	<i>Le Courrier de Tournon ; L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; La Croix d'Auvergne ; Le Nouvelliste de Lyon</i>	51%	83%
	Nombre	4 / 4 (100%)	14 / 20 (70%)	9 / 29 (31%)		
critiques envers Poincaré	Titres			<i>Action française ; La Gazette d'Annonay ; L'Impartial ardéchois ; La Croix de l'Ardèche ; Le Légionnaire d'Anjou ; Le Soleil d'Auvergne</i>	11%	3%
	Nombre			6 / 29 (21%)		
confiance accordée à l'ensemble du gouvernement	Titres	<i>Le Petit Parisien ; La Presse angevine ; Le Bonhomme angevin ; L'Est républicain</i>	<i>Le Journal des débats ; Le Petit Courrier ; Le Messager de l'Ouest ; La Petite Loire de Saumur ; L'Impartial de l'Est ; Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal ; Le Salut public</i>	<i>Le Courrier de Tournon ; L'Eclair de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; La Croix d'Auvergne</i>	32%	36%
	Nombre	4 / 4 (100%)	8 / 20 (40%)	5 / 29 (17%)		
critiques envers la composition du gouvernement	Titres		<i>Le Temps ; L'Avenir ; La Liberté ; L'Ouest ; L'Echo saumurois ; L'Avenir toulouais</i>	<i>Action française ; L'Echo de Paris ; La Gazette d'Annonay ; L'Impartial ardéchois ; La Croix de l'Ardèche ; Le Progrès de l'Ouest ; Le Légionnaire d'Anjou ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure Segréen ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Fourvière</i>	32%	16%
	Nombre		6 / 20 (30%)	11 / 29 (38%)		
dernière carte du régime	Titres	<i>L'Est républicain</i>	<i>La Liberté ; La Petite Loire de Saumur</i>	<i>L'Echo de Paris ; Le Courrier de Tournon ; Le Légionnaire de l'Anjou ; L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	13%	19%
	Nombre	1 / 4 (25%)	2 / 20 (10%)	4 / 29 (14%)		

¹ Les pourcentages de tirage ne portent que sur la presse de nos cinq départements d'étude, non sur la presse parisienne.

B) Une union nationale trop cartelliste ?

1) Poincaré l'ambigu : entre ancien fossoyeur du Bloc national et homme providentiel

Suite à la défaite de 1924, les rancœurs avaient été nombreuses, et parfois violentes, à l'encontre du président du Conseil de la fin de la législature du Bloc national. Elles n'étaient pas oubliées en juillet 1926 quand il fut amené à appeler à former un gouvernement d'union nationale. Le tableau ci-dessus montre que ces critiques, bien que très minoritaires sur l'ensemble de notre corpus, furent présentes dans un cinquième des titres de presse conservateurs. Pour une partie de la droite, Poincaré était l'homme qui, à l'époque du Bloc national, « *avait obstinément refusé de mécontenter les radicaux, manifestant en toute occasion sa vive opposition à la moindre mesure qui pût paraître une atteinte aux lois laïques* »¹. Ainsi, Xavier Vallat se refusait à considérer le retour de Poincaré comme un « *espoir* » pour le pays, rappelant son rôle dans la défaite du BN en 1924 en refusant de modifier la loi électorale². Mais les critiques les plus violentes à son encontre vinrent de l'AF, où Léon Daudet s'en prit violemment à l'œuvre et à la personnalité du nouveau président du Conseil³. De son côté, en raison de la gravité de la crise multiforme que connaissait le pays Henri de Kerillis décida de taire ses « *ressentiments* » à l'encontre de Poincaré au moment de la constitution du gouvernement⁴.

¹ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.334

² « Le grand ministère », Xavier Vallat, *La Gazette d'Annonay*, le 31 juillet 1926. L'autre responsable de la défaite était Millerand et son choix de nommer T. Steeg au ministère de l'Intérieur en 1920, qui maintint l'administration préfectorale radicale.

³ « Le cas de Poincaré », Léon Daudet, *L'Action française*, le 24 juillet 1926 : « *L'homme qui nous a valu, par sa pleurerie et son aveuglement, les élections du dimanche noir 11 mai 1924 apparaîtrait, aux effarants crétins des deux palais [Bourbon et Médicis], comme le sauveur possible de ce qu'il reste du franc et le ranimateur d'une confiance morte* ». Selon lui, il faudrait « *une personnalité énergique, nationale avant tout* » capable de céder immédiatement les monopoles d'Etat et « *on pousse en avant un pauvre garçon, un débris dont la caractéristique est, avec la duplicité, la pleurerie, et qui tout récemment encore, dans un journal étranger auquel il collabore, applaudissait à la politique de Locarno, politique exactement contraire à celle de l'occupation de la Ruhr !* » [...] « *Poincaré ou Fouché à Lilliput. C'est un petit nain, mêlé à des circonstances géantes, et qui les voit à travers ses lunettes de nain.* » [...] « *Tel est, au résumé, Poincaré, suprême espoir de quelques parlementaires pour le relèvement du franc. Je suis convaincu, connaissant mon nain, que non seulement il ne relèvera pas le franc, mais encore il ne se relèvera pas lui-même du discrédit politique, intellectuel et moral, où il est tombé.* »

⁴ « Devant le danger », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 24 juillet 1926 : « *Nous avons ici, envers l'homme politique qu'a été parfois M. Raymond Poincaré, des ressentiments. Nous les taisons. Nous savons sa grande probité, sa grande expérience du gouvernement, son ardent patriotisme. Cela nous suffit. Cela doit suffire à tous les bons Français* ».

A l'inverse, Poincaré bénéficia d'une image extrêmement positive lors de son retour au pouvoir dans une majorité de la presse dépouillée. Il est assez logique de voir que le pourcentage de titres le soutenant diminue à raison du conservatisme des journaux : tous les titres centristes lui rendirent hommage et 70% des titres modérés alors qu'un tiers seulement des titres conservateurs exprimèrent explicitement des louanges à son endroit. Les titres aux tirages les plus importants étaient très majoritairement satisfaits de son retour puisque ces remarques positives ont été retrouvées dans des journaux représentant plus des quatre cinquièmes du tirage total de la presse anticartelliste de nos cinq départements d'étude.

2) La composition du ministère : entre respect de la logique parlementaire et cabinet jugé trop à gauche

Le ministère Poincaré de juillet 1926 n'avait rien à voir avec celui battu en mai 1924, et ne pouvait pas être considéré comme une revanche du Bloc national. Sa composition se voulait équilibrée avec, en plus de lui-même aux Finances, six ministres radicaux et républicains socialistes, Edouard Herriot à l'Instruction publique, Albert Sarraut à l'Intérieur, Paul Painlevé à la Guerre, Aristide Briand aux Affaires étrangères, Henri Queuille à l'Agriculture, et Léon Perrier aux Colonies ; et six ministres modérés avec Louis Barthou à la Justice, Georges Leygues à la Marine, André Tardieu aux Travaux publics, Maurice Bokanowski au Commerce, à l'Industrie, aux Postes et Télégraphes, André Fallières au Travail, et Louis Marin aux Pensions¹. Malgré cette parité numérique entre gauche non-marxiste et ancienne opposition anticartelliste, ce ministère était dominé par les anciens cartellistes à la tête de la plupart des ministères régaliens et influents, les ministres modérés devant se contenter, à l'exception de Louis Barthou, de portefeuilles de second ordre².

Marin, débarrassé de Briand à la présidence du Conseil, accepta la tentative d'union nationale proposée par l'ancien président de la République, mais ce choix entraîna quelques réticences à la FR³. En effet, si le parti constatait « *avec satisfaction le retour à la politique*

¹ Les principaux groupes parlementaires étaient représentés. Concernant le Sénat, Poincaré et Barthou représentaient le groupe de l'*Union républicaine*, Albert Sarraut (radical socialiste) et Léon Perrier (républicain socialiste) celui de la *Gauche démocratique*. Concernant la Chambre, les républicains socialistes étaient représentés par leurs deux chefs, Painlevé et Briand ; les radicaux-socialistes par Herriot et Queuille ; la *Gauche radicale* par Fallières ; les *Républicains de gauche* par Georges Leygues ; la *Gauche républicaine démocratique* par Bokanowski ; l'URD par Marin. Quant à Tardieu, proche des républicains de gauche, il ne s'était inscrit à aucun groupe.

² Comme le résumait avec satisfaction le rédacteur en chef du quotidien radical *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* du 24 juillet 1926, dans ce ministère « *l'ordre, la paix, la laïcité sont entre de bonnes mains* ».

³ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.255. Dans *L'Action française*, le 26 juillet 1926, Daudet reprocha également au « *candidé Marin* » d'avoir apporté le soutien de son groupe à ce « *Cartel poincariste* ».

d'Union Républicaine Nationale que le Cartel avait brisée »¹, Marin était le seul représentant de l'URD au gouvernement, ce qui semblait très peu en regard de l'importance numérique du groupe à la Chambre. Le ministère des Pensions qui lui échut était considéré comme peu important et sans grande portée politique². Malgré tout, lors des deux votes majeurs des 27 et 31 juillet, ainsi que le 10 août 1926 à Versailles³, le groupe URD vota de façon unanime en faveur du nouveau gouvernement⁴. Dans *L'Avenir*, Emile Buré et André François-Poncet accordaient également leur confiance à Poincaré pour relever les finances du pays, mais n'étaient pas satisfaits de la composition du gouvernement, estimant que les ministres issus du centre et de la droite de la Chambre, Bokanowski, Tardieu et Marin, étaient les moins bien pourvus du gouvernement⁵. Par ailleurs, « *l'association des contraires* » politiques au sein d'un même gouvernement suscitait des réserves quant à la solidité du gouvernement et faisait planer le doute sur son orientation politique⁶. Ces critiques furent relayées de façon différentielle en fonction de la couleur politique de la presse anticartelliste : comme le montre le tableau précédent, près de 40% des titres conservateurs reprochèrent l'orientation trop à gauche du ministère et la présence des principaux chefs du Cartel en son sein, alors que moins d'un tiers des titres modérés, et aucun journal centriste, ne formulèrent cette critique. A l'inverse, les titres mettant de côté leurs préventions et appelant l'opinion à faire confiance au gouvernement dans son ensemble, aussi nombreux que les précédents, étaient d'abord les journaux centristes et près de la moitié des journaux modérés, et représentaient un tirage deux fois supérieur aux précédents.

A l'intérieur du gouvernement, c'est la présence d'Herriot qui suscita le plus de réprobations. Henri de Kerillis regrettait ainsi que « *l'homme le plus impopulaire de France* » ait été nommé dans le cabinet, aux côtés de Painlevé, « *éternel fauteur de désordre et d'intrigue* »⁷. La presse anticartelliste regrettait l'absence de Millerand, autre ancien président du Conseil au gouvernement, pour contrebalancer celle d'Herriot⁸. Mais Millerand n'était pas indispensable à Poincaré d'un point de vue parlementaire. En effet, l'avenir politique du

¹ AN, fonds Marin, 317AP83 : ordre du jour du comité exécutif de la FR du 28 juillet 1926.

² VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.335

³ Il s'agissait du vote instituant une Caisse d'amortissement de la dette publique bénéficiant de la garantie constitutionnelle. Le Parlement avait été réuni à Versailles pour modifier la Constitution.

⁴ Cf. chapitre XII.

⁵ *L'Avenir*, le 24 et 25 juillet 1926.

⁶ « *Devant le danger* », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 24 juillet 1926. Il accordait tout de même sa confiance à Poincaré pour éviter le pire au pays, mais ne considérait pas la longévité du gouvernement comme un acquis. *Le Temps*, le 26 juillet 1926 s'étonne de la présence d'Herriot au sein d'un ministère d'union nationale alors qu'il avait contribué à créer un clivage politique important dans la crise qui venait de se dénouer.

⁷ « *Devant le danger* », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 24 juillet 1926.

⁸ « *Devant le danger* », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 24 juillet 1926. « *Le ministère Poincaré* », *Le Temps*, le 26 juillet 1926.

cabinet dépendait de l'attitude de la Chambre à son endroit, le Sénat lui étant très largement acquis. Or, Poincaré avait réussi à associer dans son gouvernement les chefs des deux principaux groupes parlementaires : Herriot pour les radicaux et Marin pour l'URD. Si Marin avait, comme lui, fait preuve d'une intense activité anticartelliste de 1924 à 1926, Millerand restait le président de la République déchu par la Chambre du 11 mai, et par une majorité légèrement plus large que le strict Cartel radical et socialiste. L'image souvent évoquée, en 1924-1925, de Millerand comme l'anti-Herriot et premier opposant au Cartel, le desservait dans le contexte d'élaboration d'un gouvernement d'union nationale. Il n'est pas sûr qu'Herriot ait accepté de figurer dans un gouvernement à ses côtés, et que le groupe radical à la Chambre, déjà réticent et divisé sur l'attitude d'Herriot, ait accepté de donner son soutien à Poincaré si Millerand avait figuré dans sa combinaison¹.

Or le soutien des radicaux à la Chambre était essentiel à la survie du gouvernement, leur défection pouvant toujours ramener une majorité cartelliste.

¹ Dernier élément explicatif éventuel : suite aux élections locales de 1925 dans la Seine, la situation politique de Millerand n'était plus assurée concernant le renouvellement sénatorial de janvier 1927 auquel il allait se présenter.

II) Eté 1926 – printemps 1928 : le maintien de la vigilance des droites anticartellistes contre une éventuelle reformation du Cartel à la Chambre

A) La solidité de l'union nationale et la cohésion de la droite en faveur de la politique financière du gouvernement Poincaré

De fin juillet 1926 à février 1928, le gouvernement Poincaré bénéficia de majorités solides, et même croissantes, concernant sa politique financière. Les 304 voix obtenues à la Chambre des députés le 31 juillet 1926 devinrent 344 le 12 novembre 1926 à propos du renvoi des interpellations après le vote du budget de 1927, 398 le 18 décembre 1926 sur le budget de 1927, 400 le 24 décembre 1927 sur le budget de 1928 et le gouvernement obtint la confiance par 370 voix le 9 février 1928 suite aux interpellations sur sa politique financière. Parallèlement, ses opposants diminuaient jusqu'à se restreindre aux seuls députés communistes et socialistes, les autres députés se réfugiant éventuellement dans l'abstention¹. L'ancienne opposition anticartelliste se montra unanime dans son soutien au gouvernement dans ses votes, à l'exception des conservateurs qui s'abstinrent lors du vote du budget le 18 décembre 1926. Seuls les radicaux et les républicains socialistes connaissaient des divisions en leur sein au moment du vote sur les questions budgétaires. En novembre 1926, les décrets d'économies administratives adoptés dans l'été avaient notamment mécontenté un certain nombre de députés radicaux qui décidaient alors de rejoindre communistes et socialistes dans l'opposition², comme Joseph Reynouard et Eugène Chassaing, anciens députés radicaux d'Issoire et d'Ambert dans le Puy-de-Dôme, et Antériou en Ardèche³.

¹ Le gouvernement comptait 177 opposants le 31 juillet 1926, 190 le 12 novembre 1926, 132 le 18 décembre 1926, 123 le 24 décembre 1927 et 131 le 9 février 1928. Cf. *Journal officiel*, Débats de la Chambre des députés, 1926-1927-1928.

² *Ibid.*, p.178-179 : ces décrets supprimèrent 106 sous-préfectures et 70 emplois de secrétaires généraux de préfecture, 153 recettes des Finances, 227 tribunaux de première instance, 318 prisons, et 92 conservations des hypothèques. Beaucoup de ces services furent rouverts par les lois du 22 août 1929 et du 16 juillet 1930.

³ Eugène Chassaing dénonça le 12 novembre 1926 les décrets d'économies administratives qui avaient privé l'arrondissement enclavé d'Ambert de son tribunal d'instance, de sa recette des Finances et de sa sous-préfecture : *Journal officiel*, Débats de la Chambre des députés, le 12 novembre 1926.

Résultats des votes du budget ou de politique financière du 12 novembre 1926 au 9 février 1928¹				
	12-nov-26	18-déc-26	24-déc-27	09-févr-28
pour	344	398	400	370
contre	190	132	123	131
abstention	14	18	1	26
absents	19	21	19	11
Total	567	569	543	538

Vote des députés de nos département d'étude lors des votes du budget ou de politique financière, du 12 novembre 1926 au 9 février 1928						
Députés	groupe parlementaire	département	12-nov-26	18-déc-26	24-déc-27	09-févr-28
Sully-Eldin	socialiste	A	c	c	c	c
Albert Paulin	socialiste	P	c	c	c	c
Breton	socialiste	R	c	c	abs	c
Darme	socialiste	R	c	c	c	c
Février	socialiste	R	c	c	c	c
Gerboud	socialiste	R	c	c	c	c
Moutet	socialiste	R	c	c	c	c
Rognon	socialiste	R	c	c	c	c
Antériou	républicain socialiste	A	c	p	p	p
Chassaing	radical-socialiste	P	c	p	p	a
Huguet	radical-socialiste	P	a	abs	p	p
Marrou	radical-socialiste	P	a	p	sénat	sénat
Reynouard	radical-socialiste	P	c	abs	p	abs
Bender	radical-socialiste	R	p	abs	p	p
Chazette	radical-socialiste	R	p	p	p	p
Fillon	radical-socialiste	R	p	p	p	p
Herriot	radical-socialiste	R	p	p	p	p
Lambert	radical-socialiste	R	p	p	p	p
Vermare	radical-socialiste	R	p	p	p	p
Astier	gauche radicale	A	p	p	p	p
Fringant	gauche radicale	MM	p	p	p	p
Boyer	gauche indépendante	ML	p	p	p	p
Rabouin	gauche indépendante	ML	p	p	p	p
Mazerand	républicains de gauche	MM	p	p	p	p
Duclaux-Monteil	URD	A	p	p	p	p
Grandmaison	URD	ML	p	p	p	p
Ferry	URD	MM	p	p	p	p
Marin	URD	MM	p	p	p	p
Warren	URD	MM	p	p	abs	p
Wendel	URD	MM	p	p	p	p
Andigné	non inscrit	ML	p	a	p	p
Blachez	non inscrit	ML	p	a	p	p
Bougère	non inscrit	ML	abs	a	p	p
Planchenault	non inscrit	ML	p	a	décédé	décédé

¹ Recension des votes d'après le *Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*. Vote du 12 novembre 1926 à propos du renvoi des interpellations après le vote du budget de 1927 ; vote du 18 décembre 1926 sur le budget de 1927 ; vote du 24 décembre 1927 sur le budget de 1928 ; vote du 9 février 1928 sur une motion de confiance au gouvernement suite aux interpellations sur sa politique financière.

Devant cette absence d'unanimité des députés radicaux dans leurs votes sur les mesures financières, Emmanuel Brousse mit en garde le « *néo-Cartel* » élargi aux communistes que sa stratégie de laisser l'ancienne minorité assumer seule les hausses d'impôts, comme en mars 1924, ne fonctionnerait pas, car les orateurs de l'opposition, et notamment de la LRN, s'attacheraient à dénoncer la gravité d'une situation due selon eux à l'échec du Cartel¹. L'unanimité des droites sur les mesures financières n'impliquait pas une adhésion sans arrière-pensées à la politique d'union nationale. A la rentrée parlementaire d'octobre 1926, Marin tenta de poser un rapport de force au sein du cabinet en mobilisant le groupe URD autour de la défense du programme de la FR : refus de la ratification de l'accord sur les dettes extérieures et de toute retouche au traité de Versailles, refus du retour au scrutin d'arrondissement, et défense d'une politique de revalorisation du franc². Dans un discours lors d'un banquet de la FR à la rentrée parlementaire de novembre 1926, Marin lança des attaques contre le Cartel³ qui entraînaient une interpellation à la Chambre et une mise au point de Poincaré, sonnait comme un véritable désaveu de son ministre des Pensions, assurant les radicaux que ces propos étaient purement personnels⁴. Marin se trouva également isolé face à l'URD, unie dans la défense du gouvernement, et qui n'était pas prête à jouer un jeu de chantage avec lui sur un éventuel retrait du soutien du groupe à la Chambre si Poincaré refusait de s'engager sur le programme de la FR, ce qui entraînerait la mise en minorité du gouvernement⁵. Le groupe URD montra une fidélité sans failles au gouvernement jusqu'au débat sur le retour au scrutin d'arrondissement.

¹ « Ca ne prendra pas », Emmanuel Brousse, *Le Courrier de Tournon*, le 15 août 1926.

² VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.336

³ *L'Echo de Paris*, le 14 novembre 1926. A la fin de son discours, Marin félicita les militants de la FR : « *C'est votre ténacité qui a disloqué le Cartel ; c'est par votre action que la France a échappé au péril mortel de juillet ; que le terrain a été successivement déblayé d'un ministère Caillaux et d'un ministère radical-socialiste ; qu'un ministère d'union a été annoncé, préconisé, rendu possible* ».

⁴ Poincaré lut à la tribune de la Chambre, le 16 novembre 1926, une déclaration adoptée à l'unanimité en Conseil des ministres, une interpellation ayant été déposée à ce sujet. Lors de cette lecture, Marin avait quitté la Chambre : « *Le gouvernement, qui s'est constitué en une heure difficile, pour accomplir une œuvre, urgente et délicate, de redressement monétaire et d'assainissement financier, a groupé, dans une même volonté de salut national, des hommes d'opinions différentes, mais d'égal patriotisme. Comme à aucun d'eux il n'avait cru pouvoir demander le sacrifice de leurs convictions, il les a autorisés, les uns et les autres, à se présenter librement devant leurs partis respectifs. L'honorable M. Marin n'a exprimé devant le sien qu'une opinion personnelle. [...] Le président du conseil [...] tient à ajouter ici que tous ses collègues lui ont reconnu, à lui seul, qualité pour parler au nom du gouvernement. [...] Les membres du cabinet sont unanimes à penser que leur œuvre d'intérêt public serait gravement compromise par la rupture d'une solidarité d'action qui s'est jusqu'ici manifestée en toutes circonstances au sein du ministère et qui comporte un renoncement attentif et systématique au rappel des divisions passées.* » : cité dans *L'Echo de Paris*, le 17 novembre 1926.

⁵ VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *op. cit.*, p.336

B) Sur les enjeux strictement politiques, un Cartel intermittent et une droite plus divisée

1) La rentrée parlementaire de 1927, une revanche du Cartel ?

Aux élections sénatoriales du 9 janvier 1927¹, Raoul Péret avait été élu dans la Vienne, laissant vacant la présidence de la Chambre. Une lutte politique se dessinait entre les groupes parlementaires de gauche pour le remplacer. Etaient en lice le socialiste Fernand Bouisson, le radical Léo Bouyssou, le républicain socialiste Frédéric Brunet et le candidat de la Gauche radicale Bouilloux-Laffont. Après trois tours de scrutins, Fernand Bouisson, le mieux classé des candidats de gauche, bénéficia du retrait de Léo Bouyssou, et fut élu par 284 voix contre 186 à André Maginot sur 475 votes exprimés².

Election du 11 janvier 1927 à bulletin secret pour l'élection du nouveau président de la Chambre pour la session 1927³	
1er tour : 496 votants, 1 blanc ou nul, 495 exprimés	
André Maginot	161
Fernand Bouisson	145
Léo Bouyssou	112
Bouilloux-Lafont	40
Frédéric Brunet	23
Divers	14
2e tour : 500 votants, 12 blancs ou nuls, 488 exprimés	
André Maginot	172
Fernand Bouisson	161
Léo Bouyssou	130
Divers	25
3e tour : 496 votants, 21 blancs ou nuls, 475 exprimés	
Fernand Bouisson	284
André Maginot	186
Divers	5

Vice-président de la Chambre depuis 1924, Bouisson avait montré son habileté à mener les débats. Il bénéficia du soutien d'une partie des modérés, et notamment de Tardieu⁴. *Le Temps* s'inquiéta qu'il ait bénéficié des voix communistes pour être élu et qu'il fût leur

¹ Sur les élections sénatoriales de janvier 1927, cf. chapitre XI.

² *Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, 11 janvier 1927. Ce désistement était nécessaire à la victoire d'un candidat de gauche puisqu'au troisième tour de scrutin, la majorité relative suffisait à être élu. Le maintien de Bouyssou aurait vraisemblablement entraîné l'élection de Maginot.

³ *Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, 11 janvier 1927.

⁴ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.203. Les vice-présidents furent ses trois concurrents et le non-inscrit Henri Paté, de centre gauche. L'absence de publicité des votes pour l'élection du président de la Chambre empêche toute vérification de ce propos.

obligé. Le journal voyait dans cette élection une manifestation du « *néo-Cartel* », qui venait déjà d'emporter un succès aux sénatoriales dans la Seine, et qui fonctionnait de la façon suivante : « *c'est la minorité communiste qui commande, c'est la minorité socialiste qui obtient, c'est la majorité radicale-socialiste qui abdique* »¹.

Lors de son discours d'entrée en fonction, Bouisson exprima sa satisfaction que, pour la première fois, un socialiste fût appelé à présider les débats de la représentation nationale, mais il s'attacha surtout à défendre sa volonté de rationaliser la technique parlementaire et assura l'assemblée de son impartialité dans la façon de mener les débats². Il tint parole et sa présidence fut largement consensuelle, puisque le 10 janvier 1928 il fut réélu très largement au perchoir, face au seul Marcel Cachin et sans concurrent de droite, par 340 voix³. Cette apparente revanche des socialistes en janvier 1927 semblait donc surtout liée à la personnalité consensuelle de leur candidat. En effet, parallèlement à l'élection de l'un des leurs au perchoir, ils perdirent, en janvier 1927, trois présidences de Commissions⁴.

2) La reformation du Cartel parlementaire à l'occasion du vote du retour au scrutin d'arrondissement le 11 juillet 1927

Le Cartel avait fait campagne en 1924 en faveur d'un retour au scrutin d'arrondissement. Les radicaux et les socialistes se souvenaient des conséquences électorales de leur isolement politique en 1919 avec le scrutin de liste en vigueur, et préféraient le retour au scrutin d'arrondissement plutôt que le *statu quo*⁵. Ce projet avait été maintes fois évoqué mais toujours ajourné en raison du primat des questions financières. A l'approche du renouvellement général du printemps 1928, il fut mis à l'ordre du jour de la Chambre. Le gouvernement y trouvait également un intérêt. Le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut réprimait alors les activités des communistes et considérait le retour au scrutin d'arrondissement comme le type de scrutin qui leur serait le plus défavorable⁶.

¹ « Le goût du suicide », *Le Temps*, le 13 janvier 1927.

² *Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, 14 janvier 1927. Le 15 janvier 1927, *Le Temps*, auparavant si critique à l'encontre de sa victoire, salua sa volonté explicite de se placer au dessus de son parti d'origine dans sa fonction.

³ *Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, 10 janvier 1928. Marcel Cachin n'obtint que 20 voix. Preuve d'une présidence consensuelle, Bouisson officia au perchoir, par delà les alternances politiques, jusqu'en 1936.

⁴ Cf. BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.203-204. La commission de la Marine marchande alla au républicain socialiste Morinaud, celle de l'Agriculture et celle des Assurances sociales respectivement aux membres de la GRD Capus et Grinda.

⁵ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.221

⁶ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.217 et 221-222 : Sarraut estimait en effet qu'avec le maintien du scrutin à la proportionnelle, les communistes obtiendraient 70 députés en 1928, paralysant selon lui les institutions

Le retour au scrutin d'arrondissement n'était guère populaire à droite. Depuis le début du siècle, elle réclamait l'instauration de la proportionnelle intégrale car ses candidats souffraient de la discipline républicaine entre candidats de gauche au second tour. En février 1927, alors que se profilaient les débats sur le retour au scrutin d'arrondissement, la FR réaffirma son programme en la matière : réduction du nombre de députés et établissement d'une représentation proportionnelle « *juste et loyale* »¹. Georges Bonnefous, le spécialiste de ces questions à la FR, invitait le parti à sanctionner les députés du groupe URD qui voteraient le retour au scrutin d'arrondissement, et il appelait le gouvernement à observer une stricte neutralité lors du débat, au risque de mettre fin à l'Union nationale. Sur cette question qui divisait sa majorité, Poincaré fut absent de la Chambre tout le temps que durèrent les débats consacrés à la loi électorale et le gouvernement n'engagea à aucun moment sa responsabilité.

Du 1^{er} au 11 juillet 1927, durant la discussion parlementaire sur le texte proposé par Albert Sarraut, les membres du groupe URD déposèrent 24 contre-projets ou amendements, qui furent tous repoussés. Le 11 juillet 1927, l'ensemble de la réforme, prévoyant 611 députés, deux tours de scrutins et un redécoupage électoral, était voté par 304 voix contre 217.

Vote du 11 juillet 1927 sur le retour au scrutin d'arrondissement²	
pour	304
contre	217
abstention	23
absents	15
Total	559

Au lendemain du vote de la loi, le mécontentement fut très important à la FR, notamment chez les militants qui poussaient Marin à démissionner et à provoquer une crise politique. Mais après un certain nombre de consultations, et parce que cette décision risquait d'entraîner une scission du groupe à la Chambre, il renonça à cette idée et tint sa place au gouvernement³. Cet échec de l'URD à rassembler autour d'elle une majorité de rechange sur son projet de scrutin proportionnel, malgré son investissement et les efforts déployés en ce

parlementaires en empêchant toute majorité stable. Un second tour permettrait selon lui une union des candidats anticommunistes.

¹ Intervention de Georges Bonnefous, spécialiste des questions électorales de la FR lors de son Conseil national du 9 février 1927 : VAVASEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.337

² *Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, le 11 juillet 1927.

³ VAVASEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.340. Chassaing-Goyon, Lefebvre du Prey mais également de Wendel étaient opposés à une telle éventualité, considérant que seul Poincaré pouvait assurer une certaine stabilité politique.

sens, avait souligné de manière crue l'importance du « *problème majoritaire* », l'URD étant incapable de proposer une alternative parlementaire¹.

L'ancienne opposition anticartelliste n'était pas unie sur cette question. Tous les députés du centre et du centre droit de notre corpus votèrent le retour au scrutin d'arrondissement. Elus dans la première circonscription du Maine-et-Loire et en Meurthe-et-Moselle sur des listes d'union nationale, ils souhaitaient vraisemblablement retrouver une autonomie politique dans la perspective des élections de 1928 face à des forces politiques, respectivement les conservateurs et les membres de la FR, qui avaient fait preuve d'une intransigeance fort éloignée de leur attitude conciliatrice lors des tentatives de concentration républicaine de Painlevé et surtout de Briand en 1925 et 1926. Ainsi, le retour au scrutin d'arrondissement fut acquis par le vote de l'ensemble des députés radicaux et socialistes et d'une partie du centre².

Ce vote signifiait la reformation d'une majorité cartelliste, sorte de revanche sur la majorité du 12 juillet 1925, à deux ans d'intervalle, dans une situation parlementaire inverse. Ce retour conjoncturel au Cartel, bien qu'il n'entraînât pas de recomposition majoritaire³, se retrouva également à propos du sort des députés communistes poursuivis par le gouvernement.

¹ VAVASEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.341.

² *L'Echo de Paris*, le 11 juillet 1927, appelait les « *électeurs* » à « *surveill[er] les votes des députés modérés dans les derniers scrutins* ». En effet le journal dénonçait les 87 députés « *nationaux* » qui n'avaient pas voté contre la prise en compte de la population étrangère dans l'établissement du nombre de députés, et remarquait que les « *modérés* » étaient les plus nombreux parmi les 18 députés absents par congé des débats.

³ Raymond Poincaré affirma le 26 septembre 1927 lors d'un discours au Conseil général de la Meuse que, à moins que les Chambres ne le renversassent, la session parlementaire qui devait se rouvrir prochainement serait toujours sous le signe de l'Union nationale : *L'Echo de Paris*, le 27 septembre 1927.

Vote des députés de nos département d'étude lors des votes sur la loi électorale du 11 juillet 1927 et sur la libération des députés communistes le 3 novembre 1927¹				
Députés	groupe parlementaire	département	11-juil-27	03-nov-27
Sully-Eldin	socialiste	A	p	p
Albert Paulin	socialiste	P	p	p
Breton	socialiste	R	p	p
Darme	socialiste	R	p	p
Février	socialiste	R	p	p
Gerboud	socialiste	R	p	p
Moutet	socialiste	R	p	p
Rognon	socialiste	R	p	p
Antériou	républicain socialiste	A	p	p
Chassaing	radical-socialiste	P	p	p
Huguet	radical-socialiste	P	abs	abs
Reynouard	radical-socialiste	P	p	a
Bender	radical-socialiste	R	p	p
Chazette	radical-socialiste	R	p	p
Fillon	radical-socialiste	R	p	p
Herriot	radical-socialiste	R	p	a
Lambert	radical-socialiste	R	p	p
Vermare	radical-socialiste	R	p	p
Astier	gauche radicale	A	p	a
Fringant	gauche radicale	MM	p	c
Boyer	gauche indépendante	ML	p	c
Rabouin	gauche indépendante	ML	abs	c
Mazerand	républicains de gauche	MM	p	c
Duclaux-Monteil	URD	A	c	c
Grandmaison	URD	ML	c	c
Ferry	URD	MM	c	c
Marin	URD	MM	c	a
Warren	URD	MM	c	c
Wendel	URD	MM	c	c
Andigné	non inscrit	ML	c	c
Blachez	non inscrit	ML	c	c
Bougère	non inscrit	ML	c	abs
Planchenault	non inscrit	ML	c	décédé

¹ Recension issue du *Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, le 11 juillet et le 3 novembre 1927.
« p » = pour ; « c » = contre ; « a » = abstention ; « abs » = absent.

3) Entre anticommunisme et défense de la fonction parlementaire, des recompositions politiques temporaires

A partir du printemps 1927, Albert Sarraut mobilisa l'appareil d'Etat pour réprimer les menées communistes qui se développaient dans l'armée et aux colonies, transposant pour l'occasion le mot d'ordre de Gambetta : « *le communisme, voilà l'ennemi !* »¹. Il entreprit notamment de poursuivre sept députés communistes, dont Cachin, Duclos, Marty et Vaillant-Couturier en raison d'articles hostiles aux colonies ou à l'armée, et Doriot, en raison de son activité anticoloniale en Extrême-Orient. Mais la Chambre fut hésitante dans l'attitude à avoir concernant ces poursuites à l'encontre d'élus du suffrage universel². Le 3 novembre 1927, lors de la réouverture de la session parlementaire, le député communiste Garchery demanda la mise en liberté immédiate de Cachin, Duclos, Marty et Doriot qui avaient été arrêtés, condamnés et emprisonnés. Une partie des radicaux suivirent les socialistes et les communistes et cette demande fut votée par 264 voix contre 221, soit une majorité relative permise par l'absence ou l'abstention d'une soixantaine de députés lors de ce vote.

Vote du 3 novembre 1927 sur la libération des quatre députés communistes emprisonnés³	
pour	264
contre	221
abstention	45
absents	16
Total	546

Parmi les députés de notre corpus, on retrouvait une opposition entre cartellistes favorables à la libération des députés, et anticartellistes. Les abstentions de Marin et de Herriot s'expliquent par la neutralité affichée par le gouvernement sur une question qui concernait les droits des représentants de la nation. Les députés du centre et du centre-droit de notre corpus choisirent une ligne de fermeté contre leurs collègues communistes. Le 12 janvier 1928, le gouvernement posa la question de confiance sur une demande d'incarcération des députés communistes condamnés. L'ensemble du centre et de la droite le soutint mais les radicaux se divisèrent en deux camps⁴. Henri de Kerillis qualifia ces radicaux abstentionnistes

¹ Cité dans BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.216. Sur ce sujet, cf. MONIER Frédéric, *L'apparition du complot communiste, op. cit.*

² BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.217-218.

³ *Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, le 3 novembre 1927

⁴ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.239 : lors du vote, seule une quarantaine de députés radicaux soutint le gouvernement et plus de quatre-vingts votèrent avec les socialistes et les communistes contre lui, portant à 227 le nombre des opposants au gouvernement. Ce vote fragilisait le maintien d'Herriot en son sein et une cinquantaine

ou favorables à la libération des députés communistes de « *radicaux-communistes* », nouvelle version des radicaux cartellistes en vue des élections de 1928 : ils compteraient selon lui sur le report des voix communistes en leur faveur au second tour¹.

Bien que le gouvernement bénéficiât d'une solide majorité, les partis du Cartel restaient une majorité relative virtuelle au Parlement, notamment sur des enjeux strictement politiques. Face au danger d'un retour éventuel du Cartel, les organisations anticartellistes connurent des évolutions contrastées, entre coup d'arrêt et poursuite de leur développement.

de députés radicaux choisirent de rectifier leur vote et de s'abstenir, faisant passer le nombre d'opposants à 176, rendant le maintien d'Herriot au gouvernement moins problématique.

¹ « Le "radical-communiste" fait son apparition », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 5 novembre 1927.

III) Été 1926 – printemps 1928 : le devenir contrasté des organisations anticartellistes sous le gouvernement d'union nationale

Suite à l'arrivée au pouvoir de Poincaré, les différentes organisations anticartellistes qui s'étaient créées ou développées depuis 1924 s'attachèrent à préparer les élections de 1928 pour qu'une défaite électorale vînt compléter la défaite parlementaire du Cartel. Mais le retour des modérés au pouvoir dans un cabinet d'union nationale risquait de démobiliser les énergies du temps de l'opposition aux gouvernements cartellistes. Ainsi, dès le mois de septembre 1926, Jacques Bardoux mettait en garde l'ancienne opposition de ne pas s'endormir sur sa victoire parlementaire et de ne pas cesser ses efforts d'organisation, car les cartellistes, eux, ne les abandonneraient pas. Selon lui, le sort des élections de 1928 en dépendait. Il appelait les militants des « fédérations » de l'opposition à poursuivre l'organisation de conférences, la distribution de tracts, la création de nouvelles permanences et de nouvelles sections locales¹.

Si la préparation locale des élections de 1928 dans nos départements d'étude sera abordée dans le chapitre suivant, nous présentons ici le devenir des organisations anticartellistes nationales dont certaines semblent s'être endormies sur leurs lauriers anticartellistes quand d'autres firent preuve d'un dynamisme maintenu.

A) Une union nationale anesthésiante ? Le ralentissement de l'activité politique des organisations de centre droit

1) La transformation du PRDS en Alliance démocratique (AD)

Le 5 novembre 1926 se tint à Strasbourg le congrès du PRDS qui se félicita de la fin du Cartel. Ce fut à cette occasion que le parti décida de revenir à son ancien nom d'*Alliance démocratique* (AD). En reprenant ce nom « *d'alliance* » et en le préférant à celui de « *parti* », l'AD entendait mettre en avant sa spécificité politique : « *si, par la netteté de sa doctrine politique, elle a le caractère d'un parti, les membres du Parlement adhérant à l'Alliance sont*

¹ « Le péril certain. Comment l'éviter ? », Jacques Bardoux, *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 12 septembre 1926.

répartis en plusieurs groupes, à la Chambre et au Sénat, et par son action parlementaire, l'Alliance démocratique est davantage une alliance qu'un parti »¹. L'AD souhaitait profiter de sa souplesse politique pour devenir le centre de la nouvelle majorité politique, assurant le lien entre les radicaux-socialistes à sa gauche et les républicains nationaux de la FR à sa droite, facilitant la « *large concentration républicaine réunissant tous les citoyens de bonne volonté, à la seule exception des ennemis du régime, des partisans de la révolution ou de ceux qui seraient leurs alliés* »². En vue des élections sénatoriales dans la Seine, la nouvelle AD proposa aux autres composantes de la majorité gouvernementale de former une liste unique au prorata de la représentativité électorale de chacun³. Les radicaux étaient invités à y prendre toute leur part. Malgré l'opposition du comité exécutif du parti radical à cette offre, Franklin-Bouillon conclut une liste de concentration républicaine excluant les socialistes dans son département de la Seine-et-Oise⁴. L'AD n'abandonna pas là son ambition de former une concentration républicaine incluant les radicaux. Au début du mois de juillet 1927, Antony Ratier, son président, lançait à Bordeaux un appel à la constitution d'une union des républicains contre le communisme à laquelle les radicaux étaient appelés à participer⁵. Un appel en ce sens était lancé dans le même temps par André Tardieu, qui, dans un discours à Belfort, préconisait la création d'un grand « *parti central, formé de républicains de naissance et de démocrates d'instinct* », réunissant radicaux et modérés, à l'image de « *l'Union des républicains de gauche* » qu'il fondait dans le territoire de Belfort⁶. Mais ces offres venues des rangs modérés se heurtèrent au maintien de l'alliance à gauche du parti radical⁷.

Concernant le développement organisationnel de l'AD, le congrès de novembre 1926 n'amena pas de nouveautés pour étoffer ses ramifications dans le pays⁸, et nous n'avons retrouvé aucune trace d'une telle activité par ailleurs. Jusqu'alors, la LRN s'était chargée de cette tâche avec le soutien d'orateurs du parti. Mais celle-ci poursuivait son déclin entamé à l'automne 1925.

¹ Déclaration de l'AD au congrès de Strasbourg des 5-6-7 novembre 1926 : citée dans SAMSON Rosemonde, *L'Alliance républicaine démocratique, op. cit.*, p.493.

² Selon les mots de Charles Reibel au congrès de Strasbourg, cité dans BONNFOUS E., *op. cit.*, p.200-201.

³ *Le Journal des Débats*, le 8 novembre 1926.

⁴ BERSTEIN Serge, *Le parti radical, op. cit.*, p.39.

⁵ *Le Temps*, le 4 juillet 1927. Antony Ratier était entouré de Raoul Péret et de Charles Chaumet, président du Comité républicain du commerce et de l'industrie.

⁶ *Le Journal des Débats*, le 4 juillet 1927. Nous n'avons d'ailleurs pas de preuve d'une quelconque concertation entre Tardieu et Ratier dans leurs appels lancés le même week-end.

⁷ BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.39.

⁸ Le dernier jour du congrès Henri Salmon préconisa simplement, pour intensifier la propagande du parti, de développer la propagande individuelle dans les communes, ce qui revenait à laisser les membres du parti, essentiellement des élus, faire localement comme bon leur semblait, sans directives ou impulsions nationales : *Le Journal des Débats*, le 9 novembre 1926.

2) Le déclin progressif de la LRN et les difficultés politiques de Millerand

Lors de la constitution du nouveau gouvernement Poincaré, la LRN se félicita du retour à la présidence de la Chambre et à celle du Conseil « *des hommes qui remplissaient ces fonctions à la veille du 11 mai 1924* » et les invitait à suivre la « *politique opposée* » à celle du Cartel pour redresser le pays¹. Mais, au congrès du parti en novembre 1926, Millerand reprocha au gouvernement sa façon de pratiquer l'union nationale en permettant aux radicaux-socialistes d'envisager la reconstitution du Cartel en vue des sénatoriales de janvier 1927, pour lesquelles il était en mauvaise posture dans la Seine².

Suite au décès d'Emmanuel Brousse le 17 novembre 1926, puis à la défaite de Millerand aux sénatoriales dans la Seine en janvier 1927, la ligue connut une importante réorganisation interne. Ce dernier en abandonna la présidence, qui fut confiée à André Maginot³. La démission de Millerand avait fait envisager une dissolution de la ligue, « *pour opérer un premier groupement des forces nationales à Paris* » au profit de l'AD et de la FR mais, de peur que les adhérents de la ligue n'acceptassent pas de se regrouper dans un autre parti, il fut décidé de la maintenir⁴. En février 1927, un nouveau secrétaire général fut nommé en la personne de M. Seignette, recommandé par Poitou-Duplessy, et qui avait exercé auparavant les mêmes fonctions à l'UIE aux côtés de Billiet. Ce dernier aurait donné son accord à Seignette et aurait souhaité faire de la LRN un instrument de propagande actif au service de l'UIE en vue des législatives de 1928⁵. La première tâche de Seignette fut de renvoyer tout le personnel trop attaché à la personne de Millerand, marquant la fin de l'emprise de l'ancien président de la République sur la ligue dont il avait été à l'origine, et qui avait porté pendant quelques mois les espoirs de l'opposition anticartelliste républicaine. Une certaine activité se maintint par la suite jusqu'en 1928 mais sans grand résultats⁶.

Millerand ne se réfugia pas pour autant dans une retraite politique. Il revint au Sénat à la faveur d'une élection partielle dans le département de l'Orne en octobre 1927⁷. Il bénéficia

¹ AN, F7 13237 : ordre du jour du Comité directeur de la LRN, voté à l'unanimité le 24 juillet 1926.

² AN, F7 13237 : note de police du 27 novembre 1926.

³ *L'Avenir*, le 27 janvier 1927.

⁴ *L'Echo de Paris*, le 28 janvier 1927. Henri de Kerillis avait dans un premier temps été favorable à cette disparition.

⁵ AN, F7 13237 : note de police du 26 février 1927.

⁶ Ainsi, la FR de la Seine se plaignit en mai 1927 de ce que la LRN ait adopté un programme politique semblable à celui de la FR et qu'elle s'employât à reconstituer, à Paris, des « *comités de quartier* » qui venaient la concurrencer. Mais, après une entrevue avec Guiter, il fut convenu de supporter sans broncher ces initiatives pour ne pas affaiblir l'union des républicains nationaux à la veille des élections législatives : AN, fonds Marin, 317AP81 : procès-verbaux des réunions du Comité directeur de la FR de la Seine du 23 mai et 20 juillet 1927.

⁷ La droite avait recueilli plus de 62% des voix aux élections législatives de 1924.

du soutien de l'AD, de la FR et de la LRN à l'occasion de cette élection¹. Il revendiqua auprès des délégués sénatoriaux son rôle jugé majeur dans l'opposition au Cartel dans le pays. Le nouveau président de la LRN, Maginot, jugeait que cette élection avait une signification politique nationale à quelques mois des élections législatives, mettant aux prises deux politiques, « *celle du Cartel qui nous a conduit à deux doigts de la ruine, et celle des républicains nationaux qui a permis la constitution d'un gouvernement d'union nationale et a contribué ainsi à notre redressement financier* »². L'adversaire de Millerand, M. Labbé, n'était pourtant pas un radical ou un socialiste mais un républicain de gauche, soupçonné de bénéficier du soutien d'une administration préfectorale aux ordres des radicaux³. La victoire de Millerand dès le 1^{er} tour de scrutin par 536 voix contre 303 à son seul adversaire marquait pour la droite un échec du Cartel⁴. Mais elle ne se traduisit pas par un retour de ce dernier au premier plan de la vie politique nationale. Millerand ne reprit aucune activité à la LRN et joua désormais un rôle politique secondaire.

B) La poursuite de la mobilisation anticartelliste des catholiques et de la droite républicaine nationale

1) Le maintien de la mobilisation catholique en vue des élections

Comme ils l'avaient fait suite à l'abandon du programme laïque du Cartel par le gouvernement Painlevé en avril 1925, les catholiques continuèrent leur mobilisation après la chute du Cartel. Au lendemain de la constitution du gouvernement Poincaré, la FNC souhaitait instaurer un rapport de force avec le nouveau gouvernement : suite au passage dans l'opposition des socialistes, elle entendait lui proposer son soutien en échange de la prise en compte de ses revendications⁵. Au-delà, la poursuite de l'organisation de réunions visait à faire pression sur les parlementaires dans la perspective des élections de 1928, pour obtenir une majorité qui supprimerait les discriminations faites aux catholiques dans les lois de 1901 et 1904. La chute du Cartel n'était, dans cette optique, qu'une péripétie parlementaire. Si l'on

¹ AN, fonds Millerand, 470AP85 : discours-programme de Millerand prononcé le 15 septembre 1927 à Alençon devant les délégués sénatoriaux.

² AN, fonds Millerand, 470AP85.

³ *L'Echo de Paris* et *Le Temps*, le 31 octobre 1927.

⁴ C'est en tout cas l'opinion du *Journal des Débats*, le 1^{er} novembre 1927. Il fut réélu sénateur de l'Orne avec deux colistiers en janvier 1936 et le demeura jusqu'à sa mort en 1943.

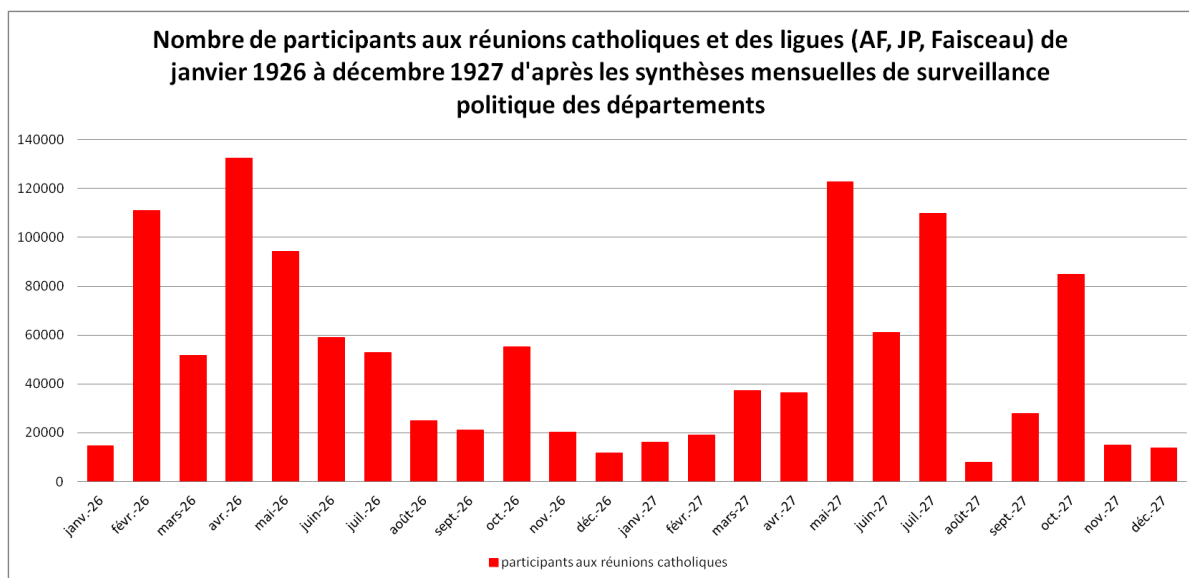
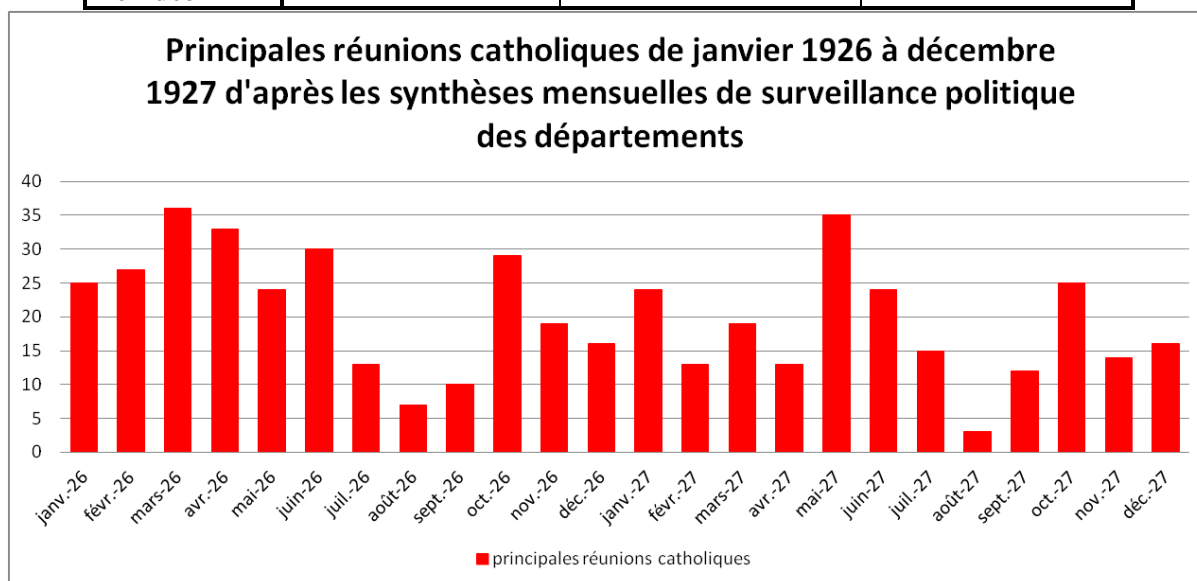
⁵ APP, BA 1905 : rapport du 26 juillet 1926 sur l'état d'esprit à la FNC suite à la constitution du nouveau gouvernement.

suit la recension des synthèses mensuelles sur la situation politique, la mobilisation catholique se maintint environ au même niveau avant et après la chute du Cartel¹.

Réunions catholiques de janvier 1926 à décembre 1927 d'après les synthèses mensuelles sur la situation politique			
	Principales réunions catholiques	Participants aux réunions catholiques	Moyenne de participants par réunion catholique
janv-26	25	14630	585
févr-26	27	110880	4107
mars-26	36	51630	1434
avr-26	33	132530	4016
mai-26	24	94170	3924
juin-26	30	59100	1970
juil-26	13	52700	4054
août-26	7	24850	3550
sept-26	10	21100	2110
oct-26	29	55250	1905
nov-26	19	20270	1067
déc-26	16	11820	739
janv-27	24	15990	666
févr-27	13	18950	1458
mars-27	19	37150	1955
avr-27	13	36280	2791
mai-27	35	122850	3510
juin-27	24	61050	2544
juil-27	15	109800	7320
août-27	3	7950	2650
sept-27	12	27750	2313
oct-27	25	84750	3390
nov-27	14	15050	1075
déc-27	16	13650	853
TOTAL	482	1200150	2490

¹ AN, F7 12968 : synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique de 1925 à 1927. Nous n'avons pas retrouvé les rapports du début de l'année 1928. A noter que dans les synthèses mensuelles sur la situation politique, les réunions catholiques ayant lieu à Paris ne furent plus relevées à partir de l'été 1926 alors que l'activité catholique continuait en province. Sans doute, suite à la chute du Cartel, ces réunions dans la capitale n'étaient plus considérées comme une menace potentielle contre le pouvoir en place, et donc plus dignes d'être mentionnées dans ces rapports. Le poids des catholiques dans l'activité politique des départements en province restait cependant important du point de vue des autorités.

Participants aux réunions catholiques de janvier 1926 à décembre 1927 d'après les synthèses mensuelles sur la situation politique			
	Nombre de réunions catholiques	Nombre de participants aux réunions catholiques	Moyenne de participants par réunions
Total janv 26- dec 26	269	648 930	2 412
Total janv 27- dec 27	213	551 220	2 588
Total janv 26- déc 27	482	1 200 150	2 490



L'enjeu politique était de taille pour la FNC dans cette période pré-électorale. Il s'agissait, aux élections de 1928, d'éliminer de la Chambre le plus possible de députés anticléricaux, et de faire élire des députés prêts à faire adopter ses revendications. La FNC promettait aux candidats anticartellistes le suffrage de ses adhérents en échange de leur

engagement formel à revenir sur la législation laïque. Mais, les catholiques n'étaient pas toujours en position de force dans ces négociations avec le champ politique anticartelliste¹.

Après les élections de 1928, le nombre de réunions catholiques commença un recul rapide² : la victoire du centre et de la droite éloignait le spectre du retour à une politique anticléricale. La FNC ne fut pas la seule organisation anticartelliste à rester mobilisée entre 1926 et 1928, ce fut également le cas de la FR.

2) La poursuite de l'effort d'organisation de la FR sous l'union nationale

En mars 1927, la FR traça un bilan mitigé de l'UN. Tout en soulignant l'œuvre de redressement financier, elle regrettait la poursuite de la politique étrangère de faiblesse vis-à-vis de l'Allemagne par Briand, le maintien en place de l'administration cartelliste, le retard pris dans le vote des lois militaires en raison des débats sur le scrutin d'arrondissement et le manque de fermeté envers les menées communistes. Ses remarques amenaient la FR à se demander si, dans les prochains mois, le gouvernement n'allait pas « *laisser sombrer son autorité devant les efforts du Cartel radicalo-communiste qui l'a toujours combattu et a toujours combattu la France en même temps* »³. Pourtant, une majorité du parti soutenait le gouvernement Poincaré, et Marin garda sa place au gouvernement. Il ne se désintéressa pas du fonctionnement de la FR et poursuivit personnellement l'effort de développement départemental entamé depuis 1925⁴. Le retour de Poincaré au pouvoir ne provoqua pas un assoupissement du parti, qui entendait maintenir sa combativité contre la gauche en vue des élections de 1928 et se plaisait à se voir comme le vivier de l'opposition républicaine anticartelliste⁵.

Pour épauler la FR dans sa campagne contre la gauche cartelliste et communiste en vue des élections de 1928, une nouvelle organisation modérée vit le jour, et connut une grande activité : le *Centre de propagande des républicains nationaux* (CPRN) créé par Henri de Kerillis, suite à sa défaite et à celle de Reynaud en mars 1926 à Paris.

¹ Cf. chapitre V.

² BONAFUOX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.285

³ AN, fons Marin, 317AP83 : « coup d'œil sur les neuf mois écoulés » depuis la formation du gouvernement Poincaré.

⁴ Entre l'été 1925 et le printemps 1927, Jean Guiter et Louis Marin ont visité 180 villes dans 53 départements différents pour reconstituer les cadres locaux du parti : cf. BERNARD Mathias, *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, *op. cit.*, p.124

⁵ Le 29 janvier 1927, Edouard Soulier estimait ainsi dans *La Nation* : « *La Fédération est délibérément sortie, depuis deux ans, des méthodes dites modérées [...]. Elle a renoncé à toute passivité. Son Comité exécutif, son Conseil national, ses comités départementaux, ses comités locaux ont été, sous l'énergique impulsion de son président, composés d'hommes qui ne craignent pas la lutte, des hommes qui se battent. Et c'est chez nous que les organisations d'action, nos voisines, sont venues prendre pour la France entière les orateurs de meetings* ».

3) La création du Centre de propagande des républicains nationaux (CPRN) par Henri de Kerillis, instrument de propagande efficace en vue des élections de 1928

Le 4 mai 1926, Henri de Kerillis annonça dans *L'Echo de Paris* la mise sur pied d'un « mécanisme de propagande » afin de favoriser le retour au pouvoir des modérés par le jeu démocratique et concurrencer la propagande de la gauche sur l'opinion¹. La campagne électorale de février-mars 1926 l'avait confronté à l'absence de soutien matériel, malgré l'existence formelle de nombreuses organisations républicaines nationales dans la capitale. Cet effort fut d'abord entrepris à l'échelle des trois secteurs électoraux parisiens. Il s'agissait de constituer, dans chacun d'eux, un « bureau politique » chargé de vérifier les listes électorales, de centraliser « les informations concernant les électeurs », et de servir de « centre d'information et de documentation pour les militants » des diverses organisations politiques déjà existantes sur le terrain². Le voyage que Kerillis fit en Angleterre avec Paul Reynaud en juin 1926 pour étudier l'organisation du parti conservateur, renforça sa conviction que les républicains nationaux français devaient se doter d'un outil de propagande adapté à l'éducation des masses. Les deux hommes furent impressionnés par les moyens dont disposait le parti tory pour sa propagande, dont le budget s'élevait à 2 millions de livres, soit 300 millions de francs de 1925³, et qui disposait d'une école de formation de propagandistes à Nothampton⁴. A son retour d'Angleterre, Henri de Kerillis confirma sa volonté de mettre sur pied un organisme de propagande politique sur ce modèle⁵.

Cet organisme prit le nom de *Centre de propagande des républicains nationaux*, et *L'Echo de Paris* lança une souscription pour son financement le 28 octobre 1926⁶. Le CPRN annonça en janvier 1927 son fonctionnement au-delà de Paris, pour l'ensemble de la province, en soutien des comités locaux des partis et ligues amis, à savoir « la LRN, la FR, les JP, la LDP, l'Alliance démocratique, etc. »⁷. Kerillis mit également sur pied des cours d'orateurs, à partir de novembre 1927, un stage de 10 jours puis un cours bi-hebdomadaire jusqu'aux élections, ouverts aux militants des organisations amies et aux candidats républicains nationaux de Paris ou de province. Parmi ces orateurs, furent formés une vingtaine de

¹ « Mécanisme de propagande », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 4 mai 1926.

² « Premières conclusions », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 1^{er} mai 1926.

³ BOULIC J.-Y. et LAVAURE A., *Henri de Kerillis : l'absolu patriote*, Rennes, PUR, 1997, p.87.

⁴ LOVIGHI C., *Henri de Kerillis, 1889-1958*, doctorat d'histoire IEP Paris, 1993, 2 vol., p.77

⁵ La création de la première « agence politique », dans le 3^e secteur, est annoncée le 22 juin 1926 dans *L'Echo de Paris*.

⁶ LOVIGHI C., *op. cit.*, p.78

⁷ *L'Echo de Paris*, le 14 janvier 1927.

« *contradicteurs* » chargés, pendant la campagne électorale de 1928, de porter la « *parole nationale* » dans les réunions organisées par les cartellistes ou les communistes¹.

Les JP furent les principaux soutiens du CPRN, en assurant la protection et le maintien de l'ordre dans ses réunions². La FR et le PDP lui accordèrent également un large concours³. Mais les rapports avec les autres organisations, notamment celles chargées de collecter les fonds électoraux, comme l'UIE et le *Redressement français* de Mercier, ne furent pas toujours sans tensions, ces organisations devant se partager les revenus des mêmes milieux d'affaires pour financer leurs activités respectives⁴.

Le CPRN apparaît comme l'organisation la plus dynamique de la droite anticartelliste de la chute du Cartel aux élections de 1928. L'échec des partis ou ligues anciens et nouveaux à constituer un grand parti républicain national entre 1924 et 1926 avait laissé la voie libre à une initiative plus limitée mais qui, en période de précampagne électorale, devenait prioritaire : la propagande, élaborée sans exclusive politique au sein du champ du républicanisme national. Dans la dédicace du don de 50 000 francs qu'il fit en faveur du CPRN, Alexandre Millerand remercia ainsi Kerillis d'avoir « *mis debout la plus grande-œuvre d'organisation et de propagande dont aient jamais disposé les partis républicains-nationaux* », reconnaissant ainsi l'échec de la LRN dont c'était un des objectifs initiaux⁵.

Les élections législatives de 1928 furent un terrain d'application grandeur nature en terme de propagande politique. L'objectif de Kerillis lors de ces élections était de contrôler le scrutin, notamment les listes électorales, pour éviter toute fraude, et de donner à Poincaré une majorité renforcée lui permettant de se passer du soutien toujours incertain des radicaux⁶. Des tracts et des brochures condamnant le Cartel des gauches furent distribués par milliers, et de nombreuses affiches, réalisées par les meilleurs dessinateurs politiques de l'époque, comme Sennep, Galland ou ATO furent éditées⁷. Kerillis et les orateurs formés par le CPRN firent de très nombreuses réunions en province⁸. Lors d'une grande réunion électorale du CPRN organisée salle Wagram le 18 février 1928, Kerillis, aux côtés de Paul Reynaud, André

¹ *L'Echo de Paris*, le 11 décembre 1927 : Henri de Kerillis expose son programme de propagande au congrès de la FR ; et AN, fonds Marin, 317AP170 : « Les élections de 1928 », étude dactylographiée.

² Sur les liens entre les JP et le CPRN, cf. PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues*, *op. cit.*, p.317-331

³ Kerillis remercia particulièrement ces deux organisations pour leur soutien à son entreprise lors de la grande réunion du CPRN à Paris le 18 février 1928 : LOVIGHI C., *op. cit.*, p.109.

⁴ *Ibid.*, p.99

⁵ Cité dans *Ibid.*, p.108

⁶ *Ibid.*, p.100

⁷ BOULIC J.-Y. et LAVAURE A., *op. cit.*, p.91. Sur ces affiches, cf. D'ALMEIDA Fabrice, « Terreurs de la France modérée. Les affiches du Centre de propagande des républicains nationaux dans l'entre-deux-guerres », in *Sociétés & Représentations*, n°12, 2001/2, p. 252 à 267

⁸ *Ibid.*, p.95-96

François-Poncet, Henry Simond et Ernest Mercier, annonça aux 10 000 personnes présentes que dans 28 départements, toutes les communes étaient touchées par la propagande du CPRN ; et que plus de la moitié d'entre elles l'étaient dans 46 autres départements. D'après lui, seuls trois départements échappaient à toute influence du CPRN : le Cantal, la Corse et Constantine¹.

A l'issue des élections, Kerillis constata que les scores des républicains nationaux avaient été les meilleurs là où l'affichage de la documentation du CPRN avait été précoce. Il estimait à 20 000 le nombre total de communes touchées par la propagande du CPRN, chiffre considérable s'il est vrai². Ses adversaires reconnurent une véritable efficacité électorale à l'activité de Kerillis au lendemain des élections de 1928, notamment au sein du parti socialiste où Ludovic-Oscar Frossard demanda que Marcel Déat soit chargé, au sein de la SFIO, de combattre la propagande du CPRN. Blum considéra, au congrès du parti à Toulouse le 30 mai 1928, que l'action du CPRN avait permis dans la Seine, de doubler les « *voix réactionnaires* », notamment dans les quartiers populaires de Paris, où la droite fit ses plus grands progrès électoraux³.

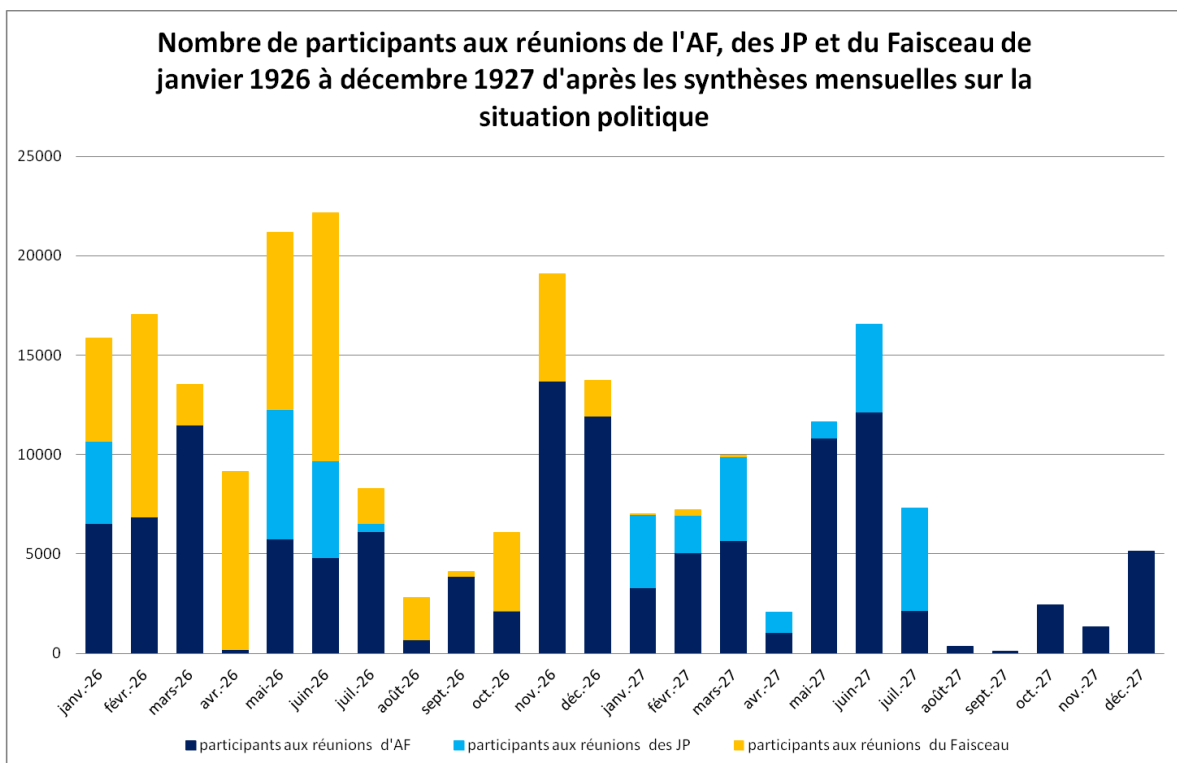
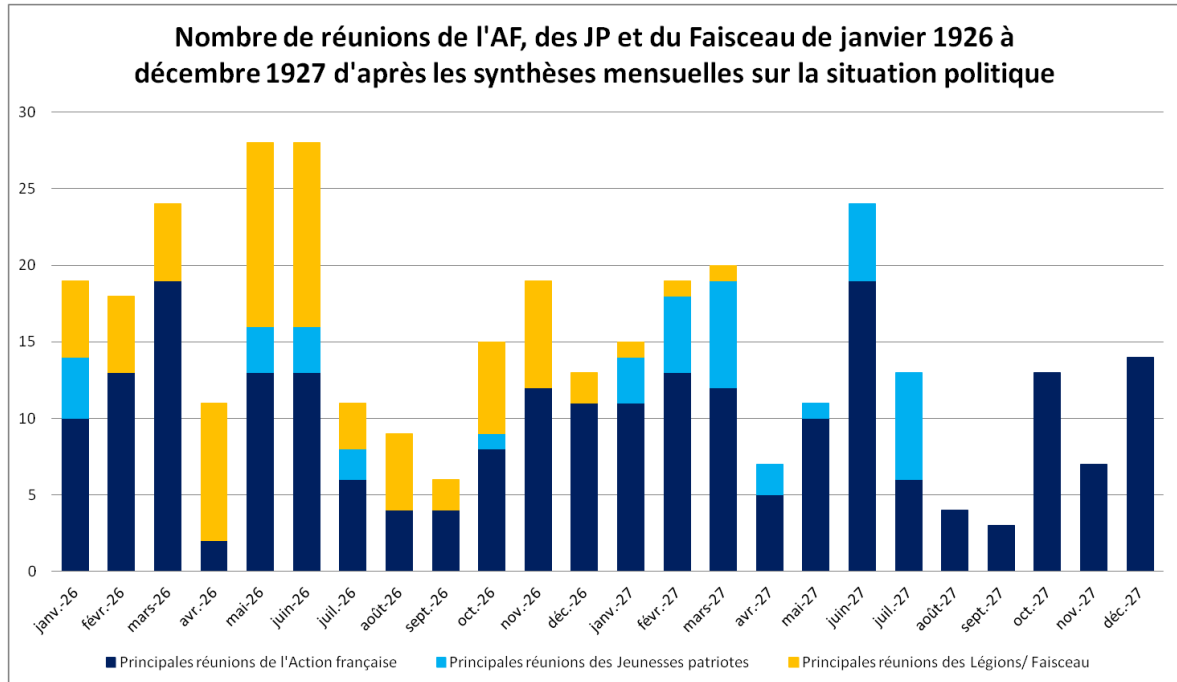
¹ *Ibid.*, p.108-109

² BOULIC J.-Y. et LAVAURE A., *op. cit.*, p.98. Faisant le bilan de son action de propagande au congrès de la FR de décembre 1927, Kerillis annonça qu'en juillet 1927, le CPRN avait fait apposer plus de 30 000 affiches dans toute la France, et que ce chiffre était passé à près de 78 000 en novembre 1927 : *L'Echo de Paris*, le 11 décembre 1927. Toutefois, dans une étude sur les élections de 1928 réalisée par la FR de France, il est dit que l'effort de propagande du CPRN porta principalement sur la Seine et la Seine-et-Oise, et sur un certain nombre de départements « *plus particulièrement contaminés par le socialisme ou le communisme* » comme la Loire, la Nièvre, la Côte d'Or, l'Yonne ou le Lot-et-Garonne (Marmande) : AN, fonds Marin, 317AP170 : « Les élections de 1928 », étude dactylographiée.

³ Cité dans LOVIGHI C., *op. cit.*, p.112. En 1928, les candidats nationaux de diverse nuance remportèrent 38 sièges sur 59, soit leur meilleur résultat depuis 1914 (27 en 1924, 37 en 1919 et 29 en 1914) : AN, fonds Marin, 317AP170 : « Les élections de 1928 », étude dactylographiée.

C) Les évolutions contrastées de la droite ligueuse

L'évolution du nombre de réunions politiques organisées par les trois ligues les plus actives de la période cartelliste, l'AF, les JP et le *Faisceau*, permet de saisir en partie le devenir contrasté de chacune d'elle suite au retour au pouvoir de Poincaré en juillet 1926¹.



¹ Nous utilisons toujours la recension des synthèses mensuelles sur la situation politique du pays : AN, F7 12968.

Réunions de l'Action française, des Jeunesses patriotes et du Faisceau de janvier 1926 à décembre 1927 d'après les synthèses mensuelles sur la situation politique												
	Principales réunions de l'AF	participants aux réunions d'AF	Moyenne participants par réunion d'AF	Principales réunions des JP	participants aux réunions des JP	Moyenne participants par réunion des JP	Principales réunions du Faisceau	participants aux réunions du Faisceau	Moyenne participants par réunion du Faisceau	Total du nombre de réunions	Total participants	Moyenne participants par réunion
janv-26	10	6547	655	4	4130	1033	5	5170	1034	19	15847	834
févr-26	13	6863	528	0	0	0	5	10200	2040	18	17063	948
mars-26	19	11476	604	0	0	0	5	2050	410	24	13526	564
avr-26	2	186	93	0	0	0	9	8950	994	11	9136	831
mai-26	13	5745	442	3	6500	2167	12	8925	744	28	21170	756
juin-26	13	4795	369	3	4900	1633	12	12450	1038	28	22145	791
juil-26	6	6130	1022	2	400	200	3	1750	583	11	8280	753
août-26	4	660	165	0	0	0	5	2160	432	9	2820	313
sept-26	4	3860	965	0	0	0	2	250	125	6	4110	685
oct-26	8	2100	263	1	60	60	6	3910	652	15	6070	405
nov-26	12	13680	1140	0	0	0	7	5395	771	19	19075	1004
déc-26	11	11950	1086	0	0	0	2	1800	900	13	13750	1058
janv-27	11	3310	301	3	3650	1217	1	40	40	15	7000	467
févr-27	13	5070	390	5	1860	372	1	300	300	19	7230	381
mars-27	12	5680	473	7	4200	600	1	100	100	20	9980	499
avr-27	5	1050	210	2	1000	500	0	0	0	7	2050	0
mai-27	10	10840	1084	1	800	800	0	0	0	11	11640	0
juin-27	19	12150	639	5	4400	880	0	0	0	24	16550	0
juil-27	6	2160	360	7	5130	733	0	0	0	13	7290	0
août-27	4	370	93	0	0	0	0	0	0	4	370	0
sept-27	3	100	33	0	0	0	0	0	0	3	100	0
oct-27	13	2425	187	0	0	0	0	0	0	13	2425	0
nov-27	7	1330	190	0	0	0	0	0	0	7	1330	0
déc-27	14	5125	366	0	0	0	0	0	0	14	5125	0
TOTAL	232	123602	533	43	37030	861	76	63450	835	351	224082	638

Poids relatif des différentes ligues dans les réunions de janvier 1926 à décembre 1926 d'après les synthèses mensuelles				
	Action française	Jeunesses patriotes	Faisceau	Total
Nombre de réunions organisées	115	13	73	201
En pourcentage	57%	6%	36%	100%
Nombre de participants attirés	73 992	15 990	63 010	152 992
En pourcentage	48%	10%	41%	100%
Moyenne de participants par réunion	643	1230	863	761
Poids relatif des différentes ligues dans les réunions de janvier 1927 à décembre 1927 d'après les synthèses mensuelles				
	Action française	Jeunesses patriotes	Faisceau	Total
Nombre de réunions organisées	117	30	3	150
En pourcentage	78%	20%	2%	100%
Nombre de participants attirés	49 610	21 040	440	71 090
En pourcentage	70%	30%	1%	100%
Moyenne de participants par réunion	424	701	147	474

Ces tableaux nous permettent d'observer une diminution relative de l'activité politique de ces trois ligues entre les années 1926 et 1927. Ces réunions réunissaient en moyenne moins de monde en 1927 qu'en 1926. Le nombre moyen de participants à une réunion passa ainsi de 761 en 1926 à 474 en 1927, et cette baisse était sensible pour chacune d'elles. La plus attractive restait les JP, qui, à l'inverse de l'AF, organisaient peu de réunions, mais chacune réunissait plusieurs centaines voire plusieurs milliers de personnes. Si le nombre total de réunion diminua, ce fut à cause du rapide déclin du *Faisceau*, dont l'activité politique disparut presque complètement en 1927. A l'inverse celle des JP augmenta et celle de l'AF se maintint, malgré la condamnation pontificale dont elle fit l'objet.

1) Le déclin rapide du *Faisceau*

Avec l'arrivée au pouvoir de Poincaré et le redressement rapide de la situation monétaire et financière du pays, le *Faisceau* commença un rapide déclin lié à la disparition d'un débouché insurrectionnel crédible. En effet, le *Faisceau* avait dû une partie de son succès face à l'AF et aux JP vis-à-vis des militants antiparlementaires les plus extrémistes à sa détermination affichée d'une prise de pouvoir imminente¹. Passée la crise de juin-juillet 1926, la stabilisation politique et monétaire de Poincaré éloigna cette perspective. Si l'on suit les recensions des synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique, le *Faisceau* garda une activité politique relativement soutenue jusqu'au mois de novembre 1926, avant de décliner et de disparaître à partir d'avril 1927. Dès l'été 1926, il céda à l'AF la position de ligue la plus active qu'il lui avait disputée au début de l'année, à la fois en nombre de réunions organisées et en nombre de participants rassemblés. Le déclin du *Faisceau* devait beaucoup à l'hostilité dont la ligue royaliste fit preuve à son égard. Aux attaques verbales dans *L'Action française*, accusant Valois d'être à la solde du ministère de l'Intérieur, succédèrent des entreprises de déstabilisation : il fut chahuté et interrompu à plusieurs reprises dans des réunions par des Etudiants d'AF et des camelots du roi. En guise de représailles, Valois et Arthuys montèrent une expédition d'une trentaine de ligueurs du *Faisceau* qui, le 14 novembre 1926, s'introduisirent dans les locaux de l'AF et détruisirent du matériel². Signe de la perte de vitesse de son mouvement, Valois abandonna l'idée d'une nouvelle « *assemblée nationale* » à Meaux, comme celles de Verdun et de Reims. La Sûreté attribuait ce déclin à des facteurs multiples, au premier rang desquels se trouvait le départ de plusieurs

¹ SOUCY Robert, *Le fascisme français, op. cit.*, p.258.

² APP, BA/1906 : rapport de police du 27 février 1927, historique du *Faisceau*. Les informations qui suivent sont tirées de ce même rapport.

souscripteurs et donateurs de la ligue et de son journal *Le Nouveau siècle*¹, qui avait dû cesser sa parution quotidienne le 5 décembre 1926, faute de moyens suffisants, et redevenir hebdomadaire². Les autres raisons évoquées étaient le coup de main dans les locaux de l'AF, largement désapprouvé au sein de la ligue, et le retour à la stabilité politique et financière qui avait rendu plus lointaines les perspectives d'une prise de pouvoir. Dès la fin de l'année 1926, ses effectifs étaient tombés à quelques milliers et son activité politique était nulle.

2) L'absence de conséquences de la condamnation pontificale sur l'activité politique de la ligue d'AF

L'AF fut très hostile au retour au pouvoir de Poincaré. Comme pour le *Faisceau*, la stabilisation financière et politique qu'il opéra éloignait la perspective d'un effondrement de la République et d'une restauration de la monarchie. Par ailleurs, l'AF dut rapidement affronter l'hostilité déclarée de l'Eglise catholique. En effet, le 27 août 1926, le cardinal Andrieu publia une lettre déconseillant aux jeunes catholiques d'adhérer à la ligue royaliste. Le 5 septembre 1926, Pie XI prit position en faveur du cardinal Andrieu. Enfin, le 29 décembre 1926 fut promulgué le décret de 1914 mettant à l'index sept livres de Charles Maurras, et ajoutant l'interdiction de la lecture du journal *L'Action française* par les catholiques³.

Malgré cette condamnation pontificale qui touchait le cœur catholique de son lectorat et de ses sympathisants, l'activité de l'AF ne faiblit pas. Comme le montrent les tableaux et graphiques ci-dessus, la ligue organisa autant de réunions en 1927 que l'année précédente. Elle bénéficia de l'effondrement du *Faisceau*, avec lequel la concurrence était acharnée jusqu'à l'automne 1926. A l'inverse, la progressive modération des JP en faisait le service d'ordre des organisations républicaines nationales et le développement de la ligue Taittinger n'empiétait pas sur ses troupes, plus radicales à l'encontre du régime parlementaire et du gouvernement Poincaré.

En plus des réunions politiques, l'AF s'attacha, comme pour bien montrer que la condamnation pontificale ne l'avait pas affaiblie, à organiser de nombreuses manifestations de rue. Alors qu'elle n'en avait organisé que 4 sous le Cartel des gauches, soit moins d'un quart

¹ SOUCY Robert, *Le fascisme français*, op. cit., p.2563. Les deux principaux financeurs du *Faisceau*, Van den Broeck d'Obrenan et Serge André s'étaient en effet retirés à l'automne 1926.

² Son tirage, estimé à 45 000 exemplaires quand il était quotidien, serait descendu à 35 000 depuis qu'il était redevenu hebdomadaire.

³ Sur cet épisode, nous renvoyons à : PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française, histoire d'une condamnation, 1899-1939*, Paris, Fayard. 2001.

de l'ensemble des ligues, elle totalisa la quasi-totalité des cortèges des ligues d'extrême droite de fin juillet 1926 à 1928, à savoir 20¹. Eugen Weber avait déjà souligné que la condamnation pontificale de l'AF était une date commode pour marquer le début de son déclin, mais que l'élan acquis par l'AF depuis la Grande guerre se poursuivait en fait au moins jusqu'en 1927².

Une autre ligue semblait connaître un dynamisme au moins équivalent, si ce n'est supérieur : les *Jeunesses patriotes*.

3) Le développement des JP dans le contexte de l'union nationale

Dès l'annonce de la constitution de son gouvernement, avant même d'en connaître sa composition, Pierre Taittinger annonça faire confiance à Poincaré, se distinguant nettement de l'AF et du *Faisceau*³. Cette acceptation de Poincaré explique la poursuite des activités de la ligue après la fin du Cartel des gauches. Les milieux d'affaires, étant également satisfaits du retour de Poincaré, acceptaient de continuer leurs subventions aux JP, au contraire du *Faisceau*, pour qu'elles fassent office de service d'ordre des organisations républicaines nationales⁴. Fortes de ces soutiens financiers, les JP firent preuve d'un réel dynamisme dans l'organisation de réunions politiques. Si l'on suit les synthèses mensuelles, leur nombre tripla entre 1926 et 1927. L'activité de la ligue de Taittinger avait été sous-évaluée pendant la période du Cartel, comme celle de la LDP, par rapport au nombre de réunions effectivement organisées⁵. Cette sous-évaluation, flagrante par rapport au *Faisceau* et à l'AF, tenait à la moindre radicalité de son programme institutionnel et à la personnalité de son chef, lui-même parlementaire : les JP étaient considérées par la Sûreté comme moins dangereuses que les deux autres ligues pour l'ordre politique établi. Cet état de fait changea en 1927. Alors que toute activité du *Faisceau* disparut des synthèses à partir d'avril 1927, celle des JP fut alors relayée avec plus de constance que lors de la période précédente. Seules rescapées des nouvelles ligues nées en 1924-1925, elles continuaient, dans un contexte moins concurrentiel, leur développement et leur implantation nationale. Les autorités publiques leur accordaient davantage d'attention bien qu'elles ne représentassent plus, à partir de juillet 1926, de réel danger pour les institutions.

¹ TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France*, op. cit., p.118 et 158. Cf. annexe 26 le tableau des manifestations de rue qu'elle a recensées sur la période août 1926-1928.

² WEBER Eugen, *L'Action française*, op. cit., p.292. Il note que les *Almanachs* de la ligue donnaient une liste de 89 sections de la ligue royaliste en 1923, de 142 en 1927 et de 173 en 1928.

³ PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues*, op. cit., p.297.

⁴ *Ibid.*, p.302

⁵ Cf. chapitre X.

En effet, le retour au pouvoir de Poincaré, loin d'avoir radicalisé les positions politiques de la ligue, avait poussé Taittinger à ménager ses critiques institutionnelles. Suite à leur congrès de novembre 1926, et contrairement au début de l'année 1926, les JP n'appelaient plus à l'établissement d'une dictature mais proposaient une révision institutionnelle renforçant le pouvoir exécutif tout en maintenant la nature parlementaire du régime : le Parlement restait l'instance de contrôle du gouvernement, malgré des droits d'initiative parlementaire restreints¹. Cette modération des revendications institutionnelles n'empêchait pas le maintien d'un discours critique envers la politique étrangère de Briand, véritable bouc-émissaire des JP, ainsi que la poursuite des efforts d'organisation dans l'optique de la lutte contre le communisme, aux côtés de l'AF, avec laquelle les rapports furent bons jusqu'en 1928². Le maintien de cette posture d'opposition s'expliquait par la volonté de Taittinger de trouver un compromis entre adhésion à l'expérience Poincaré des parlementaires membres ou proches de la ligue, et poursuite d'une mobilisation anticartelliste et anticommuniste, apte à satisfaire les militants les plus activistes qui pouvaient être tentés de rejoindre l'AF³. A l'approche des élections de 1928, cette modération des JP s'accrut : Taittinger lança son organisation dans la bataille électorale en son nom propre et en soutien aux autres organisations modérées, notamment le CPRN, mais aussi la FR et l'AD, dans le but de faire élire le plus de députés possible. Taittinger avait décidé de mettre fin au grand écart politique de sa ligue en lui donnant un ancrage parlementaire débarrassé de toute ambiguïté⁴. C'était au sein d'un régime parlementaire dominé par la droite que Taittinger voyait son avenir politique⁵.

¹ AN, fonds Guiraud, 362AP149 : programme des JP de novembre 1926.

² PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues*, *op. cit.*, p.599-600 : c'est entre 1926 et 1934 que les JP élargirent leur influence à presque l'ensemble des départements français.

³ BERNARD Mathias, *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, *op. cit.*, p.149

⁴ La rupture avec l'extrême droite, fut temporairement consommée au congrès de la ligue de novembre 1928, auquel assistèrent 51 députés élus en 1928 : cf. *Ibid.*

⁵ Il se fit d'ailleurs élire président de la Commission des Colonies à la Chambre lors de la législature 1928-1932.

Conclusion

Le retour de Poincaré suscita une confiance très majoritaire parmi les organisations politiques et les journaux anticartellistes, même si les plus conservateurs continuaient à ne pas lui pardonner son absence d'engagement en faveur du Bloc national aux élections de 1924. Les critiques furent plus nombreuses concernant la composition de son gouvernement qui faisait une large place aux forces cartellistes. Si la majorité parlementaire de Poincaré fut solide sur les questions financières et budgétaires, la majorité cartelliste se renouait sur certaines questions plus strictement politiques, concernant les poursuites judiciaires contre les députés communistes ou le retour au scrutin d'arrondissement. Lors de ce vote, sur lequel le gouvernement n'avait pas engagé sa responsabilité, l'ancienne opposition anticartelliste se divisa, une grande partie du centre votant avec la gauche en sa faveur, alors que l'URD s'opposa farouchement à cette mesure, sans conséquence concernant la survie du gouvernement. Bien que vaincu en juillet 1926, le Cartel restait une virtualité parlementaire régulièrement dénoncée, et dont il fallait empêcher l'éventuel retour en 1928.

L'activité politique des organisations anticartellistes se tourna alors vers cette échéance électorale. Les élections de 1928 devaient confirmer dans les urnes la fin parlementaire du Cartel des gauches deux ans auparavant. La droite espérait retirer les fruits électoraux de sa forte mobilisation des années 1924-1926, malgré le retour à un type de scrutin qui, selon elle, la désavantageait. Mais les années 1926-1928 furent marquées par une évolution contrastée des organisations politiques. La LRN poursuivit son déclin, symbolisé par la défaite de Millerand aux sénatoriales de janvier 1927 dans la Seine et son retrait de la ligue qu'il avait fondée. Le PRDS, redevenu AD, se satisfaisait de son rôle essentiellement parlementaire et tentait de devenir le pivot incontournable de la majorité poincariste en faisant l'union entre radicaux et républicains nationaux, quand la FR persistait à vouloir devenir un parti de masse. Du côté de l'extrême droite ligueuse, l'AF maintint son activité politique malgré sa condamnation pontificale. Par contre, il y eut une sorte de chassé-croisé entre le *Faisceau*, qui connut un déclin rapide suite à la disparition des perspectives d'une prise de pouvoir imminente, et les JP qui connurent un nouvel essor. La modération progressive du discours de cette ligue lui permit de collaborer étroitement avec le CPRN d'Henri de Kerillis, qui fit preuve d'une grande activité et efficacité électorales.

Il convient maintenant de se demander, à travers l'étude de la campagne électorale et des résultats des élections de 1928, si la droite fut payée de ses multiples efforts d'organisation entrepris depuis 1924.

CHAPITRE XIV
LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE
1928, UNE SANCTION DU CARTEL DES
GAUCHES ?

L'enjeu et le résultat de ces élections de 1928 sont unanimement présentés, à l'époque comme dans l'historiographie contemporaine, comme un plébiscite en faveur de Poincaré et de son œuvre de redressement financier. Celui-ci obtint une très large majorité, renforcée sur sa droite, qui lui permit de continuer à gouverner suite au retrait des radicaux de l'union nationale fin 1928. Cette campagne électorale ne fut pourtant pas une redite de celle de 1919 où seuls les socialistes étaient véritablement combattus par l'ensemble des autres forces politiques. La position des radicaux était en effet des plus ambiguës. Membres du gouvernement, ils restaient attachés à l'alliance électorale à gauche et à la défense d'un programme très réformiste. La droite ne s'y trompa pas, qui porta l'essentiel de ses attaques à l'encontre des radicaux et des socialistes en leur attribuant l'entière responsabilité de la crise de juin – juillet 1926 et en critiquant l'ensemble des décisions politiques prises sous le premier gouvernement Herriot. L'épisode du Cartel entre 1924 et 1926 était présenté comme un bloc homogène et néfaste, loin de la réalité de ses évolutions contrastées.

Comme pour l'étude des élections de 1924, nous présenterons la situation politique à la veille des élections, au plan national et dans nos départements d'étude, les thématiques de la campagne électorale, notamment du côté de la droite anticartelliste. Nous proposons une relecture et une réinterprétation des résultats de 1928. Contrairement aux idées reçues, la gauche, loin de connaître une sanction électorale, était globalement en progrès en nombre de voix dans le pays. Il n'y eut pas de poussée électorale nette en faveur de la droite anticartelliste la plus mobilisée entre 1924 et 1926. C'est la division de la gauche au 2nd tour de scrutin qui explique en grande partie le renforcement de la droite à la Chambre. Malgré l'opposition farouche d'une partie de ses membres au scrutin d'arrondissement, la droite républicaine en fut la première bénéficiaire, grâce à une discipline électorale supérieure, globalement, à celle de l'ensemble de la gauche.

I) Solder le 11 mai 1924 : la préparation des élections législatives de 1928

A) L'impossible transposition électorale de l'union nationale gouvernementale

1) La droite anticartelliste entre appel à une union nationale électorale et constitution d'un front anticartelliste

a) Les ambitions concentrationnistes déçues de l'AD

A son congrès de Rouen de fin novembre 1927, l'AD connut des débats concernant son attitude face aux radicaux-socialistes en vue des élections de 1928. Elle se considérait, à la veille des élections, comme le « *pivot des partis d'union nationale* »¹. Mais deux lignes politiques continuaient de traverser le parti. Partisan de la ligne anticartelliste aux côtés de Paul Reynaud, André François-Poncet rédigea un projet de déclaration qui tendait la main aux radicaux nationaux de Franklin-Bouillon, mais qui condamnait les décisions prises par le parti radical concernant ses alliances de 2nd tour avec les socialistes. Sous la pression de l'aile gauche du parti, qui souhaitait ménager son puissant voisin de la rue de Valois, la déclaration finale ne comporta plus cette distinction : si elle dénonçait clairement toute alliance avec les socialistes, elle tendait la main aux radicaux partisans de l'union nationale, sans plus de distinction, ce qui incluait tous les radicaux-socialistes². L'AD appelait également le « *concours des républicains nationaux de toutes nuances* », qui lui paraissait acquis, alors même que la stratégie électorale faisait débat au sein de la FR.

b) La FR, entre intransigeance et entente anticartelliste avec le centre droit

Malgré les réticences du parti à propos de l'œuvre du gouvernement Poincaré, Marin resta à son ministère jusqu'à la fin de la législature. Il estimait que les modérés devaient rester

¹ *Le Temps*, le 29 novembre 1927. Cette expression fut employée par Paul Reynaud à l'ouverture du congrès.

² *Le Journal des Débats*, le 30 novembre 1927.

au gouvernement car son échec traduirait leur incapacité à gouverner. La FR entendait également tirer profit électoralement de son désintéressement proclamé à soutenir un gouvernement qui la prenait si peu en compte¹.

L'approche des élections suscita un vif débat au congrès du parti de décembre 1927 concernant la stratégie électorale à adopter pour les élections de 1928². Ybarnegaray, Missoffe et Soulier défendaient l'idée que le parti présentât ses propres candidats avec le programme précis de la FR, dont seule la réalisation permettrait à la France de se relever complètement³. D'autres, comme Camille Blaisot, Georges Bonnefous et Charles-Maurice Bellet, défendaient une entente électorale avec les partis du centre et même les radicaux unionistes en vue de ne présenter qu'un seul candidat républicain national dès le 1^{er} tour des élections pour faire échec au principal danger qui menaçait le pays, à savoir un succès socialiste ou communiste⁴. Cette ligne fut finalement adoptée à l'unanimité. Georges Bonnefous et Jean Guiter furent confirmés comme délégués de la FR au sein d'un comité d'arbitrage avec les autres partis modérés en vue de candidatures uniques de l'ancienne opposition anticartelliste : le « *Comité d'entente des groupements nationaux* »⁵.

Le parti souhaitait renforcer sa discipline et sa cohérence. Il entendait imposer à ses candidats, comme condition de leur investiture officielle, un engagement écrit de s'inscrire au groupe de la FR à la Chambre en cas de victoire⁶. Cette démarche suscita des réserves chez de nombreux candidats et des critiques de la part des autres organisations modérées qui espéraient bénéficier de ce mécontentement⁷. S'il y eut union, aucun parti anticartelliste ne s'y engagea de façon désintéressée et chacun entendait en tirer profit.

¹ BERNARD Mathias, *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit., p.130

² Comptes-rendus des travaux du congrès de la FR dans *L'Echo de Paris*, le 11 décembre 1927.

³ Michel Missoffe déclara en effet : « *Je n'estime pas que l'idéal est de grouper [...] le plus de voix possibles. Il faut, au contraire, aller à la bataille avec nos seuls amis avec peut-être moins de voix mais sur un programme plus précis, le nôtre* ». Edouard Soulier demandait à la FR de ne pas être un « *parti de modérés* » mais un « *parti de combattants* ». Orateur très actif de la FNC, Ybarnegaray défendit l'ancrage à droite du parti, ce qui le séparait selon lui de Poincaré, et demanda à ce qu'il aille à la bataille avec son propre programme, notamment concernant les libertés religieuses.

⁴ La position défendue par Camille Blaisot était l'inverse de celle de Missoffe : « *La Fédération républicaine, qui a toujours agi avec désintéressement pour servir les intérêts du pays, fait un appel cordial à tous les partis voisins pour qu'un arbitrage fraternel s'établisse afin qu'au premier tour la bataille électorale se fasse sur un seul nom, et qu'aucune division ne permette aux partis révolutionnaires de l'emporter* ». En effet, selon lui, « *l'important, ce n'est pas d'être une minorité avec des principes, mais d'être la majorité contre les partis de désordre, ceux qui ont refusé d'envoyer au Maroc les renforts nécessaires, ceux qui libèrent les communistes et leur permettent de continuer leur néfaste propagande, ceux qui refusent d'aliéner les monopoles* ».

⁵ PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues*, op. cit., p.336.

⁶ ADPDD, fonds Bardoux, 142J362 : lettre de Jean Guiter à Bardoux datée du 18 février 1928.

⁷ AN, fonds Marin, 317AP70 : lettre de Jean Guiter à Marin datée du 28 février 1928 dans laquelle il se plaint, d'avoir de plus en plus de difficultés d'obtenir cet engagement de la part des membres du parti candidats aux législatives en raison, selon lui, « *de la très vive campagne que toutes les associations "voisines et amies" sont*

c) Un front anticartelliste des républicains nationaux

Les droites républicaines nationales s'attachèrent à être présentes dans la plupart des circonscriptions, et à présenter un candidat anticartelliste unique pour éviter un affrontement électoral et une possible déqualification des candidats modérés au 1^{er} tour des élections. Cet arbitrage ne jouait que pour les circonscriptions où ce risque était réel : « *Les circonstances locales imposaient parfois de laisser "liberté d'action" à une candidature dissidente quand aucun péril socialiste ou communiste n'était à redouter* »¹. Les circonscriptions dans le cas inverse faisaient l'objet d'un arbitrage de la part du « Comité d'entente », présidé par André Maginot, établi et accepté par la FR, l'AD, la LRN, les JP et le PDP pour les organisations politiques ; *L'Echo de Paris*, *Le Temps* et *L'Intransigeant* pour les journaux ; et par l'UIE et le *Redressement français* pour les « *ligues économiques* »². Ainsi à Paris, Rollet-Maine (FR) s'effaça devant François-Poncet (AD), et Maurice Quentin (AD) devant Taittinger (FR et JP), et en Seine-Inférieure, Ancel (FR) devant René Coty (républicain de gauche). Signe de cet accord électoral, il y eut, pour la dernière fois de l'entre-deux-guerres, des cas de double investiture FR-AD pour une quarantaine de candidats, dont Paul Reynaud et André François-Poncet³. Mais certains arbitrages ne furent pas respectés et des candidatures de divisions se maintinrent, notamment dans les circonscriptions parisiennes. La FR décida de radier du parti Le Provost de Launay, qui avait maintenu sa candidature contre un autre candidat du parti, Lasteyrie, ancien ministre des Finances du Bloc national, dans la 2^e circonscription du 16^e arrondissement de Paris, et menait une violente campagne contre lui⁴. A l'inverse, en cas d'absence de candidat républicain national des organisations précitées, le comité pouvait accorder son « *soutien* » soit à un conservateur, soit à un radical modéré. C'était le sens de l'appel du *Temps* pour le 2nd tour de scrutin, en vue de sanctionner prioritairement les socialistes et les communistes, qui invitait les « *républicains unionistes* » à se désister en faveur du candidat non-marxiste le plus favorisé, y compris en faveur d'un radical socialiste, « *tant qu'il défend[ait] ou s'engage[ait] à défendre la politique financière du gouvernement* »⁵.

en train de faire contre nous ». Bardoux, nous le voyons plus loin, refusa d'ailleurs de prendre cet engagement écrit.

¹ AN, fonds Marin, 317AP170 : « Les élections de 1928 », étude dactylographiée.

² AN, fonds Marin, 317AP170 : « Les élections de 1928 », étude dactylographiée. Chacune de ces organisations y avait un ou deux délégués.

³ VAVASEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.350

⁴ « Les dissidences fâcheuses », *Le Temps*, le 17 avril 1928. Le Provost de Launay l'accusait, par le vote du double décime, d'être le responsable de la défaite du 11 mai 1924.

⁵ « Premier tour de scrutin », *Le Temps*, le 24 avril 1928.

Dans le cadre de ce front anticartelliste, la FR présenta 243 candidats, parmi lesquels 196 ayant reçu l'investiture officielle du parti et 47 inscrits au parti mais n'ayant pas son investiture officielle, comme Jacques Bardoux dans le Puy-de-Dôme¹. De leurs côtés, les gauches partaient plus divisées à la bataille électorale.

2) Le néo-Cartel radical-communiste : un fantasme de la droite

a) Le choix de l'isolement et de l'intransigeantisme des communistes

Sur une consigne formelle de la IIIe Internationale l'invitant, fin 1927, à mettre en application la ligne « classe contre classe », le PCF décida, aux élections législatives de 1928, de ne nouer aucun accord électoral avec les autres partis de gauche, y compris les socialistes, qualifiés de « bourgeois » et accusés de détourner le prolétariat de la révolution par une ligne trop réformiste et une acceptation d'ententes électorales et politiques avec des partis non-marxistes. Le PCF appela à l'abstention ou à maintenir ses candidats au second tour de scrutin, quelle que soit la situation à l'issue du premier tour². Cette décision donnait, dans les circonscriptions où le PCF avait un certain poids électoral, un sérieux avantage à la droite dans le cas de triangulaires au second tour avec un candidat communiste et de la gauche non-communiste.

b) Du « Cartel » à la discipline républicaine, le maintien de l'alliance électorale entre radicaux et socialistes malgré de fortes divergences

Pendant la période 1926-1928, les socialistes et les radicaux se rejetèrent régulièrement la responsabilité de l'échec du Cartel. Les radicaux reprochaient aux socialistes d'avoir refusé de participer aux gouvernements. Les socialistes protestaient de la loyauté et de la solidité de leur soutien parlementaire et rappelaient le refus des radicaux d'engager les réformes fiscales sur fortune acquise qui figuraient dans leur programme et étaient soutenues par les socialistes, avant de renier la majorité du 11 mai en rejoignant le gouvernement Poincaré d'union nationale³. Malgré la polémique concernant la proximité programmatique des deux partis, revendiquée par le président du parti radical, Maurice Sarraut, mais dénoncée

¹ AN, fonds Marin, 317AP168 : liste et nombre de voix des candidats de la FR au 1^{er} tour des élections législatives, du 22 avril 1928. 7 autres candidats, des députés sortants du groupe URD mais non investis par la FR, étaient comptabilisés à part. Les cas de double investiture de candidats appartenant à l'AD, comme Paul Reynaud et André François-Poncet, n'étaient pas relevés dans cette liste.

² BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoire et frustrations*, op. cit., p.288.

³ Cf. la polémique Blum-Sarraut de 1927, restituée dans BERSTEIN Serge, *Histoire du parti radical*, t. II, *Crise du radicalisme, 1926-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, p.35-39

par Léon Blum, les deux partis décidèrent de maintenir entre eux une alliance électorale sous forme d'un désistement réciproque au second tour de scrutin pour battre les candidats de la « réaction »¹. Il s'agissait de renouer avec la pratique de la « discipline républicaine » selon le mot d'ordre : « pas d'ennemis à gauche ». Conformément à la tradition d'autonomie de leurs structures locales, les deux partis laissèrent une liberté d'appréciation de ce principe à leurs fédérations départementales respectives en fonction des conjonctures politiques locales particulières. Mais, échaudés par l'échec de l'expérience cartelliste, aucun des deux partis ne proposa d'élaborer une sorte de programme de gouvernement en cas d'éventuelle victoire de la gauche aux élections. La droite dénonça pourtant un retour au Cartel du 11 mai et appela les électeurs radicaux modérés à se détourner du parti radical et à voter pour les partis modérés, meilleurs soutiens de Poincaré et du gouvernement².

Cette objurgation rencontra un écho au sein même du parti de la rue de Valois. Suite au congrès du 27 au 30 octobre 1927, confirmant le maintien de la discipline électorale avec les socialistes au second tour des élections de 1928, Henri Franklin-Bouillon annonça la scission de la majorité de la fédération radicale de la Seine-et-Oise, qu'il dirigeait, et fonda un parti radical unioniste appelant explicitement à soutenir la politique d'union nationale de Poincaré en s'associant électoralement avec les partis du centre et de la droite républicaine qui collaboraient loyalement à la politique d'union nationale³. Cette scission concrétisait une distinction faite fréquemment par l'opposition anticartelliste entre les radicaux nationaux, bons patriotes, favorables à l'union nationale, et les radicaux cartellistes, nourris par leur appétit électoral et prêts à toutes les compromissions avec les socialistes et communistes. Elle n'eut cependant qu'une très faible conséquence sur le parti radical-socialiste. Franklin-Bouillon fut le seul parlementaire à le quitter et, en dehors de la Seine-et-Oise, aucune fédération départementale ne fut touchée par cette scission⁴.

¹ Motion sur l'attitude électorale de la SFIO au congrès de la salle Huygens à Paris de fin décembre 1927, citée dans *L'Echo de Paris*, le 30 décembre 1927. A ce même congrès, les socialistes rejetèrent toute perspective de front unique avec les communistes.

² « Le Cartel est reformé », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 31 octobre 1927.

³ Ordre du jour du bureau de la fédération radicale et radicale-socialiste de Seine-et-Oise, le 3 novembre 1927. Reproduit dans *L'Echo de Paris*, le 4 novembre 1927.

⁴ BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.45.

B) Des situations électorales contrastées au niveau local

1) Une nouvelle loi électorale qui localise les enjeux politiques

La Chambre avait adopté le 11 juillet 1927 le retour au scrutin d'arrondissement à deux tours sur le modèle de l'avant guerre. La principale différence tenait dans le raccourcissement de l'entre-deux-tours à une semaine au lieu de deux précédemment. Le nombre de députés avait été fixé à 611. Aucun département n'en avait moins de trois, et le principe d'un député supplémentaire par tranche de 100 000 habitants avait été adopté, en incluant les habitants étrangers n'ayant pas la nationalité française¹. La création de ces 611 circonscriptions provoqua des critiques de la part de la droite qui dénonça les tentatives de tripatouillage électoral².

Le retour à ce mode de scrutin localisait les enjeux politiques. Chaque candidat gagnait en indépendance dans sa circonscription et une implantation notabiliaire compensait souvent avantageusement un manque éventuel d'appui partisan. Par rapport aux scrutins de 1919 et 1924, les programmes électoraux des candidats comportaient une part plus grande de considérations locales. Serge Berstein a montré, à travers l'analyse des professions de foi des élus radicaux en 1928, qu'un flou entourait la coloration politique de 40% des candidats élus. Seuls 60% revendiquèrent, dans leur profession de foi, leur appartenance au parti radical-socialiste, quand 30% préférèrent se présenter sans précision comme « *candidat d'union républicaine* », ou sans étiquette, les 10% restants choisissant le qualificatif intermédiaire de « *candidat de gauche* »³. Cette localisation des enjeux explique sans doute l'atmosphère politique plus calme de la campagne électorale de 1928, relevée par de nombreux observateurs⁴.

Le retour à ce type de scrutin fut bien accueilli par l'électorat qui participa aux élections en plus grand nombre qu'en 1924, avec un taux de participation supérieur à 83%. Il

¹ Pour la présentation des débats ayant débouché sur cette nouvelle loi électorale :cf. BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.223-226.

² Dans *La Nation* du 25 juin 1927, Georges Bonnefous critiquait ainsi l'œuvre de redécoupage électoral proposé par le ministère de l'Intérieur : « *Dès qu'on découpe, dès qu'on plante le couteau dans la pâte électorale, l'arbitraire commence. Celui-ci intrigue pour que le point de vue politique l'emporte sur le respect de la géographie ; celui-là s'ingénie à obtenir satisfaction pour lui-même, en dépit des apparences qui commanderaient une toute autre solution que celle qu'il proposait. Tel autre s'efforce, par des suggestions tendancieuses d'assurer l'échec d'un collègue gênant ou d'empêcher le retour à la Chambre d'un adversaire de jadis. Les calculs les moins nobles et parfois les plus bas s'élèvent comme un tourbillon de poussières malsaines autour des tables de découpages électoraux* ».

³ BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.53.

⁴ Cf. par exemple le commentaire en ce sens d'Henri de Kerillis dans *L'Echo de Paris*, le 31 mars 1928.

favorisa une multiplication du nombre de candidatures : plus de 3 700, soit en moyenne sept par circonscription. Mais les situations différaient fortement, surtout du côté des organisations anticartellistes, en fonction des équilibres politiques locaux. Comme en 1924, la droite était unie dans les bastions de la gauche, et pouvait se permettre des divisions dans ses zones de force.

2) Une droite anticartelliste unie dans les bastions de gauche

a) **Le test électoral du PRF de Jacques Bardoux dans un Puy-de-Dôme majoritairement de gauche¹**

En le créant en 1924, Jacques Bardoux souhaitait que le PRF se développât progressivement pour être en mesure d'exercer une influence électorale sur l'ensemble du Puy-de-Dôme aux élections de 1928. Mais, depuis juillet 1926, la situation politique nationale avait changé et les radicaux-socialistes partageaient les responsabilités du pouvoir avec la droite républicaine dans le gouvernement Poincaré. Conscient des difficultés de son parti à faire élire des députés dans ce département très à gauche, Bardoux s'employa à dissocier les radicaux des socialistes sur le plan électoral. Il proposa à Clémentel et à la *Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste du Puy-de-Dôme*, en octobre 1927, d'engager des discussions avec le PRF en vue des élections législatives de 1928 pour barrer la route au socialisme². En cas d'échec des négociations « *pour la répartition des circonscriptions* », le PRF menaçait d'interdire tout désistement et de maintenir ses candidats dans toutes les circonscriptions au 2nd tour, y compris en cas de duel avec des socialistes³. Attachés à une alliance électorale à gauche qui leur avait toujours réussi, les radicaux du département lui opposèrent une fin de non-recevoir⁴. Le PRF adopta alors un discours d'opposition sans concessions à l'encontre des radicaux-socialistes, les accusant de ne pas être des soutiens fidèles au gouvernement Poincaré et de vouloir réactiver le Cartel des gauches après les

¹ Pour des informations plus précises sur la situation électorale dans chacune des circonscriptions du Puy-de-Dôme en 1928, nous renvoyons à notre mémoire de maîtrise : DUBOIS J.-E., *Les députés du Puy-de-Dôme de 1919 à 1942*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 2004

² AD PDD, FB, 142 J 362 : lettre de Jacques Bardoux à Etienne Clémentel datée du 7 octobre 1927.

³ AD PDD, FB, 142 J 362 : résolution du PRF soumise à l'Assemblée générale du 2 octobre 1927.

⁴ AD PDD, FB, 142 J 362 : lettre de Maymat, le secrétaire général de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste du Puy-de-Dôme, à Jacques Bardoux datée du 6 novembre 1927 : la fédération radicale n'entrera en « *pourparlers* » qu'avec des partis et des hommes qui « *adhèrent sans restrictions et sans équivoques au programme du parti radical et radical-socialiste* ». Ceci dit, l'accord de désistement entre les fédérations départementales radicale et de la SFIO ne se fit qu'entre-les-deux tours, les deux partis réservant leur décision au vu des résultats du 1^{er} tour : ADPDD, 3M475 : rapport du préfet du Puy-de-Dôme au ministre de l'Intérieur daté du 12 avril 1928.

élections. Le parti voulait que ses candidats apparaissent comme les seuls légitimes à se revendiquer, sans arrière-pensées politiques, de l'œuvre accomplie par Poincaré, les seuls qui lui apporteraient un soutien politique sans failles et durable à la Chambre des députés. Le PRF comptait ainsi engranger sur ses candidats les bénéfices de la popularité du président du Conseil face, dans chaque circonscription, à une gauche divisée entre candidats radicaux, socialistes, républicains socialistes et communistes. De son côté, la fédération radicale du département publia un appel présentant les radicaux comme les candidats du bon sens démocratique face « *aux utopistes et aux réactionnaires* », sans mentionner aucunement l'expérience Poincaré ni le bilan du Cartel¹.

Afin d'assurer au PRF un monopole des candidatures de droite dans le département, Bardoux s'attacha à contrôler l'argent électoral à disposition des modérés dans le département, pour rendre l'investiture du PRF incontournable. L'assemblée générale du parti adopta une résolution, le 2 octobre 1927, en vue des élections législatives de 1928 : il était explicitement interdit « *à tout membre du parti, sous peine de radiation et d'exclusion, de recueillir ou de solliciter des fonds pour une candidature particulière* », toutes les ressources financières devant être « *versées dans une caisse unique* »². Le plus apte à abonder cette caisse électorale était Bardoux lui-même, grâce à son entretient avec le monde politique parisien. Au début de l'année 1928, il s'adressa à Ernest Billiet, le président de l'UIE, pour qu'il finançât les candidats du PRF dans le Puy-de-Dôme. Mais il n'obtint pas l'aide escomptée. Bardoux l'accusa de favoriser des radicaux cartellistes prêts à s'allier aux socialistes plutôt que les modérés, qui avaient pourtant fait, depuis 1924, un important effort d'organisation³. Abondée par des fonds d'origine diverse, l'UIE se donnait comme but de faire échec aux candidats marxistes. Or, en raison des rapports de force électoraux dans le Puy-de-Dôme, Billiet et ses bailleurs devaient estimer que les radicaux étaient plus à même que les modérés de vaincre les socialistes. Bien que nous n'en ayons pas trouvé de traces, Bardoux dut également obtenir l'aide financière du *Redressement français* de Mercier, dont il était membre du Conseil d'administration, et qui s'était donné pour tâche de rassembler de l'argent en vue des élections de 1928. Par contre, il ne demanda pas d'aide financière à la FR, dont il était membre du comité exécutif depuis le 28 avril 1926.

Bardoux fut sollicité en février 1928 par Jean Guiter pour s'engager à siéger dans le groupe parlementaire du parti en cas de victoire. Il refusa de prendre un tel engagement,

¹ ADPDD, 3M475 : « Appel aux républicains » avant le 1^{er} tour des élections.

² AD PDD, FB, 142 J 362, résolution du PRF soumise à l'Assemblée générale du 2 octobre 1927.

³ AD PDD, FB, 142 J 362 : lettre Jacques Bardoux à Ernest Billiet datée du 27 février 1928.

opposant à cette demande l'investiture que venait de lui accorder l'AD, sans aucune contrepartie, et alors qu'il n'était plus membre du comité directeur de ce parti. Il justifia politiquement sa décision en arguant qu'en tant que président de la *Fédération républicaine et sociale du Massif Central* (FRSMC), qui regroupait l'ensemble des forces politiques anticartellistes du Massif Central, des radicaux nationaux aux démocrates populaires en passant par les républicains nationaux, il ne saurait siéger dans un groupe parlementaire dont le spectre politique serait restreint à ces derniers¹. Auparavant, il avait pris soin de maintenir ses distances avec la FR, multipliant les excuses pour ne pas présenter au congrès du parti le rapport de politique générale, comme le lui avaient demandé Guiter et Marin². Bardoux souhaitait conserver son indépendance politique locale. Il n'attendait des organisations nationales qu'une aide financière et matérielle dans les campagnes électorales. Dans une terre de mission électorale pour les modérés, il voulait garder une entière liberté politique. Tout lien avec un parti national, dénoncé dans le Puy-de-Dôme comme réactionnaire par les radicaux et les socialistes, risquait de compromettre ses chances électorales déjà faibles et dépendant de sa capacité à séduire et rallier une partie de l'électorat radical le plus modéré. Il faut toutefois noter que deux candidats du PRF eurent l'investiture de la FR, Raveyre dans la 2^e circonscription de Clermont-Ferrand et Lecoq dans celle de Riom-Montagne³. Mais, s'ils reçurent de l'argent de la FR, ils durent le reverser, comme prévu, dans la caisse électorale commune du PRF, et, dans leurs professions de foi, ils ne firent pas publicité de ce soutien.

Pour ces élections, le parti s'engagea à gérer et couvrir tous les frais d'impression (bulletins de vote, professions de foi, affiches, etc.) des candidats, et à leur attribuer 4 000 francs chacun pour leurs frais de transport. En contrepartie, les candidats acceptaient de défendre le programme du PRF, de ne se désister au second tour, en cas d'échec, qu'après l'accord du CA du parti, et de participer aux dépenses de son secrétariat et de sa propagande en cas de succès⁴. Bardoux étant le fondateur et le véritable décideur de la ligne politique du parti, il devenait, par ce contrôle des désistements, un interlocuteur politique incontournable des autres partis, et notamment des candidats radicaux s'ils venaient à affronter des socialistes

¹ ADPDD, fonds Bardoux, 142 J 362 : réponse de Bardoux à Jean Guiter suite à sa lettre du 18 février 1928.

² VAVASEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.369. Les dirigeants du parti ne lui faisaient, en retour, aucune confiance, mais souhaitaient rester en contact avec lui, selon les mots de Jean Guiter, dans une lettre du 22 novembre 1928 adressée à Marin, pour « *maintenir la liaison, par son intermédiaire, avec les organisations modérées du plateau central* ».

³ AN, fonds Marin, 317AP168 : liste et nombre de voix des candidats de la FR au 1^{er} tour des élections législatives, le 22 avril 1928. Lecoq et Raveyre figurent dans la catégorie investis par la FR, alors que Bardoux, Lasbax, Chalanson et Godonnèche étaient indiqués comme membres du parti mais non officiellement investis par lui.

⁴ AD PDD, FB, 142 J 362, décision du CA du PRF concernant le financement de la campagne électorale de ses candidats lors des élections législatives de 1928.

au second tour de scrutin.¹ L'autre condition de cette influence politique était que des candidats du PRF soient présents dans chacune des huit circonscriptions dont le département avait hérité suite au redécoupage électoral de juillet 1927.

Le PRF présenta sept candidats aux élections de 1928, n'étant absent que de la circonscription de Thiers, la plus à gauche du département². Trouver des candidats motivés et crédibles acceptant d'investir beaucoup de leur temps et de leur personne dans une campagne électorale aux résultats bien incertains n'avait pas été chose aisée. En janvier 1928, Bardoux, pressentant la difficulté de se faire élire, avait cherché en vain à convaincre un autre membre du parti, le bâtonnier Morel, de prendre sa place dans la circonscription de Riom-Plaine, faisant valoir à son interlocuteur que la défaite du président du PRF serait un acte « *inpolitique* » [sic] et ferait du tort à tout le parti. Il n'avait accepté cette candidature, provisoirement, que pour éviter une crise interne du parti : son engagement à prendre personnellement part à la campagne électorale avait seul permis de décider d'autres membres du parti, d'abord réticents, de se lancer à ses côtés³. Il avait choisi de se présenter dans l'ancienne circonscription d'Etienne Clémentel avant son élection au Sénat en 1920, qui semblait la plus favorable à la droite d'après les résultats des élections de 1924⁴. Parmi les autres candidats du PRF, trois avaient déjà concouru à la députation auparavant : Georges Courtial, maire et conseiller général d'Ambert, avait été élu député sur la liste de Bloc national en 1919, de nouveau candidat sur la liste Bardoux en 1924, et se présentait dans la circonscription d'Ambert⁵ ; Henri Godonnèche, maire de Bagnols, avait été candidat sur la liste du Bloc national de 1919, mais non élu, et se présentait dans la circonscription d'Issoire⁶ ; enfin, Félix Lecoq avait été candidat aux côtés de Bardoux en 1924 et se présentait

¹ Notons que la petite fédération départementale du PDP choisit de ne pas présenter de candidat dans le Puy-de-Dôme à ces élections, soutenant ceux du PRF. Sur les rapports entre ces deux formations : cf. FABRE Stéphanie, *Centrisme et démocratie chrétienne en Auvergne. La fédération démocrate populaire du Puy-de-Dôme de 1919 à 1939*, Université Blaise Pascal, 1996

² Le département avait gagné un siège de député par rapport à 1924, passant de 7 à 8. Par rapport à 1914, une circonscription « clermontoise » fut rajoutée.

³ AD PDD, FB, 142 J 362, lettre de Jacques Bardoux au bâtonnier Morel datée du 18 janvier 1928.

⁴ En 1924, la circonscription de Riom-Plaine, telle que découpée en juillet 1927, avait donné plus de 45% des voix à la liste Bardoux, contre 51% à la liste cartelliste. Son principal concurrent était un conseiller municipal de Riom, le radical-socialiste Emile Massé, avoué à la Cour d'Appel de Riom et professeur de droit administratif à la Faculté de droit libre de Clermont-Ferrand, qui bénéficia du soutien actif d'Etienne Clémentel, qui fit campagne à ses côtés : ADPDD, 3M475 : rapport du préfet du Puy-de-Dôme au ministre de l'Intérieur daté du 12 avril 1928.

⁵ Son principal adversaire était le député radical-socialiste sortant Eugène Chassaing.

⁶ Ses principaux concurrents étaient le député radical-socialiste sortant Joseph Reynouard, le socialiste SFIO Henri Andraud, rédacteur en chef du quotidien *La Montagne*, et le républicain socialiste Georges Martin, conseiller municipal d'Issoire.

dans la circonscription de Riom-Montagne¹. S'ajoutaient trois néophytes de ce type de compétition électorale : un professeur de philosophie à la Faculté de Lettres de Clermont-Ferrand, Emile Lasbax, dans la 1^{ère} circonscription de Clermont-Ferrand² ; Régis Raveyre, ajusteur-mécanicien chez Michelin, nouveau venu en politique³ ; et Jacques Chalanson, chef de cabinet de Louis Marin au ministère des Pensions, parachuté dans le Puy-de-Dôme⁴. Dans la circonscription de Thiers, le PRF soutint officieusement le maire républicain socialiste du chef-lieu d'arrondissement, Jean-Jacques Cotillon, face au député radical-socialiste sortant, Guillaume Huguet, et au socialiste SFIO Ernest Laroche.

b) L'unité de la droite anticartelliste dans le Rhône

La défaite de 1924 avait entraîné une réorganisation de la FR du Rhône, notamment un effort de reconstitution de son réseau de comités cantonaux et communaux. De nombreux orateurs parcoururent le département de 1925 à 1928, permettant à la fédération d'affirmer qu'elle était présente, sous forme de comités, dans l'ensemble des 33 cantons du département et dans 150 communes à la veille des élections législatives de 1928⁵. Cet effort s'accompagna d'une présence électorale dans l'ensemble des 14 circonscriptions du département aux élections législatives de 1928⁶. Des candidats modérés furent présents partout, face à une gauche divisée entre radicaux, socialistes, communistes, et, dans trois circonscriptions, des républicains socialistes⁷. Il n'y eut que deux cas de candidatures dissidentes à droite : dans la 6^e circonscription, deux candidats, Garcin, un conservateur, et Clavel, un indépendant, présentèrent leur candidature mais ne firent pas véritablement campagne et n'obtinrent que moins d'1% des voix chacun, ne faisant pas de réelle concurrence au candidat de *l'Union des comités républicains* (UCR), émanation électorale de la FR du Rhône, Claude Gaillard ; dans la 7^e circonscription, le candidat de l'UCR, Henri de Reulle, dut composer avec la présence d'un industriel, Etienne Grammont, qui se présenta également comme un « *républicain*

¹ Son principal adversaire était le député socialiste sortant, Alexandre Varenne, exclu de la SFIO depuis 1925 pour avoir accepté sans en référer au parti le poste de gouverneur général de l'Indochine, où il resta jusqu'au début de l'année 1928.

² Ses principaux adversaires étaient le maire radical-socialiste de Clermont-Ferrand depuis 1919, Philippe Marcombes, et le socialiste Antoine Villedieu.

³ Ses principaux concurrents étaient le député socialiste SFIO sortant Albert Paulin, un adjoint au maire de Clermont-Ferrand radical-socialiste, Jean Foisset, et un médecin républicain socialiste, Pierre Besserve.

⁴ Ses principaux adversaires étaient le maire et conseiller général de Rochefort-Montagne, Eugène Roy, et le socialiste Victor Isnal, adjoint au maire de Chamalières et secrétaire de la Fédération départementale de la SFIO.

⁵ *Le Bulletin de la Fédération républicaine du Rhône*, n°13, janvier 1929 : « Quatre ans de travail. L'action et ses résultats ».

⁶ En raison de sa dynamique démographique, le département gagna un siège de député à Lyon par rapport aux élections de 1924.

⁷ Dans la 3^e (Victor Augagneur), dans la 5^e et dans la 7^e circonscription de Lyon.

d'Union nationale », classé comme républicain de gauche par les autorités préfectorales, et qui réunit un peu moins de 8% des voix¹. Dans le reste des circonscriptions, il n'y eut qu'un seul candidat de droite, au nom de l'UCR : la FR du Rhône avait réussi à monopoliser l'expression électorale de la droite républicaine rhodanienne dans son ensemble². Mais si Laurent Bonnevey était revendiqué comme un élu du parti par la FR du Rhône, sa profession de foi n'évoquait aucun attachement partisan local ou national, et il n'avait ni le soutien ni l'investiture de la FR de France³. Suite à sa polémique avec Marin, et à la faveur du retour au scrutin d'arrondissement, il ne s'investit plus dans une activité partisane. Sûr de son implantation électorale dans la 2^e circonscription de Villefranche, dont il avait été l'élu de 1902 à 1914 au scrutin d'arrondissement, avant d'être réélu sur scrutin de liste départemental en 1919, il n'avait pas besoin d'aide pour poursuivre sa carrière parlementaire. Il participa cependant à une fête des élus modérés organisée par la FR du Rhône le 8 juillet 1928, signe qu'il n'avait pas encore totalement rompu avec elle⁴.

Si la situation du 1^{er} tour était très claire, en raison de la présence d'un candidat anticartelliste dans chaque circonscription du département, le 2^e tour permit d'observer la relative modération politique des modérés lyonnais. Dans le contexte de l'union nationale, ces derniers, menés par Peissel, président de la FR du Rhône, ne désespéraient pas de détacher les radicaux de leurs anciens alliés de gauche⁵. Les radicaux étaient en effet largement concurrencés par la SFIO, qui, depuis 1914, faisait jeu égal avec eux en terme de suffrages obtenus. A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, le 22 avril 1928, les socialistes les devançaient dans 6 des 11 circonscriptions soumises à un 2nd tour. Dans ce contexte, les modérés firent un acte de bonne volonté dans leur direction : dans des circonscriptions où ils n'avaient aucun espoir d'être élus, trois candidats de la FR du Rhône se désistèrent en faveur des radicaux ou

¹ ADR, 3M1370.

² Le Docteur Francillon dans la 1^{ère} circonscription de Lyon ; Antoine Sallès, conseiller général du 2^e canton de Lyon dans la 2^e ; Henri Veuillet, avocat, dans la 3^e ; Benoît Varloud, mécanicien-électricien, dans la 4^e ; Marius Laurent, employé de soierie, dans la 5^e ; Claude Gaillard, architecte, dans la 6^e ; Henri de Reulle, inspecteur d'assurances, dans la 7^e ; Guy Aroud, publiciste, dans la 8^e ; Louis Marchal, industriel, dans la 9^e ; François Peissel, président de la FR du Rhône, ancien conseiller général de Neuville-sur-Saône, dans la 10^e, celle de l'Arbresle ; Jean Delorme, propriétaire viticulteur, conseiller général de Mornant, dans la 11^e, celle de Givors ; le Docteur Gautheron dans la 12^e, celle de Villeurbanne ; Georges Foulc, commerçant, dans la 1^{ère} circonscription de Villefranche ; et Laurent Bonnevey, avocat à la Cour d'appel, conseiller général de Lamure depuis 1904, ancien député de cette circonscription (1902 à 1924), ancien sénateur, et ancien ministre, dans la 2^e circonscription de Villefranche.

³ AN, fonds Marin, 317AP168 : liste et nombre de voix des candidats de la FR au 1^{er} tour des élections législatives, le 22 avril 1928. Il ne figure ni dans la liste des candidats investis, ni dans celle des candidats membres de la FR mais non investis par elle.

⁴ *Le Bulletin de la Fédération républicaine du Rhône*, n°13, janvier 1929 : « Quatre ans de travail. L'action et ses résultats ».

⁵ BERNARD Mathias, *La dérive des modérés*, op. cit., p.318.

républicains socialistes « *pour barrer la route au socialisme* »¹ : il s'agissait de Henri Veuillet dans la 3^e circonscription de Lyon en faveur du républicain socialiste Victor Augagneur, ancien maire de Lyon, opposé au socialiste Marius Moutet et au communiste Benoît Frachon ; de Marius Laurent dans la 5^e circonscription de Lyon en faveur du radical Bruyas opposé au communiste Chanfray ; et de Louis Marchal, dans la 9^e circonscription de Lyon en faveur du radical Massimi opposé au communiste Brun au 2nd tour. Mais, dans les autres circonscriptions, les candidats modérés assistèrent, au 2nd tour, aux désistements mutuels des radicaux et des socialistes en faveur du candidat de gauche arrivé en tête. Dans aucun cas, les radicaux-socialistes n'affrontèrent au 2nd tour un socialiste SFIO, et Victor Augagneur n'était pas concerné par ces accords de désistement. L'alliance électorale avec les socialistes restait donc plus intéressante qu'une nouvelle alliance avec les modérés aux yeux des radicaux rhodaniens, et cela malgré la modération de leur chef, Herriot, depuis son entrée dans le gouvernement d'union nationale de Poincaré en juillet 1926. Le maintien de cette entente électorale avait permis, en janvier 1927, aux radicaux et aux socialistes d'enlever les cinq sièges sénatoriaux aux modérés malgré la fin du Cartel au Parlement.

La situation électorale était tout autre dans les zones de force de la droite, permettant des divisions et des candidatures anticartellistes parfois concurrentes.

3) Les divisions de la droite anticartelliste dans ses bastions

a) Le clivage conservateurs / républicains dans le Maine-et-Loire

La réforme électorale de juillet 1927 reforma, à quelques cantons près, les 7 circonscriptions de ce département en 1914. Lors des scrutins de liste de 1919 et 1924, le département avait été divisé en deux circonscriptions électorales, pour isoler le vote conservateur de l'Ouest du département.

La domination de la droite et la faiblesse de la gauche expliquent que dans quatre des sept circonscriptions, il y eut plusieurs candidats anticartellistes qui s'affrontèrent au 1^{er} tour. Dans la 1^{ère} circonscription d'Angers, le député sortant Edmond Boyer, membre de l'AD, élu sur la liste anticartelliste de la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire en 1924 et conseiller général du canton Angers Nord-Est, affrontait à sa droite un candidat membre de la FR de France, et également soutenu par la LRN, Théodore Charpentier, conseiller municipal

¹ *Le Nouveau Journal*, le 27 avril 1928.

d'Angers¹. Boyer venait des confins du radicalisme angevin avant de rompre avec la fédération départementale en mars 1924, et avait été partisan, tout au long de la législature du Cartel, d'une politique de concentration à gauche des radicaux avec le centre. Il avait fait partie des 14 députés ayant créé le groupe de la *Gauche indépendante* en janvier 1926 pour soutenir les efforts de Briand en ce sens. Aussi Charpentier le dénonça-t-il comme candidat cartelliste, reproduisant sur des affiches certains de ses votes en faveur des gouvernements cartellistes pendant la campagne électorale. Pourtant, arrivé en deuxième position derrière lui à l'issue du 1^{er} tour, il décida de se désister en sa faveur au nom de l'anticartellisme face au radical-socialiste Mirtil. De son côté, Edmond Boyer fit campagne contre le danger socialiste et communiste, et contre la « *fraction non-ministérielle des radicaux-socialistes* », se présentant face à eux comme le seul candidat de l'ordre, n'évoquant pas son concurrent de droite².

Dans la 2^e circonscription d'Angers, et dans les deux circonscriptions choletaises, la situation était un peu différente puisque la concurrence à droite se faisait entre un conservateur et un républicain national. Les républicains de gauche André Cointreau, entrepreneur de spiritueux et conseiller général de Tiercé, et Louis Rolland, professeur de droit public à la Faculté de Droit de Paris, affrontaient les conservateurs Ferdinand Bougère, conseiller général de Candé, et René Blachez, conseiller général de Saint-Florent-Le-Vieil, respectivement dans les 2^e circonscriptions d'Angers et de Cholet. François de Polignac, conseiller général de Chemillé, candidat de la FR de France, affrontait quant à lui le conservateur de Robech dans la 1^{ère} circonscription de Cholet. Dans les deux circonscriptions de Cholet, la gauche était en terre de mission, et les candidats de droite étaient assurés de l'emporter, expliquant cette compétition des candidats anticartellistes. Dans la 2^e circonscription de Cholet, Rolland et Blachez étaient d'ailleurs les seuls en compétition, puisque la gauche n'était représentée que par un candidat communiste dans cette circonscription traditionnellement acquise à la droite conservatrice³. De même, dans la 1^{ère} circonscription de Cholet, malgré la présence de trois candidats de gauche, la campagne électorale de François de Polignac ne se fit pas contre le Cartel ou le danger marxiste mais contre son adversaire royaliste, seul concurrent vraiment sérieux à ses yeux⁴. La situation était

¹ Charpentier avait été un des membres fondateurs de la FR du Maine-et-Loire en janvier 1926.

² ADML, 3M324 : appels électoraux et professions de foi de la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire. Au premier tour concourraient également le socialiste Chevalley, et le communiste Gohard.

³ ADML, 3M322 : rapport du sous-préfet de Cholet au préfet du Maine-et-Loire, le 9 mars 1928, pour lui présenter les particularités politiques conservatrices de cet arrondissement.

⁴ ADML, 3M322 : appel aux électeurs à voter pour de Polignac contre « *le prince de Robech, candidat des royalistes et des gens d'Action française* ».

toute autre dans la 2^e circonscription d'Angers, où Cointreau et Bougère devaient affronter quatre candidats de gauche, dont le radical-socialiste Abel Boutin-Desvignes, procureur de la République et maire et conseiller général des Ponts-de-Cé¹. Dans cette circonscription, Bougère se présenta, en tant que député sortant, comme le meilleur soutien à la politique d'union nationale de Poincaré, dont il se revendiquait. En position politique centrale, Cointreau critiqua à la fois Boutin-Desvignes comme le représentant sectaire du Cartel qui avait conduit la France à la faillite, et Bougère comme un réactionnaire n'acceptant pas le caractère républicain du régime². Au second tour, il se retira sans donner de consignes à ses électeurs³.

A l'inverse, il n'y eut qu'un seul candidat anticartelliste face à des candidats de gauche dans les trois autres circonscriptions. Dans la circonscription de Baugé, le député sortant républicain de gauche, Alfred Rabouin, conseiller général de Seiches, affrontait le secrétaire général de la fédération radicale du département, Jean Hérard, conseiller général de Noyant depuis 1925, ainsi qu'un candidat communiste. Cette circonscription était celle où, au vu des résultats électoraux des précédents scrutins, la gauche avait le plus de chance de succès, ce qui rendait préférable l'unité de l'opposition anticartelliste pour éviter cette éventualité. La situation était tout autre dans les deux autres circonscriptions, où l'unité de l'anticartellisme s'expliquait par une logique de fief électoral dans des déserts électoraux de la gauche. En effet Georges de Grandmaison, député URD sortant, conseiller général de Montreuil-Bellay, membre de la FR, était l'élu de la circonscription de Saumur depuis 1893, qu'aucun autre candidat de droite n'osa lui disputer⁴. De son côté, un autre député sortant, le conservateur Geoffroy d'Andigné, se présentait à Segré, dont il était le conseiller général, et qui était une place forte du conservatisme politique dans le département, ce qui dut décourager d'éventuels concurrents républicains nationaux de tenter leur chance⁵.

¹ Les autres candidats de gauche dans la 2^e circonscription d'Angers étaient le radical Meslet, le socialiste Gillet et le communiste Barbé.

² Les professions de foi et affiches des candidats de la 2^e circonscriptions d'Angers sont conservées dans : ADML, 3M324.

³ *Le Messager de l'Ouest*, le 29 avril 1928.

⁴ Il affronta un socialiste et un communiste sans envergure politique.

⁵ Il affrontait le radical-socialiste Milon, maire de Segré, un socialiste et un communiste.

b) La compétition entre représentants de la FR-URD et les républicains de gauche en Meurthe-et-Moselle¹

Les six députés sortants, anciens colistiers sur une même liste d'union nationale en 1924, se représentaient, et furent réélus. Pour la FR, François de Wendel et Louis Marin retrouvaient leurs circonscriptions d'avant-guerre, à savoir respectivement la 2^e circonscription de Briey et la 1^{ère} de Nancy, alors que Edouard de Warren se présentait dans la 2^e circonscription de Nancy et Désiré Ferry dans la 3^e. Du côté des républicains de gauche, le radicalisant Charles Fringant retrouvait sa circonscription d'avant guerre à Toul, alors que Georges Mazerand se présentait dans celle de Lunéville, circonscription qu'il représentait plus particulièrement au sein des listes d'union nationale élues en 1919 et 1924. Si de Wendel², Marin³, de Warren et Ferry n'eurent pas face à eux d'autre candidat anticartelliste, ce ne fut pas le cas de Mazerand et de Fringant. Après les avoir déjà critiqués en 1924, la presse anticartelliste leur reprochait leurs votes en faveur des gouvernements Painlevé et Briand en 1925 et 1926. Ces critiques marquaient la fin de la politique d'union nationale sur le plan électoral, suite à la législature écoulée, dans le département de la Meurthe-et-Moselle.

Dans trois circonscriptions sur sept, un ou plusieurs républicains de gauche étaient opposés à un candidat de la FR. A Lunéville, Mazerand devait affronter la concurrence d'un candidat de la FR, Adrien de Turkheim, maire de Repaix et conseiller général de Blâmont. Ce dernier, aux opinions très cléricales, n'avait pas été véritablement soutenu par la presse proche de Marin lors des élections. Il développa pendant la campagne électorale un discours virulent envers Mazerand : en raison de ses votes lors de la législature précédente, il lui reprochait sa « *trahison du 12 mai* » en faveur du Cartel après avoir été élu sur une liste d'union nationale le 11 mai 1924⁴. Il le considérait aussi cartelliste que leur concurrent radical Audier. A Toul, Charles Fringant dut faire face aux mêmes critiques de la part de Lucien Lafarge, candidat de la FR également, ancien maire du chef-lieu d'arrondissement, qui s'était déjà opposé à sa candidature sur les listes d'union nationale en 1919 et 1924⁵. Enfin, dans la 1^{ère}

¹ Pour cette présentation de la situation électorale en Meurthe-et-Moselle en 1928, et sauf indication d'une source autre, nous nous appuyons sur : VAUTRIN Thérèse, « Les élections législatives en Meurthe-et-Moselle entre 1919 et 1936 », in *Annales de l'Est*, 1958, pp.110-125

² Je ne prends pas en compte, dans la 2^e circonscription de Briey, la candidature anecdotique du candidat Larue, classé comme « républicain de gauche » par l'administration électorale, qui n'obtint que 57 voix.

³ A noter, dans la profession de foi de Marin, l'absence de mention explicite du Cartel de sa part, simplement le formule suivante : « *l'arrêt d'une politique qu'elle [la France] n'avait pas voulu* » et qui avait conduit le pays à « *une situation devenue tragique* » : ADMM, 3M93. Cette prudence s'explique sans doute par la retenue politique attendue de ses ministres par Poincaré, comme Marin en avait déjà fait l'expérience en novembre 1926.

⁴ ADMM, fonds Marin, 26 J 122 : tract de Adrien de Turkheim aux élections de 1928 contre Mazerand.

⁵ ADMM, 3M93 : appels de Lafarge contre Fringant parus dans la presse.

circonscription de Briey, ancienne circonscription d'Albert Lebrun, le décès de Louis Petitier au lendemain des élections de 1924 avait laissé le champ libre aux appétits électoraux. La FR fit preuve de discipline en ne présentant qu'un seul candidat, Pierre Amidieu du Clos, qui avait remplacé Petitier comme maire de Longwy. Mais du côté des républicains de gauche, il y eut quatre candidats. Albert Lebrun, qui n'acceptait pas Amidieu du Clos comme successeur, avait réuni un congrès des maires du canton de Longuyon pour décider d'une candidature unique. En l'absence d'unanimité sur un seul nom, quatre candidats déclarèrent leur candidature, promettant simplement de se désister au 2nd tour en faveur de celui qui aurait obtenu le plus de voix. Il s'agissait de Constant, notaire et maire de Longuyon ; de Georges, maire de Villerupt ; de Rauley, maire de Charency-Vezin, président de l'union des maires du canton de Longuyon ; et de Rémy, maire de Baslieux. Mais la dispersion des voix républicaines de gauche au 1^{er} tour et le bon score du socialiste Doley empêchèrent la présence de l'un d'eux au 2nd tour. Preuve de l'absence de consensus anticartelliste autour de la candidature Amidieu du Clos, ils se retirèrent sans consigne de vote¹.

A ces élections, les démocrates-chrétiens du PDP avaient souhaité dans un premier temps présenter la candidature de Henri Teitgen dans la 2^e circonscription de Nancy. Les tentatives d'arbitrage ayant échoué avec la FR, qui souhaitait la candidature de de Warren², Teitgen avait envisagé de se présenter en Moselle, pour remplacer le chanoine Louis Dubois. Devant l'hostilité affichée de François de Wendel, influent dans ce département voisin, il dut à nouveau renoncer. Les relations avec la FR étaient donc tendues : le PDP protesta contre un article de *L'Eclair de l'Est* prétendant que de Warren avait son soutien dans la 2^e circonscription de Nancy, et le parti soutint la candidature Mazerand contre celle de Turkheim à Lunéville, dont la candidature était pourtant défendue par *La Croix de l'Est* et l'Union catholique locale, à l'instar de l'ensemble des candidats FR du département³.

A gauche se présentaient, dans toutes les circonscriptions, un candidat socialiste et un candidat communiste. Les radicaux-socialistes avaient choisi une stratégie plus nuancée, essayant de tirer à gauche Mazerand et Fringant, en décidant de ne pas présenter de candidat

¹ Et l'analyse des reports de voix montre qu'un grand nombre de leurs électeurs se reporta sur Doley.

² ADMM, 3M63 : le rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle au ministre de l'Intérieur du 3 mars 1928 mentionne à ce sujet « *l'intervention très instante de différentes personnalités influentes du parti URD* », sans les citer, mais sans doute celles de Marin et de de Wendel, pour dissuader Teitgen de se présenter.

³ Appel explicite à voter en faveur des sept candidats de la FR aux élections législatives de 1928, paru dans *La Croix de l'Est*, le 15 avril 1928, et dans *L'Union catholique du diocèse de Nancy et de Toul*, avril 1928 : ADMM, fonds Marin, 26 J 138.

contre eux¹. A Briey, bien qu'il n'y ait eu aucun accord officiel, les radicaux n'opposèrent pas de candidature à celle du socialiste Doley². Les radicaux-socialistes ne présentaient au final que deux candidats, M. Claiche face à de Wendel dans la 2^e circonscription de Briey, et M. Antoine face à Ferry dans la 3^e circonscription de Nancy. Dans les deux autres circonscriptions nancéiennes, ils apportèrent leur soutien à deux candidatures radicalisantes : le républicain de gauche Fonteny, rédacteur au *Quotidien* de Paris, face à Marin ; et le républicain socialiste Zuber face à de Warren. Dans la 3^e circonscription de Nancy, Désiré Ferry était opposé à l'ancien radical, classé désormais républicain socialiste, Chaize, conseiller général de Nancy-Sud³.

Département électoralement très clivé, l'Ardèche présente un mélange des situations électorales des quatre autres départements précédemment étudiés.

4) L'Ardèche, une situation électorale très clivée et contrastée

En Ardèche, la réforme électorale de 1927 divisa le département en cinq circonscriptions, comme en 1914, offrant des situations électorales très contrastées en fonction des zones de force respectives de la gauche et de la droite.

Dans les deux circonscriptions de Privas, il n'y eut que des candidatures anticartellistes de témoignage face à des candidats de gauche en position de force. Dans la 1^{ère} circonscription de Privas, celle du chef-lieu de département, l'enjeu électoral tournait autour de l'affrontement entre deux anciens colistiers de la liste cartelliste de 1924, à savoir le républicain socialiste Louis Antériou, ministre des Pensions de Painlevé d'avril à novembre 1925, et le radical indépendant Marcel Astier, membre du groupe de la *Gauche radicale*, et conseiller général de Rochemaure depuis 1922. Le candidat de droite, Palayer, membre de l'UNRSA mais non soutenu par elle, ne réunit que 1% des suffrages. L'UNRSA aurait fait le choix de ne pas présenter de candidat, quitte à pratiquer, comme avant guerre, la politique du pire, c'est-à-dire en l'occurrence, voter pour le candidat SFIO pour « *créer une extrême confusion au sein du collège électoral à la veille du ballottage* », et espérer ainsi faire échec

¹ A Lunéville, la candidature du radical Dominique Audier, conseiller général de Bayon, face à Mazerand était une candidature indépendante et n'avait pas le soutien de la fédération radicale-socialiste du département. Au second tour, il se désista en faveur de Mazerand, de même que le socialiste Aitaly.

² Les comptes rendus de ses réunions étaient d'ailleurs publiés dans le journal radical du département, *L'Etoile de l'Est*.

³ Ce dernier ne bénéficiait pas du soutien de la fédération départementale radicale-socialiste.

au député sortant Antériou¹. Dans la 2^e circonscription, celle d'Aubenas, la lutte électorale opposait le socialiste sortant Sully Eldin, conseiller général de Vallon, au radical indépendant Edmond Largier, conseiller général de Villeneuve-de-Berg, tendance Franklin-Bouillon et au communiste Mortier². Deux candidats de droite étaient présents, Meynier, classé URD mais non soutenu par l'UNRSA, et Chaudouard, candidat de dernière minute classé républicain de gauche : ils ne réunirent, à eux deux, que 5% des voix au 1^{er} tour³. L'UNRSA ne soutenait pas activement ces candidatures individuelles de droite, préférant jouer, comme à Privas, des divisions entre candidats de gauche dans ces deux circonscriptions qu'elle jugeait perdues d'avance⁴.

La situation était tout autre dans la circonscription de Largentière et les deux circonscriptions de Tournon. A Largentière, Jules Duclaux-Monteil retrouvait son fief électoral d'avant-guerre, où il avait été élu la première fois en 1902, et fut réélu sans concurrent de droite dès le 1^{er} tour de scrutin⁵. Dans l'arrondissement de Tournon, deux anciens députés de droite de la législature du Bloc national, vaincus en 1919, se présentaient : Pierre Vallette-Viallard et Xavier Vallat. Ils représentaient une nouvelle génération politique, celle du feu. Pierre Vallette-Viallard, investi par la FR de France, et soutenu par la LRN, l'AD et le PDP, était le seul candidat de droite dans la 1^{ère} circonscription de Tournon⁶, alors que Xavier Vallat, conseiller général de Saint-Félicien depuis 1919, orateur de la FNC, proche de l'AF et avocat de Léon Daudet dans le procès sur la mort de son fils Philippe, affronta un candidat républicain de droite, Damon, dans la 2^e circonscription, celle comprenant la plus grande ville du département, Annonay⁷.

La proximité de Xavier Vallat avec l'AF, bien qu'il n'en fût jamais officiellement membre, suscita une certaine réserve parmi les catholiques ardéchois depuis la condamnation pontificale de la ligue et du journal royalistes. Poussé de clarifier sa situation vis-à-vis de l'AF, au début de l'année 1928, il rompit ses derniers liens avec elle, écrivant une lettre au comité

¹ ADA, 3M617 : rapport du préfet de l'Ardèche au ministre de l'Intérieur, le 29 novembre 1927. Dans cette circonscription, les autres candidats étaient : un socialiste, Bacconnier, conseiller général de Privas depuis 1925 ; et un communiste, Sauvertin.

² ADA, 3M617. Ceci dit, une fois élu, il n'adhéra pas au groupe de ce dernier mais à celui de la Gauche radicale.

³ Il y avait également la présence d'un socialiste-communiste, Chézel.

⁴ *L'Impartial ardéchois*, le 21 avril 1928.

⁵ Il fut élu face au socialiste Froment et au communiste Bastidon.

⁶ *Le Courrier de Tournon*, le 11 mars 1928.

⁷ Dans ces deux circonscriptions traditionnellement acquises à la droite, ils avaient en face d'eux une gauche divisée. Les candidats de gauche de la 1^{ère} circonscription de Tournon étaient : un radical indépendant, Chauve ; un radical-socialiste, Roussilhon, conseiller général de La Voulte depuis 1919 ; un socialiste, Champanet ; et un communiste, Giry. Dans la 2^e circonscription, se présentaient, à gauche, un radical indépendant, de Canson, conseiller général de Serrières ; un socialiste, Daudel ; et un communiste, Poulard.

directeur de la ligue pour lui faire savoir qu'il cessait toute collaboration en tant qu'avocat¹. L'évêque de Viviers, Mgr Hurault, attendait de lui une déclaration formelle de soumission aux décisions pontificales, que Vallat refusa de faire dans les termes voulus par l'évêque². Devant l'hostilité de la hiérarchie catholique, il se résolut en février 1928, par la publication d'un échange de lettres avec Gailhard-Bancel, son colistier de 1919 et 1924 et son prédécesseur dans la circonscription de Tournon, à témoigner de son total assentiment aux « *récentes décisions pontificales* », mais en soulignant qu'elles avaient condamné des « *points de doctrine et de morale* » et non un « *groupement politique* » à proprement parler. S'il réitérait sa non-appartenance à l'AF, il se gardait de la condamner³ : souhaitant appliquer la formule « *pas d'ennemis à droite* » lors des élections de 1928, il entendait faire appel au vote des sympathisants d'AF dans sa circonscription⁴. Grâce à cette mise au point, toute relative fut-elle, Vallat fut officiellement investi candidat par un congrès de l'UNRSA, réunissant les délégués de la circonscription d'Annonay⁵. Ces délégués auraient été triés en amont parmi les plus favorables à Vallat, et de nombreux républicains modérés seraient restés hostiles à sa candidature et prêts à voter pour un candidat radicalisant⁶. C'est dans ce contexte que fut sans doute décidée la candidature dissidente de Damon, sur laquelle nous n'avons malheureusement retrouvé aucune information précise. Malgré la prise de position explicite en faveur du respect du régime républicain établi, lors de ce congrès et dans sa profession de foi, il conclut cette dernière par un « *Vive Dieu, et vive la France* », aux consonances très royalistes, comme une sorte de pied-de-nez à ceux qui l'avaient obligé à ces concessions sur ses amitiés avec l'AF.

La droite anticartelliste fit donc, aux élections de 1928, un effort d'union plus important que la gauche, qui restait divisée, et dont l'élément communiste refusait d'entrer dans le jeu de la discipline républicaine. Face à cette gauche désunie, les candidats anticartellistes entendaient capitaliser sur leurs noms la popularité de Poincaré et revendiquer à leur profit l'œuvre de stabilisation de son gouvernement depuis juillet 1926.

¹ BONAFOUX-VERRAX Corinne, *op. cit.*, p.297

² AML, fonds Xavier Vallat, 21 II 22 : échange de lettres entre l'évêque de Viviers, Mgr Hurault, et Xavier Vallat en octobre 1927.

³ Echange de lettres avec Gailhard-Bancel publié dans *La Croix de l'Ardèche*, le 5 février 1928.

⁴ AML, fonds Xavier Vallat, 21 II 22 : lettre de Vallat à l'évêque de Viviers, Mgr Hurault, datée du 10 octobre 1927.

⁵ *La Croix de l'Ardèche*, le 5 février 1928 : il fut désigné comme le seul candidat de l'UNRSA à l'issue de ce congrès par 133 voix sur 164.

⁶ ADA, 3M617 : lettre du commissaire de police d'Annonay au préfet de l'Ardèche, en date du 10 février 1928.

II) L'enjeu de la campagne électorale : l'alternative entre « l'expérience Poincaré » et « l'expérience du Cartel »¹

A) La dénonciation de la faillite financière et morale du Cartel et l'appropriation du bilan Poincaré par la droite

Lors de son congrès de fin novembre 1927, la déclaration finale de l'AD s'attachait à résumer les enjeux du scrutin de façon binaire : « *le problème, dès maintenant posé devant les électeurs français est simple. Une formule politique a échoué. Faut-il la reprendre ? Une autre formule a réussi. Faut-il l'abandonner ?* ». Et cette réussite reposait sur la mise à l'écart de l'influence socialiste sur la politique gouvernementale². Pendant la campagne électorale, les républicains nationaux entendaient confronter le bilan flatteur du gouvernement Poincaré à celui du Cartel. Il s'agissait de « *reprendre l'histoire de 1924 à 1926, stigmatiser la faillite financière, diplomatique et morale du Cartel, dont Blum tirait les ficelles* »³. La droite mobilisa ainsi, à l'envi, un certain nombre de souvenirs choisis du bilan du Cartel de 1924 à 1926 : le retour des luttes religieuses après les apaisements du temps de guerre et de l'après-guerre, le transfert des cendres de Jaurès et le défilé communiste, le guet-apens communiste de la rue Damrémont, la faillite du franc et l'instabilité ministérielle⁴. Parmi ces critiques, celles concernant le bilan financier et monétaire du Cartel, en comparaison avec le bilan du gouvernement Poincaré en la matière, furent les plus utilisées, car les plus consensuelles au sein de droites plus divisées sur la question religieuse et la politique extérieure de Briand.

¹ « La Chambre du Cartel », Jules Veran, *L'Echo de Paris*, le 19 mars 1928. Au moment de la clôture de la treizième législature, et après avoir dressé un bilan calamiteux de l'œuvre du Cartel, Jules Veran estimait que l'enjeu électoral était désormais celui-ci : « *Entre l'expérience Poincaré et l'expérience du Cartel, les électeurs auront à choisir. Les résultats de l'un et de l'autre, ils les ont sous les yeux* ».

² Déclaration de l'AD à l'issue de son congrès du 26-27 novembre 1927 : cité dans BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.235.

³ ADPDD, fonds Bardoux, 142J239 : « La route de la victoire », Jacques Bardoux, article non daté mais de fin 1927 ou début 1928.

⁴ Un exemple parmi tant d'autres de ce réquisitoire anticartelliste par Xavier Vallat, « Un peu d'histoire », *La Gazette d'Annonay*, le 14 avril 1928 : « *Le bilan du Cartel ne se solde que par des catastrophes : quinze milliards d'impôts complémentaires ; dix-huit milliards d'inflation ; la vie de plus en plus chère ; la guerre du Maroc et celle de Syrie ; l'abandon, sans contrepartie, de nos sécurités extérieures ; les progrès du communisme. On n'a jamais vu une politique accumuler tant de ruines en si peu de temps.* »

Face à ce bilan jugé calamiteux en tous points, la droite anticartelliste entendait s'appropriier l'ensemble du bilan du gouvernement Poincaré. Si, sur les questions financières et fiscales, Poincaré bénéficiait du soutien unanime de la droite, il n'avait cependant pas repris l'ensemble de ses préconisations formulées sous le Cartel des gauches. Il fit accepter par les députés de droite des augmentations d'impôts qu'ils refusaient aux gouvernements cartellistes. Les décrets d'économie administrative allaient moins loin que le programme élaboré par Marin sous le Bloc national. Enfin, l'amodiation des monopoles, réclamée à corps et à cris sous le Cartel ne fut pas entreprise en raison de l'hostilité de la gauche à une telle mesure.

Sur le reste de sa politique, conscient de la nécessité de garder le soutien du groupe radical-socialiste à la Chambre des députés, le gouvernement Poincaré poursuivit, voire entreprit, une bonne partie de son programme, que les différents gouvernements cartellistes n'avaient pas eu le loisir de mettre en œuvre entre 1924 et 1926¹. Le service militaire avait été ramené à un an selon la promesse de la gauche en 1924, et la politique extérieure d'apaisement et de rapprochement vis-à-vis de l'Allemagne initiée par Herriot était poursuivie par Briand. La loi sur les assurances sociales et une loi de modernisation des habitations à bon marché, portées entre autres par le parti radical, furent votées. De son côté, Edouard Herriot réformait progressivement l'enseignement secondaire pour préparer l'école unique, projet identitaire du programme radical². Enfin, le retour au scrutin d'arrondissement répondait aux vœux de la gauche. Sur tous ces sujets, l'œuvre du gouvernement Poincaré pouvait apparaître davantage inspirée par la gauche que par la droite.

Cela n'empêcha pas la grande majorité des candidats anticartellistes de se réclamer de l'œuvre du gouvernement d'union nationale et de critiquer le bilan du Cartel, comme le montre le tableau ci-dessous, élaboré à partir des professions de foi des candidats anticartellistes que nous avons retrouvées dans nos départements d'étude.

¹ BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.31 : « De l'automne 1926 à l'automne 1928, on constate, en effet, que le gouvernement Poincaré semble s'appliquer très exactement à répondre aux vœux manifestés par le Parti radical. [...] On constate que c'est Poincaré qui, dans divers domaines, exécute le programme radical. »

² *Ibid.*, p.31-34 pour le détail des mesures radicales mises en œuvres par le gouvernement Poincaré.

Attitude des candidats de droite de nos départements d'étude vis-à-vis de l'œuvre du gouvernement Poincaré et du bilan de Cartel lors des élections législatives de 1928¹				
		Républicains de gauche	URD	Conservateurs
soutien à la politique d'union nationale	noms	Grammond(R) Cointreau(ML) Rabouin(ML) Boyer(ML) Fringant(MM) Mazerand(MM)	Vallette-Viallard(A), Duclaux-Monteil(A), Meynier(A), Palayer(A) ; Lasbax(PDD), Chalanson(PDD), Courtial(PDD), Godonnèche(PDD), Bardoux(PDD), Lecoq(PDD) ; Francillon(R), Sallès(R), Varloud(R), de Reulle(R), Aroud(R), Marchal(R), Peissel(R), Delorme(R), Gautheron(R), Laurent(R), Bonnevay(R) ; de Grandmaison(ML), de Polignac(ML), Charpentier(ML) ; Marin(MM), Warren(MM), Ferry(MM), de Turkheim(MM)	Vallat(A) Bougère(ML) d'Andigné(ML) Blachez(ML)
	nombre et %	6 / 8 (75%)	28 / 31 (90%)	4 / 5 (80%)
aucune référence à l'union nationale	noms	Rolland(ML)	Raveyre(PDD); Gaillard(R) ; Amidieu du Clos(MM)	de Robech(ML)
	nombre et %	1 / 8 (13%)	3 / 31 (10%)	1 / 5 (20%)
dénonciation du bilan du Cartel	noms	Grammond(R) Rabouin(ML) Boyer(ML)	Vallette-Viallard(A) ; Lasbax(PDD), Raveyre(PDD), Courtial(PDD), Godonnèche(PDD), Bardoux(PDD), Lecoq(PDD) ; Francillon(R), Sallès(R), Varloud(R), de Reulle(R), Aroud(R), Marchal(R), Peissel(R), Delorme(R), Gautheron(R), Laurent(R), Bonnevay(R) ; Charpentier(ML) ; Warren(MM), Ferry(MM), de Turkheim(MM)	Vallat(A) Bougère(ML)
	nombre et %	3 / 8 (38%)	22 / 31 (70%)	2 / 5 (40%)
aucune référence au Cartel	noms	Chaudouard(A) Cointreau(ML) Rolland(ML) Mazerand(MM)	Duclaux-Monteil(A), Meynier(A), Palayer(A) ; Chalanson(PDD) ; Gaillard(R) ; de Grandmaison(ML), de Polignac(ML) ; Marin(MM), Amidieu du Clos(MM)	d'Andigné(ML) de Robech(ML) Blachez(ML)
	nombre et %	4 / 8 (50%)	9 / 31 (30%)	3 / 5 (60%)
justification du Cartel	noms	Fringant(MM)		
	nombre et %	1 / 8 (13%)		
programme religieux (liberté d'enseignement et d'association)	noms	Cointreau(ML) Rolland(ML)	Duclaux-Monteil(A), Vallette-Viallard(A), Palayer(A) ; Raveyre(PDD) ; Sallès(R), de Reulle(R), Marchal(R), Peissel(R), Delorme(R), Laurent(R), Bonnevay(R) ; de Grandmaison(ML), de Polignac(ML), Charpentier(ML) ; Marin(MM), Warren(MM), de Turkheim(MM), Ferry(MM)	Vallat(A) Bougère(ML) d'Andigné(ML) de Robech(ML) Blachez(ML)
	nombre et %	2 / 8 (25%)	18 / 31 (60%)	5 / 5 (100%)

¹ A côté des noms, figure entre parenthèses le département d'origine des candidats : A pour Ardèche, ML pour Maine-et-Loire, MM pour Meurthe-et-Moselle, PDD pour Puy-de-Dôme, et R pour Rhône.

Nuance politique des candidats anticartellistes de nos départements d'étude lors des élections législatives de 1928			
	Républicains de gauche	URD	Conservateurs
Ardèche	1	4	1
Maine-et-Loire	4	3	4
Meurthe-et-Moselle	7	7	
Puy-de-Dôme		7	
Rhône	1	14	2
Total	13	35	7

Nombre de professions de foi de candidats anticartellistes de nos départements d'étude lors des élections législatives de 1928 retrouvées			
	Républicain de gauches	URD	Conservateurs
Ardèche	1	4	1
Maine-et-Loire	4	3	4
Meurthe-et-Moselle	2	5	
Puy-de-Dôme		7	
Rhône	1	12	0
Total	8	31	5

L'étude de ces professions de foi montre que près de 90% des candidats, toutes nuances confondues, se réclamèrent de l'œuvre du gouvernement d'union nationale. Si quelques uns ne mentionnèrent pas l'union nationale, aucune critique formulée à son encontre n'a été retrouvée. Plus surprenant, la dénonciation du Cartel des gauches n'est que légèrement supérieure à 50%, sur l'ensemble des candidats, et fut surtout présente chez ceux classés URD. Seuls deux des cinq candidats conservateurs rappelèrent le souvenir du Cartel dans leurs professions de foi, alors qu'ils étaient hostiles, sur le fond, à l'ensemble de l'œuvre cartelliste, notamment sa politique laïque. Mais les trois candidats conservateurs qui ne mentionnaient pas le Cartel se présentaient dans l'Ouest du Maine-et-Loire, c'est-à-dire un bastion de la droite, où leurs principaux concurrents politiques étaient également anticartellistes. Il convenait, pour ces candidats, de se présenter comme les meilleurs soutiens du gouvernement Poincaré, notamment pour les députés sortants, ou comme les meilleurs défenseurs des revendications catholiques, plutôt que comme des adversaires d'un Cartel non menaçant dans leurs circonscriptions. A l'inverse, les deux candidats conservateurs dénonçant l'œuvre cartelliste, Bougère et Vallat, avaient pour principaux concurrents, dans leurs circonscriptions respectives, des candidats radicaux. L'absence de mention du bilan cartelliste dans les professions de foi est plus compréhensible de la part des candidats républicains de gauche qui, pour la plupart, étaient partisans d'une large concentration républicaine incluant les radicaux-socialistes. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient ménagé leurs critiques envers le bilan des gouvernements cartellistes. Un candidat s'employa même à leur accorder des circonstances

atténuantes : Charles Fringant, le plus radicalisant de notre corpus, qui avait soutenu les gouvernements cartellistes dans beaucoup de ses votes, notamment à partir de 1925, et qui était attaqué par un concurrent de la FR sur ce soutien. Il peut paraître surprenant de le compter, à ce titre, comme candidat anticartelliste. Mais il fut candidat en 1919 comme en 1924 sur une liste d'union nationale, très anticartelliste dans ce dernier cas. Nous avons donc choisi de le conserver, pour analyser ses résultats électoraux, dans la catégorie des candidats anticartellistes.

Nous nous sommes également attachés à relever la présence, ou l'absence, dans les professions de foi des candidats, d'un programme religieux, répondant aux revendications de la FNC. Leur adhésion à une révision de la législation d'exception sur les associations et les enseignants religieux variait selon un double curseur : elle était d'autant plus forte que les candidats étaient plus conservateurs et dans une circonscription de forte pratique catholique, ce qui allait souvent ensemble. Ainsi, les deux candidats républicains de gauche s'engageant explicitement en faveur de la révision de la laïcité se présentaient dans le très pratiquant Maine-et-Loire. Les autres n'en parlaient pas, et l'AD, représentant leur sensibilité politique, restait attachée aux lois laïques. A l'inverse, le Puy-de-Dôme était une terre largement déchristianisée et Bardoux, s'il était favorable à ces revendications, avait enjoint les catholiques locaux à la discrétion sur ce sujet : au final, seul un candidat du PRF sur sept se déclara explicitement en faveur des revendications de la FNC dans sa profession de foi. Cette proportion montait à un tiers des professions de foi URD retrouvées dans le Rhône (4 sur 12). Deux des quatre candidats se prononçant en faveur de cette révision, Peissel et Bonnevey, se présentaient dans les circonscriptions les plus pratiquantes, en l'occurrence les plus rurales et à l'Ouest du département. Les candidats URD de l'Ardèche et de la Meurthe-et-Moselle, terres de tradition catholique, se firent largement les porte-paroles des revendications de la FNC, qui étaient inscrites dans le programme officiel de la FR de France depuis mars 1925¹. Enfin, tous les candidats conservateurs étaient favorables à ces mesures et se présentaient généralement comme les meilleurs défenseurs des revendications catholiques. Le général de Castelnau se félicita que le programme catholique minimum élaboré dans chaque diocèse fût accepté par un ou plusieurs candidats dans 90% des circonscriptions sur l'ensemble du pays².

Pour empêcher le retour du Cartel, poursuivre la politique d'union nationale et, pour les catholiques, espérer revenir sur la législation laïque, il fallait profiter des élections de 1928 pour lever l'hypothèque du nécessaire soutien radical à la poursuite de l'union nationale

¹ Cf. chapitre V.

² BONAFoux-VERRAX Corinne, *A la droite de Dieu*, op. cit., p.243-244.

radicale qui pesait sur la survie du gouvernement Poincaré. Kerillis et Taittinger préconisaient la victoire d'une majorité parlementaire plus restreinte allant des radicaux unionistes de Franklin-Bouillon jusqu'à l'aile droite républicaine et nationaliste de la FR. Pour cela, la propagande du CPRN se concentra sur la dénonciation du radicalisme comme « *faux poincarisme* », fourrier du cartellisme et du socialisme¹. Mais les radicaux n'entendaient pas se laisser attaquer sans répondre.

B) Les radicaux à la recherche d'une justification de leur échec et diversement disposés vis-à-vis du gouvernement Poincaré²

1) L'échec du Cartel face aux puissances d'argent

La mise en cause des puissances d'argent dans l'échec du Cartel vint en premier lieu des radicaux, qui avaient assumé l'essentiel du pouvoir entre 1924 et 1926, et devaient convaincre les électeurs qu'ils n'étaient pas les véritables responsables de l'échec du Cartel à résoudre la crise financière et monétaire. Lors du congrès radical de novembre 1926, le premier depuis la formation du gouvernement Poincaré, fut rappelée la responsabilité du Bloc national dans le legs d'une situation financière très difficile au moment de l'arrivée au pouvoir du Cartel³. Herriot estima dès ce moment-là que le Cartel s'était heurté à l'offensive des puissances d'argent, qui avaient paralysé son action par des demandes de remboursement de bons à court terme, créant des difficultés de trésorerie, et par des exportations de capitaux, responsables de la baisse du franc. A l'approche des élections législatives, Edouard Daladier, nouveau président du parti radical depuis le congrès d'octobre 1927, demanda à deux spécialistes des questions financières, Jean Montigny, proche de Caillaux, et Jacques Kayser, de publier une brochure expliquant les raisons de la crise et prouvant que les radicaux avaient été de bons gestionnaires des deniers publics⁴. Cet ouvrage tendait à faire retomber sur la droite et les milieux d'affaires la responsabilité de la crise financière, et ses arguments furent

¹ « Le faux poincarisme », Henri de Kerillis, *L'Echo de Paris*, le 9 avril 1928.

² Nous ne parlerons pas ici de la campagne des socialistes et des communistes, hostiles sans nuance au gouvernement Poincaré

³ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.197

⁴ MONTIGNY Jean et KAYSER Jacques, *Le Drame financier. Les responsables*, Paris, Comité exécutif du parti radical, 1928.

largement repris dans les professions de foi radicales s'attachant à justifier le bilan du Cartel aux élections de 1928¹.

Les radicaux et la droite attribuaient pareillement à la crise financière et monétaire une cause d'abord politique, à savoir la présence du Cartel au pouvoir. L'attribution des responsabilités de la crise divergeait évidemment une fois ce constat fait. La droite accusait la gauche d'être responsable de la défiance des milieux d'affaires par des projets fiscaux confiscatoires inspirés par les socialistes, et jugés intrinsèquement mauvais en cela, alors que la gauche les accusait d'une hostilité *a priori* envers le Cartel, dressant un mur d'argent contre la politique souhaitée par le suffrage universel le 11 mai 1924². Pour les radicaux, l'enjeu des élections était de savoir si le régime serait livré « *au joug de la haute finance et du cléricalisme* » ou s'il s'orienterait à nouveau vers une « *politique d'action démocratique* ». Poincaré n'était pas visé par ces critiques et le parti n'entendait pas mettre fin à la « *trêve du franc* » qui avait permis le redressement de la monnaie nationale³.

Tout en dénonçant les forces de droite et les milieux d'affaires pour expliquer leurs échecs gouvernementaux des années 1924-1926, les radicaux se gardèrent de critiquer l'œuvre du gouvernement Poincaré, dont ils revendiquaient le bilan au même titre que la droite.

2) Le bilan Poincaré, un bilan radical ?

L'œuvre du gouvernement Poincaré avait, par bien des aspects, réalisé des projets du parti radical. Les radicaux partisans de l'union nationale pouvaient d'ailleurs mettre en avant les propos tenus par Poincaré lors de la campagne électorale, à Bordeaux le 25 mars 1928, et à Carcassonne le 1^{er} avril suivant. A Bordeaux, le président du Conseil remercia tous les partis de sa majorité gouvernementale pour l'œuvre accomplie pendant deux ans, et il appela au maintien de leur collaboration au-delà des élections. En se rendant à Carcassonne, Poincaré avait répondu à l'invitation de la fédération radicale de l'Aude, dirigée par les frères Sarraut. Il prononça, devant une assemblée exclusivement radicale d'où avaient été exclus les éléments modérés, « *un discours laïque et viticole qui promet[tait] une orientation à gauche*

¹ BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.55.

² Maurice Sarraut, le président du parti déclarait en effet dans son discours d'ouverture au congrès des 27-30 octobre 1927 : « *Les portefeuilles qui se fermaient obstinément quand les gouvernements radicaux faisaient appel à la solidarité nationale ou se garnissaient de valeurs étrangères au plus fort de nos embarras de trésorerie, ces portefeuilles se sont ouverts largement dès qu'il s'est agi d'entreprendre une nouvelle croisade contre l'esprit républicain* » : cité dans BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.232-233.

³ Toujours Maurice Sarraut, BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.232-233.

de la politique du ministère »¹. Cette intervention permit aux dirigeants radicaux partisans du gouvernement Poincaré de susciter une série d'articles appelant de leur vœu, à l'issue des élections, la constitution autour de Poincaré d'une majorité de concentration républicaine plus à gauche dont les radicaux seraient l'axe principal, rassemblant à leurs côtés les républicains socialistes et les modérés laïques. Le parti radical juxtaposait donc, sans souci de la contradiction, deux tactiques politiques pour les élections de 1928 : l'alliance électorale à gauche, et la volonté de gouverner au sein d'une formule de concentration avec le centre à l'issue des élections².

L'étude des professions de foi des candidats radicaux élus en 1928 permet d'éclairer les rapports variés entretenus par les candidats du parti vis-à-vis du gouvernement sortant³. 42% des professions de foi n'évoquaient pas l'union nationale et l'expérience du gouvernement Poincaré, se contentant d'une campagne purement locale sans aucune référence au contexte politique national. Seule une minorité de candidats (13,5%) se prononça clairement contre l'union nationale, en prenant soin d'épargner la personne de Poincaré. Les 40% restants approuvaient la participation des radicaux à cette expérience, la moitié comme sacrifice nécessaire à la défense du franc, et l'autre moitié avec fierté. Assez représentative de la gêne politique des radicaux en 1928, la fédération radicale-socialiste du Puy-de-Dôme, dirigée par Etienne Clémentel, ministre des Finances du premier cabinet Herriot, publia un appel aux électeurs qui ne faisait mention ni du gouvernement Poincaré d'union nationale, ni du Cartel. Il se contentait de vanter en termes très généraux les vertus du programme radical et son caractère réaliste, et invitait les électeurs à le choisir plutôt que de se tourner vers la « réaction » ou vers des « partis dont les programmes contiennent d'irréalisables rêves », à savoir les socialistes ou les communistes⁴.

Le flou du positionnement politique des radicaux rend par ailleurs problématique l'interprétation des résultats de ces élections.

¹ BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.52.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p.53-56.

⁴ Dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, le 15 avril 1928.

III) Les paradoxales élections de 1928 : la victoire d'une droite en perte de vitesse électorale

Le but n'est pas ici d'analyser le sens politique de ces élections en terme de soutien ou de défiance à l'expérience Poincaré, mais de mesurer la dynamique électorale des droites anticartellistes, les plus virulentes contre le Cartel depuis 1924 et qui avaient dénoncé son bilan pendant la campagne électorale. Nous avons ainsi décidé de garder les mêmes classements politiques qu'en 1924, et de placer l'ensemble des radicaux en dehors des voix anticartellistes. Nous avons vu que la plupart des candidats radicaux, qu'ils soient ou non investis par la rue de Valois, soit ne mentionnaient pas l'expérience cartelliste, soit évoquaient son échec, mais ne la condamnaient pas, à l'exception notable des radicaux unionistes tendance Franklin-Bouillon, peu nombreux.

L'étude de la répartition des voix au 1^{er} tour de scrutin, le 22 avril 1928, n'indique pas de progression de la droite anticartelliste par rapport aux élections de 1924. Au contraire, notre recension des votes indique un recul de son influence.

A) Un recul sensible de la droite en voix

1) L'érosion nationale de la droite anticartelliste par rapport à 1924

Comme pour les élections précédentes, nous avons utilisé pour ce travail la compilation des résultats de Georges Lachapelle¹. Pour les élections de 1928, il faisait passer la ligne de démarcation gauche/droite entre les républicains radicaux non investis par le parti radical-socialiste, qu'il classait à gauche, et les républicains de gauche tendance AD, qu'il classait à droite. Nous avons choisi de conserver cette ligne de partage, pour mesurer l'évolution électorale des forces clairement identifiées comme anticartellistes depuis 1924, à savoir l'ensemble des candidats républicains de gauche, républicains URD et conservateurs. Les radicaux indépendants, qui une fois élus, se regroupèrent souvent au sein du groupe de la

¹ Notre étude des résultats électoraux est faite à partir de LACHAPELLE Georges, *Elections législatives 22-29 avril 1928. Résultats officiels*, Paris, Roustan, 1928

Gauche radicale, ne peuvent pas être classés comme anticartellistes depuis 1924 : une partie a soutenu le Cartel de 1924 à 1926. Et si tous se retrouvent dans l'expérience Poincaré depuis 1926, la plupart ne développèrent pas de propagande spécifique contre le Cartel¹.

Notre recension a abouti au tableau ci-dessous, permettant de comparer, département par département, l'évolution du pourcentage de suffrages obtenus par les candidats anticartellistes entre les élections de 1924 et celles de 1928. La différence assez forte qu'il peut y avoir, en 1928, entre les résultats moyens pour le département et le nombre d'élus repose sur les résultats inégaux des différents partis selon les circonscriptions. Par exemple, en Haute-Loire, la droite obtint plus de 50% de voix en moyenne sur l'ensemble du département mais n'eut, au final, qu'un seul élu. Il s'agit de l'élu anticartelliste de la circonscription d'Yssingeaux, qui réunit près de 100% des voix sur son nom, gonflant ainsi le score de la droite anticartelliste à l'échelle départementale.

¹ Cette ligne de séparation a posé problème pour la Côte d'Or, où tous les candidats élus étaient classés comme « républicains radicaux » face à des candidats radicaux-socialistes et SFIO. Nous avons donc décidé, pour ce département particulier, de comptabiliser les voix qui se sont portées sur eux comme anticartellistes.

Résultats de la droite aux élections législatives de 1924 et de 1928				
Départements	Résultats de la droite 1924		Résultats de la droite 1928	
	(%)	Elus droite / nb d'élus	(%)	Elus droite / nb d'élus
Ain	41,3	1/5	40,7	2/5
Aisne	34,6	5/8	36,3	1/7
Allier	38,6	1/5	19,3	0/6
Basses-Alpes	46,2	0/3	29,9	1/3
Hautes-Alpes	44,1	0/3	40,5	2/3
Alpes-Maritimes	47,5	3/4	63,9	5/6
Ardèche	50,6	1/4	37,0	3/5
Ardennes	49,1	4/6	29,9	2/5
Ariège	14,7	0/3	17,8	0/3
Aube	38,0	3/3	37,1	2/4
Aude	28,1	1/4	19,4	0/5
Aveyron	48,8	3/5	68,7	3/5
Bouches-du-Rhône	33,4	2/10	25,0	3/11
Calvados	85,7	6/6	79,4	6/6
Cantal	44,8	0/3	44,5	1/3
Charente	57,9	4/5	39,9	0/5
Charente-Inférieure	37,2	0/6	39,5	0/6
Cher	37,8	1/5	28,0	3/4
Corrèze	28,8	1/4	27,3	0/5
Corse)	47,3	2/4	67,7	4/4
Côte-d'Or	47,5	3/5	53,3	5/5
Côtes-du-Nord	77,8	8/8	43,5	2/8
Creuse	26,5	1/4	7,1	0/4
Dordogne	37,5	1/6	34,9	1/6
Doubs	45,2	1/4	47,3	3/5
Drôme	34,4	0/4	23,6	0/4
Eure	61,5	3/4	58,9	4/6
Eure-et-Loir	43,1	0/4	44,7	0/4
Finistère	75,1	9/11	46,2	5/11
Gard	37,9	1/6	28,9	1/6
Haute-Garonne	30,0	1/6	15,9	1/6
Gers	45,2	1/3	30,5	1/3
Gironde	49,9	4/11	49,4	10/13
Hérault	29,7	0/6	6,7	1/7
Ille-et-Vilaine	78,8	8/8	68,2	8/8
Indre	40,7	1/4	42,1	2/5
Indre-et-Loire	27,0	0/5	24,5	1/5
Isère	37,6	0/7	30,5	2/8
Jura	41,9	0/3	39,9	1/4
Landes	40,9	0/4	40,0	0/4
Loir-et-Cher	53,8	1/4	44,0	1/4
Loire	38,3	0/9	41,8	5/8
Haute-Loire	42,5	0/4	53,5	1/4
Loire-Inférieure	63,6	5/9	66,4	7/9
Loiret	38,3	0/4	38,2	2/5
Lot	42,1	0/3	41,5	1/3
Lot-et-Garonne	37,7	2/3	40,6	3/4
Lozère	59,3	3/3	53,0	2/3
Maine-et-Loire	72,5	7/7	69,1	6/7
Manche	70,7	6/6	81,5	5/6
Marne	33,7	2/7	37,1	0/5
Haute-Marne	48,0	2/3	41,9	1/3

Mayenne	78,9	4/4	49,2	1/4
Meurthe-et-Moselle	68,1	7/7	66,1	7/7
Meuse	80,4	4/4	82,2	4/7
Morbihan	88,2	8/8	57,0	4/8
Moselle	68,6	8/8	70,8	7/9
Nièvre	44,4	0/3	44,9	0/5
Nord	48,0	10/24	37,9	13/24
Oise	38,1	2/6	42,1	2/6
Orne	62,3	4/4	78,5	4/4
Pas-de-Calais	43,6	8/14	44,0	8/15
Puy-de-Dôme	34,9	0/7	29,0	0/8
Basses-Pyrénées (68,3	5/6	72,0	6/7
Hautes-Pyrénées	55,2	1/3	56,2	2/3
Pyrénées-Orientales	40,8	0/3	22,3	0/3
Bas-Rhin	48,6	7/9	47,6	6/9
Haut-Rhin	52,7	7/7	37,7	3/7
Rhône	34,1	0/13	36,1	4/14
Haute-Saône	77,5	4/4	46,8	1/4
Saône-et-Loire	32,2	2/8	25,9	2/8
Sarthe	42,8	0/6	49,3	3/5
Savoie	45,9	0/3	42,2	0/4
Haute-Savoie	45,1	0/3	53,0	2/4
Seine	37,1	27/56	37,4	37/58
Seine-Inférieure	52,9	8/12	55,4	7/11
Seine-et-Marne	34,4	1/5	41,1	2/6
Seine-et-Oise	39,3	6/12	37,6	9/14
Deux-Sèvres	40,8	0/5	49,3	2/5
Somme	69,8	7/7	58,9	6/7
Tarn	38,2	0/4	26,4	1/5
Tarn-et-Garonne	40,2	0/3	45,2	1/3
Var	35,5	0/4	15,2	0/5
Vaucluse	30,8	0/3	9,2	0/4
Vendée	52,6	6/6	82,5	5/6
Vienne	70,8	4/5	46,5	2/5
Haute-Vienne	11,9	0/5	11,2	1/5
Vosges	59,9	6/7	58,2	3/5
Yonne	45,2	3/4	25,8	3/5
Territoire de Belfort	36,0	0/2	49,6	1/2
Moyenne nationale obtenue par la droite anticartelliste		46,7%		42,8%

Si nous comptabilisons et comparons l'ensemble des voix obtenues par la droite anticartelliste, la gauche cartelliste et les communistes, au niveau national en 1924 et 1928, nous obtenons les tableaux suivants.

Résultats nationaux aux élections en 1924 et 1928 (en % des suffrages exprimés)				
Partis	1924	%	1928	%
Conservateurs, droite, FR, républicains de gauche	4 224 173	46,7%	3 990 444	42,8%
Radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes, SFIO	3 938 332	43,6%	4 278 604	45,8%
Communistes	875 812	9,7%	1 063 943	11,4%
Total suffrages exprimés	9 038 317	100%	9 332 991	100%
Inscrits	11 070 360		11 395 760	
Votants	9 191 809	83%	9 548 081	83,8%

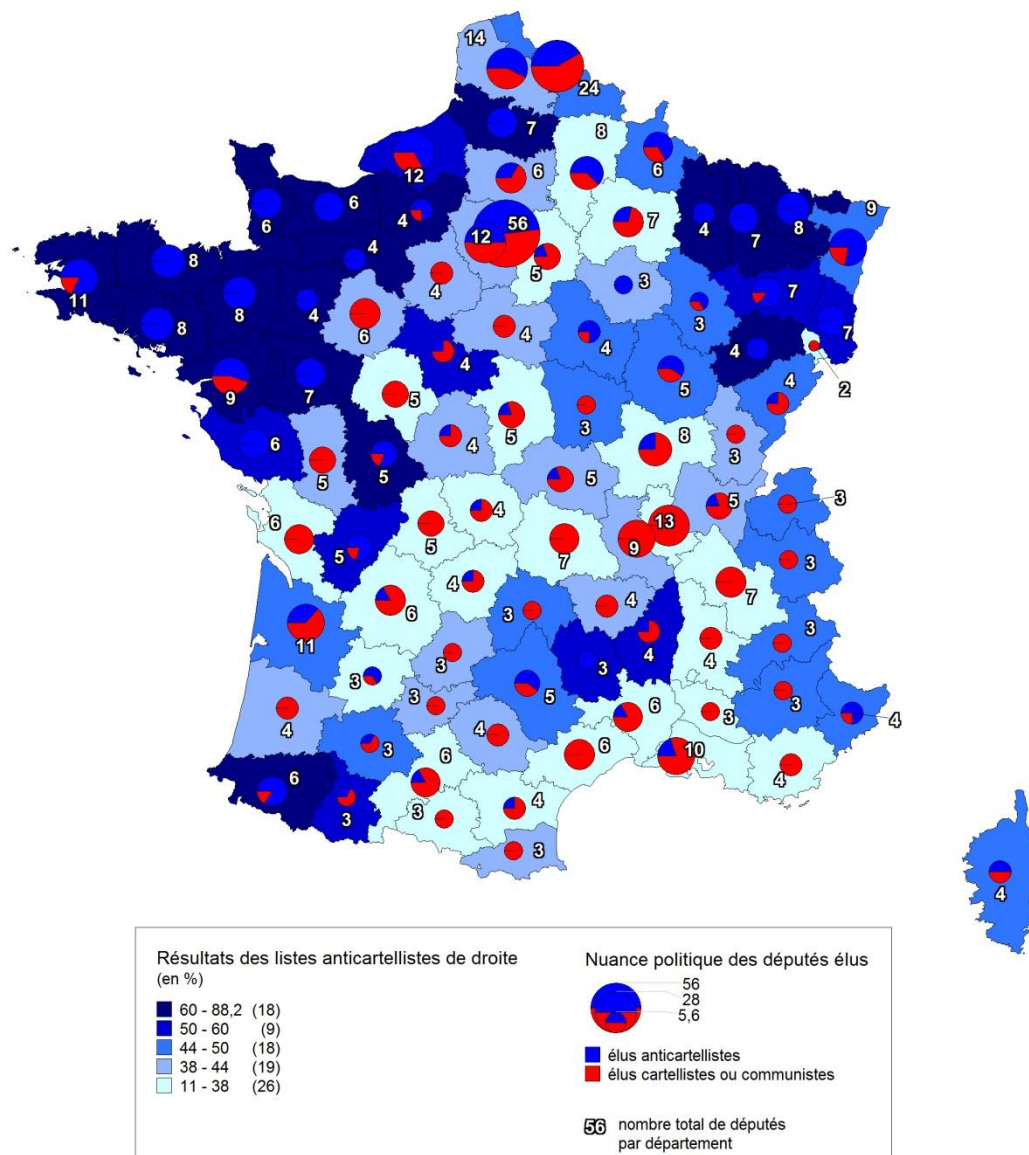
Résultats nationaux aux élections en 1924 et 1928 (% des inscrits)				
	1924	%	1928	%
Nombre d'électeurs inscrits	11 070 360		11 395 760	
Nombre de voix obtenues par la droite	4 224 173	38,2%	3 990 444	35,0%
Nombre de voix obtenues par la gauche	4 814 144	43,5%	5 342 547	46,9%
Nombre de voix obtenues par la gauche non communiste	3 938 332	35,6%	4 278 604	37,5%
Nombre de voix obtenues par les communistes	875 812	7,9%	1 063 943	9,3%

Nous constatons une baisse conséquente du nombre de voix obtenues par la droite anticartelliste, de l'ordre de 230 000, alors même que le nombre de votants était en hausse de 300 000 par rapport aux élections de 1924. Ces voix allèrent à hauteur de 190 000 en faveur des communistes, et de 340 000 à la gauche non-communiste¹. Les droites anticartellistes échouèrent à gagner l'opinion publique. Leur influence électorale recula de près de 4% des suffrages exprimés, et de 3% des électeurs inscrits. Les élections de 1928 ne marquent donc pas une sanction électorale du Cartel des gauches puisque les forces politiques ayant mené une campagne nettement anticartelliste en 1928, dans la lignée des critiques développées entre 1924 et 1926, sont les grandes perdantes, en nombre de voix comme en pourcentage. Ce tassement se retrouve dans l'évolution des zones de force et de faiblesse de la droite anticartelliste entre 1924 et 1928, comme le montrent les cartes établies d'après le tableau ci-dessus.

¹ Cette gauche non-communiste ne peut pas être pour autant entièrement assimilée à l'ancien Cartel en raison de la présence de nombreux radicaux indépendants et d'un certain nombre de radicaux unionistes hostiles aux socialistes.

Elections législatives du 11 mai 1924

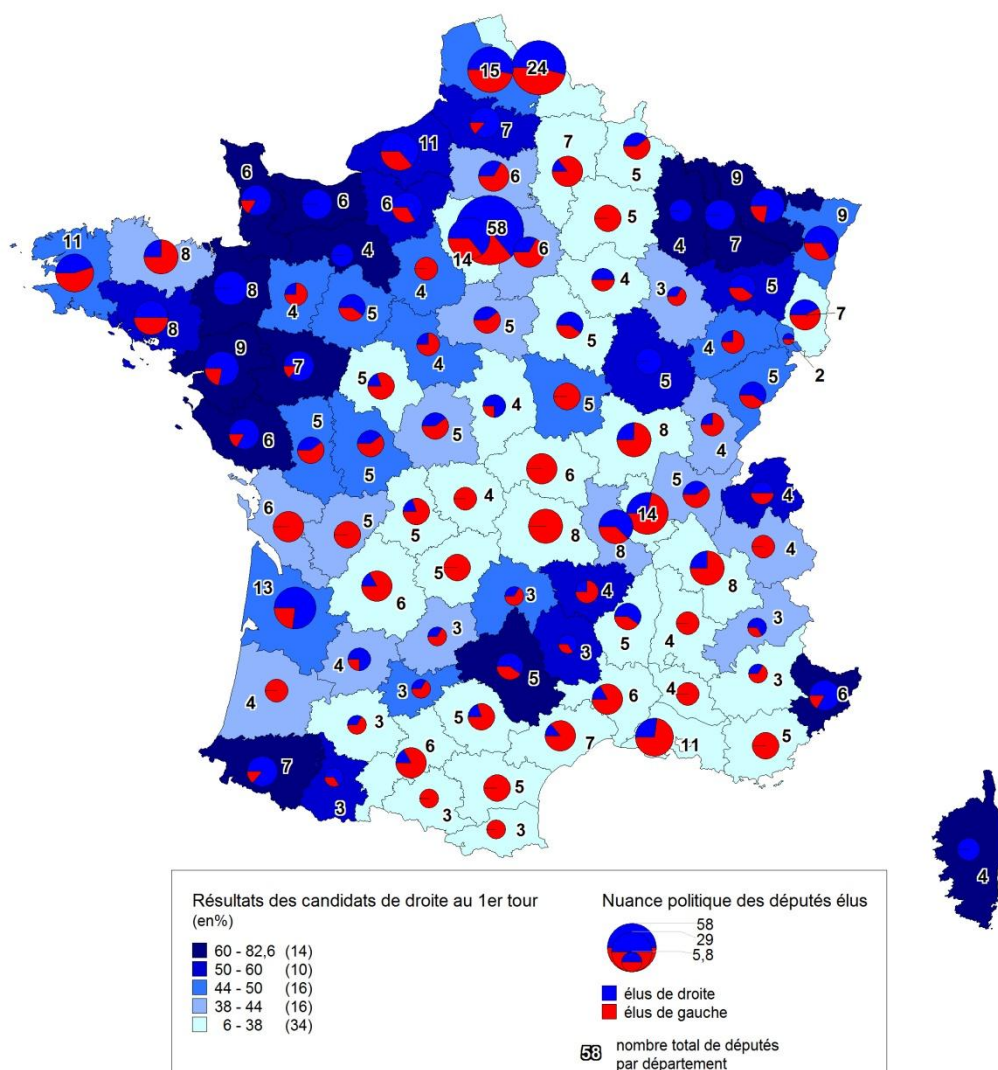
Résultats des listes anticartellistes de droite
et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives du 11 mai 1924, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1924
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Elections législatives du 22 avril 1928

Résultats des candidats de droite au 1er tour
et répartition des sièges dans chaque département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
Georges Lachapelle - Elections législatives des 22 et 29 avril 1928, résultats officiels - résultats des élections législatives par département en 1928
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

La comparaison des deux cartes montre une diminution des zones de force de la droite anticartelliste, dans le prolongement de celui déjà observé entre 1919 et 1924. Si l'on considère le tableau ci-dessous, la droite perd 4 bastions, entendus comme des départements où elle avait réuni plus de 60% des suffrages exprimés en 1924, et n'en gagne qu'un dans la catégorie 50-60%. A l'inverse, huit départements de plus voient les scores de la droite tomber en dessous de 38% des suffrages exprimés. Cette apparent élargissement des zones de faiblesse de la droite s'explique en partie par la fin du scrutin de liste départemental, qui avait permis à des listes modérées d'être présentes dans tous les départements. Avec le retour au scrutin d'arrondissement, il devenait plus difficile de trouver des candidats motivés pour se présenter face à des candidats de gauche dans les circonscriptions considérées comme perdues d'avance¹.

Zones de force et de faiblesse de la droite en 1924 et 1928		
Catégories de suffrage	1924	1928
60-100	18	14
50-60	9	10
44-50	18	16
38-44	19	16
0-38	26	34

D'un point de vue géographique, la comparaison des deux cartes permet d'observer une érosion de la droite dans son bastion de l'Ouest, notamment en Bretagne, où les radicaux et les socialistes progressèrent, et, dans une moindre mesure, dans l'Est lorrain et alsacien. Elle maintint par contre sa domination sur la partie occidentale des Pyrénées et sur le Sud du Massif Central. Sa principale zone de faiblesse, qui gagna sur ses marges entre 1924 et 1928, restait une écharpe allant des Ardennes aux Landes, ainsi que l'ensemble de la vallée du Rhône et du Midi méditerranéen, à l'exception notable des Alpes-Maritimes et de la Corse.

Ce constat d'un recul électoral de la droite en 1928 par rapport à 1924 va à l'encontre de l'image, basée sur les répartitions en sièges à l'issue du 2^e tour des élections, d'une victoire de la droite. Il se retrouve de façon moindre qu'à l'échelle nationale dans nos cinq départements d'étude.

¹ L'inverse est vrai dans les bastions de droite, comme nous l'avons vu de la part des radicaux-socialistes dans le Maine-et-Loire et en Meurthe-et-Moselle. Seuls les socialistes et les communistes s'attachèrent à présenter des candidats dans toutes les circonscriptions.

2) **Les effets contrastés du retour au scrutin d'arrondissement sur les résultats électoraux dans nos départements d'étude**

a) **L'apparent décrochage ardéchois et puydômois de la droite anticartelliste**

En Ardèche, si l'on observe les résultats à l'échelle du département, la droite anticartelliste serait passée de 50,6% des suffrages en 1924, en additionnant les voix de la liste Duclaux-Vallat à celle des républicains de gauche, à 37% en 1928. Ce décrochage est la conséquence du retour au scrutin d'arrondissement : la droite ne présenta pas de candidats sérieux dans 2 circonscriptions sur 5, alors qu'à l'inverse, des candidats de gauche furent présents dans l'ensemble des circonscriptions. Si l'on considère le nombre de cantons et de circonscriptions où la droite fut majoritaire au scrutin décisif, on assiste d'ailleurs à une augmentation de 10 à 15 cantons et de 2 à 3 circonscriptions entre 1924 et 1928, dépassant les résultats de 1914¹. Il s'agissait des cantons les plus au Nord et à l'Ouest, les plus montagneux du département. La droite gagna deux sièges par rapport à 1924. Une majorité des députés du département étaient clairement anticartellistes en 1928 : Duclaux-Monteil à Largentière, Vallette-Viallard et Vallat pour l'arrondissement de Tournon. La gauche se contenta, comme en 1914, des deux arrondissements de Privas, où furent élus Antériou et Largier.

Nombre de cantons et de circonscriptions où la droite fut majoritaire au tour décisif en Ardèche entre 1914 et 1928				
	1914	1919	1924	1928
31 cantons	13	12	10	15
5 circonscriptions	3	2	2	3

Evolution de la couleur politique des députés de l'Ardèche de 1914 à 1928								
	1914		1919		1924		1928	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
SFIO					1	25%		
Radicaux et radicaux socialistes	2	40%	1	20%	2	50%	2	40%
Modérés nuance URD	3	60%	4	80%	1	25%	3	60%

¹ Cette comparaison du nombre de cantons où la droite est majoritaire au tour de scrutin décisif est biaisé en 1919 et en 1924 puisqu'il n'y eut qu'un tour de scrutin.

Les résultats électoraux en Ardèche de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD, républicains de gauche et républicains indépendants	%	candidats radicaux, radicaux socialistes et républicains socialistes	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	106829	84398	79,0	83065	35653	42,9	45243	54,5	2136	2,6		
1919	100577	70949	70,5	69523	32658	47,0	22552	32,4	13024	18,7		
1924	93947	78599	83,7	77805	39408	50,6	36709		47,2		1688	2,2
1928	92431	76965	83,3	75861	28066	37,0	28213	37,2	12910	17,0	6673	8,8

Les résultats électoraux dans la 1 ^{ère} circonscription du Maine-et-Loire de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats réactionnaires, progressistes (URD) ou républicains de gauche	%	candidats radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	78978	65586	83,0	64294	37308	58,0	25724	40,0	1279	2,0		
1919	74371	52446	70,5	49863	30591	61,3	12040	23,0	6197	11,8		
1924	70969	58571	82,5	56929	30083	52,8	23528		40,2		2247	3,8
1928	72905	61047	83,7	58702	37234	63,4	12904	22,0	5706	9,7	2806	4,6

Les résultats électoraux dans la 2 ^e circonscription du Maine-et-Loire de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats réactionnaires, progressistes (URD) ou républicains de gauche	%	candidats radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes ou Jeune République	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	76538	63677	83,2	60053	51987	86,6	7703	12,8	363	0,6		
1919	70367	54605	77,6	52625	46617	87,0	3792	6,9	1700	3,2		
1924	67022	57398	85,6	55648	51540	91,4			2282	4,0	777	1,4
1928	67212	59397	88,4	58265	43542	74,7	12206	20,9	1096	1,9	1313	2,2

Les résultats électoraux dans la 2 ^e circonscription du Maine-et-Loire de 1914 à 1936														
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats conservateurs	%	candidats URD, républicains de gauche ou PDP	%	candidats radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes ou Jeune République	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	76538	63677	83,2	60053	39162	65,2	12825	21,4	7703	12,8	363	0,6		
1919	70367	54605	77,6	52625	22670	43,1	23947	43,9	3792	6,9	1700	3,2		
1924	67022	57398	85,6	55648	30168	54,2	21372	37,2			2282	4,0	777	1,4
1928	67212	59397	88,4	58265	24228	41,6	19314	33,1	12206	20,9	1096	1,9	1313	2,2

Les résultats électoraux en Meurthe-et-Moselle de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD, républicains de gauche et PDP	%	candidats radicaux, radicaux socialistes et Jeune République	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	136644	108058	79,1	101075	62837	62,2	29818	29,5	8338	8,2		
1919	128941	83481	64,7	81494	58619	71,9	3826	4,7	17908	22,0		
1924	124690	104694	84,0	102695	69984	68,1	20649		20,1		10665	10,4
1928	132926	116414	87,6	114150	75423	66,1	20375	17,8	9822	8,6	7992	7,0

Les résultats électoraux en Meurthe-et-Moselle de 1914 à 1936														
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD	%	candidats républicains de gauche et PDP	%	candidats radicaux, radicaux socialistes et Jeune République	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	136644	108058	79,1	101075	38687	38,3	24150	23,9	29818	29,5	8338	8,2		
1919	128941	83481	64,7	81494	58619		71,9		3826	4,7	17908	22,0		
1924	124690	104694	84,0	102695	69984		68,1		20649		20,1		10665	10,4
1928	132926	116414	87,6	114150	57894	50,7	17529	15,4	20375	17,8	9822	8,6	7992	7,0

Les résultats électoraux dans le Puy-de-Dôme de 1914 à 1936												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD, républicains de gauche et PDP	%	candidats radicaux , radicaux socialistes et républicains socialistes	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	166059	127131	76,6	124620	44374	35,6	57871	46,4	22075	17,7		
1919	158273	111873	70,7	109254	38399	35,1	35915	32,9	32406	29,7		
1924	154325	128174	83,1	126941	44318	34,9	78932		62,2		2485	2,0
1928	154113	126369	82,0	124913	36270	29,0	48418	38,8	35307	28,3	4762	3,8

Les résultats électoraux dans le Rhône de 1914 à 1932												
	inscrits	votants	% inscrits- votants	exprimés	candidats URD, républicains de gauche et républicains indépendants	%	candidats radicaux , radicaux socialistes et républicains socialistes	%	candidats socialistes	%	candidats communistes	%
1914	212556	162616	76,5	159832	73442	45,9	59901	37,5	35096	22,0		
1919	222271	156049	70,2	152292	70753	46,5	46217	30,3	38459	25,3		
1924	225512	195268	86,6	193540	66162	34,2	111023		57,4		15400	8,0
1928	233629	193830	83,0	191405	67905	35,5	55617	29,1	43309	22,6	24141	12,6

Le même constat est valable pour le Puy-de-Dôme, où le décrochage de la droite en nombre de voix par rapport à 1924 s'explique par l'absence de candidat anticartelliste dans la circonscription de Thiers, ce qui fit passer le score de la droite, à l'échelle du département, de 35% à 29% des suffrages exprimés entre 1924 et 1928 alors qu'elle doubla le nombre de cantons où elle était majoritaire au tour décisif, retrouvant son niveau de 1914.

Nombre de cantons et de circonscriptions où la droite fut majoritaire au tour décisif dans le Puy-de-Dôme entre 1914 et 1928				
	1914	1919	1924	1928
50 cantons	8	5	4	8
7 puis 8 circonscriptions	0	0	0	0

Ceci dit, sans tenir compte de la circonscription de Thiers, les résultats des candidats du PRF au 1^{er} tour furent en deçà de ceux de la liste Bardoux en 1924 dans six des sept circonscriptions où ils se présentaient. Seul Georges Courtial améliorait les résultats de 1924 dès le 1^{er} tour, de près de 10%. Jacques Bardoux connut un échec important, réunissant moins de voix au 2nd tour de scrutin face au radical Massé, que sa liste en 1924. Au final, aucun candidat du PRF ne fut élu dans ce département de gauche.

Comparaison des résultats des candidats de la liste Bardoux en 1924 et du PRF aux élections législatives de 1928, par circonscription (en%)				
Circonscriptions	1924	1928		
	Liste Bardoux	Candidats du PRF	1er tour	2e tour
Ambert	37%	G. Courtial	45%	46,50%
Clermont-Ferrand I	34,1%	E. Lasbax	27,80%	36%
Clermont-Ferrand II	30,5%	R. Raveyre	24,50%	33,30%
Clermont-Ferrand III	44,9%	J. Chalanson	35,20%	35%
Issoire	36,4%	H. Godonnèche	26,30%	42,50%
Riom-Plaine	45,7%	J. Bardoux	37,20%	40%
Riom-Montagne	34,1%	F. Lecoq	30,20%	42%

Le parti se réjouissait cependant d'être devenu dès ces élections le premier parti du Puy-de-Dôme au premier tour, devançant les socialistes et les radicaux¹. Si cette constatation était vraie au sens strict de parti politique, elle devenait fautive si l'on adjoignait aux voix radicales-socialistes celles de deux candidats républicains socialistes, et à celles de la SFIO les voix obtenues par Alexandre Varenne. De son côté, le PRF avait réussi à imposer un monopole des candidatures de droite dans le département. Nous obtenons alors les chiffres suivants, qui placent le PRF en 3^e position en termes de voix à l'issue du 1^{er} tour derrière

¹ AD PDD, FB, 142 J 362 : analyse électorale précise des résultats des élections législatives de 1928 émanant du PRF.

respectivement les radicaux et les socialistes. Ce calcul par nuance politique plutôt que par parti nous paraît plus proche des rapports de force politiques réels.

Résultats par partis aux élections législatives de 1928 dans le Puy-de-Dôme		
	au 1er tour	au 2e tour
radicaux socialistes	35859	34019
SFIO	35307	36848
PRF	34261	40441

Au 2^e tour, le PRF devança les deux autres partis de 4 000 à 6 000 voix mais cela s'expliquait par le fait qu'il ait choisi de maintenir ses candidats partout alors que les radicaux-socialistes et les socialistes appliquèrent la discipline républicaine, impliquant des désistements mutuels en faveur du candidat le mieux placé. Cette alliance leur permit, comme en 1924, d'emporter tous les sièges à pourvoir et, preuve de la dynamique électorale des socialistes dans le département, cette fois-ci à parité¹. Les élus socialistes étaient les députés sortants : Varenne à Riom-Montagne et Paulin à Clermont (2^e), accompagnés de Andraud à Issoire, et Laroche à Thiers. Les élus radicaux étaient le député sortant Chassaing à Ambert, accompagné de Marcombes et Roy à Clermont (1^{ère} et 3^e), et de Massé, large vainqueur de Bardoux à Riom-Plaine.

Evolution de la couleur politique des députés du Puy-de-Dôme de 1914 à 1928								
	1914		1919		1924		1928	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
SFIO	2	30%	2	30%	3	40%	4	50%
Radicaux et radicaux socialistes	5	70%	2	30%	4	60%	4	50%
Modérés nuance URD			3	40%				

Au final, le bilan de ces élections de 1928 était assez décevant pour le PRF : beaucoup d'argent et d'énergie avaient été dépensés pour un résultat nul, et même aggravé par la défaite symbolique du chef du parti, bien que Jacques Bardoux ne se soit guère fait d'illusions sur ses chances de succès². Le PRF ne bénéficia d'aucune traduction électorale de son effort d'organisation et de propagande pendant quatre ans dans l'ensemble du département.

¹ Rappelons qu'en 1924, le nombre de sièges à pourvoir étant de 7, les radicaux, arrivés légèrement avant les socialistes en 1919, avaient obtenu 4 sièges sur la liste cartelliste, contre 3 à la SFIO.

² Comme en réponse à ce constat, aux élections de 1932, le PRF revit ses ambitions électorales à la baisse n'investit que quatre candidats dans les circonscriptions du département les plus favorables à la droite, se contentant de soutenir officiellement des radicaux ou des républicains socialistes dans les autres circonscriptions face aux socialistes.

b) La relative stabilité électorale du Rhône et de la Meurthe-et-Moselle

Dans le Rhône, des candidats de droite furent présents dans l'ensemble des 14 circonscriptions, ce qui autorise une comparaison des rapports de force politiques entre 1924 et 1928. En 1928, les candidats anticartellistes améliorèrent légèrement leurs résultats, de l'ordre de 1% des suffrages exprimés, soit près de 2 000 voix de plus qu'en 1924. La droite anticartelliste passa de 34,2% à 35,5% des suffrages exprimés, alors que, dans le même temps, la gauche cartelliste perdit un peu plus de 5% des suffrages exprimés, essentiellement au profit des communistes. Si l'on ne considère que les cantons non lyonnais, au nombre de 21, la droite améliora son emprise territoriale par rapport à 1914, tout en restant en deçà de ses résultats de 1919.

Nombre de cantons non lyonnais où la droite fut majoritaire au tour décisif dans le Rhône entre 1914 et 1928				
	1914	1919	1924	1928
21 cantons	7	14	6	10

Cette légère progression de la droite en nombre de voix se traduisit, à la faveur du retour au scrutin d'arrondissement, par l'élection de quatre députés modérés, c'est-à-dire, dans la composition politique de la députation rhodanienne, les mêmes proportions qu'en 1914. Les 14 députés élus à l'issue du second tour se répartissaient en effet de la façon suivante :

- 4 modérés : Sallès dans la 2^e circonscription de Lyon ; Peissel, élu au 1^{er} tour dans la 10^e, celle de l'Arbresle ; Delorme dans la 11^e, celle de Givors ; et Bonnevey, élu au 1^{er} tour dans la 2^e circonscription de Villefranche ;
- 4 radicaux-socialistes : Herriot, élu au 1^{er} tour dans la 1^{ère} circonscription de Lyon, Bruyas dans la 5^e, Lambert dans la 7^e et Massimi dans la 9^e ;
- 1 républicain socialiste, Victor Augagneur, dans la 3^e circonscription de Lyon ;
- 5 socialistes SFIO : Richerand dans la 4^e circonscription de Lyon ; Février dans la 6^e ; Rognon dans la 8^e ; Goujon dans la 12^e, celle de Villeurbanne ; et Chouffet dans la 1^{ère} circonscription de Villefranche.

Dans la 11^e circonscription de Lyon, celle de Givors et Mornant, le modéré Delorme n'emporta le siège au 2nd tour de scrutin qu'à la majorité relative, à l'issue d'une triangulaire l'opposant au député radical sortant, Fillon, et au communiste Poirier, qui, comme dans les autres circonscriptions, s'était maintenu au 2nd tour. Bien que le nombre de ses voix fût divisé par deux au second tour, il réunit encore près de 8% des suffrages exprimés, contre

45% à Fillon et 47% à Delorme. Le maintien du communiste favorisa donc l'élection d'un candidat de droite dans une circonscription majoritairement de gauche d'un point de vue comptable¹.

Evolution de la couleur politique des députés du Rhône de 1914 à 1928								
	1914		1919		1924		1928	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
SFIO	3	27%	3	25%	6	45%	5	35%
Radicaux et radicaux socialistes	3	27%	2	17%	7	55%	4	29%
Républicains socialistes	2	18%					1	7%
Modérés nuance URD	3	27%	7	58%			4	29%

Une semblable stabilité électorale s'observait en Meurthe-et-Moselle. Malgré un léger tassement, la droite restait très largement majoritaire, dans toutes ses composantes, en réunissant 66% des suffrages exprimés, soit 2% de moins que les voix qui s'étaient portées sur la liste d'union nationale en 1924. A l'inverse du Rhône, les gauches cartellistes gagnaient des suffrages, à hauteur de 6%, au détriment des communistes. Cette stabilité politique se retrouvait au niveau du nombre de cantons et de circonscriptions majoritairement de droite. Seuls deux cantons de la 1^{ère} circonscription de Briey, ceux d'Audun-le-Roman et de Longuyon, donnèrent, au 2nd tour de scrutin, une majorité à la gauche, en la personne du socialiste Doley, grâce à un report conséquent de voix « républicaines de gauche » du 1^{er} tour.

Nombre de cantons et de circonscriptions où la droite fut majoritaire au tour décisif en Meurthe-et-Moselle entre 1914 et 1928				
	1914	1919	1924	1928
29 cantons	15	29	29	27
7 circonscriptions	5	7	7	7

A l'intérieur de la droite anticartelliste, la droite tendance FR-URD prit un ascendant très net sur les républicains de gauche par rapport à l'avant-guerre, alors que la constitution d'une liste d'union nationale avait prorogé les rapports de force de 1914. Les candidats FR-URD, présents dans l'ensemble des circonscriptions, réunirent sur leur nom une courte majorité absolue des suffrages à l'échelle du département, gagnant plus de 12% des suffrages exprimés par rapport à 1914. Dans le même temps, les républicains de gauche en perdaient près de 10%. Cette perte de vitesse fut particulièrement sensible dans la 1^{ère} circonscription

¹ Deux autres élus rhodaniens l'avaient été à la majorité relative, mais en conformité avec l'orientation à gauche de leur circonscription : le radical Lambert dans la 7^e circonscription par 46,5% des voix dans une quadrangulaire face au modéré de Reulle (40%), au républicain socialiste Sabatier (5%) et au communiste Capelle (8,5%) ; et le socialiste Goujon à Villeurbanne par 49,5% des voix face au modéré Gautheron (16%) et au communiste Grandclément (34,5%).

de Briey, fief d'Albert Lebrun en 1914. Les républicains de gauche s'étaient montré incapables de la conserver en 1928, la laissant échapper au profit du candidat URD Amidieu du Clos. Au niveau des élus, la progression électorale de l'URD se traduisit par l'élection de 5 députés sur un total de 7, soit 70% de la députation du département. Les républicains de gauche en obtinrent 2, contre 3 sur les listes d'union nationale de 1919 et 1924. Nous avons choisi de compter Charles Fringant comme républicain de gauche dans sa circonscription de Toul, en raison de sa présence sur la liste d'union nationale en 1919 et 1924. Cependant, en 1928, il fit une campagne de justification du Cartel, qu'il avait soutenu au cours des années 1925-1926, comme membre du groupe de la *Gauche radicale*. Cependant, la comparaison des rapports de force électoraux aurait été moins logique si nous l'avions compté comme candidat anticartelliste en 1924, et comme candidat « non-anticartelliste » en 1928.

Les élus du département furent les suivants : les élus URD avaient emporté l'ensemble des sièges des arrondissements de Briey, avec Amidieu du Clos et de Wendel, et de Nancy, avec Marin, de Warren et Ferry. Mazerand et Fringant conservaient les arrondissements de Lunéville et de Toul aux républicains de gauche.

Evolution de la couleur politique des députés en Meurthe-et-Moselle de 1914 à 1928								
	1914		1919		1924		1928	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Radicaux	1	17%						
Républicains de gauche	2	33%	3	40%	3	40%	2	30%
Modérés nuance URD	4	60%	4	60%	4	60%	5	70%

L'évolution des rapports de force politiques du Maine-et-Loire fut par contre plus nuancée en fonction des arrondissements.

c) La situation contrastée du Maine-et-Loire

Au niveau du département, la droite connut, entre 1924 et 1928, un recul de l'ordre de 3% des suffrages exprimés. Il s'accompagna par l'élection, pour la 1^{ère} fois depuis 1914, d'un radical-socialiste, Jean Hérard, dans la circonscription de Baugé. Alors qu'au 1^{er} tour, son adversaire républicain de gauche Alfred Rabouin avait manqué la majorité absolue de 38 voix, une plus forte mobilisation des électeurs de gauche au 2nd tour lui permit de combler son léger retard et de l'emporter avec près de 450 voix d'avance. Les autres élus du département, tous anticartellistes, se répartirent entre :

- deux républicains de gauche : Edmond Boyer, député sortant, dans la 1^{ère} circonscription d'Angers ; et Louis Rolland, dans la 2^e circonscription de Cholet ;

- deux républicains nationaux tendance URD : le commandant de Grandmaison, député sortant, à Saumur, et François de Polignac dans la 1^{ère} circonscription de Cholet ;
- deux des quatre députés conservateurs sortants ¹ : Fernand Bougère dans la 2^e circonscription d'Angers, et Geoffroy d'Andigné à Segré. Par contre, René Blachez fut battu dans la 2^e circonscription de Cholet par Rolland.

Evolution de la couleur politique des députés du Maine-et-Loire de 1914 à 1928								
	1914		1919		1924		1928	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Radicaux et radicaux socialistes							1	13%
Républicains de gauche	1	15%	2	30%	2	30%	2	29%
Modérés nuance URD	2	30%	4	55%	1	15%	2	29%
Conservateur	4	55%	1	15%	4	55%	2	29%

Ces résultats généraux cachent de fortes disparités politiques si l'on se réfère aux deux circonscriptions électorales de 1924, coupant le département en deux parties selon une ligne Est/Ouest, qui recoupait une ligne républicanisme/conservatisme². Comme le montrent les tableaux comparatifs insérés plus haut, l'élan cartelliste rencontré en 1924 dans la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire s'effondra de près de 10% en 1928, passant de 40% à 31%, se retrouvant même légèrement en deçà des scores cumulés des listes radicales et socialistes de 1919. Ce fut pourtant là que fut élu Hérard, dans l'arrondissement de Baugé, le plus à gauche du département³. Cet effondrement de la gauche se répercuta par une hausse équivalente de la droite anticartelliste, passant de 53% des voix en 1924 à 63,5% en 1928. Ce score fut le plus important depuis 1914, même supérieur à celui de 1919, et il marquait un maximum concernant l'entre-deux-guerres⁴. Ce très bon résultat de la droite dans la moitié orientale du département s'expliquait par le score de Georges de Grandmaison dans la circonscription de Saumur, élu au 1^{er} tour face à un candidat communiste et un candidat socialiste, par près de 80% des voix. Or la gauche du Maine-et-Loire était d'abord radicalisante. De 1914 à 1924, l'électorat de centre gauche de la circonscription de Saumur avait pu trouver à s'exprimer sur des candidatures radicales individuelles ou sur des listes de

¹ Adrien Planchenault était décédé en cours de mandat, en juillet 1927.

² Pour respecter les circonscriptions de 1924, nous avons séparé les résultats de la 2^e circonscription d'Angers en 1928, à cheval sur les deux anciennes circonscriptions départementales de 1924 : les scores du canton Angers Nord-Ouest en 1928 ont ainsi été rattachés à la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire, alors que les scores des autres cantons de cette circonscription angevine ont été reportés sur les résultats de la 2^e circonscription du Maine-et-Loire.

³ Il avait donné une courte majorité à la liste cartelliste en 1924, et la liste d'union nationale n'avait recueilli que 45% des suffrages.

⁴ Les scores de la droite entre 1932 et 1936 dans l'ancienne 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire furent en effet respectivement de 55% et de 58,5%.

gauche, et les scores de Grandmaison ou des listes de droite avaient été de 10 à 20% moins importants qu'en 1928¹. Cette hausse du score de la droite était donc là encore davantage un effet du retour au scrutin d'arrondissement que la traduction d'un basculement politique anticartelliste de l'opinion.

A l'inverse, dans la 2^e circonscription du Maine-et-Loire, les résultats des droites anticartellistes chutèrent de près de 17% entre 1924 et 1928, passant de 91,4% à 74,7%. Cette chute pourrait s'expliquer simplement par l'absence de liste radicale ou cartelliste en 1924 dans cette circonscription, alors que des candidats radicaux ou radicalisants concourraient en 1928. Mais, si l'on compare avec 1919, où une liste radicale et une liste socialiste étaient présentes, la chute reste importante, de l'ordre de 12%². Les radicaux furent les principaux récipiendaires de ce mauvais score de la droite anticartelliste, les socialistes et les communistes étant très peu influents dans cette partie du Maine-et-Loire³. A l'intérieur de la droite, les conservateurs perdaient 10% de voix par rapport à 1924, alors qu'ils avaient, en 1928, des candidats dans l'ensemble des circonscriptions : ils passèrent de 54% des suffrages en 1924 à 41,5% en 1928. Cet effondrement s'explique par les bons scores des candidats radicaux, Boutin mettant Bougère en ballottage dans la 1^{ère} circonscription d'Angers, et la concurrence accrue de candidats de droite républicaine au 1^{er} tour de scrutin, comme Cointreau face à Bougère, et, dans l'arrondissement de Cholet, les candidatures de Polignac face à de Robech, et de Rolland face à Blachez. Les conservateurs perdirent la moitié de leur représentation, passant de 4 députés en 1924 à 2 en 1928. Les candidats républicains anticartellistes virent également leur score s'effriter, dans une mesure moindre que les conservateurs, par rapport à 1924, où les radicaux n'avaient pas constitué de liste et avaient appelé à voter pour la liste modérée d'Anatole Manceau : ils chutèrent de 4%, passant de 37 à 33% des suffrages exprimés. On observe donc un sinistrisme électoral à l'échelle de cette 2^e circonscription du Maine-et-Loire entre 1924 et 1928 : une partie des électeurs conservateurs de 1924 s'était reportée sur les républicains nationaux, alors qu'une partie des électeurs de la liste Manceau de 1924 avaient pu voter pour des candidats radicaux, qui paraissent avoir été les principaux bénéficiaires électoraux de ce scrutin de 1928, même s'ils restaient très loin du poids électoral de la droite à l'échelle de la circonscription.

¹ En 1914, de Grandmaison avait été élu dès le 1^{er} tour par 68,8% des suffrages exprimés. En 1919, la liste d'union nationale avait obtenu 64% des suffrages dans cet arrondissement, et 59,5% en 1924.

² Les droites avaient réuni 87% des voix dans cette circonscription.

³ Les radicaux, absents en 1924, réunirent près de 21% des voix en 1928, contre moins de 7% en 1919, soit un score électoral triplé en 10 ans.

Il nous reste à comparer les résultats que nous avons compilés avec ceux établis par Lachapelle lui-même, résultats qui furent d'ailleurs contestés à l'époque, notamment par Henri de Kerillis.

3) Lachapelle revisité

Concernant la synthèse électorale établie par Georges Lachapelle, généralement reprise par les contemporains et les historiens de la période, la comparaison avec nos résultats s'avère, comme en 1924, délicate, car il a joint dans une même catégorie les suffrages obtenus par les « républicains radicaux », qu'il considérait comme de gauche et comptabilisés par nous comme « gauche non communiste », et les « républicains de gauche », qu'il considérait comme de droite et comptabilisés comme « anticartellistes ». Lui-même membre de l'AD, il cherchait sans doute à donner l'impression de l'existence d'un vaste centre électoral et politique. Il avait déjà fait ce rapprochement en 1924, rendant la comparaison possible entre les chiffres qu'il proposait à ces deux dates. Les tableaux ci-dessous montrent, entre 1924 et 1928, un net recul de la droite anticartelliste au sens large, en comptant l'ensemble des « républicains radicaux », à hauteur de 5% des suffrages exprimés, contre 4% de notre côté sans les républicains radicaux. De majoritaire en 1924 selon le classement de Lachapelle, la droite était devenue minoritaire en 1928. Les chiffres donnés par Lachapelle corroborent les nôtres : la droite avait perdu 230 000 voix au profit des communistes et des anciens cartellistes, qui profitaient également de la hausse du nombre de votants à ces élections. Les élections n'étaient pas une sanction électorale du Cartel, puisque les partis composant l'alliance de 1924 gagnaient des voix, alors que ceux ayant dénoncé la politique et le bilan cartellistes étaient en recul.

Les rapports de force au sein de la droite anticartelliste étaient largement changés en faveur des « républicains radicaux et républicains de gauche », qui faisaient jeu égal avec la droite, alors qu'ils ne représentaient que 22,5% des votes anticartellistes en 1924. La comparaison est rendue malaisée en raison du changement de type de scrutin entre ces deux élections. Ce rééquilibrage s'opère là encore en défaveur des partis les plus hostiles au Cartel. En effet, nous avons vu que les candidats républicains de gauche, et, *a fortiori*, radicaux indépendants, avaient fait des campagnes moins nettement anticartellistes que les candidats URD et conservateurs, qui perdaient plus d'un million de voix en quatre ans. Au sein de la gauche au contraire, les rapports de force entre gauche communiste et gauche non-communiste changeaient peu. A l'intérieur de l'ancienne gauche cartelliste en revanche, les

socialistes passaient devant les radicaux pour la 1^{ère} fois, et devenaient la principale force électorale de la gauche¹.

Répartition des suffrages obtenus le 11 mai 1924, par tendances politiques, d'après les travaux de Georges Lachapelle			
Partis et/ ou grandes tendances politiques	suffrages obtenus	% national	Poids relatif au sein de la droite anticartelliste d'un côté ; de la gauche cartelliste et communiste de l'autre (%)
Conservateurs et Action française	328 003	3,7%	7,2%
Union républicaine et concorde nationale	3 190 831	35,9%	70,3%
Radicaux nationaux et républicains de gauche (AD)	1 020 229	11,5%	22,5%
Total droite anticartelliste	4 539 063	51%	100%
Cartel des gauches	2 644 769	29,7%	61,9%
SFIO	749 647	8,4%	17,6%
Total gauche cartelliste	3 394 416	38,1%	79,5%
Parti communiste	875 812	9,8%	20,5%
Total de la gauche cartelliste et communiste	4 270 228	48%	100%
Divers	89 235	1%	
Total suffrages exprimés	8 898 526	100%	
Inscrits	11 070 360		
Votants	9 191 809	83%	
Blancs et nuls	293 283		

Répartition des suffrages obtenus le 22 avril 1928, par tendances politiques, d'après les travaux de Georges Lachapelle ²			
Partis et/ ou grandes tendances politiques	suffrages obtenus	% national	Poids relatif au sein de la droite anticartelliste d'un côté ; de la gauche cartelliste et communiste de l'autre (%)
Conservateurs, PDP et FR	2 160 244	23,1%	50,2%
Républicains radicaux et républicains de gauche (AD)	2 144 747	22,9%	49,8%
Total droite anticartelliste	4 304 991	46%	100%
Radicaux socialistes	1 655 427	17,7%	33,7%
Républicains socialistes	410 375	4,4%	8,4%
Socialistes indépendants et socialistes communistes	82 401	0,9%	1,7%
SFIO	1 698 084	18,2%	34,6%
Total de la gauche non communiste	3 846 287	41,1%	78,3%
Parti communiste	1 063 943	11,4%	21,7%
Total de la gauche	4 910 230	52,5%	100,0%
Divers et indépendants	136 258	1,5%	
Total suffrages exprimés	9 351 479	100%	
Inscrits	11 395 760		
Votants	9 548 081	83,8%	
Blancs et Nuls	196 602		

Cette recension de Lachapelle, admise comme rigoureuse³, fut cependant contestée, notamment par Henri de Kerillis, au lendemain des élections.

¹ La présence de nombreuses listes de Cartel en 1924 avait empêché de mesurer les rapports de force électoraux entre radicaux et socialistes.

² Les résultats globaux de Lachapelle ne concernent que les circonscriptions de la France métropolitaine.

³ André SIEGFRIED loue la rigueur statistique des résultats électoraux de Lachapelle dans *Tableau des partis en France*, Paris, B. Grasset 1930.

4) La polémique Kerillis – Lachapelle

Concernant le résultat des élections de 1928, Kerillis reprocha à Lachapelle, membre du comité directeur de l'AD, d'avoir minimisé les voix des candidats de la FR d'un demi-million de voix au profit de son propre parti¹. Ces remarques ne concernaient pas la recension définitive que nous avons utilisée, mais les premières estimations données par Lachapelle au magazine *Vu*, courant mai 1928². Ayant été surpris du chiffre annoncé par Lachapelle de 1 million de suffrages en faveur des candidats de la FR, Jean Guiter procéda à un recomptage et aboutit au chiffre de 1,5 millions de voix, dans les proportions du tableau ci-dessous.

Voix obtenues par la FR au 1er tour des élections de 1928 (22 avril) en France métropolitaine et d'outre mer³		
	nombre de candidats	suffrages obtenus
candidats officiellement investis	197	1 164 352
candidats inscrits à la FR sans investiture officielle	50	309 167
Total candidats de la FR	247	1 473 519
députés URD sortants non investis par la FR	7	56 491
Total candidats FR et sortants URD	254	1 530 010

Reprenant les résultats de Guiter et recomptant les voix des différents partis, Kerillis donna les résultats présentés dans le tableau ci-dessous. A droite, il distinguait les conservateurs, qui avaient perdu la moitié de leurs suffrages par rapport à 1924. Il mêlait les voix très nettement anticartellistes des républicains nationaux, à savoir les membres de la FR, du PDP et de l'aile droite de l'AD, la tendance Reynaud-Reibel-François-Poncet, qui avaient obtenu près de 2,3 millions de voix. Il les dissociait des autres républicains de gauche, dont le positionnement était moins anticartelliste, en tout cas moins hostile aux radicaux-socialistes, eux-mêmes distingués des radicaux et socialistes unionistes⁴. Si l'on additionne l'ensemble des voix anticartellistes, en regroupant tous les républicains de gauche, on obtient un total de 42% de voix, soit sensiblement la même proportion que celle que nous avons obtenue de notre côté. Les rapports de force entre gauche et droite dépendent en fait du classement du groupe central des radicaux indépendants et des socialistes unionistes. Dans

¹ *L'Echo de Paris*, le 22 mai 1928.

² Ces premières estimations, que nous n'avons pas retrouvées, semblaient problématiques puisque, d'après Kerillis, elles ne mentionnaient que 8 millions de votants, sur 9,5 millions.

³ AN, fonds Marin, 317AP168 : liste et nombre de voix des candidats de la FR au 1^{er} tour des élections législatives, du 22 avril 1928.

⁴ Nous ne savons pas précisément quel type de candidatures il désignait sous ce terme, peut-être les républicains socialistes tendance Painlevé-Briand favorables à la poursuite de l'union nationale, en désaccord avec la ligne officielle du parti républicain socialiste et socialiste français.

son décompte des « voix nettement unionistes », c'est-à-dire favorables sans restrictions au ministère Poincaré, Kerillis les additionna à la droite anticartelliste, ce qui faisait une majorité de suffrages exprimés en faveur de Poincaré dans le pays, à hauteur de 51,2% des voix.

Résultats de Kerillis, <i>L'Echo de Paris</i>, le 22 mai 1928¹		
Partis et/ ou grandes tendances politiques	suffrages obtenus	%
Conservateurs	160 150	1,7%
URD, Démocrates populaires, Alliance démocratique nuance Reynaud-Reibel-Poncet	2 275 753	24,8%
Républicains de gauche	1 425 560	15,5%
Total droite clairement anticartelliste	3 861 463	42,1%
Gauche radicale et radicaux	690 520	7,5%
Socialistes indépendants unionistes	145 000	1,6%
Centre pas forcément clairement anticartelliste	835 520	9,1%
Radicaux-socialistes	1 401 269	15,3%
Républicains socialistes	252 980	2,8%
SFIO	1 715 212	18,7%
Ancien Cartel	3 369 461	36,7%
SFIC	1 060 334	11,6%
Régionalistes	53 309	0,6%
Total suffrages exprimés²	9 180 087	100%

Ce qui nous intéresse ici est de mesurer l'impact électoral de l'anticartellisme de droite en 1928. A ce titre, la concordance retrouvée entre nos résultats et ceux de Kerillis concernant la droite nettement anticartelliste, établis pourtant pour ce dernier dans une

¹ Les sous-totaux sont de notre fait.

² Notons une différence de près de 200 000 voix par rapports au nombre de voix relevées par Lachapelle. A titre informatif, voici le décompte des voix réalisé par la FR à l'issue des élections de 1928 : AN, fonds Marin, 317AP168. Par rapport aux autres résultats, le groupe central des « radicaux unionistes et indépendants » paraît surdimensionné par rapport aux résultats de Lachapelle. Par rapport aux résultats compilés par ce dernier, on note dans le tableau de la FR un tassement des voix conservatrices et URD, et un renforcement des voix républicaines de gauche et républicaines radicales (ou « radicales indépendantes » selon la taxinomie employée). La gauche anciennement cartelliste et communiste serait, d'après ces calculs, et même sans l'appoint des radicaux indépendants, légèrement majoritaire en voix dans le pays, à hauteur de 50,1%, soit un juste milieu entre les 48,3% de Kerillis et les 52,5% de Lachapelle pour cette gauche, comprise selon le même périmètre.

Résultats des élections législatives de 1928, d'après la FR de France		
Partis et/ ou grandes tendances politiques	suffrages obtenus	%
Conservateurs et royalistes	170 243	1,8%
URD	1 833 569	19,6%
républicains de gauche	1 228 464	13,2%
Total droite nettement anticartelliste	3 232 276	34,6%
Radicaux unionistes et indépendants	1 373 248	14,7%
Républicains socialistes	424 824	4,6%
Socialistes indépendants	107 782	1,2%
Radicaux-socialistes	1 436 164	15,4%
SFIO	1 688 016	18,1%
Total ancien Cartel (des républicains socialistes à la SFIO)	3 656 786	39,2%
SFIC	1 017 482	10,9%
Divers et autonomistes alsaciens	56 801	0,6%
Total suffrages exprimés	9 336 593	100%
Inscrits	11 395 760	
Votants	9 548 081	83,8%
Blancs et Nuls	211 488	

optique plus favorable à la droite que les premiers résultats donnés par Lachapelle, conforte la césure politique faite dans le traitement des résultats définitifs donnés par ce dernier, distinguant républicains de gauche d'un côté, républicains radicaux de l'autre. Ayant gardé la même césure politique pour le dépouillement des résultats de 1924 et de 1928, nous restons convaincus de la validité et de la réalité du net recul du poids électoral de la droite anticartelliste entre ces deux dates.

Malgré ce recul de la droite anticartelliste en nombre de voix au premier tour de scrutin par rapport à 1924, elle sortit renforcée au niveau de sa représentation parlementaire à l'issue du second tour, grâce à une discipline supérieure à celle d'une gauche désunie.

B) Une victoire en sièges de la droite anticartelliste permise par l'intransigeantisme communiste

Au lendemain du second tour de scrutin, les journaux de droite saluèrent la victoire du gouvernement Poincaré, qui bénéficiait du soutien d'une majorité absolue de députés du centre et de la droite, l'appui des radicaux-socialistes n'étant plus nécessaire¹. Face à une gauche majoritaire en voix dans le pays, la victoire de la droite en nombre de sièges gagnés était due à la tactique électorale des communistes de maintien de leurs candidats au second tour de scrutin. Dans 42 circonscriptions, le maintien du candidat communiste permit l'élection du candidat de droite à la majorité relative au détriment du candidat radical ou socialiste². Le parti communiste faisait les frais de son isolement électoral, perdant 13 sièges par rapport à 1924, soit la moitié de sa représentation nationale, alors que, dans le même temps, ses suffrages augmentaient de 200 000 voix, soit environ 2% des suffrages exprimés.

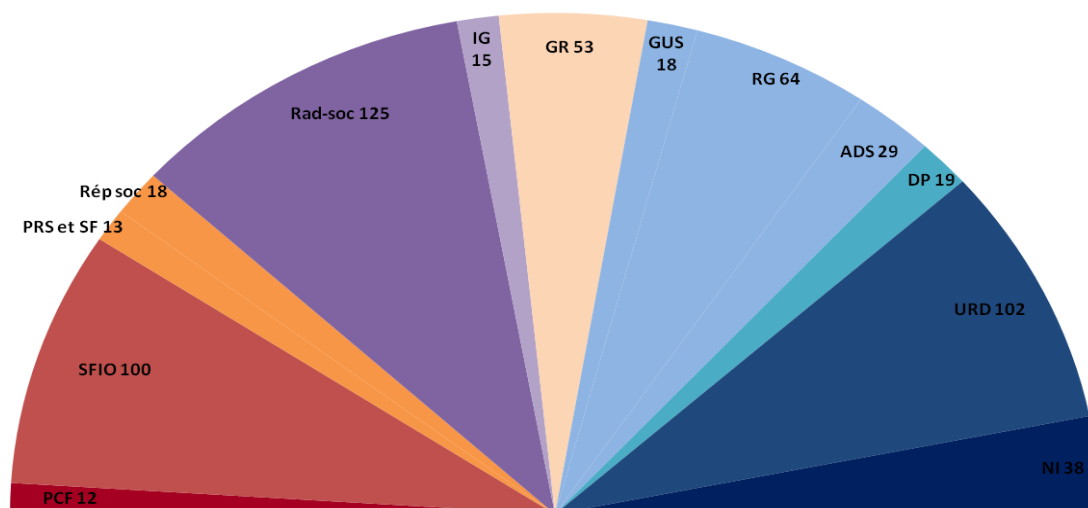
A l'inverse de la droite en 1924, c'est cette fois-ci la gauche cartelliste qui comptait dans ses rangs des défaites de leaders nationaux, comme Léon Blum dans la 2^e circonscription de Paris face au communiste Jacques Duclos, Georges Bonnet, ministre du Budget du bref 3^e gouvernement Painlevé en novembre 1925, défait dès le 1^{er} tour de scrutin par un modéré, ou encore Camille Chautemps en Indre-et-Loire, battu au second tour par un

¹ A titre d'exemple, *L'Echo de Paris* du 30 avril 1928 titra : « Les élections marquent un incontestable succès pour la politique de M. Poincaré ».

² D'après notre propre décompte à partir des résultats de Lachapelle. Nous avons relevé 120 élections à la majorité relative au second tour de scrutin, dont 42 d'un candidat de droite dans une circonscription où la gauche était majoritaire en voix ; 3 où un candidat de gauche l'emporta face à une droite divisée et majoritaire en voix. Dans les 75 autres cas, le député élu était de la tendance politique majoritaire de la circonscription : 64 furent des luttes internes à la gauche et 11 à la droite.

radical indépendant malgré le désistement en sa faveur de la SFIO et du report d'un certain nombre de voix communistes sur son nom¹.

La composition de la Chambre des députés était la suivante lors de la rentrée parlementaire de juin 1928 :



Groupes parlementaires à la Chambre des députés le 14 juin 1928 ²	
groupe parlementaire	nombre de députés
Communiste (PCF)	12
Socialiste SFIO	100
parti républicain socialiste et socialiste français ³ (PRS et SF)	13
républicain socialiste (Rep soc)	18
radical-socialiste (Rad soc)	125
indépendants de gauche ⁴ (IG)	15
gauche radicale ⁵ (GR)	53
gauche unioniste et sociale ⁶ (GUS)	18
républicains de gauche ⁷ (RG)	64
action démocratique et sociale ⁸ (ADS)	29
démocrate populaire (PDP)	19
URD	102
non inscrits ⁹ (NI)	38
Total	606

¹ BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.67.

² *Le Journal officiel, Débats de la Chambre des députés*, le 14 juin 1928.

³ La scission des républicains socialistes datait du congrès du parti en décembre 1927. La majorité des militants et des membres de la Commission administrative du parti était opposée à l'union nationale alors qu'une minorité substantielle des militants et la plupart des élus du parti, notamment Painlevé et Briand, y étaient favorables : MONIER Frédéric, *Les années 20, op. cit.*, p.136. A la Chambre, deux groupes de républicains socialistes distincts se formèrent en juin 1928 : le groupe du « parti républicain socialiste et socialiste français », favorable à un retour du Cartel, et le groupe « républicain socialiste » comprenant les élus les plus connus, comme Briand, Painlevé, Viollette ou, en ce qui concerne nos députés, Antériou.

⁴ Y figurait Alexandre Varenne, exclu de la SFIO pour avoir accepté le poste de gouverneur général de l'Indochine.

⁵ Avec la présence de députés comme Bokanowski, Le Trocquer ou Loucheur. Parmi les députés de nos départements d'étude, Fringant et Largier y figuraient.

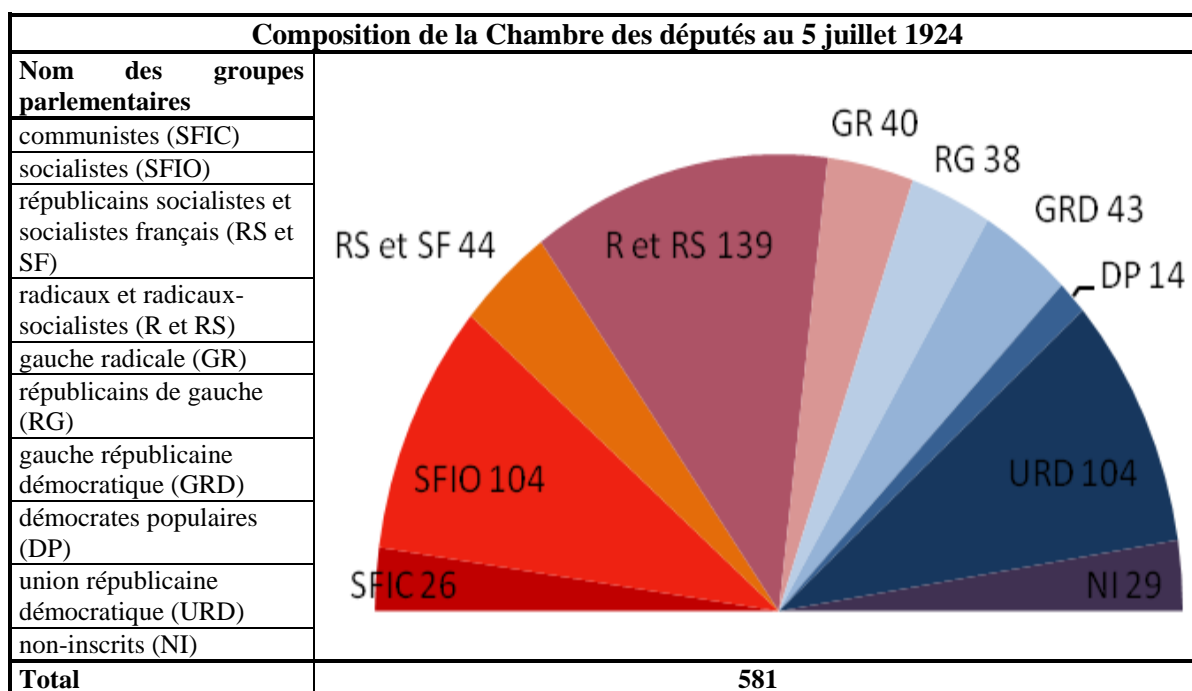
⁶ Il s'agit du groupe créé par Franklin-Bouillon : y figuraient Boyer et Augagneur.

⁷ Groupe Tardieu-Flandin: y figuraient Bonnevey et Mazerand.

⁸ Groupe Maginot-Reibel-Reynaud.

⁹ On y trouve les conservateurs, comme Vallat, Bougère ou d'Andigné, mais également des hommes comme de le marquis de Chambrun, Georges Mandel ou Robert Schuman.

A l'exception des communistes, les groupes de gauche avaient maintenu leurs positions en terme de sièges à l'issue du 2nd tour des élections, si l'on compare avec la répartition de la Chambre en 1924.



La discipline républicaine avait bien fonctionné entre les socialistes et les radicaux. D'après le décompte de Serge Berstein, 86 des 103 candidats radicaux métropolitains élus au 2nd tour de scrutin, soit près de 85%, bénéficièrent des voix des partis de gauche en leur faveur, quand 17 bénéficièrent des voix de la droite contre un adversaire socialiste ou communiste, essentiellement dans les zones de forces traditionnelles du radicalisme¹. Les élus radicaux devaient donc très largement leur élection au soutien de leurs anciens alliés cartellistes et de certains électeurs communistes désobéissant aux mots d'ordre du PCF. Les reports de voix avaient également bien mieux fonctionné des radicaux vers les autres candidats de gauche que vers des candidats modérés. Dans 149 circonscriptions, soit près de 80% des circonscriptions où le candidat radical n'était plus présent au 2nd tour, les voix radicales avaient avantagé un candidat de gauche, contre 37 circonscriptions (20%) où les voix radicales étaient allées à un candidat modéré². Au final, en nombre d'élus comme en

¹ A savoir le Sud-Ouest et le Centre : BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.67 :

² C'est ce qui nous rend sceptique sur les calculs électoraux de François Goguel, selon lequel 400 000 suffrages donnés au 1^{er} tour à des candidats radicaux s'étaient reportés au 2nd tour sur des candidats modérés, et non des socialistes : pour l'ensemble de la métropole, au tour décisif, le « parti de l'Ordre établi avait recueilli plus de 4 920 000 voix contre 4 360 000 au parti du Mouvement, communistes compris ». Mais ces 400 000 voix semblent faire beaucoup si on considère avec Berstein que les voix radicales ne sont allées vers les modérés que dans 37 circonscriptions : GOGUEL François, *La politique des partis sous la IIIe République*, t.1, 1871-1932, Paris, le Seuil, 1959 (3^e édition), p.327.

nombre de voix, le parti radical avait fait sensiblement jeu égal avec les élections de 1924, où il avait bénéficié de la prime majoritaire dans de nombreux départements. Avec 118 élus en métropole et 7 élus d'outre-mer, le groupe radical-socialiste à la Chambre comprenait 125 élus, contre 139 en 1924¹. *Idem* pour la SFIO qui ne compta que 4 sièges de moins.

Les principaux bénéficiaires des 25 sièges de députés supplémentaires par rapport à 1924, et des pertes des groupes de gauches, furent les groupes du centre, qui virent leurs effectifs passer, en incluant les démocrates populaires, de 95 à 130². Au contraire, l'URD, le groupe le plus virulent contre le Cartel de 1924 à 1926, sortit légèrement affaibli des élections, perdant deux sièges de députés par rapport à 1924. Sur ses 223 candidats, la FR compta 93 élus. Mais parmi eux, elle n'en avait vraiment soutenu que 72, les autres étant membres du parti sans investiture. Parmi les 72 candidats soutenus, certains, comme Paul Reynaud, André François-Poncet ou René Coty, n'étaient pas membres du parti à part entière, et choisirent de ne pas s'inscrire au groupe URD, préférant le groupe Maginot de *l'Action démocratique et sociale*, considéré tout de même comme très proche de l'URD, ou le groupe des *Républicains de gauche*³. Grâce à des députés non membres de la FR, le groupe URD parvint à réunir 102 membres au début de la législature 1928-1932, avant de connaître d'importantes crises en 1929 autour de la question de la ratification du règlement des dettes interalliées⁴.

Dans son mensuel *Credo*, en mai 1928, la FNC se montra satisfaite de la composition de la nouvelle Chambre par rapport à celle de 1924. Elle estimait à hauteur de trois millions le poids du vote catholique en France, soit une minorité qui pouvait peser lourdement sur la vie politique si elle était bien organisée. Au niveau de la composition de la Chambre, la FNC comptabilisait 190 députés qu'elle avait soutenus, répartis entre le groupe URD et les groupes du centre. Le général de Castelnau élargissait ce chiffre à 278 élus en comptant ceux qui étaient, selon lui, implicitement favorables aux revendications catholiques, soit un peu moins de la majorité absolue. La défaite du Cartel à ces élections fut en tout cas vécue comme un soulagement par Castelnau⁵.

¹ BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.66.

² En 1924 comme en 1928, nous avons additionné les sièges des députés compris entre la *Gauche radicale* et l'URD.

³ VAVASEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.350

⁴ Pour l'étude de cette crise et ses répercussions sur le groupe URD, cf. VAVASEUR-DESPERRIERS J., *op. cit.*, p.353-359.

⁵ « L'aube de la liberté », de Castelnau, *Credo*, mai 1928 : « *Le Cartel est mort et enterré ! Le deuxième tour de scrutin a jeté, le 29 avril, les dernières pelletés de terre sur le cercueil malodorant de ce sinistre fantôme.* »

Si la défaite de la gauche en nombre de sièges était incontestable au sein de la nouvelle Chambre, les rapports de force n'étaient pas pour autant bouleversés par rapport à 1924.

Evolution des équilibres parlementaires d'après les clivages politiques électoraux de 1924 et 1928				
	1924		1928	
	nombre	%	nombre	%
groupe communiste	26	4%	12	2%
Cartel (du groupe socialiste au groupe des indépendants de gauche en 28)	287	49%	271	45%
groupe central de la gauche radicale	40	7%	53	9%
opposition anticartelliste (avec non-inscrits + gauche unioniste en 1928)	228	39%	270	45%
total	581	100%	606	100%

Les députés des partis du Cartel de 1924 avait perdu une quinzaine de sièges entre les deux législatures mais pesaient toujours 45% du total des députés, contre 49% auparavant. A l'inverse, l'opposition anticartelliste, augmentée, en 1928, de la *Gauche unioniste* clairement anticartelliste, avait renforcé son poids de 6% et faisait désormais jeu égal avec les forces de l'ancien Cartel. Les arbitres du jeu parlementaire restaient, en 1924 comme en 1928, les députés de la *Gauche radicale*, dont le poids s'était renforcé d'une dizaine de députés.

Cependant, la situation politique n'était plus la même en 1928 qu'en 1924, et l'enjeu des élections avait été de savoir si le gouvernement Poincaré bénéficierait toujours d'une majorité au Parlement. D'après les professions de foi du Barodet, 460 députés sur les 611 élus en 1928 s'étaient réclamés de la politique gouvernementale¹. Parmi eux, le soutien des députés radicaux-socialistes n'était pas exempt de contradictions, et beaucoup d'entre eux devaient leur élection aux socialistes, qui étaient des adversaires déclarés de Poincaré. Le tableau ci-dessous livre notre interprétation des rapports de force au sein de la Chambre en fonction du soutien que le gouvernement Poincaré pouvait espérer des différents groupes.

Evolution des équilibres parlementaires envers la majorité d'union nationale de Poincaré avant et après les élections de 1928				
	selon la composition de la Chambre de 1924		après les élections de 1928	
	nombre	%	nombre	%
opposition : groupes socialistes et communiste	130	22%	112	18%
soutien ambigu : radicaux socialistes, républicains socialistes et socialistes indépendants (dont les indépendants de gauche en 1928)	183	31%	171	28%
soutien total : centre et droite (de la gauche radicale et unioniste en 1928, aux non-inscrits)	268	46%	323	53%
total	581	100%	606	100%

¹ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.253

Le gouvernement pouvait compter sur un socle du centre et de la droite de 323 voix, soit une large majorité absolue, à la différence de la Chambre sortante où le soutien radical-socialiste lui était nécessaire pour gouverner. Mais, au-delà du bilan comptable, la gauche exerçait un tropisme politique plus attractif que la droite sur les groupes du centre, comme en témoigna le maintien du socialiste Fernand Bouisson à la présidence de la Chambre, ainsi que l'attribution des présidences de commissions parlementaires : grâce à l'entente des socialistes, des radicaux-socialistes et de la gauche de la *Gauche radicale*, les socialistes en obtinrent trois, dont les Affaires étrangères, les radicaux-socialistes six, dont les Finances, la *Gauche radicale* quatre, et il n'en resta que sept pour tous les autres partis¹. Enfin, preuve que les équilibres politiques n'étaient pas totalement bouleversés par rapport à 1924, Edouard Daladier tenta de constituer un gouvernement de Cartel en octobre 1929 en proposant 4 ministères aux socialistes, dont les Finances et la Guerre, avec le soutien de la *Gauche radicale*².

Conclusion

Les élections de 1928 étaient aussi paradoxales que celles de 1924 : la droite tenait sa revanche à la Chambre malgré une baisse de son audience électorale dans le pays. Si en 1924 la prime majoritaire avait joué en faveur des listes cartellistes, minoritaires dans le pays, le retour au scrutin d'arrondissement avait permis à un centre et à une droite électoralement minoritaires et en perte de voix, d'être majoritaires en sièges à la Chambre à la faveur de triangulaires avec le parti communiste. Cette majorité d'union nationale dépendait, comme en 1924, de l'attitude du groupe de centre gauche de la *Gauche radicale*. Acquis à Poincaré en 1928 et 1929, il n'en alla plus de même après sa chute et permit d'entrevoir un retour à une formule de Cartel, que la composition de la Chambre rendait envisageable.

La campagne anticartelliste de la droite contre le bilan du Cartel des gauches, et contre les radicaux-socialistes, n'avait donc pas convaincu l'électorat. Depuis 1919, la gauche était en constante progression et regagnait progressivement des voix sur la droite à chaque élection, nationale ou locale : les élections municipales et cantonales de 1925 avaient confirmé la poussée à gauche du 11 mai 1924, et les élections législatives de 1928 sanctionnaient cette progression des gauches malgré la majorité de reflux arrivée en cours de

¹ BONNEFOUS E., *op. cit.*, p.258-259

² MONIER Frédéric, « Cartel des gauches et gouvernements radicaux », in BECKER J-J. et CANDAR G (dir.), *Histoire des gauches en France*, Volume 2, « XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire », Paris, La Découverte, 2005, p.232. Les socialistes refusèrent cette proposition.

mandat. Malgré ce recul de la droite anticartelliste et la progression électorale des socialistes et des communistes, ces élections ne peuvent pas être considérées comme une sanction du gouvernement Poincaré. Une grande majorité des députés élus, représentant sans doute une majorité des électeurs en comptant une large partie des radicaux-socialistes et les radicaux indépendants, s'était réclamée de son œuvre de stabilisation politique et financière. Mais les Français ne souhaitaient pas, à l'instar de Poincaré lui-même, d'une majorité d'union nationale plus orientée à droite. En tout cas, la treizième législature ne se terminait pas, contrairement à l'image souvent véhiculée par l'historiographie, par un progrès des droites anticartellistes, bien au contraire.

Tout au long de la législature, la droite s'était employée à forger une image stigmatisante du Cartel. Elle la réutilisa pendant une grande partie de l'entre-deux-guerres à l'encontre de la gauche non-communiste.

CHAPITRE XV
EN GUISE D'ÉPILOGUE :
CREATION ET PERENNITE DU
MYTHE REPOUSSOIR DU « CARTEL »

En guise d'épilogue de notre étude des mobilisations anticartellistes de 1924 à 1928, nous nous sommes intéressés à la postérité du Cartel après sa chute. La gauche ne reprit plus le terme à son compte lors des élections législatives suivantes de l'entre-deux-guerres, préférant l'expression « union des gauches » en 1932, et « rassemblement populaire », « front commun » et « front populaire » en 1936. Cependant, jusqu'aux dernières élections de la Troisième République, la droite s'attacha à ramener sans cesse la gauche à son échec de 1924-1926 pour convaincre les électeurs de la nocivité de son éventuel retour au pouvoir. Elle faisait même remonter le Cartel à avant son apparition, aux élections de 1914, déjà marquées par l'entente électorale des radicaux et des socialistes.

Le terme « cartel » et ses dérivés « cartellistes » ou « anticartellistes » ont irrigué le débat public français de l'entre-deux-guerres, surtout à partir de la constitution du Cartel des gauches en 1924. Ce terme était à l'origine extérieur au vocabulaire politique, mais y fut progressivement introduit. La gauche ne fut pas la seule à y recourir, et la droite anticartelliste nourrit le souhait, un temps, de constituer un « Cartel de l'opposition », avant de charger progressivement le terme d'attributs politiques stigmatisants, jusqu'à devenir une métonymie de l'œuvre des gouvernements radicaux ou radicalisants des années 1924-1926. La droite n'employait plus le terme pour se l'approprier, mais uniquement pour dénoncer son incarnation de gauche.

La construction de cet artefact politique stigmatisant fut progressive, avant de se figer à partir de 1926. Cette évolution des connotations du terme « Cartel » fut sensible, de 1924 à 1926, dans les articles de presse faisant son bilan lors de ses différents « anniversaires », et, par la suite, dans les périodes électorales postérieures, jusqu'en 1936. Le développement du dessin de presse et de l'affiche politique, et notamment l'œuvre de Sennep, fit beaucoup pour construire les stéréotypes cartellistes, et nous avons accordé dans ce chapitre une place très importante à l'illustration des critiques anticartellistes.

En somme, ce dernier chapitre pose deux questions : comment la droite a-t-elle progressivement construit un mythe politique décrédibilisant la gauche, celui du Cartel ? Quelle fut la postérité et la mémoire de l'épisode cartelliste des années Vingt tout au long de l'entre-deux-guerres ?

I) La connotation progressivement négative du terme « Cartel »

A) Une origine étrangère au vocabulaire politique

Le terme « Cartel » était d'un usage nouveau en politique dans les années Vingt. Il venait à l'origine de l'italien *cartello*, avis, placard. Le terme fut employé dans le vocabulaire économique et politique français après un détour par l'Allemagne. En 1879, le député libéral allemand Eugen Richter l'employa pour désigner un groupe de producteurs de l'industrie métallurgique allemande qui formaient une association pour éviter la surproduction. Le terme prit alors le sens d'une « *entente temporaire en vue de limiter la concurrence entre des entreprises économiques indépendantes les unes des autres et éventuellement d'obtenir ou de défendre des positions monopolistiques* »¹.

En France, au lendemain de la guerre, il fut employé dans le champ politique pour désigner des ententes entre organisations politiques en vue de constituer des listes communes à la faveur de l'adoption du nouveau type de suffrage à la proportionnelle avec prime majoritaire.

B) L'introduction progressive du « cartel » dans le vocabulaire politique français de l'après-guerre

Les radicaux et les socialistes ne furent pas les premiers, en 1924, à utiliser le terme de « cartel » pour désigner leur alliance électorale, ils avaient été précédés par les membres de l'union nationale en 1919.

¹ REY Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006 (1992) : *cartello* est le diminutif de l'italien *carta*, venant du latin *charta*. Le mot cartel fut intégré à la langue française au XVIe siècle avec le sens de « lettre de défi ». Il reste utilisé comme synonyme de cartouche, comme une petite affiche mentionnant une information.

1) Le « Cartel républicain national » d'octobre 1919¹

Au sortir de la guerre, l'AD réussit à convaincre le parti radical de signer avec elle, la FR, le parti républicain socialiste et le *Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture* (dit Comité Mascuraud), un « cartel républicain » qui consacrait l'idée d'une union nationale prolongée dans le temps de paix². Cet accord, signé le 16 octobre 1919, parut dans la presse une dizaine de jours plus tard, en même temps qu'était annoncée la constitution d'une liste d'union autour de Millerand et de Barrès dans le premier secteur de la Seine. Cet accord était accompagné d'un programme minimum qui se contentait de répudier conjointement « toute réaction comme toute révolution », et s'engageait à défendre le régime républicain, y compris dans son caractère laïque³. Chacun de ses membres gardait ses « doctrines, [ses] souvenirs, [ses] espérances » mais acceptait de les subordonner à une trêve politique visant à « reconstituer la France », après les destructions et les souffrances de la guerre⁴. Le choix de l'emploi du terme « cartel » soulignait l'idée d'un accord temporaire et peu contraignant, en vue d'une action commune dé(limitée).

Il fut donc d'abord introduit par la droite républicaine au lendemain de la Grande guerre, pour désigner l'entente des partis et organisations politiques républicains non-marxistes pour perpétuer l'union nationale du temps de guerre. C'est en sortant de ce « cartel républicain » et en se tournant vers leur gauche que les radicaux initièrent, à partir de 1923, le Cartel des gauches.

2) Le Cartel des gauches, « cartel d'une minute » en 1924

La gauche française avait déjà, depuis l'Affaire Dreyfus, une tradition d'alliance électorale, sous le nom de « Bloc des gauches ». Mais l'expression n'a pas été reprise en 1924. L'accord électoral conclu en 1924 ne l'avait pas été de bon cœur, notamment par les socialistes. Pierre Renaudel parla, au congrès SFIO de février 1924, de « cartel d'une minute », pour désigner l'entente électorale avec les radicaux, pensée comme sans lendemain et uniquement contrainte par la loi électorale en vigueur. Comme en 1919, le choix du terme « cartel » par la gauche servait à souligner que cet accord électoral était un accord *a minima*, sans engagement entre les partenaires.

¹ Expression retrouvée dans « L'hymne à l'union », *Le Temps*, le 25 octobre 1919.

² ROUSSELLIER Nicolas, *Le Parlement de l'éloquence*, op. cit., p.26.

³ « L'union large », *Le Journal des débats*, le 26 octobre 1919.

⁴ « Pour l'union sociale et nationale », Maurice Barrès, *L'Echo de Paris*, le 27 octobre 1919.

Mais, au fil de la campagne électorale, la formule d'alliance des gauches dans ce « cartel » devint populaire chez les militants et électeurs de gauche. Loin de rester une terminologie électorale purement formelle, le terme se chargea rapidement d'une dimension affective dans l'électorat de gauche en faveur d'une entente politique parlementaire et gouvernementale durable entre radicaux et socialistes.

Le terme ne fut pas abandonné à l'issue des élections et servit alors à désigner la majorité de gauche radicale et socialiste à la Chambre des députés, et la politique des gouvernements qui s'appuyaient sur elle. Utilisé pour désigner un accord électoral largement contraint, le terme était désormais revendiqué par l'opinion de gauche, qui nourrissait des attentes envers les promesses faites par le Cartel pendant la période électorale.

Si la droite entendit un temps reprendre le terme et la formule politique à son compte, elle en fit cependant rapidement un terme bouc-émissaire pour dénoncer la politique de la gauche au pouvoir.

C) Un terme revendiqué un temps par la droite puis progressivement rattaché à la seule gauche

La référence au Cartel était, au départ, politiquement polysémique. Le terme avait été utilisé par la droite pour dénoncer l'adversaire politique de gauche dès la campagne électorale de 1924. Dans un contexte de germanophobie exacerbée, une partie de la droite s'empara du nom donné à l'alliance des radicaux et des socialistes, et en usa comme d'une arme politique. En dénonçant le « *Kartel* », elle insistait sur l'origine germanique du mot : la gauche était accusée d'être subventionnée par l'Allemagne et, en cas de victoire, d'être prête à trop de clémence et de concessions envers ce pays, qui restait la principale menace pour la paix et la sécurité françaises¹. Mais il fut également revendiqué par certains hommes politiques ou journalistes de droite qui réclamaient, à l'instar du Cartel des gauches, la constitution d'un « *cartel des braves gens* », à lui opposer². En Meurthe-et-Moselle, la liste d'union nationale menée par Louis Marin était qualifiée de « *cartel* » passé entre « *tous les gens d'ordre* »³. A l'issue des élections, le succès du Cartel des gauches poussait certains à droite à vouloir imiter la stratégie d'alliance victorieuse des radicaux et des socialistes. La

¹ Affiche électorale de la liste modérée emmenée par Jacques Bardoux dans le Puy-de-Dôme lors de la campagne des élections législatives de 1924 : ADPDD, 3M2383.

² *Le Journal d'Annonay*, le 23 février 1924.

³ *L'Impartial de l'Est*, le 8 avril 1924.

LRN, créée à l'automne 1924 avec l'ambition de rassembler l'ensemble de l'opposition anticartelliste républicaine, put ainsi être considérée comme un « *Cartel de l'ordre* »¹ ou un « *Cartel national* »², visant à combattre sans concessions le Cartel des gauches. Le périmètre de ce Cartel n'était pas toujours très précis à sa droite. Si les royalistes en étaient généralement exclus, le reste des « *patriotes* » devaient en faire partie, y compris des ligues activistes comme les JP et même le *Faisceau*, au nom du « *salut du pays* »³. Le terme Cartel n'eut donc pas d'emblée, sous la plume ou dans la bouche des journalistes ou politiques de droite, une connotation négative de façon univoque.

Mais rapidement, au bout de quelques mois, la référence positive au Cartel, en tant que stratégie électorale efficace que la droite devait imiter, fut abandonnée. Le terme devint une métonymie de l'action gouvernementale du Cartel des gauches, jugée néfaste. Du côté de la gauche aussi, le terme Cartel fut revendiqué et assumé, tant et si bien que la majeure partie du débat politique des années 1924 à 1926 tourna autour de l'opposition entre cartellisme et cartellistes d'un côté ; anticartellisme et anticartellistes de l'autre.

La greffe avait pris, et un terme qui ne devait désigner qu'une alliance d'une minute devint un dénominateur commun autour duquel se partagea le jeu politique français pendant des années. En effet, si la gauche abandonna le terme après juillet 1926, la droite continua de l'employer comme ligne de clivage majeure de la vie politique française jusqu'en 1936. Derrière la pérennité du terme « cartel », sa charge métonymique évolua au rythme des reproches que l'opposition anticartelliste adressait au Cartel des gauches.

¹ « Le Cartel de l'ordre », A. Albert-Petit, *Le Journal des débats*, le 5 décembre 1924. Ce même terme est également employé pour définir la LRN par un de ses principaux orateurs, Désiré Bouteille, dans *L'Echo de Paris*, le 5 avril 1925.

² « Pour le Cartel national », Jean Maître, conseiller général de Belfort, *L'Express* (quotidien de Lyon), le 24 janvier 1925.

³ « Cartel contre Cartel. Patriotes, soyons unis », *L'Impartial de l'Est*, le 20 décembre 1925. Rappelons que Chabannier était le rédacteur en chef de *L'Impartial de l'Est*, dont la ligne politique était fixée par Marin : cf. chapitre IX.

II) La progressive sédimentation des connotations du terme « Cartel » de 1924 à 1928

Pour mener cette étude de l'évolution des connotations dont le « Cartel » fut affublé, nous avons concentré notre attention sur les articles ou tracts parus dans la presse, élaborés et publiés au moment d'« anniversaires » de l'arrivée au pouvoir du Cartel ou lors de différentes élections. Ainsi, pour la période 1924-1926, nous avons étudié les évolutions des critiques parues dans la presse anticartelliste de notre corpus à l'encontre du Cartel en novembre 1924-janvier 1925, six mois après sa victoire, de mars à juin 1925 dans le cadre de la campagne des élections municipales et du premier anniversaire de l'arrivée du Cartel au pouvoir, en décembre 1925-janvier 1926 pour ses 18 mois, et en mai-juin 1926 pour son deuxième anniversaire. L'intérêt est de saisir l'évolution des stigmates attribués au Cartel par la droite entre 1924 et 1926, sous les différents gouvernements cartellistes et dans des contextes politiques changeants, entre les campagnes électorales déjà étudiées de 1924 et de 1928. Nous avons choisi d'illustrer les différentes critiques formulées par la droite contre le Cartel à partir de dessins de presse ou d'affiches électorales. Le dessin de presse offre en effet un condensé de message politique, mettant en avant, de façon directement accessible au lecteur/spectateur, les critiques et les associations d'idées élaborées autour de l'œuvre politique du Cartel des gauches.

Critiques développées dans les 53 titres de la presse anticartelliste de notre corpus contre le Cartel des gauches aux dates anniversaires de son arrivée au pouvoir					
		après 6 mois (nov 1924 - janv 1925)	après un an (mars 1925 - juin 1925)	après 18 mois (déc 1925 - janv 1926)	après deux ans (mai - juin 1926)
dénonciation de son bilan religieux	Titres	<i>L'Echo de Largentière ; La Petite Loire de Saumur ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen ; L'Eclair de l'Est ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; Le Sud-Est républicain</i>	<i>L'Avenir ; La Gazette d'Annonay ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche ; L'Echo saumurois ; L'Ouest ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Impartial de l'Est ; a Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon ; La Croix du Rhône</i>	<i>Le Journal d'Annonay ; Le Petit Courrier ; Le Messenger de l'Ouest</i>	<i>Le Petit Courrier ; Le Messenger de l'Ouest ; L'Ouest</i>
	Nombre	9 (17%)	17 (32%)	3 (6%)	3 (6%)
dénonciation de son bilan financier et monétaire	Titres	<i>L'Echo de Largentière ; La Petite Loire de Saumur ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen ; L'Eclair de l'Est ; L'Echo de Longwy ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; Le Sud-Est républicain</i>	<i>L'Avenir ; La Gazette d'Annonay ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche ; La Petite Loire de Saumur ; L'Ouest ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Echo saumurois ; L'Impartial de l'Est ; L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon ; La Croix du Rhône</i>	<i>L'Avenir ; Le Temps ; Le Journal d'Annonay ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; Le Petit Courrier ; Le Messenger de l'Ouest ; L'Eclair de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Petit Montagnard ; Le Nouvelliste de Lyon</i>	<i>Le Temps ; L'Echo de Paris ; Le Journal d'Annonay ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; Le Petit Courrier ; Le Messenger de l'Ouest ; La Petite Loire de Saumur ; L'Echo saumurois ; L'Ouest ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen ; L'Impartial de l'Est ; L'Echo de Longwy</i>
	Nombre	9 (17%)	20 (38%)	11 (21%)	14 (26%)
dénonciation de sa politique extérieure	Titres	<i>L'Echo de Largentière ; L'Eclair de l'Est ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; Le Sud-Est républicain</i>	<i>L'Avenir ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche ; La Petite Loire de Saumur ; L'Echo saumurois ; L'Ouest ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Impartial de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon ; La Croix du Rhône</i>	<i>L'Avenir ; Le Journal d'Annonay ; L'Impartial ardéchois</i>	<i>Le Temps ; Le Journal d'Annonay ; L'Ouest ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Echo de Longwy</i>
	Nombre	5 (9%)	18 (34%)	3 (6%)	5 (9%)
dénonciation de la guerre au Maroc et en Syrie	Titres			<i>L'Impartial ardéchois ; Le Nouvelliste de Lyon</i>	<i>Le Journal d'Annonay ; L'Impartial ardéchois ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen ; L'Impartial de l'Est</i>
	Nombre			2 (4%)	5 (9%)
dénonciation de sa faiblesse face aux menées communistes	Titres	<i>L'Echo de Largentière ; L'Eclair de l'Est ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouvelliste de Lyon ; Le Sud-Est républicain</i>	<i>L'Avenir ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche ; L'Impartial de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme</i>		<i>Le Temps ; Le Journal d'Annonay ; Le Petit Courrier ; Le Messenger de l'Ouest ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Echo de Longwy</i>
	Nombre	5 (9%)	10 (19%)		6 (11%)

A) L'évolution des « stigmates » cartellistes

Ce tableau montre un progressif rétrécissement du périmètre des critiques adressées au Cartel autour de la thématique financière et monétaire. Le nombre de bilans retrouvés à chaque anniversaire semestriel de son arrivée n'est pas égal, mais si l'on étudie la récurrence relative des différentes critiques, on peut relever deux temps bien distincts. Sous le gouvernement Herriot (bilans des 6 mois et des un an), il y a une relative diversité des critiques adressées au Cartel, portant sur l'ensemble des initiatives politiques annoncées par Herriot dans son discours d'investiture de juin 1924. Le Cartel était alors accusé d'avoir rallumé la guerre religieuse, d'avoir aggravé la situation financière, d'avoir affaibli la sécurité française face à l'Allemagne, et, plus secondairement, d'être trop tolérant, voire complice, envers les menées communistes. L'ensemble de ces critiques continua d'être évoqué pour l'anniversaire des 18 mois et des deux ans, accompagné par la dénonciation des guerres au Maroc et en Syrie, dues aux imprévoyances ou maladresses du Cartel. Mais la récurrence des dénonciations du bilan financier et monétaire l'emportait désormais de loin sur les autres par rapport à la période du gouvernement Herriot.

On observe une décantation des critiques adressées au Cartel en lien avec l'évolution des préoccupations politiques du moment. Les inquiétudes que l'accélération de la crise financière et monétaire suscitait dans l'opinion amenèrent l'opposition anticartelliste à concentrer ses attaques sur l'incapacité des gouvernements cartellistes à la résoudre. Cette sédimentation des critiques autour de la « *faillite* » du Cartel, commune à l'ensemble des sensibilités anticartellistes, se retrouva, lors de la campagne anticartelliste des élections législatives de 1928. Pour reprendre le vocabulaire de base de la linguistique, les signifiés « Cartel » et « cartelliste » furent progressivement chargés de significations connotatives centrées sur l'impéritie des gauches sur les questions financières, les plus graves puisqu'elles faillirent mener le pays à la banqueroute.

Ces différentes critiques du Cartel firent l'objet de représentations sous forme de dessins de presse dans les journaux de l'opposition anticartelliste.

B) Les représentations visuelles du Cartel dans le dessin de presse

A partir des dessins de presse intégralement relevés dans le quotidien conservateur du Puy-de-Dôme, *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et de dessins de Sennep parus dans son recueil *Cartel et Cie* ou sur des affiches électorales des élections de 1928, nous souhaitons illustrer et analyser les représentations des principaux stigmates attribués au Cartel par l'opposition anticartelliste de 1924 à 1928. Nous n'avons pas constitué de corpus exhaustif des dessins relevés dans l'ensemble de la presse que nous avons dépouillée. Nous ne menons pas une statistique des thématiques représentées et de leur importance relative au sein de l'ensemble des dessins produits dans la presse de l'époque. Les dessins reproduits sont des illustrations commentées et contextualisées des principales critiques adressées au Cartel.

1) Le Cartel anticlérical



Dessin paru dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 28 mars 1925 (auteur non identifié)

Si tous les papiers semés par le fumeur de pipe Herriot ne sont pas lisibles, on distingue malgré tout les inscriptions « COMBISME », « FAILLITE » et « VIE CHERE ». Cette « *nouvelle semeuse* » destinée à figurer sur les francs était un raccourci de la politique jugée désastreuse du gouvernement Herriot après neuf mois de gouvernement. Nous n'avons pas retrouvé d'autres dessins clairement hostiles à la politique laïque du gouvernement Herriot. *L'Avenir du Puy-de-Dôme* dénonçait pourtant régulièrement dans ses colonnes le retour des luttes religieuses. Les dessinateurs de presse produisaient souvent pour différents journaux, qui n'avaient pas tous la même ligne politique. Les questions de laïcité restant au cœur des clivages politiques de l'anticartellisme et ne faisant pas consensus en son sein, il pouvait y avoir une certaine frilosité de leur part à attaquer le Cartel sur cet aspect de sa politique.

2) Le Cartel naïf face à l'Allemagne

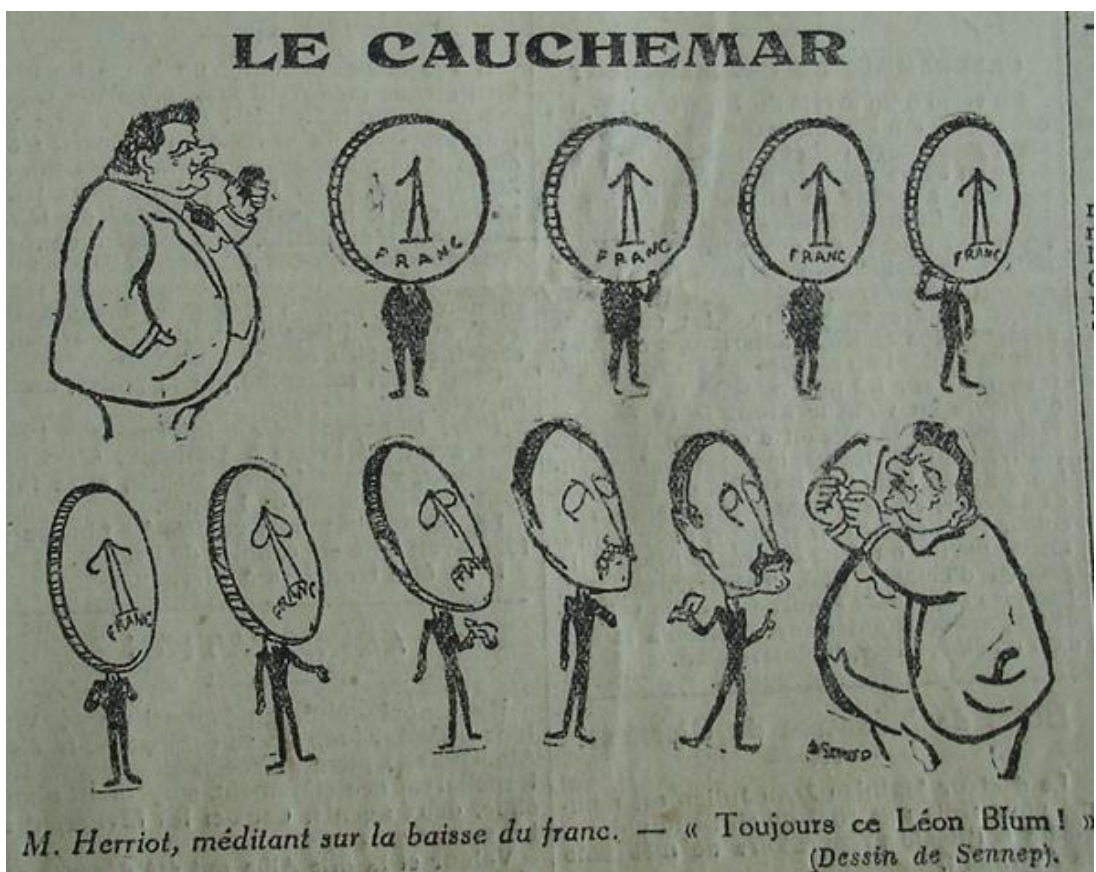


Dessin de Sennep, paru dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 19 mai 1925

Ce dessin de Sennep fait un rapprochement entre le Cartel des gauches vainqueur des élections françaises le 11 mai 1924, et l'élection de Hindenburg à la présidence de la République allemande un an plus tard, le 26 avril 1925. Ce dernier était considéré comme le représentant du nationalisme allemand et de l'esprit de revanche contre la France. On le voit

chevaucher un cheval, armé d'une lourde épée. L'attelage du Cartel ne fait pas le poids face à cette menace imminente : le lourd Herriot est jugé sur les épaules de son frêle destrier Blum, et n'est armé que du laurier, symbolisant ici le pacifisme du Cartel, qui rompait avec la politique de fermeté du gouvernement Poincaré. Ce pacifisme était dénoncé comme inconséquent face à la permanence de l'esprit militariste allemand.

3) Le Cartel, fourrier du socialisme et du communisme



Dessin de Sennep, reproduit dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 24 février 1925

Dans ce dessin, Sennep attribue la baisse du franc à l'influence des socialistes sur le gouvernement Herriot, plus particulièrement celle de Léon Blum, son principal interlocuteur en tant que président du groupe parlementaire de la SFIO. C'était une constante de la propagande anticartelliste que d'attribuer la fuite de la confiance aux projets financiers socialistes que Blum, tirant les ficelles du Cartel, cherchait à imposer à un Herriot prêt à toutes les compromissions pour rester au pouvoir.






Dessin de Pem, paru dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 10 février 1926

Ce dessin de Pem dénonce également l'influence des socialistes sur les gouvernements cartellistes de Herriot et de Painlevé. Les deux anciens présidents du Conseil creusent la terre pour permettre aux socialistes Blum et Renaudel de planter les graines de leurs projets nocifs. Sur les étiquettes, on peut lire, de gauche à droite : « Réquisition des biens », soit une remise en cause de la propriété privée ; « Impôt sur le capital », menace contre les possesseurs de valeurs mobilières, néfaste au retour de la confiance ; et « Lutte des classes », c'est-à-dire la négation de l'union nationale patriotique que l'opposition anticartelliste entend représenter contre les partis internationalistes. Ce dessin parut en février 1926, après le renversement des gouvernements Herriot et Painlevé. Le gouvernement Herriot avait chuté en avril 1925 au Sénat sur un projet d'instauration d'un impôt sur le capital, au programme du parti radical. Le gouvernement Painlevé de novembre 1925 avait quant à lui chuté à la Chambre sur un projet de consolidation de la dette flottante qui avait reçu le soutien de la commission des Finances cartelliste de la Chambre.

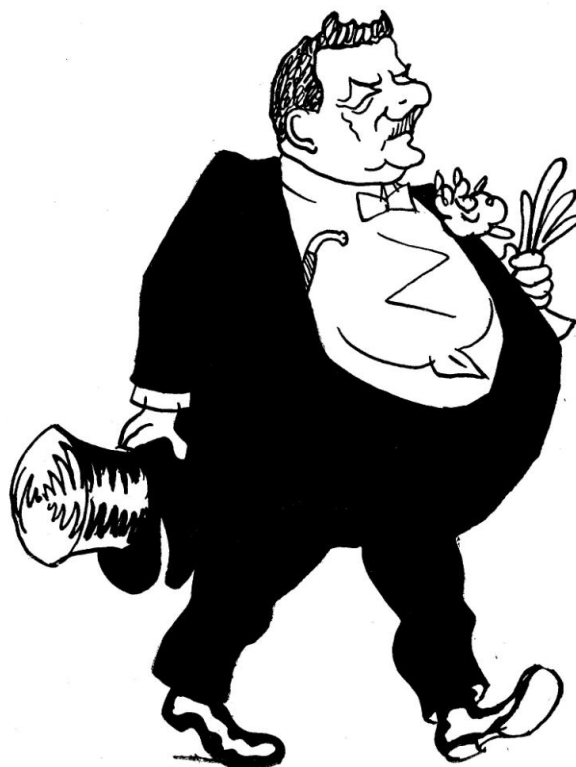
Sennep fut l'un des dessinateurs les plus prompts à dénoncer cette alliance des radicaux et des socialistes. Dans son recueil de caricatures à succès, *Cartel et Cie*, il présentait Blum et Herriot comme les « mariés du Cartel », leur couple étant l'incarnation de leur accord politique¹.



BLUM (Léon), F.:   
député,
dit « la mariée » :

de son union avec Édouard Herriot est né le Cartel (Voy. Herriot).

16






HERRIOT (Édouard), F.:,
président de la Chambre,
dit : « le marié ».

De son union avec Léon Blum est né le Cartel. (Voy. Blum.)

42

SIGNES CONVENTIONNELS

- F.:** frère trois-points.
 propriétaire d'un château.
 a le sac.
 panier percé.

¹ Sennep, *Cartel et Cie*, Paris, Bossard, 1926, p. 16-17 et 42-43 du recueil. Christian Delporte y voit une allusion à l'ouvrage de Blum paru en 1907, *Du mariage*. DELPORTE Christian, *Images et politique en France au XXe siècle*, op. cit., p.93.

Cette critique des radicaux cartellistes otages des socialistes s'étendit par la suite aux communistes.



Dessin paru dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 26 mars 1926 (auteur non identifié)

Ce dessin, dont l'auteur n'est pas mentionné, se réfère aux élections partielles du deuxième secteur de la Seine en mars 1926. Paru deux jours avant le deuxième tour de scrutin opposant deux candidats communistes, représentés ici par Marcel Cachin, à Reynaud et Kerillis, il dénonçait l'appel des fédérations radicales-socialistes et SFIO du département de la Seine, ici symbolisées par Herriot et Blum, en faveur d'un désistement au profit des candidats communistes contre le danger fasciste. Les communistes étaient considérés comme les principaux ennemis intérieurs de la nation. Cachin est représenté armé d'un pistolet, en référence aux coups de feu tirés par de jeunes communistes sur des membres des JP en avril 1925 rue Damrémont, qui avaient fait quatre morts du côté des ligueurs. Le parti communiste n'était pas un parti national, mais un parti étranger, financé par « *l'or de Moscou* », sur lequel Cachin prenait appui pour monter sur le dos d'Herriot puis de Blum, véritable escalier favorisant une prise de pouvoir révolutionnaire des communistes en France. La droite ne cessait de dénoncer cette ingérence soviétique dans les affaires intérieures françaises dans le but d'y étendre la révolution.

Pour les élections de 1928, Sennep produisit un dessin résumant les critiques de l'opposition anticartelliste à l'encontre de la propension des cartellistes à faire le jeu de l'extrême gauche en raison de la dépendance électorale existant entre radicaux et les socialistes d'un côté, entre les socialistes et les communistes de l'autre¹. Cette affiche est suffisamment transparente et explicite dans son propos pour se passer d'autre commentaire.



¹ Affiche retrouvée et photographiée dans : AN, fonds Kayser, 465AP5 : affiches électorales pour les élections de 1928.

4) Le Cartel inflationniste

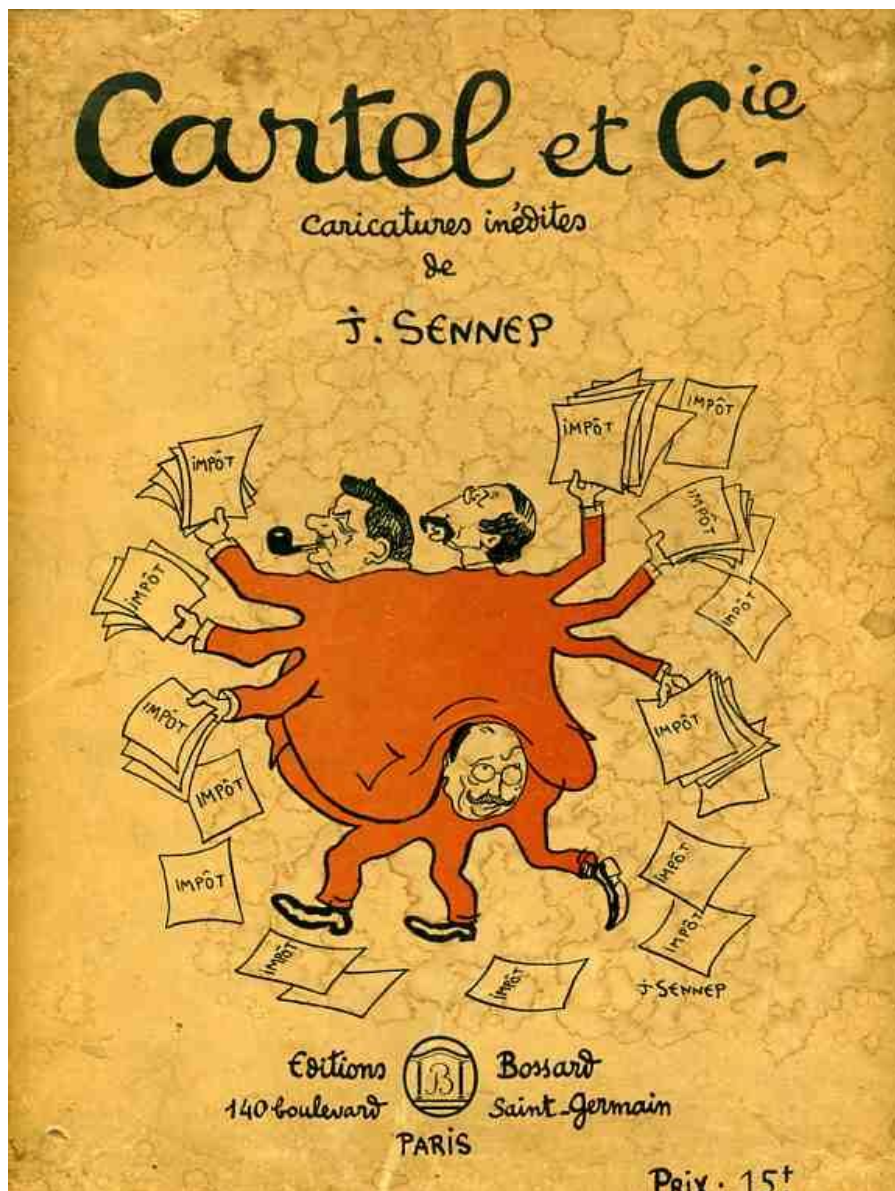


Dessin paru dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 22 décembre 1925 (auteur non identifié)

Ce dessin, dont nous n'avons pas reconnu l'auteur (« Mad » ?), représente une Marianne, en haillons et mendiante, accroupie sur une montagne de billets sans valeur. Il dénonce le recours à ce que les contemporains appellent alors « l'inflation », c'est-à-dire la production de nouveaux billets par la Banque de France pour éviter la banqueroute d'une trésorerie régulièrement menacée par les demandes massives de remboursement des bons à court terme. En décembre 1925, date de parution du dessin, Louis Loucheur, bref ministre des Finances de Briand, venait de faire voter à la Chambre une nouvelle émission de plusieurs milliards de francs. Cette inflation contribuait à diminuer la valeur du franc, qui reposait théoriquement sur sa convertibilité en or, dont les réserves dans les coffres de la Banque de France n'évoluaient pas au même rythme que ces émissions fiduciaires massives. La France est donc ici représentée comme une milliardaire de billets ne valant rien.

5) Le Cartel matraqueur fiscal

Sennep fit de la dénonciation de l'alourdissement de la fiscalité par le Cartel la couverture de son premier recueil de caricatures, paru en 1926 : *Cartel et Cie*.



Couverture de l'album *Cartel et Cie* de Jean Sennep, Paris, Bossard, 1926

Légende : « LE CARTEL, un faux dieu en trois personnes. Deux têtes : Herriot et Blum ; un derrière : Renaudel »

Les trois principales incarnations politiques du Cartel selon Sennep, étaient le radical Herriot et les socialistes Blum et Renaudel, ici représentés comme un dieu Shiva à deux têtes, et un derrière, et dont les multiples bras distribuent d'innombrables feuilles d'impôts. Loin d'avoir réalisé ses promesses de la campagne électorale concernant les baisses d'impôt,

le Cartel avait eu recours à une augmentation de la pression fiscale pour faire face aux charges pesant sur la Trésorerie sans recourir à de nouveaux emprunts.

6) Le Cartel banqueroutier

Le dessin ci-dessous montre une Marianne encordée à Aristide Briand, lui-même encordé à un personnage imposant, peut-être Herriot, portant la bannière du Cartel et se dirigeant sur une crête conduisant aux « doctrines démagogiques ». Devant le précipice, Marianne demande à Briand, qui venait de former son gouvernement en décembre 1925, de rompre définitivement, en coupant la corde, avec la majorité cartelliste des gouvernements précédents pour ramener la France à l'abri, sur un sentier moins escarpé.



Dessin de Pem, paru dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 31 décembre 1925

Cette thématique fut abondamment reprise lors de la campagne électorale de 1928 par les affichistes du CPRN. L'affiche ci-dessous dénonce la propagande cartelliste alors faite à l'encontre du « mur d'argent », coalition de banquiers et d'industriels politiquement hostiles au Cartel et qui auraient usé d'exportations de capitaux et de demandes massives de remboursement de bons à court terme pour paralyser l'action des gouvernements cartellistes et aggraver la situation financière et monétaire du pays, jusqu'au retour de Poincaré, répondant politiquement à leurs attentes.



Affiche du CPRN lors des élections de 1928, in BEAUPRE Nicolas, 1914-1945, *Les Grandes guerres*, Paris, Belin, 2012¹

Le mur d'argent est ici constitué d'une « masse » d'épargnants ayant demandé, en juillet 1926, le remboursement de leurs bons en raison de leur peur d'une banqueroute de l'Etat. On repère, dans la foule compacte, faisant une queue pressée et paniquée devant un guichet de banque, une variété de classes sociales, du bourgeois en chapeau à l'ouvrier en casquette. C'est ici le mythe du « plébiscite des porteurs de bons », opposé à celui du « mur d'argent » développé dès l'été 1926 par la gauche cartelliste pour justifier son échec. Le Cartel était devenu intrinsèquement, selon l'affiche, porteur de la défiance des épargnants,

¹ Affiche retrouvée en noir et blanc dans des tracts électoraux dans le Puy-de-Dôme (ADPDD, 3M475 : élections de 1928) et en Meurthe-et-Moselle (ADMM, 3M93 : élections de 1928).

« *petits et gros* », Son éventuel retour au pouvoir ne manquerait pas de provoquer une panique du même type que celle de juillet 1926.

7) Le Cartel, fossoyeur du franc

Le Cartel était aussi accusé de la baisse du franc que Poincaré avait relevé en mars 1924.



Dessin de Caddy, reproduit dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 19 février 1925

Ce dessin de Caddy dénonce la nocivité des projets cartellistes pour la valeur du franc. Il dénie à Herriot, qui venait d'appeler, en février 1925, à une « trêve du franc », la capacité de redresser le cours de la monnaie nationale, car il restait sous l'influence politique et fiscale des socialistes, représentés ici par Blum. Plutôt qu'une amélioration du cours du franc, il résulterait de leur application une aggravation de la chute : Herriot et Blum sont représentés comme les croque-morts d'un franc malade, en pyjama et pantoufles. Marianne, à son chevet, se désespère qu'on ne lui ait pas envoyé plutôt des médecins.

Un an plus tard, Etap élargit la responsabilité de la chute du franc à l'ensemble des parlementaires.



Dessin de Etap, reproduit dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 4 février 1926

En février 1926, le gouvernement Briand ne se revendique plus du Cartel mais d'une concentration républicaine associant le centre. Le franc est habillé en culottes courtes, aux côtés de sa mère, une Marianne étique et faible. Ils semblent attendre de l'aide, depuis longtemps, à la porte de la Chambre des députés, rapprochée de celle d'un cabinet médical, restant désespérément close. Ce dessin témoigne du courant d'antiparlementarisme qui se diffusait alors dans l'opinion devant les lenteurs des discussions budgétaires à la Chambre des députés, alors que le franc continuait de baisser face aux devises étrangères. Cette baisse était, là encore, principalement attribuée à une cause politique : l'inefficacité du parlementarisme dans une situation de crise monétaire grave.

L'ensemble des critiques précédemment illustrées furent reprises au moment de la campagne électorale de 1928 dans une histoire illustrée du Cartel.

8) L'histoire illustrée du Cartel aux élections de 1928¹

Cette bande dessinée politique, parue dans la presse anticartelliste, présentait les différents échecs du Cartel de 1924 à 1926. Les trois quarts des planches s'attachaient à rappeler le bilan désastreux du premier gouvernement Herriot sur tous les domaines rappelés précédemment. Le dernier quart revenait rapidement sur l'aggravation de la situation monétaire après la chute d'Herriot. Seul le retour thaumaturgique de Poincaré en juillet 1926 permit de redresser la situation. Des invraisemblances sont repérables dans ces dessins, visant à accabler les gouvernements cartellistes, par des raccourcis parfois mensongers, de l'ensemble des malheurs de la France entre 1924 et 1926. Ainsi, les nominations de Maurice Viollette et Alexandre Varenne comme gouverneurs respectifs de l'Algérie et de l'Indochine eurent lieu sous le gouvernement Painlevé, et non Herriot ; les ministres des Finances ne se succédèrent pas à un rythme de deux par semaine ; enfin, la hausse de l'indemnité parlementaire fut intégrée aux mesures financières de Poincaré de juillet 1926, et non adoptée avant le retour de celui-ci.

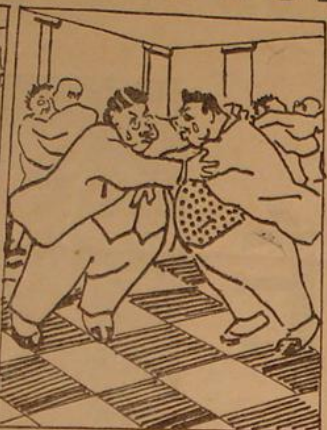
Le « Cartel » fut chargé de critiques concernant tous les aspects de la politique annoncée par Herriot lors de son discours d'investiture de juin 1924. Le premier gouvernement cartelliste restait le parangon de la nocivité politique de la gauche. Progressivement, à partir de l'automne-hiver 1925, la stigmatisation politique du Cartel se concentra sur son échec monétaire et financier. Lors des élections législatives de 1928, cet échec fut comparé au redressement opéré par le gouvernement Poincaré. La stigmatisation du Cartel, loin de s'arrêter à la fin de la treizième législature qui lui avait donné corps, se poursuivit jusqu'aux élections de 1936.

¹ Retrouvée dans ADPDD, 3M475 : élections de 1928 ; et ADMM, 3M93 : élections législatives de 1928, 2^e circonscription de Nancy, dans un journal électoral paru pour soutenir candidature de Warren, le *Nancy-Ouest*, daté du 18 avril 1928.

L'HISTOIRE DU CARTEL



Le Cartel radical et socialiste, ayant promis aux électeurs, la vie moins chère, le franc plus haut, des augmentations de salaires et la lune, se trouva vainqueur aux élections de 1924.



Les élus cartellistes, dans leur enthousiasme, commencèrent par s'embrasser...



Puis ils clamèrent : « Nous voulons les places, toutes les places, et tout de suite !... » La livre, un peu émue, grimpa à l'échelle des changes, suivie par le dollar.



Ils déboulonnèrent d'abord le Président de la République.



Puis ils prirent tous les portefeuilles.



Ils distribuèrent place et croix aux petits camarades...



...sacrèrent vice-rois dans les satrapies coloniales Varennes, Sarrail, Viollette, Steeg...



Cependant, M. Herriot assis sur la pelouse des Chèquiers, lâcha avec la fumée de sa pipe, tout ce que demandait le camarade Mac Donald.



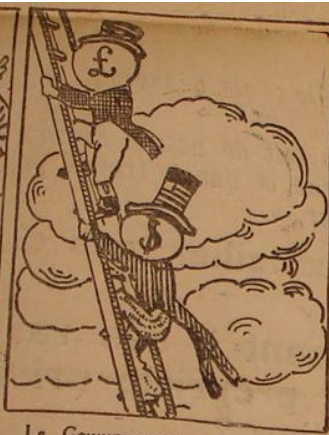
Il revint, après avoir abandonné la Ruhr, sans obtenir aucune contrepartie de l'Allemagne. En bon démagogue, il embrasse le mécanicien du train en débarquant à la gare Saint-Lazare.



Pour étonner le populaire et faire plaisir aux socialistes, on conduisit les cendres de Jaurès au Panthéon. Une belle journée pour la Révolution.



Cependant, la menace de l'impôt sur le capital faisait filer les bas de laine au dehors.



Le Gouvernement, pressé par ses créanciers, tapait dans les avances de la Banque de France. Le livre grimpaît et le dollar faisait comme elle.



Mais on avait déclaré la paix au monde. On reconnut aux Soviets le droit de venir organiser la révolution à Paris et on leur offrit une somptueuse demeure et l'argenterie de l'ambassadeur des Tsars...



Les ministres de la République banquetèrent magnifiquement chez le camarade Krassine.



Le Trésor ayant atteint la limite des avances autorisées de la Banque de France, le Gouvernement fit tirer des billets clandestinement et, comme il fallait masquer l'opération, on imposa à la Banque la publication de faux billets.



Ayant sans crevé le plafond, M. Herriot et ses collègues furent écrasés sous les plâtres.



Le Cartel leur substitua des hommes moins voyants qui continuèrent à cracher en l'air pour faire croire à leur génie. Les ministres des Finances se succédaient au rythme de deux par semaine.



Vint le jour où le dernier « né » dut avouer que les caisses étaient vides, sans espoir de recettes immédiates et qu'il faudrait, le lendemain, déclarer la faillite de l'Etat. La livre arrivait, dans un fauteuil, à 250 francs.



Dans le malheur public, les cartellistes ne songeaient qu'à eux : ils augmentaient leurs appointements à 45.000 francs !



Le Cartel s'effondra sous la colère populaire et ses chefs appelèrent Poincaré à leur secours. Après un an et demi d'Union Nationale, la situation financière est rétablie. Si le Cartel l'emportait aux élections, le même histoire recommencerait !

III) Les lunettes cartellistes de la droite durant l'entre-deux-guerres

Dans son analyse des affiches du CPRN conservées à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), Fabrice d'Almeida s'est livré à une recension des noms des adversaires des républicains nationaux¹.

Les adversaires politiques des affiches du CPRN de 1927 à 1936²		
Désignations génériques	Nombre d'occurrences	%
Communistes	16	25%
Socialistes	19	29%
Radicaux socialistes	10	15%
Cartel (1924-1928-1932)	16	25%
Front populaire	4	6%
Total	65	100%

Si les socialistes furent les principaux adversaires explicites du CPRN, le « Cartel » et les « cartellistes » arrivaient en deuxième position, à égalité avec les communistes. Chronologiquement, les radicaux et les cartellistes furent les plus attaqués jusqu'en 1932, les socialistes prenant le relais à partir de cette date³. Cette référence au Cartel portait sur la dénonciation de l'expérience cartelliste de 1924-1926 et sur la prévention de son retour aux élections législatives de 1928 et 1932. Cette postérité de la dénonciation du Cartel court, au-delà des affiches du CPRN, jusqu'à la campagne électorale des élections législatives de 1936.

L'échec et la fin du Cartel, à l'été 1926, avaient fait la démonstration, pour la droite, de la nocivité de tout rapprochement électoral ou politique des radicaux avec la gauche internationaliste et marxiste. L'évolution politique depuis 1914 fut alors fréquemment revisitée ou interprétée selon le prisme du Cartel. Cette tendance à relire l'histoire politique récente du pays avec les lunettes cartellistes fut plus nette lors de la campagne électorale de 1936 que de celle de 1932. L'affiche ci-dessous, éditée en vue des élections de 1936, rend

¹ Fabrice D'ALMEIDA, dans « Terreurs de la France modérée. Les affiches du Centre de propagande des républicains nationaux dans l'entre-deux-guerres », in *Sociétés & Représentations*, n°12, 2001/2, p. 252 à 267

² *Ibid.*, p. 256. Ses calculs ont été réalisés d'après les affiches du *Centre de propagande des républicains nationaux* conservées au Musée d'histoire contemporaine-BDIC (Paris).

³ *Ibid.*, p.257.

ainsi le « Cartel » responsable de l'ensemble des malheurs de la France depuis 1914¹. Louis Marin et les propagandistes et candidats de la FR estimaient que « le "Bloc" du temps de Clemenceau était déjà le "Cartel" de 1924 ou de 1928, le "front commun" d'aujourd'hui ». Marin résumait de façon lapidaire le passif des gouvernements radicaux soutenus par les socialistes, qualifiés de « cartellistes » : « en 1914, la guerre ; en 1924, la chute du Franc ; en 1934, le sang français coulant dans la rue ; demain, ... ? »².



Les bilans du Cartel. ANONYME. BDIC, 1936

Cette téléologie des malheurs cartellistes de la France, que Louis Marin n'était pas le seul à formuler³, était censée prévenir, auprès des électeurs, tout retour à une majorité de gauche. Mais la précédente et très large victoire de la gauche en 1932, malgré les mises en garde de l'opposition, décourageait par avance la droite sur ses chances de l'emporter en 1936. Si les Français votaient encore pour la gauche, c'est qu'ils se comportaient comme des

¹ Affiche trouvée sur le site internet *L'histoire par l'image* : http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=720, consulté le 26 juin 2013.

² « Front commun », Louis Marin, *La Nation*, le 8 février 1936. Cette idée fut développée par la FR de France pendant toute la campagne électorale de 1936. Marin reprit la même condamnation du Cartel, conçu de façon extensive de 1914 à 1936, dans sa profession de foi aux élections de 1936 : cf. *L'Eclair de l'Est*, le 19 avril 1936.

³ La même analogie est faite par Roger de Saivre, candidat URD de la circonscription de Segré en 1936, dans *Le Mercure segréen*, le 28 mars 1936 : « Français, souvenez-vous ! En 1914, majorité de gauche : la guerre. En 1924, le Cartel des gauches : la faillite. En 1932, le Cartel des gauches : le scandale et l'émeute. En 1936, que vous promet le Front populaire ? ». Même analogie sous la plume d'Adrien de Turkheim dans *Le Journal de Lunéville*, le 16 février 1936, ou dans les réunions électorales de Jean Gonnu, candidat de la FR du Rhône à Lyon en 1936 : *Le Nouvelliste de Lyon*, le 20 avril 1936.

« *enfants* » irresponsables selon Marin : comment pouvaient-ils ne pas considérer, comme lui, grâce au simple « *bon sens* », que la gauche était la seule responsable des malheurs du pays depuis plus de vingt ans¹. Les expériences cartellistes passées, de l'avant comme de l'après-guerre, devaient pourtant servir de prophylaxie politique contre un éventuel retour du Cartel.

A) Le Cartel avant le Cartel : les responsabilités de la gauche cartelliste dans les malheurs de la France de l'affaire Dreyfus à la Grande guerre

Le maintien de l'alliance électorale entre radicaux et socialistes dans les années Vingt amena la droite à faire remonter l'alliance politique du « cartel » à l'avant-guerre, au moins à 1914 et parfois jusqu'à l'Affaire Dreyfus.

Dans un article d'avril 1932, dans le contexte de la campagne électorale, Victor Perret, devenu président de la FR du Rhône et vice-président de la FR de France, invitait les orateurs et conférenciers de son parti à rappeler, dans leurs réunions, que la participation des radicaux au pouvoir avec le soutien socialiste s'était toujours traduite par des malheurs pour la France. Il remontait à l'affaire Dreyfus, qui fut exploitée par la gauche, au lieu de laisser la justice militaire juger, pour « *divis[er] le pays en deux camps* » et mettre en place le « *système des fiches, [...] véritable attentat à la liberté* », avant que le « *combisme* » n'aboutisse à la « *guerre religieuse* ». Selon lui, « *l'Union des gauches* » portait ensuite « *toute la responsabilité de la guerre en 1914* » en refusant de préparer suffisamment le pays à affronter un conflit avec l'Allemagne². La gestion de la guerre était elle-même dénoncée, notamment la présence du socialiste Albert Thomas au ministère de l'Armement³. Cette

¹: cf. « Front commun », Louis Marin, *La Nation*, le 8 février 1936 : « *Inconscient encore d'être en démocratie, c'est-à-dire d'avoir une responsabilité dans les affaires publiques, le corps électoral va-t-il, une fois de plus, voter comme un enfant, ou, plutôt, comme un aveugle ? Cette fois ne verra-t-il pas le péril pour revenir, d'un coup, à la discipline et au bon sens ? Espérons et travaillons : autrement, de quel prix terrible la France paierait-elle la faiblesse et les erreurs de ses enfants ?* »

² « Diviser pour régner », Victor Perret, *La Nation*, le 9 avril 1932.

³ Critique souvent formulée dans la presse à partir de 1928 : cf. à titre d'exemple cet encart paru dans *Le Courrier de Tournon*, le 22 avril 1928, le jour du 1^{er} tour des législatives (ce n'est pas nous qui soulignons) : « *Rien ne prévaut contre les faits. Le premier geste de la majorité radicale socialiste et socialiste en 1914 fut de renverser le ministère Ribot, modéré, qui dura 48 heures ! Commencement du gâchis ! Le 13 juillet 1914 les socialistes et nombre de radicaux-socialistes refusèrent de voter les crédits militaires. POINT D'ARTILLERIE LOURDE ! POINT DE MUNITIONS ! UNIFORMES, Cibles des balles ! Le 1^{er} août : c'était la guerre que n'avait pas su éviter le « Bloc des gauches ». Il fallut pour libérer le territoire : Un gouvernement d'Entente* »

même majorité de gauche élue en 1914 s'était également montrée coupable de la mauvaise gestion de la reconstruction pendant la première année de paix, jusqu'aux élections de novembre 1919.

L'alliance de 1924 n'avait fait que réactiver une entente politique ancienne qui avait apporté son lot de malheurs à la France. L'expérience de 1924-1926 avait confirmé la nocivité intrinsèque de cette entente des gauches, et fut de nouveau mobilisée en aval de la treizième législature pour prévenir le risque du retour à des majorités de gauche à la Chambre des députés.

B) Le Cartel après le Cartel

Le tableau ci-dessous a été réalisé à partir du dépouillement de la presse anticartelliste de notre corpus lors des campagnes électorales de 1932 et 1936 ainsi qu'au lendemain des émeutes et des morts du 6 février 1934. Nous avons mentionné les journaux qui reprenaient dans leurs colonnes les critiques élaborées à l'encontre du Cartel pendant la législature 1924-1928. Nous notons une persistance importante de l'emploi du terme « Cartel » ou « cartelliste » dans la presse anticartelliste aux élections de 1932, puis sa diminution à partir de cette date : moitié moins de titres de presse mentionnent l'entente électorale des gauches en 1934 et 1936 par rapport à 1932. Quand le précédent de l'expérience cartelliste de 1924-1926 était explicitement mentionné, c'était essentiellement son bilan financier, autour du thème de la faillite, qui était mobilisé pour détourner l'électeur de la tentation de voter à gauche. Si les autres critiques, sur la politique religieuse, extérieure, le Maroc et la Syrie ou le rapport aux communistes, continuèrent à être évoquées, minoritairement, en 1932, elles disparurent presque entièrement à partir de 1934. Suite aux morts du 6 février 1934, le Cartel des années Vingt était celui de la « faillite » quand celui de 1932 devenait celui de la « boue » et du « sang ».

Nationale ; comme il fallut « l'Union Nationale » en 1926, pour réparer les Ruines du Cartel. Rien ne prévaut contre les faits. »

Mentions du Cartel dans la presse anticartelliste de notre corpus aux élections législatives de 1932 à 1936 et après le 6 février 1934				
		campagne électorale de 1932	après le 6 février 1934	campagne électorale de 1936
dénonciation de l'entente électorale des radicaux et socialistes sous le nom de "Cartel"	Titres	<i>Le Journal des débats ; Le Temps ; La Nation ; L'Echo de Paris ; Le Journal d'Annonay ; La Gazette d'Annonay ; Le Clairon de l'Ardèche ; Le Courrier de Tournon ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche ; Le Petit Courrier ; Le Messager de l'Ouest ; Le Bonhomme angevin ; La Petite Loire de Saumur ; L'Echo saumurois ; Le Cri de la Doure ; Le Progrès de l'Ouest ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen ; L'Impartial de l'Est ; L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; La Croix d'Auvergne ; Le Soleil d'Auvergne ; Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon ; L'Echo de Fourvière</i>	<i>Le Journal des débats ; La Nation ; La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tournon ; La Croix de l'Ardèche ; L'Echo saumurois ; L'Intérêt public de Cholet ; Le Mercure segréen ; L'Impartial de l'Est ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; Le Petit Montagnard ; Le Nouvelliste de Lyon</i>	<i>Le Journal des débats ; La Nation ; La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tournon ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche ; L'Echo saumurois ; L'Intérêt public de Cholet ; L'Eclair de l'Est ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon</i>
	Nombre	33	14	15
rappel du bilan financier et monétaire du Cartel de 1924-1926	Titres	<i>Le Journal des débats ; La Nation ; L'Echo de Paris ; Le Journal d'Annonay ; La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tournon ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche ; Le Petit Courrier ; Le Messager de l'Ouest ; La Petite Loire de Saumur ; Le Progrès de l'Ouest ; Le Légionnaire d'Anjou ; Le Mercure segréen ; L'Impartial de l'Est ; L'Eclair de l'Est ; La Croix de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Courrier du Puy-de-Dôme ; La Croix d'Auvergne ; Le Petit Montagnard ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon ; L'Echo de Fourvière</i>	<i>Le Journal des débats ; La Gazette d'Annonay ; La Croix de l'Ardèche ; L'Echo saumurois ; L'Impartial de l'Est ; Le Journal de Lunéville ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon</i>	<i>La Nation ; La Gazette d'Annonay ; Le Courrier de Tournon ; L'Impartial ardéchois ; L'Echo de Largentière ; La Croix de l'Ardèche ; Le Légionnaire d'Anjou ; Le Mercure segréen ; L'Impartial de l'Est ; L'Eclair de l'Est ; Le Journal de Lunéville ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon</i>
	Nombre	27	8	14
rappel du bilan religieux du Cartel de 1924-1926	Titres	<i>Le Journal des débats ; La Nation ; Le Courrier de Tournon ; L'Impartial ardéchois ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon</i>		
	Nombre	7		
rappel du bilan de la politique extérieure du Cartel de 1924-1926	Titres	<i>Le Journal des débats ; La Nation ; L'Echo de Paris ; L'Impartial ardéchois ; L'Impartial de l'Est ; L'Echo de Longwy ; Le Journal de Lunéville ; La Croix d'Auvergne</i>		
	Nombre	8		
rappel des guerres du Maroc et de Syrie	Titres	<i>Le Progrès de l'Ouest ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouveau Journal ; Le Nouvelliste de Lyon</i>		
	Nombre	4		
rappel de l'instabilité ministérielle	Titres	<i>La Nation ; L'Echo de Paris ; Le Journal des débats ; Le Journal d'Annonay</i>	<i>Le Journal des débats</i>	<i>La Nation</i>
	Nombre	4	1	1
dénonciation de la faiblesse du Cartel face aux menées communistes	Titres	<i>L'Impartial ardéchois ; Le Progrès de l'Ouest ; L'Impartial de l'Est ; L'Avenir du Puy-de-Dôme ; Le Nouveau Journal</i>		
	Nombre	5		

1) L'analogie de la situation électorale de 1932 et de celle de 1924 : contre le retour du Cartel de la faillite

Dans son dernier discours radiodiffusé, quelques jours avant le second tour des élections, André Tardieu, alors président du Conseil, exhortait les électeurs à « *briser* » dans les urnes le Cartel radical et socialiste reconstitué en 1932. Il rappela le bilan désastreux du précédent de 1924-1926 dans tous les domaines, de la politique financière à la politique extérieure en passant par l'instabilité ministérielle¹. Comme le souligne Frédéric Monier, les contemporains, de gauche comme de droite, eurent, de la campagne électorale de 1932 jusqu'en 1933, une « *lecture analogique* » des événements politiques avec ceux du Cartel de 1924-1926². Cette comparaison des situations politiques entre 1924 et 1932 est flagrante dans la presse anticartelliste de notre corpus. L'alliance électorale des radicaux et des socialistes n'est presque jamais désignée par la droite par son nom officiel, l'union des gauches, auquel elle préfère celui de « Cartel », pour l'inscrire dans la continuité de l'échec de 1926. Les journalistes ou candidats aux élections mettaient en garde les électeurs tentés par le vote à gauche des conséquences du retour de la gauche au pouvoir dans un contexte de crise économique. Le redressement opéré par Poincaré à partir de 1926 avait été rendu possible par la prospérité économique du pays. La crise économique de 1932 ne rendait plus envisageable le relèvement d'une situation que le retour du Cartel au pouvoir ne manquerait pas d'aggraver³. L'exemple anglais du gouvernement travailliste de MacDonald, qui, en 1931, devant la crise économique, laissa place à un gouvernement d'union nationale avec les conservateurs, était sollicité par les affichistes du CPRN pour rappeler l'impéritie des socialistes et de leurs alliés radicaux en matière financière et monétaire, conduisant les pays au bord du gouffre chaque fois qu'ils étaient associés au pouvoir.

¹ Cf. discours de Tardieu dans *L'Echo de Paris*, le 5 mai 1932. Seul le bilan religieux du Cartel n'est pas évoqué, signe du clivage toujours provoqué par cette question au sein de la droite.

² MONIER Frédéric, « Cartel des gauches et gouvernements radicaux », in BECKER J.-J. et CANDAR G (dir.), *Histoire des gauches en France*, p.235.

³ *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, le 29 avril 1932.

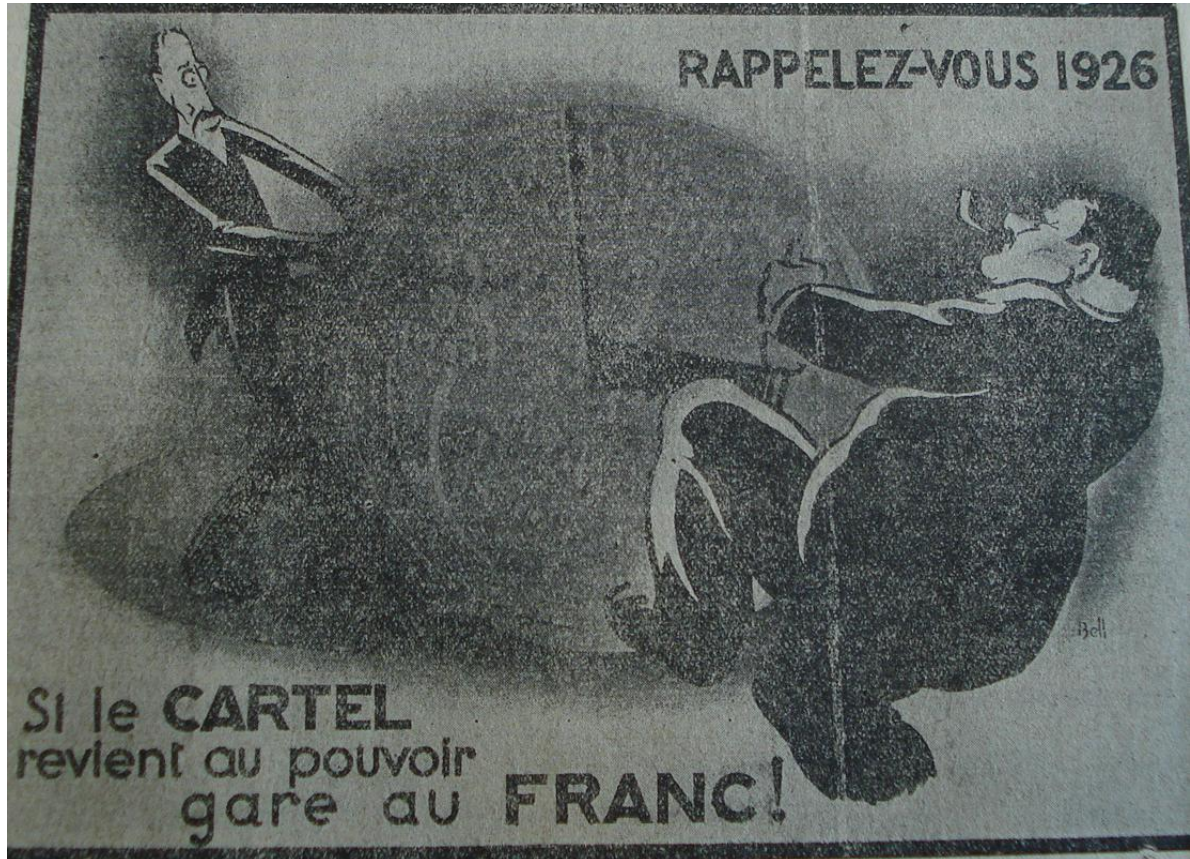


BDIC- Musée d'histoire contemporaine - Affiche du Centre de propagande des républicains nationaux pour la campagne électorale de 1932¹

Sur cette affiche, nous voyons en miroir Edouard Herriot, à gauche, s'apprêtant à précipiter une Marianne apeurée dans le gouffre financier en juillet 1926, et Ramsay MacDonald, à droite, faire de même avec une allégorie féminine de la Grande-Bretagne.

¹ Trouvé dans D'ALMEIDA Fabrice, « Terreurs de la France modérée. Les affiches du Centre de propagande des républicains nationaux dans l'entre-deux-guerres », in *Sociétés & Représentations*, n°12, 2001/2, p. 252 à 267

Franco-français, le dessin ci-dessous représente Herriot et Blum de chaque côté d'une pièce d'un franc, en train de la scier par le centre, mettant en garde le lecteur contre le risque d'une nouvelle dégradation de la valeur du franc en cas de victoire du « Cartel » aux élections législatives de 1932.



ANONYME. Dessin tiré du *Progrès de l'Ouest* daté du 24 avril 1932

Suite à la large victoire électorale de la gauche radicale et socialiste en 1932, et alors qu'aucun accord de gouvernement avec les socialistes ne fut recherché par Herriot, l'opposition de droite continua à dénoncer l'œuvre du Cartel au pouvoir jusqu'au basculement politique consécutif à l'émeute du 6 février 1934.

2) « Dans la boue, l'émeute et le sang finit le deuxième règne du Cartel »¹ :
les lendemains du 6 février 1934

Au lendemain du 6 février 1934 et suite à la constitution du ministère d'union nationale de Doumergue, le rappel du Cartel de 1924-1926 fut de nouveau mobilisé par la droite anticartelliste dans ses affiches et dans la presse. Comme le montre l'affiche ci-dessous, le « Cartel » était accusé d'avoir fait tirer sur des anciens combattants désarmés manifestant contre la corruption de la classe politique dans le contexte de l'éclatement de l'affaire Stavisky². La droite dénonçait la volonté d'Edouard Daladier de vouloir s'assurer le soutien parlementaire socialiste en prenant des mesures énergiques contre les manifestations des ligues d'extrême-droite, se traduisant par le renvoi du préfet de police Chiappe. Cette décision aboutit aux émeutes du 6 février 1934 sur la place de la Concorde, faisant 15 morts, dont 14 civils, alors que les groupes parlementaires radicaux et socialistes accordaient une large majorité au gouvernement Daladier qui présentait son investiture.



Ce sont des Anciens Combattants sans armes qui criaient :
"A BAS LES VOLEURS ! VIVE LA FRANCE"
que le Cartel a fait tuer le 6 Février 1934

BDIC- Musée d'histoire contemporaine - Affiche du CPRN, 1934

¹ *Le Nouvelliste de Lyon*, le 8 février 1934.

² Nous ne reviendrons pas sur les interprétations divergentes de cette journée du 6 février 1934 entre la gauche et la droite, largement présentes dans la bibliographie existante.

Au lendemain de cet événement, la presse anticartelliste mit en parallèle le bilan des deux expériences du Cartel, celle de 1924-1926 et celle de 1932-1934, relevant un certain nombre de points communs : « *les ministères ont succédé aux ministères. L'intérêt général a été oublié pour celui du parti. Les intérêts vitaux ont souffert profondément de cette politique. Le sabotage de nos finances, de notre commerce, de notre situation à l'extérieur étaient déjà le triste bilan de l'équipe au pouvoir quand elle y a ajouté par surcroît une brutalité qui l'a fait s'effondrer dans le sang* »¹. Et de rappeler les contextes de foule aux portes du Palais-Bourbon dans les deux chutes, l'émeute ayant été évitée en juillet 1926 par le renversement du cabinet par la Chambre, à l'inverse du 6 février 1934². Comme en 1926, le Cartel incapable et générateur de ruine laissait place à un gouvernement d'union nationale, dirigé cette fois-ci par Gaston Doumergue, le président élu contre le cartelliste Painlevé en 1924. L'analogie était frappante entre la séquence 1924-1926 et celle 1932-1934.

Elle fut une dernière fois mobilisée lors de la campagne électorale de 1936

3) **Le Front populaire, « un Cartel élargi jusqu'aux communistes »**³

Nous avons déjà évoqué les lunettes cartellistes chaussées lors de la campagne 1936 par les membres de la FR pour passer en revue l'histoire politique française depuis le début du siècle. Xavier Vallat, dans son discours radiodiffusé au nom de la FR de France, comme dans sa profession de foi, parlait indistinctement du Front populaire et du Cartel pour désigner l'alliance électorale des gauches. Il dénonçait les expériences malheureuses de l'exercice du pouvoir par la gauche cartelliste dans les années Vingt et Trente⁴. Pour lui comme pour Louis Marin dans son propre discours électoral radiodiffusé, en 1936, le Cartel ne changeait pas de nature mais était simplement élargi aux communistes⁵.

L'affiche ci-dessous, éditée à l'occasion de la campagne électorale de 1936, illustre le lien qui était fait entre le Cartel et le communisme⁶. Les Français, s'ils se laissaient de nouveau séduire par les promesses de la gauche, tomberaient dans « *l'engrenage fatal* » qui

¹ « Un tragique parallélisme. Les deux Cartels (mai 1924-juillet 1926 et mai 1932-février 1934) », *Le Journal des débats*, le 10 février 1934.

² *Ibid.* Cette comparaison des deux attroupements devant la représentation nationale est sans fondement réel, le nombre de personnes rassemblées en 1926 n'ayant pas dépassé 4 000 et ce rassemblement s'étant fait spontanément, à la différence de février 1934.

³ « Le discours de M. Xavier Vallat », *La Nation*, le 2 mai 1936.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Appel aux électeurs », Louis Marin, *La Nation*, le 25 avril 1936.

⁶ Affiche trouvée sur le site internet *L'histoire par l'image* : http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=720, consulté le 26 juin 2013.

avait déjà, par le passé, sous le Cartel influencé par les socialistes, conduit le pays à la « ruine », à la « guerre » et à la « misère ».



ANONYME – BDIC - Musée d'Histoire contemporaine

Conclusion

Loin de se limiter à la législature 1924-1928, l'emploi du terme Cartel et de ses dérivés par la droite pour dénoncer ses adversaires de gauche s'étendit sur une douzaine d'années, des élections de 1924 à celles de 1936. Après quelques velléités d'appropriation du vocable à son compte, pour la création d'un « cartel de l'ordre » opposé au Cartel des gauches, dans la lignée du « cartel républicain » de 1919, la droite anticartelliste n'en usa rapidement que pour dénoncer la politique et l'œuvre des gouvernements cartellistes de 1924 à 1926. Il recouvrait au départ l'ensemble des critiques portées contre le bilan du premier gouvernement Herriot, sur sa politique intérieure et extérieure, ainsi que sur sa politique financière. En lien avec l'aggravation de la situation financière et monétaire, c'est ce dernier aspect qui, à partir de l'automne-hiver 1925, lui fut le plus systématiquement associé. Aux différentes élections législatives de l'entre-deux-guerres, le signifiant « cartel » fut progressivement ramené à cette seule mémoire de la faillite financière et monétaire du mois de juillet 1926. Les élections de 1932 furent marquées par un sentiment de retour à la situation politique de 1924 et la droite se fit la Cassandra des malheurs de la France en cas de nouvelle victoire du Cartel, dans un contexte aggravé de crise économique.

La mobilisation du vocable cartelliste fut encore assez présente en 1936, notamment dans les rangs de la FR. Mais, on assista par la suite à une substitution du « Front populaire » au « Cartel ». L'abandon du référent cartelliste peut s'expliquer par un décentrement du regard de la droite française hors du cadre politique national. Les analogies faites avec les périodes antérieures de gouvernement des gauches, depuis le début du siècle, n'avaient pas su convaincre les électeurs en 1932 et 1936. La droite choisit alors, à partir de 1936, de mobiliser la comparaison de la situation politique française avec celle de l'Espagne républicaine, où un autre « front populaire » avait remporté les élections en février 1936, donnant lieu à des troubles et des violences entre droite et gauche, et débouchant sur une guerre civile à partir du mois de juillet 1936. Le référent cartelliste fut abandonné au profit du référent contemporain du front populaire, désignant le ralliement désormais revendiqué des communistes au reste de la gauche, en France comme dans les autres pays européens, et dont l'Espagne offrait un repoussoir absolu aux yeux de la droite.

CONCLUSION GENERALE

Alors que la reconstruction matérielle du pays s'achevait au milieu des années Vingt, il en allait de même pour le champ politique français, selon une temporalité décalée. Au lendemain de leur défaite aux élections législatives de 1919, les gauches, dans leur diversité, avaient renouvelé leurs structures et leurs relais dans l'opinion, sous l'aiguillon d'une concurrence exacerbée au sein de ce champ : à partir du congrès de Tours, le PCF se constitua à la marge du jeu politique institué, dans une stratégie de combat vis-à-vis de socialistes accusés de diviser et de trahir le mouvement ouvrier ; le parti radical, concurrencé par la création de la *Ligue de la République*, renouvela son organisation sous l'impulsion d'Herriot. Concernant la droite, la défaite de 1924 libéra un certain nombre d'insatisfactions politiques, largement tues sous le Bloc national, à propos de la politique menée depuis 1919, et stimula de nombreuses initiatives politiques pour combler le décalage constaté avec les structures partidaires de la gauche. En 1928, le champ de l'anticartellisme politique s'était profondément renouvelé par rapport à 1924. Les débats et les pratiques politiques qui s'épanouirent pendant ces deux années perdurèrent jusqu'au milieu des années Trente.

Au terme de notre travail, nous nous proposons de relire cette période de recomposition politique selon trois axes : comment les mutations politiques de la période ont-elles modifié la façon dont les contemporains se représentaient le champ politique français et, plus spécifiquement, celui de la droite ? pourquoi les bonnes intentions d'unité, de discipline et d'efficacité politique du champ de l'anticartellisme, exprimées à longueur de journaux et de discours, sont-elles restées des vœux pieux face au maintien de pratiques largement notabiliaires ? en quoi les mobilisations contre le Cartel des gauches ont-elles pu faire figure de leçon pour une droite en situation d'opposition dans la plus grande partie de l'entre-deux-guerres ?

Une représentation renouvelée et à géométrie variable du champ politique français

Les représentations politiques des acteurs de l'anticartellisme des années Vingt révèlent une diversité de perceptions du champ politique français, selon l'échelle à laquelle il était appréhendé. Les parlementaires, les dirigeants des organisations politiques nationales et les éditorialistes de la presse parisienne le saisissaient, dans sa globalité, comme un champ bipolarisé. Cette dichotomie politique revêtait la forme, pour les anticartellistes, d'une opposition entre les « nationaux » soucieux de l'intérêt national d'un côté, et les internationalistes doctrinaires de l'autre. Sur l'échelle des peurs politiques de la droite, la menace d'un coup de force communiste était première. Le précédent russe et l'inféodation du PCF à une Internationale dirigée depuis Moscou, renforçaient la virtualité de cette menace

révolutionnaire par rapport à celle du syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre. Cette « peur du rouge »¹, déjà mobilisée aux élections de 1919, incluait désormais les radicaux au côté des internationalistes. Il était reproché aux radicaux non seulement d'avoir conclu une alliance électorale avec les socialistes, mais encore, pour la première fois depuis le début du XXe siècle, de vouloir gouverner durablement avec leur participation, et, à défaut, avec leur soutien parlementaire. Les nationaux dénonçaient la dépendance électorale des cartellistes vis-à-vis des communistes, considérés comme les aiguillons des gouvernements. Face à ce danger révolutionnaire, la droite, au singulier, s'appropriait le qualificatif « national », qui recouvrait l'ensemble des forces anticomunistes, des partis modérés aux ligues activistes. Ces dernières se considéraient comme autant d'« armées de l'ordre » contre les risques de désordre révolutionnaire. Le qualificatif « national » n'était parcimonieusement étendu qu'aux radicaux condamnant et dénonçant l'expérience cartelliste et l'alliance avec les socialistes. Symétriquement, l'entente entre les différentes composantes de la gauche, communistes (auto-)exclus, était justifiée par le rejeu de la thématique de la défense républicaine, héritée de l'Affaire Dreyfus, face à une droite renouvelée, plus offensive dans la rue et dans sa propagande, et dont une partie, la plus extrême, lorgnait de l'autre côté des Alpes. A gauche, le clivage entre « antifascistes » et « fascistes » commença, ponctuellement, de remplacer celui entre « républicains » et « réactionnaires », tout en recouvrant à peu de choses près le même périmètre politique, ce qui fut particulièrement net lors du 2nd tour des élections législatives de mars 1926 dans la Seine. La greffe pérenne de l'anticommunisme et les premiers feux de l'antifascisme dans les années Vingt montraient que les évolutions politiques intérieures des autres pays européens avaient davantage de répercussions qu'avant-guerre sur les représentations et les horizons d'attente du personnel politique. Face à une conjoncture nationale marquée par une forte instabilité politique, tant au sein du jeu parlementaire qu'au sein du jeu partisan, où de nouveaux venus obligeaient à des repositionnements doctrinaires et stratégiques, l'URSS et l'Italie étaient deux phares éclairant le champ politique français.

Si cette bipolarisation du jeu politique se retrouva dans la plupart des élections législatives partielles entre 1924 et 1926, elle ne perdura pas sur le plan parlementaire après la chute du premier gouvernement Herriot. Alors que l'aggravation de la crise financière rendait moins improbable, pour les ligues et les communistes, le remplacement du régime tertio-républicain par une formule politique plus radicale, cette même conjoncture suscita, au Parlement, un rassemblement progressif des forces politiques centrales, dont l'existence

¹ LEJEUNE Dominique, *La peur du rouge en France : des partageux aux gauchistes*, Paris, Belin, 2003

dépendait du maintien du caractère parlementaire et libéral du régime. Les fissures progressives parcourant le Cartel redonnèrent une actualité aux formules ternaires de concentration républicaine, dont les limites étaient variables selon ses promoteurs. Briand, avec les radicaux et les républicains socialistes le soutenant, entendait exclure, à droite, les forces politiques appelant à une remise en cause de la laïcité et critiquant la politique étrangère menée depuis le 11 mai 1924, soit, à la Chambre, les conservateurs et les députés les plus proches de la ligne politique de Marin au sein de l'URD. À gauche, la porte n'était fermée qu'aux communistes, les socialistes étant invités à y prendre leur place, bien qu'ils la refusassent systématiquement. Marin appelait également de ses vœux une formule politique centrale. Il y incluait l'ensemble de la FR et de l'URD, et en excluait nettement, à leur droite, les partisans des solutions autoritaires et antiparlementaires. À gauche, il rejetait dans l'opposition l'ensemble des socialistes, qui professaient des « doctrines mauvaises » contraires aux intérêts nationaux¹. Cette concentration pouvait par contre intégrer les radicaux dans la mesure où ils acceptaient de dénoncer le Cartel.

Les parlementaires et les forces politiques nouvelles s'inspirant d'exemples étrangers ne partageaient pas le même rapport au temps politique. Les premiers cherchaient dans l'histoire parlementaire de la Troisième République les solutions à la situation présente, avec un retour cyclique aux formules centrales de concentration républicaine après les périodes électorales de bipolarisation. Les seconds rêvaient de rupture et de nouveauté politiques, cherchant dans des régimes étrangers contemporains le chemin politique que la France devait emprunter pour répondre, à l'avenir, aux défis des bouleversements économiques, sociaux et diplomatiques de l'après-guerre. Pour les uns, la période de la guerre était, dans l'ordre politique, une parenthèse qui ne devait pas bouleverser le fonctionnement traditionnel du régime parlementaire, pour les autres, elle ouvrait des temps d'une irréductible nouveauté.

Au sein du champ plus restreint de l'anticartellisme de droite, des tendances centrifuges et centripètes opéraient entre les acteurs selon les enjeux. Il n'existait pas de clivage uniforme entre organisations de la droite parlementaire d'un côté, et ligues activistes de l'autre. Les lignes de partage des eaux politiques pouvaient les associer ou les dissocier. Si la lutte contre le communisme et contre son fourrier, le Cartel, réunissait l'ensemble des « nationaux », les autres débats politiques du moment généraient des recompositions multiformes entre acteurs de l'anticartellisme. La FR et sa traduction parlementaire l'URD,

¹ « L'opposition », Louis Marin, *La Nation*, 27 février 1926 : cette formule centrale excluant les extrêmes des deux bords constituait à ses yeux « la situation normale d'une Nation ».

réunies et désignées dans les lignes ci-dessous sous le sigle « FR-URD », étaient à la confluence de ces multiples configurations politiques.

La révision des lois d'exception à l'égard des catholiques était demandée tant par la FR et le PDP, qui revendiquaient leur entière adhésion à la forme républicaine et parlementaire du régime, que par la LDP, les JP, l'AF et la *Légion* d'Antoine Rédier. Chacune de ces organisations cherchait à attirer à elle le soutien politique de catholiques qui se rassemblaient alors massivement au sein de la FNC, et qui participaient à des mobilisations populaires, sans équivalent à l'époque, sur l'ensemble du territoire. Toutes ces organisations n'allaient pas aussi loin dans la défense catholique, l'AF et la *Légion* souhaitant rechristianiser l'ensemble de la société. Parmi les liges, le *Faisceau*, né après la chute du gouvernement Herriot, n'insistait pas sur ce sujet qui pouvait diviser les Français, alors qu'il entendait les rassembler pour mener sa Révolution nationale.

Une autre ligne de clivage, passant cette fois au sein de la FR-URD, distinguait à sa gauche ceux qui faisaient globalement confiance à la politique étrangère de détente internationale et d'arbitrage menée par Herriot et, surtout, par Briand ; et à sa droite ceux qui y étaient hostiles, accusant le Cartel de naïveté face à une Allemagne duplice et avide de revanche. Dans leur ensemble, les liges cherchaient à recruter préférentiellement leurs membres parmi les anciens combattants, dans le double but de constituer une armée de l'ordre contre les communistes, et de prévenir les « abandons » des compensations que la France avait obtenues lors du traité de Versailles. Elles rejoignaient en cela le nationalisme sourcilieux de Louis Marin et de la majeure partie de la FR-URD, particulièrement les députés lorrains, sensibles à tout ce qui pouvait amoindrir la sécurité du pays. Cette fois, le PDP se distinguait de la FR car cette politique d'apaisement avait les faveurs du Saint-Siège : les démocrates chrétiens se situaient, en ce domaine et d'un point de vue relationnel, à la gauche de Marin.

A partir de l'automne 1925, un clivage similaire sépara les partisans de la conciliation avec les gouvernements Briand et les partisans du maintien d'une opposition antigouvernementale déterminée et résolue à l'encontre de ces ministères toujours essentiellement composés d'hommes de gauche.

Même la remise en cause des institutions parlementaires et les appels à des solutions autoritaires ne distinguaient pas nettement les organisations parlementaires des liges activistes, qui, lors des deux vagues précédentes des années 1880 et du tournant du siècle, s'étaient développées sur ce terreau. Marin plaçait la FR-URD dans le cadre du jeu institutionnel et n'entendait nullement le remettre en cause. La ligne de partage à droite se situait cette fois au sein des liges activistes, et plus précisément, de part et d'autre des JP, en

position de bascule. A leur gauche, la vieille LDP, dont les JP étaient issues, avait perdu tout caractère contestataire : la République parlementaire avait accompli la « Revanche » tant désirée par son fondateur, Paul Déroulède, et la ligue, sous l'impulsion de Maurice Barrès, s'était progressivement peuplée de parlementaires qui n'entendaient nullement en faire un instrument de contestation du régime. Castelnau, son président, exigea d'ailleurs de Taittinger qu'il renonçât à ses discours antiparlementaires ou qu'il désaffiliât les JP de la LDP. Taittinger choisit la deuxième solution, effective en décembre 1925. Depuis 1925, il avait décidé, dans le cadre d'une concurrence accrue avec le *Faisceau* et l'AF, de radicaliser son discours antiparlementaire, d'adopter une geste fasciste et d'appeler à la dictature. Mais contrairement aux deux autres ligues, il s'agissait d'une conversion conjoncturelle, non d'un positionnement structurel. En effet, avec le retour de Poincaré au pouvoir, les JP mirent en sourdine leurs critiques parlementaires pour se rapprocher de nouveau des organisations modérées, auxquelles elles avaient servi, dès l'origine, de service d'ordre. Seuls l'AF, la *Légion* et le *Faisceau* se plaçaient explicitement, et avec constance, au ban du régime parlementaire, souhaitant lui substituer une solution autoritaire.

En déplaçant la focale des états-majors politiques parisiens vers les départements, on constate qu'au plan local, la vie politique restait souvent davantage appréhendée à l'aune du passé qu'au regard de l'évolution rapide du jeu parlementaire ou des accords d'appareils. Le rapport à la laïcité demeurait, comme avant-guerre, une ligne de clivage politique majeure, séparant le « parti républicain », allant des républicains de gauche aux socialistes, et le « parti catholique », en particulier là où la cause catholique avait des relais politiques importants. Si Daudet obtint l'appui, au nom de l'unité de l'anticartellisme, d'une large partie de la presse parisienne républicaine de droite lors de sa candidature à la sénatoriale partielle du Maine-et-Loire en juin 1925, il n'entraîna pas l'adhésion des républicains de gauche et des progressistes républicains locaux, qui préférèrent s'allier aux radicaux pour lui faire échec. Deux mois plus tard, cette entente de l'ancien parti républicain faisait perdre aux conservateurs la présidence du Conseil général dans ce département. Le clivage national Cartel/anti-Cartel, quand il ne correspondait pas aux équilibres politiques locaux, s'estompait au profit de clivages politiques hérités qui structuraient les luttes politiques locales depuis parfois des décennies. L'épisode cartelliste ralluma pour la dernière fois les braises de la question religieuse : elle disparut par la suite du premier plan des débats et des programmes politiques, à droite comme à gauche. Cette évolution s'accompagna, à partir de la fin des années Vingt, du déclin des forces politiques conservatrices et antirépublicaines, progressivement intégrées au système, comme

Xavier Vallat au sein de la FR, ou remplacées par des générations politiques ne s'encombrant pas d'un combat qui n'offrait plus de débouché politique crédible¹.

L'appréhension, sur un temps court, de l'ensemble du champ politique de l'anticartellisme à différentes échelles d'analyse, nous a permis de mettre au jour de multiples fractures en son sein, empêchant les rapprochements durables entre organisations. Ces divisions doctrinales et stratégiques expliquaient l'inaboutissement des appels répétés à la formation d'un grand « *parti national* », sur le modèle du parti conservateur britannique. La LRN ambitionna brièvement de le réaliser, quand la présence d'Herriot au gouvernement maintenait la cohésion relative de l'opposition au Cartel, en vain. L'anticartellisme n'était pas un bloc, mais un champ au sein duquel les prises de positions des différents acteurs évoluaient en fonction des enjeux, et de la place relative occupée par les uns et les autres. Plutôt qu'une simplification politique, le passage de la droite dans l'opposition provoqua un phénomène de scissiparité organisationnelle et de concurrence exacerbée entre ses différents acteurs. Cette fluidité du champ était renforcée par l'absence de personnalités dominantes et acceptées par tout ou partie des organisations modérées et/ou ligueuses.

Cette incapacité à l'union aggravait les difficultés de la droite à renouveler ses pratiques politiques en raison du maintien d'une logique notabiliaire majoritaire.

Le maintien d'une approche notabiliaire de la politique par l'opposition anticartelliste

On observe une inadéquation entre des discours modernisateurs, visant à adapter la droite aux conditions politiques de l'époque, et le maintien de pratiques politiques notabiliaires héritées de la culture politique du XIXe siècle. La longue expérience du scrutin d'arrondissement avait favorisé les logiques de fiefs électoraux, où le capital culturel et social de proximité jouait souvent un rôle de premier plan dans l'élection. Les scrutins de liste de 1919 et 1924 changèrent la donne, même si l'état d'esprit de nombreux candidats restait arrondissementier². L'échelon départemental favorisait la politisation des élections, comme les campagnes électorales engagées de 1919 et 1924 le montrèrent. Nombreux à droite estimaient, au lendemain du 11 mai, que toute action politique efficace passait désormais par

¹ Ce déclin des forces politiques conservatrices à partir de la fin des années Vingt a été mis en avant par David Bensoussan pour la Bretagne : BENSOUSSAN D., *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, op. cit.. Corinne Bonafoux remarque aussi l'assouplissement relatif de la FNC après 1928, au profit de l'Action catholique, moins marquée par le conservatisme : BONAFOUX-VERRAX C., *A la droite de Die.*, op. cit..

² Il était très fréquent que, sur chaque liste, un candidat représentât plus spécifiquement les populations d'une des anciennes circonscriptions du scrutin d'arrondissement.

un encadrement pérenne des masses électorales, dans leur diversité sociale, à travers le modèle des partis de militants anglo-saxons ou allemands, alors perçu et pensé comme l'instrument privilégié de la modernité et de l'efficacité politiques. Il y eut des appels répétés, tout au long du Cartel des gauches, en faveur de la création d'une organisation politique pyramidale, depuis des sections communales jusqu'à une direction nationale, privilégiant l'échelon départemental comme lieu d'impulsion et d'initiative politiques. Cet appel fut inégalement traduit dans les faits, en fonction des rapports de force politiques départementaux. Dans les départements où les droites étaient électoralement très minoritaires face aux gauches, comme le Puy-de-Dôme ou le Rhône, on observe des efforts de structuration partisane réels et ambitieux, considérés par leurs initiateurs comme le seul moyen de reconquérir l'électorat sur le long terme. A l'inverse, les élus issus de bastions électoraux de la droite avaient un comportement notabiliaire avec leurs électeurs, privilégiant un lien personnel avec eux, et voyant avec suspicion, voire hostilité, toute entreprise politique qui risquait d'empiéter sur leur liberté d'action, gage selon eux de la solidité et de la durée de leur implantation politique. L'exemple archétypique de cette situation est Louis Marin, appelant les sympathisants ou adhérents de la FR à œuvrer en faveur d'une couverture territoriale complète du maillage départemental du parti, et regardant avec méfiance toute initiative en ce sens dans son fief nancéien.

Même là où les initiatives politiques les plus déterminées de constitution ou de développement de fédérations départementales eurent lieu, les droites échouèrent à créer de véritables partis de masse, s'adressant, selon la définition classique de Maurice Duverger, à un « *public écoutant et agissant, [recevant] une éducation politique et [apprenant] le moyen d'intervenir dans la vie de l'Etat* »¹. Dans la pratique, comme l'illustre le cas du Puy-de-Dôme, les secrétaires généraux de ces fédérations départementales cherchaient d'abord à développer un réseau de correspondants locaux déjà politisés, souvent conseillers municipaux, d'arrondissement ou généraux, pour faire remonter des informations politiques et électorales, puis essayer de créer, à partir de ce réseau, des sections dans chaque canton et commune du département. Ces sections locales restaient bien souvent dormantes, notamment dans les communes rurales, ne se réveillant que pour accueillir les conférences périodiques des orateurs du parti ou, pendant les élections, faire un travail de propagande électorale².

¹ DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Le Seuil, 1976, p.12

² A propos de la FR du Rhône, Mathias Bernard a montré l'existence d'un véritable militantisme au sein du parti, qui apparaît comme une exception à l'échelle nationale : BERNARD Mathias, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, op. cit.

Si le retour au scrutin d'arrondissement, voté en juillet 1927, contribua à donner un coup d'arrêt à ces efforts d'organisation¹, cette incapacité à développer un véritable militantisme ressortissait aussi à des considérations sociales et sociologiques. D'un point de vue social, les partis du mouvement ouvrier, les seuls à développer un profil les rapprochant du parti de masse en France, bénéficiaient du relais syndical, essentiel, que l'engagement politique pouvait compléter. Les syndicats et partis ouvriers pouvaient apparaître comme les lieux d'une possible promotion sociale, via leurs efforts d'éducation populaire, et tâchaient de développer des actions concrètes améliorant les conditions d'existence des travailleurs, à travers la mise en place d'œuvres sociales ou d'organisations de loisirs. Les droites manquaient d'un relais semblable dans leur électorat. A la différence de l'Italie préfasciste ou de l'Allemagne à la même époque, il leur manquait le relais confessionnel qui, dans ces pays, assurait aux partis politiques qui entendaient les représenter une assise militante très forte, notamment le *Zentrum* catholique allemand et le *Parti populaire italien* de Sturzo. Ce militantisme et cet encadrement social catholiques étaient présents en France, et connaissaient un véritable essor dans les années Vingt, mais dans un cadre qui se voulait strictement associatif et non engagé politiquement. C'était le cas de l'Action catholique, mais également, officiellement, de la FNC, malgré son caractère nettement conservateur. Cette dernière parvenait à mobiliser régulièrement des dizaines de milliers de catholiques dans tout le pays pour dénoncer les lois d'exception contre les catholiques, et comprenait deux millions d'adhérents au niveau national. Mais il n'y eut aucune passerelle militante en direction des ligues ou des partis qui entendaient relayer leurs revendications. La défense du catholicisme restait un terrain politiquement miné : la construction de la République s'était faite contre le cléricisme, défendu alors par les monarchistes ou bonapartistes. Le terme de « droite », dans les années Vingt, servait toujours à stigmatiser les conservateurs soucieux de restaurer l'alliance du trône et de l'autel, et les candidats républicains nationaux aux élections ne tenaient pas à faire les frais de ce type d'amalgames, facilement dénoncés par leurs adversaires de gauche².

Une raison de nature plus sociologique renforçait le déficit de relais social populaire des droites et expliquait leur échec à développer des organisations véritablement militantes. L'appartenance presque systématique des entrepreneurs politiques anticartellistes et de leurs relais locaux à l'élite sociale, économique et/ou intellectuelle, relativement aux hiérarchies

¹ L'instauration durable du scrutin de liste sous la IV^e République relança les efforts de développement partisan de la droite.

² Ce souci se retrouve dans la dénomination des groupes parlementaires du centre droit, Gauche républicaine démocratique ou Républicains de gauche.

sociales propres à chaque échelon territorial considéré, expliquait leurs difficultés à transposer à un échelon local et/ou populaire les enjeux nationaux des luttes politiques qui les préoccupaient. Ils appartenait souvent au monde des professions libérales ou économiques, menant des activités professionnelles qui leur assuraient un capital social et un bien-être matériel certains. Tout engagement politique déterminé et pérenne dans un cadre partisan comportait des obligations chronophages incompatibles avec la poursuite de ces activités. Ceux qui avaient le plus intérêt au développement de partis de militants, pour en cueillir les fruits électoraux, n'étaient pas disposés à y accorder tout leur temps. Jacques Bardoux chercha ainsi à suivre depuis Paris le développement du PRF dans le Puy-de-Dôme, grâce au relais d'un secrétaire général appointé qui se consacrait à cette activité à plein temps. Il n'était présent dans le département que ponctuellement, et lors des deux à trois mois de vacances estivales, les moins propices aux activités politiques de terrain. Dans les bastions politiques, les relations notabiliaires permettaient de valoriser directement ce capital social auprès des électeurs, sans s'encombrer d'une organisation partisane. Enfin, ces entrepreneurs politiques s'adressaient souvent, notamment en ville, à des membres des classes moyennes indépendantes ou salariées, qui, fortes elles-mêmes d'un petit capital social et économique, ne cherchaient pas dans le militantisme politique une voie de promotion sociale ou d'amélioration de leur bien-être, à l'inverse de ce que des travailleurs pauvres pouvaient attendre des partis et des syndicats des mouvements ouvriers.

Si elle échoua dans sa tentative de créer des organisations de masse travaillant l'électorat sur le long terme, la droite anticartelliste fut cependant très active dans les formes de propagande plus traditionnelles qu'étaient l'imprimé et la réunion politique. Elle disputa à la gauche la maîtrise de la rue et des salles de réunions. Mais ce travail de propagande ne se déroulait pas dans un cadre unitaire : les réunions politiques étaient un moyen, pour chacune des organisations anticartellistes, d'accroître son influence et son implantation territoriale, en essayant de capter à son profit, dans chaque département ou chaque ville, un vivier militant numériquement limité. L'organisation de grandes réunions ou de réunions de proximité fut une des principales activités des opposants au Cartel, qu'ils soient politiques ou issus du monde associatif. Cet effort fut d'ailleurs plus net, à rebours d'un lieu commun de l'historiographie politique du Cartel des gauches, après la chute d'Herriot que pendant la durée de son gouvernement. La concurrence accrue entre les acteurs du champ politique de l'anticartellisme était une des causes essentielles de l'ampleur croissante de ces mobilisations éparées et fragmentées à partir de l'automne 1925. Au niveau de l'imprimé, l'opposition anticartelliste échoua à se doter d'un grand quotidien populaire national. Les plus forts tirages

de l'époque restaient le fait de journaux d'information, qui revendiquaient une neutralité politique, et non de journaux d'opinion, clairement engagés politiquement. Pour pallier ce manque, la LRN et la FR s'attachèrent à développer en leur sein des agences de presse visant à constituer un réseau de journaux disposés à relayer, dans chaque département, leurs prises de position politiques et leurs activités. L'effort de propagande le plus abouti fut réalisé par Henri de Kerillis, avec la création du CPRN : il mit à disposition des organisations anticartellistes républicaines une documentation et un large panel d'affiches et de tracts, réalisés dans le but de délivrer des messages politiques simples, compréhensibles par l'ensemble de la population, et forma des orateurs pour porter la contradiction dans les réunions de la gauche.

Cette intense activité politique déployée par la droite dans l'opposition ne fut pas une parenthèse au sein de l'entre-deux-guerres. Jusqu'au milieu des années Trente, les formes de mobilisations et les causes de la chute du Cartel à l'été 1926 furent reprises et réinterprétées lors des nouveaux passages de la droite dans l'opposition en 1932 et 1936, réactivant un horizon d'attente perçu comme similaire à celui qui avait été le sien entre 1924 et 1926.

Les mobilisations anticartellistes, une leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ?

Le retour de Poincaré au pouvoir en juillet 1926 avait une signification politique importante : il prouvait à une droite passée dans l'opposition qu'il était possible, en cours de législature, d'être de nouveau associée au pouvoir par la mise en place d'une majorité de reflux. Pour tirer de cet épisode une leçon, en faire un précédent éventuellement mobilisable dans une situation politique postérieure, encore fallait-il s'entendre sur les raisons de cette recomposition majoritaire : quel était le rôle propre des mobilisations anticartellistes dans ce retour de la droite aux affaires, au côté des radicaux, au sein d'une majorité d'union nationale ? Les contemporains, de gauche comme de droite, s'entendaient pour en attribuer la cause principale à la pression que les détenteurs de bons à court terme avaient fait peser sur le Trésor. La droite mettait en avant le « plébiscite » d'une foule de petits porteurs de bons légitimement inquiets de perdre leur épargne, face au risque d'une banqueroute rendue envisageable par l'impéritie d'une gauche mauvaise gestionnaire des deniers publics, alliant gabegie des dépenses et matraquage fiscal. La gauche s'en prenait plutôt à « *l'état-major de cette puissance financière* » en invoquant le « mur d'argent » des régents de la Banque de France et des directions des grandes banques, qui auraient massivement vendu leurs francs ou leurs bons, et conseillé à leurs clients de faire de même, mettant la majorité politique

cartelliste démocratiquement sortie des urnes en mai 1924 à genoux¹. Il n'est certes pas douteux que « *les milieux d'affaires ont joué la chute du Cartel dans leur grande majorité* » entre 1924 et 1926², mais il faut relativiser la cohérence et la détermination de leur opposition. Si la chute du premier gouvernement Herriot fut consécutive à une manœuvre et à un chantage orchestrés par les régents de la Banque de France³, le rôle de l'opposition des milieux d'affaires ne fut pas si net par la suite. Ils n'avaient pas, dans leur ensemble, une vue plus claire que le monde politique sur les causes et les solutions à apporter à la crise des changes et à la crise financière. Avec l'ensemble des partis et des ligues anticartellistes, ils s'entendaient sur des mesures de dérèglementation des transactions mobilières, pour faire revenir la confiance des investisseurs, et sur des mesures d'économies administratives et d'amodiation des monopoles industriels, pour équilibrer le budget sans recourir à de nouvelles hausses d'impôts. Ce refus des nouveaux impôts visait à ne pas se couper des protestations de certaines catégories de contribuables, notamment les commerçants et industriels, qui se mobilisèrent fortement au début de l'année 1926. Plutôt que de s'attaquer au problème de la menace permanente que l'immense dette flottante faisait peser sur le Trésor, il s'agissait d'en limiter le risque en rétablissant la confiance des porteurs de bons. A propos du devenir du franc, les milieux d'affaires et leurs relais politiques à droite étaient divisés entre revalorisateurs et stabilisateurs. Après la chute du gouvernement Herriot, ils accueillirent avec satisfaction le rejet des solutions financières cartellistes exprimé par Joseph Caillaux. Soucieux d'une stabilité fiscale et monétaire rapidement restaurée, ils étaient disposés à soutenir des politiques financières menées par des gouvernements, même de gauche, résolus à ne pas appliquer les mesures fiscales préconisées par le Cartel, ce qui restait le cas, après l'éviction de Caillaux, de Doumer et de Péret⁴. Au niveau politique, l'opposition s'entendit avec Caillaux autour des mesures financières qu'il convenait d'adopter, loua la rigueur budgétaire de Doumer, et se montra disposée à collaborer avec Péret. Les divisions de l'opposition dans ses votes sur les mesures financières proposées provenaient principalement de divergences stratégiques : l'URD ne souhaitait pas permettre, par ses votes, le maintien au pouvoir de gouvernements de gauche appliquant une politique financière libérale, alors que les groupes du centre-droit refusaient cette sorte de politique du pire face aux urgences financières du moment. Cette division fut particulièrement sensible le 17 juillet 1926, quand

¹ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoire et frustrations (1914-1929)*, op. cit., p.275.

² *Ibid.*

³ JEANNENEY Jean-Noël, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, op. cit. et François de Wendel en République, *L'Argent et le pouvoir*, op. cit.

⁴ Faisait exception le bref ministère Painlevé de novembre 1925, qui avait proposé des mesures acceptables par les socialistes.

l'intervention de Marin contribua à faire chuter le gouvernement Briand-Caillaux qui demandait les pleins-pouvoirs financiers pour appliquer intégralement les préconisations très libérales du « comité d'experts », principalement composé de représentants des milieux bancaires et industriels. Marin justifiait son intervention par des raisons strictement politiques : la méfiance envers la personnalité de Caillaux et la crainte d'une ratification des accords de Washington dans le dos du Parlement. Elle traduisait aussi l'opposition d'une partie des milieux industriels proches de la FR, autour de François de Wendel, à un projet qui apparaissait trancher en faveur de la stabilisation du franc plutôt qu'en faveur de sa revalorisation. Ce geste amena l'URD à deux doigts de l'implosion : il ouvrait une crise politique dont personne ne savait quelle en serait l'issue, à un moment où le niveau de change du franc accélérait sa chute depuis le mois de mai. Les porteurs de bons cédèrent alors à un sentiment de panique cumulatif, retirant leur épargne et demandant le remboursement de leurs bons, plaçant l'Etat toujours plus près de la banqueroute, ce qui contribuait à accélérer les retraits. Cette panique précipita la présentation et le renversement du deuxième gouvernement Herriot, et convainquit ce dernier d'entrer dans un gouvernement d'union nationale dirigé par Poincaré. Celui-ci préconisait, pour redresser la situation, de fortes hausses d'impôts, que l'opposition anticartelliste aurait refusées à tout autre que lui. Cette panique ne paraît pas devoir être imputée à une action concertée des milieux d'affaires, tout aussi démunis que la classe politique devant l'accélération de la crise du franc, dont les raisons devenaient de plus en plus insaisissables pour les contemporains après le vote d'un budget équilibré en avril 1926. De même, le rassemblement spontané de Parisiens mécontents devant le Palais-Bourbon le 21 juillet 1926 ne joua aucun rôle politique dans la chute d'Herriot, acquise avant même sa présentation.

La fin du Cartel se traduisait, pour la droite, par son retour au pouvoir, auquel, depuis 1914, elle avait été associée dans son ensemble, et entendait le rester. La période 1924-1926 était considérée comme une parenthèse accidentelle et néfaste : un type de scrutin immoral avait permis la victoire d'une majorité de gauche inconséquente, incapable de s'entendre autour d'un programme de gouvernement positif, et menaçant les intérêts nationaux du pays. Le basculement politique de juillet 1926 fermait cette parenthèse, en réintégrant dans les majorités gouvernementales une droite qui se considérait comme la seule représentante légitime des aspirations profondes du peuple français. Grâce à son soutien à Poincaré dans ses entreprises réussies de relèvement du franc en mars 1924 et à l'été 1926, la droite ajoutait à son crédit « national » une image de rigueur et de compétence financières, face à une gauche

impécunieuse¹. Pourtant, hormis aux élections de 1919, elle fut de plus en plus minoritaire sur le plan électoral tout au long de l'entre-deux-guerres. En 1926, 1934 et 1938, elle fut associée au pouvoir par le jeu de bascule parlementaire du parti radical. Notre relecture des scrutins électoraux de 1919 à 1928 révèle un *trend*, celui d'une baisse continue de l'influence électorale de la droite. La droite anticartelliste était déjà devenue minoritaire en 1924, et sa défaite n'était pas seulement due aux particularités du type de scrutin. Cette baisse se poursuivit aux élections de 1928, malgré la victoire politique de la droite à ces élections. Elle tenait à une double conjoncture du retour au scrutin d'arrondissement à deux tours et du maintien des candidats communistes au second tour, à l'origine de triangulaires défavorables aux candidats de gauche. Les élections de 1932 et de 1936 confirmèrent la tendance². Les droites ne parvinrent pas à adapter leurs discours et leurs pratiques aux mutations progressives de la société française de l'entre-deux-guerres, se révélant incapables de convaincre des populations de plus en plus urbanisées et salariées³. Ces difficultés à convaincre furent particulièrement sensibles entre 1924 et 1928 : malgré leur ampleur, les mobilisations multiformes des droites anticartellistes échouèrent, auprès de l'électorat, à faire de ces élections une sanction nette du Cartel.

La droite développa, sous la treizième législature, une culture d'opposition qui rejoua par la suite. Par trois fois, en 1924, 1932 et 1936, elle essuya une défaite électorale et dut se reconstruire dans le but de reconquérir un électorat qui lui avait majoritairement préféré la gauche marxiste et radicale. Ces basculements dans l'opposition, plus fréquents que les victoires électorales, alimentèrent une représentation minoritaire et obsidionale d'une droite incapable de gouverner sans l'appui de radicaux toujours réticents à se tourner vers elle⁴. A cette aune, l'expérience de l'opposition au Cartel en 1924-1926 fut décisive. Les reclassements politiques qu'elle produisit informèrent les réflexions et les réflexes d'opposition de la droite pour au moins une dizaine d'années : appels répétés à l'unité, butant

¹ Cette image n'était pas mobilisée avant-guerre, les débats de nature politique prenant le pas sur les questions financières. L'opposition de la droite à l'impôt sur le revenu portait plus que des questions de principe que sur une dénonciation de l'incompétence financière de la gauche.

² Malgré cette baisse électorale, le parti radical, en s'associant à la droite en 1938, chercha à attirer à lui une partie de l'image de compétence financière que les milieux d'affaires, dont le soutien était alors recherché, attribuaient à la droite, Paul Reynaud pouvant apparaître, à ce titre, comme un nouveau Poincaré.

³ La déclaration de guerre de 1939 reporta la tenue des élections de 1940, qui auraient pu permettre de mesurer la traduction électorale du succès politique du PSF dans le pays depuis 1936.

⁴ Il faut ainsi fortement nuancer l'interprétation suivante de Jean-Luc Pinol : « *l'entre-deux-guerres marque, pour les forces de droite, le temps de la revanche* », basée sur le constat que, sur les vingt années séparant les deux conflits mondiaux, elles participèrent au pouvoir pendant quatorze ans. Cette constatation comptable néglige les représentations que la droite se faisait de sa situation électorale, de plus en plus précaire, que traduisit son passage dans l'opposition suite à trois des cinq scrutins de l'entre-deux-guerres : PINOL Jean-Luc, « 1919-1958. Le temps des droites ? », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *L'histoire des droites*, op. cit., tome 1, p.291.

sur une diversité idéologique et stratégique irréductible ; regains d'efforts pour constituer des structures partisans plus pérennes ; investissement de l'espace public, notamment de la rue ; développement de la propagande par l'imprimé et la réunion ; recherche de convergences conjoncturelles avec des mobilisations sociales. Lors de la période 1932-1934, de nombreuses analogies étaient faites avec la période de l'opposition au Cartel, favorisées par la stabilité du personnel et des règles du jeu politiques. Dans un contexte de crise économique et de difficultés financières, l'image d'un Cartel victorieux mais incapable de s'entendre sur un programme réaliste de gouvernement revint. Se posait alors une question pour la droite minoritaire : comment précipiter le même type de reclassement politique que celui opéré en juillet 1926 par Poincaré ? La relecture qui était faite de la précédente période d'opposition, entre 1924 et 1926, survalorisait le rôle des mobilisations de rue comme moyen de pression politique. Rétrospectivement, les mobilisations catholiques des années 1924-1925 avaient suffi, à elles seules, à faire reculer les gouvernements cartellistes sur leurs projets laïques. De même, la manifestation du 21 juillet 1926 devant le Palais-Bourbon faisait l'objet d'une mémoire déformée : lui était attribué, *a posteriori*, un rôle décisif dans le renversement du deuxième gouvernement Herriot, par la pression « physique » des manifestants sur la représentation nationale. Cette mobilisation sociale singulière fut investie d'une efficacité qu'elle n'avait pas eu, et prit « *un caractère d'exemplarité qui lui perm[it] d'être déplacé[e] et adapté[e] à d'autres contextes politiques particuliers* »¹. Cette déformation mémorielle permet de comprendre le choix des ligues extraparlimentaires de favoriser l'agitation de rue, perçue comme un mode privilégié d'influence politique, contre les gouvernements radicaux au pouvoir. Alors que les ligues avaient été spectatrices du rassemblement spontané du 21 juillet 1926, elles entendaient désormais canaliser à leur profit le mécontentement d'une partie croissante de la population face aux conséquences sociales de la crise et aux révélations de scandales politico-financiers. Le retour à une formule gouvernementale d'union nationale suite à l'émeute du 6 février 1934 contribua à valider, rétrospectivement, l'analogie menée avec la période 1924-1926, consolidant une mémoire négative du Cartel encore réinvestie lors des élections législatives de 1936. Le Front populaire, par la charge mémorielle entourant ses réalisations sociales et les affrontements politiques qu'il déclencha, dans le contexte de la guerre d'Espagne et de tensions internationales croissantes, effaça alors progressivement le précédent cartelliste de la mémoire collective.

¹ FABIANI Jean-Louis, « La généralisation dans les sciences historiques. Obstacle épistémologique ou ambition légitime ? », *Annales. Histoire, sciences sociales*, janvier-février 2007, n°1, p.24 : « *la généralisation [d'un mouvement social singulier] est aussi un mode de construction que les agents ont à leur disposition pour élargir leur périmètre d'action ou se doter de ressources supplémentaires* ».

Rétrospectivement, à l'échelle du XXe siècle, les périodes de passage de la droite dans l'opposition après une alternance politique nette ne sont pas si nombreuses : la série commence en 1924, 1932 en est une sorte de répétition, puis on trouve 1956, après la victoire de la gauche sur la majorité Pinay-Faure, suivie de l'alternance socialiste de 1981, pour finir avec 1997 et 2012¹. Toutes ces défaites furent suivies de remobilisations de la droite, révélant les tensions existant en son sein autant que sa volonté et sa capacité de réaction. Conscient des limites d'une transposition à près d'un siècle d'écart, dans un jeu politique et institutionnel profondément renouvelé², l'observation à chaud des droites françaises depuis le printemps 2012 nous permet de relever, en guise d'ouverture, des formes de rejeu de l'opposition anticartelliste entre 1924 et 1926³ :

- les affrontements autour de la constitution d'un nouveau leadership au sein de l'opposition : à la fois entre organisations, le Front national entendant contester à l'UMP son rôle de principal opposant au gouvernement socialiste ; et à l'intérieur des partis, avec le cas d'école des rivalités entre François Fillon et Jean-François Copé pour prendre la direction de l'UMP, sous l'œil du président sortant, Nicolas Sarkozy, cultivant la position de sauveur et de seule alternative pour rassembler un camp miné par ses divisions ;
- le chantier d'une redéfinition programmatique, pour rendre crédible une alternance en 2017, créant des crispations et des fracturations entre les tenants de la radicalisation politique et ceux de la modération, au sein d'un jeu de prises de positions concurrentielles, où l'UMP, comme la FR de l'époque, apparaît au cœur des clivages, tiraillée entre une aile centriste que convoite l'UDI, et une aile radicale perméable aux sirènes du Front national ;
- les tentatives de captation politique d'une mobilisation sociale autour des oppositions à la loi sur le mariage pour tous : comme sous le Cartel, ce sont les réseaux catholiques qui permettent ces mobilisations de grande ampleur, que les organisations politiques seraient bien en peine d'organiser par elles-mêmes, et qui réussissent à rassembler, dans la durée, un nombre important de mécontents contre des mesures prises par un gouvernement de gauche ;

¹ De 1986 à 1988, la droite ne fut au pouvoir que deux ans, et dans une situation de cohabitation avec un président socialiste, qui atténua l'idée d'alternance. Au contraire, en 1997, le retour dans l'opposition parlementaire se fait deux ans après la victoire à la présidence d'un candidat de droite, Jacques Chirac.

² La logique comparative peut être opérante à condition de spécifier les évolutions de contexte et de procéder par appariement ou différenciation des situations : FABIANI Jean-Louis, *op. cit.*, p.16. Jean-Louis Fabiani cite la conclusion de Jean-Claude Passeron à ce sujet : « *Les sciences historiques concluent non pas en faisant varier des degrés de généralité sur l'axe vertical le long duquel se déplace une déduction ou une induction, mais en circonscrivant le passage d'un "cas" à un autre sur l'axe horizontal d'une comparaison où la "monotonie" des inférences connaît des paliers, des flexions et des permutations entre l'exception et la règle.* » (PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, édition augmentée, Paris, Albin Michel, 2006 [1991], p.72).

³ La question de l'existence d'un certain nombre d'invariants du passage dans l'opposition après alternance en régime démocratique sera posée lors la journée d'étude consacrée à cette question en janvier 2014 à Clermont-Ferrand, à travers l'exemple de plusieurs démocraties occidentales de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle.

- la remobilisation d'un patronat soucieux de protéger ses intérêts contre tout projet d'accroissement de la charge fiscale sur les entreprises, avec la nomination de Pierre Gattaz à la tête du MEDEF à la place de Laurence Parisot ;
- la volonté de faire des élections intermédiaires une sanction pour le pouvoir en place, en politisant l'enjeu des élections locales, en l'occurrence les municipales de 2014, en essayant de rassembler le camp de l'opposition gouvernementale, par des accords électoraux entre UMP et UDI, face à une gauche désunie.

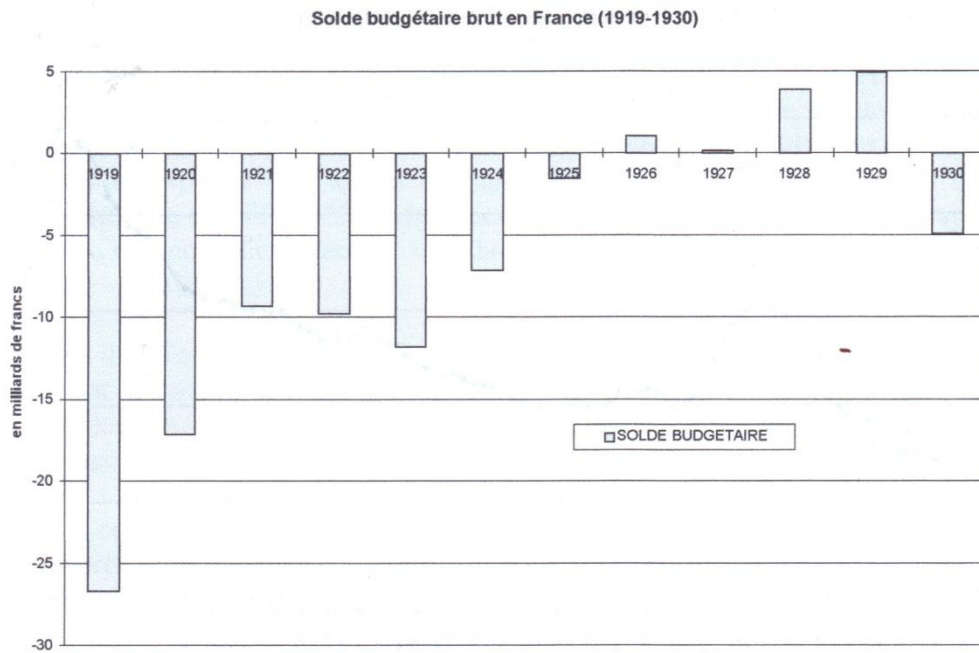
Mais la Ve République, avec la bipolarisation qu'elle a entraînée, a ôté de l'horizon d'attente de la classe politique contemporaine la possibilité d'une majorité de reflux en cours de législature, et, depuis l'adoption du quinquennat, semble avoir fait des élections présidentielles le seul moment légitime de l'alternance politique.

ANNEXES

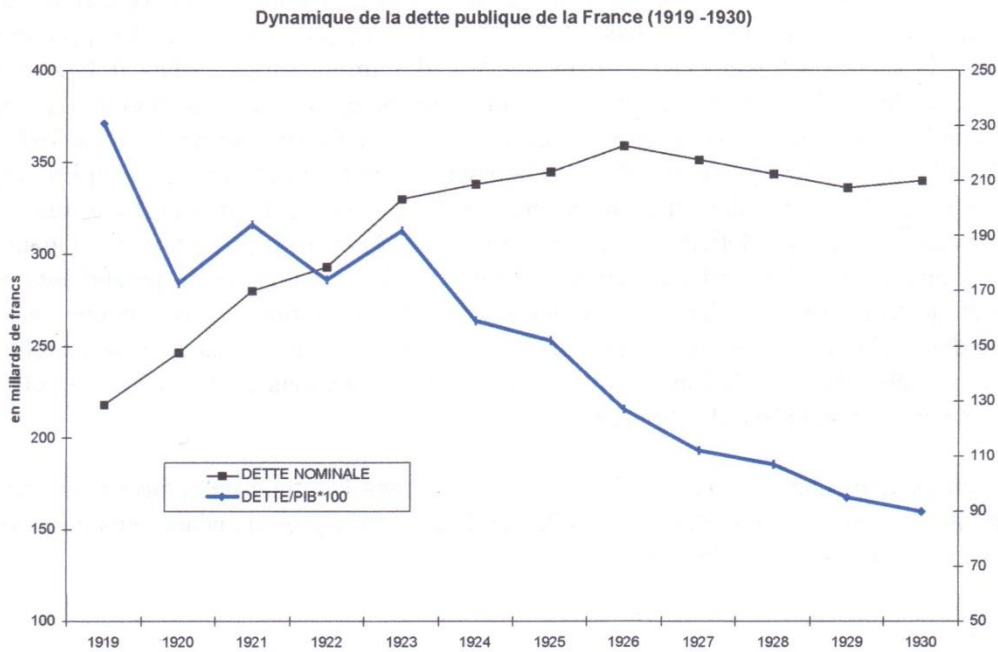
ANNEXE 1 : Les évolution macroéconomiques de la France dans les années Vingt

Graphiques tirés de Jean-Charles ASSELAIN, Bertrand BLANCHETON, Christian BORDES, Marc-Alexandre SENEGAS « L'inflation française de 1922-1926, hasards et coïncidences d'un *policy-mix* : les enseignements de la FTPL »,

<http://sceco.univ-poitiers.fr/franc-euro/articles/JCAsselainBBCBMAS.PDF>

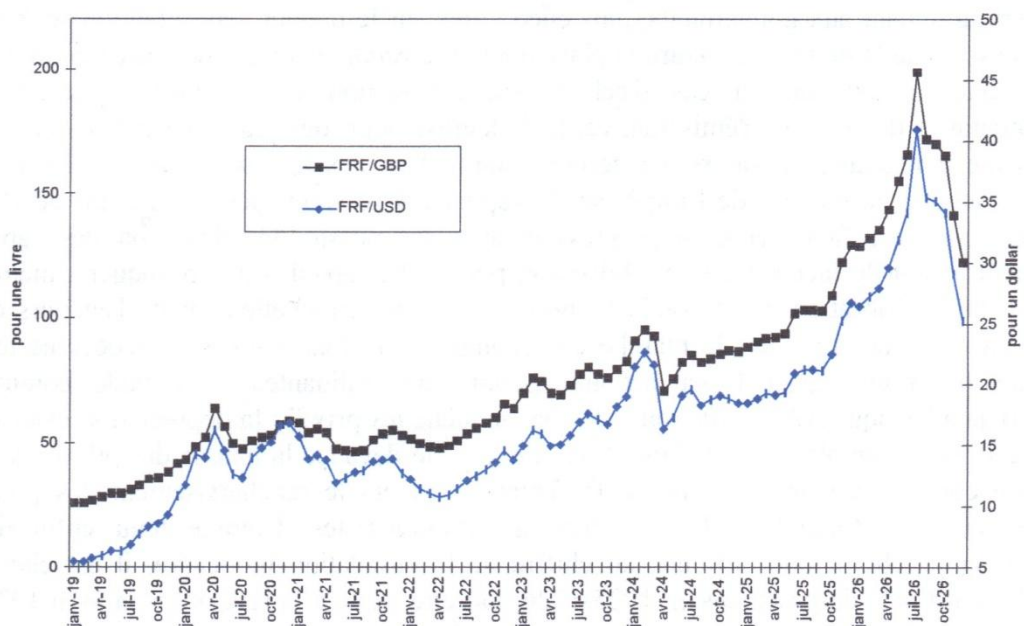


Graphique 2. Source : Statistique Générale de la France.



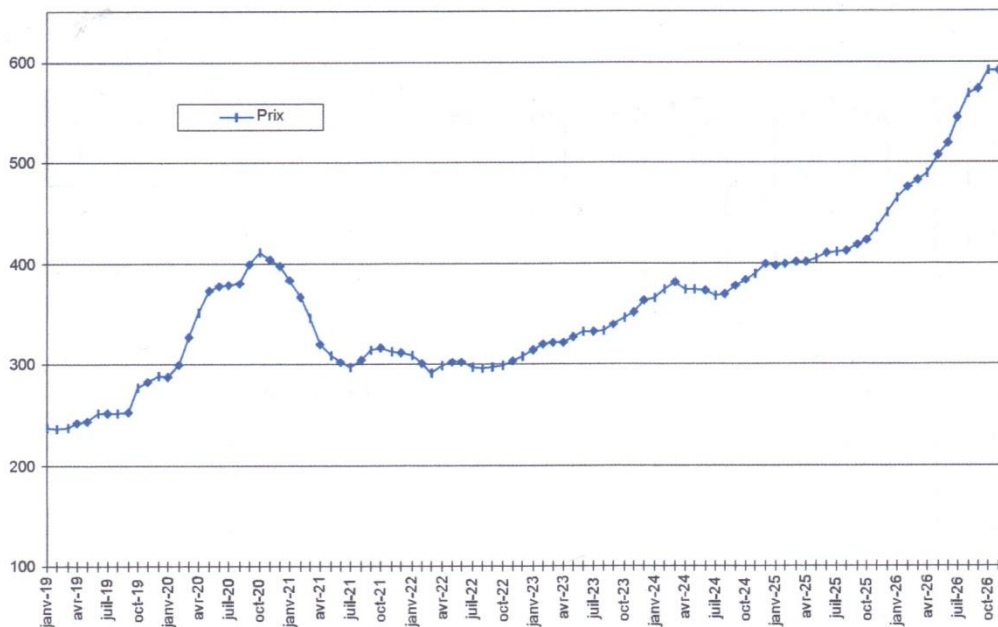
Graphique 3. Source Villa P., Une analyse macro-économique de l'économie française au XX^e siècle, Paris, CNRS Editions, 1993.

Cours de la livre et du dollar en francs (1919-1926)



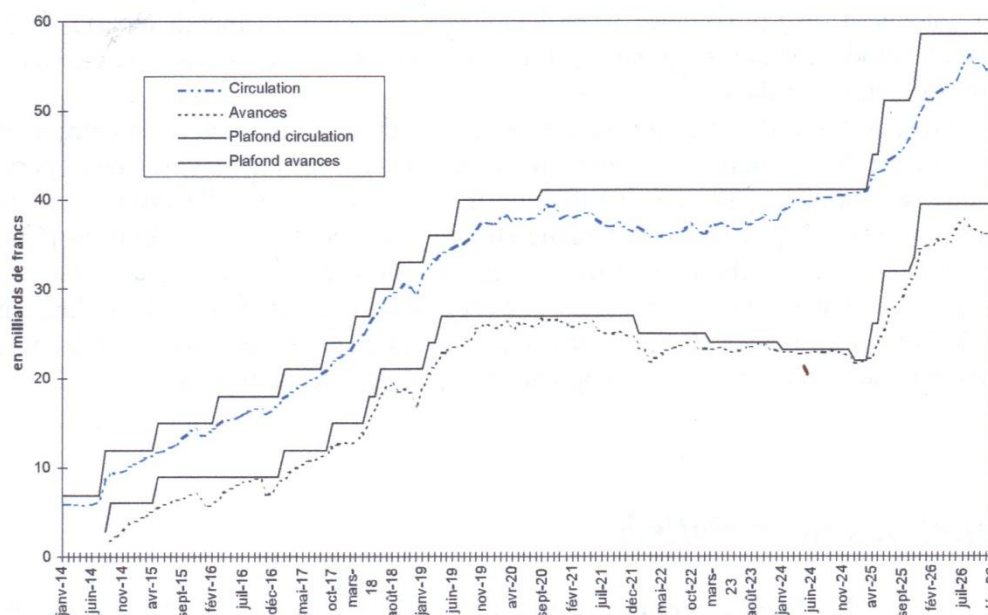
Graphique 5. Source. Statistique journalière, Archives de la Banque de France, données retravaillées.

Evolution de l'indice des prix de détail (1919-1926)



Graphique 4. Source, Statistique Générale de la France.

Circulation fiduciaire et avances directes à l'Etat (1914-1926)



Graphique 1. Source, d'après les bilans hebdomadaires de la Banque de France, Statistique Générale de la France.

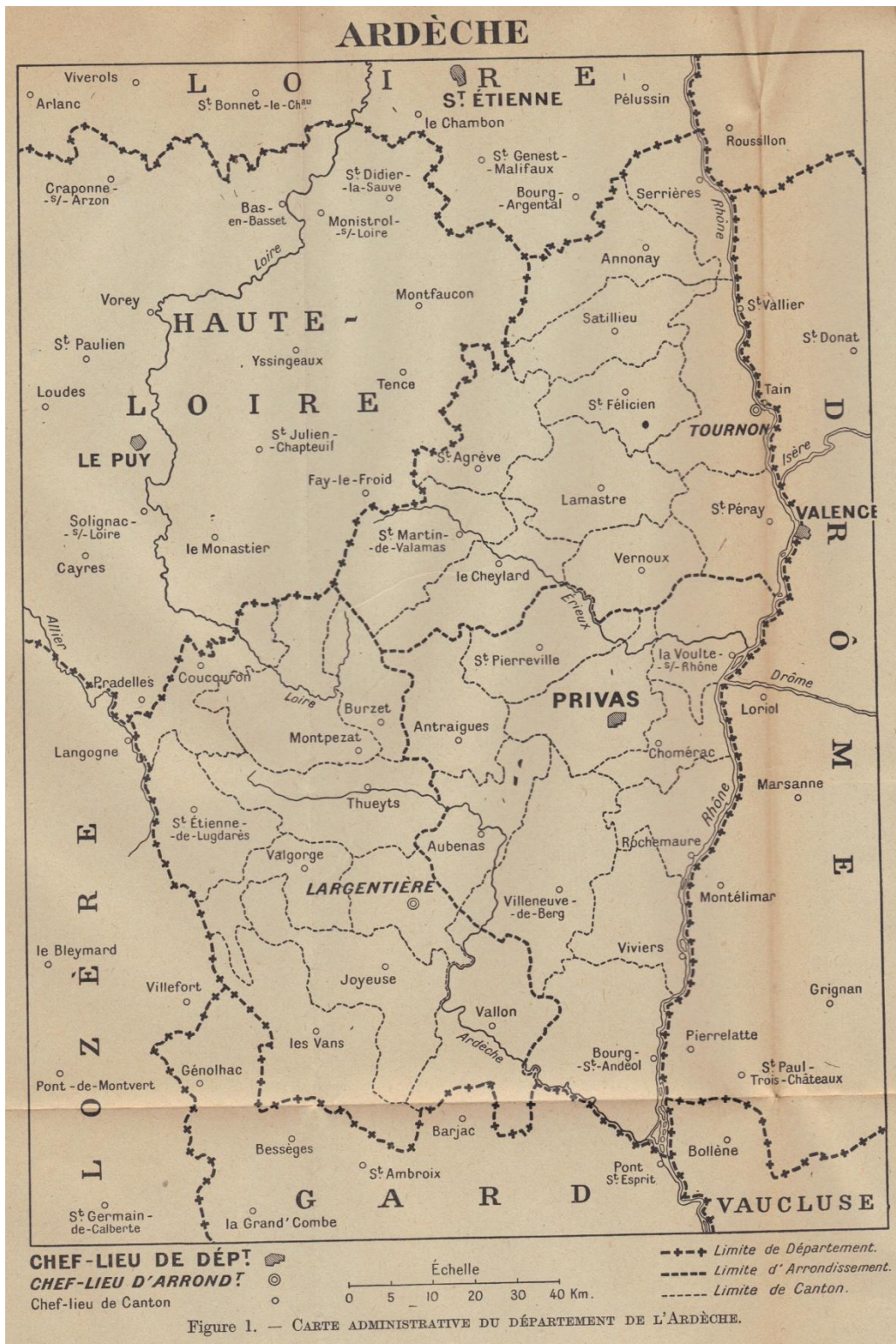
Principaux indicateurs économiques, 1920-1930,

tirés de MOURE Kenneth, *La politique du franc Poincaré (1926-1936)*, Paris, Albin Michel, 1998, p.36

Date	Indice de la production industrielle	PNB (indice)	Revenu national (en millions de francs)	Budget (déficit-excédent, en millions de francs)	Reconstruction (en millions de francs)	Dettes publiques (en millions de francs)
1913	100	100	49	24,8	--	39,3
1920	62	85,5	143	- 17 139	13 084	217,7
1921	55	84,2	115	- 9 275	17 774	244,4
1922	78	97,4	137	- 9 762	14 181	271
1923	88	102,6	162	- 11 804	12 461	274,4
1924	109	113	213	- 7 121	8 032	284,9
1925	108	114,5	230	- 1 507	5 272	289,2
1926	126	115,6	315	- 1 088	4 938	293,1
1927	110	114,5	318	217	4 779	286,4
1928	127	121	337	3 929	3 122	295,7
1929	139,5	131,6	393	4 933	3 300	298,5
1930	140	127,6	395	- 4 918	2 083	291,9

ANNEXE 2 : Cartes de l'Ardèche

in SIEGFRIED André, *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République*, Paris, A. Colin, Cahiers de la Fondation nationales des sciences politiques, 1949, p.49 et 59



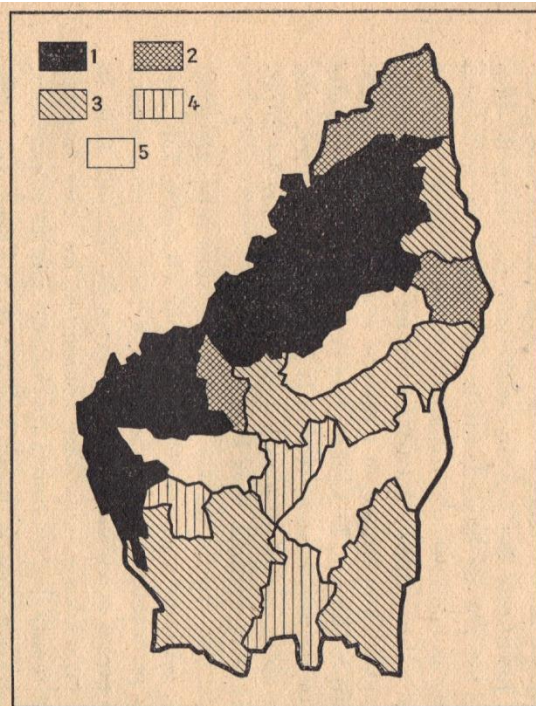


Figure 15 :

DEGRÉ D'ASSIDUITÉ AU CULTE CATHOLIQUE.
 1. *Très-Bon* : plus de 75 p. 100. — 2. *Bon* : de 50 à 75 p. 100. — 3. *Assez-Bon* : de 35 à 50 p. 100.
 4. *Médiocre* : de 20 à 35 p. 100. — 5. *Mauvais* : moins de 20 p. 100.

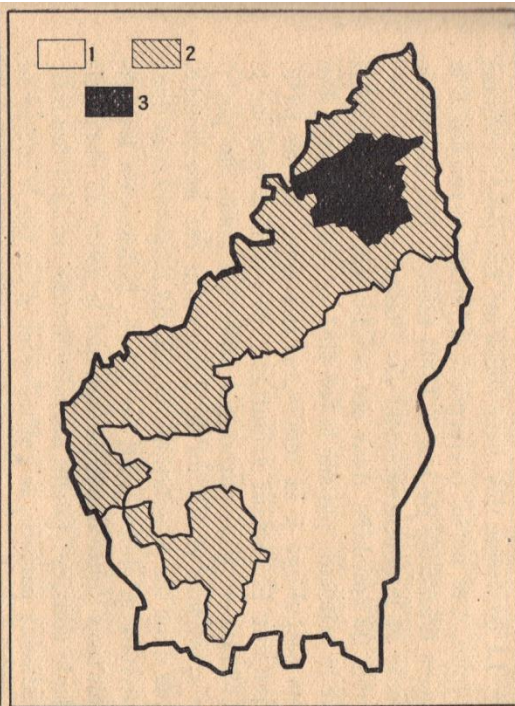


Figure 16 :

POURCENT DE LA POPULATION SCOLAIRE DE FILLES ALLANT A L'ÉCOLE LIBRE.
 1. moins de 50 p. 100. — 2. de 50 à 75 p. 100 — 3. de 75 à 100 p. 100.

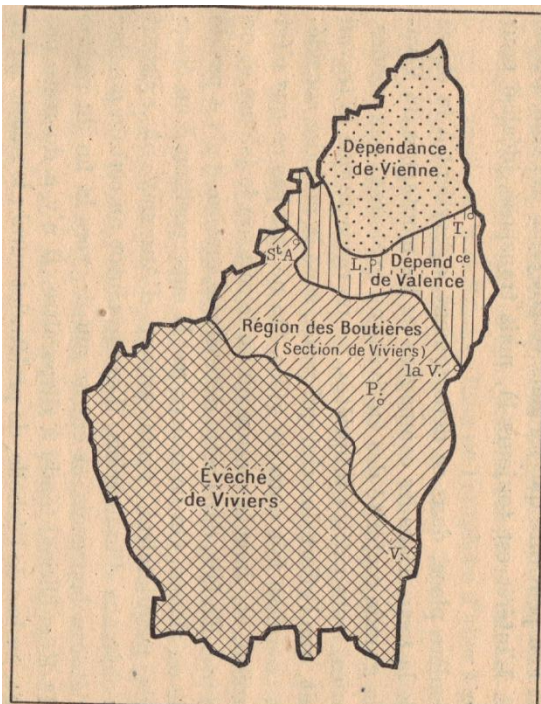


Figure 13 :

LIMITES ANCIENNES DES DIOCÈSES.

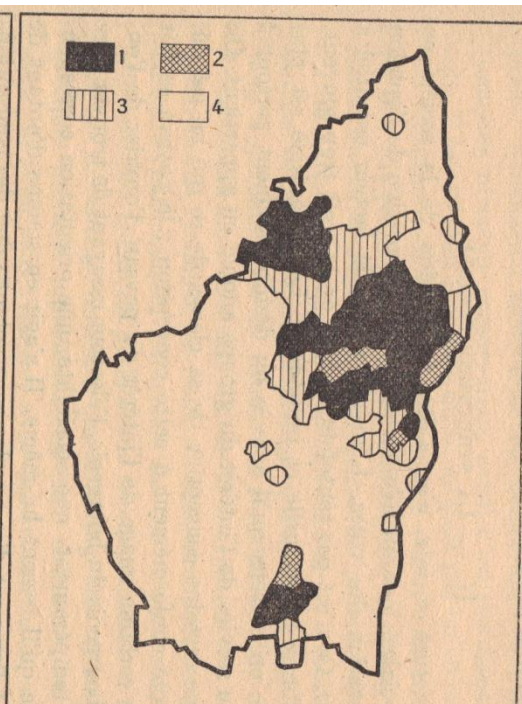
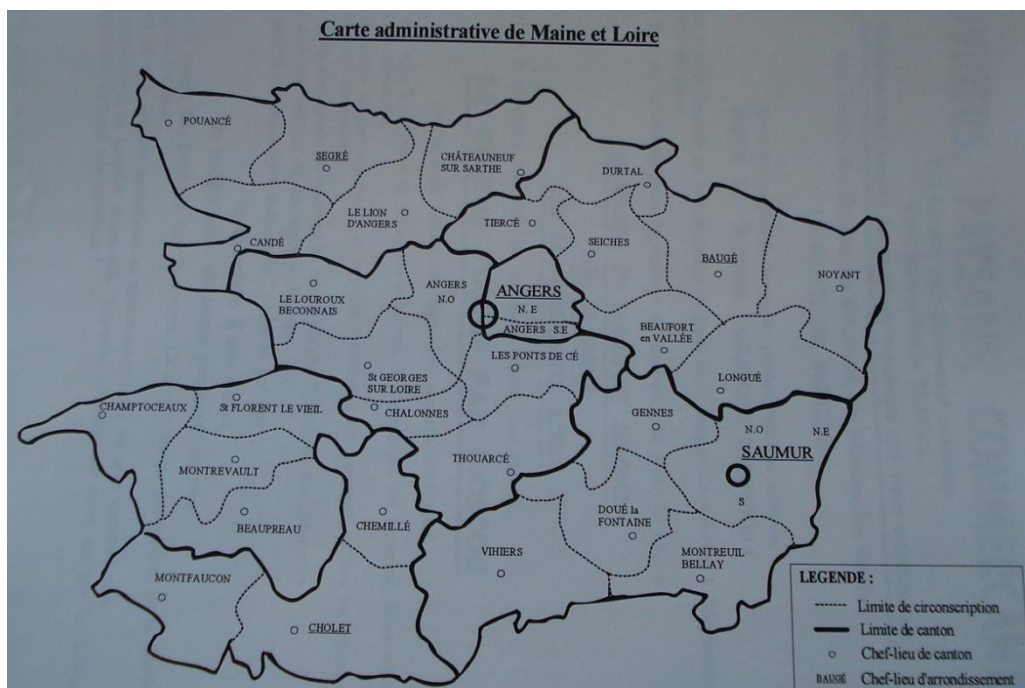


Figure 14 :

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROTESTANTS.
 1. Majorité protestante. — 2. Égalité. — 3. Minorité protestante. — 4. Pas de Protestants.

ANNEXE 3 : Cartes sur le Maine-et-Loire

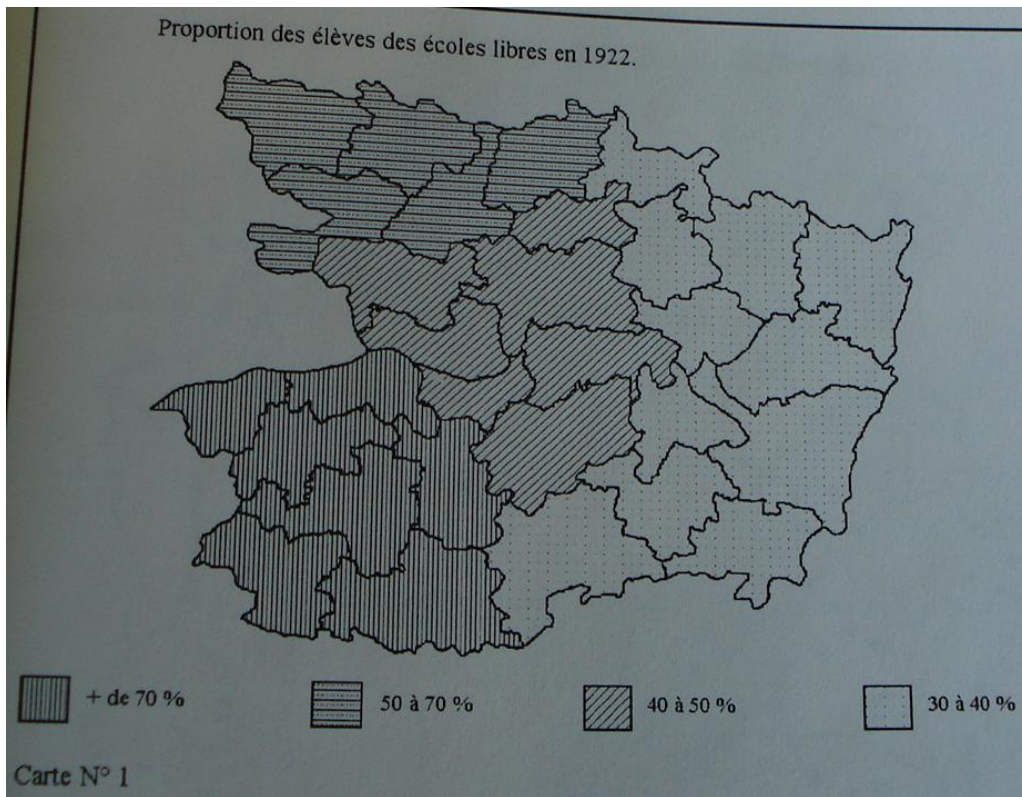
- la carte administrative : MAHE Sandrine, *Tableau des droites en Maine-et-Loire de 1936 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université catholique de l'Ouest, 1993, p.177



- la carte des circonscriptions électorales lors des scrutins de liste de 1919 et 1924 : ROLLAND Benoît, *Les gauches en Maine-et-Loire de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université catholique de l'Ouest, 1987, p.157



- la carte sur la proportion des élèves des écoles libres en 1922 : LAMBERT Céline, *La question scolaire en Maine-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1996, p.55



ANNEXE 4 : Carte des cantons de Meurthe-et-Moselle

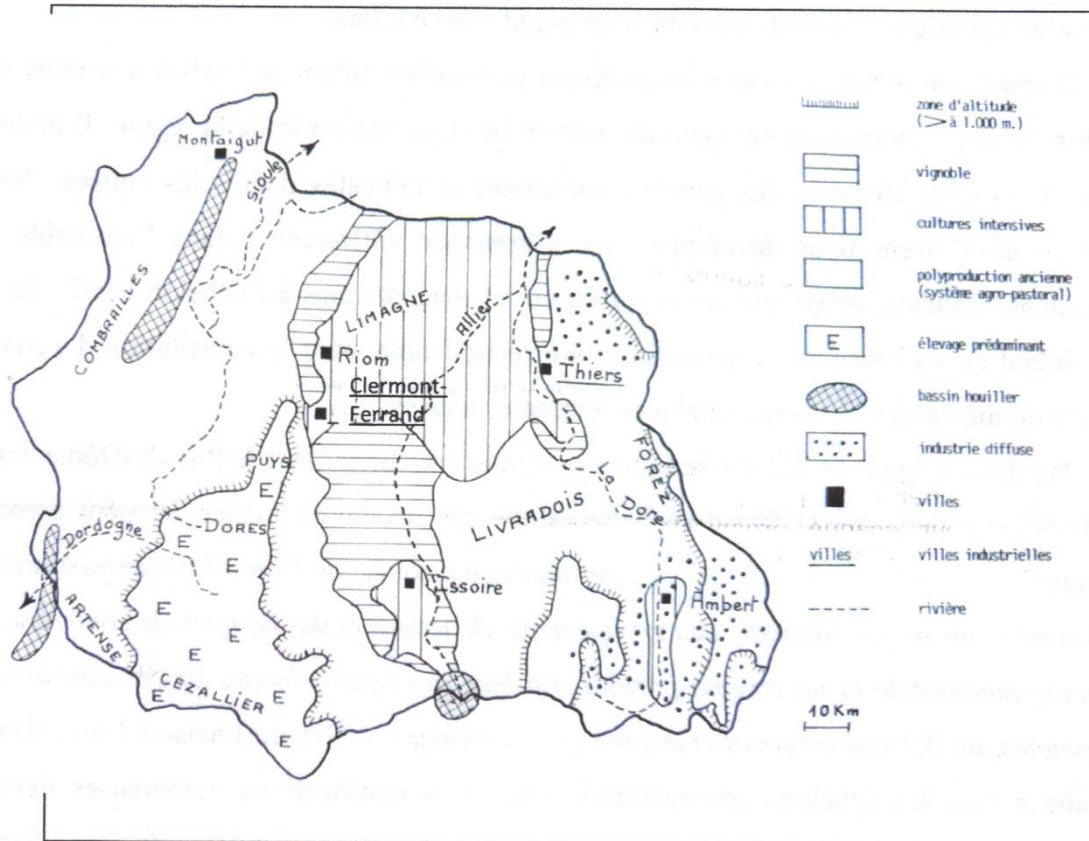
Source : http://www.cg54.fr/uploads/media/Cantons_02.pdf (2013)

LES 44 CANTONS DE MEURTHE-ET-MOSELLE



ANNEXE 5 : Cartes sur le Puy-de-Dôme

- données géoéconomiques : d'après RONDREUX L., *Géopolitique du Puy-de-Dôme de 1871 à 1914. Etude des élections législatives*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 1988, p.4



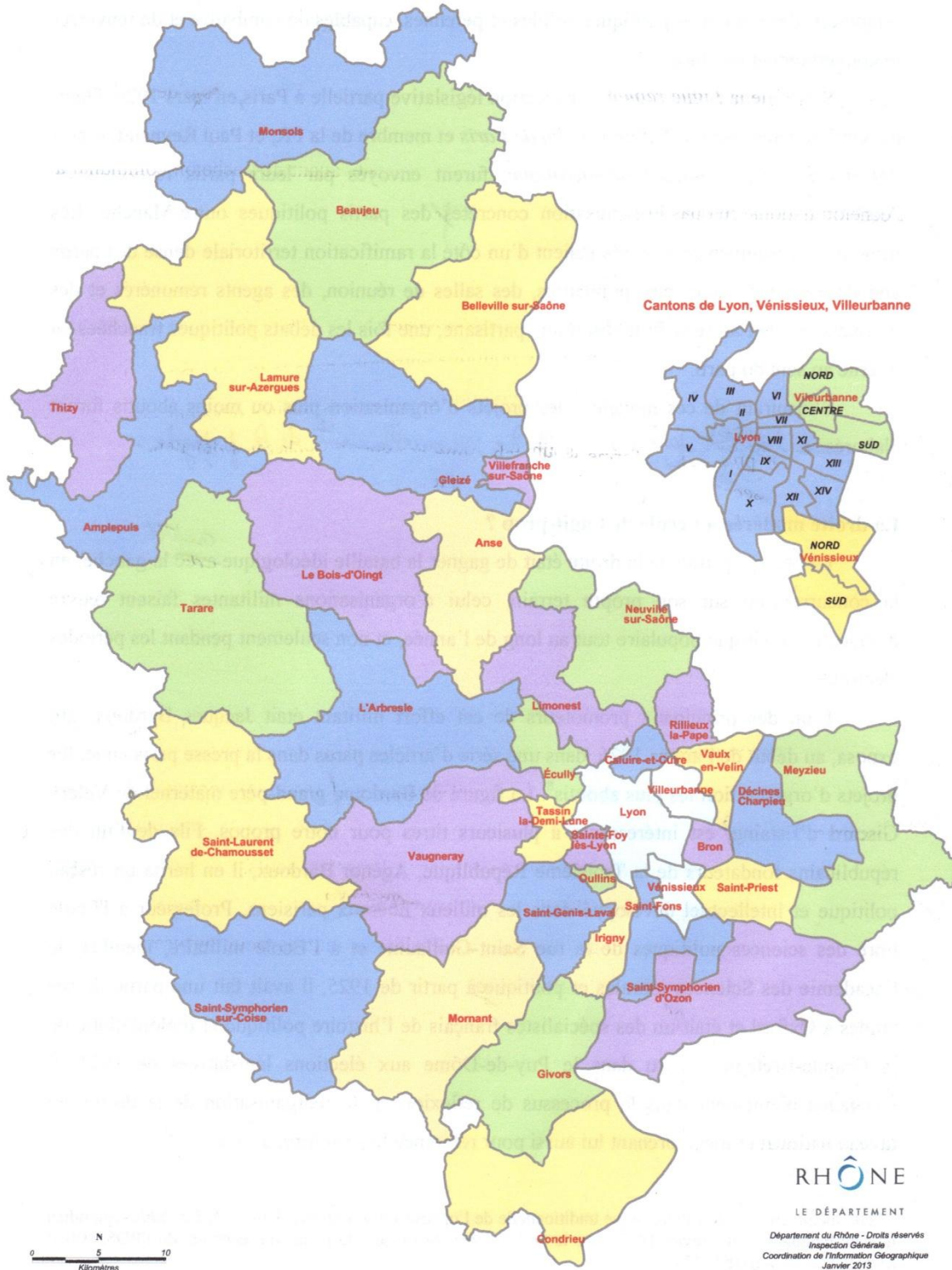
- carte des cantons : source : http://www.comersis.com/c-images/FR_C/carte-canton-Puy-de-Dome-63-vector.jpg (2013)



ANNEXE 6 : Carte des cantons du Rhône

Source : http://www.rhone.fr/accueil/espace_telechargement (2013)

CANTONS DU RHÔNE



**ANNEXE 7 : « L'appel à la Nation » de la *Ligue républicaine nationale*, paru dans la
presse le 7 novembre 1924**

Français,

Les conséquences du cartel des gauches se manifestent.

Vous pouvez voir, dès maintenant, où conduit l'alliance de ceux qui se proclament des hommes d'ordre, soucieux de rester dans le cadre de la nation, avec ceux qui s'affirment des internationalistes et des hommes de révolution.

A la conférence de Londres, la Ruhr, qui ne devait être évacuée qu'au fur et à mesure des paiements de l'Allemagne, a été abandonnée. Tous les atouts que nous tenions en mains ont été lâchés. Plus de gages pour garantir nos créances. Pas de règlement des dettes interalliées.

A Genève, nous avons donné de nouvelles preuves de notre volonté pacifique. Mais, en acceptant la réunion à bref délai d'une conférence du désarmement, sans avoir obtenu au préalable les garanties nécessaires, nous avons pris un engagement qui peut mettre en péril notre sécurité.

A l'intérieur, malgré ses promesses et ses déclarations trompeuses, malgré ses critiques d'une violence sans exemple à l'égard de ses devanciers, le bloc des gauches n'a pas stabilisé le franc ; il n'a pas amélioré la situation budgétaire ; les impôts augmentent ; la rente française baisse sans discontinuer ; le prix de la vie monte sans arrêt.

L'édifice économique est ébranlé. Des menaces de spoliation, de jour en jour précisées, inquiètent l'épargne, paralysent l'esprit d'initiative, découragent le labeur et risquent de provoquer demain un chômage dont la classe ouvrière sera la première victime.

Prisonniers de leurs promesses électorales, obligés d'obéir aux exigences de leurs amis socialistes, nos gouvernants cèdent chaque jour davantage aux menaces des éléments révolutionnaires. Tous les ressorts indispensables à la bonne marche d'une nation sont peu à peu détendus.

Un vent de haine, de passion mauvaise, a été déchainé sur le pays. Pacifistes à l'extérieur, les hommes du cartel ne rêvent que de divisions et de batailles entre Français. La paix n'est pour eux qu'un article d'exportation. On a même, avec une légèreté impardonnable, divisé les Alsaciens-Lorrains et froissé, au mépris des engagements de la France, les sentiments intimes d'un grand nombre d'entre eux.

Par contre, nous avons vu réclamer l'amnistie des insoumis, des déserteurs, et réintégrer dans leurs emplois les saboteurs des services publics.

Une telle bienveillance envers ceux qui en sont si peu dignes n'est pas de la bonté, c'est de la faiblesse. On décourage ainsi les bons citoyens et on affaiblit en ce pays la notion du devoir.

Tant de faits parlent clair. L'inquiétude se répand. Si une crise éclatait, à qui profiterait-elle ? Aux communistes.

Ils s'apprêtent, dans la carence des pouvoirs publics, à s'emparer des moyens de production, à lancer leurs troupes à l'assaut du régime, à installer en France, selon les instructions de Moscou, les méthodes qui entretiennent en Russie la terreur et la ruine.

Français,

Laissez-vous, sans résistance, se poursuivre plus longtemps une politique aussi dangereuse pour la Nation ?

Votre bon sens, votre patriotisme, votre amour inné de l'ordre, le souci de l'avenir de vos enfants, vous dicteront demain votre devoir.

Vous unirez vos efforts aux nôtres. Vous travaillerez avec nous au redressement nécessaire. Vous viendrez grossir les rangs de la Ligue républicaine nationale.

La Ligue républicaine nationale veut la paix, aussi passionnément que quiconque, mais une paix juste, qui ne mette pas tous les sacrifices à notre charge, une paix solide qui ne repose pas seulement sur des espérances ou des illusions, mais sur des garanties réelles et une vigilance toujours en éveil.

La Ligue républicaine nationale souhaite l'affermissement et le développement de la Société des Nations, mais la recherche de l'idéal ne lui fera point perdre de vue les réalités.

La Ligue républicaine nationale veut que l'autorité de l'Etat reste l'arbitre suprême des intérêts particuliers et non pas qu'elle s'incline devant les exigences des plus audacieux. Elle entend que cette autorité demeure aux mains de ceux qui en ont la charge régulière et ne passe pas à des individus ou à des groupements sans mandat ni responsabilité.

La Ligue républicaine nationale veut que la porte soit largement ouverte à toutes les améliorations sociales, mais qu'une barrière infranchissable soit opposée aux tentatives des entrepreneurs de grèves et des agents de la révolution.

La Ligue républicaine nationale veut la paix à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle se refuse à laisser ressusciter, sous prétexte d'assurer le maintien des lois de laïcité, qui ne sont nullement menacées, les querelles intestines que la guerre avait éteintes. Elle veut la liberté et la paix religieuse dans le respect des lois de la République.

La Ligue républicaine nationale veut la justice fiscale, mais elle s'oppose aux mesures de spoliation et au développement d'une inquisition qui menace la liberté des citoyens.

Seule, une politique générale s'inspirant de ces principes, encourageant le travail, la famille et l'épargne, réalisant des économies, fera renaître la confiance indispensable pour restaurer les finances publiques, stabiliser le franc et diminuer le coût de la vie.

La Ligue républicaine nationale rejette la prétention de ceux qui veulent faire de la République le monopole d'un parti ou d'une clientèle.

La République n'est pas une petite chapelle réservée à certains privilégiés. Elle doit être ouverte à tous les citoyens qui acceptent ses lois et ne demandent qu'à la servir fidèlement. Son gouvernement doit être un gouvernement de justice, n'exerçant pas le pouvoir pour les uns contre les autres, n'en usant, au contraire, que dans l'intérêt de tous les citoyens.

C'est cette République, dont l'ambition est d'être aimée du plus grand nombre de Français, que nous voulons continuer à servir.

C'est pour elle, en même temps que pour la France, dont nous ne la séparons pas que nous vous demandons, Français, de lutter avec nous contre la démagogie, la révolution et l'anarchie.

Ont signé les membres du Comité directeur dont les noms suivent :

Alexandre MILLERAND, ancien président de la République, président ;

Antony RATIER, vice-président du Sénat, ancien ministre de la Justice ;

Emile BOURGEOIS, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut ;

Pierre-Etienne FLANDIN, député, ancien ministre du Commerce ;

Frédéric FRANÇOIS-MARSAL, sénateur, ancien président du Conseil ;

André FRANÇOIS-PONCET, député de la Seine ;

Auguste ISAAC, ancien ministre du Commerce ;

Yves LE TROCQUER, député, ancien ministre des Travaux publics ;

André MAGINOT, député, ancien ministre de la Guerre ;

Louis MARIN, député, ancien ministre des Régions libérées ;

Georges PASCALIS, ancien président de la chambre de commerce de Paris ;

Charles REIBEL, député, ancien ministre des Régions libérées ;

Jean TERRAIL, viticulteur ;

Emmanuel BROUSSE, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Finances, secrétaire général.

Pour les adhésions, souscriptions et renseignements, s'adresser à M. Emmanuel Brousse, secrétaire général de la Ligue républicaine nationale, 47, avenue d'Iéna, Paris (XVIe).

ANNEXE 8 : Statuts de la *Ligue républicaine nationale*

I — But et composition de la Ligue

ARTICLE PREMIER. - Il est fondé, sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901, une Association dite *Ligue Républicaine Nationale*.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Paris.

ART. 2. - Son objet est de défendre et de propager, par la presse, la réunion et l'association, les principes d'une politique nationale qui, dans la République et par la République, se propose d'assurer à la France la paix à l'intérieur comme à l'extérieur.

ART. 3. - Peuvent être membres de la Ligue, soit des associations, soit des personnes qui y adhèrent à titre individuel.

Toute association ou personne morale légalement constituée, qui accepte les principes posés à l'article 2 et s'engage à se conformer aux instructions du Comité directeur, peut demander à être admise comme membre de la Ligue, tout en conservant sa personnalité propre.

Pour devenir membre de la Ligue, il faut être présenté par deux de ses membres et agréé par le Comité directeur.

La Ligue se compose de membres actifs, de membres fondateurs, de membres honoraires et de membres donateurs.

La cotisation annuelle minimum est de :

5 francs pour les membres actifs ;

25 francs pour les membres fondateurs ;

100 francs pour les membres honoraires ;

A partir de 250 francs pour les membres donateurs.

Pour les associations adhérentes, elle est fixée par le Comité directeur, eu égard au nombre de leurs membres.

Les membres actifs, les membres fondateurs et les membres honoraires ont le droit de racheter leur cotisation annuelle moyennant le versement d'une somme égale à 30 fois le montant de leurs cotisations pour les membres actifs, 10 fois pour les membres fondateurs, et 5 fois pour les membres honoraires.

Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le Comité directeur aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la Ligue. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Assemblée générale ou des Congrès de la Ligue, sans être tenues de payer une cotisation annuelle.

ART. 4. - La qualité de membre de la Ligue se perd :

1) Par la démission ;

2) Par la radiation prononcée, pour non paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le Comité directeur, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

II — Administration et fonctionnement

ART. 5. - La Ligue est administrée par un Comité directeur, de quinze membres, dont le mandat est de quatre années, et peut être renouvelé par l'Assemblée générale.

Au cas où, pour une raison quelconque, une vacance se produirait dans le Comité, le successeur du membre manquant serait désigné par le Comité même.

Le temps durant lequel un membre de la Ligue peut faire partie du Comité n'est pas limité.

Le Comité choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Président, un Secrétaire général, un Trésorier.

ART. 6. — Le Comité se réunit tous les mois et chaque fois qu'il est convoqué par son Secrétaire général, ou sur la demande de trois de ses membres.

La présence de quatre au moins de ses membres est nécessaire pour la validité des délibérations,

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire général. Ils sont transcrits sans blancs ni ratures sur un registre coté et paraphé par le Préfet de la Seine ou par son délégué.

ART. 7. — Les membres de la Ligue ne peuvent recevoir aucune rétribution des fonctions qui leur sont confiées.

Les fonctionnaires, rétribués de la Ligue peuvent être invités à assister, avec voix consultative, aux séances de l'Assemblée générale et du Comité directeur.

ART. 8. - L'Assemblée générale de la Ligue comprend les titulaires actifs, les membres fondateurs, les membres honoraires et les membres donateurs.

Chacune des associations et autres personnes morales membres de la Ligue ne peut être représentée à l'Assemblée générale que par un délégué.

Il en sera de même des Comités locaux que la Ligue viendrait à créer en Province.

Le nombre de voix dont chacun de ces délégués dispose à l'Assemblée générale est fixé par le Comité directeur, eu égard à l'importance des groupements qu'ils représentent respectivement.

L'Assemblée générale se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Comité directeur, ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

L'Assemblée doit se composer du quart au moins des membres ayant le droit d'en faire partie.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Son ordre du jour est réglé par le Comité directeur.

Son Bureau est celui du Comité.

Elle entend les rapports sur la gestion du Comité directeur, sur l'activité de la Ligue, sur sa situation financière et morale.

ART. 9. - Les dépenses sont ordonnancées par le Secrétaire général. La Ligue est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Trésorier ou par tout autre membre du Comité directeur, que ce Comité choisit spécialement à cet effet.

Le représentant de la Ligue doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Le Comité directeur prend, avec l'approbation de l'Assemblée générale, toutes dispositions utiles réglementant les rapports des Comités locaux avec le Comité directeur.

Le Comité directeur peut, avec l'approbation de l'Assemblée départementale, supprimer un Comité local.

III — Dotation, fonds de réserve et ressources annuelles

ART. 10. - La dotation comprend :

- 1) Des capitaux mobiliers ;
- 2) Des immeubles nécessaires au but poursuivi par la Ligue.

Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et par dépenses et, s'il y a lieu, une comptabilité matières.

IV. — Modification des statuts et dissolution

ART. 12. - Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Comité directeur ou du sixième des membres dont se compose l'Assemblée générale, soumise au bureau du Comité, un mois au moins avant la séance.

Pour être adoptées, les modifications aux statuts doivent obtenir la majorité des deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée générale.

ART. 13. - L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de la Ligue et convoquée spécialement à cet effet doit comprendre au moins la moitié plus un des membres ayant le droit d'en faire partie.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

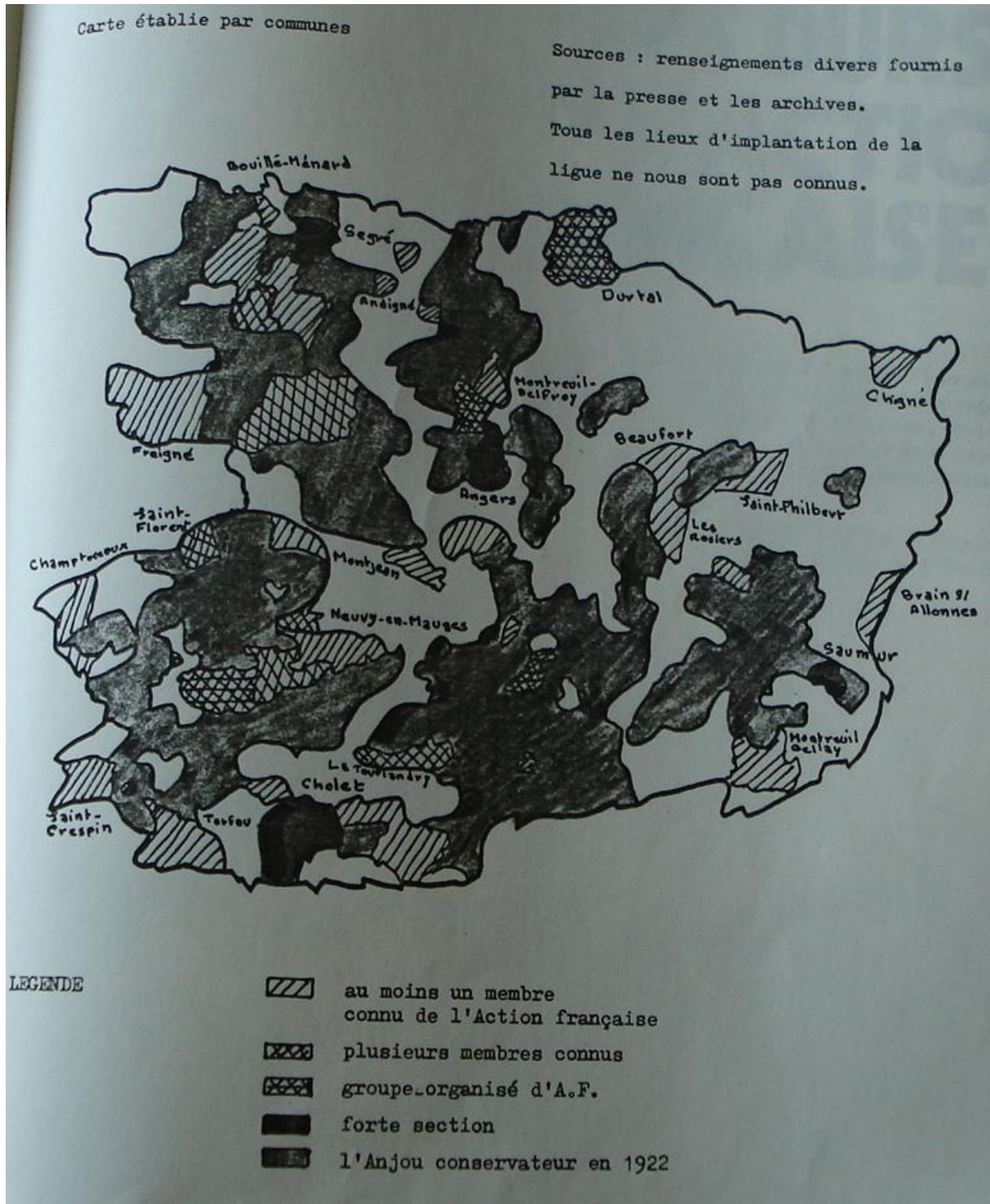
ART. 14. - En cas de dissolution, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la Ligue. Elle attribue l'actif net à telle association, œuvre ou établissement capable de recevoir qu'elle choisit.

ART. 15. - Conformément à l'article 5 de la loi du juillet 1901, les délibérations de l'Assemblée générale prévues aux trois articles précédents sont portées à la connaissance de l'autorité compétente par le membre du Comité directeur chargé de représenter la Ligue dans tous les actes de la vie civile.

Il en est de même pour tout changement survenu dans l'administration ou la direction de la Ligue.

ANNEXE 9 : Les foyers d'Action française en 1924 dans le Maine-et-Loire

Carte réalisée par GABILLARD Philippe, *L'extrême-droite en Maine-et-Loire de 1919 à 1934*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1980, p.77



ANNEXE 10 : Discours d'investiture d'Edouard Herriot à la Chambre des députés le 17 juin 1924

M. Edouard Herriot — président du Conseil, ministre des Affaires étrangères.

Messieurs,

Le gouvernement qui se présente devant vous a pour devoir de traduire en actes les volontés exprimées par le suffrage universel, le 11 mai dernier. Selon les lois normales de la vie parlementaire, il agira pour le bien de toute la nation, mais au nom d'une doctrine à laquelle il demeure fidèle et qu'il veut définir avec précision. Il déclarera nettement son programme, au risque de quelque longueur, afin que chacun d'entre vous sache s'il peut le soutenir ou s'il doit voter contre lui.

Au-dedans, comme au-dehors, le gouvernement n'aura qu'un but : donner à ce pays, dans le travail et par le progrès, la paix qu'il a si noblement méritée. (*Très bien ! très bien !*).

La paix morale, tout d'abord. Si nous sommes décidés à ne pas maintenir une ambassade près le Vatican (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche*) et à appliquer la loi sur les congrégations (*Interruptions à droite.*) ce n'est en aucune façon dans une pensée de persécution ou d'intolérance. (*Exclamations et interruptions à droite.*) Nous prétendons seulement assurer la souveraineté républicaine, ainsi que la distinction nécessaire entre le domaine des croyances et celui des affaires publiques. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*) L'idée de laïcité, telle que nous la concevons, nous apparaît comme la sauvegarde de l'unité et de la fraternité nationales. (*Très bien ! très bien ! à gauche*). Les convictions personnelles, tant qu'elles ne portent pas atteinte à la loi, nous avons l'obligation de les ignorer ; nous ne pouvons les connaître, le cas échéant, que pour les protéger. (*Applaudissements à gauche. — Interruptions à droite.*)

De même notre ambition est de donner à la France la paix sociale. Pour marquer nos intentions par des actes, nous procéderons tout d'abord à une série de mesures bienveillantes. Nous déposons aujourd'hui même un projet de large amnistie (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche*) qui n'exclut que les traîtres et les insoumis¹. Nous poursuivons la réintégration des agents de chemins de fer révoqués. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*) Pour rétablir les garanties dues à tous, nous supprimerons sans délai les décrets-lois. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

Ces mesures prises, une grande tâche s'imposera à cette législature; il faut la préciser. La Troisième République a déjà donné à notre démocratie l'essentiel de ses formes politiques. L'œuvre n'est pas achevée. Il est temps de procéder à une large réforme administrative, d'accroître les libertés

¹ Il s'agit de l'amnistie des condamnations du temps de guerre.

locales. (*Très bien! très bien!*) Nous demanderons au Parlement d'entreprendre sans retard cette réforme. Elle ne saurait être menée à bien sans la collaboration des agents de l'État eux-mêmes. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*) Ainsi se pose le problème des fonctionnaires civils. Le gouvernement ne leur interdit pas l'organisation professionnelle. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*) Il leur accorde donc le droit syndical. (*Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.*) Mais il déclare qu'au cas d'une action collective de ces fonctionnaires contre les intérêts de la nation, il ne renonce à aucun des droits dont les gouvernements républicains ont usé, et qu'ils tiennent soit des lois, soit de la jurisprudence.

Nous appellerons les Chambres à se prononcer sur la loi électorale. Dans les circonstances présentes, en dépit des légitimes controverses sur les doctrines, le scrutin d'arrondissement, avec des corrections destinées à réduire l'inégalité des circonscriptions et à empêcher certains abus du second tour, nous paraît le scrutin le plus propre à donner aux consultations populaires le plus possible de justice et de clarté.

La guerre a posé deux problèmes qui n'ont reçu à ce jour que d'incomplètes solutions.

Le gouvernement est persuadé qu'il interprétera fidèlement le vœu des chères populations rendues à la France, en hâtant la venue du jour où seront effacées les dernières différences de législation entre les départements recouvrés et l'ensemble du territoire de la République. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions à droite*) Dans cette vue, il réalisera la suppression du commissariat général (*Très bien ! très bien ! à gauche*) et préparera les mesures qui permettront, en respectant les situations acquises, en ménageant les intérêts matériels et moraux de la population, d'introduire en Alsace et en Lorraine l'ensemble de la législation républicaine. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

Dans les régions dévastées, la solidarité française permet d'accomplir une œuvre considérable qui doit être poursuivie jusqu'au complet achèvement. Nous ne rendons pas l'ensemble des sinistrés responsables de fraudes ou d'abus dont ils sont les premiers à demander la répression. Si, dans les heures difficiles que nous traversons, nous sommes résolus à défendre contre tous les excès le budget de l'Etat, nous avons le devoir de ne pas laisser amoindrir la confiance des sinistrés dans la parole de la France, confiance qui demeure la condition essentielle de la reconstitution. Nous veillerons à ce que les ressources financières que nous consacrerons à la restauration de nos départements meurtris soient employés avec efficacité.

L'œuvre politique accomplie, une autre œuvre s'impose. Il faut organiser la démocratie. Les vrais fauteurs de désordres, ce sont ceux qui se refusent aux réformes légitimes. Dans une démocratie, il n'y a d'équilibre stable que par le mouvement. Nous ne laisserons pas toucher aux avantages acquis par le monde du travail. Nous maintiendrons la loi de huit heures (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche*) dont l'expérience a démontré la souplesse et qui a déjà si profondément amélioré la

condition matérielle et morale du salarié, (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*) Nous désirons la prompte ratification des conventions adoptées par les conférences internationales du Travail, de Washington et de Genève. Nous chercherons à étendre la protection due à l'enfant, à la femme, et surtout à la mère.

Nous avons maintenu le ministère des Pensions pour montrer aux anciens combattants que nous entendons les défendre dans la paix comme ils ont défendu le pays dans la guerre.

Le gouvernement développera par tous les moyens en son pouvoir la production nationale. Pour surmonter les difficultés qu'elle subit, la France a besoin d'augmenter ses ressources. Elle doit aider le paysan qui lui fournit une part si large de ses ressources. Nous devons accroître notre puissance industrielle et nos exportations. Au lieu de supprimer les industries d'Etat, nous voulons les moderniser. Nous mettrons en valeur nos colonies en appliquant les bienfaits de notre civilisation aux indigènes que la France considère non comme ses sujets mais comme ses enfants.

Mais l'agent essentiel de la production, ouvrier ou paysan, a le droit d'être protégé contre le chômage et la maladie, la vieillesse et l'invalidité. Nous voulons réaliser les assurances sociales... (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche et sur divers bancs au centre.*) et en faire pour la démocratie un statut de santé, de sécurité familiale, de dignité. Il n'est pas possible de concevoir l'affranchissement des travailleurs sans le développement de l'instruction. Nous supprimerons les décrets qui tendent à priver de culture générale les enfants,... (*Applaudissements à gauche, à l'extrême gauche et sur divers bancs au centre. — Interruptions à droite.*) [...] s'ils n'ont pas été soumis, dès leur sortie de l'école primaire, à une discipline excellente, sans doute, mais non pas exclusive d'autres formules d'éducation. (*Applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et sur divers bancs au centre.*) Nous pensons aussi que la démocratie ne sera pas complètement fondée tant que, dans notre pays, l'accession à l'enseignement secondaire sera déterminée par la fortune des parents et non, comme il convient, par le mérite des enfants. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et au centre, et sur divers bancs à droite.*) [...]

Ainsi se définit le programme social du gouvernement. Pour vous permettre de nous juger, nous vous devons d'autres explications encore.

Un régime démocratique doit offrir l'exemple de l'ordre et de la bonne administration. Comment pourrions-nous, sans de sévères finances, réaliser notre programme ? Comment pourrions-nous lutter contre la vie chère, ce fléau du lendemain de la guerre, qui accable non seulement les salariés, mais la classe moyenne ? Parce qu'il est la garantie nécessaire de toute notre action, nous serons les gardiens vigilants du crédit de la France. Nous procéderons d'abord à un vigoureux inventaire de la situation. Cet inventaire doit précéder le premier budget qui sera proposé par le gouvernement démocratique. Nous défendrons l'équilibre. Comme l'a demandé avec autorité la Commission des Finances du Sénat, nous renforcerons le contrôle des dépenses engagées

(Applaudissements à gauche), résolu à poursuivre sans ménagement les fraudeurs dont la mauvaise foi dupe tous les bons citoyens *(Applaudissements)*, nous ferons de l'impôt sur le revenu, sincèrement appliqué, la base d'une fiscalité vraiment démocratique. Lors du prochain budget, nous chercherons dans un nouvel aménagement des impôts directs le moyen d'atténuer les charges créées par les impôts de consommation, et spécialement par la taxe sur le chiffre d'affaires. Pour donner aux ressources du Trésor la stabilité indispensable, nous nous efforcerons de réduire la dette flottante, en offrant au public la faculté de souscrire librement, le moment venu, à une large opération de consolidation.

Il nous reste, messieurs, à nous expliquer devant vous sur notre politique extérieure et sur la sécurité de la France. Dans l'ordre militaire, nous nous proposons une réorganisation que l'expérience de la guerre conseille et que les besoins du pays commandent. Cette réorganisation, qui comporte une réduction du service militaire actif, doit s'accomplir en de telles conditions que la France à aucun moment ne s'en trouve découverte ou affaiblie.

La France répudie expressément toute pensée d'annexion ou de conquête. Ce qu'elle veut, c'est la paix. Pour elle d'abord, pour les autres peuples aussi.

Il faut parler dans l'équivoque. Notre gouvernement démocratique défendra avec fermeté les droits de notre pays tels qu'ils sont inscrits dans les traités. Nous avons droit à des réparations. Nous les voulons au nom de la justice. L'ordre international nouveau que nous souhaitons ne saurait se fonder sur une iniquité. Mais dès que l'Allemagne se sera mise en règle avec le Traité du point de vue de ces réparations et de la sécurité, il ne dépendra que d'elle d'entrer dans la Société des Nations.

Nous sommes hostiles à la politique d'isolement et de force qui conduit à des occupations et à des prises de gages territoriaux. En présence de l'état actuel de l'Allemagne, devant la nécessité de prémunir non seulement la France, mais tous les peuples contre un retour offensif du pangermanisme nationaliste, nous ne croyons possible d'évacuer la Ruhr avant que les gages prévus par les experts, dont nous acceptons le rapport sans arrière-pensées, aient été, avec des garanties d'exécution équitables et efficaces, constitués et remis aux organismes nationaux qualifiés pour les gérer. Nous pensons aussi que, dans l'intérêt de la paix, il faut contrôler le désarmement de l'Allemagne par l'effort commun des Alliés et, le plus tôt possible, par l'action de la Société des Nations. Nous aurons à résoudre les problèmes de sécurité par des pactes de garantie placés eux-mêmes sous le contrôle de cette Société.

Cela dit, nous déclarons que notre gouvernement agira de tous ses moyens pour donner aux nations, que l'exemple de la France doit guider, une paix sincère et durable. Nous encouragerons et aiderons de notre mieux dans tous les peuples l'esprit démocratique dont nous nous réclamons nous-mêmes. Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour fortifier la Société des Nations, et toutes les institutions internationales d'information, de rapprochement ou d'arbitrage. Nous pratiquerons une politique d'accords commerciaux équitables. Pour atteindre le résultat que nous poursuivons, nous

renforcerons d'abord les liens qui nous unissent à nos alliés et à nos amis. Nous tenterons de comprendre leurs intérêts et leurs besoins comme nous leur demanderons de comprendre les nôtres. Nous leur prouverons avec tant d'évidence la volonté de paix et de loyauté de la France qu'ils se mettront d'accord avec nous pour assurer ces garanties de sécurité que prévoit le rapport des experts.

Pour pacifier, nous ferons plus. La France ignore la haine, il lui suffit d'être appuyée sur la justice. Nous gouvernement ne saurait avoir aucune faiblesse à l'égard de ceux qui, en Allemagne, n'ont pas renoncé à mutiler les traités, à entretenir, avec l'esprit de revanche, les idées de restauration monarchique. Mais il souhaite voir la démocratie allemande se raffermir. Il consent dès maintenant à des mesures de bienveillance. Seront transformées en grâces définitives les suspensions de peine, accordées par les autorités des pays d'occupation. L'amnistie sera appliquée aux condamnés politiques, sauf à ceux qui ont été poursuivis pour des attentats contre la sécurité de nos troupes. Des retraits d'expulsion seront prononcés pour les petits fonctionnaires ou petits employés qui n'ont fait qu'obéir aux ordres reçus. Certains cas graves seront examinés à part.

Mieux que des paroles, ces décisions démontrent que, si le gouvernement allemand hâte de son côté les travaux nécessaires pour l'application loyale du rapport des experts, le gouvernement de la République saura répondre aux efforts d'une Allemagne qui s'engagerait avec décision dans les voies de la démocratie et de la paix.

Des événements tragiques, les divergences de doctrine qui nous séparent du gouvernement de Moscou, ne nous font pas oublier que le peuple russe a longuement saigné sur le commun champ de bataille. Nous préparons dès maintenant la reprise des relations normales avec la Russie dans les conditions que nous impose le respect des traités : avant d'adopter une formule qui doit ménager l'intérêt français, nous avons besoin de prendre certaines précautions et de rassembler des informations que nous avons commencées à recueillir.

Tel est, messieurs, le programme de notre gouvernement. Dès le premier jour, nous vous apportons des actes. Nous avons parlé avec précision : si vous nous approuvez, nous irons droit sur notre chemin. Pour accomplir les tâches redoutables qu'imposent les temps nouveaux, il n'est pas de moyens d'action préférable à la probité. La seule politique digne d'une démocratie comme la nôtre et d'un pays comme la France est celle qui veut fonder ouvertement ses méthodes sur la science et confondre ses buts avec les fins même de la morale, dans l'intérêt de toute la nation.

Journal officiel. Débats parlementaires, Chambres des députés, séance du 17 juin 1924

**ANNEXE 11 : Réunions catholiques en Ardèche du 16 novembre 1924 au 1^{er} août
d'après les comptes-rendus de *La Croix de l'Ardèche*¹**

Date	Commune	Nombre d'auditeurs
16-nov-24	Saint-Cirgues-en-Montagne	520
	Béage	800
07-déc-24	Saint-Péray	600
	Lamastre	1600
09-déc-24	Viviers	500
11-déc-24	Vernoux	300
13-déc-24	Les Vans	400
	Privas	
14-déc-24	Saint-Pierreville	1200
	Aubenas	800
	Lagorce	150
21-déc-24	Montréal	150
	Sanilhac	100
	Ribes	150
	Frayol-la-Violette	150
28-déc-24	Mirabel	60
	Saint-Montan	
	Le Cheylard	1400
	Saint-Martin-de-Valamas	1200
29-déc-24	Largentière	500
04-janv-25	Mezilhac	150
	Lachamp-Raphaël	300
	Saint-Félicien	1100
	Mayres	200
	Satillieu	650
11-janv-25	Laviolle	80
	Saint-Michel-de-Boulogne	
	Sainte-Marguerite-de-Vals	
	Lavilledieu	100
18-janv-25	Rochemaure	400
	Chomérac	500
	Lanas	
	Lalevade	100
	Sablères	
	Beaumont	
	Vogüé	80
20-janv-25	Labeaume	
25-janv-25	Aizac	
	Saint-Etienne-de-Fontbellon	100
	Payzac	
	Baix	80
	La Louvesc	
	Vocance	500
	Saint-Genest-de-Beauzon	
	Marguerite-Lafigère	
Empurany	200	

¹ Pour certaines réunions, le nombre d'auditeurs n'est pas indiqué dans *La Croix de l'Ardèche*. Il faut noter que, pour les réunions ayant fait l'objet d'un rapport de surveillance policière, le nombre de participants est assez fréquemment divisé par deux, ce qui suggère que ces estimations s'appuyaient sur les chiffres fournis par les organisateurs plus que sur un décompte en propre des officiers de police ou de gendarmerie.

01-févr-25	Ruoms	650
	Burzet	650
	Saint-Clément	250
	Chassiers	100
	Asperjoc	
08-févr-25	Vallon	330
	Bourg-Saint-Andéol	500
	Rocles	120
	Ardoix	150
	Quintenas	180
	Bozas	100
	Cornas	80
	Saint-Sauveur-de-Cruzières	80
	Saint-André-de-Cruzières	50
15-févr-25	Rochechoulombe	
	Saint-Maurice-d'Ardèche	
	Dompnac	80
	Saint-Just	350
22-févr-25	Saint-Germain	90
	Saint-Victor	170
	Andance	80
	Thueyts	230
	Orgnac	100
	Chirols	150
	01-mars-25	Saint-Martin-le-Supérieur
Vinezac		120
02-mars-25	Vogüé	60
08-mars-25	Joyeuse	550
	Dornas	300
	Saint-Etienne-de-Boulogne	
	Saint-Pierre-la-Roche	
	Vesseaux	120
15-mars-25	Balazuc	150
	Lachapelle-sous-Aubenas	70
	Saint-Etienne-de-Valoux	
	Saint-Désirat	
22-mars-25	Berrias	200
29-mars-25	Le Teil	400
	Serrières	400
	Annonay	2000
05-avr-25	Glun	
	Saint-Marcel-d'Ardèche	
28-juin-25	Lamastre	1000
05-juil-25	Privas	5000
22-juil-25	Vals	1200
15-nov-25	Annonay	300
29-nov-25	Saint-Julien-Boutières	100
	La Chapelle-sous-Chanéac	90
	Saint-Martin-de-Valamas	200
	Saint-Jean-Roure	60
	Arcens	120
	Chanéac	100
	Saint-Germain	
	Lavilledieu	
30-nov-25	Saint-Laurent-du-Pape	80
06-déc-25	Vanosc	150
	Le Cheylard	

27-déc-25	Saint-Agrève	300
03-janv-26	Lamastre	
	Vernoux	
09-janv-26	Joyeuse	
10-janv-26	Satillieu	300
	Saint-Péray	300
24-janv-26	Ardoix	
	Saint-Vincent-de-Barrès	
	Mauves	
	Largentière	
	Serrières	
	Annonay	
31-janv-26	Chomérac	200
07-févr-26	Vocance	60
14-févr-26	Le Teil	
	Aubenas	
	Saint-Just	200
21-févr-26	Lagorce	210
28-févr-26	Labégude	
07-mars-26	Saint-Pierre-ville	200
	Cornas	60
14-mars-26	Casteljau	
	La Souche	
28-mars-26	Saint-André-de-Cruzières	80
	Saint-Maurice-d'Ibie	300
11-avr-26	Mauves	
	Bourg-Saint-Andéol	
	Pont d'Aubenas	
25-avr-26	Largentière	
	Saint-Alban-sur-Sampzon	
	Payzac	
16-mai-26	Saint-André-Lachamp	
	Saint-Julien-Labrousse	
30-mai-26	Boulieu-les-Annonay	
	Davézieux	
	Cheminas	
27-juin-26	Saint-Martin-de-Valamas	
	Thueyts	500
04-juil-26	Satillieu	
11-juil-26	Lagorce	
18-juil-26	Saint-Félicien	350
	Saint-Romain-de-Lerps	100
25-juil-26	Largentière	
01-août-26	Lalouvesc	20 000
Total	147 réunions dans 110 communes différentes	55 690

Synthèse mensuelle		
Date	Nombre de réunions	Nombre d'auditeurs
nov-24	2	1320
déc-24	18	9260
janv-25	26	4540
févr-25	24	4490
mars-25	16	4520
avr-25	2	
juin-25	1	1000
juil-25	2	6200
nov-25	10	1050
déc-25	3	450
janv-26	12	800
févr-26	6	470
mars-26	6	640
avr-26	6	
mai-26	5	
juin-26	2	500
juil-26	5	450
Total général	146	55170

**ANNEXE 12 : Tableau synthétique de la participation des orateurs aux congrès
diocésains de la FNC**

Tableau tiré de BONAFoux-VERRAX C., *A la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004, p. 601

Nom des orateurs	Nombre de CD auxquels le conférencier a participé	
	De 1925 à 1930	De 1931 à 1939
Balanant (Victor)	2	0
Bergey (abbé)	30	3
Castelnaud (général de)	70	17
Champetier de Ribes (Auguste)	1	0
Desgranges (chanoine)	12	8
Doncœur (Paul, s.j.)	25	9
Guibal (Louis)	4	0
Guiraud (Jean)	3	4
Henriot (Philippe)	7	13
Las Cases (Philippe de)	12	1
Le Cour Grandmaison (Jean)	2	9
Lhande (Pierre, s.j.)	3	0
François-Saint-Maur (Charles)	6	1
Schuman (Robert)	5	2
Theulier de Poncheville (Charles)	2	2
Vallat (Xavier)	24	5
Ybarnégaray (Jean)	8	0
Zirnheld (Jules)	1	1
Total des références répertoriées	215	75

**ANNEXE 13 : Discours d'investiture de Paul Painlevé à la Chambre des députés le 21
avril 1925**

M. Paul Painlevé, président du Conseil et ministre de la Guerre

Messieurs,

Le gouvernement qui se présente devant vous se trouve comme le gouvernement précédent en face de deux devoirs grandioses, pressant et lourds de responsabilités :

- préserver pour l'avenir la sécurité de la France ;
- sauvegarder son équilibre financier.

En ce moment, devant ces deux problèmes, tous les autres, si importants qu'ils soient, s'effacent.

Que sept ans après une guerre victorieuse, où il a consenti de si lourds, de si héroïques, de si douloureux sacrifices, notre pays connaisse les inquiétudes dont il souffre actuellement, c'est pour lui une amère désillusion, mais il veut regarder la vérité en face.

Quelques sévères que soient les devoirs qu'il lui faille assumer, il n'y sera point inégal et saura déployer pour les remplir la même énergie que sur les champs de bataille. L'espoir obstiné d'obtenir les réparations que la justice exigeait, que l'opinion réclamait après tant de ruines et de souffrances, mais que refusait la réalité, nous a fait à plusieurs reprises rejeter le possible, que chaque retard diminuait encore.

Mais, las des espérances illusoires, le suffrage universel a fait connaître sa volonté qui est souveraine : paix dans la sécurité, dans le respect et le maintien des traités ; stabilité économique dans un régime de justice fiscale, voilà les deux grandes aspirations qui se dégagent de la dernière consultation du pays. Ce sont elles qui ont orienté l'activité du dernier gouvernement ; ce sont elles qui doivent orienter la nôtre.

A la double et lourde tâche qui s'impose ainsi à nous, nous convions à collaborer tous les citoyens de France chez qui le sentiment national parle plus haut que les passions de partis ou des intérêts particuliers.

Dans les prochaines négociations internationales, le gouvernement poursuivra le développement de l'exécution du plan Dawes, en même temps que le règlement des dettes interalliées, qui pèsent si lourdement et sur notre politique et sur notre crédit. Mais, par-dessus

tout, il s'efforcera de multiplier les garanties de paix et de sécurité entre les peuples qui, hier, se sont durement et courageusement heurtés sur la ligne de feu.

Etroitement fidèle à tous ses alliés, juste et pacifique envers toutes les nations, la France a le désir profond de contribuer à donner au monde le repos et la stabilité dont il a tant besoin. Mais la première condition d'une paix stable c'est que la France soit elle-même en sûreté.

Sécurité, arbitrage, désarmement, voilà les trois conditions solidaires sur lesquelles repose le protocole de Genève, première ébauche d'un grand pacte international de paix.

Nous resterons fermement attachés à ces trois conditions, en poursuivant de tout notre effort ce double but : d'une part, maintenir le plein accord avec les peuples qui furent nos frères d'armes ; d'autre part, conformément au vœu de toutes les associations d'anciens combattants, développer l'œuvre, l'autorité, les organisations de la Société des Nations, lui assurer l'adhésion de tous les Etats et préparer la réconciliation de l'Europe, sans laquelle notre civilisation risque de succomber.

L'heureuse solution de ces problèmes extérieurs influerait largement sur l'allègement et la rénovation de notre organisation militaire, que le pays a énergiquement réclamés et que nous poursuivrons et réaliserons de toute notre activité.

Pour ce qui est de la politique intérieure, nul n'ignore aujourd'hui la gravité de la situation financière, léguée par les années de guerre et par celles qui les ont suivies, mais il convient de ne rien dramatiser.

Un grand progrès a été réalisé le jour où le gouvernement qui nous a précédés a courageusement affirmé sa volonté de revenir à la règle tutélaire de l'unité budgétaire.

Le gouvernement qui est devant vous tient pour le premier et le plus essentiel de ses devoirs d'assurer le maintien intégral de cette règle. En plein accord avec le Parlement, il fera effort pour que ces vues prévalent dans le budget de l'exercice en cours. Il s'engage formellement à ne présenter pour l'année 1926 qu'un projet de budget où toutes les dépenses définitives de l'Etat, comprimées aussi rigoureusement qu'il sera possible, seront couvertes par l'impôt, aucune d'entre elles ne devant plus désormais être imputée au Trésor.

Le fait qu'on a abusé du Trésor public de toutes les façons et sous mille formes, le fait qu'on l'a alimenté par des émissions sans frein de valeurs à court et à très court terme sont les deux causes principales des embarras actuels de l'Etat.

Nous sommes persuadés que, soutenus par les représentants du pays, prenant appui sur l'opinion publique, nous surmonterons des difficultés immédiates dont, nous tenons à le répéter, il ne faut pas exagérer le péril.

Quand nous y serons parvenus, quand nul ne pourra plus contester que nous touchons au plein et définitif équilibre budgétaire, nous nous appliquerons à dégager l'Etat des fonctions de banquier qu'on lui a fait trop largement assumer et à diminuer un passif insupportable pour un grand pays qui veut, qui doit avoir des finances libres et fortes.

Il nous faudra demander de larges sacrifices à la nation ; nous en appellerons au patriotisme de tous les citoyens. Nous avons la conviction que, soucieux d'assurer le cours des hautes destinées de la France, et de servir l'intérêt général confondu ici avec les intérêts particuliers, ils ne nous ménageront pas leur bonne volonté. Ils comprendront les obligations qu'imposent à tous les nécessités de l'heure et les devoirs envers les générations futures. Nous ferons d'ailleurs tout ce qui sera en notre pouvoir pour qu'il en soit ainsi et pour qu'ils acceptent les dispositions productives et mesurées d'une fiscalité juste et démocratique, dispositions que nous nous efforcerons, en collaboration avec les républicains, de faire voter puis appliquer dans une atmosphère de concorde nationale.

Le maintien de l'équilibre financier, sans lequel la ruine menacerait tous les foyers, est à nos yeux essentiel, il réclame toute notre vigilance et nous impose le devoir d'écarter tout débat qui risquerait de susciter des malentendus irritants que des polémiques passionnées pourraient chercher à rendre irréparables.

C'est en ce sens qu'au sortir des discussions parlementaires sur les relations entre la République française et le Vatican, il est apparu qu'il convenait de faire état à la fois des exigences de la concorde nationale et des conditions délicates de la politique mondiale pour maintenir auprès du Vatican un représentant hautement qualifié. Tous les membres du gouvernement, quelles que soient leurs convictions doctrinales, ont été d'accord pour vous demander, au nom de l'intérêt général, de ne pas rouvrir une controverse inopportune et dommageable au crédit public.

Mais si nous sommes respectueux de toutes les croyances et bien décidés à éviter tout ce qui pourrait troubler les consciences, nous restons indéfectiblement attachés à la législation laïque de la République que nous saurons faire respecter en l'appliquant avec autant de mesure que de fermeté.

Quant à l'Alsace et à la Lorraine recouvrées, elles sont trop chères à notre cœur ; le jour d'indicible joie où elles ont été rendues à leur vraie patrie est trop vivant dans notre

souvenir pour que des malentendus, passionnés, peut-être, mais destinés à s'apaiser, entraînent une mésintelligence réelle entre elles et le gouvernement. L'assimilation législative ne saurait être poursuivie, que leurs représentants soient rassurés, qu'entourée de tous les conseils qualifiés, dans le respect des droits acquis dans un souci d'entente générale et d'unité nationale.

Aucun Français n'ignore le pur et invincible patriotisme des fils du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle, et leurs nobles traditions séculaires de liberté et de démocratie républicaine. Nous sommes sûrs qu'ils entendront notre appel fraternel, quand nous leur demanderons d'effacer ensemble et d'un commun accord, avec le concours du temps, les traces d'un demi-siècle de douloureuse séparation.

Si les soucis financiers que nous traversons retardent pour un temps la réalisation de réformes sociales trop coûteuses, ils ne sauraient faire obstacle aux mesures démocratiques qui peuvent être adoptées dès maintenant sans grever le budget. Ces mesures sont même indispensables à cette atmosphère de concorde dont nous parlions plus haut et à laquelle ne sauraient participer les masses laborieuses, si elles se sentaient comme oubliées par les pouvoirs publics, alors que la vie leur est si difficile. Nous hâterons devant le Sénat le vote du projet de loi des assurances sociales. Nous assurerons la protection du droit syndical.

Nous poursuivrons la réintégration des cheminots, l'application loyale de la loi de huit heures, indispensable garantie du progrès des classes ouvrières ; la ratification des conventions internationales du travail de Washington et de Genève, ratification qui donne à la France une autorité morale accrue dans le Conseil des peuples.

Nous ne négligerons aucun de nos devoirs, nous maintiendrons intacts les droits des créanciers privilégiés de la nation qui ont payé sa victoire de leur chair et de leur sang. Et si le gouvernement a rattaché au ministère des Finances les services des régions libérées, c'est pour affirmer sa volonté de comprimer au strict minimum les dépenses administratives et de consacrer à ceux qui attendent encore le règlement de leurs dommages, petits sinistrés pour le grand nombre, les ressources rendues disponibles par une finance sévèrement contrôlée.

Messieurs, les difficultés présentes, quelque anxiété qu'elles nous causent, ne doivent point nous faire oublier les inépuisables ressources de notre pays ni nous rendre inquiets de son avenir. La France a pour elle son sol, son climat, les bras et le cerveau de ses enfants, son équilibre, sa probité impeccable qu'aucune épreuve n'a jamais entamée, qu'aucun effort n'a

jamais rebutée. Elle a pour elle les Frances d'outre-mer, chaque jour productrices plus abondantes et plus variées de matières premières. Elle a pour elle le prestige de son héroïsme et le rayonnement de son génie, et cette admirable unité nationale enfin reconstituée dans son intégrité. Elle est comme un navire magnifique et chargé de trésors mais dont la route pour un temps serait semée d'écueils. Si vous nous croyez capables de tenir ferme la barre, faites-nous crédit ; laissez-nous le temps d'agir ; jugez-nous sur nos actes et sur leurs résultats. Si au contraire, nous n'avons pas votre confiance, remettez immédiatement en d'autres mains le destin du pays, car l'heure est de celles qui ne comportent ni atermoiements ni délais.

IV

A la mi-novembre, les interminables vacances en famille terminées, la *Guerre Civile* parut, avec la mitrailleuse de Pluvinage, qu'ils avaient finalement adoptée, noire sur la couverture bleue. Ils étaient tous assez fiers d'eux-mêmes à cause de leur nom en capitales dans le sommaire, et de la mitrailleuse de Serge.

Des gens s'abonnèrent ; ils reçurent au bureau de la rédaction, qu'ils avaient installé dans une petite boutique humide et sombre, avec des lampes électriques toute la journée, rue des Fossés-Saint-Jacques, des lettres enthousiastes écrites par des étudiants de Dijon et de Caen ou d'Aix-en-Provence, — on s'ennuie tellement en province que le moindre cri lancé à Paris y trouvera toujours des échos, — ou par des instituteurs de campagne sentimentaux et critiques, des femmes, des fous, qui leur envoyaient des projets de Paix perpétuelle, des inventions étouffées, des destins symboliques, les pièces imaginaires et les plaidoyers de procès sans fin, ou des appels déchirants à la Justice : il y avait surtout des vaincus parmi leurs amis inconnus. Il venait aussi des lettres d'insultes ou des lettres sur le ton Jeune-homme-vous-n'avez-pas-honte, (p.38) parce que la *Guerre Civile* traduisait assez bien un état naturel de fureur et que ses rédacteurs s'en prenaient nommément à des personnes vivantes et véritablement respectables. Les raisons qu'ils donnaient de ces condamnations, bien qu'elles fussent appuyées sur de grands appareils de philosophie, n'étaient pas toutes rigoureuses ni valides, mais quand on pense que la France avait alors pour grands hommes le président Poincaré, M. Tardieu et M. Maginot, il faut bien dire que leur instinct ne risquait point de les tromper beaucoup.

Le premier souvenir politique de l'équipe remontait à mil neuf cent vingt-quatre. C'était une année qui avait commencé par des morts, par la disparition des symboles ou des acteurs les plus considérables des premières années de la Paix : Lénine était mort en janvier, Wilson en février, Hugo Stinnes en avril. En mai, des élections pleines de lyrisme avaient amené au pouvoir le bloc des Gauches : comme on venait d'en finir avec la Chambre bleu horizon, on croyait que la guerre était définitivement liquidée et qu'on allait tranquillement recommencer le petit glissement régulier vers la gauche où les historiens sérieux voient le secret de la République en trouvant que cette fatalité providentielle arrange bien des choses et permet de dormir sur ses deux oreilles. En novembre, pour plaire à un pays qui n'avait pas fini en cinq mois d'espérer, on décida de transférer le corps de Jean Jaurès au Panthéon, où le mort du mois de juillet quatorze était attendu par la Patrie reconnaissante, et ce qui restait des

Grands Hommes, La Tour-d'Auvergne, Sadi Carnot, Berthelot, le comte Timoléon de Cossé-Brissac et le comte Paigne-Dorsenne. (p.39)

Cette année-là, Laforgue, Rosenthal et Bloyé préparaient à Louis-le-Grand l'Ecole Normale. Le lycée était une espèce de grande caserne de briques pâles avec des cadrans solaires à inscriptions dorées, où des garçons de dix-neuf ans ne pouvaient pas apprendre grand-chose sur le monde à force de vivre parmi les Grecs, les Romains, les philosophes idéalistes et les doctrinaires de la Monarchie de juillet : ils étaient cependant à gauche, comme on dit. Avec ce qui se passait dans le monde, simplement les jours de sortie, il aurait fallu être aveugle...

Un normalien que Rosenthal connaissait les fit inviter le 24 novembre à la veillée funèbre. Elle devait avoir lieu au Palais-Bourbon, dans la salle Mirabeau qui avait cessé le matin de s'appeler la salle Casimir-Périer : les gens avaient pensé au dernier moment que ce n'était pas possible, à cause des souvenirs que ce nom à tiret rappelait : les allusions aux insurrections de Lyon écrasées en mil huit cent trente et un par le grand-père ministre de l'Intérieur auraient fait en somme mauvais effet, et on ne voyait pas non plus grand rapport entre Jaurès et le petit-fils président de la République ; il y avait moyen de s'arranger avec Mirabeau en insistant sur les discours et sur les mots historiques du style appelés-ici-par-la-volonté-des-baïonnettes et en jetant un voile sur les combinaisons avec la Cour. Comme il n'était pas question de toute manière de Robespierre, de Saint-Just, de Babeuf...

Des nappes de gaze violette tombaient le long des murs de pierre qui faisaient penser à la Chapelle expiatoire du boulevard Haussmann et déjà aux caves et à la gloire souterraine du Panthéon ; elles voilaient les lustres et répandaient un clair obscur mauve tout à fait demi deuil sur un échafaud grêle qui attendait le cercueil et un drap noir à étoiles d'argent qui avait beaucoup servi. Les femmes assises au pied des murs se disaient que cet éclairage mauve devait leur faire un drôle de teint, mais qu'elles ne l'arrangeraient pas en se remettant de la poudre. Tous les invités se composaient des figures de maison mortuaire ; de petits groupes de personnages causaient bas dans les coins ; des députés serraient des mains avec une mine et un dos rond pleins de familiarité écrasée ; de temps en temps on entendait l'éclat de voix enroué de quelqu'un qui n'arrivait pas à parler bas. Les huissiers qui portaient leur petit bicorne à cocarde tricolore sous le bras marchaient avec un pas solennel de Suisses, dans des souliers brisés qui ne craquaient pas ; ils ouvrirent un passage entre le catafalque et la porte, à travers la foule qui s'était épaissie comme si Jaurès avait réellement eu des quantités de frères, de parents et d'amis inconsolables. Tout le monde jetait des regards du côté de la porte. On pensait à ce grand mort vieux de dix ans et cinq mois qui n'arrivait toujours pas, on était

vaguement inquiet : la nouvelle courut que le train d'Albi avait eu un accident aux Aubrais. Quelqu'un dit près de Laforgue et de Rosenthal :

— Ce n'est vraiment pas de veine !

Bernard ricana.

Ils reconnurent alors Lucien Herr qui causait avec Lévy-Bruhl, et qu'ils respectaient depuis qu'on leur avait raconté que Herr parlait toujours aux jeunes gens de la volonté de ne pas parvenir. Lucien Herr qui portait déjà, avec le poids invisible des grands livres qu'il n'avait pas écrits, le fardeau de sa prochaine mort, s'approcha d'eux ; ils le saluèrent. Herr dit à leur compagnon de la rue d'Ulm :

— Ne vous éloignez donc pas. Je veux vous faire faire la connaissance de Blum.
(p.41)

Herr s'écarta et revint avec Léon Blum, qui leur tendit une longue main, qu'ils trouvèrent molle et brûlante, et ne leur dit rien ; il n'avait pas l'air de s'intéresser beaucoup à ces jeunes gens, il tournait la tête de tous les côtés avec un air de grand oiseau guetteur, puis il s'éloigna d'une étrange allure raide et cassée.

A onze heures moins le quart, les deux battants de la porte s'ouvrirent enfin lentement comme sur une scène d'Opéra ; on se pressa, la foule fit ce bruit des théâtres quand le rideau monte. Il faisait dehors une nuit de lait étonnamment lumineuse pour la fin de novembre, comme s'il y avait eu quelque part derrière le ciel une lune de gel ou de printemps ; ces brumes étincelantes sur la cour noire du Palais-Bourbon firent pâlir le fade crépuscule violet de la salle Mirabeau ; on eut froid, envie de quitter cette longue caverne pour marcher sous des arbres ; les femmes frissonnèrent.

Les porteurs posèrent le cercueil sur la dernière marche de l'escalier ; leurs pas sonnèrent lourdement dans le silence bruissant. Des mineurs firent la haie. Une bouffée de cris éclata brutalement comme une grosse bulle nocturne au-dessus de la foule qui battait les grilles de la cour de Bourgogne et qui venait de courir à travers les rues endormies derrière le fourgon mortuaire, depuis le départ de la gare d'Orsay. Mais le cercueil entra, les vantaux retombèrent et les cris s'étouffèrent. Les mineurs de Carmaux qui portaient leurs blouses noires du fond et leurs chapeaux de cuir, se rangèrent maladroitement autour du catafalque où les huissiers et les porteurs des Pompes Funèbres empilaient les couronnes flétries qui venaient de faire le voyage dans l'ombre glaciale du wagon.

Personne ne pleurait : dix ans de mort tarissent (p.42) toutes les larmes, mais des hommes se fabriquaient des masques, Saumande, qui jouait assez bien la douleur d'un lézard, Lautier, celle d'un porc, François-Albert, celle d'un furet.

Il fallut encore attendre on ne savait quoi, l'aube peut-être. De temps en temps un orchestre jouait la « Marche Funèbre » de Siegfried pour occuper l'attente. C'était une intolérable nuit. Dans ce grand alvéole de pierre, Laforgue et ses amis avaient l'impression d'être les complices silencieux de politiques habiles qui avaient adroitement escamoté cette bière héroïque et cette poussière d'homme assassiné, qui devaient être les pièces importantes d'un jeu dont les autres pions étaient sans doute des monuments, des hommes, des conversations, des votes, des promesses, des médailles et des affaires d'argent : ils se sentaient moins que rien parmi tous ces types calculateurs et cordiaux. Heureusement, il venait parfois à travers les murailles et la rumeur étouffée des piétinements et des musiques, comme une rafale de cris, et ils se disaient alors qu'il devait exister dans la nuit une espèce de vaste mer qui se brisait avec de la rage et de la tendresse contre les falaises aveugles de la Chambre ; ils ne distinguaient pas de quels mots ces cris étaient faits, mais ils devinaient quelquefois Jaurès au bout de ces clameurs. Les invités se regardaient avec un air, comme des gens au chaud dans une maison au bord de la mer un soir de tempête, qui n'aiment pas penser aux tourbillons que fabrique la nuit.

Rosenthal avait envie de fumer et il dit entre ses dents à Laforgue :

— Tu as repéré cette figure mondaine de Léon Blum quand il a serré la main des mineurs, cette main rugueuse ? Ces vieux serviteurs de la famille tout de même... (p.43)

Vers une heure du matin, Laforgue dit :

— Ce n'est plus possible. Foutons le camp de ce cellier !

Ils s'échappèrent, en prenant des précautions, mais personne ne remarqua leur départ. Dehors, Laforgue reprit :

— Enfin, on aura eu l'honneur de veiller le corps de Jean Jaurès.

— Oui, dit Bloyé. C'est même un honneur que nous aurons partagé avec M. Eugène Lautier.

— Et avec Herr, dit Rosenthal.

— Ce qui est beaucoup plus curieux, continua Laforgue. Parce qu'enfin avec lui on est à peu près tranquille : il n'y a aucune combine de derrière la tête. Il devait être le seul qui pensait réellement, comme si le coup dur de juillet quatorze datait d'hier, à Jaurès, un type qui était de la promotion de Baudrillart et de Bergson et qui avait de la force, de la barbe, du courage, de la voix, et qui avait composé dans sa jeunesse une thèse latine sur la réalité du monde sensible...

Les gens commençaient à s'éloigner de la Chambre par le pont de la Concorde ou par le boulevard Saint-Germain pour attraper les derniers métros. Des groupes s'attardaient

pourtant, écoutant encore les mesures amorties des marches funèbres qui sortaient des haut-parleurs entre les colonnes. Une brume impondérable noyait les cannelures et le grand voile tricolore qui battait du haut en bas de la façade du Palais-Bourbon ; la Seine était singulièrement solitaire et noire et on l'entendait dans le silence de Paris se déchirer et siffler doucement autour des piles des ponts comme si on avait marché en plein champ le long des eaux. A la hauteur de la Légion d'honneur, Laforgue dit :

— Tout compte fait, il y avait ce soir une belle petite (p.44) troupe de salauds... Nous aurions aussi bien fait de ne pas prendre le genre croquemort et pieuse jeunesse des Ecoles et d'être sur le quai avec les autres...

Le lendemain, vers le commencement de l'après-midi, ils s'étaient installés au coin de la rue Soufflet et du boulevard Saint-Michel et ils circulaient entre les groupes : ils commençaient à aimer les échos et les chances des grands rassemblements. C'était le vingt-cinq novembre, il faisait un temps gris, les femmes n'avaient pas chaud avec ce petit vent dans les jambes, sous les manteaux. Une voix s'éleva derrière eux :

— Un vrai temps de Toussaint.

Une autre voix répondit :

— C'est le mois, hein... Un temps d'enterrement, vous pouvez le dire. Il devait faire meilleur le jour qu'il est mort, Jaurès, en juillet quatorze...

Dans l'ensemble, on était plutôt satisfait de ce climat de circonstance, puisque c'était une parade de la mort qui allait se dérouler au départ du Palais-Bourbon pour finir dans les cryptes glacées du Panthéon dans un entassement de banderoles et d'immortelles et qu'on n'aime pas les contradictions du ciel et des hommes, les funérailles de printemps au moment où les cimetières fleurissent et les mariages sous la pluie.

La foule était épaisse sur les trottoirs depuis l'Ecole de Droit jusqu'à la rue *de* Bourgogne : elle attendait patiemment avec sa sagesse de foule, en toussant et en tapant du pied, les grands hommes du cortège et les communistes qui s'étaient rassemblés vers midi le long des Champs-Élysées jusqu'au métro Marbeuf, disait-on.

Le boulevard était vide comme un lit de rivière à sec. De temps en temps, une voiture sombre de la (p.45) Préfecture passait lentement et ses pneus crissaient sur le sable. On entendit enfin une rumeur qui venait de l'ouest puis une onde grossissante de cris où il y avait du soulagement, de la colère et de la joie.

— Si c'est la suite de la nuit dernière, dit Rosenthal, ça va faire une belle saloperie.

— Savoir, dit Laforgue. N'oublions pas les gens qui réclamaient Jaurès cette nuit devant la Chambre comme s'ils avaient eu assez de force pour le ressusciter et qui n'avaient pas l'air content...

Le catafalque roulant arriva, un étrange échafaud rouge et or qui rappelait les appareils civiques de la Révolution française, ses estrades drapées, ses chars baroques de la moisson, de la jeunesse, de la guerre, du patriotisme et de la mort. Le cortège suivit : c'était un mince ruban d'hommes en deuil et de magistrats, de professeurs, de militaires, où il y avait des képis, des chapeaux hauts de forme, des plastrons blancs, des écharpes sur la poitrine, sur le ventre, des hermines, des robes en poulte de soie, des rubans maçonniques d'un bleu lavé, des médailles, des sabres, des visages célèbres qui jetaient des regards furtifs à droite et à gauche le long de ce torrent pétrifié, vers les deux crêtes mouvantes de poitrines, de têtes, de jambes et de cris qui allaient peut-être déferler sur la chaussée. On pensait naturellement au passage de la mer Rouge et sans doute le président du Conseil n'était-il pas beaucoup plus fier que Moïse, avec ce Pharaon et ses chars de guerre qui lui galopèrent sur les talons et les deux murailles liquides qui s'impatientsaient d'être si longtemps miraculeuses, et avait-il hâte d'être arrivé sur la rive du Panthéon.

Un espace vide s'étendit, puis des voix dirent dans les rangs de la foule :

— Les voilà ! (p.46)

Le boulevard s'emplit : c'étaient les ouvriers de banlieue, la masse des quartiers denses de l'Est et du Nord de la ville ; ils tenaient la chaussée d'un bord à l'autre, le fleuve finalement s'était mis à couler. Les gens du premier cortège qui étaient des gens dignes ne chantaient pas, ceux-ci chantaient, et comme ils chantaient *l'Internationale*, les locataires de la rue Soufflot et du boulevard Saint-Michel qui n'en avaient jamais tant vu et qui commençaient à ne pas se sentir fiers derrière leurs rideaux à embrasses et leurs brise-bise, se mirent à crier des injures et à tendre le poing, mais comme personne n'entendait leurs cris, ces manifestations des sédentaires n'avaient pas autrement d'importance.

Les spectateurs sur les trottoirs ouvraient les yeux et ils lisaient en se tordant le cou les inscriptions des pancartes qui étaient dans ce style : Jaurès victime de la guerre est glorifié par ses assassins, et qui protestaient contre le plan Dawes, le Bloc des Gauches, le fascisme, la guerre et réclamaient la Révolution et la mise en jugement des responsables de la guerre devant un Tribunal Révolutionnaire : peut-être étaient-ce des mots d'ordre légèrement utopiques, mais il n'y avait pas un doute à avoir sur la jeune vérité de ces cris de ralliement quand on se disait que les députés socialistes venaient de voter les fonds secrets de l'Intérieur.

On ne pouvait penser qu'à des puissances drues, à la sève, à un fleuve, au cours du sang. Le boulevard méritait soudain son nom d'artère. Les hommes et les femmes des trottoirs avaient peut-être eu depuis le commencement envie de rester calmes, parce qu'ils étaient venus là en famille, par curiosité, ou par reconnaissance, ou pour voir au passage des hommes célèbres, ou par fidélité aux images sentimentales que Paris gardait de Jean Jaurès et de son canotier et de (p.47) sa vieille jaquette et de ses poings levés contre la guerre devant le grand ciel du Pré Saint-Gervais, mais il n'y a pas moyen de rester calmes. On a beau être Parisien et habitué aux grandes funérailles, avec tous les ministres, les cardinaux, les académiciens, les généraux qui meurent, aux revues, aux cortèges, il n'y a pas de fièvre qui se propage plus vite que les flammes des grandes processions, et comme les manifestants arrivés des Champs-Élysées n'avaient pas songé une seconde à prendre des figures de circonstance, les trottoirs se disaient que Jaurès, s'il revenait tout à coup, serait probablement assez content de voir les gens joyeux d'être deux cent mille en son honneur, et que la chaussée était dans le vrai : c'est pourquoi les trottoirs se laissèrent séduire après avoir un moment hésité. Les hommes immobiles ne résistèrent plus aux hommes en mouvement, les spectateurs au spectacle, les taciturnes aux chanteurs, ils descendirent pour connaître le mouvement du fleuve ; Laforgue, Rosenthal et Bloyé perdirent ce qui leur restait de respect humain, ils s'y jetèrent aussi et se mirent à chanter.

Plus tard, le président du Conseil monta lourdement les degrés du Panthéon entre deux haies de mineurs qui continuaient à jouer un rôle décoratif et symbolique, et commença à parler ; on le voyait écartier les bras, gonfler le thorax, se frapper la place du cœur, mais on n'entendait pas un mot de son discours au milieu de toutes les gerbes d'acclamations et de huées qui fusaient de partout sur la place noire et grise. Les manifestants qui avançaient avec la lenteur de la lave jetaient leurs pancartes contre les grilles, et le Penseur qui n'avait jamais eu l'air plus vert, plus affamé regardait vaguement de ses yeux de bronze (p.48) ce bûcher de bois, de calicot, de carton et d'immortelles qui montait devant le cercueil de Jaurès comme les béquilles, les ex-voto et les cannes devant un lieu miraculeux. Toute la foule s'écoulait par la rue Valette, la rue de la Montagne-Sainte-Genève, la rue Clovis et la rue de l'Estrapade. La nuit commençait à monter, des lumières jaunes s'allumèrent sur cette dislocation.

Entre l'hôtel des Grands-Hommes et le coin de la rue des Fossés-Saint-Jacques, Laforgue dit en soupirant :

— Il n'y a pas de question. On sait avec qui il faut être.

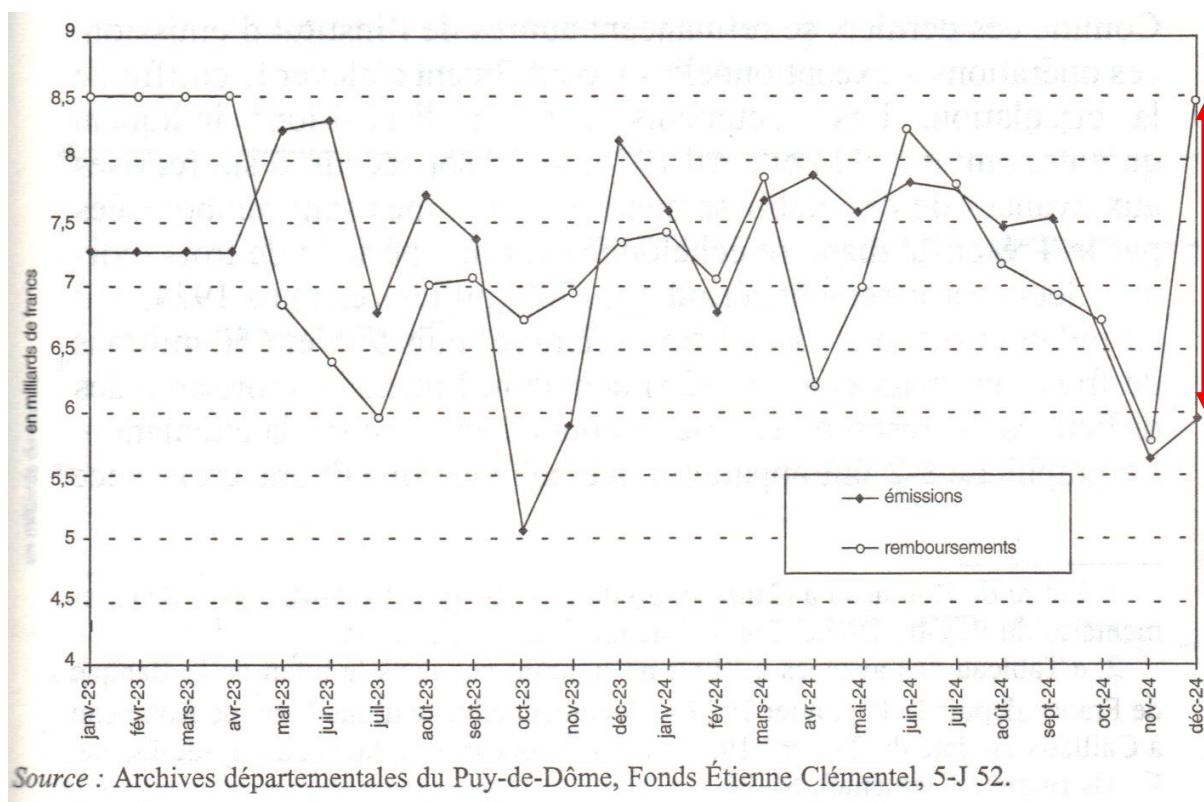
— Il fallait ce second cortège, répondit Rosenthal, qui se sentait un peu ivre, pour nous nettoyer de notre nuit des ruses...

Rien n'est plus malaisé que l'exploitation méthodique d'un événement du cœur, rien ne s'amortit plus vite que les ondes d'un coup de foudre. Les examens, la paresse, la littérature, la curiosité des femmes, toutes les fausses manœuvres où se disperse la vie difficile des adolescents empêchèrent longtemps Laforgue et ses amis de tirer de ces violents souvenirs du 24 et du 25 novembre toutes les suites pratiques qu'ils devaient comporter : il ne fit partie pendant des années que de leurs réserves.

On peut juger singulier qu'ils n'aient point été bouleversés par quelques événements des années vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit : c'est qu'on mesure mal l'état de divertissement où sont ravis tant de jeunes gens qui découvrent à la fois les livres et les femmes. En juillet vingt-cinq, Laforgue promenait (p.49) le dimanche aux environs de Paris et emmenait danser à Saint-Cloud et à Nogent-sur-Marne une petite vendeuse du faubourg Saint-Honoré qui lui paraissait plus importante que tout ; en mai vingt-six, Rosenthal oubliait tout pour les révélations de *l'Ethique*. La guerre du Maroc, le soulèvement de Canton, la grève générale anglaise ne furent guère pour eux que les grandes occasions de quelques jours de lyrisme politique : ils signèrent des manifestes qui les engageaient beaucoup moins que leurs parents ne pensaient. L'intérêt qu'ils portaient au monde manquait de précision. L'affaire Sacco et Vanzetti et les grandes assomades de Paris auraient pu jouer dans leur vie un rôle qui les eût plus durement marqués que les cérémonies Jaurès, mais c'était l'époque des vacances, aucun d'eux n'était à Paris, toute l'affaire ne fut qu'une nouvelle qu'ils lurent avec quarante-huit heures de retard dans les journaux, en Bretagne ou dans le Midi. (p.50)

ANNEXE 15 : L'évolution des émissions et des remboursements des bons de la Défense nationale de janvier 1923 à juillet 1926

Graphiques tirés de BLANCHETON Bertrand, *Le Pape et l'empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, Paris, Albin Michel, 2001 : p.207 pour la période janvier 1923-décembre 1924, p.308 pour la période janvier-décembre 1925, et p.331 pour la période janvier-juillet 1926

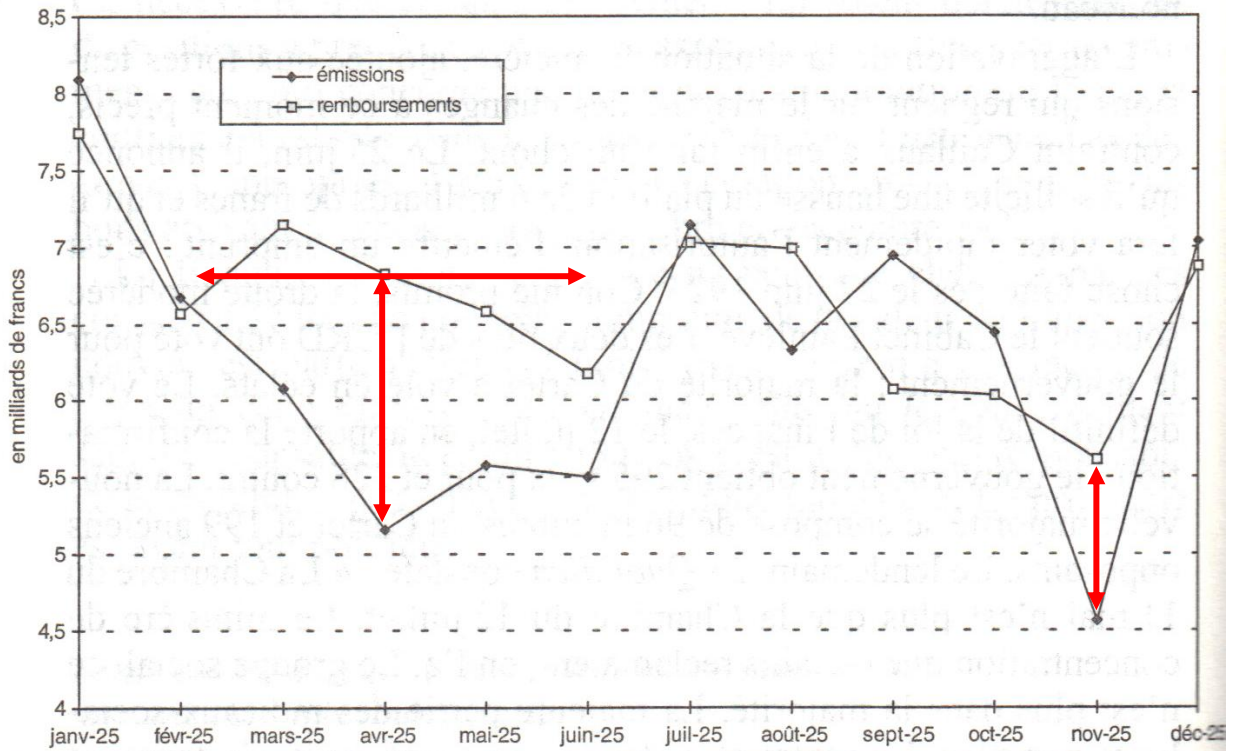


Explication des « déficits » des émissions de bons par rapport à leur remboursement

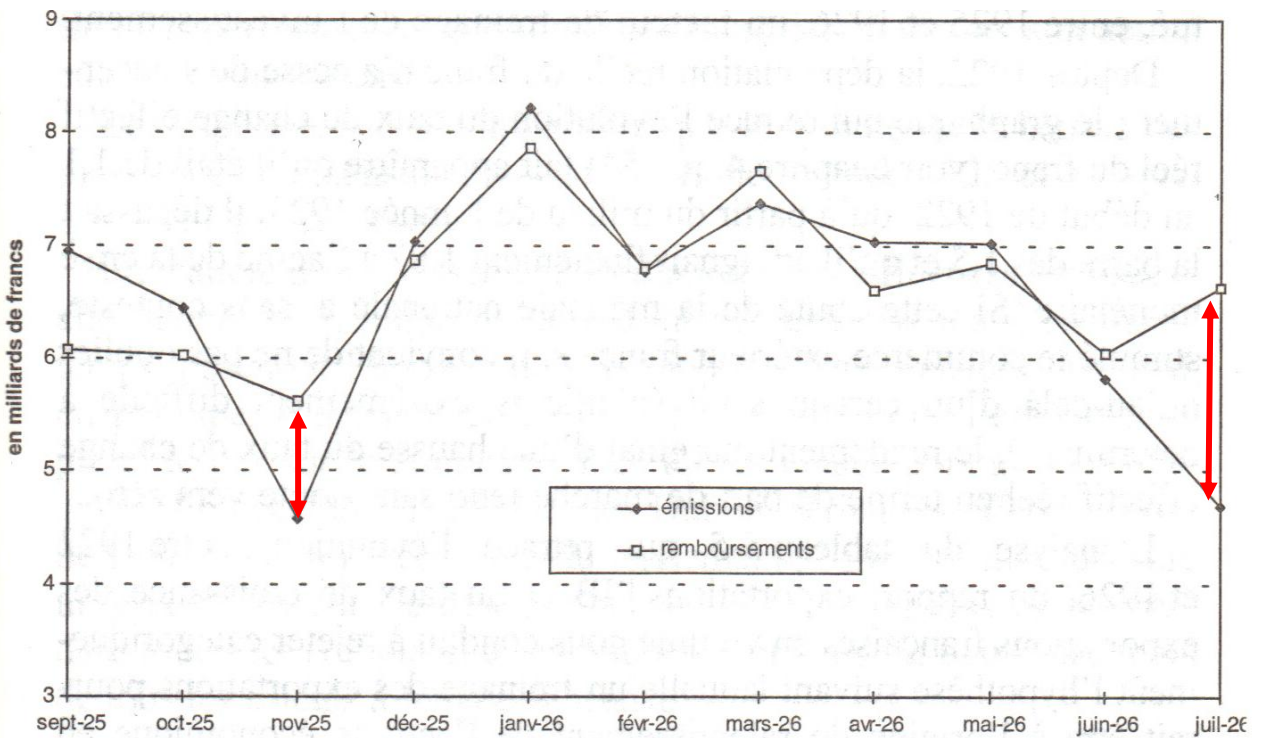
Décembre 1924 : « déficit » à hauteur de 2,5 milliards de francs suite à la peur des possesseurs de bons de la menace communiste suite à la panthéonisation de Jaurès le 23 novembre 1924.

Mars-juin 1925 : le discours d'Herriot du 17 janvier 1925 sur sa ferme résolution à ne pas recourir à l'inflation, c'est-à-dire au relèvement du plafond de la circulation fiduciaire, temporairement la confiance des porteurs de bons. Mais un « déficit » s'observe à nouveau de mars à juin 1925, atteignant son maximum, à hauteur de 1,5 milliards de francs en avril 1925 suite à la révélation des bilans truqués de la Banque de France et du dépassement du plafond de la circulation fiduciaire.

Novembre 1925 : nouveau « déficit » d'un milliard de francs suite à la menace d'une consolidation forcée des bons, envisagée par Paul Painlevé et Georges Bonnet, et qui poussa leurs possesseurs à en demander le remboursement.



Source : Frayssinet P., *La politique monétaire de la France (1924-1928)*, Paris, Sirey, p. 82.



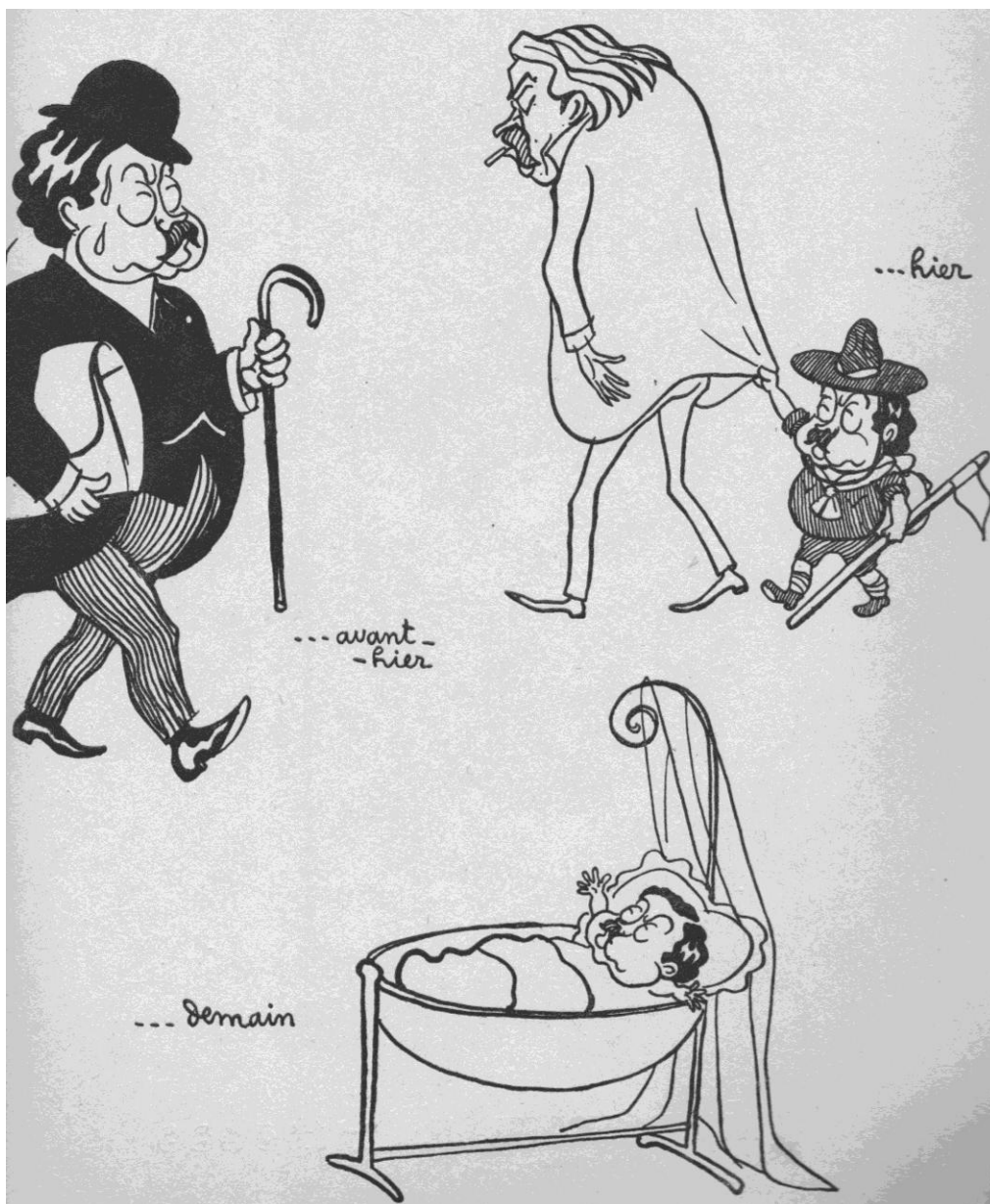
Source : Frayssinet P., *La politique monétaire de la France (1924-1928)*, Paris, Sirey, p. 82.

Juillet 1926 : « déficit » de 1,6 milliards de francs en raison de la dégradation du taux de change du franc et à l'importante instabilité ministérielle, laissant craindre un risque de banqueroute de la part des possesseurs de bons, qui préférèrent ne pas en souscrire de nouveaux et demander le remboursement des bons venus à échéance.

ANNEXE 16 : Paul Painlevé par Sennep, *Cartel et Cie*, Paris, Brossard, 1926, p.66-67

Notice p.66 :

« PAINLEVE (Paul-Prudent). Rapetisse en vieillissant. Candidat à la présidence de la République (13 juin 1924), il est rétrogradé et reprend sa place à la présidence de la Chambre. Rétrogradé à nouveau et nommé président du Conseil (18 avril 1925). Rétrogradé et nommé ministre de la Guerre (boy-scout) dans le cabinet Briand (12 novembre 1925). Rétrogradé... (à suivre). Ne sait pas nager. »



ANNEXE 17 : Deux chansons contre la hausse de l'indemnité parlementaire à 42 000 francs en 1926



Les 42,000



Le grand Succès du Jour

Par JOVÀNÈS

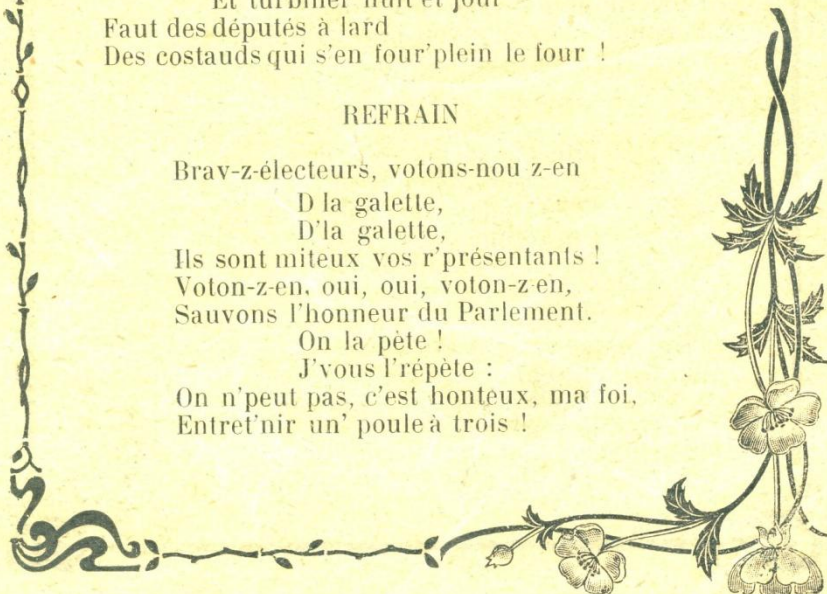
Air : T..... de bois

PREMIER COUPLET

Entendez-vous parfois
Quoi, quoi, quoi ?
Des appels furibonds
Monter du Palais-Bourbon.
Ils clament d'un' seul'voix
Quoi, quoi, quoi ?
Qu'pour fair'baïsser la vie
Faut fair'des économies !
Qu'pour caramboler l'Dollar,
Et turbiner nuit et jour
Faut des députés à lard
Des costauds qui s'en four'plein le four !

REFRAIN

Brav-z-électeurs, votons-nou z-en
D la galette,
D la galette,
Ils sont miteux vos r'présentants !
Voton-z-en, oui, oui, voton-z-en,
Sauvons l'honneur du Parlement.
On la pète !
J'vous l'répète :
On n'peut pas, c'est honteux, ma foi,
Entret'nir un' poule à trois !



II

Savez-vous ce qu'on voit
 Quoi, quoi, quoi ?
 Depuis deux ans passés
 Le Cartel des fonds percés !
 C'est pénible, ma foi,
 Quand on voit
 Rognon à la buvette
 Se nourrir de cacahuètes,
 Blum ne sortir qu'en casquette,
 Et ce malheureux Herriot,
 En boutonnant sa braguette,
 Bourrer sa pipe avec des mégots !
 au refrain

III

Pauv' Edouard on conçoit
 Quoi, quoi, quoi ?
 Ses intimes malheurs
 Dont riaient tous les sans cœur.
 A sa femme, ma foi,
 Quoi, quoi, quoi ?
 Il pouvait plus, dit on,
 Payer de combinaison !
 Mais il trouva la combine
 En l'envoyant, (pauv' bijou !)
 Faire un p'tit voyage en Chine,
 Et comme ça l'on n'voit plus rien du tout !
 au refrain

IV

Plus jamais on ne voit
 Quoi, quoi, quoi ?
 Briand chez son coiffeur
 Un homm'si chic, quel malheur !
 Il ressemble un gaulois
 Lois, lois, lois,
 Pour recevoir les reines
 Dieu ce que ça lui fait d'peine !
 Car il représent' la France,
 Du Pays sauvons l'honneur.
 Allons, citoyen, finance
 Pour qu'Aristide aille chez l'coiffeur !
 au refrain

V

Et savez-vous pour quoi
 Quoi, quoi, quoi ?
 Citoyens nous d'mandons
 Un peu d'augmentation.
 C'est dans votre intérêt.
 Quoi, quoi, quoi ?!!!
 Oui, chacun, comprenez,
 Peut devenir député.
 Or quand tous les prolétaires
 Auront pris au ratelier,
 Ce sera l'bonheur sur terre.
 Il n'y aura plus que des banquiers !

DERNIER REFRAIN

Oh ! citoyens votons-nou-z-en
 D'la galette,
 D'la galette,
 Ce s'ra l'honneur du Parlement
 Voton-z-en, oui oui, voton-z-en !
 Quarante deux mille, épatant !
 Plus d'misère !
 Tous pépères !
 Et comm'c'est nous qu'on fait les lois,
 On double la prochain' fois !



Propriété exclusive de l'auteur. Tous droits de reproduction
 interdits pour la France et l'Étranger.

Edition de l' "Union des Chanteurs forains"
 Bureau et correspondance chez M. SIMONET,
 7, rue Jacques Tissier, St-Amand, (Cher).

Chanson de Gaston Secrétan, la « Sérénade des 40 000. Destinée à être chantée dans les cours impériales et dans les cours d'immeubles à loyers moyens », chantée à la « Lune Rousse », prix 1,50 francs, en vente chez l'auteur, 50 rue Blanche à Paris.

Sérénade des 40.000

Air : *Sérénade du pavé.*

(L'artiste imitera le chanteur des rues)

I

Rien d'étonnant à c' qu'on augmente
Les appoint'ments des députés ;
Ils n'avaient q'vingt-sept mill' francs d'rente,
C'était bien près d' la pauvreté !
Surtout, songez que, dans leur vie,
Ils ne regard'nt jamais au prix
Quand il s'agit d'économies
Pour fair' le bonheur du pays !

Refrain

Soyez bons, chers contribuables,
Pour tous les pauvres députés ;
Leur sort est vraiment lamentable,
Fait's leur la charité !
Ne soyez pas inexorables,
Ils méritent votre pitié,
Vos impôts leur donn'ront un p'tit peu d'confortable !

II

Plusieurs n'ont pas d'automobile,
Ils vont même à pied quelquefois,
De sort' qu'ils perd'nt un temps utile
Au lieu d'nous fabriquer des lois !
Ils ont des charges de famille,
Il faut qu'ils soient bien habillés
Et qu'ils fass'nt un' dot à leurs filles
Sans quoi ell's pourraient pas s'marier !

Refrain

III

Ils log'nt tous dans la même chambre,
Ils sont si serrés que chacun
Ne peut pas même étendre un membre
Sans ficher son poing sur l' voisin !
Cett' chambre, comme on l'imagine,
N'est pas meublée en art nouveau ;
Elle a plutôôt l'air d'un' cuisine
Car on y voit beaucoup d' fourneaux !

Refrain

Gaston SECRETAN (1).



ANNEXE 18 : Marcel Pagnol, *Les marchands de Gloire*, Paris, La Petite Illustration,

1926

Pièce écrite en collaboration avec Paul Nivoix, comédie satirique en cinq actes, Paris, théâtre de la Madeleine, 15 avril 1925

Acte II

DEUXIEME TABLEAU

Même décor. Mais on a mis des rallonges à la table du milieu, recouverte d'un tapis vert. Bachelet, pensif, les mains dans les poches, en fait le tour.

Entre Yvonne

SCENE PREMIERE

YVONNE. — Parrain, ces messieurs sont là.

BACHELET. — Fais-les entrer.

Entre Berlureau, éclatant de santé. Veston clair de bonne coupe, et la bague au doigt. Son sourire montre toutes ses dents. Bachelet va à sa rencontre, et lui serre la main très cordialement.

BACHELET. — Bonjour, monsieur le Maire !

BERLUREAU. — Bonjour, mon cher Président !

Pendant ces répliques, quatre messieurs sont entrés. Berlureau les présente l'un après l'autre. Le premier, très grand et très maigre, approche de la cinquantaine. Il porte un faux col de trois pouces, une jaquette grise, des guêtres blanches sur des souliers marron. Sa voix est d'une basse profonde, et presque souterraine.

BERLUREAU. — Je pense que vous connaissez le docteur François, directeur du Centre Psychiatrique, qui est notre premier adjoint ?

BACHELET. — Je le connais pour l'avoir rencontré dans les couloirs de la préfecture, mais M. l'Adjoint ne me connaît pas...

FRANÇOIS. — Oh que si ! Je n'ai pas eu l'honneur de vous serrer la main, mais j'ai entendu votre premier discours à l'inauguration du Monument aux Morts, il y a deux ans, et j'étais tout à l'heure à la cérémonie...

Un autre monsieur s'avance. Il est petit, mais tout rond, assez rougeaud, un peu vulgaire, l'œil vif.

LE MONSIEUR (*souriant et jovial*). — Martinot, l'entrepreneur... L'ancien patron du héros ! (*Il montre le portrait.*) Je ne sais pas pourquoi nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer plus tôt... Henri me parlait souvent de vous... Il était mon collaborateur le plus précieux... Vous pensez ! Mon métreur ! C'était lui qui faisait les factures !

BACHELET. — Je suis très heureux de vous recevoir ici, monsieur Martinot, mon fils vous aimait beaucoup...

MARTINOT. — C'était réciproque, monsieur Bachelet, réciproque...

BERLUREAU (*il présente le troisième visiteur. C'est un homme d'une quarantaine d'années, très correctement vêtu, bien nourri, cheveux en brosse, lunettes d'écaillés*). — Monsieur...

BACHELET (*il l'interrompt*). — M. Maurin, le directeur de la *Gazette*. Nous nous connaissons déjà... Je suis très honoré de votre visite.

MAURIN (*il a la parole brève*). — L'honneur est pour moi, mon cher Président.

BERLUREAU. — Et enfin Maître Bernadac, qui est la gloire de notre barreau.

Maître Bernadac, qui n'est pas bien grand, a une crinière de lion, et porte monocle. Au lieu de serrer la main que lui tend Bachelet, il s'élançait vers le portrait du héros, le salue, se recueille un instant, puis se retourne vers Bachelet.

BERNADAC (*largement*). — Mon cher Président, s'il est un honneur auquel un homme de cœur peut être sensible, c'est bien celui d'être présenté au père, au générateur d'une gloire nationale, dont le nom brille au firmament de la patrie, et lorsque je vous aurai dit...

BERLUREAU (*il l'écarté sans façon*). — Vous le direz tout à l'heure, quand nous aurons parlé avec précision des choses sérieuses.

BERNADAC (*subitement calmé*). — Soit. Soit.

BERLUREAU. — Le Président a eu l'amabilité de nous préparer une table de conférence : profitons-en tout de suite.

Ces messieurs prennent place, et posent leurs serviettes devant eux.

BACHELET (*il offre le fauteuil au bout de la table à Berlureau*). -Monsieur le Maire...

BERLUREAU. — Ah non ! Pas ici ! Pas devant lui ! (*Il montre le portrait. Tous le regardent avec une émotion un peu exagérée, puis Berlureau va s'asseoir sur une chaise.*) La place d'honneur revient à son père !

BACHELET. — C'est en son nom que j'accepte, et que je vous remercie.

Il s'assoit. Après un court silence, Berlureau prend la parole.

BERLUREAU. — D'abord, une grande nouvelle. Vous savez sans doute qu'il est question — depuis assez longtemps — de rendre à leur famille les corps de leurs enfants tombés au champ d'honneur.

BACHELET. — Oui, on en parle, et je m'en suis occupé moi-même... en tant que Président, mais le ministère m'a répondu que le nombre de transferts sera si considérable que l'opération demandera sans doute plusieurs années.

BERLUREAU. — Eh bien, mon cher ami, je vais vous révéler notre petit complot. Ces messieurs, et moi-même, appuyés par le Conseil Municipal, nous avons obtenu que le corps du sergent Bachelet soit rapatrié l'un des premiers, parce que c'est sa ville natale qui le réclame officiellement. Voici la décision du ministre. (*Il lui tend une lettre.*)

BACHELET (*très ému, il se lève*). — Messieurs, je ne sais comment vous remercier... de cette initiative généreuse qui va nous rendre la dépouille mortelle d'un être chéri...

BERNADAC (*enflammé*). — Dans un mois, nous irons l'attendre dans notre gare pavoisée aux couleurs nationales, au son de la Marseillaise (*il se lève*) soutenue par les acclamations de tout un peuple. Il reviendra dormir dans la terre natale, dans la tombe glorieuse que nous aurons préparée pour lui.

BERLUREAU. — C'est la ville qui paie le monument.

MARTINOT. — Et c'est moi qui suis chargé de le construire. Les travaux commencent demain matin. J'ai pensé que vous me ferez peut-être l'honneur de venir poser la première pierre.

MAURIN. — J'enverrai les photographes du journal (*Bachelet est très ému.*)

BACHELET. — Mes amis... mes chers amis... Merci. Merci.

BERLUREAU (*très ému*). — J'aurais été heureux de vous le rendre vivant. Je suis fier de vous le rendre... glorieux.

BACHELET. — Je ne sais comment vous exprimer mon émotion et ma reconnaissance...

BERNADAC.

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie

Ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie...

Parmi les plus beaux noms leur nom est le plus beau.

MAURIN (*il le coupe*). — C'est évident. Mais il ne suffit pas de les admirer : nous avons le devoir de les continuer !

BERLUREAU. — Et de ne pas permettre à des politicards de saboter l'idéal pour lequel ils sont morts.

BACHELET. — Bravo ! C'est ce que je dis à la fin de tous mes discours.

BERLUREAU. — Et avec quelle éloquence !

MAURIN. — Et c'est justement pourquoi nous sommes venus vous dire : marchez avec nous !

BACHELET (*il sait très bien où ils veulent en venir*). — Vous avez toute ma sympathie. Mais en quoi puis-je vous servir ?

BERLUREAU. — Ce n'est pas nous qu'il faut servir : c'est la France.

BERNADAC (*il montre le portrait*). — Comme lui. BACHELET. — Mais comment ?

BERLUREAU. — Vous vous êtes, jusqu'ici, tenu à l'écart des luttes politiques...

BACHELET. — Je suis fonctionnaire, n'est-ce pas ?

BERLUREAU. — Oui; cependant, vous lisez les journaux, vous avez une opinion, et vous connaissez la situation. D'un côté, les communistes, riches de l'argent étranger, et qui veulent supprimer la propriété privée...

MAURIN. — Pour s'emparer ensuite de la propriété devenue « publique ».

BERLUREAU. — De l'autre côté, l'extrême droite, qui voudrait retourner aux abus de jadis : les jésuites, l'inquisition, la taille, la gabelle...

LE DOCTEUR (*lubrique*). — Et peut-être le droit de cuissage !

BERLUREAU. — Entre ces deux extrêmes, plusieurs partis dont les représentants, sous des étiquettes différentes, poursuivent le même but : se remplir les poches. Quant aux honnêtes gens, qui commencent à être dégoûtés...

BERNADAC. — On le serait à moins...

BERLUREAU. — Ils cherchent...

MARTINOT. — Ils attendent...

MAURIN. — Ils s'abstiennent. Trente-trois pour cent d'abstentions aux dernières élections.

BERLUREAU. — Or, on va voter dans six semaines.

BACHELET. — Je sais... Et j'ai même entendu dire que vous préparez une liste...

MAURIN. — Elle est toute prête, et vous avez sous les yeux cinq de ses membres.

LE DOCTEUR. — Il ne manque que l'abbé Boulbon. Il fait une cure. Je veux dire une retraite.

BACHELET. — Et vous venez me demander l'appui de ma société ?

BERLUREAU. — Nous ne sommes pas venus pour ça, vous le savez. Mais puisqu'on est là, on en profite pour vous dire que nous avons pensé à vous.

BACHELET (*sur ses gardes*). — Eh bien, messieurs, je suis tout prêt à vous soutenir, mais je voudrais au moins connaître votre programme.

MAURIN. — Il est simple : Défense des Libertés Républicaines.

BERNADAC. — Liberté de conscience, liberté de parole d'abord !

MARTINOT. — Et surtout, liberté de l'entreprise. Démolition des taudis, et diminution des impôts sur le bâtiment, parce que quand le bâtiment va, tout va.

LE DOCTEUR. — Soins médicaux gratuits, payés par l'Etat !

BACHELET. — En somme, du socialisme ?

BERLUREAU. — Ah non ! Le contraire ! Ces gens-là veulent appauvrir les riches : nous voulons enrichir les pauvres !

BACHELET. — Ce serait souhaitable, mais les enrichir avec quoi ?

MAURIN. — En reprenant à l'État les immenses richesses qu'il a volées à la nation. Oui, cher ami, plusieurs millions d'hectares qui n'ont d'autre utilité que l'entretien de milliers de fonctionnaires inutiles, qui nous coûtent, chaque année, des milliards. Distribuez-les à nos paysans, et vous verrez en jaillir l'abondance pour tous.

LE DOCTEUR (*ricaneur*). — Et une admirable surproduction qui les amènera à barrer les routes avec leurs tracteurs...

BERNADAC. — Nous n'en sommes pas encore là, et d'ailleurs nous verrons bien...

BERLUREAU. — Et puis surtout, quelques améliorations assez peu coûteuses mais qui enchantent l'électeur : détaxation des bicyclettes, des chiens, des pianos...

LE DOCTEUR (*gravement*). - Et peut-être détaxation des mandolines, car c'est le seul instrument qui soit accessible aux alcooliques atteints du delirium tremens.

BERLUREAU. Écoutez, docteur, ne plaisantez pas continuellement. Nous parlons de choses sérieuses.

BERNADAC. — Retour immédiat au pain blanc de 1914.

BERLUREAU. — Et surtout, surtout, notre devoir le plus sacré : augmentation des pensions que nous DEVONS aux victimes de la guerre. Qu'en dites-vous ?

BACHELET. — Je pense que presque tous les membres de ma société approuveront un tel programme. Quelle étiquette ?

MAURIN. — Radicaux Nationalistes Chrétiens.

LE DOCTEUR. — Chaque fois que j'entends ça, ça me fait rigoler.

MAURIN (*sévère*). — Parce que ce n'est pas vous qui l'avez trouvé. Qu'en pensez-vous, mon cher Président ?

BACHELET. — Je pense que je peux en parler à mes amis, et peut-être leur recommander de voter pour vous.

BERLUREAU (*il fait un clin d'œil à Maurin*). — Nous vous en sommes très reconnaissants, mais cela ne suffit pas, car il me vient une idée.

BACHELET. — Je puis peut-être essayer d'écrire un article pour votre journal ?

MAURIN. — Je l'imprimerai avec plaisir, mais nous voudrions davantage encore, car je devine l'idée de Berlureau.

BACHELET. Et quoi donc ?

BERLUREAU (*enthousiaste*). — En comptant l'abbé, nous sommes que six. Il y a sept sièges à pourvoir.

MAURIN. — Et pour le septième, nous avons pensé tout à coup un homme d'une valeur morale incontestée...

BERNADAC. — Et d'ailleurs incontestable...

MARTINOT. — Un homme qui serait notre porte-drapeau...

BERLUREAU. — Et pour tout dire, c'est cette place d'honneur que nous offrons au père du sergent Bachelet, si mes amis sont d'accord !

BACHELET. — Moi ?

TOUS. — Oui, VOUS.

BACHELET. — Député ?

BERLUREAU. — Pourquoi pas ?

BACHELET. — Croyez-vous que je sois capable de...

LE DOCTEUR. — J'en ai soigné un que j'allais expédier au cabanon, les électeurs l'ont envoyé à la Chambre. Il est à la commission des finances !... N'ayez donc, cher ami, aucun scrupule.

BERNADAC. — Avec votre don d'orateur, je vous prédis une grande carrière.

BERLUREAU. — Non seulement député, mais tête de liste... La liste du sergent Bachelet. Au lendemain du retour de ses cendres, qui oserait lui refuser une voix ?

BACHELET. — Écoutez, chers amis, je vous suis reconnaissant de cette offre généreuse, mais encore une fois, je ne puis l'accepter... Et permettez-moi de vous expliquer ce refus.

MAURIN. — Qui n'est probablement pas définitif.

Bachelet est profondément troublé.

BACHELET. — Je crains qu'il ne le soit... Avant notre glorieux malheur, je n'étais qu'un modeste sous-chef de bureau à la préfecture... Assez mal noté d'ailleurs, à cause de mon caractère indépendant. Deux ans après sa mort héroïque, je fus élu Président de notre Société, et j'eus deux fois l'occasion de recevoir officiellement le ministre des Pensions; c'était Ferdinand Garcin, notre député...

BERLUREAU. — Qui avait besoin de vos voix...

BACHELET. — Peut-être, mais qui était un grand honnête homme, ci qui me témoigna la plus sincère sympathie, ce dont le préfet fut ulcéré. Et d'autant plus que le ministre lui dit un jour : « Il est surprenant qu'un homme de la valeur de M. Bachelet soit sous-chef du bureau à cinquante ans, alors que votre gendre, dont les mérites ne sont pas tellement évidents, est chef de division à trente-cinq ans. » L'autre, plat comme une limande, m'a bombardé chef de bureau, puis chef de division ! Mais il en garde la rage au cœur, et je sais qu'il a dit devant plusieurs personnes, en parlant de moi : « En voilà un qui a su exploiter la mort de son fils ! »

Rumeur d'indignation générale.

BERNADAC (*il crie*). — C'est positivement ignoble !

MARTINOT. — Le préfet a dit ça ?

MAURIN. — J'ai en effet eu vent de ce propos. Oui. Il l'a dit.

BERLUREAU. — Eh bien, mon cher, dès que nous serons élus, nous aurons sa peau. A la retraite !

LE DOCTEUR. — Ou en Lozère, dans les neiges.

BACHELET. — J'en serais charmé. Cependant, messieurs, je crains bien, si j'étais élu, que d'autres personnes de bonne foi n'aient la même idée... Et moi-même, je me demanderais si la mort glorieuse de mon fils n'a pas servi mon ambition.

BERLUREAU. — Allons donc ! Allons donc !

BACHELET. — Non, messieurs, non. Je n'ai pas le droit de tirer de son sacrifice un bénéfice personnel. Non. Je l'ai donné à la patrie, je ne veux pas qu'on me le paie.

BERNADAC. — Admirable ! Merci, monsieur, merci de nous donner, dans la triste époque que nous vivons, le spectacle d'une aussi haute valeur morale et votre formule est saisissante : je ne veux pas qu'on me le paie !

MAURIN. — C'est très émouvant, mais le Président se trompe ! Il n'y rien d'étonnant ou de répréhensible dans le fait que l'héroïque sacrifice du fils ait attiré l'attention sur les mérites méconnus du père !

BERNADAC. — C'est la pureté du fleuve qui révèle celle de la source.

BACHELET (*il réfléchit*). — Non, messieurs, non. Décidément, non. Je vous remercie d'avoir pensé à moi, mais je vous demande de comprendre mes scrupules.

LE DOCTEUR. — Je les comprends si bien que je suis en état de vous les expliquer. Mon cher Président, c'est le psychiatre qui parle : méfiez-vous des très bonnes justifications que l'on se donne parfois à soi-même, et qui cachent souvent de moins nobles raisons.

BACHELET (*vivement*). — Je ne vois pas du tout quelles pourraient être ces raisons moins nobles.

LE DOCTEUR. — Combien gagnez-vous à la préfecture ?

BACHELET. — Deux mille cent francs par mois.

LE DOCTEUR. — Plus quelques indemnités ?

BACHELET. — Évidemment.

LE DOCTEUR. Vous habitez un appartement élégant et confortable, avec un jardin, et ce sont les moineaux qui vous réveillent le matin.

BACHELET. — Je ne vois pas le rapport.

LE DOCTEUR. — Attendez ! D'autre part, vous présidez — avec une parfaite compétence — la Société des Parents de Héros. Vous vivez entouré de respect, et de déférentes amitiés. Beaucoup de gens que vous ne connaissez pas, vous saluent dans la rue. Est-ce que je mens ?

BACHELET (*charmé*). — Nullement, nullement.

BERLUREAU. — Vous devez reconnaître que vous êtes l'une des plus hautes autorités morales du pays.

BACHELET. — N'exagérons rien : disons du département.

MAURIN. — Enfin, un de ces quatre matins — et probablement le jour de son retour (*il montre le portrait*) vous allez recevoir la Légion d'honneur. Et pour votre compte personnel.

BACHELET. — Je sais que je suis proposé depuis un an.

LE DOCTEUR. — Eh bien, c'est cette situation-là que vous ne voulez pas quitter, pour vous embarquer sur notre galère.

BERLUREAU (*tristement, mais gentiment*). — Voilà la vérité ! Je connais ça. Je suis passé par là, moi aussi... Et puis, le devoir l'a emporté !

MARTINOT. — Moi, il va falloir que j'abandonne trois chantiers...

LE DOCTEUR. — Et moi, cinq malades imaginaires qui me font des rentes depuis dix ans !

BERNADAC (*solennel*). — Mon cher Président, en cas d'élection, je vais forcément renoncer à plaider deux grands procès d'assises, deux affaires particulièrement croustillantes : le notaire sodomiste de Château-Virant, et le satyre de Palavas-les-Flots.

MAURIN (*gravement, et presque avec respect*). — Des procès de première page !

BERNADAC (*l'index levé*). — Avec ma photographie!

BERLUREAU (*à Bachelet*). — Vous semblez croire que nous vous proposons un avancement : c'est un sacrifice que l'on vous demande !

BACHELET. — Je comprends, évidemment, que vous faites tous des sacrifices dans l'intérêt général. Mais moi, je n'ai rien d'important à sacrifier ! Si j'étais élu député, ce serait pour moi une prodigieuse réussite ! Vous n'allez tout de même pas comparer ma situation actuelle avec celle d'un élu du peuple ?

MAURIN. — Bien sûr que non, parce que ce n'est pas comparable !

BERLUREAU (*péremptoire*). — D'abord, vous ne gagnerez pas plus qu'ici, et à Paris, la vie coûte deux fois plus cher.

BERNADAC. — Pour l'appartement, si vous en trouvez un, ce sera deux pièces et cuisine — et comme jardin, vous aurez la vue sur la cour, c'est-à-dire sur un puits.

MARTINOT. — Et pour aller voir vos électeurs, deux nuits par semaine dans le train ! Moi, c'est ça qui m'effraie le plus ! Heureusement que c'est gratuit.

MAURIN. — Vingt lettres de quémandeurs par jour, et une dizaine de revendicateurs à recevoir...

LE DOCTEUR. — Les revendicateurs sont toujours menaçants.

BERNADAC. — Les séances de nuit jusqu'à l'aube, les hurlements de l'opposition, les crachats en pleine figure, et parfois la mêlée furieuse qui dégringole les gradins !

MAURIN. — Quant à la situation morale, la presse communiste s'en chargera !

BERLUREAU. — On vous appellera « vendu » !

LE DOCTEUR. — Et « suppôt de la réaction » !

MAURIN (*technique*). — Non. « Suppôt de la réaction », c'est du langage socialiste. L'extrême gauche emploie plutôt « salopard » ou « abcès purulent ».

BERLUREAU. — Croyez-vous vraiment que si vous renoncez à une situation privilégiée pour vous lancer dans cette bagarre, dans le seul but de servir la patrie, vous aurez « tiré parti » de votre malheur ?

BACHELET. — Il est certain que... (*Il rêve.*)

BERLUREAU (*il ferme sa serviette*). — Enfin, messieurs, n'insistons pas... J'avoue que si j'étais à sa place, je me dégonflerais de la même façon. (*Il se lève comme pour prendre congé.*) Mon cher Président...

BERNADAC (*il se lève brusquement, et parle avec feu*). — Eh bien non, non, et non. Monsieur Bachelet, il est évident que vous pourriez nous répondre : « Mon fils a donné sa vie pour la France. Faut-il encore que j'offre la fin de la mienne ? » Ce serait une réponse raisonnable : mais le père du sergent Bachelet ne peut pas refuser son propre sacrifice, parce qu'il complète le sien ! Ah ! ne dites pas « non » devant lui. (*Il montre du doigt le portrait.*) Il descendrait de son cadre pour vous dicter votre devoir ! Souvenez-vous de la grande parole : « Noblesse oblige ! »

Un temps, Bachelet hésite, puis parle en cherchant ses mots.

BACHELET. — Messieurs, je n'avais pas envisagé la question sous cet angle, et il est certain que si je croyais qu'il s'agit d'un sacrifice personnel, je suis capable de le faire... Mais j'ai besoin de réflexion, et aussi de quelques renseignements.

BERLUREAU. — Lesquels ?

BACHELET. — Je ne voudrais pas que ce sacrifice fût inutile.

MAURIN. — C'est-à-dire ?

BACHELET. — Il serait cruel, il serait impie d'associer le nom de mon fils à un échec. Si nous ne sommes pas élus...

BERLUREAU. — Bien. Nous commençons à parler sérieusement. Mon cher ami, on ne s'embarque pas sans biscuit.

Il s'est assis, il ouvre sa serviette, et en tire un dossier.

MAURIN. — Le corps électoral comprend quatre-vingt-quatre mille inscrits.

BERLUREAU. — Quatre-vingt-quatre mille six cent deux.

MAURIN. — Soit. D'ordinaire, il y a vingt-cinq à trente pour cent d'abstentions... Mais comme ces élections ont une grande importance, je réduis ce chiffre à vingt pour cent. Reste donc environ soixante-huit mille suffrages exprimés. Majorité absolue : trente-quatre mille une voix.

BACHELET. — C'est beaucoup.

MAURIN. — Mon journal a huit mille cinq cents abonnés, l'est-à-dire huit mille cinq cents fidèles, qui ont des familles. Je ne crois pas exagérer en comptant qu'ils m'apporteront de dix à douze mille voix.

MARTINOT. — C'est le gros morceau.

BACHELET (*il a pris un crayon et du papier*). — Mettons dix mille.

MAURIN. — Attendez. J'ai de plus quinze mille lecteurs au numéro. Mais il y a des gens qui achètent des journaux de droite, et qui votent à gauche, et vice versa. Je ne compte sur eux que pour sept mille voix. Donc, en tout de seize à dix-sept mille.

BACHELET (*il note*). — Quinze mille. Il nous en manque donc vingt mille.

BERLUREAU. — Martinot nous apporte les voix du bâtiment.

MARTINOT. — Pas toutes, car il y a des gens qui ne comprennent pas leur intérêt, mais au moins deux mille.

BACHELET (*il note*). — Il en manque encore dix-huit mille.

BERLUREAU. — Le docteur et l'avocat ne sont pas très généreux. Ils n'offrent qu'un millier de voix chacun.

BERNADAC. — La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a...

LE DOCTEUR. — Ce n'est pas toujours un cadeau.

BACHELET. — Manquent donc seize mille voix.

BERLUREAU. — L'abbé nous en promet quatre mille, et je compte qu'il en aura bien davantage si l'évêché le soutient.

BACHELET. — Il nous en manque donc encore douze mille.

BERLUREAU (*trionphant*). — Et moi ? J'ai été porté à la mairie par dix-sept mille voix !

BACHELET. — Je sais... Mais il me vient une crainte : ces voix sont peut-être les mêmes que celles de M. Maurin !

MAURIN (*il sourit*). — Non, certainement non.

BACHELET. — Comment le savez-vous ?

BERLUREAU. — A ce moment-là, son journal patronnait la liste Cazaubon, et il faisait campagne contre moi. Il m'appelait « redoutable faisan ».

LE DOCTEUR. — Et « ce ver solitaire de la tripe démocratique ».

BERNADAC. — Et « l'asticot le plus gras du fumier républicain ».

MAURIN (souriant aimablement). — Langage purement électoral. (*A Berlureau.*) Vous savez que j'ai toujours eu pour vous la plus grande estime. Mais vous aviez refusé toute publicité à mon journal... (*A Bachelet.*) Donc, mes lecteurs n'ont pas voté pour lui.

BACHELET (*à Berlureau*). — Mais vous aviez peut-être les quatre mille voix de l'abbé ?

BERLUREAU (*indigné*). — Jamais de la vie ! A cette époque, j'étais anticlérical, je faisais des discours terribles contre le « sabre et le goupillon »... A propos, qu'est-ce que c'est qu'un goupillon ?

MARTINOT. — C'est ce petit machin en argent plein d'eau bénite, pour faire des signes de croix sur les cercueils. On dirait un petit bilboquet.

BERLUREAU (*surpris*). — Tiens ? J'ai toujours cru que le goupillon c'était un enfant de chœur !

LE DOCTEUR. — Je parie que ce candidat catholique n'a même pas fait sa première communion.

BERLUREAU (*modeste*). — Je n'en ai pas eu l'occasion.

BACHELET. — Mais ce changement d'opinion risque de vous coûter un grand nombre de voix, si nos adversaires le soulignent dans une réunion publique.

BERLUREAU (*pathétique*). — Notre Seigneur a dit : « Il y aura plus de place au Paradis pour un pécheur repentant que pour cent justes ! »

BERNADAC. — Belle réplique. (*Il la note, et tout en écrivant, il dit.*) Mais en réunion publique, il faudra la donner à l'abbé qui répondra pour vous.

BERLUREAU. — Et puis, de toute façon, si je perds quelques voix, je les rattraperai d'un autre côté... Depuis mon arrivée à la mairie, j'ai fait voter des subventions à toute une tapée de Sociétés : l'Orphéon, la Chorale, le Cercle des Nageurs, la Société d'Astronomie, les Joyeux Bigophones, Thalie et Melpomène (je ne unis même pas ce qu'ils font mais ils ont trois cents voix...). Puis j'ai grandement augmenté les salaires des employés municipaux : le musée, les boueux, le jardin zoologique, les égoutiers, l'état civil, l'hôpital, l'asile des vieillards, l'abattoir, la morgue et le cimetière. Ils sont plus de mille ! Tout bien réfléchi, je suis sûr d'apporter au moins dix mille voix nouvelles, je veux dire qui ne se confondent pas avec les autres !

MAURIN. — Je suis tout à fait d'accord.

BACHELET. — Par sécurité, je n'en compte que huit mille. Il nous en manque donc encore quatre mille.

MARTINOT (*qui gaffe joyeusement*). — Et c'est pour ça que nous sommes ici !

Berlureau et les autres lui lancent des regards furieux. Martinot se fait tout petit.

BERLUREAU. — Combien avez-vous de membres dans votre société ?

BACHELET. — Sept cent quatre-vingt-deux.

BERLUREAU (*consterné*). — Il n'y a eu que sept cent quatre-vingt-deux morts dans le département ?

La déception est générale.

BACHELET. — Il y en a eu sans doute beaucoup plus... Mais un certain nombre n'ont laissé personne qui ait droit à une pension, et leur mémoire en a souffert.

LE DOCTEUR. — Et les mutilés ?

BACHELET. — C'est une autre société, qui est d'ailleurs la sœur de la nôtre...

BERNADAC. — Ne feront-ils pas campagne pour nous ?

BACHELET. — Je dois vous dire qu'ils ne croient plus à grand-chose... Leur président m'a dit l'autre jour : « Pendant la guerre, nous étions des mutilés, maintenant, nous sommes des infirmes. »

BERNADAC. — Tragique parole qui me brise le cœur, mais dont je me servirai ! (*Il la note.*)

BACHELET. — Et puis, beaucoup sont morts des suites de leurs blessures, il n'en reste qu'une centaine.

MAURIN (*noblement*). — Pour nous, ce qui compte, ce n'est pas leur nombre; c'est la force morale qu'ils représentent... Et notre atout principal, ce sera la cérémonie...

BACHELET. — Quelle cérémonie ?

BERLUREAU. — Mais évidemment, le retour des cendres du Héros !

BERNADAC. — La ville pavoisée... Le cercueil sur un affût de canon, entouré d'un détachement de soldats, et suivi par son père, qui porte sur le coussin rouge ses décorations...

BERLUREAU. — Puis le préfet au garde-à-vous, le général, et les maires du département, avec leur écharpe...

MAURIN. — La musique militaire joue la Marche funèbre de Chopin...

BERLUREAU. — Les drapeaux, les cloches, la cathédrale... l'évêque... Douze chanoines...

LE DOCTEUR. — Vous aurez enfin l'occasion de voir un goupillon !

BERNADAC. — Et au cimetière, les discours, devant vingt mille personnes, vingt mille électeurs, le général donne l'accolade au Père, et accroche sur sa poitrine la Croix de la Légion d'honneur !

BERLUREAU. — C'est imbattable! C'est la majorité au premier tour !

MARTINOT. — Et le monument est tout en pierre de Volvic sans un gramme de ciment.

MAURIN. — Cérémonie bouleversante, qui vaut vingt mille affiches. J'en ferai toute ma première page.

MARTINOT (*qui suit son idée*). — Et les grilles, pas de la ferraille ! Du bronze !

BERNADAC. — Ce n'est pas pour nous qu'ils voteront : c'est pour Lui.

MAURIN. — Alors, cher ami, c'est « oui ».

BERNADAC. — Il n'a pas le droit de refuser.

BACHELET. — Mais sous quelle étiquette nous présenterions-nous ?

BERLUREAU. — Radicaux Nationalistes Chrétiens.

Un court silence.

LE DOCTEUR. — Chaque fois que j'entends ça, j'ai envie de rigoler.

MAURIN (*sévère*). — Parce que ce n'est pas vous qui l'avez trouvé.

BERNADAC. — C'est une étiquette de rassemblement des partis.

BERLUREAU. — C'est la véritable Union Nationale.

BACHELET. — Il y en a plusieurs, d'Unions Nationales.

BERLUREAU. — Naturellement. Mais la vraie, c'est nous.

LE DOCTEUR. — Les autres disent la même chose...

BACHELET. — L'Union de tous les Français, ce serait le Salut de la France... Messieurs, je vous demande un jour de réflexion. Votre proposition est pour moi si... inattendue... que j'ai besoin de l'examiner dans la solitude et le silence.

BERLUREAU. — Nous vous comprenons. Donc, si vous le voulez bien, à demain soir. Je viendrai chercher votre réponse.

BACHELET. — Je vous attendrai vers six heures.

BERLUREAU. — Comptez sur mon exactitude.

Il lui serre la main. Puis Bernadac s'avance, et lui serre la main à son tour. Puis, pendant que Maurin fait de même, Bachelet reprend la parole.

BACHELET. — Un dernier mot... Cette campagne électorale va évidemment coûter de l'argent. Si je... Je ne pourrai participer à ces dépenses que dans une très faible mesure...

MAURIN. — Ne vous occupez pas de ça. C'est l'affaire de notre ami Berlureau.

BERLUREAU. — Oui, mon cher Bachelet. J'ai tenu à payer tous les frais. Pendant la guerre, pendant qu'il donnait sa vie, moi je gagnais de l'argent. Non pas malhonnêtement, certes, et ce n'était pas là le but de mon travail. Mais enfin je me suis trouvé largement bénéficiaire. J'en ai été gêné. Cet argent, la France me l'a donné : je veux le dépenser au service de la France. Ne me félicitez pas, et surtout pas devant lui ! A demain !

Ils sortent. Bachelet les raccompagne jusqu'à la porte.

SCÈNE II

Bachelet, inquiet et pensif, fait le tour de la table à pas lents, et s'arrête de temps à autre. Il murmure : « Député ». Il s'approche du portrait d'Henri, et le regarde longuement. Mme Bachelet entrouvre la porte, le regarde, et entre.

MADAME BACHELET. — Alors, tous ces messieurs, c'était pourquoi ?

BACHELET. — Appelle Yvonne.

MADAME BACHELET. — Elle n'est pas loin. Yvonne !

Yvonne entre aussitôt.

BACHELET. — Eh bien, ces messieurs sont venus m'apporter une grande nouvelle, qui vous fera plaisir et peine. Ils avaient formé en secret un petit comité, pour obtenir du gouvernement le retour d'Henri dans sa ville natale ; ils ont réussi.

MADAME BACHELET. — On va nous le rendre ?

BACHELET. — Oui. Dans quelques semaines. Il reposera chez nous, après des funérailles solennelles, dans un monument que la ville fait construire pour lui.

YVONNE (*sceptique*). — Et c'est M. Berlureau qui l'a obtenu ?

BACHELET. — Oui. En sa qualité de maire.

MADAME BACHELET (*émue*). - Tu vois comme on peut se tromper ! On dit beaucoup de mal de lui, et pourtant... Il avait essayé de le sauver. C'était trop tard... Et maintenant, c'est lui qui nous le rend... Si j'avais su, je serais venue l'embrasser.

YVONNE (*pensive*). — Oui. Il y a des gens qui vous sont antipathiques sans qu'on sache pourquoi... Et puis, ils ont tout de même du cœur.

BACHELET. — Ce que je crains pour vous, c'est une trop violente émotion...

MADAME BACHELET. — Oui, bien sûr... Mais on a beau dire que le souvenir est dans notre cœur... Que dans un cercueil, il ne reste rien de ce qu'on aimait... On sait quand même que c'est lui... Qu'il est là, dans sa ville, pas trop loin de la maison...

YVONNE. — Nous pourrions lui porter des fleurs... Lui parler... C'est Germaine qui va en faire une tête...

BACHELET. — Allons, allons... Elle n'a rien à se reprocher, la pauvre petite... On ne reste pas veuve à vingt ans... Moi, je ne lui en veux pas... En tout cas, ce sera un grand honneur pour notre famille. De plus, autre nouvelle moins importante : ces messieurs m'ont offert un siège de député.

MADAME BACHELET. — A toi ?

BACHELET (*un peu agressif*). — A moi. Pourquoi pas ?

MADAME BACHELET. — J'espère bien que tu as dit non ?

BACHELET. — Ni oui, ni non. J'ai demandé à réfléchir. Je voulais d'abord te consulter.

MADAME BACHELET (*vivement*). — Je te dis tout de suite que ce serait une folie. Député ! Est-ce que tu te rends compte ! Tu veux aller habiter Paris quand notre fils revient ici ?

BACHELET. — Habiter Paris, non. Nous aurons simplement un pied-à-terre dans la capitale, mais nous reviendrons souvent dans notre maison.

MADAME BACHELET. — Notre maison qui sera constamment encombrée de gens qui viendront te demander quelque chose... C'est pour gagner plus d'argent que tu veux faire ce métier ?

BACHELET. — Non, car je ne gagnerai pas davantage.

MADAME BACHELET. — Et puis à ton âge, avec ta situation, tu veux aller dans des réunions publiques où ça finit toujours par des coups de pied au derrière ou des coups de chaise sur la tête ?

BACHELET. — Allons donc !

MADAME BACHELET. - - Rappelle-toi le docteur Marescot. Un homme poli, distingué, un vrai savant. Il n'avait pas dit un seul mot, et il en est revenu avec une oreille décollée...

YVONNE. — Il l'a rapportée dans son mouchoir !

BACHELET. — C'était une méprise... On l'avait justement pris pour M. Berlureau.

YVONNE. — Et d'ailleurs, à la Chambre des Députés, ça continue. Ils s'arrachent les cravates, ils se marchent sur la figure... C'était dans le journal.

BACHELET. — Une fois par hasard. Ils ne se battent pas tout le temps.

MADAME BACHELET. — Et puis, on les accuse toujours de faire des combinaisons pour se remplir les poches...

BACHELET. — Ce sont bien souvent des calomnies.

MADAME BACHELET. — Peut-être; mais enfin je veux dire que ce n'est pas une situation pour quelqu'un qui se respecte.

YVONNE. — Et surtout pas pour toi, parrain.

BACHELET. — Donc, à votre avis, je n'y gagnerais ni argent, ni réputation ?

MADAME BACHELET. — Tu as tout à y perdre.

YVONNE. — Tout !

MADAME BACHELET. — Ta réputation, ton argent, et ta santé.

BACHELET. — C'est exactement ce que m'ont dit ces messieurs. Oui, ils m'ont avoué qu'ils me demandaient un sacrifice. Vous êtes bien de cet avis ?

MADAME BACHELET. — Oh oui, alors !

BACHELET. — Bien. Puisque nous sommes d'accord avec eux sur ce point, je leur donnerai ma réponse demain soir à six heures.

MADAME BACHELET. — Et tâche de ne pas changer d'avis d'ici là.

BACHELET. — Oh non ! Ma décision est prise, et quoi qu'il arrive, je m'y tiendrai !

Il sort, pendant que le rideau descend.

RIDEAU

ANNEXE 19 : « L'opposition », Louis Marin, *La Nation*, 27 février 1926

Nous sommes foncièrement démocrates et républicains. Ces deux directives fondamentales de notre régime politique et social ne sont pas seulement des faits, avec lesquels les plus rebelles doivent compter ; elles constituent le seul régime qui, en principe, assure à chacun ses droits en lui imposant ses devoirs et qui, en pratique, active le plus sûrement le progrès. Devant les désastres du temps présent, séparons-nous donc des esprits paresseux qui, sur-le-champ, en accusent la démocratie et la République.

Ceux-là parlent enfantinement de changer la Constitution : tels ces malades énervés qui, à l'encontre d'un régime qui, sûrement choisi par leur médecin et mal pratiqué par eux, n'a pas donné assez tôt les résultats attendus, courent aux formules magiques et aux charlatans ; ceux-ci, d'un mot et par leur seule présence, vont guérir tous leurs maux ! Ni la nature humaine, ni la société, ne se traitent ainsi. En cas de crise, il ne faut pas seulement, comme écrivait hier M. Poincaré, en appeler au sage docteur si on veut éviter le chirurgien et ses opérations plus rudes ; avant même d'avoir recours au médecin, l'hygiène est plus féconde et plus nécessaire que la médecine et la chirurgie : seulement, elle impose sagesse, patience, courage, usage attentif de l'expérience et tous ces efforts personnels sur lesquels l'homme doit compter, plus que sur le miracle.

Une démocratie républicaine a cet honneur d'être responsable elle-même de son destin ; à elle d'éviter les périls qui la menacent ; pour s'y aider, elle doit former, dans son sein, une élite qui la guide.

Or, aujourd'hui, voici, parmi nos amis, des militants qui ne comprennent même plus exactement le rôle de l'opposition.

Si la démocratie est conduite par ses citoyens, c'est un mal apparent aux yeux de beaucoup que, dès lors, tous, ignorants et cultivés, possédants ou prolétaires, catholiques et protestants, jeunes et vieux, ne puissent guère être complètement d'accord dans leurs conceptions pour aménager la vie de la Nation: Si quelques désaccords les divisent trop profondément, les voilà affaiblis ! Il est utile au progrès, disent les autres, que tous ne pensent pas identiquement et que des idées nouvelles se fassent jour qui rallieront, plus tard, tout le monde : en fait, l'opinion la plus compacte comporte des dissidents qui, dans l'action, deviennent des opposants.

Négligeons les cas où, comme en Angleterre avec l'Irlande, en Pologne avec les minorités, en Allemagne avec les agrariens, des partis spéciaux se forment pour un temps, sur une question toute particulière ; plaçons-nous devant les grands partis se divisant sur les

questions essentielles qui peuvent partager une nation : tantôt, — et c'est le meilleur pour la paix sociale et le progrès du Pays — il se constitue une opinion générale avec deux ailes, dont chacune apporte alors son contrôle et sa collaboration à la majorité ; tantôt les divisions sont profondes. Si, dès lors, elles se marquent en des sens divers, elles fragmentent les partis ; mais tôt ou tard, l'action les agglomère comme aujourd'hui, en France, en deux grandes tendances, se partageant, malgré les nuances, tous les esprits ; au lieu de la situation normale d'une Nation comportant unité de pensée avec, aux ailes, des groupes dissidents stimulant la masse, une période de lutte violente met face à face deux partis se disputant le pouvoir, c'est-à-dire non ses bénéfices et sa gloire, mais l'orientation de la vie du Pays.

Chez nous, de ces deux grands partis, malgré la faible inégalité entre eux, l'un pense tenir le Gouvernement pour quatre ans : la minorité constitue nécessairement une Opposition ardente. Si le parti dominant ne paraissait pas à celle-ci un danger terrible pour le Pays, s'il n'entraînait pas celui-ci dans la voie de la prompte décadence, la minorité pourrait se contenter de le freiner, de le contrôler, de lui éviter des fautes trop lourdes. Quand la majorité lui paraît, comme aujourd'hui, le plus grand péril national, elle doit, alors, chasser du pouvoir leurs conceptions qui ruinent la France.

Les batailles politiques peuvent garder la modération envers les personnes : elles doivent être inflexibles dans le domaine des idées ; le salut du Pays ne permet pas qu'on transige avec des doctrines néfastes et qu'on leur ouvre la porte.

Or, cette vérité élémentaire n'est encore comprise ni par ceux qui déguisent en prudence la crainte des coups et la lassitude de la lutte, ni par tant d'autres qui, sincèrement, veulent, mais ne voient pas l'intérêt du Pays.

Dans l'opinion, les uns s'indignent contre l'opposition: les autres lui prêtent des sentiments puérils ; Gustave Hervé, par exemple, au sujet du scrutin d'ensemble sur le soi-disant projet d'assainissement financier, trouve que « le vote s'est passé dans la nuit ». Pourtant, rien n'est plus clair : les socialistes se sont abstenus parce qu'ils ne veulent prendre aucune responsabilité dans les impôts qu'ils suggèrent et dont ils commencent à voir que, s'ils étaient jamais votés, ils ruineraient non seulement la France mais l'avenir même de leur propre parti ; et que, d'autre part, ils ne veulent renverser ni Briand, ni le Cartel, qui sont leurs instruments dociles et qu'ils entendent conserver en les domestiquant ; les radicaux ont voté, bien irrités que nous ne consentions pas à partager leurs responsabilités, mais obéissant aux socialistes parce qu'ils veulent sauvegarder le Cartel pour ne pas perdre le pouvoir et assurer leur réélection, dociles aussi au Gouvernement dont ils croient qu'ils ne retrouveront plus d'exemplaire, aussi habile et aussi obéissant ; les modérés, dits gouvernementaux, ont, comme

toujours, voté pour le Gouvernement, comme ils auraient voté pour tout autre ; l'opposition vraie, celle qui veut débarrasser le Pays des projets socialistes qui font sa ruine, a, naturellement, voté contre. Tout cela est simple, clair ; le machiavélisme des unifiés n'est guère compliqué, et leurs injures à Briand en séance ne masquent pas leur entente avec lui dans les coulisses ; mais comment Hervé, dans son article, s'ingénie-t-il à répéter que l'Union républicaine a « manifesté sa mauvaise humeur en votant contre le ministère » et qu'« on ne comprend que trop cette mauvaise humeur ». L'union n'est pas composée d'enfants boudeurs ; elle se soucie aussi peu des injures du Gouvernement que de ses sourires ; elle ne vote pas suivant que le gouvernement est aimable ou non, mais en considérant uniquement l'intérêt du Pays ; ici, cet intérêt est clair : nous débarrasser de l'emprise socialiste et de ceux qui en sont les agents, violents ou sournois.

Au Parlement comme dans l'opinion, les discussions sont plus variées encore sur la tactique à employer.

D'un côté, quand je déclarais mardi que la politique socialiste infeste les projets qu'on nous soumet au point de risquer de mettre à feu et à sang nos villages par la publicité des rôles, Le Trocquer me crie : « Assez de politique ». Ah ! oui, si la politique est l'intrigue de couloirs, la dislocation des groupes, la course aux portefeuilles, le changement d'idées et de parti au gré des circonstances. Ah oui, c'est alors ignoble ; mais ce n'est pas de la politique. La politique est une lutte d'idées et, seule, qu'on le veuille ou non, elle conduit les peuples : ils en suivent toujours une. Si elle est mauvaise, comme celle des socialistes, il faut la combattre de toutes nos forces. Opposons une politique à une autre ; ne croyons pas que ce soit une tactique de vouloir se glisser, sans couleur, entre les combattants et entre les idées.

Bokanowski représente une autre erreur, respectable, mais non moins dangereuse : devant le danger socialiste montant en sourdine et inspirant les projets les plus périlleux, il dit : « pour le salut du franc, faisons la trêve des partis ». Quelles transactions peuvent se faire sur l'État héritier, le carnet de coupons ? Non, on n'ouvre pas la porte aux doctrines mauvaises. Si on s'accorde, c'est sur ce qui peut être utile au Pays et non en acceptant, même pour une part, ce qui peut lui être mortel. On ne voit pas quelles transactions peuvent être faites utilement pour notre salut, tant que se maintiendra l'emprise socialiste.

Un autre va plus loin et me confiait hier son objectif : combattre à la fois le Cartel qui nous ruine et le Bloc National dont les fautes sont la cause première de nos maux. Double erreur : mieux que personne, je sais, pour les avoir combattues et signalées, les fautes des hommes du Bloc National et d'autres encore, dès la fin de l'avant-dernière législature ; ils ont trop sacrifié à l'adversaire, trop transigé, trop peu réalisé leurs propres doctrines afin de

ménager l'ennemi ; si j'ai fait alors mon possible, à chacune de leurs abdications, pour les prévenir en veillant à ne pas diminuer l'idéal qu'ils ne servaient pas fidèlement ; dans la suite, j'ai évité de rappeler leurs erreurs et j'ai ménagé leurs personnes. D'autre part, à côté des hommes, il y a les idées ; l'idéal du Bloc National était la vraie figure de la France ; ses conceptions sont les bonnes, les plus saines, les plus urgentes quelques soient les fautes des hommes, c'est un crime de combattre un idéal sous prétexte que ses fidèles, jusque là, l'ont insuffisamment servi.

L'opposition a été ainsi baptisée parce qu'elle doit s'opposer résolument aux majorités néfastes ; l'heure de la décision, ici, est venue. Si, devant les ruines accumulées, l'opposition ne s'oppose à rien qu'en paroles et non dans ses votes ; si elle passe son temps à vouloir toujours transiger ; si elle se trompe d'ennemi et combat à tort et à travers au lieu de chercher exclusivement à abattre l'adversaire et ses idées ; si elle se montre aussi incertaine dans la lutte qu'elle l'a été au pouvoir, elle se perdra... et la France avec elle.

La Fédération, heureusement, reste unie et vaillante, comme nous l'ont prouvé, ces jours derniers, les lettres de nos militants de toutes les régions. Que ceux-ci en soient remerciés par la pensée qu'ils donnent à la France l'exemple qui peut la sauver.

Louis MARIN, Président de la Fédération Républicaine de France.

Journal L'Action Française, Mercredi 3 mars 1926. Les commerçants fermeront aujourd'hui leurs magasins. Pour qu'ils puissent les tenir ouverts, c'est la Chambre qu'il faudrait fermer.

LE GOUVERNEMENT

Chauffeurs de taxi

Antant il m'est impossible de converser avec un salonnier ou un facteur des Bureaux... chauffeurs de taxi. Un pourcentage souterrain, mais important, m'a permis de constater que la proportion des chauffeurs intelligents, et même remarquablement intelligents, était de beaucoup supérieure à celle des autres professions...

Le garant, les extensions des Allées

Les monuments de l'Alliance ont en aggraver les croisements et les ronds plus sûrs. Un gouvernement non élu aurait mieux fait de s'occuper de ces différents côtés de la ville que de ces clients d'été, et surtout, de ces clients d'été, et surtout, de ces clients d'été...

L'entente italo-yougoslave et la France

M. Nitti, le ministre des Affaires étrangères yougoslave, passera par Paris avant de se rendre à Genève... l'entente italo-yougoslave et la France.

LA POLITIQUE

Le sens de la manifestation du 3 mars

Après l'histoire, les Compagnons, devant les fonctionnaires, après-demain les journalistes, après-demain les journalistes, après-demain les journalistes...

II. L'antiparlementarisme

C'est ainsi que l'on dit, le plus souvent, au sujet de ce genre de manifestation... l'antiparlementarisme.

V. Pour la locomotive

Le Journal a reçu 1.000 francs de souscription... Pour la locomotive.

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

Ce dessin est paru le 3 mars 1926, jour de manifestation des commerçants parisiens, qui décidèrent de fermer leurs boutiques pour l'occasion, pour protester contre les nouvelles charges fiscales votées en décembre 1925.

Sennepe suggère de fermer un Parlement, où tentent de se cacher à la colère des commerçants et industriels, les principaux représentants du Cartel, jugés responsables de la situation financière du pays. Nous pouvons ainsi reconnaître, de gauche à droite, Paul Painlevé, Aristide Briand (alors président du Conseil), Léon Blum, Pierre Renaudel et Edouard Herriot.



ANNEXE 21 : Tableaux des réunions dans les départements métropolitains

Réunions dans les départements d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique d'octobre 1924 à juillet 1926										
Départements (ordre alphabétique)	Réunions catholiques	Réunions de commerçants et industriels	Réunions de l'Action française	Réunions de la Ligue des patriotes	Réunions des Jeunesses patriotes	Réunions de la Légion de Rédier	Réunions des Légions/Le Faisceau	Total réunions politiques sans l'Action française	Total des réunions politiques par département	Total des réunions par département
Ain (Bourg)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aisne (Laon)	8	2	1	0	0	0	4	4	5	15
Allier (Moulins)	5	3	1	0	0	0	0	0	1	9
Basses-Alpes (Digne)	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Hautes-Alpes (Gap)	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Alpes-Maritimes (Nice)	4	0	1	0	0	0	0	0	1	5
Ardèche (Privas)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Ardennes (Charleville)	1	1	1	0	0	0	2	2	3	5
Ariège (Foix)	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Aube (Troyes)	0	1	0	0	1	0	0	1	1	2
Aude (Carcassonne)	1	2	1	0	0	0	0	0	1	4
Aveyron (Rodez)	3	4	0	0	0	0	0	0	0	7
Bouches-du-Rhône (Marseille)	3	2	2	0	1	1	0	2	4	9
Calvados (Caen)	1	2	0	0	0	0	0	0	0	3
Cantal (Aurillac)	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Charente (Angoulême)	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Charente-Inférieure (La Rochelle)	13	6	0	0	1	0	0	1	1	20
Cher (Bourges)	2	1	1	0	0	0	0	0	1	4
Corrèze (Tulle)	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Corse (Ajaccio-Bastia)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or (Dijon)	3	1	1	0	0	0	0	0	1	5
Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc)	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Creuse (Guéret)	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Dordogne (Périgueux)	3	1	0	0	0	0	1	1	1	5
Doubs (Besançon)	4	3	1	0	0	0	0	0	1	8
Drôme (Valence)	2	0	0	0	0	0	1	1	1	3
Eure (Evreux)	3	3	1	0	0	0	0	0	1	7
Eure-et-Loir (Chartres)	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Finistère (Quimper)	2	2	1	0	0	0	0	0	1	5
Gard (Nîmes)	4	5	2	0	0	0	0	0	2	11

Haute-Garonne (Toulouse)	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Gers (Auch)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Gironde (Bordeaux)	23	1	8	0	0	0	7	7	15	39
Hérault (Montpellier)	1	4	1	0	0	0	0	0	1	6
Ille-et-Vilaine (Rennes)	4	3	2	0	0	0	0	0	2	9
Indre (Châteauroux)	1	0	1	0	0	0	0	0	1	2
Indre-et-Loire (Tours)	3	3	0	0	0	0	1	1	1	7
Isère (Grenoble)	10	4	1	0	0	0	0	0	1	15
Jura (Lons-le-Saunier)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Landes (Mont-de-Marsan)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher (Blois)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Loire (Saint-Etienne)	5	1	3	0	1	0	1	2	5	11
Haute-Loire (Le Puy)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Loire-Inférieure (Nantes)	11	3	1	0	3	2	0	5	6	20
Loiret (Orléans)	2	2	1	0	0	0	1	1	2	6
Lot (Cahors)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Lot-et-Garonne (Agen)	4	2	0	0	0	0	0	0	0	6
Lozère (Mende)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire (Angers)	4	2	2	0	0	3	0	3	5	11
Manche (Saint-Lô)	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Marne (Châlons-sur-Marne)	5	3	1	0	0	0	5	5	6	14
Haute-Marne (Chaumont)	3	0	1	0	0	0	0	0	1	4
Mayenne (Laval)	3	1	1	0	0	0	0	0	1	5
Meurthe-et-Moselle (Nancy)	5	1	2	0	1	0	2	3	5	11
Meuse (Bar-le-Duc)	7	1	0	0	0	0	3	3	3	11
Morbihan (Vannes)	6	1	0	0	0	0	0	0	0	7
Moselle (Metz)	16	0	3	0	0	0	1	1	4	20
Nièvre (Nevers)	3	2	1	0	0	0	0	0	1	6
Nord (Lille)	28	9	5	1	1	0	1	3	8	45
Oise (Beauvais)	3	1	1	0	0	0	0	0	1	5
Orne (Alençon)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Pas-de-Calais (Arras)	6	8	6	0	0	0	0	0	6	20
Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand)	2	0	1	0	0	0	0	0	1	3
Basses-Pyrénées (Pau)	6	0	1	0	0	0	0	0	1	7
Hautes-Pyrénées (Tarbes)	1	1	2	0	0	0	0	0	2	4
Pyrénées-Orientales (Perpignan)	0	1		0	0	0	0	0	0	1
Bas-Rhin (Strasbourg)	1	0	3	0	0	0	1	1	4	5

Haut-Rhin (Colmar)	2	0	0	0	0	0	2	2	2	4
Rhône (Lyon)	3	0	1	0	1	0	1	2	3	6
Haute-Saône (Vesoul)	0	4	0	0	0	0	0	0	0	4
Saône-et-Loire (Mâcon)	1	2	1	0	0	0	0	0	1	4
Sarthe (Le Mans)	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Savoie (Chambéry)	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Haute-Savoie (Annecy)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Seine (Paris)	47	44	29	4	12	1	16	33	62	153
Seine-Inférieure (Rouen)	8	10	1	0	1	0	2	3	4	22
Seine-et-Marne (Melun)	1	4	2	0	1	0	0	1	3	8
Seine-et-Oise (Versailles)	4	10	2	0	0	0	2	2	4	18
Deux-Sèvres (Niort)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Somme (Amiens)	2	0	1	0	0	0	2	2	3	5
Tarn (Albi)	4	3	2	0	0	0	0	0	2	9
Tarn-et-Garonne (Montauban)	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Var (Toulon)	4	6	1	0	0	0	0	0	1	11
Vaucluse (Avignon)	7	1	0	0	0	0	0	0	0	8
Vendée (La-Roche-sur-Yon)	0	1	1	0	0	0	0	0	1	2
Vienne (Poitiers)	3	2	0	0	0	0	0	0	0	5
Haute-Vienne (Limoges)	2	2	1	0	0	0	0	0	1	5
Vosges (Epinal)	1	1	1	0	0	0	0	0	1	3
Yonne (Auxerre)	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Territoire de Belfort	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Total réunions	354	199	105	5	24	7	56	92	197	750
Départements sans réunions	12	25	44	88	79	86	70	64	37	5

Réunions dans les départements d'après les rapports de surveillance des organisations politiques et la presse partisane de mai 1924 à juillet 1926

Départements (ordre alphabétique)	Réunions des organisations républicaines modérées (essentiellement LRN-FR)	Réunions de l'Action française	Réunions de la Ligue des patriotes	Réunions des Jeunesses patriotes	Réunions de la Légion de Rédier	Réunions des Légions/Le Faisceau	Total des réunions des ligues d'extrême droite	Total des réunions des ligues sans l'Action française	Total des réunions politiques par département
Ain (Bourg)	0	12	0	0	0	0	12	0	12
Aisne (Laon)	6	2	0	0	0	10	12	10	18
Allier (Moulins)	1	8	0	2	0	0	10	2	11
Basses-Alpes (Digne)	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Hautes-Alpes (Gap)	0	4	0	0	0	0	4	0	4
Alpes-Maritimes (Nice)	4	22	1	2	0	0	25	3	29
Ardèche (Privas)	4	61	0	0	0	0	61	0	65
Ardennes (Charleville)	2	5	0	4	0	2	11	6	13
Ariège (Foix)	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Aube (Troyes)	0	6	0	1	0	1	8	2	8
Aude (Carcassonne)	1	8	0	0	0	0	8	0	9
Aveyron (Rodez)	1	9	0	0	0	0	9	0	10
Bouches-du-Rhône (Marseille)	4	15	1	1	1	0	18	3	22
Calvados (Caen)	0	19	3	0	0	3	25	6	25
Cantal (Aurillac)	0	3	0	0	0	0	3	0	3
Charente (Angoulême)	4	3	0	0	0	2	5	2	9
Charente-Inférieure (La Rochelle)	0	8	0	1	0	1	10	2	10
Cher (Bourges)	0	0	3	0	0	0	3	3	3
Corrèze (Tulle)	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Corse (Ajaccio-Bastia)	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Côte-d'Or (Dijon)	4	8	0	0	0	3	11	3	15
Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc)	2	6	0	0	0	0	6	0	8
Creuse (Guéret)	0	3	0	2	0	0	5	2	5
Dordogne (Périgueux)	5	14	0	0	0	4	18	4	23
Doubs (Besançon)	2	10	0	0	0	1	11	1	13
Drôme (Valence)	2	13	0	0	0	2	15	2	17
Eure (Evreux)	10	11	5	2	0	1	19	8	29
Eure-et-Loir (Chartres)	6	3	0	0	0	1	4	1	10
Finistère (Quimper)	1	20	0	0	0	5	25	5	26
Gard (Nîmes)	3	21	0	0	0	0	21	0	24
Haute-Garonne (Toulouse)	3	4	0	0	0	1	5	1	8

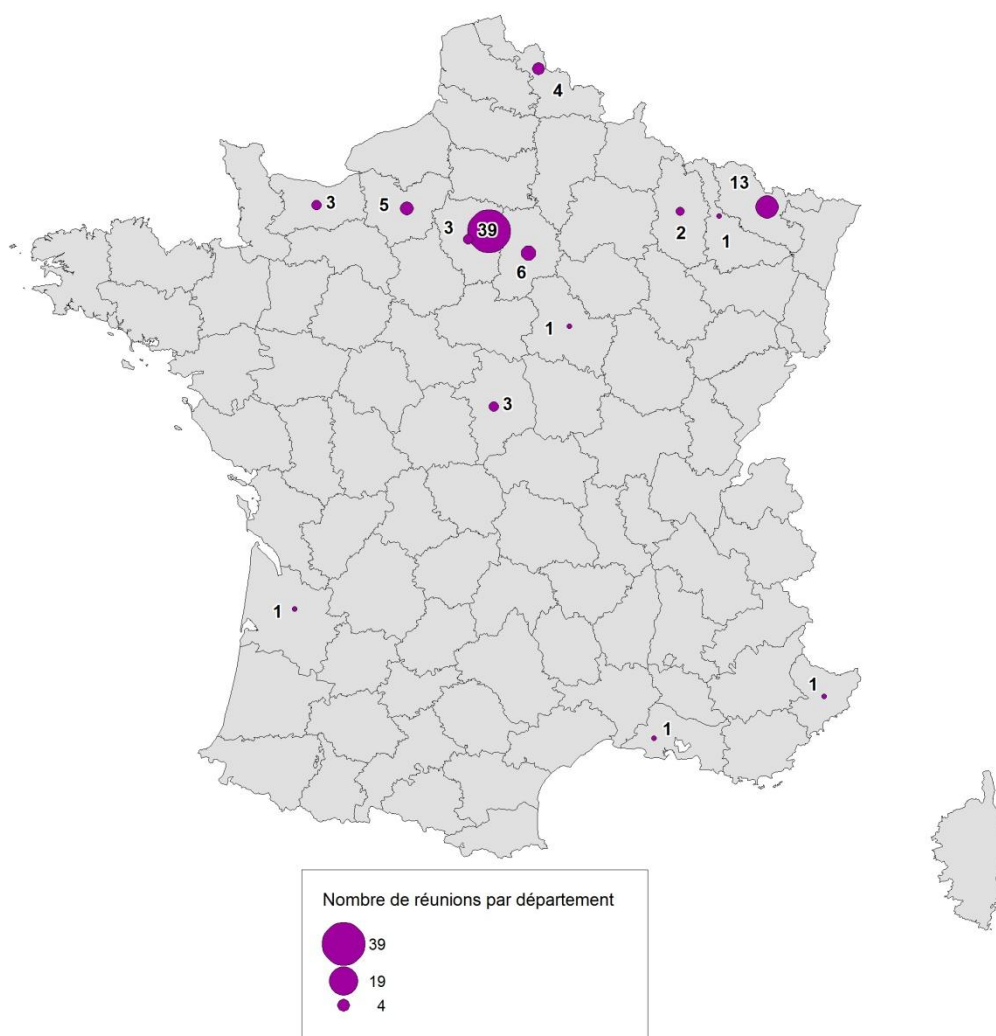
Gers (Auch)	1	2	0	0	0	0	2	0	3
Gironde (Bordeaux)	6	65	1	1	0	13	80	15	86
Hérault (Montpellier)	2	23	0	0	0	0	23	0	25
Ille-et-Vilaine (Rennes)	1	21	0	0	0	0	21	0	22
Indre (Chateauroux)	4	8	0	0	0	0	8	0	12
Indre-et-Loire (Tours)	6	4	0	1	0	3	8	4	14
Isère (Grenoble)	5	27	0	0	0	1	28	1	33
Jura (Lons-le-Saunier)	2	2	0	0	0	0	2	0	4
Landes (Mont-de-Marsan)	0	3	0	0	0	0	3	0	3
Loir-et-Cher (Blois)	5	6	0	0	0	0	6	0	11
Loire (Saint-Etienne)	5	39	0	2	0	2	43	4	48
Haute-Loire (Le Puy)	3	1	0	0	0	0	1	0	4
Loire-Inférieure (Nantes)	2	17	0	4	4	0	25	8	27
Loiret (Orléans)	2	16	0	0	0	2	18	2	20
Lot (Cahors)	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Lot-et-Garonne (Agen)	0	11	0	1	0	0	12	1	12
Lozère (Mende)	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Maine-et-Loire (Angers)	6	10	0	1	6	0	17	7	23
Manche (Saint-Lô)	1	2	0	0	0	0	2	0	3
Marne (Châlons-sur-Marne)	4	3	0	4	0	10	17	14	21
Haute-Marne (Chaumont)	1	3	0	0	0	2	5	2	6
Mayenne (Laval)	0	11	0	0	0	0	11	0	11
Meurthe-et-Moselle (Nancy)	0	15	1	3	0	6	25	10	25
Meuse (Bar-le-Duc)	1	0	2	0	0	10	12	12	13
Morbihan (Vannes)	2	11	0	0	0	1	12	1	14
Moselle (Metz)	0	21	13	7	0	14	55	34	55
Nièvre (Nevers)	1	10	0	0	0	0	10	0	11
Nord (Lille)	1	74	4	3	0	5	86	12	87
Oise (Beauvais)	5	12	0	4	0	7	23	11	28
Orne (Aençon)	1	2	0	0	0	1	3	1	4
Pas-de-Calais (Arras)	4	24	0	1	0	2	27	3	31
Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand)	6	13	0	1	0	0	14	1	20
Basses-Pyrénées (Pau)	4	19	0	0	0	0	19	0	23
Hautes-Pyrénées (Tarbes)	0	9	0	0	0	0	9	0	9
Pyrénées-Orientales (Perpignan)	4	8	0	0	0	0	8	0	12
Bas-Rhin (Strasbourg)	0	12	0	1	1	2	16	4	16

Haut-Rhin (Colmar)	0	10	0	0	0	6	16	6	16
Rhône (Lyon)	8	62	0	2	1	3	68	6	76
Haute-Saône (Vesoul)	0	5	0	1	0	0	6	1	6
Saône-et-Loire (Mâcon)	4	17	0	0	0	0	17	0	21
Sarthe (Le Mans)	1	8	0	0	0	0	8	0	9
Savoie (Chambéry)	4	26	0	1	0	0	27	1	31
Haute-Savoie (Annecy)	3	7	0	1	0	0	8	1	11
Seine (Paris)	40	80	39	24	2	37	182	102	222
Seine-Inférieure (Rouen)	18	15	0	2	0	4	21	6	39
Seine-et-Marne (Melun)	28	12	6	2	0	12	32	20	60
Seine-et-Oise (Versailles)	6	17	3	2	0	15	37	20	43
Deux-Sèvres (Niort)	2	4	0	0	0	0	4	0	6
Somme (Amiens)	14	7	0	0	0	7	14	7	28
Tarn (Albi)	1	22	0	0	0	0	22	0	23
Tarn-et-Garonne (Montauban)	3	2	0	0	0	0	2	0	5
Var (Toulon)	5	7	0	4	0	0	11	4	16
Vaucluse (Avignon)	3	21	0	0	0	0	21	0	24
Vendée (La-Roche-sur-Yon)	2	14	0	0	0	0	14	0	16
Vienne (Poitiers)	7	2	0	0	0	1	3	1	10
Haute-Vienne (Limoges)	4	12	0	0	0	0	12	0	16
Vosges (Epinal)	2	2	0	3	0	0	5	3	7
Yonne (Auxerre)	0	1	1	1	0	0	3	2	3
Territoire de Belfort	0	2	0	1	0	0	3	1	3
Total réunions France métropolitaine	309	1160	83	93	15	203	1554	394	1863
Départements sans réunions	22	5	76	56	84	52	3	35	0

ANNEXE 22 : Cartes des réunions des liges activistes sous le Cartel des gauches

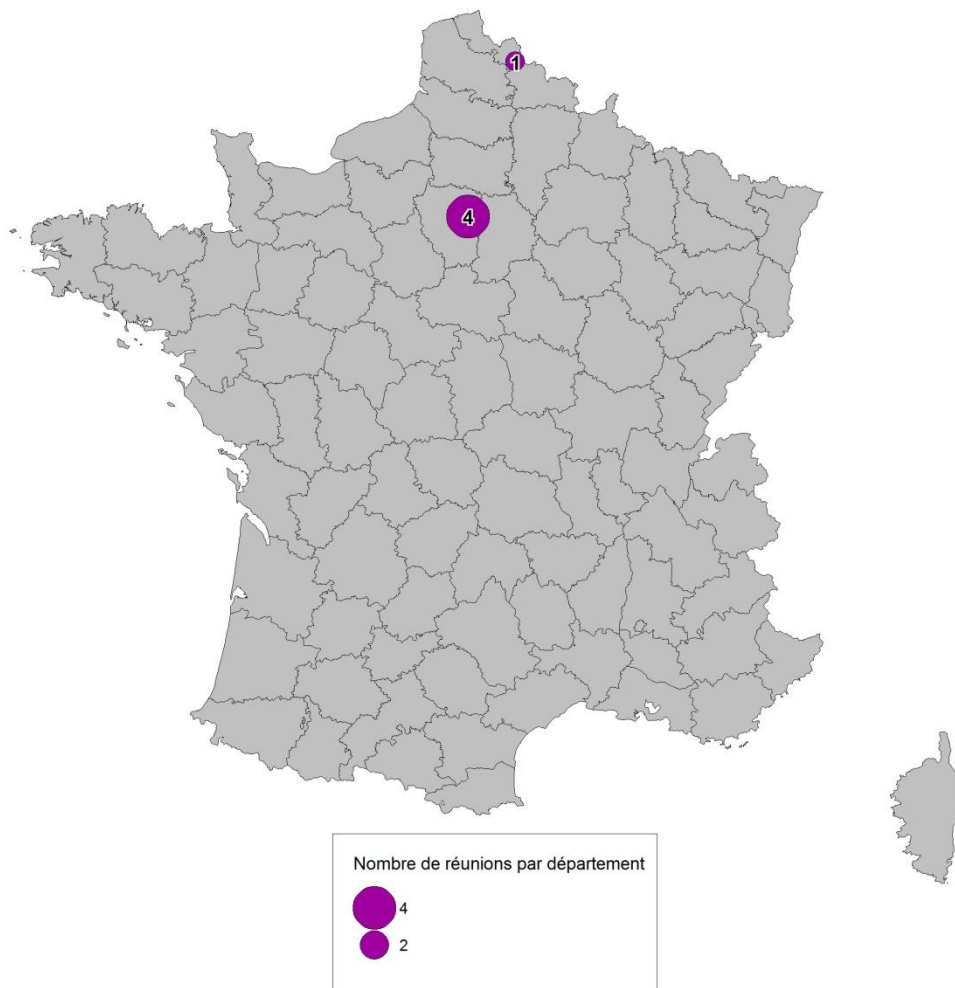
Réunions organisées par la *Ligue des patriotes*

Nombre de réunions de la Ligue des Patriotes sous le Cartel des gauches par département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les comptes-rendus de police de surveillance de la Ligue des Patriotes - Archives Nationales - Fonds F7 13231
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

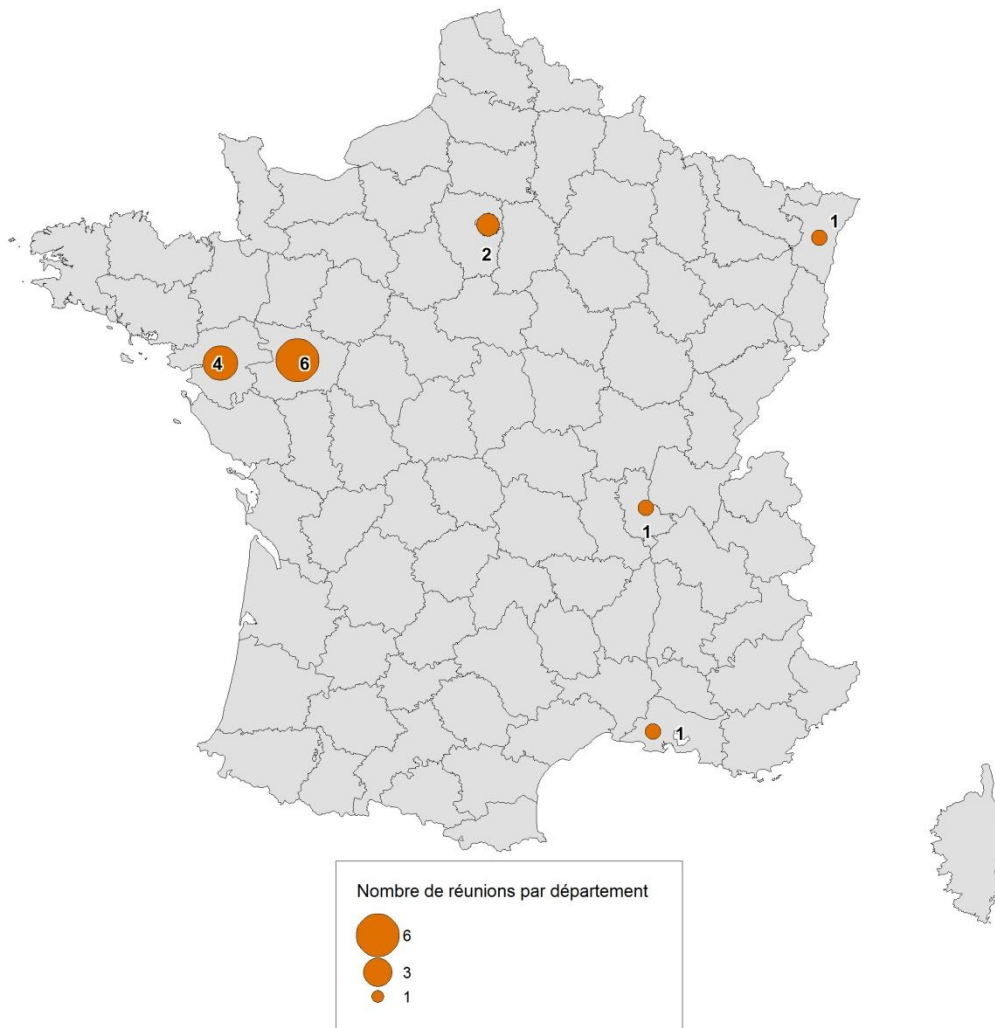
Nombre de réunions de la Ligue des Patriotes par département de mai 1925 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12967 - 12968
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

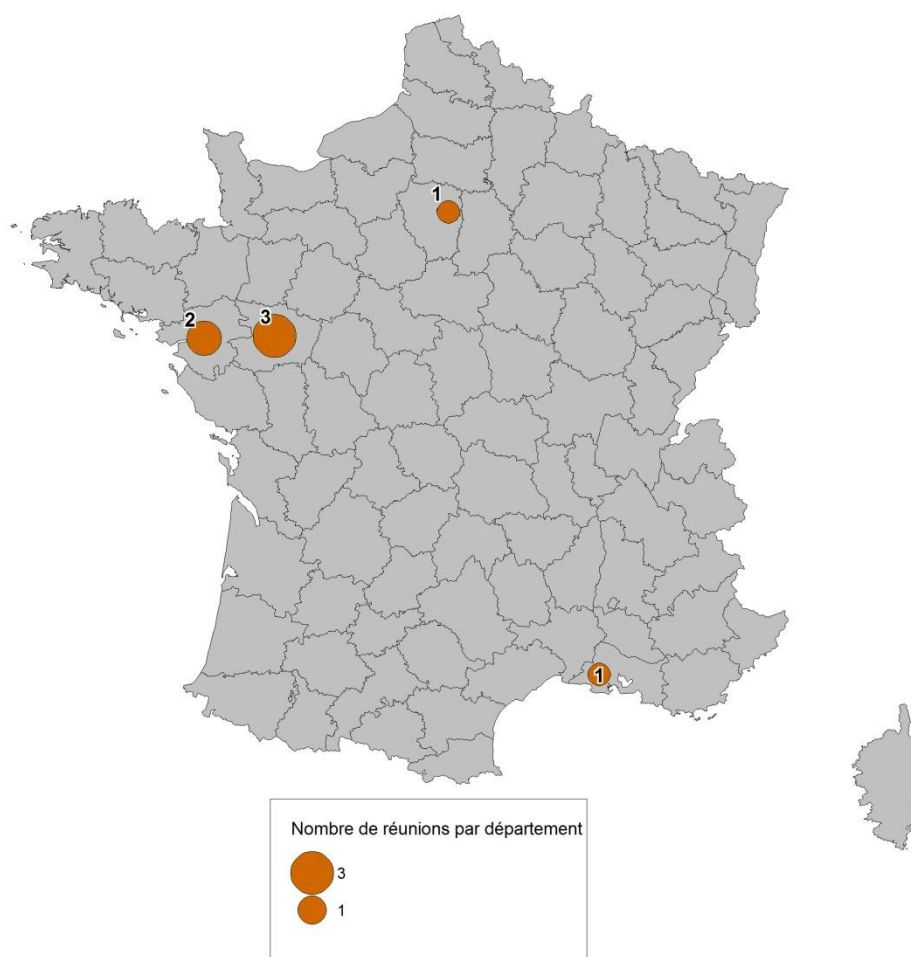
Réunions organisées par la *Légion de Rédier*

Nombre de réunions de la *Légion d'Antoine Rédier* sous le Cartel des gauches par département



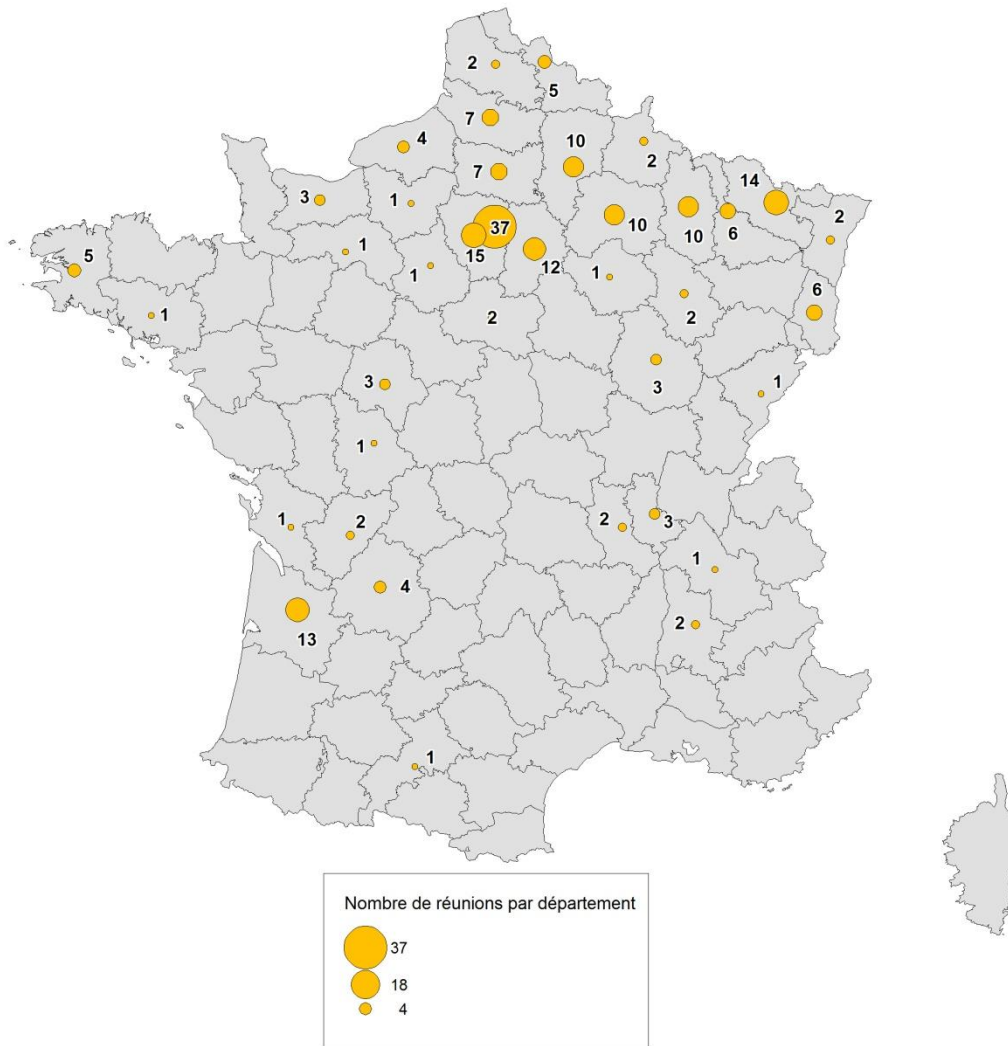
© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les comptes-rendus de police de surveillance de la Légion - Archives Nationales - Fonds F7 13208
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Nombre de réunions de la Légion d'Antoine Rédier par département d'avril 1925 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



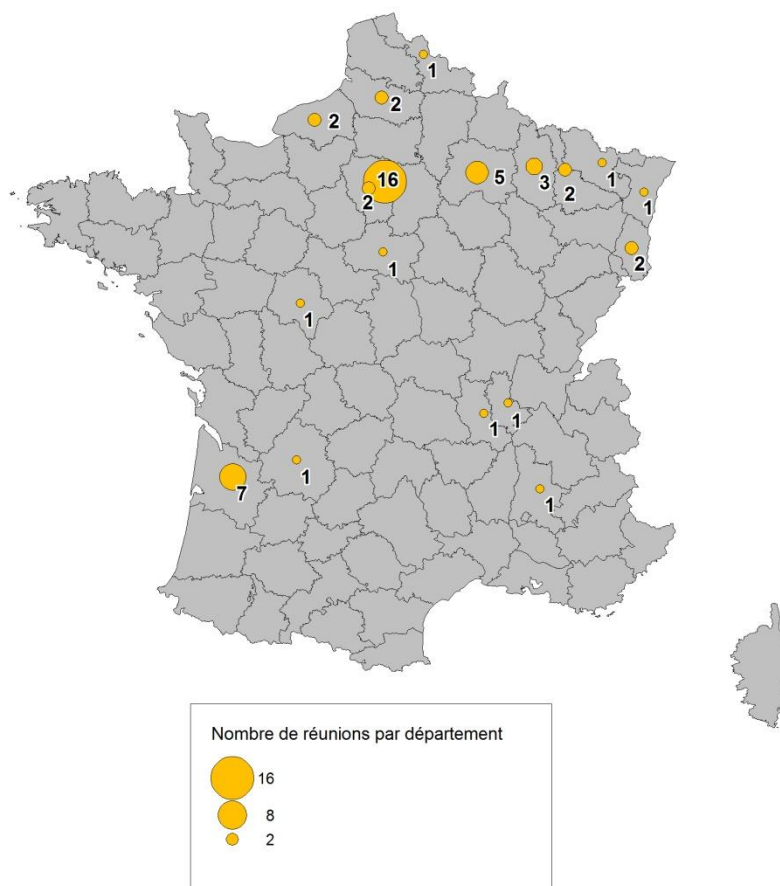
© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12967 - 12968
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

Nombre de réunions des Légions/Faisceau sous le Cartel des gauches par département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les comptes-rendus de police de surveillance des Légions/ Le Faisceau - Archives Nationales - Fonds F7 13208 - 13209 - 13211
et d'après le dépouillement du Nouveau Siècle
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

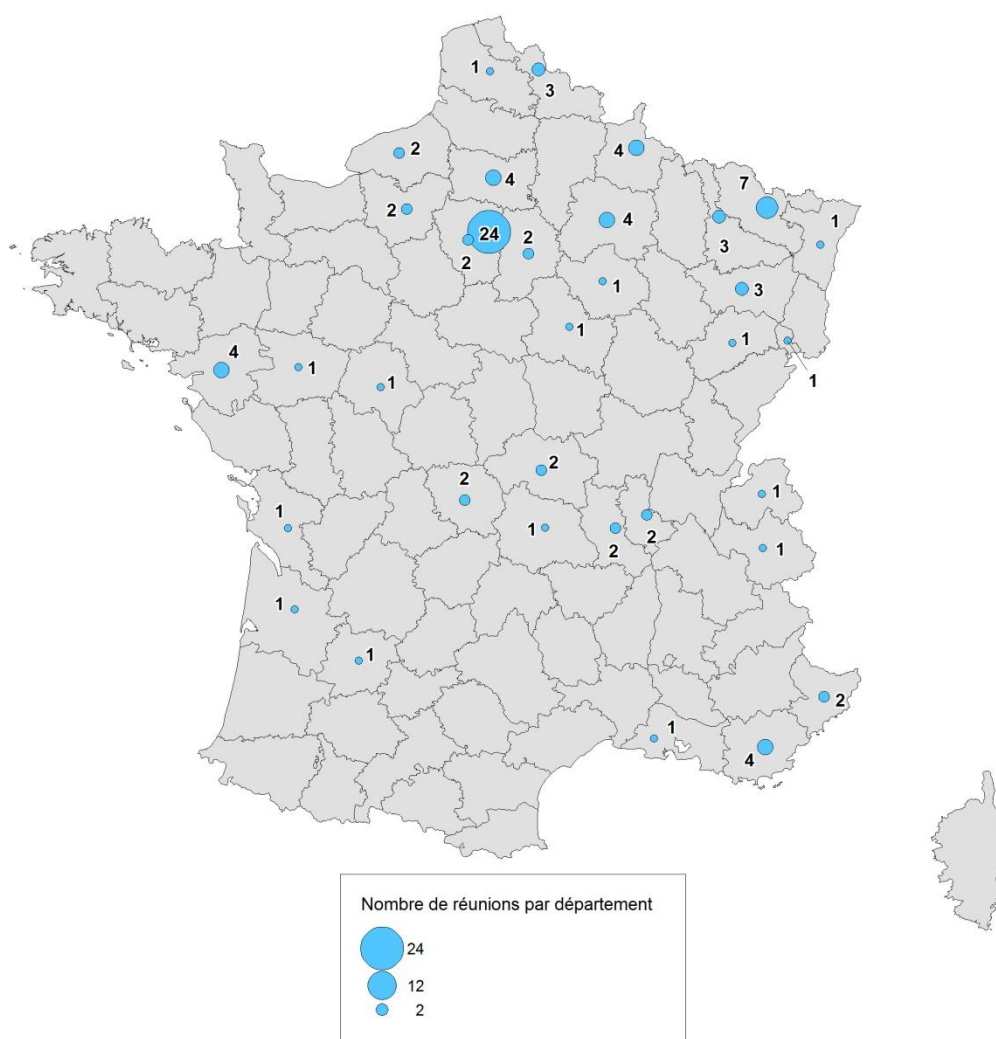
Nombre de réunions des Légions/Le Faisceau par département de mai 1925 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12967 - 12968
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

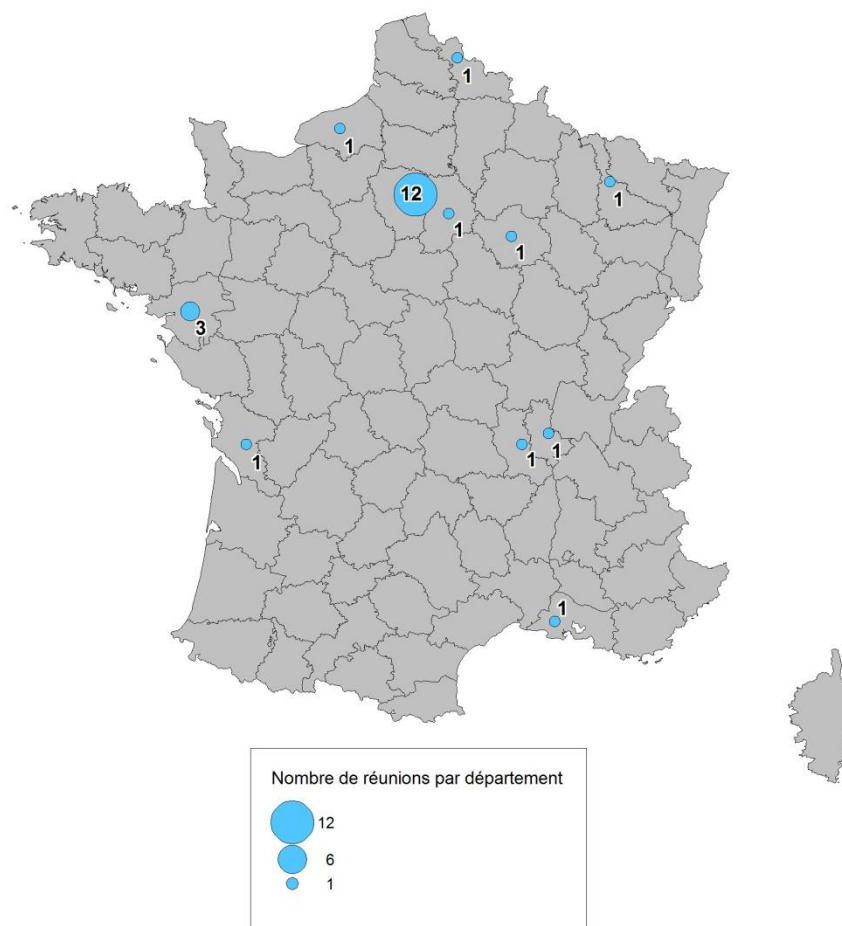
Réunions organisées par les *Jeunesses patriotes*

Nombre de réunions des Jeunesses Patriotes sous le Cartel des gauches par département



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les comptes-rendus de police de surveillance des Jeunesses Patriotes - Archives Nationales - Fonds F7 13232 - 13233
et d'après le dépouillement du quotidien La Liberté, et de l'hebdomadaire de la ligue, Le National
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - novembre 2010

Nombre de réunions des Jeunesses Patriotes par département de mars 1925 à juillet 1926 d'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique



© Jean-Etienne DUBOIS - contours des départements 1919-1968 - d'après BD Carto et francegenweb.org - 2010/
D'après les synthèses mensuelles de surveillance de la situation politique - Archives Nationales - Fonds F7 12967 - 12968
Conception : Jean-Etienne DUBOIS - décembre 2012

**ANNEXE 23 : Tableau des manifestations de rue du 24 novembre 1924 au 23 juillet
1926**

tiré de Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p.118

I) Les manifestations politiques				
Organisations	Fin 1924	1925	1926 (fin le 23 juillet)	Total
PC	2	60	28	90
SFIO		5	17	22
Anarchistes		2		2
« Antifascistes »			3	3
Cartel		5	7	12
Républicains ¹		2	3	5
Catholiques	5	47	31	83
JP	2	3	3	8
AF	3		1	4
Faisceau			4	4
Divers droite		1	1	2
Etudiants de droite		22	1	23
Anciens combattants		2	2	4
Divers		1		1
Femmes		1		1
Total	12	151	101	264

II) Les manifestations syndicales et corporatives				
Organisations	Fin 1924	1925	1926 (fin le 23 juillet)	Total
CGTU	21	75	62	158
CGT		3	14	17
CGT+CGTU		114	55	169
« Syndicats »	3	37	47	87
Mutilés du travail			3	3
Commerçants		9	49	58
Locataires	1		5	6
Divers		4		4
Etudiants ²		4		4
Total	25	246	234	506

Total I+II	37	397	335	770
Moyenne mensuelle	37	33	28	

¹ Danielle Tartakowsky ne définit pas, dans son ouvrage, l'orientation politique de cette catégorie. Cependant, comme elle la distingue de celle de « Cartel », nous avons décidé de la comptabiliser comme dépendant de la droite.

² Sont comptabilisées ici les manifestations étudiantes sans caractère politique.

ANNEXE 24 : Les manifestations s'étant soldées par mort d'hommes de 1919 à 1968

d'après les décomptes de Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, op. cit.*,

annexe 2, p.819

Les dates entre crochets sont celles de décès accidentels ou de heurts liés à des grèves sans démonstrations de rue. Les dates précédées d'un * sont celles des événements où la mort est conséquence d'affrontements entre manifestants et contre manifestants

date	forces de l'ordre	Manifestants	
		Région parisienne ¹⁸	Province
1er mai 1919	1	2	
1er mai 1920		3	
[8 mai 1921		[1]	
[février 1922]			[Marseille : 1]
26 août 1922			Le Havre : 4
1er mai 1923			Le Havre : 1
[20 avril 1923]			[Elbeuf : 1]
12 octobre 1925		Suresnes : 1	
*9 février 1925 (FNC)			Marseille : 2
*23 avril 1925 (rue Danrémont)		4	
30 mars 1926 (étudiants AF)		1	
*28 octobre 1928 AF			Pons : 1
[mars 32 grève bâtiment]		[1]	
[juin 1932]			[Port-de-Bouc : 1]
6-12 février 1934 :	1	35	Marseille : 1
[février 1934 grève taxis]		[2]	
*26 février 1934 Vuillemin		1	
*11 avril 1934 Fontaine			Hénin-Liét. : 1
*10 juin 1934: Lamy		Montargis : 1	
20 juin 1934			Lyon : 2
*21 juin 1934 Roussel			Toulouse : 1
août 1935			Brest : 3
août 1935			Toulon : 2
16 mars 1937	1	Clichy : 6	
[nous n'avons pas pris en compte les morts de la période 1940-44]			
novembre 1947			Marseille : 1
décembre 1947			Valence : 3
octobre 1948			Merlebach : 1
21 octobre 1948	1		St -Etienne : 1

¹⁸ L'absence de toute mention renvoie à Paris intra muros.

22-23 octobre 1948		Firminy :	1
27 octobre 1948		Alès :	1
*19 septembre 1948		Grenoble :	1
[mars 1949 : 1]		[Melun : 1]	
mars 1950 :		Brest :	1
28 mai 1952	1		
4 juillet 1953	7 dont 6 algériens		
11 mai 1955			
UDCA		Moutiers :	1
19 août 1955		St-Nazaire :	1
manifestations algériennes			
mai 1952		Maizières :	1
		Montbéliard :	1 (3?)
		Le Havre :	1
		Douai :	2
9 octobre 1955			
7 novembre 1956	3		
[26 octobre 1957]		[St-Nazaire : 1]	
1er juin 1958	1		
11 février 1960			
agriculteurs		Amiens :	1
17 octobre 1961/			
FLN	environ 200 morts		
8 février 1962	9		
Mai-juin 1968	[1]	Meulan :	1
		Sedan :	2
		Lyon :	1

ANNEXE 25 : Affiche communiste, Nancy, avril 1926

Affiche apposée sur pour protester contre la venue du général de Castelnau à Nancy à l'occasion de la grande manifestation catholique du 5 avril 1926



Photographie personnelle prise aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle : IM648.

ANNEXE 26 : Tableau des manifestations de rue du 23 juillet 1926 à fin 1928

tiré de Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p.158

I) Les manifestations politiques				
Organisations	Fin 1926 (après le 23 juillet)	1927	1928	Total
PC	45	60	37	142
SFIO	10	1	13	24
Unit./duelle.	3	3		6
Anarchistes et Sacco-Vanz.	1	163		164
« Antifascistes »	4			4
Républicains	3	1		4
Catholiques	13	55	14	82
JP		3		3
AF	5	4	11	20
Divers droite	3	4	5	12
Autonomistes			2	2
Anciens combattants	1			1
Divers	2	5	1	8
Femmes			4	4
Total	90	299	87	476

II) Les manifestations syndicales et corporatives				
Organisations	Fin 1926 (après le 23 juillet)	1927	1928	Total
CGTU	93	109	38	240
CGT	16	32	16	64
Duelle/unit.	3	1	8	12
Non spécifié	19	18	24	61
Syndicats cathos ou aut.	1	4	3	8
Mutilés du travail	2	5	24	31
Fonctionnaires			1	1
Commerçants		3		3
Locataires	3	1		4
Contribuables		1		1
Divers	2	1	4	7
Etudiants ¹	1	3	2	6
Total	140	178	120	438

Total I+II	230	477	307	1014
Moyenne mensuelle	46	40	26	

¹ Sont comptabilisées ici les manifestations étudiantes sans caractère politique.

SOURCES

Sommaire des sources

ARCHIVES PUBLIQUES

Archives Nationales

Série BB : Ministère de la Justice p.976

Série C : Assemblées nationales p.976

Série F1 CIII : Rapports des préfets p.976

Série F7 : Police générale p.977

Archives Nationales, Site de Fontainebleau, versements de Russie p.980

Archives de la Préfecture de police de Paris p.980

Archives départementales

Ardèche p.981

Maine-et-Loire p.983

Meurthe-et-Moselle p.986

Puy-de-Dôme p.988

Rhône p.991

ARCHIVES PRIVEES

Archives Nationales p.994

Archives du Ministère des Affaires étrangères (La Courneuve) p.996

Archives de Sciences Po – Paris p.996

Archives départementales

Ardèche p.996

Drôme p.996

Meurthe-et-Moselle p.997

Puy-de-Dôme p.998

Rhône p.1001

Archives municipales du Rhône p.1002

PRESSE

Débats et votes à la Chambre des députés p.1003

Presse nationale p.1003

Presse régionale et locale

Ardèche p.1004

Maine-et-Loire p.1005

Meurthe-et-Moselle p.1006

Puy-de-Dôme p.1007

Rhône p.1008

OUVRAGES A CARACTERE DE SOURCE p.1009

ARCHIVES PUBLIQUES

Archives Nationales

Série BB : Ministère de la Justice

18 / 6858 : Atteintes à la Sûreté de l'Etat : spéculation contre le franc 1924-1926

Série C : Assemblées nationales

10018 – 10019 : élections législatives partielles de 1924 à 1928

➤ *Résultats des élections législatives de 1928*

10020 : Ardèche

10023 : Maine-et-Loire

10025 : Puy-de-Dôme

Série F1 CIII : Rapports des préfets

1128 : Rapport sur l'Indre-et-Loire, le 28 juillet 1926 : Camille Chautemps justifie l'union nationale

1130 : Rapports sur la Meurthe-et-Moselle en mars et avril 1924

1132 : Rapports sur le Rhône, mars et juin 1924, août 1926

1133 : Rapport sur la Vendée, réunion royaliste aux Herbiers le 25 juillet 1926

Série F7 : Police générale

A) Surveillance de la situation intérieure – sécurité intérieure

➤ *Esprit public, situation dans les départements*

Situation générale des départements

12735-12752 : rapports mensuels des commissaires spéciaux et des préfets de 1924 à 1928, classement départemental alphabétique (rapports existant pour notre période d'octobre 1924, sur le mois de septembre 1924, à août 1926, sur le mois de juillet 1926 ; ces rapports sont parfois très incomplets pour certains départements) : état de l'opinion publique, situation économique, organisations professionnelles, mouvements extrémistes, activité anti-militariste

12970-13023 : Situation générale des départements des départements, classement départemental alphabétique (1908-1936) : état d'esprit de la population sur la situation intérieure et extérieure, la situation économique, les élections, l'agitation syndicale, les agissements des divers partis et groupements politiques, les services publics, la chronique locale

Notes « Jean » : donnent des informations très précises sur les milieux politiques et journalistiques dans les années 1924-1926

12952 : années 1923-1924 (mais notes s'arrêtent en mars 1924, donc pas directement utiles pour notre sujet)

12953 : année 1925

12954 : année 1926

B) Surveillance des mouvements politiques

➤ *Synthèses mensuelles sur la situation politique*

12967 : 1920-1924

12968 : 1925-1926

12969 : 1927, 1934, 1936

➤ *Surveillance des partis politiques français*

Action Française

13194 : notes sur l'ensemble des effectifs (1910-1927), organisation des sections (1924-1929), chiffres du tirage du journal *d'Action Française* (1916-1927), 12^e congrès de l'Action Française à Paris (25-27 novembre 1925)

13195 : notes sur l'activité de l'Action Française (1924-1929)

13197 : activité de l'Action Française en Seine-et-Oise : 1907-1925

13198 : activité de l'Action Française dans le département de la Seine : 1926

13200 : activité de l'Action Française : classement départemental : 1^{er} semestre 1926

13201 : activité de l'Action Française : classement départemental : 2^{ème} semestre 1926

Mouvement fasciste français

13208 : La Légion, *Le Nouveau Siècle* (journal de G. Valois), Le Faisceau des Combattants : 1925-1929

13209 : notes sur le Faisceau, classement départemental : 1^{er} semestre 1926

13210 : notes sur le Faisceau, classement départemental : 2^{ème} semestre 1926

13211 : premier rassemblement national du Faisceau à Reims (17 juin 1926) et activité en 1926

13245 : propagande et activité fasciste en France : 1925-1926

La Fédération Nationale Catholique (FNC)

13219 : rapports généraux sur la FNC (1924-1932) ; notes sur l'activité de la FNC, rapports sur les départements de A à M, 1^{er} semestre 1926

13220 : départements de N à Y et l'Algérie ,1^{er} semestre 1926

13221 : départements de A à Y, 2^{ème} semestre 1926

13228 : Ligue des Droits des Religieux Anciens Combattants : 1924-1927

13313 : manifestations de la FNC, affaire de Marseille (9 février 1925)

Ligue des Patriotes

12873 : rapports de police sur la Ligue des Patriotes : 1907-1925

13231 : activité de la Ligue des Patriotes : 1924-1927

Jeunesses Patriotes

13232 : activités politiques, statuts, rapports : 1925-1931

13233 : activité dans les départements : 1926

13236 : affaire de la rue Damrémont (avril 1925)

Ligue Républicaine Nationale (dite Ligue Millerand)

13237 : notes sur l'activité de la ligue, classement départemental, 1926-1927

Le Redressement Français

13240 : activité : 1926-1929

Associations d'Anciens Combattants et de mutilés et victimes de guerre

13242 : notes sur les Anciens Combattants : 1925-1926

13243 : notes sur les Mutilés : 1918-1925

Presse

13959 : dossiers épars, discours contre le parlementarisme en 1925

A) Surveillance des élections

13253 : élections sénatoriales de 1927 dans le département de la Seine

13254 : élections législatives de 1924, élection législative partielle du deuxième secteur de la Seine en mars 1926, élections législatives de 1928

13257 : affiches et tracts des différents partis aux élections législatives de 1928

Archives Nationales, Site de Fontainebleau, versements de Russie

19940500, articles :

224, 3627 : rapport des commissaires de police de Bordeaux, Thionville, Dijon et autres, renseignements relatifs à la surveillance policière des activités de l'organisation des républicains de gauche en France : 1922 – 1939 (562 pages)

224, 3630 : informations et rapports des commissaires de police au sujet de la surveillance policière des activités de l'organisation des républicains modérés « Union pour la Défense de la Nation » : 29/12/1925 – 15/03/1934 (54 pages)

236, 3906 : correspondance avec le ministère des Affaires Etrangères, rapport du commissaire spécial de police de Menton au sujet de la coopération des organisations fascistes italiennes et françaises en France : 18/07/1925 – 26/01/1926 (14 pages)

253, 4189 : informations, communiqués relatifs au journal réactionnaire et aux membres de la rédaction du journal « Avenir » édité à Paris : 11/12/1917 – 17/03/1938 (344 pages)

255, 4208 : informations, communiqués au sujet du journal à caractère anticommuniste « National » édité à Paris, renseignements au sujet de la composition de la rédaction du journal : 16/01/1925 – 07/07/1939 (357 pages)

272, 4490 : renseignements au sujet des membres des organisations royalistes dans le département de Meurthe-et-Moselle : 13/07/1912 – 16/11/1928 (41 pages)

Archives de la Préfecture de police de Paris

BA / 1893 : Action française

BA / 1905 : Fédération nationale catholique

BA / 1906 : Faisceau des Combattants et des Producteurs

BA / 1942 : Jeunesses Patriotes

Archives départementales

Archives départementales d'Ardèche

1 M : Administration générale du département

➤ *Opinion publique, événements politiques et militaires*

Contrôle de l'esprit public

329 : Rapports du préfet au gouvernement sur l'état de l'opinion publique, la situation politique, morale, économique et sociale (1922, 1924-1936)

332 : Journaux politiques et d'information générale, surveillance, données sur leur diffusion et leur influence (1925-1940)

Activité des partis, mouvements politiques et organisations syndicales

384 : Culte catholique, surveillance des activités, organisations et manifestations : instructions, rapports (1885-1939)

385 : Propagande fasciste, tentative pour créer des sections de l'Entente paysanne (1925-1938)

3 M : Plébiscites et élections

➤ *Elections législatives*

614 : Elections législatives des 26 avril et 10 mai 1914 : instructions, rapports, correspondances

615 : Elections législatives du 16 novembre 1919 : instructions, notices sur les élus, résultats

616 : Elections législatives du 11 mai 1924 : instructions, rapports, affiches, correspondances, procès verbaux, déclarations de candidature

617 : Elections législatives des 22 et 29 avril 1928 : instructions, rapports, affiches, correspondances, procès verbaux, déclarations de candidature

620 : Elections législatives des 1^{er} et 8 mai 1932 : instructions, rapports, affiches, correspondances, procès verbaux, déclarations de candidature

621-622 : Elections législatives des 26 avril et 1^{er} mai 1936 : instructions, rapports, affiches, correspondances, procès verbaux, déclarations de candidature

➤ *Elections au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement*

651 : Renouvellement triennal des 3 et 10 août 1913 : instructions, procès verbaux, correspondance, journaux

653 : Renouvellement intégral du 14 décembre 1919 : contentieux, affiches, professions de foi

655 : Renouvellement triennal des 14 et 21 mai 1922 : procès verbaux, affiches, professions de foi

656 : Elections cantonales partielles de 1923 à 1925 : procès verbaux, affiches, professions de foi

657 : Renouvellement triennal du 19 et 26 juillet 1925 : procès verbaux, affiches, professions de foi

659 : Renouvellement triennal des 14 et 21 octobre 1928 : procès verbaux, affiches

661 : Renouvellement triennal des 18 et 25 octobre 1931 : procès verbaux, résultats

➤ *Elections municipales*

795-801 : Renouvellement des 3 et 10 mai 1925

1 ETP : Fonds de la Chambre de commerce et d'industrie d'Aubenas

1 4 : Vœux des syndicats professionnels de la circonscription d'Aubenas : correspondance, rapports (1923-1937)

2 5 : Délibérations des assemblées générales (1923-1928)

1 N 2 : Délibérations du Conseil général de l'Ardèche

55-56 : 1924-1926

Archives départementales du Maine-et-Loire

1 M : Administration générale du département

➤ *1 M 3 : Rapports et enquêtes*

5 : rapports des sous-préfets au préfet et du préfet au ministre de l'Intérieur sur la question financière en 1926

➤ *1 M 6 : Vie politique – opinion publique*

80 : Personnel politique : notices individuelles des conseillers généraux (1925-1938)

81 : Personnel politique : notices individuelles des conseillers d'arrondissement (1925-1938)

82 : Ligues et associations : ligue des catholiques de l'Anjou, coupures de presse (1925)

83 : Liste des groupements, sociétés, journaux républicains et syndicats ouvriers réformistes du département (1925)

84 : Constitution d'un parti républicain à Durtal, publication d'un nouveau journal républicain (1926)

89 : Etat mensuel des journaux publiés dans le département (1919-1934)

3 M : Plébiscites et élections

➤ *Elections sénatoriales*

245 : Elections du 11 janvier 1920

248 : Elections du 6 janvier 1924

250-251 : Remplacement de M. Jules Delahaye, décédé : candidature de Léon Daudet, liste des délégués sénatoriaux, listes d'émargement par bureau de vote, coupures de presse, procès-verbaux (28 juin 1925)

➤ *Elections législatives*

317 : Elections législatives des 26 avril et 10 mai 1914 : candidatures, professions de foi, affiches, circulaires, résultats

318 : Elections législatives du 11 novembre 1919 : candidatures, professions de foi, affiches, circulaires, résultats

319-320 : Elections législatives du 11 mai 1924 : candidatures, affiches, circulaires, résultats globaux

321 : Division du département en circonscriptions électorales : cartes (1925-1927)

322 à 324 : Elections législatives des 22 et avril 1928 : candidatures, affiches, circulaires, résultats, affiches

325-326 : Elections législatives : candidatures, déclarations, circulaires, résultats, affiches (1^{er} et 8 mai 1932)

329 à 331 : Elections législatives : candidatures, déclarations, circulaires, résultats, affiches (26 avril et 3 mai 1936)

➤ *Elections au Conseil général*

499 : Renouvellement triennal du Conseil général le 3 août 1913 : liste des membres, PV des élections

506 : Etat du personnel du Conseil général en 1920

511 : Renouvellement triennal du Conseil général en 1922 : liste des membres, PV des élections

515 : Documents communs au renouvellement triennal des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement : correspondance, circulaires, affiches, coupures de presse (1925)

516 : Renouvellement triennal des membres du Conseil général : correspondance, circulaires, affiches, procès verbaux des élections (19 et 26 juillet 1925)

517 : Renouvellement triennal des membres des Conseils d'arrondissement : correspondance, circulaires, affiches, procès verbaux des élections (19 et 26 juillet 1925)

518 : Elections partielles aux Conseils d'arrondissement : correspondance, circulaires, affiches, procès verbaux des élections (septembre et octobre 1925)

519 : Elections partielles au Conseil général : correspondance, circulaires, affiches, procès verbaux des élections (27 juin 1926)

524 : Renouvellement triennal du Conseil général les 14 et 21 octobre 1928 : liste des membres, PV des élections

530 : Renouvellement triennal du Conseil général les 18 et 25 octobre 1931: liste des membres, PV des élections

➤ *Elections municipales*

711 : Pièces collectives du département concernant les conseillers municipaux (1884-1939)

712 : Pièces collectives du département concernant les maires et les adjoints (1884-1937)

717 : Affiches électorales pour le département en 1925

4 M : Police

➤ *4 M 6 : Surveillance des activistes et des partis politiques*

Royalistes et réactionnaires

4 : Propagande : conférences et réunions publiques (1883-1930)

5 : Propagande : affiches, tracts, placards... (1881-1930)

Républicains

14 : Comités républicains locaux et départementaux de toutes nuances : réunions, conférences, congrès et propagande (1883-1939)

Autres partis politiques

51 : Parti Démocrate populaire : réunions publiques (1926-1936)

Ligues et associations

60 : Surveillance générale des ligues (1899-1934)

61 : Ligue des catholiques de l'Anjou et de défense des intérêts religieux, dont la manifestation du 8 mars 1925 avec 30 000 participants (1924-1931)

62 : Ligue des droits des religieux anciens combattants (1924-1931)

64 : Les Camelots du roi (1913-1934)

65 : La Légion d'Anjou et les Jeunesses Patriotes (1925-1938)

68 : Fédération nationale des unions civiques : sections d'Angers (1923-1925)

69 : Ligue de la jeune République (1923-1933), Ligue française de défense des droits de l'homme (1891-1939), Fédération de la libre-pensée (1902-1939), Union de défense laïque (1922-1938)

80 : Affaires diverses à caractère politique : rapport au sujet de l'attitude du colonel Ancel en 1925

2 V : Organisation et police du culte catholique

30 : Angers : rapports de police sur les conférences religieuses et les processions (1905-1932) ; trois conférences sur la liberté de l'enseignement privé (1908-1939) ; congrès catholique (1906-1933)

4 ETP 2 : Fonds de la Chambre de commerce et d'industrie d'Angers

5 : Bulletins de la Chambre de commerce et d'industrie de 1914 à 1925

6 : Bulletins de la Chambre de commerce et d'industrie de 1926 à 1936

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

1 M : Administration générale du département

➤ *Situation politique du département*

603 : Rapports généraux du préfet de Meurthe-et-Moselle (janvier-avril 1924, février 1926)

➤ *Opinion publique*

Partis politiques

635 : Mouvements royalistes, camelots du roi, Action Française (1882-1939)

636 : Généralités sur les mouvements réactionnaires (1926) ; Ligue des Patriotes (1889-1925), Union Républicaine de l'Est (1924) ; Ligue Française (1924)

637 : Action libérale populaire (1902-1924), Union républicaine de l'Est (1924), Redressement français (1926-1927)

639 : Parti cléricale (1879-1934)

640 : Parti radical et- radical-socialiste (1874-1936) ; associations de jeunesse républicaines (1907-1925) ; groupements républicains locaux (1971-1934)

641 : Parti socialiste (1871-1935) ; parti communiste (1921-1937) ; Ligue des droits de l'homme et du citoyen (1904-1939) ; Libre Pensée (1904-1928)

Réunions politiques

645 : Action Française, camelots du roi (1906-1935) ; mouvements royalistes (1905-1935) ; le Faisceau (1926-1927)

646 : Union républicaine de l'Est (1924) ; Ligue Française (1913-1928) ; Ligue des Patriotes (1899-1925)

648 : Réunions cléricales (1895-1934)

649 : Fédération républicaine (1902-1933) ; Jeune République (1913-1926) ; parti radical et radical-socialiste (1882-1936)

3 M : Elections

➤ *Élections sénatoriales*

72 : résultats des élections sénatoriales de 1920, 1924 et 1932

➤ *Élections législatives*

90 : élections des 26 avril et 10 mai 1914

91 : élections du 16 novembre 1919

92 : élections du 11 mai 1924

93 : élections des 22 et 29 avril 1928

94 : élections des 1^{er} et 8 mai 1932

95-96 : élections des 26 avril et 3 mai 1936

➤ *Élections cantonales et aux conseils d'arrondissement*

100 : documents communs pour les élections cantonales de 1919 à 1937

108 : renouvellement triennal du 3 août 1913 et renouvellement intégral des 14 et 27 décembre 1919

109 : renouvellement triennal des 14 et 21 mai 1922, et des 19 et 26 juillet 1925

110 : renouvellement triennal des 14 et 21 octobre 1928, et des 18 et 25 octobre 1931

➤ *Élections municipales*

230 : renouvellement des 30 novembre et 7 décembre 1919

232 : renouvellement des 3 et 10 mai 1925

233 : renouvellement des 5 et 12 mai 1929

Archives départementales du Puy-de-Dôme

3 M : Plébiscites, élections

Circulaires, instructions, correspondance, placards, affiches et professions de foi, procès-verbaux et divers documents tels des rapports ou des notices (c'est très variable).

➤ *Elections sénatoriales*

1435 : renouvellement général du 3 janvier 1909 : couleur politique des délégués sénatoriaux

2384 : renouvellement général du 11 janvier 1920 : couleur politique des délégués sénatoriaux

2996 : renouvellement général du 9 janvier 1927 : couleur politique des délégués sénatoriaux

5362 : renouvellement général du 30 octobre 1935 : couleur politique des délégués sénatoriaux

➤ *Elections législatives*

3760 : élections générales du 16 novembre 1919

2383 : élections générales du 11 mai 1924

4375 (2 cartons) : élections générales des 22 et 29 avril 1928 avec une illustration en couleur : « L'histoire du Cartel »

2995 (2 cartons) : élections générales des 1^{er} et 8 mai 1932, et élection complémentaire du 28 juillet et 4 août 1935

4365 : élections générales du 26 avril et 3 mai 1936, et élection complémentaire du 30 août et 6 septembre 1936

➤ *Elections au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement*

2798 : Renouvellement triennal des 3 et 10 août 1913 au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement : résultats, notices sur les conseillers

2800 : Renouvellement intégral des 14 et 21 décembre 1919 au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement : résultats, notices sur les conseillers

2109 : Renouvellement triennal des 14 et 21 mai 1922 au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement : résultats, notices sur les conseillers

2370 : Elections complémentaires au Conseil général entre 1922 et 1925

2376 : Elections complémentaires au Conseil d'arrondissement entre 1922 et 1925

4335 : Renouvellement triennal des 19 et 26 juillet 1925 au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement : Instructions, placards, correspondance, prévisions, candidatures, presse, résultats, tableaux et notices sur les conseillers

2373 : Elections complémentaires au Conseil général entre 1925 et 1928 : instructions, procès verbaux, affiches, notices sur les élus

4334 : Renouvellement triennal des 14 et 21 octobre 1928 au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement : résultats, notices sur les conseillers

2807 : Renouvellement triennal des 18 et 25 octobre 1931 au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement : résultats, notices sur les conseillers

➤ *Elections municipales*

2743 : Renouvellement des 5 et 12 mai 1912 : résultats et couleur politique des élus

1784 : Renouvellement des 30 novembre et 7 décembre 1919 : résultats et couleur politique des élus

Renouvellement des 3 et 10 mai 1925

2048 : Affiches et professions de foi

4303 : Circulaires, instructions, correspondance, résultats

2363 : Procès verbaux des élections des maires et adjoints ; notices et renseignements politiques sur les conseillers municipaux

2364 : Bulletins nominatifs des conseillers municipaux

2780 : Mutations survenues dans les municipalités (1925-1929) : résultats nominatifs des élections des maires et adjoints avec indication de leur couleur politique

4302 : Renouvellement des 5 et 12 mai 1929 : résultats, professions de foi, couleur politique

4 M : Police

➤ *Généralités*

4525 : Contrôle général des services de police administrative 1922-1929

➤ *Police administrative*

Associations diverses

4602 : Tendances politiques 1926

➤ *Police politique, sûreté générale/police judiciaire*

Généralités, rapports et correspondance

3827 : Rapports

Surveillance politique

4537 : Congrès socialiste 1926

6 M : Population, économie, statistiques

2320 : Dénombrement de la population en 1921

2439 : Dénombrement de la population en 1926

Archives départementales du Rhône

1 M : Administration générale du département

385 : Affiches administratives et politiques : 1920-1923 ; 1925-1930

3 M : Elections

➤ *Elections sénatoriales*

1314 : Election partielle du 11 août 1912

1315 : Renouveau général du 11 janvier 1920

1316 : Election partielle du 13 avril 1924 en remplacement d'E. Ruffier, décédé

1317 : Election partielle du 16 mai 1926 en remplacement d'A. Gourju, décédé

1318 : Renouveau triennal du 9 janvier 1927

➤ *Elections législatives*

1366 : Elections des 26 et 10 mai 1914 : instructions, déclarations de candidature, rapports politiques, résultats

1368 : Elections du 16 novembre 1919 : instructions, sectionnement électoral, déclarations de candidature, campagne électorale, résultats

1369 : Elections du 11 mai 1924 : instructions, sectionnement électoral, déclarations de candidature, résultats

1370 : Elections des 22 et 29 avril 1928 : instructions, sectionnement électoral, déclarations de candidature, résultats, campagne électorale, extraits de presse, contentieux

1373 : Elections des 1^{er} et 8 mai 1932 : instructions, sectionnement électoral, déclarations de candidature, résultats

1375 : Elections des 26 avril et 3 mai 1936 : déclarations de candidature du second tour, résultats, campagne électorale, résultats, contentieux

➤ *Elections cantonales (conseillers généraux et d'arrondissement)*

1442-1443 : Elections des 3 et 10 août 1913

1445-1448 : Elections des 14 et 21 décembre 1919

1453 : Elections complémentaires de 1922 à 1924 dans les cantons de Givors et Tarare pour les conseillers généraux, dans les cantons d'Anse, de Givors, le 5^e canton de Lyon et le canton de Mornant pour les conseillers d'arrondissement : instructions, affiches, correspondance, procès-verbaux, réclamations

1454-1456 : renouvellement triennal des 19 et 26 juillet 1925 : instructions, candidatures, affiches, correspondance, procès-verbaux

1454 : Généralités, ville de Lyon

1455 : arrondissement de Lyon

1456 : arrondissement de Villefranche

1457 : Elections complémentaires dans le 2^e canton de Lyon et le canton de Saint-Laurent-de Chamousset pour des conseillers généraux, dans les 2^e et 4^e cantons de Lyon pour des conseillers d'arrondissement : instructions, affiches, correspondance, procès-verbaux : 1926-1928

1458-1460 : Elections des 14 et 21 octobre 1928

1462-1464 : Elections des 18 et 25 octobre 1931

➤ *Elections municipales*

1488 : Elections générales de mai 1925 : résultats

➤ *Affiches électorales*

1665-1686 : affiches de candidats aux élections législatives

1684 : 1924, par liste

1685-1686 : Lyon, Villefranche, 1928

16687-1704 : affiches de candidats aux élections cantonales

1700 : 1922-1926 : 23 mars 1924 pour Givors, 23-30 mars 1924 pour Tarare, 30 mai 1926 pour le 2^e canton de Lyon, 19-25 juillet 1926 pour le 2^e canton de Lyon

1701 : 1925

1705-1731 : affiches de candidats aux élections municipales

1726 : ville de Lyon, 1925

1727 : arrondissement de Lyon, 1925

1728 : ville de Villefranche, 1925

1729 : arrondissement de Villefranche, 1925

4M : Police

➤ *Police politique*

Etat d'esprit de la population- Esprit public

234 : Etat d'esprit de la population 1924-1925

235 : Etat d'esprit de la population 1926-1935

Congrès, réunions, manifestations, conférences politiques

268 : réunions électorales 1913-1926

Surveillance de la presse, de l'imprimerie, des spectacles

453 : Etat des journaux politiques en cours de publication à la date du 1^{er} janvier 1923

1N : Conseil général

225-230 : Discours et délibérations du Conseil général de 1924 à 1926

6MP1 : Recensement de la population

811-812 : Etats et tableaux récapitulatifs des recensements de 1921 et 1926

ARCHIVES PRIVEES

Archives Nationales

➤ *Fonds Antériou* : 373 AP

1-6. Louis Antériou : correspondance, discours, coupures de presse, photographies. 1887-1950.

➤ *Fonds André François-Poncet* : 462 AP

6 : campagne électorale de 1924 et 1928, Union Républicaine nationale dans la 7^e circonscription de Paris.

7 : discours parlementaires et notes (1924-1928)

8 : éditoriaux d'André François-Poncet dans L'Avenir en 1924-1925 et articles le concernant (1925-1928)

➤ *Fonds Guiraud* : 362 AP

90. Relations avec le monde de la presse. 1916-[1952] et s. d.

148-151. Relations avec des personnalités du monde politique et religieux, associatif, intellectuel, avec des organisations et mouvements associatifs. 1889-1952 et s. d.

➤ *Fonds Jacques Kayser* : 465 AP

Conditions d'accès : sur autorisation.

2-9. Documentation ayant servi à la rédaction de l'*Histoire du radicalisme* de 1901 à 1958.

➤ *Fonds Louis Marin* : 317 AP

1-18 : Dossiers individuels de renseignements sur des hommes politiques contemporains de Louis Marin (classement alphabétique).

70-94 : Fédération républicaine.- Historique du parti, locaux, incidents et crises de la Fédération, propagande, le parti et les élections législatives, relations avec d'autres partis politiques, activités des sections de la Fédération républicaine : notices biographiques de membres de la Fédération républicaine, correspondance avec les adhérents, procès-verbaux de réunions, rapports imprimés. 1920-1946.

164-173 : Elections. 1905-1951.

174-205 : Louis Marin président du conseil général de Meurthe-et-Moselle. 1909-1955.

➤ *Fonds Alexandre Millerand* : 470 AP

84-99 : Période 1924-1940.

103-107 : Correspondance générale adressée à Alexandre Millerand : classée par ordre alphabétique.

108-109 : Correspondance reçue par Alexandre Millerand au moment de la crise présidentielle de juin 1924.

➤ *Fonds Paul Painlevé* : 313 AP

213 : Correspondance 1925-1926

219 : Motions votées par les conseils municipaux sur des sujets divers, 1925 (88)

221 : Ligue de la République, 1924-1929 (214) ; correspondance Albert Thomas, 1925 (217)

227 : Ministère des Finances, 1925-1926 : Questions financières diverses, 1925-1926 ; analyse des résultats des élections municipales de 1925

➤ *Fonds Paul Reynaud* : 74 AP

8 : élections législatives de 1924 (Gap), de 1926 (2^e secteur de la Seine), de 1928 (2^e secteur de la Seine)

➤ *Fonds André Tardieu* : 324 AP

7 : correspondance avec Désiré Ferry

52 : vie parlementaire 1924

131 et 133 : correspondance avec André François-Poncet et Pierre Taittinger

➤ *Fonds François de Wendel* : 190 AQ

Conditions d'accès : sur autorisation

2-3 : Correspondance

6 : Elections législatives de 1924 et 1928, élections cantonales de 1925

13 : Brochures et dossiers politiques (1900-1948)

15 : Religion

20 : Banque de France

28-32 : Dossiers d'informations et de correspondances sur des personnalités

Archives du Ministère des Affaires étrangères (La Courneuve)

PA – AP 89 : Fonds Edouard Herriot

6 : affaires religieuses 1919-1925

8 et 9 : documents financiers

12 : politique intérieure

Archives de Sciences Po – Paris

PE : Fonds Ernest Pezet

2 : Projets, tentatives et échecs électoraux

3 : « Au service du catholicisme », Fédération nationale catholique, démêlés avec l'Action française

Archives départementales

Archives départementales d'Ardèche

24J : Fonds Charles Forot, poète ardéchois

143 : lettres de Xavier Vallat en 1925

Archives départementales de la Drôme

Fonds Hyacinthe de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche

1 – 1 – 2 : Elections législatives

5 – 2 – 1 : Correspondance avec des hommes politiques (Vallat)

11 – 2 : Questions religieuses, politiques et sociales (1893-1931)

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

26 J : Fonds Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, président de la Fédération républicaine de France

➤ *Biographie*

13 : notice sur la vie et les travaux de Louis Marin par A. François-Poncet

➤ *Le président et le membre de sociétés*

92 : sociétés politiques et économiques dont il a été membre et parfois président ou vice-président

➤ *Louis Marin et la presse*

Articles de presse et entretiens

104 : articles de Louis Marin (1906-1932)

106/1 et 2 : deux tomes reliés de ses articles (1906-1939)

108 : Louis Marin et la presse : articles malveillants, coupures de presse, notes , dossiers (1905-1945)

Articles parus dans *La Nation*

114 : éditoriaux parus dans *La Nation*

122 : journaux divers, affiches (1905-1960)

123/1-2-4-8-10-12 : *La Nation*, livres reliés (1925, 1926, 1928, 1932, 1934, 1936)

➤ *Thèmes pour discours*

1928 : discours politiques, livre relié (1912-1929)

➤ *Vie politique*

Elections

135 : élections cantonales (1910-1936)

138 : campagne des élections législatives (1919-1932)

140 : affiches des campagnes électorales législatives (1905-1936)

Chef de parti

153 : Union républicaine démocratique : histoire de ce groupe dont Louis Marin a été président (1924-1930)

Fédération républicaine (FR)

154 : Louis Marin, président de la FR de France : brochures, coupures de presse, articles (1925-1936)

155 : FR, discours de Louis Marin (1906-1934)

159/1 : FR, congrès (1924-1931)

Activités politiques

167 : Louis Marin et la politique intérieure (1905-1951)

Notes et dossiers constitués

195 : question religieuse et rapports avec des religieux

➤ *Le conseiller général, le député, le ministre*

Le conseiller général de Meurthe-et-Moselle

198/11-12-13 : délibérations du Conseil général (1924-1926)

Archives départementales du Puy-de-Dôme

5 J : Fonds Etienne Clémentel, sénateur et président du Conseil général du Puy-de-Dôme

➤ *Activités politiques locales*

Président du Conseil général du Puy-de-Dôme (1911-1935)

6 : Vie politique du Puy-de-Dôme 1919-1932

➤ *Activités politiques nationales*

Clémentel parlementaire

- Le sénateur

21 : activité de Clémentel au Sénat de 1920 à 1924

22 : activité de Clémentel au Sénat de 1925 à 1932

Clémentel au gouvernement

- Ministre des Finances

59 : Elections de 1924 et la formation du Cartel des gauches 1924-1925

60 : Crise d'avril 1925 et démission de Clémentel

61 : Crise d'avril 1925 et démission de Clémentel : coupures de presse

- Trésorerie et difficultés financières

76 : Emprunts intérieurs 1924-1925

78 : Exportations de capitaux 1924-1925

➤ *Papiers privés*

Recueil de coupures de presse

110-111 : 1921-1929

142 J : Fonds Jacques Bardoux, journaliste et homme politique

➤ *Papiers personnels et familiaux*

39-40 : « Livre de Saint-Saturnin » : chronique de la vie familiale mais aussi publique des Bardoux pendant leurs séjours à Saint-Saturnin, mars 1923 – juillet 1929 (2 NUM 61)

➤ *Correspondance par ordre alphabétique*

93-128 : correspondance (de Billiet à Taittinger)

➤ *Publications, articles, conférences*

Livres et brochures, publiés ou inédits

196 : « Hors du marais. La route de France » : remerciements d'envoi, 1925-1935 (2 NUM 78)

197 : « Le socialisme au pouvoir. L'expérience de 1924 » : édition, remerciements d'envoi, 1930 (2 NUM 78)

Relations avec les journaux, articles

- Correspondance

227 : Journaux nationaux quotidiens (2 NUM 91)

228 : Journaux du Puy-de-Dôme et du Massif Central (2 NUM 91)

230 : Revues et périodiques parisiens (2 NUM 91)

- Articles :

239 : Articles sur les Questions de politique intérieure 1923-1929 (2 NUM 92)

➤ *Vie politique nationale et internationale*

281 : Cabinets ministériels : félicitations aux ministres, remerciements, 1921-1928 (2 NUM 102)

284 : Autour du 6 février 1934. Lettres et documents importants, collaboration avec le président Doumergue. 1933-1935 (dont une affiche accusant le Cartel des gauches) (2 NUM 102)

320 : Groupements ou partis politiques : circulaires, correspondances, 1899-1936 (2 NUM 105)

321 : Partis, groupes de réflexion et d'opinion : circulaires, correspondance, 1918-1938 (2 NUM 105)

327 : Associations et groupements économiques et d'économie politique : circulaires, correspondance, 1910-1951(2 NUM 105)

➤ *Parti républicain fédéral du Puy-de-Dôme, Fédération républicaine et sociale du Plateau Central*

Revues de presse, documents de propagande

334 : Parti républicain fédéral du Puy-de-Dôme : activité d'avril 1925 à juin 1927 (2 NUM 106)

351 : Congrès, programme, 1926 (2 NUM 113)

Organisation, activités, élections

357 : Vie politique dans le Puy-de-Dôme, 1921-1922 (2 NUM 113)

358 : Formation de la liste d'Union républicaine, d'Action sociale et de Défense agricole, organisation de la campagne électorale, professions de foi, documents « pour la polémique », 1924 (2 NUM 113)

359 : Création du Parti républicain fédéral du Puy-de-Dôme et organisation des activités jusqu'en juin 1925 (2 NUM 114)

360 : Activités du Parti républicain fédéral du Puy-de-Dôme et de la Fédération républicaine et sociale du Plateau Central de juin 1925 à avril 1926 (2 NUM 114)

361 : Election sénatoriale de 1927 dans le Puy-de-Dôme (2 NUM 114)

362 : Elections de 1928, campagne de Jaques Bardoux (2 NUM 114)

379 : Correspondance avec les préfets et sous-préfets du Puy-de-Dôme, 1913-1959 (2 NUM 115)

➤ *Conseils d'administration*

500 : Administrateur de sociétés bancaires et industrielles : correspondance, convocations, 1919-1957 (2 NUM 127)

6 J : Fonds Eugène Laudouze, secrétaire général de la Fédération départementale du Parti démocrate populaire

19 : Numéros du *Petit Démocrate* (29 novembre 1925, 28 novembre 1926)

22 : Affiches et tracts du Parti démocrate populaire (1925-1938)

33 : Relations entre la Fédération départementale du Parti démocrate populaire et le parti de Jacques Bardoux (1924-1930)

34 : « Groupement Bardoux »

37 : Elections législatives de 1924

49 : Dossier documentaire sur les élections cantonales de juillet 1925

59 : Dossier documentaire sur les élections municipales de mai 1925

Archives départementales du Rhône

10 J : Fonds Laurent Bonnevey (1896-1982), député du Rhône et président du Conseil général

Souvenirs d'un vieux parlementaire

6 : Pièces justificatives de 1922 à 1932 (pièces réunies par Bonnevey pour rédiger ses mémoires)

Les mœurs politiques dans le Rhône

13 : 1914-1939, notamment un dossier sur « la débâcle des modérés, 1924-1927 »

47 : Publications, articles de journaux et revues de 1897 à 1949

64 J : Fonds Emile Bender (1871-1953), député et président du Conseil général du Rhône

➤ *Papiers personnels*

7 : Notes sur sa vie politique 1907-1952

53 : Elections sénatoriales : convocations, propagande, résultats : 1908-1935

Archives municipales du Rhône

21 II :Fonds Xavier Vallat

1 : Documents et souvenirs d'amis : abbé Bergey, Léon Daudet, Philippe Henriot, famille Ruellan ; Carte de journaliste ; Articles nécrologiques et hommages à Xavier Vallat (1972 - 1977)

22 : Campagnes électorales en Ardèche : extrait de presse, notes, correspondance (1924-1936). Souvenirs de ses campagnes (publiés dans le *Grain de Sable de Cromwell*).

23 : Correspondance avec l'évêque de Viviers, Mgr Hurault (1925)

24-25-26 : Correspondance reçue après l'élection de 1928, 1932 et 1936

61 : « La Chambre bleu-horizon » ; "Voyage autour de la Chambre » ; Articles publiés dans *l'Action française du Dimanche* (1924-1925)

72 : Questions politiques.

PRESSE¹

Débats et votes à la Chambre des députés

Journal officiel, Débats, Treizième législature, 1924-1928

Presse nationale

➤ *A la Bibliothèque Nationale de France*

Journaux

Le Journal des débats politiques et littéraires

Le Temps

L'Echo de Paris

Le Petit Parisien

L'Action française

L'Avenir

La Liberté

Bulletin quotidien de la Société d'études et d'informations économiques

Revue littéraire

Candide

Revue politiques

Bulletin de la Fédération républicaine, hebdomadaire de la Fédération Républicaine du 31 janvier 1921 au 30 mai 1925

La Nation, hebdomadaire de la Fédération Républicaine à partir de 1925

Le National, hebdomadaire des Jeunesses Patriotes à partir de 1926

Le Nouveau Siècle, organe du Faisceau, à partir de 1925 (hebdomadaire puis quotidien)

La République démocratique, hebdomadaire du PRDS à partir de 1921 (quelques rares numéros à la BNF pour notre période)

L'Action libérale populaire, bulletin bimensuel

¹ L'ensemble des titres de presse indiqués ont été intégralement dépouillés pour la période janvier 1924 – août 1926 puis de façon ponctuelles pour les campagnes électorales de 1928, 1932 et 1936, ainsi que pour les réactions au lendemain de l'émeute du 6 février 1934.

Presse régionale et locale

A) Aux archives départementales d'Ardèche

➤ *Presse régionale ou départementale*

La Croix de l'Ardèche (catholique conservateur), hebdomadaire : 4 Mi 114 14-15 (1922-1927)

Le Clairon de l'Ardèche et de la Drôme (nationaliste puis royaliste), hebdomadaire : PER 34 14-16 (1923-1933)

➤ *Presse locale*

Annonay

Le Journal d'Annonay et de l'arrondissement de Tournon (républicain conservateur), hebdomadaire : 4 Mi 92 14-15 (1923-1930)

La Gazette d'Annonay et du Haut Vivarais (conservateur), hebdomadaire : 4 Mi 93 9-10 (1921-1928)

La Haute-Ardèche (radical), quotidien : PER 7 18-19 (1924-1928)

Tournon

Le Courrier de Tournon (conservateur), hebdomadaire : PER 38 37-39, 41, 45, 49 (1924-1926, 1928, 1932, 1936)

Le Journal de Tournon (républicain), hebdomadaire : PER 36 48-50, 52, 56 (1924-1926, 1928, 1936)

Largentière

L'Echo de Largentière (droite catholique modérée, signatures politiques de Jules Roche, Xavier Vallat, Gailhard-Bancel), hebdomadaire : PER 106 20-22, 24, 28, 32 (1924-1926, 1928, 1932, 1936)

Le Républicain des Cévennes (radical-socialiste), hebdomadaire : PER 104 38-40, 42, 46 (1924-1926, 1928, 1932)

Le Teil

Le Journal du Teil (droite), hebdomadaire : PER 109 1-4 (1925-1928)

Privas

Le Journal de Privas (républicain libéral), hebdomadaire : 4 Mi 112 1 (1925-1927)

L'Ancien combattant de l'Ardèche, hebdomadaire : PER 23 6-7-8 (1924-1926)

Aubenas

Le Journal d'Aubenas (passe dans les années 1920 d'une tendance radicale à une tendance démocrate populaire), hebdomadaire : 4 Mi 116 17-18 (1923-1926)

L'Impartial ardéchois (républicain libéral), hebdomadaire : PER 30 15-17, 23, 27 (1924-1926, 1932, 1936)

B) Aux archives départementales du Maine-et-Loire

➤ *Presse régionale ou départementale*

Presse de tendance républicaine, progressiste ou radicale

Le Petit Courrier (progressiste), hebdomadaire puis quotidien : 97 Jo, consultable sur le site des Archives départementales du Maine-et-Loire

Le Messager de l'Ouest (progressiste), hebdomadaire : 81 Jo 10 à 14 (1924-1938)

L'Ouest (républicain modéré), quotidien : 87 Jo 28 à 33 (1924-1926), 36 (1928), 44-45 (1932), 50 (1934), 56 (1936)

La Presse angevine (républicain indépendant), hebdomadaire : 104 Jo 1 à 4 (1921-1938)

Le Réveil démocratique de Maine-et-Loire (radical), hebdomadaire puis mensuel : 116 Jo 1 à 4 (1922-1938)

Presse de droite

L'Echo de l'Anjou (clérical), mensuel puis trimestriel (organe de la jeunesse catholique) : 51 Jo 1 (1921-1928)

Le Légionnaire d'Anjou (nationaliste), bi-mensuel puis mensuel : 74 Jo 1 (décembre 1925-1937)

Le Progrès de l'Ouest (réactionnaire), hebdomadaire : 106 Jo 11 à 15 (1923-1938)

La Croix angevine (clérical), hebdomadaire puis quotidien : 37 Jo 13 à 16 (1922-1936)

➤ *Presse locale*

Angers

Le Cri de la Doutre (républicain modéré), hebdomadaire puis bimensuel : 34 Jo 1 (1925-1939)

Baugé

Le Pays baugeois (républicain), hebdomadaire : 90 Jo 2 et 3 (1922-1928)

Cholet

Le Réveil choletais (radical), hebdomadaire : 118 Jo 3 (1922-1927)

L'Intérêt public (républicain libéral), hebdomadaire : 68 Jo 12 à 15 (1923-1936)

Saumur

La Petite Loire de Saumur (républicain), quotidien puis bi- ou tri-hebdomadaire : 99 Jo 20 et 21 (1923-1927), 23 à 25 (1930-1938)

L'Echo saumurois (clérical), bi-hebdomadaire : 55 Jo 74-75 (1924-1928), 77 à 79 (1931-1936)

Le Bonhomme angevin (républicain), hebdomadaire : 23 Jo 14 et 15 (1923-1928), 17-18 (1932-1937)

Segré

L'Avenir segréen (républicain), hebdomadaire : 21 Jo 8 et 9 (1923-1926)

Le Mercure segréen (conservateur), hebdomadaire : 80 Jo 7 à 9 (1924-1937)

C) Aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle

➤ *Presse régionale ou départementale*

Presse de droite

L'Eclair de l'Est (clérical), quotidien : JOUR 18

L'Impartial de l'Est (droite modérée), quotidien puis hebdomadaire : Bibliothèque municipale de Nancy (BMN), cote 745 189

La Croix de l'Est (clérical), hebdomadaire : JOUR 14

Union catholique du diocèse de Nancy et de Toul (cléricale), mensuel : JOUR 293

Bulletin périodique de la section lorraine d'Action française (royaliste), mensuel : JOUR 219

Le Démocrate de l'Est (organe des fédérations de la région de l'Est du Parti démocrate populaire), mensuel : JOUR 233

Presse de tendance républicaine de gauche et radicale

L'Est républicain (républicain de gauche), quotidien : BMN ; cote 745 199

L'Etoile de l'Est (radical), hebdomadaire : JOUR 15 ou BMN cote 745 044

➤ *Presse locale*

Pont-à-Mousson

L'Indépendant de Lorraine, puis *L'Indépendant de Pont-à-Mousson* (républicain modéré), hebdomadaire : JOUR 310

Lunéville

Le Journal de Lunéville (conservateur), hebdomadaire puis bi-hebdomadaire : JOUR 21

L'Indépendant de Lunéville (radicalisant), bi-hebdomadaire : JOUR 27

Toul

L'Avenir toulais (républicain modéré), hebdomadaire : JOUR 181

L'Echo toulais (radicalisant), hebdomadaire : JOUR 182

Longwy

L'Echo de Longwy et de la Moselle (républicain modéré), hebdomadaire : JOUR 31

D) Aux archives départementales du Puy-de-Dôme

➤ *Brochures diverses* : AD, 7 BIB

4846 : *La Fédération républicaine et sociale du Massif Central. Un programme d'action*, 1^{ère} édition en octobre 1925, 2^e en octobre 1933

➤ *Presse régionale et départementale* :

L'Avenir du Puy-de-Dôme (puis « du Plateau Central »), droite : AD, 5 BIB 4

Le Moniteur du Puy-de-Dôme, radical puis modéré (à partir de 1931) : AD, 5 BIB 3

Le Soleil d'Auvergne, royaliste, hebdomadaire : AD, 8 BIB 254 (années 1924-1932)

La Croix d'Auvergne, cléricale, hebdomadaire : AD, 8 BIB 287 (années 1924-1932)

Le Réveil auvergnat, républicain socialiste, AD, 8 BIB 514 (années 1925-1926)

Le Courrier du Puy-de-Dôme, royaliste, hebdomadaire : AD, 8 BIB 1092 (années 1924-1936)

➤ *Presse locale :*

Le Moniteur d'Issoire, peu engagé, hebdomadaire : AD, 8 BIB 295 (années 1924-1926)

L'Indépendant d'Issoire, peu engagé, hebdomadaire : AD, 8 BIB 296 (années 1924-1926)

Riom Républicain, radical, hebdomadaire : AD, 8 BIB 1091 (années 1924-1926)

Le Petit Thiernois, radical, hebdomadaire : AD, 8 BIB 287 (années 1924-1926)

E) Aux archives départementales du Rhône

➤ *Presse régionale et locale*

Quotidiens les plus proches des modérés

Le Sud-Est républicain

L'Express de Lyon

Le Nouveau Journal

Le Nouvelliste de Lyon

Le Salut Public

Le Petit Montagnard

La Croix du Rhône

L'Echo de Fourvière

Quotidien radical

Le Progrès

Presse de la Fédération républicaine du Rhône

Le Bulletin de la Fédération républicaine du Rhône : irrégulier d'avril 1923 à juillet 1930

OUVRAGES A CARACTERE DE SOURCE

Livres des journalistes, observateurs ou acteurs politiques contemporains

AYMARD C., *Le Cartel... ou la France ? Electeurs, il faut choisir ! Le Bilan du Cartel*, Paris, éditions de 'la Liberté', 1926

BARDOUX J., *Hors du marais. La route de France*, Paris, Plon, 1925

BARDOUX J., *Le socialisme au pouvoir. L'expérience de 1924. Le Dialogue J. Ramsay MacDonald-Edouard Herriot*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1930

BENDA J., *La trahison des clercs*, Paris, Grasset, 1927

BONNARD A., *Les Modérés*, Paris, Grasset, 1936 (étude de tempérament et de société par un homme qui ne se cache pas d'être un modéré, avec des côtés de plaidoyer ou de pamphlet)

CORNILLEAU R., *De Waldeck-Rousseau à Poincaré, Chronique d'une génération (1898-1924)*, Paris, Spes, 1926 (livre d'un journaliste démocrate populaire)

DAUDET L., *La Chambre nationale du 16 novembre*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1923

DAUDET L., *L'agonie du régime. Panorama des hommes, des clans et des crimes 1919-1925*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1925

DIMIER L., *20 ans d'AF et autres souvenirs*, Paris, 1926

FRANCOIS-PONCET André, *Réflexions d'un républicain moderne*, Paris, Grasset, 1925

GIRAUD V., *Le général de Castelnau*, Paris, 1928

KESSEL J. et SUAREZ G., *Le Onze mai* (préface de François Le Grix), Paris, Éditions de la "Nouvelle Revue française", 1924

KESSEL J. et SUAREZ G., *Au camp des vaincus, ou la Critique du 11 mai* (avec des dessins de H. P. Gassier), Paris, Éditions de "la Nouvelle Revue française", 1924

LEVY L., *Les Nuits du Cartel, les Confidences d'une mouche du coche*, Paris, La Renaissance, 1929

MARCELLIN L., *Voyage autour de la Chambre du Cartel des gauches*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1925

MERMEIX G., *Fragments d'histoire*, t.VIII *Histoire du franc depuis le commencement à ses malheurs*, Paris, A. Michel, 1926

PHILIPPE R., *Le Drame financier de 1924-1926*, Paris, NRF, 1931

SENNEP J. (anagramme de Jean Pennès), *Cartel et Cie, caricatures inédites d'après nature*, Paris, Bossard, 1926

SUAREZ G., *De Poincaré à Poincaré*, Paris, Ed. de France, 1928

SUAREZ G., *Herriot, 1924-1932* (nouvelle édition revue, corrigée et augmentée de *Une nuit chez Cromwell*, Paris, Ed. de France, 1930 sur les entretiens Herriot-McDonald des Chequers), Paris, Taillandier, 1932

SUAREZ G., *Les Heures héroïques du Cartel*, Paris, Grasset, 1934

THOMAS Robert, *Le Bloc des gauches et les Républicains démocrates du Puy-de-Dôme, Rapport présenté par au Congrès fédéral de 1923*, brochure de la Fédération des Républicains démocrates du Puy-de-Dôme, édition du « Cri du Quartier », 1923

VALOIS G., *La Révolution nationale*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1924

VALOIS G., *Le Fascisme*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1927

VALOIS G., *L'Homme contre l'argent : souvenirs de dix ans, 1918-1928*, Paris, Librairie Valois, 1928

Mémoires des principaux acteurs politiques de l'époque

BONNEVAY L., *Souvenirs d'un vieux parlementaire*, Lyon, s. d., 1950-1955

BONNEVAY L., *Les mœurs politiques dans le département du Rhône sous la Troisième République*, Lyon, s. d., 1950-1955 (seulement consultable aux AD du Rhône)

BONNEVAY L., *Histoire politique et administrative du Conseil général du Rhône (1790-1940)*, Lyon, Joannès Desvignes, 1946

FLANDIN P.-E., *Politique française, 1919-1940*, Paris, Editions nouvelles, 1947

HERRIOT E., *Jadis*, t.II, 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952

PAUL-BONCOUR J., *Entre-deux-guerres : Souvenirs sur la IIIe République*, t.II, 1919-1934, Paris, Plon, 1945 : regard nuancé et riche d'un homme de la droite de la SFIO

REYNAUD P., *Mémoires*, t.1 Venu de ma montagne, Paris, Flammarion, 1960

VALLAT X., *Le nez de Cléopâtre, Souvenirs d'un homme de droite, 1919-1944*, préface de Charles Maurras, Paris, Les Quatre fils Aymon, 1957

VALLAT X., *Le grain de sable de Cromwell. Souvenirs d'un homme de droite*, Paris, Les Quatre fils Aymon, 1972

VALLAT X., *La Croix, les lys et la peine des hommes*, Bordeaux, Editions Ulysse, 1982

WEISS L., *Mémoires d'une Européenne*, t.II, 1919-1934, Paris, Payot, 1969

BIBLIOGRAPHIE

INSTRUMENTS DE TRAVAIL

Dictionnaires

DUCLERT Vincent et PROCHASSON Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002

JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940*, Paris, P.U.F., 1960-1977

MESURE Sylvie et SAVIDON Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences sociales*, Paris, PUF, 2006

SIRINELLI J.-F. (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 1995

Presse

ALBERT Pierre, *Histoire générale de la presse française*, t.III, 1871-1940, Paris, PUF, 1972

ALBERT Pierre, *La presse française*, La Documentation française, 1990

AMAURY Francine, *Histoire du plus grand quotidien de la Troisième République*, « *Le Petit Parisien* » (1876-1944), Paris, PUF, 1972, 2 vol.

CHARLE Charles, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004

DELPORTE Christian, *Dessinateurs de presse et dessins politiques en France des années 1920 à la Libération*, thèse pour le doctorat d'histoire (sous la direction de René Rémond), Paris, Sciences Po, 1991

DUBASQUE F., « *Le Quotidien (1923-1936), instrument de conquête électorale et relais d'influence* », *Le Temps des médias*, 2009/1 n° 12

DUCATEL Paul, *Histoire de la IIIe République vue à travers l'imagerie populaire et la presse satirique*, 4 volumes, Grassin, 1973-1978

FEYEL Gilles (dir.), *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*, Paris, Editions Panthéon-Assas, 2002

FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944*, Paris, Ellipses, 2007

KAYSER Jacques, *La presse de province sous la troisième République*, Paris, Fondation nationale des Sciences politiques, 1958

LETHEVE Jacques, *La caricature sous la IIIe République*, Paris, A. Colin, 1986 (1^{ère} éd. 1961)

PINSOLLE Dominique, *Le Matin (1884-1944). Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, PUR, 2012

Résultats des élections législatives de 1914 à 1936

LACHAPELLE Georges, *Elections législatives des 26 avril et 10 mai 1914*, Angers, Grassin, 1914

LACHAPELLE Georges, *Elections législatives du 16 novembre 1919 : résultats officiels avec application de la R.P. départementale*, Paris, Roustan, 1920

LACHAPELLE Georges, *Elections législatives du 11 mai 1924 : résultats officiels suivis de l'application de la RP départementale*, Paris, Roustan, 1924

LACHAPELLE Georges, *Elections législatives 22-29 avril 1928. Résultats officiels*, Paris, Roustan, 1928

LACHAPELLE Georges, *Elections législatives, 1er et 8 mai 1932 : résultats officiels*, Paris, Le Temps, 1932

LACHAPELLE Georges, *Élections législatives, 26 avril et 3 mai 1936. Résultats officiels*, Paris, Le Temps, 1936

OUVRAGES SUR L'ENTRE-DEUX-GUERRES EN FRANCE

Synthèses sur l'entre-deux-guerres en France

ABBAD Fabrice, *La France des années 20*, Paris, A. Colin, 1993

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoire et frustrations (1914-1929)*, Paris, le Seuil, coll° « Nouvelle histoire de la France contemporaine », n°12, 1990

BONNEFOUS Edouard, *Histoire politique de la IIIe République, t.IV, Cartel des gauches et Union nationale, 1924-1929*, Paris, PUF, 1960

BORNE Dominique et DUBIEF Henri, *La crise des années 30 (1929-1938)*, Paris, le Seuil, coll° « Nouvelle histoire de la France contemporaine », n°13, 1989 (2^e édition)

DARD Olivier, *Les années 30*, Paris, Le Livre de Poche, coll° La France Contemporaine, 1999

MAIER Charles S., *Recasting Bourgeois Europe, Stabilization in France, Germany and Italy in the Decade after World War I*, Princeton University Press, 1975

MONIER Frédéric, *Les années vingt (1919-1930)*, Paris, Le Livre de Poche, coll° La France Contemporaine, 1999

NERE Jacques, *La Troisième République. 1914-1940*, Paris, A. Colin, 1975

WEBER E., *La France des années 1930. Tourments et perplexités*, Paris, Fayard, 1994

Aspects coloniaux, économiques, sociaux et culturels de la France de l'entre-deux-guerres

ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1984, tome 2 « De 1919 à la fin des années 1970 »

ASSELAIN Jean-Charles, BLANCHETON Bertrand, BORDES Christian, et SENEGAS Marc-Alexandre : « L'inflation française de 1922-1926, hasards et coïncidences d'un *policy-mix* : les enseignements de la FTPL » (<http://sceco.univ-poitiers.fr/franc-euro/articles/JCAsselainBBCBMAS.PDF>)

BOKOVA Lenka, *La confrontation franco-syrienne à l'époque du mandat (1925-1927)*, Paris, L'Harmattan, 1990

CHAUBET F., *Histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres : culture et politique*, Paris, Nouveau monde éditions, 2006

COURCELLE-LABROUSSE Vincent et MARMIÉ Nicolas, *La guerre du Rif. Maroc (1921-1926)*, Paris, Le Seuil, 2008

MOURE Kenneth, *La politique du franc Poincaré (1926-1936)*, Paris, Albin Michel, 1998

MOURE Kenneth, « Poincaré avait-il besoin de connaissances économiques pour sauver le franc ? », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 16, janvier-avril 2012, www.histoire-politique.fr

SCHOR Ralph, *Histoire de la société française au XXe siècle*, Paris, Belin, 2004

SAUVY A., *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, t.I, 1918-1931, Paris, Fayard, 1965

Ouvrages sur le Cartel des gauches

JEANNENEY Jean-Noël, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, Paris, le Seuil, 2003 (1977)

NERE Jacques, *Le Problème du mur d'argent. Les crises du franc (1924-1926)*, La Pensée universelle, 1985

SOULIE Michel, *Le Cartel des gauches et la Crise présidentielle*, Paris, Jean Dullis, 1974

METHODOLOGIE ET EPISTEMOLOGIE DE L'ETUDE DU FAIT POLITIQUE

Historiographie sur le renouvellement de l'histoire politique

ABELES Marc (dir.), *Faire la politique. Le chantier français*, Autrement, n°122, mai 1991

AUDIGIER François, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°96, octobre-décembre 2007, p.123-136

BALMAND Pascal, « Le renouveau de l'histoire politique », in G. BOURDE et H. MARTIN, *Les écoles historiques*, Paris, le Seuil, édition de 1990

BANTIGNY Ludivine et BAUBEROT Arnaud (dir.), *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIXe – XXe siècle)*, Paris, PUF, 2011

BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998

DONEGANI Jean-Marie, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Gallimard, 2007

GRANGER Christophe (dir.), *A quoi pensent les historiens*, Paris, Autrement, 2013

REMOND René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, le Seuil, 1988

Approches sociologiques et politistes du politique

BOURDIEU Pierre, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000

COHEN Antonin, LACROIX Bernard et RIUTORT Philippe (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009

COLLOVALD Annie et GAÏTI Brigitte, *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute, 2006

DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007 (1997)

GOGUEL François et GROSSER Alfred, *La politique en France*, Paris, A. Colin, 1984

NOIRIEL Gérard, « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 1989, n°24, pp.81-96

NOIRIEL Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006

Historicité et scientificité de l'histoire

BANTIGNY Ludivine et DELUERMOZ Quentin (dir.), « Historicités du XXe siècle. Coexistence et concurrence des temps », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, numéro spécial, n°117, 2013/1

DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°59-3, 2012/3, p.70-95

FABIANI Jean-Louis, « La généralisation dans les sciences historiques. Obstacle épistémologique ou ambition légitime ? », *Annales. Histoire, sciences sociales*, janvier-février 2007, n°1, p.9-28

Etudes sur l'opinion publique

BECKER Jean-Jacques, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977

BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Le Seuil, 1998

BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Le Seuil, 2001

CHAMPAGNE Patrick, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, juin 1984, pp. 19-41.

CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990

HISTOIRE POLITIQUE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Généralités sur les partis politiques

DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1976

HUARD Raymond, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996

OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1997

POMBENI P., *Introduction à l'histoire des partis politiques*, Paris, PUF, 1992

Les pratiques politiques

AUDIGIER François et GIRARD Pascal (dir.), *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve éditions, 2011

BILLARD Yves., *Le métier de la politique sous la Troisième République*, PU Perpignan, 2003

COSSART Paula, *Le meeting politique de la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010

D'ALMEIDA Fabrice (dir.), *L'éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours*, Rome, Ecole française de Rome, 2001

DELPORTE Christian, *Images et politique en France au XXe siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2006

LE BEGUEC Gilles, « Les conférences d'éloquence parlementaire à la Belle Epoque : déclin ou renouveau ? », actes du 57e Congrès de la Commission Internationale pour l'histoire des Assemblées d'Etat (site Parlements.org)

TARTAKOWSKY Danielle, *Le Pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Aubier, 1998.

Les idées et les cultures politiques

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Histoire de l'anticommunisme en France, 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987

BERSTEIN Serge et RUDELLE Odile, *Le modèle républicain*, Paris, PUF, 1992

BERSTEIN Serge, *Les cultures politiques en France*, Paris, le Seuil, 1999

D'ALMEIDA Fabrice, « Terreurs de la France modérée. Les affiches du Centre de propagande des républicains nationaux dans l'entre-deux-guerres », in *Sociétés & Représentations*, n°12, 2001/2, p. 252 à 267

GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, le Seuil, 1986

LEBOVICS Herman, *La vraie France. Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, 1995

LEJEUNE Dominique, *La peur du rouge en France: des partageux aux gauchistes*, Paris, Belin, 2003

MONIER Frédéric, *L'apparition du complot communiste en France (1920-1932)*, thèse dirigée par Jean-Jacques BECKER, Paris, Université Paris X Nanterre, 1995, 2 volumes

MONIER Frédéric, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998

NICOLET Claude, *L'idée républicaine en France (1789-1924). Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982

ORY Pascal (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987

TOUCHARD J. (et alii), *Histoire des idées politiques*, t.II, *Du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1959, rééd° en 1965

Ouvrages d'histoire parlementaire et électorale

DELCROS Xavier, *Les majorités de reflux à la Chambre des députés de 1918 à 1958*, Paris, PUF, 1970

GOGUEL François, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1970

ROUSSELLIER Nicolas, *Le Parlement de l'éloquence*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1997

Travaux de synthèses sur les droites et les gauches en France

BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, 2 tomes, Paris, La Découverte, 2005

GAUCHET Marcel, « La Droite et la Gauche », in NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. III, *Les France*, vol. I, *Conflits et partages*, Paris, Gallimard, 1992

REMOND R., *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 1982

SIEGFRIED André, *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1930, rééd° en 1960

SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*, 3 tomes, Paris, Gallimard, 1992

TOUCHARD Jean, *La Gauche en France depuis 1900*, Paris, le Seuil, 1977

VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *Les droites en France*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2006

WINOCK Michel (dir.), *La droite depuis 1789*, Paris, le Seuil 1995

Travaux sur les gauches

ANIZAN A.-L., « La Ligue de la République, un pont entre socialisme et radicalisme ? », in CASTAGNEZ N. et MORIN G. (dir.), *Socialistes et radicaux. Querelles de famille*, OURS et Presses de Sciences Po, à paraître, 2008

ANIZAN A.-L., « La Ligue de la République et la modernité politique dans l'entre-deux-guerres », in DARD O. et SEVILLA N. (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2009

BERSTEIN S., *Histoire du parti radical*, t.I, *La Recherche de l'âge d'or, 1919-1926*, t.II, *Crise du radicalisme, 1926-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980-1982

BILLARD Yves, *Le parti républicain-socialiste de 1911 à 1934*, thèse de doctorat (MAYEUR Jean-Marie dir.), Paris IV, 1993

HOHL Thierry, « Divisions parlementaires socialistes au temps du Cartel », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2007/1 n°7, p.67-79.

JUDT Tony, *La Reconstruction du parti socialiste, 1921-1926*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976

Travaux sur des organisations de droite

Démocrates chrétiens

DELBREIL Jean-Claude, *Centrisme et démocratie chrétienne en France, le Parti démocrate populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990

DONEGANI Jean-Marie, *La Liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, Paris, Presses de la FNSP, 1993

MAYEUR Jean-Marie, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne, XIXe-XXe siècles*, Paris, A. Colin, 1980

MAYEUR Jean-Marie, *Catholicisme social et démocratie chrétienne, Principes romains, expériences françaises*, Paris, Le Cerf, 1986

RAYMOND-LAURENT Jean, *Le parti démocrate populaire 1924-1944*, Le Mans, Imprimerie commerciale, 1965

Centristes et modérés

BENSOUSSAN D., *Combats pour une Bretagne catholique et rurale : les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 2006

BERNARD Mathias, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998

BERNARD Mathias, *Les relations entre « libéraux » et « nationaux » de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Mémoire HDR, Université de Paris IV, 2003

BERNARD Mathias, *La guerre des droites de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007

GUILLAUME Sylvie (dir.), *Le centrisme en France aux XIXe et XXe siècles : un échec ?*, actes du colloque des 25-26 mars 2004, Bordeaux, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 2005

IRVINE William D., *French conservatism in crisis : the Republican Federation of France in the 1930s*, London, Louisiana State University Press, 1979

JANET-VENDROUX Evelyne, *Jacques Piou et l'Action libérale populaire (1901-1914)*, Thèse (Gilles LE BEGUEC dir.), Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 2012

ROTH François (dir.), *Les Modérés dans la vie politique française (1870-1975)*, PUN, 2000

SANSON Rosemonde, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation de centre (1901-1920)*, Rennes, PUR, 2003

VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres. La Fédération républicaine, 1919-1940*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Lille 3, 1999

VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°109-3, 2002

Etudes sur des organisations d'extrême droite

CHEBEL D'APPOLLONIA A., *L'extrême droite en France, de Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Complexes, 1988

DARD Olivier et SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2009

DARD Olivier et SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur en Europe et aux Amériques*, Metz, CRULH Université Paul Verlaine, 2011

JOLY Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Honoré Champion, 1998

JOLY Bertrand, *Nationalistes et conservateurs en France 1885-1902*, Paris, Les Indes savantes, 2008

KESTEL Laurent, *La conversion politique. Doriot, le PPF et la question du fascisme français*, Paris, Raisons d'Agir, 2012

LEYMARIE Michel et PREVOTAT Jacques (dir.), *L'Action française. Culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 434 p.

PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues. Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes, 1919-1944*, thèse pour le doctorat d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, 4 vol. + annexes (2680p.), 1999

PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française, histoire d'une condamnation, 1899-1939*, Paris, Fayard, 2001

PREVOTAT Jacques, *L'Action française*, Paris, PUF, 2004

SOUILLAC Romain, *Le mouvement Poujade. De la défense professionnelle au populisme nationaliste (1953-1962)*, Paris, Presses de la FNSP, 2007

WEBER Eugen, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985 (1964)

WINOCK M. (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, le Seuil, 1994

Travaux sur la question du fascisme français

DOBRY Michel (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, A. Michel, 2003

FORLIN Olivier, *Le fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, La Découverte, 2013

KENNEDY Sean, « The End of Immunity ? Recent Work on the Far Right in Interwar France », *Historical Reflections*, Berghahn Journals, vol. 34, été 2008

MILZA Pierre, *Fascisme français. Passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987

ORY Pascal, *Du fascisme*, Tempus, 2010

PLUMYENE Jean et LASSIERRA Raymond, *Les fascismes français, 1923-1963*, Paris, le Seuil, 1963

SOUCY Robert, *French Fascism, The First Wave, 1924-1933*, New Haven, CT, Yale University Press, 1986 (traduction française, *Le fascisme français 1924-1933*, Paris, PUF, 1989)

SOUCY Robert, *French Fascism, The Second Wave, 1933-1939*, New Haven, CT, Yale University Press, 1995 (traduction française, *Fascismes français? 1933-1939. Mouvements antidémocratiques*, Paris, Autrement, 2004)

STERNHELL Z., *La droite révolutionnaire (1885-1914). Les origines françaises du fascisme*, Paris, le Seuil, 1978, rééd° en 1998

STERNHELL Z., *Ni droite ni gauche, L'idéologie fasciste en France*, Paris, le Seuil, 1983, rééd° chez Complexe en 2000

THOMAS Jean-Paul, « Fascisme français : faut-il rouvrir un débat ? », in *Un professeur en République. Mélanges en l'honneur de Serge Berstein*, Paris, éditions Rémi Badouï, 2006

LES RAPPORTS ENTRE CHAMP POLITIQUE, CHAMP ECONOMIQUE ET CHAMP SOCIAL

Ouvrages généraux

ANDRIEU Claire, LE BEGUEC Gilles et TARTAKOWSKI Danielle, *Associations et champ politique, la loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Publications de la Sorbonne, 2001

GARRIGUES Jean (dir.) , *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Rennes, PUR, 2002

OFFERLE Michel, *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien, 1994

TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997

TILLY Charles, *la France conteste, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986

Les forces sociales en France dans l'entre-deux-guerres et leurs mobilisations

Les catholiques

BENSOUSSAN D., « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 1998, n°57, pp.57-75

BONAFOUX-VERRAX C., *A la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004

CASTELNAU Anne (de), *Le combat religieux du général de Castelnau : la Fédération nationale catholique, 1924-1939*, mémoire de maîtrise, Paris X, 1975

CHOLVY G. et HILAIRE Y.-M., *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t.II, 1880-1930, Toulouse, Privat, 1988

COLIN Pierre (dir.), *Intellectuels chrétiens et esprit des années vingt*, Paris, Cerf, 1997

ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la FNSP et Editions du CNRS, 1980

LE GOFF Jacques et REMOND René (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t.4, Société sécularisée et nouveaux religieux, Paris, le Seuil, 1992

REMOND R. (dir.), *Forces religieuses et attitudes politiques dans la France contemporaine*, Paris, 1965

REMOND R., *Les catholiques dans la France des années 30*, Paris, Cana, 1979

Le monde rural

BARRAL Pierre, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, A. Colin, 1968, p.237-238 sur le parti agraire français

BERGER Suzanne, *Les paysans contre la République*, Paris, le Seuil, 1975

DUBY Georges et WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, t.4, *La fin de la France paysanne : depuis 1914*, Paris, le Seuil, 1977

LYNCH Edouard, *Moissons rouges : les socialistes français et la société paysanne durant l'entre-deux-guerres : 1918-1940*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002

MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, Paris, le Seuil, 1988

PAXTON Robert, *Le temps des chemises vertes: révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Paris, le Seuil, 1996

Les ouvriers

NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, Paris, le Seuil, 1986

Les classes moyennes

DAUMARD Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1990

RUHLMANN Jean, *Ni bourgeois ni prolétaires : la défense des classes moyennes en France au XXe siècle*, Paris, le Seuil, 2001

RUHLMANN Jean, « Argent et identité sociale. L'a(r)gent double. La défense, l'identité sociale des classes moyennes et l'argent dans la première moitié du XXe siècle », in ALGAN Alya, FEIERTAG Olivier et MAREC Yannick (dir.), *Les Français et l'argent. Entre fantasmes et réalités*, Rennes, PUR, 2011

Les élites

DARD Olivier, *Le rendez-vous manqué des relèves des années trente*, Paris, PUF, 2002

LACROIX-RIZ Annie, *Le choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, Paris, A. Colin, 2006

Les intellectuels

ORY Pascal et SIRINELLI Jean-François, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, A. Colin, 1986

WINOCK Michel, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Le Seuil, 1999

Les Anciens Combattants

PROST Antoine, *Les Anciens Combattants et la Société française, 1914-1939*, 3 vol., Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977

Milieux d'affaires et champ politique

ALGAN Alya, FEIERTAG Olivier et MAREC Yannick (dir.), *Les Français et l'argent. Entre fantasmes et réalités*, Rennes, PUR, 2011

BADEL L., *Un milieu libéral et européen : le grand commerce français, 1925-1948*, Paris, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999

BARJOT Dominique, DARD Olivier, GARRIGUES Jean, MUSIEDLAK Didier, ANCEAU Eric (dir.), *Industrie et politique en Europe occidentale et aux Etats-Unis*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006

BLANCHETON Bertrand, *Le Pape et l'empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, Paris, Albin Michel, 2001

BONIN Hubert, *L'argent en France depuis 1880, banquiers, financiers, épargnants dans la vie économique et politique*, Paris, Masson, 1989 (quelques mises au point rapides mais pratiques dans un ouvrage avant tout d'histoire économique)

DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010

DELALANDE Nicolas, *Les Batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2011

GARRIGUES Jean, *Les patrons et la politique. 150 ans de liaisons dangereuses*, Paris, Perrin, 2011 [2002]

GUILLAUME Sylvie et LESCURE Michel (dir.), *Les PME dans les sociétés contemporaines de 1880 à nos jours. Pouvoir, représentation, action*, PIE, Peter Lang, 2008

JEANNENEY Jean-Noël, *François de Wendel en République, L'Argent et le pouvoir*, Paris, le Seuil, 1976

JEANNENEY Jean-Noël, *L'Argent caché, milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard, 1981, réédition en « Points Histoire », 1984

KECHICHIAN Albert, « Le ministre à l'école du boutiquier : Charles de Lasteyrie », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 16, janvier-avril 2012, www.histoire-politique.fr

KUISEL Richard, *Ernest Mercier, French technocrat*, Berkeley, Los Angeles, University of California press, 1967

KUISEL R., *Le Capitalisme et l'État en France : modernisation et dirigisme au XXe siècle*, Paris, Gallimard, 1984

NERE Jacques, « Autour du « mur d'argent » : les crises du franc (1924-1926) vues par deux quotidiens bretons », in *Etudes sur la presse en Bretagne aux XIXe et XXe siècles*, Université de Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, *Cahiers de Bretagne occidentale*, 1981, n°3, p.17-53 (reflet provincial autour des crises du franc)

NETTER Marcel, *Histoire de la Banque de France entre les deux guerres*, Paris, Pomponne, 1993

OFFERLE Michel, *Sociologie des organisations patronales*, La Découverte, 2009

RICHARD Gilles et DARD Olivier (dir.), *Les permanents patronaux, éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat en France dans la première moitié du XXe S.*, Metz, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Europe occidentale, 2005

RICHARD Gilles et DARD Olivier (dir.), *Les droites et l'économie en France au XXe siècle*, Paris, Riveneuve, 2011.

TRAVAUX SUR NOS DEPARTEMENTS D'ETUDE

Ardèche

CELLIER Serge, *La SFIO en Ardèche entre 1928 et 1934*, TER, Université des Sciences sociales de Grenoble, 1979

PIERRE R., *La Drôme et l'Ardèche entre-deux-guerres (1920-1939), le mouvement ouvrier, le Front populaire*, Valence, Notre Temps, 1977

SIEGFRIED André, *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République*, Paris, A. Colin, Cahiers de la Fondation nationales des sciences politiques, 1949

STIEAU Robert, *Les forces religieuses et les attitudes politiques dans les cantons de la Drôme et de l'Ardèche sous la IVe République*, TER, Université des Sciences sociales de Grenoble, 1971

Maine-et-Loire

BEYENS René, *L'Action française en milieu urbain dans le Maine-et-Loire (1905-1945)*, DEA, Université d'Angers, 1998

BOURLION Jérémie, *Les élections législatives à Angers pendant l'entre-deux-guerres (1919-1936)*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1998

COHUET Yves, *Le radicalisme en Maine-et-Loire de 1924 à 1932*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1981

FRANCOIS Jean-Luc, *Le Conseil général de Maine-et-Loire : évolution socio-politique et critères d'enracinement (1919-1940)*, DEA, Rennes II, 1994

GABILLARD Philippe, *L'extrême-droite en Maine-et-Loire de 1919 à 1934*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1980

GAIGNARD Michel, *Démocrates chrétiens en Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire entre 1925 et 1965*, DEA, Université du Maine, 2004

LAMBERT Céline, *La question scolaire en Maine-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1996

MAHE Sandrine, *Tableau des droites en Maine-et-Loire de 1936 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université catholique de l'Ouest, 1993

MARAIS Jean-Luc (dir.), *Les préfets de Maine-et-Loire*, Rennes, PUR, 2000

ROLLAND Benoît, *Les gauches en Maine-et-Loire de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université catholique de l'Ouest, 1987

SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, A. Colin, 1913

Meurthe-et-Moselle

BONNET Serge, *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine*, Paris, Cahiers de la FNSP, 1972

COLAS Jean-François, *Les droites nationales en Lorraine dans les années 1930 : acteurs, organisations, réseaux*, Thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, 2002

CORMIER Hervé, *Louis Marin. 1919-1939. Le député de Meurthe-et-Moselle et le dirigeant de la Fédération républicaine de France*, mémoire de maîtrise, Nancy II, 1989

DODELER Julien, *Les ligues nationales en Meurthe-et-Moselle (1919-1936)*, mémoire de maîtrise, Nancy II, 1995

EL GAMMAL Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires lorrains de la IIIe République*, Metz, Editions Serpenoise, 2006

ESTRADA DE TOURNIEL Jérôme, *Les quotidiens lorrains d'expression française pendant l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, doctorat d'histoire, Metz, 1994

GAUTHIER Noëlle, *Edouard de Warren, député de Nancy de 1919 à 1932*, mémoire de maîtrise, Nancy, 1968

MOINE Jean-Marie, *Le mouvement socialiste en Meurthe-et-Moselle sous la IIIe République*, mémoire de maîtrise, Nancy II, 1973

ROTH François, *La vie politique en Lorraine au XXe siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1985

VAUTRIN Thérèse, « Les élections législatives en Meurthe-et-Moselle entre 1919 et 1936 », in *Annales de l'Est*, 1958, pp.83-125 et 219-258

Puy-de-Dôme

BERNARD Mathias, « A la recherche des militants : la Droite républicaine du Puy-de-Dôme sous la IIIe République », in *Siècles, Cahiers du Centre d'Histoire Espaces et Cultures*, n°11, 2000, pp. 113-130

DUBOIS J.-E., *Les députés du Puy-de-Dôme de 1919 à 1942*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 2004

EXBRAYAT Laurent, *La droite ligueuse dans le Puy-de-Dôme de 1934 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 1993

FABRE Stéphanie, *Centrisme et démocratie chrétienne en Auvergne. La fédération démocrate populaire du Puy-de-Dôme de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 1996

FRYSZMAN Aline, *La victoire triste ? : Espérances, déceptions et commémorations de la victoire dans le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre (1918-1924)*, thèse pour le doctorat d'histoire, EHESS, 2009

RONDREUX L., *Géopolitique du Puy-de-Dôme de 1871 à 1914. Etude des élections législatives*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, 1988

ROUSSEAU G., *Etienne Clémentel: 1864-1936 : entre idéalisme et réalisme, une vie politique*, Clermont-Ferrand, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1998

Rhône

BENOIT Bruno et VERGNON Gilles (dir.), *Laurent Bonneval, le centrisme, les départements et la politique*, Lyon, Stéphane Bachès, 2009

BERNARD Mathias, *Laurent Bonneval (1870-1957) ou l'indépendance en politique sous la Troisième République*, Paris, ENS-Paris IV, 1990

BERNARD Mathias, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998

PASSMORE Kevin, *From Liberalism to Fascism: The Right in a French Province, 1928-1939*, Cambridge, 1997

BIOGRAPHIES

ALLAIN Jean-Claude, *Caillaux*, t.II *L'Oracle, 1914-1944*, Paris, Imprimerie nationale, 1981

ANIZAN Anne-Laure, *Paul Painlevé. Science et politique de la Belle-Epoque aux années trente*, Rennes, PUR, 2012

BELLON Christophe, *Aristide Briand. Artiste de la politique*, Paris, Perrin, 2013 (à paraître)

BERSTEIN Serge, *Edouard Herriot ou la République en personne*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1985

BERSTEIN Serge, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006

BOULIC Jean-Yves et LAVAURE Anne, *Henri de Kerillis : l'absolu patriote*, Rennes, PUR, 1997

DARD Olivier (études réunies par), *Georges Valois, itinéraire et réceptions*, Berne, PIE, Peter Lang, 2011

DUBASQUE François, *Jean Hennessy (1874-1944). Argent et réseaux au service d'une nouvelle république*, Rennes, PUR, 2008

FONTANON Claudine et FRANK Robert (dir.), *Paul Painlevé, un savant en politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005

FRUSTIER Pierre, *Pierre Taittinger. Patron de presse de l'entre-deux-guerres*, La Crèche, Geste éditions, 2001

GOYET Bruno, *Charles Maurras*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000

GRAS Y., *Castelnau ou l'art de commander. 1851-1944*, Paris, Denoël, 1990

JEANNENEY Jean-Noël, *François de Wendel en République, L'Argent et le pouvoir*, Paris, le Seuil, 1976

JOLY Laurent, *Xavier Vallat (1891-1972). Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat*, Paris, Grasset, 2001

JUNOT Michel, *André Tardieu le mirobolant*, Paris, Denoël, 1996

LACOUTURE Jean, *Léon Bum*, Paris, Le Seuil, 1977

LOVIGHI Christian, *Henri de Kerillis, 1889-1958*, doctorat d'histoire IEP Paris, 2 vol., 1993

MIQUEL Pierre, *Poincaré*, Paris, Fayard, 1961

MONNET François, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Paris, Fayard, 1993

ROTH François, *Raymond Poincaré : un homme d'Etat républicain*, Paris, Fayard, 2000

ROUFFET Michel, *Frédéric François-Marsal*, thèse de 3^e cycle sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle, Université Paris I, 1982

TELLIER Thibault, *Paul Reynaud. Un indépendant en politique. 1878-1966*, Paris, Fayard, 2005

WORONOFF Denis, *François de Wendel*, Paris, Presses de Sciences po, 2001

INDEX

- Abd-el-Krim, 207, 208, 371, 372, 373
- About Henry, 653
- Adrien Charles, 68, 76, 240, 242, 278, 489, 652, 692, 794, 823
- Aillaud, 662
- Aitaly, 653, 796
- Ajam Maurice, 513
- Alibert Raphaël, 178, 179, 400
- Amidieu du Clos Pierre, 741, 795, 801, 822
- Ancé, 63
- Ancel, 781, 985
- Andigné Geoffroy (d'), 345, 751, 757
- Andraud Henri, 788, 819
- André Serge, 14, 16, 20, 26, 59, 60, 63, 64, 85, 92, 101, 108, 163, 165, 168, 170, 172, 174, 177, 188, 209, 214, 255, 261, 263, 267, 297, 301, 319, 332, 335, 341, 343, 356, 357, 362, 374, 390, 399, 400, 405, 425, 458, 483, 484, 489, 491, 507, 509, 513, 581, 624, 630, 663, 675, 676, 691, 695, 702, 705, 711, 729, 733, 747, 748, 753, 761, 762, 768, 773, 779, 781, 782, 792, 826, 832, 866, 894, 905, 917, 918, 994, 995, 1009, 1018, 1022, 1025, 1026, 1028
- Andrieu (cardinal), 773
- Andrieux, 662
- Anselin Rémy, 157, 158, 301, 448, 449
- Antériou Louis, 54, 60, 133, 345, 447, 497, 498, 634, 697, 720, 734, 735, 750, 751, 757, 796, 815, 830, 994
- Antier Joseph, 237
- Appleton Jean, 59, 103, 129
- Arago François, 297
- Argout Marius, 60
- Aroud Guy, 59, 790, 801
- Arsac Louis, 283
- Arthuys Jacques, 255, 256, 267, 274, 278, 469, 489, 583, 589, 772
- Astier Marcel, 60, 79, 102, 133, 134, 252, 345, 346, 407, 691, 694, 730, 735, 751, 757, 796
- ATO, 768
- Aubert, 63
- Aubier (général), 187, 335, 527, 593, 1016, 1018
- Audier Dominique, 654, 794, 796
- Augagneur Victor, 58, 789, 791, 820, 830
- Augé Bernard, 237
- Aulard Alphonse, 48
- Aupetit A., 396
- Auray, 659
- Auriol Vincent, 48, 372, 424, 483
- Autrand, 665
- Avoud André, 59
- Aymard Camille, 60, 143, 263, 300, 301, 302, 355, 359, 363, 364, 369, 434, 439, 484, 485, 489, 490, 628, 665, 676, 682, 710, 721, 729, 743, 744
- Azambuja, 583
- Bacconnier, 797
- Bachelet, 659, 665, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946
- Bailby Louis, 64
- Bailly (abbé), 263, 496, 497
- Bailly Lucien, 263, 496, 497
- Bainville Jacques, 142, 489, 490
- Balfourier (général), 187, 193
- Balloffy Jean, 73
- Barbé, 793
- Bardoux Jacques, 27, 70, 71, 72, 79, 92, 95, 110, 131, 144, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 173, 184, 213, 218, 223, 224, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 286, 295, 298, 302, 342, 343, 344, 349, 350, 351, 352, 388, 390, 399, 400, 401, 437, 458, 459, 484, 495, 504, 505, 507, 508, 515, 519, 520, 521, 591, 639, 656, 760, 780, 781, 782, 785, 786, 787, 788, 799, 801, 803, 818, 819, 840, 882, 999, 1000, 1001
- Barillet Robert, 662
- Barot (docteur), 502, 672
- Barral Maurice (de), 583
- Barre Henri, 62
- Barrère Camille, 425, 426
- Barrès Philippe, 171, 180, 192, 193, 196, 218, 220, 255, 256, 259, 260, 265, 274, 278, 366, 583, 589, 680, 839, 878, 918

Barthou Louis, 513, 733, 747
 Bastidon, 797
 Batardy Raymond, 188
 Baudouin Jean, 218
 Baudry d'Asson Armand (de), 692
 Bécat Pierre, 283, 583, 585
 Becquart Henri, 218
 Bedouce Albert, 696, 701
 Bellet Charles-Maurice, 158, 220, 221, 376, 780
 Bellet Franck, 233, 235
 Bender Emile, 59, 345, 657, 718, 720, 721, 735, 751, 757,
 1001
 Benjamin René, 256, 270, 584
 Benoist Charles, 160, 338, 425, 426, 440
 Béranger Pierre, 180
 Bérard Léon, 88, 151, 691, 705
 Bérenger Henri, 377, 378, 384
 Berger Ernest, 188, 191, 601
 Bergeron Emile, 166
 Bergey (abbé), 219, 294, 312, 324, 330, 332, 373, 498,
 532, 692, 705, 1002
 Bernascon Fernand, 59
 Bernier Victor, 81
 Berthélémy (doyen), 595
 Berthelot, 374, 659, 927
 Berthet, 261, 583, 584, 585, 589
 Bertrand Charles, 193
 Bertrand Pierre, 424, 483, 647, 648
 Besançon, 549, 657, 954, 957
 Besnard René, 425, 426
 Besserve Pierre, 789
 Bézard Claude, 180, 588, 589, 592
 Bienvenu-Martin Jean-Baptiste, 150, 163
 Billiet Ernest, 64, 71, 72, 80, 88, 179, 216, 398, 405, 515,
 520, 659, 666, 683, 762, 786, 999
 Binet-Valmer, 193, 300
 Biver Charles, 255, 278, 583, 589
 Blachez René, 81, 345, 652, 672, 692, 735, 751, 757, 792,
 801, 823, 824
 Blaisot Camille, 217, 367, 780
 Blanc Emile, 63
 Blatin Marc, 71, 72, 231
 Blois (de), 549, 672, 955, 958
 Bois Elie-Joseph, 73, 480
 Boisfleury (de), 189
 Bokanowski Maurice, 215, 298, 392, 705, 716, 733, 747,
 748, 830, 950
 Bonnefous Georges, 143, 175, 215, 300, 485, 580, 581,
 707, 755, 780, 784
 Bonnefoy Maria, 191
 Bonnet Georges, 209, 236, 237, 447, 483, 679, 698, 829,
 934
 Bonnets de Paillerets Joseph, 236
 Bonneval Laurent, 28, 59, 73, 224, 249, 250, 293, 376,
 496, 510, 642, 657, 708, 790, 801, 803, 820, 830,
 1001, 1027
 Bonvalot Gabriel, 186
 Bony-Cisterne, 659
 Bordeaux Henri, 13, 24, 49, 166, 180, 182, 188, 239, 256,
 258, 278, 333, 401, 546, 549, 569, 576, 628, 630, 632,
 644, 659, 761, 805, 955, 958, 980, 1010, 1019
 Boude Antoine, 184
 Boué, 674
 Bouet, 584
 Bouf Georges, 240, 242, 243, 325, 326, 349, 352
 Bougère Ferdinand, 62, 81, 82, 94, 96, 103, 131, 345,
 502, 692, 735, 751, 757, 792, 801, 802, 823, 824, 830
 Bouilloux-Laffont, 753
 Bourgeois Emile, 170
 Bourgin Hubert, 165, 186, 187, 192, 255, 295, 300, 516
 Bourgoin Jean, 192, 584, 589
 Bouteille Désiré, 155, 159, 298, 404, 581, 584, 585, 841
 Boutin-Desvignes Abel, 793, 824
 Bouyssou Léo, 753
 Boyer Edmond, 59, 61, 76, 130, 345, 407, 502, 691, 694,
 709, 735, 751, 757, 791, 801, 822, 830
 Boyrel Edouard, 283
 Brally Jean, 59
 Brandeau Albert, 62
 Brasillach Robert, 491
 Briand Aristide, 14, 18, 52, 55, 82, 87, 195, 207, 210, 211,
 214, 222, 228, 246, 258, 301, 302, 308, 326, 328, 346,
 355, 358, 368, 371, 372, 373, 374, 376, 389, 390, 391,
 395, 405, 409, 413, 417, 427, 428, 443, 445, 447, 448,

449, 452, 459, 466, 472, 480, 481, 483, 484, 487, 489,
 515, 537, 667, 690, 691, 699, 700, 701, 702, 703, 704,
 705, 706, 707, 710, 711, 712, 715, 716, 717, 718, 719,
 720, 721, 723, 732, 734, 735, 736, 740, 747, 756, 766,
 775, 792, 794, 799, 800, 827, 830, 852, 854, 857, 876,
 877, 885, 936, 949, 953, 1027
 Bricard Georges, 252
 Brousse Emmanuel, 167, 168, 170, 173, 174, 177, 178,
 179, 215, 216, 221, 234, 246, 252, 329, 391, 495, 508,
 509, 514, 515, 520, 579, 580, 581, 585, 586, 634, 647,
 648, 650, 667, 669, 670, 674, 752, 762, 905
 Brun Joseph, 59, 465, 791
 Brunet Frédéric, 753
 Bruyas, 791, 820
 Bucard Marcel, 267, 274, 583, 585, 589, 715
 Buisson Ferdinand, 48, 360, 483
 Bunau-Varilla, 481
 Buré Emile, 64, 300, 301, 302, 363, 366, 485, 489, 509,
 513, 514, 515, 670, 721, 748
 Cabrol, 483
 Cachin Marcel, 483, 729, 754, 758, 850
 Caddy, 856
 Caillaux Joseph, 94, 99, 100, 149, 153, 189, 208, 209,
 210, 214, 258, 302, 365, 372, 378, 380, 383, 385, 386,
 387, 388, 395, 396, 407, 411, 412, 415, 417, 427, 428,
 441, 442, 443, 445, 446, 447, 452, 455, 456, 468, 481,
 483, 620, 649, 669, 683, 689, 690, 694, 695, 696, 697,
 717, 719, 720, 721, 734, 735, 752, 804, 884, 1027
 Calzant Georges, 415
 Camélinat, 665
 Canson (de), 651, 797
 Capelle, 821
 Capus, 754
 Cassagnac Paul (de), 297
 Casteljau (chanoine de), 317, 337, 498, 918
 Castellane, 237
 Castelnau (général de), 18, 89, 94, 160, 192, 193, 194,
 195, 196, 201, 208, 260, 263, 266, 293, 297, 299, 312,
 313, 314, 318, 320, 324, 325, 331, 332, 337, 339, 351,
 357, 358, 362, 363, 369, 390, 489, 490, 517, 584, 596,
 602, 671, 672, 692, 803, 832, 878, 971, 1009, 1022,
 1028
 Casteran Jean, 79, 133
 Cateaux André, 332
 Cathelineau (de), 672
 Cazals, 237, 346, 347
 Cazeneuve Antoine, 263
 Celle (Mgr de la), 325, 326
 Ceretti (nonce), 342
 Cesbron Fabien, 668, 669, 672, 673
 Chaize Victor, 63, 796
 Chalamel Félix, 79, 103, 132, 133, 134, 135, 173, 248
 Chalanson Jacques, 787, 789, 801, 818
 Chambrun Pierre (marquis de), 236, 237, 830
 Champanet, 797
 Chamvoux, 654
 Chancel, 483
 Chanfray, 791
 Chante Franck, 60
 Chareyras Jean, 58
 Charost (Mgr), 315
 Charpentier Théodore, 252, 502, 791, 792, 801
 Chassaing Eugène, 58, 345, 735, 750, 751, 757, 788, 819
 Chaudouard, 797, 801
 Chaumet Charles, 398, 512, 761
 Chautemps Camille, 209, 210, 211, 327, 601, 829, 976
 Chauve, 797
 Chavagnes René, 47
 Chavassieux Georges, 59
 Chazette Louis, 59, 345, 735, 751, 757
 Chenu, 170, 192, 193
 Chéron Henry, 217
 Chevallard Claudius, 59
 Chevalley Louis, 62, 792
 Chézel, 797
 Chiappe Jean, 869
 Chiron Eugène, 62
 Chouffet, 820
 Clagny Gauthier (de), 192
 Claiche, 796
 Claussat Joseph, 58, 345, 698, 735
 Clavel, 789
 Clemenceau Georges, 8, 265, 299, 374, 420, 675, 862

Clémentel Etienne, 28, 58, 70, 152, 168, 177, 382, 394,
401, 411, 412, 494, 495, 640, 655, 659, 665, 785, 788,
806, 998, 999, 1027

Cluzel, 660

Cocard Maurice (docteur), 269, 318, 325, 632, 635, 671,
672

Cointreau André, 792, 801, 824

Collangettes (docteur), 655, 656

Colrat Maurice, 691, 721

Combes Emile, 8, 78, 132, 158, 175, 228, 308, 311, 328,
424, 432, 709

Compère-Morel, 53, 483, 711

Constant Victor, 237, 407, 795

Cornand, 660, 666

Cornilleau Robert, 225, 226, 298, 299

Corréard, 65, 166, 233

Coste-Labaume Stanislas, 73

Cotillon Jean-Jacques, 640, 789

Coty François, 264, 403, 413, 489

Coty René, 781, 832

Coucoureux Joseph, 237

Coulon Pierre, 58

Courcoul Paul, 568, 583, 584

Courtial Georges, 70, 237, 641, 788, 801, 818

Courtois Jean, 59, 500

Cozon Lucien, 274

Crosnier Roger, 62

Cruchon, 584

Crumière Jean, 283

Cumant (marquis de), 319

Cuminal Isidore, 650

Daeschner Emile, 425

Daladier Edouard, 209, 210, 211, 804, 834, 869

Damon, 797, 798

Dariac, 721

Darme Victor, 59, 345, 644, 735, 751, 757

Darteyre, 659

Daucourt, 583

Daudel, 797

Daudet Léon, 26, 103, 107, 142, 156, 171, 187, 189, 247,
261, 265, 271, 277, 295, 297, 302, 331, 336, 337, 370,
374, 391, 407, 434, 447, 489, 491, 515, 583, 585, 588,
589, 623, 637, 660, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 676,
678, 744, 746, 747, 797, 878, 983, 1002

Daugé, 662, 663, 664

Daum, 500

Dausset, 659, 666

Déat Marcel, 677, 678, 679, 769

Debeugny, 584

Debierre Charles, 47

Debrial, 59

Delagrangue Marcel, 257, 278, 569, 583, 589

Delahaye Dominique, 269, 325, 672

Delahaye Jules, 268, 668, 983

Delatour, 682, 683

Delauzun Charles, 283

Delebecque, 189

Delest Joseph, 283, 583, 584, 715

Deloncle, 659

Delorme Jean, 642, 790, 801, 820

Delsor (chanoine), 320

Denais Joseph, 218, 229

Derocles Louis, 283

Déroulède Paul, 191, 192, 194, 878

Desgranges (abbé), 313, 324

Desgrées du Lou Emmanuel, 226, 227, 363

Desplats Gaston, 240, 242

Dessoffy, 583

Dherbécourt, 659

Didelon, 654

Didion, 240, 655

Dognin Jean, 59

Doley Charles-André, 63, 795, 796, 821

Doncœur (abbé), 312

Dorgères - Halluin Henri (d'), 316

Doriot Jacques, 14, 16, 208, 366, 372, 483, 642, 758,
1020

Doumer Paul, 210, 211, 301, 386, 405, 409, 417, 459,
537, 601, 659, 701, 705, 706, 716, 735, 884

Doumergue Gaston, 47, 150, 258, 265, 709, 710, 716,
721, 728, 732, 869, 870, 1000

Dreux, 77, 500

Dreyfus (affaire), 11, 18, 22, 65, 162, 165, 217, 220, 292,
 294, 296, 354, 569, 587, 766, 775, 780, 839, 863, 875,
 1019, 1023
 Drieu La Rochelle Pierre, 400
 Dublaix, 583
 Dubois (cardinal), 326, 339, 412, 669
 Dubois Louis (chanoine), 707
 Dubost Pierre, 72
 Dubresson Léon, 62
 Dubroca, 63
 Duchemin R., 410
 Duckercy, 483
 Duclaux-Monteil Jules, 78, 134, 245, 246, 247, 295, 345,
 496, 634, 691, 706, 717, 719, 720, 735, 751, 757, 797,
 801, 815
 Duclos Jacques, 367, 680, 683, 758, 829
 Ducrocq Georges, 220
 Dufresne, 64
 Dumas Maurice, 283
 Dumas Pierre, 583
 Dumay Henri, 48
 Dumont Gabrielle, 71, 72, 232, 234, 302, 388, 484, 495,
 504, 505, 508, 519, 520, 521, 682, 683
 Dunand Jacques, 73
 Dupont Maurice, 172, 568
 Dupuy Pierre, 480, 691
 Durand Jean, 211, 592
 Duroure Anthelme, 59
 Dussaux Pierre, 240, 242
 Ehlinger, 244
 Emeriau, 61
 Ernest-Picard P., 396
 Escoffier, 78, 246
 Etap, 857
 Fabry Jean, 166
 Fallières André, 747
 Faure Fernand, 705
 Faure Jean, 59
 Fayard Arthème, 489, 490
 Fels André (de), 400
 Ferry Désiré, 75, 76, 100, 163, 164, 192, 244, 260, 277,
 294, 297, 345, 500, 584, 589, 655, 691, 707, 735, 751,
 757, 794, 796, 801, 822, 995
 Fervaque Pierre, 367, 509, 513, 647
 Février André, 59, 345, 735, 751, 757, 820
 Fillon Jean-Marie, 59, 345, 735, 751, 757, 820, 888
 Finaly Horace, 212, 263, 481
 Fiquet, 680
 Fisson René, 242
 Flaissières Siméon, 184
 Flandin Pierre-Etienne, 156, 168, 170, 215, 298, 339,
 513, 663, 691, 692, 694, 695, 707, 830
 Foisset Jean, 789
 Fontanille Jean, 283
 Fontenay (de), 373, 425, 426
 Fonteny, 796
 Fou Yves (du) (vicomte), 277, 279
 Fougère Etienne, 65, 73, 215, 410, 741
 Foulc Georges, 790
 Fould Armand-Achille, 193, 674
 Fournier Albert, 680, 683
 Fournier-Sarlovèze Robert, 721
 Frachon Benoît, 791
 Frachon Jean, 79
 France Anatole, 48
 Francillon, 73, 790, 801
 François Charles, 332, 719
 François-Albert, 48, 190, 483, 928
 François-Marsal Frédéric, 107, 144, 157, 160, 163, 168,
 170, 208, 211, 214, 217, 224, 235, 236, 237, 238, 239,
 264, 286, 293, 299, 385, 388, 390, 394, 410, 484, 505,
 513, 520, 1028
 François-Poncet André, 64, 92, 164, 168, 170, 172, 174,
 177, 209, 214, 223, 297, 298, 300, 301, 335, 343, 356,
 357, 359, 362, 363, 366, 390, 399, 425, 489, 507, 509,
 513, 514, 515, 519, 581, 624, 630, 632, 663, 665, 691,
 702, 705, 711, 748, 769, 779, 781, 782, 827, 832, 994,
 995, 997
 Franklin-Bouillon Henri, 355, 729, 730, 761, 779, 783,
 797, 804, 807, 830
 Freissinet, 657

Fringant Charles, 75, 76, 77, 345, 346, 376, 500, 638,
 691, 694, 730, 735, 751, 757, 794, 795, 801, 803, 822,
 830
 Frossard Ludovic-Oscar, 675, 769
 Gailhard-Bancel Hyacinthe (de), 39, 78, 80, 89, 133, 134,
 245, 337, 338, 798, 996, 1004
 Gaillard Claude, 789, 790, 801
 Galland André, 484, 768
 Gallois, 178
 Gambetta Léon, 100, 758
 Garapon C., 371, 424, 441, 663, 665
 Garchery, 758
 Garcin, 789, 943
 Gardiol, 662
 Gassier, 483, 1009
 Gautheron, 790, 801, 821
 Gaxotte Pierre, 489, 490
 Gay Francisque, 337
 Gazave, 583, 585, 715
 Gelly, 667
 Genest, 584, 916
 Gerboud François, 59, 345, 735, 751, 757
 Germain-Martin Louis, 400
 Ghéon Henri, 256
 Giraud, 642
 Giroud Joanny, 73
 Giry, 797
 Giscard d'Estaing Valéry, 8, 27
 Glaysal Pierre, 79
 Godard Justin, 48, 345, 595, 642, 643, 718, 735
 Godonnèche Henri, 787, 788, 801, 818
 Gohard, 792
 Gomot, 659
 Gonin Marius, 496, 497
 Gonnu Jean, 862
 Goujon, 820, 821
 Gouraud (Mgr), 315
 Gourd Alphonse, 73, 657
 Gouvion-Saint-Cyr (de), 583, 713
 Gouvy Félix, 653
 Gouvy Fred, 244, 653
 Gouy Paul, 248, 335
 Goy Jean, 378
 Grammont Etienne, 789
 Grandclément, 821
 Grandière Palamède (vicomte de la), 266, 269, 318, 502,
 584
 Grandmaison Georges (commandant de), 74, 75, 76,
 345, 502, 691, 720, 735, 751, 757, 793, 801, 823, 824
 Greffier Jean, 62
 Grinda, 754
 Grosdidier Marcel, 240, 500
 Groussau Henri, 331, 344
 Grumet Louis, 59
 Guérin Auguste, 278, 583, 589
 Guibal Louis, 317, 332, 337
 Guignard André, 188
 Guilac, 483
 Guillonnière Gaston (de la), 318
 Guiraud Jean, 197, 225, 297, 314, 456, 495, 775, 994
 Guise (duc de), 256, 266, 576
 Guiter Jean, 64, 217, 218, 219, 220, 221, 224, 233, 238,
 244, 252, 294, 295, 510, 562, 580, 581, 582, 621, 762,
 766, 780, 786, 787, 827
 Guyon Pierre, 675, 676
 Habert Marcel, 192, 260, 584
 Halay Maurice, 64, 175, 217, 663
 Hanus Léon, 278, 589, 655
 Haudos, 677
 Hebert, 178
 Hébrard Emile, 489
 Heck, 589, 592
 Hennessy Jean, 14, 48, 483, 489, 1028
 Hérard Jean, 61, 62, 793, 822, 823
 Herbst, 63
 Herriot Edouard, 18, 21, 28, 29, 47, 48, 49, 50, 52, 59, 88,
 108, 129, 149, 150, 151, 152, 168, 179, 189, 190, 191,
 192, 195, 198, 206, 208, 209, 210, 227, 228, 236, 258,
 270, 274, 299, 302, 308, 309, 310, 311, 321, 322, 326,
 327, 328, 329, 330, 343, 345, 347, 359, 362, 363, 364,
 366, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 377, 380, 382,
 383, 384, 386, 390, 393, 394, 395, 396, 401, 404, 411,
 412, 415, 418, 424, 427, 428, 429, 430, 432, 433, 434,
 435, 436, 437, 438, 439, 440, 445, 448, 452, 455, 456,

481, 483, 485, 487, 509, 515, 538, 541, 542, 556, 595,
613, 615, 619, 620, 622, 624, 630, 631, 639, 643, 644,
645, 647, 653, 658, 665, 675, 682, 683, 689, 690, 692,
693, 694, 697, 698, 699, 702, 703, 705, 707, 709, 715,
716, 718, 719, 721, 722, 723, 725, 727, 728, 729, 730,
731, 732, 733, 734, 735, 737, 739, 740, 743, 744, 747,
749, 751, 757, 758, 778, 791, 800, 804, 806, 820, 844,
846, 847, 848, 849, 850, 853, 854, 856, 858, 867, 868,
872, 875, 877, 884, 887, 911, 953, 996, 1009, 1010,
1027

Hervé Gustave, 213, 514, 519, 679, 949

Hervey Maurice, 172, 178, 217

Hindenburg Paul (von), 846

Hirschauer (général), 294

Hoffherr Charles, 59

Huguet Guillaume, 58, 345, 735, 751, 757, 789

Hurault Mgr, 316, 337, 338, 798, 1002

Huvelin Paul, 73, 249

Ignace, 164, 679

Inghels, 680

Isaac Auguste, 64, 72, 74, 95, 96, 157, 170, 172, 175,
178, 217, 297, 298, 340, 376

Isnal Victor, 789

Jacquy Jean, 677

Jannet Claudio, 332, 671

Janvier (révérend père), 331, 342

Japy Gaston, 154, 157, 194, 363, 680

Jard, 642, 643

Jasseron Louis, 567, 583, 584

Jèze Gaston, 48, 410, 704

Join-Lambert André, 341

Jonnart Charles, 168

Jourdain Paul, 210, 717

Jourdin Gustave, 81

Jouvenel Henry (de), 373

Julia Edouard, 489

Julliot Henri, 63

Jusserand Jean-Jules, 425, 426

Kayser Jacques, 86, 804, 851, 994

Keller (colonel), 314

Kerenski Alexandre, 274, 366, 432, 434, 435, 682

Kerillis Henri (de), 14, 155, 158, 213, 262, 296, 299, 367,
373, 447, 470, 484, 489, 490, 511, 514, 674, 680, 681,
682, 683, 685, 739, 744, 746, 748, 758, 759, 762, 766,
767, 768, 769, 776, 783, 784, 804, 825, 826, 827, 828,
850, 883, 1027, 1028

Kerret (Mademoiselle de), 188

La Ferronnays (marquis de), 315, 692

Labbé, 763

Laborde Guy, 489

Lachapelle Georges, 54, 102, 103, 104, 110, 119, 139,
807, 825, 826, 827, 828, 829, 917

Lacour Lucien, 188

Lacroix Robert, 73, 642

Lafarge Auguste (de), 78

Lafarge Lucien, 794

Lafarge Pavin (de), 650

Laffont Ernest, 263

Laffont Paul, 50, 51

Lailler Maurice, 187

Lajonchère, 273, 274

Lallement, 680

Lallier, 677, 678

Lambert Charles, 59

Lambert René, 192

Lambert Roger, 233

Lamirand Jean-Marie, 59

Lamour, 583, 589

Lamoureux Lucien, 57, 211, 483

Landais Emile, 61, 62

Landry Adolphe, 298

Laniel, 707, 719

Largier Edmond, 797, 815, 830

Larmeroux, 674

Laroche Ernest, 789, 819

Las Cases Emmanuel (de), 237

Las Cases Philippe (de), 226, 237, 324

Lasbax Emile, 71, 342, 787, 789, 801, 818

Lasteyrie Charles (de), 65, 164, 297, 381, 581, 588, 781,
1024

Latzarus Louis, 469, 584

Laudouze Eugène, 92, 95, 227, 234, 298, 1001

Laurent Marius, 790, 791

Laurent Théodore, 398
 Laurent-Eynac, 152, 691
 Laval Pierre, 59, 90, 106, 484, 550, 659, 692, 955, 958
 Lavisser Ernest, 187
 Le Cour Grandmaison Jean, 692
 Le Fer de la Motte (Mgr), 329
 Le Menuel, 192
 Le Mire Henry, 193
 Le Roy, 584
 Le Trocquer Yves, 168, 170, 222, 298, 663, 691, 830, 950
 Lebrun Albert, 27, 75, 76, 397, 499, 500, 654, 655, 795, 822
 Lecoq Pierre, 188
 Lecoq Félix, 72, 401, 655, 787, 788, 801, 818
 Lefebvre du Prey, 707, 719, 755
 Lefranc Jules, 489
 Legros (docteur), 663
 Lenail Pierre, 73, 251, 320
 Lenfant Louis, 62
 Lénine, 190, 682, 926
 Lenoir, 680
 Léonard Raymond, 63
 Lesquen (colonel de), 315
 Letellier Henri, 481
 Lévy Raphaël-Georges, 59, 659, 666, 928
 Lévyllier Emile, 193
 Lewandowski, 410
 Leygues Georges, 170, 210, 691, 717, 733, 747
 Lhotte Jean, 277
 Lillaz Henri, 512
 Liouville, 332
 Lobet, 677
 Longchamp, 63
 Lorin Henri, 180, 261, 583
 Loucheur Louis, 210, 301, 391, 399, 404, 405, 406, 407, 480, 483, 509, 537, 610, 667, 680, 691, 701, 706, 707, 721, 830, 852
 Louis (chanoine), 317, 795
 Lubac Paul (de), 283
 Lur-Saluces Bertrand (de), 188, 256, 258, 260, 568, 569, 576
 Lyautey (maréchal), 207, 371, 372, 373, 398, 425, 426
 MacDonald Ramsay, 368, 437, 866, 867, 1009
 Madelin Louis, 160, 294, 707
 Maginot André, 165, 170, 179, 244, 298, 374, 378, 398, 489, 513, 691, 692, 695, 697, 709, 729, 753, 762, 763, 781, 830, 832, 926
 Magnet Hector, 60
 Magny, 664
 Malatesta, 277
 Malval Marie-Joseph, 240, 500
 Malvy Jean-Louis, 99, 100, 211, 302, 310, 427, 428, 441, 443, 444, 445, 483, 669, 703
 Mamelet Albert, 64, 157, 162, 163, 167, 168, 223, 231, 238, 239, 343, 344, 459, 485, 513, 581, 705
 Manceau Anatole, 62, 63, 81, 96, 103, 131, 171, 296, 407, 515, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 824
 Mandel Georges, 68, 297, 830
 Mangin (général), 267, 444
 Marchal Louis, 274, 293, 790, 791, 801
 Marchand Antoine, 59
 Marchandean Paul, 677, 678, 679
 Marcombes Philippe, 231, 631, 641, 789, 819
 Marie Ernest, 263
 Marie Paul, 63
 Marin Louis, 18, 21, 27, 28, 64, 65, 75, 76, 92, 93, 94, 95, 96, 163, 170, 179, 195, 208, 211, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 224, 226, 227, 230, 240, 243, 244, 246, 249, 250, 253, 278, 280, 293, 294, 297, 298, 301, 303, 325, 326, 340, 341, 345, 349, 351, 355, 374, 376, 389, 390, 391, 397, 398, 408, 470, 471, 489, 499, 500, 509, 510, 512, 521, 522, 523, 524, 561, 562, 563, 565, 581, 582, 590, 592, 621, 653, 654, 655, 691, 695, 697, 702, 706, 707, 708, 717, 719, 720, 721, 729, 732, 733, 735, 736, 747, 748, 749, 751, 752, 755, 757, 758, 762, 766, 768, 769, 779, 780, 781, 782, 787, 789, 790, 794, 795, 796, 800, 801, 822, 827, 828, 840, 841, 862, 863, 870, 876, 877, 880, 885, 948, 994, 995, 997, 998, 1026
 Marnas (Mgr), 320, 342
 Marquet Adrien, 68
 Marre, 674
 Marrou Jean-Baptiste, 58, 345, 659, 735, 751
 Martin Georges, 788
 Marty André, 483, 758

Mascuraud Alfred, 397, 398, 659, 839
 Massabuau Joseph, 237
 Massé Emile, 788, 818, 819
 Massimi, 791, 820
 Massis Henri, 256
 Masson, 37, 410, 1024
 Mathey, 654
 Mathon Eugène, 257, 263
 Mauger-Violleau, 662
 Maunoury Maurice, 297
 Mauret, 63
 Maurras Charles, 14, 26, 94, 171, 187, 188, 189, 191,
 201, 213, 254, 259, 261, 264, 302, 337, 378, 439, 460,
 468, 485, 489, 516, 583, 585, 600, 679, 773, 1010,
 1020, 1028
 Maus Georges, 406
 Maymat, 785
 Mazellier André, 60
 Mazerand Georges, 75, 76, 77, 345, 376, 500, 691, 694,
 735, 751, 757, 794, 795, 796, 801, 822, 830
 Méline Jules, 22, 224, 341, 1022
 Mellon Andrew, 377, 378
 Menthon François (de), 332
 Mercier Ernest, 399, 400, 401, 769, 1024
 Mercier René, 363, 389, 466, 522, 710
 Mermeix Georges, 390
 Meslet, 793
 Mesnil Edmond (du), 421
 Mestre Achille, 400
 Meynier, 797, 801
 Michaut, 76
 Mille Pierre, 480, 489
 Millerand Alexandre, 8, 11, 89, 91, 103, 142, 144, 149,
 154, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170,
 171, 172, 173, 174, 177, 178, 179, 180, 182, 186, 192,
 199, 201, 204, 211, 214, 215, 216, 221, 222, 227, 232,
 233, 234, 235, 241, 246, 252, 266, 293, 294, 298, 299,
 300, 302, 329, 339, 358, 359, 376, 386, 389, 391,
 399, 412, 424, 425, 450, 453, 456, 458, 459, 470, 471,
 495, 501, 503, 505, 508, 509, 512, 513, 514, 515, 519,
 520, 521, 579, 580, 581, 582, 596, 623, 625, 634, 646,
 647, 648, 650, 659, 660, 664, 665, 666, 667, 669, 670,
 674, 680, 682, 709, 711, 746, 748, 749, 762, 763, 768,
 776, 839, 979, 995
 Millet Robert, 489
 Milon, 61, 793
 Mireaux Emile, 399, 400, 507, 519
 Mirtil, 792
 Missoffe Michel, 294, 707, 780
 Molinié Jean, 237, 286
 Moncelle, 719
 Monge, 251
 Monsservin Joseph, 236, 237, 349
 Montgolfier Auguste (de), 283
 Montgros Joseph (de), 317
 Montigny Jean, 804
 Montjou Edgar (de), 691
 Montprofit Ambroise, 74
 Montprofit Jacques, 252
 Monzie Anatole (de), 210, 387, 483, 710, 723, 727, 730
 Moreau Emile, 396, 410, 418, 717, 722, 723, 727
 Moreau Julien, 62
 Moreau Lucien, 189
 Morel (bâtonnier), 53, 788
 Morinaud, 754
 Morizet, 659
 Moro-Giafferri Vincent (de), 483, 675
 Mortier, 797
 Motte François (de la), 188
 Mounié, 659
 Moutet Marius, 59, 345, 735, 751, 757, 791
 Mun Albert (de), 313
 Mun Bertrand (de), 294, 677
 Murat (prince), 297
 Mussolini Benito, 12, 21, 94, 264, 266, 299, 469
 Naegelen René, 675, 676
 Nalèche Etienne (de), 361, 362, 485, 489
 Nègre (Mgr), 329, 334
 Néron Edouard, 236, 237
 Neufville-Gounelle (de), 256, 259, 260
 Nicolle, 707, 719
 Nivoix Paul, 465, 940
 Nizan Paul, 361, 926
 Noguès, 674

Nollet (général), 364, 485, 515
 Nourissat, 340
 Oberkirch Alfred, 320, 325, 632, 719
 Obin, 677, 678
 Omessa Charles, 295
 Orléans (duc d'), 256, 266, 556, 576
 Orry Albert, 165, 263, 517
 Osmin, 665, 680
 Oudot, 410
 Pagès L. A., 363
 Pagnol Marcel, 465, 940
 Painlevé Paul, 14, 18, 47, 48, 52, 60, 150, 152, 157, 171,
 175, 195, 201, 207, 208, 209, 210, 214, 321, 328, 329,
 350, 355, 365, 371, 374, 383, 385, 390, 391, 398, 412,
 427, 428, 432, 441, 445, 446, 447, 452, 455, 456, 459,
 481, 483, 485, 537, 595, 600, 616, 620, 630, 631, 633,
 635, 647, 692, 693, 694, 696, 697, 698, 706, 709, 710,
 711, 717, 720, 732, 734, 735, 736, 747, 748, 756, 763,
 794, 796, 827, 829, 830, 848, 858, 870, 884, 921, 934,
 936, 953, 995, 1027, 1028
 Pajot Casimir, 320, 350, 351
 Palomera André (de), 405
 Pampelonne commandant (de), 79, 283
 Pascalis Georges, 170
 Paté Henri, 680, 753
 Pau (général), 187
 Paufique Martial, 249
 Paul-Boncour Joseph, 48, 483, 663, 732
 Paulin Albert, 58, 345, 735, 751, 757, 789, 819
 Pays Pierre, 73
 Peissel François, 219, 249, 250, 293, 657, 790, 801, 803,
 820
 Pellaumail, 668, 670, 671
 Pem, 848, 854
 Pennes Jean, 482
 Péret Raoul, 168, 211, 383, 389, 395, 409, 413, 417, 452,
 466, 537, 691, 694, 703, 704, 706, 708, 712, 717, 735,
 736, 739, 753, 761, 884
 Peretti de la Rocca Emmanuel (de), 425
 Péricard Jacques, 312
 Pernet Léon, 59
 Pernot Georges, 219, 297
 Perret Victor, 249, 293, 863
 Perrier Léon, 747
 Perrière (de la), 583, 584
 Persil Raoul, 294
 Petiet (baron), 398
 Petitier Louis, 77, 164, 795
 Petsche Albert, 666, 667
 Petsche Maurice, 661, 666, 667
 Peyerimhoff Henri (de), 397, 398, 520
 Peyroux Amédée, 707, 708
 Pezet Ernest, 168, 197, 226, 332, 336, 363, 446, 456,
 625, 633, 647, 671, 673, 677, 678, 679, 996
 Pfleger, 719
 Philippart, 166, 180
 Philippe Raymond, 410
 Picard Ernest, 410
 Picherit Pierre, 271
 Pie XI, 313, 773
 Piétri François, 716, 717
 Pilant Emile, 63
 Pineau Georges, 168
 Pinot Robert, 399, 507
 Planche Gilbert, 660
 Planche Jean, 660, 661, 667
 Planchenault Adrien, 76, 130, 345, 652, 692, 709, 735,
 751, 757, 823
 Plateau Marius, 11, 49, 362, 601, 602
 Plichon Jean, 721
 Poincaré Raymond, 9, 19, 21, 30, 37, 49, 50, 51, 52, 54,
 59, 60, 65, 71, 76, 79, 81, 86, 87, 91, 92, 96, 97, 98,
 100, 103, 109, 133, 141, 142, 151, 154, 162, 166, 168,
 189, 212, 240, 258, 262, 265, 297, 298, 299, 301, 302,
 303, 316, 322, 330, 338, 354, 360, 369, 370, 371, 372,
 373, 378, 380, 381, 384, 386, 388, 394, 396, 401, 409,
 411, 417, 420, 432, 458, 466, 469, 480, 481, 517, 521,
 538, 539, 577, 596, 609, 610, 658, 659, 660, 669, 687,
 691, 712, 713, 716, 721, 730, 731, 732, 733, 734, 735,
 736, 737, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747,
 748, 750, 752, 755, 756, 760, 762, 763, 766, 768, 770,
 772, 773, 774, 775, 776, 778, 779, 780, 782, 783, 785,
 791, 793, 794, 798, 799, 800, 801, 802, 804, 805, 806,
 807, 808, 828, 829, 833, 834, 835, 847, 855, 856, 858,

866, 878, 883, 885, 886, 887, 893, 926, 948, 1009,
1010, 1014, 1028

Poirier Armand, 62, 820

Poisson Charles, 253

Poitou-Duplessy Jacques, 159, 707, 762

Polignac François (de), 652, 792, 801, 823, 824

Poulard, 797

Pradel, 657

Prévet Jules, 221, 580

Probus, 65, 72, 166

Provost, 286, 583, 781

Provost de Launay, 583, 781

Puech, 680

Pujo Maurice, 187, 189, 489, 583, 585

Putier Pierre, 59

Putinier, 657

Py Emile, 675, 676

Python Joseph, 72, 237

Quentin Maurice, 781

Queuille Henri, 747

Quinson Paul, 283

Quiquandon (docteur), 286

Rabouin Alfred, 74, 75, 76, 95, 130, 345, 346, 407, 652,
691, 694, 735, 751, 757, 793, 801, 822

Ranson, 659

Ratier Antony, 64, 168, 170, 172, 178, 214, 223, 224,
227, 508, 579, 581, 705, 761

Rauley, 795

Rault Camille, 58

Raveyre Régis, 787, 789, 801, 818

Raymond-Laurent, 226, 253

Réal del Sarte Maxime, 188

Rédier Antoine, 147, 185, 197, 198, 199, 202, 203, 255,
259, 260, 261, 264, 266, 268, 269, 271, 273, 274, 288,
293, 294, 300, 304, 529, 538, 555, 556, 557, 558, 559,
560, 572, 576, 583, 584, 586, 600, 877, 954, 957, 962

Regaud Francisque, 73

Reibel Charles, 144, 168, 170, 581, 691, 701, 761, 827,
828, 830

Renaudel Pierre, 48, 374, 483, 715, 839, 848, 853, 953

Reulle Henri (de), 789, 790, 801, 821

Reverdy André, 332

Reynaud Paul, 14, 158, 180, 215, 223, 262, 296, 367,
514, 581, 661, 662, 663, 674, 680, 681, 682, 683, 685,
705, 766, 767, 768, 779, 781, 782, 827, 828, 830, 832,
850, 886, 995, 1028

Reynouard Joseph, 58, 345, 735, 750, 751, 757, 788

Riboud Julien, 73

Richerand, 820

Rist Charles, 36, 396, 410

Robain Paul, 189, 277, 583, 589

Robech (de), 792, 801, 824

Robert Jean, 62

Robineau Georges, 396, 717

Roche Jean, 59

Rochefoucauld Xavier (de la), 64, 165

Rodet Emile, 496, 497

Rogé Gaston, 242

Rognon Etienne, 59, 345, 483, 735, 751, 757, 820

Rolland Louis, 642, 792, 801, 822, 823, 824

Rollet-Maine Henri, 294, 781

Rollin Louis, 691

Romier Lucien, 518, 716

Romond E., 59

Roquette Henri, 237

Rothschild Maurice (de), 297, 418, 660, 661, 666, 667,
674

Rougé Olivier (de), 268, 672

Roujon Jacques, 256

Roulleaux-Dugage, 166, 707

Roure Rémy, 489

Roure-Robur, 155

Rousseaux André, 491

Rousselière Hébert (de la), 269

Roussilhon, 797

Roux Marie (de), 285, 583, 682

Roy Eugène, 789, 819

Ruch (Mgr), 311, 327

Ruellan Charles, 297, 670, 1002

Ruffier, 73, 991

Rumeau (Mgr), 318, 325, 502, 671

Sabaterie, 659

Sabatier, 821

Sabot Joannès, 59

Sadoul Adrien, 278
 Sadoul Jacques, 190
 Saget, 675
 Saint-Chamas, 584
 Saint-Maur François (de), 283, 315, 332, 337, 917, 918
 Saint-Omer, 677, 678
 Saivre Roger (de), 862
 Sallès Antoine, 642, 790, 801, 820
 Salmon Henri, 761
 Salvetti Antoine, 142, 171, 228
 Sangnier Marc, 297
 Sarraill (général), 208, 372, 373, 425, 426, 483, 509, 681
 Sarraut Albert, 51, 747, 754, 755, 758
 Sarraut Maurice, 782, 805
 Sauvertin, 797
 Scelle Georges, 190, 595
 Scheffer, 407
 Schmidt, 584
 Schmitt, 654
 Schrameck Abraham, 191, 201, 214, 365, 483, 485, 600, 601
 Schuman Robert, 317, 325, 719, 830
 Schwerer (amiral), 188, 277, 583, 589
 Schwob Maurice, 173, 252, 298, 339, 427, 441, 501, 502, 503, 710
 Seignette, 762
 Seignobos Charles, 48
 Selves Justin (de), 150, 163, 659
 Sennep, 447, 482, 483, 768, 837, 845, 846, 847, 849, 851, 853, 936, 953
 Sergent Charles, 211, 409
 Sérieyx (commandant), 192, 243, 244, 653
 Sérot, 344
 Simon Paul, 226, 251
 Simond Henry, 64, 163, 208, 489, 769
 Simond Joseph, 410
 Sordoillet Paul, 302, 355, 435, 500, 522
 Sorel Georges, 254
 Soulier Edouard, 143, 162, 163, 164, 217, 218, 223, 260, 274, 278, 293, 294, 340, 341, 348, 581, 584, 585, 586, 697, 707, 766, 780
 Stavisky (affaire), 869
 Steeg Théodore, 372, 425, 426, 483, 659, 666, 746
 Strauss, 50, 51, 659
 Strohl Pierre, 396
 Suarez Georges, 168, 256, 363, 425, 489, 716
 Sudre Joseph, 59
 Sully-Eldin, 60, 345, 634, 735, 751, 757
 Sylvestre, 334, 335, 657
 Taittinger Pierre, 13, 151, 160, 164, 186, 192, 194, 200, 201, 202, 203, 218, 244, 254, 256, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 266, 270, 271, 273, 274, 277, 286, 293, 294, 300, 301, 320, 349, 361, 362, 363, 364, 365, 468, 471, 484, 489, 490, 512, 516, 517, 569, 583, 584, 585, 589, 594, 599, 675, 707, 713, 773, 774, 775, 781, 804, 878, 995, 999, 1020, 1028
 Tardieu André, 14, 85, 267, 297, 300, 301, 374, 375, 458, 470, 484, 489, 655, 675, 676, 677, 720, 733, 747, 748, 753, 761, 830, 866, 926, 995, 1028
 Tardif Edouard, 61, 62, 63, 82, 102, 654, 668, 669, 672, 673
 Taurines, 178
 Teitgen Henri, 240, 242, 243, 325, 589, 655, 795
 Terrail Jean, 170
 Teyssier, 283
 Tharaud, 256
 Thave E., 235, 505
 Théry Adolphe, 320
 Théveneaux, 63
 Thibon Alphonse, 79, 317
 Thibout Georges, 226, 297, 438, 439
 Thomas Albert, 863, 995
 Thomas Robert, 58, 71, 232, 233, 235, 236, 286, 349, 504, 505, 591
 Tinguy de Pouët, 166, 344, 707
 Tixier Georges, 70
 Touchard Jean, 19, 108, 361
 Tourret Jacques, 251
 Tourtel, 500
 Treint Albert, 360, 364
 Trincard-Moyat Antoine, 70
 Trochu (abbé), 226, 227, 363, 411, 678
 Trotski, 190
 Turkheim Adrien (de), 794, 795, 801, 862

Vaillant-Couturier Paul, 362, 729, 758

Valansio Claude, 59

Vallat Xavier, 14, 26, 39, 78, 80, 133, 134, 156, 245, 246, 247, 282, 298, 300, 302, 317, 324, 328, 332, 335, 337, 338, 344, 350, 374, 413, 415, 435, 439, 440, 443, 460, 468, 497, 628, 634, 635, 651, 705, 746, 797, 798, 799, 801, 802, 815, 830, 870, 879, 996, 1002, 1004, 1028

Vallet Maurice, 144, 495, 656

Vallette-Viallard Pierre, 78, 133, 245, 247, 337, 797, 801, 815

Vallin Claudius, 59

Valois Georges, 14, 22, 102, 142, 185, 186, 187, 188, 189, 201, 213, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 266, 274, 275, 277, 278, 280, 282, 293, 294, 295, 300, 378, 460, 467, 468, 469, 489, 512, 516, 517, 529, 538, 556, 558, 568, 569, 572, 577, 583, 585, 588, 589, 600, 680, 715, 744, 772, 779, 783, 807, 964, 978, 1010, 1028

Van den Broeck d'Obrenan Franz, 263, 264, 773

Vannier (commandant), 315

Varenne Alexandre, 48, 54, 58, 90, 345, 425, 426, 483, 494, 656, 698, 735, 789, 818, 819, 830, 858

Varloud Benoît, 790, 801

Velten Edouard, 184

Vermare François, 59, 345, 657, 734, 735, 751, 757

Veuillet Henri, 790, 791

Vidal Amédée, 237

Viellefon Léon, 226

Villedieu Antoine, 789

Villeneau Clément, 178, 252, 581, 625

Vincent Marc, 79, 283

Viолlette Maurice, 425, 426, 483, 663, 830, 858

Vissouze Jean, 285

Voilin, 659

Voillot, 642, 643

Waldeck-Rousseau Pierre, 22, 100, 192, 228, 298, 399, 1009

Walter Michel, 226

Warren Edouard (de), 65, 75, 76, 163, 216, 242, 243, 345, 500, 522, 523, 654, 655, 691, 707, 735, 751, 757, 794, 795, 796, 801, 822, 858, 1026

Warren Raoul (de), 277

Wendel François (de), 14, 27, 75, 76, 85, 163, 208, 221, 243, 244, 301, 341, 345, 351, 352, 389, 393, 395, 397, 398, 400, 489, 499, 510, 519, 520, 521, 522, 523, 654, 655, 691, 707, 717, 720, 735, 741, 751, 755, 757, 794, 795, 796, 822, 884, 885, 995, 1024, 1028

Weydmann Joseph, 317, 332

Weygand, 267, 372, 425, 426

Worms Jean-Paul, 508, 520

Ybarnegaray Jean, 294, 583, 707, 780

Zamanski Jean, 226

Zimmermann (abbé), 325

Zirnheld Jules, 332

Zuber, 796

TABLE DES MATIERES

Remerciements	1
SOMMAIRE	3
LISTE DES SIGLES UTILISES	5
RACCOURCIS POUR LES SOURCES	6
INTRODUCTION GENERALE	7
Le passage dans l'opposition, porte d'entrée de l'étude d'une rupture politique	9
Une étude ancrée dans une histoire politique et une histoire des droites renouvelées	13
Une étude des mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années Vingt	15
Un cadre chronologique restreint pour une étude interactionniste et historicisée du champ de l'anticartellisme	20
Une approche multiscalair du champ politique anticartelliste des années Vingt	23
L'organisation de la thèse	29
PROLOGUE : LA FRANCE DES ANNEES VINGT, ELEMENTS DE CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL	31
I) L'ECONOMIE ET LA SOCIETE FRANÇAISE DES ANNEES VINGT	32
A) L'ombre portée de la guerre : stagnation démographique et sociabilité ancien-combattante	32
B) Des évolutions économiques et sociales contrastées : salarisation accrue de la population active, croissance économique et déséquilibres financiers hérités de la guerre	34
II) LES PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES DE NOS DEPARTEMENTS D'ETUDE	37
A) L'Ardèche et le Maine-et-Loire : des départements très ruraux et à la démographie déclinante	38
B) La Meurthe-et-Moselle et le Puy-de-Dôme, des départements industrialisés et en forte croissance démographique	41

C)	Le Rhône, un département urbain à l'économie diversifiée	42
----	--	----

CHAPITRE I : 1923-1924, LA BIPOLARISATION DE LA VIE POLITIQUE FRANCAISE ET LA VICTOIRE AMBIGUË DU CARTEL DES GAUCHES 44

I) LA PREPARATION PRECOCE DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MAI 1924 46

A) Les reclassements politiques de l'année 1923 46

- 1) La préfiguration du Cartel : la création de la Ligue de la République et du *Quotidien* et la campagne en faveur de l'union de la gauche 46
- 2) Juin 1923-avril 1924, une clarification en demi-teinte du champ politique : les limites d'une opposition bloc contre bloc 49

B) La formation ambiguë du Cartel des gauches : entre enthousiasme militant et réserves au sommet 52

- 1) Les tractations des états-majors politiques 52
- 2) Des situations locales contrastées 53
 - a) Le Cartel précoce et enthousiaste : Ardèche, Puy-de-Dôme et Rhône 57
 - b) Le Cartel laborieux ou impossible : la Meurthe-et-Moselle et le Maine-et-Loire 61

C) Des droites dans la continuité des élections de 1919 64

- 1) Des listes de « Cartel des droites », gage d'efficacité électorale face à la gauche 70
 - a) L'impératif d'union en terrain hostile : les exemples du Puy-de-Dôme et du Rhône 70
 - b) La poursuite de l'union nationale dans des bastions de la droite pour conserver les acquis : la Meurthe-et-Moselle et la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire 74
- 2) L'union imparfaite ou inconcevable : les cas de l'Ardèche et de la deuxième circonscription du Maine-et-Loire 78
 - a) En Ardèche, la bipolarisation électorale annoncée perturbée par une liste de protestation 78
 - b) Les divisions structurelles de la droite anticartelliste dans la deuxième circonscription du Maine-et-Loire 81

II) UNE CAMPAGNE ELECTORALE CLIVEE : ETUDE DISCURSIVE DU PREMIER ANTICARTELLISME 83

A) La campagne du Cartel des gauches contre le Bloc national : du passé faisons table rase 84

- 1) Le Cartel des gauches, l'anti-Bloc national attendu par la France 84
- 2) Des quatre « barrages d'Herriot » au programme de gouvernement : le fragile consensus programmatique du Cartel 86

B) La campagne de la droite contre le Cartel	89
1) Le programme des droites : le soutien à Poincaré et la continuité de la politique du Bloc national	91
2) La condamnation du Cartel des gauches, mariage « <i>de l'eau et du feu</i> » (Raymond Poincaré)	97
III) LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1924, UNE TENTATIVE D'INTERPRETATION HISTORIQUE	102
A) La fragile victoire du Cartel des gauches	102
1) Une droite majoritaire en voix ?...	102
2) ... mais minoritaire en sièges	105
3) Les raisons d'une victoire	107
B) Les élections de 1924, traduction d'un basculement à gauche de l'opinion ?	108
1) Les élections de 1924 : un recul relatif de la droite par rapport à 1919 mais une amélioration de son implantation nationale par rapport à 1914	109
a) Essai de comparaison des résultats électoraux de la droite depuis 1914	109
b) La géographie du Cartel et de l'anticartellisme et son évolution	121
2) Tempérament politique, loi électorale et résultats électoraux	125
c) La dynamique électorale du Cartel dans le Rhône et dans la 1 ^{ère} circonscription du Maine-et-Loire	129
d) Le <i>statu quo</i> politique : la Meurthe-et-Moselle et le Puy-de-Dôme	130
e) Les élections de 1924, apogée de la droite de 1914 à 1936 : la 2 ^e circonscription du Maine-et-Loire	131
f) L'imbroglio ardéchois ou les limites de la bipolarisation	132
3) Le rôle du type de scrutin et des situations électorales particulières dans l'explication des résultats	135
a) L'impact de la configuration électorale sur les résultats	135
b) Une prime majoritaire favorable à la gauche unie par rapport à 1919	137
C) Les rancœurs d'une droite à la recherche d'explications à son échec électoral	140
1) La responsabilité du Bloc national et de son chef, notamment en politique intérieure	142
2) Un type de scrutin inique	143
3) Des organisations politiques de droite inadaptées à la vie politique de l'après-guerre	143
Conclusion	145

PREMIERE PARTIE :	146
UN POUR TOUS OU CHACUN POUR SOI ?	146
D'UNE SIMPLIFICATION SOUHAITEE DU CHAMP DE L'ANTICARTELLISME A SA COMPLEXIFICATION DE FAIT	146
CHAPITRE II	148
LES APPELS A L'UNITE ET A LA REFONDATION FACE A UN CARTEL UNI (ETE 1924-ETE 1925)	148
I) L'UNITE DE LA DROITE, SEUL RECOURS FACE A UN CARTEL DES GAUCHES VICTORIEUX	149
A) Le gouvernement Herriot, un Cartel des gauches déterminé à rompre avec le Bloc national et à gouverner à gauche	149
B) La droite à la recherche d'un modèle pour un grand « parti national » pérenne et unitaire	153
1) Un appel à l'union des droites face à une gauche victorieuse	154
2) Le périmètre politique du rassemblement en débat	156
3) La recherche d'un modèle partisan de référence	157
4) Des projets d'organisation plus ou moins aboutis	159
II) LES AMBITIONS FEDERATRICES DE L'OPPOSITION ANTICARTELLISTE REPUBLICAINE	162
A) Les tractations et les discussions politiques de l'été 1924	162
B) La naissance d'une nouvelle fédération nationale des droites : la <i>Ligue républicaine nationale</i> (LRN)	164
1) Une ligue éphémère encore peu étudiée	164
2) Des précédents décevants de rassemblement de la majorité de Bloc national	165
3) Préparation, création et adhésions à la LRN	167
4) Le fonctionnement de la LRN : ligue ou parti ?	174
5) L'intense activité politique de la LRN, de sa création aux élections cantonales de 1925	177
6) L'implantation locale modeste de la LRN	179

III) 1924-1925 : LE REVEIL DE LA DROITE LIGUEUSE	185
A) L'AF et la LDP, anciennes ligues nationalistes relancées par la victoire du Cartel des gauches	187
1) Le nouveau dynamisme de <i>l'Action française</i> (AF)	187
2) La renaissance de la <i>Ligue des Patriotes</i> (LDP) et sa réorientation sur les problèmes de politique intérieure	191
B) La naissance de deux nouvelles ligues au dynamisme inégal et leur fusion temporaire : la <i>Légion</i> et les <i>Jeunesses patriotes</i>	197
1) Une nouvelle ligue conservatrice et antiparlementaire au développement modeste : la <i>Légion</i> d'Antoine Rédier	197
2) L'essor des <i>Jeunesses patriotes</i> (JP)	200
C) Vers une entente des ligues activistes pendant la première année du Cartel ?	202
Conclusion	203
CHAPITRE III	205
L'EMIETTEMENT CROISSANT DE L'ANTICARTELLISME DE DROITE (ETE 1925-ETE 1926)	205
I) LA REOUVERTURE DU CHAMP DES POSSIBLES POLITIQUES POUR LA DROITE A PARTIR DE L'ETE 1925	207
II) LA POURSUITE DE LA RECONSTRUCTION DE LA DROITE MODEREE : ENTRE DISPERSION NATIONALE ET EFFORT D'UNION LOCAL	213
A) Au niveau national, l'essoufflement de la LRN et l'autonomie réaffirmée des organisations de la droite modérée	214
1) L'essoufflement et la droitisation relative de la LRN	214
2) La relance de la FR par Louis Marin	217
3) Le PRDS, un parti miné par les divisions	222
4) La constitution du <i>Parti Démocrate Populaire</i> (PDP)	225
5) L'impossible résurrection de <i>l'Action libérale populaire</i>	228

B) Au niveau local, le dynamisme contrasté des organisations anticartellistes modérées	229
1) Les initiatives anticartellistes réussies de Jacques Bardoux dans le Puy-de-Dôme et dans le « Plateau Central »	231
a) Le <i>Parti républicain fédéral</i> (PRF), une initiative politique réfléchie dans un fief cartelliste	231
b) La <i>Fédération Républicaine et Sociale du Plateau Central</i> (FRSPC), une fédération régionale d'organisations modérées hétérogènes	235
2) La situation paradoxale de la Meurthe-et-Moselle : fief de Louis Marin dénué d'organisation partisane de la droite républicaine	240
a) L'échec de l' <i>Union républicaine de l'Est</i> (URE) à structurer la droite anticartelliste en Meurthe-et-Moselle	240
b) L'implantation politique notabiliaire des élus modérés en Meurthe-et-Moselle	243
3) L' <i>Union nationale républicaine et sociale de l'Ardèche</i> (UNRSA), l'organisation anticartelliste peu dynamique de la droite ardéchoise	245
4) Le Rhône, vers un monopole politique de l'anticartellisme de droite par la <i>Fédération républicaine du Rhône</i> (FR du Rhône)	249
5) Le Maine-et-Loire, fief électoral mais terre de mission partisane pour les modérés	252

III) UNE POUSSEE LIGUEUSE DISPERSEE SUR FOND D'ANTIPARLEMENTARISME 254

A) La naissance du <i>Faisceau</i> et l'extrême volatilité du champ des ligues activistes de l'automne 1925 à l'été 1926	254
1) Une nouvelle ligue née d'une scission de l'AF	254
2) Les transferts militants des ligueurs activistes à la recherche d'efficacité politique	258
3) Une concurrence exacerbée pour le financement des activités ligueuses et notamment leur propagande	263
4) L'absence de solution institutionnelle rapide, obstacle à la crédibilité antiparlementaire des ligues	264
a) L'incapacité des ligues à renverser le régime parlementaire	264
b) Le problème irrésolu de l'identité du « chef » devant sauver la France	266
B) Une implantation ligueuse inégale au niveau local	268
1) Le Maine-et-Loire, bastion du nationalisme conservateur	268
2) Dans le Rhône, une implantation ligueuse concurrentielle	273
3) La Meurthe-et-Moselle, un département frontalier perméable à des ligues nationalistes peu concurrentielles	277
4) Le développement de l' <i>Action française</i> en Ardèche	282
5) Le Puy-de-Dôme, un bastion de gauche peu perméable à l'activisme ligueur	285

C) Le débat sur le fascisme français dans les années 1920 : « <i>première vague</i> » (R. Soucy) ou aporie historique ?	289
CHAPITRE IV	291
LA POROSITE ET LE MAINTIEN DES CLIVAGES AU CŒUR DES DROITES ANTICARTELLISTES	291
I) LA POROSITE DES LIENS ENTRE LA DROITE MODEREE ET LA DROITE LIGUEUSE ET SES LIMITES	292
A) Les liens limités entre les républicains nationaux et les ligues à caractère fasciste	292
B) La LDP puis les JP, interfaces entre droite et extrême droite	293
C) Les réticences à tout rapprochement entre les droites anticartellistes et l'AF	295
II) LA QUESTION IRRESOLUE DU LEADERSHIP DE L'ANTICARTELLISME PARLEMENTAIRE	297
A) Un champ politique décimé le 11 mai 1924	297
B) La démission de Millerand de la présidence de la République, une mauvaise nouvelle pour le Cartel ?	298
C) L'élection de Tardieu, nouveau chef de la minorité à la Chambre ?	300
D) De l'alternative Briand au retour de Poincaré, ultime solution d'un régime parlementaire en crise	301
Conclusion de la première partie	303

DEUXIEME PARTIE :	305
PLURALITE DES THEMATIQUES ET DES ACTEURS DE L'ANTICARTELLISME	305
CHAPITRE V	307
LE RETOUR DE LA QUESTION RELIGIEUSE AU PREMIER PLAN DE LA VIE POLITIQUE	307
I) LA FORTE MOBILISATION DES CATHOLIQUES CONTRE LES PROJETS LAÏQUES DU CARTEL DES GAUCHES	309
A) L'organisation des catholiques au sein de la <i>Fédération nationale catholique</i> (FNC)	309
1) Une réaction catholique virulente à la déclaration ministérielle d'Herriot	309
2) Des unions communales à la FNC, une mobilisation catholique à tous les échelons	312
a) Une organisation nationale pyramidale	312
b) Des organisations locales plus ou moins denses selon les régions et les départements	315
3) L'organisation de grandes manifestations à travers le pays	321
B) De la mobilisation défensive aux revendications législatives : la radicalisation du discours des organisations catholiques	326
1) La résistance aux projets laïques du Cartel	326
2) La radicalisation du discours catholique sur la laïcité	328
II) L'IMPOSSIBLE NEUTRALITE POLITIQUE DU MONDE CATHOLIQUE	331
A) Les prétentions apolitiques de la FNC	331
B) Les catholiques et les élections : une neutralité politique proclamée mais des prises de position nombreuses dans le champ politique	333
III) LA QUESTION RELIGIEUSE : UN TERRAIN POLITIQUEMENT MINE POUR LES DROITES ANTICARTELLISTES	335
A) La laïcité au cœur des clivages au sein des droites	335
1) Les partisans affirmés, mais politiquement opposés, de la cause catholique : le PDP et l'AF	336
2) Le cas ambigu de la LRN	339

3) La FR et le PRF à la conquête du vote catholique, préalable à la création d'un grand parti républicain national	340
4) L'attachement du PRDS à la laïcité, fondement républicain non négociable	343
5) Le faible soutien des députés anticartellistes à la cause catholique	344
B) Les organisations politiques face à la mobilisation catholique : entre concurrence militante et instrumentalisation électorale	348
1) La captation du militantisme catholique, un enjeu politique majeur	348
2) Des catholiques enjointes à la discrétion politique	350
CHAPITRE VI	353
LA MENACE CARTELLISTE CONTRE LES INTERETS NATIONAUX DE LA FRANCE	353
I) LA DEFENSE DES INTERETS NATIONAUX : MONOPOLE AUTOPROCLAME DE LA DROITE	354
A) Le passage d'une droite républicaine « modérée » à une droite « nationale » à la faveur de l'opposition au Cartel des gauches	354
B) La conception patriotique de la Nation par les anticartellistes	356
II) LA DEFENSE DE L'ORDRE NATIONAL CONTRE LES MENEES REVOLUTIONNAIRES	358
A) Un risque révolutionnaire jugé imminent...	359
1) L'ambassade soviétique à Paris, « <i>quartier général de la révolution</i> »	359
2) Le défilé communiste du 23 novembre 1924, une répétition générale de la révolution	360
3) Des communistes armés et déterminés : les incidents de Marseille et de la rue Damrémont au début de l'année 1925	365
B) ... et sous-estimé par un Cartel complice	366
1) Le Cartel, premier pas vers la révolution	366
2) Vers un néo-Cartel électoral élargi aux communistes	366

III) LA POLITIQUE ETRANGERE CARTELLISTE CONTRE LES INTERETS NATIONAUX ?	368
A) La condamnation de la politique extérieure d'Edouard Herriot	368
1) Les initiatives diplomatiques d'Herriot...	368
2) ... et leur condamnation presque unanime par la droite anticartelliste	369
B) Les soulèvements au Maroc et en Syrie, entre union nationale et polémique politique	371
C) Les divisions de la droite anticartelliste sur les accords de Locarno	373
D) La mobilisation des anciens combattants contre les accords de Washington	377
CHAPITRE VII	379
LES QUESTIONS FINANCIERES ET MONETAIRES, TALON D'ACHILLE DU CARTEL	379
I) LES CAUSES POLITIQUES DES DIFFICULTES ECONOMIQUES, FINANCIERES ET MONETAIRES DE LA FRANCE SELON L'OPPOSITION ANTICARTELLISTE	381
A) Polémique autour de l'héritage financier et monétaire du Bloc national	381
B) « Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonne finance » : les projets financiers du Cartel et la question de la confiance	382
1) Les contradictions financières du Cartel, source d'instabilité politique	382
2) La fuite irrésistible de la « confiance »	384
3) L'économie dans les années Vingt, une pensée magique ?	388
4) Un préalable à toute solution financière : le remplacement du Cartel par une majorité d'union nationale	389
II) LE « MUR D'ARGENT », MYTHE OU REALITE ?	393
A) Le rôle politique de la Banque de France sous le gouvernement Herriot	393
B) La constitution des milieux d'affaires en groupes de pression sur le champ politique	397
1) Le financement des activités politiques de la droite anticartelliste par les milieux d'affaires	397
2) La création du <i>Redressement français</i> (RF) : pour une action discrète et efficace	399

3)	Les propositions et réactions critiques des organisations professionnelles représentant le commerce et l'industrie	401
a)	Les solutions libérales de la <i>Confédération générale de la production française</i> (CGPF)	401
b)	Des initiatives privées d'aide au redressement financier du pays : désintéressement proclamé et conditionnalité de fait	403
c)	Les vœux prudents des Chambres de commerce	403
4)	La mobilisation des commerçants et industriels sous le Cartel des gauches : une contestation fiscale et politique	404
C)	Le Comité des experts, une incarnation du « capital »	409
D)	Les emprunts nationaux, le renouvellement des « Bons » et la spéculation contre le franc : entre intérêts financiers particuliers et arme politique au service d'un intérêt national anticartelliste	411
E)	La difficulté de trancher : quel rôle les milieux d'affaires ont-ils joué dans l'opposition au Cartel ?	416
	 CHAPITRE VIII	 419
	 DE L'ANTICARTELLISME A L'ANTIPARLEMENTARISME : LE CARTEL, PARANGON DES DEFAUTS DU REGIME PARLEMENTAIRE	 419
I)	LA DENONCIATION D'UN CARTEL ELECTORAL MOTIVE PAR « <i>L'ASSIETTE AU BEURRE</i> »	421
A)	La conclusion du Cartel entre radicaux et socialistes, une « <i>combine attrape-sièges</i> »	421
B)	La dénonciation d'un Cartel à la curée	424
II)	LES ATTAQUES <i>AD HOMINEM</i> CONTRE LES SYMBOLES DU CARTEL	427
A)	La radicalisation des attaques politiques et personnelles contre Edouard Herriot, incarnation du Cartel	427
1)	Herriot, cible privilégiée des attaques de la presse anticartelliste	427
2)	La diversité des critiques envers Edouard Herriot	432
a)	Herriot-Kerenski : un homme faible face aux communistes	434
b)	Herriot, attiseur des divisions entre les Français	435
c)	Herriot, un faiseur d'inflation conduisant le pays à la faillite	436
d)	Herriot, un utopiste et un naïf à la tête de la diplomatie française	437

e)	Herriot, un homme au caractère faible et instable	438
f)	Herriot, un homme de paroles et non d'action	440
B)	Caillaux et Malvy : le retour des « traîtres » sur la scène politique grâce au Cartel	441
1)	Joseph Caillaux, ou l'apprenti dictateur de retour aux affaires	441
2)	Le retour de Malvy au ministère de l'Intérieur, un « défi » au pays	443
C)	Painlevé et Briand, possibles fossoyeurs de la majorité cartelliste	445
1)	Le malentendu Painlevé	445
2)	Aristide Briand, un politicien pouvant servir les intérêts de l'opposition ?	447
III)	LES DYSFONCTIONNEMENTS INSTITUTIONNELS VUS PAR LES DROITES : DE LA NECESSAIRE REVISION CONSTITUTIONNELLE A L'APPEL A LA DICTATURE	450
A)	La pratique du pouvoir par le Cartel des gauches, dévoiement de l'esprit et des institutions parlementaires	453
1)	Le Cartel à l'assaut de la Constitution	453
2)	Une politique de « partis » et de « club » contraire à l'esprit du véritable parlementarisme	454
B)	Les réponses institutionnelles divergentes et clivantes des droites anticartellistes	457
1)	Le relatif consensus des modérés sur une réforme institutionnelle préservant le caractère parlementaire du régime	457
2)	Le développement d'un discours antiparlementaire virulent	459
3)	Les appels à la dictature d'un « chef » : un « moment italien » de la vie politique française ?	467
4)	L'attachement à la République parlementaire, ligne de clivage entre modérés et ligues antiparlementaires	470
	Conclusion de la deuxième partie	472

TROISIEME PARTIE :	473
L'ANTICARTELLISME A LA CONQUETE DE L'OPINION PUBLIQUE	473
CHAPITRE IX	475
L'ENJEU DE L'IMPRIME : LES DEPENDANCES RECIPROQUES ENTRE PRESSE ET MONDE POLITIQUE	475
I) PAYSAGE ET RAPPORTS DE FORCE POLITIQUES AU SEIN DE LA PRESSE DES ANNEES VINGT	477
A) Recomposition et modernisation de la presse dans les années Vingt	477
1) Tableau des mutations techniques, politiques et éditoriales de la presse de l'entre-deux-guerres	477
2) Les mutations politiques et éditoriales de la « grande presse » parisienne : une presse anticartelliste ?	479
3) La généralisation du dessin de presse politique dans les années Vingt : l'exemple de Jean Sennep dans la presse anticartelliste	482
4) Une liberté de la presse menacée par le Cartel des gauches ?	484
B) Un aperçu de la presse de la France du Cartel d'après notre corpus d'étude	486
1) Quelques points de méthode concernant l'étude de la presse : son classement politique et sa diffusion	486
a) Choix de classement politique de la presse	486
b) La difficulté d'estimation des tirages de la presse	488
2) Etat de la presse parisienne dépouillée	488
3) La situation diverse de la presse anticartelliste en province	491
a) Une presse de province en plein essor	491
b) La composition de notre corpus de presse	492
c) L'état de la presse dans le Rhône d'après les rapports préfectoraux	495
d) L'état de la presse en Ardèche d'après les rapports préfectoraux	497
e) L'état de la presse en Meurthe-et-Moselle d'après les rapports préfectoraux	499
f) L'état de la presse en Maine-et-Loire d'après les rapports préfectoraux	501
II) DES ORGANISATIONS POLITIQUES DEPENDANTES DE LA PRESSE ?	503
A) Des initiatives politiques adossées aux journaux	503
1) Les locaux des journaux, des points d'appui aux initiatives politiques	503

2)	L'exemple de l'organisation des modérés dans le Puy-de-Dôme autour du quotidien <i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i> : d'une dépendance de fait à une collaboration recherchée	504
B)	Le relais des prises de position et des activités politiques dans la presse, enjeu fondamental des organisations politiques	506
1)	« <i>La production de l'événement politique</i> » par la presse	506
2)	L'enjeu de la production de l'information politique et de sa diffusion : les services de presse des partis	507
a)	Un précurseur, le <i>Bulletin quotidien</i>	507
b)	Le service de presse de la LRN, principal instrument de la propagande politique de la ligue	508
c)	<i>La Nation</i> , organe de la FR et service de presse à part entière	510
III)	LES INITIATIVES ANTICARTELLISTES DE CONTROLE DE LA PRESSE	512
A)	L'essor de la presse partisane sous le Cartel des gauches et ses limites dans un champ éditorial saturé	512
1)	La LRN et <i>L'Avenir</i> , chronique d'un échec politique et journalistique	512
a)	La prise de contrôle de <i>L'Avenir</i> par la LRN	512
b)	L'échec de <i>L'Avenir</i> et sa fusion avec <i>L'Eclair</i> d'Emile Buré	514
2)	La création d'un journal comme acte d'émancipation politique : les ambitions du <i>Nouveau siècle</i> de Valois et du <i>National</i> de Taittinger	516
a)	<i>Le Nouveau siècle</i> de Georges Valois, de l'hebdomadaire ambitieux au quotidien ruineux	516
b)	<i>Le National</i> , l'hebdomadaire identitaire de Taittinger et de ses JP	517
3)	Les résultats modestes de ces aventures de presse des organisations politiques	518
B)	Presse « affiliée » ou presse « amie » : « l'argent caché » de l'influence politique sur la presse	518
1)	Les subventions des milieux d'affaires aux journalistes	519
2)	L'enjeu du contrôle et de la distribution du financement des activités politiques : l'exemple des subventions de la LRN à <i>L'Avenir du Puy-de-Dôme</i>	519
3)	Les multiples voies de l'influence politique : les recompositions de la presse quotidienne de Meurthe-et-Moselle sous l'œil vigilant des parlementaires de la FR	521
	Conclusion	524

CHAPITRE X	526
L'ANTICARTELLISME A LA CONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC	526
I) UNE TENTATIVE DE CARTOGRAPHIE DES MOBILISATIONS ANTICARTELLISTES A L'ECHELLE NATIONALE : GEOGRAPHIE ET AMPLEUR	528
A) Difficultés méthodologiques et valeur heuristique de la constitution de bases de données sur les mobilisations anticartellistes	528
1) Une source homogène mais partielle : les synthèses mensuelles sur la situation politique	529
2) Le croisement de sources hétérogènes pour un relevé plus précis des mobilisations anticartellistes	533
B) Tableau général des mobilisations anticartellistes en France d'octobre 1924 à juillet 1926	535
1) Evolution et répartition générales des réunions anticartellistes	535
2) Ampleur et géographie des manifestations catholiques	543
3) Ampleur et géographie des manifestations des commerçants et industriels	545
4) La géographie des manifestations anticartellistes selon les pouvoirs publics	548
C) Ampleur et géographie de la mobilisation des organisations politiques anticartellistes dans un cadre concurrentiel	554
1) Vue générale de la mobilisation politique anticartelliste	554
2) L'effort national de propagande des organisations républicaines modérées	561
3) L'intense effort de propagande de l'AF	565
4) Les fragilités de l'organisation et de l'implantation des ligues de création récente	569
II) LA REUNION POLITIQUE, VECTEUR PRIVILEGIE DE CONQUETE DE L'OPINION PUBLIQUE PAR L'OPPOSITION ANTICARTELLISTE	578
A) L'organisation de réunions : un investissement financier et humain important pour les organisations politiques	579
1) Un coût important à supporter	579
2) Trouver et former des orateurs compétents et dévoués	581
B) La diversité des réunions organisées : réunions meetings et réunions de proximité	587
1) L'évolution du rôle attribué à la réunion politique	587
2) Des réunions-meetings largement médiatisées	587
3) L'enjeu du nombre	590
4) Des réunions de proximité pour développer les structures locales	591

III) LA DROITE A LA CONQUETE DE LA RUE ?	593
A) Les fonctions des manifestations publiques	593
1) Les « <i>manifestations-processions</i> » au caractère identitaire	594
2) Les « <i>manifestations-pétitions</i> », des démonstrations de force en réaction à des mesures contestées	594
B) La rue, un terrain d'une compétition violente entre la gauche et la droite	596
1) Le choc du défilé communiste du 23 novembre 1924 : vers un partage de rue entre gauche et la droite	596
2) L'organisation de contre-manifestations par la gauche antifasciste	597
3) L'intrusion de la violence politique au sein de l'espace public dans la France du Cartel	598
a) Le « <i>premier sang</i> » marseillais	599
b) Le « <i>guet-apens</i> » de la rue Damrémont	599
c) La réaction des pouvoirs publics pour canaliser la violence	601
CHAPITRE XI	604
LA DIFFICILE MESURE DE L'OPINION PUBLIQUE	604
I) L'ETAT DES PREOCCUPATIONS DE L'OPINION PUBLIQUE ET SON EVOLUTION SOUS LE CARTEL DES GAUCHES	606
A) La situation économique et financière au cœur des préoccupations de la population sous le Cartel des gauches, et aiguillon d'un antiparlementarisme renaissant	608
B) L'impact plus limité des préoccupations de nature politique	613
1) La sensibilité de l'opinion à la campagne catholique d'opposition à la politique laïque du Cartel	613
2) Les craintes concernant l'intégrité nationale du pays	615
C) Bilan de l'évolution de l'opinion sous le Cartel des gauches	619
1) De septembre 1924 à avril 1925 : les préoccupations politiques de l'opinion sous le gouvernement Herriot	619
2) De mai à septembre 1925 : le primat des questions coloniales	620
3) D'octobre 1925 à juillet 1926 : l'angoisse croissante de l'opinion face à la crise financière et monétaire sur fond de résurgence de l'antiparlementarisme	620

II) LE BAROMETRE ELECTORAL ET LES ENJEUX DE SON INTERPRETATION POLITIQUE

623

A) Les élections locales de 1925, occasion d'une sanction électorale du Cartel après un an d'opposition politique

624

- 1) La forte mobilisation de l'opposition anticartelliste pour les élections municipales des 3 et 10 mai 1925
624
 - a) Des élections locales politisées et nationalisées 624
 - b) Des résultats décevants pour la droite 628
 - En Ardèche 633
 - Dans le Maine-et-Loire 635
 - En Meurthe-et-Moselle 637
 - Dans le Puy-de-Dôme 639
 - Dans le Rhône 642
 - c) Le 10 mai 1925, confirmation plutôt que sanction du 11 mai 1924 644
- 2) Les élections cantonales des 19 et 26 juillet 1925, un scrutin plus localisé 645
 - a) Une campagne électorale moins politisée 645
 - b) La légère progression de la gauche aux élections cantonales 647
 - En Ardèche 649
 - Dans le Maine-et-Loire 651
 - En Meurthe-et-Moselle 653
 - Dans le Puy-de-Dôme 655
 - Dans le Rhône 656
- 3) Les élections sénatoriales de 1927 : un *statu quo* politique dominant 658

B) L'importance des élections législatives et sénatoriales partielles, vues comme révélatrices des mutations politiques de l'opinion

660

- 1) L'élection de Maurice de Rothschild le 10 août 1924 dans les Hautes-Alpes : une victoire entachée de corruption ? 660
- 2) Le second échec de Paul Reynaud dans les Basses-Alpes à l'été 1924 661
- 3) Le Loir-et-Cher, une victoire anticartelliste en trompe-l'œil en janvier 1925 662
- 4) La rentrée parlementaire d'Alexandre Millerand lors de l'élection sénatoriale partielle du 5 avril 1925
664
- 5) L'élection de Maurice Petsche dans les Hautes-Alpes en juin 1925, une sanction électorale du Cartel
666
- 6) La candidature de Léon Daudet à une élection sénatoriale partielle dans le Maine-et-Loire en juin
1925, pomme de discorde au sein de l'anticartellisme 668
- 7) La victoire cartelliste des Hautes-Pyrénées en octobre 1925 674

1058

8)	La victoire de Tardieu à Belfort le 14 février 1926, un camouflet pour le Cartel	675
9)	Le <i>statu quo</i> électoral de la Marne le 28 février 1926	677
10)	L'enjeu politique national de l'élection législative dans le 2 ^e secteur de la Seine les 14 et 28 mars 1926	679
	Conclusion de chapitre et de la troisième partie	684
	QUATRIEME PARTIE :	686
	LE ROLE DES MOBILISATIONS ANTICARTELLISTES DANS LA CHUTE DU CARTEL ET DANS LA PREVENTION DE SON RETOUR	686
	CHAPITRE XII	688
	LA FIN DU CARTEL, UN ÉVÉNEMENT PARLEMENTAIRE LIÉ AUX MOBILISATIONS ANTICARTELLISTES ?	688
	I) ENTRE INTRANSIGEANCE ET COMPROMIS NATIONAL, LES ALEAS DE L'ANTICARTELLISME PARLEMENTAIRE	690
A)	Une minorité anticartelliste dispersée dans différents groupes parlementaires	690
B)	Été 1924 – automne 1925 : la relative cohérence de l'anticartellisme parlementaire	692
1)	L'opposition à une majorité cartelliste affirmée lors des investitures des gouvernements Herriot et Painlevé	692
2)	Les ambiguïtés de la majorité de rechange du 12 juillet 1925	695
C)	Automne 1925 – printemps 1926 : l'émiettement de l'anticartellisme parlementaire face aux fissures du Cartel	699
1)	Le dissolvant briandiste de l'opposition anticartelliste	699
2)	Le maintien d'une conception libérale de la pratique parlementaire : la liberté de l' élu maintenue face aux appareils politiques	704
a)	La diversité des stratégies anticartellistes parlementaires : entre intransigeance et dissociation	704
b)	Les résistances des députés de l'opposition anticartelliste aux logiques partisans de discipline de vote	707
3)	La dissolution, solution évoquée à l'ingouvernabilité de la Chambre	710

**II) MAI-JUILLET 1926 : L'ACCELERATION DES MOBILISATIONS
ANTICARTELLISTES ET LE ROLE DE L'OPINION DANS L'AVENEMENT DU
GOUVERNEMENT POINCARE 712**

- A) Mai – juin 1926 : l'activité soutenue de la droite ligueuse à la faveur de la crise politique et financière 712
- B) 15 juin – 21 juillet 1926 : les résistances de la Chambre des députés à une formule d'union nationale 716
- C) Le rôle de l'opinion dans la chute du deuxième gouvernement Herriot 722
- 1) La crise monétaire à son paroxysme et le « plébiscite des porteurs de bons » 722
 - 2) Le rassemblement du 21 juillet 1926 devant le Palais-Bourbon : une pré-insurrection ? 728
 - 3) Le renversement du deuxième ministère Herriot : la fin du Cartel comme formule parlementaire 730
 - 4) Le dénouement Poincaré et l'imparfaite union nationale 732
- Conclusion 736

CHAPITRE XIII 738

**JUILLET 1926 – AVRIL 1928 : LE MAINTIEN DE LA VIGILANCE ANTICARTELLISTE
SOUS L'UNION NATIONALE 738**

**I) LES RAPPORTS AMBIGUS DE L'OPPOSITION ANTICARTELLISTE AVEC LE
MINISTERE POINCARE 740**

- A) Le redressement financier, condition de survie du régime parlementaire ? 740
- 1) Le retour de la confiance : entre causes psychologiques et financières 740
 - 2) La dernière carte à jouer du régime parlementaire 743
- B) Une union nationale trop cartelliste ? 746
- 1) Poincaré l'ambigu : entre ancien fossoyeur du Bloc national et homme providentiel 746
 - 2) La composition du ministère : entre respect de la logique parlementaire et cabinet jugé trop à gauche 747

II) ETE 1926 – PRINTEMPS 1928 : LE MAINTIEN DE LA VIGILANCE DES DROITES ANTICARTELLISTES CONTRE UNE EVENTUELLE REFORMATION DU CARTEL A LA CHAMBRE **750**

A) La solidité de l’union nationale et la cohésion de la droite en faveur de la politique financière du gouvernement Poincaré **750**

B) Sur les enjeux strictement politiques, un Cartel intermittent et une droite plus divisée **753**

1) La rentrée parlementaire de 1927, une revanche du Cartel ? 753

2) La reformation du Cartel parlementaire à l’occasion du vote du retour au scrutin d’arrondissement le 11 juillet 1927 754

3) Entre anticommunisme et défense de la fonction parlementaire, des recompositions politiques temporaires 758

III) ETE 1926 – PRINTEMPS 1928 : LE DEVENIR CONTRASTE DES ORGANISATIONS ANTICARTELLISTES SOUS LE GOUVERNEMENT D’UNION NATIONALE **760**

A) Une union nationale anesthésiante ? Le ralentissement de l’activité politique des organisations de centre droit **760**

1) La transformation du PRDS en *Alliance démocratique* (AD) 760

2) Le déclin progressif de la LRN et les difficultés politiques de Millerand 762

B) La poursuite de la mobilisation anticartelliste des catholiques et de la droite républicaine nationale **763**

1) Le maintien de la mobilisation catholique en vue des élections 763

2) La poursuite de l’effort d’organisation de la FR sous l’union nationale 766

3) La création du *Centre de propagande des républicains nationaux* (CPRN) par Henri de Kerillis, instrument de propagande efficace en vue des élections de 1928 767

C) Les évolutions contrastées de la droite ligueuse **770**

1) Le déclin rapide du *Faisceau* 772

2) L’absence de conséquences de la condamnation pontificale sur l’activité politique de la ligue d’AF 773

3) Le développement des JP dans le contexte de l’union nationale 774

Conclusion **776**

CHAPITRE XIV 777

LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1928, UNE SANCTION DU CARTEL DES GAUCHES ? 777

I) SOLDER LE 11 MAI 1924 : LA PREPARATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1928 779

A) L'impossible transposition électorale de l'union nationale gouvernementale 779

- 1) La droite anticartelliste entre appel à une union nationale électorale et constitution d'un front anticartelliste 779
 - a) Les ambitions concentrationnistes déçues de l'AD 779
 - b) La FR, entre intransigeance et entente anticartelliste avec le centre droit 779
 - c) Un front anticartelliste des républicains nationaux 781
- 2) Le néo-Cartel radical-communiste : un fantasme de la droite 782
 - a) Le choix de l'isolement et de l'intransigeantisme des communistes 782
 - b) Du « Cartel » à la discipline républicaine, le maintien de l'alliance électorale entre radicaux et socialistes malgré de fortes divergences 782

B) Des situations électorales contrastées au niveau local 784

- 1) Une nouvelle loi électorale qui localise les enjeux politiques 784
- 2) Une droite anticartelliste unie dans les bastions de gauche 785
 - a) Le test électorale du PRF de Jacques Bardoux dans un Puy-de-Dôme majoritairement de gauche 785
 - b) L'unité de la droite anticartelliste dans le Rhône 789
- 3) Les divisions de la droite anticartelliste dans ses bastions 791
 - a) Le clivage conservateurs / républicains dans le Maine-et-Loire 791
 - b) La compétition entre représentants de la FR-URD et les républicains de gauche en Meurthe-et-Moselle 794
- 4) L'Ardèche, une situation électorale très clivée et contrastée 796

II) L'ENJEU DE LA CAMPAGNE ELECTORALE : L'ALTERNATIVE ENTRE « L'EXPERIENCE POINCARE » ET « L'EXPERIENCE DU CARTEL » 799

A) La dénonciation de la faillite financière et morale du Cartel et l'appropriation du bilan Poincaré par la droite 799

B) Les radicaux à la recherche d'une justification de leur échec et diversement disposés vis-à-vis du gouvernement Poincaré	804
1) L'échec du Cartel face aux puissances d'argent	804
2) Le bilan Poincaré, un bilan radical ?	805
III) LES PARADOXALES ELECTIONS DE 1928 : LA VICTOIRE D'UNE DROITE EN PERTE DE VITESSE ELECTORALE	807
A) Un recul sensible de la droite en voix	807
1) L'érosion nationale de la droite anticartelliste par rapport à 1924	807
2) Les effets contrastés du retour au scrutin d'arrondissement sur les résultats électoraux dans nos départements d'étude	815
a) L'apparent décrochage ardéchois et puydômois de la droite anticartelliste	815
b) La relative stabilité électorale du Rhône et de la Meurthe-et-Moselle	820
c) La situation contrastée du Maine-et-Loire	822
3) Lachapelle revisité	825
4) La polémique Kerillis – Lachapelle	827
B) Une victoire en sièges de la droite anticartelliste permise par l'intransigeantisme communiste	829
Conclusion	834
CHAPITRE XV	836
EN GUISE D'EPILOGUE :	836
CREATION ET PERENNITE DU MYTHE REPOUSSOIR DU « CARTEL »	836
I) LA CONNOTATION PROGRESSIVEMENT NEGATIVE DU TERME « CARTEL »	838
A) Une origine étrangère au vocabulaire politique	838
B) L'introduction progressive du « cartel » dans le vocabulaire politique français de l'après-guerre	838
1) Le « <i>Cartel républicain national</i> » d'octobre 1919	839
2) Le Cartel des gauches, « cartel d'une minute » en 1924	839
C) Un terme revendiqué un temps par la droite puis progressivement rattaché à la seule gauche	840

II) LA PROGRESSIVE SEDIMENTATION DES CONNOTATIONS DU TERME « CARTEL » DE 1924 A 1928	842
A) L'évolution des « stigmates » cartellistes	844
B) Les représentations visuelles du Cartel dans le dessin de presse	845
1) Le Cartel anticlérical	845
2) Le Cartel naïf face à l'Allemagne	846
3) Le Cartel, fourrier du socialisme et du communisme	847
4) Le Cartel inflationniste	852
5) Le Cartel matraqueur fiscal	853
6) Le Cartel banqueroutier	854
7) Le Cartel, fossoyeur du franc	856
8) L'histoire illustrée du Cartel aux élections de 1928	858
III) LES LUNETTES CARTELLISTES DE LA DROITE DURANT L'ENTRE-DEUX- GUERRES	861
A) Le Cartel avant le Cartel : les responsabilités de la gauche cartelliste dans les malheurs de la France de l'affaire Dreyfus à la Grande guerre	863
B) Le Cartel après le Cartel	864
1) L'analogie de la situation électorale de 1932 et de celle de 1924 : contre le retour du Cartel de la faillite	866
2) « <i>Dans la boue, l'émeute et le sang finit le deuxième règne du Cartel</i> » : les lendemains du 6 février 1934	869
3) Le Front populaire, « <i>un Cartel élargi jusqu'aux communistes</i> »	870
Conclusion	872
CONCLUSION GENERALE	873
Une représentation renouvelée et à géométrie variable du champ politique français	874
Le maintien d'une approche notabiliaire de la politique par l'opposition anticartelliste	879
Les mobilisations anticartellistes, une leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ?	883

ANNEXES	890
ANNEXE 1 : Les évolution macroéconomiques de la France dans les années Vingt	891
ANNEXE 2 : Cartes de l'Ardèche	894
ANNEXE 3 : Cartes sur le Maine-et-Loire	896
ANNEXE 4 : Carte des cantons de Meurthe-et-Moselle	898
ANNEXE 5 : Cartes sur le Puy-de-Dôme	899
ANNEXE 6 : Carte des cantons du Rhône	901
ANNEXE 7 : « L'appel à la Nation » de la <i>Ligue républicaine nationale</i> , paru dans la presse le 7 novembre 1924	902
ANNEXE 8 : Statuts de la <i>Ligue républicaine nationale</i>	906
ANNEXE 9 : Les foyers d'Action française en 1924	910
ANNEXE 10 : Discours d'investiture d'Edouard Herriot à la Chambre des députés le 17 juin 1924	911
ANNEXE 11 : Réunions catholiques en Ardèche du 16 novembre 1924 au 1 ^{er} août	916
d'après les comptes-rendus de <i>La Croix de l'Ardèche</i>	916
ANNEXE 12 : Tableau synthétique de la participation des orateurs aux congrès diocésains de la FNC	920
ANNEXE 13 : Discours d'investiture de Paul Painlevé à la Chambre des députés le 21 avril 1925	921
ANNEXE 14 : Paul Nizan, <i>La Conspiration</i> , Paris, Gallimard, 1968 (1938), p.38-51	926
ANNEXE 15 : L'évolution des émissions et des remboursements des bons de la Défense nationale de janvier 1923 à juillet 1926	934
ANNEXE 16 : Paul Painlevé par Sennep, <i>Cartel et Cie</i> , Paris, Brossard, 1926, p.66-67	936
ANNEXE 17 : Deux chansons contre la hausse de l'indemnité parlementaire à 42 000 francs en 1926	937
ANNEXE 18 : Marcel Pagnol, <i>Les marchands de Gloire</i> , Paris, La Petite Illustration, 1926	940
ANNEXE 19 : « L'opposition », Louis Marin, <i>La Nation</i> , 27 février 1926	948
ANNEXE 20 : Une de <i>L'Action française</i> , le 3 mars 1926	952

ANNEXE 21 : Tableaux des réunions dans les départements métropolitains	954
ANNEXE 22 : Cartes des réunions des ligues activistes sous le Cartel des gauches	960
ANNEXE 23 : Tableau des manifestations de rue du 24 novembre 1924 au 23 juillet 1926	968
ANNEXE 24 : Les manifestations s'étant soldées par mort d'hommes de 1919 à 1968	969
ANNEXE 25 : Affiche communiste, Nancy, avril 1926	971
ANNEXE 26 : Tableau des manifestations de rue du 23 juillet 1926 à fin 1928	972
SOURCES	973
BIBLIOGRAPHIE	1011
INDEX	1029